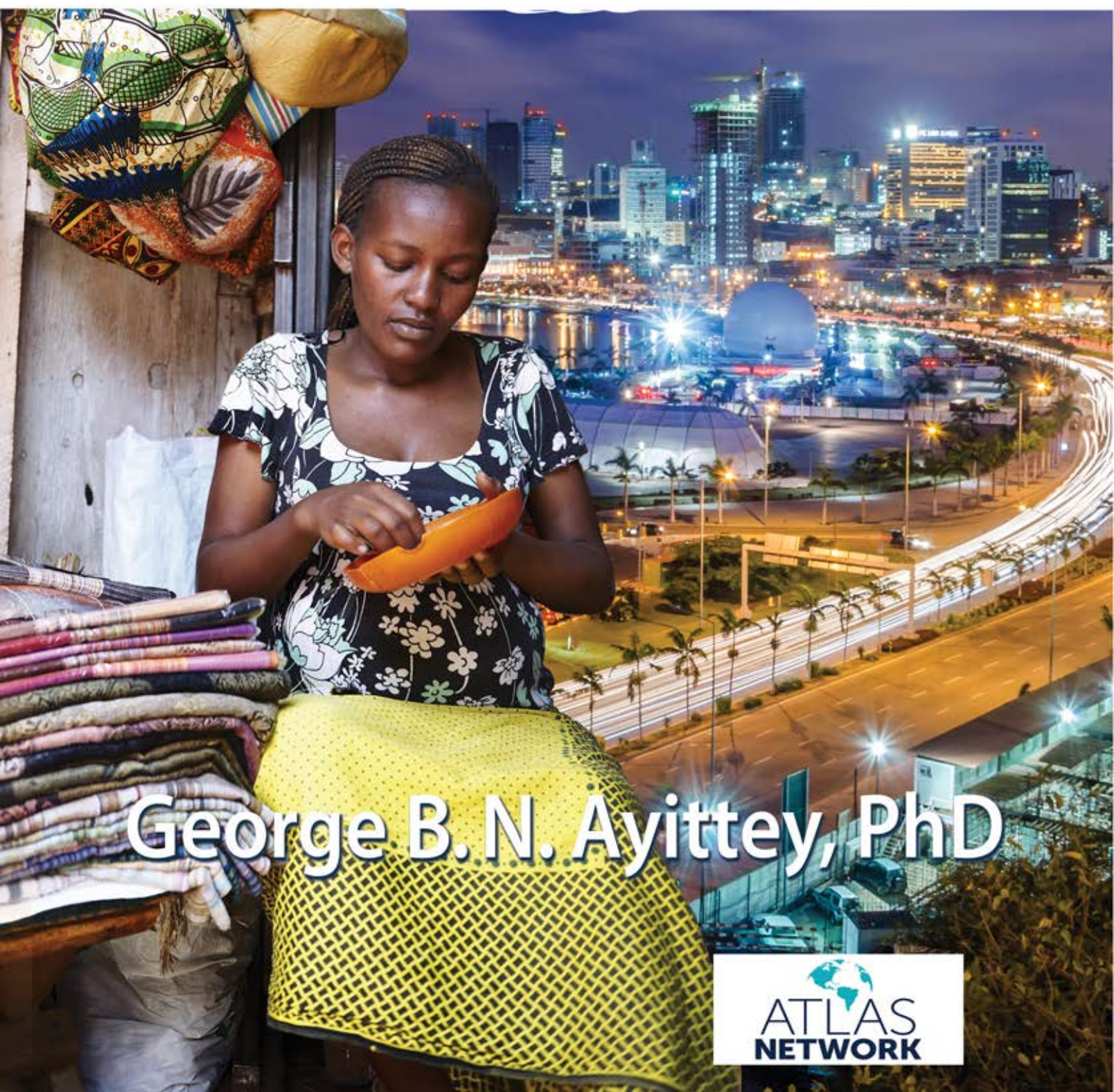


Économie appliquée pour l'Afrique



George B. N. Ayittey, PhD

Ce travail est publié sous une licence Creative Commons Attribution License 4.0

Vous êtes libre de le réimprimer ou de le republier à n'importe quelle fin, à condition de citer l'auteur et les éditeurs : George B.N. Ayittey et Atlas Network. Les termes et conditions sont précisés à l'adresse suivante : <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/legalcode>

Publié en anglais et en français par Atlas Network en association avec africanliberty.org.

Supervision de la version française : Emmanuel Martin



Pour toute information et pour toute autre demande, veuillez contacter

Atlas Network Two Liberty Center 4075 Wilson Boulevard Arlington, VA 22203 USA
www.AtlasNetwork.org

Sommaire

Préface par Thomas Sargent	iii
Remerciements	vii
Chapitre 1 : Vue d'ensemble	1
Chapitre 2 : Le problème économique	23
Chapitre 3 : Interventionnisme de marché	39
Chapitre 4 : L'économie traditionnelle africaine	83
Chapitre 5 : L'énigme du développement africain	107
Chapitre 6 : Les leçons de l'aide	167
Chapitre 7 : L'État prédateur-vampire	241
Chapitre 8 : Réparer l'Afrique	295
Chapitre 9 : Le nouveau modèle de développement	346
Chapitre 10 : Épilogue et conclusions	387
Annexes	455
Bibliographie	491
Réponses aux questions	505
À propos de l'auteur	525

PREFACE DE THOMAS J. SARGENT

L'économie est pleine de surprises. Ses fondements peuvent sembler contre-intuitifs à première vue, mais ils se sont avérés vrais, encore et toujours dans la pratique. Les habitants des pays où les citoyens et leurs gouvernements comprennent les principes économiques ont un niveau de vie plus élevé et une plus grande liberté personnelle que les personnes qui ont la malchance de vivre dans des pays où ces principes sont ignorés ou mal compris.

Le Dr George Ayittey comprend ces principes, et *Économie appliquée pour l'Afrique* montre exactement comment leur ignorance a contribué aux luttes que l'Afrique mène aujourd'hui. Ce livre démontre que la clé du développement de l'Afrique réside dans la mise en valeur de « son propre héritage indigène de démocratie participative basée sur le consensus (sous les chefs), les marchés libres des villages et la libre entreprise ».

Une institution clé pour le bien est « le marché » – un lieu physique ou virtuel où les gens se rencontrent volontairement pour acheter et vendre des marchandises... comme cela s'est produit pendant des siècles dans l'histoire de l'Afrique. Le grand économiste britannique du XVIIIe siècle (et premier opposant au colonialisme) Adam Smith découvrit une propriété étonnante des marchés sur lesquels les acheteurs et les vendeurs peuvent librement poursuivre leurs intérêts : de tels marchés produisent des résultats qui profitent non seulement aux acheteurs et aux vendeurs (leur seule intention) mais aussi aux autres participants au marché (pas leur intention). La conclusion de Smith sur les « conséquences bénéfiques non intentionnelles d'un comportement individuel

intéressé » illustre l'une des « lois » préférées de Milton Friedman : la « loi des conséquences non intentionnelles ». Smith a surnommé la force qui a produit ces bonnes conséquences involontaires, en référence à la « main invisible ».

Les forces qui alimentent la main invisible d'Adam Smith sont la concurrence et les prix. La concurrence limite le pouvoir du marché. Elle rend les producteurs qui pratiquent des prix qui sont élevés vulnérables face aux nouveaux arrivants, qui sont libres de pratiquer des prix plus bas et donc d'écarter les entreprises des producteurs moins efficaces. Les prix sont des signaux qui orientent les producteurs à la recherche de profits vers des secteurs où les biens peuvent être vendus à profit, et les détournent de ceux où ils seraient vendus à perte. La liberté d'entrer ou de sortir des marchés incite les producteurs à produire ce que les consommateurs veulent et à réaffecter les ressources en se détournant de ce qu'ils ne veulent pas.

La magie et le mystère semblent imprégner l'économie de marché, car la réponse à la question « Qui a planifié ces bons résultats produits par une économie de marché libre » est « Personne ». Au contraire, les bons résultats proviennent d'un système entièrement décentralisé dans lequel les seuls obstacles à l'intérêt personnel sont que les acheteurs doivent trouver des vendeurs prêts à leur vendre et les vendeurs doivent trouver des acheteurs prêts à acheter. J'avoue : il m'a fallu beaucoup de temps pour apprécier pleinement la subtilité, la beauté et les ramifications étendues de la main invisible.

Une expression parfois utilisée à la place d'« économies de libre marché » est « mode de production capitaliste », un terme qui a été largement employé par les économistes Karl Marx et Friedrich Engels au milieu du XIXe siècle – plus tard appelé « capitalisme ». Ce terme est particulier parce qu'il met l'accent sur un facteur de production – le capital physique et financier – ce qui peut induire en erreur et nous amène à négliger les rôles tout aussi importants joués par d'autres facteurs nécessaires tels que le travail, la terre et l'éducation ou le « capital humain ». Marx et Engels pensaient avoir détecté une faille fatale qui conduirait le système de marché à s'effondrer après une gigantesque crise financière. Tôt ou tard, ils pensaient qu'une nouvelle situation se présenterait, dans laquelle

Tôt ou tard, ils pensaient qu'une nouvelle situation se présenterait, dans laquelle les marchés disparaîtraient entièrement parce que la pénurie prendrait fin et que les biens pourraient être distribués uniquement en fonction des « besoins ». Les partisans de Marx et Engels ont appelé « communisme » le système économique qu'ils pensaient capable de succéder aux économies de marché. Ils ont peu parlé de la façon dont le communisme ou le socialisme fonctionnerait, préférant analyser ce qu'ils considéraient comme les défauts fatals des économies de marché.

Il est important de faire attention aux mots – le « communisme » totalitaire imposé par Lénine, Staline et Mao ne ressemblait pas du tout à la forme sympathique de « communisme » que Marx et Engels avaient anticipé. Le système Lénine-Staline-Mao était une « économie planifiée » dans laquelle un planificateur central tout-puissant disait à tous les acteurs de l'économie ce qu'il fallait faire, où travailler et combien consommer. Dans le système Staline et Mao, les libertés du marché devaient être remplacées par la soumission des individus à un sage planificateur central.

Lorsque Lénine et Staline mirent en œuvre leur forme de communisme, ils promirent qu'il éliminerait l'instabilité et améliorerait la situation des gens en termes de biens et de services qu'ils recevraient de l'État ; cette promesse n'a

pas été tenue. En échange de la répression physique nécessaire pour faire respecter les ordres, les citoyens des économies communistes du XXe siècle en Russie et en Chine ont connu une pauvreté généralisée, ponctuée par des épisodes de famine massive.

Pendant ce temps, les économies de marché aux États-Unis, en Europe occidentale et dans d'autres parties du monde ont prospéré. Toutes leurs classes sociales et économiques se sont enrichies. Cela a démenti la prédiction de Marx et Engels selon laquelle les économies de marché étaient vouées à s'effondrer.

À la fin des années 1970, après la mort du dictateur Mao Zedong, des communistes de longue date en Chine, ayant un penchant pour la pratique, ont remarqué l'échec de la prédiction de Marx et Engels et la façon dont le communisme de Staline et Mao avait appauvri la Chine. Ainsi, au début de l'« ouverture » de la Chine, au début des années 80, son dirigeant, Deng Xiaoping, demanda à ses conseillers écologistes : 1) Pourquoi le capitalisme n'a-t-il pas échoué ? 2) Quelle est la situation actuelle en Chine ? et 3) Où la Chine devrait-elle aller ?

A en juger par les décisions du gouvernement qu'il a présidé, Deng a probablement reçu ces réponses : 1. Marx et Engels se trompaient lourdement, peut-être en partie parce que les dirigeants des économies de marché avaient compris comment maîtriser les crises financières et permettre aux marchés de faire leur travail, comme l'a dit Adam Smith. 2. La Chine est une économie pauvre, en retrait. 3. Tirer les leçons de ce que les économies occidentales ont fait : laisser les marchés libres et les individus libres de choisir leurs occupations et les biens qu'ils achètent et vendent.

Ce sont ces réponses qui ont dû conduire Deng et ses collègues à créer « un communisme avec des caractéristiques chinoises ». Ils indiquèrent clairement qu'ils entendaient donner un rôle important et croissant aux marchés libres et au commerce international des biens et des idées. On peut raconter une histoire similaire à propos de l'Inde, qui avait adopté une forme moins radicale de socialisme, mais qui avait une économie dominée par l'État, avec de

nombreuses industries nationales et un système complexe d'autorisations bureaucratiques. Le système connu sous le nom de « License Raj » a maintenu l'Inde dans la pauvreté pendant quatre décennies. En 1991, des mesures furent été prises par un gouvernement démocratiquement élu pour libérer les entrepreneurs des contrôles, pour éliminer la plupart des exigences en matière de licences et ainsi ouvrir le pays au commerce et aux investissements étrangers. Les résultats ont été impressionnants, puisque de nouvelles industries ont été créées et que des millions de personnes ont quitté la pauvreté pour rejoindre les classes moyennes.

D'autres pays qui avaient été maintenus dans la pauvreté par les contrôles socialistes ont rejoint la tendance vers des marchés plus libres, comme les anciens pays communistes d'Europe de l'Est, le Cambodge et le Vietnam, à des rythmes variables, mais tous avec des résultats sensiblement positifs.

Le livre que vous lisez là est l'histoire économique de l'Afrique. Elle aussi est marquée

par l'échec de nombreuses politiques socialistes, mais avec la montée de ce que le Dr Ayittey a appelé la « génération du guépard » – de jeunes entrepreneurs qui ont la vision nécessaire pour appliquer les principes de ce livre – la promesse d'un avenir meilleur n'a jamais été aussi forte. Le Dr Ayittey utilise habilement des exemples familiers aux lecteurs africains pour expliquer avec une clarté remarquable les outils utiles de l'économie afin de comprendre la réalité complexe qui nous entoure.

C'est une introduction puissante à la pratique de l'économie de marché. La théorie est intellectuellement belle, d'autant plus qu'elle s'est avérée si utile dans le monde entier. Qu'elle le prouve aussi en Afrique.

Thomas J. Sargent

Professeur d'économie et de commerce à l'Université de New York

Lauréat du prix Nobel de sciences économiques

REMERCIEMENTS

Il est toujours difficile d'affirmer catégoriquement une position sur une question africaine, car elle sera forcément controversée. Dans mes efforts pour remodeler le débat intellectuel sur l'Afrique, diverses personnes (tant africaines que non africaines), fondations, instituts et agences m'ont apporté un soutien et un encouragement indéfectibles. J'exprime à chacune d'entre elle ma profonde gratitude.

Une grande partie de cette dette est due à *Atlas Network* à Arlington, en Virginie, qui m'a incité à écrire ce livre et m'a fourni des services éditoriaux essentiels. Je dois en particulier exprimer ma profonde gratitude à Brad Lips et à Tom Palmer. Dara Ekanger a fourni un superbe travail éditorial pour lequel je suis profondément reconnaissant. Il y en a eu d'autres également. Le *J. M. Kaplan Fund* à New York a été extrêmement utile, tout comme le *Cato Institute* à Washington, DC.

Il me faut également mentionner le conseil d'administration de la *Free Africa Foundation*, son personnel, ses universitaires et ses associés. Une gratitude particulière est due à Emmanuel Odamtten, assistant administratif de la *Free Africa Foundation*, pour sa diligence, son soutien indéfectible et ses recherches. Il a passé le manuscrit en anglais au peigne fin pour déceler les incohérences, les fautes de frappe et les erreurs grammaticales.

Il convient également de mentionner les partisans de la Fondation, en particulier Keith Colburn, Phil Harvey de DKT International et Robert Fox de RAF Industries. Mary Kaplan du *J. M. Kaplan Fund* et John Richard d'*Essential Information* ont également apporté un soutien considérable.

Il y en a beaucoup d'autres (Américains, Canadiens, Sud-Africains et autres nationalités) à qui je dois encore une dette de gratitude : Lynne Criner, Georgie Ann Geyer (chroniqueur national), Sandy et Margaret et d'autres ont été particulièrement utiles.

Enfin et surtout, les nombreux Ghanéens et autres Africains qui ont apporté un soutien sans faille à mon travail et à mes écrits. Shaka Ssali de *Straight Talk Africa*, Mohamed Idris, Charles Mensa, Ablorh Odjijah, G. B. K. Owusu, Vivian Bofo et bien d'autres encore. Vivian a été particulièrement compréhensive, supportant mes longues heures de travail. Je lui en suis profondément reconnaissant.

Toutefois, en dernière analyse, toutes les opinions exprimées dans ce livre sont les miennes et toute erreur ou inexactitude est de ma seule responsabilité.

George B. N. Ayittey, PhD

Washington, DC USA

Mars 2018

CHAPITRE 1

VUE D'ENSEMBLE

1. L'importance des sciences économiques

On qualifiait jadis la discipline des sciences économiques de « science maudite », de manière quelque peu désobligeante. Une plaisanterie prétendait même que si l'on remplissait une salle d'économistes ils se disputeraient jusqu'à la fin des temps. Certaines critiques sont cependant méritées, car l'économie s'intéresse aux personnes et non aux robots ; et les êtres humains peuvent se révéler être instables et capricieux. Bien que les économistes supposent que les gens sont rationnels, cette hypothèse n'est pas toujours complètement vraie. Le problème de la scientificité de la discipline est en outre aggravé par le fait que les statistiques ou les données économiques sont toujours difficiles à compiler et peu fiables, en particulier en Afrique. Cela rend particulièrement dangereux l'art de faire des prévisions économiques. Et dans les faits, il y a par exemple toujours une différence entre la croissance économique prévue et la croissance réelle. Si l'on en croit John Kenneth Galbraith, la seule fonction de la prévision économique est de donner à l'astrologie une apparence respectable... ! Nous reviendrons sur ce sujet en distinguant économie appliquée et théorie. Néanmoins, il existe tout de même cinq raisons importantes d'étudier l'économie.

La première, et la plus évidente, est que cela nous donne une vision du monde et nous aide à comprendre ce qui se passe autour de nous. Par exemple, pourquoi les pays commercent-ils ? Pourquoi le prix du pétrole continue-t-il d'augmenter ? Le monde va-t-il manquer de pétrole ? Les diamants ne sont pas essentiels à la vie, mais ils coûtent plus cher que l'eau. Pourquoi ?

Deuxièmement, cela nous aide à mieux planifier notre budget, notre vie et notre carrière. Par exemple, supposons que notre revenu est de 60 000 kwachas et que notre salaire augmente de 10%. Nous considérerons-nous mieux lotis ? Évidemment, si notre revenu a augmenté de 10% et les prix de 30%, c'est-à-dire que le taux d'inflation est de 30%, notre situation se sera en réalité dégradée, car notre revenu permettra d'acheter désormais *moins* de biens et de services. La plupart des gens qui comprennent l'économie sauront ce qu'est l'inflation et comment elle est calculée. Ils sauront également quelles carrières leur offrent de meilleures opportunités de revenus et quel type d'augmentation de salaire améliorerait leur condition.

Troisièmement, étudier l'économie nous aide également à comprendre les politiques budgétaires de l'État. Pourquoi l'État a-t-il un budget ? Quelle est la source de ses revenus ? Bien entendu, les impôts constituent la source principale – impôts sur le revenu, taxes, droits d'accise, droits à l'importation, droits de douane et autres prélèvements. Que se passe-t-il si l'État dépense plus que son revenu ? Qu'est-ce qu'un déficit budgétaire ? Comment est-il financé ?

Quatrièmement, la connaissance de l'économie aide à comprendre le développement économique, ou le « développement » pour faire court. La principale préoccupation de tous les États africains est de transformer leurs pays en développement en pays développés. Il s'agit par exemple de faire augmenter le revenu par habitant de 200 dollars à 2 000 dollars par an. Le revenu par habitant correspond à ce que chaque personne obtiendrait en un an si le « gâteau national » était divisé en parts égales entre tous les citoyens. Le revenu par habitant sert généralement à mesurer le bien-être économique. Un revenu

par habitant plus élevé signifie généralement un niveau de vie plus élevé. Pour ce faire, il faut agrandir la taille du gâteau national c'est-à-dire augmenter le produit national brut (PNB) par la croissance économique.

La plupart des gens qui comprennent un tant soit peu l'économie savent que cette dernière est générée par les investissements – nationaux et étrangers. Toutefois, les investissements ne se font pas dans le vide, mais dans ce que l'on appelle un « environnement favorable ». Un gouvernement africain peut élaborer un code de l'investissement sophistiqué et dérouler le tapis rouge pour séduire les investisseurs étrangers. Mais ces derniers peuvent ne pas venir si l'environnement des affaires ou de l'investissement n'est pas suffisamment favorable ; par exemple, les taxes peuvent être exorbitantes ou le pays peut être plongé dans une grève civile ou une guerre. En d'autres termes, des facteurs non économiques affectent également l'investissement.

2. Profils de certains économistes africains célèbres

Enfin, un diplôme en économie offre d'excellentes perspectives de carrière. Un étudiant en économie peut devenir un conférencier ou un professeur, un ministre du gouvernement ou même le chef de l'État. Les personnes suivantes sont des économistes célèbres, classés par ordre alphabétique :

☞ **Ernest Aryeetey**, vice-chancelier, Université du Ghana

☞ Dr. Makhtar Diop, vice-président de la Banque mondiale pour la région Afrique

☞ Dr. Mo Ibrahim, ancien PDG de Celtel et maintenant philanthrope

☞ Donald Kaberuka, président de la Banque africaine de développement

☞ Thabo Mbeki, ancien président d'Afrique du Sud
Ngozi Okonjo-Iweala, ministre des finances du Nigéria

☞ Ellen Johnson Sirleaf, présidente du Libéria.

En tant que vice-chancelier, **Ernest Aryeetey** est directeur général de l'Université du Ghana. Il est chargé de la direction stratégique de l'université et de la promotion de la

croissance et du développement, ainsi que d'autres objectifs de l'université. Il est titulaire d'un BA de l'Université du Ghana et d'un doctorat en économie de l'Université de Dortmund en Allemagne. Il est ensuite retourné au Ghana en tant que directeur de l'Institut de recherche statistique, sociale et économique (ISSER) de l'Université du Ghana avant de devenir vice-président de l'université.



Ernest Aryeetey est directeur général de l'Université du Ghana

M. Makhtar Diop est le vice-président de la Banque mondiale pour la région Afrique. Il occupait ce poste depuis mai 2012. Avant d'occuper ce poste, il était directeur de la Banque mondiale au Brésil entre 2009 et 2012 et avait auparavant occupé les postes de directeur de la stratégie et des opérations de la région Amérique latine et Caraïbes, et directeur de secteur des finances, du secteur privé et des infrastructures dans la même région. Entre 2002 et 2005, M. Diop a été directeur de la Banque pour le Kenya, l'Érythrée et la Somalie. Avant de rejoindre la Banque mondiale, il a travaillé au Fonds monétaire international et a été ministre de l'Économie et des Finances au Sénégal.

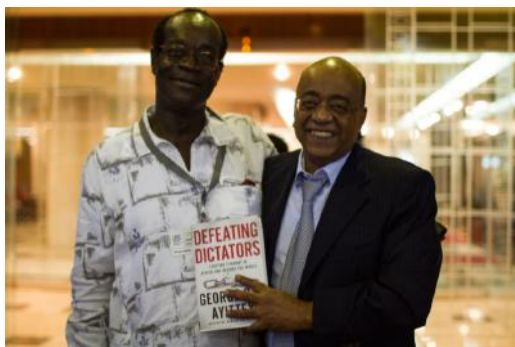


Makhtar Diop, Vice Président, Région Afrique, Banque Mondiale

Dr. « Mo » Ibrahim est un milliardaire et un entrepreneur de communications mobiles soudano-britannique qui a travaillé pour plusieurs sociétés de télécommunications avant de créer sa propre entreprise Celtel, qui comptait plus de 24 millions d'abonnés à la téléphonie mobile dans 14 pays africains. Après avoir vendu Celet en 2005 pour 3,4 milliards de dollars, il a créé la Fondation Mo Ibrahim pour encourager une meilleure gouvernance en Afrique, ainsi que l'indice Mo Ibrahim, afin d'évaluer les performances des pays africains.

En 2007, il a lancé le Prix Mo Ibrahim pour la réalisation du leadership africain, qui octroie un paiement initial de 5 millions de dollars et un paiement annuel à vie de 200 000 dollars aux chefs d'État africains qui assurent la sécurité, la santé, l'éducation et le développement économique à leurs électeurs, et transfèrent démocratiquement le pouvoir à leurs successeurs. M. Ibrahim s'est engagé à donner au moins la moitié de sa richesse à des œuvres de charité. Malheureusement, le prix n'a été attribué à aucun dirigeant africain pendant six ans (2009, 2010, 2012, 2013, 2015 et 2016). Interrogé sur le lien entre le prix et sa démission du pouvoir en 2013, le président ougandais, Yoweri Museveni répliqua : « Quelle insulte ! ».

En 2007, Ibrahim a reçu un doctorat honorifique en sciences économiques à l'Université de Londres, à la faculté des études orientales et africaines. En 2011, il a reçu un doctorat honorifique en droit de l'Université de Pennsylvanie.



Dr. George Ayittey (l'auteur) et Dr. Mohamed "Mo" Ibrahim à Dakar en 2012

Donald P. Kaberuka est né à Byumba, au Rwanda, et a étudié à l'Université de Dar es-

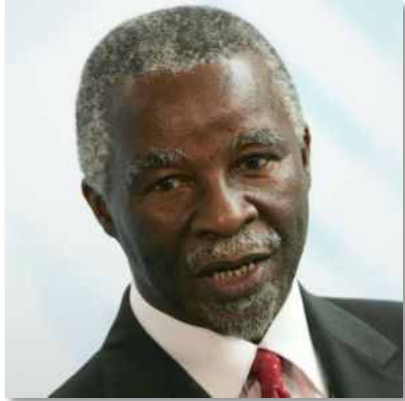
Salaam en tant qu'étudiant de premier cycle. Il a obtenu son MPhil en études sur le développement à l'Université d'East Anglia. Il a obtenu son doctorat en économie à l'Université de Glasgow. Il a travaillé dans le secteur bancaire et le commerce international pendant plus de dix ans. En octobre 1997, il a été nommé ministre des Finances et de la Planification économique du Rwanda. Kaberuka a occupé ce poste pendant huit ans. En 2005, Kaberuka a été élu président de la Banque africaine de développement (BAD).



Donald P. Kaberuka, Ex-Président de la Banque Africaine de Développement

Thabo Mbeki est un homme politique sud-africain qui a exercé les fonctions de président après la retraite de Nelson Mandela en 1999. Le soutien anti-apartheid s'est élevé dans les rangs politiques du Congrès national africain. Il a servi deux mandats en tant que deuxième président de l'Afrique du Sud après Nelson Mandela. Mbeki était le deuxième enfant de Govan Mbeki et Ma Mofokeng. En 1953, un incendie détruisit le kraal et le magasin familial de Mbeki, poussant son père à émigrer à Johannesburg à la recherche de travail. Jeune adolescent en 1955, au collège Lovedale, Mbeki développa un intérêt pour la politique. Il a rejoint plusieurs organisations politiques étudiantes, notamment la Ligue de la jeunesse du Congrès national africain à 14 ans. En 1961, à Johannesburg, Mbeki rencontra Nelson Mandela, qui lui conseilla de poursuivre ses études hors du pays. Mandela pensait que la vie de Mbeki était en danger en raison de ses convictions politiques et de ses affiliations. Mbeki partit pour Londres et s'inscrivit à l'Université du Sussex où il obtint

une maîtrise en économie en 1966. L'année suivante, Mbeki commença à travailler pour le chef du Parti communiste Yusuf Dadoo aux bureaux du Congrès national africain à Londres. En 1969, il s'installa à Moscou pour étudier à l'institut de Science Sociale.



Thabo Mbeki, ancien président d'Afrique du Sud.

Ngozi Okonjo-Iweala a étudié à l'Université de Harvard, où elle a obtenu un baccalauréat avec distinction en 1977 et a obtenu son doctorat en développement économique régional du MIT (Massachusetts Institute of Technology) en 1981. Elle a reçu une bourse de recherche internationale de l'Association américaine des femmes diplômées des universités (AAUW) qui a soutenu ses études de doctorat. C'est une économiste nigérienne de renommée mondiale, surtout connue pour ses deux mandats de ministre des Finances et pour son travail à la Banque mondiale, notamment plusieurs années en tant que directeur général (octobre 2007-juillet 2011). Elle a brièvement occupé le poste de ministre des Affaires étrangères du Nigéria en 2006. En 2007, Okonjo-Iweala a été considérée comme remplaçante possible du président de la Banque mondiale, Paul Wolfowitz. Par la suite, en 2012, elle a été l'une des trois candidates à la course au poste de président de la Banque mondiale, pour remplacer Robert Zoellick à la fin de son mandat en juin 2012 qui revint finalement au candidat américain, Jim Yong Kim.



*Ngozi Okonjo-Iweala
ex ministre des finances du Nigéria*

L'ancienne présidente libérienne, **Ellen Johnson Sirleaf**, est souvent décrite comme la première présidente noire élue au monde et la première femme chef d'État africaine. Diplômée du College of West Africa de Monrovia, elle a ensuite obtenu un baccalauréat en comptabilité du Madison Business College de Madison, dans le Wisconsin; un diplôme en économie de l'Université du Colorado à Boulder; et une maîtrise en administration publique de l'Université Harvard. Elle est revenue pour servir dans le gouvernement de son pays d'origine, le Libéria. Un coup militaire de 1980 l'envoya en exil, mais elle revint en 1985 pour dénoncer le régime militaire. Elle fut obligée de quitter brièvement le pays à nouveau. Lorsqu'elle remporta les élections de 2005, Johnson Sirleaf devint la première femme élue à la tête d'un État d'Afrique. En 2011, elle faisait partie d'un trio de femmes ayant remporté le prix Nobel de la paix.



Ellen Johnson Sirleaf, ancienne présidente du Libéria

3. Structure du livre

L'économie est un sujet très important mais le principal problème de son enseignement en Afrique est de le rendre moins ésotérique et plus pertinent pour les étudiants. Il y a trois raisons à cette difficulté. Premièrement, la plupart des manuels d'économie sont rédigés par des auteurs étrangers, sur la base d'exemples étrangers, ce qui complique la compréhension des étudiants africains. Par exemple, il est difficile de parler de bourse comme moyen de lever des capitaux lorsque très peu de pays africains ont un marché boursier. De même, il est difficile de parler d'entreprises concurrentielles (même oligopolistiques) lorsque les principaux acteurs dans le domaine économique sont des monopoles d'État. Il faut toutefois noter que cette tendance est en train de changer et que de plus en plus de manuels d'économie sont rédigés par des Africains pour des étudiants africains.

Deuxièmement, il est difficile de mesurer les statistiques économiques en Afrique. D'une part, les systèmes de collecte de données ne sont pas bien développés et d'autre part, de nombreuses activités économiques ne sont pas comptabilisées car elles ne passent pas par le marché officiel – par exemple, de nombreuses activités du secteur informel telles que la réparation de vélos, les boulangeries, la couture, etc. Il est donc difficile de calculer le PIB par habitant et d'en expliquer le sens.

Le troisième problème est la fiabilité des données économiques collectées. Si les données ne sont pas fiables, il sera impossible de faire des prévisions économiques. C'est même un problème lorsque les données sont de bonne qualité. « En 2014, la croissance du PIB au Soudan du Sud était de 5% ou 36%, selon que vous en croyiez le FMI ou la Banque mondiale. Les estimations varient énormément parce que les enquêtes industrielles africaines sont souvent obsolètes et que de nombreux organismes nationaux de statistiques traitent leurs économies comme si elles n'avaient pas changé depuis des décennies » (*The Economist*, 25 juillet 2015, p. 67).

Quatrièmement et finalement, toute la théorie économique a été construite sur différentes hypothèses et prémisses. Si certaines

de ces hypothèses ne tiennent pas, alors ce que cette théorie prédit sera loin de ce qui se passe en réalité. Par exemple, la théorie du consommateur suppose que les consommateurs sont rationnels et ont accès aux informations sur les prix et peuvent les comparer afin de réaliser la meilleure affaire. Mais que se passe-t-il si les consommateurs ne sont pas rationnels et n'ont pas accès à toutes les informations dont ils ont besoin?

En raison de ces difficultés, ce que les manuels de sciences économiques enseignent ou prédisent peut être très différent de ce qui se passe réellement dans la réalité. Par conséquent, il est certainement nécessaire de faire la distinction entre théorie économique et économie appliquée. Ce livre suppose que les lecteurs sont familiarisés avec la théorie économique standard et poursuit la discussion du côté appliqué.

Le chapitre 2 examine le problème économique fondamental que toutes les sociétés doivent résoudre : que produire, combien et pour qui. Toutes les sociétés – sociétés capitalistes, sociétés communistes et sociétés africaines traditionnelles – doivent répondre à ces questions. Dans les systèmes africains capitalistes et traditionnels, le problème économique est résolu par le biais du système de marché. Mais le marché prend des formes différentes dans les deux systèmes. De toute évidence, il serait difficile de trouver un supermarché ou un centre commercial en Afrique traditionnelle. Néanmoins, le système de marché est assez efficace pour résoudre le problème économique des deux systèmes. « Efficace » signifie résoudre le problème sans créer de gaspillage ni de pénurie. Malheureusement, le marché libre est rarement autorisé à remplir ses fonctions d'allocation. C'est le sujet du chapitre 3.

Le chapitre 3 examine comment le problème économique est résolu dans les économies capitalistes, en accordant une attention particulière à l'efficacité de la distribution, à l'équité et à la justice. Trop d'États – tant dans les pays en développement que dans les pays développés – entravent le bon fonctionnement du marché. Pour des raisons obscures, égoïstes et souvent politiques, un État peut fixer des salaires minimums et des prix fixes, y compris le taux de change, afin de

calmer certains groupes d'intérêts spécifiques, tels que les travailleurs, les agriculteurs ou les consommateurs. Mais très souvent, l'interventionnisme des États nuit aux personnes que l'État s'est engagé à protéger. Par exemple, les contrôles de prix créent des pénuries. Si une miche de pain se vend normalement pour trois kwachas et que l'État décide qu'elle doit être vendue à un kwacha, le pain disparaîtrait instantanément du marché. Il y a deux raisons à cela. Premièrement, maintenant que le pain est meilleur marché, ceux qui l'achetaient auparavant à trois kwachas en achèteront plus. Deuxièmement, les boulangers, qui fournissaient du pain à trois kwachas, en fourniront moins. La combinaison des deux – plus de demande et moins d'offre – créerait une pénurie. De toute évidence, un consommateur qui ne peut pas trouver la marchandise à acheter – quel que soit son prix – ne va pas être heureux. Nous examinerons également de nombreux autres contrôles auxquels les États africains ont eu recours, qui non seulement ont nui aux consommateurs, mais ont également contribué à ruiner leurs économies.

Le chapitre 4 examine les systèmes économiques en Afrique traditionnelle, en particulier la propriété des moyens de production et le rôle des femmes dans la chaîne de distribution. On trouve beaucoup de mythes concernant ces systèmes en Afrique. Par exemple, la propriété collective des terres n'est qu'un mythe. Mais ce chapitre est fondamentalement important, non seulement pour dissiper les mythes, mais aussi pour deux autres raisons.

Premièrement, il décrit ce qui existe au niveau local. Clairement, on ne peut pas parler de développement de la base si on ne comprend pas ce qui existe au niveau de la base. Les différents moyens de production de l'Afrique traditionnelle sont des propriétés privées. Les huttes, les lances et les outils agricoles constituent des propriétés privées. Alors qu'en Occident, l'unité économique et sociale de base est l'individu, dans l'Afrique traditionnelle, il s'agit de la famille élargie ou du clan. La famille élargie, cependant, est une entité privée, distincte du gouvernement tribal, et agit en tant que personne morale. Elle possède les terres et met en commun les ressources de ses membres pour produire des

produits agricoles dont les excédents sont vendus sur des marchés régionaux ou villageois, et sur lesquels les prix sont déterminés par négociation, et non fixés par les chefs. Ces marchés existaient avant l'avènement du colonialisme. Tombouctou, par exemple, était l'une de ces grandes villes marchandes.

Les autochtones africains pratiquaient leurs activités économiques de leur propre initiative et selon leur libre arbitre. Ils ne faisaient pas la queue devant la hutte du chef pour faire une demande de permis avant de se lancer dans un commerce ou une production. Ce qu'ils produisaient et combien ils produisaient relevait de leur propre décision. En Afrique de l'Ouest, l'activité de marché est dominée par les femmes depuis des siècles.

Et les Africains échangeaient pour faire un profit ! Alors qu'en Occident, le profit s'approprie par l'entrepreneur, il est partagé en Afrique traditionnelle. Dans le système « *abusa* » des producteurs de cacao ouest-africains, le bénéfice est divisé en trois : un tiers pour le propriétaire de la ferme, un autre tiers pour les ouvriers et le dernier tiers réservé à la maintenance et à l'expansion de la ferme.

La femme africaine qui produit le kenkey, le garri ou la semoule elle-même a décidé de produire ces articles. Personne ne l'a forcée à le faire. Personne n'a ordonné aux pêcheurs, artisans ou même aux chasseurs de produire. En langage moderne, ceux qui pratiquent leurs activités économiques de leur plein gré sont appelés des entrepreneurs libres. Selon cette définition, les tisserands de kente du Ghana; les sculpteurs yoruba; l'or, l'argent et les forgerons; ainsi que divers artisans, commerçants et agriculteurs autochtones, étaient tous des entrepreneurs libres.

Deuxièmement, le chapitre 4 aide à comprendre pourquoi le développement postcolonial de l'Afrique a tant mal tourné. En résumé, le développement postcolonial peut être qualifié de « développement par imitation ». Des basiliques ont été construites pour imiter Rome, des tracteurs et des gratte-ciel pour imiter les États-Unis, un empereur pour imiter la France et des statues de Marx et de Lénine pour imiter Moscou. On construit à présent des instituts Confucius, dont treize

étaient prévus pour 2015 pour tout le continent africain.

Chose étonnante : personne n'a remarqué que Marx, Lénine ou Confucius n'étaient pas des Africains noirs. Ce genre d'imitation sans imagination condamnait le développement postcolonial de l'Afrique. Les dirigeants et les responsables d'État parlaient une langue que les gens ordinaires ne comprenaient pas. Et ainsi, ils ne pouvaient pas obtenir les sacrifices et les augmentations de production qu'ils souhaitaient pour augmenter le bien-être économique général. « Celui qui ne sait pas d'où il vient ne sait pas où il va », dit un proverbe africain. Nous sommes perdus en Afrique parce que nous ne savons pas d'où nous venons, c'est pourquoi nous copions tout ce qui est étranger par cœur. C'est soit parce que nous ne croyons pas en nos propres moyens, soit que nous manquons de connaissances propres.

En fait, un thème est récurrent dans ce livre, à savoir qu'il n'y a absolument rien à redire au système économique autochtone de l'Afrique. C'était le même système qu'avaient les Noirs d'Afrique du Sud, qui avaient l'habitude de surpasser les Blancs au XIXe siècle. C'était également le même système que les producteurs de cacao avaient utilisé pour faire du Ghana en premier producteur mondial de cacao – idem pour les producteurs d'arachides au Sénégal, les producteurs de coton au Mali et de nombreux autres pays africains. Mais le système autochtone fut catégoriquement qualifié de « primitif et arriéré » par les élites dirigeantes. Elles copièrent toutes sortes de modèles étrangers et impraticables à imposer au peuple africain. Le continent est ainsi devenu jonché des carcasses putrides de systèmes importés défailants.

Le chapitre 5 examine l'ensemble de l'expérience postcoloniale de l'Afrique. Les dommages ont été si graves que soixante ans après l'indépendance, l'Afrique s'efforce encore de trouver le modèle économique qui libérerait son immense potentiel. Dans les années 1960, les dirigeants africains scandaient : « Seul le socialisme sauvera l'Afrique ! ». Mais le socialisme qu'ils ont pratiqué était une forme particulière de « socialisme » qui permettait aux chefs d'État et à une cohorte de ministres de violer et de piller

les richesses de l'Afrique pour les mettre à l'abri sur un compte en banque en Suisse. Invité à définir le socialisme, un ministre du gouvernement zimbabwéen de Robert Mugabe déclara : « Ici, au Zimbabwe, le socialisme signifie que ce qui est à moi est à moi, mais ce qui est à vous, nous le partageons ! »...

Le chapitre 6 examine les diverses initiatives élaborées par les Nations Unies, la Banque mondiale et le FMI, ainsi que par les dirigeants africains eux-mêmes, pour sauver le continent. Aucune de ces initiatives n'a abouti, pas même le Nouveau partenariat économique pour le développement de l'Afrique (NEPAD) mis au point par les dirigeants africains. En 1980, le piège socialiste / étatiste avait plongé l'Afrique dans le marasme économique. Pour se dégager, les dirigeants africains sollicitèrent le sauvetage du FMI et/ou de la Banque mondiale, qui fournirent alors 25 milliards de dollars pour soutenir des « programmes d'ajustement structurel » (PAS ou « réforme économique ») dans vingt-neuf pays. Mais de nombreux dirigeants africains se saisirent de l'argent et firent le « coconut boogie » : un pas en avant, trois pas en arrière, un salto et un pas de côté pour atterrir sur un gros compte bancaire suisse. Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (1998),

Malgré de nombreuses années de réforme, pratiquement aucun pays de la région n'a achevé avec succès son programme d'ajustement et retrouvé une croissance soutenue. En effet, le passage de l'ajustement à l'amélioration des performances est, au mieux, difficile et au pire décevant. Sur les 15 pays désignés comme « *core adjusters* » par la Banque mondiale en 1993, seuls trois [Lesotho, Nigéria et Ouganda] sont désormais classés par le FMI comme « pays performants ». (*African development in comparative perspective*, p. xii)

En 1994, la Banque mondiale estima que six pays seulement avaient enregistré de bons résultats au cours de la période 1981-92 : la Gambie, le Burkina Faso, le Ghana, le Nigéria, la Tanzanie et le Zimbabwe. Six sur vingt-neuf ! Cela représente un taux d'échec supérieur à 80%. Plus troublant encore, la Banque mondiale conclut : « Aucun pays africain n'a réussi à adopter une politique macroéconomique solide ». Malgré cela, ces six pays s'avèrent être, à l'époque, de fantastiques succès éco-

nomiques. Sauf qu'au bout de quatre ans, leur célébrité disparut. Le Département de l'évaluation des opérations de la Banque mondiale nota dans son rapport de décembre 1995 que « bien que le Ghana soit considéré comme un exemple de réussite, les perspectives de taux de croissance satisfaisants et de réduction de la pauvreté sont incertaines ».

Le témoignage de cet auteur devant le sous-comité des affaires économiques de la commission des relations extérieures du Sénat américain en septembre 2002 est toujours valable :

Le 5 juillet 2002, le directeur résident sortant de la Banque mondiale au Ghana a admis que la banque avait probablement commis une erreur en qualifiant le Ghana d'« élève star » à un moment où le pays commençait tout juste à restructurer son économie. « L'une des erreurs de notre institution est la construction de ces étiquettes. Le Ghana a été désigné comme élève star entre 1985 et 1991. C'est parce qu'il avait choisi d'adopter les mêmes politiques que celles préconisées par la banque et le FMI. Mais entre 1992 et 1996 ce statut a beaucoup changé. Le Ghana ne prenait plus une partie des traitements prescrits. Les ajustements structurels classiques ont été abandonnés », a déclaré le directeur. (*Public agenda*, 5 juillet 2002)

Le Zimbabwe a suivi la même trajectoire: de la célébrité à la stagnation économique. En 2008, il s'était transformé en catastrophe économique sombrant dans la violence, avec le taux d'inflation le plus élevé au monde, à 11 millions de pourcent... À Bulawayo, le lycée de Petra exigeait les frais de scolarité soient payés en vaches (*BBC News*, 27 septembre 2008). Pourtant, la Banque mondiale n'a pas arrêté de dresser une « liste fantomatique de réussites économiques ».

En 1998, cinq autres pays étaient identifiés comme les nouveaux « exemples de réussite » destinés à remplacer les anciens : République démocratique du Congo (RDC), Éthiopie, Érythrée, Rwanda et Ouganda. Lors de sa visite en Afrique en 1998, l'ancien président Clinton salua même les dirigeants de ces pays comme les « nouveaux dirigeants » de l'Afrique, prenant en charge leur « jardin ». Cela n'aida pas vraiment : ils s'avérèrent être des acrobates de la réformes et des charlatans de la démocratie. La guerre insensée entre l'Éthiopie et

l'Érythrée (1998-2000), l'éruption de troubles civils à la suite de la reprise de l'armée en 1998 en Guinée et l'éclatement de guerres civiles dans l'ouest et le nord de l'Ouganda neutralisèrent la plupart des nouveaux « succès ». Plus embarrassant pour l'ancien président Clinton, le reste des prétendus nouveaux dirigeants furent impliqués, les uns contre les autres, dans le conflit au Congo – la « première guerre mondiale » de l'Afrique de 1999 à 2005.

Le pronostic pour le nouveau millénaire ne fournissait pas de quoi se réjouir. En 2008, lorsque la Banque mondiale ajusta son critère de pauvreté extrême de 1,00 à 1,25 dollar par jour, elle constata que

Alors que la plupart des pays en développement ont réussi à réduire la pauvreté, le taux en Afrique subsaharienne, la région la plus pauvre du monde, n'a pas changé depuis près de 25 ans, selon des données utilisant le nouveau seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour. La moitié de la population de l'Afrique subsaharienne vivait en dessous du seuil de pauvreté en 2005, tout comme en 1981. Cela signifie qu'environ 389 millions d'entre elles vivaient sous le seuil de pauvreté en 2005, contre 200 millions en 1981. (*The New York Times*, 27 août 2008, p. A7)

En 2003, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) avait averti que, aux taux en vigueur, il faudrait encore 150 ans à l'Afrique subsaharienne pour atteindre certains des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) convenus par les membres de l'ONU pour 2015 (*Financial Times*, 9 juillet 2003, p. 1). L'ancien secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, déclara lors du sommet de l'Union africaine à Abuja en janvier 2005 que l'Afrique ne parvenait pas à atteindre ses objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Au Congo-Brazzaville, Gilbert Houngbo, directeur du développement pour le développement en Afrique des Nations Unies, fit écho à ces propos: « Le continent [africain] ne parviendra pas à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015 » (*The Washington Times*, 26 avril 2007, p. A14).

Certes, la frustration, la confusion et les tensions règnent dans les capitales et les cercles diplomatiques occidentaux face au rythme des progrès en Afrique subsaha-

rienne. Une aide occidentale de plus de 600 milliards de dollars a été injectée en Afrique depuis 1960, sans grands résultats, si ce n'est des infrastructures délabrées, des bâtiments détruits et des États en faillite. Naturellement, les donateurs occidentaux, les médias, la Banque mondiale et les agences d'aide multilatérales subissent une pression intense – populaire, politique ou autre – pour trouver des « réussites » en Afrique, même fugaces. Cette quête est également motivée par la nécessité d'accentuer le positif ou d'éviter de peindre un portrait trop négatif de l'Afrique pour des raisons de « politiquement correct ». De plus, on espère que la présentation d'une « *success story* » pourrait encourager d'autres pays africains à imiter ses politiques. Malheureusement, cette approche est troublante et sa voie est semée d'embûches. Il est difficile de séparer le battage médiatique de la réalité.

Certains affirment que la croissance en Afrique est en fait fondamentalement le résultat de la hausse des prix des produits de base. Si ces prix devaient s'effondrer, il en irait de même des taux de croissance de l'Afrique (Lipton 2012). D'autres évoquent la possible désindustrialisation de l'Afrique. Sans un secteur manufacturier robuste, le chômage restera élevé et les économies africaines ne rattraperont pas les pays les plus avancés du monde (Rodrik 2014). Enfin, certains avertissent que le chômage des jeunes pourrait entraîner des troubles sociaux en Afrique subsaharienne (Filmer et Fox 2014). Dans l'ensemble, il est difficile de parvenir à une conclusion cohérente sur les perspectives de croissance de l'Afrique.

Le chapitre 6 aborde également toute la question de l'échec de l'aide étrangère. Une grande partie était conditionnée à la mise en œuvre de réformes. Mais les progrès en matière de réformes ont stagné et ont été fragmentaires – une situation qui a été exacerbée par l'entrée de la Chine en Afrique. Ses saillies en Afrique risquent d'entraver les réformes car la Chine n'insiste sur aucune conditionnalité pour son aide.

Évidemment le bilan est mitigé. Certains progrès ont été accomplis, mais à un rythme extrêmement lent. Alimentée par les prix élevés des produits de base, l'Afrique a enregistré en 2007 un taux de croissance écono-

mique respectable de 5,2%, mais inférieur au taux de 7% requis pour réduire la pauvreté. Même là où des progrès ont été enregistrés, ils sont fragiles. L'Angola, par exemple, a enregistré le taux de croissance économique le plus rapide du continent, soit 20,8% en 2007, occasionné par les prix élevés du pétrole. En 2005, les recettes pétrolières de 10,6 milliards de dollars représentaient presque le double de celles de 2004. Mais la manne pétrolière de l'Angola n'est pas arrivée jusqu'aux pauvres et la corruption continue de se répandre.

L'Ouganda a enregistré des taux de croissance impressionnants, de 8% en moyenne en 2009 et 2010, suite à des décennies de réformes économiques ce qui lui valut de mériter la distinction de « réussite économique » de la Banque mondiale. Cependant, les taux de croissance économique de l'Ouganda ne sont pas durables car ils dépendent d'une grande partie de l'aide étrangère. Son budget dépend à 55% de l'aide étrangère. En outre, la réforme économique en Ouganda ne s'est pas accompagnée d'une réforme politique. En 1986, le président Yoweri Museveni avait déclaré qu'« aucun chef d'État africain ne devrait être au pouvoir plus de dix ans ». Pourtant, lui-même est au pouvoir depuis plus de trente ans. Le pays est en réalité un État à parti unique. Le bilan de Museveni en matière de démocratisation et de droits de l'homme est abominable. L'activité politique et la liberté de la presse sont sévèrement restreintes, ce qui limite les possibilités d'une société pluraliste et transparente. Le *Monitor*, un journal privé indépendant, a été fermé à plusieurs reprises.

Le Rwanda est un autre exemple de réussite africaine présenté comme un modèle que le reste de l'Afrique devrait imiter. Sorti de l'horrible génocide de 1994, l'économie du pays a connu une reprise spectaculaire. Les gens mènent généralement une vie plus aisée et sont en meilleure santé. Le Forum économique mondial a fourni cet instantané de l'économie rwandaise en janvier 2017:

⇒ L'une des économies les plus dynamiques d'Afrique centrale, le Rwanda a enregistré une croissance du PIB d'environ 8% par an entre 2001 et 2014.

⇒ Le FMI s'attend à un ralentissement de l'économie cette année [2017] et à la hausse en 2018, prévoyant une croissance d'environ 6% en 2018, contre 6,9% l'an dernier. Le FMI a déclaré que la croissance du Rwanda en 2015 était tirée par la construction, les services, l'agriculture et le secteur manufacturier, mais que les exportations de produits miniers ont ralenti.

Cependant, le miracle économique du Rwanda n'est pas durable (Ayittey, 2017). Le pays est confronté à de graves problèmes internes. Avec une franchise remarquable, le gouvernement a admis ce qui suit:

L'économie rwandaise est actuellement caractérisée par des déséquilibres macroéconomiques internes (déficit budgétaire) et externes (balance des paiements), ainsi que par de faibles taux d'épargne et d'investissement, ainsi que par un chômage et un sous-emploi élevés. En outre, les exportations rwandaises, composées principalement de thé, de café et de minéraux - dont les prix sont soumis aux fluctuations des marchés internationaux - n'ont pas été en mesure de couvrir les besoins en importations ». (*Republic*, 2012, p.10)

Pour éviter la faillite, le Rwanda a demandé un accord de facilité de crédit de soutien (SCF) d'un montant de 204 millions de dollars (144,18 millions de DTS), soit 90% du quota du Rwanda, et d'étendre son programme d'instrument de soutien à la politique économique (PSI) jusqu'à la fin de 2017 (*communiqué de presse du FMI*, no 16/270). Cette décision a été approuvée par le conseil d'administration le 8 juin 2016. La moitié a été décaissée après l'approbation de l'accord SCF. Une fois le premier examen achevé, il était également disponible pour un montant de 48,65 millions USD (36,045 millions de DTS). Le financement restant serait pris en compte lors de deux réexamens ultérieurs en 2017¹.

Certes, les pays empruntent au FMI pour surmonter des difficultés économiques temporaires. Toutefois, les problèmes au Rwanda sont beaucoup plus profonds et ne doivent pas être balayés d'un revers de la main car ils compromettent les résultats impressionnants du Rwanda. Quelques préoccupations majeures subsistent².

Premièrement, une grande partie des recettes publiques – 30 à 40% du budget – pro-

vient toujours de l'aide. La Banque mondiale (2016) affirme que l'économie du Rwanda est vulnérable aux fluctuations de l'aide étrangère. En effet, la croissance est tombée à 4,7% en 2013 après que certains donateurs ont suspendu leur aide suite à des allégations dans un rapport de l'ONU de 2012 selon lesquelles le gouvernement soutenait les rebelles du M23 en République démocratique du Congo. La Banque mondiale (2015) doute que le Rwanda puisse maintenir des taux de croissance élevés sans aide étrangère :

La résilience économique du Rwanda ne sera pas atteinte sans le maintien de taux d'investissement élevés. Cependant, le modèle d'investissement actuel (investissement public élevé financé par l'aide) n'est probablement pas durable ; compte tenu des contraintes de capacité pour maintenir un investissement public élevé et d'une baisse possible de l'aide par rapport au PIB à moyen terme. La recherche de sources alternatives de financement du développement est un facteur déterminant de la croissance future. Le développement du secteur financier est essentiel pour mobiliser l'épargne intérieure et étrangère en vue de financer le développement.

Deuxièmement, le modèle économique extérieur copié par le Rwanda ne convient pas à l'Afrique. « Nous voulons beaucoup apprendre de Singapour qui a très bien réussi et qui a transformé de nombreux défis en opportunités historiques », déclarait Kagame au correspondant de la radio publique nationale Frank Langfitt le 16 septembre 2012³. sur le plan économique, le modèle du tigre asiatique – le développement sous un régime autoritaire – n'est pas celui que les pays africains devraient imiter. Ce modèle n'a jamais fonctionné en Afrique postcoloniale. En fait, aucun dictateur n'a apporté de prospérité durable à aucun pays africain, car la situation des deux continents est très différente. Une mission de la Banque mondiale en décembre 1993, félicitait le Rwanda pour ses progrès accomplis en matière d'ajustement structurel (libéralisation économique) et brossait un tableau assez rose de son avenir⁴. Son PIB par habitant était de 351,278 dollars en 1990; il avait chuté à 125,69 dollars en 1994⁵. Si le Rwanda avait été démocratique en 1994, une baisse spectaculaire de son niveau de vie aurait peut-être été évitée, sans parler du million de vies sauvées. Il manque toujours le facteur démocratique.

tique sous Kagame. Nous approfondissons cette question au chapitre 8.

Puis, en 2004, la Chine s'est frayé un chemin en Afrique avec quelques boniments sur le colonialisme et l'impérialisme occidentaux qui résonnaient comme une musique douce à l'oreille des Africains, signant une tempête d'accords « infrastructures contre ressources ». Le commerce avec la Chine et les booms des produits de base ont alors poussé le taux de croissance de l'Afrique au-dessus de 5,1% en 2009. La Banque mondiale s'émerveillait à propos de « l'Afrique qui monte ». Le président Obama se rendit au Ghana en juillet 2009, décrivant le pays comme « un modèle de bonne gouvernance et démocratie ». Mais tout cela avait un air de *déjà vu*. Quatre ans plus tard, le Ghana était à court de carburant et demandait un autre plan de sauvetage du FMI pour soutenir sa devise, le cedi, qui s'était dépréciée de plus de 40% en 2013. Le Ghana était encore une « réussite économique » émergente, mais même en 2017, le pays était toujours lourdement handicapé par une bureaucratie pléthorique, comme avec par exemple ses 110 ministres et vice-ministres (soit le nombre le plus élevé de tous les pays africains).

Lorsque le magazine *The Economist* publia un dossier spécial intitulé « *Afrique: un continent sans espoir* » le 13 mai 2000, il attira une volée de critiques venant de toutes parts, même d'Occident. Dix ans plus tard, en décembre 2011, il publiait un autre dossier intitulé « *L'espoir du continent africain* ». Depuis lors, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont publié divers rapports claironnant sur le progrès remarquable du continent après la crise financière de 2008. La Banque mondiale, en particulier, annonça que le taux de croissance en Afrique subsaharienne – ou en Afrique – passerait de 4,9% en 2013 à 5,3% en 2014 et à 5,5% en 2015 (Banque mondiale 2013, p.3). Pour sa part, le FMI releva la projection à 5,7% pour 2014 (FMI 2013, p.2).

Ces rapports ont contribué à créer l'expression à la mode « Africa Rising » (l'Afrique qui monte). Un cynique pourrait considérer cela comme du battage publicitaire, ce qui était exactement la conclusion de Morten Jerven (2014): « Plus généralement,

les discours sur le développement économique africain ont tendance à être liés de manière vague et sont au contraire motivés par le battage médiatique ».

Selon ses propres prévisions, le FMI prévoit « une croissance surestimée du PIB et une inflation sous-estimée ». Une autre étude a examiné la différence entre les prévisions et les révisions de croissance subséquentes dans les pays à faible revenu, et a révélé que « les révisions des données relatives à la croissance dans les pays à faible revenu sont en moyenne plus importantes que dans les autres pays et beaucoup plus optimistes ». Les prévisions sont systématiquement optimistes dans le monde entier, mais plus encore dans les pays à faible revenu.

Jerven ajoutait que parmi les pays figurant sur la liste des pays avec la croissance la plus rapide, il y avait par exemple le Nigeria, le Ghana et l'Éthiopie. Les PIB nigérian et ghanéen ont tous deux doublé après s'être contractés respectivement en 2010 et 2013. Quel degré de confiance faut-il accorder à un taux de croissance de 7% quand 50% de l'économie est absente de l'indicateur officiel ? De même, la croissance dans les pays dont les années de référence sont obsolètes est également surestimée. Il est difficile de croire les taux de croissance en Afrique. Alors que le Ghana aurait eu les taux de croissance les plus élevés au monde ces dernières années, le fait est que le Ghana (avec la Zambie – un autre pays du « top ten » des champions de la croissance) est revenu vers le FMI pour un renflouement. Pire encore, il existe également des biais et des manipulations connus. L'Éthiopie, par exemple, est connue pour avoir des désaccords de longue date avec le FMI concernant ses taux de croissance. Encore une fois, selon Jerven,

Alors que les chiffres officiels étaient à deux chiffres pour la dernière décennie, une analyse approfondie a montré que les taux de croissance réels étaient de l'ordre de 5 à 6% par an. Plus généralement, une étude a utilisé l'imagerie satellitaire de lumières nocturnes pour calculer des taux de croissance alternatifs et a révélé que les régimes autoritaires surestimaient les taux de croissance rapportés d'environ 0,5 à 1,5 point de pourcentage. Une autre étude récente affirme que l'inflation est systématiquement sous-estimée dans les pays africains, ce qui signifie que la croissance et la réduction de la pauvreté sont surestimées⁶.

Jerven affirme que « les économistes qui étudient l'Afrique utilisent une théorie louche et des techniques statistiques inappropriées, et parfois trompent délibérément » (*The Economist*, 25 juillet 2015; 67). La controverse est alimentée par trois facteurs. Le premier est la véritable difficulté à collecter des données économiques en Afrique. La seconde est la tendance générale des régimes despotiques à embellir les données pour rendre leur mandat plus attrayant. Et le troisième est le politiquement correct ou la difficulté de parler franchement de l'Afrique. Pour des raisons de politiquement correct, très peu de personnes en Occident veulent dire du mal de l'Afrique. Les Blancs ne veulent pas critiquer les politiques ratées des gouvernements africains noirs de peur d'être qualifiés de « racistes ». D'autres Occidentaux, accablés de culpabilité pour les iniquités de la traite négrière et du colonialisme, ne le souhaitent pas non plus. Cependant, pour des institutions telles que le FMI et la Banque mondiale, il existe une raison plus obscure. Après avoir injecté plus de 600 milliards de dollars de prêts et d'aide en Afrique depuis l'indépendance dans les années 1960, ils seraient, avec les donateurs occidentaux, peu disposés à admettre que leurs efforts ont donné de mauvais résultats, ce qui mettrait en péril les futurs programmes d'aide. Pourtant, le politiquement correct et les égoïsmes ne servent pas le peuple africain. Ils soulèvent des problèmes éthiques troublants. Certes, les taux de croissance de 4,9% et 5,3% pour 2014 et 2015 étaient sensiblement meilleurs que ceux des décennies précédentes, mais la prudence reste de mise.

Premièrement, le taux de croissance économique de 5,7% était inférieur au taux de 7% nécessaire pour lutter contre la pauvreté ou atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) des Nations Unies (www.un.org/millenniumgoals). En outre, avec une croissance moyenne de la population de 3%, un taux de croissance de 5,7% signifie qu'il faudrait près d'un siècle à l'Afrique pour atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire, toutes choses restant inchangées. L'Afrique est capable de galoper à 13% ou plus. Le taux de croissance de 5,7% est ainsi marginal.

Deuxièmement, la croissance économique ne doit pas être confondue avec le développement économique. La première est une simple augmentation du produit intérieur brut (PIB), mais le second est défini plus largement comme une amélioration du niveau de vie de la personne moyenne, qui se mesure par une augmentation du revenu par habitant. Une économie peut croître sans se développer, mais le développement requiert une croissance économique (un « gâteau national » dont la taille est croissante) avec certaines conditions : absence d'inflation excessive, de taux de chômage élevé, d'aggravation des inégalités de revenus, de pollution, etc. Par exemple, si le revenu par habitant augmente, mais que les inégalités de revenus s'aggravent (les riches s'enrichissent et les pauvres s'enrichissent) ou si les prix augmentent rapidement (comme dans l'hyperinflation), on ne peut pas dire qu'il y a eu amélioration du niveau de vie ou du développement. En outre, le développement nécessite également des améliorations dans l'accès aux soins de santé, à l'eau potable, à l'éducation, etc.

De nombreux pays africains ne répondent pas à cette exigence en raison de leur incapacité à fournir des services sociaux de base à leurs populations. L'Angola et le Nigéria sont des cas classiques de croissance économique sans développement. L'Angola, par exemple, a enregistré le taux de croissance économique le plus rapide du continent, soit 20,8% en 2007, en raison des prix élevés du pétrole. En 2005, les recettes pétrolières s'élevaient à 10,6 milliards de dollars, soit près du double de celles de 2004. Mais la manne pétrolière de l'Angola ne s'est pas répercutée sur les pauvres et la corruption reste très répandue. Environ 60% des Angolais vivent toujours dans la pauvreté et gagnent moins de 2 dollars par jour, soit le même pourcentage que le Nigéria.

Malgré la croissance apparemment forte en Afrique, la réduction de la pauvreté ne s'est pas matérialisée en raison des fortes inégalités de revenus. Selon Francisco Ferreira, économiste en chef par intérim de la Banque mondiale pour la région Afrique,

La croissance de l'Afrique au cours de la dernière décennie a été supérieure à celle de la plupart des autres régions, mais l'impact sur la pau-

vreté est bien moindre que ce que nous l'aurions souhaité. En matière de réduction de la pauvreté, la croissance en Afrique n'a pas été aussi puissante qu'elle aurait pu l'être à cause des niveaux élevés d'inégalités. La croissance égalitaire est possible, mais elle nécessite une réduction des inégalités à la fois en matière de revenus et que d'opportunités économiques. (Banque mondiale, 2013)

Les inégalités de revenus et la pauvreté « demeurent inacceptables et le rythme de la réduction est trop lent. Les inégalités sont particulièrement graves en Angola, en Guinée équatoriale, au Gabon, au Kenya, au Nigéria et en Afrique du Sud ». Selon la Banque mondiale (2013) :

Près d'un Africain sur deux vit aujourd'hui dans une pauvreté extrême... De manière optimiste, ce taux tombera entre 16 et 30% d'ici 2030. Le rapport suggère que la plupart des pauvres du monde d'ici 2030 vivront en Afrique.

Troisièmement, alors que les taux de croissance augmentent, la réalité est plus ou moins contrastée. Certains pays tels que le Bénin, le Botswana, l'Éthiopie, le Ghana, Maurice, le Rwanda et l'Ouganda ont enregistré des taux de croissance économique impressionnants et constituent de brillants exemples de réussites économiques africaines. Mais ce sont de « petits pays » n'ayant le poids d'une locomotive pour tirer le reste du continent de son marasme économique. Ce sont la crise ou les crises dans des « pays plus vastes » tels que la RD Congo, le Nigeria, la Somalie, le Soudan et le Zimbabwe qui ont tiré le continent vers le bas.

Quatrièmement, les taux de croissance élevés actuels ont été alimentés par le boom des produits de base, plutôt que par la réforme interne, et ne sont donc pas durables. Selon Makhtar Diop, vice-président du Groupe de la Banque mondiale pour l'Afrique :

Soutenir la forte croissance de l'Afrique à long terme tout en réduisant de manière significative la pauvreté et en renforçant la capacité de résistance des populations à l'adversité peut s'avérer difficile en raison des nombreuses incertitudes internes et externes auxquelles les pays africains sont confrontés... En Afrique, les catastrophes naturelles telles que les sécheresses et les inondations se produisent plus fréquemment alors que la menace de conflit persiste, les récents événements survenus en République centrafricaine et au Mali renforçant le besoin que la paix, la sécurité et le développe-

ment soient synchronisés. C'est pourquoi le Groupe de la Banque mondiale s'est engagé, en mai dernier, à verser un milliard de dollars américains pour rétablir la paix et le développement dans la région des Grands Lacs, grâce à de meilleurs services de santé et d'éducation, à la création d'emplois et au commerce transfrontalier, et plus d'électricité. Nous porterons ce même message de paix, de sécurité et de développement aux pays du Sahel au cours des prochaines semaines. (Banque mondiale 2013)

Les dirigeants africains et leurs partisans affirment souvent que le bilan du développement postcolonial de l'Afrique est mauvais parce qu'ils n'ont pas reçu une aide adéquate des pays riches. Mais comme le chapitre 6 l'indique clairement, la véritable histoire est bien différente. Divers États, agences de développement et institutions financières multilatérales en occident ont fourni une assistance généreuse, apportant plus de 600 milliards de dollars depuis 1960 pour soutenir les efforts de développement de l'Afrique. Selon Whitaker (1988):

Même en 1965, près de 20% de l'aide au développement des pays occidentaux était destinée à l'Afrique. Dans les années 1980, les Africains, qui représentaient environ 12% de la population du monde en développement, en recevaient environ 22%, et la part par personne était plus élevée que partout ailleurs dans le tiers monde – s'élevant à environ 20 dollars, contre environ 7 \$ pour l'Amérique latine et 5 \$ pour l'Asie. (p. 60)

La Banque mondiale (1989) est parvenue à des conclusions similaires : « Entre 1970 et 1982, l'aide publique au développement (APD) par habitant a augmenté en termes réels de 5% par an, beaucoup plus rapidement que dans les autres pays en développement. En 1982, l'APD par habitant s'élevait à 19 dollars pour tous les pays d'Afrique subsaharienne et à 46 dollars par habitant pour les pays africains semi-arides à faibles revenus, contre 4,80 dollars par habitant pour l'Asie du Sud » (p. 13).

Les analystes du développement en Afrique estiment généralement que les programmes d'aide étrangère et les prêts multilatéraux n'ont pas réussi à stimuler la croissance économique, à mettre fin à l'atrophie économique de l'Afrique ou à promouvoir la démocratie. Le continent est jonché d'une multitude d'« éléphants noirs » (basiliques,

monuments grandioses, grandes salles de conférence et aéroports d'exposition) au milieu de la décadence institutionnelle, d'infrastructures décrépies et de la dégradation de l'environnement.

En détruisant leurs économies, les élites dirigeantes ont reçu beaucoup d'aide de l'étranger. L'Occident a détournait le regard alors que ses programmes d'aide soutenaient les régimes tyranniques en Afrique. En tout état de cause, les programmes d'aide occidentaux étaient confrontés à une multiplicité d'objectifs contradictoires, noyés dans un labyrinthe de paperasserie. George Soros, un philanthrope milliardaire, dénonce l'aide étrangère: « Elle sert généralement les intérêts des donateurs plutôt que des bénéficiaires » (*The Wall Street Journal*, 14 mars 2002, p. B1). Les délégués à un forum sur l'aide organisé à Accra (Ghana) en septembre 2008 écrivirent les pays donateurs, les accusant d'hypocrisie:

Plusieurs orateurs ont déclaré qu'entre 60% et 75% de l'argent des donateurs ne parvient pas aux pays bénéficiaires, mais reste dans le pays donateur. « Vous ne pouvez pas exiger ou attendre de nous que nous produisions des résultats ou que nous réduisions la pauvreté lorsque seulement 25% des sommes versées nous parviennent », a déclaré Patrice Bemba, un responsable du ministère des Finances de la République démocratique du Congo.

Il a déclaré qu'une grande partie des fonds des donateurs destinés à des programmes visant à aider les groupes vulnérables, tels que les femmes et les enfants, à se sortir de la pauvreté ou à gérer les maladies, finissent en honoraires et ventes pour des experts du pays donateur. Les autres sommes sont perdues en frais généraux. « Une grande partie de l'aide reste entre les mains de consultants et d'entreprises en Europe, en Amérique et en Asie, ou est simplement liée », a déclaré Robert Fox, d'Oxfam Canada et chef de la délégation d'Oxfam International aux négociations à Accra. (*The Nation*, Nairobi, 4 septembre 2008)

Le chapitre 7 traite des obstacles réels au progrès de l'Afrique et du fait que la plupart de ces obstacles sont *internes*. La raison pour laquelle l'Afrique n'a pas pu se développer n'a que très peu à voir avec des frontières coloniales artificielles ou une aide étrangère insuffisante. Cela n'a rien à voir avec le manque de ressources naturelles. En fait, cela a plus à

voir avec la mauvaise gouvernance. La première génération de dirigeants africains post-coloniaux a commis de graves erreurs. Certains hésitent à critiquer les politiques de ces dirigeants nationalistes africains, dont beaucoup avaient gagné l'indépendance de leurs pays respectifs. Bien que cela soit compréhensible, l'absence d'examen critique ne permet en réalité que de répéter les mêmes erreurs. De façon plus importante encore, critiquer les politiques du Dr. Kwame Nkrumah du Ghana ou de Robert Mugabe du Zimbabwe ne signifie pas que l'on déteste les Ghanéens ou les Zimbabwéens. Cela ne signifie pas non plus que l'on déteste les Africains noirs. Deux distinctions fondamentales sont nécessaires.

La première distinction à opérer porte entre les dirigeants africains et les peuples africains. C'est le leadership, les dirigeants, qui a constitué le problème, pas les populations. L'échec du leadership ne signifie pas nécessairement un échec des Africains en tant que peuples. L'argument selon lequel les gens méritent les dirigeants qu'ils obtiennent est souvent discuté, mais serait valable si, et seulement si, les gens pouvaient participer en matière de choix de leurs dirigeants. Dans la plupart des pays africains, le dirigeant est imposé. En 2017, seuls dix-sept des cinquante-cinq pays africains étaient démocratiques et permettaient au peuple de choisir ses dirigeants.

En ce qui concerne les causes des crises africaines, les boucs émissaires habituels sont toujours évoqués : injustices de la traite négrière, du colonialisme occidental et de l'impérialisme. Ce vieil argument éculé ne marche plus. Même les enfants africains ne le gobent plus. Chernoh Bah, président du *Children's Forum*, a affirmé que les problèmes socio-économiques de l'Afrique étaient un effet direct des dirigeants politiques incompetents et corrompus qui avaient usurpé leur mandat politique à la pointe du revolver (*Standard Times* [Freetown], 2 avril 2003).

Deuxièmement, une économie africaine comprend trois secteurs : le secteur traditionnel et le secteur moderne (ou formel), et un secteur de transition ou informel, coincé entre les deux autres. Ces secteurs ne fonctionnent pas selon les mêmes principes et la même logique. La grande majorité de la popu-

lation africaine qui produit la vraie richesse de l'Afrique – cultures commerciales, diamants, or et autres minéraux – vit dans les secteurs traditionnel et informel. Un développement significatif et la réduction de la pauvreté ne peuvent se produire en ignorant ces deux secteurs. Ces secteurs ne peuvent pas non plus être développés sans une compréhension opérationnelle de leurs institutions et systèmes. La tragédie est que peu de personnes en Occident ou en Afrique comprennent ces institutions et systèmes. Ainsi, on rencontre fréquemment la situation absurde où de nombreux experts, donateurs et organisations occidentaux tentent d'aider un peuple qu'ils ne comprennent pas en Afrique.



Bracelets masai

L'Afrique traditionnelle, où vivent les vrais peuples de l'Afrique, fonctionne – même si son niveau d'efficacité est faible – et soutient sa population depuis des siècles. Les autochtones manquent peut-être d'éducation formelle, mais ils travaillent dur et sont entrepreneurs. En utilisant leur intelligence, leur ingéniosité et leurs compétences natives, ils ont pu produire certains des plus beaux tissus du monde (le *kente*, par exemple) et de grandes œuvres d'art. Les sculptures de Yoruba, les bronzes Ibo, les perles masai, les masques Fang, les appuie-têtes zoulous et les pots à tabac Sotho sont de réels chefs-d'œuvre.

Helen Epstein, professeure américaine au Bard College, écrivait dans le *Los Angeles Times* (15 octobre 2017):

L'Ouganda a une histoire médicale remarquable. Bien avant l'époque coloniale, les Baganda, la plus grande tribu de l'Ouganda, pouvaient distinguer la peste de la variole ; Les chirurgiens traditionnels de Baganda pratiquaient des césariennes au 19ème siècle, quand les Européens les jugeaient

trop difficiles et dangereuses. Au cours des années 50 et 60, les Ougandais ont aidé à mettre au point un traitement novateur des cancers et de la malnutrition chez les enfants. Lorsque Singapour envisagea de réformer son système de santé dans les années 1960, il envoya une délégation en Ouganda.

Aujourd'hui, le système de santé ougandais est en ruine, même si les contribuables américains consacrent chaque année des centaines de millions de dollars à des projets médicaux. Les chauves-souris, les serpents et d'autres animaux sauvages ont élu domicile dans des cliniques rurales jadis fonctionnelles.

L'agriculture est leur principale occupation, mais elle a été catastrophique. De 1961 à 1995, « la production alimentaire par habitant en Afrique a chuté de 12%, alors qu'elle progressait à pas de géant dans les pays en développement d'Asie » (*The Economist*, 7 septembre 1996). Le Zaïre, l'actuelle République démocratique du Congo, exportait des produits alimentaires à l'époque du Congo belge. Aujourd'hui, il ne peut plus se nourrir, pas plus que la Zambie, la Sierra Leone ou la Tanzanie postcoloniales. En 1990, environ 40% des produits alimentaires de l'Afrique subsaharienne étaient importés, malgré l'affirmation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture selon laquelle le bassin du Congo pouvait à lui seul produire suffisamment de nourriture pour toute l'Afrique subsaharienne. La situation s'est détériorée si rapidement au Nigéria et en République démocratique du Congo que manger est devenu un luxe. « Nous ne pouvons même pas nous payer un repas par jour », déclarait Andre Miku, un mécanicien à la retraite de Kinshasa, Congo. « Nous essayons au moins de nourrir les enfants » (*Washington Post*, 14 septembre 1998, p. A16). Plus d'une décennie et demie plus tard, la situation a peu changé. L'Afrique consacre environ 35 milliards de dollars aux importations de produits alimentaires, soit environ le même montant qu'elle reçoit en aide étrangère.

L'Afrique ne peut pas se nourrir elle-même, pas tant parce que ses agriculteurs n'ont pas accès à la terre ou ne savent pas comment faire pousser de quoi se nourrir. Après tout, ils cultivent depuis des siècles. Comme indiqué au chapitre 7, les investissements et la production ne se font pas en vase

clos, mais dans un environnement favorable. Au minimum, un tel environnement doit inspirer de plus grands efforts et de meilleurs résultats. Malheureusement, cet environnement est absent dans de nombreux pays africains déchirés par les conflits, l'instabilité politique et la répression et la corruption, entre autres. Ces maux sont souvent le résultat d'années de mauvaise gestion.

Aujourd'hui, la plupart des Africains affirment que des dirigeants mauvais et corrompus ont été la principale cause des malheurs de l'Afrique. Les dirigeants postcoloniaux, à quelques exceptions près, ont mis en place des systèmes politiques et économiques défectueux dans lesquels un pouvoir énorme était concentré entre les mains de l'État et, finalement, d'un seul individu. Après avoir obtenu l'indépendance de leurs pays respectifs, les dirigeants nationalistes africains ont été salués comme des héros de la libération, portés au pouvoir par de larges majorités parlementaires et divinisés. Ils ne sont jamais revenus à leur propre héritage autochtone de démocratie participative basée sur le consensus (sous le contrôle des chefs), les marchés libres de village et la libre entreprise. Kwame Nkrumah du Ghana, par exemple, rejeta la démocratie comme un « dogme impérialiste ». Le capitalisme était conquis comme institution coloniale occidentale : le socialisme, l'antithèse du capitalisme, fut donc adopté. Même au début des années 1980, des dizaines de marchés, qui existaient depuis des siècles, furent rasés après avoir été dénoncés comme étant des « repaires de profiteurs ».

Avant l'avènement du colonialisme en Afrique, il y avait pourtant des marchés villageois libres, le libre-échange et la libre entreprise. Tombouctou, par exemple, était une grande ville marchande. Les routes de libre-échange sillonnaient le continent, la plus connue étant la transsaharienne. Politiquement, les décisions étaient prises par consensus lors des réunions de village. Ces réunions étaient appelées *asetena kесе* par les Ashanti, *ama-ala* par les Igbo, *guurti* par les Somaliens, *ndaba* par les Zoulous, *pitso* par les Xhosa, *dare* par les Shona et *kgotla* par les Tswana. La dictature n'est pas compatible avec les systèmes politiques qui prennent des décisions par consensus. Le regretté et célèbre économiste britannique Lord Peter Bauer

déclara un jour que : « Le despotisme et la démocratie ne font pas partie de la nature des cultures africaines ni du caractère africain ; mais ils sévissent maintenant dans ce qu'on appelait autrefois l'Afrique coloniale britannique, notamment l'Afrique de l'Ouest » (Bauer 1984, p. 104).

On peut comprendre que tous les efforts aient été déployés pour éliminer les vestiges du colonialisme et protéger les nouvelles nations contre l'exploitation étrangère. Ce faisant, de nombreux dirigeants africains ont jeté le bébé avec l'eau du bain. Par exemple, les libres marchés, qui existaient en Afrique depuis des siècles, furent confondus avec le colonialisme et le capitalisme occidentaux, et furent donc ignorés. Une multitude de contrôles étatiques furent institués pour assurer la participation de l'État à l'économie ainsi que le contrôle des « hauts commandements » de l'économie. Les dirigeants, à quelques exceptions près, exigèrent des pouvoirs étendus afin d'éliminer la pauvreté et de lutter contre l'ennemi colonialiste. Au cours de ce processus, des systèmes bizarres furent mis en place, dans lesquels un pouvoir énorme était concentré entre les mains de l'État et, finalement, d'un individu.

Les systèmes politiques étaient caractérisés par la « règle d'un seul homme » (sultanisme ou États à parti unique) et les systèmes économiques relevaient de l'« étatisme » ou du *dirigisme* - une forte participation ou orientation de l'État dans l'activité économique. Même des pays pro-occidentaux tels que la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Malawi, le Nigéria et le Togo étaient des États dirigistes et à parti unique, ou des dictatures militaires. Les raisons de l'adoption de ces systèmes sont bien connues : nécessité de l'unité nationale, aversion idéologique pour le capitalisme et nécessité de protéger les nations africaines nouvellement indépendantes contre l'exploitation étrangère. Il convient de noter que ces systèmes monstrueux n'ont aucun rapport avec les systèmes autochtones, ni même avec les systèmes coloniaux détestés.

Dans la hâte indécente de développer l'Afrique, des milliards d'aide au développement venant d'occident ont été acheminés vers le secteur « moderne » ou la zone urbaine, siège de l'État et demeure de l'élite

dirigeante. Les secteurs informel et traditionnel ont été négligés, l'agriculture étant qualifiée de forme inférieure d'occupation. L'industrialisation était à la mode. D'énormes emprunts à l'étranger ont été contractés pour mettre en place un éventail vertigineux d'entreprises d'État. Et les problèmes ont rapidement émergé.

Les entreprises d'État sont devenues des monuments d'inefficacité, de gaspillage et de corruption. Les contrôles économiques des États ont créé des pénuries artificielles et des marchés noirs. Très rapidement, les élites dirigeantes ont découvert qu'elles pouvaient utiliser l'énorme pouvoir dévolu à l'État pour accumuler des richesses privées, punir leurs rivaux et perpétuer leur propre pouvoir. Peu à peu, le « gouvernement » ou « l'État » a cessé d'exister au profit d'un « État vampire », détourné par une phalange de bandits et de vagabonds impénitents en lunettes Ray-Ban, qui utilisaient l'appareil d'État pour s'enrichir, ainsi que leurs fidèles et leurs tribus. Tous les autres étaient exclus (*politique d'exclusion* ou « apartheid économique »). Au fil du temps, l'« État vampire » s'est métastasé en un horrible monstre – une « république cocotière » – et en une scène de luttes de pouvoir incessantes. Les groupes politiquement exclus se sont soulevés dans les insurrections rebelles. Au final, la république cocotière implosait, entraînant le pays dans un tourbillon de carnage et de chaos.

Dans ce scénario, l'État devenait totalement coupé du peuple et perçu par ceux qui le dirigeaient comme un véhicule, non pas pour servir, mais pour tromper ce même peuple.

En août 2004, un rapport de l'Union africaine affirmait que l'Afrique perdait environ 148 milliards de dollars par an en raison de pratiques de corruption, chiffre qui dépasse de loin les 30 milliards de dollars que l'Afrique reçoit de l'aide étrangère de toutes sources (*Vanguard*, Lagos, 6 août 2004, www.allafrica.com).

Leur instinct primordial est de piller le trésor national, de se maintenir au pouvoir et de réprimer brutalement toute dissidence et toute opposition. Et le pire, c'est qu'ils n'investissent pas leur butin dans leur propre pays africain mais choisissent de le stocker dans des comptes bancaires suisses et étran-

gers. Selon une estimation des Nations Unies, rien qu'en 1991, plus de 200 milliards de dollars de capital auraient été détournés de l'Afrique par les élites au pouvoir (*The New York Times*, 4 février 1996, p. 4). Notons que ce montant représentait plus de la moitié de la dette extérieure de l'Afrique, qui s'élevait à 320 milliards de dollars. Un rapport des Nations unies sur la corruption dans le monde indiquait qu'une aide pouvant aller jusqu'à 30 milliards de dollars US pour l'Afrique, soit le double du PIB du Ghana, du Kenya et de l'Ouganda, s'est retrouvée dans des comptes bancaires à l'étranger (*New Vision*, avril 15, 2000).

Tim Worstall, du *Globalization Institute*, écrivait en 2005 que « la fuite de capitaux de l'Afrique représente 90 milliards de dollars par an et que le capital extérieur détenu par les élites politiques africaines se situe entre 700 et 800 milliards de dollars. Avec un manque à gagner de milliards de dollars de recettes d'exportation provenant du pétrole, du gaz, des diamants et d'autres minéraux qui échappent à la redevabilité et à la transparence, il devient alors difficile de dire que l'Afrique souffre du piège de la pauvreté en raison d'un manque d'argent » (*The Economist*, 20 juillet 2005).

En d'autres termes, la sébile tendue par l'Afrique fuit terriblement. La fuite de capitaux hors de l'Afrique dépasse chaque année ce que l'Afrique reçoit sous forme d'aide étrangère. Ces chiffres ont quelque chose de quelque peu exaspérant. Les dirigeants africains veulent que les pays riches partagent leur richesse avec l'Afrique, mais sont-ils prêts à partager la leur avec leurs peuples ?

Le chapitre 8 propose une autre manière d'analyser la crise du développement en Afrique. On peut le comparer au fait de partir du point A (un état sous-développé) au point B (un état développé) en véhicule. Le scénario de développement dans la plupart des pays africains peut être décrit ainsi : mauvais conducteur, mauvais véhicule, mauvaise stratégie, mauvaises routes et passagers en colère, frustrés du manque de progrès. Dans beaucoup trop de pays, le mauvais conducteur a été changé – souvent de manière violente par une insurrection rebelle ou une révolution – mais le mauvais véhicule n'a pas été réformé,

ce qui a souvent conduit à un détournement ou à un renversement des révolutions et à un retour à l'ancien statu quo. Le chapitre 8, cependant, ne se contente pas de se plaindre mais tente d'offrir une solution à la corruption, un problème urgent en Afrique.

Dans le même esprit, le **chapitre 9** propose un modèle de développement alternatif. Ce modèle ne vient pas de Jupiter, mais est bien plutôt en harmonie avec le patrimoine autochtone propre à l'Afrique, à savoir l'entrepreneuriat, les marchés libres de village, le libre-échange et la libre entreprise. La nouvelle métrique du développement prône un esprit d'entreprise qui n'est pas étranger à l'Afrique. Tout au long de l'histoire de l'Afrique, d'innombrables commerçants, en particulier ceux pratiquant le commerce à longue distance, ont parcouru de grandes distances pour acheter de l'or, du sel, des cauris et d'autres biens à vendre. Un exemple est le cas d'Abi Jones, une femme commerçante sierra-léonaise qui a fait fortune en vendant du piassava.

Aujourd'hui, émerge une nouvelle génération d'Africains en colère qui en ont assez de leurs États incompetents et corrompus. Ces Africains, appelés la « **Génération Guépard** » (*Cheetah Generation*), sont instruits, agiles, férus de technologie et entrepreneurs. Ils n'attendent pas que l'État fasse les choses à leur place. Ils ne critiquent pas la corruption et le dysfonctionnement de l'État. Ils sont déterminés à reprendre l'Afrique, village après village. Le salut de l'Afrique est entre les mains de la génération des guépards. Cet auteur a interviewé plusieurs « guépards » africains au Ghana, au Nigéria, au Kenya et en Zambie. Leurs réussites sont abordées au chapitre 9.

Depuis des décennies, cet auteur défend les « solutions africaines aux problèmes africains » et affirme que le salut de l'Afrique ne réside pas dans les coulisses de la Banque mondiale, du FMI ou du Congrès américain. Il ne se trouve pas non plus dans le sanctuaire intérieur du Politburo chinois ou du Présidium russe. Il se trouve dans la cour de l'Afrique, dans ses propres institutions autochtones. En fait, de plus en plus d'intellectuels africains entonnent cet appel au clairon. Des grands intellectuels africains –

Chinua Achebe (2012) et Wole Soyinka (2012) – ont également ajouté leur voix. L'auteur a examiné leurs deux livres pour le *Wall Street Journal* (« *The Gods Are Angry* », 2 novembre 2012) et ce qui suit est en est le résumé :

Il est étonnant que les deux auteurs écrivant sur des points de vue si différents concluent que les solutions aux problèmes de l'Afrique se trouvent en Afrique – son sein, son humanité – et que les Africains doivent reconstruire leurs propres institutions autochtones.

Mais l'attention portée par MM. Soyinka et Achebe à la *Négritude* est problématique. C'est une idée qui a lamentablement échoué. Son premier défenseur africain, feu le président du Sénégal Léopold Senghor, a complètement discrédité le concept en l'utilisant pour développer un « socialisme africain » comme alternative au marxisme. Le socialisme est fondamentalement antithétique avec le patrimoine économique de l'Afrique, ce qui explique pourquoi il s'est révélé être un désastre partout où il a été appliqué en Afrique – dans des pays aussi variés que le Ghana, la Guinée et la Tanzanie – provoquant crise économique après crise économique. (Lorsque Senghor prit sa retraite de président en 1980, il s'installa en France avec une épouse française dans le but d'aider à améliorer la langue française – un peu de négritude que diable !)

MM. Soyinka et Achebe échouent également à expliquer de manière adéquate la genèse de la spiritualité africaine. Cela provient de la conviction que l'homme ne vit pas seul dans l'univers que les Africains divisaient en trois éléments : le ciel, le monde et la terre. Chaque personne a une place et une fonction spécifiques dans cet univers. L'action humaine correspond à la nature qui s'anime et chaque geste est en corrélation avec un aspect de l'univers. L'art africain, la danse, la musique et d'autres activités humaines reflètent les rythmes de l'univers.

Les trois éléments cosmologiques, chacun représenté par un dieu, doivent être en parfaite harmonie ou en parfait équilibre. Le dieu du ciel règne de manière suprême, et chacun doit être apaisé. Si le dieu du ciel est « en colère », il y aura du tonnerre, des inondations, etc. Si le dieu du monde est en colère, il y aura un conflit, une guerre et un État qui s'effondrera. Si le dieu de la terre est en colère, il y aura une mauvaise récolte, la famine, des femmes stériles, etc. Les dieux peuvent prendre des formes humaines, inanimées ou spirituelles, et il existe de nombreux intercesseurs – morts ou vivants – entre l'homme et les dieux :

ancêtres, rois, chefs, prêtres, guérisseurs... Tous sont classés dans un ordre hiérarchique. Parmi certaines tribus, l'harmonie entre les éléments cosmologiques, appelée *kiet* chez les Nnamdi du Kenya, exige un comportement humain correspondant : tolérance, hébergement, etc. (les Igbo de M. Achebe, par exemple, n'ont pas de dieux, puisqu'un individu est l'union des trois éléments.) L'intolérance religieuse et le fanatisme n'ont donc pas leur place dans les idéaux les plus élevés de l'âme africaine, constatés par MM. Soyinka et Achebe. Ils ne coexisteraient pas dans un système religieux qui cherche l'harmonie entre les éléments cosmologiques.

Il existe plus de 2 000 groupes ethniques africains, mais malgré cette incroyable diversité, il existe des points communs frappants. Alors que la jurisprudence occidentale insiste sur le fait de punir les coupables, la tradition africaine répandue insiste sur la restitution et la réconciliation ou « justice réparatrice », fondement des commissions *Vérité et Réconciliation* établies en Afrique du Sud après le démantèlement de l'apartheid. Le patrimoine économique de l'Afrique comprenait des marchés libres villageois. Il existait des marchés libres rudimentaires à Tombouctou, Kano, Salaga, Onitsa, Mombasa et ailleurs avant l'avènement de l'ère coloniale. Alors que l'Occident pratiquait la démocratie majoritaire (ou représentative), les anciens Africains pratiquaient la démocratie participative, où les décisions étaient prises par consensus lors de réunions de village, comme indiqué ci-dessus.

Plus important encore, le système traditionnel de gouvernance était inclusif. Au Sénégal, les esclaves pouvaient envoyer des représentants à la cour du roi. Il y avait aussi une représentation étrangère : les rois et les chefs d'Angola et d'Asante, par exemple, autorisaient les marchands européens à envoyer leurs représentants devant leurs tribunaux. Nombreux empires dans l'Afrique précoloniale – Ghana, Mali, Songhaï – étaient des confédérations, caractérisées par la décentralisation du pouvoir et la dévolution de l'autorité.

Mais une grande partie de cette connaissance, comme se plaint à juste titre M. Soyinka, a été cachée. Les mythes sur l'Afrique sont venus remplacer ces vérités et le problème a été aggravé par l'incapacité de toutes les parties à faire la distinction entre forme et subs-

tance. Les institutions de la démocratie, des marchés libres, de l'argent, du mariage et de la justice peuvent prendre de nombreuses formes. Le simple fait qu'il n'existe pas de boîtes aux lettres, de supermarchés ou de juges à perruques dans les villages africains précoloniaux ne signifie pas que les Africains n'ont aucune conception de ces institutions. Les cultures tribales africaines ne sont pas en conflit avec l'Occident ; les formes d'institutions sont seulement différentes.

En fait, il existe un domaine dans lequel les deux cultures partagent exactement la même philosophie politique : toutes deux voient dans l'État un mal nécessaire. Les pères fondateurs américains ont choisi de traiter constitutionnellement cette menace en limitant les pouvoirs de l'État. Les Africains ont trouvé deux moyens uniques pour accomplir la même chose. La première consistait à abolir complètement l'État et à se passer de l'autorité centralisée. Ces sociétés « acéphales » ou sans État comprenaient les Ga, les Igbo, les Gikuyu, les Somaliens et les Tallensi. Ces tribus n'ont ni chefs ni rois et ont porté le concept de liberté à sa limite la plus radicale.

D'autres tribus ont choisi d'avoir des États et une autorité centralisée, mais les ont entourées de multiples conseils pour les empêcher d'abuser de leurs pouvoirs. Les rois n'avaient aucun pouvoir politique, leur rôle était spirituel ou surnaturel (servir de médiateur parmi les éléments cosmologiques). Pour ce rôle, ils étaient généralement isolés dans leurs palais afin qu'ils ne mettent pas leurs royaux doigts dans les affaires des gens. Le Yoruba Oona, par exemple, ne pouvait sortir de son palais que dans l'obscurité. Ces formes démocratiques autochtones ont été érodées pendant la période coloniale et décimées pendant la période postcoloniale.

Alors, qu'est-ce qui constitue l'âme de l'Afrique ? Tolérance, construction du consensus, inclusion, justice réparatrice, décentralisation du pouvoir, marchés villageois libres et libre entreprise. Les dieux sont fâchés parce que l'âme de l'Afrique a été dénigrée et détruite. Comme nous l'avertissent MM. Soyinka et Achebe, l'Afrique est condamnée à moins que ses dirigeants ne découvrent son âme. Sans cette connaissance, nous ne pouvons pas emprunter la voie du développement. Un

proverbe africain dit : « Celui qui ne sait pas d'où il vient ne sait pas où il va ». L'Afrique est perdue et errante parce que nombre de ses dirigeants ne savent pas d'où ils viennent. Ils ont copié des systèmes et des institutions halogènes au lieu de s'appuyer sur les leurs. Par exemple, ils ont construit des instituts Confucius en Afrique et non des instituts Ubuntu.

Le développement économique est affecté par toute une série de facteurs autres que des facteurs économiques, tels que la culture, la religion, le climat et de nombreux autres facteurs. Comme nous l'avons également vu, même la collecte de données sur les variables économiques peut être décourageante – sans parler du risque de manipulation par les despotes pour donner une apparence de bonne performance à leurs régimes. Donc, ce que le modèle économique dit ou prédit peut ne pas être ce qui se passe réellement en pratique.

Le dernier **chapitre 10** tente quelques conclusions et examine la voie à suivre. Pour la plupart des pays africains, le pronostic est plutôt sombre. Quelques « petits » pays peuvent se précipiter et sortir du peloton. Mais pour la plupart des pays africains, le chemin à parcourir sera probablement cahoteux. Certains pays cèderont aux redoutables lois immuables de la mauvaise gouvernance africaine et imploseront, reconstruiront, imploseront à nouveau, reconstruiront, etc. Un exemple de cette loi est que la destruction d'un pays africain – quelque soit l'idéologie, l'ethnie ou la religion de son chef – commence toujours par un conflit sur le processus électoral ou le transfert du pouvoir. Si les perdants des élections n'acceptent pas les résultats ou si le mécanisme de transfert pacifique du pouvoir n'existe pas, il y aura toujours des problèmes. Cela signifie que l'on peut s'attendre à un effondrement de l'État, à une implosion, à un chaos, à un carnage et à un plus grand nombre de réfugiés dans un proche avenir. Il peut paraître blasphématoire de conclure sur une telle note, mais conformément à l'esprit de ce livre, la vérité doit être dite. On a menti trop longtemps aux Africains, les induisant en erreur et en les exploitant. Ils doivent connaître la vérité, même si cela fait mal.

Notes du chapitre 1

¹ Outre les déséquilibres macro-économiques, il y a eu d'autres failles dans l'armure du Rwanda. De sérieuses allégations de mauvaise planification ont été formulées en rapport avec un projet de biocarburant de 35 millions de dollars qui a été abandonné (East African, 12 décembre 2017 : <https://tinyurl.com/ybxls7go>). Kagame a limogé sa ministre de la Santé, le Dr Agnès Binagwaho, dont le mandat de cinq ans était truffé de scandales. Sous sa supervision, une résurgence du paludisme a été imputée à l'achat par le gouvernement de trois millions de moustiquaires non conformes aux normes, ce qui a coûté au pays plus de 15 millions de dollars en 2013 (Afrique de l'Est, 12 juillet 2016 : <https://tinyurl.com/y79av378>). Et Kagame lui-même aurait amassé une fortune personnelle de 500 millions de dollars (*Great Lakes Post*, 6 décembre 2015. Site Internet : <http://gpost.com/paul-kagame-net-worth-500-million/>).

² Il y a également eu des allégations de falsification de données. « Les autorités rwandaises ont manipulé les dernières statistiques officielles sur la pauvreté pour faire croire qu'elle était en baisse, alors que la plupart des données de base suggéraient qu'elle était en fait en augmentation. La pauvreté « a en fait augmenté de six pour cent », selon des informations obtenues par France 24 et le professeur Filip Reyntjens de l'Université de Belgique" (France24, 2 novembre 2015, <http://www.france24.com/fr/20151102-rwanda-ac-cused-manipulation-poverty-statistics>).

³ *Morning Edition*, <http://www.npr.org/2012/09/17/161222794/rwandan-economy-makes-unlikely-climb-in-rank>

⁴ Cet auteur a lu le rapport incroyable. Après le génocide d'avril 1994, il aurait été trop gênant pour la Banque mondiale de laisser le rapport en circulation. Il a donc été tranquillement et rapidement retiré de la circulation, expurgé, aseptisé et rediffusé en mai 1994. Un signe révélateur de cette escroquerie est le fait que la date figurant sur le document officiel de la Banque mondiale est écrite à la main avec un stylo-feutre, que l'on peut voir sur ce site :

<http://documents.worldbank.org/curated/en/711471468765285964/pdf/multi0page.pdf>

⁵ Banque mondiale, <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.CD?locations=RW>

⁶ Voir <http://africanarguments.org/2014/08/26/why-saying-seven-out-of-ten-fastst-growing-economies-are-in-africa-carries-no-real-meaning-by-morten-jerve>.

CHAPITRE 2

LE PROBLÈME ÉCONOMIQUE

A. Introduction

Pensons à une société et imaginons ce que ses membres peuvent vouloir à un moment donné. Certains voudront peut-être des parapluies s'il pleuvait ; d'autres peuvent vouloir de la nourriture, etc. Si l'on devait dresser une liste de ces désirs, cela pourrait inclure une radio, une chemise, un chemisier, etc. Les économistes définissent les besoins des gens comme *illimités*. Cependant, pour produire les biens et services que les gens veulent, il faut des ressources ou des facteurs de production. On en reconnaît en économie : la terre, le travail, le capital et l'entrepreneur. À tout moment, ces ressources ou facteurs de production sont limités.

1. Les facteurs

La terre.

Par « **terre** » on entend la terre à proprement parler et tout ce qui y est intégré – par exemple, l'or, le pétrole et autres gisements minéraux. On suppose que la taille géographique d'un pays est donnée et ne peut être augmentée que par la conquête. Cependant, dans certains cas, la superficie des terres peut être légèrement augmentée par la mise en valeur des terres, par exemple par l'assèchement de marécages et de tourbières ou par l'irrigation des terres à des fins agricoles.

Le travail

Le **travail** (ou la main d'œuvre) peut être divisé en deux catégories : le travail qualifié et non qualifié. La main-d'œuvre qualifiée telle que les médecins, les comptables, les mécaniciens, etc., prend du temps à être « produite » (longues études etc.). Par conséquent, à tout moment ou à court terme, l'offre de main-d'œuvre qualifiée est fixe. S'il est vrai que la main-d'œuvre non qualifiée ne doit pas nécessairement suivre de longues

périodes de formation (un investissement en « capital humain »), son offre à court terme est également considérée comme limitée, car il faut du temps pour « produire » des bébés et attendre qu'ils grandissent pour devenir des ouvriers non qualifiés.

Le capital

Les économistes définissent le « **capital** » comme tout ce qui n'est pas recherché en soi mais afin d'aider à la production d'autres biens. Par exemple, considérons Robinson Crusoé bloqué sur une île. S'il a faim et veut manger, il doit attraper du poisson à mains nues. Supposons que pendant une journée entière, il ne peut attraper que vingt poissons. Supposons en outre qu'après quelques jours, il décide de fabriquer un filet de pêche. Cela nécessite un investissement en temps et en effort, mais après trois jours, Robinson a effectivement produit un filet, avec lequel il est capable d'attraper trois cents poissons.

Le filet de pêche, en analyse économique, est appelé « bien capital ». Il ne constitue pas un besoin en soi : personne ne souhaite accrocher un filet de pêche dans son salon pour impressionner ses amis. Mais le filet de pêche se révèle très souhaitable lorsque l'on cherche à attraper du poisson. D'autres exemples de biens d'équipement comprennent une lance, un camion, un tracteur, un pont, un mixeur, une poêle à frire, etc.

Deux choses peuvent être remarquées à propos d'un bien capital. Premièrement, la production de biens d'équipement nécessite un investissement en temps, en efforts et en argent pour le produire. Deuxièmement, l'utilisation des biens d'équipement est très productive. Notons que sans l'utilisation d'un filet de pêche, Crusoé ne pouvait capturer qu'une vingtaine de poissons. Mais avec le filet de pêche, sa productivité atteint trois

cents poissons. Notons également que le « stock » de biens d'équipement d'une société est limité à tout moment. Le stock comprend des articles tels que des filets de pêche, des outils, des camions, etc. Pour augmenter cette offre, il faut sacrifier ou économiser – un report de la consommation présente – et investir du temps et des efforts.

L'entrepreneur

L'**entrepreneur** est la personne qui repère une opportunité ou un désir et mobilise les ressources pour produire le bien ou le service qui satisfait ce désir. Une telle entreprise comporte toujours des risques. Un entrepreneur peut mal calculer une demande qui peut ne pas se matérialiser ou être réelle. Par exemple, il ou elle peut croire que chaque femme veut un chapeau rouge et commercialise en conséquence les ressources nécessaires à la production de chapeaux rouges. Après tout cet investissement dans la production de chapeaux rouges, il ou elle peut réaliser que les femmes préfèrent en fait les chapeaux bleus. Ou encore, il ou elle peut trouver que quelqu'un les a déjà produits à plein régime et que le marché est déjà saturé de chapeaux rouges. Il convient également de noter que l'offre d'entrepreneurs est limitée à un moment donné. Tout le monde ne devient pas entrepreneur.

B. Le problème économique

Ainsi, à tout moment, alors que les membres de la société ou les consommateurs ont des besoins illimités, les ressources nécessaires pour produire les biens et services que les consommateurs souhaitent sont limitées. Toutes les sociétés sont confrontées à ce problème. L'économie est donc l'étude de l'allocation de ressources rares pour satisfaire des besoins infinis et concurrents. Cette situation conduit à deux concepts fondamentaux en économie : la rareté des produits et le coût d'opportunité.

1. Rareté des produits

Comme les ressources nécessaires pour produire les produits que les consommateurs souhaitent sont limitées, tous les biens sont dits relativement rares et, de ce fait, déterminent largement les prix – monétaires ou non monétaires. Il n'existe pas de bien gratuit ou de repas gratuit. On pourrait dire

que l'air que nous respirons est gratuit, mais même dans ce cas, il y a des cas où l'air peut être tellement pollué qu'il faudrait mettre de l'argent dans une machine pour une bouffée d'oxygène.

2. Coûts d'opportunités

Parce que la société ne peut pas produire tous les biens et services que veulent ses membres, elle doit nécessairement choisir entre ces biens. Le terme « société » englobe les individus, l'État et les institutions qui le composent. Comme nous le verrons, dans certains pays, ces choix sont faits par l'État sans aucune contribution des individus. Si la société choisit de produire le produit A au lieu du produit B, on dit alors que B est le coût d'opportunité de A. Par exemple, au lieu d'aller à l'université, un étudiant aurait pu obtenir un emploi de commis de banque, gagnant ainsi un salaire de 12000 kwachas par an. Ce salaire serait le coût d'opportunité d'aller à l'université au lieu d'accepter le travail. Supposons en outre que l'enseignement universitaire coûte à l'étudiant 5 000 kwachas par an. Dans ce cas, le coût réel de l'éducation pour l'étudiant serait de 17 000 kwachas par an.

Il est important de souligner que *toutes* les sociétés sont confrontées à ce problème économique fondamental, caractérisé par ce qu'il faut produire, combien et pour qui : l'allocation de ressources rares pour satisfaire des besoins infinis et concurrents. Cependant, différentes sociétés résolvent le problème économique différemment. À une extrémité du spectre se trouvent des sociétés où le problème économique est résolu par le **mécanisme des prix** via le système de marché. Celles-ci s'appellent « capitalistes » ou « économies de marché » ; les exemples comprennent la plupart des pays occidentaux et les économies africaines traditionnelles, comme nous le verrons au chapitre 5.

À l'opposé, on trouve des sociétés où le problème économique est résolu par un bureau de planification gouvernemental. Ces économies sont appelées « économies dirigées » et des exemples peuvent être trouvés dans des pays communistes tels que Cuba, la Corée du Nord et, dans une moindre mesure, la Chine.

C. Le mécanisme des prix

Si les consommateurs ou les gens veulent un produit, ils exprimeront leur volonté de payer pour ce produit. Plus ce désir du produit est fort, plus le prix qu'ils seront disposés à payer est élevé. Ainsi, **les prix servent de signaux** aux consommateurs et aux producteurs. Un prix élevé, par exemple, indique aux producteurs que le produit est produit en quantité insuffisante et que les consommateurs en veulent davantage ; d'où leur volonté de payer un prix plus élevé pour cela. Les producteurs chercheront alors à attirer des ressources en offrant des prix plus élevés pour les intrants afin de produire davantage du bien en pénurie. Le prix élevé du produit en question incite également les consommateurs à économiser dans l'utilisation de ce produit ou à passer à d'autres produits. C'est par ce mécanisme de prix que des ressources rares sont allouées pour satisfaire des besoins infinis et concurrents.

D. Les marchés

En économie, un marché est défini comme toute configuration qui met en contact les acheteurs et les vendeurs. Le marché ne nécessite pas une localisation géographique spécifique. Il existe différents types de marchés, qui portent les noms des produits qui y sont négociés – par exemple, des marchés de produits tels que le blé ou le maïs – et ces marchés peuvent être mondiaux. Il y a ensuite le marché du travail, le marché boursier, celui des devises étrangères, qui traitent respectivement du travail, des actions des entreprises et des devises étrangères.

En général, les économistes distinguent deux marchés : un marché parfaitement concurrentiel et un marché imparfait.

1. Marché parfaitement concurrentiel

Un marché parfaitement concurrentiel est un marché sur lequel aucun acheteur ou vendeur individuel ne peut exercer une influence notable sur le prix du marché. Tous les participants au marché sont des *preneurs de prix*, c'est-à-dire qu'ils prennent le prix du marché comme donné. Pour qu'une telle situation soit durable ou pour qu'un marché soit parfaitement concurrentiel, les cinq conditions suivantes doivent être remplies:

1. *De nombreux acheteurs et de nombreux vendeurs* (atomicité). Cela garantirait qu'aucun acheteur ou vendeur ne pourrait influencer le prix du marché.

2. *Produit homogène* garantissant qu'il n'y ait aucune différence entre la tomate vendue par l'agriculteur A et celle vendue par l'agriculteur B.

3. *Pas de discrimination par les prix*, ce qui signifie que l'on n'applique pas des prix différents à des consommateurs différents pour le même produit. En d'autres termes, tous les consommateurs paient le même prix.

4. *Information parfaite*. Cela garantit qu'un prix unique règne sur le marché. Par exemple, si le bœuf est vendu pour 5 \$ la livre à un coin du marché et pour 3 \$ la livre d'un autre côté du marché, tous les consommateurs auraient cette connaissance et, évidemment, se précipiteraient pour acheter le bœuf meilleur marché, ce qui obligerait les autres vendeurs à baisser leur prix.

5. *Liberté d'entrée et de sortie*. Cette hypothèse signifie que toute personne souhaitant vendre, par exemple, des tomates sur un marché serait libre de le faire et ne rencontrerait pas d'obstacles à l'entrée. Dans la réalité, la plupart des économistes estiment que les marchés agricoles sont presque parfaitement compétitifs. Tout le monde peut cultiver des tomates dans son jardin et mettre en place une table pour les vendre.

2. Marché imparfait

Un marché imparfait est tout simplement un marché qui n'est pas parfaitement concurrentiel – ou un marché sur lequel une ou plusieurs des cinq conditions d'un marché parfaitement concurrentiel ont été violées.

Violations de la condition 1 (beaucoup d'acheteurs et de vendeurs)

On peut trouver les situations de marché suivantes :

Du côté des vendeurs

⇒ Un vendeur, de nombreux acheteurs : un **monopole**

⇒ Deux vendeurs, de nombreux acheteurs : un **duopole**

⇒ Peu de vendeurs, beaucoup d'acheteurs : un **oligopole**

Du côté des acheteurs

⇒ Un acheteur, plusieurs vendeurs : un **monopsonne**

⇒ Deux acheteurs, de nombreux vendeurs : un **duopsonne**

⇒ Peu d'acheteurs, beaucoup de vendeurs : un **oligopsonne**

Violations de la condition 2 (produit homogène)

Cela signifie simplement que le produit est différencié, de sorte que ce que l'entreprise A vend n'est pas exactement identique à ce que l'entreprise B vend. Exemples : automobiles, bières, sodas, téléviseurs, etc.

Violations de la condition 3 (discrimination fondée sur le prix)

Dans la vraie vie, les entreprises discriminent entre les consommateurs. Par exemple, les compagnies aériennes peuvent facturer aux seniors et aux jeunes des prix plus bas que les voyageurs d'affaires pour le même voyage. Les entreprises d'électricité peuvent également facturer à leurs clients résidentiels des tarifs inférieurs à ceux des entreprises pour leur fourniture de services.

Violations de la condition 4 (Information parfaite)

Une information parfaite suppose que tous les participants du marché sont conscients de toute différence de prix pouvant prévaloir sur le marché. Par exemple, si le produit est vendu 8 kwachas dans un coin du marché et 3 kwachas dans un autre, cette différence de prix est connue de tous les participants au marché. Cette hypothèse permet de s'assurer qu'un prix unique règne sur tout le marché. Mais cela n'est souvent pas le cas.

Violations de la condition 5 (Liberté d'entrée et de sortie)

Lorsque l'entrée sur le marché est bloquée, on dit que l'activité est « fermée ». De telles barrières existent dans certaines professions et activités. Par exemple, les professions juridiques et médicales exigent une licence avant de pouvoir exercer le droit ou la médecine. Il y a même un *numerus clausus* parfois (limitation réglementaire du nombre de professionnels pouvant exercer). Dans certaines professions, une licence peut ne pas être explicitement requise, mais

l'entrée dans la profession, telle que la mafia ou une organisation criminelle, peut être bloquée physiquement ou par des menaces et des actes d'intimidation.

4.2.6. Violations multiples

Il peut y avoir des situations où plus d'une des cinq conditions ont été violées.

⇒ Un monopsonne discriminant – un cas d'un acheteur qui paie des prix différents à différents vendeurs pour le même produit.

⇒ Un oligopole différencié, une situation dans laquelle un nombre limité de vendeurs proposent des produits différenciés.

3. La détermination du prix sur un marché parfaitement concurrentiel

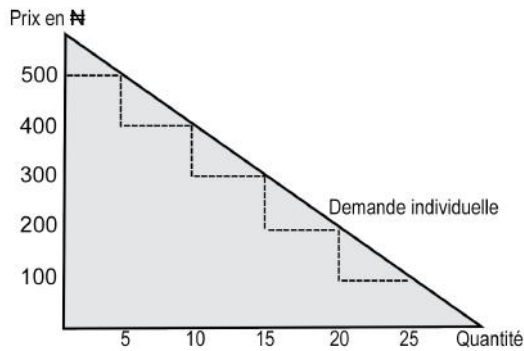
Comme indiqué ci-dessus, si les consommateurs désirent un produit de base, ils exprimeront ce désir par le montant qu'ils sont disposés à payer pour cela. Cette volonté est appelée **demande**. Techniquement, la demande d'un produit est définie par les quantités que les consommateurs sont disposés et capables d'acheter à différents prix. Pour la plupart des biens, les consommateurs seraient disposés à en acheter **davantage** à des **prix inférieurs**. C'est ce qu'on entend par **loi de la demande**. Elle stipule que, toutes choses égales par ailleurs, davantage du produit serait acheté à un prix inférieur. La courbe de demande de ces produits est dite à pente négative.

Examinons la demande de pain de la ménagère typique appelée Mme Atinga. Elle a une famille assez nombreuse et si le prix du pain est de 500 nairas (₦), elle achètera 5 miches de pain. Si le prix tombe à 400 naira, elle achètera 10 miches de pain et ainsi de suite. La quantité achetée aux différents prix représente sa demande de pain, qui est donnée ci-après.

Prix en ₦	Quantité de miches achetées
500	5
400	10
300	15
200	20
100	25

Pour tracer la courbe de la demande, le prix est placé sur l'axe vertical (y), ou ordonnées, et la quantité sur l'axe horizontal

(x), ou abscisses. La courbe de la demande est généralement décroissante (vers le bas de gauche à droite), c'est-à-dire qu'elle a une pente négative, ce qu'on appelle souvent la « *loi de la demande* », qui stipule que, toutes choses égales par ailleurs (on dit « *ceteris paribus* »), davantage de produits ou services seraient achetés à un prix inférieur.



4. Courbe de demande linéaire

La courbe de demande de Mme Atinga est une ligne droite ou linéaire. En tant que telle, elle peut s'écrire comme suit :

$$Y = A + bX \text{ ou } P = A + bQ_d$$

On écrit préférablement la quantité demandée (la variable dépendante) en termes de prix (variable indépendante).

$$Q_d = \frac{P}{b} - \frac{A}{b}$$

A et b sont des paramètres. La constante A incarne les effets de tous les facteurs autres que le prix qui influencent la demande. Si le revenu devait changer, par exemple, l'effet du changement serait représenté par une variation de la valeur de A et se refléterait graphiquement comme un décalage de la courbe de la demande. La constante b est la pente de la courbe de demande et montre comment le prix du bien affecte la quantité demandée. L'équation mathématique exacte peut être trouvée en trois étapes faciles :

Étape 1 : Calculez la pente

$$b = -\frac{100}{5} = -20$$

Étape 2 : Remplacez la pente dans l'équation linéaire générale

$$P = A - 20Q_d$$

Ensuite, prenez les coordonnées de n'importe quel point et résolvez A. Par exemple, si le prix est de 400 nairas, la quantité achetée est de 10 miches de pain. Ainsi,

$$400 = A - 20(10)$$

$$600 = A$$

Par conséquent, l'équation mathématique exacte est la suivante :

$$P = 600 - 20Q_d \quad \text{ou :}$$

$$Q_d = 30 - \frac{P}{20}$$

Étape 3 : Vérifiez en prenant les coordonnées de n'importe quel point et en les remplaçant dans l'équation pour voir si cela tombe juste.

Par exemple, au prix de 200 nairas, la quantité achetée est de 20 miches de pain. Ainsi,

$$200 = 600 - 20(20) = 200, \text{ ce qui correspond bien.}$$

5. Courbes de demande exceptionnelles

Il y a quelques exceptions à la loi de la demande. L'une de ces exceptions est la courbe de la demande croissante, ce qui signifie qu'une plus grande quantité serait achetée à un prix plus élevé, ou qu'une moindre quantité de ces biens est achetée à un prix plus bas. Ces biens sont appelés biens « Giffen » (du nom de l'économiste qui démontra l'effet). Certaines personnes ont tendance à penser que les biens sont de meilleure qualité ou plus désirables – plus ils sont chers. Par exemple, les bijoux pour femmes et les voitures de sport de luxe entrent dans cette catégorie. Une Bentley se vendrait mieux à 200 000 \$. En fait, si quelqu'un vendait une Bentley à 20 000 \$, les gens penseraient que quelque chose ne va pas.

Deux autres cas extrêmes peuvent être relevés. Le premier est une courbe de demande qui est verticale, ce qui signifie que le même montant sera acheté quel que soit le prix. On peut penser à un médicament qui peut sauver la vie et qu'un patient doit impérativement avoir. On dit que sa demande est parfaitement inélastique parce qu'elle ne

répond pas aux changements de prix. Nous parlerons de l'élasticité dans un instant. La seconde est une courbe de demande presque horizontale, ce qui suggère qu'une quantité infinie serait achetée après une très légère réduction du prix.

Note : Pourquoi cette hypothèse de « toutes choses étant égales par ailleurs » ?

En effet, outre son propre prix, il existe une multitude d'autres variables qui influent sur la demande de pain – par exemple, le revenu des ménages, le prix d'autres biens, etc. Si l'un ou l'autre de ces facteurs variait constamment, la courbe de la demande se déplacerait physiquement vers la droite ou vers la gauche. Nous examinons certains de ces facteurs.

E. Autres facteurs influant sur la demande

1. Le revenu du ménage

En général, une augmentation du revenu des ménages entraînerait une augmentation de la demande pour la plupart des produits de base. Ces produits sont des *biens normaux* et ont une élasticité positive. Par exemple, la demande de vêtements augmente généralement avec le revenu du ménage. Lorsque le revenu augmente, la courbe de la demande de biens normaux se déplace vers la droite à mesure que la demande augmente au même prix. Pour certains biens, cependant, on achète moins à des niveaux de revenu plus élevés. De tels biens sont appelés des *biens inférieurs*. Par exemple, il pourrait s'agir de viande en boîte de conserve, que les gens qui ont un budget très modeste ou un faible revenu ont tendance à consommer et en grande quantité. Mais lorsqu'ils gagnent plus d'argent, ils ont tendance à acheter de la viande plus chère, ce qu'ils peuvent alors se permettre. Souvent, les féculents ont tendance à être des biens inférieurs.

2. Le prix des biens connexes

Certains biens sont utilisés conjointement et sont dits *complémentaires*, par exemple, le pain et le beurre, les stylos et le papier, les automobiles et l'essence, et ainsi de suite. Un changement dans le prix de l'un peut affecter la demande de l'autre. Par exemple, une hausse du prix du pain réduirait la quantité

de pain achetée et donc la quantité de beurre qui l'accompagne. Comme nous le verrons plus loin, l'élasticité-prix croisée est négative pour les compléments.

D'autres biens, cependant, sont en concurrence dans leur demande et peuvent être utilisés les uns à la place des autres – par exemple, dans une certaine mesure, le thé et le café, le riz et les pommes de terre, le bœuf et le porc, etc. On dit de ces produits qu'ils sont des *substituts*. Une hausse du prix de l'un entraînera une augmentation de la demande pour l'autre. Par exemple, une hausse du prix du bœuf pourrait inciter les consommateurs à acheter davantage de mouton. Dans ce cas, la viande bovine et la viande de mouton présentent une élasticité-prix croisée positive. La hausse du prix de la viande de bœuf entraînerait un déplacement vers la droite de la demande de viande de mouton.

3. Évolution de la population

Une augmentation de la population augmenterait la demande pour la plupart des produits de base comme la nourriture, le logement, les vêtements, l'électricité, etc. Une augmentation de la population augmenterait par exemple la demande de pain car il y a maintenant plus de bouches à nourrir. Cela serait représenté par un déplacement vers la droite de la courbe de la demande de pain.

4. Changements de goûts et de préférences

Si une étude scientifique devait être publiée, affirmant que ceux qui mangent du pain tous les jours vivraient jusqu'à cent ans, on s'attendrait à ce que les gens se précipitent pour acheter du pain tous les jours, ce qui augmenterait considérablement la demande de pain, déplaçant la courbe de la demande vers la droite. Inversement, un rapport selon lequel manger trop de pain n'est pas bon pour la circulation sanguine déplacerait la courbe de la demande vers la gauche.

D'autres facteurs peuvent également influencer la demande de pain de Mme Atinga. Parmi eux, on trouve les anticipations en matière de prix et la taille de la famille. Si elle s'attend à ce que le prix augmente considérablement à l'avenir, elle voudra peut-être acheter plus de pain aujourd'hui. De

même, si des parents lui rendent visite, elle voudra peut-être acheter plus de pain.

Les facteurs suivants déplaceraient la courbe de la demande de pain vers la droite :

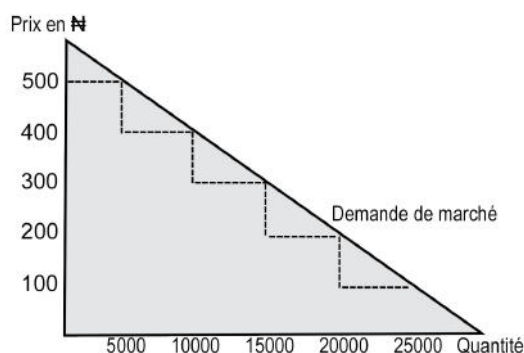
- ⇒ une augmentation des revenus
- ⇒ une augmentation du prix d'un bien substitut
- ⇒ Une diminution du prix d'un bien complémentaire
- ⇒ Un changement favorable en matière de goûts

F. La courbe de la demande du marché

La demande de marché est simplement l'agrégation ou la somme des courbes de demande individuelles. Si nous supposons qu'il y a 999 autres consommateurs avec les mêmes « tableaux » de demande que Mme Atinga, alors la courbe de demande du marché serait 1 000 fois son tableau de demande.

Prix en ₺	Quantité de miches achetées
500	5000
400	10000
300	15000
200	20000
100	25000

Comme la courbe de demande de Mme Atinga, la courbe de demande de marché est également linéaire et à pente négative.



L'équation mathématique exacte est la suivante :

$$Q_d = 30\,000 - 50P$$

Outre les facteurs qui influent sur les courbes de demande individuelles, il existe d'autres facteurs qui peuvent influencer la demande du marché. Par exemple,

⇒ une augmentation du nombre de consommateurs ou de la taille de la population ; et

⇒ un changement dans la répartition des revenus entre les consommateurs vers les personnes les moins riches.

G. Interprétation d'un déplacement de la courbe

Un déplacement vers la droite de la courbe de la demande peut s'effectuer de deux façons. Elle peut être interprétée comme la volonté des consommateurs **d'acheter davantage au même prix**, ou comme la volonté des consommateurs **à payer davantage pour la même quantité**. De manière similaire, en ce qui concerne un déplacement vers la gauche, les consommateurs peuvent être prêts à payer moins pour le même montant.

Il est important de **ne pas confondre** un mouvement le long de la courbe de demande avec un déplacement de la courbe de demande. Par exemple, acheter davantage à un prix inférieur est un mouvement à la baisse le long de la même courbe de demande, tandis qu'acheter davantage à un même prix représente le déplacement vers la droite de la courbe de demande.

H. Élasticité de la demande

1. Élasticité de la demande par rapport au prix

Le concept d'élasticité de la demande par rapport au prix mesure la réactivité de la quantité demandée (Q^d) aux variations de prix (P). Elle se calcule de la manière suivante :

$$\eta = \frac{\text{Variation de la quantité demandée } (Q_d)}{\text{Variation du prix } (P)}$$

Les variations sont exprimées en pourcentage.

Le calcul implique invariablement des nombres négatifs, mais c'est la valeur absolue qui est retenue.

Si η est supérieur à 1, alors la demande est dite élastique.

Si η est inférieur à 1, alors la demande est dite inélastique.

Si η est égal à 1, alors la demande a une élasticité unitaire.

Une courbe de demande élastique a une pente relativement plate, ce qui signifie qu'une légère baisse de prix entraînerait une augmentation importante de la quantité achetée. Cela peut se produire dans le cas d'un produit qui contient de nombreux substituts, par exemple, une marque de bière particulière. Si le prix de la Tusker Beer devait baisser, on s'attendrait à ce qu'il y ait davantage de bière consommée, mais aussi que d'autres buveurs de bière se mettent à boire de la Tusker. Supposons que le prix de la Tusker passe de 5 kwachas pour un pack de six à 4,50 kwachas et la quantité achetée passe de 50.000 à 120.000 packs. L'élasticité peut être exprimée ainsi :

$$\eta = \frac{\frac{70000}{50000}}{\frac{50}{500}} = -14$$

Mais la valeur absolue de -14 est considérée comme supérieure à 1 et donc élastique.

Supposons que le prix de l'essence passe de 3 à 4 kwachas et que la quantité achetée passe de 800 000 à 780 000 gallons. L'élasticité de la demande peut être calculée ainsi :

$$\eta = \frac{\frac{800000-780000}{800000}}{\frac{4-3}{3}} = \frac{-20000}{\frac{1}{3}}$$

$$= -\frac{3}{40}$$

mais la valeur absolue est considérée comme inférieure à 1 et donc la demande est assez inélastique.

Supposons que le prix d'une marchandise passe de 5 kwachas à 4 kwachas et que la quantité achetée passe de 20 000 unités à 25 000. L'élasticité de la demande peut ainsi être calculée ainsi :

$$\eta = \frac{\frac{5000}{20000}}{-\frac{1}{5}} = -1$$

mais la valeur absolue de 1 est considérée comme égale à 1 et donc nous avons là une élasticité unitaire.

Note : Pour calculer la variation en pourcentage, certains économistes utilisent la moyenne des deux quantités et des prix.

L'élasticité de la demande varie le long de la courbe de demande, allant de 0 au point d'intersection x à ∞ au point d'intersection y.

2. Propriétés d'élasticité de la demande

Si la demande d'un produit est élastique, il est possible de générer plus de revenus en abaissant son prix. Cela explique pourquoi il y a souvent des guerres de prix entre différentes marques d'une même marchandise, par exemple, l'essence ou les voitures.

Si la demande est inélastique, on génère plus de revenus en augmentant son prix. Cela explique pourquoi les États ont tendance à imposer des taxes élevées sur des produits tels que les cigarettes et l'alcool, parce que leur demande est inélastique, ce qui signifie qu'une forte augmentation des prix n'affecterait pas beaucoup la quantité achetée. Les États justifient souvent cela en les qualifiant, en anglais, de « taxes sur le péché » (*sin taxes*).

Si la courbe de la demande est élastique unitairement, la même recette est générée par une augmentation ou une diminution des prix.

3. Facteurs influençant l'élasticité de la demande

Cinq facteurs influent sur l'élasticité de la demande d'un produit de base.

Le degré de nécessité.

Plus le produit est nécessaire à la survie – par exemple, la nourriture ou les médicaments – plus la demande est inélastique. On peut s'attendre à ce que la demande d'insuline soit inélastique.

L'habitude.

Une marchandise qui est addictive ou se consomme par habitude a tendance à avoir une demande inélastique. Par exemple, les cigarettes, l'alcool et le café.

La disponibilité de substituts.

Plus il y a de sous-substituts pour un produit, plus sa demande est élastique. On s'attend donc à ce que la demande pour une

certaines marques de bière, de voiture, de crayon, etc. soit élastique.

La proportion du budget consacrée au poste.

Si cette proportion est minime, la demande pour cet article est susceptible d'être inélastique. Par exemple, la proportion du revenu consacrée aux allumettes sera probablement très faible. Par conséquent, un doublement de son prix ne fera pas grincer des dents et n'entraînera pas une baisse importante de sa demande.

L'horizon temporel

En général, avec le temps, la demande pour la plupart des biens devient plus élastique à mesure que des produits de remplacement se développent.

4. Élasticité de la demande par rapport au revenu

L'élasticité de la demande par rapport au revenu mesure la sensibilité de la demande aux variations du revenu. Dans ce cas, nous ne sommes intéressés que par la question de savoir si le coefficient est positif ; dans ce cas, il s'agit d'un **bien normal** ; ou négatif, auquel cas, il s'agit d'un **bien inférieur**.

$$\alpha = \frac{\text{Variation (en\%) de la qté demandée}}{\text{Variation (en\%) du revenu}}$$

Supposons que les achats de soda de M. Smith soient passés de 20 à 15 packs lorsque son revenu est passé de 70 000 à 100 000 kwachas par an.

$$\alpha = \frac{-\frac{5}{20}}{\frac{30000}{70000}}$$

Comme ce chiffre est négatif, cela fait du soda un bien inférieur.

8.5. Élasticité-prix croisée de la demande

Elle mesure la réactivité de la demande du bien X aux variations du prix d'un autre bien, disons Y. Dans ce cas également, nous nous intéressons uniquement au fait de savoir si le coefficient est positif, auquel cas les deux biens seraient des substituts, ou bien négatif, auquel cas, X et Y seraient des compléments. Si le coefficient est nul, alors les deux biens sont *indépendants* ou non liés.

Supposons que le prix du soda passe de 7 à 6 kwachas pour un pack de 6 sodas et que la quantité de noix achetée passe alors de 10 000 à 15 000 sacs. L'élasticité croisée des prix serait :

$$\eta_{xy} = \frac{\frac{5000}{10000}}{-\frac{1}{7}}$$

Comme ce chiffre est négatif, le soda et les noix sont complémentaires.

Il est à noter que d'autres élasticités peuvent facilement être imaginées et calculées. Par exemple, l'élasticité de la demande de soda par rapport à la population peut être définie comme la réactivité de la demande de soda aux changements dans la population.

I. L'offre

1. L'offre individuelle

Pour en rester à notre exemple du pain, supposons que nous ayons un boulanger qui nous fournira du pain à ces prix :

Prix en ₦	Quantité de miches à vendre
500	25
400	20
300	15
200	10
100	5

Cela montre que M. Smith, le boulanger, serait prêt à offrir davantage de pain à un prix plus élevé. Si nous traçons sur la base de ces données la courbe d'offre, on remarque une relation positive entre le prix et la quantité offerte. Cette relation positive s'appelle la **loi de l'offre**, qui stipule que, toutes choses égales par ailleurs, davantage de produit ou de marchandise sera offert à un prix plus élevé.

La courbe d'offre de Smith est également une droite, ou linéaire. L'équation mathématique exacte est la suivante :

$$Q_o = \frac{P}{20}$$

Outre son propre prix, il existe d'autres facteurs qui influent sur l'offre de pain. Parmi eux, il y en a :

a. *Le prix des intrants ou des ingrédients.* Par exemple, si le coût de la farine augmente considérablement, il en coûte plus cher pour produire du pain. L'effet de ce phénomène peut se traduire par un déplacement vers le haut ou vers la gauche de la courbe d'offre. Un déplacement vers le haut signifie que les mêmes quantités seraient fournies, mais à des prix plus élevés puisque le coût de la farine a augmenté. Un décalage vers la gauche peut être interprété de la façon suivante : aux mêmes prix qu'avant, il y aura moins d'offre. Un changement de niveau des salaires aura également un impact. Une augmentation du coût de la main-d'œuvre aura en effet le même effet sur la courbe de l'offre qu'une augmentation du coût des autres intrants.

b. *Prix des produits connexes.* Certains biens sont produits de manière conjointe ; par exemple, une entreprise peut produire plusieurs produits à base de papier tels que des blocs-notes et du papier de soie. Une hausse du prix de l'un peut amener l'entreprise à réduire l'offre de l'autre, afin de profiter de la hausse de prix.

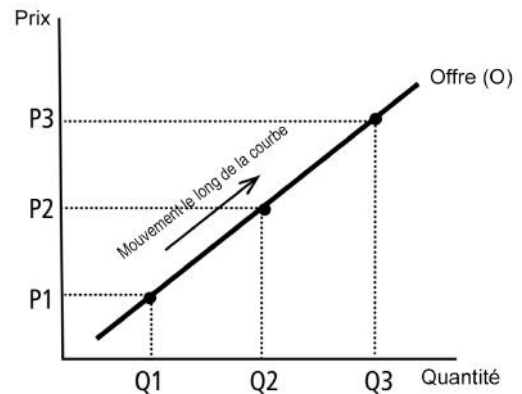
c. *Technologie.* L'introduction de la technologie, qui rend possible la production de masse, déplace la courbe de l'offre vers la droite.

d. *Impôts/subventions.* Si l'État impose une taxe spéciale de 20 cents par bouteille de bière ou paquet de cigarettes vendu, par exemple, cela aura pour effet de déplacer la courbe de l'offre de 20 cents. Une subvention aurait un effet contraire.

2. L'offre de marché

Supposons que nous avons 999 autres boulangers sur le marché avec exactement le même programme d'offre/prix. Dans ce cas, l'offre de pain sera simplement l'agrégation de tous les programmes d'offre, comme le montre le tableau ci-après.

Prix en ₣	Quantité de miches à vendre
500	25 000
400	20 000
300	15 000
200	10 000
100	5 000



L'équation mathématique exacte est la suivante : $Q_o = 50P$

3. Élasticité de l'offre par rapport au prix

Comme nous l'avons fait pour la demande, nous pouvons examiner la réactivité de la quantité offerte aux changements de prix. Encore une fois, cette mesure peut être calculée comme suit :

$$\frac{\text{Variation de la quantité offerte (en \%)}}{\text{Variation du prix (en \%)}}$$

Si le coefficient est supérieur à 1, l'offre est **élastique** ; si il est inférieur à un, l'offre est **inélastique**.

4 Courbes d'offre exceptionnelles

Il existe deux courbes d'offre exceptionnelles. La première est une courbe d'offre verticale. Une telle courbe d'offre indique que la même quantité serait fournie quel que soit le prix. Une courbe d'offre verticale est dite **parfaitement inélastique**. On peut imaginer une courbe d'offre horizontale **parfaitement élastique**.

Enfin, une courbe d'offre peut être décroissante, ce qui signifie qu'on offre davantage à des prix inférieurs. Une telle courbe d'offre peut être caractéristique d'une industrie à coûts décroissants. Prenons l'exemple de la production d'électricité. Supposons qu'il en coûte 20 millions de dollars pour construire un barrage pour produire de l'électricité. Si seulement un kilowatt est produit, le coût serait de 20 millions de dollars. Mais à mesure que la production augmente, le coût de chaque kilowatt diminue progressivement. Si d'autres entreprises de l'industrie ont des offres

similaires, la courbe d'offre globale aurait tendance à être décroissante.

J. Le prix d'équilibre

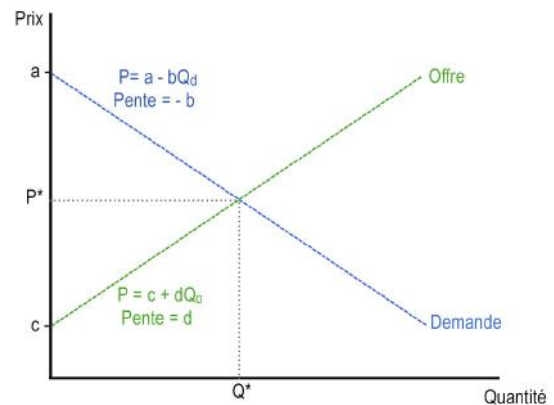
Sur le marché, le prix est déterminé par l'interaction entre deux forces : la demande des consommateurs et l'offre des producteurs. Les consommateurs souhaitent évidemment acheter du pain au prix le plus bas possible, tandis que les boulangers souhaitent vendre du pain au prix le plus élevé possible. Si nous laissons ces deux forces interagir, il sera peut-être possible de trouver un équilibre entre elles. Cet état s'appelle l'équilibre, quand les forces de l'offre et de la demande sont au repos. Nous pouvons déterminer cet équilibre de trois façons : itérativement, graphiquement et mathématiquement.

Prix en ₺	Quantité demandée	Quantité offerte
500	5 000	25 000
400	10 000	20 000
300	15 000	15 000
200	20 000	10 000
100	25 000	5 000

Dans cet exemple, l'équilibre est atteint au prix de 300 nairas. À ce prix, les consommateurs sont prêts à acheter 15 000 miches de pain, ce qui correspond exactement à la quantité que les boulangers sont prêts à vendre pour ce même prix. Ainsi, les forces de l'offre et de la demande s'équilibrent. Tout le monde obtient ce qu'il veut et personne n'est déçu.

Le prix d'équilibre de 300 nairas est dit stable, c'est-à-dire que si le prix se situait à 500 nairas par exemple, les forces du marché se mettraient en action pour ramener le prix à 300 nairas. Au prix de 500 nairas, il y aurait en effet plus d'offre que de demande, ce qui ferait baisser les prix. De même, si le prix était de 100 nairas, il y aurait une demande excédentaire ou une pénurie, ce qui ferait monter le prix.

Schématiquement :



Dans ce diagramme, P^* et Q^* sont le prix d'équilibre et la quantité d'équilibre ; 300 nairas et 15 000, respectivement.

Mathématiquement, l'équilibre peut être déterminé en trouvant les équations mathématiques pour les courbes de demande et d'offre, en les établissant égales et en calculant P ou Q . Les équations sont :

$$Q_d = 30\,000 - 50P$$

$$Q_o = 50P$$

À l'équilibre on a donc :

$$Q_d = Q_o$$

Soit :

$$30\,000 - 50P = 50P$$

$$30\,000 = 100P$$

$$P = 300 \text{ et } Q = 15\,000$$

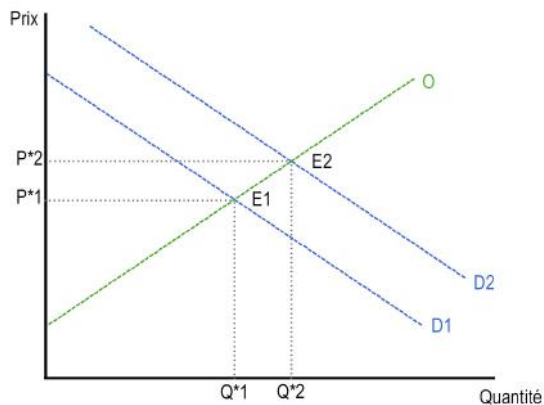
Dans la détermination des prix sur des marchés parfaitement concurrentiels, l'offre et la demande sont d'égale importance. Elles sont comme les côtés opposés d'une paire de ciseaux ; on ne peut pas dire quel côté coupe la feuille de papier.

K. Les lois de l'offre et de la demande

Une augmentation de la demande, toutes choses égales par ailleurs, entraîne une hausse des prix et une augmentation de la quantité échangée. Inversement, une baisse de la demande, toutes choses égales par ailleurs, entraîne une baisse à la fois du prix et de la quantité échangée.

Une augmentation de l'offre, toutes choses égales par ailleurs, entraîne une baisse des prix mais une augmentation des quantités échangées. Inversement, une baisse de l'offre, toutes choses égales par ailleurs, entraîne une

hausse des prix et une baisse des quantités échangées.



Exercice : Les étudiants voudront peut-être prédire les effets d'une augmentation à la fois des courbes de l'offre et de la demande.

L. Détermination des prix sur des marchés imparfaits

Il convient de rappeler qu'un marché imparfait est un marché sur lequel une ou plusieurs des cinq conditions d'un marché parfaitement concurrentiel a été ou ont été violées. Sur un tel marché, les participants au marché ne sont plus des preneurs de prix et peuvent influencer le prix du marché. En fait, on dit que ce sont les producteurs qui fixent les prix. Ainsi, sur les marchés imparfaits, les prix sont plus rigides ; par exemple, lorsqu'on va acheter une automobile, on voit sur le pare-brise un autocollant qui dit « Prix public conseillé » (PPC). Cela ne veut pas dire que la demande n'est pas importante. Si le fabricant fixe un prix trop élevé, les consommateurs refuseraient d'acheter le produit, ce qui pourrait obliger le fabricant à le baisser.

M. Résoudre le problème économique dans diverses économies

Dans le système capitaliste, le problème économique est résolu par le mécanisme des prix à travers le système de marché. Dans les économies planifiées, c'est l'État qui détermine ce qu'il faut produire, dans quelle quantité et pour qui. L'État est présumé savoir ce qui est le mieux pour le pays dans son ensemble, pas nécessairement ce qui est le mieux pour les individus. Par conséquent, l'État peut déterminer ce qu'il faut produire d'une manière assez simple. Cependant, l'aspect distributionnel est souvent très délicat. Les biens et services sont censés être

distribués selon l'adage : « À chacun selon ses besoins. »

Nous allons maintenant examiner les questions qui se posent pour résoudre le problème économique dans les deux systèmes.

1. Dans le système capitaliste

L'avantage du capitalisme, c'est qu'il s'avère très productif et efficace simplement parce qu'il est doté d'un système d'incitations très puissant. Par exemple, si quelqu'un travaille dur et réussit, cette personne jouit des fruits de son travail. Toutefois, l'application du système afin de résoudre le problème économique crée les difficultés suivantes :

⇒ Étant donné que l'allocation est basée sur le mécanisme des prix, on peut soutenir que les pauvres ont un accès inégal au marché et que les riches ont un accès disproportionné aux biens et services. Et donc le système capitaliste est injuste et pénalise les pauvres.

⇒ Parce que les producteurs sont motivés par le profit, la poursuite de ce dernier peut les amener à produire des produits ou des services socialement indésirables qui peuvent nuire par exemple aux enfants. La pédopornographie en est un exemple classique.

⇒ De plus, l'obsession du profit peut amener les producteurs à ignorer les questions environnementales telles que la pollution. Il y a de nombreux cas où des entreprises déversent des déchets toxiques dans les rivières, les lacs et les océans.

⇒ Des entreprises peuvent également produire des produits nocifs tels que des cigarettes, de l'alcool, des stupéfiants, etc.

2. En économie dirigée

La résolution du problème économique au sein de ce système a l'avantage souvent vanté qu'un seul organisme central peut déterminer très rapidement ce qui doit être produit dans l'intérêt de la société dans son ensemble. Ainsi, ni on ne conjecture ni l'on a à attendre pour savoir ce que des millions de consommateurs se décident sur leurs choix. Cependant, ce système comporte lui aussi ses problèmes.

⇒ **Il est impossible de savoir à tout moment ce que les consommateurs veulent et en quelle quantité.** Pensons à la demande de parapluies. Elle dépend évidemment du temps qu'il fera, ce qui ne peut être prédit avec certitude. Il en va de même pour la demande de crème glacée, qui sera plus forte par temps chaud.

⇒ Si le bureau de planification n'est pas en mesure de prévoir exactement quelle sera la demande, il peut y avoir au final une demande excédentaire (ou pénurie) ou une offre excédentaire (ou excédent). Le fait que l'une ou l'autre de ces situations apparaît signifie que le problème économique n'a pas été résolu. Une pénurie, par exemple, signifie qu'une quantité insuffisante de la marchandise n'a pas été produite, alors qu'un excédent signifie qu'une trop grande quantité a été produite, ce qui entraîne un gaspillage des ressources.

⇒ Dans ce système, la distribution s'effectue selon la règle « A chacun selon ses besoins ». Cependant, en pratique, l'élaboration de ce critère est très problématique. Comment déterminer si un ouvrier et un docteur ont besoin du même sac de riz de 5 kg ? Le médecin a-t-il besoin de plus de riz que l'ouvrier ?

⇒ **Le système est très susceptible de développer pots-de-vin, corruption et marchés noirs.** Dans le cadre de ce système, les produits sont distribués à la population par l'intermédiaire des points de distribution de l'État. Supposons que quelqu'un a une grande famille à nourrir et n'a reçu qu'un seul sac de riz au lieu des six sacs nécessaires. Dans ce cas, la personne responsable de la famille peut être tentée de « glisser un billet » à l'agent de distribution pour obtenir plus de riz ou peut chercher à en acheter davantage au marché noir. Un marché noir est simplement un marché où la marchandise est vendue illégalement au-dessus du prix officiel.

⇒ **Produits de mauvaise qualité.** Dans ce système, les consommateurs n'ont pas le choix et doivent accepter ce qu'on leur offre. Sachant cela, les producteurs ne sont pas incités à exceller et à offrir des produits de meilleure qualité parce que quoiqu'ils offrent, cela sera distribué au même prix que le produit de moindre qualité.

3. En régime d'économie africaine traditionnelle

Le système économique africain traditionnel présente presque toutes les caractéristiques d'un système purement capitaliste. Il n'y a pas d'organisme central de planification qui se réunit tous les mois dans la hutte d'un chef pour déterminer ce qui devrait être produit, dans quelles quantités et pour qui. De plus, il n'y a pas de sorcier qui utilise la magie vaudou pour déterminer exactement quel devrait être le prix du pain à un moment donné. Les biens et services sont produits par des acteurs privés. Le terme « acteur privé » est délibérément choisi, au lieu de personnes privées, parce que, comme nous l'expliquerons au chapitre 4, si l'unité économique et sociale de base en Occident est l'individu, en Afrique c'est la famille élargie, qui est un collectif. Toutefois, la famille élargie est une entité privée, distincte de l'État tribal. Si les acteurs individuels sont également courants, la famille élargie agit en général comme une unité d'entreprise, qui peut être propriétaire de la terre et décider du type de culture à planter ou du type d'activité à mener.

Dans de nombreuses régions d'Afrique traditionnelle, les fermes agricoles appartiennent à des familles élargies qui les exploitent. La grande majorité des paysans sont des femmes en raison de la division sexuelle du travail, comme nous l'expliquerons au chapitre 4. Les agriculteurs utilisent leurs récoltes pour nourrir leur famille, bien qu'il y ait des individus et des familles qui se spécialisent dans une ou deux cultures. Les excédents sont vendus sur les marchés des villages libres.

Personne ne dit à ces femmes du marché quoi vendre ou à quel prix. Elles mènent leurs activités de leur propre gré, et non à la demande d'un chef despotique. Néanmoins, le système économique traditionnel a aussi ses lacunes.

Comme dans le système capitaliste, puisque l'allocation des ressources est basée sur le mécanisme des prix, on peut soutenir que les pauvres ont un accès inégal au marché et que les riches ont un accès disproportionné aux biens et services.

Cependant, dans le système traditionnel, les pauvres ne sont pas laissés à leur sort du fait du réseau complexe de relations et d'obligations sociales. Par exemple, la personne pauvre peut ne pas avoir beaucoup de revenus, mais peut avoir accès à la terre pour cultiver sa propre nourriture. La survie, plutôt que la recherche du profit, constitue une considération primordiale.

Comme la recherche du profit n'est pas le principal facteur de motivation, le système économique africain traditionnel a tendance à s'adapter assez lentement aux changements économiques. Par exemple, le marché traditionnel peut prendre six mois pour faire face à une pénurie de maïs, alors que dans un système purement capitaliste, les bacs de stockage peuvent être rapidement vidés ou des fournitures supplémentaires expédiées depuis d'autres marchés ; bien que de tels mécanismes d'ajustement existent dans l'économie traditionnelle, ils sont lents.

Le collectif comporte toujours le danger des « pique-assiettes » ou « passagers clandestins ». Bien que le système de la famille élargie soit une entité privée, il peut toujours y avoir des gens qui ne font pas tout leur possible à la ferme. Cependant, il s'agit d'une question très privée, que certains choisissent de résoudre à l'aide de proverbes. Un de ces proverbes, par exemple, est : « Si tu comptes sur quelqu'un pour te nourrir, tu n'auras pas de petit-déjeuner ».

Ce caractère collectif a permis de perpétuer divers mythes à propos du système économique traditionnel, par exemple, que c'est un communisme primitif. Évidemment, chaque système a ses forces et ses faiblesses. Cependant, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, la plus grande erreur politique de l'Afrique postcoloniale a été d'imposer des systèmes de commandement centralisé aux économies africaines traditionnelles, ce qui a entraîné des pénuries de produits de base et la destruction de l'agriculture africaine.



Une scène typique de marché

QUESTIONS SUR CE CHAPITRE

1. a. « Le coût d'opportunité est le coût de ne pas résoudre le problème économique. » Êtes-vous d'accord ? Le coût d'opportunité et le problème économique sont-ils liés ? (10 points)

b. Vous planifiez un grand voyage d'aventure pour l'été. Vous ne pourrez pas accepter votre emploi d'été habituel qui vous rapporte 6 000 \$ et vous ne pourrez pas vivre gratuitement à la maison. Le coût de votre voyage sera de 3 000 \$; un nouveau téléphone avec un meilleur appareil photo vous coûtera 500 \$; et votre nourriture vous coûtera 1 400 \$. Quel est le coût d'opportunité de ce voyage ? (10 points)

2. a. Supposons qu'un OVNI de Mars a atterri et a donné à la Terre un ordinateur exotique avec une capacité de mémoire infinie. Cet ordinateur a été chargé de résoudre le problème économique. Va-t-il réussir et quels types de problèmes sont susceptibles de survenir ? (10 points)

b. Le problème économique pourra-t-il être résolu un jour ? Expliquez (10 points)

3. a. « L'or coûte plus cher que le manioc parce qu'il faut beaucoup d'efforts pour le produire. » Êtes-vous d'accord ? (10 points)

b. Le manioc pourrait-il un jour coûter plus cher que l'or ? Dans quelles circonstances ? Expliquez. (10 points)

4. a. Quelle est l'importance des prix dans l'allocation des ressources ? Les ressources peuvent-elles être allouées sans prix ? Expliquez. (10 points)

b. Supposons qu'il n'y ait pas assez de logements abordables dans un pays donné, mais qu'il y ait trop d'armes à feu. Le système de prix peut-il résoudre ce problème ? Expliquez comment ou pourquoi pas. (10 points)

5. a. Expliquez ce qu'on entend par « marché parfaitement concurrentiel ». Quels marchés dans la vie réelle considérez-vous comme étant parfaitement concurrentiels ? (10 points)

b. Est-il vrai qu'un marché parfaitement concurrentiel est un marché qui a une courbe

de demande parfaitement élastique ? Expliquez. (10 points)

6. Sur un certain marché, 40 millions d'unités d'un produit de base ont été achetées et vendues à 90 cents l'unité, mais cinq mois plus tard, 30 millions d'unités ont été achetées et vendues à 60 cents l'unité. Les lois de l'offre et de la demande ont-elles été violées ? Expliquez. (20 points. Vous devez peut-être utiliser des diagrammes.)

7. a. « Si l'approvisionnement en poulet est anormalement faible pendant la période des Fêtes, il y aura pénurie de poulet. » Êtes-vous d'accord ? Qu'est-ce qui pourrait expliquer la faiblesse de l'offre ? (10 points)

b. Expliquez ce qu'on entend par « discrimination par les prix ». Donnez quelques exemples. Si une entreprise fait de la discrimination sur deux marchés, sur lequel le prix serait-il plus élevé ? Expliquez. (10 points)

8. a. « Un déplacement des courbes de l'offre et de la demande d'un produit augmentera toujours le prix d'équilibre et la quantité achetée et vendue ». Cela est-il vrai ? Expliquez. (10 points)

b. Le prix du café a chuté considérablement au cours de la dernière décennie. Cette baisse était-elle due à « une vaste conspiration impérialiste » visant à ruiner les économies des pays producteurs de café en Amérique latine et en Afrique ? Comment expliquez-vous cette baisse en termes d'évolution de l'offre ou de la demande ? Quels facteurs sont susceptibles d'avoir causé les variations de l'offre et de la demande qui se sont produites ? (10 points)

9. La demande et l'offre de chips de plantain sont :

Prix cents par sac	Quantité Demandée (millions)	Quantité offerte (millions)
50	160	130
60	150	140
70	140	150
80	130	160
90	120	170
100	110	180

a. Déterminez le prix d'équilibre et la quantité et supposez que le prix des chips est de 60 cents par sac. Décrivez la situation du marché, expliquez ce qui va se passer et tracez un graphique. (5 points)

b. Supposons qu'une nouvelle sauce à tremper (« dip ») arrive sur le marché, qui est très populaire et que la demande de chips de plantain augmente de 30 millions de sacs par semaine. Déterminer le nouveau prix d'équilibre et la quantité. (5 points)

c. Supposons qu'un virus détruit plusieurs fermes de plantains et que l'approvisionnement en chips de plantain diminue de 40 millions de sacs par semaine en même temps que la nouvelle sauce est mise sur le marché. Déterminer le nouveau prix d'équilibre et la quantité. (5 points)

d. Supposons que le prix du chewing-gum diminue. Décrivez l'effet que cela aurait sur le marché des croustilles de plantain. (5 points)

10. La demande et l'offre d'un certain produit sont données par :

Prix	Quantité achetée	Quantité offerte
10	19 600	14 800
20	19 200	15 000
30	18 800	15 200

Trouvez les équations mathématiques exactes de l'offre et de la demande. Calculez le prix d'équilibre et la quantité d'équilibre et tracez-les sur le graphique. (20 points)

Les réponses se trouvent en fin d'ouvrage.

CHAPITRE 3

INTERVENTIONNISME DE MARCHÉ

« Voilà deux décennies, le défi central de la société et de l'économie nigérianes que nous avons dû relever était l'État obèse et inefficace qui avait la mainmise sur la société, gérait les hauteurs stratégiques de l'économie et se comportait comme une entreprise commerciale générale, produisant et vendant toute une série de marchandises et services, dirigeant des compagnies aériennes, gérait des banques commerciales et possédant des usines de ciment. Naturellement cela se solda par un échec colossal, puisque l'État n'avait ni le sens de la rentabilité d'une entreprise ni la motivation d'un actionnaire pour assurer une gestion adéquate et efficace des ressources sociales dont il a la charge.

Aujourd'hui, cependant, le Nigeria fait face à un défi qualitativement différent. La réalité dans notre pays est celle d'un terrible manque de gouvernance. L'État est pratiquement submergé par des crises multidimensionnelles qui limitent sa capacité à répondre aux besoins du peuple. »

Général Ibrahim Babangida, ancien dictateur militaire (*The Vanguard*, Lagos, 16 septembre 2010)

A. Interférences avec le système de marché

Dans le chapitre précédent, nous avons vu comment le mécanisme des prix résout le problème économique. Les forces de l'offre et de la demande interagissent pour déterminer le prix d'équilibre. Ceux qui ont les moyens d'en payer le prix peuvent se procurer le produit et ceux qui n'en ont pas les moyens doivent s'en passer. Cependant, de temps à autre, les hommes de l'État peuvent intervenir sur le marché pour protéger les intérêts de certains groupes de personnes.

1. Clientélisme

Ils peuvent le faire en fixant un prix minimum, ou « prix plancher », ce qui signifie que la marchandise ne peut être légalement vendue en dessous de ce prix. De manière réciproque, les hommes de l'État peuvent fixer un prix maximum, ou « prix plafond », au-dessus duquel il serait illégal de vendre le produit. Les groupes que les hommes de l'État peuvent

vouloir protéger sont fréquemment les suivants :

Les agriculteurs. Les hommes de l'État peuvent fixer des prix minimaux pour les produits agricoles tels que le maïs, le blé, l'orge, etc. Ces prix minimaux sont souvent appelés prix garantis. On parle également de « politique de soutien aux prix ». Par exemple, si le prix de marché du maïs est de 2 \$ le boisseau, les hommes de l'État peuvent penser que le prix est trop bas pour assurer un niveau de vie décent aux agriculteurs et fixer ainsi le prix minimum à 3 \$ le boisseau. Cela signifie que l'agriculteur se voit garantir 3 \$ le boisseau. Il est à noter qu'un prix minimum doit être fixé au-dessus du prix d'équilibre pour être effectif.

La main-d'œuvre non qualifiée. Pour protéger les travailleurs non qualifiés contre « l'exploitation », les hommes de l'État peuvent fixer un salaire minimum que les employeurs doivent payer.

Les locataires urbains. Très souvent, lors d'une crise du logement en milieu urbain, les locations de chambres individuelles peuvent être difficiles à trouver et très coûteuses. Les hommes de l'État peuvent intervenir pour protéger les travailleurs urbains en imposant des prix maximaux ou en contrôlant les loyers. Par exemple, les hommes de l'État peuvent dire qu'une chambre à coucher ne devrait pas être loué pour plus de 500\$/mois.

Les pauvres. Dans notre analyse d'équilibre du chapitre précédent, le prix d'équilibre du pain était de 300 nairas. Les hommes de l'État peuvent juger que ce prix est trop élevé pour que les pauvres puissent se le permettre et fixer un prix maximal ou un contrôle des prix, à 200 nairas, par exemple. Mais comme la plupart des économistes l'affirmeraient, le contrôle des prix n'améliore pas les choses, mais crée plutôt des pénuries et bien d'autres problèmes.

Dans de nombreux cas, les hommes de l'État peuvent se trouver dans une situation où ils ne savent pas quels acteurs d'un marché protéger – les consommateurs, les producteurs ou les importateurs – comme l'illustre le contrôle des prix du sucre au Kenya.

« La Nzoia Sugar Company conservera l'équivalent de 500 millions de shillings de sucre dans ses entrepôts en raison de la faiblesse des prix et de l'afflux d'importations bon marché en provenance du bloc commercial est-africain. Joash Wamang'oli, directeur de la Nzoia Outgrowers Company, veut que l'État donne de l'argent à l'entreprise pour payer les agriculteurs en attendant la stabilisation des prix du marché. M. Wamang'oli a déclaré aux journalistes de Bungoma que l'entreprise ne pouvait pas vendre les produits aux prix actuels du marché. *L'État doit sauver les fermes sucrières de Nzoia Sugar*, a-t-il dit. M. Wamang'oli a demandé à l'État de protéger les meuniers et les producteurs de canne à sucre contre l'exploitation par des intermédiaires qui vendent du sucre à bas prix. Il a averti que si l'importation de la marchandise se poursuivait sans contrôle, cela tuerait l'industrie sucrière locale. »

(*Daily Nation*, 4 février 2015)

Dans ce cas, le porte-parole de la société Nzoia Sugar, qui achète le sucre de canne directement aux agriculteurs (appelés cultivateurs sous-traitants), a appelé l'État à « faire quelque chose » pour remédier au faible prix du sucre, qui nuit aux producteurs. Mais en

même temps, il voulait s'assurer que les importateurs ne viennent pas profiter de prix plus élevés en inondant le marché d'importations bon marché. Naturellement, la question se pose de savoir si l'entreprise sucrière agissait dans son propre intérêt ou dans celui des agriculteurs.

2. Conséquences inattendues

En général, les prix sont déterminés par les forces du marché et aucun État dans le monde entier ne peut réussir – pas même l'État américain, et encore moins un gouvernement africain avec une minuscule équipe de bureaucrates incompetents – à imposer pleinement les contrôles de prix aux forces du marché. Tout État qui, dans un effort malavisé, tente de contrôler les forces du marché produira soit des excédents persistants de produits de base, soit des pénuries chroniques. Les êtres humains opèrent *partout* selon des incitations. Si un État paie aux agriculteurs plus que ce qu'ils peuvent obtenir sur le marché, ils surproduiront la marchandise. Cela a été le cas aux États-Unis, au Canada et dans les pays de l'UE, d'où les excédents persistants de blé, de maïs, de riz, de fromage et d'autres produits laitiers que leurs producteurs ont du mal à écouler et finissent par expédier comme aide alimentaire au tiers monde. Aux États-Unis, les prix minimaux garantis par l'État, appelés « prix de soutien agricoles », sont fixés au-dessus des prix que les agriculteurs peuvent obtenir sur le marché libre⁷. D'un point de vue économique, c'est un gaspillage, mais ils sont maintenus en place pour des raisons politiques et autres. Par exemple, les hommes de l'État peuvent demander l'appui du lobby agricole ou des agriculteurs. Les hommes de l'État peuvent également décider que l'agriculture est un élément important de la culture du pays qu'il vaut la peine de préserver.

En Afrique, cependant, l'objectif des États africains a souvent été de maintenir les prix des denrées alimentaires à un bas niveau pour les consommateurs urbains, qui constituent souvent une base de soutien politique pour les hommes de l'État. Cependant, les agriculteurs africains ne sont pas différents des agriculteurs américains. Une grande partie de la contrebande de produits qui se produit en Afrique n'est qu'un simple mouve-

ment de marchandises vers des endroits où elles atteignent des prix plus élevés. Si le gouvernement force les agriculteurs à accepter un prix inférieur à celui d'un pays voisin, ils passeraient leurs produits en contrebande dans ce pays.

Au début des années 1960, le prix à la production du cacao au Ghana était plus élevé qu'en Côte d'Ivoire. En conséquence, le cacao fut introduit clandestinement au Ghana, ce qui aboutit à la récolte record de 1965, soit 494 000 tonnes. Cette tendance s'inversa dans les années 80, lorsque le prix en Côte d'Ivoire était plus élevé, ce qui entraîna une production de 150 000 tonnes seulement au Ghana.

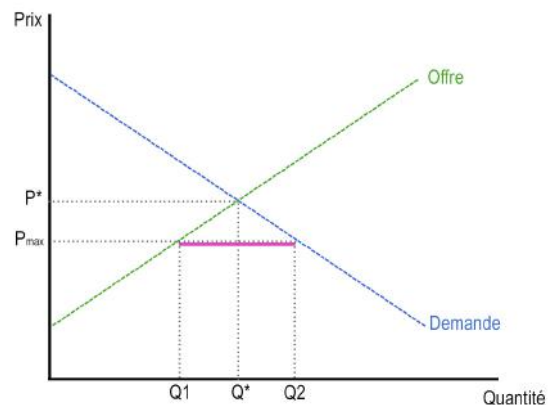
À l'inverse, si un État paie les agriculteurs moins que ce qu'ils peuvent obtenir sur le marché, ils sous-produiront, et l'effet immédiat sera une **pénurie**. C'est ce qui s'est produit dans les pays de l'ancien bloc de l'Est comme la Pologne, la Russie, la Chine et de nombreux pays africains, où il régnait des pénuries alimentaires chroniques. Ce fait économique n'a pas grand-chose à voir avec l'idéologie ; c'est tout simplement du bon sens.

Dans de nombreux pays africains, les politiques publiques visant à rendre la nourriture disponible à des prix raisonnables ont bafoué non seulement les lois de l'économie mais aussi le bon sens. Des offices de commercialisation agricole (ou « régies de marchés agricoles ») ont été créés, auxquels les agriculteurs étaient tenus de vendre leurs produits à des prix artificiellement bas fixés par l'État. Aucun agriculteur au monde, de son plein gré, ne vendrait du maïs à 100 \$ le sac à l'État alors qu'il sait qu'il peut en obtenir 200 \$ sur le marché libre, *sauf s'il y est forcé*. Et s'il est forcé, la réaction humaine normale est de réduire la production et de cultiver *autre chose que du maïs*.

Lorsque les agriculteurs passent d'une production dont le prix est contrôlé à une production dont le prix ne l'est pas, il en résulte des pénuries de la production contrôlée en raison d'une offre réduite. En général, lorsqu'un produit de base est en pénurie par rapport à la demande, son prix augmente. On observe cela même sur les marchés des villages indigènes d'Afrique. Lorsque le poisson

est hors saison, son prix augmente et lorsqu'il y a une prise record de poisson, le prix baisse. Mais les États africains si « clairvoyants » refusaient souvent d'accepter ce fait économique. Lorsque le prix d'une entreprise augmentait, leur réaction immédiate était d'y voir un complot et d'imposer un contrôle des prix, ce qui aggravait la situation de pénurie. En voici un exemple :

Supposons qu'en raison d'une mauvaise récolte, un sac de maïs commence à se vendre à 200 \$. Suite aux plaintes des fonctionnaires et des travailleurs urbains, les hommes de l'État, afin d'apaiser la colère sociale, imposent un contrôle des prix de 100 \$ sur un sac de maïs. Les producteurs ou commerçants qui enfreignent ce décret seront condamnés à une amende ou à une peine d'emprisonnement. Les producteurs ou les négociants qui avaient acquis du maïs au prix de 160 \$ le sac et qui espéraient le vendre à 200 \$ le sac, retireront le produit de la vente. Vendre le produit au prix imposé par l'État de 100 \$ signifierait une perte de 60 \$ pour eux, qui doivent sortir de leur propre poche. Personne, bien sûr, ne veut perdre de l'argent. La combinaison de ces deux facteurs (retrait de l'offre et demande accrue) produit une pénurie. Au prix plafond P_{max} la demande Q_2 dépasse l'offre Q_1 dans le diagramme ci-dessous⁸. La distance $Q_1 - Q_2$, représentée également par le trait rose, correspond donc à la pénurie.



Les travailleurs qui vont au marché pour acheter du maïs constateront qu'il n'y a pas de maïs. Il aura « complètement disparu » du marché. Mais si l'on était prêt à payer 200 \$ pour un sac, il y aurait beaucoup de maïs à acheter. L'achat de maïs au-dessus du prix officiel constitue une transaction sur le marché noir.

Si les clients paient de leur plein gré les 200 \$ par sac, le marché ignorera tout simplement le décret de l'État. Les journalistes des journaux d'État peuvent alors mener une « étude de marché » et rapporter que les commerçants ne « tiennent pas compte de l'appel de l'État à vendre du maïs à 100 dollars le sac ». Les hommes de l'État peuvent alors recruter des « inspecteurs des prix » pour faire appliquer le contrôle des prix et arrêter les commerçants qui le violent. Un tribunal spécial peut être établi par l'État pour poursuivre les contrevenants. Tout cela s'est produit au Ghana entre 1981 et 1983, quand l'État imposa des contrôles stricts des prix et créa des tribunaux de contrôle des prix avec des sanctions sévères. Cependant, il est nécessaire de comprendre l'évolution de l'économie contrôlée en Afrique.

B. La dérive vers l'étatisme

Dans les années 1950, l'un des principaux griefs contre les colonialistes était l'accusation qu'ils n'avaient pas « développé » l'Afrique. Et même lorsqu'ils avaient essayé de le faire, ils l'avaient fait à l'image de l'Europe et non de l'Afrique. Lorsque l'Afrique accéda à l'indépendance, le « développement » devint donc la préoccupation nationale puisque cela s'inscrivait dans la logique de la lutte pour la libération. Mais comment développer l'Afrique ? Et ce, rapidement, puisque les dirigeants nationalistes avaient fait des promesses électorales.

Malheureusement, l'ère postcoloniale fut marquée par un manque de leadership et de nombreuses erreurs politiques. La crise du leadership en Afrique fut mise en évidence par les dispositions et les carences de caractère suivantes : subordination des intérêts nationaux à la glorification personnelle ; egos gonflés ; priorités mal placées ; mauvais jugement ; et incompréhension totale de concepts aussi fondamentaux et élémentaires que la « démocratie », « l'équité », « l'État de droit », « la redevabilité » et « la liberté » – entre autres lacunes. Dans de nombreux pays, le leadership mena à un échec décevant. On exigea « un homme, une voix », mais on n'établit pas de système démocratique dans le pays. En 1990, après plus de trente ans d'indépendance, seuls quatre des cinquante-trois pays africains étaient démocratiques. Il

s'agit du Botswana, de la Gambie, de Maurice et du Sénégal. En 2017, ce nombre infime n'était plus que de dix-sept⁹. Dans de nombreux pays africains, l'indépendance ne fut que de façade, où un groupe de maîtres (des colonialistes blancs) fut échangé contre un autre (des néocolonialistes noirs). L'oppression et l'exploitation des populations africaines se poursuivirent sans relâche.

Les dirigeants nationalistes africains, qui avaient mené une lutte courageuse et ardue contre le colonialisme, avaient enduré des difficultés économiques et consenti des sacrifices personnels pour obtenir l'indépendance de leurs pays respectifs. Kwame Nkrumah du Ghana, Julius Nyerere de Tanzanie et Kenneth Kaunda de Zambie, par exemple, acquirent une stature internationale du fait de leur lutte contre les injustices coloniales et leur croisade pour la liberté. Mais ils souffraient également de quelques défauts de personnalité et de caractère, tels que l'impatience, la croyance en la « religion du développement » et l'ignorance économique. La première – l'impatience de « rattraper » les pays riches ou de réduire l'écart entre les riches et les pauvres – toucha presque toutes les élites africaines. Nkrumah l'exprimait le mieux lorsqu'il disait : « Nous devons accomplir en une décennie ce qu'il a fallu aux autres un siècle » (Nkrumah 1973, 401). Le désir de « rattraper » est compréhensible, mais l'impatience mena à la hâte, qui mena au gâchis.

Deuxièmement, la notion de « développement » fut largement mal interprétée par les dirigeants nationalistes comme signifiant « modernité » ou l'adoption de méthodes modernes et scientifiques de faire les choses – par implication, un rejet des méthodes existantes comme « anciennes et arriérées ». La logique paraissait simple et évidente : les pays développés étaient industrialisés et utilisaient des techniques scientifiques modernes ; par conséquent, le développement signifiait industrialisation et modernité.

Ce type de raisonnement s'apparente au *post hoc ergo propter hoc* ou à ce que les psychologues sociaux appellent le « sophisme du réfrigérateur¹⁰ ». La tendance à assimiler industrialisation et modernisme au développement était une manifestation d'une condition

pathologique appelée « religion du développement ». Cette religion, qui a façonné ou dirigé une grande partie de l'effort de développement postcolonial de l'élite, était caractérisée par ce qui suit :

- une préoccupation excessive par les gadgets sophistiqués, signes de modernisme, avec une tendance à glorifier tout ce qui est étranger ou occidental, ainsi qu'une tendance à fustiger la tradition comme étant « arriérée ».

- une tendance à privilégier l'industrie ou l'industrialisation plutôt que l'agriculture.

- une mauvaise interprétation des soi-disant caractéristiques du sous-développement en tant que causes du « retard » économique et de l'absence de développement.

- une tendance à chercher des solutions aux problèmes africains à l'extérieur plutôt qu'à l'intérieur de l'Afrique.

- des tentatives de modeler les villes africaines en se basant sur Londres, Paris, New York ou Moscou. Cette religion du développement contribua à la négligence et au déclin de l'agriculture africaine. L'agriculture était trop « arriérée » et ne figurait tout simplement pas dans les plans grandioses élaborés par les élites pour industrialiser l'Afrique.

La maladie la plus grave fut sans doute l'analphabétisme économique. La façon dont la richesse est créée n'était pas bien comprise des dirigeants nationalistes. La confusion régnait sur la signification du « socialisme » et du « capitalisme ». Cette confusion fut aggravée par la prétendue association du capitalisme avec le colonialisme. Le colonialisme était partout détesté de manière vindicative par les dirigeants nationalistes et les élites africaines. Ils dénonçaient à juste titre le colonialisme en le qualifiant de maléfique, d'exploiteur et d'opresseur. Cependant, parce que des nationalistes africains comme Kwame Nkrumah, Julius Nyerere et Kenneth Kaunda identifiaient le « capitalisme » au « colonialisme », ils pensaient que le capitalisme, en tant qu'idéologie, devait également être mauvais et exploiteur – erreur syllogistique commune, ou erreur par association. De nombreux dirigeants nationalistes africains

adoptèrent alors le socialisme – l'antithèse du capitalisme – comme idéologie.

Une vague de socialisme déferla ainsi sur le continent alors que presque tous les nouveaux dirigeants africains succombaient à l'idéologie contagieuse, copiée du bloc de l'Est. La prolifération d'idéologies socialistes qui émergèrent en Afrique allaient de l'« Ujamaa » (famille ou socialisme en swahili) de Julius Nyerere en Tanzanie, à l'amalgame confus de marxisme, de socialisme chrétien, d'humanitarisme et de « négritude » de Léopold Senghor au Sénégal, en passant par l'humanisme de Kenneth Kaunda de Zambie, le socialisme scientifique de Marien N'Gouabi du Congo (Brazzaville), le socialisme arabomusulman de Kadhafi en Libye, le « Nkrumahisme » (conscience) de Kwame Nkrumah au Ghana ou encore le « Mobutisme » de Mobutu Sese Seko au Zaïre. Seuls quelques pays africains comme la Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Kenya furent assez pragmatiques pour éviter le socialisme doctrinaire. Il ne vint jamais à l'esprit des dirigeants nationalistes que le socialisme, en tant qu'idéologie économique, était étranger à l'Afrique.

Dans une grande partie de l'Afrique, la transformation socialiste planifiée signifiait l'institution d'une pléthore d'instruments législatifs et de contrôles. Toutes les terres inoccupées furent appropriées par l'État. Des barrages routiers et des systèmes de livrets furent utilisés pour contrôler les déplacements des Africains. Les offices de commercialisation et les règlements d'exportation furent resserrés afin de servir sur le dos des producteurs de cultures commerciales. Des contrôles des prix furent imposés aux paysans et aux commerçants afin de rendre la nourriture bon marché pour les élites urbaines. Un éventail déconcertant de contrôles législatifs et de réglementations furent imposés sur les importations, les transferts de capitaux, l'industrie, les salaires minimums, les droits et pouvoirs des syndicats, les prix, les loyers et les taux d'intérêt. Certains des contrôles avaient été introduits par les colonialistes, mais au Ghana, ils furent maintenus et étendus par Nkrumah. Le gouvernement de Nkrumah prit le contrôle d'entreprises privées et les nationalisa. De nombreuses entreprises d'État furent acquises. Même dans des pays soi-disant capitalistes comme la Côte

d'Ivoire et le Kenya, le résultat fut le même : la propriété publique de la plupart des entreprises et la méfiance à l'égard des initiatives du secteur privé et des investissements étrangers. Le problème était qu'aucun aspect de cette idéologie économique n'était en accord avec le patrimoine économique autochtone de l'Afrique.

Il faut dire en termes catégoriques forts que les moyens de production de l'Afrique traditionnelle relevaient de la propriété privée, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Les huttes, les lances et les outils agricoles étaient tous des propriétés privées. Le motif du profit était présent dans la plupart des transactions de marché. La libre entreprise et le libre-échange étaient la règle en Afrique autochtone. Les autochtones exerçaient leurs activités économiques de leur propre initiative et de leur plein gré. L'intervention de l'État dans l'économie n'était pas une politique générale, sauf dans les royaumes du Dahomey et d'Asante. Même dans le commerce, les États africains n'avaient que peu de contrôle et pas de propriété d'État. Sur la Côte d'Or, par exemple, l'exploitation de l'or était ouverte à tous les sujets des États d'Adanse, d'Assin, de Denkyira et de Mampong.

Cependant, les dirigeants nationalistes rejetèrent leur propre héritage « indigène » des marchés villageois libres et de libre entreprise, et placèrent une foi inébranlable dans la capacité de l'État à atteindre leur nirvana socialiste. L'État était en outre perçu par les élites comme un « protecteur », un « solutionneur de problèmes » et un « entrepreneur ». Il pourrait protéger la nouvelle nation africaine contre la rapacité des multinationales. Il pourrait résoudre tous les problèmes économiques, y compris celui du sous-développement. Il pourrait le faire grâce à toute une myriade de contrôles législatifs, de règlements et de décrets. Grâce à ces dispositifs législatifs, au contrôle des prix et aux offices de commercialisation des produits agricoles, des ressources considérables seraient transférées à l'État pour le développement national. De manière tragique, cet élan socialiste se solda par un échec massif, et le réseau de contrôles finit par créer des opportunités lucratives d'enrichissement illicite pour les élites dirigeantes. Le système de contrôle des

importations est l'exemple le plus connu d'exploitation et d'abus. Les fonctionnaires du gouvernement exigeaient une « commission de 10 % » avant d'accorder une licence d'importation. Telle fut en partie l'origine de la « culture de la corruption ».

Au fil des décennies, les dirigeants nationalistes s'attachèrent à se défendre de leurs échecs en recherchant un « complot impérialiste » occidental. Certains furent chassés du pouvoir lors de la vague de coups d'État militaires qui balaya l'Afrique dans les années 1970. Mais les dirigeants militaires qui prirent la relève étaient peu recommandables. La qualité du leadership (ou les compétences en matière de conduite, pour reprendre l'analogie avec le « véhicule » du développement) se détériora considérablement.

Les dirigeants militaires instaurèrent un règne de tyrannie brutale, d'auto-glorification, de pillage pur et simple, et eurent recours à des tactiques viles et musclées pour se maintenir au pouvoir. Le Nigeria, qui aurait dû être le « géant économique de l'Afrique », fut réduit à l'état de nain comateux après des décennies de rapacité et pillages par ses dirigeants militaires kamikazes. Plus de 400 milliards de dollars en argent du pétrole ont afflué au Nigeria entre 1970 et 2000, mais peu de Nigériens savent ce qu'il est advenu de « l'argent du pétrole ».

Ailleurs en Afrique, le développement national a été subordonné aux caprices et aux instincts mercenaires des élites dirigeantes qui se sont comportées comme si leur pays leur appartenait – et à elles seules.

Les États africains ont supposé pouvoir faire bien plus que ce qu'ils le pouvaient en réalité. L'étatisme ou l'intervention de l'État dans l'économie s'est poursuivi avec toute une batterie de contrôles sur les prix, sur les taux de change, sur les taux d'intérêt et sur d'autres variables économiques. Ces contrôles, ainsi que d'autres décrets et lois, avaient pour but de transférer d'énormes ressources vers l'État qui, en théorie, était censé les affecter au développement, au profit de l'ensemble du pays. Au début des années 1970, une grande partie de l'Afrique était pratiquement sous le contrôle rigide de l'État. Il va sans dire que cela eut de graves conséquences inattendues – mais prévisibles.

C. Le contrôle des prix

Officiellement, le contrôle des prix est censé rendre les denrées abordables pour les masses. L'effet immédiat de l'imposition d'un plafond de prix est cependant la création d'une pénurie.

1. Pénurie

Si l'État fixe le prix d'un produit de base, par exemple du pain, à 1 dollar par pain en dessous de son prix de marché actuel, disons 3 dollars, le produit est artificiellement rendu moins cher, ce qui augmente la demande. Mais les producteurs (boulangers), contraints d'accepter un prix inférieur, vont alors réduire leur offre parce que le prix fixé par l'État est insuffisant pour couvrir leurs coûts. Il en résulte une pénurie, un problème de « première génération ». La pénurie, à son tour, peut créer un marché noir (un problème de « deuxième génération », une conséquence secondaire non intentionnelle) où le stockage à but spéculatif, la corruption, le profit et les affaires louches peuvent prospérer car la marchandise est commercialisée illégalement au-dessus du prix officiel. Les mesures visant à limiter les profits injustes ou le stockage à but spéculatif s'attaquent aux problèmes de deuxième génération. En d'autres termes, ces mesures s'attaquent aux symptômes plutôt qu'à la cause première de la maladie, à savoir le contrôle des prix lui-même. Il est important de se rappeler que les problèmes de première, deuxième et même troisième génération peuvent se retrouver dans d'autres mesures étatiques.

Si le prix officiel (plafond) du pain est de 1 \$, mais que le coût est trois fois plus élevé (3 \$) sur le marché noir, cela incite toute personne à chercher à acheter du pain au prix officiel et à le revendre sur le marché noir pour en tirer un profit énorme – une pratique qui était connue au Ghana sous le nom de *kalabule*. Ainsi, tout le monde cherche à acquérir du pain au prix officiel. Les relations politiques ou la connaissance d'un membre du gouvernement peuvent alors constituer un atout. Lorsque de telles connexions n'existent pas, tous les efforts seront déployés pour en établir une, car les connexions peuvent se révéler rentables. Du point de vue de la société, les effets de distorsion du contrôle des prix causent d'énormes dommages économiques.

Pour illustrer ce point, imaginez que le contrôle des prix soit absent et que le prix du pain soit celui du marché libre, soit 3 \$. Dans ce cas, si les gens trouvaient le prix trop élevé, ils refuseraient d'acheter la marchandise, achèteraient un substitut ou le produiraient eux-mêmes. Toutefois, en créant des pénuries et en permettant que le produit soit obtenu à bon marché auprès de sources étatiques, les contrôles de prix incitent les gens à partir « chasser la marchandise » ou à investir beaucoup d'efforts et de temps pour établir les liens politiques nécessaires à l'obtention de la marchandise aux prix imposés par l'État. De tels efforts, qui pourraient mieux être employés ailleurs, sont une perte de temps du point de vue de la société.

Contrairement aux idées reçues, le contrôle des prix ne rend pas les produits de base « abordables ». Au contraire, il les rend plus chères en raison des coûts cachés liés à la recherche des biens rares (« coûts de recherche ») et du temps perdu à faire la queue. Ce sont ces coûts d'opportunité cachés qui rendent la marchandise beaucoup plus chère. Les coûts cachés peuvent être éliminés en supprimant simplement le contrôle des prix. Mais la plupart des pays africains postcoloniaux ont suivi de façon presque systématique le scénario rigide du contrôle des prix.

2. L'exemple du Nigeria

Au Nigéria, la fixation du prix de l'essence à 26 nairas le litre (0,18 \$ le litre ou 0,83 \$ le gallon) a entraîné d'énormes problèmes de pénurie en tandem avec des approvisionnements inadéquats. Les Nigériens pensent que, puisque leur pays est un pays producteur de pétrole, ils ont droit à un prix de l'essence bon marché. Mais son entreprise publique de raffinage de carburant, la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC), ne peut pas produire suffisamment d'essence pour répondre à la demande parce que la plupart de ses raffineries d'État ne sont pas en service. Les fonds alloués aux réparations de l'ère Abacha ont été détournés. « Elle importe donc de l'essence au prix du marché, qu'elle est ensuite obligée de vendre à perte » (*The Economist*, 26 avril 2003, p. 42). Pour maintenir ce contrôle des prix, le gouvernement du Nigeria dépense environ 2 milliards de dollars par an pour subventionner le carburant.

Arrivé au pouvoir en 1999, le président Olusegun Obasanjo a tenté à deux reprises de supprimer les subventions sur les produits pétroliers. Les raisons économiques étaient convaincantes. Premièrement, l'essence bon marché encourageait le gaspillage d'un actif en déclin. Deuxièmement, les subventions coûtaient à l'État de l'argent qui pouvait être dépensé plus utilement pour l'éducation, les soins de santé ou les télécommunications. Troisièmement, comme l'essence subventionnée ne coûtait qu'un tiers du prix de l'essence des pays voisins, une grande partie de l'essence nigérienne était passée en contrebande à travers la frontière, ce qui entraînait des pénuries chroniques de carburant dans de nombreuses régions du Nigeria. La situation était complètement insensée sur le plan économique : l'État importait de l'essence aux prix du marché pour la vendre à des prix subventionnés au Nigeria, mais comme les prix étaient plus élevés dans les pays voisins, le même carburant repartait en contrebande, forçant l'État à racheter et réimporter vraisemblablement le même carburant au Nigeria, qui serait à nouveau sorti en contrebande dans un cycle sans fin :

Au Nigeria, où la corruption et la mauvaise gestion ont rapporté, selon certaines estimations, jusqu'à 400 milliards de dollars en profits pétroliers au cours des 40 dernières années, l'essence bon marché n'est rien de moins qu'un droit de naissance. Mais les raffineries délabrées du Nigeria ne peuvent pas produire suffisamment d'essence pour approvisionner le pays. Le gouvernement importe environ 4 milliards de dollars par année de produits pétroliers. Les subventions gouvernementales ont permis à l'essence ordinaire de se vendre environ 2 \$ le gallon, mais le prix du diesel, crucial pour les entreprises et le transport lourd, a rapidement augmenté. (*The New York Times*, 12 juillet 2008, p. A5).

Chaque fois que l'État tentait d'augmenter le prix de l'essence, des grèves et manifestations meurtrières et violentes suivaient. En juin 2000, le président Obasanjo tenta d'augmenter de 50 % le prix du carburant. Ce geste conduisit à une grève générale, organisée par le Congrès des travailleurs nigériens (NLC en anglais) et à des émeutes qui firent des dizaines de morts. Le président Obasanjo fut contraint d'annuler la hausse des prix. Il essaya de nouveau en janvier 2002, mais cette fois-ci, il n'obtint qu'une augmentation de

18%. Le NLC appela rapidement à une grève générale et le pays fut bloqué. Les magasins et les banques fermèrent. Cependant, le président Obasanjo riposta, déclara la grève illégale et arrêta les dirigeants du NLC. Deux jours plus tard, les grévistes retournaient au travail.

Le 20 juin 2003, le gouvernement d'Obasanjo réessaya, annonçant une augmentation de 54 % du prix du carburant. Les syndicats nigériens entamèrent une grève générale de huit jours pour protester contre le prix du carburant. « Les dirigeants syndicaux soutiennent que les fortes hausses des prix de l'essence, du sel et du kérosène ne feraient qu'aggraver la pauvreté des 120 millions d'habitants du Nigeria, dont 70 pour cent vivent avec moins d'un dollar par jour » (*AllAfrica.com*, 7 juillet 2003). Au moins quatorze personnes furent tuées dans des actes de violence au cours des huit jours de grève. Selon les dirigeants syndicaux, dix personnes furent tuées par balles par la police à Lagos lors des émeutes du dernier jour de grève. Finalement, un compromis fut trouvé entre le NLC et le gouvernement sur le prix de 34 nairas le litre (0,24 \$ le litre ou 1,09 \$ le gallon), ce qui, selon les standards internationaux, était bon marché. Bien sûr, cela ne résoudrait pas le problème de la pénurie d'essence.

Quand le président américain George W. Bush se rendit au Nigeria le 12 juillet 2003, Franklin Okoye, qui était fonctionnaire, souligna que le président Bush n'avait jamais vu le véritable Nigeria. Si Okoye avait été chargé d'accompagner Bush pour un tour du Nigeria, il aurait annulé toutes les rencontres avec les politiciens nigériens et aurait également supprimé les cérémonies. Au lieu de tout cela en effet, il aurait offert au président Bush un bol rempli d'*isi ewu*, une délicatesse nigérienne poivrée faite de tête de chèvre qui aurait engourdi les papilles de M. Bush. Puis il l'aurait emmené dans une station-service, où le président américain aurait passé toute la journée assis dans sa limousine, s'approchant très lentement de la pompe, passant de temps en temps la tête par la fenêtre et respirant l'air pollué étouffant pour jurer contre les coupeurs de file et maudire le fait qu'un pays riche en pétrole comme le Nigeria n'a pas assez de pétrole pour que son peuple puisse se déplacer en voiture.

« Cà, c'est le vrai Nigéria », s'enflammait M. Okoye [lors de la visite du président Bush] alors qu'il avait passé six heures frustrantes à bouillir dans sa Honda Prelude pendant qu'il cherchait à remplir son réservoir après l'ouverture des stations, suite à une grève de huit jours. ...] Il y avait eu du grabuge quand des conducteurs avaient essayé de forcer leur chemin, ou « d'acheter » leur chemin jusqu'à l'avant de la file d'attente indisciplinée... Frustré par la lenteur des choses, [un chauffeur appelé Dele] tendit la main dans son portefeuille et sortit un billet de 200 nairas – l'équivalent d'environ 1,50 \$ et le salaire d'un jour pour de nombreux Nigériens – pour les remettre à un homme qui tenait déjà une poignée de billets et qui le laissa ensuite entrer dans une file rapide. » (*The New York Times*, 13 juillet 2003, p. A3)

Il est important d'analyser les cas d'Okoye et de Dele car ils illustrent un concept important que les économistes appellent « **coût d'opportunité** ». *Les six heures frustrantes qu'Okoye a passées dans la file d'attente pour de l'essence auraient pu être passées ailleurs de façon plus productive.* Parce qu'il était fonctionnaire, il n'a pas vraiment eu à supporter ce « coût d'opportunité » – son absence de son travail durant six heures n'a pas entraîné de perte de salaire. Mais les contribuables ou l'État ont assumé le coût de sa rémunération pour le travail qu'il n'a pas effectué durant ces six heures. S'il devait endurer cette épreuve deux fois par mois, cela se traduirait par douze heures par mois (ou 144 heures par an) de perte de productivité. Évidemment, Okoye n'est pas le seul fonctionnaire à perdre six heures dans une file d'attente devant une station de carburant. Si un million d'autres fonctionnaires devaient faire la même chose, le coût pour le contribuable nigérian serait énorme, se chiffrant en milliards de nairas.

Il existe encore un coût supplémentaire. Lorsque les fonctionnaires passent une partie de leur temps à la chasse aux denrées rares et de l'essence, le taux d'absentéisme monte évidemment en flèche. Cela signifie qu'il faut beaucoup plus de temps pour obtenir des services publics normaux – comme l'obtention d'un laissez-passer. Et pour accé-

léner ce processus, des pots-de-vin devront peut-être y être offerts là aussi !

Supposons, cependant, qu'Okoye était par exemple chauffeur de taxi, gagnant 400 nairas de l'heure. Supposons que sa Honda Prelude nécessitait dix gallons pour remplir son réservoir (sachant qu'un gallon équivaut à 4,546 litres). A 34 nairas par litre, il lui en coûterait 1 545,64 nairas pour remplir son réservoir, ce qui, au taux de change de 1 dollar pour 144 nairas, représenterait 10,73 dollars. Mais il aurait perdu six heures à faire la queue, ce qui lui aurait coûté 2 400 nairas, soit 16,67 \$. Par conséquent, le coût total d'une attente de six heures pour remplir son réservoir de dix gallons serait de 27,40 \$, ce qui équivaut à 2,74 \$ le gallon, ce qui est encore plus cher que l'essence dans plusieurs régions des États-Unis ! **Évidemment, cette analyse suppose qu'il pourrait effectivement acheter de l'essence après une attente de six heures, ce qui en réalité n'est aucunement garanti – et de plus, que le chauffeur de taxi n'aurait pas à verser de pots-de-vin pour couper la file.** Si l'on ajoutait ces deux possibilités, le chauffeur de taxi devrait payer bien plus de 2,74 \$ le gallon, ce qui placerait le prix du gallon parmi les plus élevés au monde.

Le but de cette discussion est de faire comprendre que **le contrôle des prix ne rend pas les produits de base abordables.** Okoye se porterait beaucoup mieux s'il n'y avait pas de contrôle des prix de l'essence et que le prix au Nigeria était le même qu'au Bénin. Si le prix était de 2,00 \$ le gallon ou 63 nairas par litre, Okoye aurait toute l'essence qu'il souhaite et n'aurait pas à perdre un temps précieux à attendre dans une queue étouffante de fumée de pots d'échappement.

Malheureusement, les premières erreurs commises ont été aggravées, créant une situation de crise qui engendrant elle-même des problèmes supplémentaires – corruption pour couper des files d'attente pour de l'essence, contrebande de l'essence nigériane bon marché dans les pays voisins, absentéisme dans la fonction publique et stockage spéculatif de carburant, entre autres. Durant des décennies, les énergies des États africains ont été absorbées par la gestion des crises et des problèmes qui en découlent. Persistant

dans l'erreur de manière quelque peu ignorante, beaucoup de ces États ont cru que davantage de la même mauvaise médecine guérirait le patient. Des mesures de contrôle étatiques plus strictes furent prises, ce qui, naturellement, aggrava les crises. Les autorités demandaient alors plus de pouvoirs et des mesures encore plus sévères pour faire face aux nouvelles crises – pénurie de carburant, stockage spéculatif et contrebande, par exemple.

En 1982, le Ghana ferma ses frontières pour empêcher la contrebande de cacao vers les pays voisins, où on pouvait en obtenir un prix plus élevé. À la fin des années 80, la Zambie ferma également ses frontières afin d'empêcher la contrebande de biens de consommation bon marché vers la Tanzanie et le Zaïre. En août 2003, le Nigeria ferma sa frontière avec le Bénin « en raison de préoccupations concernant l'augmentation de la criminalité transfrontalière, notamment la **contrebande** et la traite des personnes » (*The Washington Times*, 10 août 2003 ; A11). Fallait-il dire aux fonctionnaires de l'État nigérian que c'était leur politique d'essence ridiculement bon marché qui alimentait la contrebande à la frontière du Bénin, où l'essence est plus chère ?

Bien sûr, le Bénin protesta contre la fermeture de la frontière, affirmant qu'elle violait le protocole de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui concerne la libre circulation des biens et des personnes. La frontière fut rouverte après un sommet entre les présidents des deux pays. La contrebande allait reprendre, privant le Nigeria de l'essence dont il avait tant besoin. Des menaces furent proférées : « Les contrebandiers d'essence seront exécutés à vue ! ». Mais il est bien sûr toujours possible de soudoyer les douaniers pour qu'ils détournent le regard. Durant une grande partie de la période postcoloniale, la plupart des États africains se sont engagés dans des « gestions de crise » de ce type. Pendant ce temps, l'essence nigériane de contrebande alimentait les économies du Bénin, du Togo, du Ghana et même du Burkina Faso.

En novembre 2011, le ministre béninois des finances reconnut que plus des trois quarts du carburant consommé au Bénin étaient importés illégalement du Nigeria. Au Togo, un pays de 6 millions

d'habitants, un baril de 250 litres se vend 300 dollars, une petite fortune dans un pays où près des deux tiers de la population vit dans la pauvreté.

Le trafic constitue un grave problème pour les États, mais une source d'emploi pour de nombreuses personnes, et une aubaine pour ceux qui utilisent du carburant bon marché – le prix est de 15 à 30 % inférieur à celui des stations-service autorisées du Togo. Mettre un terme à un commerce aussi florissant est impensable dans un pays où l'économie informelle est prédominante – elle représente plus de 70 pour cent des emplois en Afrique subsaharienne, selon l'Organisation internationale du travail.

Un rapport parlementaire nigérian, publié en avril, estimait que les subventions avaient coûté à la nation 17 milliards de dollars en 2011, beaucoup plus que les 8 milliards de dollars annoncés par le gouvernement. (*The Guardian*, 2 octobre 2012)

En 2015, la situation n'était toujours pas réglée. Le prix du pétrole avait chuté drastiquement, passant de 90 dollars le baril à 50 dollars. En réponse, le gouvernement nigérian réduit le prix contrôlé de 97 naira à 87 naira et maintint la subvention. La situation de l'offre ne fut toutefois pas affectée. Selon l'explication donnée par le gouvernement,

Le ministre des Ressources pétrolières, Diezani Alison-Madueke, a expliqué pourquoi les quatre raffineries de Port Harcourt, Warri et Kaduna n'ont toujours pas subi de réparations plus de quatre ans après que leurs constructeurs d'origine ont terminé les évaluations techniques. Après son entrée en fonction en 2007, la ministre déclara qu'elle avait effectué une visite approfondie des raffineries pour évaluer les conditions fonctionnelles des diverses unités. Elle dit à la fin de la tournée qu'elle était choquée par l'étendue des dégradations et l'état de délabrement de l'équipement, ajoutant que la plupart des unités étaient si obsolètes qu'elles pouvaient à peine produire à nouveau.

« Il n'était pas possible de remplacer l'équipement parce qu'il était obsolète », dit-elle. « Pendant plus de 20 ans, l'équipement n'a pas été changé ou entretenu. » La dernière fois qu'une révision complète des trois raffineries a été effectuée, c'était en 1992. (...) Les données mensuelles de production (MPI) de la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC) pour décembre 2014 montrent que seule la raffinerie de Port Harcourt fonctionne actuellement à 8,77 % de sa capacité. (*Premium Times*, 23 janvier 2015)

Des pénuries d'essence subsistaient et dans la capitale, Abuja, de longues files d'attente de voitures pouvaient être vues

avancer à pas d'escargot jusqu'à une station-service en mars 2015.

Sur la cause des pénuries, le Parti démocratique populaire au pouvoir « a accusé l'opposition *All Progressives Congress* d'obliger les vendeurs à détourner ou à refuser de vendre de l'essence pour embarrasser le gouvernement. (*Premium Times*, du 5 mars 2015).



Files d'attente pour l'essence, Abuja, 4 mars 2015

3. Recherche de rentes, culture de la fraude, des pots-de-vin et de la corruption

L'inimaginable labyrinthe des contrôles et règlements de l'État a fourni aux élites dirigeantes des occasions en or de s'enrichir. En Égypte, par exemple, l'obtention d'un permis ordinaire pour construire une maison exigeait des coups de tampon d'au moins trente organismes publics dont les compétences se chevauchaient. Au Ghana, l'obtention d'une licence d'importation d'un produit de base nécessitait la présentation d'une demande en trois exemplaires et l'approbation de trois niveaux d'autorité : le ministère du Commerce, le ministère des Finances et la Banque du Ghana, ce qui entraînait une période d'attente interminable dans les années 70. Pour créer une entreprise au Nigéria, un entrepreneur devait se conformer à la loi de 1963 sur l'immigration, aux directives de 1964 sur l'indigénisation et au décret de 1968 sur les entreprises, au décret de 1972 sur la promotion des entreprises nigérianes (modifié en 1973, 1974 et 1977), ainsi que d'autres règlements étouffants concernant ce qui peut être importé, qui peut être embauché et combien peut être rapatrié à l'étranger. En 1977, les paiements de dividendes étaient limités à

40 p. 100. Selon Martin Plaut, un analyste de la BBC Afrique,

Selon la Banque mondiale, les quatre cinquièmes des pays où il est le plus difficile de faire des affaires dans le monde se trouvent en Afrique : au Mozambique : 153 jours pour créer une entreprise, Congo : 155 jours ; au Nigeria 21 procédures d'enregistrement d'une entreprise [seulement 3 en Finlande], au Tchad:19 procédures ; En Angola, trois ans pour faire appliquer un contrat (*BBC News*, 8 septembre 2004 ; <http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/3638018.stm>).

La conformité à la multiplicité des règlements était souvent une source de frustration et consommait énormément de temps. La colère s'emparait des demandeurs et investisseurs potentiels quand ils devaient faire la navette sans fin pour obtenir des permis auprès de hauts fonctionnaires qui, le plus souvent, étaient absents pour des déjeuners prolongés avec leur jeune maîtresse. Certains virent là l'occasion d'« accélérer » le processus et de facturer des « frais ». Les fonctionnaires pouvaient également exploiter la situation : il leur manquerait soudainement de formulaires de demande de passeport, ce qui créerait une pénurie artificielle. Mais un pot-de-vin de 5 \$, par exemple, permettrait de faire rapidement apparaître un tel formulaire de demande. Dans ce cas, une « pénurie » de formulaires de demande est provoquée afin de permettre au fonctionnaire d'extorquer une « prime », une « commission » ou une « loyer » pour sa « rareté », comme d'autres le font sur un véritable marché noir. Les économistes appellent ce genre d'activités « recherche de rentes ». Les activités de recherche de rente retardent la croissance économique – elles ne font que redistribuer la richesse et non la produire. Les chercheurs de rentes deviennent riches en extrayant des « commissions » sur des pénuries arrangées.

Beaucoup exigent des pots-de-vin, exploitent leurs positions dans l'administration ou au pouvoir et manipulent les pouvoirs régulateurs de l'Etat pour compléter leurs maigres salaires. « Parce que chaque permis a son prix, les autorités nigérianes inventent de nouvelles règles sans fin. Un garde à l'extérieur d'un ministère vous demande un

permis spécial pour entrer ; un inspecteur des douanes invente un règlement environnemental pour laisser entrer vos importations ; un fonctionnaire d'une compagnie aérienne facture les passagers pour leurs cartes d'embarquement » (*The Economist*, 21 août 1993, *Survey*, p. 5). Comme l'a bien dit Tony Nze Njoku, « chaque transaction officielle offre effectivement un moyen d'amasser de la richesse, ce qui conduit à un mauvais service et à l'échec des programmes publics » (*Finance and Development*, juin 1998, p. 56).

Presque toutes les réglementations publiques et toutes les nuances de politiques publiques peuvent être exploitées. Le recouvrement des recettes, le contrôle des passeports et même les imprimeries d'État peuvent tous être détournés, manipulés ou utilisés à des fins illicites. Au Cameroun, le Ministère des Finances et de l'Économie est censé être ouvert au public à 11h00, « mais pour 500 francs camerounais, les gardes vous laisseront entrer jusqu'à trois heures plus tôt » (*West Africa*, 13-19 mars 2000, p.16).

Le phénomène de la « chasse aux dossiers » engendre une culture de la fraude, des pots-de-vin et de la corruption. « Dans les services administratifs du gouvernement camerounais, si vous ne donnez pas d'argent, votre dossier ne sera pas traité. Des documents leur seront même retirés afin de rendre un dossier incomplet. Si vous ne « parlez pas bien », votre dossier sera mis en attente, votre enfant n'ira pas à l'école, le magistrat vous enverra en prison » (ibid.).

Bien souvent, cependant, les élites dirigeantes profitent de la même situation de pénurie qu'elles déplorent publiquement et profitent de leur propre mauvaise gestion de l'économie. Elles achètent des produits de base à des prix contrôlés par l'État qu'elles revendent ensuite sur le marché noir pour en tirer un profit énorme. Comme a pu l'expliquer le journaliste Ben Ephson,

« Le *Kalabule* remonte à la fin de l'ère Acheampong quand l'inflation augmentait de façon incontrôlable au Ghana. C'est à cette époque que l'on émettait des bons, principalement à destination des femmes pour récupérer des marchandises qui étaient vendues sur le marché libre. Les « non-boulangers » disposaient d'énormes quantités de farine et les jeunes filles tout juste sorties de

l'école recevaient des allocations hebdomadaires de 100 sacs de ciment, 10 cartons de lait, 10 cartons de milo chacune, etc. [Lorsque le gouvernement civil de Limann fut élu en 1979], les chefs de parti estimèrent que ceux qui avaient aidé le parti à prendre le pouvoir devaient être récompensés. Cette récompense se présentait sous la forme de bons pour collecter de la farine, du lait, du sucre, des boissons, des tissus imprimés etc. qui étaient à leur tour vendus aux femmes [de marché] de Makola. L'homme du parti vendait le sac de farine prix à son homme de contact à 650 \$; l'homme de contact devait lui aussi se servir, de sorte que, à son tour, il vendait le sac à la femme de marché pour 750 \$ et avant qu'il n'arrive au boulanger, le prix se situait entre 850 \$ et 950 \$. Le prix officiel – contrôlé – d'un sac de farine était de 114 \$. (*West Africa*, 4 octobre 1982, p. 2571)

Au Rwanda, feu le président Juvenal Habyarimana entretenait des rackets très lucratifs dans tous les domaines, de l'aide au développement au trafic de marijuana. « Habyarimana et ses beaux-parents dirigeaient le seul bureau de change illégal du pays en tandem avec la banque centrale. Un dollar valait 100 francs rwandais à la banque ou 150 sur le marché noir. Le président et son beau-frère se servaient en dollars à la banque centrale et les changeaient au bureau de change » (*Washington Post*, 18 avril 1995, A17).

Au Nigeria, « Abacha, feu le chef d'État du Nigéria, a peu à peu monopolisé le commerce du pétrole pour lui-même », déclarait John Bearman, un analyste de l'industrie pétrolière basé à Londres. « Il n'y a pas d'accord qui ne passe pas par la villa présidentielle » (*Washington Post*, 9 juin 1998, A19). En 1996 et 1997, plus de 2 milliards de dollars ont été détournés des quatre raffineries publiques du Nigeria par les ministres des Finances et du Pétrole, ce qui entraîna l'effondrement des raffineries faute de réparations. Quand le contrôle des prix créa des pénuries d'essence, forçant le Nigeria à importer des carburants raffinés, les élites vampires virent immédiatement une très profitable opportunité et s'en emparèrent, récupérant un substantiel pourcentage. « L'État subventionne le prix de vente de l'essence et d'autres carburants, mais les loyalistes d'Abacha parmi le corps des officiers et la fonction publique détournent une grande partie de l'offre disponible pour la vendre au marché noir ou aux pays

voisins » (ibid.). Ils profitent ainsi du problème qu'ils ont eux-mêmes créé.

4. Le contrôle des prix au Venezuela – Une digression

Le contrôle des prix a des conséquences économiques tout aussi désastreuses partout où il est imposé dans le reste du monde. En 2008, le gouvernement socialiste de feu Hugo Chavez du Venezuela imposa des contrôles stricts sur les prix de plusieurs produits alimentaires. En outre, le gouvernement se saisit de terres agricoles de propriétaires privés, mais ces terres ne furent pas cultivées. La combinaison de ces politiques finit par dévaster l'agriculture et provoquer des pénuries alimentaires endémiques et prolongées à Caracas, la capitale, qui sévissent depuis des années par intermittence. Parmi les marchandises en rupture de stock on trouve le papier hygiénique, le riz, le sucre, l'huile, le lait et la farine de maïs. Ci-dessous se trouve une photo d'étagères vides dans un marché alimentaire comme celles affichées sur les médias sociaux en janvier 2015.



Un magasin vénézuélien en 2013.

Selon *The Guardian* (28 septembre 2013),

sur l'Avenida Victoria, un secteur à faible revenu de Caracas, Zeneida Caballero se plaint d'attendre dans des files d'attente sans fin pour un sac de riz de mauvaise qualité. « Cela me remplit de rage d'avoir à passer la seule journée libre que j'ai à perdre mon temps pour un sac de riz » dit-elle. « Je finis par payer plus cher chez les revendeurs. En fin de compte, tous ces contrôles de prix se sont avérés inutiles ».

Supposons que le sac de riz coûte 5 \$ au prix de contrôle de l'État et 15 \$ au marché noir. Supposons qu'en un jour son salaire

était de 30 \$. Le coût du sac de riz n'était pas de 5 \$, mais plutôt de 35 \$ (prix du riz, plus la perte de salaire pour avoir attendu toute la journée pour acheter le riz). De toute évidence, elle aurait mieux fait d'acheter le riz au marché noir.

Et quelle était la cause des pénuries selon le gouvernement ?

Selon le président Nicolás Maduro, la pénurie d'aliments est artificiellement induite par l'opposition. Il prétend qu'elle prend part à un plan plus large concocté par la CIA pour déstabiliser son gouvernement, saboter l'industrie pétrolière et déclencher des coupures de courant.

En réponse, Maduro a annoncé la création d'un conseil d'État qui inspecterait les entreprises privées pour s'assurer qu'elles ne ralentissent pas délibérément la distribution ou la production. Ce pays riche en pétrole importera également près de 600 millions de livres sterling de nourriture de la Colombie voisine pour s'assurer que les magasins sont bien approvisionnés. (*The Guardian*, 28 septembre 2013)

D. Contrôles des importations

Le contrôle des importations, qui visait à réduire le volume des importations et à conserver ainsi les rares devises étrangères nécessaires à l'importation de machines et autres équipements essentiels au développement, offrait toutefois les possibilités d'enrichissement les plus importantes. Le contrôle des importations et l'octroi de licences constituaient des outils privilégiés pour réduire la demande énorme et l'adapter aux quantités disponibles de devises étrangères. Mais les contrôles à l'importation et les licences devinrent les systèmes les plus frauduleux.

Pour importer un article, il fallait obtenir un permis ou une licence du ministère du Commerce. Les licences se raréfièrent rapidement. Les ministres découvrirent en effet rapidement qu'ils pouvaient utiliser le labyrinthe des contrôles pour s'enrichir. Ministres et fonctionnaires du ministère du Commerce exigeaient ainsi des pots-de-vin – 10 % de la valeur de la licence d'importation – avant de les délivrer. La rétention de licences fut ensuite utilisée pour punir les rivaux politiques

et les entreprises associées à l'opposition. A la fin des années 1980, les publications *Free Press*, *Ashanti Pioneer* au Ghana et *Footprints* au Libéria se virent refuser des licences d'importation pour leurs critiques du pouvoir.

Au Ghana, l'administration des licences d'importation était surtout connue pour ses pratiques malhonnêtes flagrantes, exposées par diverses commissions d'enquête (voir Akainyah (1964), Abrahams (1965) et Gaisie (1973)). Ces commissions révélèrent qu'avec le paiement d'un pot-de-vin – généralement 10 pour cent de la valeur – les importateurs pouvaient importer n'importe quoi, ce qui rendait le volume des importations incontrôlable, puisqu'il devenait plus lucratif pour les ministres de délivrer plus de licences qu'ils n'avaient de devises étrangères. Cela mena très souvent à l'accumulation de dette extérieure.

Les importations étaient souvent surfacturées pour permettre aux importateurs de maintenir certains soldes en devises à l'étranger. Par exemple, supposons qu'un produit coûte 100 \$ à importer de Grande-Bretagne. En vertu d'un accord secret entre l'importateur ghanéen et le fournisseur britannique, l'article serait facturé 250 \$ et la facture serait envoyée au préalable au ministère du Commerce ou à la Banque du Ghana pour paiement, car toutes les opérations de change étaient gérées par le gouvernement. Une fois la facture payée, la différence (150 \$) serait partagée entre l'importateur ghanéen et le fournisseur britannique. De même, les exportations étaient sous-facturées. Ces stratagèmes ont vidé le pays des devises étrangères dont il avait grand besoin. Comme les devises étaient rares, les civils s'entendaient avec certains responsables de banques pour frauder la Banque du Ghana avec des devises durement gagnées. D'autres commissions d'enquête furent ensuite mises sur pied. Encore et encore, mais rien ne fut appris.

E. Système de favoritisme et gouvernance

Enfin, les contrôles de l'État conféraient au chef de l'État, peut-être involontairement, un énorme pouvoir économique et social. La monopolisation du pouvoir politique avait déjà été atteinte dans les systèmes d'État décrépits à parti unique. Le chef de l'État a vite décou-

vert que le pouvoir de diriger l'activité économique et de canaliser les ressources vers l'État pouvait être utilisé à volonté de diverses manières :

- Canaliser le développement vers certaines régions du pays, comme sa ville natale,
- Entreprendre une « ingénierie sociale » ou un endoctrinement social,
- Maintenir sa base de soutien politique et acheter de nouveaux partisans, et
- Punir les rivaux ou l'opposition.

Bien que les « hommes forts » et les fonctionnaires africains chargés de l'administration des contrôles de l'État aient d'abord fait l'effort de « répandre le développement » dans les zones longtemps négligées par les administrateurs coloniaux, ils commencèrent rapidement à utiliser le régime de contrôle à des fins plus égoïstes, politiques et sociales, et, en fait, assez sinistres. Les ressources détournées par l'État pouvaient ainsi servir à acheter des soutiens politiques (clientélisme). En peu de temps, les dirigeants africains eurent recours aux contrôles de l'État pour en réalité promouvoir leurs propres intérêts économiques égoïstes ainsi que ceux de leurs parents et sympathisants, pour faire taire leurs critiques et punir leurs opposants politiques. Les contrôles de l'État permirent également aux dirigeants africains d'extraire des ressources qui étaient ensuite utilisées pour bâtir d'énormes fortunes personnelles et générer un « *spoils system* » (patronage) pour acheter des partisans politiques. Selon Taylor (2004), « le problème du développement de l'Afrique est que si les individus qui font partie de ces réseaux de favoritisme peuvent en tirer de grands avantages, le système ne parvient fondamentalement pas à promouvoir la croissance économique et le développement et, en réalité, a rapidement saboté les aspirations élevées de l'indépendance » (p. 5).

Les autocrates africains ont eux aussi besoin de **soutien politique**. Un *spoils system* a donc été conçu pour distribuer des avantages de favoritisme à des partisans fidèles, des amis et des membres de tribus, ainsi que pour acheter un nouveau soutien politique. Au Malawi, feu le président Banda utilisait les instruments de l'État pour payer ses partisans

politiques en les transformant en propriétaires de domaines agricoles commerciaux dont la prospérité et la sécurité économique dépendaient de leur loyauté personnelle envers le président. Selon Libby (1987) :

Au centre du pouvoir politique au Zaïre se trouvent le président et ses alliés personnels qui contrôlent de vastes pouvoirs de favoritisme provenant du président. Par exemple, la Banque du Zaïre, SOZACOM (l'organisation de commercialisation minière appartenant désormais à l'État) et la Gécamines (la compagnie minière d'État) sont sous le contrôle personnel du président et administrées en son nom par sa famille et ses proches alliés politiques. Ainsi, Mobutu et ses alliés politiques utilisent-ils leur contrôle de l'appareil d'État non seulement pour s'enrichir, mais surtout pour unir la classe dirigeante autour du régime. (p. 273)

Au Malawi, Banda fut en mesure d'arracher l'excédent économique des producteurs paysans et de le transférer au secteur immobilier par l'intermédiaire de deux banques commerciales : sa société holding, Press Holdings, et la Société parapublique de développement et de commercialisation agricole (ADMARC). « Entre 1972 et 1981, Press Holdings a été le principal bénéficiaire des prêts de l'ADMARC. Environ 27,9 millions de kwacha (environ 65 millions de dollars) ont ainsi été transférés au président » (Libby 1987, 191). Il s'agissait d'énormes sommes d'argent que le président pouvait utiliser pour acheter un soutien politique.

Les « hommes forts » peuvent **faire profiter leurs amis et alliés** des prêts et contrats à faible taux d'intérêt des organismes publics. Selon Kwame Ashaai, chroniqueur, « Au Ghana, sous Rawlings, les marchés publics ou de travaux publics sont attribués à des entrepreneurs, non pas sur la base de leur capacité à bien faire leur travail et au moindre coût, mais sur la base de leur affiliation et de leurs liens avec le parti au pouvoir, le NDC ou ses principaux dirigeants, ou sur celle de leur accord pour payer les marchés » (*Free Press*, 30 octobre – 5 novembre 1996, p. 5).

En Côte d'Ivoire, les entreprises ayant des liens avec la famille du président Konan Bédié se seraient développées dans les services financiers et le commerce des matières premières, tandis que d'autres auraient englouti les entreprises publiques privatisées les plus rentables (*The Economist*, 12 décembre 1998,

p. 46). Au Nigeria, par exemple, l'ancien chef de l'État, le général Sani Abacha, avait utilisé les contrôles de l'État pour accorder des privilèges étendus à une entreprise créée par son fils aîné, Ibrahim. L'entreprise, Delta Prospectors Ltd. exploite la barytine, un minerai source de baryum – matériau essentiel pour la production de pétrole. « Au printemps 1998, peu après que Delta eut annoncé que son exploitation avait atteint sa pleine production, le gouvernement d'Abacha déclara l'interdiction d'importer de la barytine, faisant de la société appartenant à Abacha le fournisseur monopolistique de l'énorme industrie pétrolière du Nigeria » (*Washington Post*, 9 juin 1998, A19).

Les hommes forts peuvent également « récompenser leurs clients en leur accordant un accès préférentiel aux ressources qui sont soumises à une réglementation gouvernementale, à des permis. Par exemple, favoriser l'attribution de licences d'importation et autres. Toutes ces attributions d'avantages peuvent devenir des pions dans le jeu de la manœuvre des factions. La corruption et l'abus de fonctions publiques ont également atteint des niveaux très élevés au Nigeria » (Sandbrook 1993, p. 94). « L'une des principales sources de favoritisme du général Abacha est le système qui permet à quelques privilégiés d'acheter des devises à 22 nairas pour un dollar, tandis que d'autres les paient 80 » (*The Economist*, 9 novembre 1996, p. 46). Dans le Ghana de Rawlings, les permis d'importation, les prêts bancaires, etc. étaient accordés sur ordre des ministres, et seulement aux amis, à la famille, aux membres du NDC, ou à ceux qui payaient d'énormes pots-de-vin. Les hommes et les femmes d'affaires qui avaient des liens avec le NDC bénéficiaient souvent d'une exonération fiscale, d'exonérations de pénalités ou d'une réduction de leurs obligations fiscales. Ils pouvaient même être laissés en liberté s'ils avaient été pris en flagrant délit d'évasion fiscale ou s'ils avaient fait de fausses déclarations concernant leurs obligations fiscales » (*Free Press*, 30 octobre – 5 novembre 1996, p. 5).

Les fonctionnaires peuvent bénéficier d'un logement et de moyens de transport subventionnés ou se voir attribuer des « produits essentiels » (sardines, corned beef, lait en conserve) à des prix contrôlés par l'État.

Au Sénégal, les gens étaient récompensés pour leur vote par des sacs de riz ; les travailleurs des syndicats pro-gouvernement obtenaient les meilleurs salaires et les meilleures conditions de travail ; les membres du parti étudiant étaient les premiers à recevoir des bourses (*The Economist*, 18 avril 1998, p. 44). Certains « patrons » politiques peuvent offrir à leurs « clients » des possibilités d'obtenir illégalement une charge publique et les gains qui vont avec. La corruption constitue une autre possibilité – accepter ou extorquer des pots-de-vin pour des décisions ou des actions prises dans l'exercice d'une fonction publique. D'autres opportunités comprennent évidemment le vol de biens publics, l'appropriation illégale de revenus publics (fraude) et le népotisme.

Les soldats peuvent être achetés avec des augmentations de salaire, des logements subventionnés, des marchandises et des promotions plus rapides. En 1993, le général Ibrahim Babangida « récompensa près de 3000 de ses chefs militaires les plus loyaux en leur offrant de nouvelles berlines Peugeot, qui coûtent l'équivalent de 21000 dollars chacune à Lagos. Un professeur d'université, par exemple, gagnait environ 4000 \$ par an, tandis qu'une infirmière ou un mécanicien ramenait rarement plus de 1000 \$ à la maison » (*The New York Times*, 2 décembre 1993, A3).

Le succès du système de favoritisme dans l'achat d'un soutien politique, cependant, dépend de la capacité de l'homme fort ou du centre à générer les ressources nécessaires pour apaiser ou acheter l'appui des principaux groupes sociaux. Ces ressources peuvent être saisies à volonté par le biais de taxes exorbitantes, de fortes hausses des droits d'accises sur les importations, sur les prix de l'essence et par le biais de diverses modifications de législations et structures telles que le contrôle des prix, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), les offices de commercialisation et autres contrôles étatiques. L'homme fort peut aussi tenter de générer de telles ressources artificiellement « sur papier »... en imprimant de la monnaie. Le résultat net est la baisse de la production, l'évasion fiscale, l'escalade des dépenses publiques, le recours à la banque centrale pour le financement et, enfin, l'inflation.

Quoi qu'il en soit, l'exercice du favoritisme afin d'acheter un soutien politique s'est traduit par une montée en flèche des dépenses publiques et par des bureaucraties africaines surdimensionnées et inefficaces qui gaspillent des ressources rares. Les « emplois pour les amis » dans la fonction publique, les conseils d'administration et les entreprises publiques deviennent des charges improductives pour l'État. « En 1984, 20 % de la main-d'œuvre du secteur public ghanéen était déclarée excédentaire par le Secrétaire des Finances (*West Africa*, 27 janvier 1986, p.178). « Ce pays comptait 50 000 fonctionnaires qui consommaient 51 % des richesses du pays », se plaignait Sidya Touré, premier ministre réformiste de la Guinée (*The Washington Times*, 17 octobre 1996, A19). Au Kenya, « la fonction publique a augmenté de 10 pour cent pour atteindre 500.000 en dix ans, les salaires représentent la moitié du budget ; un autre tiers est actuellement consacré au remboursement des dettes internes et externes » (*The Economist*, 19 avril 1998, p. 42). Mais la réduction de ces bureaucraties, comme l'exigent les impératifs de réforme économique (ou d'ajustement structurel), représentait un anathème pour les élites dirigeantes, car elle paralyse leur capacité à maintenir leur base de soutien politique. Au Ghana, le nombre total de portefeuilles ministériels et de portefeuilles de sous-ministres atteignit le chiffre étonnant de 88 en 1995. De même, en 1996,

« Le président du Zimbabwe, Robert Mugabe, augmenta son cabinet de deux à 28. Cela porta à 54 le nombre de fonctionnaires ayant le statut ministériel. L'économiste Eric Bloch attribue l'action de Mugabe à un système de favoritisme bien établi : « C'est regrettable. Les gens continuent d'être récompensés pour leurs loyaux services passés, même si nous ne pouvons nous le permettre. Il est incompréhensible que le Zimbabwe ait besoin d'un gouvernement plus nombreux que le Royaume-Uni, la France ou l'Afrique du Sud alors que notre population ne représente qu'une fraction de celle de ces pays. » (*The African observer*, 23 mai-5 juin 1996, p. 23)

L'Afrique du Sud a un gouvernement de vingt-cinq membres et dix-sept portefeuilles de députés. Cette tendance s'est poursuivie au fil des décennies.

Dans de nombreux pays africains, le gouvernement est devenu un fléau – ses institu-

tions sont détournées par les élites dirigeantes pour enrichir et servir leurs intérêts, et non les pauvres. Le secteur public regorge d'amis, de parents et de partisans enracinés dans des institutions parallèles, des agences gouvernementales inutiles et des ministères dont les fonctions se chevauchent. Le Ghana, par exemple, a un ministère de l'Aviation, un ministère des Routes et des Autoroutes, un ministère des Transports, un ministère des Routes et des Transports et un ministère des Ports et des Chemins de fer. Pourquoi pas un seul ministère des Transports ?

Invité en 2004 à réduire l'hégémonie de l'Etat dans l'économie et à s'appuyer davantage sur le secteur privé, le Ghana mit en place un « Ministère du développement du secteur privé ». Pour réduire les dépenses publiques, le Mali créa un « Ministère de la réduction des dépenses publiques ». La Tanzanie dispose bien sûr d'un « Ministère de la Bonne Gouvernance », et l'Ouganda, du « Ministère de la Pacification du Nord de l'Ouganda » ...

Les bureaucraties sont hypertrophiées au Ghana. Une énorme main-d'œuvre gouvernementale consomme 70 pour cent du budget ; ce chiffre est de 80 pour cent au Zimbabwe. La taille de l'État a augmenté si rapidement qu'elle étouffe de nombreuses économies africaines. Par exemple, en 1997, le Ghana, avec une population de 19 millions d'habitants, comptait quatre-vingt-huit ministres et ministres régionaux, plus leurs adjoints. En 2004, leur nombre avait atteint 92, mais il a grimpé jusqu'à 110 en 2017 – soit le plus élevé en Afrique. En 2009, le Kenya en comptait quatre-vingt-quatorze et le Zimbabwe quatre-vingt-deux. L'Angola a pu avoir quatre-vingt-huit ministres et adjoints. En outre, il y a des ministres d'État à la présidence, des membres du personnel présidentiel et des conseillers. Dans chaque ministère, il y a des secrétaires principaux, des secrétaires principaux adjoints, des secrétaires principaux assistants, etc. Le groupe suivant est composé de gouverneurs ou de ministres régionaux et de leurs adjoints. Ensuite, il y a les législateurs, les sénateurs et les députés, qui viennent tous se servir allégrement en argent public.

Au Ghana, chaque ministre doit avoir un bungalow (maison), un Pajero (SUV), une berline pour Madame, un jardinier, un cuisinier, un gardien de jour, un gardien de nuit et un garde du corps. Ensuite, chaque haut fonctionnaire a droit à un prêt au logement, à un prêt pour mobilier, à un prêt pour réfrigérateur et même à un prêt pour l'éducation pour les enfants. Les législateurs nigériens sont les mieux payés au monde. Les sénateurs y jouissent d'un assortiment obscène d'avantages et d'allocations qui portent leurs salaires à 2 millions de dollars chacun, alors que 60 pour cent de la population du pays gagne moins de 2 dollars par jour. L'un des avantages particulièrement scandaleux est l'indemnité de « difficulté ». Olusegun Obasanjo, ancien président du Nigeria, a pu railler son Assemblée nationale la taxant d'« assemblée de voleurs et de pillards¹¹ ».

Le secteur public « XXL » de nombreux pays africains est accablé de dépenses excessives, de pratiques gaspilleuses, d'extravagance délibérée financée sur fonds publics, d'irrégularités financières et de débauche volontaire. Trop de ministères et d'organismes publics entraînent une hausse vertigineuse des dépenses publiques. Les travailleurs fantômes abondent également au Ghana – plus de 6.000 – sur la paie de l'État, leurs salaires récupérés par des gens bien vivants. Au Nigéria, 62 893 travailleurs fantômes ont été exhumés et on l'espère ré-enterrés. Au Kenya, un travailleur fantôme a été pris en flagrant délit, son salaire perçu par un professeur vivant.

L'État ou la politique, et non le secteur privé, voilà désormais la voie de l'enrichissement personnel. Les personnes les plus riches d'Afrique sont les chefs d'État et les ministres qui font leur argent en le ratisant sur le dos de ceux qui souffrent. Être président d'un pays africain est une occupation extrêmement lucrative, ce qui explique en partie pourquoi ils n'abandonneront presque jamais le pouvoir et doivent être destitués par la force... détruisant souvent le pays au passage.

Pour faciliter l'exercice du favoritisme et réduire toute menace à leur pouvoir, les élites dirigeantes usurpent le contrôle de toutes les institutions clés de l'État : l'armée, la police, la

fonction publique, les médias publics, le parlement, le pouvoir judiciaire, la banque centrale et le système éducatif. Ces institutions sont remplies de lieutenants, de copains, de partisans et de membres de tribus de confiance. Le professionnalisme dans ces institutions est détruit et remplacé par la flagorneurie. Les institutions de l'État deviennent paralysées et commencent à se désintégrer. Le laxisme, l'incompétence, l'indiscipline et l'inefficacité s'épanouissent donc dans le secteur public. L'État de droit, c'est pour le peuple opprimé ; les bandits officiels en sont exemptés.

Les fonctions des institutions de l'État se dégradent. Les policiers sont eux-mêmes des bandits de grand chemin et les juges des escrocs. Les juges se font prendre réclamant des pots-de-vin, certains filmés. La pire des institutions est sans doute l'armée, l'institution la plus pervertie d'Afrique. Dans toute société normale et civilisée, la fonction des militaires est de défendre l'intégrité territoriale de la nation et du peuple contre toute agression extérieure. En Afrique, l'armée est au contraire enfermée dans un combat constant avec ceux-là même qu'elle est censée défendre.

Il est important de reconnaître que les perspectives de progrès économique en Afrique demeureront insaisissables si les institutions clés énumérées ci-dessus ne sont pas arrachées au contrôle des élites vampires au pouvoir. Cela nécessite la mise en place d'institutions indépendantes : un parlement législatif indépendant, une banque centrale indépendante, un système judiciaire indépendant, des médias indépendants, une commission électorale indépendante, une fonction publique efficace et des forces armées neutres et professionnelles. La fourniture de l'aide occidentale devrait être conditionnée par l'établissement de ces institutions indépendantes et non par les promesses ou la rhétorique des dirigeants africains.

F. La destruction de l'agriculture africaine

« Des nations plus libres et plus démocratiques, dotées de meilleures politiques économiques, semblent plus à l'abri de la flambée des prix des denrées alimentaires. Entre-temps, les pays moins ouverts ont appliqué des politiques

anachroniques de subventions et de droits de douane, exacerbant les fluctuations du marché. Ce n'est pas un hasard si le Nigeria et l'Éthiopie ont connu des émeutes alors que l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie ont été relativement calmes. »

Josh Ruxin, Directeur, Projet Villages du Millénaire au Rwanda (*Washington Post*, 3 juillet 2008, A17)

Dans la section précédente nous avons examiné les *effets* de l'étatisme : l'orientation de l'activité économique et la planification de l'État avec une pléthore de contrôles étatiques (contrôle des prix) et la création d'entreprises d'État pour forger la dynamique d'industrialisation de l'Afrique. En résumé, les contrôles de l'État ont créé des pénuries de produits de base alors que des entreprises d'État inefficaces et non rentables – créées avec des prêts étrangers – ont échoué à « livrer la marchandise ». Ces problèmes initiaux peuvent être considérés comme « innocents », mais ils se sont nourris les uns des autres, créant des problèmes supplémentaires ou des conséquences secondaires non intentionnelles. Dans cette section, nous examinons ces problèmes de *deuxième génération*. Par exemple, une crise alimentaire ou agricole est survenue lorsque l'agriculture africaine – le moyen de subsistance de la majorité des Africains – a commencé à décliner. L'agriculture s'est atrophiée dans de nombreux pays africains à cause de la négligence occasionnée par l'obsession de l'État pour l'industrialisation, l'imposition de contrôles des prix, la guerre civile et l'effondrement des infrastructures.

L'insuffisance de l'offre (pénurie de produits de base et vieillissement de la population), conjuguée à l'envolée des dépenses publiques financées par l'impression de monnaie, a entraîné l'inflation dans de nombreux pays africains. Cela, en soi, a eu des conséquences indésirables – par exemple, cela décourageait l'épargne et épuisait ainsi les fonds pour l'investissement. Rappelons que la clé de la croissance économique en Afrique est l'investissement, tant intérieur qu'extérieur. Par conséquent, tout ce qui nuit à l'épargne a un impact négatif sur l'investissement.

Pour compenser la faiblesse de l'épargne intérieure, les gouvernements africains ont emprunté fébrilement de l'étranger pour

créer des entreprises d'État et lancer divers projets de développement. Mais une grande partie des prêts a été « consommée ». En outre, l'investissement dans les entreprises d'État a été généralement improductif. Les projets d'investissement ont échoué et les prêts ont été gaspillés, ce qui a provoqué une crise de la dette extérieure – l'incapacité de rembourser les prêts étrangers à temps.

Ainsi, on trouve dans de nombreux pays africains le spectacle tragi-comique d'un gouvernement dirigé par un petit groupe de bureaucrates incompetents et inexpérimentés qui tentent de gérer en même temps une crise alimentaire, une crise pétrolière, une crise de change, l'inflation, une crise bancaire, une crise de la dette, et une crise du développement. Au final, sans surprise, pas un seul de ces problèmes n'est résolu. Le jour se lève le lendemain avec exactement la même routine de gestion de crise. Pris au piège d'un mode de gestion de crise perpétuelle, les représentants de l'État ont peu de temps pour faire avancer le pays dans une nouvelle direction. En attendant, les problèmes se multiplient. Les crises pullulent.

En ce nouveau siècle, la faim reste un problème persistant en Afrique. Au début de 2003, on estimait à 25 millions le nombre d'Africains ayant besoin d'une aide alimentaire d'urgence. Bien que la famine soit souvent étroitement liée à la sécheresse et, dans certains pays, à la guerre, Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), notait que même en l'absence de sécheresse ou autre crise aiguë, environ 200 millions d'Africains souffrent de faim chronique (*Africa Recovery*, mai 2003, p. 1). En 2001, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, un groupe de réflexion de Washington, tirait la sonnette d'alarme dans ses *Perspectives alimentaires mondiales 2020*, mettant en garde contre la faim croissante dans la région. Le rapport note que « sans investissements massifs dans l'irrigation, les routes pour amener la récolte au marché et la recherche sur les cultures, l'Afrique pourrait avoir 49 millions d'enfants sous-alimentés d'ici 2020, soit une augmentation de 50 pour cent ». (*Washington Post*, 4 septembre 2001, A12).

L'agriculture africaine fournit des moyens de subsistance à « environ 60 pour cent de la main-d'œuvre active du continent, représente 17 pour cent du produit intérieur brut total de l'Afrique et 40 pour cent de ses recettes en devises étrangères » (*Africa Recovery*, janvier 2004, p.13). Pourtant, l'agriculture a connu des résultats catastrophiques. Les rendements des agriculteurs stagnent essentiellement depuis des décennies. Bien que la production totale ait augmenté, cette croissance n'a guère suivi le rythme de l'accroissement de la population africaine. La production alimentaire en particulier a pris du retard, si bien que le nombre de personnes souffrant de sous-alimentation chronique est passé de 173 millions en 1990-92 à 200 millions en 1997-99. Sur ce total, 194 millions se trouvaient en Afrique subsaharienne. En 1997, les importations alimentaires totales de l'Afrique s'élevaient à 14,69 milliards de dollars, soit un peu plus que ce que l'Afrique avait reçu en aide étrangère de toutes sources (*Banque mondiale* 2000b, p. 107). En 2000, les importations alimentaires avaient atteint 18,7 milliards de dollars pour la seule année 2000 (*Africa Recovery*, janvier 2004, p. 14). En 2015, ce chiffre atteignait 35 milliards de dollars.

Depuis 1970, la production agricole a augmenté à un rythme inférieur à 1,5 %, soit moins que le taux de croissance de la population. La production alimentaire par habitant a diminué de 7 pour cent dans les années 1960, de 15 pour cent dans les années 1970 et de 8 pour cent dans les années 1980. De 1961 à 1995, « la production alimentaire par habitant en Afrique a chuté de 12 pour cent, alors qu'elle a fait un bond en avant dans les pays en développement d'Asie » (*The Economist*, 7 septembre 1996, p ; 45). Le déclin s'est poursuivi. En prenant 1989-91 comme année de référence, l'indice de production alimentaire par habitant pour l'Afrique était de 105 en 1980 mais de 92 en 1997 (*Banque mondiale* 2000b, p. 225).

La République démocratique du Congo exportait de la nourriture lorsqu'elle était le Congo belge. Aujourd'hui, le pays ne peut pas se nourrir tout seul, pas plus que la Zambie postcoloniale, la Sierra Leone, la Tanzanie ou même le Zimbabwe. Ces pays, autrefois auto-suffisants en matière de production alimen-

taire, sont aujourd'hui confrontés à une forte escalade de la facture des importations alimentaires. Dans les années 1980, jusqu'à 20 pour cent des revenus d'exportation du continent étaient consacrés aux importations alimentaires (Chazan et al. 1992, p. 259). En 1990, elle avait atteint 40 %. Au Nigéria, « une personne sur deux vit dans la pauvreté absolue, gagne moins d'un dollar par jour, n'a pas accès à la nourriture, à l'eau et au logement » (*The Washington Times*, 21 octobre 1999, A19). Dans les années 1960, 70 pour cent des 110 millions d'habitants du Nigéria vivaient de l'agriculture, et le pays était un grand exportateur de denrées alimentaires. L'État du Benue était connu comme le « grenier à grains de la nation ». En 2000, le Nigeria n'exportait que du cacao, du caoutchouc et des produits à base de palme, et importe du riz, du maïs, du blé et du sucre (*The Washington Times*, 13 avril, 2000, A17).

Au niveau microéconomique, la performance des secteurs économiques africains, à l'exception de l'industrie minière et des autres industries extractives, a été faible. La détérioration sectorielle la plus grave s'est produite dans l'agriculture. C'est le sang de l'économie africaine et elle représente « une part beaucoup plus élevée du PIB que dans les autres régions du monde » (CEA[ONU] 1999, p. 8). Trois Africains sur quatre sont engagés dans l'agriculture, les femmes apportant la contribution la plus importante. Elles effectuent « environ 90 pour cent du travail de transformation des aliments, 80 pour cent des tâches de stockage des aliments, 90 pour cent du binage et du désherbage, et 60 pour cent de la récolte et de la commercialisation, en plus des services de transport et de transport¹² ». Mais trouver suffisamment à manger est devenu un défi formidable pour beaucoup. André Miku, mécanicien à la retraite à Kinshasa, au Congo, est cité au chapitre 1 : « Nous ne pouvons même pas nous permettre un repas par jour. Nous essayons de nourrir au moins les enfants » (*Washington Post*, 14 septembre 1998, A16).

Aucun pays d'Afrique subsaharienne n'est parvenu à l'autosuffisance alimentaire. La rareté des « success stories » agricoles suggère une abondance d'histoires d'horreur individuelles. En 1982, la production alimentaire par habitant en Angola, par exemple,

était estimée à la moitié du niveau atteint en 1972. Sa production de café représentait un dixième des 240 000 tonnes produites annuellement avant l'indépendance. Il y a quelques décennies, la Sierra Leone était non seulement autosuffisante en riz, mais elle était également capable d'exporter de grandes quantités vers d'autres États africains. Elle importe maintenant du riz. Le Nigeria exportait autrefois de l'huile de palme, qu'il s'est alors mis à importer. « Le Nigeria dépense 3 milliards de dollars par an pour importer de la nourriture – y compris du riz, du sucre, des poulets et du lait – qu'il pourrait cultiver lui-même » (*The Washington Times*, 18 juillet 2004 ; A6). En 2014, le Ghana ne pouvait plus se nourrir, son économie était en ruine. Il chercha un plan de sauvetage auprès du FMI. Dans une interview accordée à *AllAfrica.com*, son président, Mahama, déclara :

Je veux que le programme que nous élaborons avec le Fonds et la Banque [mondiale] comporte une forte composante de développement. Nous voulons nous concentrer sur l'infrastructure, les emplois et la restructuration de l'économie pour créer des industries qui nous permettront de réduire nos énormes factures d'importation. Nous voulons des investissements dans la production de riz afin que nous n'ayons pas à dépenser 400 millions de dollars en importations de riz chaque année ; dans la production de sucre pour que nous n'ayons pas à dépenser 200 millions de dollars en importations de sucre chaque année ; dans la production de volaille pour que nous n'ayons pas à dépenser 190 millions de dollars en importations de volaille chaque année ; dans la production de poisson pour que nous n'ayons pas à investir des centaines de millions de dollars en importations de poisson ». (*AllAfrica.com*, 18 août 2014 , <http://allafrica.com/stories/20140818000002.html>)

G. Les causes de la crise alimentaire en Afrique

La crise agricole de l'Afrique a été attribuée à une série de facteurs, tant externes qu'internes. Parmi eux : les politiques protectionnistes des pays riches, la sécheresse, la pauvreté des sols, l'utilisation de la technologie « rétrograde et primitive » et la concurrence accrue des cultures de rente. Ces explications, cependant, ne sont pas satisfaisantes. Il est vrai que les pays riches érigent une batterie de barrières tarifaires et non tarifaires (droits de douane, quotas, subventions aux

producteurs nationaux) contre les produits agricoles du tiers monde. Les États-Unis, par exemple, protègent leurs producteurs de sucre, de tabac et d'arachides. L'Union européenne a très longtemps bloqué ou freiné le libre-échange des produits agricoles qui font concurrence à ceux de ses États membres, notamment les agrumes, le vin, le tabac, les huiles végétales et les tomates (*The Economist*, 7 septembre 1996, p. 43). Mais si les tarifs douaniers sont la seule cause, pourquoi les États africains ne ripostent-ils pas en imposant des tarifs sur les importations en provenance des pays occidentaux ? Plus important encore, si ces pratiques commerciales restrictives nuisaient à l'agriculture africaine, la situation en Afrique devrait être celle d'une offre excédentaire ou d'excédents alimentaires à la recherche d'un marché outre-mer. Mais ce n'est pas la réalité. Il s'agit plutôt d'une situation de *baisse* de la production par habitant et non d'offre excédentaire.

On a souvent pointé les sécheresses comme cause du déclin agricole de l'Afrique. L'explication semble en effet tenir dans le cas des pays africains sahéliens. L'agriculture sénégalaise a été ravagée par la sécheresse pendant quinze des trente-sept années qui ont suivi l'indépendance. Au Burkina Faso et au Mali, la sécheresse est un problème permanent. Mais pour de nombreux pays africains, les sécheresses ne font qu'exacerber une situation déjà précaire. La production alimentaire par personne avait diminué dans de nombreux pays africains bien avant les sécheresses de 1983-1985 qui ont fait des ravages sur le continent africain. En outre, les économies agricoles de l'Angola, du Tchad, de l'Éthiopie, du Mozambique, du Soudan, de l'Ouganda, du Mozambique, du Tchad et du Zaïre ont été plus touchées par la guerre et les conflits internes que par la sécheresse.

Ensuite, le manque d'accès à du matériel agricole moderne n'a pas entravé la production alimentaire africaine, de même que l'accès aux technologies modernes ne garantit pas une productivité agricole élevée. Aux États-Unis et au Canada, par exemple, les communautés amish prospèrent grâce aux méthodes agricoles du XIXe siècle. La ressource de base est l'agriculteur lui-même. En Afrique, c'est l'agriculteur ghanéen ordinaire qui a inventé et perfectionné la méthode su-

périeure de fermentation en tas de la cacao-culture pendant que les agronomes développaient la méthode de fermentation en boîte.

On entend également souvent dire que la concurrence des cultures de rente a entravé la production de denrées alimentaires. Deux faits saillants viennent contredire cette conclusion.

Premièrement, dans les années 1950, les cultures de rente ne menaçaient pas la production alimentaire. En fait, l'Afrique exportait à la fois des cultures commerciales et non commerciales. Deuxièmement, s'il est vrai que les cultures de rente remplacent la production alimentaire, on devrait s'attendre à voir les exportations de cultures de rente augmenter à mesure que la production alimentaire diminue. Au lieu de cela, le bilan montre que la production d'exportations non pétrolières stagne depuis 1970, période au cours de laquelle les volumes d'exportation de l'ensemble des pays en développement ont plus que triplé. En fait, la production d'exportation a diminué en même temps que la production de cultures vivrières.

Les conditions hostiles du marché mondial n'offrent pas non plus un pouvoir explicatif crédible. L'Afrique noire n'a pas été confrontée à des conditions mondiales plus défavorables que les autres régions en développement. Selon une étude de Charles Humphreys et William Jaeger, « Depuis 1975, les termes de l'échange non pétroliers de l'Afrique n'ont baissé que de moitié moins que ceux de toutes les exportations de matières premières¹³ ».

Il ne s'agit pas de minimiser l'impact de facteurs externes négatifs, qui peuvent être graves. Le fait est que d'autres pays en développement ont été confrontés à des situations pires, mais qu'ils ont été mieux à même de s'adapter que les pays d'Afrique subsaharienne.

Les dirigeants africains ont eu tendance à exagérer les facteurs externes, par exemple pour justifier une aide alimentaire accrue ou pour se décharger de la responsabilité de leurs propres politiques qui ont échoué. Si le secteur agricole reposait sur une base solide au départ, il se serait rapidement remis d'un choc induit par l'extérieur. Quelle est donc la

cause de la crise agricole en Afrique ? Une combinaison de facteurs internes vicieux : guerres civiles, interventionnisme de l'État et politiques malavisées.

Les performances agricoles ne peuvent pas être analysées dans le vide, mais doivent être étudiées dans le contexte de leur cadre socio-politique. Pour des raisons sociopolitiques, les dirigeants de l'Afrique ont généralement négligé l'agriculture. Lorsque son importance a été reconnue tardivement, des facteurs socio-politiques ont conditionné ou influencé le type de choix de politique agricole que les dirigeants africains ont fait. Ce fut le cas au Niger jusqu'à la fin des années 1980.

Jusqu'à présent, les politiques gouvernementales malavisées ostensiblement prises pour aider les agriculteurs – ont aggravé leur situation et la misère de ces derniers. De l'époque coloniale à la fin des années 1990, tous les arbres du Niger étaient la propriété de l'État. Les agriculteurs n'étaient donc guère incités à les protéger. Les arbres étaient coupés pour le bois de chauffage ou la construction sans se soucier des conséquences sur l'environnement. Il n'y avait pas assez de forestiers de l'État pour surveiller le pays et s'assurer que les arbres étaient correctement gérés. Il en a résulté une érosion des sols, une désertification croissante, de faibles rendements agricoles et une aggravation de la pauvreté, illustrant les dangers de la propriété d'État (*The New York Times*, 11 février 2007). Une sorte de « révolution verte » fut amorcée à la fin des années 1980, lorsque la propriété privée fut autorisée. Comme l'indique le reportage du *New York Times*,

« Au fil du temps, les agriculteurs ont commencé à considérer les arbres de leurs champs comme leur propriété, et ces dernières années, l'État a reconnu les avantages de cette perspective en autorisant les individus à posséder des arbres. Les agriculteurs gagnent de l'argent grâce aux arbres en vendant des branches, des cosses, des fruits et de l'écorce. Comme ces ventes sont plus lucratives à long terme que le simple fait d'abattre l'arbre pour en faire du bois de chauffage, les agriculteurs les préservent. »

L'écologisation a commencé au milieu des années 1980... Mahamane Larwanou, expert forestier à l'Université de Niamey, capitale du Niger, a pu déclarer que la repousse des arbres avait transformé la vie rurale au Niger.

« Les avantages sont si nombreux qu'ils sont vraiment étonnants (...) Les agriculteurs peuvent vendre les branches pour de l'argent. Ils peuvent nourrir leurs animaux avec les cosses. Ils peuvent vendre ou manger les feuilles. Ils peuvent vendre et manger les fruits. Les arbres sont si précieux pour les agriculteurs, alors ils les protègent ».

Le marché de Droum est riche grâce à l'augmentation du rendement des cultures, notamment parce que les arbres nouvellement plantés ont contribué à retenir le sol et l'eau...

Ils présentent également des avantages écologiques extraordinaires. Les racines fixent le sol en place, l'empêchent d'être emporté par les vents violents du Sahel et préservent les terres agricoles. Les racines aident également à retenir l'eau dans le sol, au lieu de la laisser s'écouler à travers les champs rocailleux et stériles dans des ravins où elle inonde les villages et détruit les récoltes.

Un arbre en particulier, le *Faidherbia albida*, connu localement sous le nom d'arbre *gao*, est particulièrement essentiel. C'est un arbre qui fixe l'azote, ce qui contribue à fertiliser le sol.

Ses feuilles tombent pendant la saison des pluies, ce qui signifie qu'il n'entre pas en concurrence avec les cultures pour l'eau, le soleil ou les nutriments pendant sa période de croissance. Les feuilles elles-mêmes se transforment en un engrais organique lorsqu'elles tombent.

« Cet arbre est parfaitement adapté à l'agriculture dans le Sahel », déclara le Dr Larwanou. « Pourtant, il avait pratiquement disparu de la région » [sous l'ancien régime de propriété de l'État]. (pp. A1 et A6)

Souvent, des extérieurs ont aggravé le problème des politiques publiques mal orientées en ne reconnaissant pas l'importance de ces facteurs sociopolitiques et ont eu tendance à considérer le problème agricole uniquement en termes de transfert technologique et d'augmentation des intrants tels que les tracteurs, les engrais, etc. Même lorsque les facteurs sociopolitiques étaient reconnus par les extérieurs, la tendance était de minimiser leur importance. Même lorsque les facteurs sociopolitiques étaient reconnus par des étrangers, la tendance était de minimiser leur importance. De nombreuses agences et socié-

tés de conseil étrangères supposaient avec arrogance que les méthodes agricoles traditionnelles africaines étaient inutiles et que les méthodes occidentales étaient invariablement supérieures. Comme l'a fait remarquer *The Economist* (7 septembre 1996, p. 44) :

« Au Sahel, la FAO a intimidé les agriculteurs pour qu'ils cultivent des pommes de terre. Ils ont produit une récolte exceptionnelle, qui a ensuite pourri sur les marchés des villes où les pommes de terre avaient l'air aussi exotiques que des rats de brousse ou des kinkilabas dans un supermarché occidental. Les forestiers étrangers qui avaient persuadé les Africains de l'Ouest de défricher leurs acacias pour planter des arbres non indigènes ont également fini par s'excuser. En quelques années, il est devenu évident que les acacias indigènes convenaient beaucoup mieux que les produits de substitution importés. Ils avaient besoin de moins d'eau et de moins d'attention et, surtout, ils faisaient germer des feuilles que les chèvres et les moutons pouvaient brouter pendant la saison sèche. »

Il y eut également ce projet de pêche, que les experts norvégiens ont développé pour les membres de la tribu Turkana au lac Rudolf (aujourd'hui lac Turkana). Une fois le projet terminé, on découvrit que les Turkana ne pêchent pas, mais élèvent des chèvres et des vaches. De plus, le coût de la congélation du poisson dépassait de loin le prix qu'ils obtenaient sur les marchés (Whitaker 1988, p. 194).

Lorsque la famine devint une menace et que l'importance du développement agricole fut enfin reconnue, une confusion palpable régna, non seulement parmi les dirigeants africains, mais aussi parmi les organismes internationaux de prêt et d'aide alimentaire, sur le type de stratégies à adopter pour combattre la faim. Alors que la Banque mondiale et l'Agence internationale pour le développement (IDA) prêtaient des millions aux gouvernements africains pour l'achat de tracteurs, d'engrais, de pesticides, etc., un rapport de 1981 de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur le potentiel des sols africains en matière de cultures soutenait que l'Afrique pouvait se nourrir sans ces aides.

La discussion interminable quant à savoir qui était responsable est parfaitement futile. La responsabilité première du choix entre les « bons » et les « mauvais » projets incombe

aux dirigeants et aux élites africaines. Mais leur propre prédisposition les rendait vulnérables aux erreurs de jugement de l'étranger. Rappelons que les élites étaient imprégnées d'une mentalité particulière (la « religion du développement ») qui méprisait la paysannerie et désapprouvait les façons traditionnelles de faire les choses, y compris dans l'agriculture. L'agriculture était une forme d'occupation inférieure. L'industrialisation faisait fureur. L'agriculture rappelle également aux élites leur statut colonial de fournisseurs de matières premières agricoles. De plus, dans les pays africains eux-mêmes, une grande confusion et une grande inefficacité ont régné dans les tentatives de résoudre la crise alimentaire. Alors que certains pays pratiquaient une agriculture collective, d'autres adoptaient des stratégies de développement rural intégré (DRI). Là encore, des facteurs sociopolitiques ont influencé le choix de la stratégie. Cependant nulle part en Afrique noire les résultats n'ont été impressionnants.

Après l'indépendance, de nombreux dirigeants africains adoptèrent le socialisme comme idéologie directrice et appliquèrent la même idéologie à l'agriculture. Mais la socialisation de l'agriculture – tout comme les autres expériences socialistes dans l'industrie et le commerce – échoua lamentablement. Nous allons maintenant examiner de plus près la crise agricole du Ghana.

H. La crise agricole du Ghana

Lorsque Nkrumah lança le Ghana sur la voie du socialisme africain dans les années 1960, il n'apporta, comme de nombreux dirigeants africains, qu'un soutien de façade à l'agriculture paysanne. Les paysans, les chefs et le « secteur indigène » ne cadraient pas avec la religion du développement ni avec les plans grandioses que Nkrumah avait élaborés pour industrialiser le Ghana. Son « Plan de développement sur sept ans » (1963-1969), par exemple, ne consacrait que deux paragraphes au secteur agricole, et le budget des devises de 1965 n'allouait que deux millions de dollars à l'agriculture, contre 114 millions pour l'industrie manufacturière et 312 millions pour les importations.

Quand Nkrumah finit par reconnaître l'immense contribution que l'agriculture pou-

vait apporter au développement économique du pays, il intégra également ce secteur à son programme socialiste de participation de l'État. On envisagea l'agriculture collective. Mais le secteur agricole indigène fut contourné dans une compréhension quelque peu dysfonctionnelle de la logistique de la production alimentaire locale. Nkrumah pensait qu'il ne pouvait pas compter sur les paysans pour une révolution agricole rapide parce qu'ils étaient « trop lents à s'adapter ou à changer leurs pratiques en faveur des méthodes scientifiques mécanisées modernes » (Uphoff 1970, p. 602). Nkrumah considérait la mécanisation et la collectivisation comme le moyen le plus rapide de parvenir à une transformation agricole.

En conséquence, pour le développement agricole du Ghana, Nkrumah créa des fermes d'État, et la mécanisation devint un principe directeur. Les fermes d'État devaient utiliser des techniques « modernes » et « scientifiques » et servir de modèles aux paysans « analphabètes » et « primitifs » qui produisaient la majeure partie de la nourriture en Afrique. La *State Farms Corporation* et ses organisations auxiliaires – la Brigade des travailleurs (*Workers' Brigade*) et la Ligue des jeunes agriculteurs (*Young Farmers League*) – se virent confier la tâche principale de créer « une révolution complète dans l'agriculture sur notre continent (et) une rupture totale avec les méthodes et l'organisation primitives et avec le passé colonial » (Nkrumah 1963, p. 27). La *State Farms Corporation* devait être un modèle d'agriculture collective ; la *Workers' Brigade* devait gérer les fermes de colonisation ; les *Young Farmers* devaient recevoir un enseignement en agriculture mécanisée et scientifique ; et un Conseil de commercialisation alimentaire (*Food Marketing Board*) fut créé pour fixer les prix maximums de toutes les denrées alimentaires et améliorer l'efficacité du système de distribution. Après sa création en 1962, la *State Farms Corporation* étendit rapidement ses activités. Mais en moins de cinq ans, l'expérience d'agriculture collectivisée de la *State Farm* s'était transformée en un véritable désastre.

Malgré l'expertise de nombreux fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, un accès facile au capital et au savoir-faire technique, l'attribution favorable de licences

d'importation et, surtout, le soutien de l'État, les fermes d'État obtenaient en effet des rendements plus faibles et un rendement par travailleur inférieur à ceux de leurs homologues paysan prétendus « illettrés ».

En 1964, la *State Farm Corporation* ne cultivait que 3,3 acres par travailleur, contre 5,1 acres (13 contre 20 ha) par personne dans l'agriculture paysanne à petite échelle. La superficie par travailleur était de 1,5 acres (6 ha) pour la Brigade des travailleurs et de seulement 0,9 pour les fermes coopératives gérées par le Conseil coopératif des agriculteurs du Ghana (*United Ghana Farmers' Cooperative Council*). En 1963-65, les fermes d'État absorbèrent 19,8 millions de cedis (7,92 millions de dollars) de subventions (Killick 1978, 193). À la fin 1965, la *State Farm Corporation* avait accumulé un déficit net de 17,25 millions de cedis après seulement trois ans de fonctionnement (Levine 1975, p. 34).

Quatre ans après le fiasco socialiste de Nkrumah, la situation n'avait pas beaucoup changé. Le recensement agricole de 1970 montra que, bien que la superficie cultivée par personne avait diminué dans les fermes d'État et les fermes paysannes, la superficie dans les fermes d'État (2,7 acres ou 11 ha par travailleur) était toujours inférieure à celle des fermes paysannes (3,6 acres ou 14,5 ha par travailleur) (Killick 1978, 193). L'échec des fermes d'État fut même reconnu dans les cercles officiels. Le rapport Abrahams (1965) note que « la *State Farms Corporation* n'a pas produit de denrées alimentaires en quantités suffisantes pour justifier son capital et ses investissements actuels » (p. 23). La conclusion de la mission de la Banque mondiale, qui demeura au Ghana vers la fin de 1965, est que ni les fermes d'État ni la brigade des travailleurs n'avaient réussi à atteindre leur objectif d'amélioration significative de la production agricole ou d'autosuffisance financière. Il semblerait que les travailleurs des deux agences ne produisaient guère plus, sinon autant, qu'ils ne consommaient, eux et leurs familles, et que s'ils s'étaient consacré à l'agriculture traditionnelle, ils auraient produit des quantités nettement plus importantes de produits agricoles à un coût bien moindre (cité dans Killick 1978, 194).

En 1971, seul un quart de la superficie totale de la *State Farm* était cultivé et l'entreprise dans le domaine de l'agriculture alimentaire semblait avoir eu un impact négatif sur la production alimentaire des paysans. Il est prouvé que les paysans « regardaient les fermes d'État avec anxiété » parce que l'entreprise « était sans cesse soutenue par l'argent des contribuables » ; « sentant leurs jours comptés », les agriculteurs traditionnels avaient commencé à « réduire l'échelle de leur exploitation » (*Rapport Abrahams*, 1965, p. 23).

La tragédie du développement agricole du Ghana est que les gouvernements successifs après Nkrumah maintinrent le scandaleux système de fermes d'État et de contrôle des prix. En 1970, par exemple, alors que les paysans disposant d'outils primitifs produisaient 0,49 tonne de riz par acre, les fermes d'État ne produisaient que 0,13 tonne par acre (Killick 1978, 229). En 1981, le gouvernement Limann réorganisa les fermes d'État pour en faire le *Ghana National Reconstruction Corps* (GNRC), mais les résultats furent exactement les mêmes. Sur les 71 millions de dollars votés pour ces *State Farms* en 1981, seuls 751 000 dollars furent générés (*Daily Graphic*, 21 juillet 1981, p. 5). Dans un cas précis, 720 000 dollars furent été dépensés pour loger les travailleurs d'un projet de colonisation ghanéen-allemand, mais la ferme ne gagna que 95 216 dollars grâce à la vente des récoltes de la saison 1972-73 (*Daily Graphic*, 21 août 1973, p. 11).

Notez que les 720 000 dollars furent dépensés uniquement pour le logement. Ajoutez à cela les salaires des ouvriers et des cadres, le coût de l'équipement et de la préparation du terrain, etc. et la perte devient plus importante. En décembre 1982, le nombre total de fermes d'État établies était de soixante-dix-neuf, et seules trente-sept étaient en activité ou en activité partielle. Leur dette collective s'élevait à plus de 158 millions de dollars (*Daily Graphic*, 22 décembre 1982, p. 8).

L'histoire de la plantation oléagineuse d'Okumaning, une ferme d'État, est pathétique. Les fermes d'État d'Okumaning furent créées en 1975 avec un capital de 24 millions de dollars et une plantation de noix de palme de 2 000 acres (800 ha). Sur cette superficie,

seuls 23 acres (9 ha) étaient entretenus en février 1982 ; le reste des palmiers étaient envahis par les mauvaises herbes et la forêt secondaire. Le personnel de la ferme d'Okumaning comprenait plus de cinq cents personnes. Le revenu brut total généré par la ferme sur une période de quatre ans était de 34 000 dollars ! On laissa pourrir les fruits mûrs des palmiers à huile au moment précis où le Ghana devait importer 57 % de ses besoins nationaux en huile de palme du Bénin (*Daily Graphic*, 15 février 1982, p. 5, 12 novembre 1982, p. 1, et 20 novembre 1982, p. 2).

Il convient de rappeler que les fermes d'État de la région de Nkrumah accumulèrent un déficit d'environ 18 millions de dollars après trois ans de fonctionnement. Mais la GNRC accumula un déficit d'environ 81 millions de dollars en une seule année ! Malgré cela, le Parlement, le 20 août 1981, approuva une autre somme énorme de 54,4 millions de dollars pour la même GNRC après avoir rejeté un amendement demandant une réduction des dépenses de 40 millions de dollars (*Daily Graphic*, 21 août 1981, p. 8). Il était clair, même en 1982, que toute la révolution agricole au Ghana était devenu un désastre total.

En 1982, la production de cultures vivrières locales était, dans de nombreux cas, inférieure de moitié à ce qu'elle était en 1970. Par exemple, la production de plantain, un aliment de base au Ghana, était de 745.000 tonnes, ce qui représente une baisse substantielle par rapport aux 1.644.000 tonnes produites en 1970.

En 1981, le vice-président ghanéen, le Dr Joseph W. S. de Graft Johnson, annonça en grande pompe que le programme agricole à court terme lancé par le gouvernement était accueilli avec enthousiasme : « Un grand nombre de personnes ont répondu positivement à l'appel à retourner à la terre et ont déjà commencé à penser à l'alimentation » (*Daily Graphic*, 17 octobre 1981, p. 1). Mais même le quotidien d'État, le *Daily Graphic*, avait une vision quelque peu différente du « succès » du programme. Dans un éditorial cynique, « Penser à l'alimentation, en effet », le journal écrivit :

Nous devons admettre que le gouvernement mérite des félicitations pour le zèle avec lequel il a

tenté de s'attaquer au problème et aux importations induites d'intrants et d'équipements agricoles, notamment des engrais, des tracteurs, des moissonneuses et des lames de coupe. Nous ne pouvons cependant pas admettre, ni convenir qu'il y a eu « une utilisation judicieuse de ces ressources rares ».

Pour commencer, toutes les lames de coupe importées n'étaient pas du bon type et durent être modifiées par les forgerons locaux avant de pouvoir être utilisées. Les rares devises étrangères du pays auraient pu être utilisées pour importer des matières premières pour les usines du marché local, qui auraient produit les bons types de lames de coupe dès le début. Outre l'économie de ressources et de temps que cela aurait permis de réaliser, cela aurait également permis de créer des emplois pour la main-d'œuvre et les machines inutilisées.

Les engrais ont été importés en bonne quantité et dans les délais prévus, mais nous savons tous les obstacles qu'il leur a fallu pour traverser le port. Et même le « Comité d'évacuation des engrais » que le président a mis en place n'a pas pu, en collaboration avec le ministère de l'agriculture, fournir les intrants à temps.

Les tracteurs ont été importés, probablement en plus grand nombre au cours d'un exercice financier. Mais lorsqu'on les retrouve en fait à transporter des produits et des êtres humains dans les villes, on ne peut certainement pas admettre qu'il s'agit d'une « utilisation judicieuse ».

La situation reste grave, car la pénurie alimentaire et les prix des denrées alimentaires continuent d'augmenter à un rythme incroyable ». (*Daily Graphic*, 19 octobre 1981, p. 2)

Pendant une grande partie des années 1980, le Ghana a donc dû importer du maïs du Mozambique, un pays déchiré par la guerre ! « Le Ghana dépense au moins 72 millions de cedis par an pour l'importation de maïs », déclarait alors le secrétaire régional d'Ashanti, M. Kwame Kessie (*West Africa*, 23 août 1982, p. 2188). Pendant une grande partie des années 1980, les importations totales de denrées alimentaires du Ghana se sont élevées à 200 millions de cedis (85 millions de dollars) par an (Afrique de l'Ouest, 7 février 1983 ; 370). Dans les années 1990, la situation de l'approvisionnement alimentaire s'est encore détériorée, le Ghana important 100 millions de dollars pour un seul produit (le riz) pour la seule année 1999.

Comme nous l'avons vu plus haut, en 2014, le Ghana devait dépenser 200 millions de dollars pour importer du sucre, 190 millions de dollars pour importer de la volaille et des centaines de millions de dollars pour importer du poisson.

I. Autres pays africains

Ailleurs en Afrique, l'agriculture n'a fait l'objet que de belles paroles. Bien que l'agriculture représente le gagne-pain de plus de 70 % de la population en Zambie et au Zimbabwe et de 13 à 18 % du PIB, elle ne reçoit que 6 à 9 % du budget dans ces pays. La recherche agricole en Afrique a généralement diminué en raison d'un sous-financement. La recherche en agriculture paysanne était généralement inexistante depuis que l'accent avait été mis sur les technologies susceptibles d'être adoptées par les grands et moyens agriculteurs. Le Nigeria n'allouait que 6,5 % des dépenses fédérales à l'agriculture, et dans le Plan décennal de développement du Bénin (1980-1990), seulement 5,8 % des dépenses totales prévues ont été affectées à l'agriculture, ce qui contrastait avec les 10 % alloués à l'agriculture dans le tiers monde.

Au Mozambique, « le parti FRELIMO négligea les campagnes au profit des zones urbaines industrielles et des grandes fermes et plantations d'État. Cependant, cela ne permit pas de consolider son contrôle sur le pays et de reconstruire l'économie » (Libby 1987, p. 224). Comme on pouvait le prévoir, la production de noix de cajou chuta de 216 000 tonnes en 1973 (une année précédant l'indépendance) à 76 000 tonnes en 1977 (une année post-indépendance) ; la production de sucre passa de 383 000 tonnes en 1973 à 166 000 tonnes en 1978 (estimation) ; et la production de thé passa de 18 700 tonnes en 1973 à 14 000 tonnes en 1978. La seule autre grande culture de rente du Mozambique destinée à l'exportation – le coton – connut également une baisse significative de sa production. Par exemple, la production de coton (peluche) s'écroula de 46 000 tonnes en 1974 à 20 000 tonnes en 1981 (Libby 1987, p. 220).

La production alimentaire au Mozambique, comme au Ghana, connut également un sérieux déclin. La production de céréales tomba de 801 000 tonnes en 1974 à 478 000 tonnes

en 1980, le riz de 120 000 tonnes à 70 000 tonnes et le maïs de 450 000 tonnes à 250 000 tonnes pour la même période. Il y eut une grave pénurie alimentaire au Mozambique, comme l'attestent ces chiffres. Il est tentant d'attribuer le déclin de la production alimentaire à la guerre civile. Mais la guerre n'a fait qu'exacerber les effets de politiques désastreuses d'étatisme. Le Ghana ne connut pas de guerre civile, mais ses fermes d'État ne pouvaient pas nourrir sa population.

En Éthiopie, le camarade Mengistu Hailé Mariam renversa l'empereur Hailé Sélassié en 1974 et prit le pouvoir. En mars 1975, Mengistu nationalisa toutes les terres en vertu de la loi sur la réforme agraire. Il promulgua un décret gouvernemental, la « proclamation n° 31 », qui créa des associations de paysans (AP), composées de fermiers locaux qui élisent leurs propres dirigeants et ont le pouvoir sur la sécurité, la politique économique et la redistribution des terres au sein de leurs communautés. Mais les AP perdirent rapidement leur autonomie et devinrent des organes de l'État. Les paysans furent contraints de participer à des séminaires organisés par le ministère de l'agriculture, dont beaucoup portaient sur les enseignements politiques de l'idéologie marxiste que les paysans ne comprenaient pas. Son régime, connu sous le nom de Derg, prit également en charge la plupart des opérations minières, l'agriculture commerciale, les banques, les assurances, les services publics, la construction, le transport routier et bien d'autres industries.

Il créa l'*Agricultural Marketing Corporation* (AMC) pour contrôler le développement agricole et la distribution des denrées alimentaires, obligeant les paysans à vendre la plupart de leurs produits à l'AMC, qui à son tour revendait leurs marchandises aux associations urbaines, à l'armée et aux entreprises d'État. L'AMC devint rapidement un outil pour escroquer les paysans et transférer des ressources à l'État. Les prix payés par l'AMC étaient bien inférieurs à ceux du marché libre. Comme le montre le tableau suivant, les paysans recevaient généralement moins de 30 % des prix du marché libre pour leurs produits.

De nombreux paysans, se sentant naturellement trompés, commencèrent à faire passer leurs produits en contrebande dans les villes

où ils pouvaient obtenir un prix plus élevé sur le marché. Pour décourager cette pratique, l'AMC mit en place des points de contrôle le long des routes menant aux villes, ce qui non seulement entraîna de nouvelles pertes de production, mais accentua également les pénuries alimentaires urbaines en empêchant les produits d'atteindre les nécessiteux dans les villes.

Mengistu mit également en place un programme de villagisation et de réinstallation dans le cadre duquel il proposa de déplacer 34 millions de personnes (environ 75 % de la population totale de l'Éthiopie) dans des communes contrôlées par l'État et gardées par l'armée – la plus importante d'Afrique avec ses 300 000 hommes. Mais le programme de réinstallation avait été conçu à la hâte, et fut mal planifié et exécuté. Des camions entiers de personnes furent simplement déversés dans une nouvelle zone sans ressources suffisantes pour leur survie. Des dizaines de milliers de personnes moururent de faim tandis que beaucoup d'autres furent confrontées à une grave famine à cause des déplacements forcés de population (Habeson 1988, p. 197).

La villagisation fut présentée comme nécessaire « afin d'éloigner la population des zones où le sol avait été nivelé pour lutter contre l'érosion des terres agricoles ». En outre, la réinstallation devait « offrir de nouvelles opportunités aux habitants des zones touchées par la sécheresse et à ceux des zones très peuplées où les terres se raréfient » a affirma un fonctionnaire du gouvernement éthiopien : « Il est de notre devoir de déplacer les paysans s'ils sont trop stupides pour se déplacer seuls » (Time, 4 août 1986, p. 32). Il est vrai que l'érosion et la dégradation des sols étaient des problèmes sérieux. Mais les mesures prises par le gouvernement de Mengistu pour résoudre ces problèmes étaient infiniment plus dommageables que la prétendue « stupidité » des paysans a pu souligner le Dr Aradom Tedla, ancien directeur général du ministère du droit et de la justice : « Le gouvernement Mengistu est un gouvernement qui opprime systématiquement la religion, prive les Éthiopiens de nourriture, déplace et 'villagise' brutalement des millions de personnes, persécute les suspects politiques par

de faux procès – qui prononcent condamnations à mort et longues peines de prison¹⁴ ».

Même si la relocalisation avait été vraiment nécessaire, les conditions dans les camps du gouvernement étaient insalubres, entraînant la mort de plus de 150 000 Ethiopiens. Une fois dans les coopératives, les paysans étaient chaque jour obligés de marcher, à la pointe du fusil, jusqu'à 8 km pour aller aux champs et en revenir. On leur ordonnait de remettre tous leurs produits à l'État et de participer à des séminaires d'endoctrinement qui faisaient l'éloge du gouvernement Mengistu. En février 1988, lorsque les victimes de la sécheresse refusèrent de participer au programme gouvernemental de réinstallation dans la ville de Korem, au nord du pays, les troupes éthiopiennes ouvrirent le feu sur des milliers de personnes, en tuant au moins vingt (*Wall Street Journal*, 12 février 1988, p. 1). Ces politiques insensées dévastèrent totalement l'agriculture éthiopienne. Entre 1980 et 1985, la production agricole chuta de 3,4 % par an alors que la population augmentait d'environ 2,8 % (Harbeson 1988, p. 207). Les fermes d'État échouèrent également à effacer le déficit alimentaire. Bien qu'elles eurent reçu 85 % du crédit agricole disponible pour les agriculteurs, les fermes d'État ne générèrent que 4 à 5 % de la production agricole du pays (ibid., p. 174).

Plus insidieux encore : le fait que le véritable objectif du programme de réinstallation était d'éradiquer les bases de pouvoir indigène des chefs ou des dirigeants traditionnels que Mengistu percevait comme une menace pour son propre pouvoir. Ceux qui s'opposaient à Mengistu étaient soit abattus, soit affamés et soumis. La nourriture devenait ainsi une arme. Les villages qui s'opposaient à Mengistu étaient soit affamés, soit détruits. En 1984, alors que des milliers d'Éthiopiens mouraient de faim, Mengistu dépensa 200 millions de dollars pour célébrer le dixième anniversaire de l'impérialisme soviétique. Alors que des enfants mouraient, Mengistu et son armée consommaient du whisky écossais, des caisses de caviar, du saumon, du homard et du champagne français. Dix millions de dollars furent dépensés pour redécorer les statues de Marx, Engels et Lénine à Addis-Abeba, la capitale.

Après l'éviction du Derg, le régime Zenawi poursuivit la politique malavisée de propriété foncière de l'État. Le président Meles Zenawi affirma dans une interview de la BBC sur « Outlook » (17 janvier 2005) que l'État n'agissait qu'en tant que « gardien » et que la sécurité d'occupation était plus importante que la propriété pure et simple. Mais les statistiques ne confirment pas cette opinion. Sur les terres appartenant à l'État, seules 12 % étaient exploitées par 85 % des agriculteurs. De grandes parcelles restaient non cultivées, ce qui dénotait une réticence à travailler sur des terres appartenant à l'État.

Un autre échec retentissant de l'agriculture collectivisée fut **la Tanzanie**. Malgré l'engagement du gouvernement en faveur de l'autosuffisance agricole, la part de l'agriculture dans les dépenses de développement passa de plus de 20 % au milieu des années 1960 à 10 % à la toute fin des années 1970. De nombreux gouvernements africains ne consacraient plus que 3 à 5 % de leur budget à l'agriculture (Chazan et al. 1992, p. 264). Le 6 novembre 1973, le président de Tanzanie, Julius Nyerere, déclarait : « vivre dans les villages est un ordre ». En conséquence, des opérations massives furent lancées, déplaçant des millions de paysans vers des sites de villages nouveaux mais peu adaptés, avec, au passage, d'importantes destructions de biens et un certain recours à la force. Vers la fin de l'opération, on comptait 7 373 villages enregistrés, pour une population totale de 13 506 044 personnes.

La base du concept de « villagisation » (ou Ujamaa) était de concentrer la paysannerie dans des unités administrativement et politiquement accessibles afin de mettre en œuvre un certain nombre de programmes et de mesures visant à augmenter la productivité du travail dans l'agriculture nationale. Le prototype de ces programmes fut le Projet national du maïs (NMP), lancé en 1975. Il couvrit même un millier de villages sélectionnés, leur fournissant paquets de semences et d'engrais améliorés, gestion et supervision, ainsi que des installations de stockage étendues. Quatre ans plus tard, le NMP fut absorbé dans un nouveau programme national de crédit alimentaire administré par la Banque de développement rural de Tanzanie. Comme l'explique le *New African Yearbook*, 1993-94 :

Bien que la théorie de la villagisation ait semblé juste sur le papier et ait été largement saluée par les économistes du développement, elle s'est avérée être un désastre absolu dans la pratique. Malgré l'immense superficie de terres cultivables, l'importante main-d'œuvre et la grande variété de cultures qui pouvaient être pratiquées, la production de la plupart des cultures a connu un déclin constant à partir de 1978, date à laquelle les premiers effets de la villagisation auraient dû se faire sentir. La production de cultures vivrières n'augmenta que de 2,1 % entre 1970 et 1982, ce qui est bien inférieur à la croissance démographique de 3,5 %. (p. 373)

Malheureusement, les autres pays africains qui ne suivirent pas la voie strictement socialiste ne s'en sortirent pas mieux. **Le Nigeria**, par exemple, choisit de moins dépendre de l'État (mais tout en intervenant fortement). Avant d'obtenir son indépendance en 1960, le Nigeria était autosuffisant sur le plan alimentaire et était un exportateur net d'huile de palme. Il ne fit aucun effort sérieux pour augmenter la production alimentaire cependant, ne consacrant que 6 % des dépenses fédérales à l'agriculture jusqu'en 1973, date à laquelle le *National Accelerated Food Production Project* (NAFPP) fut lancé.

Presque toutes les terres du Nigeria sont propriété d'État. Les agriculteurs doivent la louer et ne peuvent donc pas l'utiliser comme collatéral pour des prêts bancaires ; toutes les transactions impliquant des terres doivent être approuvées par le gouverneur de l'état. Lorsque le président Shagari entra en fonction en 1979, il déclara que la « révolution verte » était la principale priorité de son administration et dirigea finalement lui-même le programme. Environ 15 % du quatrième plan de développement national fut alloué à l'agriculture. L'idée maîtresse de la stratégie agricole du Nigeria, tant dans le cadre du NAFPP que du quatrième plan, était de se tourner vers les petits agriculteurs pour augmenter la production alimentaire. Bien que cette stratégie eut du sens, le Nigeria n'était pas à l'abri d'erreurs politiques.

Le programme prévoyait de fournir aux petits exploitants agricoles des variétés de semences à haut rendement, des tracteurs, des engrais, des insecticides et d'autres équipements à des prix subventionnés. Dans le cadre du NAFPP, par exemple, les agriculteurs

devaient payer la moitié du coût des machines sur une période de trois ans. Le quatrième plan national élargit ce programme de services de base. Malgré l'énorme investissement, la révolution agricole échoua. La production alimentaire par habitant diminua en moyenne de 2,5 % par an de 1960 à 1982.

Pendant le boom pétrolier des années 1970, l'agriculture tomba dans un état de négligence lamentable. De nombreux agriculteurs se précipitèrent vers les zones urbaines pour profiter des nouveaux emplois et des nouvelles opportunités. Le Nigeria se tourna toujours plus vers les importations pour nourrir sa population. En 1980, la production alimentaire avait chuté de près de 10 % et les importations alimentaires représentaient 15 % de l'ensemble des importations. Même la production de cacao était affectée, passant de 330 000 tonnes par an à 165 000 tonnes en 1980.

L'administration Babangida remodela sa stratégie agricole en mettant davantage l'accent sur le développement rural. La Direction de l'alimentation, des routes et de l'infrastructure rurale fut créée en 1986 dans le but de stimuler la production alimentaire. Mais elle échoua parce que « de nombreux projets étaient conçus, élaborés et exécutés sans consulter les communautés locales censées en bénéficier » (*West Africa*, 20 juillet 1987, p. 1384). Les erreurs de politique publique aggravèrent également la crise. *The Economist* (21 août 1993) pouvait en donner un exemple :

L'histoire du blé représente une victoire de la folie politique sur le sens commun. En 1987, le général Babangida imposa une interdiction sur les importations de blé. Ce gel était censé encourager les agriculteurs et les boulangers locaux. Il n'y avait qu'un seul hic : le Nigeria ne dispose pas du climat adéquat. Le seul blé qu'il peut cultiver ne permet pas de faire du pain décent. Résultat : le prix du pain monta en flèche ; la contrebande des boulangeries françaises au Bénin prospéra ; les meuniers et les boulangeries nigériens firent faillite ; et les états exagérèrent la taille de leurs modestes récoltes de blé pour obtenir des subventions plus importantes pour les engrais. En décembre 1992, le gouvernement a finalement reconnu cette folie, levant l'interdiction, et le prix du pain a chuté¹⁵. (*Survey*, p. 10).

Pendant la majeure partie des années 1990, le secteur agricole au Nigeria continua à être en proie à des coûts de main-d'œuvre élevés, à la rareté du crédit, à la corruption et à la détérioration des infrastructures. Les engrais, principal intrant agricole, étaient souvent en pénurie chronique en raison du détournement des stocks vers des destinations inconnues par la direction et les distributeurs de la *National Fertilizer Company* (NAFCON). La pénurie d'aliments pour animaux était si grave que « environ 20 % des éleveurs de volaille ont fait leurs bagages en 1994 et 40 % de ceux qui ont survécu l'ont fait l'année suivante » (*African Business*, novembre 1996, p. 24).

Incapable de se nourrir lui-même, le Nigeria abandonna et se tourna vers les importations. En 2004, le pays dépensait 3 milliards de dollars par an en importations alimentaires, notamment en riz, poulets et produits laitiers (*The Washington Times*, 18 juillet 2004 ; A6). Pour aider à nourrir la nation, en juillet 2004, le président Olusegun Obasanjo invita environ deux cents agriculteurs blancs du Zimbabwe, dont les terres agricoles avaient été violemment saisies par le régime de Mugabe, à se réinstaller dans l'État de Kwara.

Le Sénégal suivit également cette stratégie consistant à se tourner vers les paysans, plutôt que vers l'État, pour produire des denrées alimentaires. Mais comme au Nigeria, le système échoua parce que l'État continuait à contrôler toutes les facettes de l'approvisionnement en intrants. « Les paysans déclarèrent que l'ONCAD (l'agence d'achat des arachides, monopole de l'État) distribuait des semences de mauvaise qualité, à moins qu'elles ne soient achetées, sous-évaluaient le poids des récoltes et, en général, « écrémait » les profits des agriculteurs » (*West Africa*, 3 mars 1986, p. 486).

Jusqu'en 1974, **le Zaïre** (aujourd'hui la République démocratique du Congo) était en assez bonne santé économique. Mais après cette année-là, de plus en plus de ressources furent allouées par l'État au secteur « moderne » (mines, industries manufacturières et services), au profit principalement des centres urbains. En 1974, la population du Zaïre avait doublé depuis l'indépendance en

1960, et la population urbaine avait quadruplé. Mais à partir de là, la production agricole stagna et resta inférieure à la production de 1974.

Le secteur agricole se contracta en termes réels et par rapport à l'ensemble de l'économie. « Ainsi, alors que le pays était autrefois autosuffisant en matière de production alimentaire et était même un grand exportateur de produits agricoles, il est devenu un grand importateur de denrées alimentaires. La faim et la malnutrition se sont généralisées » (Libby 1987, p. 276).

J. Les raisons de l'échec de l'agriculture africaine

De nombreux facteurs expliquent l'échec de la révolution agricole en Afrique. Selon le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), intégré dans le Nouveau partenariat économique pour le développement de l'Afrique (NEPAD), les raisons de la stagnation agricole de l'Afrique sont les suivantes : « une dépendance continue à l'égard de précipitations incertaines, des carences nutritionnelles des sols africains, des marchés intérieurs petits et dispersés, l'instabilité et le déclin des prix mondiaux des exportations agricoles africaines, la petite taille de la plupart des exploitations, le manque fréquent d'organisation des agriculteurs, le manque de routes rurales, la négligence des besoins particuliers des agricultrices (qui produisent la plupart des aliments du continent), et la propagation du VIH/SIDA [et l'incapacité des prix à s'ajuster à la hausse] » (*Africa Recovery*, janvier 2004, p. 13).

Nous nous concentrerons sur trois grandes raisons – en ignorant pour l'instant d'autres facteurs comme l'ineptie administrative, la corruption, les problèmes financiers et le SIDA. La première est l'accent mis sur la mécanisation, la deuxième est l'idéologie socialiste elle-même et la troisième est la négligence – et souvent le dénigrement et l'exploitation – des paysans. Peu a été fait afin d'aider les paysans en leur fournissant des infrastructures améliorées : routes de desserte, eau courante, électricité rurale, services de formation agricole, cliniques, etc. Au lieu de cela, ils étaient présentés comme des « ennemis » et

soumis à une myriade de dictats, de contrôles et de règlements gouvernementaux.

L'accent mis sur les techniques et la mécanisation « modernes » et « scientifiques » était particulièrement malavisé et témoignait une fois de plus de la préoccupation pour les signes de la modernité (religion du développement). L'agriculture mécanisée était considérée comme un signe de progrès, et les dirigeants africains qui poursuivaient la mécanisation le faisaient au mépris total de l'expérience et de la rationalité. Des preuves considérables avaient déjà été accumulées que la mécanisation en Afrique s'était généralement soldée par un échec (Dumont 1966, pp. 56-59).

L'obsession envahissante des autorités ghanéennes pour les machines modernes était déconcertante. Il est économiquement insensé d'importer un tracteur dépouillé (sans accessoires), au coût de 25 000 dollars, pour travailler sur une ferme de cinq acres (2 ha) dans un pays où la main-d'œuvre est excédentaire. Pour être utilisé efficacement, un tracteur doit avoir une taille de ferme d'au moins cent acres (40 ha) par travailleur. Nulle part en Afrique noire, la taille moyenne des exploitations, y compris les fermes d'État, n'approche même les cinquante acres par travailleur. (Les fermes d'État au Ghana ne cultivaient que 3,3 acres (13 ha) par travailleur, contre une superficie de 5,1 acres (20 ha) par personne dans les petites exploitations paysannes). L'Afrique noire n'est pas encore prête pour la mécanisation de l'agriculture à grande échelle. Un enfant apprend d'abord à marcher à quatre pattes avant de marcher et de courir. On ne peut pas passer de simples outils agricoles comme les houes et les coutelas aux tracteurs et aux moissonneuses-batteuses. On ne peut pas non plus sauter d'une pirogue à un chalutier de pêche. Mais en Afrique noire les gens essaient parfois de voler alors qu'ils n'ont même pas appris à marcher.

En effet, des dirigeants ghanéens fonctionnellement illettrés préconisaient la mécanisation au mépris total de l'expérience passée. Une tentative de mécanisation de l'agriculture dans le nord du Ghana dans les années 1950 se révéla un échec coûteux et amena un dirigeant à conclure que « la leçon fondamentale

est, sans aucun doute, que les nouvelles méthodes ne peuvent actuellement pas concurrencer les méthodes traditionnelles de l'agriculture telles qu'elles sont pratiquées dans cette région » (Rapport de la Société de développement agricole 1957, p. 9). Dans les années 1930, la *United Africa Company* (UAC) avait constaté que ses tentatives de culture du cacao en plantation ne pouvaient pas concurrencer l'agriculture traditionnelle de cette culture (Killick 1978, p. 210n). Ailleurs en Afrique, des preuves tangibles s'accumulaient pour démontrer que la mécanisation était généralement un échec. On peut se rappeler l'échec du fameux « projet arachide » en Tanzanie.

Néanmoins, la mécanisation demeura la politique « à suivre » ; en 1966, le nombre total de tracteurs dans le pays atteignait près de 4 000, mais leur taux d'utilisation n'était que de... 20 % (ibid., 172). Pourtant, la mentalité persista. Le chapeau était à la une du journal d'État : « 183 tracteurs arrivent - Le ministère de l'agriculture a pris livraison de 183 tracteurs et de 30 moissonneuses-batteuses. D'autres intrants agricoles attendent d'être débarqués du port » (*The Daily Graphic*, 19 septembre 1980, p. 1). Il est étrange qu'un pays pauvre ait fait dépendre l'augmentation de la production alimentaire des intrants mêmes - les tracteurs - qu'il ne produit pas. La plupart des tracteurs importés au Ghana dans les années 1980 ont fonctionné pendant quelques mois, sont tombés en panne et ont été abandonnés à la rouille dans les campagnes.

La deuxième raison générale de l'échec de l'agriculture collective est l'idéologie socialiste elle-même. De nombreux dirigeants africains, en particulier Kwame Nkrumah et Julius Nyerere de Tanzanie, prirent le *communalisme* des liens de parenté et de participation aux affaires locales dans les réunions de village pour une preuve que l'Afrique était prête pour le *socialisme*. Ils se trompaient complètement. On peut être « *communaliste* » sans être nécessairement socialiste ou communiste - une distinction importante que les dirigeants africains n'ont pas réussi à faire. Si le socialisme est une idéologie économique étrangère, alors l'agriculture socialisée ne peut pas réussir en Afrique.

La troisième raison, et peut-être la plus importante, de l'échec de l'agriculture collective était la négligence et le dénigrement pur et simple des paysans traditionnels. Ces paysans auraient répondu à l'appel avec une augmentation de la production s'ils avaient reçu les bonnes *incitations*. Comme le nota *Time* (6 juin 1986) :

Dans l'ensemble, les paysans africains sont des agriculteurs capables. Le problème est que (...) les États africains n'incitent guère à produire davantage de denrées alimentaires. Les prix fixés par l'État sont maintenus bas pour satisfaire les habitants des villes, mais dans de nombreuses régions, ils ne sont pas assez élevés pour payer les agriculteurs pour le coût de production. Incapables de gagner leur vie sur la terre, les agriculteurs se joignent à l'exode vers les villes, aggravant ainsi le problème de la faim. (p. 37)

Wharton (1966) avait également proposé ce point de vue :

Les paysans et les agriculteurs de subsistance sont en effet des « hommes économiques » qui réagissent positivement et négativement aussi rapidement que les agriculteurs les plus 'commercialisés' du monde moderne. Il est évident que l'homme de subsistance réagit pleinement à la possibilité d'obtenir un revenu plus important (gain plus élevé au-delà des coûts et des efforts déployés) comme tout un chacun. Cette réactivité prend diverses formes allant de l'introduction de nouvelles cultures à l'adoption de nouvelles pratiques, même celles qui sont en contradiction avec les méthodes agricoles existantes. (p. 264)

Même la Banque mondiale le reconnaissait dès 1982 dans son rapport sur le développement mondial : « Les petits agriculteurs peuvent être très productifs, produisant généralement plus sur chaque acre que les grands agriculteurs, malgré les inconvénients souvent considérables de leur accès limité aux services, aux marchés et aux intrants de production tels que les engrais » (*West Africa*, 23 août 1982, p. 2147).

Traditionnellement, la majeure partie des denrées alimentaires locales du Ghana est produite par les paysans qui représentent environ 95 % de la production agricole totale. Le reste des opérations du secteur agricole est entre les mains de particuliers, de sociétés commerciales, d'entreprises publiques et de

coopératives de moyenne et grande envergure. Celles-ci ne sont toutefois pas significatives ; en 1974, par exemple, les entreprises commerciales et les sociétés publiques représentaient moins de 10 % de la production alimentaire totale. Pourtant, les gouvernements ghanéens ont généralement considéré l'agriculture paysanne comme trop « arriérée » et les techniques de production comme trop « primitives » pour s'en soucier. L'industrialisation était plus prestigieuse. Mais il y avait aussi des raisons politiques et idéologiques d'éviter les paysans.

Nkrumah, par exemple, pensait que l'aide aux paysans créerait une classe bourgeoise qui saperait son pouvoir politique (Fitch et Oppenheimer 1966, p.67). Là encore, Nkrumah a été très explicite à ce sujet : « Nous entraverions notre progrès social si nous devions encourager la croissance du capitalisme privé ghanéen en notre sein » (Killick 1978, p. 63).

Trop de projets agricoles conçus par les élites ont échoué en Afrique parce qu'ils ne s'intégraient pas dans l'environnement socio-culturel unique de l'Afrique et qu'ils ne prenaient pas en compte les paysans africains. En 1981, la Communauté économique européenne (CEE) était très claire : « De nombreux projets de développement ont échoué en Afrique parce qu'ils étaient à trop grande échelle et n'étaient pas adaptés à la population et à l'environnement dont ils devaient bénéficier. Les projets les plus durables sont généralement ceux qui sont les plus simples et qui bénéficient directement à la communauté locale concernée » (*West Africa*, 21 juin 1981, p. 131).

Certaines tentatives furent faites pour remodeler les stratégies agricoles afin d'inclure les paysans, mais ces programmes mandatés par l'État ne répondaient pas aux attentes. Citons par exemple les programmes de développement rural intégré (IRD) qui fournissaient des semences, des engrais et d'autres intrants directement aux petits agriculteurs et cherchaient à améliorer la commercialisation et la distribution des produits agricoles en fournissant des infrastructures (routes de desserte, bacs de stockage, puits, centres de marché, cliniques, etc.). De tels programmes furent entrepris au Nigeria, au Ghana, en Sier-

ra Leone, au Burkina Faso et au Bénin, pour ne citer que quelques pays. Au Nigeria, par exemple, les producteurs de maïs, de manioc, de maïs de Guinée (sorgho) et de riz furent aidés par des coopératives à recevoir des intrants de production tels que tracteurs, semences, engrais, batteuses de riz, pompes d'irrigation et équipements de transformation, qu'ils payèrent à moitié prix sur trois ans.

Au Burkina Faso et au Bénin, un nouveau programme de l'IRD, financé par le Programme alimentaire mondial (PAM), fut à l'essai. Les villageois construisirent des écoles, des cliniques, des digues, des puits et des forages dans le cadre d'un effort de développement communautaire. Ils ne reçurent aucun salaire mais des rations alimentaires quotidiennes gratuites du PAM. Ce programme, introduit au Burkina Faso en octobre 1981, permit la distribution sur cinq ans de près de 35 000 tonnes de nourriture dans 83 millions de rations, pour un coût de plus de 33 millions de dollars. Au Bénin, le programme avait été introduit plus tôt (en 1975) le PAM avait depuis distribué près de 8 millions de dollars de nourriture.

Malheureusement, les résultats des programmes « nourriture contre travail » de l'IRD et du PAM étaient plutôt décevants. Au Ghana, les engrais distribués aux agriculteurs finirent par être vendus « dans des bols pour un prix compris entre 415 cedis (5,45 \$) et 430 cedis (5,64 \$) le bol dans le district de Salaga, dans la région du Nord » (*Daily Graphic*, 10 septembre 1981, p. 8). Le paysan africain ordinaire ne comprend pas les tracteurs ni les engrais. Fournir ces intrants, même gratuitement, risque de le désorienter. Il comprend les ânes, le compost, le fumier et les machettes. En outre, les autorités de l'IRD qui distribuent ces intrants sont trop éloignées des villages pour comprendre les besoins des agriculteurs locaux. Comme les programmes étaient souvent ciblés, les autorités se préoccupaient plus souvent des quantités – combien d'agriculteurs étaient touchés, combien d'hectares étaient aménagés, etc.

Bien que l'objectif du programme « nourriture contre travail » du PAM soit louable, la stratégie était malavisée et risquait de compromettre son propre objectif déclaré

d'augmenter la production agricole. Prenons une situation où des programmes de travail communautaire, tels que la construction de petits barrages d'irrigation ou de puits, ont permis d'augmenter la production de riz, mais où les riziculteurs ont eu du mal à vendre sur le marché leur riz en raison de la gratuité des rations alimentaires. La deuxième difficulté avec le PAM est liée au fait que l'aide tend à induire une dépendance. Une étude de l'expérience du Burkina Faso en matière d'aide alimentaire a été très révélatrice :

L'utilisation de l'aide alimentaire pour inciter les agriculteurs à participer au développement communautaire a déformé leur conception de la valeur du travail, à court et long terme, et a, par conséquent, sapé l'intérêt que l'agriculteur porte habituellement à l'avenir de sa communauté. Souvent, parmi les agriculteurs qui ont reçu une aide alimentaire dans le passé pour leur participation à des projets de développement communautaire, la préoccupation première est l'aide alimentaire (quand et quelle quantité sera-t-elle distribuée) plutôt que le travail de développement ou ses effets sur leur village ou leur famille. (*West Africa*, 1er mars 1982, p. 575)

L'étude citée ci-dessus notait que dans deux villages du Burkina Faso, les travaux visant à récupérer une parcelle de terre dégradée furent abandonnés lorsqu'on apprit qu'il n'y aurait plus de nourriture gratuite. Certains des problèmes liés au développement agricole étaient élémentaires et auraient dû être évidents pour les responsables gouvernementaux en Afrique.

L'augmentation de la production agricole en Afrique ne devrait pas être très complexe. Quelques évidences s'imposent simplement. Tout d'abord, des guerres civiles insensées détruisent la capacité de production agricole de l'Afrique. Les paysans ne peuvent pas produire de nourriture alors qu'ils fuient les carnages et la destruction. Deuxièmement, les autorités doivent reconnaître que les paysans produisent la majeure partie (plus de 90 %) des denrées alimentaires en Afrique et qu'environ 80 % de ces paysans sont des femmes. L'environnement dans lequel les paysans se trouvent conditionne ou détermine dans une large mesure leur comportement économique ainsi que l'importance, ou l'absence, des excédents qu'ils génèrent. L'environnement auquel les paysans sont

confrontés en Afrique se compose de deux parties : un environnement traditionnel qui définit leurs systèmes de valeurs indigènes, leurs attitudes et leurs motivations ; et un environnement national créé par le gouvernement au pouvoir. En termes réels, l'environnement traditionnel revêt une plus grande importance car les gens avec très peu d'instruction ont tendance à s'en remettre davantage aux coutumes et aux pratiques ancestrales plutôt qu'à des politiques nationales alambiquées qu'ils ne comprennent peut-être pas.

Le système traditionnel des paysans a comme caractéristique notamment un degré élevé de libertés économiques et politiques dont ceux-là jouissaient sous le règne de leurs chefs traditionnels. Ces chefs sont plus proches des paysans que les États centraux situés à des centaines de kilomètres dans les capitales. Les chefs comprennent souvent les besoins des paysans, ainsi que ceux de leurs villages, bien mieux que les États centraux. Ils communiquent également beaucoup plus facilement avec les paysans et leur inspirent bien davantage de respect que l'État. Les autorités coloniales britanniques reconnurent ce fait et utilisèrent les chefs africains comme intermédiaires.

Dans l'Afrique traditionnelle, les chefs corrompus et autocrates sont rares. Les décisions principales sont généralement prises après consultation d'un cercle restreint d'anciens. En fait, c'est ce cercle restreint d'anciens qui prend les décisions pour le chef. Le rôle d'un chef, selon la coutume, n'est pas autocratique mais fait partie d'un système consultatif de gouvernement – un fait que beaucoup d'étrangers, à juste titre, n'ont pas vu. En Afrique, un chef de village autocrate serait rapidement démis de ses fonctions ou abandonné par le peuple. Et contrairement à Fidel Castro de Cuba, le chef ne peut empêcher personne de quitter le village.

Dans ces circonstances, il est plus logique de faire jouer aux chefs traditionnels, plutôt qu'aux États africains, le rôle central dans le développement agricole, d'autant plus que les chefs sont aussi les gardiens de la terre. Dans de nombreux pays africains, l'un des rôles traditionnels d'un chef est de jouer un rôle actif dans le développement de la communau-

té villageoise. Au Ghana, par exemple, les villageois, sous la direction de leurs chefs, fournissent gratuitement du « travail communal » pour construire des écoles, des cliniques, des marchés et d'autres infrastructures villageoises. Un paysan africain travaillerait gratuitement dans la ferme d'un chef plutôt que dans une ferme d'État. En outre, un paysan manipulerait les outils, les machines ou les biens agricoles appartenant au chef avec plus de soin que les biens de l'État. Les biens appartenant au chef sont généralement considérés comme sacrés puisqu'ils font partie de la richesse ancestrale. Il ne faut donc pas confondre cela avec l'agriculture « socialisée » ou collectivisée, car il manquerait l'élément de coercition. Un paysan ne peut être contraint de travailler dans la ferme d'un chef.

K. L'expérience du Ghana en matière de contrôle des prix

Sans doute rien n'a causé plus de dégâts à l'agriculture ghanéenne que le contrôle des prix. Il fut introduit par Nkrumah en 1964 dans l'espoir de rendre la nourriture « abordable » et freiner la hausse des prix des denrées alimentaires due à une production inadéquate. Nous avons vu les conséquences désastreuses des contrôles de l'État sur le prix de l'essence avec les files d'attente devant les stations au Nigeria. Il est souvent facile et politiquement opportun d'édicter ce type de décret car cela prétend démontrer aux partisans du parti que le gouvernement ou les politiciens « font quelque chose contre les prix élevés ». Les contrôles des prix cependant créent plus de problèmes qu'ils n'en résolvent. Ils étranglent l'économie, provoquent de graves disruptions et distorsions, et causent des dommages incalculables, sans parler de l'énorme quantité de ressources qu'ils coûtent à l'État et à la population.

Bien que les restrictions en matière de contrôle des prix s'appliquent à la fois au Nigeria et au Ghana, une discussion séparée sur l'expérience du Ghana paraît ici justifiée en raison de la nature de la denrée alimentaire. Alors qu'au Nigeria, le pétrole est produit et raffiné par quelques entreprises et acheté par des millions d'automobilistes, les denrées alimentaires, en revanche, sont produites par des millions de paysans et consommées par presque tout le monde. De plus, la production

alimentaire est l'épine dorsale de l'activité économique paysanne. Par conséquent, le contrôle des prix des denrées alimentaires risque de causer des dommages économiques et sociaux bien plus importants.

Au Ghana, le contrôle des prix ainsi que divers instruments législatifs sont rapidement devenus des outils d'exploitation systématique des paysans. Une intention cachée était de se servir dans le secteur agricole et transférer les ressources dégagées vers l'État. Un autre objectif dissimulé était de fixer les prix des produits agricoles et rendre ainsi la nourriture bon marché pour les élites urbaines – qui constituaient la base du soutien politique aux gouvernements africains. Les prix que les paysans recevaient pour leurs produits étaient dictés par les États, et non déterminés par les forces du marché comme le voulaient les traditions africaines. Les chefs africains ne fixent en effet pas les prix. La négociation libre des prix a toujours été la règle dans tous les marchés de village.

Au Ghana, le régime marxiste de Rawlings dénonça les marchés indigènes, qui existaient depuis des siècles, les taxant de repaires de profiteurs et de saboteurs du système. Il imposa des contrôles de prix très stricts sur des centaines de marchandises au cours de la période 1981-1983. Non content de la pénurie de produits de base provoquée par le contrôle des prix, le régime embaucha des inspecteurs des prix et créa des tribunaux de contrôle des prix pour infliger de lourdes sanctions aux contrevenants :

En juin 1980, un magistrat, M. Kwadwo Asumadu Amoah, fit emprisonner une petite commerçante de quarante-trois ans, Mme Abena Amponsah, la condamnant à trois ans de travaux forcés pour avoir fait un profit illégal de 1,50 \$ sur six barres de savon « Guardian ». Le même magistrat condamna à trois ans de travaux forcés un garçon de dix-huit ans qui avait fait un profit illégal de cinquante cents sur un paquet d'allumettes. (*Graphic*, 5 juin 1980, p. 5)

Le tribunal de Brong Ahafo imposa une amende de 12 000 cedis à Grace Lamiere, une boulangère populaire de Sunyani, pour avoir acheté un sac de farine à un prix supérieur au prix contrôlé à Gonnorkrom. Le tribunal avait auparavant emprisonné Dora Mensah, égale-

ment boulangère, pendant six mois et lui avait infligé une amende de 5 000 cedis pour avoir échangé des cedis sur le marché noir. (*Ghanaian Times*, 22 juin 1982, p. 8)

Un commerçant d'Accra, Umaro Shaibu, fut emprisonné pendant quatre ans par le Tribunal de contrôle des prix d'Accra pour avoir vendu une bouteille de boisson gazeuse Sprite pour 7 cedis au lieu de 1,50 cedis. (*West Africa* 28 février 1983, p. 576)

Le 11 mars 1983, au marché central de Kumasi, une femme enceinte, Yaa Amponsah, vit son bébé de dix-huit mois jeté à terre et elle-même fut giflée et frappée par un policier qui insistait pour payer 1 \$ au lieu de 5 \$ pour deux tubercules d'igname. Sur le même marché, une autre femme enceinte fut traînée par terre par des soldats pour avoir prétendument vendu au-dessus du prix contrôlé, ce qui provoqua une fausse couche le lendemain. (*West Africa*, 20 mars 1983, p. 487)

Malgré leurs nombreux travers, les colons britanniques n'avaient que très rarement perpétré de telles atrocités à l'encontre des paysans ghanéens. Même les chefs de tribu « arriérés » ne font pas un tel usage de la force contre leurs paysans. Comment les commerçants ont-ils réagi à ces inanités ?

La dynamique des activités commerciales autour du marché central d'Accra et du palais du cinéma Orion s'est considérablement ralentie, suite à l'entrée en vigueur hier de l'effectivité du contrôle des prix du gouvernement dans les zones métropolitaines d'Accra-Tema. La plupart des magasins de cette zone n'ont pas ouvert leurs portes et on n'a pu voir qu'une poignée des nombreuses personnes qui vendaient auparavant divers articles sur les trottoirs.

Les quelques magasins qui ont ouvert leurs portes avaient des étagères presque vides, contrairement à la situation de la semaine dernière, et certains magasins avaient installé des panneaux d'affichage indiquant « inventaire ». (*Daily Graphic*, 18 janvier 1982, p. 1)

Le *Daily Graphic*, qui est une entreprise publique, indiqua à l'époque qu'une partie des femmes et des commerçants du marché de Cape Coast n'avait pas l'intention de « tenir compte des appels ». Il déclara qu'une étude avait montré que les commerçants préféreraient retirer leurs marchandises plutôt que

de faire baisser les prix (*West Africa*, 25 janvier 1982, p. 272).

« Le commerce terrestre le long de la frontière sud-est du Ghana diminue d'environ 70 %, ce qui entraîna une forte baisse des recettes (douanières). Les observateurs attribuèrent la baisse du commerce au retrait des femmes commerçantes en réponse à l'application stricte des prix par le gouvernement du PNDC. » (*Daily Graphic*, 5 février 1982, p. 1)

Les autorités, à leur tour, réagirent en procédant à des destructions « comme un avertissement aux commerçants qui avaient décidé de retirer leurs marchandises au lieu de réduire les prix » (*West Africa*, 1er février 1982, p. 286). « En janvier 1982, le personnel de l'armée de l'air a détruit plus de 400 tables et chaises appartenant à des commerçants du magasin Apampam du marché central de Takoradi dans le but d'imposer un contrôle des prix » (*West Africa*, 1er février 1982, p. 286). De plus, « En février 1982, le secrétaire du PNDC pour la région nord, le Dr Awdu Tinorgah, ordonna à un détachement de la force de frappe de la police de faire appliquer le contrôle des prix, suite au refus des commerçants du marché de Bolgatanga de vendre leurs articles à des prix contrôlés » (*West Africa*, 26 avril 1982, p. 1170).

Des marchés furent brûlés et détruits à Accra, Kumasi, Koforidua et dans d'autres villes alors que les commerçants refusaient de vendre à des prix imposés par le gouvernement. En février 1982, « le marché central de Tamale [fut] incendié, provoquant la destruction de grandes quantités de denrées alimentaires, de médicaments et de pièces détachées importées. Puis John Ndeburge, le secrétaire régional du Nord, [créa] une commission d'enquête de cinq membres pour enquêter sur les circonstances qui [avaient] conduit à l'incinération du marché » (*West Africa*, 8 mars 1982, p. 684). Imaginez le déploiement d'une force aérienne et d'une force de frappe policière pour détruire les tables d'échoppes et faire respecter le contrôle des prix. La folie économique se déchaînait.

Pire encore, le peu de nourriture que nous avions au Ghana était en train d'être détruit ! Comme cela ne réussit pas à intimider les commerçants, le gouvernement militaire lança des recherches, fouillant de maison en mai-

son afin de trouver des marchandises (*West Africa*, 15 février 1982, p. 481). « Le gouvernement Rawlings [déclara] également qu'il procéderait à des fouilles inopinées des commerçants et que si l'on trouvait des marchandises stockées, ces commerçants seraient emmenés au peloton d'exécution » (Herbst 1993, p. 26). Cette déclaration défiait le bon sens. Et les résultats de toutes ces inepties ?

Entre janvier 1982 et avril 1983, les prix des biens produits localement augmentèrent de plus de 600 %.

Le prix d'un sac de maïs, par exemple, passa de 500 cedis en janvier 1982 à 4 000 cedis en avril 1983 ; et pendant neuf mois, le pain disparut complètement des marchés (*West Africa*, 11 juillet 1983, p. 1597).

Après avoir emprisonné les commerçants et détruit leurs marchés, le gouvernement du Ghana découvrit qu'il devait les nourrir. Mais il n'y avait pas de nourriture pour les commerçants qu'il avait emprisonnés pour avoir prétendument vendu ou acheté à des prix supérieurs aux prix fixés par le gouvernement. Trente prisonniers moururent de faim dans la prison de Sunyani ; trente-neuf dans une autre prison (*West Africa*, 15 juillet 1983, p. 1634). Imaginez ! Pour l'économie dans son ensemble, « le PNB par habitant est passé de 483 dollars en 1979 à 447 dollars en 1981, alors qu'en 1983, le niveau de vie avait baissé régulièrement pour atteindre environ 16 % de celui de 1972. L'indice urbain des prix à la consommation (1977 = 100) était en moyenne de 363 en 1980 ; 800 en 1981 ; 976 en 1982 ; et en mai 1983, il était de 2 222,6 » (*West Africa*, 19 mars 1984, p. 618).

Au lieu de s'intéresser à l'insuffisance des réserves alimentaires, le régime de Rawlings organisa des manifestations énormes pour dénoncer les « impérialistes », les « néocolonialistes » et autres ennemis imaginaires. Le *Daily Graphic* diffusa des caricatures représentant les États-Unis et la Grande-Bretagne comme des nations impérialistes qui étouffent le Ghana. Pourtant, dans le même journal, on pouvait lire que le Ghana avait reçu « 500 tonnes de nourriture comprenant du gruau de sorgho et un mélange de blé et de soja du gouvernement américain » (*Daily Graphic*, 17 février 1982, p. 4). Il n'y a aucune excuse pour une telle folie économique. N'aurait-il pas

mieux valu pour le Ghana que tout ce temps et toute cette énergie gaspillés en manifestations ridicules pour dénoncer l'impérialisme eut été consacrés à produire plus d'ignames ou de maïs et ainsi réduire la dépendance alimentaire vis-à-vis des nations « impérialistes » ?

Entre 1982 et 1983, le gouvernement du Ghana employa plus de trois cents inspecteurs des prix et plus de vingt tribunaux de contrôle des prix. Le gouvernement dut consacrer des ressources considérables à l'emploi de toutes ces personnes pour faire appliquer le contrôle des prix – une activité qui ne permet pas de produire ne serait-ce qu'un seul tubercule d'igname supplémentaire. Ces contrôles ont exacerbé la situation de pénurie. N'aurait-il pas été sage, et plus avantageux pour l'économie, de placer tous ces gens dans une ferme pour produire du maïs ? Comme nous l'avons vu plus haut dans ce chapitre, la production de denrées de base locales comme le maïs, le riz, le manioc et l'igname en 1982 était deux fois moins importante qu'en 1974. Le Ghana dut donc importer du maïs du Mozambique.

J'ai sévèrement critiqué les régimes militaires pour leurs politiques économiquement destructrices et lunatiques, car aucun dictateur militaire n'a apporté de prospérité durable à aucun pays africain. L'application rigide du contrôle des prix par un régime militaire au Ghana a effectivement détruit la capacité du pays à se nourrir lui-même. Pendant une grande partie des années 1980, les importations totales de denrées alimentaires du Ghana continuèrent à monter en flèche, atteignant 200 millions de cedis en 1982 (*West Africa*, 7 février 1983, p. 370). Les pénuries créées par le contrôle des prix ont également coûté au pays de bien autres façons : perte de production, baisse de productivité et absentéisme dans la fonction publique. En 1982-83, la plupart des fonctionnaires étaient absents de leur bureau, à la recherche de produits rares. Les affaires du gouvernement restèrent en suspens ou prirent une éternité. Une simple procédure de demande, pour un passeport par exemple, prenait des mois au lieu de quelques jours.

Pire encore, le contrôle des prix finit par rendre les produits de base plus chers pour

les consommateurs si l'on tient compte des coûts d'opportunité et de recherche, comme pour les pénuries d'essence au Nigeria. De manière plus pernicieuse, le contrôle des prix aggrave la situation de pénurie au fil du temps et favorise la corruption. Les pénuries de produits de base incitent les gens à acheter beaucoup pour stocker, ce qui aggrave les pénuries. Les fonctionnaires chargés de vendre la marchandise au public au prix contrôlé, ne tardent pas à « exploiter » la situation en détournant une partie des marchandises vers le marché noir pour les vendre et empocher la différence de prix. Les gens ordinaires peuvent utiliser leurs relations politiques pour acquérir la denrée rare à un prix contrôlé et la vendre sur le marché noir – une pratique qui était connue sous le nom de *kalabule* au Ghana.

Toutes ces activités ont fait payer à l'économie un lourd tribut. La solution simple à tout ce gaspillage de ressources est de supprimer le contrôle des prix. En fait, un gouvernement africain ne devrait absolument jamais fixer les prix. Une telle pratique n'a jamais fait partie de la culture de marché des villages africains. Si le prix d'une marchandise est trop élevé, les gens devraient simplement éviter le produit et acheter un substitut. Si les gouvernements africains veulent que davantage de denrées alimentaires soient produites, ils devraient lever le contrôle des prix. Par exemple, en 1981, lorsque le Malawi, la Somalie et la Zambie levèrent le contrôle des prix et laissèrent les prix payés aux agriculteurs augmenter, sans surprise la production alimentaire augmenta. La production de maïs doubla au Malawi et en 1983 le pays produisait suffisamment de maïs pour l'exportation. En Somalie, la production de sorgho augmenta de près de 50 %, en grande partie grâce à l'augmentation des prix payés aux agriculteurs. En 1985, lorsque le Ghana eut enfin la sagesse économique, à l'instigation de la Banque mondiale, de supprimer le contrôle des prix, des denrées alimentaires commencèrent à apparaître sur les marchés. Mais il reste encore beaucoup à faire pour augmenter la production alimentaire, car la situation alimentaire au Ghana reste précaire. Comme l'a noté la Banque mondiale, « peu a été fait au cours de la décennie 1983-1994 pour améliorer la productivité des principales cultures

vivrières ou pour générer une innovation dynamique dans le secteur des petits agriculteurs » (Banque mondiale 1995). Des améliorations des infrastructures – routes d'accès, construction de marchés, électricité, eau potable, etc. dans les zones rurales – étaient désespérément nécessaires dans les années 1990 :

L'accessibilité aux portes des exploitations agricoles reste un problème malgré les programmes de développement rural dont on a beaucoup vanté les mérites. Dans les zones urbaines, 50 % des prix des denrées alimentaires sont constitués par les coûts de transport. En raison de la réticence des entreprises de transports à emprunter les routes les plus impraticables, les quelques personnes qui sont prêtes à le faire font payer un prix exorbitant. Le coût est ensuite transféré aux consommateurs des zones urbaines. Cette situation a créé une situation où le ghanéen d'origine consacre 60 % de ses revenus à l'alimentation. (*African Observer*, 29 mai-4 juin 1997, p. 14)

Il était nécessaire de discuter en détail l'expérience du Ghana en matière de contrôle des prix pour deux raisons. Premièrement, ces contrôles de prix ont tellement détruit la base agricole du pays que des décennies après leur suppression, le pays n'était toujours pas autosuffisant en matière de production alimentaire. Comme mentionné précédemment, en mai 2014, le Ghana a demandé un plan de renflouement au FMI, le président Mahama affirmant que les fonds de développement étaient nécessaires pour améliorer la production agricole. Deuxièmement, il nous fallait revoir cela en profondeur parce que les pays qui ont tenté l'expérience folle du Ghana ont connu exactement les mêmes résultats. Prenons l'exemple du Zimbabwe.

L. Le cas du Zimbabwe

Entre 2000 et 2003, le Zimbabwe a été confronté à une grave crise de pénurie alimentaire et plus de 11 millions de personnes – plus de 80 % de sa population – ont connu la faim et la famine. Comme son ancien homologue marxiste, le camarade Haile Marian Mengistu, lors de la crise de la famine éthiopienne de 1985, « le gouvernement a nié pendant des mois qu'une grave pénurie alimentaire se profilait à l'horizon, alors même que les preuves s'accumulaient. Enfin, le ministre des finances, Simba Makoni, a reconnu publiquement la crise imminente et a commencé à

jeter les bases d'un appel à l'aide » (*The Washington Times*, 16 octobre 2001, A13).

Alors que les donateurs internationaux proposaient de la nourriture, le régime paranoïaque de Mugabe commença à se comporter bizarrement. « Nous n'avons pas faim . . . Pourquoi nous imposer cette nourriture ? Nous ne voulons pas être étouffés. Nous en avons assez », déclara Mugabe en mai 2004, en disant aux donateurs alimentaires internationaux de quitter le pays. En février 2005, le gouvernement Mugabe finit par laisser tomber les prévisions d'une récolte exceptionnelle pour enfin annoncer que 1,5 million de personnes avaient un besoin immédiat d'aide alimentaire, en particulier dans les provinces du sud du pays frappées par la sécheresse (*Washington Post*, 12 février 2005, A13).

Les pénuries alimentaires furent provoquées par une convergence improbable de facteurs naturels et politiques. De nombreuses régions du pays avaient souffert de la sécheresse, tandis que d'autres avaient été frappées par de graves inondations. En outre, la saisie violente des terres, orchestrée par un plan gouvernemental visant à redistribuer une grande partie des terres appartenant à la minorité blanche du pays, avait totalement perturbé la production alimentaire et découragé les investissements dans l'agriculture. Les pénuries firent grimper en flèche les prix des denrées de base.

En octobre 2001, le président Robert Mugabe avait annoncé que le Zimbabwe abandonnait les politiques économiques de marché pour revenir à des politiques socialistes et étatistes. Il avait alors imposé un contrôle des prix des denrées alimentaires de base, avertissant qu'il serait strictement appliqué et que le gouvernement saisirait les entreprises qui fermentaient leurs portes, stockeraient leurs marchandises ou se livreraient à des profits illégaux. Mugabe avait mis le pays en garde : « Que personne sur ce front n'attende de pitié. L'État reprendra toutes les entreprises qui auront fermé leurs portes. Nous allons les réorganiser avec les travailleurs et, enfin, ce socialisme que nous voulions pourra recommencer. Ceux qui sont fatigués de faire des affaires ici peuvent faire leurs valises et partir » (*The Washington Times*, 16 octobre 2001, A13). Sa rhétorique rappelait étrangement

l'expérimentation folle du contrôle des prix au Ghana à l'époque de Rawlings.

Le gouvernement de Mugabe ordonna des réductions de prix de 5 à 20 % sur la farine de maïs, le pain, la viande, l'huile de cuisson, le lait, le sel et le savon. Trois jours plus tard, « le pain, l'huile de cuisson et la margarine étaient introuvables dans tout le pays ; des pénuries de pain étaient également constatées à Harare. Une grande chaîne de boulangeries de Harare déclarait que les prix fixés ne tenaient pas compte du transport, de l'électricité et d'autres coûts ; la chaîne avait réduit les heures de travail de 200 de ses travailleurs en raison de la diminution de la production » (*The Washington Times*, 16 octobre 2001, A13).

Le gouvernement Mugabe n'a jamais appris, croyant qu'une dose supplémentaire de mauvais médicaments économiques résoudrait la crise de la pénurie alimentaire. Pour mettre un terme à l'envolée des coûts des denrées comme le pain, le gouvernement imposa alors un contrôle des prix encore plus strict. Le résultat ? « Le principal effet [fut] une baisse de l'offre de la part des producteurs qui ne voulaient pas se contenter de prix inférieurs au marché ». (*The New York Times*, 10 novembre 2001, A7). « Déjà, certains agriculteurs se sont tournés vers des cultures plus lucratives comme le soja et le poivrier, dont le paprika est dérivé. Si le prix du maïs est trop bas, beaucoup d'autres l'abandonneront, ce qui entraînera des pénuries bien plus importantes l'année prochaine, selon les fonctionnaires » (*The New York Times*, 18 juillet 2001, A4).

Au lieu d'examiner leurs propres politiques agricoles désastreuses, les gouvernements africains réagissent instinctivement à une crise alimentaire imminente en cherchant une conspiration. Au Zimbabwe, le gouvernement du président Robert Mugabe « accusa à plusieurs reprises les agriculteurs blancs de stocker les céréales de base pour créer de fausses pénuries en repréailles à sa volonté de saisir les fermes appartenant aux Blancs pour les redistribuer aux Noirs sans terre ». Le *Herald* (propriété de l'État) cita le ministre de l'agriculture Joseph Made qui avait déclaré que certains agriculteurs impliqués étaient des ressortissants étrangers dont les terres

avaient été retirées d'une liste de fermes visées par une saisie obligatoire en vertu d'accords avec leur pays d'origine » (*Reuters*, 22 janvier 2002). Les accusant de stocker, l'Office national des céréales du Zimbabwe (*Grain Marketing Board – GMB*) saisit plus de 36 000 tonnes de maïs provenant de fermiers blancs. Il s'agissait là d'une répétition presque exacte de la folle expérimentation du Ghana en matière de contrôle des prix.

De toute évidence, les agriculteurs zimbabwéens refusaient de vendre leurs céréales au GMB pour plutôt les vendre au marché noir ou à des courtiers à l'extérieur du pays. C'est précisément ce qui se passa. Les agriculteurs zimbabwéens vendirent leurs céréales à des courtiers en Afrique du Sud, qui les vendaient ensuite à des organisations d'aide humanitaire telles que le Programme alimentaire mondial, qui à leur tour réexpédiaient les céréales zimbabwéennes au Zimbabwe en tant qu'aide alimentaire ! Selon le journal zimbabwéen d'État, *The Sunday Mail* :

Les pénuries de céréales qui ont frappé le Zimbabwe ces deux dernières années étaient artificielles : les céréales étaient en effet exportées puis ré-importées au Zimbabwe pour lutter contre la sécheresse. Les enquêtes montrent qu'une partie du maïs introduit dans le pays pour lutter contre la sécheresse provenait en fait du pays même.

Des sources ont déclaré au *Sunday Mail* la semaine dernière que ce qui a été présenté au tribunal à la suite de l'arrestation de l'agriculteur et homme d'affaires Cecil Muderede, qui est accusé d'avoir extorqué des céréales et des devises étrangères, n'est que la pointe de l'iceberg. Muderede est accusé d'avoir fraudé le GMB à 21 reprises pour du blé d'une valeur de plus de 63 millions de dollars et pour des quantités de maïs non divulguées. Il est également accusé d'avoir fraudé Bak Storage pour 13 millions de dollars et d'avoir sorti des devises étrangères pour un montant de 1,3 million de dollars.

Des sources ont confirmé qu'il y a eu une sortie massive de maïs et d'autres denrées. Il en est résulté un déficit alimentaire qui a frappé le pays et menacé sa sécurité. On rapporte également qu'une partie du maïs introduit au Zimbabwe par le Programme alimentaire mondial pour lutter contre la sécheresse était en fait du maïs zimbabwéen qui avait été externalisé et acheté par le PAM sur le marché libre en Afrique du Sud. (*Sunday Mail*, 21 mars 2004)

Plutôt que de supprimer les contrôles des prix qui avaient créé les pénuries artificielles, le gouvernement choisit de créer des contrôles plus bureaucratiques :

Une plus grande attention sera désormais accordée à la commercialisation des produits agricoles. Un poste de directeur de la commercialisation a été créé au sein du ministère de l'agriculture et approuvé par la commission du service public. Le directeur opérera comme les autres directeurs, tels que les directeurs des services vétérinaires, de l'ingénierie, de la production et du développement du bétail et de l'AREX. Le Dr Made a déclaré que son ministère annoncerait bientôt les prix à la production. Les agriculteurs seront bientôt informés du prix du blé et d'autres cultures avant la plantation. (ibid.)

Et comme la situation ne s'améliorait pas, « le gouvernement limita l'achat et le transport de farine de maïs par les particuliers. Des barrages routiers furent mis en place sur les routes principales, et les Zimbabweens surpris à transporter plus de deux ou trois sacs [pouvaient] être condamnés à des amendes ou à des peines de prison. » (*Washington Post*, 12 février 2005, A13).

La situation économique du Zimbabwe se détériorait rapidement sur la période. Selon Colin Powell, le secrétaire d'État américain, « la mauvaise gestion du gouvernement et la corruption incontrôlée ont entraîné des taux d'inflation annuels proches de 300 %, un taux de chômage de plus de 70 % et des pénuries généralisées de nourriture, de carburant et d'autres produits de première nécessité » (*The New York Times*, 24 juin 2003 ; A31). Pour financer l'explosion de ses dépenses, le gouvernement de Mugabe eut recours à l'impression de monnaie. Mais les pénuries de produits de base étaient si graves que même « l'État manquait d'encre et de papier spécial pour imprimer suffisamment de billets pour suivre l'inflation, actuellement de 365 % et en augmentation » (*The Economist*, 2 août 2003 p. 45). Lorsqu'on trouva suffisamment d'encre, le taux de croissance de la masse monétaire s'envola à un taux incroyable de 226 % en 2004 (*The New York Times*, 21 mai 2005, A7). Finalement, la monnaie s'effondra en 2008.

En 2005, l'économie du Zimbabwe était déjà sur le point de s'effondrer. Il y avait des pénuries de presque tout – du carburant, du

lait, de l'huile de cuisine, et même du maïs, l'aliment de base national. « Dans une épicerie du centre-ville, des tubes de dentifrice américain très prisé sont conservés dans une boîte fermée à clé » (*The New York Times*, 21 mai 2005, A7). La monnaie zimbabwéenne ne valait absolument rien, puisqu'il fallait 20 000 dollars zimbabwéens pour l'échanger contre un dollar américain. Le marché noir était florissant et les rumeurs de disponibilité des produits de base déclenchaient instantanément des ruées bruyantes vers les épiceries. « Ensuite, le gouvernement envoie la police pour réprimer les foules devant les épiceries et les stations d'essence, en rassemblant les marchands ambulants qui font un commerce trop ouvert de marchandises du marché noir et vendent des devises à des taux illicites » (ibid.).

Le 18 mai 2005, environ 10 000 commerçants furent arrêtés lors d'une opération de police dans la capitale zimbabwéenne, Harare. Des unités paramilitaires armées de matraques et de boucliers anti-émeutes démolirent les échoppes des commerçants de rue en s'attaquant à l'énorme secteur informel. La déclaration officielle affirma que les raids visaient les profiteurs du marché noir qui stockaient les marchandises à des fins spéculatives. « La police se montrera extrêmement minutieuse dans ses efforts pour débusquer les saboteurs économiques », déclara le commissaire Oliver Mandipaka aux médias d'État (*The New York Times*, 24 mai 2005, A8). Le chef de la police déclara que des opérateurs économiques informels avaient été arrêtés et condamnés à une amende pour avoir opéré sans licence ou pour avoir possédé des produits de base rares tels que la farine de maïs, le sucre et l'essence destinés à la revente sur le marché noir. La police détruisit trente-quatre marchés aux puces et infligea des amendes pour un montant global de 900 millions de dollars zimbabwéens (100 000 dollars américains) et saisit environ 2,2 milliards de dollars zimbabwéens de marchandises. Le président Mugabe accusa évidemment l'Occident d'être responsable de la crise économique du pays (*BBC News Africa*, 23 mai 2005). Rien n'avait été appris et la même folie économique se répétait. Le 19 septembre 2006, le gouvernement imposa un contrôle des prix aux boulangers et « le pain disparut

des rayons des magasins » (*The New York Times*, 26 septembre 2006, A11). En mars 2007, l'industrie du pain était au bord de l'effondrement total :

Superbake, l'un des plus grands boulangers du pays, a annoncé hier qu'il avait fermé la moitié de ses boulangeries et licencié environ 1 500 travailleurs, l'impasse sur le prix du pain faisant sa première victime. Le président par intérim de la National Bakers Association (NBA), Vincent Mangoma, a averti hier d'un effondrement total de l'industrie si le gouvernement continue à ignorer les propositions faites par le secteur.

« Les boulangeries sont fermées, elles ne fabriquent pas de pain. Il n'y a aucun moyen pour nous de rester en activité dans les circonstances actuelles », a déclaré M. Mangoma. (*The Financial Gazette*, 22 mars 2007)

Désespéré, le régime de Mugabe eut recours à des mesures encore plus draconiennes. En juillet 2007, des inspecteurs du gouvernement et des policiers en civil firent des descentes dans les magasins et les supermarchés pour faire appliquer les réductions de prix, alors que les consommateurs s'emparaient des marchandises dans le chaos croissant des prix dans tout le pays. Les directeurs de magasins de la capitale, Harare, tentèrent de limiter les achats à deux articles, mais les inspecteurs criaient aux caisses pour dégager le chaos de la foule. Le pain et la farine de maïs disparurent de la plupart des rayons, les magasins se conformant à l'ordre du président Robert G. Mugabe de réduire de moitié le prix des produits de base pour tenter de maîtriser l'inflation galopante, qui atteignit un taux officiel de 4 500 % en mai, bien que l'inflation réelle ait été estimée à près de 9 000 %. La foule se battait pour le sucre, faisant éclater les sacs (*The New York Times*, 3 juillet 2007).

Un mois après le décret de Mugabe, le *New York Times* pouvait décrire la situation ainsi :

Le pain, le sucre et la farine de maïs, qui sont les aliments de base de tout le Zimbabwe, ont disparu, saisis par des foules qui ont vidé les magasins comme des sauterelles sur des champs de blé. La viande est devenue pratiquement inexistante, même pour les membres de la classe moyenne qui ont de l'argent pour l'acheter au marché noir. L'essence est presque introuvable. Les patients des hôpitaux meurent par manque de fournitures médicales de base. Les pannes d'électricité et les cou-

pures d'eau sont partout. La production a fortement ralenti car peu d'entreprises peuvent produire des biens à des prix inférieurs à ceux imposés par le gouvernement. Les matières premières se tarissent parce que les fournisseurs sont obligés de vendre à perte aux usines. Les entreprises licencient des travailleurs ou réduisent leurs heures de travail. (2 août 2007, A1)

La situation précaire de la sécurité alimentaire fut aggravée par une sécheresse persistante sur la période 2013-14. Le 7 mai 2015, le ministre de l'agriculture, Joseph Made, fut traîné devant le Parlement et blâmé pour la détérioration de la sécurité alimentaire. On peut rappeler que le Zimbabwe était le grenier à blé de la région dans les années 1970 et 1980. Le ministre assura au Parlement que le Zimbabwe était en train d'importer 700.000 tonnes de maïs pour assurer la sécurité alimentaire du pays, et indiqua que la production de maïs du pays avait diminué de 49%.

Certains députés du parti au pouvoir, le ZANU-PF, tentèrent de soutenir le ministre en difficulté. « Nous travaillons pour assurer la sécurité en approvisionnement de céréales. Nous espérons que nous pourrions développer nos infrastructures d'irrigation. En outre, nous encourageons les agriculteurs à cultiver des variétés plus résistantes à la sécheresse », déclara le juge Wadyajena, maire et député de Gokwe-Nembudziya. Mais il s'avéra que la sécheresse n'avait pas grand-chose à voir avec cette mauvaise production de maïs. Le véritable coupable était en réalité l'Office de commercialisation des céréales (GMB), propriété de l'État, qui se plaignait de son propre échec à payer les agriculteurs pour leurs céréales, une situation qui conduisit la plupart d'entre eux à abandonner la culture (Nehandra Radio, *Voice of the People*, 8 mai 2015, www.radiovop.com/index.php/national-news/12078-parlement-grills-made-over-food-shortages.html).

En juin 2015, le gouvernement émit un ordre d'expulsion, un ultimatum de sept jours fut lancé aux vendeurs des villes du pays qui opéraient dans des zones non désignées par le gouvernement. Le porte-parole du conseil d'administration de l'Union nationale des vendeurs du Zimbabwe, Samuel Wadzai aborda cet ordre lors d'une conférence de presse le 28 mai : « L'Union nationale des vendeurs du Zimbabwe souhaite condamner

dans les termes les plus fermes les appels cruels, inhumains et barbares lancés par le ministre des collectivités locales Ignatius Chombo pour que les vendeurs opérant dans les zones dites non désignées quittent les lieux dans les sept jours ».

C'était du déjà vu, la répétition ennuyeuse des erreurs de politique agricole au Ghana. Les sages apprennent des erreurs des autres tandis que les fous les répètent. Les idiots, eux, répètent leurs propres erreurs stupides.

Conclusion

Il ressort des chapitres précédents que la « dévelop-mobile » de l'Afrique est *kaput* (cassée), engluée dans un marécage de corruption, d'inefficacité grotesque et de mauvaise gestion flagrante. Au lieu de s'en débarrasser, les élites dirigeantes s'accrochent à leur jouet de prédilection - leur fierté et leur gloire - et se plaignent de conspirations néo-coloniales, d'héritages coloniaux et de la traite des esclaves, mais jamais de leur propre incompétence. Le modèle de développement qu'ils ont adopté après l'indépendance présentait de nombreux défauts :

Il envisageait l'étatisme ou un développement économique dirigé par l'État ;

Il mettait l'accent sur l'industrie au détriment de l'agriculture, principale occupation des paysans ;

Il était basé sur l'imitation d'idéologies ou de systèmes étrangers et ne pouvait donc pas engendrer un « développement organique » ;

Il nécessitait des ressources d'investissement massives, dont l'Afrique ne disposait pas, ce qui supposait de lourds emprunts étrangers, qui n'étaient pas correctement investis - certains sous forme de projets somptuaires.

Les problèmes économiques sont très rapidement apparus. L'État s'est montré bien moins prescient dans la capacité à équilibrer l'offre et la demande que des millions de gens ordinaires opérant dans le cadre du système de marché. Les entreprises d'État, créées grâce à d'énormes emprunts étrangers, ne réussirent pas à « livrer la marchandise ». Le moteur de l'industrialisation s'est très rapidement grippé. Le contrôle des prix et les autres contrôles de l'État sur les devises, les

importations et les loyers ont créé des pénuries chroniques, exploitées par les mêmes fonctionnaires et les mêmes citoyens disposant de bonnes connexions politiques. Une culture de contrebande, de la recherche de rentes, de *kalabule*, de pots-de-vin et de corruption a vu le jour. Le mépris à l'égard de l'agriculture paysanne, entre autres choses, a entraîné une baisse de la production alimentaire par habitant. En quête d'argent pour financer leurs dépenses excessives, les gouvernements africains ont eu recours à l'impression de monnaie.

La production agricole et industrielle étant insuffisante pour éponger l'excès de liquidités, un grave problème d'inflation est apparu. Alors que leurs économies stagnaient ou se contractaient, les gouvernements africains ont eu de plus en plus de mal à rembourser les emprunts étrangers qu'ils avaient contractés pour financer des projets d'investissement improductifs ou « éléphants noirs » d'entreprises d'État. L'Afrique aurait-elle pu éviter ces écueils ? Y a-t-il une meilleure façon de développer l'Afrique ? Certainement, et nous nous penchons sur ces questions dans les prochains chapitres.

QUESTIONS SUR CE CHAPITRE

1. a. « Un marché noir est créé lorsque le gouvernement fixe un prix minimum (prix plancher) en dessous du prix d'équilibre, ce qui oblige les producteurs à se soustraire à la réglementation gouvernementale ». Êtes-vous d'accord avec cette assertion ? Expliquez. (10 points)

b. « Un marché noir est créé lorsque le gouvernement fixe un prix maximum inférieur au prix d'équilibre ». Êtes-vous d'accord avec cela ? Expliquez. (10 points)

2. « Les contrôles des loyers nuisent en fin de compte à ceux qu'ils sont censés aider. » Êtes-vous d'accord ? Expliquez votre réponse. (20 points)

3. Quels étaient certains des défauts de caractère de la première génération de dirigeants africains postcoloniaux ?

(20 points)

4. Pourquoi le socialisme est-il étranger à l'Afrique ? (20 points)

5. Le Nigeria est un pays africain producteur de pétrole et pourtant il ne peut pas produire suffisamment d'essence pour satisfaire la demande intérieure. Expliquez pourquoi il y a eu une pénurie chronique d'essence au Nigeria. (20 points)

6. Comment le Nigeria devait-il mettre fin aux pénuries de carburant et quels sont les principaux obstacles qui s'y sont opposés ?

(20 points)

7. Expliquez pourquoi l'Afrique, malgré ses immenses ressources, ne parvient pas à se nourrir elle-même. (20 points)

8. Cela aiderait-il les agriculteurs africains si leurs gouvernements leur garantissaient des prix minimums plus élevés que les prix du marché ?

9. a. Pourquoi le programme de villagisation a-t-il échoué en Éthiopie ? (10 points)

b. Dans quels autres cas ce programme a-t-il également échoué ? (10 points)

10. Dans les années 1970, le Zimbabwe était le grenier à blé de la région de l'Afrique australe. Pourquoi importait-il des céréales en 2014 ? (20 points)

11. Comment le président Mugabe aurait-il pu parvenir à l'auto-suffisance alimentaire au Zimbabwe ? (20 points)

Les réponses se trouvent en fin d'ouvrage.

Notes du Chapitre 3

⁷ Dans le jargon économique, les prix minimums fixés *au-dessus* du prix d'équilibre du (de libre marché) créent des excédents (surplus).

⁸ Dans le jargon économique, les prix maximums fixés *en dessous* du prix d'équilibre (de libre marché) créent des demandes excédentaires (ou des pénuries).

⁹ En janvier 2017, seuls dix-sept pays sur cinquante-cinq étaient démocratiques : Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Cap-Vert, Gambie, Ghana, Kenya, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Nigeria, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Tanzanie et Zambie.

¹⁰ L'expression latine se traduit par : Parce qu'un événement B suit un autre événement A, alors B a été causé par A.

Le « sophisme du réfrigérateur » affirme que parce que les professeurs d'université, par exemple, ont des réfrigérateurs, vous devez être un professeur si vous en possédez un. Ou, fait bizarre, pour devenir professeur d'université, il suffit d'acquérir un réfrigérateur. Nous examinerons plus en détail cette question dans le cadre de l'analphabétisme fonctionnel sous peu.

¹¹ <https://www.premiumtimesng.com/news/headlines/171918-obasanjo-rubbishes-national-assembly-says-assembly-thieves-looters.html>

¹² FAO, chapitre 7, *Les femmes et l'agriculture en développement*, Série sur les femmes en agriculture, n° 4, Rome, 1985.

¹³ *Finance and Development*, 26 : 2, (juin 1986), p. 6. Les termes de l'échange sont le rapport entre les prix des exportations d'un pays et les prix des importations ; ils mesurent le pouvoir d'achat de ses exportations en fonction des importations qu'elles peuvent acheter.

¹⁴ Le Dr. Tedla avait été arrêté le 19 décembre 1979 et accusé d'« activités antirévolutionnaires ». Au début de 1980, il avait été libéré et a immédiatement commencé à préparer son évasion. Le 4 juillet 1980, il entama un voyage de quatorze jours à travers le désert pour se rendre au Soudan, puis aux États-Unis.

¹⁵ Le gouvernement nigérian reconnaîtrait-il la folie de contrôler le prix de l'essence et de verser des milliards de subventions ?

CHAPITRE 4

L'ÉCONOMIE TRADITIONNELLE AFRICAINE¹⁶

A. L'activité économique africaine indigène et la propriété des moyens de production

Il existe encore de nombreux mythes à propos du système économique indigène d'Afrique. Celui des « chasseurs et cueilleurs » notamment persiste, donnant l'impression que l'Afrique n'avait pas d'institutions économiques ni de culture avant le contact avec les Européens. Inexorablement liés à leurs terres ancestrales, les Africains vivaient prétendument de l'agriculture primitive. Le commerce et l'échange étaient censés être inconnus, puisque l'autosuffisance et l'agriculture de subsistance étaient les seuls objectifs opérationnels. Les livres sur l'Afrique précoloniale s'attardent généralement de manière un peu lourde sur le « retard » de la technologie africaine. Mais l'Afrique avait effectivement des institutions économiques.

L'Afrique de l'Ouest était particulièrement connue pour son développement économique autochtone. Comme l'a fait remarquer Elliott Skinner (1964) :

Les peuples de [l'Afrique de l'Ouest précoloniale] avaient des économies qui permettaient de rendre disponibles les produits agricoles en quantités suffisamment importantes pour être vendus sur les marchés ruraux et urbains ; une spécialisation artisanale souvent organisée selon le modèle des guildes d'artisans, dont les membres fabriquaient des produits destinés à être vendus sur ces marchés ; différents types de monnaies qui étaient presque toujours convertibles entre elles et, plus tard, en valeurs européennes ; et des systèmes commerciaux élaborés, tant intérieurs qu'extérieurs. Les biens produits dans les plus petites sociétés d'Afrique de l'Ouest circulaient sur les marchés locaux, et finalement transportés par

des porteurs, des caravanes et des bateaux vers les grands empires soudanais d'où ils pourraient être expédiés vers les zones méditerranéennes en échange de produits étrangers. (p. 205)

Les Africains pratiquaient des activités économiques très différentes à l'époque précoloniale. Bien qu'il s'agissait là principalement de l'agriculture, du pastoralisme, de la chasse, de la pêche et du travail du bois, on trouvait également l'artisanat et d'autres industries comme le tissage de vêtements, la poterie, la dinanderie, l'extraction et la fonte du fer, de l'or, de l'argent, du cuivre et de l'étain. Au Bénin, « l'industrie du verre faisait des progrès extraordinaires » (Diop 1987, p. 136). Au Nigeria, « l'industrie du tissu était un artisanat ancien » (Olaniyan 1985, p. 104). Kano a atteint une importance historique au XIV^e siècle avec son tissu fin teint à l'indigo, qui était échangé contre des marchandises provenant d'Afrique du Nord. Avant même la découverte du coton, d'autres matériaux étaient utilisés pour le tissu. Les Igbo, par exemple, fabriquaient du tissu à partir de l'écorce fibreuse des arbres. Les Asante étaient également célèbres pour leurs tissus de coton et d'écorce (*kente* et *adwumfo*).

L'agriculture était la principale occupation des Africains, et l'unité de base de production était la famille élargie. Chaque famille se constituait en unité de travail ou en force de travail et agissait comme une entité économique opérationnelle qui produisait des biens et redistribuait les fruits du travail comme ses membres le jugeaient bon, en permettant une discrétion et une récompense individuelles. Au sein de la famille, il y avait une spécialisation du travail et une séparation des occupations selon le genre. Différents membres de la famille s'occupaient de cultures différentes et

certaines tâches étaient réservées aux femmes. Par exemple, la culture de plantes alimentaires (produits de base) était presque partout une occupation féminine. Ces différences persistent encore aujourd'hui, car la majorité des paysans africains sont des femmes. En Éthiopie, cependant, les femmes élevaient des chèvres en plus de l'agriculture.

Ce qu'une personne faisait pousser sur la terre relevait de sa propre décision, prise librement. Les produits étaient une propriété privée. Même chez les Bushmen du Kalahari, « tout ce qu'une femme récoltait lui appartenait, et à elle seule » (Marshall 1973, p. 113).

La quantité qu'une personne partageait avec ses proches et celle qu'elle gardait pour elle-même relevait là encore d'une décision individuelle. Il y avait rarement une répartition obligatoire et proportionnelle des produits de la récolte entre les membres de la famille élargie.



L'auteur avec une paysanne typique. Ce lieu s'appelle les fermes de Philomène et est un terrain de trois acres situé dans le village de Nkyenkyene, dans l'est du Ghana. L'agricultrice y cultive des tomates, des poivrons, du maïs et du plantain. Une machine à pulvériser à la main est suspendue au-dessus de son épaule pour lutter contre les mauvaises herbes (décembre 2013).

Comme a pu le faire remarquer M. J. Field (1940, p. 62) à propos du peuple Ga du Ghana, « dans l'agriculture, chaque homme marié a sa propre ferme, bien que tous s'entraident pour

le défrichage, de sorte que les problèmes de division des produits ne se posent pas.

Dans une grande partie de l'Afrique « indigène », tous les moyens de production étaient détenus par les indigènes, et non par leurs dirigeants, les chefs ou les gouvernements tribaux. Le féodalisme n'était pas monnaie courante en Afrique, sauf en Abyssinie (Éthiopie).

Cela signifie, dans le langage populaire, que tous les moyens de production étaient privés. Les lances de chasse, les filets de pêche, le bétail, les pots, les huttes, les produits agricoles, le poisson, les métiers à tisser, les bijoux d'or et divers outils et produits étaient tous privés. Comme l'a fait observer Gray (1962) à propos des Sonjo du Kenya :

En général, la propriété est privée chez les Sonjo. La seule exception importante concerne les terrains à bâtir sur lesquels les maisons sont construites. Ceux-ci appartiennent à la communauté. Les autres formes de propriété sont la propriété de particuliers. Ainsi, un bien tel qu'un champ, une ruche ou une chèvre peut, à tout moment, être attribué à un individu. Selon la loi Sonjo, un homme a un droit de propriété ultime sur sa propre propriété et sur tous les biens que possèdent ses descendants patrilinéaires, et ce, aussi longtemps qu'il vit. À sa mort, ses héritiers héritent de ces droits. (pp. 45-46)

Il y a des siècles de cela, lorsque l'Afrique était peu peuplée, les terres inoccupées n'appartenaient à personne. N'importe qui pouvait utiliser les eaux naturelles et les pâturages. Mais dès qu'un homme coulait un puits ou construisait un barrage, il pouvait exercer des droits exclusifs sur l'eau qu'il contenait (Schapera 1953). « L'homme qui venait le premier avec ses disciples s'installer dans une zone jusque là inoccupée était généralement appelé « propriétaire de la terre » et son héritier continuait à recevoir le respect de sa primauté sur la terre » (Colson 1953). Chez les Tonga, qui occupent le plateau du sud de la Zambie, le propriétaire était appelé *ulanyika*. Les Dagaaba du nord du Ghana utilisaient le mot *tendaana*.

Sur les terres héritées, les membres de la famille n'exerçaient que des droits d'usufruit. Un fils avait le droit d'usage mais ne pouvait pas vendre la terre. La propriété et le contrôle restaient dans la lignée. Le contrôle de la li-

gnée sur la terre était exercé par les anciens, et dans certaines petites tribus, par le chef.

Parler ici de « propriété communale » constitue une description trompeuse de ce système car elle impliquerait le libre accès de tous les habitants du village à n'importe quel lopin de terre, ce qui n'était certainement pas le cas en réalité. Il est clair que si ce qui avait cours avait été une propriété communautaire, le transfert de culture n'aurait été possible que si toute la communauté déménageait dans un autre endroit. Comme l'affirment Bohannan et Bohannan (1968),

La propriété collective est une illusion qui résulte de l'exploitation systématique de l'environnement par des groupes de parents à travers le prisme déformant des institutions occidentales orientées sur le marché et dominées par les contrats de propriété. (p. 88)



En Afrique, les agriculteurs hommes s'occupent généralement des cultures de rente, comme le cacao, le café, le thé et le palmier à huile. Sur la photo, M. Boakye se tient au milieu de sa palmeraie de cinq acres. Les fruits de la photo de droite sont transformés en huile de palme, qui comporte plus de cinq cents usages. Elle peut être utilisée pour fabriquer du savon (Palmolive), des bougies, des lubrifiants industriels et des biocarburants.

La description la plus précise est la propriété de la famille ou de la lignée. Tous ceux qui font remonter leur ascendance à un certain individu ont le droit d'utiliser sa parcelle de terre d'origine. L'agriculteur détermine lui-même ce qu'il veut cultiver sur cette terre¹⁷.

Le Capital

Les économistes définissent le capital comme tout bien qui n'est pas voulu pour lui-même mais qui aide à la production d'autres

biens. Ainsi, le filet de pêche de Robinson Crusoe est un bien d'équipement, tout comme les tracteurs, les machines industrielles et les faux. Cependant, selon l'usage populaire, le capital en est venu à désigner les fonds ou l'argent nécessaires pour faire fonctionner ou démarrer une entreprise. Dans l'Afrique indigène, les fonds de capital étaient généralement rares. Il y avait des banques dans l'Afrique coloniale, mais les indigènes n'avaient pas les garanties nécessaires pour obtenir des crédits. Afin d'obtenir un capital de départ pour la pêche et les opérations commerciales, ils se tournaient ainsi vers deux sources de financement traditionnelles. L'une d'entre elles était le « pot familial ». Chaque famille élargie disposait en effet d'un fonds dans lequel les membres cotisaient en fonction de leurs moyens. Si les membres n'étaient pas contraints de contribuer, le fait de ne pas le faire éteignait effectivement l'accès au pot commun.

Le fonds était utilisé à la fois pour la consommation et l'investissement. Par exemple, il servait à couvrir les frais d'obsèques, les mariages, les frais d'éducation des jeunes les plus doués, l'extension de la maison familiale ou bien comme capital. Chez les pêcheurs à la senne Ewe du Ghana, le pot familial était appelé *agbadoho*. Les membres empruntaient à ce pot pour acheter leurs filets de pêche et y remboursaient leurs prêts.

La deuxième source de financement était un système de crédit renouvelable qui était répandu dans toute l'Afrique. Il était appelé *susu* au Ghana, *esusu* en yoruba, *tontines* ou *chilembe* au Cameroun, et *stokvel* en Afrique du Sud. Cependant, la tontine était plus qu'un système de crédit rural. Il s'agissait d'une institution d'aide mutuelle qui apportait un soutien en cas de deuil ou d'emprisonnement d'un membre. L'aide était invariablement étendue à la famille du membre (Iliffe 1987, p. 136).

On pouvait également emprunter de l'argent en mettant des fermes en gage, une pratique courante au Ghana et au Nigeria (Hill 1986, p. 12). Si l'emprunt n'était pas possible, on pouvait former un partenariat avec une personne disposant de capitaux. « Un arrangement commun impliquait trois partenaires qui partageaient à parts égales les revenus

d'une entreprise. Dans les entreprises commerciales, un partenaire fournissait le capital, l'autre transportait les marchandises et bravait les dangers de la piste, et l'autre organisait le partenariat, qui dans certains cas n'impliquait guère plus que la mise en contact du capitaliste avec une personne qui avait l'endurance et le courage de faire le voyage » (Miracle 1971, p. 401, note 2).

Le profit

Le profit n'a jamais été un concept étranger à l'Afrique. Tout au long de son histoire, il y a eu de nombreux entrepreneurs. Le but des commerçants et des nombreux courtiers ou intermédiaires était le profit et la richesse. Dans le domaine du courtage, les intermédiaires conservaient une part fixe des recettes. Par exemple, parmi les courtiers d'huile de palme Egba et Ijebu au Nigeria dans les années 1850, un quart du prix revenait au courtier et les trois quarts aux fournisseurs africains (Newbury 1971). Le calcul des profits a toujours été dans l'esprit des négociants africains. Par exemple, « les Nupe veillaient à ce que les prix des marchandises correspondent étroitement aux variations de l'offre et de la demande, et surtout aux fluctuations saisonnières. Ils veillaient également à ce que la distance entre la zone de production et le marché, ainsi que le travail supplémentaire et la perte de temps liés au transport, entrent dans le calcul du prix et du profit » (Skinner 1964, p. 218).

Le profit réalisé était une propriété privée ; c'était aux commerçants de le garder, et les chefs ou les dirigeants ne pouvaient les en exproprier. Sur la Côte d'Or, au XVIIe siècle, il existait des hommes riches, tels que les frères Akrosang et Edward Barter de Cape Coast, Aban et John Kabes de Komenda, John Kurankye d'Annomabo, Asomani et Peter Passop d'Akwamu et d'Accra, et John Konny d'Ahanta (Daaku 1971). Les chefs ne séquestraient pas leurs richesses pour les distribuer équitablement à tous les membres de la tribu.

Les africains indigènes choisissaient ce qu'ils voulaient faire de leurs profits. La pratique traditionnelle était de partager les bénéfices. Dans le cadre du système *abusa* conçu par les cultivateurs de cacao du Ghana au début du XXe siècle, le produit net était divisé en trois parties : un tiers revenait au proprié-

taire de l'exploitation, un autre tiers aux travailleurs salariés et le dernier tiers était réservé à l'entretien et à l'expansion de l'exploitation. Dans le système *abunu*, moins répandu, les bénéfices étaient partagés à parts égales entre le propriétaire et les travailleurs. Des variantes de ce régime de participation aux bénéfices ont été étendues au-delà de l'agriculture au commerce et à la pêche.

Les droits de propriété

Le pillage et les prises arbitraires de biens par des soldats non identifiés n'étaient pas une caractéristique de la société africaine traditionnelle. Même le chef ne pouvait pas déposséder quelqu'un de ses biens sans une audition complète du conseil. Lorsque des litiges relatifs à la propriété émergeaient, un tribunal de chefs et un tribunal de justice jugeaient l'affaire. Frances Kendall et Leon Louw (1986), observent le droit et les coutumes de l'Afrique précoloniale : « Il n'y avait pas de pouvoir d'expropriation arbitraire, et les terres et les huttes ne pouvaient être expropriées que dans des conditions extrêmes, après une audience publique complète » (p. 18). Ce point de vue est corroboré par Koyana (1980) :

Ce droit n'était exercé que dans les cas graves, par exemple, une infraction grave contre la communauté, l'abandon de la terre, ou lorsque le chef avait besoin de la terre pour lui-même ou pour un autre chef. Il pouvait donc y avoir des « actes despotiques » témoignant d'un exercice abusif du pouvoir, mais il y avait toujours la garantie que les pouvoirs n'étaient pas exercés de manière imprudente. L'opinion publique serait toujours prise en compte. *Il y avait aussi toujours les conseillers dont les avis étaient généralement pris en compte par le chef. Dans la pratique, les droits de l'individu n'étaient donc jamais nullifiés.* [C'est nous qui soulignons] (p. 69)

Les chefs qui pensaient pouvoir violer les droits individuels ou supposaient que les Africains étaient des communistes primitifs dont les biens pouvaient être utilisés par tous, l'ont évidemment fait à leurs risques et périls comme le montre la photo ci-dessous.



Ses biens matériels, qui n'appartiennent pas à la communauté. Ne rêvez même pas de l'en déposséder.

Une tradition de marché libre et libre-échange

Certains biens produits par les africains indigènes étaient échangés ou vendus sur les marchés. Le développement des marchés était inévitable, même si l'autosuffisance était la forme préférée pour gagner sa vie, car il était physiquement impossible pour une ferme de produire tout ce dont elle avait besoin. Par nécessité, il fallait produire un surplus pour échanger ce qui ne pouvait être produit. Autrefois, ces échanges se faisaient par démarchage de hutte en hutte, un processus qui prenait beaucoup de temps. Le marché était simplement un endroit où les échanges pouvaient se faire plus facilement. Lorsque les échanges se faisaient régulièrement, un marché se développait naturellement, et l'*institution* du marché avec. Comme nous l'avons indiqué plus haut, les marchés étaient présents partout en Afrique de l'Ouest. Il y avait les petits marchés de village et les grands marchés qui servaient de centres d'échanges interrégionaux pour le commerce à longue distance.

Les marchés ruraux précoloniaux en Afrique de l'Ouest répondaient aux besoins des producteurs, des consommateurs et des commerçants locaux. Si la population rurale et le volume des transactions étaient suffisamment importants, le marché rural fonctionnait quotidiennement. Dans le cas contraire, le marché rural fonctionnait sur une base périodique. Les marchés périodiques étaient organisés sur une base cyclique tous les trois, quatre, cinq et seize jours pour ali-

menter les marchés quotidiens. Chaque communauté rurale avait un jour de marché. Lorsqu'un groupe de villages existait, les jours de marché étaient organisés à tour de rôle.



Sur un marché de Lagos, au Nigeria, les vendeurs de tomates sont regroupés à un endroit et les vendeurs d'ignames à un autre endroit.

Une caractéristique importante des marchés ruraux était la séparation des vendeurs ou des marchands selon les produits qu'ils vendaient. Les vendeurs de tomates, par exemple, étaient tous assis dans une même section du marché.

Il semble que l'objectif économique était de promouvoir la concurrence, mais cela permettait également de localiser plus facilement un commerçant particulier. Les marchands s'asseyaient aussi face aux fermes ou aux villages d'où ils venaient. La disposition des sièges permettait enfin à un enfant perdu de retrouver plus facilement sa mère ; par exemple, si l'enfant savait ce que sa mère vendait et de quel village elle venait.

B. Réglementation et contrôle du marché

En général, l'activité économique sur les marchés africains n'était pas contrôlée par les autorités politiques. Les règles et réglementations existantes visaient davantage à préserver

ver l'ordre public, à percevoir les péages du marché, à utiliser des poids et mesures standardisés et à superviser l'abattage des bovins. Par exemple, afin d'empêcher les rixes sur le marché igbo, il existait une règle stricte interdisant le port de machettes ou de grands couteaux. Les commerçants s'asseyaient généralement avec d'autres personnes de leur village. Il n'y avait apparemment pas de contrôle des prix.

Sur les marchés Mossi :

Il n'y avait pas de restrictions officielles sur les types de biens qui peuvent ou non être vendus. Avant la création de l'Europe, les esclaves et les eunuques constituaient la base du commerce des grands marchés et de certains petits marchés. La seule surveillance active qui existait (et existe encore) concernait la boucherie. Toute personne qui vendait de la viande sur le marché devait exposer la peau de l'animal abattu dans un lieu public afin qu'il n'y ait aucun doute quant à la propriété sur l'animal. Si la viande en question était le reste d'une vache tuée et à moitié mangée par un lion, le chef du village ou du district devait être informé avant que la viande n'entre sur le marché. (Skinner 1962, p. 219)

Kojo Yelapaala (1983) constatait en outre que, sur les marchés de Dagaaba, « il y avait la liberté d'acheter et de vendre n'importe quelle marchandise dans le cadre du marché (daa). L'interaction libre et volontaire entre les acheteurs et les vendeurs faisait émerger un prix déterminé par le marché. Lorsque cette condition était violée, on disait que les transactions donnaient lieu à des *fao* (vols) en ce sens que l'acheteur ou le vendeur pouvait extorquer un prix inférieur ou supérieur au prix déterminé par le marché, réduisant ainsi le bien-être social » (p. 370).

C. L'importance des marchés

Le marché du village remplissait des fonctions économiques, sociales et politiques vitales, bien comprises par les chefs et les habitants. En fait, comme Skinner (1962) l'a observé à propos des Mossi du Ghana, « chaque fois qu'il y a un grand rassemblement de Mossi, il y a un marché. Le marché rural est le centre de la vie sociale des Mossi, et les amis comme les ennemis s'y rencontrent dans son cadre. Ce que Mangin [un explorateur britannique] a écrit il y a environ 40 ans est toujours vrai : 'Tout Mossi qui se respecte –

homme ou femme, enfant ou personne âgée – doit aller au marché au moins une fois de temps en temps, ne serait-ce que pour regarder et être regardé, s'il peut mettre de beaux vêtements'. A l'exception des musulmans qui expérimentent actuellement une forme de *purdah*, il y a peu de personnes qui ne vont pas au marché » (p. 168). Parmi les Akan du Ghana, Daniel F. McCall (1962) notait que le marché n'était pas seulement « la source d'approvisionnement en nourriture et vêtements pour la famille, c'est aussi l'endroit où la femme ou la mère passe la plupart de leur journée » (p. 65).



Scènes de marché

Le marché rural avait de nombreuses fonctions :

- Il permettait aux paysans d'échanger des biens ou des excédents agricoles occasionnels et d'acheter ce qu'ils ne pouvaient pas produire eux-mêmes.
- Il constituait une voie indispensable pour les relations sociales : pour rencontrer des gens, pour bavarder ou pour discuter et se tenir au courant des affaires locales. Les danseurs, chanteurs, musiciens et autres artistes allaient souvent aux marchés pour y démontrer leurs talents. Les réunions d'organisations professionnelles ou même les mariages avaient souvent lieu sur les marchés.

- Il servait de centre de contact interethnique et de canal de communication (White 1987, p. 41).

- C'est sur le marché que s'échangeaient les informations importantes sur les cultures étrangères, mais également sur la médecine, l'amélioration des produits et les nouvelles technologies. Chez les Mossi du Ghana, « le marché est le principal centre de communication de la société mossi et les informations concernant les événements de la région peuvent y être entendues. Si une nouvelle personne se trouve dans une région, on peut être sûr que les gens du marché la connaîtront, ou qu'elle visitera tôt ou tard le marché » (Skinner 1962). En tant que tel, le marché agissait comme une force d'intégration, un lieu d'échange culturel et normatif.

- Il servait souvent de lieu de rencontre pour des événements politiques importants tels que les durbars et les assemblées villageoises convoquées par les chefs traditionnels.

La plupart des marchés étaient associés à des activités religieuses. Les marchés étaient consacrés par des sanctuaires qui leur étaient associés. La consécration émanait principalement du besoin de paix et de calme sur le marché. On pensait que « cette consécration garantirait que des sanctions surnaturelles aideraient les autorités politiques à maintenir la paix sur le marché » (Bohannan 1964, p. 215).

Dans les années 1850, le missionnaire américain T. J. Bowen fit une description frappante de l'importance des marchés yorubas :

L'objet le plus attrayant à côté de la curieuse ancienne ville elle-même – et il est également ancien – est le marché. Ce n'est pas un bâtiment, mais un grand espace, ombragé par des arbres, entouré et parfois parsemé de petites cabanes ouvertes, constituées d'un toit de chaume très bas surmonté de poteaux grossiers. Ici, les femmes s'assoient et discutent toute la journée, du petit matin jusqu'à 9 heures du soir, pour vendre leurs diverses marchandises. La principale heure de commerce, et le moment approprié pour voir toutes ses merveilles, est le soir. Une demi-heure avant le coucher du soleil, toutes sortes de personnes, hommes, femmes, filles, voyageurs récemment arrivés dans les caravanes, agriculteurs des champs, et artisans de leurs maisons, affluent

de toutes parts pour acheter et vendre, et discuter. A un kilomètre de distance, leurs voix grondent à l'unisson comme les vagues de la mer. (Bascom 1984, p. 25)

Les études de Gulliver (1962) ont également montré que pour l'Afrique de l'Est les marchés sont extrêmement importants pour les Arusha car ils leur fournissent « la principale occasion d'avoir un contact personnel avec les Masai dans le cadre des efforts conscients qu'ils déploient pour apprendre et imiter tout ce qu'ils peuvent de la culture Masai » (p. 46).

Il est clair que le marché était le cœur de la société africaine indigène, le centre non seulement de l'activité économique, mais aussi des activités politiques, sociales, judiciaires et de communication. Le moyen le plus facile d'anéantir un groupe ethnique était peut-être de détruire ses marchés. Une telle destruction porterait atteinte au cœur même de la société et à la famille élargie elle-même. L'importance des marchés dans la société africaine traditionnelle n'a pas diminué, même aujourd'hui. Comme le rapportait le magazine *West Africa* (3-9 avril 1989) :

Il y a soixante ans, Cotonou n'était qu'un groupe de villages entourés de lagunes. Aujourd'hui, c'est la capitale économique du Bénin, avec une population de 170 000 habitants. Son centre névralgique est le marché Dantokpa. Animé de tôt le matin à tard le soir, des dizaines de petits commerçants s'alignent dans ses *voms*, ou rues. Des ateliers de réparation de mobylettes, des couturières, des meuniers qui préparent la farine de maïs et des ébénistes qui sculptent le bois rouge exercent leur métier aux côtés des guérisseurs traditionnels qui attendent patiemment leurs clients. Des vendeurs de piment, de poivrons, d'épices et de légumes aux odeurs piquantes se tiennent derrière leurs étals, tandis que des colporteurs itinérants vendent partout du poisson séché, des fritures de pommes de terre et de la farine de maïs. Près du vieux port se trouvent les stands de vente de textiles, le domaine de la 'Mama Benz'. Ces vigoureuses femmes d'affaires roulent généralement dans de rutilantes Mercedes, d'où leur nom. Impressionnantes par leur taille et le somptueux tissu qu'elles portent, leur succès spectaculaire s'est construit sur la vente de textiles colorés, dont la plupart sont importés des Pays-Bas. (p. 514)

Dans l'Afrique indigène, le système de métier et la structure familiale étaient fonction-

nellement liés. Les femmes ont toujours dominé l'activité du marché en Afrique. Toute tentative, même timide, de détruire ou de réduire l'ampleur des opérations d'un marché africain indigène se traduirait par le déclin de la participation des femmes à l'activité du marché, ce qui enverrait une onde de choc à tout le système familial. Le marché était si important dans l'Afrique indigène que Skinner (1962) l'a affirmé avec force : « Aucun chef africain ne peut refuser d'entendre une affaire portée à son attention au marché (bien qu'il puisse la reporter jusqu'à une audience ordinaire du tribunal). Ces tribunaux peuvent être les mêmes – mais sont souvent différents – que les instances d'arbitrage pour le règlement des litiges qui surviennent entre vendeurs et clients sur le marché lui-même » (p. 63).

Pour effectuer des échanges commerciaux, le troc direct était le moyen d'échange dans les premiers stades du développement des marchés africains. Les marchandises étaient échangées directement. Dans de nombreuses communautés, cependant, diverses marchandises étaient utilisées comme monnaie d'échange, notamment les tissus, le bétail, le sel, les barres de fer, les cauris, les perles, les armes à feu, les nattes et la poudre d'or.

D. Les prix du marché

Aujourd'hui, chaque Africain déclarera que les prix sur les marchés des villages ne sont généralement pas déterminés ou fixés par le chef ou le roi du village. C'est un fait qui est vrai depuis des siècles et qui doit être affirmé avec force car de nombreux gouvernements africains modernes l'ignorent.

Les prix sur les marchés locaux ont traditionnellement été influencés par plusieurs facteurs : les forces de l'offre et de la demande, la rareté, le moment de la journée, le statut du consommateur, la relation avec le vendeur, la qualité du produit, son degré de nécessité, les capacités de négociation et la concurrence. En général, alors que les prix sont déterminés par les forces normales de l'offre et de la demande, les autres facteurs ne font que réduire ou ajouter quelques centimes de manière à ce que deux consommateurs différents ne paient pas exactement le même prix. Ainsi, la discrimination par les

prix existe sur les marchés africains indigènes.

Skinner (1964) observait que « les marchands mossi étaient très conscients des principes de l'offre et de la demande et tenaient les marchandises hors du marché lorsque les prix baissaient, afin d'obtenir des prix plus élevés par la suite » (p. 222). Vansina (1962) constatait également que les prix sur les marchés de Kuba au Zaïre, « se comportent exactement de la même manière que les prix sur les marchés européens. Le prix est fixé par le rapport entre l'offre et la demande. Lorsque les crevettes apparaissent pour la première fois sur le marché, elles atteignent un prix élevé. Par la suite, le prix baisse » (p. 235). Sur les marchés Konso du sud de l'Éthiopie, Kluckhorn (1962) a découvert que « l'offre et la demande étaient le mécanisme d'ajustement de base des prix » (p. 86).

Marguerite Dupire (1962) observe que sur les marchés peuls, « le prix du mil et du sel, éléments essentiels de la vie du nomade, varient en fonction de leur rareté. Celui du mil est au minimum après la récolte et au maximum juste avant la prochaine récolte – des variations de l'ordre de un à quatre – alors que le sel est moins cher au retour des caravanes qui le ramènent des mines de sel du Sahara » (p. 36).

Le statut de l'acheteur a également une incidence sur le montant payé pour une marchandise. Les Européens savaient que sur les marchés indigènes, ils payaient plus cher que les autochtones. C'est pourquoi beaucoup d'entre eux envoyaient leurs serviteurs faire des courses pour eux. Le prix d'un article était souvent influencé par le moment de la journée. Vers la fin de la journée de marché, la plupart des commerçants étaient pressés de rentrer chez eux ou réticents à transporter les invendus. Les Africains savaient que c'était le meilleur moment pour obtenir de bonnes affaires. Sur les marchés du sud du Dahomey, Tardits et Tardits (1962) constataient que :

Les prix de tous les biens sont au plus haut le matin. Les vendeurs, bien qu'ils sachent à quels prix ils accepteront de vendre, attendent de voir à quoi ressemblent leurs clients. Les premiers clients font des propositions, les commerçants surveillent leurs collègues et, après quelques ventes, les prix ont tendance à être fixés. Vers 9 heures, le marché

atteint son apogée. Un vendeur *akasa* nous l'a dit : « Si à 8 heures, la moitié de mon pot d'*akasa* a été vendue, ce sera un bon jour de marché ; sinon, ça s'annonce mal ». Lorsque les ventes sont lentes, les femmes accordent des crédits ou des primes plutôt que de réduire les prix. Néanmoins, le prix baisse légèrement en fin de journée, à moins que l'équilibre entre l'offre et la demande ne reste favorable aux vendeurs.

Sur les marchés abyssiniens d'Éthiopie, la baisse des prix en fin de journée était accélérée par le fonctionnement d'un facteur social complexe. Les commerçants d'Amhara étaient particulièrement soucieux de leur « honneur » et se méfiaient des moqueries de leurs pairs coptes. Messing (1962) commentait à ce propos :

Contrairement aux Arabes, les Amhara sont trop fiers et ne cherchent pas la « maximisation » économique en harcelant un client. Les vanniers amharas peuvent refuser d'admettre que les marchandises exposées sont à vendre, en prétendant qu'elles ont été commandées auparavant et qu'elles attendent d'être récupérées par le client. Ensuite, pour éviter d'avoir à transporter les invendus chez eux, ils vendent à bas prix lorsque le marché commence à fermer vers 16 heures, deux heures avant le crépuscule. C'est pourquoi le proverbe conseille l'acheteur : « Va à l'église tôt, va au marché tard. »

Dans des circonstances normales, c'est-à-dire sauf conditions exceptionnelles concernant l'heure de fermeture ou le prestige des clients, les forces de l'offre et de la demande déterminent les prix, mais seulement dans certaines limites. Par exemple, une livre de hareng peut coûter entre 2,00 et 2,50 dollars. Si le hareng est relativement rare, c'est-à-dire si la demande est supérieure à l'offre, il peut se vendre entre 3,00 et 3,60 dollars. Le prix exact dépendra de deux autres facteurs. Le premier est l'aptitude à négocier et le second est le niveau de concurrence, tant du côté des consommateurs que des vendeurs. Un négociant habile peut obtenir du hareng à 3,00 \$ la livre alors qu'un autre client peut payer 3,75 \$. Ou bien, si la concurrence entre vendeurs est forte, un particulier peut acheter du hareng à 3,00 \$ la livre.

Bien entendu, les vendeuses africaines veulent faire des bénéfices, tandis que les consommateurs sont désireux d'obtenir des produits de base aux prix les plus bas pos-

sibles. De tels intérêts opposés sont inévitables dans toute opération d'échange. Le « conflit » est résolu par la négociation. L'acheteur faisait une offre. Le vendeur baissait un peu le prix. L'acheteur, à son tour, augmentait l'offre. Le vendeur baissait ensuite encore un peu le prix. Grâce à ce processus de proposition d'offre et de ristourne, les deux parties s'entendent sur un prix acceptable et la transaction est conclue. Les économistes appellent ce prix le « prix d'équilibre ».

Sur la plupart des marchés indigènes africains, la détermination des prix passait par le mécanisme de marchandage et de négociation. Les prix n'étaient pas fixés par les chefs, les rois ou toute autorité gouvernementale du village. Les gens négociaient les prix. Le marchandage sur les prix était la règle (Skinner 1964). « Le marchandage était la norme dans les transactions économiques yoruba » (Bascom 1984, p. 26). Et il en allait de même sur les marchés éthiopiens (Kluckhorn 1962).

Les consommateurs et les commerçants africains étaient tous habiles à négocier. Chaque groupe utilisait diverses astuces pour améliorer sa position de négociation et ses intérêts. Les consommateurs utilisaient divers stratagèmes pour obtenir des marchandises à moindre coût. Les Africains, aujourd'hui, affirmeraient que la position de négociation d'une personne est influencée par un certain nombre de facteurs non liés au marché, par exemple, l'ancienneté du client, les relations avec le vendeur et le « bluff ». En tant que « client spécial », le vendeur peut offrir « un bon prix ». Une remise peut également être accordée si l'acheteur est un parent, un cousin ou une nièce. Il n'est pas rare de voir un acheteur simuler une blessure, avec un bras dans une écharpe. On espérait que la « blessure » susciterait de la compassion. Ou bien, au lieu de faire l'achat eux-mêmes, ils envoyaient quelqu'un qui « connaissait » le vendeur. D'autres avaient recours au truc de la « mise en appétit » ou du « bluff » : ils feignaient l'intérêt pour un achat et se retournaient soudainement pour s'en aller, espérant que le vendeur les rappelle et leur propose un prix plus bas.

L'astuce habituelle des femmes du marché est de se lamenter sur le fait qu'elles n'ont pas vendu un seul article de la journée et que les

affaires ont été mauvaises. Certaines prétendent qu'elles ne feraient « qu'un petit bénéfice » si l'article était vendu à un prix donné. Et puis il y a ces femmes de marché qui sont toujours habillées en noir. Traditionnellement une femme – qui a perdu un mari, un enfant ou un parent – portait le noir pour susciter la sympathie ou la compassion sur le marché.

Les commerçants pratiquent aussi la « mise en appétit ». Ils peuvent proposer à un client potentiel de goûter à un aliment cuisiné dans l'espoir qu'il soit suffisamment impressionné pour en acheter. Les commerçants, tout comme les consommateurs, ont également recours à des pratiques trompeuses. Par exemple, les marchands de sel vendent du sel dans des boîtes de cigarettes dont le fond a été rempli de papier, et le sel est empilé au-dessus et sur les bords de la boîte¹⁸. Les vendeurs de garri et de farine insèrent des doigts dans le bol tout en le remplissant ; puis le vendeur ajoute une petite quantité comme s'il donnait une prime au client. L'astuce habituelle des vendeurs de poisson consiste à glisser quelques gros poissons dans un tas de petits. Il est alors difficile de voir si l'ensemble est « petit » ou « gros ». Mais les prix varient en fonction de la taille du lot.

Chaque partie est consciente de ces astuces, prend les précautions nécessaires et élabore des stratégies de négociation. Bien entendu, les acheteurs ne sont pas toujours dupes et les vendeurs ne succombent pas toujours au bluff. Tardits et Tardits (1962) ont bien décrit ce processus d'acquisition de bar sur les marchés du Dahomey du Sud :

Le marchandage est la règle. Les prix demandés par les vendeurs et les acheteurs sont toujours supérieurs ou inférieurs à ceux qui sont finalement convenus. Il s'ensuit de longs débats dans lesquels les louanges et les insultes ont leur place. Le commerçant perd rarement de l'argent, car il peut toujours refuser une offre désavantageuse, tandis qu'un acheteur peut ignorer les prix du marché ou s'impatienter et perdre de l'argent...

Un client regarde un plateau de poisson ; le commerçant demande 425 francs pour 40 poissons ; le client offre 350 francs. Après une courte discussion, le marchand est prêt à vendre. Le client retire alors son offre et propose 300 francs ; la discussion se poursuit jusqu'à ce que le vendeur ait accepté ; l'acheteur réfléchit une seconde fois et dit : « 275 francs ». Le commerçant accepte fina-

lement mais le client baisse le prix proposé à 200 francs. A ce stade, le commerçant refuse de vendre. La discussion reprend jusqu'à ce que le marché soit enfin conclu pour 225 francs. Les clients qui auraient pu assister à la scène auraient également pu acheter du poisson au dernier prix. Dans ce cas, il n'y en avait pas et le client suivant reprit la négociation et paya finalement 235 francs pour 40 poissons.

Comme les Amharas d'Éthiopie sont imprégnés d'une propension sociale à défendre leur honneur, le marchandage est mené avec une tournure légèrement différente. Le vendeur amhara peut refuser de fixer un prix et demander à l'acheteur de faire une offre. Si l'offre est raisonnable et que l'acheteur se situe au même niveau socio-économique, de sorte qu'aucun problème d'honneur n'est en jeu (ce qui impliquerait de facturer au moins le double à un étranger), la transaction sera conclue rapidement. Si un problème social s'imisce ici, le vendeur doit deviner jusqu'à quel point il doit augmenter le prix (*waga asarrara*) pour éviter d'être raillé. Cela le met mal à l'aise et il essaie de déconcerter le client par des insultes voilées. Le client peut jouer le même jeu ; lorsqu'il achète des moutons pour la nourriture, il peut faire la remarque suivante : « Je ne veux pas de hyène pour le dîner », c'est-à-dire « L'animal que vous essayez de me vendre est si maigre, malade et vieux qu'il est proche de la mort et ne serait bientôt plus qu'une hyène ». Comme on peut le constater, deux personnes différentes ne paient généralement pas le même prix pour un article. Le montant payé par chacun est déterminé par le degré d'acceptation de l'offre proposée ou de la remise. Et le degré d'acceptation dépend de nombreux facteurs : l'intensité du besoin du produit, le nombre de vendeurs du produit sur le marché et la disponibilité de substituts. « Si une personne avait « désespérément » besoin d'un produit pour lequel il n'existe aucun substitut et pour lequel il n'y a qu'un seul vendeur sur le marché, il est évident que sa position de négociation serait relativement faible. De même, le vendeur de poisson serait moins inflexible à la fermeture du marché où il y a de nombreux autres vendeurs de poisson » (Kluckhorn 1962).

La concurrence influence souvent les prix, mais le degré de concurrence varie d'un mar-

ché de village à l'autre. Par exemple, Skinner (1962) observait que :

Il n'y a guère de concurrence entre vendeurs pour les clients : on ne se « vole » pas vraiment un client. La raison en est que chaque personne sur le marché est en réalité un client potentiel de tous les autres. Normalement, un acheteur passe simplement de vendeur en vendeur en testant la marchandise si cela est possible (certains hommes sans scrupules peuvent même s'enivrer en buvant de la bière qu'ils « testent ») et en essayant de faire la meilleure affaire. Aucun vendeur ne penserait à courir après un client, et les clients s'éloignent finalement rarement d'un vendeur dans l'espoir qu'il soit rappelé pour se faire vendre l'article à un prix inférieur. Il en résulte que le rythme du commerce sur un marché mossi est quelque peu relâché, mais l'absence de concurrence intense empêche pas mal d'hostilité et de querelles entre les acteurs du marché.

Cela contraste bien sûr avec les marchés de la côte ouest-africaine où la concurrence est vive. Tardits et Tardits notaient que « la concurrence est dure sur les marchés dahoméens. Les commerçants vendent soit les mêmes marchandises, soit des produits pour lesquels il existe des substituts prêts à l'emploi. L'apparence des marchandises est le premier facteur qui sera pris en considération par les clients. Les vendeurs insisteront sur le fait que les aliments proposés viennent d'être fabriqués. Ils annoncent des 'beignets croustillants', des 'akasa fraîchement préparés', de la 'purée de haricots bien cuite' ou des 'croquettes juteuses' ». Miracle (1962) a également découvert que dans la « ceinture du cuivre » en Zambie et au Zaïre (aujourd'hui RDC Congo), « de nombreuses marchandises trouvées sur les marchés sont vendues de manière concurrentielle, s'approchant souvent de la concurrence pure classique avec de nombreux vendeurs dont aucun ne peut affecter le prix par ses seules activités ».

Bien entendu, l'ampleur de la concurrence varie non seulement d'une localité à l'autre, mais aussi par rapport à la nature des produits. Par exemple, l'intensité de la concurrence est moindre pour la canne à sucre et certains fruits, car il n'y a que quelques vendeurs et la collusion est possible. En effet, il existe des tentatives d'accaparement des marchés ruraux, mais ces tentatives échouent le plus souvent.

Une collusion efficace ou un accaparement du marché exige un contrôle efficace de l'offre. Par exemple, l'OPEP peut accaparer le marché pétrolier en raison du contrôle qu'elle exerce sur les approvisionnements en pétrole. En outre, la nature de la ressource est telle que tout le monde ne peut pas la produire – uniquement les pays qui sont géologiquement dotés de cette ressource.

En revanche, les barrières à l'entrée n'existent généralement pas dans les pays africains (hors pétrole et ressources minières), notamment en ce qui concerne la production de produits agricoles. Tout le monde peut cultiver la canne à sucre, cueillir des fruits ou aller à la pêche. Il n'est donc pas possible pour les pêcheurs de s'associer, accaparer le marché et « escroquer les consommateurs » pendant une longue période. Même s'ils réussissent à faire monter les prix par une telle action, tôt ou tard, certains individus entreprenants se lanceront dans l'industrie de la pêche et fourniront du poisson à des prix plus bas. C'est cette concurrence – et non les ordonnances, les décrets ou le contrôle des prix – qui maintient les prix bas. La meilleure défense contre l'exploitation des consommateurs est *davantage* de concurrence, et non pas moins. Les chefs « illettrés » le savaient.

Lorsque la concurrence est vive, on observe généralement une réticence des vendeurs à augmenter les prix. Ils emploient diverses astuces pour faire croire au client que le prix est encore « bon marché ». Cette réticence à augmenter les prix peut être détectée dans les pratiques de fixation des prix aux États-Unis où les produits de base sont évalués à 9,99 ou 9999,99 dollars, soit un peu moins de 10 ou 10000 dollars. Ces prix peuvent avoir l'effet psychologique de suggérer que l'article coûte 9 ou 9 000 dollars au lieu des 10 ou 10 000 dollars qu'un concurrent peut demander.

La réticence des commerçants africains à augmenter les prix ou à cacher les hausses de prix se manifeste de deux manières, selon la nature de la marchandise. Ils peuvent réduire la quantité mais maintenir l'ancien prix. Par exemple, la même boîte de cigarettes utilisée pour vendre de la farine ou du garri continuera à être utilisée, mais une augmentation de

prix est obtenue en enfonçant le fond vers l'intérieur tout en maintenant l'ancien prix. Les Ghanéens se plaignent depuis des décennies de la « boule de kenkey qui rétrécit ». Une boule de kenkey, un maïs moulu cuit, se vendait pour un cedi à la fin des années 1960. À l'époque, elle pouvait nourrir une personne moyenne. En 1978, cette boule, qui coûtait encore un cedi, avait tellement rétréci que l'homme moyen en avait besoin de quatre !

Miracle (1962) a proposé deux explications pour comprendre pourquoi les prix ont tendance à rester fixes alors que la dimension de la mesure est variable :

L'une des raisons est que la quantité vendue sur les marchés africains est, pour de nombreux produits de base, si importante par rapport à la plus petite unité monétaire que les changements de prix dictés par les conditions économiques, ou la négociation, ne peuvent souvent être obtenus qu'en modifiant la quantité offerte. (...) Une deuxième raison est probablement que les vendeurs peuvent plus facilement dissimuler les changements de prix si l'ajustement se fait par le biais de la quantité.



Sur les marchés ghanéens, voici le récipient de mesure standard pour le sel, le sucre, la farine ou le riz. Sur la photo, il semble trop plein, mais les photos suivantes clarifient la situation. Le fond de la boîte à mesurer a été enfoncé.

L'autre technique permettant d'augmenter les prix consiste à faire varier le montant du « bonus » (diversement appelé *basela* en Zambie, *matabish* au Congo, *ntosu* en Akan) que le vendeur ajoute à la fin d'une transaction. Par exemple, un vendeur de poisson peut ajouter quelques poissons après un achat en tant que *basela*. Le marchand d'huile peut

ajouter quelques demi-tasses après un achat. Les consommateurs attendent ce bonus et l'exigent souvent. Les Ga du Ghana demandent : « *Owoo min ?* » tandis que les Akan ordonnent au vendeur : « *Tosu !* » Pour maintenir son prix bas, le vendeur de poisson peut ajouter quatre poissons. Pour augmenter son prix, il peut n'en ajouter que deux à la fin de la transaction suivante.

En résumé, les prix sur les marchés intérieurs fluctuent généralement en fonction des forces de l'offre et de la demande. Lorsque les tomates étaient « en saison », le prix chutait et inversement hors-saison. Paysans comme chefs comprenaient parfaitement ces oscillations de prix. Si le prix d'un article était trop élevé, la réaction traditionnelle était de négocier le prix à la baisse. S'il ne baissait pas suffisamment, l'achat était suspendu et un produit de substitution était acheté. C'était particulièrement vrai pour les produits agricoles, pour lesquels il existait toute une série de substituts. Par exemple, on pouvait remplacer l'igname par du cocoyam, du manioc ou du plantain. Personne n'était « forcé » d'acheter de l'igname s'il n'en avait pas les moyens. Lorsque le prix d'une denrée restait élevé, les indigènes la produisaient eux-mêmes, comme c'était souvent le cas pour les ignames, ou se rendaient à la source pour l'obtenir à moindre coût.

Les récits de commerçants parcourant de longues distances pour acheter des marchandises à moindre coût à la source sont légion. De même, il existait de nombreux substituts à la viande : bœuf, mouton, agneau, poulet, canard, gibier et poisson. Là encore, personne n'était « forcé » d'acheter ce dont il ne voulait pas.

Les chefs africains n'intervenaient guère dans le fonctionnement quotidien du marché du village. Ils n'imposaient pas non plus de contrôle des prix sur le marché. Le rôle traditionnel des chefs n'a jamais été de contrôler la façon dont les prix étaient fixés. Même les salaires n'étaient fixés par aucune autorité villageoise (Hill 1987, p. 110). Cela est encore vrai aujourd'hui. À toutes fins utiles, le marché villageois africain était un marché *ouvert* et *libre*, même s'il était « primitif ». Les cas d'intervention sur les marchés par les chefs étaient peu nombreux. Ils se produisaient

généralement en cas d'effondrement ou de défaillance du marché, comme en période de sécheresse et de famine graves¹⁹.

Pendant ces périodes, le chef ou le roi pouvait limiter les hausses de prix et mettre à la disposition des nécessiteux la nourriture stockée dans sa propre ferme. Ces « contrôles » des prix étaient toutefois limités aux produits agricoles – essentiels pour la survie. Dans la société africaine indigène, on considérerait qu'il était contraire à l'éthique et anti-social de faire des profits en facturant des prix exorbitants en période de pénurie alimentaire. Lorsque les conditions revenaient à la normale, les prix des produits agricoles étaient libres de varier. En temps normal, le contrôle des prix ou l'intervention sur le marché n'était donc pas une caractéristique habituelle de la société africaine indigène.

Il peut sembler étrange au lecteur de se demander pourquoi on insiste ici sur un point aussi évident. Mais de nombreux gouvernements africains post-coloniaux, dans un accès de perfidie culturelle, ont méprisé certaines facettes de l'héritage économique indigène. Ils ont imposé un contrôle des prix aux agriculteurs commerçants, tout en arrêtant et en accusant les contrevenants de « sabotage économique ». En fait, dans certains pays africains comme le Ghana, les contrevenants étaient même menacés de mort par peloton d'exécution !

E. Le rôle des femmes dans la distribution des marchandises

En étudiant de près l'économie rurale africaine, on ne peut qu'être impressionné par le rôle participatif des femmes. Aujourd'hui, la majorité des paysans africains – environ 80 % – sont des femmes. Les femmes dominent également les marchés ruraux et le commerce. Chez les Yoruba, « les produits agricoles locaux – qu'il s'agisse de cultures de rente ou de cultures vivrières – sont commercialisés sur le marché local, presque toujours par des femmes » (Hodder 1962). Ce n'est pas un phénomène récent. La participation des femmes aux activités du marché a toujours été une tradition. Elle était le résultat de la division traditionnelle du travail sur la base du genre.

Le but du commerce, comme partout, est de faire du profit. Les femmes yoruba « font du commerce pour le profit, marchandant à la fois avec le producteur et le consommateur afin d'obtenir une marge de profit aussi grande que possible » (Bascom 1984, p. 26). Et dans presque tous les pays d'Afrique de l'Ouest, les femmes conservaient les bénéfices tirés du commerce. « Une femme Ga gagne également de l'argent grâce à son commerce. Un homme n'a aucun contrôle sur l'argent de sa femme, mais tout argent supplémentaire qu'elle peut lui soutirer pour elle-même ne peut jamais être récupéré » (Field 1940, p. 54). « Dans le Dahomey du Sud, les gains commerciaux sont le propre de la femme et elle dépense son argent sans aucun contrôle. Le commerce donne aux femmes une indépendance économique partielle et si leur entreprise est rentable, elles peuvent même prêter un peu d'argent – quelques milliers de francs – à leur mari contre leurs futures récoltes » (Tardits et Tardits 1962, p. 110).

Les commerçants réinvestissent souvent une partie de leurs gains pour développer leurs activités commerciales et en dépensent une autre partie pour couvrir les dépenses domestiques et personnelles, car les conjoints doivent maintenir la maison en bon état, remplacer les vieux ustensiles de cuisine, acheter leurs propres vêtements et éduquer leurs enfants. Historiquement, une autre utilisation importante des bénéfices commerciaux était le financement de l'activité politique. Selon M. I. Herskovits et M. Harwitz (1964), « le soutien aux mouvements nationalistes qui furent les instruments de l'indépendance politique provenait dans une large mesure des dons des femmes du marché » (p. 377).

En fait, on peut affirmer qu'il n'existe pas de dirigeant noir africain, passé ou présent, dont la mère ou la grand-mère ne se soit pas adonnée au commerce – le rôle traditionnel des femmes en Afrique. Il est clair que tout événement – qu'il s'agisse d'une politique gouvernementale, d'une guerre civile ou d'une catastrophe – qui perturbe l'agriculture ou diminue l'ampleur de l'activité commerciale aurait un effet négatif disproportionné sur les femmes africaines. Cela aurait à son tour des répercussions sur la structure familiale et la société tout entière.

F. Le rôle de l'État dans l'économie indigène

Les économies africaines indigènes étaient fondées sur l'agriculture, le pastoralisme, les marchés et le commerce. Les dirigeants et les autochtones appréciaient l'importance de ces activités. Les États indigènes avaient créé les conditions nécessaires pour que leurs sujets puissent mener leurs activités. Même dans le domaine de l'agriculture, l'État tribal n'interférait pas ou n'imposait pas les cultures que les paysans devaient cultiver. Le rôle du chef ou des rois concernant l'agriculture était de s'assurer que l'accès à la terre n'était refusé à personne, même à des étrangers.

Dans la plupart des cas en Afrique, « il n'y avait pas d'interférence directe avec la production » (Wickins 1981, p. 230). Le principe du droit africain selon lequel toute action nuisible à l'encontre d'un autre individu constitue une menace pour l'ensemble de la société est applicable au domaine de l'économie. Une restriction de l'activité économique d'un individu imposait des contraintes sévères au bien-être économique de la société tout entière. L'idée est que si l'individu prospère, sa famille élargie et la communauté prospéreront également. Néanmoins, un individu peut prospérer tant que sa recherche de la prospérité ne nuit pas ou n'entre pas en conflit avec les intérêts de la communauté. Les intérêts de la société étaient primordiaux. À moins que la recherche de la prospérité d'un individu n'entre en conflit avec les intérêts de la société, le chef ou le roi n'avait pas l'autorité d'interférer avec elle. C'était une croyance africaine presque universelle.

Dans cette optique, il n'était guère logique que les chefs empêchent leurs propres sujets de faire du commerce. Les commerçants étaient des entrepreneurs libres, qui prenaient des risques et en récoltaient les bénéfices. Comme l'a fait remarquer Kwame Y. Daaku (1971) :

Ceux qui le désiraient et qui s'aventuraient dans des lieux éloignés pour faire du commerce pouvaient alors accéder à des postes plus élevés dans le système traditionnel. Le long des villes côtières, les commerçants prospères commencèrent à afficher leur richesse en s'entourant d'une foule de serviteurs. Certains furent élevés au rang de

chefs ou d'anciens. Ils se construisirent de magnifiques maisons sur lesquelles certains d'entre eux montaient même quelques canons. L'ascension de ces personnes n'était pas seulement un phénomène côtier. Dans pratiquement tous les États forestiers, des hommes comme Kwame Anteban de Nyameso dans le Denkyira, dont la richesse est devenue proverbiale, prenaient de l'importance. (p. 179)

Parfois, les rois et les chefs faisaient exploiter des fermes et d'autres entreprises économiques à leur compte. Par exemple, les rois d'Asante possédaient des mines d'or royales, et les chefs d'Afrique orientale et australe faisaient appel à d'autres personnes pour s'occuper de certaines de leurs chèvres et de leur bétail. Mais ces animaux étaient principalement destinés à la consommation de la royauté et des invités – les fermes et les animaux des chefs n'étaient pas censés faire vivre le peuple dans son ensemble. Ce point est crucial. Les gens rendaient ces services par respect pour leur chef traditionnel. Ce dernier est l'incarnation de son peuple, de ses espoirs et de ses aspirations. De plus, le chef n'a pas de propriété. Tout don au chef devient une « propriété de tabouret » – la propriété de la fonction. Si le chef est démis de ses fonctions, il ne peut pas emporter ces cadeaux ou ces « tabourets » avec lui. On ne trouve trace nulle part dans l'histoire de l'Afrique de chefs et de rois qui exploitaient les fermes de l'État tribal pour nourrir la population : les africains indigènes se nourrissaient par eux-mêmes, construisaient leurs propres huttes et subvenaient eux-mêmes à leurs besoins.

Les rois et les chefs n'exploitaient pas non plus les entreprises de l'État tribal. L'artisanat était la propriété d'individus ou de familles, et non du chef ou de l'État. Le dirigeant pouvait choisir d'avoir une entreprise, mais, là encore, elle était surtout utilisée à son propre profit, et non à celui des populations. Il en était de même pour le commerce. Comme l'a noté Daaku (1971) dans le cas des Akan de la Côte d'Or, « En dehors des échanges occasionnels organisés pour et au nom des chefs, le commerce, comme toutes les autres vocations, était avant tout une affaire d'individus. Une grande partie de ce commerce était effectué par un homme et sa famille, c'est-à-dire ses femmes et ses enfants et/ou avec les fils de sa

sœur. Ce n'était jamais une affaire d'État » (Daaku 1971, p. 174).

Ce n'est que dans de très rares cas que le commerce a été monopolisé et contrôlé par l'État. Les royaumes du Dahomey, d'Asante et de Mossi font exception. Le royaume du Dahomey était planifié de manière centralisée et les Dahoméens étaient les plus lourdement taxés en Afrique de l'Ouest au XIXe siècle. Inévitablement, le royaume s'est effondré sous le poids de sa bureaucratie et de son labyrinthe de règlements. En fait, moins de vingt produits de base sur des milliers étaient strictement réservés aux chefs. Selon Robert Bates (1983), les objets les plus fréquemment mentionnés en tant que relevant du monopole des chefs étaient l'ivoire, le kola, les esclaves, le bétail, les peaux et les parties de gibier tuées (p. 55). Tout le reste était marchandise libre.

En conclusion, l'intervention de l'État dans l'économie était l'exception plutôt que la règle dans l'Afrique pré-coloniale. Comme l'observe Bates (1983), « dans l'Afrique précoloniale, les États étaient à la base de la spécialisation et du commerce ; ils mettaient fin aux querelles ; ils assuraient la paix et l'équité et les conditions de l'investissement privé ; ils initiaient des travaux publics ; et ils généraient des richesses, ne serait-ce que sous forme de pillage. De cette manière, les États assuraient la prospérité de leurs citoyens » (p. 40).

L'une des fonctions du chef africain est de créer, avec son Conseil des anciens, un environnement de paix et de prospérité pour le commerce. Un roi peut être démis de ses fonctions s'il ne parvient pas à apporter la prospérité à son peuple. Il peut également être renversé s'il ne parvient pas à gouverner conformément au droit coutumier, à la volonté du peuple ou s'il poursuit des politiques contraires aux intérêts de l'État après avoir ignoré tous les conseils. C'est précisément le destin du roi Gikuyu du Kenya :

Le roi Gikuyu était le petit-fils de la fille aînée du fondateur de la tribu. Il a régné sur de nombreuses lunes et sa méthode de gouvernement était tyrannique. Les gens étaient empêchés de cultiver la terre, car il ordonnait que tous les hommes valides rejoignent son armée et soient prêts à se déplacer avec leur famille à tout moment et où il le souhaitait. Ainsi, la population menait une sorte de

vie nomade et souffrait de nombreuses difficultés dues au manque de nourriture. Enfin, le peuple en eut assez d'errer d'un endroit à l'autre et décida finalement de s'installer. Les sujets s'adressèrent au roi et le supplièrent de les laisser cultiver la terre et établir des foyers permanents, mais en raison de son pouvoir autocratique, il refusa d'entendre ou de prendre en considération leur requête. Le peuple fut très indigné de cette fin de non recevoir et, en désespoir de cause, se révolta contre lui. La génération qui mena la révolte s'appelait *iregi* . . . Après le détronement du roi Gikuyu, le gouvernement du pays passa immédiatement du despotisme à une démocratie conforme aux souhaits de la majorité du peuple. Cette révolution est connue sous le nom d'*itwika*, dérivé du mot *twika*, qui signifie « se détacher de », et ici, se détacher de l'autocratie pour se rapprocher de la démocratie. Cet accomplissement fut célébré dans tout le pays ; des festins, des danses et des chants se succédèrent par intervalles pendant une période de six lunes qui précéda la nouvelle ère de gouvernement par le peuple et pour le peuple. (Kenyatta, 1938 ; p.180)

G. Le système africain indigène : Un résumé et une évaluation

Les observateurs étrangers qui sont tombés sur les régimes de participation aux bénéfices des autochtones africains se sont empressés de les dénigrer en les qualifiant de « communisme primitif ». De nombreux dirigeants africains ont également considéré les mêmes plans comme la preuve que le système indigène était « socialiste ». Les uns comme les autres avaient tort. La plupart des sociétés tribales n'avaient pas de planification ou de direction centralisée de l'activité économique par « l'État », pas plus qu'il n'y avait d'entreprises « d'État » ou de propriété publique généralisée.

Les moyens de production étaient privés. Les huttes, les lances et les outils agricoles étaient tous des propriétés privées. La motivation du profit était présente dans la plupart des transactions du marché. La libre entreprise et le libre-échange étaient la règle dans l'Afrique indigène. Les africains indigènes exerçaient leurs activités économiques de leur propre initiative et de leur plein gré. Ils ne faisaient pas la queue à l'entrée de la hutte du chef pour demander des permis avant de se lancer dans une activité commerciale ou productive. Ce qu'ils produisaient et la quantité qu'ils produisaient étaient des décisions

qu'ils devaient prendre eux-mêmes. La femme africaine qui produisait le kenkey, le garri ou la semoule décidait de produire elle-même ces denrées. Personne ne la forçait à le faire. Personne non plus ne disait aux pêcheurs, aux artisans ou même aux chasseurs ce qu'ils devaient produire.

Dans le langage moderne, on appellerait « entrepreneurs libres » ceux qui se livraient de leur plein gré à des activités économiques. Selon cette définition, les tisseurs de kente du Ghana, les sculpteurs yorubas, les forgerons et les orfèvres, ainsi que les nombreux artisans africains indigènes – hommes, commerçants et agriculteurs – tous étaient des entrepreneurs libres. Les africains indigènes l'ont été pendant des siècles. Les Masaï, les Somaliens, les Fulanis et autres bergers qui conduisaient leurs troupeaux sur de longues distances à la recherche d'eau et de pâturages étaient également des entrepreneurs libres. Il en était de même pour les commerçants africains qui parcouraient de longues distances pour acheter et vendre des marchandises – une entreprise économique risquée.

Le système de la famille élargie leur offrait la sécurité dont ils avaient besoin pour prendre les risques liés à l'activité entrepreneuriale. De nombreux experts en développement ont négligé ces aspects économiques positifs du système de la famille élargie, très mal perçus. Bien que ce système implique un certain « partage » (qui n'est ni forcé ni proportionné), il fournit également aux Africains un tremplin pour se lancer dans des entreprises très risquées. S'ils échouaient, le système de la famille élargie était là pour les soutenir. De même, s'ils réussissaient, ils avaient une certaine obligation envers le système qui les soutenait. Les Fanti ont ce proverbe : « *Obra nyi woara abo* » (La vie est telle qu'on la fait dans la communauté).

Même dans le domaine du commerce, les États africains exerçaient pas ou peu de contrôles et ne possédaient pas de sociétés. Sur la Côte d'Or, par exemple, l'exploitation de l'or était ouverte à tous les sujets des États de l'Adanse, de l'Assin, du Denkyira et du Mampong. Les chefs profitaient de l'exploitation minière. Certains chefs taxaient les opérations minières au taux d'un cinquième de la production annuelle, et dans certains États, tout

l'or extrait certains jours était cédé au trône. Mais en général, les mines n'appartenaient pas aux chefs et n'étaient pas exploitées par eux. N'importe quel villageois pouvait exploiter des mines ou chercher de l'or sur n'importe quelle terre inoccupée. Les entités étrangères devaient obtenir des concessions minières de la part des chefs.

Une grande partie du système économique indigène existe encore aujourd'hui, là où les gouvernements africains ne l'ont pas détruit par des politiques malavisées et des guerres civiles. On trouve encore des commerçantes sur les marchés. En fait, l'activité des marchés en Afrique de l'Ouest est encore dominée par les femmes. Elles continuent à faire le commerce de leurs marchandises pour en tirer profit. Et sur pratiquement tous les marchés africains aujourd'hui, on négocie encore les prix.

L'Afrique indigène sous domination coloniale

Lorsque l'Afrique a été colonisée, les colonialistes ont cherché à contrôler les activités économiques indigènes à leur avantage. L'histoire coloniale de l'Afrique est remplie de succès et d'échecs de ces politiques. Par exemple, sur la Côte d'Or (aujourd'hui le Ghana), les sociétés minières européennes cherchèrent sans succès à obtenir une limitation législative des activités minières indigènes. Les deux secteurs opérèrent ainsi côte à côte pendant toute l'ère coloniale.

Les entreprises d'État coloniales étaient particulièrement absentes à cette époque. Quelques grandes entreprises et sociétés européennes dominaient le secteur, mais aucune activité économique indigène n'était réservée exclusivement au gouvernement colonial ou aux sociétés européennes. Les administrations coloniales n'auraient pas réussi si elles avaient tenté de forcer une réglementation aussi restrictive, qui aurait entraîné une dépense extraordinaire de ressources. L'Afrique n'avait alors pas développé les réseaux de communication et de transport nécessaires au contrôle efficace des indigènes et de leurs activités économiques, et la question du coût était l'une des raisons pour lesquelles les Britanniques adoptèrent la politique de la « indirect rule » (administration indirecte) – l'administration par le biais des chefs.

Pour la plupart, les africains indigènes étaient libres de vaquer à leurs activités économiques. En Afrique de l'Ouest, la colonisation européenne se limita aux enclaves urbaines et les zones rurales furent laissées presque intactes. En Afrique centrale et australe, l'histoire était un peu différente. Il est inutile ici de rappeler les pillages et les atrocités d'une barbarie inouïe commises contre les indigènes au Congo du roi Léopold. Dans le sud de l'Afrique, où le climat était plus favorable à la colonisation européenne, il y eut de vastes saisies de terres, une dislocation massive des communautés africaines indigènes, avec des restrictions de leurs mouvements et de leurs lieux de résidence. On peut rappeler les lois de l'Afrique du Sud de l'apartheid et les saisies de terres en Angola, en Namibie, au Mozambique et au Zimbabwe. Néanmoins, en dépit des énormes difficultés, les africains indigènes pouvaient ouvrir des magasins et concurrencer les entreprises européennes. Beaucoup le firent, et beaucoup avec succès. Pendant la période coloniale, il y eut donc de riches commerçants africains, tout comme des marchands de bois, des propriétaires de transport et des agriculteurs. Les indigènes africains ont toujours accueilli les étrangers et les entreprises étrangères, à condition qu'ils soient prêts à jouer franc jeu. Et compte tenu des opportunités et de l'accès aux capitaux, les Africains se montraient capables de rivaliser avec les étrangers.

H. L'âge d'or de la prospérité paysanne

La période 1880-1950 peut être caractérisée comme l'âge d'or de la prospérité paysanne en Afrique. Bien que le colonialisme ait été odieux, l'un de ses « avantages » peu connu et peu reconnu est la paix qu'il apporta à l'Afrique. La traite des esclaves et la concurrence pour les ressources avaient alimenté de nombreuses guerres tribales dans l'Afrique précoloniale – tout comme la concurrence pour les ressources minérales, en particulier les diamants, ont alimenté les guerres en Angola, au Congo, au Liberia et en Sierra Leone au XXe siècle. La traite des esclaves génère une réaction émotionnelle intense chez les Noirs. Malheureusement, la participation africaine à ce commerce abominable est pourtant source de confusion et de mythes.

L'abolition de la traite des esclaves dans les années 1840 mit fin à un casus belli et fit apparaître la nécessité de fournir une alternative au commerce des esclaves. À cette fin, des cultures de rente furent introduites en Afrique. À cette époque, la révolution industrielle s'intensifiait en Europe. Les usines avaient besoin de matières premières et de marchés pour leurs produits manufacturés. Les colonies pouvaient fournir les deux : les matières premières et les marchés. Les guerres et les rivalités tribales cessèrent pratiquement, bien qu'elles aient parfois éclaté ici ou là. Cette amélioration donna à l'Afrique l'atmosphère de paix dont elle avait grand besoin pour une activité économique productive. En outre, le squelette d'infrastructures (routes, chemins de fer, ponts, écoles, bureaux de poste, etc.) fut mis en place pendant cette période, ce qui facilita grandement la circulation des biens et des personnes. Ce développement des infrastructures donna réellement un formidable coup de fouet à la production et à l'expansion économique. Le secret de la prospérité économique en Afrique n'est pas difficile à trouver. Trois termes suffisent à le dévoiler : la paix, les infrastructures et la liberté économique.

Il est instructif de noter que le système économique utilisé par les africains indigènes pour générer leur prospérité économique durant la période 1880-1950 était leur propre système indigène. À l'exception de quelques endroits en Afrique, notamment dans les colonies portugaises, l'agriculture de plantation était inconnue. Les cultures de rente étaient cultivées par les paysans sur leurs propres parcelles individuelles, en utilisant des méthodes et des pratiques agricoles traditionnelles. En d'autres termes, les africains indigènes prospérèrent en utilisant leur propre système indigène existant avec seulement quelques modifications et améliorations mineures. Par exemple, la culture du cacao n'était pas mécanisée ; c'était une entreprise à forte intensité de main-d'œuvre.

Au début du XXe siècle, le transport du cacao se faisait par portage humain, ce qui donna lieu à la fixation du prix du cacao en fonction de la « charge de tête ». La construction de routes et l'introduction de véhicules à moteur améliora le transport du cacao et stimula les exportations. D'autres améliorations fu-

rent également apportées : insecticides, machines à pulvériser, etc. Mais le système foncier de base et le pouvoir discrétionnaire des paysans sur les cultures à cultiver, etc. restèrent inchangés. Les paysans africains n'étaient généralement pas obligés de cultiver des cultures de rente. Le travail forcé dans les colonies françaises, belges et portugaises était principalement destiné à la construction.

Le point fondamental est que les indigènes africains disposaient de la liberté économique de décider eux-mêmes quelles cultures ils pouvaient cultiver – cultures de rente ou cultures vivrières – et ce qu'ils voulaient faire du produit de ces cultures. Cette liberté économique était une caractéristique notable de leur système économique indigène. Kendall et Louw (1986) – deux Sud-Africains blancs – l'ont en effet remarqué : « La liberté qui caractérisait la société tribale explique en partie pourquoi les Sud-Africains noirs ont réagi si positivement aux défis du marché libre que, dans les années 1870, ils étaient plus nombreux que les Blancs, surtout en tant qu'agriculteurs » (p. 4).

Bien que cette liberté fut limitée sous le colonialisme en Afrique centrale et australe, les paysans prospérèrent pendant l'ère coloniale. Pourquoi, alors, ne continuèrent-ils pas à prospérer après l'indépendance ? La réponse est évidente : leur liberté économique leur fut arrachée d'une manière ou d'une autre. Selon l'*Index of Economic Freedom* de l'*Heritage Foundation* et du *Wall Street Journal* en 2016, seuls neuf pays africains pouvaient être classés comme « majoritairement libres » ou « modérément libres » : Afrique du Sud, Botswana, Cap-Vert, Ghana, Côte d'Ivoire, Madagascar, Maroc, Namibie et Rwanda. Aucun pays africain n'était classé comme « libre » (www.heritage.org/index/ranking).

L'abandon de la liberté économique est apparu en premier lieu en Afrique du Sud, où, selon Kendall et Louw (1986) :

Le succès des Noirs eut des conséquences tragiques. Les colons blancs craignaient la concurrence des Noirs et cette crainte, combinée au désir des Blancs de disposer d'une main-d'œuvre bon marché, donna lieu à une série de lois qui refusaient systématiquement aux Noirs l'accès au marché et les privaient de toute forme de propriété foncière significative. (p. 4)

La vérité est que les fermiers blancs se sentiraient menacés par les noirs. Non seulement les Noirs étaient de meilleurs agriculteurs, mais ils étaient aussi en concurrence avec les agriculteurs blancs pour les terres. De plus, ils étaient autosuffisants et donc indisponibles pour travailler dans les fermes blanches ou dans l'industrie, en particulier dans les mines d'or du Transvaal où leur travail était particulièrement nécessaire. En conséquence, une série de lois fut adoptée qui priva les Noirs de presque toute liberté économique. Le but de ces lois était d'empêcher les Noirs de concurrencer les Blancs et de les faire entrer dans la vie active. (p. 12)

En 1869, 1876 et 1884, l'Assemblée du Cap adopta une série de lois sur l'apartheid (*Location Acts*) qui visaient à protéger les fermiers blancs contre la concurrence des Noirs et à forcer les Noirs à devenir des travailleurs salariés en travaillant pour les agriculteurs blancs. Puis vint la loi sur les terres autochtones de 1913 ; le reste fait partie de l'histoire. Même à l'époque de l'apartheid, les autorités sud-africaines blanches reconnaissaient à contrecœur le travail des fermiers noirs. Par exemple, en 1985, la Banque de développement, une agence quasi-gouvernementale, commença à financer de petits programmes de crédit agricole, qui consistaient à distribuer un ensemble d'aides (semences, engrais, quelques outils et des conseils de base) aux agriculteurs noirs pratiquant une agriculture de subsistance, pour un coût de 150 dollars par agriculteur. Selon le directeur général de la banque, Johan Kruger, ces programmes connurent « un succès tout à fait remarquable ». Les agriculteurs améliorèrent considérablement la production d'environ 25 000 de ces petites exploitations, ainsi que leur capacité à nourrir leur famille.

« L'idée que les Noirs ne peuvent pas cultiver et que les gens ne peuvent pas gagner leur vie sur de petites parcelles de terre en Afrique du Sud est une erreur », déclara M. Kruger. « Pour autant qu'ils disposent des services de soutien et des infrastructures nécessaires, les agriculteurs noirs ont montré qu'ils pouvaient cultiver aussi bien que les blancs » (*Washington Post*, 29 décembre 1990, A14).

Dans le reste de l'Afrique, le virage vers l'étatisme et les restrictions à la liberté éco-

nomique qui l'accompagnent survint après l'indépendance. Les nouvelles élites ne fournirent pas les services de soutien et les infrastructures nécessaires. L'Afrique traditionnelle fut fustigée comme étant « arriérée et primitive ». L'agriculture paysanne fut négligée au profit de l'industrie. Les chefs et les dirigeants traditionnels de l'Afrique furent dépouillés de leur pouvoir et de leur autorité. Des idéologies étrangères furent imposées aux africains indigènes, et leur liberté économique leur fut arrachée par les « socialistes aux comptes en banque suisses », tandis que leur prospérité économique était taxée et dilapidée par les élites vampires par le biais d'une série d'édits, de contrôles d'État et de décrets.

Après l'indépendance, de nombreux gouvernements africains non seulement nationalisèrent les entreprises européennes, prétendument pour empêcher « l'exploitation étrangère », mais exclurent également les indigènes de nombreux domaines économiques. Par exemple, après l'indépendance du Ghana, les opérations minières furent monopolisées par l'État, et l'exploitation de l'or par les autochtones fut déclarée illégale. En fait, « Toute personne surprise à se livrer à la prospection illégale d'or, communément appelée 'galamsey' (les rassembler et les vendre), sera fusillée, annonça un représentant du PNDC lors d'un rassemblement de travailleurs dans la région occidentale » (*West Africa*, 1er mars 1982, p. 618).

Dans de nombreux autres pays africains, les indigènes furent évincés de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, et l'État apparut comme l'acteur dominant, sinon le seul. Les opérateurs indigènes n'étaient pas tolérés. Il fut d'ailleurs un temps où la directrice du Club du Sahel, Anne de Lattre, commençait ses réunions par cette remarque effrayante : « Eh bien, il y a une chose sur laquelle nous sommes tous d'accord : les commerçants privés doivent être fusillés » (*West Africa*, 26 janvier 1987, p. 154). Sous l'égide du programme absurde de Sékou Touré de Guinée, le « Marxisme en habits africains », le commerce non autorisé devint un crime. Les prix que les africains indigènes recevaient pour leur produits étaient dictés par les gouvernements, et non déterminés par les forces du marché conformément aux traditions africaines. Les ressources extraites des africains

indigènes furent dépensées pour développer les zones urbaines bénéficiant aux élites. Des supermarchés furent construits pour les élites et les marchés indigènes furent négligés, devenant plus encombrés et plus sales. Rappelez-vous l'importance des marchés indigènes dans l'Afrique traditionnelle. Mais les gouvernements africains postcoloniaux nettoyaient rarement, et encore plus rarement construisaient des marchés pour les africains indigènes. Finalement au bout de trente ans,

Les travailleurs du marché principal du Kenya ont tué 6 000 rats, transporté par camion 750 tonnes d'ordures et aspiré soixante-dix tonnes de déchets humains hors des latrines en trois jours, lors du premier grand nettoyage du marché en trente ans, a déclaré un ministre du gouvernement. Le marché de Wakulima, qui fournit des aliments frais à la plupart des trois millions d'habitants de Nairobi, était devenu un danger pour la santé publique, les ordures s'empilant à certains endroits sur une profondeur de trois mètres, a déclaré le ministre du gouvernement local, Musikari Kombo, qui a ordonné la fermeture du marché pour le nettoyer la semaine dernière. « Nous avons eu la chance d'être épargnés par une importante épidémie », a-t-il déclaré. Les employés municipaux ont utilisé plus de 42 000 gallons d'eau pour le nettoyage. (*The New York Times*, 5 janvier 2005, A6)

I. Le Botswana : La brillante étoile noire économique

Le Botswana fut le seul pays d'Afrique noire de la période postcoloniale n'ayant pas persécuté ses indigènes, revenant plutôt en arrière et s'appuyant sur ses racines indigènes. Cela s'avéra très payant. Dans un élégant résumé, *Newsweek* (23 juillet 1990) présentait la question de façon poignante : « Le Botswana a construit une démocratie qui fonctionne sur une tradition aborigène de rassemblements locaux appelés *kgotlas* qui rappellent les réunions municipales en Nouvelle-Angleterre ; il dispose d'un record de 2,7 milliards de dollars de réserves de change » (p. 28).

Enclavé dans le bassin du Kgalagadi (Kalahari), le Botswana possédait tous les ingrédients pour une nouvelle catastrophe économique post-coloniale en Afrique noire. Les prophètes de malheur donnaient au pays moins de cinq ans pour s'autodétruire et s'évaporer.

Lorsqu'il obtint son indépendance de la Grande-Bretagne en septembre 1966, le Botswana (anciennement Bechuanaland) était l'un des vingt pays les plus pauvres du monde avec un revenu par habitant de seulement 40 dollars. Les mines ainsi que les entreprises commerciales et agricoles étaient pour la plupart détenues par l'Afrique du Sud. Il n'y avait que cinq kilomètres de route goudronnée. Sa société était composée de neuf groupes ethniques.

De plus, environ 75 % des 592 000 km² du pays étaient désertiques, bordés de zones essentiellement infertiles. La majeure partie de sa population largement analphabète (environ 80 %) vivait sur seulement 20 % de la superficie du pays. Il y avait une industrie du diamant qui avait émergé tardivement et une industrie bovine relativement pauvre, mais le pays manquait de savoir-faire technique pour développer d'autres ressources naturelles. Constamment menacé par la sécheresse (qui en 1985 causa la perte de 1 500 emplois) et dépendant des pays voisins (qui le tenaient en otage d'événements extraterritoriaux), le Botswana devait en outre faire face à des guerres étrangères et aux réfugiés qui en résultaient.

Après l'ignoble massacre de Sharpeville en 1976, des milliers d'étudiants fuirent l'Afrique du Sud pour chercher refuge au Botswana. Peu de temps après, une nouvelle vague de réfugiés de Rhodésie fit passer le nombre de réfugiés campés au Botswana de 3 000 à 21 000 à la mi-1979, ce qui mit à rude épreuve les ressources budgétaires et les infrastructures sociales. En outre, le Botswana fut violemment attaqué tout au long des années 80 par le Zimbabwe et l'Afrique du Sud, qui l'accusaient d'abriter des guérillas parmi les réfugiés.

Au moment de l'indépendance, les perspectives de survie du Botswana en tant qu'entité politico-économique viable étaient à peu près égales à celles du Mali ou du Burkina Faso (ancienne Haute-Volta). Le Cameroun, le Nigeria et le Zaïre paraissaient bien plus chanceux, avec des richesses minérales plus importantes, une végétation luxuriante, des infrastructures modestement développées et une population économiquement active. Même le Ghana se trouvait dans une meilleure

position pour « décoller ». Pourtant, en dépit de toutes ses difficultés, le Botswana réussit à enregistrer un taux impressionnant de progrès économique, étonnant à tous points de vue.

En un peu moins de deux décennies (1966 à 1986), le taux de croissance économique du Botswana s'éleva en moyenne à 8 % par an, quand l'économie sud-africaine boitait à un rythme misérable de 1,5 % par an entre 1965 et 1985. En 1988, par exemple, le ministre des finances et de la planification du développement du Botswana, le vice-président Peter Mmusi, pouvait indiquer que le taux de croissance réel moyen était de 14 % par an et que le PIB par habitant était de 2 800 pulas (1 450 dollars), soit dix fois plus qu'en 1978 (*African Business*, septembre 1988, p. 35).

En 1983, le taux de croissance réel du PIB par habitant était de 26,3 % et le PIB par habitant explosait, passant de 755 pulas en 1982 à 2 145 pulas en 1986. En 1991, le PIB par habitant avait atteint 5 950 pulas (2 439 dollars). Son PNB par habitant de 2 530 \$ en 1991 était le troisième plus élevé d'Afrique, après le Gabon (3 780 \$), riche en pétrole et peu peuplé, et l'Afrique du Sud (2 560 \$) (*African Business*, septembre 1993 ; 14). La dette extérieure du Botswana était de 543 millions de dollars en 1992 et ses réserves s'élevaient à 3,4 milliards de dollars, ce qui, par habitant, était le plus élevé au monde. Le ratio du service de la dette en 1992 était insignifiant (3,4 %), comparé aux 53 % en moyenne de la plupart des pays africains.

La première mine de diamants à ouvrir fut Orapa en 1971. En 1988, la production de diamants avait atteint 15,2 millions de carats, soit environ 85 % des recettes d'exportation du Botswana, qui s'élevaient à 2 205 millions de pulas (1 095 millions de dollars). L'industrie du bœuf connut également une expansion phénoménale, malgré le dénigrement du bétail africain et les sécheresses dévastatrices de 1965-66 et 1982-84 qui tuèrent un tiers du cheptel national. Le Botswana commença à exporter de la viande vers la Communauté économique européenne (CEE, ancienne Union Européenne), qui payait près de quatre fois le prix mondial pour cette viande en raison de sa qualité. L'usine de transformation de la viande de la *Botswana*

Meat Commission à Lobatse était alors la deuxième plus grande au monde. Il existe d'autres abattoirs à Maun et Francistown pour aider le Botswana à atteindre son quota CEE de 19 000 tonnes métriques.

Les performances économiques du Botswana n'ont été égalées nulle part sur le continent africain au cours de la période postcoloniale. Ce petit pays a utilisé son propre modèle économique africain, qui n'a pas été copié sur l'Asie, la Russie ou Jupiter. (Le Rwanda a également obtenu de bons résultats, mais son miracle économique n'est pas durable. Ce sujet est longuement discuté dans l'annexe 3). Selon l'Index 2016 de la liberté économique de la *Heritage Foundation* et du *Wall Street Journal*, « l'économie du Botswana s'est diversifiée, en grande partie grâce aux investissements étrangers attirés par de faibles impôts, la stabilité politique et une main-d'œuvre éduquée. Le pays continue à donner l'exemple en matière de gestion de grandes richesses naturelles. Le niveau de corruption est le plus bas d'Afrique. Un système judiciaire indépendant fait respecter les contrats de manière efficace et protège les droits de propriété » (www.heritage.org/index/country/botswana).

En dehors du Botswana, les exceptions à l'atrophie générale de l'environnement ont été très peu nombreuses. Rappelez-vous la difficulté qu'ont eue la Banque mondiale et les gouvernements occidentaux à trouver des « réussites économiques » en Afrique aussi durables que celle du Botswana. Dans toute l'Afrique noire, le Botswana reste une étoile brillante. Il est évident que si le Botswana peut réussir sur le plan économique, le reste des pays africains le peut aussi. Mais comment ? Et quels sont les secrets de la réussite du Botswana ?

J. Les clés du succès du Botswana

Bien que divers analystes aient attribué le succès du Botswana à sa richesse minérale en diamants, une combinaison de facteurs a énormément contribué à créer un environnement vital pour la prospérité économique. Le plus important a été l'absence de conflits civils et politiques. La société botswanaise est multiraciale, composée de Botswanais, d'Européens et d'Asiatiques. Ces différents groupes vivent ensemble en paix. Les actes de

discrimination flagrants ou le chauvinisme ethnique ne sont pas monnaie courante au Botswana. En revanche, de violents affrontements ethniques, des guerres civiles insensées et sans fin et des troubles civils font rage dans au moins quinze autres pays africains (Angola, Burundi, Tchad, Congo, Érythrée, Éthiopie, Côte d'Ivoire, Liberia, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Ouganda et Zimbabwe).

Deuxièmement, le Botswana jouit d'une stabilité politique. Cette stabilité n'a pas été instaurée par un dictateur militaire ou en déclarant que le pays est un État à parti unique. Le Botswana est une démocratie parlementaire basée sur un système multipartite. Les principaux partis politiques sont le Parti démocratique du Botswana au pouvoir, le Front national du Botswana et le Parti du peuple du Botswana. La démocratie multipartite, contrairement à ce que prétendent les présidents Moi du Kenya, Kaunda de Zambie et d'autres dictateurs africains, n'a pas dégénéré en « politique tribale » au Botswana.

Troisièmement, le gouvernement du Botswana a mené des politiques économiques d'une prudence frappante, permettant au pragmatisme, plutôt qu'à la rhétorique émotionnelle, de prévaloir. L'engagement du gouvernement botswanais en faveur de l'économie mixte n'a pas été orienté vers les nationalisations – aucune prise de contrôle de ce type n'a eu lieu – mais plutôt vers la fourniture d'un bon soutien en matière d'infrastructures. Les revenus des minéraux, les paiements de l'union douanière et les fonds des donateurs ont été en grande partie consacrés à l'investissement dans les infrastructures et à un meilleur accès du public aux besoins de base : eau, soins de santé et éducation primaire. Au Botswana, les organismes parapublics ne furent créés que pour combler les lacunes ou surmonter les insuffisances du secteur privé, plutôt que pour concurrencer ou chercher à remplacer le secteur privé, comme ce fut le cas dans de nombreux pays africains, notamment en Tanzanie, qui prit un virage « socialiste ».

Ayant la chance d'avoir un ancien ministre des finances comme président (Masire), le gouvernement a poursuivi des politiques macroéconomiques judicieuses visant à écono-

miser des bénéfices exceptionnels et à éviter les dépenses publiques excessives pendant les années de boom des exportations. Ces économies ont permis d'amortir le choc les années de vaches maigres.

A l'inverse, au Nigéria, lorsque la forte hausse des prix du pétrole a fait passer les exportations de 4 milliards de dollars en 1975 à 26 milliards de dollars en 1980, le pays s'est lancé dans une frénésie d'importations, dans des projets prestigieux, dont une nouvelle capitale qui a coûté 25 milliards de dollars à Abuja, tandis que des vampires politiques transféraient illégalement hors du pays jusqu'à 15 millions de dollars *par jour*. Le Nigeria a même négligé l'agriculture, préférant importer de la nourriture en utilisant les dollars du pétrole bon marché. Les dépenses publiques croissantes alimentées par les revenus du pétrole ont déplacé la production de l'agriculture vers les services. Lorsque le prix du pétrole s'est effondré, les recettes d'exportation du Nigeria ont suivi. En 1986, elles étaient tombées à 6 milliards de dollars, tandis que la dette extérieure passait de 5 milliards de dollars en 1980 à 25 milliards de dollars en 1986. L'explosion des prix du café, du cacao et du cuivre dans les années 1970 avait entraîné des dépenses également extravagantes de la part des gouvernements du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Kenya, de l'Ouganda et du Zaïre. D'autres pays du tiers monde, comme le Mexique, le Brésil et la Colombie, agissaient d'ailleurs de la même manière, dilapidant les bénéfices exceptionnels tirés de l'essor des exportations pour se retrouver dans une crise de la dette lorsque les marchés s'effondraient.

Quatrièmement, en grande partie grâce à l'ouverture du Botswana et à une presse dynamique, l'absence rafraîchissante de corruption – le fléau de nombreux régimes africains – a joué énormément. Le Botswana dispose d'une presse libre et dynamique et de la liberté d'expression. Outre le journal gouvernemental, *The Daily News*, et le magazine mensuel gouvernemental, *Kutlwano*, le pays compte trois hebdomadaires privés et quatre magazines mensuels produits localement. Les publications locales ne sont pas soumises à la censure. En outre, les journaux et magazines étrangers sont largement disponibles.

Commentant le processus politique au Botswana, le professeur Patrick Mulotsi, professeur de sociologie à l'université du Botswana, l'a dit clairement : « Si vous regardez les conditions préalables de la démocratie libérale, l'État de droit a été très respecté. Beaucoup de gens peuvent dire beaucoup de choses avec relativement peu de crainte ».

QUESTIONS SUR CE CHAPITRE

1. Comment les prix sont-ils déterminés sur les marchés africains traditionnels ? (20 points)
2. Pourquoi l'activité du marché en Afrique traditionnelle est-elle dominée par les femmes ? (20 points)
3. Comment les paysans africains collectent-ils des fonds pour créer une entreprise ? (20 points)
4. Expliquez la différence entre le système capitaliste occidental et le système africain traditionnel. (20 points)
5. a. Qu'entend-on par « propriété en commun » ? (10 points)
b. La terre est-elle propriété en commun ? Si ce n'est pas le cas, quels sont les problèmes créés par cette imprécision ? (10 points)
6. a. Quelles activités économiques étaient contrôlées par le gouvernement tribal ou traditionnel ? (10 points)
b. Que se passerait-il si un chef interdisait à quelqu'un de, disons, pêcher ? (10 points)
7. a. Pourquoi la grande majorité des paysans africains sont-ils des femmes ? (10 points)
b. Pourquoi les femmes dominent-elles l'activité du marché ? (10 points)
8. Expliquez ce qui se passerait si un chef tentait de fixer les prix sur les marchés africains traditionnels. (20 points)
9. Qu'est-ce qui explique l'incroyable succès des paysans africains dans la création de la prospérité pour eux-mêmes entre 1880 et 1950 ?
10. Quels sont les secrets de la réussite du Botswana ? (20 points)

Notes du chapitre 4

¹⁶ Ce chapitre s'inspire largement de mes livres précédents (1998 et 2006), qui peuvent être consultés pour des discussions plus approfondies.

¹⁷ Une famille qui quitte temporairement le village peut confier ses terres à la garde du chef qui les récupérera à son retour. Le chef peut attribuer ces terres à des étrangers ou à de nouveaux arrivants dans le village sur présentation d'un cadeau symbolique tel qu'une bouteille de schnaps (gin). Ces nouveaux arrivants ou les particuliers peuvent utiliser le terrain comme ils l'entendent, à condition qu'il n'y ait pas d'abus.

¹⁸ Autrefois, les cigarettes étaient vendues en Afrique dans de petites boîtes de conserve rondes qui, une fois vides, étaient utilisées par les commerçants comme mesure standard pour leurs produits.

¹⁹ « Famine Returns to Ethiopia, A Land of Relative Plenty In Drought-Stricken Areas, Subsistence Farmers Hit Hard » (*Washington Post*, 6 février 2003, A32).

CHAPITRE 5

L'ÉNIGME DU DÉVELOPPEMENT AFRICAIN

« Dans ce pays, l'exploitation des gens fait beaucoup de bruit...

Mais en ce qui me concerne, c'est l'ÉTAT, en tant qu'Avant-garde En Chef, et ses soi-disant fonctionnaires, des fonctionnaires qui exploitent en fait d'autres personnes dans le pays... »

- Un paysan ghanéen, Amofo Yaw (*Daily Graphic*, Accra, 17 février 1982, p. 3)

Pourquoi l'Afrique n'a pas réussi à se développer

Malgré ses immenses richesses minérales, l'Afrique n'a pas réussi à se développer durant la période postcoloniale, que nous définissons, pour ce livre, comme allant de 1960 à 2017. Le développement qui a eu lieu s'est produit dans de petits pays tels que le Botswana, le Ghana, l'île Maurice, le Rwanda et l'Ouganda. Mais, le nombre de « réussites » ne cesse de changer.

Plusieurs pays, tels que la République centrafricaine (RCA), la République démocratique du Congo, le Liberia, la Libye, la Somalie et le Sud-Soudan, sont généralement considérés comme des États défailants. Ces États présentent, en autres, un dysfonctionnement total de leur système de gouvernement, une défaillance complète en matière de sécurité, d'application de la loi et de maintien de l'ordre. Les services sociaux de base ne peuvent être garantis dans un État défailant. En d'autres termes, la population doit se débrouiller seule – s'approvisionner en eau potable, en installations sanitaires, en électricité, etc. Les États défailants sont souvent le résultat de longues guerres civiles et il faudrait des

centaines de milliards de dollars pour les remettre sur pieds.

Les causes de la crise en Afrique

À l'exception de quelques pays mentionnés dans l'introduction, la grande majorité des pays africains sont frappés par des crises successives : crise de la dette extérieure, crise agricole, crise alimentaire, crise démographique, crise des réfugiés, crise de l'électricité, etc. Concernant les causes de ces crises, deux écoles de pensée se sont distinguées : les externalistes et les internalistes.

Les externalistes : Les externalistes pensent que les malheurs de l'Afrique ont été causés par des facteurs *externes*. Les disciples de l'école externaliste comprennent la plupart des dirigeants, des universitaires et des intellectuels radicaux africains. Pendant des décennies, la position externaliste a prévalu, attribuant les causes de presque tous les problèmes africains à des facteurs externes tels que le colonialisme et l'impérialisme occidentaux, les effets perniciose de la traite des esclaves, les conspirations racistes, l'exploitation par des sociétés multinationales cupides, un système économique international injuste, des flux d'aide étrangère inadé-

quats et la détérioration des termes de l'échange.

Dans son livre, *The Africans*, le professeur Ali Mazrui, historien et chercheur africain décédé, a examiné la crise de l'Afrique, affirmant que presque tout ce qui a mal tourné en Afrique était la faute du colonialisme et de l'impérialisme occidentaux. « L'Occident a nuï de diverses façons au développement technologique indigène de l'Afrique » (p. 164). Il attribue l'effondrement des infrastructures africaines (routes, chemins de fer et services publics) à « la superficialité des institutions occidentales », « la nature déséquilibrée de l'acculturation coloniale » et « les contradictions morales de la tutelle politique occidentale » (p. 202). En fait, écrit-il, « le déclin politique est en partie une conséquence des institutions coloniales sans racines culturelles en Afrique » (p. 199). Par conséquent, les affirmations occidentales s'auto-félicitant de contribuer à la modernisation de l'Afrique sont superficielles : « L'Occident a beaucoup moins contribué à l'Afrique que ce que l'Afrique a contribué à la civilisation industrielle de l'Occident » (p. 164). Le déclin en matière de l'application des lois et de mauvaise gestion des fonds publics serait également dû au colonialisme occidental.

« L'atmosphère qui règne dans une grande partie du pays est faite de rouille et de poussière, de stagnation et de délabrement, surtout au sein des institutions qui ont été léguées à l'origine par l'Occident » (p. 210). Tout cela signale « la mort lente d'une civilisation étrangère » (p. 204) et la rébellion de l'Afrique « contre l'occidentalisation déguisée en modernité » (p. 11). Les institutions occidentales sont condamnées à « paralyser l'Afrique » ou à se désintégrer. « Là où l'Islam est déjà établi, la décadence de la civilisation occidentale est bonne pour l'Islam car elle contribue à neutraliser une menace majeure » (p. 19).

De nombreux dirigeants africains souscrivirent également à ce point de vue, à savoir que les causes des crises africaines sont d'origine externe. En fait, depuis l'indépendance dans les années 60, presque tous les maux africains ont été attribués aux opérations ou à la conspiration d'agents externes. Les dirigeants africains étaient bien sûr exempts de tout reproche et ne pouvaient jamais être critiqués. Le président Mobutu imputa même la responsabilité de la corrup-

tion au colonialisme européen. A la question de savoir qui avait introduit la corruption au Zaïre, il répondit : « Les hommes d'affaires européens sont ceux qui dirent d'abord : 'Je vous vends ceci pour 1 000 dollars, mais 200 dollars iront sur votre compte' (bancaire suisse) » (*New African*, juillet 1988, p. 25).

Dans son discours au troisième Congrès de l'Union Démocratique du Peuple Malien, le Président Moussa Traoré fit remarquer que :

L'économie mondiale traverse une période caractérisée par le désordre monétaire et la lenteur des échanges commerciaux. L'aggravation de la crise touche tous les pays, en particulier les pays en développement. En raison de la situation difficile, aggravée par la sécheresse, la vie socio-économique a été affectée par de sérieux déséquilibres qui ont mis en péril la croissance du développement de nos pays. Le service de la dette, caractérisé principalement par des dettes d'État à État, représente une lourde charge pour le budget de l'État. La chute du prix du coton, qui représente une grande partie des recettes extérieures du pays, a entraîné une forte réduction des recettes d'exportation. (*West Africa*, 16 mai 1988, p. 876)

« Le président Daniel Arap Moi a accusé le FMI et d'autres partenaires de développement de refuser au Kenya des fonds de développement, ce qui a déclenché une pauvreté de masse » (*The Washington Times*, 3 juin 1999, A12). Selon le président du NDC au pouvoir au Ghana, Issifu Ali, quelle que soit la crise économique que traverse le pays, elle a été causée par des facteurs externes. « Il a déclaré que le NDC a adopté depuis 1982 des politiques pragmatiques pour le progrès du Ghana, ajoutant que l'environnement macro-économique de 1999 a été sapé par les développements économiques mondiaux » (*The Independent*, 18 novembre 1999 ; 3). Selon le *Zimbabwe Independent* (27 avril 1999), « Mugabe rejette les critiques de ceux qui rendent le gouvernement responsable de la crise économique. C'est, dit-il, la faute des puissances occidentales cupides, du FMI, de la crise financière asiatique et de la sécheresse » (p. 25). Il pointe également du doigt les colonialistes britanniques, les racistes et les « serpents » (blancs) pour avoir ruiné l'économie de son pays.

Bien sûr, les dirigeants africains ont accusé à peu près tout le monde sauf eux-mêmes. Le nouveau partenariat économique pour le développement africain (NEPAD) a pu affirmer que l'appauvrissement de l'Afrique a été accentué par le colonialisme et d'autres héritages historiques, tels que la guerre froide et un système économique international injuste. Le colonialisme a bouleversé les « structures, institutions et valeurs traditionnelles », créant une économie « soumise aux besoins économiques et politiques des puissances impériales » (NEPAD, 2001 ; paragraphe 21). Le colonialisme, selon le NEPAD, a retardé le développement d'une classe moyenne et d'une classe d'entrepreneurs ayant des capacités de gestion. À l'indépendance, l'Afrique a hérité d'une « faible classe capitaliste », ce qui explique « la faiblesse du processus d'accumulation, la faiblesse des États et les dysfonctionnements des économies » (NEPAD, 2001, paragraphe 22). Parmi les raisons plus récentes de la situation désastreuse de l'Afrique, on peut citer « sa marginalisation continue du processus de mondialisation » (NEPAD, 2001, paragraphe 2). Le NEPAD demandait ainsi à l'Occident d'investir 64 milliards de dollars. Mais même les enfants africains ne gobent plus la liste d'excuses du NEPAD.

Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 1, Chernoh Bah, président du *Children's Forum*, affirma avec audace que les problèmes socio-économiques de l'Afrique ne sont pas principalement causés par des forces extérieures, mais sont le résultat de dirigeants politiques incompetents et corrompus qui ont usurpé des fonctions politiques par la force des armes. « Certains accusent le colonialisme pour expliquer la situation critique de l'Afrique, tandis que d'autres mettent en cause les conditions climatiques difficiles du continent. Je pense que la raison en est plutôt le type de systèmes politiques que nous avons connu au cours des dernières décennies », a-t-il déclaré. (*Standard Times* [Freetown], 2 avril 2003, site web).

Lors du Sommet des Nations unies pour l'enfance qui s'est tenu en mai 2002 à New York, des jeunes africains reprochèrent à leurs dirigeants de ne pas avoir amélioré leur éducation et leur santé. « Vous obtenez des prêts qui seront remboursés dans vingt à

trente ans et nous n'avons rien pour les payer, parce que quand vous obtenez de l'argent, vous le détournez, vous le mangez », déclara Joseph Tamale, douze ans, originaire d'Ouganda (*BBC News*, 10 mai 2002).

Au fil des décennies, l'orthodoxie externaliste a progressivement perdu en crédibilité. Il est devenu évident que l'excuse du colonialisme a été usée jusqu'à la corde par les dirigeants africains pour dissimuler leurs propres échecs et leur incompétence patente. Le premier coup fut porté par l'effondrement de l'ancienne Union soviétique en 1989, à laquelle de nombreux dirigeants africains avaient emprunté leurs idées et leur style de gouvernance. Après l'effondrement de l'ancienne Union soviétique, les « empereurs » africains se sont soudainement retrouvés nus. Le peuple africain n'était plus disposé à tolérer d'obscures excuses éculées. Dans de nombreux pays, il se révolta et exigea des changements. En 1990-1994, ce que l'on a généralement appelé le « vent du changement » a balayé l'Afrique, renversant des autocrates en place de longue date, pour aboutir au démantèlement de l'apartheid en Afrique du Sud et à ses premières élections démocratiques en mars 1994. Grâce à une nouvelle ouverture, due à une plus grande liberté des médias et à une meilleure circulation de l'information, il fut révélé que de nombreux dirigeants africains qui s'étaient élevés contre l'exploitation coloniale avaient eux-mêmes amassé d'énormes fortunes personnelles sur des comptes bancaires suisses. Cette ironie ou cette hypocrisie conduisit à la croissance rapide des internalistes.

Les Internalistes :

Les internalistes représentent la nouvelle génération d'Africains en colère qui en a assez des dirigeants africains qui refusent d'assumer la responsabilité de leurs propres échecs et utilisent plutôt le colonialisme et d'autres facteurs externes pour détourner l'attention de leurs mauvaises décisions. Ces analystes estiment que, si les facteurs externes ont joué un rôle, les facteurs internes sont bien plus importants en tant que cause de la crise de l'Afrique. Cette école de pensée soutient que s'il est vrai que le colonialisme et l'impérialisme occidental n'ont pas laissé l'Afrique en bonne forme, la situation de

l'Afrique a été considérablement aggravée par des facteurs *internes* : leadership malavisé, mauvaise gouvernance, corruption systématique, fuite des capitaux, mauvaise gestion économique, baisse des investissements, effondrement des infrastructures, institutions délabrées, guerres civiles insensées, tyrannie politique, violations flagrantes des droits de l'homme et vandalisme militaire. On peut en réalité identifier bien davantage d'éléments, mais ceux-ci suffiront.

Lors du sommet de l'OUA à Lomé le 10 juillet 2000, « le Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a déclaré aux dirigeants africains qu'ils sont responsables de la plupart des problèmes du continent » (*Daily Graphic*, 12 juillet 2000 ; 5). Les gens ordinaires s'expriment également. Voici ce qu'a pu déclarer Akobeng Eric, un Ghanéen, dans une lettre au *Free Press* (29 mars – 11 avril 1996) : « La tendance à rejeter toute la responsabilité, les échecs et les lacunes sur le dos de forces extérieures constitue un énorme obstacle à la croissance économique en Afrique. Des progrès auraient pu être réalisés si nous avions essayé d'abord d'enlever la poutre dans nos propres yeux, avant de regarder la paille dans celles des autres » (p. 2).

En colère contre la détérioration des conditions économiques au Ghana, des milliers de Ghanéens défilèrent à l'époque dans les rues de la capitale, Accra, pour dénoncer le régime au pouvoir du président Rawlings. « Si Jerry Rawlings affirme que la crise économique actuelle est due à des forces extérieures et donc hors de son contrôle, alors il devrait se retirer et permettre à une personne compétente qui peut gérer la crise de prendre le relais », clama Atta Frimpong (*The Ghanaian Chronicle*, 29 novembre 1999, p. 1). Appiah Dankwah, un autre manifestant accusait lui le gouvernement du NDC d'avoir mal géré les ressources de la nation.

Au Zimbabwe, le peuple n'avalait pas les déclarations du président Mugabe selon lesquelles « la Grande-Bretagne, les puissances occidentales cupides, le FMI, la crise financière asiatique et la sécheresse » étaient responsables du désordre économique dans le pays. Lors d'un référendum le 15 février 2000, ils rejetèrent sa demande de révision constitutionnelle visant à lui conférer des pouvoirs

plus draconiens, lui infligeant ainsi sa première défaite politique en vingt ans de règne pratiquement incontesté.

Avant de traverser une route, la personne intelligente moyenne regarde des DEUX côtés ou risque d'être heurtée par un véhicule. L'Afrique est en proie à des difficultés parce que beaucoup de ses dirigeants ne regardent que dans une seule direction : celle des causes extérieures.

Indépendance et conséquences

Après avoir obtenu l'indépendance de leurs pays respectifs, les dirigeants nationalistes africains furent salués comme des héros de la libération, et portés au pouvoir par de larges majorités parlementaires puis furent en quelque sorte déifiés. Au Ghana, Kwame Nkrumah, par exemple, rejeta la démocratie comme un « dogme impérialiste » tandis que d'autres la rejetèrent sous prétexte qu'elle était « un luxe que l'Afrique ne pouvait pas se permettre ». Le capitalisme fut lui rejeté comme idéologie coloniale occidentale, dans une erreur syllogistique monumentale : le colonialisme était mauvais et comme les colonialistes étaient des capitalistes, le capitalisme était donc lui aussi mauvais. Le socialisme, l'antithèse du capitalisme, fut adopté. Ces élites ne parvinrent pas à faire la distinction entre les formes africaines et les formes occidentales de démocratie et de capitalisme.

Tous les efforts furent accomplis afin d'éradiquer les vestiges du colonialisme et protéger les nouvelles nations contre l'exploitation étrangère. Même les noms des villes et des villages furent changés. Comme nous l'avons vu au chapitre 3, une pléthore de contrôles étatiques fut instituée pour assurer la participation de l'État à l'économie ainsi que le contrôle des « hauts commandements » de l'économie par un dirigeant tout-puissant, soi-disant pour éradiquer la pauvreté et combattre l'ennemi colonialiste. Le résultat, cependant, fut la mise en place de systèmes politiques et économiques dysfonctionnels qui concentraient le pouvoir entre les mains de l'État et, en fin de compte, d'un seul individu. Ces systèmes politiques se caractérisaient par un « régime d'un seul homme » (sultanisme ou États à parti unique), tandis que les systèmes économiques d'« étatisme », ou diri-

gisme, firent passer l'activité économique sous la main de fer de l'État.

Aucun effort ne fut fait pour s'appuyer sur les institutions indigènes de l'Afrique ; seul le Botswana fit exception. Les systèmes indigènes furent fustigés comme étant arriérés et primitifs, avec l'argument qu'on ne pouvait pas compter dessus pour réaliser la transformation rapide souhaitée par les dirigeants. Les systèmes et recettes étrangers furent appliqués aveuglément et transplantés en Afrique. Il n'y eut donc pas de développement *organique*, mais plutôt un « développement par imitation ». Les agriculteurs américains utilisent de puissants tracteurs ? L'Afrique doit faire de même ! Londres a des bus à deux étages ? Lagos aussi. Rome possède une basilique ? Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) en aura également une. La France a déjà eu un empereur ? Bokassa de la République centrafricaine peut donc dépenser 25 millions de dollars pour se faire couronner « empereur » ! Les États-Unis ont un programme spatial ? Le Nigeria doit donc dépenser 39 millions de dollars pour en développer un pour les prévisions météorologiques. Le continent est jonché de carcasses putrides de « systèmes étrangers » qui se sont révélés défailants chez nous.

Pour amorcer le développement, il était largement admis que les États africains avaient besoin de pouvoirs étendus pour rassembler les ressources des zones rurales et les canaliser vers le développement national. Des pouvoirs étendus furent conférés aux chefs d'État africains par des parlements godillots. D'autres chefs d'État s'arrogèrent tout simplement ces pouvoirs. Si un terrain était nécessaire pour la construction d'une autoroute, il était simplement saisi par l'État, et si une entreprise était nécessaire, elle était créée par le gouvernement sans aucune consultation avec la population à laquelle elle était destinée.

De cette façon, presque tous les États africains, quelque soit leurs préférences idéologiques, en sont venus à s'arroger d'immenses pouvoirs. La plupart de ces pouvoirs finirent finalement entre les mains du chef de l'État. Comme a pu l'exprimer succinctement le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny : « Ici, en Côte d'Ivoire, il n'y a pas de numéro 1, 2 ou

3. Je suis le numéro 1 et je ne partage pas mes décisions » (*West Africa*, 8 août 1988, p. 1428).



Basilique de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire

Dans un éditorial du 1er novembre 2000, le *Ghanaian Chronicle*, voisin du Ghana, écrivait :

Depuis 20 ans, Rawlings est le gouvernement du Ghana. Il n'y a que Rawlings qui doit prendre des décisions pour presque tout. La plupart des responsables ne veulent pas ou tardent à prendre des décisions qui peuvent ne pas plaire à Rawlings. Il est le pivot de chaque action. Souvent, cette performance singulière, qui est la pièce maîtresse de l'action, est reléguée aux mains de proches confidents ou de Madame.

La dérive vers l'interventionnisme de l'État et la planification du développement fut cependant accentuée par l'idéologie sociale. Après l'indépendance, de nombreuses élites et intellectuels africains plaidèrent en faveur d'une idéologie qui guiderait le gouvernement sur la voie du développement. Presque partout, le choix se porta sur le socialisme. Le badinage et la fascination pour le socialisme apparurent au cours de la lutte pour l'indépendance politique et la libération du joug du régime colonial dans les années 1950. De nombreux nationalistes africains nourrissaient une profonde méfiance et un dégoût pour le capitalisme en raison de son association apparente avec le colonialisme. En fait, le capitalisme et le colonialisme étaient jugés comme étant identiques ; comme le second était mauvais et exploiteur, c'est que le premier devait l'être aussi. Le socialisme, l'antithèse du capitalisme, fut donc préconisé comme la seule voie vers la prospérité de l'Afrique.

Dans les années 1950 et 1960, le socialisme et la planification du développement étaient très en vogue dans le Tiers-Monde. La

planification reposait sur quatre arguments économiques.

Le **premier argument** bien connu était celui de l'« échec du marché » imparfait. Les marchés des pays en développement sont caractérisés par des imperfections dans leur structure et leur fonctionnement. Les marchés des produits de base et des facteurs de production sont souvent mal organisés et l'existence de « prix faussés » signifie souvent que les producteurs et les consommateurs ne réagissent pas aux signaux et aux incitations économiques qui reflètent réellement les coûts « réels » pour la société. Cette incapacité du marché à fixer correctement le prix des facteurs de production entraîne souvent une divergence entre les évaluations sociales et privées des projets d'investissement en concurrence et, en fin de compte, une mauvaise affectation des ressources présentes et futures.

Les « externalités » constituaient la base du **deuxième argument**. Les ressources financières et la main-d'œuvre qualifiée sont limitées dans le tiers monde et doivent donc être utilisées là où leurs effets se feraient le plus ressentir, c'est-à-dire là où les « liaisons » entre secteurs ou les économies externes sont les plus importants. Les investisseurs privés peuvent être incapables ou peu désireux d'entreprendre des investissements suffisamment importants pour exploiter ces externalités. En outre, les marchés concurrentiels peuvent non seulement générer moins d'investissements, mais aussi orienter ces investissements vers des entreprises spéculatives socialement improductives (accumulation et surconsommation de biens pour les riches) et ignorer les avantages supplémentaires qui découleraient d'un programme d'investissement à long terme, planifié et coordonné.

Le **troisième argument** était la cohésion nationale. Un pays en développement est souvent composé d'une population diverse et fragmentée. L'adoption d'un plan de développement peut contribuer à rallier la population derrière l'État dans une campagne nationale visant à éradiquer la pauvreté, l'ignorance et la maladie. En mobilisant le soutien de la population au-delà des classes, castes et divisions raciales, religieuses et ethniques, un

État peut être en mesure d'« unir » le peuple dans un effort collectif pour construire la nation.

L'aide étrangère constitue le **quatrième argument**. L'élaboration de plans de développement détaillés, avec des objectifs de résultats sectoriels spécifiques et des projets d'investissement soigneusement conçus, représentait souvent une condition nécessaire pour bénéficier de l'aide étrangère, bilatérale comme multilatérale. L'existence de ce type de plan « convainquait » les donateurs étrangers de l'engagement et du sérieux des intentions du gouvernement bénéficiaire en matière de développement. Il était ainsi jugé impardonnable qu'un gouvernement de pays moins avancé ne dispose pas d'un plan de développement.

En Afrique, ces arguments ont été renforcés par les circonstances particulières et l'expérience historique du continent. Les marchés étaient simplement supposés inexistantes ou gravement sous-développés. Même lorsqu'ils existaient, on les rejetait en tant que mécanisme d'allocation, car on supposait que les paysans africains ne réagissaient pas aux incitations du marché ou des prix. Liés par les chaînes de la tradition, on pensait que ces paysans ne produisaient que le strict minimum pour se nourrir (agriculture de subsistance).

Aux yeux des dirigeants africains, l'héritage colonial de l'Afrique était sans doute le besoin le plus pressant de planification du développement. Les objectifs coloniaux n'étaient pas de développer l'Afrique, mais d'entreprendre uniquement les formes de développement compatibles avec les intérêts des puissances métropolitaines européennes. Étant donné que ces dernières étaient pour la plupart industrialisées, leurs colonies devaient fonctionner comme des appendices non industriels de l'économie métropolitaine : consommateurs de produits manufacturés européens et fournisseurs de minerais, produits agricoles et sylvicoles. En conséquence, le développement des économies coloniales avait été pernicieusement « biaisé » : sur-spécialisé dans une ou deux cultures de rente principales (culture mono-exportation), rendant ainsi les économies africaines très vulnérables aux variations de

prix des matières premières sur les marchés mondiaux.

La spécialisation dans les cultures de rente, faisait-on valoir, avait également détruit la capacité de l'Afrique à nourrir sa population et à satisfaire ses autres besoins internes. La plupart des industries nationales s'étaient effondrées à cause de la concurrence des produits manufacturés importés et meilleur marché, et probablement de meilleure qualité. En raison de la collusion entre les entreprises étrangères et de la discrimination des banques coloniales, le secteur « moderne » résidait complètement aux mains de l'étranger. Ainsi, la plupart des bénéfices excédentaires générés par l'économie fuyaient vers l'étranger et n'étaient pas investis dans la colonie. L'industrialisation locale était en réalité découragée.

La principale motivation du colonialisme était l'exploitation, et non le développement social. Les infrastructures fournies par les colonialistes étaient pitoyables. Seules quelques routes, écoles et hôpitaux avaient été construits. Comme Nkrumah (1973) avait pu le dénoncer :

Sous le régime colonial, les intérêts des monopoles étrangers avaient ligoté l'ensemble de notre économie pour qu'elle leur convienne. Nous n'avions pas une seule industrie. Notre économie dépendait d'une seule culture de rente, le cacao. Bien que notre production de cacao fut la plus importante au monde, il n'y avait pas une seule usine de transformation du cacao. Il n'y avait pas de liaison ferroviaire directe entre Accra et Takoradi. Il y avait peu d'hôpitaux, d'écoles et de cliniques. La plupart des villages n'avaient pas d'eau courante. En fait, la nudité de la terre au début de mon gouvernement en 1951 était telle qu'il fallait réellement voir cela pour le croire ». (p. 395)

Kwame Nkrumah au Ghana, Julius Nyerere en Tanzanie ainsi que bien d'autres dirigeants africains jurèrent alors de démolir cette structure économique coloniale misérablement distordue dont l'Afrique avait hérité, et d'ériger à sa place des alternatives qui serviraient les besoins et les intérêts de l'Afrique, et non ceux de l'Europe. Pour ce faire, l'Afrique ne pouvait, selon eux, pas compter sur les marchés, qui de toute façon avaient été introduits par les colonialistes et constituaient en tant que tels des reliques en décomposition de l'ancien ordre colonial.

L'Afrique ne pouvait pas non plus compter sur ses paysans pour une révolution agricole car, selon Nkrumah, ces paysans étaient « trop lents à s'adapter ou à changer leurs pratiques pour adopter des méthodes scientifiques modernes et mécanisées » (Uphoff 1970, p. 602).

Le véritable développement de l'Afrique, selon ces dirigeants, nécessitait donc une transformation massive et soigneusement planifiée des économies africaines. Et un tel investissement ne pouvait être entrepris que par l'État. En outre, la transformation des sociétés africaines exigeait un contrôle de l'économie par l'État, ce qui prépara le terrain pour un interventionnisme massif de l'État dans les années 1950 et 1960 en Afrique. En Afrique francophone, les industries furent nationalisées, des barrières tarifaires furent érigées et l'État mit en place un contrôle quasi-total de l'économie nationale (*Africa Analysis*, octobre 2000). Il est intéressant de noter que la Banque mondiale, l'USAID, le Département d'État américain et même des experts en développement de l'Université de Harvard soutinrent ces arguments et affectèrent une grande partie des ressources d'aide vers les gouvernements africains (Bandow 1986).

Transformation socialiste

Bien que les dirigeants africains furent généralement disposés à effacer les « tendances capitalistes exploitatrices des structures coloniales », il demeurait entre eux de fortes divergences quant à la nécessité de l'idéologie. Au Ghana Kwame Nkrumah, généralement considéré comme le « père du socialisme africain », était convaincu que « seule la forme socialiste de la société peut assurer au Ghana un rythme rapide de progrès économique sans détruire cette justice sociale, cette liberté et cette égalité, qui sont une caractéristique centrale de notre mode de vie traditionnel » (*Seven-Year Development Plan*. Accra, Government of Ghana, 1963, p.1).

En Tanzanie Nyerere interpréta de manière erronée le communautarisme de la vie traditionnelle africaine comme une anticipation au socialisme, auquel il avait été exposé pour la première fois durant sa scolarité en Écosse. Il fustigeait le capitalisme ou

l'économie « monétaire » qui, selon lui, « encourage l'acquisition individuelle et la concurrence économique », comme s'il y avait quelque chose de mal à la concurrence économique. L'économie « monétaire » était, selon lui, étrangère à l'Afrique et elle « peut être catastrophique pour l'unité sociale de la famille africaine ». Comme alternative à « la poursuite implacable de l'avancement individuel », Nyerere insistait pour que la Tanzanie soit transformée en une nation de petits projets communalistes (Ujamaa) (Nyerere 1962). En conséquence, en 1973, la Tanzanie entreprit des programmes de réinstallation massive dans le cadre de l'« Opération Dodoma », de l'« Opération Sogeza », de l'« Opération Kigoma » et de bien d'autres. Les paysans furent chargés dans des camions, souvent de force, et déplacés vers de nouveaux endroits. Beaucoup perdirent la vie dans le processus et pour empêcher un retour à leurs anciens habitats, les bâtiments abandonnés furent détruits par des bulldozers. En 1976, quelque 13 millions de paysans avaient été contraints de s'installer dans 8 000 villages coopératifs et, à la fin des années 1970, environ 91 % de l'ensemble de la population rurale avait été déplacée dans des villages gouvernementaux (Zinsmeister 1987). Toutes les récoltes devaient être achetées et distribuées par l'État. Il était illégal pour les paysans de vendre leurs propres produits.

Dans le reste du continent, la transformation socialiste planifiée de l'Afrique signifiait l'institution d'une pléthore d'instruments législatifs et de contrôles. Toutes les terres inoccupées étaient appropriées par l'État. Des barrages routiers et des systèmes de passeports étaient utilisés pour contrôler les mouvements des Africains. Les offices de commercialisation et les règlements d'exportation étaient renforcés pour escroquer les producteurs de cultures de rente. Des contrôles des prix étaient imposés aux paysans et aux commerçants pour rendre la nourriture bon marché pour les élites urbaines. Dans le cadre du programme du « Marxisme à la mode africaine » de Ahmed Sékou Touré en Guinée

Le commerce non autorisé est devenu un crime. Des barrages de police ont été mis en place dans tout le pays pour contrôler le commerce intérieur. L'État a mis en place un monopole sur le commerce

extérieur et la contrebande est désormais passible de la peine de mort. Le trafic de devises est puni de 15 à 20 ans de prison. De nombreuses fermes ont été collectivisées. Les prix des denrées alimentaires étaient fixés à des niveaux bas. Les agriculteurs individuels sont obligés de livrer des quotas de récolte annuels aux « Pouvoirs Révolutionnaires Locaux ». Les entreprises d'État ont monopolisé la production industrielle. (*The New York Times*, 28 décembre 1987, p. 28)

Sous Nkrumah, le socialisme en tant que politique intérieure dans son plan de développement septennal devait être poursuivi en vue d'une « appropriation complète de l'économie par l'État ». Un ensemble déconcertant de contrôles législatifs et de réglementations furent imposés sur les importations, les transferts de capitaux, l'industrie, les salaires minimums, les droits et les pouvoirs des syndicats, les prix, les loyers et les taux d'intérêt. Comme nous l'avons vu au chapitre 3, de nombreux contrôles introduits à l'origine par les colonialistes, et supposés être une violation des droits du peuple, furent maintenus et même étendus par Nkrumah. De nombreuses entreprises privées furent reprises par le gouvernement de Nkrumah et nationalisées. Même dans les pays dits capitalistes comme la Côte d'Ivoire et le Kenya, les résultats furent la propriété de l'État sur la plupart des entreprises et une méfiance à l'égard de l'initiative du secteur privé et des investissements étrangers.

L'accent mis sur l'industrialisation

La plupart des dirigeants africains assimilaient le développement à l'industrialisation. La logique était élégamment simple : les pays développés étaient industrialisés et donc le développement signifiait l'industrialisation. Cependant, Nkrumah, par exemple, était sceptique quant à l'idée de baser l'industrialisation du Ghana sur une classe entrepreneuriale indigène, qui, en tout cas, n'existait guère en nombre suffisant dans les années 1950. Diverses tentatives avaient été lancées pour promouvoir et développer les entrepreneurs ghanéens à la fin des années 1950, mais Nkrumah fut rapidement désillusionné par ces efforts et par la capacité des entrepreneurs ghanéens naissants à industrialiser le Ghana à la vitesse qu'il souhaitait. Dans une émission diffusée le 9 octobre 1960,

il révéla sa politique en matière d'entreprise privée :

J'ai indiqué que la structure économique est divisée en quatre secteurs différents : le secteur public, le secteur des entreprises mixtes publiques-privées, le secteur coopératif et le secteur purement privé. J'ai également déclaré que l'État a l'intention de mettre davantage l'accent sur le développement des coopératives ghanéennes plutôt que d'encourager les Ghanéens à créer des entreprises privées.

Par le passé, l'État a apporté une aide considérable aux entreprises privées ghanéennes, mais le résultat a été négligeable et décevant. Tellement décevant en fait que le gouvernement estime que son aide doit être canalisée de manière plus productive (cité dans Killick 1978, p. 120).

Nkrumah alla plus loin que la simple canalisation des ressources vers l'État. Lorsqu'en mai 1961, W. A. Wiafe, un éminent homme d'affaires du Parlement, critiqua la politique du gouvernement de Nkrumah pour la confusion qu'elle avait créée dans la vie commerciale du pays au détriment des hommes d'affaires africains, il fut rapidement emprisonné sans procès en vertu de la loi sur la détention préventive de 1961 (Garlick 1971, p. 121). Par ailleurs, C. C. K. Baah, un autre homme d'affaires et député d'arrière-ban du gouvernement, dut fuir le pays après avoir critiqué l'attitude du gouvernement à l'égard de l'entreprise privée.

Plus dramatique, cependant, fut le témoignage de M. Ayeh-Kumi devant la Commission Ollennu (1967), qui fut créée après le renversement de Nkrumah en 1966 pour enquêter sur les allégations de corruption dans l'octroi des licences d'importation. Ayeh-Kumi présenta comme preuve un document mémorandum préparé par M. Amoako-Atta (ancien ministre des finances) et M. Djin (ancien ministre du commerce) décrivant les orientations politiques de Nkrumah concernant les grandes entreprises européennes et les commerçants ghanéens. Il témoigna ainsi :

Le système a consisté à étouffer progressivement les grands hommes d'affaires et les petits hommes d'affaires ghanéens dans ce pays pour les remplacer par des sociétés d'État, et il y a eu un mouvement en ce sens en mettant toutes sortes d'obstacles sur le chemin des commerçants et des négociants dans le pays. Les mesures prises à leur encontre allaient de l'impôt sur le revenu, avec di-

vers types d'imposition, jusqu'à des restrictions en matière de licences (d'importation) ; les hommes d'affaires africains ne devaient pas se voir accorder des licences et s'ils persistaient pour se voir accorder des licences, ces dernières devaient les rendre en réalité incapables de faire des affaires. (Rapport Ollennu 1967, p. 10)

De façon ouverte et subreptice, il y eut un transfert massif de ressources vers l'État afin qu'il les investisse dans les domaines économiques à rendement « faible et lent ». La croissance rapide de la part de l'État dans la formation du capital se traduisit par le fait qu'elle passa de 25 % en 1958 à 65 % en 1965 (*Economic Survey of Ghana*, 1969, p. 24).

De nouvelles usines, routes, écoles et ponts furent construits à une vitesse incroyable. Le bénéficiaire de la poussée d'investissement de l'État fut le secteur industriel, au détriment presque total du secteur paysan ou rural. Le nombre d'entreprises manufacturières appartenant entièrement ou partiellement à l'État augmenta fortement. La part de l'État dans l'industrie manufacturière brute passa de 11 % en 1962 à un peu plus de 25 % en 1967.

Nkrumah était assez explicite à propos de l'importance qu'il accordait à l'industrie :

L'industrie plutôt que l'agriculture est le moyen par lequel une amélioration rapide du niveau de vie en Afrique est possible. Il y a cependant des spécialistes et des apologistes impériaux qui exhortent les pays les moins avancés à se concentrer sur l'agriculture et à laisser l'industrialisation pour un moment futur, lorsque leur population sera bien nourrie. Le développement économique mondial montre cependant que ce n'est qu'avec une industrialisation avancée qu'il a été possible d'élever le niveau nutritionnel des populations en augmentant leur niveau de revenu. (Nkrumah 1957, p. 7)

La stratégie d'industrialisation était basée sur la substitution des importations et la propriété de l'État. Des barrières tarifaires élevées furent érigées pour protéger les industries de substitution aux importations qui devaient conserver les devises étrangères en remplaçant les biens précédemment importés. L'un des objectifs du programme de licences d'importation était de garantir un marché intérieur pour les industries de substitution aux importations tout en assurant un approvisionnement rapide en intrants importés.

Lorsque Nkrumah reconnut tardivement l'immense contribution que l'agriculture pouvait apporter au développement économique du pays, il appliqua également son programme socialiste à ce secteur. Il en résulta une participation accrue de l'État et des investissements massifs dans le secteur agricole, qui devait être mécanisé et diversifié. Nkrumah considérait également la mécanisation et la socialisation comme le moyen le plus rapide de réaliser la révolution agricole. Mais comme il l'avait déjà dit, il pensait que les entrepreneurs et les paysans ghanéens seraient trop lents à s'adapter seuls aux méthodes « modernes » qu'il envisageait (Uphoff 1970, p. 602).

Pour permettre au maximum la contribution potentielle de ces agriculteurs à la révolution agricole, il fallait leur apprendre et les encourager à adopter des techniques agricoles modernes par le biais de services de vulgarisation et de fermes de démonstration (d'État). Cela apparut clairement dans les discours publics de Nkrumah :

« Monsieur le président de séance, l'épine dorsale de l'agriculture ghanéenne a toujours été constituée par ses agriculteurs qui, en particulier ces dernières années, ont apporté une belle contribution à l'économie et ont exprimé leur patriotisme de nombreuses manières désintéressées. Les développements que le gouvernement propose dans les domaines de l'agriculture d'État et de l'agriculture coopérative leur apporteront une part des facilités locales qui leur ont été si longtemps refusées. Plus que cela, ils auront la possibilité de partager les techniques agricoles modernes qui doivent être employées si l'on veut obtenir de meilleurs rendements et une plus grande diversité de cultures.

Je veux que nos agriculteurs comprennent que les fermes d'État et les entreprises coopératives ne sont pas encouragées en tant qu'alternatives à l'agriculture paysanne. L'intérêt des paysans ne sera pas subordonné à celui des fermes d'État et des coopératives. Nous avons plus que jamais besoin des efforts de nos agriculteurs individuels si nous voulons atteindre, à un rythme accru, les objectifs agricoles que nous nous sommes fixés. Nous comptons sur nos paysans pour accroître les investissements dans notre agriculture. (Nkrumah 1973, p. 195 ; réimpression du discours à l'Assemblée nationale du 11 mars 1964)

La mécanisation devait être le principe directeur de la révolution agricole pour des raisons autres que l'augmentation de la productivité. Pour Nkrumah, l'industrialisation et le développement étaient synonymes d'adoption de machines avancées. Pour démontrer et encourager l'utilisation des techniques agricoles modernes, il créa et désigna les organismes suivants pour assumer ces responsabilités : le *United Ghana Farmers Council* (Conseil des agriculteurs unis du Ghana) chargé d'organiser les coopératives et de fournir des services de vulgarisation, la *State Farms Corporation* (Entreprise des fermes d'État), la *Workers Brigade* (Brigade des travailleurs) et la *Young Farmers' League* (Ligue des jeunes agriculteurs). Les *State Farms* devaient être des modèles de production collective de nourriture ; la *Workers Brigade* devait gérer des fermes de colonisation, et les *Young Farmers* devaient être des agriculteurs acquis à la mécanisation. Enfin, un Office de commercialisation des denrées alimentaires fut créé pour fixer les prix maximums de toutes les denrées alimentaires et pour améliorer l'efficacité du système de distribution. Grâce à ces institutions, Nkrumah espérait créer « une révolution complète de l'agriculture sur notre continent [et] une rupture totale avec les méthodes et organisations primitives ainsi qu'avec le passé colonial » (Nkrumah 1963, p. 27).

Après leur création en 1963, les *State Farms* étendirent rapidement leurs activités et, en 1964, elles cultivaient environ 51 226 acres et, en 1965, elles géraient un total de 105 fermes (Wheetham et Currie 1967, p. 174). Fin 1965, leur main-d'œuvre comptait plus de 30 000 personnes, tandis que la Brigade des travailleurs et la Ligue des jeunes agriculteurs comptaient plus de 15 000 salariés. Le *United Ghana Farmers Cooperative Council*, qui était le seul organisme d'achat de cacao engageait plus de 30 000 travailleurs dans les exploitations agricoles et dans l'achat de cacao (Ahmad 1970, p. 117).

Les paysans, les chefs et le secteur indigène ne s'inscrivaient généralement pas dans les plans grandioses que Nkrumah avait élaborés pour industrialiser le Ghana. Son plan de développement septennal (1963-69), comme indiqué précédemment, ne consacrait que deux paragraphes à l'ensemble du secteur

agricole, et le budget des devises de 1965 allouait un maigre budget de 2 millions de dollars à l'agriculture, contre 114 et 312 millions de dollars respectivement pour la fabrication et les importations.

Des problèmes apparurent peu après l'indépendance. Comme nous l'avons vu au chapitre 3, les contrôles des prix institués par l'État créèrent des pénuries artificielles qui conduisirent à des marchés noirs, lesquels offraient de nombreuses possibilités de recherche de rentes et d'enrichissement illicite. Les contrôles des importations et des changes étaient et les plus abusifs et les plus lucratifs. Les ministres exigeaient une commission de 10 % avant de délivrer une licence d'importation. Tout le monde courait après les marchandises rares pour les acheter à des prix contrôlés par le gouvernement et les revendre sur le marché noir afin de réaliser un profit. L'agriculture paysanne négligée tomba en déclin et la production alimentaire par habitant chuta, diminuant la capacité de l'Afrique à se nourrir elle-même.

Nkrumah fut renversé lors d'un coup d'État militaire en 1966. Mais l'expérience étatiste qu'il avait initiée ne s'arrêta pas là. Les gouvernements ghanéens successifs conservèrent, et dans certains cas élargirent, le mastodonte interventionniste d'État que Nkrumah avait érigé. Les sociétés minières étrangères furent ensuite nationalisées. D'autres entreprises d'État furent créées et un labyrinthe plus dense de contrôles mis en place sur les prix, les loyers, les intérêts, les exportations de devises et les importations. En 1970, près de 6000 prix, concernant plus de 700 groupes de produits, étaient contrôlés au Ghana (*Banque mondiale* 1989, p. 114). De manière tragique, cette stratégie de développement étatique fut reproduite dans de nombreux autres pays africains, bien que l'échelle et l'intensité y fussent quelque peu différentes.

En 1967, la déclaration d'Arusha du parti au pouvoir en Tanzanie établit un État socialiste dans lequel les ouvriers et les paysans contrôlaient et possédaient les moyens de production. La Déclaration d'Arusha visait à encourager l'autosuffisance principalement par une expansion de la production agricole pour la consommation intérieure. Les banques, les compagnies d'assurance et les

sociétés commerciales étrangères furent nationalisées. Un programme de « villagisation » fut adopté pour encourager la production, la commercialisation et la distribution communales des récoltes agricoles. Entre 1967 et 1973, le nombre de villageois officiellement désignés comme résidant dans les villages Ujamaa (de type familial) passa d'un demi-million à deux millions (soit environ 15 % de la population rurale). Au cours des années suivantes, après 1973, un effort important pour amener les Tanzaniens ruraux dans les villages aboutit à la création de villages dans tout le pays. L'Éthiopie adopta un programme similaire – des réinstallations forcées dans les fermes d'État.

Au Mozambique, le Front de libération du Mozambique (FRELIMO) chercha à établir un État socialiste doté d'une agriculture collectivisée, de programmes de culture, de comités politiques villageois et de programmes de santé. Le parti s'empara d'un millier de « villages fortifiés » (que le régime portugais avait initialement créés) pour couper les contacts des villageois avec le FRELIMO. Ces villages furent convertis en villages communaux d'environ un million d'habitants. D'autres villages communaux furent créés à la suite des inondations du Limpopo et de la vallée du Zambèze en 1977 et 1978, et d'autres encore furent créés en réponse à la résurgence de la guérilla du Mouvement de résistance nationale (MNR) à Manica et Sofala. Selon Libby (1987) :

La pièce maîtresse du programme social rural du FRELIMO pour le Mozambique était la collectivisation de l'agriculture en villages communaux et en fermes coopératives. Les coopératives agricoles étaient destinées à fournir une base de production intégrée aux villages communaux. Ainsi, la villagisation était conçue afin d'augmenter la production de denrées alimentaires et de cultures de rente et mettre à disposition des installations communes pour l'agriculture ainsi que pour fournir des services sociaux tels que l'éducation et la santé comparables aux villages Ujamaa en Tanzanie. (p. 216)

Aussi étrange que cela puisse paraître, le système étatique établi en Tanzanie, au Ghana, au Mozambique et ailleurs en Afrique n'était pas différent de celui qui fonctionnait sous l'apartheid en Afrique du Sud. En fait, l'une des plaisanteries les plus cruelles diffusées dans un monde crédule était l'idée, tout à fait

fausse, que l'économie sud-africaine sous le régime d'apartheid était « capitaliste et de libre marché ». Par exemple,

D. F. Malan, qui allait conduire le Parti national à la victoire en 1948, déclara au Volkskongress en 1934 : « Si la guerre devait arriver, elle signifierait, à mon avis, la fin du système capitaliste. Mais que cela se produise avec ou sans guerre, par révolution ou par évolution, le système capitaliste qui est basé sur l'intérêt personnel et le droit du plus fort est de toute façon condamné ». (Caldwell 1989, p. 50)

Sous le système d'apartheid, l'économie sud-africaine était caractérisée par un interventionnisme sévère de l'État : où les Noirs pouvaient vivre et travailler, quel type d'emplois ils pouvaient occuper, tout cela était déterminé par l'État. Le lien fictif entre l'apartheid et le capitalisme s'est maintenu jusque dans les années 1990, même si le gouvernement du Parti national avait mis en place une série de programmes épouvantables pour maintenir une forte présence étatique dans l'économie. « Pour les petites entreprises noires, familiales et coopératives, il y a la *Small Business Development Corporation*. Pour encourager l'industrie villageoise, il y a les « subventions de la patrie », la Banque de développement et le Conseil de décentralisation. Pour financer les grandes industries, il y a l'*Industrial Development Corporation*. Des subventions à l'exportation sont accordées aux industriels. Et des commissions de contrôle guident la production et la distribution agricoles. Tout cela est opéré par le gouvernement du Parti national dans l'espoir de promouvoir une économie mixte qui serve les intérêts nationaux » (Caldwell 1989, p. 51).

Selon Andrew Kenny, ingénieur sud-africain, libéral et journaliste indépendant, « le grand apartheid était un exemple d'ingénierie socialiste qui poussait les gens – pour la plupart des noirs – comme de la terre devant un bulldozer, un peu comme les plans de Staline en URSS, de Pol Pot au Cambodge et de Nyerere dans l'Ujamaa en Tanzanie ». Rappelez-vous du chapitre précédent que la loi sur les terres autochtones de 1913 consistait en une tentative de priver les noirs de leur liberté économique et de les forcer à travailler pour les fermiers blancs. L'idée principale était de repousser les Noirs, qui représentaient plus de 70 % de la population sud-

africaine, vers des « homelands » ou « bantoustans », qui représentaient 13 % de la superficie des terres (*The Spectator*, 5 juillet 2003, p. 24).

Kenny poursuivait en affirmant que « le régime d'apartheid et l'ANC [Congrès national africain] se ressemblent en pensée. Tous deux sont obsédés par l'idéologie raciale et le contrôle de l'État. Le gouvernement de l'ANC a permis plus de libre entreprise que l'apartheid ne l'a jamais fait, mais sans jamais renoncer à un contrôle strict. Aujourd'hui, l'Afrique du Sud n'est pas tant capitaliste que corporatiste ou fasciste, à l'instar de ce que Mussolini voulait pour l'Italie, les maîtres du grand capital, les syndicats et le gouvernement passant des accords coercitifs entre eux afin de contrôler toute l'économie » (*The Spectator*, 5 juillet 2003, p. 25).

Exploitation de la majorité paysanne

Dans le cadre de l'étatisme et de la planification du développement, les gouvernements africains envisagèrent d'énormes excédents dans le secteur rural afin de les affecter au développement. D'importantes ressources pouvaient être transférées à l'État en extrayant la richesse des producteurs paysans. Les moyens utilisés comprenaient notamment taxes de capitation, prix bas aux producteurs, offices de commercialisation à l'exportation, taxes d'exportation cachées, contrôle des prix, prélèvements pour le développement et obligation pour les paysans de vendre des quotas annuels à des organisations gouvernementales. L'hypothèse était que ces ressources cédées à l'État seraient utilisées par les planificateurs du développement au profit de tous.

Les prix que les paysans recevaient pour leurs produits étaient dictés par de nombreux gouvernements africains, et non déterminés par les forces du marché comme le veut la tradition africaine. Dans le cadre de ces systèmes de contrôle des prix, les paysans africains en vinrent à payer les niveaux d'impôt les plus confiscatoires au monde ²⁰. Ils s'exposaient à de lourdes peines et à la confiscation pure et simple de leurs produits s'ils vendaient au-dessus des prix contrôlés par le gouvernement.

Les marchés d'Accra, de Kumasi, de Koforidua et d'autres villes furent incendiés et

détruits lorsque les commerçants y avaient refusé de vendre à des prix imposés par le gouvernement. Comme nous l'avons évoqué précédemment, en février 1982, le marché central de Tamale fut incendié, entraînant la destruction de grandes quantités de denrées alimentaires, de médicaments et de pièces détachées importées (*West Africa*, 8 mars 1982, p. 684).

Les paysans et commerçants sous le contrôle des prix ineptes du Ghana (1982-1983) furent victimes de violences d'une incroyable brutalité. En 1983, les producteurs de cacao ghanéens recevaient moins de 10 % du prix du marché mondial pour leurs produits. En Gambie, les producteurs d'arachides recevaient environ 20 % pour leur production la même année. Selon *West Africa* (15 février 1989) :

En moyenne, entre 1964/65 et 1984/85, les paysans de Gambie furent privés de 60 % du prix international de leurs arachides ! Pendant vingt ans, le gouvernement Jawara a « officiellement » pris, gratuitement, trois sacs sur cinq, laissant au paysan un brut de deux. Avec les déductions pour le crédit de subsistance – engrais, semences, etc. - le paysan se retrouvait avec un sac sur cinq en net. . . . A l'aune de ces faits, il est tout simplement faux de dire que la pauvreté du paysan découle des défauts de la nature (sécheresse, surpopulation, paresse, etc.). (p. 250)

En 1981, le gouvernement tanzanien ne payait aux paysans producteurs de maïs que 20 % du prix du marché libre pour leurs produits. « Des études de l'Organisation internationale du travail ont indiqué que les niveaux d'imposition dans le secteur agricole en Sierra Leone se situaient en moyenne entre 30 et 60 pour cent du revenu brut » (*West Africa*, 15 février 1982, p. 446).

En Zambie, lorsque les commerçants refusèrent de vendre leurs produits à des prix imposés par le gouvernement, les autorités lancèrent des raids sur les marchés en mai 1988. Elles arrêtaient des centaines de personnes, prirent leur argent et démolirent les étals des marchés, saisissant le sucre, les détergents, le sel, la farine de maïs, les boissons gazeuses, les bougies, la farine et les vêtements. En 1984, au Ghana, M. Kwame Forson, secrétaire du district d'Agona Swedru, « demanda à certains soldats non identifiés qui faisaient de brèves escales à Swedru afin de vérifier les

prix et, au lieu de cela, menaçaient et détrosaient d'innocents commerçants, de s'abstenir de tels actes » (*West Africa*, 23 juillet 1984, p. 1511).

De cette manière, la paysannerie était systématiquement dépouillée de ressources considérables. Par exemple, dans un discours du Nouvel An de janvier 1989, le président Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire admit que les producteurs de cultures de rente paysannes « ont, au fil des ans, perdu les quatre cinquièmes de la valeur de leur production pour permettre au gouvernement de financer le développement » (*West Africa*, 1-7 mai 1989, p. 677). Mais le développement *pour qui* ?

Les ressources extraites de ces paysans étaient rarement utilisées pour améliorer leur sort, mais plutôt utilisées par l'élite minoritaire « pour elle-même » afin de développer les zones urbaines. Par exemple, plus de 80 % du « développement » de la Côte d'Ivoire était concentré à Abidjan au profit des élites urbaines, et non des paysans ruraux.

Le niveau de vie des élites dépassait de loin celui des paysans. Il faut comparer les commodités luxueuses et subventionnées de la classe dirigeante dans les zones urbaines avec la vie cruelle et misérable des paysans ruraux. En Mauritanie, par exemple, alors que les élites, arabes, avaient accès à l'eau du robinet à des prix subventionnés, les paysans, souvent noirs, payaient leur eau sept à quarante fois plus cher chez les vendeurs avec des charrettes à ânes. En 1982, alors que les dirigeants du Zaïre gagnaient entre 5000 et 9000 dollars par mois, un paysan avait de la chance s'il gagnait 50 dollars par mois (*Africa Now*, mars 1982, p. 17). En 1985, le Cameroun, avec un revenu par habitant inférieur à 1 000 dollars par an, était le *neuvième importateur mondial de champagne*. Les élites vivaient bien : « Le gouverneur de la banque centrale africaine basée à Dakar peut atteindre son bureau du treizième étage sans avoir à descendre de sa voiture. L'un des nombreux avantages qui accompagnent l'emploi le plus rémunérateur de la région est un ascenseur privé qui le hissera, lui et sa Mercedes, au travail » (*South*, mai 1988, p. 34).

« Seul le socialisme sauvera l'Afrique ! » scandaient donc les dirigeants et les nationalistes africains. Mais le socialisme pratiqué en

Afrique était d'un type particulier – le « socialisme de comptes en banque suisse » – qui permettait au chef de l'État et à la phalange des kleptocrates (bandits armés du gouvernement) de violer et de piller les richesses africaines pour les déposer en Suisse. Avec la détérioration des économies africaines, les tyrans et les cohortes d'élite de l'Afrique développaient furieusement de généreuses bedaines et triples mentons à un rythme proportionnel au déclin économique. Tandis que les paysans africains étaient exhortés à se serrer la ceinture, les élites vampires déliaient les leurs grâce à de généreux soldes bancaires à l'étranger. Le directeur de la Banque Commerciale du Bénin, qui avait fait faillite, fit à ce propos une déclaration plutôt acerbe :

Le problème fondamental ici, outre le manque de compétence, est la corruption totale. Les dirigeants se remplissent les poches grâce à leur influence politique. Le conseiller du président (Mathieu Kerekou), Cisse, appelé le Marabout – « le prêtre » – a volé quelque 5 milliards de francs CFA (environ 14 millions de dollars) à cette banque. Nous sommes remontés jusqu'en Suisse, à Londres et à Monte Carlo...

Le principal bandit est le président, avec ses associés du Politburo. Le procureur général est le deuxième plus grand bandit. Un autre se trouve être le ministre de la justice : toutes les décisions de justice sont déterminées par des pots-de-vin. Je suis allé au palais présidentiel avec un représentant de la Banque mondiale. On nous a demandé quand l'argent volé serait retrouvé. Il était assez difficile de répondre : « Monsieur le Président, vous avez l'argent ».

Les hommes de haut rang ont 10 ou 15 maîtresses qui avaient l'habitude de gérer de gros comptes débiteur ici, puis ils vont au Palais et disent : « Vous devez régler mon problème avec la banque. » Les dirigeants admettent maintenant qu'ils n'ont jamais compris le marxisme, et pour faire diversion, quelques personnes ont été emprisonnées. Mais de nouveaux marabouts ont été introduits, et sont toujours au centre de la prise de décision. (*The American Spectator*, mai 1990, p. 31)

En Angola, le système socialiste fonctionnait comme une sorte de Robin des Bois inversé, canalisant les bénéfices les plus juteux vers les *moins* nécessiteux :

Les Angolais qui possèdent une voiture peuvent faire le plein pour moins d'un dollar, et les appels

téléphoniques internationaux ne coûtent que quelques centimes. Un local se vante d'avoir obtenu un billet aller-retour pour Paris sur Air France pour l'équivalent de deux caisses de bière. Luanda ne ramasse même pas ses propres ordures ; le travail est sous-traité à une société étrangère qui utilise des travailleurs philippins attirés en Angola par de gros salaires, des logements spéciaux et des camions poubelles des pays occidentaux.

Bien entendu cependant, les principaux bénéficiaires de tout cela sont les élites occidentalisées de la ville et leurs compagnons d'affaires étrangers. En revanche, beaucoup de produits de première nécessité ne sont pas disponibles à des prix subventionnés. Pour les plus pauvres la survie des habitants est impossible sans recours à la *candonga*, ou au commerce illégal (*Insight*, 1er octobre 1990, p. 13).

Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, Isabel dos Santos, la fille du président angolais, « valait » 3,4 milliards de dollars en 2014.

Cependant, les paysans, malgré leur manque d'éducation formelle, prouvèrent qu'ils n'étaient ni des imbéciles, ni des mollassons. Ils se rebellèrent contre l'exploitation d'État en gardant leurs produits, en se tournant vers d'autres cultures, en produisant suffisamment pour se nourrir et en faisant simplement de la contrebande de leurs produits vers des endroits où ils obtenaient des prix plus élevés. C'est exactement ce que pouvait dire un paysan ghanéen, Amofo Yaw :

Dans ce pays, on fait beaucoup de bruit autour de l'exploitation des gens... Mais en ce qui me concerne, c'est l'ÉTAT, en tant que chef de l'avant-garde, et ses soi-disant fonctionnaires, des fonctionnaires qui exploitent en fait d'autres personnes dans le pays (...).

L'argent utilisé pour acheter les voitures des fonctionnaires, le ciment pour construire des lotissements et d'autres bungalows d'État que les travailleurs peuvent acheter en obtenant des prêts, le riz que les travailleurs mangent dans les cantines du personnel, le savon, le dentifrice, les textiles que les travailleurs achètent dans le cadre du système de distribution actuel, tout cela provient de l'argent [de la culture de rente] du cacao et du café des agriculteurs. . . .

Ce CAPITALISME MONOPOLISTE D'ÉTAT existe depuis l'époque des maîtres coloniaux et même notre propre gouvernement après l'indépendance a maintenu le système...

Les paysans qui ont réalisé cette exploitation scandaleuse ont décidé inconsciemment qu'ils n'augmenteraient plus la production de cacao et de café, qu'ils n'augmenteraient pas la production alimentaire et tout autre effort dont l'État dépend pour ses devises. En fait, il n'y aura pas de surplus à exploiter pour l'État. (*Daily Graphic*, Accra, 17 février 1982, p. 3)

Ailleurs en Afrique les résultats étaient similaires : chute de la production agricole et des exportations. Par exemple, en 1988, des diamantaires et des mineurs en Sierra Leone déclarèrent à M. A. R. Turray, le gouverneur de la banque centrale du pays, que « l'office gouvernemental de commercialisation de l'or et des diamants (GGDO) était court-circuité parce qu'il n'offrait pas de prix suffisamment attractifs. (...) M. Turray admit que la contrebande pourrait être minimisée si le GGDO payait de meilleurs prix » (*West Africa*, 23-29 janvier 1989, p. 125). Le GGDO ne le fit pas, et par conséquent, entre avril et décembre 1988, ses achats furent nuls. En Tanzanie, la quantité de maïs et de riz vendue par les canaux officiels en 1984 était équivalente à moins d'un tiers de celle de 1979.

En 1983, le gouvernement du Ghana se plaignit que la contrebande de cacao privait le pays d'au moins 100 millions de dollars de devises étrangères par an. La contrebande de diamants coûtait à l'Angola et à la Sierra Leone au moins 200 millions de dollars et 60 millions de dollars, respectivement, par an. En Sierra Leone, en un an seulement, « la production de diamants de 731 000 carats en 1975 a été réduite à 481 000 en 1976 (soit une baisse de 34 %), principalement par les activités des contrebandiers » (*West Africa*, 18 juillet 1977, p. 1501). Le café ougandais était régulièrement acheminé en contrebande vers le Kenya. Les diamants de Guinée-Bissau et le café finissaient en Côte d'Ivoire. Les biens de consommation et l'essence du Nigeria étaient régulièrement introduits en contrebande au Cameroun.

Dénonçant la contrebande comme un délit économique, les gouvernements africains réagissaient en fermant leurs frontières et en proférant des menaces : « Les contrebandiers de cacao condamnés au Ghana seront fusillés au peloton d'exécution à l'avenir, a déclaré à Accra le président d'un tribunal public, M. Agyekum » (*West Africa*, 6 décembre 1982, p.

3179). En février 1989, le ministre de la Justice du Nigeria, le Prince Bola Ajibola, déclara que « dorénavant, quiconque sera pris en train de faire de la contrebande ou en possession d'objets de contrebande sera condamné à la prison à vie » (*Insight*, 6 février 1989, p. 38). Pendant près d'une décennie, de 1975 à 1984, la Tanzanie ferma sa frontière avec le Kenya pour empêcher la contrebande, mais en vain. La barbarie économique était en plein essor.

Dans les années 1980, le Zimbabwe était un exportateur net de denrées alimentaires, mais en 1992, il en importait. Il est vrai que la sécheresse de 1991-92 dévasta la production agricole en Afrique australe. Mais dans le cas de nombreux pays d'Afrique australe, la sécheresse ne fit qu'aggraver une situation d'approvisionnement alimentaire déjà précaire. Au Zimbabwe, le coupable était la faiblesse des prix fixés par le gouvernement. Comme le fit remarquer John Robertson, l'économiste en chef de la First Merchant Bank à Harare :

Le gouvernement [de Robert Mugabe] aurait pu éviter la moitié des importations alimentaires totales avec de meilleures politiques. (...) Au cours des dernières années, le gouvernement a décidé de payer un prix bas aux agriculteurs qui cultivaient le maïs, la culture de base. Cela signifie que les agriculteurs se sont tournés vers d'autres cultures. (*The New York Times*, 10 juillet 1992, p. A11)

Le développement par imitation

Les ressources siphonnées du secteur rural devaient être utilisées pour le « développement national ». Mais le développement fut mal interprété par les dirigeants et les élites africaines comme un « changement » plutôt qu'une « amélioration » des façons de faire existantes. Les façons de faire traditionnelles furent dénigrées comme « non modernes », « arriérées », et « primitives ». Pour se développer, les Africains devaient adopter de nouvelles méthodes, valeurs et systèmes. Cette mentalité atteignit sans doute son niveau de dépravation lorsqu'en 1975, le gouvernement du Ghana déclara douze articles importés comme « produits essentiels ». Parmi eux, il y avait des conserves de corned beef, de sardines, du riz, du sucre, du lait en conserve et de la farine. Il s'ensuit que les aliments indigènes, dont leurs ancêtres avaient tiré leur

subsistance pendant des siècles, n'étaient pas « essentiels ». Par conséquent, les Africains devaient désormais prévoir leur culture ou leur régime alimentaire pour se développer comme si les Japonais, les Coréens et les Singapouriens avaient fait de la sorte.

La propension à copier l'attirail étranger est devenue omniprésente en Afrique. Cuba a des comités de défense populaire, le Ghana aussi. La France a déjà eu un empereur. Ainsi, en 1976, comme nous l'avons déjà mentionné, Bokassa de la République centrafricaine dépensa 25 millions de dollars pour se faire couronner « empereur », juste pour prouver que l'Afrique aussi avait atteint la maturité. Lors de son procès à Bangui, en décembre 1986,

Bokassa réprimanda le tribunal pour l'avoir dépouillé de son titre de maréchal et l'avoir rétrogradé au rang de simple soldat de première classe. « Vous pouvez me condamner à mort », dit-il avec indignation, « mais vous n'avez pas le pouvoir de me dégrader ! » À un autre moment, Bokassa leva les bras en signe de salut, rappelant son héros, le défunt président français Charles de Gaulle. « J'ai toujours été un fidèle soldat du général de Gaulle », a-t-il déclaré, « et j'ai toujours fait mon devoir ». (*Times*, 29 décembre 1986, p. 27)

La France également connut une révolution. En juin 1989, lors du bicentenaire de la Révolution de 1789, plusieurs despotes africains étaient présents à Paris. Même le magazine *West Africa*, qui était détenu à 60 % par le gouvernement nigérian en 1990, remarqua quelque chose d'étrange. On peut y lire dans un éditorial du numéro du 24 au 30 juin 1990 :

Certains des invités africains, comme le président Mobutu du Zaïre, dont le bilan en matière de droits de l'homme est sinistre, ne semblaient pas à leur place lors d'une telle cérémonie, bien que le Zaïre soit l'un des pays africains qui, ironiquement, contient le mot « révolution » dans le nom de son parti au pouvoir. (...) La plupart des dirigeants africains présents ont de toute façon du mal à faire un lien avec cet anniversaire, et se seraient trouvés du mauvais côté en 1789. Car les défis que cet anniversaire incarne encore sont loin d'être relevés en Afrique, et le spectre du chaos et des effusions de sang qui le hantaient, se cache toujours en arrière-plan.

L'ancienne Union soviétique était un État marxiste-léniniste. Robert Mugabe jura donc

de créer un État marxiste-léniniste unique au Zimbabwe ! Même un enfant pouvait voir clairement que Marx et Lénine n'étaient pas des Africains noirs. Enos Nkala, l'ancien ministre de la défense pouvait déclarer : « Les politiques marxistes-léninistes étaient inutiles aux Noirs » (*New African*, juillet 1992, p. 21).

Les États-Unis ne comptent que deux grands partis politiques. Ainsi, le gouvernement militaire de Babangida au Nigeria créa exactement deux partis politiques pour le peuple : la Convention nationale républicaine et le Parti social-démocrate. La même façon de singer sans imagination se trouvait également dans le domaine du développement. Les paysans américains utilisent des tracteurs, tout comme les paysans africains. Les agriculteurs britanniques utilisent des engrais chimiques ; l'Afrique doit faire de même. New York a des gratte-ciel, l'Afrique aussi, même au milieu de nulle part. L'ex-Union soviétique avait des entreprises d'État, l'Afrique aussi. La Chine a des fermes d'État, l'Afrique aussi.

Même les paysans soi-disant « arriérés et analphabètes » savent que ce qui pousse bien dans une région du monde peut dépérir dans une autre parce que les conditions du sol, les précipitations et la topographie peuvent être différentes. Le bon sens suggère de planter ce qui est adapté à l'environnement de l'Afrique. Il en est de même en matière d'institutions. Par « environnement », on entend alors ici l'ensemble des institutions et des systèmes indigènes des peuples d'Afrique.

L'imitation calomnieuse des élites africaines attirait même l'attention de la presse étrangère. Un diplomate de l'ambassade du Cameroun tentait de décrire à un journaliste du *Washington Post* que le problème de l'élite noire africaine était en train de s'aggraver :

« Allez dans les cafés et les bistrotts », disait-il. « Voyez-les dans leurs costumes européens, en lisant les dernières éditions des journaux européens ». Le problème du développement africain, selon lui, est que l'élite éduquée n'a jamais développé de modèles indigènes, mais a plutôt essayé de transplanter l'Europe en Afrique.

En Afrique, il ne faut pas longtemps pour voir de quoi parlait le diplomate.

Basil Davidson, un célèbre spécialiste britannique de l'Afrique, écrit dans son livre *The Black Man's Burden* comment le colonialisme européen

en Afrique a entrepris de nier et finalement d'éliminer l'histoire précoloniale du continent. Et en cela, les Européens ont trouvé des complices volontaires parmi l'élite africaine tournée vers l'Europe, les « modernisateurs », qui étaient en conflit constant avec les « traditionalistes » de l'Afrique, y compris les chefs tribaux reconnus.

Ces Africains modernisateurs s'accrochaient à l'idée que tout ce qui était traditionnel était par définition primitif. Et c'est cette élite qui a été à l'avant-garde des mouvements d'indépendance et qui a procédé à l'imposition de modèles européens sur leurs nouveaux États africains. Plutôt que de chercher à s'appuyer sur la tradition, comme ont essayé de le faire les sociétés confucianistes d'Asie de l'Est, même dans leurs phases révolutionnaires, les nouveaux Africains cherchèrent souvent à purger ce qu'il y avait de plus profond et de plus authentique dans leurs cultures.

Cette influence est encore visible aujourd'hui. Les juges des tribunaux kenyans portent des perques blanches et parlent dans un anglais fleuri et archaïque que l'on pourrait considérer comme « pittoresque ». Les institutions gouvernementales des anciennes colonies britanniques – des parlements aux forces de sécurité intérieure de la « branche spéciale » – sont presque identiques à leurs homologues de Westminster et de Whitehall. Les gouvernements coloniaux en Afrique étaient des dictatures soutenues par une lourde bureaucratie au sommet. L'indépendance semble avoir remplacé les anciens gouverneurs coloniaux blancs par des autocrates noirs, sans égard pour les traditions africaines.

La suppression des cultures indigènes fut particulièrement prononcée dans les anciennes colonies françaises d'Afrique de l'Ouest, qui avaient été traitées comme départements d'outre-mer de la France, a pu noter Pauline Baker, spécialiste de l'Afrique à l'Aspen Institute (au Colorado). « Les Français essayèrent d'avoir des Français noirs ». (*Washington Post*, 12 juillet 1992, A26)

Echec des tentatives d'industrialisation

Les élites et les gouvernements africains étaient fascinés par les machines rutilantes, l'industrie et les nouvelles technologies. Dans leur sélection de projets de développement, ils firent preuve d'une foi inébranlable dans la « religion du développement » – une prédisposition à fustiger tout ce qui est traditionnel et à exalter tout ce qui est étranger comme étant sanctifié. Dans toute l'Afrique, l'agriculture fut donc trop souvent négligée au profit de l'industrie. Au moment de

l'indépendance, le Nigeria, la Sierra Leone, la Tanzanie, la Zambie et de nombreux autres pays africains étaient auto-suffisants en matière alimentaire. Deux décennies plus tard, ils importaient de la nourriture.

L'agriculture était régulièrement dénigrée par les élites africaines comme étant une forme d'occupation inférieure. Quand les gouvernements africains reconnurent tardivement l'importance de l'agriculture, ils firent de la mécanisation le principe directeur de la révolution agricole. Des tonnes de machines agricoles coûteuses furent importées en Afrique ; des moissonneuses-batteuses poussèrent partout dans le paysage en Tanzanie.

Ailleurs, la tendance à opter pour des monuments grandioses et à forte intensité de capital était persistante. Ce sont des symboles de développement ou de progrès. Mais la plupart de ces « projets de développement » se heurtaient en réalité à des difficultés. Parmi les facteurs à l'origine de leur disparition, on peut citer les retards de construction, une mauvaise conception, une supervision inadéquate, une technologie inappropriée (trop intensive en capital), la corruption et le chantage. Dans son rapport de 1981, la Communauté économique européenne notait que

De nombreux projets de développement ont échoué en Afrique parce qu'ils étaient à trop grande échelle et n'étaient pas adaptés à la population et à l'environnement dont ils étaient censés bénéficier. (...) Les projets les plus durables sont généralement ceux qui sont les plus simples et qui bénéficient directement à la communauté locale concernée. (*West Africa*, 21 juin 1982, p. 131)

En 1990, le paysage économique africain était jonché d'une multitude d'« éléphants noirs » : basiliques, grandes salles de conférence, aéroports prestigieux, nouvelles capitales et sièges de fêtes foraines. Presque partout, l'effort d'industrialisation, lancé avec les entreprises d'État et la planification du développement, avait échoué lamentablement à concevoir le développement. Comme l'affirme Mabogunje (1988), « Il est généralement admis que le faux départ dans tous les pays africains est dû en grande partie au niveau élevé de domination étatique et bureaucratique de l'économie avec ses conséquences d'inefficacité, de prodigalité et de contrôle

inapproprié » (p. 25). Bien que quelques entreprises publiques africaines aient fonctionné avec efficacité, « l'image globale de la majorité de ces entreprises publiques est un tableau déprimant d'inefficacité, de pertes, de charges budgétaires ainsi que de produits et services médiocres » (Etukudo 2000, p. 23).

En fait, dans les premiers temps de leur création, certaines entreprises publiques furent modestement rentables. Par exemple, au Nigeria, l'ancienne *Electricity Corporation of Nigeria*, les chemins de fer publics, les offices de commercialisation des produits de base, ainsi que les offices régionaux de commercialisation généraient tous des excédents qui étaient réinvestis dans des projets de développement. L'Office de commercialisation du Nigeria oriental de l'époque put ainsi fournir 5 millions de livres sterling pour la création de l'Université du Nigeria à Nsukka (Udoji 1970, p. 220). En Ouganda, la *Uganda Development Corporation* réalisa en 1967 un chiffre d'affaires brut de plus de 22 millions de livres sterling et investit ainsi plus de 5 millions de livres sterling dans sept projets. Au Kenya également, en particulier dans les années 1970, les banques d'État stimulaient la croissance et jouaient un rôle important dans la création d'institutions financières non bancaires ainsi que de vastes activités bancaires en milieu rural (Etukudo 2000, 23).

Cependant, dans l'ensemble la grande majorité des entreprises publiques n'étaient pas rentables et souffraient d'une inefficacité chronique. En 1976, lorsque la Somalie installa une usine de conditionnement des bananes, elle découvrit que « la quantité nécessaire pour que l'usine atteigne le seuil de rentabilité dépassait la production nationale totale de bananes » (*Journal of Economic Growth*, 2 : 3, 1987, p. 4). Selon le *Wall Street Journal* (15 juillet 1985),

Le Togo construisit une raffinerie de pétrole assez grande pour desservir une demi-douzaine de pays d'Afrique de l'Ouest. Mais le Togo ne produit pas de pétrole. Des centaines de millions de dollars furent également consacrés à la construction d'hôtels cinq étoiles et d'aéroports internationaux dans les villages isolés de la jungle d'où venait le Président Houphouët Boigny en Côte d'Ivoire et le Président Mobutu Sese Seko au Zaïre. Peu après l'indépendance, Madagascar acheta un avion à réaction et le baptisa fièrement « La Révolution ».

Une génération plus tard, Chase Manhattan tente de reprendre possession de « La Révolution ». (p. 18)

Une usine de fabrication de boîtes de conserve au Kenya avait des coûts de production si élevés que des boîtes remplies de légumes pouvaient être importées de concurrents asiatiques pour un prix inférieur à celui des seules boîtes (encore vides) de l'entreprise kenyane. Le gouvernement kenyan estima que plus de 1,4 milliard de dollars avaient été investis dans les entreprises d'État au début des années 1980. Pourtant, le rendement annuel moyen n'avait été que de 0,2 % (Goldman 1992, p. 10).

La guerre civile transforma le Soudan des années 1980 en une vaste latrine et décharge à ciel ouvert. Le service téléphonique était inexistant, car les lignes avaient été coupées pendant des années. L'approvisionnement en électricité et en eau était pour le moins sporadique. Les écoles publiques étaient souvent fermées et les médecins le plus souvent en grève. L'armée et les forces rebelles minaient indistinctement toutes les routes et tous les champs entourant les grandes villes. C'est dans ce chaos qu'un avion d'État de Sudan Air s'envola avec une fierté nationaliste. Comme le décrit à l'époque le *Wall Street Journal* (23 juin 1990) :

Les horaires de la compagnie aérienne sont insensés, les vols sautent régulièrement les arrêts prévus, font des escales imprévues de plusieurs jours, partent sans passagers – ou le plus souvent, ne partent pas du tout. Fin mars 1989, les pilotes de Sudan Air se mirent en grève. C'était un geste vide de sens ; toute la flotte de la compagnie était déjà clouée au sol en raison de problèmes de maintenance et du manque de kérosène.

En 1983, un 707 de Sudan Air s'était posé de nuit sur le Nil. Bien que les récits diffèrent, les pilotes disent que le navigateur a pris le fleuve pour la piste d'atterrissage. En 1988, les autorités de Londres déclarèrent un avion de Sudan Air inapte et le renvoyèrent chez lui vide. Les passagers plaisantent en disant que le code international de la compagnie, SD, signifie « *Sudden Death* ». (p. 1)

Les bus de la Nigerian Airways ont été régulièrement saisis pour non-paiement des frais de maintenance et d'atterrissage à l'étranger. Pendant deux semaines en juillet 1989, plus d'un millier de Nigériens se sont retrouvés bloqués à l'aéroport d'Heathrow en

attendant des vols de la Nigerian Airways à destination de Lagos (*West Africa*, 3-13 août 1989, p. 1305).

Trois accidents mortels en un an ont cependant contraint à un débat public sur la question de la sécurité aérienne²¹. « Je suis nerveuse », déclarait Nnenna Mazi, alors qu'elle attendait dans la salle des départs intérieurs à Abuja, une semaine après l'accident de l'ADC (*Washington Post*, 5 novembre 2006, A20). « J'ai dû commencer à prier pour que le vol se passe bien deux jours avant de décoller », ajouta-t-elle. Abayome Awe, médecin du ministère fédéral de la santé, était plus philosophe : « Ma nervosité est pire sur la route. Il faut choisir entre les deux maux. Celui-ci (le vol) est le moindre ». Peu avant son vol d'Abuja à Lagos, sa fille appela pour savoir s'il allait revenir à Lagos pour le week-end. « Par la grâce de Dieu », lui dit-il, « je viendrai quand même » (ibid.). Plus récemment, le journal national nigérian rapportait alors que « sur les 54 pays africains qui ont établi des transporteurs nationaux depuis l'indépendance, seulement une quinzaine de compagnies aériennes opèrent aujourd'hui alors qu'une seule fait des bénéfices sur le continent » (*THISDAY*, 30 janvier 2015).

En Angola, l'industrialisation fut lente et chaotique. « Les usines dépourvues d'alimentation électrique ont été construites et exploitées par des étrangers dans le cadre de contrats clés en main. Leur production, maigre et coûteuse, n'était pas compétitive sur les marchés locaux, et encore moins sur les marchés étrangers » (*The Africa Report*, 3 décembre 2014).

L'échec de l'expérience étatique ou socialiste : Études de cas

Partout en Afrique, l'État et la planification du développement ont échoué lamentablement à organiser le développement. Dans leur sillage, le déclin économique, la répression et la dictature ont suivi dans un staccato morbide. Le plan de développement septennal du Ghana ne permit pas de réaliser grand' chose en matière de développement. En fait il ne permit pas de réaliser quoi ce soit... De même, en Tanzanie, la transformation sociale imposée par Nyerere fut un fiasco écrasant. Des politiques socialistes malavisées et une mauvaise gestion économique préparèrent le ter-

rain pour la ruine de l'Afrique. De 1965 à 1986, le taux de croissance annuel du produit national brut (PNB) de l'Afrique atteignit en moyenne un pitoyable 0,9 %. Mais avec un taux de croissance démographique de 3 %, cela signifiait en réalité une *baisse* des niveaux de bien-être économique pour l'Africain moyen. Le revenu réel par habitant chuta de 14,6 % pour l'ensemble de l'Afrique noire par rapport à son niveau de 1965. Sans tenir compte de l'inflation, le PNB par habitant n'augmenta que de 1,4 % dans les années 1960 et de 0,5 % dans les années 1970. Les années 1980 commencèrent par une baisse du revenu par habitant (Banque mondiale, *Rapport sur le développement mondial* 1988).

Le bilan ne fut pas plus impressionnant dans les pays africains « capitalistes » : le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Malawi et le Sénégal. La Côte d'Ivoire et le Sénégal furent souvent décrits comme des « *success stories* » pour avoir atteint une croissance que l'on peut qualifier de « spectaculaire ». Mais ils furent en réalité les plus grands bénéficiaires de l'aide sur le continent. La Côte d'Ivoire, comme nous l'avons vu, a imploré en septembre 2002. Le Sénégal recevait plus de 500 millions de dollars par an du FMI, de la Banque mondiale et de la France, soit près de 100 dollars par personne, dans les années 1980.

« Sans cette aide, le Sénégal serait considéré comme l'un des cas désespérés de la région », jugeait le *Wall Street Journal* (29 juillet 1985, p. 18). De plus, selon *West Africa* (10 février 1986, p. 282) : « Sur 1973-1983, le PNB du Sénégal a augmenté en moyenne de 2,6 %, contre seulement 1,6 % en 1965-70. Mais en 1984, il a chuté de 4 % en termes réels pour atteindre quelque 2,4 millions de dollars. De 1965 à 1983, le PNB par habitant a baissé d'environ 0,4 % par an en moyenne ».

La croissance agricole était négligeable, la production ayant augmenté de moins de 1,5 % depuis 1970. La production alimentaire n'a jamais suivi le rythme de l'explosion démographique. La production alimentaire par personne chuta de 7 % dans les années 1960, de 15 % dans les années 1970 et continua à se détériorer dans les années 1980. La production céréalière, par exemple, chuta de 9,2 %

en 1987, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ce qui a nécessité une aide alimentaire pour éviter une famine massive.

La production industrielle en Afrique a également diminué sur la longue période, certaines régions étant en voie de désindustrialisation. Les entreprises d'État créées dans le cadre des différents plans de développement de l'Afrique étaient désespérément inefficaces :

Il existe d'innombrables exemples d'investissements publics mal choisis et mal conçus, dont certains auxquels la Banque mondiale a participé. Une évaluation réalisée en 1987 révéla que la moitié des projets de développement rural financés par la Banque mondiale en Afrique avaient échoué. Une cimenterie desservant la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo fut fermée en 1984 après seulement quatre ans de fonctionnement. Une usine de chaussures gérée par l'État en Tanzanie fonctionnait à un maximum de 25 % de sa capacité et ne resta ouverte que grâce à une importante subvention publique. (Banque mondiale 1989, p. 27)

Ce chapitre présente un grand nombre d'entreprises publiques scandaleusement peu performantes en Afrique – financées dans de nombreux cas par la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement. Au milieu des années 1990, la Banque mondiale avait entrepris plus de 2200 projets en Afrique, dont la quasi-totalité était gravement compromise par une mauvaise supervision bancaire, le manque de maintenance ou la négligence pure et simple.

Les entreprises d'État africaines consommaient environ un cinquième du PIB alors qu'elles ne contribuaient qu'à un dixième du PIB (Banque mondiale 1993). Au Niger, le déficit cumulé de vingt-trois entreprises d'État déficitaires dépassait 4 % du PIB du Niger en 1982. En 1990, les subventions aux entreprises parapubliques du Zimbabwe représentaient 6,9 % des dépenses totales de fonctionnement ou 34,5 % du déficit budgétaire (Plan de développement quinquennal, 1990-1995). En Tanzanie, entre 1976 et 1979, un tiers des entreprises publiques perdaient de l'argent. Au Bénin, plus de 60 % de toutes les entreprises d'État connaissent des pertes. Au Togo, les pertes de seulement huit entreprises publiques atteignaient 4 % du PIB en 1980, tandis qu'au Ghana, 65 % de toutes les

entreprises publiques enregistraient encore des pertes cette année-là. En 1984, le Ghana comptait 235 entreprises d'État. Le gouvernement kenyan estima que plus de 1,4 milliard de dollars avaient été investis dans les entreprises d'État au début des années 1980. Pourtant, leur rendement annuel moyen n'était que de 0,2 % du capital investi (Goldman 1992, p. 10).

M. E. A. Sai, secrétaire membre du Comité des secrétaires du Ghana, se fit l'écho de ces sentiments :

À part quelques succès dans la gestion d'entreprises publiques en Afrique, comme la Kenya Tea Development Authority, la Commission de la viande du Botswana, la Compagnie d'électricité de Tanzanie, la Guma Valley Water Company de Sierra Leone et la Volta River Authority du Ghana, le bilan des entreprises publiques est médiocre. (*West Africa*, 16 mai 1988, p. 897).

En effet, dans un discours prononcé lors de la Conférence internationale sur la privatisation le 17 février 1987 à Washington DC, l'ancien président de la Banque africaine de développement, Babacar N'Diaye, avoua :

Il est maintenant généralement admis qu'au fil du temps, la majorité des entreprises ou entités du secteur public n'ont pas été performantes. Au lieu d'accumuler des excédents ou de fournir des services de manière efficace, bon nombre de ces entreprises en sont venues à ponctionner systématiquement les trésors publics. En raison de cette mauvaise performance, associée à la reconnaissance croissante des coûts des entreprises publiques inefficaces en termes de développement économique « perdu » et de la rareté croissante des ressources intérieures et extérieures pour les dépenses du secteur public, il est devenu impératif de réévaluer la stratégie de forte dépendance à l'égard du secteur public. De cette réévaluation est apparue la nécessité de renforcer le rôle du secteur privé dans le développement. . . . En Afrique, nous sommes confrontés à un grand défi. Nous pensons qu'il est essentiel de créer un environnement propice à la croissance du secteur privé, qui est un moteur important de la croissance économique. (*African Business*, juin 1987, p. 23)

Égypte

Cette histoire d'inefficacité, de prodigalité et de mauvaise gestion peut être racontée dans virtuellement chaque entreprise d'État au cours de la période postcoloniale. L'expérience de l'Égypte a cependant été en-

core plus dramatique. En 1993, les investisseurs étrangers jetèrent un coup d'œil à l'Égypte et s'en désintéressèrent. Son économie étouffait sous une bureaucratie mastodonte. Les inefficacités des entreprises d'État étaient titanesques, comme l'illustre le cas de la société Pyramid Beverage Co. qui produisait la bière phare du pays, la Stella. Sa réputation est rapidement devenue légendaire. Les buveurs de bière du Caire ont rapidement appris à inspecter chaque bouteille avant d'acheter le produit, car beaucoup arrivaient sur les rayons des magasins soit vides soit à moitié pleines. Il arriva même qu'un haricot flotte dans une bouteille de Stella non ouverte. Pyramid Beverage avait été fondée en 1897 par Heineken Co, la brasserie géante hollandaise, mais nationalisée en 1961 sous le régime de la version arabe du socialisme de Gamal Abdel Nasser.

En 1993, le gouvernement égyptien accueillit une délégation de Heineken pour voir si le groupe était intéressé par le rachat de Pyramid Beverage. Après avoir inspecté l'usine, la délégation déclara en substance : « Merci, mais ça ira ». Et comme si cela ne fut pas suffisant, ils informèrent le gouvernement qu'ils préféreraient investir leur argent en Amérique latine et en Afrique du Sud, selon Adeeb Mena, qui dirigeait alors la section commerciale de Pyramid Beverage.

« C'était très humiliant », adéclara Hamad Fahmy, président de la holding gouvernementale propriétaire de la brasserie (*Washington Post*, 8 mai 1996, p. A27).

L'usine était dans un état sordide : équipements vétustes, terrain de l'usine sale avec des tas d'ordures et de la peinture qui s'écaillait des plafonds. La main-d'œuvre était pléthorique. L'entreprise employait 3 000 travailleurs, soit environ dix fois le nombre estimé par Heineken pour produire la même quantité.

Le gouvernement égyptien changea habituellement le nom de la brasserie en Al Ahram Beverage Co. Mais il n'y eut toujours pas de preneur. Une tentative de vente de 10 % des actions en 1996 échoua.

Une autre société étrangère, Owens Corning, qui avait envoyé un groupe de cadres en Égypte en 1993, parvint à une conclusion

similaire : l'Égypte n'était pas encore prête. Les dirigeants de la société ne purent même pas obtenir une date ferme pour une réunion avec la commission du gouvernement égyptien qui était censée approuver leur investissement.

Bien que l'Égypte ait convenu avec la Banque mondiale et le FMI d'un ambitieux programme de restructuration économique visant à privatiser les entreprises d'État moribondes et à réduire l'inflation et les déficits budgétaires, les réformes avançaient à un rythme d'escargot. De 1992 à 1995, seules trois de ses 314 entreprises du secteur public avaient été vendues à des investisseurs privés. Les analystes soulignaient alors l'énorme résistance à la privatisation chez les cadres et les travailleurs du secteur public, résistance qu'il fallait combattre. Même dans les cercles gouvernementaux, nombreux étaient ceux qui pensaient que la privatisation revenait à vendre les actifs du pays à trop bas prix à des intérêts étrangers. À un moment donné, le FMI devint si frustré par le rythme des réformes qu'il suspendit son programme de prêt à l'Égypte.

En 1997, la société Al-Ahram Beverage fut vendue au groupe Luxor et subit une nouvelle restructuration qui permit enfin d'améliorer la qualité des produits et d'élargir la distribution. Les ventes augmentèrent de 13 % pour atteindre 168 millions de livres égyptiennes (49,3 millions de dollars) au cours de l'année qui se terminait en juin 1998, tandis que le revenu net avait augmenté de 25 % pour atteindre 67,6 millions de livres (*Wall Street Journal*, 12 janvier 1999, p. A19).

Il fut difficile de se débarrasser de décennies de « gueule de bois socialiste ». Le sureffectif dans les entreprises égyptiennes restait (et reste) un problème. Les entreprises d'État étaient souvent des « usines à emplois » pour les fidèles du parti, et la tendance était à gonfler les salaires. Bien que les échelles de salaires soient maigres, les travailleurs de l'État bénéficiaient souvent de soins médicaux gratuits et de logements et transports subventionnés. « Le secteur public est meilleur que le secteur privé », déclarait Abdel Ghani Azouz, quarante-trois ans, ouvrier de fermentation à Pyramid Beverage en 1994 (*Washington Post*, 8 mai 1996, p. A29).

Ghana

Lors de son indépendance en 1957, le Ghana s'engagea sur la voie du développement avec le même revenu par habitant de 200 dollars que la Corée du Sud, ce qui faisait de lui l'un des pays les plus riches du monde en développement. Sa fonction publique, ancrée dans la tradition britannique, était assez efficace. Les réserves de devises étrangères s'élevaient à 400 millions de dollars et le pays était le premier producteur mondial de cacao. Son premier président, le Dr Kwame Nkrumah, lança un ambitieux programme d'industrialisation dont l'espoir était de réaliser en une décennie ce qu'il avait fallu aux autres un siècle. Des entreprises étrangères furent nationalisées et des monopoles d'État créés. Un ensemble déconcertant de contrôles législatifs concernant les prix, les intérêts et les opérations de change fut imposé. En 1965, la production agricole avait chuté et des pénuries alimentaires étaient apparues dans le pays, qui exportait autrefois des denrées alimentaires.

Un plan directeur – le Plan de développement de sept ans – fut élaboré pour faire entrer le Ghana dans l'ère industrielle. Des usines furent construites et des industries entières s'installèrent à une vitesse incroyable. Des instituts techniques apparurent et même une commission de l'énergie atomique fut créée à Kwabena. Mais il apparut rapidement que le mouvement vers l'industrialisation était davantage régi par des considérations de prestige que par la rationalité. Il n'est pas surprenant que le plan de développement septennal du Ghana n'ait pas permis d'obtenir grand-chose, si ce n'est rien, en matière de développement. L'acte d'accusation de Tony Killick (1978) à son encontre fut on ne peut plus cinglant :

Le plan septennal était donc un morceau de papier, avec un impact opérationnel proche de zéro. Pourquoi ? On pourrait avancer que cela était dû à des défauts dans le plan lui-même, au manque de personnel pour le contrôler et le mettre en œuvre, et à l'intervention de facteurs indépendants de la volonté du Ghana, en particulier la chute des prix mondiaux du cacao au début et au milieu des années soixante. [Mais] avec le recul, nous constatons un écart presque total entre les avantages théoriques de la planification et le bilan du plan septennal. Loin de fournir un ensemble co-

hérent d'orientations, ce document technique présentait de sérieuses lacunes et, en tout état de cause, les actions ultérieures du gouvernement n'eurent que peu de rapport avec lui. Loin de contrecarrer la prétendue myopie des décideurs privés, les décisions gouvernementales tendaient à être dominées par l'opportunisme à court terme et étaient rarement fondées sur une évaluation minutieuse de leurs conséquences économiques. Le plan a été détourné, comme la plupart des plans, par une détermination politique insuffisante pour le faire fonctionner. (p. 143)

Les entreprises d'État créées par Nkrumah étaient destinées à produire des biens de consommation qui étaient auparavant importés, dans l'espoir d'épargner des devises et de créer des emplois. Ces entreprises furent créées à la hâte et au hasard. Dans de nombreux cas, aucune étude de faisabilité n'avait été réalisée pour déterminer la viabilité économique des entreprises. Environ 74 % des intrants totaux du secteur manufacturier étaient importés (Killick 1978, p. 201). Il y eut donc des retards dans l'importation des intrants, soit en raison de l'attribution insuffisante de licences d'importation, soit en raison de l'incompétence des gestionnaires, soit encore en raison de la rareté des devises étrangères. Ces retards paralysaient la production. Comme les travailleurs des entreprises d'État étaient rarement licenciés ou mis à pied, ils étaient payés même lorsqu'ils ne produisaient rien. Les entreprises étaient confrontées à une inefficacité et une sous-production chroniques. Les entreprises d'État de Nkrumah ne pouvaient pas livrer les marchandises et lorsqu'elles le faisaient, les produits finaux étaient plus chers que les produits de substitution importés.

Le gouvernement du Ghana estima qu'à la fin de 1966, la production manufacturière réelle ne représentait qu'un cinquième de la capacité d'une seule équipe de l'usine installée. Même le plan annuel de 1965, préparé par le gouvernement lui-même, montra que la production réelle des entreprises industrielles d'État n'était que de 29 % de leur capacité. Sur les vingt entreprises industrielles d'État qui étaient en activité en 1964, seules dix travaillaient à la moitié ou plus de la moitié de leur capacité optimale. Dans trois cas, la production réelle était même inférieure à 10 % de la capacité totale. Dans un cas (la division sacs papier de la *Paper Conversion*

Corporation à Takoradi), le taux d'utilisation n'était que de 3,5 %. En moyenne, les vingt entreprises manufacturières d'État n'utilisaient que 42 % de leur capacité de production totale (Ahmad 1970, p. 116).

La sous-utilisation était importante dans les années 1960. En mars 1966, pas moins de treize des dix-sept navires de pêche de l'Office national de la pêche furent immobilisés dans le pays et à l'étranger, faute de réparations ou d'entretien. Six d'entre eux se trouvaient dans des ports japonais et devaient payer des frais d'amarrage quotidiens de 50 dollars (*Daily Graphic*, 17 novembre 1978, p. 6).

Pire encore, les entreprises d'État se révélèrent inefficaces en matière de stratégie d'épargne de devises. Steel (1972) par exemple concluait de son étude que :

La structure existante et l'utilisation des capacités de production constituent une méthode très coûteuse et inefficace pour obtenir des devises et augmenter le revenu national. Pire encore, 24 % de la production a été réalisée avec une perte nette de devises étrangères, compte tenu de tous les coûts en devises étrangères du capital et des intrants produits au niveau national. (p. 226)

En d'autres termes, un article qui pouvait être importé pour 10 dollars était produit et vendu par les entreprises d'État du Ghana pour 15 dollars. Une étude de Killick (1978) confirme que de nombreuses entreprises publiques étaient en réalité utilisatrices nettes de devises étrangères. Il montrait qu'entre 1966 et 1970, lorsque la quantité d'importations de matières premières industrielles augmentait de près de moitié, la production brute par établissement de fabrication diminuait en fait en termes réels de 9 pour cent et que la valeur ajoutée à prix constant par établissement diminuait de 2 pour cent, un chiffre remarquable, au cours de la même période (p. 197). En d'autres termes, la contribution des entreprises d'État à la production nationale était négative.

Il est ridicule de se demander quelle était la rentabilité des entreprises d'État. Au moment du coup d'État au Ghana en 1966, seules trois ou quatre des soixante-quatre entreprises d'État payaient leur dû (Garlick 1971, p. 141). Les calculs de Killick sur certaines entreprises d'État sélectionnées montraient qu'en 1964-65, vingt-trois d'entre elles fai-

saient des pertes totalisant 14 116 000 cedis (58000 dollars).

Plus inquiétante était la coexistence de certaines entreprises publiques déficitaires avec des entreprises privées dont on peut supposer qu'elles étaient rentables du fait de leur longue existence. Il s'agit notamment des entreprises publiques de pêche, de construction, de transport, de chaussures et de logement (Killick 1978, p. 218).

Dans le domaine de la pêche, par exemple, la société privée Mankoadze Fisheries Ltd. connut un succès remarquable alors que son homologue publique était aux prises avec une capacité excédentaire. En 1967, trois des navires de la Société nationale de pêche furent vendus à Mankoadze et, le 22 janvier 1979, le colonel S. M. Akwagyiram, commissaire à l'agriculture, « louait les résultats spectaculaires de Mankoadze pour avoir relevé le défi des nombreuses difficultés rencontrées au cours des vingt dernières années afin de construire la plus grande société de pêche appartenant à des Africains sur le continent africain » (*Daily Graphic*, 22 janvier 1979, p. 3).

Dans un autre test d'efficacité, Killick (1978) montrait, en utilisant les données disponibles, il est vrai fragmentaires, que les entreprises d'État, qui avaient tendance à être plus capitalistiques, avaient une productivité du travail inférieure à celle de leurs homologues privées. La productivité des travailleurs dans les entreprises d'État approchait à peine 50 % du niveau atteint par les travailleurs du secteur privé (Killick 1978, p. 223, tableau 9.2).

Il est évident que ces entreprises d'État étaient le plus souvent victimes d'inefficacité, de gaspillage et de corruption bureaucratique. Les bribes d'information suivantes donnent un aperçu limité des performances sordides des entreprises publiques du Ghana :

- L'usine de viande de Bolgatanga, qui produit le corned beef de VOLTA, fut fermée pendant neuf mois. Pourtant, les employés reçurent leur plein salaire durant toute la période de fermeture (*West Africa*, 30 novembre 1981, p. 2884).

- « La division des chantiers navals de la GIHOC au village de Mumford dans le district d'Apam (région centrale) n'a lancé que 6 na-

vires avec un effectif de 40 employés depuis sa création il y a 9 ans » (*Daily Graphic*, 14 août 1981, p. 8).

- Une société yougoslave construisit une usine de traitement des mangues au Ghana, dont la capacité dépasse celle du commerce mondial des mangues en conserve. Quand l'usine fut mise en service en 1964, on découvrit que l'approvisionnement en mangues provenait de quelques arbres dispersés dans la brousse (Killick 1978, p. 229).

- « Le gouvernement ghanéen possède près de 0 % des entreprises qui font des affaires dans le pays. Il existe plus de 340 entreprises d'État. Sur ce nombre, seules dix-sept ont affiché des chiffres améliorés à ce jour » (*Ghana Drum*, octobre 1992, p. 17).

- En 1972, le gouvernement reprit l'*African Timber and Plywood Company*. Avant le rachat, « la production représentait 75 % de la capacité installée, mais elle tomba au niveau lamentable de 13 % » (*West Africa*, 12 octobre 1981, p. 2422).

- En 1976, le gouvernement du Ghana prit le contrôle de R. T. Briscoe, une société étrangère. « Avant le rachat, la société produisait 241 bus en 1974. Après le rachat, la production tomba à 12 bus en 1977 et 6 bus seulement en 1978 » (*Daily Graphic*, 18 janvier 1979, p. 1).

- En 1980, le gouvernement du Ghana vota 80 millions de cedis pour le *Ghana National Reconstruction Corps*, une organisation de fermes agricoles d'État reconstituée. À la fin de la saison agricole, seuls 864 000 cedis furent récupérés (*Daily Graphic*, 21 juillet 1981, p. 5).

- Pendant quatorze mois, de novembre 1978 à janvier 1980, l'usine de sacs de jute d'État fut fermée en raison d'une pénurie de matières premières. Pourtant, le millier d'ouvriers reçut leur plein salaire pendant toute la période de fermeture (*Punch*, 14-20 août 1981, p. 4).

- L'usine de préfabriqués créée par les Russes en 1962 ne produit pas une seule maison. Pourtant, cinq cents ouvriers ghanéens et treize experts soviétiques touchèrent des salaires sur une période de six ans (*Daily Graphic*, 6 décembre 1978, p. 5).

Il est clair que la stratégie d'industrialisation de Nkrumah fut un échec sans équivoque. Les investissements massifs dans les entreprises d'État se révélèrent être des éléphants noirs. Killick (1978) résumait la situation de façon assez laconique :

Les entreprises d'État n'étaient pas rentables – absolument par rapport aux entreprises publiques des autres pays en développement et par rapport aux entreprises privées du Ghana – et elles ne l'étaient pas non plus en dépit de pouvoirs monopolistiques considérables (et de taux de protection effectifs excessifs). Les entreprises d'État n'ont donc pas réussi à combler le déficit entrepreneurial, à faire progresser l'économie et à générer les excédents que Nkrumah leur demandait. (p. 227)

Mais se débarrasser de ces entreprises d'État non rentables et inefficaces se révéla un casse-tête systématique. Par exemple, la situation de l'approvisionnement en eau dans les villes et les capitales régionales du Ghana souffrit d'inefficacités croissantes au fil des années.

Ces inefficacités s'aggravèrent sur deux dernières décennies 1980-2000 en raison du faible développement urbain, de la croissance démographique et de la décrépitude de la société Ghana Water et des pratiques de gestion corrompues. L'entreprise publique emploie quatorze personnes pour mille clients – « mais selon un expert international, cela devrait être réduit à environ cinq. Et la moitié de la production quotidienne de Ghana Water, soit 120 millions de gallons, n'est pas comptabilisée, perdue à cause de fuites et de factures impayées » (*BBC World Service*, 13 août 2003, www.bbc.co.uk).

Les tentatives de redressement de la situation, notamment un projet de 140 millions de dollars pour améliorer le système en 1989, ne réussirent pas à faire couler de l'eau des robinets. La plupart des propriétaires urbains devaient acheter des réservoirs d'eau au prix considérable de 3 millions de cedis (ou 400 dollars) parce que les robinets d'eau dans les maisons ne fonctionnaient que quelques heures, deux ou trois jours par semaine. Dans certaines parties de la capitale (Accra), comme Teshie-Nungua, Madina et Adenta, les habitants payaient entre 500 et 1 000 cedis (5-12 cents) par seau de quatre gallons au-

près de fournisseurs privés. Le tarif officiel de Ghana Water était de 64 cedis.

La Banque mondiale chercha à « souder » le gouvernement ghanéen pour privatiser le système d'approvisionnement en eau avec un prêt sans intérêt de 150 millions de dollars pour rééquiper la société publique Ghana Water Company et engager une nouvelle direction. Immédiatement, la *Coalition nationale contre la privatisation de l'eau* (CAPW) fit part de son opposition. Le lobby anti-privatisation fit valoir que l'accès à l'eau est un droit de l'homme. « Vous ne pouvez pas privatiser quelque chose d'aussi proche de l'air que l'eau, et laisser les forces du marché et les motifs du profit déterminer qui peut et qui ne peut pas en avoir à boire », déclara Ameng Etego, porte-parole de la CAPW (*BBC World Service*, 13 août 2003 ; <http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/3145001.stm>). « Nous sommes d'accord pour dire qu'il faut améliorer l'efficacité et éradiquer la corruption au sein de Ghana Water. Mais le fait que la Banque mondiale insiste pour que nous privatisions avant de nous accorder un prêt relève du chantage pur et simple. Nous devrions utiliser l'argent pour résoudre les problèmes de gestion en interne », a-t-il ajouté. Mais la vraie question n'est pas de savoir si les fournisseurs privés font des bénéfices ou non. Il s'agissait plutôt d'avoir accès à l'eau à 500 cedis ou de ne pas avoir d'eau à 64 cedis.

Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, les intérêts économiques français avaient façonné le programme d'industrialisation du pays. Lors de l'indépendance en 1960, le président Félix Houphouët-Boigny choisit de maintenir les relations étroites qui existaient avec la France. Connu sous le nom du « Vieux », Houphouët-Boigny dirigea seul le pays pendant trente ans, jusqu'en novembre 1990, date à laquelle il fut contraint par des demandes populaires de nommer un premier ministre. Sous sa direction, la Côte d'Ivoire était un État à parti unique dirigé par le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), le seul parti légal, qui régna sur le pays pendant trente-neuf ans de 1960 à 1999.

Houphouët-Boigny interdit les partis d'opposition avec l'excuse constante que « sa

vie était menacée par les figures de l'opposition travaillant en collusion avec des vaudous et leurs gris-gris » (*West Africa*, 13-19 juillet 1992, p. 1171). Il assumait la responsabilité de toutes les décisions politiques. La presse était étroitement contrôlée par l'État et reflétait fidèlement la ligne du parti. Tous les fonctionnaires étaient membres du parti.

Durant les quarante années suivant son indépendance, la Côte d'Ivoire fut caractérisée par un coup d'État permanent – d'une petite minorité qui avait réussi à contrôler le pouvoir politique et économique. Ces gens devinrent une classe rentière et leurs intérêts étaient protégés par l'État français (Leymarie 2000). Le développement de l'économie visait à répondre aux besoins des agriculteurs entrepreneurs alliés aux grandes entreprises françaises. En conséquence, la présence européenne se développa considérablement au cours de la période postcoloniale. Mais peu à peu, le nouveau gouvernement africain commença à étendre son pouvoir sur l'économie. Il joua un rôle de plus en plus actif dans l'allocation des ressources et la redistribution des richesses. En 1970, le gouvernement mit en œuvre un plan national quinquennal qui affirmait la volonté du gouvernement de s'impliquer plus activement dans l'allocation des ressources. Le gouvernement central commença à investir dans des projets prestigieux mais inefficaces, tels que la création d'une nouvelle capitale et de grandes centrales hydroélectriques. Ces projets étaient financés en grande partie par des prêts annuels de la Banque mondiale, qui n'exigeaient pas que les projets aient une rentabilité financière. L'investissement dans ces projets assurait surtout au gouvernement central un flux de capitaux régulier et l'emploi d'un groupe de fidèles... Il était de notoriété publique que la plupart des sommes de ces prêts étaient dilapidées, mais les prêts des banques étrangères affluaient. La dette publique à long terme de la Côte d'Ivoire s'élevait à 4,7 milliards de dollars en 1980, soit 40 % de son PIB. La dette passa à 6,8 milliards de dollars en 1984, soit plus de 85 % de son PIB cette année-là (Berthlemy et Bourguignon 1996, p. 70).

Bien que son idéologie ne fut pas ouvertement socialiste à l'indépendance, l'État ivoi-

rien devint toujours plus interventionniste. Il joua un rôle actif dans la planification, la fourniture d'infrastructures, l'extraction des surplus de la paysannerie et les investissements. Il prit également des positions d'actionnaires minoritaires dans des entreprises productives privées. En 1966, la Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles (ou « Caisse ») fut créée afin de fixer les prix à la production du cacao et du café, gérer un fonds de stabilisation de réserve et dégager des bénéfices pour l'État – un peu comme les offices de commercialisation en Afrique anglophone, avec de légères variations.

Selon Berthlemy et Bourguignon (1996, p. 30),

Au départ, la CSSPPA [Caisse] devait être uniquement un dispositif de stabilisation des prix et un instrument de contrôle des marchés des cultures d'exportation ». Cependant, avec l'augmentation des prix mondiaux du café et du cacao au milieu des années 1970, la caisse devint une source de revenus supplémentaire pour le gouvernement et abandonna pratiquement sa fonction initiale de *stabilisation*. Entre 1960 et 1990, la CSSPPA réalisa d'importants bénéfices chaque année, sauf en 1972, 1989 et 1990. Ces bénéfices furent réalisés en fixant les prix aux producteurs à un niveau beaucoup plus bas que les prix sur le marché international. En 1984 et 1985, les producteurs de café et de cacao ne reçurent en moyenne que 37 % des prix internationaux payés à la CSSPPA. (*Cato Journal*, 1998, Vol. 18, No. 1)

L'augmentation de l'activité de l'État conduisit à un contrôle public direct plus important et à la stimulation de la production de cultures de rente. En 1979, trente-trois entreprises d'État avaient été créées. Parmi elles, la SODESUCRE, pour stimuler la production de sucre de canne afin de produire du sucre raffiné, qui était exporté ; la SODERIZ, pour augmenter la production de riz et éliminer les importations ; et la SODEPALM, pour augmenter la production d'huile de palme et de noix de coco.

L'industrialisation fut très limitée et adaptée aux besoins des agriculteurs de cultures de rente. Le programme d'industrialisation était composé de deux éléments. Le premier, la « fabrication », consistait à transformer les matières premières locales pour l'exportation. Le second, « industries basées sur

l'importation », produisait des biens de consommation pour le marché local avec des intrants importés. Un soin extrême fut apporté pour que les industries ivoiriennes ne concurrencent pas les industries françaises. En effet, la plupart des sites industriels étaient des filiales d'entreprises françaises et la liste des industries implantées en Côte d'Ivoire excluait toute possibilité de décollage économique (Destanne de Bernis 1981, p. 112). L'État restait propriétaire des usines, mais leur exploitation et leur technologie, notamment dans les secteurs du textile et de la construction, étaient contrôlées par des capitaux français. Les cadres et le personnel technique étaient issus de la communauté des expatriés. Les usines dépendaient d'intrants importés, souvent surévalués. En conséquence, les bénéfices étaient assez faibles, laissant peu de place à la fiscalité (Leymarie 2000).

Houphouët-Boigny qualifia un jour cette philosophie économique de « capitalisme d'État ». Elle se transforma vite en « capitalisme de copinage ». Beaucoup de ses associés s'enrichirent fabuleusement sous son patronage attentif. Les entreprises parapubliques de l'agrobusiness devinrent les « fiefs privés de l'élite dirigeante » (Fieldhouse 1986, p. 193). Dans les années 1970, Henri Bédié, le ministre de l'économie et des finances, fut limogé pour détournement de fonds et fut le pays, pour cependant devenir plus tard le chargé d'affaires de l'ambassade ivoirienne à Washington DC. « Réhabilité », il revint pour devenir le président de l'Assemblée nationale ivoirienne. Son nom refit surface dans un certain nombre de scandales financiers concernant ses plans malheureux d'expansion de l'industrie sucrière du pays qui secouèrent le pays dans les années 1980.

Un autre associé d'Houphouët-Boigny, Emmanuel Dioulo, ancien maire d'Abidjan, s'enfuit en Europe en mars 1985 pour échapper aux accusations pénales de détournement de fonds et de fraude. Sa société, COGEXIM, « n'avait pas remboursé des prêts d'une valeur de 58 millions de dollars à la Banque nationale de développement » (*West Africa*, 1-7 mai 1989, p. 677). Il bénéficia d'une grâce présidentielle et d'une dispense de poursuites à son retour au pays le 3 mars 1986. En avril 1989, le Dr Théodore Kouba, un autre

membre exécutif du PDCI au pouvoir, fut accusé d'avoir extorqué 6,8 milliards de francs CFA (21,8 millions de dollars) à des cadres travaillant pour la Banque continentale basée à Abidjan, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, et à quelque huit cents enseignants ivoiriens sous le prétexte de leur construire des logements.

En 1983, Houphouët-Boigny lui-même stupéfia la nation en déclarant à la télévision « Oui, j'ai des avoirs à l'étranger. Mais ce ne sont pas des biens appartenant à la Côte d'Ivoire. Quel homme sensé ne garde pas ses avoirs en Suisse, la banque du monde entier ? Je serais fou de sacrifier l'avenir de mes enfants dans ce pays fou sans penser à leur avenir » (*La Croix* [Paris], 13 mars 1990). Dans le *Guardian Weekly* (Londres), Paul Webster affirma qu'Houphouët-Boigny « siphonnait les fonds de l'aide française pour amasser une fortune personnelle se montant jusqu'à 6 milliards de livres sterling » (17 juin 1990, p. 9).

La stratégie de développement économique de la Côte d'Ivoire, soutenue par l'injection massive de prêts de la Banque mondiale et de l'aide française, était basée sur l'extraction d'importants excédents des petits exploitants (paysans) – par exemple, par le biais de taxes sur le cacao de 40 % ou plus – pour les investir dans l'État. Dans son discours du Nouvel An 1988, Houphouët-Boigny reconnut que les agriculteurs du pays avaient, au fil des ans, sacrifié 80 % de la valeur de ce que qu'ils avaient produit pour permettre au gouvernement de financer le développement économique. Mais les sommes avaient été canalisées vers des sociétés d'État inefficaces et non rentables. En outre, le développement qui avait eu lieu s'est concentré à Abidjan et dans d'autres zones urbaines, en court-circuitant les paysans. Les protégés du président avaient utilisé le reste de l'argent des paysans pour s'enrichir et le déposer à l'étranger. En 1990, « la banque centrale a calculé que quelque 130 milliards de francs CFA (456 millions de dollars) sont sortis illégalement du pays chaque année » (*Africa Report*, mai-juin 1990 ; 14). Certes, dans les années 1960 et 1970, la Côte d'Ivoire connut une croissance économique robuste, avec une moyenne de 6 % par an – l'un des taux de croissance les plus élevés d'Afrique – qui lui valut alors les éloges de la Banque mondiale

et d'autres donateurs internationaux. Cependant, les recettes exceptionnelles du cacao et du café en 1976 et 1977 furent englouties dans les importations, et le pays emprunta de manière imprudente pour financer une frénésie de consommation. Sa dette extérieure passa alors de 1,66 milliard de dollars en 1975 à 8,45 milliards de dollars en 1987 et 14 milliards de dollars en 1988 pour un pays de 16 millions d'habitants. Une crise économique émergea en 1979, les dettes furent rééchelonnées et un accord d'ajustement structurel signé avec le FMI et la Banque mondiale en 1981. Un premier succès, avec une croissance du PIB de 5 % en 1985, conduisit la Banque mondiale et le FMI à mettre de côté leur prudence. Un rapport hâtif du FMI de 1985, ignorant tous les signes de mécontentement social, les énormes disparités de revenus et le manque d'infrastructures institutionnelles, faisait même l'éloge de la Côte d'Ivoire, qu'il qualifiait alors de « *success story* » – un modèle de réussite du marché libre. La chute des prix des matières premières et une scandaleuse mauvaise gestion ramenèrent la crise en 1988. La croissance du PIB devint négative (-6,4 %) avec un revenu par habitant de 830 dollars, soit une baisse de 36 % par rapport aux 1 290 dollars de 1978. Le président Houphouët-Boigny, qui attribuait le déclin du marché aux spéculateurs occidentaux, demanda à tous les employés du secteur public, aux étudiants et aux enseignants de payer un « impôt de solidarité », c'est-à-dire une réduction des salaires et des indemnités, de 40 % pour les fonctionnaires. Le prix officiel payé aux producteurs de cacao et de café fut réduit de 50 % pour la saison agricole 1989-1990. Ces mesures provoquèrent des troubles et des émeutes au milieu des appels à la réforme politique. Avec leurs yeux rivés sur la vaste basilique qu'Houphouët-Boigny se faisait construire à Yamoussoukro pour un coût astronomique de 360 millions de dollars, et en s'inspirant des évolutions spectaculaires en Europe de l'Est, les travailleurs s'opposèrent à la taxe. Ils descendirent dans la rue en février et mars 1990 pour exprimer leur colère contre le gouvernement. Ils rejetèrent son argument selon lequel les spéculateurs de matières premières occidentaux étaient responsables de l'effondrement des marchés et exigèrent sa démission, pointant du doigt la basilique comme un exemple symptomatique

de son leadership défaillant. Les travailleurs en colère exigèrent la poursuite de l'élite dirigeante corrompue, accusant « Houphouët-Boigny et certains de ses puissants ministres d'avoir caché en Europe des sommes qui dépasseraient l'aide étrangère que les donateurs occidentaux ont versé à la Côte d'Ivoire » (*Washington Post*, 26 mars 1990, A17). Lorsqu'Houphouët-Boigny insista sur le fait qu'il n'y avait pas de milliardaires en Côte d'Ivoire, un tract révéla que la ministre de l'Éducation primaire Odette Kouame, nommée en 1985, possédait un château sur le boulevard Latrille à Cocody et un autre dans son propre village. Houphouët-Boigny rejeta fermement les revendications des manifestants pour une démocratie multipartite, affirmant que « le tribalisme était toujours le principal obstacle à la réalisation de l'unité nationale – la condition préalable à un changement du statu quo » (*Africa Report*, mai-juin 1990, p. 16) et lança ses forces de sécurité sur les manifestants avec des gaz lacrymogènes, des grenades assourdissantes et des matraques. Des écoles furent fermées et 120 enseignants arrêtés (*West Africa*, 2-8 avril 1990, p. 558).

En mai 1990, le « miracle » ivoirien avait échoué. Les treize évêques du pays publièrent une lettre pastorale, qualifiant la situation de « malaise ivoirien » (*West Africa*, 6-12 août 1990, p. 2251). La pression croissante – par des grèves et des manifestations – contraignit enfin Houphouët-Boigny à légaliser les autres partis politiques et à organiser des élections multipartites en novembre 1990. Mais Houphouët-Boigny remporta avec brio un septième mandat lors de l'élection présidentielle, largement considérée comme truquée.

Le mécontentement social contre les oligarques corrompus au pouvoir refit surface en 1992 quand des citoyens en colère descendirent dans la rue pour protester contre une vie sans espoir dans une pauvreté perpétuelle. Les étudiants universitaires boycottèrent les examens de fin d'année pour protester contre la nouvelle politique du gouvernement en matière d'éducation, qui les obligeait à payer des tarifs de bus plus élevés. Les jeunes chômeurs se déchaînèrent également, bloquant la circulation aux heures de pointe de midi. Les producteurs des cultures de rente du pays se joignirent à eux. Des années de négligence de la part du gouvernement

avaient accru leur aigreur. Hors mis les routes d'accès, tous les autres services sociaux étaient en pénurie. En octobre 1992, lors d'une réunion à Anyama, dans la banlieue d'Abidjan, les agriculteurs exigèrent de meilleurs prix pour leurs produits. (Les paysans renouvelèrent leurs demandes en 2003, refusèrent de vendre leur cacao et brûlèrent plusieurs tonnes de produits pour protester contre la faiblesse des prix).

En 1993, Houphouët-Boigny décéda, et les partisans du PDCI, au pouvoir, ne purent même pas attendre son enterrement pour se bousculer férocement afin de lui succéder. Philippe Yace, un challenger dit, désespéré : « Je serais heureux de devenir président, même si ce n'est que pour deux semaines » (*New African*, mai 1994, p. 41). Normalement, le premier ministre, Alassane Ouattara, aurait dû prendre la relève, mais il fut dépassé par Henri Konan Bédié, le président du Parlement. Ce dernier, issu de la même ethnie qu'Houphouët-Boigny (Baoulé), prit le contrôle total mais s'écarta du style de gouvernance d'Houphouët : dialogue et consensus avec les forces de l'opposition.

En 1994, Bédié lança une campagne d'« Ivoirité » – l'identité ivoirienne – très xénophobe et source de divisions ethniques, afin de freiner l'afflux d'étrangers. Mais les dirigeants de l'opposition déclarèrent que la campagne visait surtout à promouvoir son groupe ethnique Baoulé et à empêcher Ouattara, un musulman du nord, de devenir un jour président. « Après 1994, après le départ de Ouattara, tous les habitants (musulmans) du nord perdirent des emplois importants », jugea le sociologue Abdou Touré. « J'ai été renvoyé de l'UNESCO, Ali Coulibaly a été renvoyé comme principal animateur de télévision, le général Abdoulaye Coulibaly a été renvoyé comme commandant de l'armée de l'air. Nous avons été remplacés par des Baoulés » (*The Washington Times*, 10 octobre 1996, A17). De nombreux immigrants africains, notamment du Burkina Faso et du Ghana voisins, furent harcelés et contraints de partir. Lors des élections présidentielles de 1995, Bédié fit adopter à toute vapeur par le Parlement un code électoral destiné à assurer sa victoire et fit passer le mandat du président de cinq à sept ans. Les protestations conduisirent à de violents affrontements avec les

agents de sécurité le 16 octobre 1995, et cinq personnes perdirent la vie. « Seul un politicien comme Bédié aurait pu faire un tel gâchis », déclara un fonctionnaire de la Banque mondiale en colère. « Lui seul aurait pu transformer une réussite économique en un cauchemar politique que cela s'avère être » (*The Washington Times*, 19 octobre 1995, A14). Le capitalisme de copinage se poursuivit sans relâche. En mai 1998, le *French Weekly* publia la fortune des chefs d'État africains, plaçant la fortune du président Houphouët-Boigny à 35 milliards de FF (6 milliards de dollars US) et celle du président Henri Bédié à 2 milliards de FF (300 millions de dollars US) (réimprimé dans le journal nigérian *The News*, 17 août 1998). Les entreprises ayant des liens avec la famille du président Konan Bédié purent croître dans les services financiers et le commerce des marchandises, tandis que d'autres engloutirent les entreprises d'État privatisées les plus rentables. En juin 1999, l'UE suspendit son aide à la Côte d'Ivoire après avoir découvert qu'environ 30 millions de dollars donnés pour des programmes de santé avaient apparemment été détournés grâce à une comptabilité douteuse, une surfacturation et l'absence de livraison de marchandises. Un exemple est celui des pèse-bébés : un pèse-bébé coûte normalement environ 40 dollars mais était facturé par le ministère de la santé à 2 445 dollars. Par la suite, en juillet, le ministre des communications Daniele Boni Claverie révéla que quatre hauts fonctionnaires du ministère de la santé étaient détenus pour être interrogés.

En août 1999, Ouattara fut proclamé leader et candidat à la présidence de l'Assemblée des républicains (RDR), un groupe dissident du parti au pouvoir. Bédié devint nerveux et paniqué. Le 12 novembre 1999, onze membres dirigeants du RDR, dont quatre membres du Parlement, furent emprisonnés pour deux ans pour avoir permis à d'autres de provoquer des troubles publics. Neuf autres furent accusés d'atteinte à l'ordre public. Le 26 novembre, la police ferma des zones entières d'Abidjan et arrêta huit autres dirigeants du RDR dans une ville du nord. La répression aggrava encore les divisions ethniques et religieuses, ce qui mena à des événements qui culminèrent par un coup d'État militaire. La rébellion n'était pas seulement

dirigée contre les conditions socio-économiques épouvantables et les excès tyranniques du régime de Bédié, mais également contre les politiques françaises et de la Banque mondiale en Côte d'Ivoire. Le 24 décembre 1999, le régime de Bédié fut renversé par le général Robert Guei.

Désavouant tout intérêt pour la politique, le général Guei s'engagea à créer les conditions nécessaires à une véritable démocratie en vue d'organiser des élections justes et transparentes dans un délai d'un an. Il ne se présenterait pas aux élections, déclara-t-il, venu seulement « balayer la maison » pour retourner à la caserne. Mais après avoir goûté au pouvoir pendant quelques mois, il constata que « le pouvoir est mauvais, Haba ! » comme diraient les Africains. Il décida de se présenter à la présidence lors des élections qu'il avait prévues pour octobre 2000. Comme il avait besoin d'un parti politique, il demanda au parti politique qu'il avait renversé pour cause de corruption de le choisir comme candidat à la présidence ! Comme aucun des partis ne voulait de lui, il décida de se présenter quand même comme « candidat du peuple » aux élections du 27 octobre.

Alors que les premiers résultats montraient que le général Guei perdait, ce dernier ordonna à ses soldats de mener un raid sur la Commission électorale et d'évincer les commissaires. Le vote fut ensuite compté en secret et le général Guei se déclara vainqueur. Mais des Ivoiriens en colère affluèrent dans les rues d'Abidjan, exigeant que le général Guei quitte le pouvoir. Il dut alors fuir la Côte d'Ivoire en hélicoptère le 29 octobre et Laurent Gbagbo devint le nouveau président. Mais cela ne mit pas fin aux troubles ivoiriens. Gbagbo ressuscita l'*Ivoirité* afin d'empêcher Ouattara de briguer la présidence. Une mutinerie de soldats en septembre 2002 dégénéra en guerre civile et finalement en implosion de l'État. En janvier 2003, le miracle ivoirien s'était transformé en un horrible cauchemar. Cela se répéta en 2010 lorsque le président Gbagbo refusa de se retirer après avoir perdu le scrutin de novembre.

Le Nigeria

Le Nigeria se distingue des autres États africains par trois aspects : une population nombreuse, une constitution fédérale et un

important coup de pouce sous forme de pétrole et de libéralisme économique. A l'indépendance en 1960 le pays évita le socialisme doctrinaire et adopta le fédéralisme. Mais, comme l'a noté Fieldhouse (1986), « Lagos, exactement comme Accra, visait à concentrer la plus grande part possible du produit national entre ses propres mains, à développer le secteur public et à mettre en place une industrie de substitution aux importations par le biais de tarifs douaniers, de licences d'importation et d'autres mesures de relance » (p. 151).

Peu après l'indépendance, le fédéralisme se heurta à des problèmes qui trouvaient leur origine dans deux textes de loi essentiels. Le premier est la Constitution Macpherson de 1951. Celle-ci remplaça la Constitution Richards de 1947, qui avait créé trois chambres d'assemblée pour les trois régions différentes : le Nord, l'Est et l'Ouest. La nouvelle Constitution Macpherson mit en place une Chambre des représentants et un Conseil des ministres au centre. La raison apparente en était de garantir un gouvernement plus unifié. Mais cela eut un coût politique important, en concentrant d'énormes pouvoirs entre les mains du gouvernement fédéral. L'armée, dominée par les Haoussas du nord, captura et monopolisa l'État pendant vingt-neuf des trente-neuf années de l'indépendance du Nigeria, jusqu'en 1999, date à laquelle un régime civil fut instauré.

Le second problème était une loi de 1970 qui, en fait, donnait tous les droits miniers du Nigeria au gouvernement fédéral. Les revenus étaient alors, en théorie, répartis sur l'ensemble du pays. Avec la découverte du pétrole au début des années 1970, une grande partie des revenus du pétrole afflua dans les caisses du gouvernement, représentant plus de 80 % des recettes publiques. Les états ne pouvaient pas lever leurs propres revenus, mais devaient compter sur les subventions du pot commun central, dont le montant correspondait à la population des états. En raison de cette organisation, il y eut toujours un conflit sur les recensements de la population. Une concurrence féroce se développa inévitablement entre les hommes politiques, les organisations, les gouvernements des États et les différents groupes ethniques pour s'emparer

du pot commun central ou du moins y avoir accès.

La politique était souvent considérée comme un moyen d'accéder à des richesses fantastiques. On perdait beaucoup de temps à savoir comment partager le butin d'une fonction. Cela suscita souvent un chauvinisme ethnique. Le groupe qui dominait l'administration distribuait les meilleurs emplois et contrats à ses amis et parents. Les minorités ethniques laissées pour compte réclamaient leur propre État et menaçaient même de faire sécession (guerre du Biafra de 1967). De nouveaux états furent créés pour certains : sept en 1976, deux autres en 1987 et neuf en 1993. En 2003, on en dénombrait trente-six. Les Ogoni du delta du Niger sont les derniers à réclamer leur propre état. Leurs griefs sont réels. Ils sont assis sur des milliards de dollars de réserves pétrolières. Mais « nous n'en tirons aucun bénéfice, absolument aucun », se plaignit le chef Edward Kobani, un ancien des Ogoni. Les revenus tirés de l'immense richesse minérale du Nigeria ne servirent pas non plus à sortir les gens de la pauvreté.

Avec l'arrivée massive de l'argent du pétrole, les gouvernements nigériens se lancèrent dans des projets publics extravagants. Cela créa d'autres bases électorales fortes qui faisaient pression pour obtenir des ressources budgétaires. L'État développa énormément les programmes de dépenses publiques pour fournir des services sociaux et des services d'utilité publique. L'enseignement primaire devint gratuit et obligatoire, ce qui créa un énorme marché pour la construction de bâtiments scolaires et la fourniture de manuels scolaires par l'État, créant ainsi les conditions dans lesquelles le trafic d'influence, la corruption et les pots-de-vin purent prospérer.

La crise économique du Nigeria apparut en 1983, après une chute brutale des prix du pétrole en 1981. Les taux de croissance devinrent fortement négatifs en 1983. En 1985, les distorsions au sein de l'économie avaient atteint des proportions alarmantes. Pour faire face à l'aggravation de la situation économique, le gouvernement du général Ibrahim Babangida adopta le Programme d'ajustement structurel (PAS) du FMI en juil-

let 1986. Entre autres, le commerce fut libéralisé, le contrôle des prix supprimé et le système bancaire déréglementé.

La déréglementation entraîna une explosion du nombre de nouvelles banques. En 1973, il y avait seize banques commerciales et seulement trois banques d'affaires. En 1984, il y avait vingt-sept banques commerciales et onze banques d'affaires.

Le nombre total de banques passa à quarante-sept (trente-deux banques commerciales et quinze banques d'affaires) en 1987 et à 121 en 1994. La prolifération des banques déclencha une concurrence féroce pour les dépôts, poussant les taux d'intérêt à des niveaux anormalement élevés. Ayant du mal à attirer les dépôts, les banques nouvellement créées devaient largement compter sur le marché interbancaire pour obtenir des fonds. Soixante-dix pour cent de ces fonds étaient contrôlés par environ cinq banques commerciales plus anciennes qui garantissaient les dépôts à des taux d'intérêt très bas, à partir de leur vaste réseau de succursales, à environ 18 %. Ces fonds étaient prêtés aux banques d'affaires et à d'autres emprunteurs à environ 25 % sur le marché interbancaire. Les banques d'affaires, à leur tour, prêtaient à leurs clients à environ 33 %. Mais à de tels taux, pratiquement aucune entreprise ne pouvait emprunter pour investir et faire des bénéfices.

Les banques jouaient leurs fonds sur des marchés hautement spéculatifs des devises et dans d'autres entreprises risquées qui promettaient des taux de rendement fantastiques. Malheureusement, les paris ne furent pas toujours payants. En novembre 1992, la Banque centrale du Nigeria (CBN) déclara quarante-six banques « insolubles ». Alhaji Abdulkadir Ahmed, le gouverneur de la CBN, avait « mis en évidence des dettes énormes, douteuses ou irrécouvrables, des fraudes et des contrefaçons, des querelles de conseil d'administration et une gestion inepte » (*West Africa*, 1-7 février 1993, p. 148). Le gouverneur expliqua plus loin que :

La plupart des banques nigérianes, en particulier celles qui appartiennent à l'État, possèdent des portefeuilles de prêts de mauvaise qualité – pour les banques commerciales appartenant à l'État, la proportion de prêts douteux et irrécouvrables était

de 66,3 % en 1991, alors que la proportion pour les banques privées était de 32 %, et pour les banques commerciales (toutes privées), que de 27 %. (ibid.)

En janvier 1988, le programme d'ajustement structurel du Nigeria était au point mort. Le système bancaire était en plein désarroi. Les contrôles financiers étaient inexistantes ou désespérément inefficaces. La masse monétaire enregistrait une croissance stupéfiante de 43,9 %. Le taux d'inflation s'accéléra pour atteindre 45 % en mars 1989, contre 25 % en 1988.

Trois facteurs sous-tendaient la crise bancaire du Nigeria. Le premier coupable était un gouvernement imprudent et qui n'a de comptes à rendre à personne. Le second était le style autocratique de gestion de la politique monétaire par la CBN qui ajouta davantage de confusion et de panique que de calme en période de turbulences. Le troisième facteur était l'effondrement complet de l'État de droit ou du système judiciaire qui avait contribué à faire naître une culture de la corruption qui tolérait et même encourageait les escroqueries flagrantes. Entre 1970 et le début des années 1980, lorsque les prix du pétrole montaient, plus de 100 milliards de dollars affluèrent dans les coffres du gouvernement nigérian. Le gouvernement se lança dans une course aux dépenses. Il gaspilla la manne pétrolière en projets d'investissement extravagants, une nouvelle capitale à Abuja d'un coût de 25 milliards de dollars et un troisième plan de développement très ambitieux, basé sur de fausses projections de la production et des recettes pétrolières.

Avec la chute des prix du pétrole en 1981, les recettes d'exportation s'étaient effondrées de 22 milliards de dollars en 1980 à 10 milliards en 1983, puis à 6 milliards en 1986. Pour maintenir les revenus et la frénésie de consommation, les gouvernements nigériens avaient emprunté massivement. La dette extérieure du pays avait ainsi quadruplé, passant de 9 milliards de dollars en 1980 à 36 milliards de dollars en 1986.

Les sources extérieures de crédit se tarissant, les gouvernements militaires du Nigeria eurent alors recours à de lourds emprunts auprès du système bancaire pour financer sa prodigalité, injectant ainsi des liquidités substantielles dans l'économie²². En 1974, par

exemple, les prêts de la Banque centrale du Nigeria (CBN) au gouvernement constituaient moins de 1 % du portefeuille d'actifs de la banque. En 1986, ce ratio avait atteint 63 %. L'excès de liquidités dans le système bancaire a été un problème constant et selon Ralph Osayameh, président du *Chartered Institute of Bankers of Nigeria* : « La cause en est les dépenses de l'État » (ibid., p. 153).

Le contrôle des dépenses publiques était inexistant. Le chaos régnait. Les procédures budgétaires établies étaient contournées de manière flagrante par les hauts fonctionnaires du gouvernement. Par exemple, peu après que le général Babangida eut signé un accord de PAS avec le FMI en 1986 pour limiter les dépenses extrabudgétaires et l'escalade des dépenses de défense, il forma sa propre armée privée (appelée la Garde nationale) et offrit aux officiers des forces armées des voitures d'une valeur d'un demi-milliard de nairas. Il exempta l'armée du serrage de ceinture. En juillet 1992, son régime militaire prit livraison de douze avions d'entraînement tchécoslovaques (Aero L-39 Albatros) dans le cadre d'un accord secret qui semble faire partie d'une commande plus importante passée en 1991 et qui vaut plus de 90 millions de dollars. Plus tôt en 1992, le Nigeria avait pris livraison de quatre-vingts chars britanniques Vickers Mark 3, d'une valeur de plus de 225 millions de dollars.

En 1986, le général Babangida créa un « compte d'affectation » avec 20 000 barils de pétrole par jour pour financer le projet de gaz naturel liquéfié (GNL). Les revenus de cette allocation furent versés sur un compte spécial auprès de la Midland Bank de Londres.

En 1988, d'autres comptes spéciaux furent créés pour financer des projets de développement spécifiques : Comptes de stabilisation, « Prime à la signature » et comptes de la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC). Les recettes des différents comptes entre 1988 et le 30 juin 1994 s'élevèrent à 12,441 milliards de dollars. Mais les recettes ne se reflétaient jamais dans le budget fédéral. « Les comptes d'affectation et les comptes spéciaux étaient des budgets parallèles pour la présidence et la décision des projets à financer était prise par Babangida seul, en fonction des pressions exercées sur lui par les soutiens de

certaines articles » (*Newswatch*, 16 janvier 1995, p. 11). L'ancien gouverneur de la CBN, Alhaji Abdulkadir Ahmed, était le seul qui, en tant que gouverneur, avait le pouvoir d'effectuer des paiements sous l'autorité du président. Selon *Newswatch* :

Si l'argent du compte dédié était nécessaire pour une quelconque entreprise, une note était envoyée par Ahmed au directeur des opérations étrangères de la CBN, déclarant qu'il devait libérer tant de millions de dollars pour ce projet. Il était alors précisé que la note devait servir de directive et de reçu pour cet argent. Dans tous les cas, les comptes étaient débités en conséquence. La Banque ne demandait pas, n'exigeait pas, ni ne recevait de preuves documentaires des services ou des projets payés parce que ceux-ci étaient considérés comme classés.

Dans le cas du paiement des contractants, seuls les certificats d'exécution étaient déposés à la banque, et à aucun moment les documents contractuels originaux n'étaient mis à la disposition de CBN. Il n'était donc pas possible de vérifier les demandes de paiement par rapport à la valeur totale du contrat afin de se prémunir contre les doubles paiements ou les demandes inexactes. Dans un certain nombre de cas, il y avait des variations entre les montants approuvés pour les paiements et le montant effectivement déboursé. (ibid., p. 12)

L'argent provenant de ces comptes n'était guère utilisé aux fins pour lesquelles il était initialement prévu. Par exemple, d'après *Newswatch*, l'Université Ahmadu Bello reçut 17,90 millions de dollars pour l'achat de matériel de télévision et de vidéo, la clinique Aso Rock, 27,25 millions de dollars pour du matériel médical ; l'armée, 3,85 millions de dollars pour l'achat d'uniformes de cérémonie ; le ministère de la défense, 323,35 millions de dollars ; la sécurité, 59,72 millions de dollars ; enfin 25,49 millions de dollars pour les attachés de défense dans les ambassades nigérianes à l'étranger – tout cela sans aucun rapport avec... le gaz naturel liquéfié²³.

Sur le compte dédié, 5,304 milliards de dollars furent dépensés entre 1988 et 1994, en projets d'investissement grandioses et peu rentables. L'aciérie d'Ajaokuta, qui avait été mise en service en 1979, reçut 1,473 milliard de dollars. Elle coûta plus de 3 milliards de dollars au final, mais n'était pas encore pleinement opérationnelle dans les années 90. Le projet de fonderie d'aluminium à Ikot Abasi

reçut 765,45 millions de dollars. Avec un coût de 1,2 milliard de dollars, il est 60 % plus cher qu'un projet comparable ailleurs dans le monde.

Une meilleure perception des recettes aurait permis de réduire les déficits, mais la faiblesse des capacités administratives et la vulnérabilité aux pots-de-vin et à la vénalité limitèrent ses perspectives. Les fraudes se répandaient dans les douanes et les autres organismes de recouvrement des recettes. Par exemple, en 1992, le ministère du pétrole ne put pas comptabiliser quelque 4 milliards de nairas (ou 1,5 milliard de dollars) de ventes de pétrole brut entre 1980 et 1986. La situation de la *Nigerian National Petroleum Corporation* (NNPC) était encore pire. « En octobre dernier, Emmanuel Abisoye, un major-général à la retraite, qui dirigeait un panel ayant examiné les activités de la société, a découvert que 71,39 milliards N (26,77 milliards de dollars) gagnés en revenus pétroliers et déposés dans plusieurs comptes de la NNPC entre 1991 et 1993 avaient été détournés. (...) Dans son rapport au gouvernement, Abisoye a observé que la NNPC ne respecte pas son propre budget. La NNPC ne respecte pas ses propres plans. Le NNPC ne respecte pas les autorités constituées » (ibid., p. 13).

Les enquêtes, la « guerre contre la corruption » et la rhétorique tant vantée de la « responsabilité » par les dirigeants militaires du Nigeria étaient autant de plaisanteries sur le pétrole brut. « Malgré toutes les promesses de probité, l'élite militaire était aussi corrompue que tous les régimes qui l'ont précédée, recevant des pots-de-vin sur les contrats et détournant les fonds publics » (*Financial Times*, 22 mai 1992, p. 6).

Bien que la politique d'industrialisation du Nigeria ait commencé au milieu des années 1950, le principal système de soutien de l'État débuta après 1960, et prit de l'ampleur avec la découverte du pétrole. La politique d'industrialisation, basée sur la substitution des importations, était largement motivée par des objectifs émotionnels et nationalistes. De la période coloniale au début des années 1960, la plupart des investissements industriels avaient été réalisés par des entreprises étrangères, de sorte qu'en 1963, 68 % des propriétaires de la grande industrie étaient étrangers

(Fieldhouse 1986, p. 152). En conséquence, dans les années 1970, le Nigeria opta de plus en plus pour une politique d'« indigénisation » – comme le firent d'ailleurs de nombreux autres pays africains, tels que le Ghana, le Zaïre et le Zimbabwe – et certains pans de l'économie nigérienne furent alors exclusivement réservés aux Nigériens.

L'appareil d'État était utilisé pour protéger les Nigériens de l'exploitation étrangère. Le premier plan de développement (1962-68) prévoyait l'indépendance économique et posa que les hommes d'affaires indigènes devaient contrôler une part croissante de l'économie nigérienne. La loi sur l'immigration de 1963 et la déclaration du gouvernement sur la politique industrielle de 1964, prises ensemble, furent conçues pour encourager le personnel, l'équité et l'indigénisation du personnel, des parts sociales et des productions (Biersteker 1987, p. 71). En 1966, un Conseil d'attribution des expatriés fut créé en partie en raison d'un important afflux de commerçants libanais et indiens pratiquant la vente en gros et au détail de produits textiles dans la zone commerciale de Lagos.

En avril 1971, l'État acquit 40 % des plus grandes banques commerciales et la *Nigerian National Oil Company* (NNOC) fut créée, l'État conservant une participation majoritaire. En 1975, le gouvernement acquit 55 % de l'industrie pétrolière et 40 % de la *National Insurance Company of Nigeria* (NICON). L'année suivante, la participation fut étendue à d'autres compagnies d'assurance lorsque l'État prit 49 % de leurs parts. L'industrie lourde et la fabrication, comme la liquéfaction du gaz, la fabrication de fer et d'acier, la pétrochimie et les engrais, devaient également être détenues par l'État. Le décret de 1972 sur la promotion des entreprises nigériennes ordonna aux entreprises étrangères dans un certain nombre de domaines spécifiques de transférer une partie ou la totalité de leurs capitaux propres à des investisseurs ou des hommes d'affaires nigériens privés. Vingt-deux activités durent ainsi devenir la chasse gardée des ressortissants nigériens, et trente-trois autres entreprises étrangères durent être exclues de la participation étrangère, sauf si elles dépassaient une certaine taille et si au moins 40 % du capital était détenu par des Nigériens (Fieldhouse 1986, p. 153).

Les restrictions furent étendues en 1977 pour couvrir à la fois la gamme de fabrication et la proportion de capitaux propres. Les Nigériens devaient détenir 40 % du capital de toutes les entreprises non cotées en bourse. Pour atteindre cet objectif, l'argent du pétrole fut acheminé par l'intermédiaire des agences de crédit de l'État vers des sociétés de portefeuille de l'État et des particuliers privilégiés. Des programmes furent lancés pour fournir des crédits et des facilités aux petits entrepreneurs nigériens. Le *Approved Manufacturers Scheme*, lancé en 1955, fut étendu pour fournir des zones industrielles aux futurs fabricants disposant de peu de capitaux.

Bien que la production manufacturière et le nombre de personnes employées dans le secteur manufacturier aient augmenté, cela eut un coût économique et social important. La corruption et le favoritisme politique firent qu'une grande partie de l'argent du pétrole fut gaspillée pour des projets prestigieux – autoroutes, aciéries d'Ajaokuta, entreprises d'État inefficaces, importations de luxe – des moteurs d'avion aux Mercedes Benz. Un magnat du monde des affaires, impatient de voir sa Rolls Royce livrée, la fit expédier par avion !

La plupart des entreprises d'État nigérianes étaient des monuments d'inefficacité, produisant bien en dessous de leur capacité. Par exemple, si une usine pouvait produire 100000 ampoules électriques par mois (sa capacité) et ne produisait que 10 000 ampoules, et elle n'utilisait donc que 10 % de sa capacité.

Maintenant, considérons le taux d'utilisation des capacités d'une sélection aléatoire du rapport annuel 1992 de la banque centrale : les machines-outils nigérianes, 8 % ; la papeterie nigérienne de Jebba, 12,1 % ; la *Nigerian Newsprint Manufacturing Company*, 13,3 % ; la *Jukura Marble Plant*, 1 % ; la *Nigerian Sugar Company*, 72 % (impressionnant !). La *Nigerian National Paper Manufacturing Company* ne produit rien du tout : « Les travaux de construction qui ont commencé en 1977 n'ont pas encore été achevés par manque de fonds » (*The Economist*, 21 août 1993, Survey, p.9). Deux des Airbus nigériens furent confisqués en 1988 par la société française Sorgema pour non-

paiement de la dette. En mars, la compagnie irlandaise Aer Lingus confisqua des pièces détachées, d'une valeur d'environ 20 millions de dollars, qui étaient stockées à Dublin, « en raison du non-paiement par la compagnie (Nigeria Airways) de l'entretien de sa flotte de Boeing 707 » (*West Africa*, 20-26 mars 1989, p. 454).

Curieusement, le Nigeria choisit des techniques à forte intensité de capital pour ses entreprises d'État. Selon les premières estimations, le coût en capital de la fonderie d'aluminium d'Ikot Abasi au Nigeria s'élevait à 1,2 milliard de dollars, ce qui rendait ce projet 60 % plus coûteux que des projets comparables ailleurs dans le monde. L'État avait déjà dépensé 450 millions de dollars au début de 1991 (Banque mondiale 1994, p. 251). Ensuite, l'État nigérian construisit une usine d'assemblage de six véhicules qui dépendait en grande partie de matériaux importés. L'éventail des modèles produits était si large que les séries de production étaient extrêmement courtes ; la multiplication des usines impliqua également de faire fonctionner toutes ces usines à des niveaux de capacité très faibles. En conséquence, certaines enregistraient une valeur ajoutée négative dans la fabrication : les coûts d'assemblage au Nigeria dépassaient à eux seuls le coût d'importation d'un véhicule entièrement construit à l'étranger (Chazan et al. 1992, p. 255).

Au beau milieu du boom pétrolier, le gouvernement de Shehu Shagari décida de construire cette nouvelle capitale, déjà mentionnée, à Abuja, à une trentaine de miles au nord-est de Lagos, pour un « coût estimé à 16 milliards de dollars ». Peu importe que des millions de Nigériens dans les bidonvilles de Lagos n'aient pas eu l'eau courante, ne bénéficiaient pas de soins médicaux ou d'établissements d'enseignement. En fin de compte, le coût de la capitale monta en flèche pour atteindre 25 milliards de dollars – officiellement. Officieusement, la plupart des critiques estiment qu'il a été plus du double.

Mais une telle extravagance frivole n'est pas propre au seul Nigeria. Le président El Hadj Omar Bongo du Gabon, un pays producteur de pétrole avec à l'époque une dette extérieure de 1 milliard de dollars, construisit un centre de conférence de 27 millions de

dollars avec une façade en marbre italien importé juste à temps pour la réunion au sommet de l'Organisation de l'unité africaine de 1977 dans la capitale de Libreville (*Time*, 16 janvier 1984, p. 28).

Le reste de l'argent du pétrole était dilapidé par des politiciens corrompus et des bandits militaires dans un lamentable étalage de richesse au milieu d'une pauvreté et d'une misère épouvantables. Selon une étude de la Banque mondiale, la fuite des capitaux atteignit 50 milliards de dollars dans les années 1980. « Plus de 3000 Nigériens ont des comptes bancaires en Suisse », déplorait alors l'Association chrétienne du Nigeria. Les chefs de l'armée garaient des Maserati et même des Lamborghini devant des villas gouvernementales luxueuses pendant que leurs enfants fréquentaient des écoles coûteuses en Grande-Bretagne.

Ainsi, au Nigeria, comme au Ghana, « le bilan de la politique publique en tant qu'instrument de développement économique est très médiocre. L'industrie était extrêmement inefficace. L'agriculture ne connaissait pratiquement pas de croissance » (Fieldhouse 1986, p. 159). L'augmentation du revenu national, occasionnée par la hausse des prix du pétrole et des volumes d'exportation de pétrole, était en partie absorbée par un appareil d'État de plus en plus politisé et lié à des intérêts privés, et en partie gaspillée dans l'industrialisation de substitution aux importations, impliquant d'énormes investissements à faible rendement. En juillet 1999, le nouveau président nigérian, Olusegun Obasanjo, annonça un nouveau programme de privatisation. Il fustigea le vaste secteur public du Nigeria, où certaines des plus de mille entreprises d'État perdaient des millions de dollars chaque année. « Les entreprises d'État », déclara-t-il, « souffrent de problèmes fondamentaux tels qu'une structure de capital défectueuse, un contrôle ou une intervention bureaucratique excessive, une technologie inappropriée, une incompetence et une mauvaise gestion flagrantes, une scandaleuse corruption et une complaisance paralysante » (UN Recovery, avril 2000, p. 8).

L'ironie suprême du développement économique du Nigeria est que, malgré le flux substantiel de revenus pétroliers, le pays en-

tra dans le nouveau millénaire avec un revenu réel par habitant à peu près identique à celui qu'il avait à l'indépendance en 1960 et lourdement grevé par la dette. La chute fut plus spectaculaire dans les années 1980. En 1980, le revenu par habitant s'élevait à 1 029 dollars, soit le cinquième plus élevé de l'Afrique subsaharienne. En 1990, il était tombé à 266 dollars. Cette forte baisse des performances économiques n'était pas due à des difficultés économiques extérieures. Comme mentionné précédemment, 100 milliards de dollars de l'argent du pétrole allèrent directement alimenter l'État nigérian entre 1970 et le début des années 1980. En outre, le Nigeria a emprunté de l'argent à l'étranger pour un montant de 35 milliards de dollars – de la dette extérieure.

Sénégal

La posture des États africains francophones après l'indépendance était quelque peu bizarre et paradoxale. Ayant obtenu leur indépendance politique, ils aspiraient à la souveraineté économique ; pourtant, l'influence commerciale française était dominante et omniprésente. Au Sénégal, Léopold Senghor, qui assumait la présidence à l'indépendance en 1960, était d'orientation socialiste. Le président Senghor maintint pour l'essentiel une économie et un commerce ouverts. Au niveau politique, cependant, son parti au pouvoir, l'Union Progressiste Sénégalaise (UPS), « monopolisait le pouvoir, Senghor, en tant que président, étant le seul à prendre des décisions. Le parti a pris le contrôle de tous les organes du gouvernement, politisant la bureaucratie à tous les niveaux. La bureaucratie, déjà importante, s'est considérablement développée » (Fieldhouse 1986, p. 213). Une part importante des recettes de l'État était consacrée à l'alimentation de l'élite politique et administrative habituée au niveau de vie français.

Bien que l'orientation idéologique de Senghor fût le socialisme et la « négritude », l'État n'intervenait pratiquement pas directement dans la vie économique. La principale fonction économique de l'État consistait à contrôler le crédit et la banque. La Banque nationale de développement et l'Union sénégalaise de banque furent créées dans les années 1960 et l'État investit dans de nouvelles

entreprises industrielles, telles que la zone franche industrielle, la base de réparation navale, un complexe pétrochimique et des installations touristiques. La majeure partie des entreprises industrielles fut laissée aux Français.

Senghor soutint les politiques internationales françaises en échange d'une aide économique, d'un soutien militaire et d'un accès privilégié au marché français pour les produits sénégalais. L'économie d'exportation du Sénégal a toujours été la monoculture : la culture de l'arachide. En soutenant le prix de cette denrée au-dessus des cours mondiaux jusqu'en 1967, la France renforça cette dépendance excessive à l'égard d'une seule culture et ne contribua pas à la diversification de l'agriculture. C'est dans ce secteur que l'État était le plus directement impliqué.

L'implication directe de l'État dans la production d'arachide était née de la nécessité de libérer le producteur paysan de la domination des sociétés de négoce, essentiellement françaises. Les sociétés françaises commercialisaient auparavant plus de 50 % de la récolte d'arachide, et distribuaient plus de 75 % des denrées alimentaires et des produits manufacturés importés, vendaient aux paysans et fournissaient une grande partie du crédit, par le biais des intermédiaires libanais et africains, pour le système de production d'arachide. Bien que le Sénégal n'ait pas disposé d'offices de commercialisation, comme en Afrique anglophone, un fonds de stabilisation fut créé en 1958 pour compenser les fluctuations des prix du marché. Les Sociétés de Prévoyance, un moyen coopératif alternatif de commercialisation des produits, furent créées dans le but de mettre en place un système de coopératives rurales. Les Sociétés de Prévoyance devaient non seulement contrôler l'achat de la récolte d'arachide, mais aussi distribuer des crédits et diffuser les connaissances techniques. Mais pour mener à bien ce projet, une machinerie bureaucratique très complexe fut mise en place, bien sûr, suivant les conseils des conseillers français de Dakar, toujours indispensables. Ainsi,

Le contrôle de toutes les ventes d'arachides était confié à un Office de Commercialisation Agricole (OCA), qui avait le monopole des achats auprès des coopératives et, dans un premier temps, des autres acheteurs privés. L'OCA vendait ensuite

soit aux entreprises de transformation au Sénégal, soit aux importateurs d'arachides en France. Pour promouvoir l'amélioration de l'agriculture, des Centres Régionaux de l'Assistance au Développement (CRAD) furent créés, financés par la nouvelle Banque Sénégalaise de Développement (BSD), puis par la Banque Nationale de Développement Sénégalaise (BNDS). Les coopératives étaient supervisées par le Service de la coopération (SC), qui fait partie du ministère de l'économie rurale. (Fieldhouse 1986, p. 215)

Il est clair que la structure était très bureaucratique et centralisée. L'incompétence bureaucratique se traduit par des cas généralisés de détournement de fonds, de chaos financier, de pénurie d'intrants agricoles, de denrées alimentaires et de biens commerciaux, avec de fortes variations des prix. Cela renforça les inégalités économiques rurales et permit aux responsables des coopératives locales de s'enrichir (Samoun 2000, p. 28). En fait, « l'appareil d'État est devenu un appareil d'exploitation directe de la paysannerie. Les coopératives ont organisé le monde rural et l'État s'est approprié les surplus » (Cruise O'Brien 1981, p. 287). Les paysans sénégalais se révoltèrent, menaçant la stabilité politique ainsi que les intérêts des fonctionnaires et des capitalistes français. Pour réduire la révolte croissante, le Sénégal demanda à l'Union européenne une subvention pour couvrir la dette de la paysannerie – une demande soutenue par la France (ibid.). Les producteurs d'arachide ne bénéficièrent ni de la fin de la commercialisation privée, ni de la création d'un monopole d'État avec les services de développement qui y étaient liés.

Lorsque l'État sénégalais opta pour l'industrialisation par substitution des importations, ses relations particulières avec la France créèrent un problème. La part du capital privé sénégalais dans la propriété nationale de l'industrie était minuscule, à peu près 3 % (ibid., p. 224). La prépondérance de l'industrie française et libanaise rendait difficile, même pour les Sénégalais les plus entrepreneurs, de trouver une niche dans l'industrie, sauf dans le « secteur informel ». Ainsi, bien qu'une industrialisation et une expansion modestes aient été réalisées, elles favorisaient les intérêts des entreprises françaises. Les capitaux français privés et publics étaient privilégiés par rapport aux investis-

sements locaux privés ou publics dans la création d'industries naissantes qui étaient censées mener le développement de l'économie locale. Une contradiction apparut assez vite : les Sénégalais tentaient d'atteindre l'indépendance économique tout en permettant une pénétration sans restriction du capital français.

Tanzanie

En Tanzanie, l'industrialisation et la transformation sociale de Nyerere ne donnèrent pas grand' chose non plus. En 1967, le parti au pouvoir en Tanzanie adopta la Déclaration d'Arusha, établissant un État socialiste où les ouvriers et les paysans contrôlaient et possédaient les moyens de production. Les banques, les compagnies d'assurance et les sociétés de commerce extérieur furent nationalisées. Nyerere déclara comme l'un de ses principes de socialisme qu'« il est de la responsabilité de l'État d'intervenir activement dans la vie économique de la nation afin d'assurer le bien-être de tous les citoyens ». L'État racheta toutes les banques commerciales, les compagnies d'assurance, les moulins et les principales entreprises d'import-export, et acquit une participation majoritaire dans les filiales des grandes multinationales, les plantations de café et le secteur du sisal. Un programme de « villagisation » (Ujamaa) fut adopté pour encourager la production, la commercialisation et la distribution communales des cultures agricoles.

En 1973, Nyerere entreprend ses programmes de réinstallation massive pour créer des « villages communaux » ou Ujamaa. En 1976, quelque 13 millions de paysans avaient été contraints de s'installer dans 8 000 villages coopératifs, et à la fin des années 1970, environ 91 % de l'ensemble de la population rurale avait été déplacée dans des villages gouvernementaux (Zinsmeister 1987, p. 13). Il était illégal pour les paysans de vendre leurs propres produits ; ils devaient acheter et vendre par l'intermédiaire des centres de distribution du gouvernement, ce qui était en violation flagrante des pratiques traditionnelles africaines.

Entre 1967 et 1973, le nombre de villageois officiellement désignés comme résidant dans les villages Ujamaa passa d'un demi-million à deux millions (soit environ 15 % de

la population rurale). Cependant, selon Japheth M. M. Ndaro, directeur de l'Institut de planification du développement de Dodoma, au cours des années 1961-70, les habitants de Dodoma conçurent et adoptèrent des stratégies qui ne correspondaient pas au slogan politique de construction de la nation qui dominait au début des années 1960. Dans certaines parties du district, le concept d'Ujamaa étouffait en fait l'initiative locale. « Dans l'ensemble, la déclaration d'Arusha de 1967 et la politique d'Ujamaa de 1968, qui ont marqué une étape importante dans le développement du pays dans son ensemble, n'ont pas incité les habitants de Dodoma à s'engager dans des initiatives de développement qui étaient étrangères à leur environnement socioculturel » (Taylor, et al., 1992, p. 178)

Pire encore, la colonisation forcée se révéla plus tard être un désastre écologique. Les agences de l'ONU estimaient alors qu'environ un tiers de la Tanzanie était menacé de désertification en raison de la déforestation, du surpâturage, de la surculture et de l'augmentation de la population due à la politique de villagisation de l'État. Les critiques affirment que cela avait entraîné une baisse des rendements agricoles et une dégradation accrue des terres puisque les familles avaient été installées sans tenir compte de la fertilité des terres ou du nombre de têtes de bétail » (*New African*, novembre 1991, p. 35).

L'économie agricole fut dévastée par les contrôles de l'État. La production de la plupart des cultures connut un déclin constant après 1974. La production globale de cultures vivrières n'augmenta que de 2,1 % entre 1970 et 1982, ce qui est bien inférieur à la croissance démographique de 3,5 %. En 1981, une crise alimentaire s'abattit sur le pays, le transformant en importateur net de denrées alimentaires de base. Le pays dut importer un million de tonnes de céréales pour éviter que la population ne meure de faim. Les villes durent être approvisionnées par des importations de céréales dont le coût était estimé à 2000 millions de shillings (Libby 1987, p. 254). En 1971-72, les importations de céréales s'élevaient à 135 000 tonnes, dont 90 000 tonnes de maïs. En 1972-73, les importations de céréales tombèrent à 90.000 tonnes, dont 80.000 tonnes de maïs. Cependant, au

cours de l'année suivante, d'août 1973 à juillet 1974, la Tanzanie fut contrainte d'importer plus de 500 000 tonnes de maïs uniquement (*African Business*, 1979, p. 21). Pendant huit ans (1974-1982), le revenu par habitant de la Tanzanie stagna à 210 dollars (Banque mondiale, 2000a, p. 35). Les exportations de produits agricoles furent affectées de la même manière, ce qui réduisit la capacité du pays à obtenir des devises étrangères :

Les exportations de coton sont tombées aux volumes d'avant l'indépendance et la production de sisal représentait moins d'un tiers de son total de 1961. « Au cours des dix dernières années, les exportations annuelles de noix de cajou ont chuté de 140 000 à 30 000 tonnes. Le tonnage total de toutes les cultures d'exportation était inférieur de 20 % en 1984 à ce qu'il était en 1970. La production des cultures vivrières de base, comme le maïs, le riz et le blé, a également diminué de moitié par rapport à 1972. Et, comme on pouvait s'y attendre, les importations de denrées alimentaires ont doublé. (Zinsmeister 1987, p. 33)

Après la déclaration d'Arusha de 1967, l'État tanzanien devint prédominant dans tous les domaines. Aucun rôle ne fut envisagé pour les investisseurs privés. En une décennie, cependant, plus de la moitié des 330 entreprises d'État créées par Nyerere devinrent scandaleusement inefficaces et firent faillite. Les entreprises d'État tanzaniennes pouvaient à peine produire. Elles se caractérisaient par un sureffectif et des frais généraux élevés qui perpétuaient une coûteuse règle élitiste des bureaucrates. Les usines d'État fonctionnaient entre 10 et 30 % de leur capacité.

Par exemple, la société d'État Morongo Shoe Company (MSC) était financée par la Banque mondiale. Basé sur l'abondance des approvisionnements en cuirs et peaux, le projet était censé être une activité de faible technologie et d'économies d'échelles qui permettrait d'accroître les exportations du pays. Environ 80 % des chaussures devaient être expédiées vers l'Europe. Mais lorsque l'usine devint opérationnelle dans les années 1980, « MSC atteignit un taux d'utilisation des capacités légèrement supérieur à 5 %. En 1986, ce chiffre était inférieur à 3 %. La plupart des machines ne furent jamais été utilisées, la qualité et la conception étaient épouvantables, les coûts unitaires étaient très élevés et

l'usine fut finalement abandonnée » (Luke 1995, p. 154).

Un autre exemple est la brasserie d'État qui produisait la bière locale Safari. La production était affreusement inefficace et le contrôle de la qualité inexistant. Un cafard errant pouvait de temps à autre être repéré à nager dans les bouteilles. En 1993, le gouvernement vendit une partie de ses parts à une société sud-africaine.

En 1998, l'ensemble du secteur industriel ne contribuait plus qu'à hauteur de 8 % au PNB. Le secteur public sur-employait du personnel à des niveaux inimaginables, employant quelque 75 % de la main-d'œuvre officielle. L'échec socialiste de Nyerere aurait été encore plus dévastateur sans la généreuse aide extérieure.

Entre 1978 et 1981, plus de 3 milliards de dollars d'aide étrangère furent versés à la Tanzanie. Au début des années 1980, les organismes d'aide étrangers finançaient plus de 16 % du PNB du pays, dont 60 % du budget de développement et plus de la moitié des importations. Malgré tout, l'économie était en difficulté. Le *New York Times* (24 octobre 1990) rapporta que « au début, de nombreux donateurs occidentaux, en particulier en Scandinavie, ont soutenu avec enthousiasme cette expérience socialiste, versant en Tanzanie une somme estimée à 10 milliards de dollars sur 20 ans. Mais lorsque Nyerere quitta la scène, l'économie du pays, essentiellement agricole, était en ruine, avec ses 26 millions d'habitants vivant avec un revenu par habitant d'un peu plus de 200 dollars par an, l'un des plus bas du monde » (p. A8).

Le Rapport sur le développement mondial 1990 de la Banque mondiale notait que l'économie tanzanienne s'était contractée en moyenne de 0,5 % par an entre 1965 et 1988. La consommation personnelle moyenne avait chuté de 43 % entre 1973 et 1988. Les infrastructures s'étaient effondrées sous le règne de Nyerere. *The Economist* observait qu'en contrepartie de toute l'aide versée au pays, la Tanzanie n'avait que « des routes défoncées, des bâtiments délabrés, des trottoirs fissurés, des cliniques et des universités démoralisantes, et un revenu par habitant de 160 dollars en 1988 (inférieur à celui de l'indépendance en 1961) » (2 juin 1990, p. 48).

Le système de télécommunications était délabré. Le chemin de fer Tan-Zam, achevé par les Chinois, fonctionnait à faible capacité en raison du manque de locomotives. La *Tanzanian Railways Corporation*, avec le soutien du Canada, exploitait un service ferroviaire sur d'autres voies. Mais comme les voies sont d'un écartement différent, les locomotives ne peuvent pas être utilisées sur la ligne Tan-Zam.

La prestation des services sociaux s'est effondrée sous le mandat de Nyerere. Le centre médical Muhimbili, où est basée l'université de médecine de Dar es Salaam et qui sert de seul hôpital de référence pour tous les Tanzaniens, n'avait souvent pas de médicaments et se trouvait dans un état d'effondrement complet pendant une grande partie des années 1990. Les établissements d'enseignement s'effondraient également à un point tel que les fonctionnaires de l'État cherchaient à se faire soigner à l'étranger – comme ce fut le cas de Nyerere lui-même – et envoyant leurs enfants dans des écoles étrangères.

En 1996, le Danemark et même le Canada suspendirent leur aide à la Tanzanie, invoquant une corruption rampante. De hauts fonctionnaires et de grands hommes politiques s'exemptaient scandaleusement de payer des impôts. En 1993, il y avait plus de 2 000 exemptions de ce type, qui coûtaient au Trésor public 113 millions de dollars. Lorsque la corruption fit son apparition au début des années 1970, Nyerere créa un bureau de la corruption. Mais très vite, les fonctionnaires du bureau devinrent eux-mêmes corrompus.

De même, la Zambie sous Kaunda, selon le *Washington Post* (12 septembre 1995), s'inscrit dans le moule classique de l'économie planifiée : « Par l'intermédiaire de sociétés qu'il contrôlait, l'État gérait pratiquement tout, de la culture du maïs à la cuisson du pain en passant par l'extraction du cuivre. Les salaires étaient fortement surévalués, les employés recevaient un logement, une voiture et un billet d'avion gratuit de la compagnie nationale. Même la nourriture était subventionnée » (p. A12).

Ouganda

En Ouganda, contrairement au Ghana, il n'y avait pas de base idéologique en faveur de

l'étatisme, ni de rhétorique stridente sur le colonialisme et les ennemis impérialistes. Mais il y avait néanmoins un ennemi. Comme au Nigeria, les ennemis étaient les entreprises étrangères et les expatriés. Jusqu'en 1971, l'économie ougandaise connut une croissance assez robuste. Le produit intérieur brut augmenta de 4,8 % par an entre 1963 et 1970, soit une augmentation respectable d'au moins 2 % par habitant. Le pays maintint également un taux d'épargne raisonnable, de 13 % en moyenne, ce qui permit la mise en œuvre d'un programme d'investissement ambitieux sans effets négatifs sur les prix intérieurs ou la balance des paiements. En dépit de l'augmentation lente des exportations, les recettes furent plus que suffisantes pour couvrir les besoins d'importation, permettant un sain excédent courant de la balance commerciale sur la plupart des années. Le gouvernement enregistrerait même un excédent budgétaire considérable dans la dernière partie des années 1960, ce qui permit de financer une part importante des dépenses de développement. Le tournant se produisit après 1970, quand Idi Amin prit le pouvoir.

Dans l'Afrique postcoloniale, l'armée devint le fléau du continent et de son développement. Les Africains doivent prendre conscience de ce qui arrive à une économie lorsque l'appareil de l'État tombe entre les mains de brutes militaires téméraires. Comme le fit remarquer le rapport de la Banque mondiale sur l'Ouganda en 1982 :

Dès le début des années 1970, et surtout après le changement de gouvernement en 1971, la situation s'est détériorée brusquement. L'impact négatif des événements sur l'économie du pays durant le régime militaire est une préoccupation constante. En particulier,

a. un grand nombre des meilleurs administrateurs, gestionnaires, entrepreneurs, comptables, enseignants et commerçants du pays ont quitté le pays (y compris la plupart de la population asiatique pendant la « guerre économique » de 1972) ;

b. Le secteur parapublic, qui s'était déjà développé au début des années 1970, a encore pris de l'ampleur par l'ajout de nombreuses industries abandonnées ou confisquées (d'autres ont été confiées à des propriétaires privés inexpérimentés). Tout ce processus a été entrepris de manière désordonnée et chaotique, sans souci de transfert de propriété, de compensation et de contrôle finan-

cier, et sans tenir compte des contraintes de gestion du secteur parapublic.

c. Le système administratif, tant dans le secteur gouvernemental que paraétatique, était de plus en plus orienté par la peur et le favoritisme. De nombreux postes de la fonction publique et du secteur paraétatique étaient occupés par des personnes nommées par les autorités politiques, et les compétences techniques et les possibilités de discussion ouverte sur la stratégie ou les politiques économiques étaient peu récompensées. La responsabilité fiscale était pratiquement inexistante, entraînant une mauvaise utilisation des fonds et une corruption généralisée. (p. 4)

Le processus commença en fait avec les « Déclarations de Nakivubo » de 1970, par lesquelles l'État cherchait à obtenir une participation de 60 % dans un certain nombre d'entreprises industrielles, commerciales et financières privées. Le régime militaire modéra d'abord cette politique, réduisant le taux de participation à 49% et le nombre de sociétés nationalisées à 17, dont des banques, une des compagnies pétrolières et quelques sociétés manufacturières et minières. Mais l'effort de nationalisation fut relancé pendant la « guerre économique » de 1972, menée par Idi Amin.

Les résultats de ces politiques stupides sous Amin furent la stagnation du PIB de 1970 à 1978, la chute du taux d'épargne à 8 %, la détérioration des infrastructures et la destruction des actifs productifs. De nombreuses unités de transformation agricole furent fermées et les équipements tombèrent souvent en panne pour ne pas être ensuite réparés.

Une guerre éclata fin 1978 entre l'Ouganda et la Tanzanie qui finalement conduisit à la chute d'Idi Amin. Des dommages importants furent causés par les bombardements d'artillerie autour de Mbarara et Masaka dans la partie sud de l'Ouganda. Bien que la guerre fût brève, le régime militaire eut un effet dévastateur sur l'économie ougandaise. Lorsque l'équipe d'experts du Commonwealth arriva en Ouganda à la mi-1979, on trouvait littéralement à tous les coins de rues des preuves de destruction et de désintégration : cultures endommagées et bétail tué (soit à cause de l'impact direct des activités militaires, soit pour fournir de la nourriture aux soldats et aux maraudeurs) ; nombreuses maisons, usines et bâtiments publics éventrés ou par-

tiellement détruits, en particulier autour de Mbarara et Masaka ; fournitures scolaires, manuels, cahiers, tableaux et craies pillés ; nourriture, vêtements et meubles pris dans les magasins et les maisons ; documents officiels perdus ou détruits ; outils et matériel emportés des ateliers ; milliers de voitures et de camions volés (*World Bank Report on Uganda*, 1982, p.8).

La guerre en Ouganda créa de graves difficultés. Ces problèmes n'étaient pas insurmontables en eux-mêmes et pouvaient être surmontés grâce à une administration et une base de ressources plus solides. Mais la mission de la Banque mondiale n'était pas optimiste. Comme elle le signala :

Les années de régime militaire ont laissé l'économie en pénurie de main-d'œuvre qualifiée et de devises étrangères, et le système administratif s'est pratiquement effondré. Avec des problèmes aussi profondément enracinés et omniprésents, il aurait été difficile pour n'importe quel gouvernement, avec les meilleures intentions et le meilleur soutien du monde, de mettre en œuvre un programme de réhabilitation efficace. En Ouganda, où le gouvernement a changé quatre fois au cours des trois dernières années et où la situation sécuritaire est restée instable, il n'est pas surprenant que les progrès initiaux aient été lents. (ibid.)

Après l'éviction d'Idi Amin, les agences internationales organisèrent la première réunion des donateurs d'aide à Paris en novembre 1979 pour aider les gouvernements ougandais successifs à reconstruire leur économie. En juin 1981, le FMI accepta une facilité de soutien de 197 millions de dollars et après le premier rééchelonnement de la dette en novembre 1981 au Club de Paris, l'Ouganda passa sous la tutelle du FMI. Le gouvernement de Milton Obote annonça un programme de redressement économique pour 1982-84, qui se concentrait sur les principaux secteurs d'exportation et les besoins sociaux urgents. Un autre programme fut annoncé pour 1983-1985, qui couvrait plus d'une centaine de projets et mettait davantage l'accent sur l'industrie. Malheureusement, Obote entreprit un pogrom à la manière d'Idi Amin, déclenchant une insurrection rebelle qui conduisit à son éviction par Yoweri Museveni en 1986.

En juin 1987, le régime Museveni conclut un accord avec le FMI, garantissant une facilité

té d'ajustement structurel de 63,25 millions de dollars en droits de tirage spéciaux (DTS) sur trois ans²⁴. Le pays entama un vaste programme de réforme politique et institutionnelle pour déréglementer l'économie, éliminer l'implication directe de l'État dans la plupart des services publics, mettre en place un important programme de privatisation, réformer la fonction publique et s'engager dans une réforme des dépenses publiques et un processus de décentralisation.

Le pays parvint à la stabilité macroéconomique et la maintint dans les années 1990. Les taux d'inflation annuels passèrent de 66 % en 1986 à 15 % en 1993 et restèrent inférieurs à 5 % par an pendant la majeure partie de la seconde moitié des années 90. Les taux d'intérêt passèrent de 240 % en 1986 à 15 % en 1993. Le revenu moyen par habitant passa de 200 dollars en 1990 à 330 dollars en 2000, soit une augmentation de 65 %. L'incidence de la pauvreté diminua considérablement, passant de 56 % de la population totale en 1992 à 35 % en 2000. Entre 1994 et 1997, l'Ouganda enregistra un taux de croissance du PIB réel de 8 %, le plus élevé d'Afrique. En réponse à ses réformes et à ses performances, l'aide étrangère afflua, s'élevant en 2000 à quelque 53 % du budget total du gouvernement, soit 13 % du PIB. Ces performances macroéconomiques conduisirent la Banque en 1998 à déclarer que l'Ouganda était une réussite économique.

L'Ouganda fut l'un des rares pays africains à vouloir adopter les programmes d'ajustement structurel rigoureux que la Banque mondiale jugeait essentiels pour rétablir la discipline budgétaire et la stabilité monétaire, et il fut un important défenseur des programmes de la Banque en Afrique. Entre 1987 et 2003, la Banque mondiale fournit un soutien à l'ajustement estimé à 790 millions de dollars, en plus d'un soutien aux projets dans les secteurs de l'agriculture, des infrastructures et du social, estimé à un milliard de dollars. Toutefois, la mission de la Banque mondiale envoyée en Ouganda en 1998 fit état d'« accusations généralisées de manque de transparence, de délits d'initiés et de corruption », impliquant le propre frère du président Museveni, le général de division Salim Saleh (World Bank, 1998).

Les cas de détournement de fonds à grande échelle documentés dans le rapport de la Banque mondiale comprenaient le vol de fonds de donateurs versés aux ministères de la santé et de l'éducation ainsi qu'à la commission électorale ougandaise. De même des fonds versés à des projets visant à aider à réduire la pauvreté furent détournés pour ne jamais bénéficier aux pauvres ciblés. Le rapport de la Banque mondiale visait spécifiquement la vice-présidente Wandira Kazibwe, dont le bureau faisait l'objet d'une enquête pour la perte de 3,4 milliards de shillings ougandais dans un projet de barrage de vallée qui fut payé, mais jamais construit.

Le président Museveni lui-même, ainsi que les présidents du Rwanda et du Burundi, furent directement accusés par un panel des Nations unies de profiter de la guerre civile en République démocratique du Congo et de se livrer au pillage systématique des ressources minérales du pays. Le groupe d'experts des Nations unies sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesse du Congo fut créé en juin 2000 et dirigé par Mme Safiatou Ba-N'Daw (de Côte d'Ivoire).

Son rapport, publié à la mi-avril 2001, faisait état de « pillages massifs » de stocks de minerais, de café, de bois, de bétail et d'argent par les armées du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi. Les responsables militaires et gouvernementaux exportaient ensuite les diamants, l'or et un minéral composite appelé coltan pour se remplir les poches et enrichir un réseau de sociétés fictives appartenant à des associés bien informés. Le panel déclara qu'entre septembre 1998 et août 1999, les zones occupées du Congo avaient été vidées des stocks existants de minéraux, de produits agricoles et forestiers, y compris le bétail. « Quel que soit le pilleur, le schéma était le même. Des soldats burundais, rwandais, ougandais et/ou du Rassemblement pour la démocratie congolaise (RCD), commandés par un officier, visitaient des fermes, des entrepôts, des usines, des banques, et exigeaient que les responsables ouvrent les caisses et les portes. Les soldats recevaient ensuite l'ordre de prendre les produits concernés et de les charger dans des véhicules » (*New African*, juin 2001, p. 4). Lorsque les stocks de ressources étaient pillés et épuisés par les forces

d'occupation et leurs alliés, l'exploitation évoluait vers une phase d'extraction active. Le pillage était facilité par les structures administratives mises en place par l'Ouganda et le Rwanda.

Selon le panel, « La Banque centrale de l'Ouganda aurait reconnu aux responsables du FMI que le volume des exportations d'or ougandaises ne reflète pas les niveaux de production du pays mais plutôt que certaines exportations pourraient « fuir par-delà les frontières » du Congo. La Banque centrale indiqua qu'en septembre 1997, l'Ouganda avait exporté de l'or pour une valeur de 105 millions de dollars, contre 60 millions de dollars en 1996 et 23 millions de dollars en 1995 » (*New African*, juin 2001, p. 4). Mais le panel jugea les exportations ougandaises « suspectes » pour de nombreuses raisons : « (a) l'Ouganda n'a pas de production connue de diamants ; (b) les exportations de diamants de l'Ouganda [ont commencé] seulement au cours des dernières années, pour un total de 3 millions de dollars, coïncidant bizarrement avec l'occupation de l'Est du Congo c) la nécessité [pour l'Ouganda] de contrôler la riche zone diamantifère près de Kisangani et de Banalia ». L'Ouganda devint également un exportateur de niobium, un autre minéral similaire au coltan, mais le panel affirma que l'Ouganda n'avait « aucune production [de niobium] avant 1997 », ce qui coïncide avec sa présence au Congo.

Le panel soutint en outre que les autorités rwandaises elles-mêmes avaient admis que le pays « n'a aucune production de diamant, de cobalt, de zinc, de manganèse et d'uranium. Pourtant, le Rwanda a exporté des diamants ». Les chiffres de production du Rwanda, selon le rapport, montraient quelques tendances irrégulières pour l'or et le coltan à partir de 1997. Le Rwanda encaissa au moins 250 millions de dollars en dix-huit mois en exportant du coltan congolais (*Washington Post*, 2 mai 2001, A18).

« Des acteurs individuels clés, notamment des commandants de l'armée et des hommes d'affaires de haut niveau, d'une part, et des structures étatiques, d'autre part, ont été les moteurs de cette exploitation systématique et systémique », indique le rapport. Le président Yoweri Museveni de l'Ouganda et Paul Ka-

game du Rwanda furent, à tout le moins, politiquement impliqués, selon le panel d'experts, qui passa près de sept mois dans la région. Le rapport, rédigé par cinq experts, alla jusqu'à dire que les deux dirigeants « sont sur le point de devenir les parrains de l'exploitation illégale des ressources naturelles et de la poursuite du conflit » (*The Washington Times*, 17 avril 2001, A13).

Le 19 décembre 2005, la Cour internationale de justice, la plus haute juridiction des Nations unies, jugea que l'invasion du Congo par l'Ouganda était illégale et que ce pays devait payer des réparations pour le pillage des ressources minérales du Congo :

Les tribunaux ont tenu l'Ouganda responsable de meurtres, tortures et traitements cruels infligés aux civils au Congo et ont qualifié l'invasion d'« intervention militaire illégale ».

Le tribunal a rejeté les demandes de défense de l'Ouganda et, dans un jugement à 16 contre 1, a dénoncé l'armée ougandaise pour avoir déployé des enfants soldats et avoir incité au conflit ethnique alors qu'elle sévissait dans la province de l'Ituri au Congo d'août 1998 à juillet 1999.

Bien que l'Ouganda soit le principal responsable, toutes les parties sont responsables de « l'immense souffrance du peuple congolais », selon le jugement.

Une autre affaire portée par le Congo contre le Rwanda est toujours en cours devant la Cour mondiale. Le Congo a retiré sa plainte contre le Burundi après que les deux pays sont parvenus à un règlement. La cour a également décidé que le Congo doit indemniser l'Ouganda pour la destruction de l'ambassade ougandaise à Kinshasa et pour les mauvais traitements infligés à ses diplomates ». (*The Washington Times*, 22 décembre 2005, A16)

Le ministre congolais de l'information, Henri Mova-Sakanyi, estima les dommages causés par l'invasion de l'Ouganda à 10 milliards de dollars.

Zaire (aujourd'hui RD Congo)

La crise économique du Zaire fit éruption en 1974 et son produit national brut se contracta de 16,8 % durant quatre années consécutives. La pire année de la crise fut 1978, avec une production inférieure de 17 % au niveau de 1974 ; le secteur manufacturier fonctionnait à environ 40 % de sa capacité ; le taux d'inflation (de décembre 1977 à dé-

cembre 1978) était en moyenne de 100 % ; les salaires et traitements réels représentaient un quart des niveaux de 1970 ; et la malnutrition était en hausse.

Si des facteurs externes, tels que le niveau déprimé des prix du cuivre et la fermeture du chemin de fer de Benguela en novembre 1975, jouèrent un rôle, les principales causes de la crise étaient internes : les lourds emprunts extérieurs, les expériences de zaïrianisation et de « radicalisation » conçues à la hâte et mal appliquées, les déficiences dans la gestion de l'économie, la mauvaise allocation des ressources du pays et l'omniprésence de la corruption.

Cependant, le facteur de loin le plus important dans la causalité de la crise zaïroise fut l'ensemble de mesures de zaïrianisation ou de nationalisation de 1973-74. Il faut garder à l'esprit que, à cette époque, le Nigeria et le Ghana poursuivaient également les mêmes programmes d'« indigénisation ». (Voir, par exemple, le décret d'indigénisation du Nigeria de 1972 et la loi de ghanéisation de Busia de 1970).

Au Zaïre, l'État reprit une grande variété d'entreprises, y compris les petites entreprises de commerce et de transport, qui constituaient le lien vital des zones rurales. Dans le secteur manufacturier, cependant, l'impact de la zaïrianisation fut quelque peu atténué par le fait que l'État n'avait pas repris les grandes entreprises, mais restreint leurs points de vente au détail. Comme le rapporta la mission de la Banque mondiale au Zaïre en 1979 :

La zaïrianisation a entraîné dans de nombreux cas la destruction ou la dispersion du capital social, car de nombreuses plantations ont été abandonnées par les nouveaux propriétaires après la vente de leurs actifs nouvellement acquis (camions et autres équipements mobiles) ; elle a perturbé la commercialisation en provoquant l'exode des petits intermédiaires expatriés qui jouaient traditionnellement un rôle vital dans la distribution des intrants et des biens de consommation ainsi que dans la collecte et la commercialisation de la production agricole. Pour prendre un exemple, le déclin de la production d'huile de palme d'environ 30 % entre 1974 et 1978 est attribuable en partie aux effets négatifs que la zaïrianisation a eu sur la production des petites plantations. (Rapport sur le Zaïre, p. 15)

Le gros des mesures de nationalisation porta sur le secteur manufacturier, y compris l'agro-industrie. Soixante-deux entreprises dans onze des douze branches du secteur manufacturier – qui représentaient environ deux tiers des ventes totales du secteur – furent nationalisées. Un grand nombre d'entreprises des secteurs du commerce et de la construction furent également touchées. Bien que la nationalisation ait eu un impact très variable sur les entreprises individuelles, elle produisit un effet généralisé sur l'environnement de travail en provoquant une usure progressive du personnel de direction et technique expatrié, des changements brusques dans les relations commerciales (fournisseur-client) et la rupture ou la modification significative des relations avec les anciennes sociétés mères étrangères.

La Banque mondiale (1979) conclut que :

Les effets les plus néfastes des mesures de zaïrianisation/nationalisation ont cependant été peut-être la négligence de l'entretien et des réparations, le découragement des investissements privés des étrangers ou des nationaux, et une mauvaise gestion financière généralisée. Cela a été largement reconnu par les autorités zaïroises ; la nationalisation était une réaction à l'échec de la zaïrianisation ; et la rétrocession une réaction à l'échec de la nationalisation ». (ibid.)

Le niveau de vie se détériora. Le revenu par habitant passa de 210 dollars au moment de l'indépendance à 160 dollars en 1988 (Banque mondiale, Rapport sur le développement mondial, 1988). Une enquête syndicale officielle de 1980 révéla que 1 061 zaïres (environ 235 dollars) par mois étaient nécessaires pour un régime alimentaire qui permettait à peine de maintenir une famille urbaine typique. En juin 1981, le salaire moyen était de 23 zaïres par mois, ce qui ne valait rien face à une inflation de 85 %. Même la classe professionnelle en souffrait. Les médecins, par exemple, touchaient entre 500 et 800 zaïres par mois en 1982.

Les conditions sociales se détérioraient de façon alarmante. À l'hôpital général Mama Yemo (du nom de la mère de Mobutu), les patients sans surveillance mouraient parce qu'il n'y avait pas de pansements, pas d'équipement de stérilisation, pas d'oxygène et pas de films pour les appareils de radiogra-

phie. Les morts restaient souvent dans l'unité de soins intensifs pendant des heures avant d'être enlevés parce qu'il n'y avait pas de place pour des corps supplémentaires à la morgue (Lamb, 1985). Un tiers des enfants mourraient à l'époque avant l'âge de cinq ans.

Les cliniques des campus universitaires de Kinshasa et de Lumumbashi durent fermer parce que les médicaments qui y étaient destinés avaient été détournés vers le marché noir. Les produits agricoles destinés au marché pourrissaient souvent sur le sol parce que le système de transport était en panne. L'agence de presse gouvernementale ferma par manque de papier, et deux des avions d'Air Zaïre (un Boeing 747 et un Douglas DC 10) furent repris. Que s'était-il passé ?

Une partie de la souffrance des Zaïrois/Congolais était due à l'effondrement du marché du cuivre à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Le cuivre, qui représentait alors environ 60 % des recettes en devises du Zaïre, était en surcapacité d'offre et en concurrence croissante avec les fibres optiques (qui peuvent remplacer le cuivre dans certaines applications, comme les câbles téléphoniques souterrains). Une autre partie des malheurs du Zaïre provint de la guerre civile qui fit rage dans la province du Shaba en 1977 et 1978. Mais la cause prédominante était le système de gouvernement institué au Zaïre : un gouvernement de cleptocratie par des pillards armés.

Présidant un empire de corruption et de vénalité, le président Mobutu se vanta lui-même dans l'émission télévisée CBS 60 Minutes en 1984, d'être le deuxième homme le plus riche du monde. Avec sa famille et ses amis proches, Mobutu possédait plus de vingt-six propriétés coûteuses, dont un manoir de trente-deux pièces en Suisse, un château du XVI^e siècle en Espagne, un immense vignoble au Portugal et un domaine en Côte d'Ivoire. Dans son pays, il possédait onze palais, dont un à la frontière nord, dans son village ancestral de Gbadolite, connu sous le nom de Versailles dans la jungle, où des serviteurs en livrée servaient des langues de caille marinées et des vins français réfrigérés.

Le groupe qui régnait sur le Zaïre, la « Bande des Cinq », était : Mobutu ; Litho Moboti, son oncle ; Seti Yale, son conseiller à

la sécurité ; le général Bolozi Gbudu, chef des renseignements militaires (et marié à deux proches de Mobutu) ; et Moleka Liboko, son neveu et homme d'affaires. Ils étaient tous issus de deux clans originaires du village du père de Mobutu, Gbandolite (la tribu Gbande) sur la rivière Ubangi au nord, dans la province de l'Equateur.

À la fin des années 1970, le Zaïre recevait près de la moitié de l'aide que l'administration de Jimmy Carter allouait à l'Afrique noire. Mais cette aide ne permit pas d'améliorer les conditions du peuple zaïrois. « Sur chaque dollar entrant au Zaïre, que ce soit sous forme d'aide étrangère ou de contrat commercial, les fonctionnaires zaïrois auraient retiré vingt cent pour eux. En 1977, la récolte de café du Zaïre était évaluée à 400 millions de dollars. Seuls 120 millions de dollars sont parvenus au Trésor zaïrois » (Lamb, 1985). Pendant ce temps, Mobutu se pavait sur la scène mondiale alors que son peuple mourait de faim. Lentement mais sûrement, les Zaïrois virent, impuissants, leurs espoirs et leur avenir être dilapidés par la Bande des Cinq.

En 1997, le Zaïre implosa. Le président à vie Mobutu Sese Seko fut chassé du pouvoir par une insurrection rebelle dirigée par Laurent Kabila. Mobutu décéda en exil au Maroc. Mais comme disaient les Africains : « Nous luttons très fort pour écarter un cafard du pouvoir et le rat suivant vient faire la même chose ! Haba ! » Un an et demi plus tard, Kabila fit lui-même face à une insurrection rebelle – tout comme Charles Taylor du Liberia, qui avait lui-même mené une insurrection pour destituer le général Samuel Doe. L'insurrection contre Kabila (1999-2003) attira les armées de l'Angola, de la Namibie, du Tchad et du Zimbabwe, qui soutenaient le gouvernement de Kabila, et les armées de l'Ouganda et du Rwanda, qui soutenaient les rebelles. Cela plongea le Zaïre (aujourd'hui la République démocratique du Congo) dans une nouvelle tempête de violence et de guerre qui, en 2013, avait fait plus de 6,5 millions de victimes.

Zimbabwe

Lors de l'indépendance en 1980, le président Robert Mugabe déclara ouvertement sa détermination à faire du Zimbabwe une nation à parti unique et de son parti, la Zimbabwe African National Union (ZANU), « un parti véritablement marxiste-léniniste pour assurer la définition d'un parcours social irréversible et créer une idéologie socialiste ». En effet, en décembre 1982, les cinquante-sept ministres et vice-ministres du cabinet de Mugabe se pressèrent à l'aéroport de Harare pour accueillir le leader éthiopien Mengistu Haile Mariam – l'apôtre-en-chef du marxisme-léninisme en Afrique noire – venu en visite. Héritant d'une économie entravée par les inégalités raciales sous l'ancien régime de la minorité blanche, il était nécessaire de corriger les injustices commises par les colonialistes blancs.

Au moment de son indépendance cependant, le Zimbabwe avait l'économie la plus diversifiée d'Afrique. Il possédait une industrie sidérurgique et une infrastructure industrielle diversifiée, qui avait été méticuleusement bâtie par le régime raciste de Ian Smith pour assurer l'autosuffisance après l'imposition de sanctions suite à la Déclaration unilatérale d'indépendance (UDI) de la Grande-Bretagne en 1965. Ses industries minière, chimique et de construction étaient relativement avancées sur le plan technologique. Mais la propriété et le contrôle des industries et de l'économie étaient entre les mains des colons blancs.

Après l'indépendance, Mugabe ne se lança dans aucun programme d'expropriation et de nationalisation généralisées. En décembre 1982, le gouvernement Mugabe mit en place un plan de développement national de transition de 1982-83 à 1984-85. La stratégie était axée sur la croissance, l'équité et la transformation. Le secteur privé, dominé par les colons blancs, devait continuer à fonctionner, mais avec un contrôle et une participation accrus de l'État. Par exemple, peu après l'indépendance en 1980, le Zimbabwe Mass Media Trust fut créé pour racheter les cinq principaux journaux du pays. Mugabe fit valoir que les journaux appartenaient au groupe de presse sud-africain Argus et que les informations étaient biaisées sur le plan racial. Nathan Shamuyarira, ministre de l'information, déclara que l'achat était motivé

par « la volonté de faire passer les bonnes nouvelles au consommateur ». Qui pouvait contester cet objectif ? Mais comme dans le Ghana de Nkrumah, chaque mesure répressive au Zimbabwe était habillée d'une tenue anticolonialiste ou antiraciste. En 1981, la rédactrice en chef de l'Umtali Post fut licenciée sur ordre de Mugabe après avoir soulevé des questions sur la présence d'instructeurs militaires nord-coréens dans le pays. Les journalistes et même les membres du Parlement ne pouvaient pas non plus enquêter sur les allégations de corruption dans les hautes sphères du gouvernement.

Comme ailleurs en Afrique, le socialisme introduit par Mugabe était du type « compte en banque suisse », ce qui lui permit, ainsi qu'à une brigade de kleptocrates, de violer et de piller le Trésor et déposer son butin sur des comptes bancaires à l'étranger. Il devint évident que Mugabe et ses lieutenants étaient une bande de bandits déterminés qui s'étaient drapés des habits du socialisme. Moins de deux ans après l'indépendance, une vague de scandales de corruption commença à balayer le pays. Par exemple, au ministère de l'éducation, des enseignants fantômes étaient ajoutés à la paie du gouvernement, et leurs salaires étaient perçus par des enseignants déjà payés. *New African* (décembre 1987) fit état de l'ampleur de la corruption :

Des fonctionnaires de tous niveaux, des travailleurs d'organismes parapublics et privés et des caissiers de banque ont comparu devant les tribunaux avec une régularité monotone pour avoir trempé leurs mains dans le pot de miel. Les critiques du gouvernement pointent du doigt les dirigeants du pays pour le malaise en arguant que beaucoup de ministres sont ceux qui, par leur tendance à « s'enrichir rapidement » ont déclenché le syndrome de survie du « chacun pour soi et Dieu pour tous ». Les critiques soulignent l'énorme richesse que de nombreux ministres ont accumulée au cours des sept courtes années d'indépendance. C'est un secret de polichinelle que plusieurs dirigeants ont jeté à bas la politique de socialisme avouée du pays et utilisé leurs positions pour acquérir des richesses sous forme d'hôtels, de maisons à louer, de ranchs, de fermes, de bus et de magasins. (p.58)

Dès 1982, Edgar Tekere, un franc-tireur et nationaliste qui s'était battu aux côtés de Mugabe pour l'indépendance du Zimbabwe, dé-

cida de lutter contre ce socialisme naissant de « banque suisse ». Il déclara : « Nous sommes tous venus du Mozambique sans rien, pas même une cuillère à café. Mais aujourd'hui, en moins de deux ans, on entend dire qu'un tel ou un tel possède tant de fermes, une chaîne d'hôtels, et que son père possède une flotte de bus. D'où vient tout cet argent en si peu de temps ? Ne provient-il pas des fonds publics qu'ils sont chargés d'administrer ? » (*New African*, mars 1989, p. 21) Des étudiants protestèrent, affirmant que les héros révolutionnaires du Zimbabwe avaient été trahis par des dirigeants corrompus et idéologiquement défaillants (*New African*, décembre 1988, p. 23).

Selon *The Zimbabwe Independent* (27 avril 1999) :

Le rapport 1999 sur le développement humain au Zimbabwe (financé par le Programme des Nations unies pour le développement) est assez éloquent quant aux difficultés dans lesquelles le régime de Mugabe a plongé le Zimbabwe, jusqu'à présent l'un des pays les plus riches et les plus développés d'Afrique. Le revenu par habitant est retombé à ce qu'il était il y a une génération ou plus et l'appropriation scandaleuse des richesses par l'élite au pouvoir – chaque ministre est riche et la plupart sont au moins millionnaires en dollars américains – a produit l'une des sociétés les plus inégalitaires au monde. La pauvreté augmente rapidement : 61 % de la population se trouve aujourd'hui sous le seuil de pauvreté. Les Zimbabweens souffrent aujourd'hui d'un déclin rapide en matière de santé et d'espérance de vie. (p. 22)

La myriade de contrôles et de règlements imposés par le régime de Mugabe créa une mine de possibilités d'enrichissement illicite par les bureaucrates et les « amis » du gouvernement. Les contrôles de l'État créent des pénuries artificielles et des activités de recherche de rente. Au début des années 80, ceci éclata en un scandale qui attira beaucoup d'attention.

À cette époque, le Zimbabwe ne disposait que d'une seule usine de montage de voitures, Willowvale Motor Industries à Harare. En raison d'une pénurie de devises étrangères, créée par une combinaison de contrôles des importations, des exportations et des changes ainsi que du refus de Mugabe de traiter avec l'Afrique du Sud de l'apartheid, une pénurie chronique de véhicules s'était développée.

Des coupons de rationnement ou « *chits* » furent émis par le gouvernement pour attribuer les véhicules devenus rares. Mais certains fonctionnaires du gouvernement utilisaient leur position pour obtenir l'accès aux véhicules.

Ils utilisaient ensuite leur allocation (excessive) de *chits* pour acheter des voitures pour les revendre sur le marché noir à un prix trois fois supérieur à leur prix d'achat au Ghana.

Les politiques marxistes-léninistes de Mugabe ne parvinrent pas à améliorer le sort de la population, dont le bien-être économique se détériorait à vue d'œil. En 1989, les gens en avaient déjà assez de Mugabe. Lors de la Journée de l'Afrique, « seuls quelque 8 000 personnes sont allées écouter le président Mugabe prononcer un discours au stade Rufaro de Harare. Quelques heures après que le stade ait été nettoyé, 40 000 personnes ont payé pour regarder le football dans ce même stade. (...) Les gens ont des raisons d'être apathiques. Ils se plaignent des impôts élevés, du chômage, de la corruption des fonctionnaires du gouvernement et du parti, et des hausses de prix » (*New African*, décembre 1989, p.20).

L'économie déclinait progressivement. La production de maïs avait fortement chuté, passant de 2 millions de tonnes en 1981 à 620000 en 1983. Le Zimbabwe, autrefois exportateur de denrées alimentaires, était rapidement devenu importateur. Les pénuries de produits de base et de devises se multipliaient. « Le coût de la vie a augmenté de façon astronomique depuis l'indépendance en 1980. L'inflation tourne autour de 20 % par an et la plupart des gens doivent puiser plus profondément dans leurs poches pour survivre » (*New African*, décembre 1987, p.58). Le taux de chômage était de 50 % sur le marché du travail urbain en 1989 et la corruption augmentait. En 1999, la situation s'aggrava progressivement.

Selon *The Zimbabwe Independent* (27 avril 1999) :

Il n'y a pas de Mealie meal B, le régime de base dans les magasins, apparemment à cause de fautes commises par l'office de commercialisation du gouvernement. Chaque jour, le gouvernement promet que la farine de millet sera bientôt disponible dans les magasins. Entre-temps, le pain, le riz,

les pommes de terre et les autres substituts sont également épuisés. L'inflation atteint 47 % et les commerçants, incertains de ce qu'il adviendra de la monnaie dans l'avenir ou du fait que les recettes d'aujourd'hui achèteront les produits de demain, optent souvent pour des augmentations de prix préventives. Avec des taux d'intérêt de 55 %, les ventes de voitures ont diminué de moitié (entraînant des pertes d'emplois dans l'usine d'assemblage Mazda du pays) et le marché immobilier s'est complètement figé. (p. 25)

En 1999, l'État zimbabwéen avait effectivement cessé de fonctionner. En quête de revenus, le gouvernement imposa non seulement des frais d'hospitalisation élevés que beaucoup ne pouvaient pas se permettre, mais il licencia également toutes les infirmières. Sur les seize hôpitaux de district du pays, cinq étaient encore inactifs en 1999, deux ans après leur construction, en raison du manque de personnel médical. La compagnie pétrolière parapublique, NOCZIM, pillée par ses dirigeants, avait accumulé une dette de 4 milliards de dollars zimbabwéens. En 1999, le ministère de l'aide sociale annonça qu'il manquait de moyens de transport pour expédier des céréales à 54 000 familles affamées dans le district du Guruve. « Des contrats gouvernementaux sans appel d'offres, comme celui pour la rénovation de l'aéroport international de Harare, ont été attribués au neveu de Mugabe et à d'autres parents » (*Washington Post*, 5 mai 2000, A23).

En 1990, les subventions accordées aux organismes parapublics du Zimbabwe représentaient 6,9 % du total des dépenses de fonctionnement, soit 34,5 % du déficit budgétaire. Cette situation fut aggravée par une expansion phénoménale de la fonction publique (bureaucratie) après l'indépendance en 1980. Le nombre total de fonctionnaires était de 62035 en 1980 ; en 1989, il passa à 181402 (Plan de développement quinquennal, 1990-1995).

La compagnie aérienne publique Air Zimbabwe a longtemps souffert de l'habitude qu'avait Mugabe de réquisitionner ses avions et d'expulser les passagers chaque fois qu'il voulait faire un de ses fréquents voyages avec sa femme, Grace. Son énorme manoir de Borrowdale avait été construit sur un terrain acheté à l'État pour moins d'un septième de

sa valeur commerciale (*The Zimbabwe Independent*, 27 avril 1999, p. 25).

La *Zimbabwe Mining Development Corporation* (ZMDC) avait été créée par une loi du Parlement de 1982 pour développer les mines appartenant à l'État. On espérait que l'entreprise parapublique augmenterait son portefeuille, générerait des devises étrangères et créerait des emplois. Étant donné que le secteur minier représentait environ 5 % du produit intérieur brut (PIB), on supposa que la participation de l'État dans cette industrie n'était que logique et stratégique. Mais le ZMDC ne répondit jamais aux attentes. Selon le journal public *The Herald* (22 janvier 2003),

Ses avoirs sont passés de plus de dix mines à trois en 2003 : Elvington Mine, Sabi Gold Mine et Jena Mines, qui ont été achetées à Trillion Resources of Canada. Deux des fleurons de la ZMDC, Kamativi Tin Mine et Mhangura Copper Mines (MCM), ont fermé en 1994 et 2001 respectivement. La ZMDC a également cédé la Bar 20 aux mines Forbes et Thompson et n'exploite plus Merits Limited, Peneast Mining Company et KY Refractories.

La situation dans les mines restantes devint précaire. Sabi cessa ses activités et se retrouva au bord de l'effondrement. Elle devait 618 millions de dollars à la Trust Bank et avait besoin d'au moins 1,2 milliard de dollars zimbabwéens pour rembourser la dette et exploiter les ressources minérales de la mine.

Les travailleurs de la ZMDC affirmèrent que la direction avait été laissée à l'abandon de l'entreprise parapublique. Ils citèrent le favoritisme et la prodigalité comme facteurs contribuant aux mauvaises performances de la ZMDC. Mais le directeur général du ZMDC, Isaiah Ruzengwe, nia ces allégations : « Aucune des mines du ZMDC n'a été fermée à cause d'une mauvaise gestion. En fait, une institution gouvernementale ne peut jamais être fermée pour cause de mauvais management parce que le gouvernement agira pour supprimer ce management et le remplacer, et les exemples sont légion au Zimbabwe » (*The Herald*, 22 janvier 2003). Peut-être le directeur général avait-il besoin d'une opération du cerveau.

Selon *The Zimbabwe Independent*, (27 avril 1999) :

Compte tenu des habitudes de dépense du gouvernement, de son refus constant de réduire la

taille de l'administration d'État surdimensionnée par le clientélisme et de la détermination de l'élite à voler tout ce qui n'est pas cloué au sol, le résultat a été de livrer le Zimbabwe aux mains du FMI et de la Banque mondiale. Les ministres escroquent toutes les factures qu'ils peuvent, l'infrastructure tombe en miettes sous les yeux et l'État recherche de plus en plus désespérément de recettes. Les frais de scolarité ont été poussés au point que de nombreux parents doivent retirer leurs enfants de l'école et que l'analphabétisme augmente pour la première fois depuis un siècle. (p. 25)

À la fin des années 1990, le pays fut secoué par une vague de grèves des travailleurs, des infirmières et des enseignants pour protester contre la hausse des prix des denrées alimentaires et du carburant. En 1998, même les médecins se mirent en grève pour protester contre la pénurie de produits de base tels que le savon et les analgésiques. Et tandis que les pauvres des villes se soulevaient contre les prix des denrées alimentaires, le gouvernement Mugabe commandait une flotte de nouvelles Mercedes pour la cinquantaine de ministres du cabinet, tandis que Mugabe lui-même, âgé de soixante-dix-sept ans, et sa femme Grace, âgée de trente-six ans, assistaient à de somptueuses fêtes et conférences à l'étranger. En 1999, le président Mugabe irrita encore davantage les électeurs en triplant et quadruplant les salaires de ses ministres.

Comme nous l'avons mentionné, les pénuries effrénées de produits de base – tels que le Mealie meal, le régime alimentaire national de base, le pain, le riz, les pommes de terre, l'huile de cuisine et même le savon – firent grimper l'inflation à plus de 110 %. « Le produit intérieur brut du Zimbabwe est passé de 8,4 milliards de dollars US en 1997 à environ 5 milliards de dollars US en 2001, soit une chute d'environ 40 pour cent » (*The Times of London Online*, 6 mars 2002). Avec la fuite des investisseurs et la fermeture d'entreprises en raison des attaques des militants – plus de trente entreprises furent attaquées en mai 2001 seulement – les emplois se raréfièrent, poussant le chômage du Zimbabwe à près de 60 pour cent.

En 2000, quatre cents entreprises fermèrent et quelque 9 600 emplois furent supprimés.

Le Trésor public était vide, ou plutôt vidé par des kleptocrates kamikazes et drainé au

rythme de 3 millions de dollars par semaine selon certaines estimations par un mercenaire impliqué dans la guerre du Congo (*Washington Post*, 3 mars 2002, A20). Des ministres, des généraux de l'armée, des parents du président Mugabe, des personnalités du parti au pouvoir et une vingtaine de personnes ayant des relations lancèrent des entreprises commerciales lucratives pour piller les riches ressources du Congo : diamants, cobalt et or. Le pillage des richesses minérales du Congo et les transactions lucratives firent le bonheur des généraux de l'armée zimbabwéenne. En conséquence, le commandant des forces de défense, le général Vitalis Zvinavashe, avertit en février 2002 que les chefs de l'armée, de la police et des services de renseignement du pays n'accepteraient pas un « Morgan Tsvangirai » comme dirigeant national s'il gagnait les élections du 9 mars, car il n'était pas un vétéran de la lutte pour l'indépendance du Zimbabwe.

Mugabe rejeta avec colère les critiques de ceux qui accusaient le gouvernement d'être responsable de la crise économique du Zimbabwe. C'était, disait-il, la faute des puissances occidentales avides, du FMI, de la crise financière asiatique et de la sécheresse (*Zimbabwe Independent* 27 avril 1999, p. 26). Naturellement... Mais les électeurs zimbabwéens n'étaient pas dupes. Lorsque Mugabe leur demanda, lors d'un référendum organisé le 15 février 2000, d'accorder des pouvoirs d'urgence draconiens pour saisir les fermes blanches afin de les distribuer aux paysans sans terre, ils rejetèrent de manière retentissante les révisions constitutionnelles, à 55%. Paranoïaque et désespéré, Mugabe joua sa carte maîtresse. Il envoya tout de même ses « vétérans de guerre » se saisir des terres agricoles commerciales des Blancs. Cette tactique d'intimidation ruina purement et simplement l'agriculture zimbabwéenne et ne contribua guère à sauver les entreprises publiques en faillite du Zimbabwe, confiées à des « camarades » pour les gérer.

Les Chemins de fer nationaux du Zimbabwe (NRZ), qui nécessiteraient plus de 2 milliards de dollars pour leur réhabilitation, revêtent une importance particulière. Non seulement la compagnie avait enregistré une perte avant impôts de plus de 60 millions de dollars, avec une faible utilisation de la capa-

cité, des frais généraux élevés et des inefficacités opérationnelles, mais ses travailleurs étaient restés impayés pendant plus de six mois, tandis que la direction, dirigée par feu le Commodore aérien Mike Karakadzai, à la retraite, continuait de recevoir leurs salaires et leurs indemnités.

Il va sans dire que Mugabe récompensa Karakadzai avec le statut de héros national lorsqu'il disparut en 2013 et promit de continuer à déployer des fonctionnaires comme lui parce que « des hommes et des femmes possédant une idéologie politique correcte et des prouesses militaires comme le camarade Karakadzai ont formé l'épine dorsale de nos forces de défense à l'indépendance ».

Pendant ce temps, les travailleurs ne recevaient toujours pas leurs salaires et la plupart des trains ne fonctionnent plus, car la NRZ continuait sa spirale descendante.

D'autres organismes parapublics comme la chaîne publique ZBC et la Public Service Medical Aid Society (Psmas) firent ensuite la une des journaux pour avoir versé aux anciens directeurs généraux Hapison Muchechetere et Cuthbert Dube des salaires « obscènes » alors que des travailleurs ordinaires restaient des mois sans salaire. Le PDG de la Psmas, M. Dube, touchait un salaire de base de 230000 dollars par mois, mais en réalité plus de 500000 dollars, avantages compris. D'autre part, Muchechetere touchait environ 40 000 dollars par mois, hors carburant et autres avantages, alors que les travailleurs de la chaîne insolvable n'avaient pas été payés pendant sept mois. (*The Zimbabwe Independent*, 5 juin 2015)

Pourquoi le modèle étatique/socialiste a échoué en Afrique

Le bilan économique postcolonial désastreux de l'Afrique fournit la preuve écrasante que le modèle économique socialiste contrôlé par l'État ne pourra jamais être utilisé pour développer l'Afrique avec succès. Premièrement, la supériorité inhérente du modèle étatique n'a été démontrée de manière convaincante dans aucune région du Tiers Monde. Les entreprises ou sociétés d'État sont rarement gérées efficacement, même dans le monde

riche. C'est le cas de la Japan National Oil Corporation (JNOC). Selon le *Wall Street Journal* (9 mars 2005) :

La recherche de sources d'énergie étrangères par le Japon a longtemps été menée par de puissants bureaucrates qui opéraient avec peu de transparence ou de redevabilité. En quatre décennies, ils ont surtout trouvé des centaines de puits de pétrole et de gaz naturel qui était à sec – et des milliards de dollars en « encre rouge ». (...)

Aujourd'hui, alors que la montée en puissance de la Chine, de l'Inde et d'autres pays intensifie la concurrence mondiale pour les combustibles fossiles, le Japon espère obtenir de meilleurs résultats en s'appuyant davantage sur la discipline du marché. Dans le cadre d'un changement de politique majeur, Tokyo dissout sa société d'État et transfère son soutien à une société commerciale dont le Japon espère qu'elle pourra mieux concurrencer les titans étrangers du pétrole.

« Il y a eu un grand changement de mentalité au Japon », déclare Paul Bernard, responsable de la recherche énergétique asiatique à Hong Kong pour Goldman Sachs Groups Inc. « Le gouvernement a réalisé qu'il n'a tout simplement pas d'intérêt à se lancer dans l'exploration pétrolière. »

En tant que nouveau champion national, le Japon a oint Inpex Corp, une société d'exploration publique créée par le gouvernement en 1966 pour forer le pétrole et le gaz naturel en Indonésie. Afin d'assumer son nouveau rôle, Inpex est restructurée pour agir davantage comme une société privée. En novembre 2004, la société basée à Tokyo a été cotée à la bourse de Tokyo, lorsque le gouvernement a réduit sa participation de plus de la moitié à 30 % . . . Le gouvernement a vendu à Inpex certains des actifs les plus précieux de son prédécesseur, la Japan National Oil Corp. ou JNOC, qui avait échoué dans sa mission de gestion administrative. . . . La JNOC devrait être dissoute d'ici mars 2005, avec des pertes de 720 milliards de yens (6,84 milliards de dollars). En 38 ans d'activité, moins d'un quart de ses plus de 300 projets d'exploration avaient permis de trouver des quantités rentables de pétrole et de gaz.

Ce bilan lamentable en a fait une cible facile pour le Premier ministre Junichiro Koizumi, qui, depuis son arrivée au pouvoir il y a quatre ans, a promis de réduire la taille de l'État et de s'appuyer davantage sur le secteur privé. Les réformateurs espèrent qu'une approche davantage fondée sur le marché se révélera plus efficace et moins coûteuse pour garantir les sources d'énergie. . . .

Dans sa recherche d'un champion national du pétrole, le Japon a peut-être choisi un gagnant dans Inpex. La société est largement saluée par les analystes pour sa bonne gestion, héritée de sa gestion en tant que société à but lucratif depuis sa création. (p. A19)

Deuxièmement, même si un tel modèle peut être jugé supérieur, l'Afrique ne dispose pas des éléments d'appui nécessaires pour faire fonctionner le modèle : un appareil administratif efficace, des fonctionnaires honnêtes et dévoués, ainsi qu'un réseau de communication efficace. L'Afrique manque de tout cela.

Troisièmement, le modèle étatique/socialiste ne profite qu'aux élites dirigeantes. Elles étaient les seules à circuler en Mercedes-Benz. Elles étaient les seules à acheter des produits de base à des prix contrôlés par l'État. Elles étaient les seules à avoir accès à des logements subventionnés par l'État. Même leurs funérailles étaient payées par l'État. Mais il y avait aussi des raisons plus pratiques pour lesquelles l'État a échoué lamentablement en Afrique.

Objectifs économiques multiples

Le développement dirigé par l'État (dirigisme) a conduit à la création de nombreuses entreprises d'État dans le cadre de programmes d'industrialisation élaborés à la hâte et destinés à atteindre une multiplicité d'objectifs, dont certains étaient non économiques et contradictoires. Pour aggraver le problème, beaucoup de ces objectifs étaient nébuleux. Le plan de développement septennal de Nkrumah, par exemple, comportait plus de treize objectifs, allant de l'obtention de l'indépendance économique, de la justice sociale et de l'unité africaine à la « rupture de l'étau du néocolonialisme ». Certaines entreprises d'État étaient censées faire des bénéfices tout en créant des emplois. Mais comme beaucoup d'entre elles étaient des pièces maîtresses du « développement moderne », elles furent soumises à toutes sortes d'interférences politiques. Nombre d'entre elles étaient en sureffectif, avec des embauches de fonctionnaires en trop ou tout simplement d'amis politiques. Dans certains pays africains, les contrôles de l'État et des entreprises publiques étaient censés réguler les activités des étrangers et des multinationales.

Certaines entreprises d'État étaient censées gagner ou économiser des devises étrangères pour le pays.

Dans de nombreux endroits en Afrique, les étrangers et les entreprises étrangères étaient assez productifs. C'était notamment le cas des Libanais en Afrique de l'Ouest, des Asiatiques en Ouganda, au Kenya et dans d'autres pays d'Afrique de l'Est, et des Belges au Zaïre. Lorsque Idi Amin expulsa les commerçants asiatiques au milieu des années 1970 et que le Zaïre expulsa les ressortissants étrangers et saisit leurs sociétés, ainsi que leurs biens, le PNB des deux pays souffrit gravement. En 1972, Idi Amin nationalisa les investissements britanniques d'une valeur de plus de 250 millions de livres sterling et expulsa les 50 000 Asiatiques, confisquant des biens d'une valeur de plus de 500 millions de livres sterling, qu'il distribua à ses amis. L'économie s'effondra. Les exportations de sucre, de café et de thé s'effondrèrent, les paysans recourant à la contrebande pour échapper aux taxes de confiscation de la bande rapace d'Amin. Au moment où Amin était chassé par les soldats tanzaniens en 1979, les revenus moyens en Ouganda étaient de 40 % inférieurs à ceux de 1971, lorsqu'il a pris le pouvoir.

Le président Yoweri Museveni invita les Asiatiques à revenir et proposa de leur rendre environ 40 % des biens confisqués par Amin. Le résultat ? Selon *The Economist* (23 août 2003), « l'Ouganda est l'un des rares États africains à avoir vu un renversement substantiel de la fuite des capitaux et des compétences. Les Asiatiques, dont 15 000 vivent aujourd'hui en Ouganda, ont investi environ un milliard de dollars au cours des dix dernières années » (p. 37).

Il est arrivé qu'un gouvernement africain nationalise une entreprise à capitaux étrangers, pour ensuite mal la gérer. Prenons, par exemple, deux cas bien documentés au Ghana. En 1976, le gouvernement du Ghana reprit la société étrangère R. T. Briscoe. « Avant le rachat, la société produisait 241 bus en 1974. Après le rachat, la production a été de 12 bus en 1977 et de 6 bus seulement en 1978 » (*Daily Graphic*, 18 janvier 1979, p. 5). Quatre ans plus tôt, en 1972, le gouvernement du Ghana avait également racheté l'African Timber and Plywood Company, une société privée.

Les résultats ont été les mêmes. Avant le rachat, « la production représentait 75 % de la capacité installée, mais elle est tombée à un triste 13 % » (West Africa, 12 octobre 1981, p. 2422).

Le progrès économique souffre chaque fois qu'une activité est transférée par l'État de la production à la non-production et des mains inefficaces. Même les chefs prétendent « arriérés et analphabètes » le reconnaissent :

Nana Kwadwo Bosea Gynantwi IV, Omanhene de la zone traditionnelle de Drobo, a demandé au gouvernement d'autoriser les entreprises étrangères comme UAC (Ghana Ltd), G. B. Ollivant et Cadbury and Fry, qui ont une longue expérience de l'industrie du cacao, à acheter et à évacuer les produits du cacao, car la CMB [appartenant à l'État] et ses agences se sont révélées incapables de gérer seules cette industrie.

Il a déclaré que puisque de nombreuses entreprises expatriées dans le pays avaient par le passé traité avec précision avec l'industrie du cacao, il ne servait à rien de donner à la CMB une charge qu'elle ne pouvait pas transporter. (*Daily Graphic*, 21 septembre 1981, p. 5)

De temps en temps, une hystérie xénophobe éclatait à propos de l'emploi d'étrangers, mais ce genre de bouc émissaire s'est avéré contre-productif. En juillet 2004, le président Olusegun Obasanjo invita environ deux cents fermiers blancs, dont les terres agricoles avaient été violemment saisies par le régime de Mugabe au Zimbabwe, à se réinstaller dans l'état de Kwara. Bukola Saraki, le gouverneur de l'état, déclara « Quand nous avons trouvé du pétrole [dans le delta du Niger], nous n'avons pas demandé aux gens du sud du Nigeria de chercher des pelles pour en extraire. Nous avons fait venir des étrangers qui avaient une expertise. Notre terre est un atout qui n'est pas utilisé. La seule façon d'y parvenir est de faire venir des personnes ayant les compétences nécessaires » (*The Washington Times*, 18 juillet 2004, A6). Dans ce cas, alors que les agriculteurs blancs zimbabwéens devaient effectivement être les bienvenus au Nigeria, malheureusement le gouverneur commit une erreur en abandonnant les paysans de son État – comme nous le soutiendrons au chapitre 10. L'expertise étrangère devrait compléter, et non remplacer, l'expertise locale. En mars 2007, ce même

gouverneur déclara qu'il valait deux milliards de dollars !

Dans les dossiers du CCB [Bureau du Code de Conduite], le jeune gouverneur déclara qu'il possédait des propriétés au Royaume-Uni d'une valeur de 2,9 millions de livres et aux Etats-Unis d'une valeur de 4 millions de dollars respectivement, ses actifs tels que déclarés dans les formulaires de déclaration d'actifs obtenus par Saharareporters valent 2 milliards de dollars. (www.saharareporters.com ; 1er mars 2007)

Le pragmatisme doit prévaloir. La question n'est pas de savoir si les Africains sont « inférieurs » ou « non qualifiés » ou si l'expatrié est « supérieur » et plus « qualifié ». Il s'agit plutôt de faire en sorte que le travail soit fait dans un établissement. Si un Africain ne peut pas le faire, il doit être licencié, tout comme l'expatrié. Mais en même temps, il serait peu judicieux d'insérer des expatriés dans certains domaines, par exemple l'agriculture paysanne. L'hystérie concernant l'emploi d'expatriés obscurcit la question et fait le jeu de fonctionnaires africains incompetents.

La radiation des ressortissants étrangers fournit à de nombreux gouvernements africains la raison de créer des emplois pour leurs nationaux et les partisans de leur parti. Le secteur public africain est ainsi devenu désespérément sureffectif. Plus de 20 % de la fonction publique ghanéenne était déclarée excédentaire en 1984 par le secrétaire aux finances (*West Africa*, 27 janvier 1986, p. 1607). En fait, la compagnie maritime publique du Ghana, la Black Star Line, avait tellement d'employés que 254 d'entre eux étaient payés pendant trois ans (1981-84) pour rester simplement chez eux ! (*West Africa*, 6 août 1984, p. 1607).

En 1966, on découvrit qu'une usine de transformation du bambou n'avait dépensé que 219 cedis (72 dollars) en matières premières alors que les salaires s'élevaient à 16184 cedis, et la State Fishing Corporation « au 1er octobre 1968, avait sur sa feuille de paie 435 employés de mer, malgré le fait que pendant des mois elle n'avait pas eu de navire de pêche » (Killick 1978, p. 237). En fait, en 1966, le ministre des finances énuméra le « sureffectif » et l'« indiscipline » comme étant les principaux facteurs militant contre

l'efficacité des entreprises publiques (ibid.). Les chemins de fer nigériens ont un personnel six fois plus nombreux par unité de trafic que les chemins de fer européens. En février 1987, 30 pour cent de tous les ministères de la Sierra Leone étaient considérés comme superflus (Afrique de l'Ouest, juin 1988, p. 1762).

Au Ghana, les cas flagrants de sureffectifs étaient souvent dus à des raisons politiques et avaient toute une histoire qui remontait aux années 70. Un excellent exemple est celui de la State Gold Mining Corporation du Ghana, qui a fait l'objet d'une enquête de la Commission Amamoo (1971). Dans son rapport, la Commission nota que

La cause fondamentale de la faiblesse actuelle de la société est de nature politique. Depuis sa création en 1961, aucun gouvernement n'a fourni à la société les conditions nécessaires à son succès. L'une des raisons en est que les gouvernements ont tenté de poursuivre des objectifs contradictoires. Les gouvernements ont eu tendance à parler à deux voix sur les devoirs de la société. D'une voix, ils justifient la nécessité de la société par des raisons sociales et non commerciales, c'est-à-dire par la nécessité d'empêcher le chômage. De l'autre voix, en revanche, ils parlent de la société en termes commerciaux, soulignant la nécessité d'obtenir des bénéfices et critiquant la direction qui doit dépendre de subventions budgétaires. (p. 8)

Un autre exemple d'ingérence politique et de manque de responsabilité est fourni par le cas de l'Industrial Development Corporation (IDC) du Ghana, créée pour promouvoir les investissements industriels. Un rapport de 1958 de W. Arthur Lewis, le célèbre économiste des Antilles, lauréat du prix Nobel, notait déjà que

L'IDC a énormément souffert de l'ingérence extérieure de députés et autres personnes influentes qui s'attendent à ce que les nominations de personnel soient faites sans tenir compte du mérite, que le personnel licencié soit maintenu sur la paie, que les mesures disciplinaires soient assouplies en faveur des électeurs locaux, que les entreprises soient achetées à des prix excessifs, que les prêts soient accordés sans tenir compte des garanties, etc. (Killick 1978, p. 245)

Quand l'opposition accusa l'IDC de répondre davantage aux caprices des hommes politiques, le ministre des travaux publics, N. A. Welbeck, rétorqua : « Mais cela est correct ;

et l'Honorable Parlementaire le ferait aussi s'il était là ! » (ibid.)

Le mauvais alignement des priorités n'est pas propre au Ghana. En Zambie, un pays où la pénurie est critique (de pneus et de pièces de rechange automobiles, par exemple), la Chine était occupée à construire un nouveau siège géant pour le seul parti politique zambien (*The Wall Street Journal*, 29 juillet 1985, p. 18).

En outre, on a constaté une tendance assez constante de la part des dirigeants africains à sélectionner des projets de développement qui mettent l'accent sur la grandeur plutôt que sur l'économie. Au Ghana, il y avait une prédisposition notable de la part du gouvernement à opter « pour des techniques et des projets modernes à forte intensité de capital ». Uphoff (1970) cite une usine pharmaceutique où un projet relativement modeste fut rejeté au profit d'un autre qui finit par coûter près de dix fois plus cher et qui comprenait « onze bungalows pour les directeurs, un bloc administratif bien aménagé, une grande cafétéria avec l'une des cuisines les plus grandes et les plus modernes du Ghana, et des logements pour les animaux de laboratoire meilleurs que ceux dans lesquels vivaient la plupart des Ghanéens » (p. 562).

L'incompétence administrative

Les mauvaises performances des entreprises d'État et des autres projets de développement s'expliquent généralement par une mauvaise planification des projets, un manque d'études de faisabilité, une mauvaise implantation des industries et des projets, une mauvaise coordination et une mise en œuvre qui découle de mécanismes administratifs défectueux.

La fonction publique est caractérisée par un moral bas, un manque de discipline et de responsabilité, une prédisposition à la corruption, le népotisme et une faible productivité. Les gouvernements africains ont toujours été conscients des défauts de la machine de la fonction publique, mais au lieu de s'attaquer aux problèmes qu'ils ont reprochés à leurs prédécesseurs, les « colonialistes ». Nkrumah était bien conscient de ces défauts :

Il est évident depuis longtemps que l'appareil administratif dont nous avons héri-

té n'a pas été conçu pour un pays travaillant dans le cadre d'un plan de développement global, et dans lequel les activités des différentes agences de la nation sont orientées vers des objectifs de développement clairement définis. Une réforme efficace de l'appareil gouvernemental est donc nécessaire si l'on veut que le plan septennal ne faiblisse pas face aux insuffisances de l'administration. (Nkrumah 1973, p. 199)

La réforme de l'appareil gouvernemental ne s'est jamais concrétisée. Pour corriger les défauts de la machine héritée du colonialisme, il créa davantage de ministères et d'institutions publiques. Comme aucune amélioration ne se produisit, il se plaignit :

Je suis étonné que jusqu'à présent, de nombreux fonctionnaires ne se rendent pas compte que nous vivons une époque révolutionnaire. Ce Ghana, qui a perdu tant de temps au service des maîtres coloniaux, ne peut se permettre d'être lié à des méthodes de travail archaïques, à la vitesse d'un escargot, qui empêchent tout progrès rapide. Nous avons perdu tellement de temps que nous devons faire en dix ans ce que d'autres ont mis cent ans à accomplir. (Nkrumah 1973, p. 157)

Douze ans après le renversement de Nkrumah, la norme d'efficacité de la fonction publique n'avait pas beaucoup changé, comme le nota la Commission Okoh (1978) : « Le niveau de discipline est généralement faible, tant en ce qui concerne le respect du code de la fonction publique que l'application des mesures disciplinaires. Le sentiment général est que certains officiers supérieurs manquent d'autodiscipline. Ils ne sont donc pas en mesure de donner le bon exemple aux subalternes » (p. 2).

Les défauts de l'appareil de la fonction publique n'ont pas seulement entraîné une mauvaise planification des projets, mais aussi des bévues administratives et une mauvaise gestion financière. Il existe de nombreuses preuves de ces problèmes, mais il suffit de donner ici quelques exemples dramatiques.

Au Ghana, deux conserveries de tomates furent construites dans différentes régions du pays. La capacité de l'une ou l'autre aurait permis de satisfaire la demande intérieure totale (Killick 1978, p. 229). Il fallut six ans

pour achever l'usine de la société nationale de chaussures du Ghana et, au moment où elle fut prête à entrer en production, une grande partie de son équipement était obsolète (ibid., p. 231). L'usine de sucre de Komenda, propriété de l'État ghanéen, resta inactive pendant plus d'un an, faute de système d'approvisionnement en eau (ibid.).

En Ouganda et en Angola, certaines tours manquent de vitres et d'eau courante. Au Mali, une cimenterie de construction soviétique fut conçue pour une capacité de 50000 tonnes par an. Victime de pannes régulières, elle ne produisit que cinq tonnes en 1983 (*Time*, 16 janvier 1984, p. 27). En outre, selon le *Wall Street Journal* (29 juillet 1985) :

Les États-Unis ont construit 50 dépôts de stockage de récoltes au Sénégal et les ont placés dans des endroits où les paysans ne sont jamais allés. En Ouganda, un expert des chemins de fer a découvert à son grand étonnement qu'un atelier de réparation construit avec l'aide étrangère était sept fois plus grand que celui qu'il dirigeait en Allemagne. Un cinquième de l'emprunt étranger de la Côte d'Ivoire a été consacré à la construction de deux sucreries qui ont commencé à produire il y a quatre ans seulement et qui sont maintenant fermées. Au Soudan, les Soviétiques ont construit une usine d'embouteillage de lait à Babanusa. Les membres de la tribu Baggara de Babanusa boivent leur lait directement de la vache et il n'y a pas d'installations pour expédier le lait de Babanusa. L'usine, vieille de 20 ans, n'a pas produit une seule bouteille de lait. (p. 18)

Les retards dans l'achèvement des projets – avec pour conséquence des dépassements de coûts, une mauvaise coordination et, dans certains cas, l'absence totale de celle-ci – ont tous pesé sur l'efficacité des entreprises publiques. En 1975, le Nigeria acheta un four de production d'acier de fabrication russe. Mais il fut construit sur un site si éloigné des mines de fer et de charbon qu'il était inutilisable. Par la suite, les techniciens russes, allemands et français dépensèrent des milliards de nairas pour le rendre opérationnel.

Le plus gros scandale, cependant, fut sans nul doute ce qu'on appelait la plus grande usine de papier d'Afrique, la Nigerian National Paper Manufacturing Company. Elle fut conçue dans le cadre du troisième plan de développement national (1975-80), pour produire 100 000 tonnes de papier par an,

pour gagner environ 150 millions de nairas grâce aux exportations et épargner à la nation 250 millions de nairas en importations. Il était initialement prévu qu'elle ne coûterait que 85 millions de nairas en 1976. En 1979, le coût avait été révisé à 350 millions de nairas ; de là, il passa à 450 millions de nairas trois ans plus tard. En 1986, on estimait que 275 millions de nairas supplémentaires étaient nécessaires pour l'achever. Lorsque le gouvernement ne put fournir les fonds, une société canadienne proposa un prêt de 135 millions de dollars (alors l'équivalent de 275 millions de nairas) pour achever le projet requis, en échange de l'extraction d'une quantité équivalente de pétrole brut, mais cette offre fut rejetée. En 1989, seulement 55 % du projet avait été achevé, selon le professeur Ganiyu Jawando, président de la société nigériane. Selon *New African* (août 1989) :

Le projet a ensuite été presque oublié jusqu'en novembre dernier (1988), lorsque le président Ibrahim Babangida lui a rendu visite. Il a été choqué par ce qu'il a vu : « L'usine de papier d'Iwopin est en train de devenir un exemple classique de la façon de ne pas planifier et exécuter une opération stratégique majeure », a-t-il déclaré. « C'est un triste reflet de la mauvaise planification, de la mauvaise exécution et de la mauvaise utilisation des fonds publics qui caractérise notre vie politique et économique depuis l'indépendance ». (p. 24)

De nombreuses entreprises d'État africaines furent créées sans étude de faisabilité préalable ou avec des études mal faites. Lorsque ces études étaient réalisées, elles l'étaient le plus souvent par des sociétés ou des personnes qui vendaient leur matériel aux usines dans le cadre d'accords de crédit fournisseur, ce qui constitue un conflit d'intérêts évident. Par exemple, au Ghana, une société yougoslave recommanda et construisit les deux usines de mise en conserve de tomates mentionnées précédemment en se basant sur un prix supposé de 1 pesewa par livre de tomates alors que les agriculteurs recevaient des négociants ordinaires du marché 5 1/2 à 9 pesewas dans un centre et jusqu'à 15 pesewas dans d'autres (Killick 1978, p. 230).

De la même manière, les consultants et ingénieurs britanniques qui construisirent et gèrent l'aciérie ghanéenne de Tema avaient basé leur analyse sur un prix supposé de l'énergie électrique qui n'était que de 30 % du

tarif en vigueur pour les autres consommateurs industriels (ibid.). Le fait que les fonctionnaires étaient conscients de ces lacunes et de ces conflits d'intérêts est confirmé par une remarque du ministre des finances selon laquelle les fournisseurs étrangers qui ont entrepris les études de faisabilité « étaient plus intéressés par la vente que par toute autre chose » (ibid.).

Si l'on ne veut pas attribuer ces échecs à un manque de compétences administratives, il convient de prendre note d'une observation de la Banque mondiale concernant la *State Farm Corporation* du Ghana : « Des calculs tout simples de coûts et rendements auraient indiqué l'absence de viabilité inhérente à de nombreux projets de la société avant leur mise en œuvre » (ibid.).

Tendances vénales

Les États africains se caractérisent par des dépenses excessives, des pratiques de gaspillage, une extravagance délibérée avec l'argent public, ainsi que des irrégularités financières et de la prodigalité. De nombreux projets ont échoué en Afrique parce qu'ils étaient gangrenés par les pots-de-vin et la corruption. Selon le rapport de la Banque mondiale sur le développement mondial de 1983 :

La corruption compromet sérieusement l'efficacité de l'État. Avec le temps, la corruption tend à corroder la confiance populaire dans les institutions publiques. La recherche de rentes peut devenir une préoccupation obsessionnelle. Les fonctionnaires ne feront rien sans pots-de-vin et nombreux sont ceux employés de manière improductive dont il faut s'assurer les faveurs ou acheter le silence. La corruption tend à favoriser ceux qui détiennent le pouvoir économique ou institutionnel. Certaines corruptions sont d'une telle ampleur qu'elles ont des conséquences économiques majeures ; elles peuvent stimuler l'exportation illégale de capitaux ou entraîner l'attribution de grands projets à des entrepreneurs (souvent des multinationales) en fonction de l'importance de leurs pots-de-vin plutôt que de la qualité de leurs prestations. (p. 117)

L'échec des politiques publiques en Afrique peut s'expliquer en grande partie par la corruption, car elle va de pair avec l'inefficacité administrative. Les administrateurs peuvent accélérer le processus d'approbation d'un projet sans vérifier sa

viabilité, soit parce qu'ils ont un intérêt personnel, soit parce qu'on leur promet une réduction. Dans certains cas, un projet viable est mis en suspens indéfiniment parce que le ministre compétent n'a pas été suffisamment « réglé », comme diraient les Nigériens. Non seulement la corruption nuit à l'efficacité administrative, mais elle compromet la capacité du gouvernement à formuler et à mettre en œuvre des politiques de développement.

Dans la plupart des pays africains, le programme de contrôle des importations exige des licences ou une autorisation officielle avant que les marchandises puissent être importées. Mais au Nigeria, un importateur pouvait obtenir la licence en payant un pot-de-vin de 10 %. C'est la même chose au Ghana, où même des commissions d'enquête nommées par le gouvernement ont révélé ces pratiques abusives. Au Sénégal, lorsque la société publique de distribution d'engrais et de semences avait été fermée, « les auditeurs ont découvert que la plupart des 250 millions de dollars de créances douteuses de la société étaient dues par une demi-douzaine d'hommes d'affaires ayant des relations politiques » (*The Wall Street Journal*, 29 juillet 1985, p. 18).

On estime que jusqu'aux années 1970, « au moins 50 % des sociétés au Nigeria et au Ghana ont fait l'objet d'enquêtes publiques sur leurs activités » et qu'entre 1960 et 1966, les chemins de fer nigériens ont fait l'objet de treize enquêtes sur leurs activités (Udoji 1970, p. 219). À la suite d'une commission spéciale créée en 1961 par le gouvernement fédéral du Nigeria, une déclaration de politique publique fut publiée, selon laquelle les entreprises publiques devraient jouir d'un degré d'indépendance approprié et ne devraient pas être soumises à une ingérence directe de l'État dans leurs activités quotidiennes. Mais l'ingérence politique dans les affaires des entreprises s'est poursuivie sans relâche.

« Les présidents usurpèrent les pouvoirs des directeurs généraux ; les ministres usurpèrent les pouvoirs et les fonctions des présidents et des directeurs généraux. La gestion de certaines entreprises était chaotique et devint un foyer de luttes de pouvoir » (Etukudo 2000, p. 27). Dans une situation aussi chaotique, les finances et la gestion générale

de ces entreprises étaient dans un état si précaire que, en 1986, le gouvernement fédéral nigérian émit des instructions selon lesquelles « le volume des transferts non réglementaires à toutes les entreprises para-économiques et quasi-économiques ne constituera pas plus de 50 % de leur niveau actuel ». Les entreprises publiques furent tenues de fournir le solde des augmentations de prix, des charges, des tarifs et des taux.

Une injonction similaire fut émise en Zambie par l'ancien président Kenneth Kaunda à la Zambia Industrial and Mining Corporation Limited (ZIMCO) et à ses filiales, selon laquelle elles « étaient d'abord des entreprises commerciales et ensuite des entreprises publiques ». Elles devaient donc fonctionner « non moins efficacement que toute autre entreprise commerciale » (ibid., 29).

Résumé

Après l'indépendance, les nationalistes africains s'installèrent afin de développer l'Afrique – à sa propre image. Ils étaient pressés. L'Afrique devait se développer non pas selon des principes capitalistes ou impérialistes, mais selon une idéologie socialiste dans laquelle l'État non seulement participait aux « hauts commandements de l'économie », mais absorbait ces derniers. Même les pays africains – tels que la Côte d'Ivoire, le Kenya et le Nigeria – qui n'étaient pas aussi attachés à l'idéologie socialiste, envisagèrent et promurent activement la participation de l'État à l'économie pour des raisons nationalistes : promouvoir l'« indigénisation » (propriété indigène de l'économie) et protéger les biens nationaux contre l'exploitation étrangère.

La participation de l'État à l'économie devait, presque partout en Afrique, être réalisée par une myriade de contrôles étatiques, la propriété de l'État et la création d'entreprises publiques et de réglementations gouvernementales. Le développement devait être mené par l'État, qui agissait en tant qu'entrepreneur, planificateur et investisseur. L'industrie fut privilégiée par rapport à l'agriculture, puisque tous les pays développés sont « industrialisés ». En outre, l'agriculture était considérée comme une forme inférieure d'occupation. Pire encore, elle rappelait aux dirigeants et aux élites nationalistes africaines leur passé colonial.

La stratégie d'industrialisation était la substitution des importations. L'idée était que la production de produits de base précédemment importés permettrait d'économiser des devises étrangères. Ces mêmes devises pouvaient être utilisées pour importer des machines et des équipements nécessaires à l'accélération du développement.

Des ressources massives étaient nécessaires pour le processus d'industrialisation de l'Afrique. Seul l'État, sous la bannière du socialisme, possédait les pouvoirs nécessaires pour mobiliser les ressources requises. Ces ressources pouvaient être obtenues en épuisant les réserves de devises étrangères du pays. Lorsque ces réserves avaient été épuisées, on pouvait exploiter les paysans – à la manière des Soviétiques – par des plans d'épargne obligatoires et des taxes de développement, avec des slogans tels que le « sacrifice national ». Ce qui manquait pouvait être solutionné par la création monétaire et, en dernier recours, par des emprunts à l'étranger. Et l'aide étrangère se déversa en Afrique. Avec des ressources aussi énormes, les dirigeants africains supposèrent qu'ils pourraient transformer l'Afrique en un continent d'abondance et de prospérité. Kwame Nkrumah du Ghana, par exemple, rêvait de transformer le Ghana en « véritable paradis » et s'engagea à « réaliser en une décennie ce qu'il avait fallu aux autres un siècle » (Nkrumah 1973, p. 401). Malheureusement, tout ne se déroula pas comme prévu. Le labyrinthe de contrôles et de réglementations de l'État créa une « économie de rareté » artificielle et de riches possibilités d'enrichissement illicite. Les contrôles de l'État sur les prix, les importations et les devises, par exemple, créèrent des pénuries artificielles, qui engendrèrent une montagne d'activités de recherche de rente économiquement improductives. Le contrôle des prix créa des pénuries qui, à leur tour, entraînèrent des marchés noirs, où les produits de base étaient vendus illégalement à des prix supérieurs à ceux contrôlés par l'État. Du temps et des ressources étaient inutilement consacrés à la recherche de biens rares. Des pots-de-vin étaient offerts pour sécuriser l'accès à ces biens. Les responsables publics chargés de la distribution des biens rares voyaient là une opportunité de les obtenir au prix officiel bon marché et de les re-

vendre sur le marché noir et ainsi engranger au passage d'énormes profits. Une culture officielle de la corruption s'installa. Les entreprises d'État africaines créées avec des prêts étrangers étaient extrêmement inefficaces et accablées par une capacité excédentaire, des gaspillages et la corruption. Il est évident que ces entreprises ne pouvaient pas générer le rendement nécessaire au remboursement des prêts contractés pour leur création. Les emprunts étrangers contractés au titre de « l'aide budgétaire générale » ou pour couvrir un déficit budgétaire posaient problème lorsqu'ils disparaissaient dans les comptes des administrations publiques. Dans ce cas, ils pouvaient être utilisés pour payer les salaires des fonctionnaires ou même pour acheter des armes pour l'armée. Dans ces circonstances, les prêts étaient en réalité « consommés » et non investis de manière productive afin de générer un rendement. L'investissement dans les infrastructures est nécessaire au développement économique, et l'on peut défendre, pour des raisons économiques, les prêts étrangers de la Banque mondiale pour la construction de ces infrastructures. Les routes, les ponts, les écoles, les dispensaires, les télécommunications, l'eau potable et un approvisionnement fiable en électricité sont autant d'éléments essentiels pour stimuler la croissance économique. Mais lorsque l'on laisse l'infrastructure se détériorer et se dégrader par négligence, sa contribution à la croissance économique devient douteuse voire négative. Dans d'autres cas, des parties substantielles de prêts étrangers disparaissaient simplement dans les poches de fonctionnaires corrompus. Ainsi, les emprunts étrangers contractés par les gouvernements africains ne furent pas utilisés de manière productive. Une crise de la dette éclata lorsque le moment vint de rembourser les prêts. Les dettes furent reconduites et une plus grande partie empruntée afin d'assurer le service de la dette existante – ce qui ne résolvait pas vraiment le problème. La rareté des produits de base, le *kalabule*, le stockage spéculatif, la contrebande, la corruption, l'inefficacité des entreprises d'État, les déficits budgétaires et l'accumulation de la dette extérieure sont les problèmes de première génération, qui se nourrissent les uns des autres pour créer les problèmes de deuxième génération – le sujet du chapitre suivant. Le « véri-

table paradis » promis aux Africains s'avéra être un régime de famine, avec des entreprises d'État improductives et un bazooka sur la tempe des populations.

Ce n'était manifestement pas ce que les Africains avaient envisagé lors de leurs luttes pour se libérer du joug colonial. De manière perfide, la cause de la liberté fut trahie. La véritable liberté ne vint jamais pour une grande partie de l'Afrique après l'indépendance – ni le véritable développement économique.

Au début du nouveau millénaire, il était clair que l'Afrique devait changer de cap et s'orienter dans une nouvelle direction. Mais comme nous le verrons dans les chapitres suivants, cela était plus facile à dire qu'à faire. Il y avait en effet une formidable résistance au changement ou à la réforme. Les électeurs et ceux qui avaient bénéficié du statu quo délinquant résistaient farouchement à toute notion de réforme – même au prix de la destruction de leur propre pays.

QUESTIONS SUR CE CHAPITRE

1. a. Distinguez entre « une crise économique » et « un manque de développement ». (10 points)

b. Pourquoi est-il important de maintenir cette distinction ? (10 points)

2. Lequel des éléments suivants est-il révélateur d'une « crise économique » et lequel d'un « manque de développement » pour un pays africain ? Expliquez brièvement.

a. Faible taux d'investissement (4 points)

b. Une augmentation de 40 % de la masse monétaire (4 points)

c. Un taux élevé d'analphabétisme (4 points)

d. Un taux d'expansion de la production agricole de 2,5 % (4 points)

e. Un déficit de la balance des paiements. (4 points)

3. Les dirigeants africains affirment que les problèmes économiques du continent peuvent être attribués à l'héritage du colonialisme occidental, de l'esclavage et d'un système économique international injuste. Quelle est la validité de leur position ? Expliquez. (20 points)

4. Pourquoi la plupart des dirigeants africains ont-ils adopté le socialisme comme idéologie après l'indépendance ? (20 points)

5. L'expérience socialiste a-t-elle réussi ? Si oui, expliquez. Si non, pourquoi a-t-elle échoué ? (20 points)

6. La clé de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté en Afrique est l'investissement, tant étranger que national. Mais l'Afrique n'attire qu'une infime partie des flux d'investissements privés vers le Tiers Monde. Pourquoi en est-il ainsi ? (20 points)

7. Dans un article paru dans le *Washington Times* (26 novembre 2005), Alejandro Chafuen affirme que « le véritable problème en Amérique latine est qu'à quelques exceptions près, l'État de droit – en particulier en ce qui concerne les droits de propriété privée – n'existe pas tel que nous le connaissons. Le processus décisionnel est entaché de corruption et de copinage et s'enlise dans la bureaucratie ». Est-ce également vrai pour l'Afrique ? Expliquez. (20 points)

8. Pourquoi pensez-vous que la campagne d'industrialisation de l'Afrique a échoué si lamentablement ? Comment les gouvernements africains auraient-ils pu réussir ? (20 points)

9. Pourquoi les entreprises publiques africaines n'ont-elles pas été performantes ? (20 points)

10. Le défi du développement en Afrique consiste à concevoir un modèle de développement de la base vers le sommet sous l'impulsion des populations locales.

a. Est-ce là l'approche adoptée par les dirigeants et les élites nationalistes africaines après l'indépendance ? Expliquez. (10 points)

b. Comment concevez-vous un tel modèle ? (10 points)

Notes du Chapitre 5

²⁰ Il y avait un motif politique à payer les paysans à bas prix. La plupart des gouvernements africains tiraient leur soutien politique des élites urbaines : travailleurs, étudiants, etc. Les gouvernements africains ont mené une politique de « nourriture bon marché » afin de s'assurer le soutien politique continu de cette élite. Mais cette politique était économiquement stupide. Comme nous avons eu l'occasion de le remarquer, le contrôle des prix ne rend pas la nourriture « bon marché ». Au contraire, ils rendent la nourriture chère en créant des pénuries. Cela est vrai pour toute marchandise dont le prix est contrôlé.

²¹ L'auteur n'oubliera jamais l'expérience mémorable de la réservation d'un vol entre Accra et Lagos le 9 novembre 2005, moins d'un mois après l'accident de Belleview. Je n'ai jamais rencontré une agence de voyage aussi intrépide que celle avec laquelle j'ai traité au Ghana. Je voulais me rendre à Lagos très tôt le matin et revenir à Accra plus tard dans la soirée. Voici la conversation qui a eu lieu entre moi et Pat, l'agent de voyage.

« Dans ce cas, vous devrez aller avec Belleview ; ils partent très tôt le matin d'Accra vers 7 heures et reviennent très tard dans la nuit », me dit Pat. « Hein ? Belleview ? Leur avion ne s'est-il pas écrasé récemment ? » demandai-je.

« Oui, mais un seul de leurs avions est tombé et ils n'en ont pas encore trouvé la cause. De plus, tous les avions tombent du ciel, même les plus gros tombent aussi », m'assura-t-elle. « Merci, mais non merci. S'il vous plaît, réservez-moi un vol sur la Virgin Nigeria », demandai-je.

« D'accord, un Virgin Nigeria ne s'est pas encore écrasé. Mais qui sait, leur tour viendra peut-être aussi », ajouta-t-elle.

Un agent de voyage ! Parlez d'un agent de voyage sensible et rassurant qui vous donne toutes les informations sur les voyages aériens, y compris les avions qui s'écrasent !

²² Le Nigeria a été dirigé par l'armée depuis vingt-sept ans sur ses trente-cinq ans d'existence souveraine.

²³ Parmi les autres postes de dépenses douteux, on peut citer 2,92 millions de dollars pour un film documentaire sur le Nigeria, 18,30 millions de dollars pour l'achat de matériel TV/vidéo pour la présidence, 23,98 millions de dollars pour le bien-être du personnel, la caserne Dodan, Aso Rock, et un don de 500000 dollars au Ghana.

²⁴ Le droit de tirage spécial (DTS) a été créé par le FMI en 1969 en tant qu'actif de réserve international pour compléter les réserves existantes des pays membres. Dans le cadre du système de taux de change fixe de Bretton Woods, l'offre internationale de deux actifs de réserve clés, l'or et le dollar américain, s'est révélée inadéquate pour soutenir l'expansion du commerce mondial et le développement financier qui se produisait.

C'est pourquoi la communauté internationale a décidé de créer un nouvel actif de réserve international sous les auspices du FMI. Cependant, quelques années plus tard seulement, le système de Bretton Woods s'effondra et les principales devises passèrent à un régime de taux de change flottant, réduisant le besoin de DTS.

Aujourd'hui, le DTS n'a qu'un usage limité en tant qu'actif de réserve, et sa principale fonction est de servir d'unité de compte au FMI et à certaines autres organisations internationales. Le site

Le DTS n'est ni une monnaie, ni une créance sur le FMI. Il s'agit plutôt d'une créance potentielle sur les monnaies librement utilisables des membres du FMI. La valeur du DTS a été initialement définie comme équivalente à 0,888671 gramme d'or fin – ce qui, à l'époque, équivalait également à un dollar américain. Cependant, après l'effondrement du système de Bretton Woods en 1973, le DTS fut redéfini comme un panier de devises, composé aujourd'hui de l'euro, du yen japonais, de la livre sterling et du dollar américain. Il est calculé comme la somme de montants spécifiques des quatre monnaies évaluées en dollars américains, sur la base des taux de change cotés à midi chaque jour sur le marché. (Extrait du site web du FMI : www.imf.org/external/np/exr/facts/sdr.htm)

CHAPITRE 6

LES LEÇONS DE L'AIDE

« Il ne faut pas laisser la quête de la Chine vers les matières premières devenir une nouvelle forme d'aventure néocolonialiste avec des matières premières africaines échangées contre des importations manufacturées de mauvaise qualité et peu d'égards pour le développement d'un continent appauvri ».

Thabo Mbeki, ancien président sud-africain (AFP, 30 septembre 2009)

« L'Afrique ne doit pas passer aveuglément d'un type de néocolonialisme à un néocolonialisme de type chinois. »

René N'Guetta Kouassi, chef du département des affaires économiques de l'Union africaine (AFP, 30 septembre 2009)

Des programmes ayant échoué dans le passé

Après l'indépendance, les dirigeants africains annoncèrent toutes sortes d'initiatives grandioses et de méga-plans lors de divers sommets pour faire entrer l'Afrique dans le siècle d'après. Mais on n'en entendait généralement plus parler une fois le sommet passé : le Plan d'action de Lagos (1980), le Programme prioritaire africain de redressement économique (1985), le Cadre alternatif africain aux programmes d'ajustement structurel (1989), le Programme d'action des Nations unies pour le redressement et le développement de l'Afrique (UNPAERD), le Nouveau programme des Nations unies pour le développement de l'Afrique (UNNADAF), le Traité d'Abuja (1991), etc. À la fin des années 1980, la création de la communauté économique africaine suscita un enthousiasme certain. On n'en entendit plus parler pendant longtemps. Lors du trente-cinquième sommet de l'OUA à Alger (15 juillet 1999), le président sud-africain Thabo Mbeki choqua les délégués en

leur rappelant que peu de choses avaient été faites pour mettre en œuvre le traité d'Abuja de 1991, qui avait établi une communauté économique africaine (*The Washington Times*, 15 juillet 1999, A14).

D'autres grandes initiatives furent également lancées : l'initiative algérienne et sud-africaine, le Partenariat du millénaire pour le programme de redressement de l'Afrique (MAP) et le plan Omega, dirigé par le président sénégalais Abdoulaye Wade. Elles furent finalement intégrées dans un plan unique appelé *Compact for African Recovery* (COMPACT) par la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Par la suite, le COMPACT se transforma en Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Tous ces plans engageaient les dirigeants africains à respecter les idéaux démocratiques, à l'établissement de la paix, de la loi et de l'ordre, au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et à une meilleure gestion de leurs économies, entre autres. Ils exhortaient également la communauté inter-

nationale, en particulier les nations occidentales, à travailler en partenariat avec les dirigeants africains pour les aider à atteindre leurs objectifs.

NEPAD

Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) – une synthèse des plans précédemment mentionnés et vanté par les présidents Thabo Mbeki d'Afrique du Sud, Olusegun Obasanjo du Nigeria et Abdoulaye Wade du Sénégal – fut présenté au sommet du G-8 à Gênes en 2001 pour obtenir un soutien financier occidental. Le NEPAD cherchait à obtenir 64 milliards de dollars d'investissements occidentaux en Afrique. Le document officiel du NEPAD prévoit « de respecter les normes mondiales de la démocratie, dont les composantes essentielles comprennent le pluralisme politique, permettant l'existence de plusieurs partis politiques et syndicats de travailleurs ; des élections justes, ouvertes, libres et démocratiques organisées périodiquement pour permettre à la population de choisir librement ses dirigeants ». Il comprend également un « mécanisme africain d'examen par les pairs » par lequel les dirigeants africains qui gouvernent mal leur pays seraient soumis à la critique de leurs homologues selon des normes convenues d'un commun accord. Le NEPAD fut alors présenté comme « l'initiative de l'Afrique », « le plan de l'Afrique », « conçu par les Africains » et donc « appartenant aux Africains ». Si les dirigeants africains méritent d'être félicités pour avoir au moins fait l'effort d'élaborer une « initiative africaine », le NEPAD présente de nombreuses lacunes qui se révèlent fatales.

Tout d'abord, sa présentation et son analyse sont erronées. Jouant la carte de la culpabilité, le NEPAD affirme que l'appauvrissement de l'Afrique a été « accentué » par « l'héritage du colonialisme » ainsi que par d'autres « héritages » historiques tels que la guerre froide et l'injuste « système économique international ». Le colonialisme a ainsi subverti les « structures, institutions et valeurs traditionnelles de l'Afrique », créant une économie « soumise aux besoins économiques et politiques des puissances impériales » (paragraphe 21). L'Afrique a été intégrée dans l'économie mondiale en tant que « fournisseur de main-

d'œuvre et de matières premières bon marché, drainant les ressources de l'Afrique plutôt que de l'industrialiser » (ibid.). Le colonialisme, selon le NEPAD, a retardé le développement d'une classe moyenne et entrepreneuriale dotée de capacités de gestion. À l'indépendance, l'Afrique a hérité d'une « classe capitaliste faible », ce qui explique « la faiblesse du processus d'accumulation, la faiblesse des États et le dysfonctionnement des économies nationales » (paragraphe 22) – le même vieux « baratin » du colonialisme, en somme. Le « taux d'accumulation » insuffisant de la période postcoloniale a conduit au « favoritisme et à la corruption » (paragraphe 25). Le « cercle vicieux » du « déclin économique et de la mauvaise gouvernance » a confirmé le rôle périphérique et décroissant de l'Afrique et sa « marginalisation » (paragraphe 26). Parmi les raisons plus récentes de la situation désastreuse de l'Afrique, on peut citer « sa marginalisation continue du processus de mondialisation » (paragraphe 2).

En août 1999, les représentants des États africains se réunirent à Accra et publièrent une déclaration : « L'Afrique demande 777 milliards de dollars à l'Europe occidentale et aux Amériques en réparation pour l'esclavage des Africains pendant la colonisation du continent » (Agence de presse panafricaine, 18 août 1999). Le texte ajoutait que cet argent serait demandé à « toutes les nations d'Europe occidentale et des Amériques et aux institutions qui ont participé et bénéficié de la traite des esclaves et du colonialisme ». Hamet Maulana et Debra Kofie, coprésidents de la Commission, insistèrent pour que des systèmes de surveillance et de mise en réseau à l'échelle mondiale soient mis en place afin de garantir que les réparations et les rapatriements soient effectués d'ici 2004. Le problème est que le PIB des États-Unis n'était alors que de 10 000 milliards de dollars et que le montant demandé – 777 000 milliards de dollars – dépassait la somme des PNB de l'ensemble du monde occidental.

Selon l'*Office of National Statistics* du gouvernement britannique, « Le Royaume-Uni – c'est-à-dire l'Angleterre, le Pays de Galles, l'Écosse et l'Irlande du Nord – est officiellement évalué à 8,8 milliards de dollars, une somme qui comprend tous ses biens et bâtiments, ses machines, ses routes, ses ponts, ses

avions, ses trains et ses automobiles. Il comprend également tout l'argent déposé dans ses banques et autres institutions financières. Et tout ce qu'il y a en rayon chez Harrod's » (*The New York Times*, 1er janvier 2004, A4). Si l'esclavage et le colonialisme ont effectivement fait du tort à l'Afrique, cette carte était jouée de manière grossière par les dirigeants africains pour mieux dissimuler leurs propres échecs. La vérité est que les dirigeants africains ont eux-mêmes marginalisé l'Afrique.

Il est certain que les pratiques commerciales déloyales – obstacles au commerce et subventions agricoles – sont des sujets de préoccupation légitimes pour le tiers monde. Il est hypocrite de la part de l'Occident de prêcher le libre-échange aux pays en développement tout en mettant des barrières à leur endroit. Mais l'hypocrisie règne des deux côtés. Selon l'économiste Jagdish Bhagwati, de l'université de Columbia, « les producteurs des pays pauvres bénéficient d'une protection tarifaire plus importante... et les barrières commerciales autarciques rendent les marchés intérieurs plus lucratifs que les exportations, ce qui entraîne un biais incitatif à l'encontre des exportations. Ainsi, même lorsque les marchés des pays riches sont davantage ouverts, les barrières commerciales mises en place par les pays pauvres peuvent empêcher la pénétration de ces marchés riches » (*The Wall Street Journal*, 18 janvier 2005, A16).



Une africaine portant du coton récemment cueilli

Selon une étude d'Oxfam, une association britannique axée sur l'aide, l'élimination de milliards de dollars de subventions fédérales aux producteurs de coton américains chaque année réduirait la production et les exporta-

tions de coton américain, augmenterait les prix mondiaux d'environ 10 % et améliorerait modestement les revenus de millions de producteurs de coton pauvres en Afrique. En 2002, le président Bush promulgua une loi qui permettait de verser plus de 3,4 milliards de dollars en subventions aux 25 000 producteurs de coton américains. Ainsi, les subventions du gouvernement américain permettent aux agriculteurs américains de produire plus de coton, ce qui fait baisser les prix mondiaux et rend la concurrence difficile pour les agriculteurs africains.

« Les économistes agricoles de l'université de Californie, à Davis, qui ont mené l'étude pour Oxfam, ont découvert qu'une famille agricole typique de 10 personnes au Tchad, au Bénin, au Burkina Faso ou au Mali – le principal producteur de coton en Afrique – qui gagne aujourd'hui 2 000 dollars par an aurait 46 à 114 dollars de plus à dépenser si les subventions américaines étaient retirées. Les agriculteurs africains recevraient environ la moitié du gain total résultant de la hausse des prix, tandis que le reste irait à ceux qui transportent, traitent et conditionnent le coton, entre autres. Oxfam admet cependant que « la réforme des subventions ne résoudra pas à elle seule tous les défis auxquels est confronté le secteur du coton, mais elle pourrait considérablement alléger le fardeau des producteurs de coton pauvres qui luttent pour subvenir aux besoins de leurs familles » (*The New York Times*, 21 juin 2007, p.A12).

Au Mali, les cultivateurs de coton attendent leurs charrues à un seul soc à des bœufs et mettent deux semaines à cultiver des parcelles de dix à vingt acres, sur lesquelles le coton est finalement récolté à la main. En revanche, les cultivateurs du delta du Mississippi s'occupent d'immenses étendues de 10 000 acres ou plus à l'aide de tracteurs climatisés et de systèmes de positionnement global par satellite pour déterminer la quantité d'engrais à appliquer aux semis en germination sur chaque acre. En tout, il en coûte 82 cents pour produire une livre de coton dans le Mississippi contre seulement 23 cents la livre au Mali (*Washington Post*, 8 juin 2003, B2).

Au début des années 2000, au Burkina Faso, au Bénin, au Tchad et au Mali, la production de coton représentait 5 à 10 % du produit intérieur brut (PIB), 30 % de la balance commerciale et plus de 60 % des recettes d'exportation. Mais le Mali, le Burkina Faso et

le Bénin chacun perdirent respectivement 43, 33 et 28 millions de dollars en recettes d'exportation à cause des effets des subventions. Les pays africains dans leur ensemble perdirent environ 300 millions de dollars en 2001-2002 en raison de la baisse des prix mondiaux du coton, du fait des subventions américaines (le prix mondial du coton baissa de 25 %). Le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Tchad exigèrent l'élimination progressive des subventions.



Des enfants travaillent à stocker la récolte de coton au Burkina Faso

Les nations africaines ne sont pas les seules à souffrir des subventions. Le Brésil poursuivit les États-Unis devant l'Organisation mondiale du commerce et gagna, et gagna encore en appel. Mais plutôt que de supprimer les subventions, les USA acceptèrent « de verser au Brésil 147 millions de dollars par an pour le privilège de continuer à subventionner ses propres agriculteurs d'une manière incompatible avec les règles de l'OMC ». En octobre 2014, les États-Unis « ont conclu un autre accord, achetant une fois de plus la paix avec le Brésil, cette fois-ci pour un montant forfaitaire de 300 millions de dollars ». (*Washington Post*, 12 octobre 2014, site web).

Même dans ce cas, les barrières commerciales et les subventions sont périphériques à la question centrale du sous-développement de l'Afrique. Les exportations africaines sont principalement constituées de cultures de rente (cacao, coton, café, bananes, sisal, etc.) et de ressources minérales (or, diamants, pétrole, titane, cobalt, cuivre, etc.). Les barrières

commerciales et les subventions agricoles en Occident ne touchent que quelques exportations africaines, comme le coton (Burkina Faso, Bénin, Mali, Soudan), les arachides ou les cacahuètes (Gambie, Sénégal, Soudan), le sucre (Maurice, Mozambique, Afrique du Sud), le tabac (Malawi, Zimbabwe) et la viande bovine (Botswana, Namibie). Seuls quelques pays africains comme la Côte d'Ivoire, l'île Maurice et l'Afrique du Sud peuvent exporter des produits manufacturés, qui peuvent se heurter à des barrières commerciales en Occident.

Ce ne sont pas les subventions agricoles occidentales qui ont le plus nui à l'agriculture alimentaire africaine. Comme nous l'avons vu au chapitre 4, la production alimentaire par habitant a diminué et les importations alimentaires de l'Afrique ont augmenté de quelque 25 milliards de dollars par an. La guerre civile de 2011 en Côte d'Ivoire, par exemple, a réduit de moitié les exportations de cacao du pays et a perturbé les exportations agricoles des pays voisins qui passent par la Côte d'Ivoire. Au Burundi, la production de café a chuté de plus de 50 % en raison de la guerre civile qui a frappé ce petit pays entre 1993 et 2005. En 2015, de nouveaux troubles politiques ont engendré des protestations et des représailles gouvernementales, et plus de 100 000 personnes ont été contraintes de fuir le pays. Au Malawi, la criminalité a tellement augmenté en 2010 que certains agriculteurs refusaient de cultiver. Et même si les États-Unis maintiennent un quota d'importation contre les exportations de tabac du Zimbabwe, l'industrie a été presque détruite essentiellement par les violentes saisies de terres agricoles commerciales blanches par le président Robert Mugabe afin de remédier aux « injustices coloniales ».

Se lamenter des subventions agricoles dans les pays riches revient à verser des larmes de crocodile car cela donne la fausse impression que les gouvernements africains se soucient beaucoup de l'agriculture. L'érosion de la part de l'Afrique dans le commerce mondial n'est pas tant due à des obstacles au commerce qu'à une série de facteurs internes. Parmi ceux-ci, on peut citer la négligence de l'agriculture due à l'accent excessif mis sur l'industrialisation, les guerres civiles qui font rage, les infrastructures de fortune et

les politiques socialistes malavisées qui ont exploité les agriculteurs africains par le biais d'un système d'offices de commercialisation et de contrôle des prix. Par exemple, les barrières commerciales ne bloquent pas les exportations de pétrole, de diamants, d'or, de coltan et d'autres minéraux en provenance d'Afrique. Pourtant, paradoxalement, les pays qui les produisent – l'Angola, le Congo, la Guinée équatoriale, le Gabon, le Nigeria, le Soudan, entre autres – ont été ravagés par la guerre, la pauvreté et la misère sociale. En fait, les diamants d'Afrique ont alimenté des guerres civiles tellement barbares en Angola, au Congo et en Sierra Leone que les militants des droits de l'homme en Occident ont appelé au boycott des « diamants de conflit » en Afrique. Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, les richesses minérales de l'Afrique n'ont pas été utilisées pour sortir ses populations de la pauvreté.

Le discours de M. Amara Essy, secrétaire général de l'Union africaine (UA), prononcé à l'occasion de la nouvelle année 2002, ne donna pas aux Africains l'espoir ou l'assurance nécessaire. Essy accusa « la communauté internationale de laisser tomber le continent ; son refus d'alléger l'énorme fardeau de la dette de l'Afrique continue de compromettre son développement » (IRIN, 3 janvier 2002). C'est là le même vieux refrain sur la communauté internationale qui laisse tomber l'Afrique ; comme si c'était la communauté internationale qui était responsable des violations flagrantes des droits de l'homme sur le continent.

Le NEPAD et l'autosuffisance africaine

Deuxièmement, le NEPAD parlait d'« autonomie » et soutenait avec force que les Africains doivent être « maîtres de leur propre destin ». Il s'élevait contre « le binôme crédit et aide » qui conduit à une « impasse de la dette » et à un perpétuel rééchelonnement (NEPAD, 2001 ; paragraphe 3). En réalité, le plan était un véhicule intelligemment et précisément conçu pour obtenir *d'avantage* d'aide et de crédit de l'étranger. Il posait donc que l'Afrique devait obtenir plus d'aide et plus de crédit (paragraphe 145), et en outre, que la « majeure partie » des besoins en capitaux de l'Afrique jusqu'à l'année 2015 devrait « venir de l'extérieur de l'Afrique » (paragraphe 147).

L'apparente contradiction provient d'un piège de dépendance à l'aide dont les dirigeants africains semblent incapables de sortir.

Le NEPAD en tant que modèle occidental

Troisièmement, il s'avère que le NEPAD était modelé sur un plan étranger : le plan Marshall américain, qui aida la reconstruction de l'Europe après la Deuxième guerre mondiale. Rappelons que nous avons rejeté le type de projet de développement dans l'Afrique postcoloniale, comme « développement par imitation ». Les agriculteurs américains utilisent des tracteurs, tout comme les agriculteurs africains. Rome possède une basilique, tout comme Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire etc. Puis vint le NEPAD. Comment pouvait-il être « africain » alors qu'il était une copie du plan Marshall ? Comment l'Afrique pouvait-elle revendiquer le droit de propriété sur l'idée de quelqu'un d'autre ?

Lors d'un forum organisé en 2002 par l'Institut Mazingira du Kenya, l'Académie africaine des sciences et le bureau régional (Corne et Afrique de l'Est) de la Fondation Heinrich Boell, l'orateur principal était le professeur Adedeji Adebayo. En tant que sous-secrétaire général des Nations unies et secrétaire exécutif de la CEA, Adedeji joua un rôle déterminant dans la création de cinq initiatives visant à relancer la croissance économique de l'Afrique. « L'aide », put-il déclarer, « n'a pas réussi à résoudre les problèmes de l'Afrique depuis quatre décennies et n'est pas près de le faire (...). Aucun plan Marshall ne fonctionnera sur les marchés sous-développés de l'Afrique. Il a fonctionné en Allemagne grâce au travail acharné et aux ressources intellectuelles des Allemands. L'Afrique a besoin d'une nouvelle construction, pas de réhabilitation ou de reconstruction » (*East African*, [Nairobi], 6 mai 2002).

Le NEPAD et l'exclusion

Quatrièmement, et plus grave encore : la malhonnêteté flagrante et le double langage qui ont infecté le NEPAD. S'exprimant lors de la conférence de quatre jours de la société civile de l'OUA (10-14 juin 2002), le président Obasanjo du Nigeria nota que la participation des organisations civiles était nécessaire pour assurer le succès de la création de l'Union

africaine et du NEPAD. « J'aimerais rappeler qu'une grande partie de ce que l'Afrique a aujourd'hui gagné dans les domaines politique et social provient de l'influence directe des organisations de la société civile (OSC). Cette attitude doit se poursuivre », ajouta-t-il. (*Daily Monitor* [Addis-Abeba], 14 juin 2002 ; www.allafrica.com). Le Premier ministre Meles Zenawi d'Éthiopie déclara pour sa part que le rôle de la société civile était essentiel pour assurer un développement durable en Afrique. Zenawi fit remarquer que le succès du NEPAD reposait sur les efforts collectifs de tous les Africains au niveau de la base (*Daily Monitor* [Addis-Abeba], 14 juin 2002). Le NEPAD affirma également être « axé sur les populations ». Pourtant, le NEPAD avait été conçu sans consultation des ONG et des associations civiques d'Afrique.

Aucune association civique, église, parti politique, parlement ou organe démocratique en effet ne prit part à sa formulation. Seule une petite coterie de dirigeants africains délibéra sur le document, à l'exclusion des dirigeants politiques du reste de l'Afrique. En fait, la plupart des gouvernements et des organisations de la société civile en Afrique entendirent parler du NEPAD par les médias occidentaux lorsque le président Thabo Mbeki le présenta à Davos lors du Forum économique mondial en janvier 2001. Il était le résultat d'une évolution chaotique : le Partenariat du millénaire pour la reconstruction de l'Afrique (MAP), élaboré par les présidents Mbeki et Bouteflika, avait été fusionné avec le plan Omega, dirigé par le président sénégalais Abdoulaye Wade, pour créer le Pacte pour la reconstruction de l'Afrique de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), qui, comme indiqué précédemment, est devenu par la suite le NEPAD. En fait, le président Mbeki admit cette absence de consultation populaire dans une lettre adressée à l'*African National Congress* (ANC) :

Tout naturellement, jusqu'à présent, nos gouvernements ont mené les processus de transformation de l'Afrique représentés par l'UA et le NEPAD. Néanmoins, le sommet de l'OUA de Lusaka en 2001 a demandé aux États membres de populariser l'UA et le NEPAD auprès des masses africaines. En réalité, cependant, il reste beaucoup à faire pour donner effet à cette décision. La création du Parlement panafricain (PAP) souligne encore la néces-

sité de donner à nos peuples les moyens de jouer leur rôle pour améliorer leur vie. Notre mouvement doit relever ce défi et veiller à la fois à fournir aux gens les connaissances dont ils ont besoin et à les organiser pour qu'ils participent activement à ce qui sera inévitablement une lutte prolongée pour la victoire de la renaissance africaine ». (*ANC TODAY, On Line Voice of the African National Congress*, 9-15 juillet 2004 www.anc.org.za/docs/anctoday/2004/at27.htm)

Une fureur éclata en Afrique lorsqu'il apparut clairement que le NEPAD avait été conçu davantage pour apaiser les donateurs occidentaux que pour répondre aux préoccupations des Africains. Le 9 janvier 2001, les représentants de quelque deux cents mouvements sociaux, organisations et institutions réunis à Bamako, au Mali, publièrent la « Déclaration de Bamako », qui condamnait fermement le manque de consultation de la société civile. Une autre joute eut lieu en mars 2002, lorsque la Conférence des évêques catholiques d'Afrique australe (SACBC) critiqua le NEPAD, qualifiant le plan d'« ambigu » et certaines de ses propositions de « douteuses ». Les évêques affirmaient que « le NEPAD pourrait ne pas atteindre son objectif en raison du manque de consultation avec ceux que le plan affecterait » (*Mail and Guardian* [Johannesburg], 8 mars 2002). En fait, telle a été l'histoire d'autres initiatives et méga-plans grandioses annoncés par les dirigeants africains à différents sommets pour se pencher sur les malheurs de l'Afrique. Ils cessent d'exister après les sommets.

Le problème est que les architectes du NEPAD n'ont même pas pris l'unité africaine au sérieux. Au lieu de travailler collectivement pour faire avancer le NEPAD en tant qu'« initiative africaine », l'Afrique du Sud lança le NEPAD avec le Nigeria, l'Algérie et le Sénégal, au sein du groupe appelé le « G-4 puissant » (groupe de quatre), laissant les autres pays avec quasiment aucun rôle à jouer.

Le 5 juin 2002, les dirigeants africains se réunirent à Durban, en Afrique du Sud, pour peaufiner les détails de l'ambitieux plan de relance de l'Afrique. Mais une acrimonie amère engloutit l'effort et des tensions apparurent au sujet du puissant G-4 qui dirigeait le NEPAD. Irrité d'avoir été exclu du groupe de base en raison d'allégations de corruption au sein de son gouvernement, le président ke-

nyan Daniel arap Moi claqua la porte, à peine vingt-quatre heures après l'ouverture du sommet, sans prononcer de discours officiel. Son équipe de fonctionnaires se retira ensuite des discussions du groupe sur le NEPAD et rentra chez elle. Le Kenya se plaint également du fait que l'Afrique du Sud s'était précipitée sur le NEPAD sans expliquer le programme au reste de l'Afrique. La Libye, dont le chef, le colonel Kadhafi, était l'un des architectes de l'UA, était également furieuse d'être laissée en dehors du plan. « La Libye a fait savoir qu'elle n'était pas heureuse d'être exclue alors qu'elle était une force majeure derrière la création de l'UA », déclara un ambassadeur d'Afrique, ajoutant que les explications de certains ministres selon lesquelles la Libye était encore largement isolée au niveau international avaient été mal perçues par Kadhafi. Le ministre zambien des affaires étrangères, Katele Kalumba, admit également qu'il y avait eu des tensions au moment du lancement du NEPAD (*Sunday Standard On Line*, 9 juin 2002).

Peu importe l'absurdité de dictateurs jugeant d'autres despotes. Avant même le lancement du plan, on fit marche arrière sur le « mécanisme d'examen par les pairs ». Le président sud-africain Mbeki s'était montré réticent sur la manière de mettre en œuvre l'évaluation par les pairs. « Il parlait vaguement de la réaction du marché à ces examens et d'un système de notation des pays participants. Le zambien Levy Mwanawasa, élu dans des circonstances douteuses en janvier 2002, soutint que l'évaluation par les pairs ne devait pas être une question d'isolement. Et Joaquim Chissano, du Mozambique, déclara qu'il était trop tôt pour parler de pression des pairs, même sur des pays aussi mal gouvernés que le Zimbabwe » (*The Economist*, 22 juin 2002, p. 44).

Lorsque le mécanisme d'évaluation par les pairs fut officiellement lancé lors de la réunion d'Abuja en mars 2003, il fut « conçu comme un système volontaire d'autocontrôle par lequel les pays africains participants se soumettent à un examen continu par d'autres Africains dans des domaines prioritaires tels que la paix et la sécurité, la démocratie et la gouvernance politique, et la gestion économique et des entreprises » (*Africa Recovery*, mai 2003, p. 8). Lors de la réunion d'Abuja, seuls dix des cinquante-quatre pays africains

adhérèrent officiellement au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) : l'Algérie, la République du Congo, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Mozambique, le Nigeria, le Rwanda, l'Afrique du Sud et l'Ouganda, le Botswana et le Sénégal ayant indiqué leur intention d'y adhérer. Le financement du MAEP devait provenir d'institutions, d'entreprises et de particuliers africains « afin d'affirmer l'appropriation du mécanisme par les Africains » (ibid.).

Deux ans plus tard, « sur les 53 membres de l'UA, seuls 23 avaient signé le protocole d'évaluation par les pairs. Même le Botswana, brillant exemple de démocratie en Afrique, n'était pas prêt à se soumettre à l'examen du mécanisme d'évaluation par les pairs. . . . Sur les 23 signataires, seuls deux, le Rwanda et le Ghana, avaient suivi le processus de RP » (*Mmegi/The Reporter*, Gaborone, 12 juillet 2005 ; site web). Il est évident qu'un tel mécanisme ne fonctionnerait pas si seuls les « bons » s'engageaient et si la non-participation des « méchants » n'entraînait aucun coût pour eux.

En 2003, le président Thabo Mbeki reconnut que le NEPAD était en difficulté. S'exprimant lors d'une conférence du Black Management Forum au Cape Town International Convention Centre le 9 octobre 2003, il déclara que le NEPAD était confronté à un grave danger d'échec, posé par le manque de capacités dans la plupart des pays :

Nous n'allons pas réaliser certains des programmes que nous nous sommes fixés en raison du manque de capacités. . . . Même si nous avons les ressources, les institutions n'ont pas la capacité, et le renouveau africain a besoin de capacité. . . . Ce qui est embarrassant, c'est qu'ils (les pays développés) ont engagé des ressources, mais que nous n'avons pas la capacité de les mettre en œuvre. (Cape Argus, Le Cap, 10 octobre 2003)

Trois ans plus tard, le NEPAD était mort. Et le dernier clou de son cercueil fut enfoncé par nul autre qu'un de ses propres architectes, l'ex-Président sénégalais Abdoulaye Wade, qui déclara : « Le NEPAD a échoué. Nous n'avons pas choisi les bonnes personnes, ce ne sont pas des gestionnaires capables de mener à bien les projets. Le NEPAD n'a pas construit un seul kilomètre de route » (Reuters, 28 juin 2006).

À cette époque, l'Union africaine (UA) semblait à la dérive et le succès semblait insaisissable. En septembre 2007, les rebelles soudanais percèrent le périmètre d'une base de maintien de la paix de l'UA à la périphérie de Haskanita, une petite ville du sud du Darfour, le quartier général de l'Union africaine, une province sous tension de l'ouest du Soudan où quelque 300 000 personnes ont été tuées depuis le début d'une rébellion en 2003. L'unité d'une centaine de soldats de l'UA repoussa la première attaque, puis ses munitions s'épuisèrent. « Dix soldats ont été tués ; au moins 40 ont fui dans la brousse » (*The Economist*, 10 octobre 2007, p. 48).

En Libye, le régime de Mouammar Kadhafi fut assiégé en 2011 par les rebelles de l'Est, qui exigèrent que Kadhafi abandonne le pouvoir et se retire suite à l'éruption du Printemps arabe en Afrique du Nord. Dans un premier temps, Kadhafi opposa une résistance féroce, jurant de chasser les rebelles comme des rats. Mais c'est finalement lui, le colonel Kadhafi, qui fut acculé et traîné hors d'un trou d'égout routier et abattu d'une balle entre les deux yeux le 20 octobre 2011.

Ajustement structurel et développement africain

Au début des années 1980, il apparut que la plupart des économies africaines étaient en crise. Bien que ces crises aient été déclenchées par les chocs pétroliers de 1979 et la crise de la dette du tiers monde de 1982, il était généralement reconnu que les deux décennies de politiques gouvernementales malavisées avaient très largement contribué au marasme économique de l'Afrique. En fait, en mai 1986, les dirigeants africains admirèrent eux-mêmes collectivement, de leur propre gré, dans un rare moment de courage et de franchise, devant la session spéciale des Nations unies sur l'Afrique, que leur gestion capricieuse et prédatrice avait grandement contribué à l'aggravation de la crise économique du continent. Ils ont souligné en particulier leurs propres « erreurs politiques passées », notamment la négligence de l'agriculture.

Un rapport de l'OUA de 1985, qui servit de base au « sermon » africain aux Nations unies, exhortait les nations africaines « à prendre des mesures pour renforcer les systèmes

d'incitation, revoir les politiques d'investissement public, améliorer la gestion économique, avec notamment une plus grande discipline et efficacité dans l'utilisation des ressources ». Plus particulièrement, le rapport s'engageait sur le fait que « le rôle positif du secteur privé doit être encouragé ». Même un an auparavant cela, la Banque africaine de développement et la Commission économique pour l'Afrique avaient produit des rapports qui furent ensuite adoptés lors de la réunion de l'OUA en juillet 1985, et qui soulignaient un changement d'orientation de la politique économique « vers une plus grande liberté du marché, une plus grande importance des incitations aux producteurs, ainsi qu'une réforme du secteur public pour assurer une plus grande rentabilité » (*West Africa*, 21 avril 1986, p. 817).

Par la suite, les dirigeants africains s'adressèrent à la Banque mondiale et acceptèrent ses programmes d'ajustement structurel (PAS) en échange de prêts pour alléger la balance des paiements, le service de la dette et les difficultés budgétaires. En juin 1987, lors d'une conférence organisée par la Commission économique pour l'Afrique à Abuja (Nigeria), les dirigeants africains réaffirmèrent leur volonté de poursuivre les programmes d'ajustement structurel. Dans le cadre d'un programme d'ajustement structurel, un pays africain s'engageait à dévaluer sa monnaie pour ramener son taux de change surévalué à sa valeur réelle. Un taux de change plus réaliste devait avoir pour effet de réduire les importations et d'encourager les exportations, avec pour effet d'alléger le déficit de la balance commerciale. Le deuxième grand objectif du PAS était de réduire le mastodonte étatique en freinant la montée en flèche des dépenses publiques, en ôtant la pléthore de contrôles étatiques sur les prix, les loyers, les intérêts et le taux de change, tout en éliminant les subventions, en vendant les entreprises d'État non rentables et, de manière générale, en « rationalisant » le secteur public pour le rendre plus efficace. En 1989, trente-sept nations africaines s'étaient formellement engagées contre plus de 25 milliards de dollars de soutien de donateurs occidentaux. Il est important de noter que le PAS n'a pas été imposé unilatéralement aux

dirigeants africains sans leur consentement. Ils ont volontairement et librement consenti à l'adoption du PAS.

Après l'effondrement du communisme dans les pays du bloc de l'Est, les gouvernements donateurs occidentaux et les banques multilatérales de développement (BMD) ajoutèrent diverses « conditionnalités » à la réception de leur aide : respect des droits de l'homme, établissement du multipartisme démocratique, etc. Par exemple, le 13 mai 1992, « la Banque mondiale et les pays donateurs occidentaux ont suspendu la plupart des aides au Malawi en invoquant son mauvais bilan en matière de droits de l'homme : une répression sous l'égide de son « président à vie » nonagénaire, Hastings Banda. . . La décision a été prise après que les protestations des travailleurs se soient transformées en violences à Blantyre. Les magasins liés à Banda et au parti au pouvoir ont été pillés et les troupes gouvernementales ont tiré à bout portant sur les manifestants, tuant au moins 38 personnes » (*Washington Post*, 14 mai 1992, A16).

Le triste échec des PAS

Les prêts à l'ajustement furent malheureusement un échec retentissant en Afrique. Selon la CNUCED (1998), « Malgré de nombreuses années de réforme politique, pratiquement aucun pays de la région n'a réussi à mener à bien son programme d'ajustement avec un retour à une croissance soutenue. En effet, le chemin qui mène de l'ajustement à l'amélioration de la performance est, dans le meilleur des cas, difficile et, dans le pire des cas, sans issue. Sur les 15 pays identifiés comme « principaux ajusteurs » par la Banque mondiale en 1993, seuls trois (Lesotho, Nigeria et Ouganda) sont aujourd'hui qualifiés de « bons élèves » par le FMI » (p. xii). En dépit de cela, les conditions restaient désastreuses en Ouganda, comme le soulignait Charles Onyango-Obbo, rédacteur en chef du *Kampala Daily Monitor*, dans une interview :

Le gouvernement n'a pas reconstruit le pays comme il aurait dû le faire, mais le seuil de douleur des Ougandais est si élevé qu'il faut beaucoup pour les contrarier. Je connais beaucoup de gens qui doivent tout vendre parce qu'ils ont perdu leur emploi. À une heure à peine de Kampala, des agriculteurs vendent leurs filles en échange de sacs de

maïs : trois pour une jolie fille, deux pour une moins jolie. Les Ougandais sont tellement insensibles qu'ils lisent ces histoires et en rient. Et cela va empirer.

L'université de Makerere comptait autrefois 2 000 étudiants. Aujourd'hui, elle en compte 8 600. Il y a maintenant neuf autres universités. Il faudrait que l'économie croisse de 1000 % pour que ces diplômés soient absorbés par l'économie. Ce n'est pas le cas. Tout ce que nous faisons, c'est augmenter les rangs des mécontents ». (*The Washington Times*, 25 décembre 1997, page A11)

La Banque mondiale elle-même évalua les performances de vingt-neuf pays africains auxquels elle avait accordé plus de 20 milliards de dollars de financement pour parrainer des programmes d'ajustement structurel sur une période de dix ans, de 1981 à 1991. Son rapport, intitulé *Adjustment Lending in Africa*, publié en mars 1994, concluait que seuls six pays africains avaient obtenu de bons résultats : La Gambie, le Burkina Faso, le Ghana, le Nigeria, la Tanzanie et le Zimbabwe. Six succès sur vingt-neuf pays, cela représente donc un taux d'échec supérieur à 80 %. Plus inquiétant encore, la Banque mondiale concluait : « aucun pays africain n'a atteint une politique macro-économique saine ». Un an plus tard, ce nombre avait cependant diminué. En Gambie, un coup d'État militaire renversa Sir Dawda Jawara le 24 juillet 1994, anéantissant tout espoir de reprise économique. La persistance des troubles politiques au Nigeria freina les réformes économiques. Pour les quatre « *success stories* » restantes, la réforme était au bord du gouffre – le Ghana en 1995 et le Zimbabwe en 1999 avec l'implication malavisée du président Robert Mugabe dans la guerre du Congo pour des motifs mercenaires, ainsi que les expropriations violentes de terres agricoles de Blancs. En ce qui concerne le Ghana, le département d'évaluation des opérations de la Banque mondiale nota dans son rapport de décembre 1995 que « bien que le Ghana ait été présenté comme une réussite, les perspectives de taux de croissance satisfaisants et de réduction de la pauvreté sont incertaines ».

En 1998, quatre nouveaux pays furent ajoutés (Guinée, Lesotho, Érythrée et Ouganda) et identifiés comme les nouvelles « *success stories* ». Ils se révélèrent cependant être des succès fantômes. La guerre insensée entre

l'Éthiopie et l'Érythrée, les troubles civils qui suivirent la prise de pouvoir par l'armée en Guinée en 1998 et les guerres civiles qui éclatèrent dans l'ouest et le nord de l'Ouganda firent disparaître la plupart des nouvelles « *success stories* ».

Sur les neuf « *success stories* » africaines énumérées ici, six d'entre elles avaient un revenu réel par habitant en 1997 inférieur à celui de 1980. La baisse du revenu réel par habitant, utilisée comme indicateur du niveau de vie, peut difficilement être considérée comme une « réussite ». Les perspectives pour le nouveau millénaire restaient alors très sombres (Schwab 2001, p.5).

La Banque mondiale abandonna cette pratique consistant à déclarer un pays comme étant une réussite. La célébrité peut être éphémère ou... embarrassante. D'une part, un coup d'État militaire pourrait éclipser la fortune d'un pays africain, comme pour la Gambie en 1994 ou le Nigeria en 1993 et 1998. D'autre part, il est particulièrement embarrassant de voir un pays, une fois déclaré miracle économique, sombrer dans une guerre civile sanglante – Côte d'Ivoire en 2005 et 2010 ; Madagascar en 2003. Le Burkina Faso a été plongé dans la tourmente politique lorsque son dirigeant de longue date a été évincé par le peuple en octobre 2014, après qu'il a tenté d'amender la constitution et de prolonger son mandat. L'incertitude politique a également assombri les perspectives du Lesotho, de l'Ouganda et du Zimbabwe.

Le Ghana : L'étoile filante de la Banque mondiale

L'expérience du Ghana en matière d'ajustement structurel nécessite un examen beaucoup plus approfondi car l'Occident a déversé des milliards de dollars dans ce pays. La Banque mondiale, en particulier, a injecté plus de 4 milliards de dollars au Ghana, déclarant le pays « star économique africaine » en 1994. Le Ghana fut également le premier pays sur l'itinéraire du président Clinton lors de sa visite historique en Afrique en 1998, ainsi que le premier pays d'Afrique subsaharienne visité par le président Barack Obama en 2009.

Lorsque le lieutenant d'aviation Jerry Rawlings prit le pouvoir au Ghana le 31 décembre 1981, son Conseil de défense natio-

nale provisoire (PNDC) déclara la guerre à la corruption, au *kalabule* et au profit. Le revenu par habitant au Ghana était de 430 dollars. La révolution Rawlings (1982-83), imposa des contrôles de prix stricts pour la plupart des produits de base, impitoyablement appliqués par des tribunaux spéciaux. Des hommes d'affaires privés étaient attaqués. Les commerçants qui violaient le contrôle des prix étaient traînés en prison et leurs marchandises étaient confisquées. Certaines femmes commerçantes eurent la tête rasée. Des dizaines de marchés, décrits comme des « repaires de profiteurs et de capitalistes », furent incendiés par des cadres révolutionnaires. Le Makola n°1 – un marché libre à Accra – fut dynamité. Les commerçants furent avertis que s'ils stockaient des marchandises, ils seraient « emmenés pour être fusillés par un peloton d'exécution ». (Herbst 1993, p. 26). Les critiques de ces mesures économiques ineptes étaient impitoyablement écrasées. En 1982, la Banque mondiale et le FMI furent dénoncés par le régime du PNDC comme « des institutions impérialistes vouées à l'oppression et à l'exploitation du Tiers-Monde ». Le Dr Kwesi Botchwey, alors ministre des finances, avait juré que le Ghana ne s'inclinerait jamais devant le FMI. Ces inanités économiques firent basculer l'économie vers son point le plus bas en 1983. Le revenu par habitant tomba de 430 à 365 dollars. Selon Herbst (1993) :

Alors que l'économie et la société civile s'effondraient, il devint vite évident aux yeux du régime qu'il ne disposait pas des politiques économiques pour faire face à la crise à laquelle le Ghana était confronté. L'Union soviétique et ses alliés d'Europe de l'Est, dont le PNDC espérait qu'ils viendraient en aide à sa révolution, dirent au Ghana qu'ils n'avaient pas d'argent, suggérant au régime de Rawlings de négocier un programme avec le FMI. (p. 29)

C'est ce que fit le PNDC et, en 1983, le Ghana signa un programme d'ajustement structurel avec la Banque mondiale. À son crédit, le PNDC appliqua religieusement la « médecine » du PAS et la Banque mondiale, les États occidentaux et d'autres institutions multilatérales fournirent plus de 4 milliards de dollars en prêts et en subventions pour soutenir le programme au cours des quinze années suivantes. L'économie commença à se dévelop-

per, enregistrant un taux respectable de 4,4 % de croissance annuelle sur la période 1984-1989, et même 5 % en 1991. Le revenu par habitant retrouva son niveau de 1981, soit 410 dollars en 1991 – dix ans plus tard – et rebondit jusqu'à 430 dollars en 1992 (Indicateurs de développement africain 2000, p.35).

Un taux de croissance de 5 % sur un continent où les économies étaient en train d'imploser était stupéfiant. En 1994, la Banque mondiale déclara que le Ghana était une « réussite économique », un « modèle pour l'Afrique ». La gloire du Ghana fut cependant de courte durée. Il retomba précipitamment dans l'opprobre en l'espace d'un an. Le département d'évaluation des opérations de la Banque mondiale avertit alors que les progrès ne seraient pas durables si le pays n'accélérait pas la mise en œuvre d'un vaste programme inachevé de réforme des politiques publiques. Dans son rapport de décembre 1995, le département nota :

Bien que le Ghana ait été salué comme une réussite, les perspectives de taux de croissance et de réduction de la pauvreté satisfaisants sont incertaines. La croissance agricole est beaucoup plus lente que ce qui est nécessaire et faisable, et pourrait être plus lente que la croissance démographique. Les problèmes budgétaires ont resurgi. Les déficits sont plus importants que ce qui est compatible avec une faible inflation et un crédit adéquat au secteur privé. Les problèmes budgétaires, combinés à un crédit excessif aux entreprises publiques, continuent de déprimer les investissements et l'épargne privés et sont à l'origine de la résurgence de l'inflation en 1993-95.

Ce sombre pronostic pour l'économie ghanéenne fut confirmé par Joe Abbey, ancien ambassadeur du Ghana aux États-Unis et directeur exécutif du Center for Policy Analysis (CEPA). Il mit en garde contre « une crise économique totale à moins d'un ré-examen urgent du niveau et de la qualité des dépenses du gouvernement en 1996 et au-delà ». Dans une revue macroéconomique et des perspectives pour l'économie ghanéenne, le CEPA appuya sur le bouton « panique » et dénonça le dérapage de l'économie avec la récente réapparition d'une forte inflation, de déficits budgétaires et d'une faible épargne. Abbey pensait que la croissance économique pour 1996 ne dépasserait pas 3,5 % » (*The Ghanaian Chronicle*, 18-20 mars 1996, p. 1).

En 1997, l'économie était dans le chaos. L'inflation faisait rage à 60 %, le chômage avait atteint 30 % et la valeur de la monnaie était en chute libre. Pire encore, selon Michaels (1993), « le secteur de la fabrication de produits manufacturés au Ghana a été laissé à l'abandon, et comme le Ghana devient de plus en plus une économie 'd'achat et de vente', la seule croissance réelle se situe dans le secteur des services. Ses sous-secteurs du transport, du commerce de gros et du commerce de détail représentent désormais 42,5 % du PIB, ce qui génère peu de devises (ou de nourriture). Après neuf ans d'ajustement structurel, la dette extérieure totale du Ghana avait presque quadruplé pour atteindre près de 4,2 milliards de dollars ».

Dans les années qui suivirent, l'économie continua à se détériorer. En 2000, le cedi était en chute libre, tandis que la production agricole et manufacturière reculait. Le revenu par habitant était même tombé en dessous de son niveau de 1983, qui était de 365 dollars, à 360 dollars. Un rapport conjoint de la CEPA et de la Banque mondiale, publié en juin 2000, notait qu'« un total de 2 008 entreprises locales ont fermé entre 1996 et 1999 », jetant des centaines de milliers de Ghanéens valides au chômage (*The Ghanaian Chronicle*, 3-4 juillet 2000, p. 8).

Les malheurs du pays ne s'arrêtèrent pas là. Les taux d'intérêt avaient atteint 50 % et la monnaie avait pratiquement disparu. Quand Jerry Rawlings avait pris le pouvoir par un coup d'État militaire en 1981, le taux de change était de 2,85 cedis pour un dollar et le revenu par habitant était de 410 dollars. En 2001, le taux de change était de 7 200 cedis pour un dollar et le revenu par habitant était tombé à 360 dollars.

Alimentées par d'énormes dépenses en matière de sécurité et d'innombrables gaspillages, les dépenses de l'État échappaient à tout contrôle. Pour satisfaire son appétit vorace de revenus, l'État chercha à taxer tout ce qui bougeait. Lassé de la surtaxation, le peuple se rebella. Déjà le 5 mai 1995, plus de 100 000 Ghanéens avaient manifesté dans les rues de la capitale, Accra, pour demander l'abrogation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 18 % – dénoncée par le peuple comme une « taxe vampire ». Mais des mal-

frats engagés par l'État ouvrirent le feu sur les manifestants, tuant quatre d'entre eux. En juillet 2000, le Congrès des syndicats du Ghana, un allié traditionnel du gouvernement, organisa une grève d'une journée pour dénoncer l'échec de la politique du régime et le pillage ouvert du trésor national.

Enfin, en juillet 2000, le gouvernement du PNDC fit preuve de suffisamment de courage politique pour admettre que le pays était effectivement en proie à une grave crise économique, mais l'attribua à des « facteurs externes ». Cependant, Mohammed Sidique, secrétaire régional à l'éducation du Parti réformateur, écarta rapidement cette idée : « Le Ghana n'est pas le seul pays qui a été frappé par des chocs extérieurs. D'autres pays sont confrontés à des problèmes similaires et pourtant leurs citoyens vivent mieux. L'inefficacité et la cupidité de nos dirigeants en sont la cause » (*The Evening News*, 11 juillet 2000, p. 3).

Au moins 40 % des prêts de la Banque mondiale et de l'aide occidentale avaient été dilapidés. Selon Goosie Tanoh, qui rompit avec le régime au pouvoir pour former son propre Parti de la réforme nationale, « de nombreuses subventions du Japon, du Canada, des États-Unis et de la Grande-Bretagne, accordées à des fonctionnaires du NDC, ont été mal utilisées » (*The Ghanaian Chronicle*, 14 août 2000). Les prêts de la Banque mondiale, destinés à divers programmes de réduction de la pauvreté, ne furent pas épargnés.

Selon le *Serious Fraud Office* du gouvernement, 130,3 millions de cedis (soit 20 000 dollars) du programme de réduction de la pauvreté de la Banque mondiale, destiné aux petits agriculteurs des plaines d'Afram, avait été détournés par le colonel D. I. K. Sarfo, I. G. Tetteh, P. P. Adade, C. K. Gyamfi, D. Attrama, E. K. Addai et B. Acheampong. Un prêt de la Banque mondiale de 58 millions de cedis au Service statistique du Ghana avait été volé par le Dr Oti Boateng, le directeur. Une autre somme, 155,4 millions de cedis, fournie par la Banque mondiale au Service statistique du Ghana pour une « enquête sur le niveau de vie » avait été détournée par le Dr Atadika par le biais d'une inflation des frais de locations de voitures et de séminaires...

Il est impossible de retracer un montant total de 650 millions de cedis (environ 278 000 dollars à l'époque) alloué à l'assemblée

municipale de Tema pour la mise en œuvre de son programme de lutte contre la pauvreté par la Banque mondiale au cours des deux dernières années. Selon des sources fiables, il n'existe aucune trace du montant total débloqué par le ministère du gouvernement local et du développement rural en deux lots de 400 millions de cedis pour 1997 et 250 millions de cedis en 1998 respectivement, ayant été dépensé pour un ou plusieurs projets visant à réduire la pauvreté dans la zone de compétence de l'assemblée (*Free Press*, 13-19 janvier 1999, p. 1).

Le régime, qui prêchait l'évangile de la Banque mondiale en matière de « responsabilité » et de « transparence », n'accepta jamais la responsabilité de ses échecs, choisissant d'imputer à des « facteurs externes » (bas prix des exportations, retard dans le versement des promesses d'aide étrangère) l'aggravation de la crise économique du pays et même la corruption. Lors de la session générale des Nations unies à New York le 8 septembre 2000, le président Jerry Rawlings blâma les pays occidentaux pour une grande partie de la corruption monumentale en Afrique, déclarant qu'ils avaient la responsabilité de freiner la menace afin de promouvoir la bonne gouvernance à l'avenir (*Pan-African News Agency*, 8 septembre 2000). Mais les Ghanéens ne gobèrent jamais ces inepties, et se rendirent massivement aux élections du 7 décembre 2000 pour renverser le régime, avec un taux de participation de plus de 70 %.

Alex Bokuma de Tamale (Ghana) déclara en colère au FMI :

Pendant tant d'années, vous avez salué le Ghana comme une réussite. Le Ghana est devenu votre pays modèle pour l'Afrique et vous avez saisi toutes les occasions pour féliciter M. Rawlings pour avoir avalé toutes vos politiques comme si elles venaient de Dieu. Maintenant que Rawlings a été expulsé, vous faites demi-tour et demandez au Ghana de payer 39 millions de dollars américains parce que le gouvernement du NDC a menti sur l'économie.

Notre seule récompense pour avoir été votre « success story » est une économie en ruine. On se souviendra toujours de vous pour nous avoir menés au statut de pays pauvre très endetté. Vous avez menti au monde entier sur le succès de vos politiques dans notre pays. Honte à vous. (*BBC Focus on Africa*, 7 août 2001, « Letter of the Day »)

En mars 2001, le nouveau gouvernement de Kufuor plaça le Ghana, « élève modèle » de la Banque, en unité de soins intensifs des PPTE et, le 5 juillet 2002, le directeur résident de la Banque mondiale au Ghana admit que la Banque avait probablement commis une erreur en qualifiant le Ghana de « réussite économique ». Le revenu réel par habitant du Ghana était d'environ 10 à 15 % inférieur au niveau de 1983 (quand le programme d'ajustement structurel avait été lancé).

Le déclin de l'économie ghanéenne ralentit avec l'élection du président John Kufuor en 2000. Le taux de croissance s'améliora pour atteindre 5,6 % en 2003. Le pétrole fut découvert en 2004 et les perspectives du pays s'améliorèrent. Le NDC reprit le pouvoir en 2008 et le pays recommença à décliner, malgré une visite du président américain Obama en juillet 2009.

L'exportation de pétrole et la stabilité politique firent de nouveau du Ghana un pays africain modèle. Mais après la réduction des dépenses publiques, la fuite des capitaux et les scandales de corruption, le pronostic était plutôt sombre en novembre 2013 :

- Parmi les pays du monde où la presse est libre, le Ghana était classé par Gallup comme le troisième pays le plus corrompu ;
- Le taux de croissance chuta précipitamment, passant de 14,4 % en 2011 à 7,1 % en 2013 ;
- Les niveaux d'endettement étaient insoutenables : la dette totale s'élevait à 49,3 % du PIB ; le déficit budgétaire de 2013 s'élevait à 12 % du PIB ;
- Fitch, une agence internationale de notation de crédit, avait dégradé à deux reprises la note des obligations du pays, la faisant passer de B+ à B ;
- Le FMI avertit que le pays s'approchait du statut de pays pauvre très endetté (PPTE) ;
- Les donateurs étrangers réduisirent leur soutien budgétaire au Ghana.

Le gouvernement était ruiné ; il n'avait pas d'économies pour financer les dépenses d'investissement. La population souffrait de graves difficultés économiques et perdait confiance en la capacité du gouvernement et de ses institutions à résoudre la crise immi-

nente. En fait, le Congrès national des syndicats fixa au 18 novembre 2013 la date d'une grève nationale pour protester contre les tarifs exorbitants des services publics et le coût élevé de la vie.

Problème de déficit structurel

Supposons que votre revenu pour l'année soit de 17 000 GH¢. Vos frais de subsistance quotidiens s'élèvent à 12 000 GH¢ ; votre épargne est de 5 000 GH¢. Sur cette épargne, vous pouvez acheter un téléviseur, un réfrigérateur, payer une maison, etc. C'est ce qu'on appelle vos dépenses d'investissement. Mais si vos frais de subsistance s'élèvent à 15 000 GH¢ et vos dépenses d'investissement à 5 000 GH¢, et que vous avez 4 000 GH¢ d'arriérés à régler, alors vous êtes en difficulté. Vous pouvez emprunter à vos proches pour couvrir votre déficit, mais vous ne pouvez pas emprunter éternellement. C'est exactement la situation dans laquelle se trouvait le gouvernement du Ghana en novembre 2013.

La situation persistait depuis 1998 – un problème de déficit chronique, c'est-à-dire,

1. Le gouvernement ne disposait d'aucune épargne pour financer ses dépenses d'investissement. Ainsi, si une route devait être construite pour un coût de 10 millions de dollars par exemple, le gouvernement disait à l'entrepreneur de chercher des fonds. Bien sûr, l'entrepreneur chercherait un « ingénieur financier », qui chercherait des fonds à un coût élevé et prendrait sa commission. Au final, la construction de la route, qui devrait coûter 10 millions de dollars, s'élèverait à 40 millions de dollars. Si le gouvernement hésite et refuse de payer, il se retrouvera devant les tribunaux pour une « créance judiciaire ». Si le contrat était annulé, le gouvernement serait redevable de frais d'annulation, du paiement de tout travail effectué dans le cadre du projet ainsi que d'éventuelles pénalités. En effet, il y a eu toute une série de scandales à leur sujet. L'un d'entre eux était le contrat de 10 milliards de dollars conclu entre STX Housing et une entreprise de construction coréenne. Le contrat avec le gouvernement ghanéen prévoyait la construction de 200 000 maisons au Ghana dans un délai de cinq ans pour le « personnel militaire » – forces de police, gardiens de prison, militaires -, etc. Un autre emprunt de ce type qui souleva la colère des Ghanéens est un prêt de 3 milliards de dollars accordé par la Chine à des conditions de « donnant -

donnant ». En échange de ce prêt, la Chine exigea un approvisionnement quotidien en pétrole brut ghanéen de 13 000 barils – la totalité de la part du gouvernement du Ghana dans les champs pétroliers sous le vent de Jubi – pendant les quinze ans et demi à venir !

2. Pour combler le déficit budgétaire, le gouvernement a dû soit : a. Emprunter, soit

b. Augmenter les recettes en augmentant les impôts

Emprunter

Le gouvernement pourrait emprunter à trois sources pour financer son déficit :

1. *De sources étrangères en émettant des obligations.* Mais si le gouvernement inondait les marchés étrangers avec des obligations du gouvernement ghanéen, celles-ci finiraient par perdre leur valeur. C'est pourquoi Fitch avait abaissé la note des obligations du Ghana à B en 2013 ;

2. *À la Banque du Ghana en émettant des bons du Trésor et des obligations,* mais cette source de financement est toujours inflationniste car elle augmente l'offre de monnaie ;

3. *Aux banques commerciales nationales.* Cette source d'emprunt absorbe l'épargne nationale disponible, évince le secteur privé et rend difficile pour les entreprises privées de trouver des capitaux pour l'expansion de leurs activités afin d'employer des travailleurs. Les emprunts publics excessifs auprès des banques commerciales nationales sont l'une des raisons pour lesquelles le taux d'intérêt est très élevé, oscillant autour de 23 % en 2013. Ce type de taux d'intérêt a nui à l'économie car il décourageait tout investissement à long terme. Il orientait les investisseurs vers ce type d'investissement spéculatif à rendement rapide, qui était souvent de l'import/export pour un rendement rapide.

Augmenter les recettes

Les États africains sont toujours avides de revenus. Mais comme l'assiette de l'impôt sur le revenu est réduite, toute stratégie d'augmentation des recettes repose fortement sur les droits d'accises et les taxes sur les produits de base. Le gouvernement ghanéen taxe donc tout ce qui bouge. Par exemple,

Factures des services collectifs – augmentation de 80 % ;

Eau – 50 % d'augmentation ;

Pétrole – 30 % d'augmentation ;

Puis le téléphone, la taxe d'aéroport etc.

Les droits d'accises élevés ne touchent pas seulement les consommateurs, mais aussi les entreprises. L'augmentation des factures de services publics augmente le coût des affaires au Ghana. D'une part, le gouvernement voulait encourager l'industrialisation, mais d'autre part, il étouffait les entreprises privées avec des droits d'accises élevés. Si le gouvernement voulait équilibrer son budget, il aurait dû réduire ses propres dépenses. Il ne pouvait pas demander aux gens de se serrer la ceinture et refuser de le faire lui-même.

Réduire les dépenses publiques

Le problème était une bureaucratie mastodonte et un gouvernement dont la taille avait augmenté si rapidement qu'il étouffait l'économie. En 1997, le Ghana, qui compte 25 millions d'habitants, comptait quatre-vingt-huit ministres et ministres régionaux, plus leurs vice-ministres. En 2004, ce nombre atteignit 92, et en 2013, il passa à 97. En comparaison, les États-Unis, avec une population de plus de 300 millions d'habitants, ne comptent que quarante secrétaires et secrétaires adjoints.

En Angola, le président dos Santos avait à la fin des années 2000 un cabinet de trente-trois ministres et cinquante-cinq députés, l'un des plus « nombreux » gouvernements au monde. En outre, le président a son cabinet fantôme le plus influent au sein de la présidence, dirigé par deux ministres d'État, un ministre et douze députés. Le Kenya compte quatre-vingt-quatorze ministres et députés (*The Economist*, 23 avril 2009).

Le secteur public ghanéen est effectivement accablé par des dépenses excessives, des pratiques de gaspillage, d'extravagances délibérées avec les fonds publics et d'irrégularités financières. Le nombre trop élevé de ministères et d'agences gouvernementales entraîne un chevauchement des compétences et des fonctions et une augmentation des dépenses publiques.

Institutions parallèles

L'explosion de la bureaucratie gouvernementale est due à la tendance à créer des « institutions parallèles » lorsque les institutions existantes ne fonctionnent pas. Le système juridique ou le système judiciaire normal en est un bon exemple.

Une plainte légitime et constante de Jerry Rawlings avait été la lenteur avec laquelle le système judiciaire normal traitait les affaires de corruption dans les hautes sphères. La procédure normale consiste pour le procureur général à poursuivre les fonctionnaires corrompus du gouvernement par le biais du système judiciaire normal. Mais les riches et les puissants qui disposent d'avocats très puissants peuvent exploiter les failles du système juridique et s'en sortir sans encombre. Au début des années 1980, le régime Rawlings créa des tribunaux publics pour combler ces lacunes et rendre la justice rapidement. Cependant, les donateurs occidentaux n'étaient pas à l'aise avec ces « tribunaux », qui avaient un caractère militariste. Ainsi, une Commission des droits de l'homme et de la justice administrative (CHRAJ) fut créée en 1993. EN 1996, quand celle-ci s'avéra ne pas bien fonctionner, une autre institution parallèle, le *Serious Fraud Office* (SFO), fut créée. Lorsque le président John Kufuor prit ses fonctions en 2001, une autre entité, les *Fast Track Courts*, fut encore créée. Mais entre-temps, les lacunes ou les faiblesses des institutions existantes n'avaient pas été corrigées.

L'absurdité de tout cela a sauté aux yeux lorsque le « scandale Woyome » éclata au début de 2012. Un homme d'affaires et financier autoproclamé du parti NDC au pouvoir reçut une créance fixée par la justice de 51 millions de GH¢ pour l'annulation d'un contrat de rénovation de stades sportifs. On découvrit par la suite qu'il n'avait en réalité pas de contrat avec le gouvernement. Cependant, lorsque le scandale de corruption éclata, une pléthore d'agences et d'institutions gouvernementales aux compétences contradictoires entamèrent des enquêtes. Il s'agissait de la police, du Bureau des enquêtes nationales (BNI), du bureau du procureur général, de la CHRAJ, de l'OFS, des tribunaux à procédure accélérée, de la commission des comptes publics du Parlement, et pour couronner le tout, le président créa le Bureau des crimes économiques et organisés (EOCO). Et, cerise sur

le gâteau, c'est que l'immense armada d'enquêteurs était tous payés par le gouvernement. Finalement, l'affaire fut portée devant la Cour suprême, qui ordonna à Woyome de ne rembourser que l'argent (sans pénalités). En d'autres termes, il n'y avait donc pas de sanction pour les actes délictueux et les tentatives de fraude à l'encontre de l'État.

Une autre institution parallèle est le Conseil d'État, composé de vingt-cinq membres, qui a pour mission de conseiller le président. Il était censé s'inspirer de l'institution indigène de l'Afrique, le Conseil des anciens, mais le processus fut débauché. Dans le système traditionnel, l'organe consultatif approprié est le *conseil privé ou conseil interne des conseillers*. Ce conseil privé est choisi par le chef pour le conseiller sur les questions politiques. Le Conseil des anciens, en revanche, sert d'organe législatif et non d'organe consultatif. Le Conseil des anciens, avec le chef, adopte des lois. Le chef ne peut adopter aucune loi sans lui et, si le chef est mauvais, le Conseil des anciens peut le démettre de ses fonctions. De plus, le Conseil des anciens est indépendant : le chef ne peut nommer ou révoquer aucun des conseillers, qui sont des chefs de famille élargie dans le village. Ces familles choisissent leurs propres chefs.

Le Conseil d'État en revanche n'est pas indépendant : le président nomme onze de ses vingt-cinq membres. Il n'a pas le pouvoir de destituer un mauvais président et n'est pas un organe législatif, c'est le Parlement qui l'est. De plus, le président dispose de sa propre équipe de conseillers, des ministres à la présidence aux assistants présidentiels. La duplication excessive des fonctions consultatives ne fait que gonfler la masse salariale du gouvernement.

Le Conseil d'État est le produit d'une constitution de 1992 qui souffre de multiples autres défauts. Parmi ceux-ci, le système des assemblées de district (AD), également calqué sur le système traditionnel mais créé comme un système politique tronqué et confus : pas de politique de parti au niveau du district mais au niveau national. En outre, la constitution permet au président de nommer 30 % des membres de l'AD, ce qui réduit son indépendance. Parmi les autres défauts, on peut citer le fait de conférer trop de pouvoir à

l'exécutif, d'insérer des clauses d'indemnisation et de prendre trop de pages. La constitution ne devrait pas dépasser vingt pages.

La facture des salaires d'État

La multitude d'institutions parallèles et la bureaucratie surdimensionnée ont créé un énorme effectif gouvernemental de plus de 700000 travailleurs et une masse salariale qui consomme 70 % du budget. En plus des quatre-vingt-dix-sept ministres et vice-ministres en 2013, il y avait des ministres d'État à la présidence, des collaborateurs du président, des conseillers, le Conseil d'État, etc. De combien de conseillers le président avait-il besoin ? Ensuite, il y avait dans chaque ministère des secrétaires principaux, des secrétaires principaux adjoints, des vice-secrétaires principaux adjoints, etc. Et comme mentionné au chapitre 3, chacun d'entre eux doit avoir un bungalow d'État, un Pajero (SUV), une berline, un jardinier, un cuisinier, un gardien de jour, un gardien de nuit, un agent de sécurité, et leurs factures de services publics payées par l'État.

Certains hauts fonctionnaires du gouvernement n'ont pas payé un seul pesewa de loyer ou de factures de services d'électricité et eau au cours des vingt-cinq dernières années. Le plus exaspérant était qu'à la fin de leur service, ils voulaient que les bungalows d'État leur soient vendus à prix dérisoires... et avec des prêts du même État ! Si le gouvernement voulait vraiment s'attaquer à son problème de déficit budgétaire structurel, il prendrait l'une des mesures suivantes :

- Réduire de moitié le nombre (quatre-vingt-dix-sept) de ministres et de vice-ministres.
- Abolir ces ministres d'État à la présidence.
- Abolir le Conseil d'État et les autres institutions parallèles telles que les tribunaux de procédure accélérée, la CHRAJ, le Centre national des plaintes, etc. et simplement améliorer les institutions existantes.
- Abolir les avantages et les privilèges ; ils sont une relique du passé colonial. Pour inciter les citoyens britanniques à servir dans les colonies, le gouvernement colonial leur offrait des bungalows, des jardiniers, des cuisiniers,

etc. Ces avantages ne sont pas nécessaires pour inciter les Ghanéens à servir dans leur propre gouvernement.

- Récupérer les biens de l'État.
- Reprendre tous ces bungalows d'État qui avaient été remis à d'anciens fonctionnaires.
- Chercher à obtenir le retour de tous les appartements appartenant à l'État au bord du Lagon de Sakumo.

Au lieu de cela, le gouvernement du Ghana décida de s'adresser au FMI en août 2014 pour un renflouement. Le 24 octobre 2014, Standard and Poor's (S&P), l'une des plus grandes agences de crédit au monde, annonçait qu'elle avait abaissé la note de crédit à long terme du Ghana de « B » à « B- », une décision qui rapproche dangereusement le Ghana du statut de « junk ». S&P fit cette évaluation en faisant valoir que malgré le succès des prêts d'un milliard de dollars accordés au Ghana par les investisseurs internationaux, « l'économie ghanéenne était dans une situation précaire compte tenu des déficits ahurissants du compte courant » (*Sahara Reporters*, 25 octobre 2014).

Ouganda

Selon les normes africaines, l'Ouganda avait également obtenu de bons résultats dans les années 1990 et le président Yoweri Museveni avait fait des efforts de réforme crédibles, sérieux et engagés. Malheureusement, quantité de problèmes s'étaient dangereusement accumulés. Comme mentionné précédemment, la mission de la Banque mondiale en Ouganda en 1998 avait fait état « d'accusations généralisées de manque de transparence, de délits d'initiés et de corruption ». Les détournements de fonds s'étaient multipliés au sein des ministères de la santé et de l'éducation et de la commission électorale ougandaise. Les fonds des donateurs destinés à soutenir des projets visant à réduire la pauvreté avaient été détournés et pour ne jamais servir les pauvres.

D'autres problèmes firent rapidement surface. Tout d'abord, la reprise économique de l'Ouganda n'était pas durable car elle était « induite par l'aide ». Dépendant de la communauté internationale pour 55 % de son budget, il était douteux que la reprise puisse être soutenue si l'on coupait l'aide. Deuxième-

mement, les exportations massives de café étaient le principal moteur de la croissance économique du pays. Une chute des prix du café pouvait constituer une menace sérieuse pour le redressement de l'Ouganda. Et effectivement, en 2000, les prix du café commencèrent à chuter sur les marchés internationaux des *commodities*. En mai 2001, les prix du café avaient chuté à leur niveau le plus bas depuis vingt ans et en 2004, ils restèrent à leur niveau le plus bas depuis trente ans. La chute des prix réduisit les recettes d'exportation. En 1996, les recettes d'exportation de l'Ouganda provenant des biens et des services non facteurs s'élevaient à 786 millions de dollars. Cependant, elles tombèrent à 596 millions de dollars en 2000 (*Bank of Uganda*, 2001). On prévoyait que les exportations ougandaises chuteraient de 200 millions de dollars d'ici la fin 2015 en raison du déclin du commerce mondial, aggravant la « balance des paiements déjà affaiblie » (*AllAfrica.com*, 6 novembre 2015). Ainsi, la performance économique de l'Ouganda reste très vulnérable aux fluctuations des prix des denrées.

Troisièmement, les informations indiquent que la discipline budgétaire est en train de se relâcher, les dépenses gouvernementales devenant incontrôlables, alimentées par les énormes dépenses consacrées aux aventures militaires au Congo. Contrairement aux efforts déployés pour mettre en œuvre des mesures visant à améliorer l'efficacité et la transparence du processus de privatisation, les progrès dans ce domaine ont été très lents, notamment en ce qui concerne les mesures de réforme des ministères et de la fonction publique. Les recettes ont été insuffisantes pour faire face à l'augmentation des dépenses. En effet, le recouvrement des impôts se caractérisait par une administration fiscale très corrompue et inefficace. Le système bancaire était également soumis à de fortes pressions en raison de la faiblesse de la réglementation et de la surveillance prudentielles. Les banques insolubles ont finalement été fermées.

Dans un environnement économique incertain reflétant la pauvreté et les maigres progrès réalisés en matière de développement humain et social, l'Ouganda a été ravagé par l'épidémie de VIH/SIDA. Bien que le président Museveni ait obtenu de bons résultats

dans la lutte contre le VIH/SIDA, l'épidémie a entraîné une réduction de l'espérance de vie, ce qui a eu des répercussions négatives sur la population active, a créé un grand nombre d'orphelins et a exercé une forte pression sur le budget de la santé de l'État.

Quatrièmement, le système politique décrépit a fait peser un grave danger sur la reprise économique. L'Ouganda est de facto un « État à parti unique » dont l'arène politique est dominée par le Mouvement de résistance nationale du président Museveni.

Selon la Constitution, les Ougandais peuvent former le parti politique qu'ils souhaitent, mais ils ne peuvent pas faire campagne ni organiser de rassemblements car il est illégal de réunir plus de six personnes pour une fonction politique. Le président Museveni, qui avait déclaré en 1986 lorsqu'il devint président qu'aucun dirigeant africain ne devait rester au pouvoir plus de dix ans, était d'un avis différent en 2004. Curieusement, il tenta de bloquer ou de passer outre une clause de la constitution qui limitait son mandat à deux mandats. C'est ici le même mal africain que l'on rencontre en Angola, au Tchad, en Guinée et en Namibie, où les dirigeants en place cherchent à vider de sa substance la règle des deux mandats qu'ils ont eux-mêmes acceptée.

Cinquièmement, les progrès de la réforme économique risquent d'être entravés par la corruption, qui est devenue un problème majeur en Ouganda et qui a littéralement pénétré tous les niveaux de la société. Une étude du groupe d'opposition, Uganda Debt Network (UDN), a pu affirmer que l'Ouganda avait été classé parmi les pays les plus corrompus du monde et que 80 % des entreprises ougandaises payaient un pot-de-vin avant d'accéder à un service. L'UDN estimait en outre que plus de 1000 milliards de shillings ougandais (soit l'équivalent de plus de 700 millions de dollars) avaient été perdus à cause de la corruption dans les ministères entre 1984 et 1999 (*UDC Newsletter*, janvier 2003, pp. 1-4).

En effet, des études du bureau de l'inspecteur général révélèrent que la police, le système judiciaire et les services de santé étaient les plus corrompus du pays. Le dégoût et l'intolérance du public à l'égard de la corruption se sont accrus chaque jour, alimentés

par les reportages de la presse et les enquêtes parlementaires. Bien que l'Ouganda ait pris des mesures pour créer des agences de lutte contre la corruption, la volonté politique de fournir des ressources adéquates pour que ces agences puissent fonctionner efficacement faisait défaut. En conséquence, la corruption, en particulier en ce qui concerne la privatisation, se poursuit presque sans relâche. En 2000, Transparency International avait classé l'Ouganda au troisième rang des pays les plus corrompus au monde, un dérapage par rapport à la douzième place qu'il occupait en 1996.

Le président Yoweri Museveni s'est engagé à éradiquer la corruption, mais peu l'ont cru et, à ce jour, seuls des progrès limités ont été réalisés. Les donateurs internationaux pouvaient exprimer leur forte préoccupation collective au sujet de la corruption en Ouganda lors de la réunion du groupe consultatif sur l'Ouganda qui se tint en novembre 1997 dans les bureaux de la Banque mondiale à Paris. Presque tous les délégués citèrent la corruption comme un sérieux obstacle au progrès économique de l'Ouganda.

Le programme de privatisations, composante importante des programmes d'ajustement structurel et souvent condition préalable aux prêts de la Banque mondiale et du FMI, avait été le plus durement touché. En 1992, conformément aux conditions des prêts, le gouvernement ougandais entama un effort de privatisation pour vendre 142 de ses entreprises d'État. Cependant, en 1998, le processus fut interrompu à deux reprises par le Parlement ougandais parce qu'il avait été « déraillé par la corruption », impliquant trois hauts fonctionnaires qui avaient une « responsabilité politique » (*The East African*, 14 juin 1999 ; www.allafrica.com). La vente de ces 142 entreprises était initialement prévue pour générer 900 milliards de shillings ougandais, soit 500 millions de dollars. Cependant, à l'automne 1999, le solde des recettes n'était plus que de 3,7 milliards de shillings ougandais. Cet écart était dû à la mauvaise gestion par le gouvernement du processus de privatisation de trois entreprises parapubliques : la *Uganda Commercial Bank*, illégalement achetée par le frère de Museveni ; la *Uganda Airlines Corporation* ; et *Trans-Ocean*.

L'Uganda Commercial Bank (UCB) était la plus grande banque du pays, contrôlant plus de 80 % du marché bancaire commercial. Elle avait été mise en faillite par le pillage effronté de la clique au pouvoir. Les membres dirigeants du Mouvement de résistance nationale (NRM) au pouvoir avaient contracté d'énormes prêts d'une valeur de plus de 62 milliards de shillings (164,5 millions de dollars), qui furent ensuite été déclarés « créances douteuses ». Le *Monitor* (26-28 octobre 1994) rapportait que « les noms derrière les créances douteuses de l'Uganda Commercial Bank comprennent certains des politiciens, soldats, banquiers et hommes d'affaires les plus célèbres et les plus prometteurs ». Le journal révéla ensuite que les officiers militaires devaient au moins 281,25 millions de shillings à la banque.

Comme nous l'avons déjà dit, le président Museveni et les présidents du Rwanda et du Burundi furent accusés par un groupe d'experts des Nations unies de profiter de la guerre civile en République démocratique du Congo et d'exploiter les ressources minérales du pays.

Le 19 décembre 2005, la Cour internationale de justice, la plus haute juridiction des Nations unies, jugea que l'invasion du Congo par l'Ouganda était illégale et que ce pays devait payer des réparations pour le pillage des ressources minérales du Congo. Les dommages causés par l'invasion de l'Ouganda étaient estimés à 10 milliards de dollars.

Le pays obtint de bons résultats entre 1992 et 2010, enregistrant une croissance moyenne impressionnante du produit intérieur brut (PIB) de 7 %, et réduisant de moitié le nombre de personnes vivant dans une pauvreté abjecte, passant de 56 % de la population en 1992 à 24 % en 2010. Toutefois, comme nous l'avons indiqué précédemment, les taux de croissance élevés ne sont pas durables car ils dépendent largement de l'aide étrangère. En novembre 2013, le Royaume-Uni réduisit l'aide au gouvernement ougandais, accusant ses fonctionnaires d'avoir volé des milliards de shillings dans l'argent de l'aide. *The Express* au Royaume-Uni déclarait que 1,3 million de livres, soit environ 5,2 milliards de shillings, avaient été détournées par des fonctionnaires du gouvernement (*Sunday*

Monitor, 7 novembre 2013). La réduction de l'aide ralentit probablement la croissance économique à 3,4 %, tandis que l'inflation atteint des niveaux à deux chiffres pendant la majeure partie de 2011 et 2012.

Pendant ce temps, le pays reste confronté à de sérieux défis, dont l'incertitude politique n'est pas des moindres. La stabilité politique n'est pas assurée par le fait qu'une seule personne dirige le pays à vie. On spéculé sur le fait que le président Museveni pourrait prendre sa retraite en 2022. Des rapports non confirmés indiquent également qu'il prépare son fils, Muhoozi, à lui succéder. Tous ces éléments ajoutent à l'incertitude et ont servi de recette aux troubles politiques et à l'implosion de l'Afrique post-coloniale. Kadhafi en Libye, Ben Ali en Tunisie et Hosni Moubarak en Égypte ont tous tenté de préparer leurs fils à leur succession, mais ont échoué lamentablement.

Pourquoi le PAS a échoué en Afrique

Un débat passionné et émotionnel a éclaté à propos du succès ou de l'échec des programmes d'ajustement structurel en Afrique. Une grande partie de la controverse est née de l'implication de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international dans les programmes d'ajustement en Afrique. Ces deux institutions, à juste titre ou non, ont eu une image plutôt mauvaise sur le continent. Leur participation à tout programme attire automatiquement la suspicion et la critique. C'est regrettable, car l'efficacité d'un programme doit être évaluée objectivement, quel que soit son commanditaire.

Un programme peut échouer pour diverses raisons. Il peut être mal conçu et mal mis en œuvre, et cela peut n'avoir rien à voir avec les institutions de Bretton Woods ou le PAS lui-même, tout comme les problèmes de démocratisation de l'Afrique ont moins à voir avec le parrainage d'agences occidentales ou « les défauts inhérents au principe de la démocratie ». En outre, le succès ou l'échec d'un programme dépend de l'existence – ou de l'absence – d'une infrastructure institutionnelle de soutien. Par exemple, la suppression du contrôle des prix ne suffit pas à elle seule à établir un marché libre. Un tel marché nécessite l'existence d'une infrastructure et d'institutions de soutien qui établissent la

société civile, l'équité, le respect des procédures et l'État de droit. Ces soutiens comprennent une presse privée (pour la libre circulation de l'information), la liberté d'expression, un système judiciaire/juridique indépendant (pour faire respecter l'État de droit, les contrats de marché et protéger les droits de propriété privée) et une banque centrale indépendante.

Une véritable réforme du marché ne peut pas durer si le système juridique ne fonctionne pas et a été remplacé par des tribunaux fantoches. En l'absence d'État de droit, les propriétés commerciales peuvent être arbitrairement saisies par l'État sans procédure régulière. Lorsque la banque centrale est sous la coupe de l'État, ce dernier peut mettre la main sur la masse monétaire, causant ainsi des ravages inflationnistes désastreux sur des marchés financiers fragiles et des décisions commerciales.

Puisque le PAS est souvent appelé « la pilule amère du FMI », une méthode d'évaluation plus fructueuse consiste peut-être à utiliser une analogie patient-médecin. Un patient malade va voir un médecin, qui lui fait passer quelques tests. Après avoir déterminé la cause de la maladie et fait un diagnostic, il prescrit un médicament. Le fait que le médicament guérisse ou non le patient dépend d'une foule d'autres variables qui n'ont rien à voir avec le médecin. Par exemple, pour être efficaces, certains médicaments doivent être pris trois fois par jour. Il se peut qu'ils ne soient pas efficaces s'ils sont pris une fois par semaine. En outre, le médicament ne sera efficace que dans certaines conditions. Par exemple, il doit être pris avant les repas, et le patient, pendant qu'il prend le médicament, ne doit pas consommer d'alcool ou de café, ce qui peut nuire à l'efficacité de certains médicaments. Il est évident qu'un patient qui ne suit pas ce régime ne serait pas guéri.

À la fin des années 80, il était clair que de nombreuses économies africaines étaient « malades ». Leurs gouvernements allaient voir le « docteur » (Banque mondiale/FMI), qui prescrivait le PAS. Gardez à l'esprit que la Banque mondiale n'était pas le seul « docteur » présent. Si un gouvernement africain détestait la Banque mondiale et ses « honoraires », il y avait d'autres « médecins »

à consulter. Après des années d'« ajustement », les économies africaines n'ont jamais été « guéries ». La raison en est simple : bien que la pilule soit le bon médicament, elle a été prescrite par le mauvais médecin (Banque mondiale), administrée par la mauvaise infirmière (un État africain gangster) et mise en œuvre avec les mauvaises tactiques. Notez bien : un seul « bon » élément, mais trois « mauvais ».

La « bonne » médecine

Dans la période postcoloniale, les gouvernements africains, sous diverses formes idéologiques, se sont arrogé le pouvoir d'intervenir dans presque tous les aspects imaginables de leurs économies, soi-disant pour le « développement national » et pour protéger la nouvelle nation africaine contre « l'exploitation étrangère ». Ils se méfiaient du « capitalisme », la plupart d'entre eux optant donc pour le socialisme. Sous le régime socialiste, un rôle important était envisagé pour la participation de l'État à l'économie par le biais du fonctionnement des entreprises publiques et de l'institution d'une pléthore de contrôles étatiques.

Par la suite, les contrôles de l'État et l'hégémonie de l'État dans l'économie devinrent omniprésents. La bureaucratie enflait, avec des salaires eux aussi gonflés par les partisans du gouvernement et du parti. Les contrôles créaient des pénuries et des possibilités d'enrichissement illicite par les élites et engendraient une culture de la corruption. En outre, ils supprimaient l'incitation à produire. Inévitablement, le secteur public devint grotesquement inefficace et gaspilleur. La décrépitude de la « maison État » poussa les militaires à intervenir dans l'arène politique. Bien que les soldats aient souvent aggravé la situation, leur objectif premier était explicite : faire le ménage. Et la plupart des Africains sont d'accord pour dire que le secteur public doit être assaini et les fonctions de l'État rationalisées.

L'objectif fondamental du PAS – accorder une plus grande liberté économique à la population – est inattaquable. Le contrôle omniprésent qu'exercent les gouvernements africains sur leurs économies doit être réduit. Les paysans qui produisent des denrées alimentaires et des cultures de rente devraient être

autorisés à conserver une plus grande partie de leurs revenus. Les pays qui s'éloignent d'une économie contrôlée par l'État pour s'appuyer davantage sur le secteur privé obtiennent généralement de meilleurs résultats sur le plan économique. D'innombrables exemples, de l'Asie à l'Amérique latine et à l'ancien bloc soviétique, peuvent être cités en témoignage. La croissance fulgurante de la Chine au cours du nouveau millénaire atteste également de la corrélation entre la libéralisation économique et la prospérité économique.

Il convient également de rappeler, comme nous l'avons vu dans le chapitre 5, que les Afro-Américains jouissaient d'une grande liberté économique dans leur propre système économique avant l'avènement des colonialistes. Ils déterminaient eux-mêmes ce qu'ils produisaient et vendaient leurs excédents aux marchés libres des villages. Les prix étaient déterminés par la négociation, et non par les chefs. Le libre-échange et la libre entreprise étaient la règle. Mais après l'indépendance, les gouvernements africains les dépouillèrent de leurs libertés économiques. « Sur tout le continent, le problème a été celui des politiques qui n'encouragent pas les agriculteurs à être plus productifs », déclarait Mario Quinones, le responsable du projet Sasakawa en Ethiopie (*Washington Post*, 25 mai 1998, A18).

Là où la réforme économique a été mise en œuvre, les résultats ont été spectaculaires. L'objectif de la réforme économique est de libérer les entreprises de l'emprise des contrôles de l'État. On peut rappeler, comme dans le chapitre 4, que trois termes expliquent l'extraordinaire prospérité des paysans de 1880 à 1950 : la paix, les infrastructures et la liberté économique. Les contrôles et les réglementations de l'État ont étouffé la liberté économique dans de nombreux pays africains. La liberté économique du monde mesure le degré avec lequel les politiques et les institutions des pays soutiennent la liberté économique. Les pierres angulaires de la liberté économique sont : le choix personnel, l'échange volontaire, la liberté d'entrer sur les marchés et d'être compétitif, et la sécurité des personnes et des biens privés. On peut les recouper en cinq grands domaines :

- la taille de l'État : dépenses, impôts et entreprises ;
- la structure juridique et la sécurité des droits de propriété ;
- l'accès à une monnaie saine ;
- la liberté du commerce international ; et
- la réglementation du crédit, du travail et des affaires.

La *Heritage Foundation*, le *Wall Street Journal* ou bien le *Fraser Institute* et le *Cato Institute*, publient chaque année des mesures de la liberté économique. En général, les pays qui jouissent d'une plus grande liberté économique surpassent ceux qui n'en jouissent pas. Dans l'indice de *Heritage* et du *Wall Street Journal* sur les trente-huit pays qui se trouvent dans le bas de l'indice pour 2014, vingt-neuf d'entre eux sont africains. (Voir www.heritage.org/index.)

Quelques pays africains, tels que l'Égypte, le Ghana, le Mozambique, la Tanzanie et le Zimbabwe, avaient obtenu des résultats remarquables dans les premières phases de réforme visant à restaurer la liberté économique. Une fois libérée des contrôles étatiques, l'agriculture tanzanienne connut par exemple une croissance annuelle de 5 % au début des années 1990. Les entreprises d'État que la Tanzanie avait privatisées avaient également obtenu des résultats spectaculaires.

La Ashanti Goldfields Corporation du Ghana est un autre exemple où la privatisation a permis de redresser une entreprise publique moribonde. L'AGC, qui représentait 20 % des recettes en devises du Ghana, fit passer sa production de 272 000 onces en 1987 à 355 700 onces à la fin de 1989. « Cela représente une augmentation de 30,8 % au cours des trois dernières années » (*West Africa*, 5-11 février 1990, p. 190). D'autres entreprises d'État ont connu un redressement rapide après leur privatisation :

La plupart des entreprises cédées par l'État avaient été modernisées et ressuscitées. Le magnifique Golden Tulip Hotel, anciennement Continental Hotel, comptait, au moment de sa cession, environ 116 employés. Les services de l'hôtel de l'époque n'étaient pas recommandables. Aujourd'hui, l'hôtel, avec une nouvelle direction et un nouveau nom, compte 347 employés. Le service de

l'hôtel est classé numéro un dans le secteur de l'accueil.

À l'époque, l'aciérie de Tema comptait également environ 130 employés, avec des chiffres de production très faibles. Après six ans d'exploitation avec une nouvelle direction et l'injection de capitaux frais couplée à la modernisation de sa chaîne de production, l'entreprise peut aujourd'hui se targuer de compter environ 584 employés.

Parallèlement à la participation de 25 % du gouvernement, l'entreprise suisse Industrie Bau Nord, qui a plus de 40 ans d'expérience en Afrique, a remis sur pied le Tema Food Complex – aujourd'hui Ghana Agro-Food (GAFCO), en réhabilitant son usine et ses machines, en doublant sa production et en augmentant ses effectifs de 494 à 1 600 personnes.

La Coca Cola Company Limited, qui était auparavant une filiale de la société publique Ghana National Trading Corporation, employait environ 340 personnes avant sa cession. Après seulement trois ans de fonctionnement, l'effectif de la société n'est pas seulement passé à environ 530 personnes, la société a également augmenté ses chiffres de production et ajouté une nouvelle ligne de boissons à celles qui existaient déjà. Le même schéma existe au sein de la Ghana Rubber Estates Limited. Avant sa cession en 1996, elle comptait environ 3 085 travailleurs. Les statistiques actuelles indiquent que l'entreprise compte désormais plus de 3 833 employés.

Une autre réussite du programme de privatisation a été la cession de Ghana Telecom. La société a été privatisée en décembre 1996, en vendant 30 % de ses parts à un consortium d'investisseurs stratégiques dirigé par Telekom Malaysia. Depuis 1997, lorsque les nouveaux directeurs de Ghana Telecom ont réhabilité et installé de nouvelles installations, les services de l'entreprise se sont remarquablement améliorés.

Fin février 1998, l'entreprise avait ouvert plus de 27 000 lignes et installé plus de 1 000 téléphones publics dans la plupart des villes urbaines. Cela dépasse l'accord contractuel de l'entreprise de livrer 25.000 lignes directes et 300 téléphones publics (*Daily Graphic*, 4 janvier 1999, p. 23).

Ces **quelques** exemples – et bien d'autres existent – montrent que la restructuration macro-économique d'une économie, pour la sortir d'un système de contrôle d'État, fonctionne si elle est menée avec engagement, sérieux et honnêteté. Comme l'a fait remarquer Stephen Buckley, correspondant à

l'étranger, dans le *Washington Post* (25 mai 1998), après la suppression des contrôles des prix et l'amélioration des incitations offertes aux agriculteurs :

Le Ghana a doublé sa production de maïs entre 1986 et 1996. La production de maïs du Nigeria a fait un bond de 50 % entre 1990 et 1996. Le Mozambique, qui sort de près de deux décennies de conflit civil, a vu sa production agricole augmenter de 50 %. Au cours de la dernière décennie, les Ougandais ont doublé ou triplé la production de plusieurs cultures principales. (p. A18)

En Tunisie, le gouvernement gérait la compagnie aérienne, l'aciérie, les mines de phosphate et 150 usines, employant un tiers des travailleurs tunisiens. Dans le cadre d'un programme de privatisation, l'homme d'affaires privé Afif Kilani acheta une de ces entreprises, appelée Comfort, qui n'était un quasi-programme d'emplois pour 1 200 travailleurs qui construisaient 15 000 réfrigérateurs par an. M. Kilani paya 3,3 millions de dollars pour cette entreprise en 1990. Cinq ans plus tard, il avait réduit la main-d'œuvre à 600 travailleurs qui fabriquaient 200 000 réfrigérateurs par an. « Comme toutes les entreprises publiques, son but était de soutenir le plus grand nombre d'emplois possible », déclara-t-il. « C'était du travail social. Une sorte d'aide sociale » (*The Wall Street Journal*, 22 juin 1995, p. A11).

Mauvais docteur

Au fil des ans, la crédibilité des institutions de Bretton Woods s'est considérablement érodée. Selon le *Times of London* (2 septembre 1999) :

Le déclin du FMI est lié à l'impression qu'il n'était devenu qu'un substitut des intérêts commerciaux et stratégiques occidentaux, et notamment américains. Après avoir permis aux banques occidentales de s'en tirer à bon compte en Thaïlande et en Corée, il a joué la carte de la fermeté en Indonésie, mais cela avait moins à voir avec la lutte contre les accusations d'aléa moral et tout à voir avec la volonté des États-Unis de renverser le président Suharto. L'aléa moral est revenu en force dans le cas de la Russie qui, en août 1998, a reçu 22,6 milliards de dollars sous une conditionnalité très faible, parce que les États-Unis exigeaient que Boris Eltsine soit soutenu à tout prix. Le rôle de l'Amérique est moins qu'édifiant. Elle a longtemps utilisé le FMI comme un outil pour remodeler l'économie mondiale à son image, mais

elle n'a malheureusement pas réussi à respecter ses obligations en tant que superpuissance économique mondiale. Elle n'a pas réussi à régler ses arriérés de financement envers le FMI ».

En Afrique, les institutions de Bretton Woods, à juste titre ou non, avaient une image plutôt mauvaise et jouissait d'une assez faible crédibilité. En tant que telles, leur participation à tout programme de développement sur le continent attire automatiquement des critiques et politise la question. Feu Julius Nyerere, par exemple, avait qualifié la Banque mondiale et le FMI d'« institutions et de dispositifs impérialistes par lesquels les nations puissantes maintiennent leur pouvoir sur les nations pauvres » (*Time*, 16 janvier 1984, p. 39). Les marxistes affirment que le véritable objectif des mesures de libéralisation parrainées par le FMI en Afrique n'est pas la reprise économique intérieure, mais plutôt la « pénétration des capitaux impérialistes ». Les radicaux de gauche ont dénoncé la conditionnalité comme une ingérence impérialiste injustifiée dans leurs affaires internationales. « Le PAS en tant que stratégie – une prescription monétariste de la variété de l'économie de l'offre – a cependant donné plus de pouvoir aux donateurs dans la planification et la supervision des entreprises nationales africaines et, en conséquence, la plupart des pays africains qui ont épousé le PAS sont plus pauvres aujourd'hui qu'il y a vingt ans » (*African Link*, First Quarter, 1998, p. 10). Au Kenya, « les politiques de la Banque mondiale ont été considérées comme un monstre dont personne ne veut entendre parler » (*The African Observer*, 28 septembre-11 octobre 1995, p. 21).

Ce genre de rhétorique émotionnelle politise inutilement le débat et entrave la recherche de solutions. En outre, elle offre un bouclier commode aux despotes africains incompetents pour dissimuler leurs propres échecs. Ils prétendent que le fait d'accéder à l'ajustement structurel dans cette atmosphère équivaut à succomber aux diktats étrangers – un problème aggravé par le fait qu'il n'y a souvent pas de contribution d'africains dans la conception des programmes – ceux-là mêmes qui seraient les plus affectés par les décisions de la Banque mondiale. Comme l'a écrit Wayne Ellwood :

Les communautés locales sont maintes fois ignorées. Des projets de développement mal con-

çus et nuisibles sont abandonnés sans consultation et les populations des pays industrialisés, qui financent la plupart des activités de la Banque, sont invitées à payer la facture.

La Banque doit faire sa *glasnost* pour qu'un débat public informé puisse avoir lieu, déclare Pat Adams, de Probe International. « La prise de décision », ajoute-t-elle, « devrait être à nouveau tournée vers les personnes qui doivent vivre avec les conséquences physiques des décisions ; ce sont ces personnes qui sont le mieux à même de juger des risques à prendre avec leur environnement ». (*New internationalist*, décembre 1990, p. 6)

La Banque mondiale emploie des consultants en management. Environ 80 000 consultants expatriés travaillent sur le seul continent africain. Moins de 0,1 % sont des Africains. En 1988, la Banque mondiale a dépensé près d'un milliard de dollars en consultants pour les PAS. Qualifiant cela de « grande arnaque des consultants », *South* (février 1990) notait :

On s'inquiète de plus en plus que les conseils (de la Banque mondiale) soient souvent surévalués, mal étudiés et non pertinents. Bien que certains consultants en management en donnent pour leur argent, beaucoup d'entre eux recyclent simplement des rapports standards déjà disponibles, sans se soucier de savoir s'ils sont appropriés, disent les critiques. Il est fréquent que les sociétés de management envoient des employés débutants ayant peu d'expérience de l'Afrique pour donner des conseils sur des questions sensibles de politique publique sur ce continent. Ou bien elles proposent des études pleines d'économie théorique, mais sans aucune application pratique. . . . Un haut responsable de la Banque mondiale, qui a refusé d'être identifié, affirme que, de tous les pays d'Afrique australe, le seul gouvernement qui en a pour son argent avec les consultants en gestion est celui du Botswana, qui a une procédure d'appel d'offres rigoureuse pour ce travail. (p. 42)

C'est en Afrique que la crédibilité de la Banque mondiale a été le plus mise à mal. Dans les années 1960 et 1970, elle finançait des politiques étatistes désastreuses – par exemple, la création d'entreprises publiques – dans des pays tels que le Cameroun, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Nigeria et le Zaïre. Imaginez que la Banque mondiale dise aux gouvernements africains de démanteler les mêmes structures étatistes qu'elle les avait aidés à construire ! Le soutien de la Banque mondiale à l'étatisme se reflète dans ses poli-

tiques de prêt. La plupart de ses prêts se concentraient sur des projets d'infrastructure conçus par les gouvernements. Par exemple, tout au long des années 1980, la Banque a engagé environ 80 % de ses fonds dans des entreprises gouvernementales ou parapubliques.

Le FMI, en revanche, apportait un soutien moins direct à l'État. Il se concentrait sur les déséquilibres de la balance des paiements et ses prêts étaient soumis à des conditions, telles que la dévaluation, la réduction des déficits budgétaires et la gestion macroéconomique générale. Cependant, l'accent mis par le FMI sur les conditions et la gestion macroéconomique eut pour effet de renforcer la notion de gestion et de contrôle de l'État. Un gouvernement africain qui suivrait les prescriptions du FMI résoudrait les problèmes économiques de son pays. Rien n'aurait pu faire davantage le jeu des gouvernements étatistes d'Afrique. « Pendant 30 ans, les politiques étatistes zambiennes de substitution des importations, de subvention des prix alimentaires et des entreprises d'État ont été soutenues par des conseillers économiques occidentaux, dont la Banque mondiale. Il est vrai que le FMI les a toujours détestés, mais comme le dit en privé un fonctionnaire du FMI : « Pourquoi avons-nous prêté 1,2 milliard de dollars à un gouvernement dont nous désapprouvons les politiques ? » (*The Economist*, 1er juillet 1995, p. 34).

Comme le notait Whitaker (1988) :

À partir du début des années 60, la Banque mondiale et l'Association internationale de développement fournissait au moins 25 % des prêts à l'Afrique. L'aide américaine a beaucoup fluctué, doublant sous les administrations Kennedy et Carter, et diminuant au milieu des années 1980 lorsque les États-Unis devenaient eux-mêmes une grande nation endettée. Cependant, tout au long de cette période, la Banque mondiale, les États-Unis et la plupart des Africains avaient le sentiment que le développement se ferait par la création d'industries et de services qui permettraient d'étendre et de diversifier l'économie. Les gouvernements eux-mêmes allaient s'engager dans des domaines que les Européens et les Asiatiques monopolisaient presque. Les États-Unis et la Banque mondiale ont activement soutenu la planification nationale comme base de l'activité gouvernementale et de leurs propres projets. (p. 66)

Stephen Thomillionon dans une lettre au rédacteur en chef du *Washington Times* déclarait :

Derrière l'incompétence stupéfiante de la Banque mondiale se cache sa philosophie économique de base, qui est plus conforme à celle de l'ancienne Union soviétique qu'à celle de l'Occident. Son mode de fonctionnement préféré consiste à mettre en place un « projet » de développement de type soviétique qui, d'un seul coup, est censé élever le statut économique de la région à un niveau supérieur. Bien entendu, de tels projets sont généralement réalisés plus ou moins comme des programmes gouvernementaux, ce qui entraîne des vols, des pots-de-vin, des dessous-de-table et d'autres formes de corruption de la part des fonctionnaires du gouvernement. (*The Washington Times*, 20 juin 1995, p. A18)

Plus bizarre encore, la Banque mondiale elle-même était confrontée au même problème qu'elle s'efforçait de résoudre en Afrique : la corruption, le népotisme et le gonflement de sa bureaucratie. Alors qu'elle exhortait les gouvernements africains à réduire leurs bureaucraties hypertrophiées, sa propre bureaucratie faisait de même. N'aurait-il pas fallu lui dire « docteur, guéris-toi d'abord » ? Comme le rapportait le *Washington Times* (24 août 1995) : « La Banque mondiale élimine discrètement 600 postes à son siège du centre-ville. D'ici la fin de l'année, la banque espère avoir identifié tous les postes qui seront supprimés. D'ici la fin de l'exercice 1997, qui commence en juillet, la banque espère avoir économisé un montant net de 96 millions de dollars sur deux ans » (p. A1). Puis est tombé cette bombe :

La Banque mondiale a engagé des auditeurs externes pour enquêter sur les dépenses de son fonds annuel de 25 milliards de dollars pour des projets de développement, après qu'un examen interne a révélé des « informations alarmantes » sur de possibles pots-de-vin et détournements de fonds, selon des responsables de la banque.

Le président de la Banque mondiale, James D. Wolfensohn, déclara que les enquêtes avaient été déclenchées par sa décision selon laquelle « si la banque devait faire campagne contre la corruption dans nos pays emprunteurs, nous devons être absolument certains de respecter les normes les plus élevées dans notre maison même. (*Washington Post*, 16 juillet 1998, A1).

Basée à Washington, la Banque mondiale a été une force majeure dans le développement économique mondial. Elle emploie environ 9000 employés et verse chaque année des milliards dans les pays émergents pour des projets allant des programmes d'alimentation des nourrissons aux gigantesques améliorations d'infrastructures. L'argent de la Banque provient de la vente d'obligations à faible taux d'intérêt garanties par ses 180 pays membres. Elle prête ensuite de l'argent aux États de pays émergents relativement stables comme la Thaïlande et le Brésil et accorde des prêts sans intérêt aux pays les plus pauvres comme le Bangladesh ou l'Ouganda. Le département du Trésor américain et le Congrès exercent un contrôle sur les activités de la banque. Cependant,

Des questions sur l'inefficacité des programmes et les nombreuses possibilités de corruption dans les relations avec les pays émergents entourent depuis longtemps les programmes de la Banque mondiale. Wolfensohn, un ancien banquier d'affaires né en Australie qui a pris la présidence de la Banque mondiale en 1995, a parlé ouvertement de ces questions et a encouragé ses employés à faire part de leurs préoccupations. (ibid.)

En 2005, George W. Bush fit appel à Paul Wolfowitz pour nettoyer les écuries de la banque. À son crédit, Wolfowitz fit de l'éradication de la corruption sa mission première. Mais il rencontra une résistance farouche et fut contraint de partir en 2010. En 2012, lorsque le Dr Jim Yong Kim prit les rênes de la Banque mondiale, ses problèmes s'étaient aggravés ; elle était largement dysfonctionnelle. Elle avait un portefeuille d'aide de 57 milliards de dollars pour 2011 et peu de contrôle de la part des États qui la finançaient.

Le magazine *Forbes* fit un rapport d'enquête sur la Banque, avec la conclusion que les problèmes s'étaient aggravés, et non améliorés, malgré plus d'une décennie de tentatives de réforme.

Les détenus dirigent l'asile, dit une ancienne directrice. . . Une partie du problème est d'ordre philosophique : personne, à commencer par le président sortant Robert Zoellick, n'a élaboré une vision articulée du rôle de la Banque mondiale au XXIe siècle. (...) Une partie du problème est structurelle : les rapports internes, examinés par *Forbes*, montrent, par exemple, que même après que Zoellick a mis en œuvre un gel budgétaire, certains fonction-

naires ont utilisé un système hors budget qui défiait le contrôle des coûts, tandis que d'autres ont eu recours au jeu des portes tournantes (en allant travailler dans le privé) pour jouer avec le système afin de faire fortune ou d'améliorer leur position au sein de la banque. Pourquoi ne pas suivre la trace de tout l'argent liquide ? Bonne chance : des sources bancaires citent jusqu'à 2 milliards de dollars qui auraient pu disparaître en raison de problèmes informatiques.

Malheureusement, la dernière partie est d'ordre culturel : La banque, disent ceux qui en font partie et ceux qui n'en font pas partie, est tellement obsédée par le risque de réputation qu'elle dissimule par réflexe tout ce qui pourrait sembler négatif, plutôt que d'y remédier. Les chasses aux sorcières des lanceurs d'alerte sapent le seul moyen sûr d'éliminer les problèmes dans un siège de Washington dominé par des béni-oui-oui craintifs qui, craignant d'être renvoyés rapidement dans leur pays, donnent rarement leurs véritables opinions. (...)

De nombreux directeurs et vice-présidents (...) disent que la corruption continue sans relâche. Il y a cinq ans, une mission de communication dirigée par Paul Volcker perça à travers la banque et la qualifia d'énorme problème. Elle recommandait de restructurer l'unité de lutte contre la corruption de la banque, notamment en déplaçant la direction vers un niveau plus puissant de la bureaucratie. Zoellick adopta tous les éléments du plan Volcker, mais on se demande aujourd'hui s'il a un impact profond.(...)

Un rapport similaire que la banque ; enterré, attaqué, puis ignoré a été fait par un autre enquêteur interne respecté, Anis Dani. Ce rapport constatait une « baisse spectaculaire » de la qualité – c'est-à-dire de l'efficacité, de l'impact et des résultats – des projets de la banque au cours des cinq dernières années, selon M. Dani. Il découvrait également un effort apparemment prémédité pour supprimer la seule fonction de dénonciation au sein de la banque qui s'occupait de tous ses projets, appelée Groupe d'assurance qualité. L'équipe de Zoellick l'avait dissoute en 2010, et alors que la banque maintient qu'elle travaille à la remplacer par autre chose, Dani qualifie cette affirmation de foutaise. (29 juin 2012)

Selon le même article de Forbes, Carman L. Lapointe était le vérificateur général de la Banque mondiale, où son équipe publiait soixante rapports internes par an sur ce qui se passait réellement au sein de l'agence. Les rapports de Lapointe étaient francs. « Mais

cela a conduit à ce que M. Lapointe soit gentiment remercié par la banque à la fin de l'année 2009.(...) La direction de la banque ne voulait pas entendre les messages difficiles » (ibid).

La Banque mondiale est un lieu où les lanceurs d'alerte sont évincés, persécutés et mis à pied – pas toujours dans cet ordre.

Prenons l'exemple de John Kim, l'un des principaux responsables du département informatique de la banque, qui, en 2007, m'a fait parvenir des documents compromettants après avoir constaté qu'il n'existait pas de moyens institutionnels internes permettant de traiter honnêtement les actes répréhensibles. Parfois, il faut trahir son pays pour le sauver, dit Kim.

En retour, les enquêteurs de la banque ont examiné ses relevés téléphoniques et ses e-mails, et auraient piraté son compte personnel AOL. Après avoir déterminé qu'il était à l'origine des fuites, la banque le mit en congé administratif pendant deux ans avant de le licencier la veille de Noël 2010. . . . Un tribunal de cinq juges ordonna finalement à la banque de le réintégrer en mai dernier [2011]. Malgré cette décision, la banque le mit à la retraite en septembre après 29 ans de service. (ibid.)

Le projet de la banque de supprimer cinq cents emplois sur trois ans dans le cadre d'une vaste restructuration destinée à la rendre plus compétitive et plus efficace fut mis en œuvre. Les réductions furent annoncées le 29 octobre 2014 et représentent une diminution d'environ 11 % des 4 500 employés des divisions internes de la Banque, notamment les divisions des finances, des ressources humaines, de la recherche et de la sécurité, qui emploient environ un quart du personnel total de la Banque, selon Reuters. Les 400 millions de dollars que la Banque économiserait lui permettraient d'augmenter ses prêts aux pays à revenu intermédiaire. Mais,

Les employés se plaignent que la banque se concentre trop sur des réductions mineures dans des domaines tels que les allocations pour le petit déjeuner et le stationnement au lieu de s'occuper de changements significatifs dans la qualité et l'efficacité des prêts de la banque.

Le personnel s'est également indigné après avoir découvert que le directeur financier de la banque, qui a poussé une grande partie de la réduction des coûts, a reçu une prime de 94 000 dol-

lars cette année. Pour apaiser le mécontentement du personnel, Bertrand Badre a déclaré au début de ce mois qu'il renoncerait aux quelque 24 000 dollars de la prime qu'il n'avait pas encore reçus ». (*Reuters*, 30 octobre 2014)

Les employés, cependant, n'étaient pas apaisés et commencèrent à organiser des « arrêts » de travail réguliers le jeudi. Ces derniers se transformèrent en une véritable mutinerie dans l'atrium de la banque, à laquelle assistaient des centaines de personnes.

« L'ambiance est assez sinistre ici », pouvait déclarer un membre du personnel, qui a demandé à ne pas être nommé. « Beaucoup de gens ici n'ont aucune idée de s'ils auront un emploi ou non à l'avenir », a-t-il ajouté. « La peur est palpable dans cet endroit ».

Plusieurs employés de la Banque mondiale, qui se sont entretenus avec le *Guardian* sous le couvert de l'anonymat, ont déclaré que les plans de restructuration eux-mêmes suscitaient de sérieuses inquiétudes, et que la colère grandissait également en raison d'un « climat de peur » dans lequel les employés craignent des représailles de la part de la direction pour s'être exprimés ». (*The Guardian*, 4 décembre 2014)

Mauvaise infirmière

Pour aggraver le problème, le médicament du PAS avait été administré par la mauvaise infirmière. Trop de réformateurs africains manquaient de légitimité, de crédibilité et de confiance. En fait, certains « réformateurs » étaient les mêmes incompetents qui avaient précipité la crise économique en premier lieu. Au Burkina Faso, au Ghana, en Tanzanie et au Zimbabwe, les « réformateurs » étaient des marxistes et des socialistes déclarés, dont la conversion à la philosophie du marché libre était au mieux douteuse. Le président du Zimbabwe, Robert Mugabe, qui en 1980 s'était engagé à instituer le marxisme-léninisme, abandonna finalement le socialisme en 1990 et adopta le libre marché. Pourtant, lors du congrès préélectoral de la ZANU-PF à Harare en septembre 1994, il déclara avec enthousiasme « Le socialisme reste notre idéologie jurée » (*The African Observer*, 12 janvier 1995, p. 9).

Au Ghana, l'« infirmière » était le Conseil provisoire de défense nationale (PNDC) – un régime marxiste impénitent, fortement imprégné d'une « mentalité de contrôle ». Le

régime s'était étroitement associé avec l'Angola, Cuba, l'ancien bloc soviétique, la Libye et les Sandinistes du Nicaragua. Il ne croyait pas à la « médecine », qui impliquait la déréglementation et le relâchement des contrôles sur l'économie. Cette infirmière-là ne croyait pas non plus à l'entreprise privée et au libre marché.

Comme nous l'avons noté précédemment, durant l'halcyon de la révolution Rawlings (1982-83), des contrôles de prix stricts furent imposés sur la plupart des produits de base et impitoyablement appliqués par les tribunaux de contrôle des prix. Les hommes d'affaires privés étaient attaqués. Les commerçants qui enfreignaient le contrôle des prix étaient jetés en prison et leurs marchandises étaient confisquées. Les critiques de ces mesures économiques ineptes étaient impitoyablement écrasées.

Alors qu'en 1982, la Banque mondiale et le FMI étaient dénoncés par le régime du PNDC, un virage à 180 degrés se produisit en 1983 avec la signature de l'accord du PAS avec la Banque mondiale, qui étonna même les partisans marxistes du PNDC. Ainsi, le PNDC accepta de mettre en œuvre le PAS, connu au Ghana sous le nom de Programme de redressement économique (ERP), non par conviction mais par nécessité économique, avec l'espoir que le programme pourrait être abandonné lorsque les conditions s'amélioreraient.

Pour mettre en œuvre la réforme économique, le régime dut surmonter ses propres doutes afin d'amener le Ghana vers une voie économique fondamentalement contraire à ses propres convictions marxistes empruntées. Le fait qu'il ne croyait pas à la réforme économique fut révélé par ses actions souvent erratiques et ses déclarations contradictoires. Comme mentionné précédemment, on assura aux investisseurs étrangers qu'ils étaient les bienvenus au Ghana mais pour ensuite les fustiger d'« exploiter l'Afrique ». On prêchait la « responsabilité » mais refusait d'être tenu aux mêmes normes. On cherchait à « libérer » l'économie tout en maintenant les structures de contrôle en place. Tout cela servit à confondre les investisseurs sur la direction que prenait le PNDC au Ghana.

Le régime n'avait pas non plus la moindre idée des causes des malheurs économiques du Ghana, que le président Rawlings attribuait à l'opposition. Lors d'une tournée de campagne dans la région centrale, le 6 novembre 1996, il fit la grimace devant les politiciens de l'opposition, les accusant de « décourager délibérément les investisseurs de venir dans le pays pour y investir ». Il accusa également les « politiciens de l'opposition d'avoir détruit le système bancaire du pays en empruntant massivement et en refusant de rembourser » (*Ghana Drum*, décembre 1996, p. 35). Hawa Yakubu-Ogede, ancien membre indépendant du Parlement et homme politique de l'opposition déclara en colère : « Le malaise économique du Ghana n'est pas le résultat d'un manque d'opportunités ou de ressources. Le Ghana souffre de l'affliction d'un leadership malhonnête » (*The Ghanaian Voice*, 12 février 1995, p. 8).

Le manque de crédibilité du régime ne suscita pas la confiance ou le soutien du public à l'égard de l'ERP, ce qui compromit son succès. La population n'adopta pas le programme avec enthousiasme. Plus grave encore, peut-être, fut l'incapacité du régime militaire à constituer un soutien politique pour la réforme, c'est-à-dire à encourager un groupe ou une coalition de groupes – dans les zones urbaines ou rurales – à soutenir l'ERP, même parmi les membres du régime lui-même. C'est ce que déclarait le journal ghanéen *The Guide*, dans son édition du 10 au 16 septembre 1996 : « Il n'y a eu aucune tentative de convaincre qui que ce soit – pas même les membres du gouvernement – du bien-fondé de la réforme. Pour de nombreux Ghanéens, la tendance était de considérer l'ERP comme un programme gouvernemental à court terme qui était une condition de base pour recevoir de l'aide » (p. 4).

Le Nigéria et le Zimbabwe offrirent des spectacles similaires... En 1986, le dictateur militaire nigérian, le général Babangida, jura que le Nigeria n'irait jamais mendier des prêts au FMI et à la Banque mondiale. Mais trois mois plus tard, il s'était secrètement inscrit au PAS. Au Zimbabwe, les attaques au vitriol du président Robert Mugabe contre les institutions de Bretton Woods étaient bien connues. C'est pourquoi le fait que Mugabe s'engage dans un PAS dépassa l'entendement.

Mauvaise tactique

La manière dont la pilule était administrée était encore pire. La méthode choisie par le régime du PNDC au Ghana était brutale et sauvage. Aucune tentative ne fut faite pour cajoler ou persuader le public d'accepter de se serrer la ceinture. En fait, il n'y eut pas de débat public. Cinq ans après le début du programme en 1983, le régime prévint un débat public – qui fut annulé – jusqu'à ce qu'il se tienne finalement en... 1997.

Parmi la population urbaine, les groupes importants étaient les industriels, les travailleurs, les professionnels, les étudiants et les commerçants. Mais chacun était en guerre avec le régime. Le PNDC s'en prend fréquemment aux travailleurs et menace de leur retirer le droit de grève. Aucune tentative ne fut faite non plus pour associer le Congrès des syndicats (TUC, *Trade Union Congress*) au programme de relance économique. Un haut responsable du TUC se plaignit : « L'impression donnée est que le TUC fait partie du processus de planification, mais ce n'est pas le cas. Depuis 1983, le TUC n'a pas été consulté. Nous ne sommes pas en mesure de participer » (Herbst 1993, p. 34). On savait déjà que les organismes professionnels (en particulier les avocats) et la population étudiante avaient été complètement écartés du programme. Les industriels ghanéens n'avaient pas ouvertement adhéré à l'ERP parce qu'ils craignaient la concurrence acharnée de l'augmentation des importations, tandis que les commerçants n'avaient pas facilement oublié le harcèlement brutal des fonctionnaires municipaux et la confiscation de leurs marchandises au début des années 1980.

La population rurale était la circonscription naturelle que le PNDC devait cultiver pour soutenir l'EPR. Relégué au rang d'« arriéré », ce secteur avait traditionnellement été marginalisé ou ignoré par l'élite politique du Ghana. Son sort s'était aggravé dans les premières phases de la révolution Rawlings, mais après 1983, le prix du cacao avait augmenté, les routes rurales avaient été réparées et l'électricité leur avait été fournie. On tenta donc de leur donner une véritable voix auprès de l'institution des assemblées de district.

Mais les populations rurales restèrent sceptiques – et à juste titre.

Le PNDC ne fit aucun effort pour former des organisations paysannes. Les comités de défense du peuple (PDC), qui étaient censés le faire, s'avérèrent des échecs cuisants. Par leurs activités terroristes en 1983, les PDC s'étaient rapidement attiré le mépris de la population rurale. De nombreux chefs condamnaient les activités des PDC dans leurs régions. Le régime essaya, de manière plutôt imprudente, d'utiliser ces mêmes organisations pour rallier les paysans à un programme que les PDC eux-mêmes avaient auparavant rejeté.

Le PNDC ne mit pas non plus en place un environnement propice aux investissements. Or, un système juridique qui fonctionne bien est crucial pour le succès de tout programme d'ajustement économique. Les investisseurs nationaux et étrangers ont besoin d'être assurés qu'il n'y aura pas d'actions arbitraires des États à l'encontre des hommes d'affaires. Un tel système juridique établit un environnement qui favorise la confiance des entreprises, car il garantit que les droits économiques des individus ne seront pas violés de manière arbitraire et que leurs biens commerciaux ne seront pas saisis arbitrairement sans une procédure légale régulière. Curieusement, le PNDC ne fit aucun progrès dans la mise en place d'une véritable réforme juridique. Son mépris glacial pour la profession juridique était bien connu.

L'absence d'un système juridique qui fonctionne bien et les bévues, les revirements et la rhétorique inconstante du PNDC expliquent en partie pourquoi le régime eut beaucoup de mal à persuader les étrangers d'investir au Ghana dans les années 1980. Selon Goosie Tanoh, membre du mouvement de réforme du NDC,

Même si le président Rawlings est conscient du niveau de corruption dans le pays et en a parlé, le mécanisme que le gouvernement a mis en place pour lutter contre la corruption est faible.

À un moment où l'on dit aux gens que l'environnement économique international ne favorise pas le Ghana, que les problèmes de l'économie ghanéenne ne viennent pas de l'intérieur et que l'on demande aux gens de se ser-

rer un peu la ceinture, nous voyons d'autres personnes desserrer la leur.

S'il devient difficile pour le mouvement de réforme du NDC d'obtenir les changements que nous demandons au sein du parti NDC, nous formerons un nouveau parti pour faire passer nos messages ». (*The African Observer*, 5-18 octobre 1998, p. 5)

Ailleurs en Afrique, l'engagement en faveur de la réforme était manifestement faible. Le programme de privatisation du Nigeria fut mis en œuvre sans enthousiasme et avec peu de conviction. Hamza Zayyad, président du Comité technique sur la privatisation et le commerce (TCPC), critiqua de nombreux gouvernements d'état de « ne pas faire autant qu'ils le devraient pour intéresser les autochtones de leur région au programme de privatisation ». Il révéla que certains gouvernements d'état refusaient même de diffuser des publicités concernant le programme à moins qu'elles ne soient payées à l'avance par le TCPC, ajoutant que certains gouvernements d'État étaient réticents à accorder des prêts à leurs employés pour leur permettre de participer au programme » (*West Africa*, 19-25 février 1990, p. 284). La TCPC fut créée par le décret n° 25 de 1988 du Conseil de direction des forces armées (AFRC), avec pour objectif de privatiser 127 entreprises d'État. Deux ans plus tard, seules dix-sept d'entre elles avaient été privatisées. En janvier 1997, la privatisation fut totalement rejetée lorsque les dirigeants militaires nigériens cherchèrent à défier ce qu'ils considéraient comme l'orthodoxie occidentale du marché libre.

Peu de progrès furent également réalisés en Tanzanie, dernier refuge africain pour entreprises publiques. En 1985, la Tanzanie offrait l'asile idéologique à 460 entreprises d'État – la plus grande collection de ces entreprises d'État « réfugiées » sur le continent. Deux ans plus tard, seules trois d'entre elles avaient été privatisées malgré le programme d'ajustement structurel convenu et signé avec le FMI.

Sur la scène publique, on palabrait beaucoup, mais pas grand' chose d'autre. En juillet 1988, par exemple, le gouvernement tanzanien, sous la direction de Mwinyi, accorda des licences à six sociétés privées pour créer des brasseries. Là aussi, la participation du secteur privé devait permettre de briser le mo-

nopole d'État sur les brasseries, vieux de plusieurs décennies, dans le cadre d'un programme de restructuration. Mais après que certaines des entreprises eurent mené des études de faisabilité et organisé le financement, le ministre de l'industrie et du commerce retira soudainement les licences, prétendant que les brasseries privées falsifieraient les données de production et frauderaient le fisc.

En 1996, George Mbowe devint le chef de la commission de Tanzanie chargée de démanteler les entités détenues par l'État. Mais Mbowe était celui-là même qui avait joué un rôle clé dans la campagne de nationalisation lancée par le président Nyerere dans les années 1960, dans le cadre du programme social d'Ujamaa dont l'échec fut ensuite retentissant. La plupart des industries étaient nationalisées et l'agriculture collectivisée. Mais en une décennie, plus de la moitié des 330 entreprises d'État étaient en faillite et beaucoup de gens avaient faim. Mbowe était-il désormais convaincu que l'Ujamaa avait donc été un échec et que la privatisation était la bonne politique ? « Je ne dirais pas que l'Ujamaa est un échec », lanca-t-il. « C'est juste que le gouvernement s'est trop dispersé, en construisant des écoles et des routes » (*The Wall Street Journal*, 10 décembre 1996, A6).

Lors du Sommet panafricain sur l'investissement et la privatisation en pratique, Ishmael Yamson, président d'Unilever Ghana, rejeta le programme de privatisation du gouvernement comme « étant trop lentement mis en œuvre. Le programme de désinvestissement (privatisation) a déjà apporté certains avantages financiers au gouvernement, mais où est passé l'argent ? » (*The African Observer*, 13-26 septembre 1999, p. 8).

Dans de nombreux cas, la confiance du public dans le programme fut ébranlée par la malhonnêteté du gouvernement et par des absurdités. Par exemple, « l'accaparement des terres est devenu un phénomène courant au Kenya. Sous couvert de privatisation, des proches du président, souvent, comme lui, issus de l'ethnie Kalenjin, se voient soudainement attribuer des titres de propriété sur des terres publiques, un terrain de football scolaire ou un site destiné à une clinique (qui se trouve être une parcelle de développement

de premier ordre) » (*The Economist*, 18 avril 1998, p. 42). Et en croyant que le développement économique se fait dans le vide, le gouvernement angolais a élaboré un code d'investissement grandiose (loi 13/1988) pour attirer les investisseurs étrangers. Même le magazine *West Africa* était perplexe :

Pourquoi un investisseur étranger devrait-il investir dans l'agriculture, le commerce ou l'industrie dans un Angola déchiré par la guerre (ou, pire, en Ethiopie, au Mozambique, en Somalie, au Soudan ou en Ouganda) alors qu'une multitude de pays africains apparemment stables et en cours d'ajustement structurel (ou mieux encore, des pays asiatiques et maintenant d'Europe de l'Est) offrent des opportunités dans le même secteur et plus encore ? ». (13-19 mars 1989, p. 407)

Au Bénin, le réformateur Nicéphore Soglo dénonça le népotisme, l'absence de responsabilité et de transparence. Pourtant, il commettait lui-même ces mêmes méfaits : « Sa femme, députée, est accusée d'égoïsme politique. Son beau-frère est ministre d'État, le deuxième poste le plus puissant du pays. L'un de ses fils est conseiller spécial. L'un de ses frères est ambassadeur. Même ses gardes du corps seraient des parents » (*Washington Post*, 18 mars 1996, A11).

L'incapacité désespérée des gouvernements africains « réformateurs » à contrôler leurs propres dépenses budgétaires n'aida pas. Pendant dix ans, il n'y eut aucun audit des comptes publics, ni en Gambie ni au Ghana. Un audit réalisé en 1994 révéla un détournement de 535940 *dalasis* au ministère de l'agriculture et l'utilisation abusive de 60 millions de *dalasis* par l'Union des coopératives agricoles gambiennes. Au Ghana, le rapport du vérificateur général de 1993 dressait un catalogue détaillé des pratiques de corruption, de l'incompétence administrative et du gaspillage de plus de 200 millions de dollars de fonds publics. Un audit réalisé le 27 septembre 1994 au Nigéria révéla qu'un total de 12,4 milliards de dollars – plus d'un tiers de la dette extérieure du pays – avait été dilapidé par ses militaires entre 1988 et 1994.

« Le président de l'Assemblée de l'état de Lagos, le Dr Olorunnimbe Mamora, a révélé que les comptes du gouvernement de Lagos n'ont pas été vérifiés depuis 1994 » (*P.M. News*, 26 juillet 1999). L'ancien ministre des

finances, le Dr Kwesi Botchwey, a lui-même admis que la gestion des dépenses publiques était chaotique, le Trésor et les agences de dépenses fonctionnant à contre-courant (*Ghana Drum*, janvier 1995, p. 14).

Les gouvernements réformateurs politiquement instables – même militaires – capitulaient trop facilement devant les intérêts particuliers de l'élite. La *Manufacturing Association of Nigeria* s'opposa à la fermeture de plusieurs industries inefficaces et exigea même une plus grande protection de la part du régime de Babangida. Les émeutes et les manifestations de 1988 avaient incité ce régime à augmenter le salaire minimum, à débloquer les salaires dans la fonction publique et à supprimer l'interdiction de recrutement dans la fonction publique. L'armée était totalement exemptée des réductions budgétaires. En fait, Babangida offrit même aux officiers des forces armées des voitures d'une valeur d'un demi-milliard de nairas.

Son successeur militaire, le général Sani Abacha, maintint le système controversé de double taux de change, qui permettait au gouvernement d'acheter des devises étrangères à un quart du prix du marché et suspendit la privatisation massive des entreprises publiques. « Certains disent que le général Abacha s'est plié au lobbying de ceux qui profitent du faux taux de change et des possibilités de patronage des sociétés d'État » (*The Economist*, 25 janvier 1997, p. 41).

Ailleurs, de hauts fonctionnaires africains s'exemptèrent également des coupes. En 1995, au Zimbabwe, à peine un mois après que le gouvernement de Mugabe eut fixé un plafond de 10 % pour l'augmentation annuelle des salaires, les hauts fonctionnaires du gouvernement s'accordèrent des augmentations supérieures à 50 %. En Tanzanie, les hauts fonctionnaires du gouvernement et les principaux hommes politiques s'exemptaient du paiement de l'impôt. En 1993, il y eut plus de 2 000 exemptions de ce type, qui coûtèrent 113 millions de dollars au Trésor public.

La résistance à la réforme

Pour diverses raisons, les dirigeants africains n'étaient pas disposés à mettre en œuvre des réformes significatives parce qu'ils répugnent à abandonner le contrôle ou le

pouvoir. Ils préfèrent ainsi détruire leurs économies et leurs pays plutôt que de renoncer au pouvoir.

La plupart des despotes africains ont construit un culte de la personnalité autour d'eux, avec un air d'invincibilité et d'infailibilité. La fortune et le destin de leur nation sont étroitement liés à leur personnalité. Certains d'entre eux ont cette idée absurde que le pays leur appartient – et à eux seuls. Regardez leurs photos sur les monnaies et dans tous les coins et recoins du pays. Chaque monument ou bâtiment d'une certaine importance porte leur nom. Ils aiment qu'on les adule. Comme le fait d'accepter une réforme, quelle qu'elle soit, est un aveu d'échec ou de fausse liberté, ils invoqueraient toutes sortes de raisons obscures pour bloquer la réforme. La plus célèbre était sans doute l'affirmation du président Daniel Arap Moi selon laquelle il avait fallu aux États-Unis deux cents ans après leur indépendance en 1776 pour instaurer une véritable démocratie. Ainsi, les Kenyans qui venaient d'obtenir leur indépendance en 1963 ne devaient même pas rêver de la demander.

Même lorsqu'ils « réformaient », les gouvernements africains se restructuraient non pas pour sauver leurs économies mais leurs régimes. En outre, la restructuration se faisait par cycles : elle était interrompue lorsque la crise se calmait et rétablie quand la crise émergeait à nouveau. (Soudan, Guinée équatoriale, Zaïre, Liberia). Même pendant les restructurations, les mesures étaient souvent mises en œuvre de façon superficielle sans la conviction et l'engagement nécessaires pour les mener à bien. Le Nigeria, qui adopta le PAS en 1986, abandonna soudainement sa mise en œuvre en 1993. En Zambie, le président Chiluba, qui commença à « ajuster » l'économie peu après son élection en 1991, en vint ensuite à hésiter.

En Sierra Leone, le président Momoh déclara au Parlement, le 2 juin 1989, que l'austérité et l'abnégation devaient prévaloir, mais pas pour son gouvernement. Des postes de dépenses importants et incontrôlables avaient rendu le budget insignifiant. « Il a expliqué que le gouvernement avait continué à financer ses activités en imprimant de la monnaie, en dépensant plus que les recettes

fiscales et en empruntant à la Banque centrale, alors que les maigres ressources de la nation étaient utilisées pour des importations sans rapport avec les besoins de l'économie » (*West Africa*, 12-18 juin 1989, p. 958).

D'autres pouvaient accepter la réforme mais la sabotèrent ou la sapèrent délibérément pour prouver que le plan préconisé par la Banque mondiale ne fonctionnerait pas. Par exemple, le président Moi prédit que si le Kenya instaurait une démocratie multipartite, celle-ci dégènerait en rivalités et en conflits tribaux. En effet, après 1991, quand Moi s'inclina devant les donateurs extérieurs et instaura une « démocratie » multipartite, plus de 1500 Kenyans furent tués – principalement des Kikuyus, mais aussi des Luos et des Luhyas – et 300000 furent déplacés lors d'affrontements ethniques. « Nous avons un président qui est déterminé à réaliser sa prophétie selon laquelle le pays n'est pas assez uni pour une démocratie multipartite, déclara l'avocat Gitobu Manyara, de Nairobi. Son désir est de prouver qu'il a raison, même si cela implique de détruire le Kenya en tant que pays » (*The Atlantic Monthly*, février 1996, p. 32).

Deuxièmement, les contrôles de l'État permirent aux dirigeants africains d'extraire des ressources qui sont utilisées pour bâtir des fortunes personnelles et de les distribuer sous forme de patronage pour acheter un soutien politique. L'occupation de la présidence est une affaire lucrative. Abacha, Eyadema, Mobutu, Moi et autres kleptocrates ont amassé des fortunes personnelles légendaires. Abacha, feu chef d'État du Nigeria, monopolisa de plus en plus le commerce du pétrole lui-même », déclarait John Bearman, un analyste de l'industrie pétrolière basé à Londres. Il n'y a pas d'accord qui ne passe par la villa présidentielle » (*Washington Post*, 9 juin 1998, A19). Leurs empires commerciaux s'effondreraient si la réforme économique les privait des contrôles de l'État. La libéralisation économique pouvait également saper leur capacité à maintenir leur base de soutien politique et, par conséquent, s'avérer suicidaire. Ils profitaient de leur propre mauvaise gestion de l'économie. Un exemple typique est celui de feu le général Sani Abacha du Nigeria.

En 1996 et 1997, plus de 2 milliards de dollars furent détournés des quatre raffineries de pétrole du pays par des ministres des finances et du pétrole corrompus, ce qui entraîna l'effondrement des raffineries par manque de réparations. Une pénurie de carburant fut créée, obligeant le Nigeria à importer des carburants raffinés tels que l'essence. Mais presque immédiatement, les élites dirigeantes virent là une opportunité profitable et se saisirent également de ce commerce, en prenant un pourcentage. « L'État subventionne le prix de vente de l'essence et d'autres carburants, mais les fidèles d'Abacha parmi les fonctionnaires et la fonction publique détournent une grande partie de l'offre disponible pour la vendre sur le marché noir ou dans les pays voisins » (ibid.).

L'institution de l'« État » devint si corrompue que, dans de nombreux pays africains, on vit apparaître un État pirate ou gangster, un « État » détourné par une phalange d'escrocs qui utilisaient les instruments de l'État pour « se remplir les poches ». Severin Tchoukeu, éditeur du journal indépendant francophone au Cameroun, décrivait son gouvernement comme « un bazar géant du crime organisé » (*The Washington Times*, 5 novembre 1998, A19). Lorsque le président José Eduardo dos Santos fêta son cinquante-huitième anniversaire le 28 août 1999 en levant sa coupe de champagne pour porter un toast à « la lutte contre la pauvreté et la misère », l'Église catholique romaine en Angola lui rappela que : « Porter un toast aux comptes bancaires étrangers au prix de la faim, de la souffrance, du sang et de la mort d'autrui est une infamie répugnante » (*The Economist*, 4 septembre 1999, p. 48).

Le groupe environnemental britannique *Friends of the Earth* déclarait en 1992 : « Des millions de dollars d'aide étrangère – destinés au secteur du bois du Ghana – ont été détournés par des sociétés d'exploitation forestière locales et étrangères qui ont reçu une aide au développement de l'administration britannique du développement outre-mer et de la Banque mondiale » (*The African Letter*, 16-31 mars 1992, p. 1). Des cas au Zimbabwe et en Ouganda ont montré comment des gouvernements africains véreux cachent les dépenses extrabudgétaires aux yeux indiscrets de la Banque mondiale et du FMI.

Après une longue querelle sur les dépenses gouvernementales, le Zimbabwe s'est vu accorder un prêt de 193 millions de dollars par le FMI en août 1999. Le Zimbabwe avait indiqué au Fonds qu'il ne dépensait que 3 millions de dollars par mois pour maintenir des troupes au Congo afin de soutenir le gouvernement congolais. Mais le 4 octobre, le *Financial Times* rapporta qu'un mémo interne du ministère des finances montrait que le budget réel de l'opération au Congo avait été multiplié par dix : 166 millions de dollars entre janvier et juin. « En réponse, le ministre des finances du Zimbabwe, Herbert Murerwa, déclara qu'il avait satisfait le FMI sur cette différence. Oh non, vous ne nous avez pas satisfait, déclara le FMI peu après en demandant des éclaircissements » (*The Economist*, 9 octobre 1999, p. 52).

Début septembre de la même année, un haut fonctionnaire de police ougandais comparait devant une commission d'enquête sur la corruption de la police en Ouganda. Il expliquait qu'il ne pouvait rendre compte d'une grande partie de l'argent alloué à la police car ces paiements étaient régulièrement reversés au ministère de la défense. « La commission a convoqué le fonctionnaire en chef du ministère de la défense, qui a rapidement corroboré l'histoire, en disant que le ministère de la défense disperse ses dépenses entre une série d'autres ministères, parce que le gouvernement ne veut pas de problèmes de la part des donateurs d'aide qui insistent sur la limitation des dépenses militaires » (*The Economist*, 9 octobre 1999, p. 52).

Las, le chef Bright Nalubamba du peuple Ila de Namwala en Zambie exhortait ses villageois à exercer leur droit de citoyen d'arrêter les dirigeants du MMD lorsque ces derniers se rendaient dans leurs villages pour faire campagne :

« Comment pouvons-nous permettre à ces escrocs du MMD de venir dans nos villages pour demander davantage d'années au pouvoir afin d'achever la destruction de notre mère la Zambie ? » demandait le chef Nalubamba. « Comment puis-je apporter mon soutien au hooliganisme, au vandalisme, à la corruption et aux scandales de l'État ? » Le chef Nalubamba demanda aux Zambiens de mettre en cage tous les « grands voleurs cor-

rompus » du MMD dans des lieux conçus pour les escrocs et les dangereux contrevenants à la loi nationale parce que la police ne les avait pas arrêtés. « Tous doivent être placés sur la liste des personnes recherchées par le peuple, car la police a lamentablement failli à sa tâche envers la nation ». (*The Post* [Lusaka], 29 mai 2001)

La troisième raison est la peur. De nombreux chefs d'État africains ont les mains tellement imbibées de sang et les poches tellement pleines de butin qu'ils craignent que tous leurs méfaits passés ne soient dévoilés s'ils se retirent. Ils s'accrochent donc au pouvoir à tout prix, quelles qu'en soient les conséquences.

Une autre source de résistance vient des lèche-bottes et des partisans, souvent issus des propres tribus des dirigeants. L'ethnicité ajoute un élément encore plus dangereux à la question des réformes démocratiques. Elle place le problème dans le contexte de la rivalité tribale : une tribu, craignant de perdre sa position dominante dans l'État, peut s'opposer à la démocratie multipartite, tandis que les autres tribus exclues peuvent recourir à la violence pour déloger la tribu au pouvoir. Au Rwanda, « la réforme de Habyarimana s'est manifestement faite sans enthousiasme, une capitulation à la coercition étrangère. Il était universellement entendu que les habitants du Nord-Ouest, qui dépendaient de son pouvoir et de qui son pouvoir dépendait de plus en plus, ne renonceraient pas facilement à leur pourcentage. Alors qu'Habyarimana parlait publiquement d'une ouverture politique, l'*akazu* (le noyau interne de type mafieux) resserrait son emprise sur l'appareil d'État » (Gourevitch 1998, p. 82).

D'autres partisans sont simplement achetés : les soldats, avec de gros salaires et des avantages, les travailleurs urbains avec du riz et des sardines bon marché, les étudiants avec des frais de scolarité gratuits et de grosses indemnités, et les intellectuels, les leaders de l'opposition et les avocats, avec de gros postes gouvernementaux et des Mercedes Benz. Au Nigeria, « les budgets de la défense et de la police représentent la plus grande part du gâteau national (et pourtant les chiffres sont sous-estimés, puisque les importations militaires sont payées avec des dollars achetés à

bas prix au taux de change du gouvernement) ». (*The Economist*, 25 janvier 1997, p. 41). Ainsi, même lorsque le chef de l'État envisagea de démissionner, ses partisans et ses laquais résistèrent farouchement à toute réduction des largesses de l'État ou à toute tentative d'ouverture du système politique.

La dernière source puissante de résistance venait des élites : hauts fonctionnaires, intellectuels, professeurs, enseignants, rédacteurs en chef et fonctionnaires. « De nombreuses grèves ont été organisées pour protester contre les projets de vente d'entreprises d'État, les syndicats craignant des pertes d'emplois ou des réductions d'avantages sociaux. Des étudiants militants, des universitaires et d'autres personnes ont contesté à la fois la théorie et la pratique de la privatisation » (UN Recovery, avril 2000, p. 8). Cette classe avait énormément bénéficié des subventions et des contrôles d'État. Ses membres avaient accès à des logements et à des soins médicaux gratuits, ainsi qu'à des prêts d'État pour l'achat de voitures, de réfrigérateurs et même pour leurs propres funérailles. Ils résisteraient eux aussi à toute réduction de ces largesses gouvernementales. En Guinée, « les progrès [de la réforme] ont été lents parce que les fonctionnaires et les autres personnes ayant un intérêt dans le passé ont cherché à le préserver. Le mécontentement a produit une série de coups d'État, dont un en février 1996, lorsqu'un groupe de soldats mécontents de ne pas être payés a rejoint d'autres militaires qui cherchaient à évincer le général Conté » (*The Washington Times*, 17 octobre 1996, p. A19).

En Zambie, la résistance aux réformes est venue du cercle même de l'ex-président Chiluba. Certains réclamaient le maintien de l'influence des dépenses de l'État et de son patronage. Par exemple, selon Mundia Sikatana, conseiller de Chiluba et fondateur du Mouvement pour la démocratie multipartite, le gouvernement continua à fournir des véhicules et du carburant à des centaines de fonctionnaires. Le gouvernement, dit-il, « ne peut pas abandonner les anciennes pratiques. Le programme d'ajustement structurel n'en fait pas assez » (*Washington Post*, 12 septembre 1995, p. A12).

D'autres membres de la classe d'élite s'opposaient à la libéralisation économique

pour des raisons purement idéologiques. La communauté intellectuelle africaine éprouve une aversion profonde pour le capitalisme ou le libre marché. Cette attitude était un retour en arrière par rapport à l'époque coloniale, où l'on confondait le capitalisme et le colonialisme. L'implication de la Banque mondiale, généralement fustigée par les intellectuels africains comme une « institution néocoloniale », n'aida pas les choses.

Pour contourner l'opposition des élites, les gouvernements africains optèrent pour des coupes budgétaires politiquement sûres : éducation, soins de santé et entretien des routes. Les gouvernements d'Afrique subsaharienne réduisirent les dépenses d'éducation de plus de 50 % dans les années 1980. La Guinée, le Malawi, la Tanzanie, la Zambie et le Sénégal réduisirent les budgets de l'éducation de 18 à 25 % à la fin des années 80. Les dépenses réelles par habitant en matière de santé tombèrent en dessous du niveau de 1980 dans plus de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne. Selon les critiques, ces pays évitèrent de couper dans les dépenses de leurs armées ou autres bureaucraties, par sécurité. « Ils ont réduit des secteurs comme l'éducation parce qu'ils savaient que les gens ne hurleraient pas à ce sujet », déclarait G. K. Ikiara, professeur d'économie à l'Université de Nairobi (*Washington Post*, 23 juillet 1995, p. A23). Au Zimbabwe, par exemple, « le président Robert Mugabe a réduit les dépenses de santé et d'éducation, tout en dépensant 3 millions de dollars par jour pour les 11 000 soldats qu'il avait envoyés au Congo » (*Washington Post*, 5 mai 2000, p. A23).

Il y a là une certaine fourberie. Les gouvernements africains ne cessaient de se plaindre que le PAS « faisait du mal aux pauvres ». Bien sûr, c'était le cas lorsque ces gouvernements exemptaient les élites et transféraient le fardeau de l'ajustement de manière disproportionnée sur les pauvres des zones rurales, en particulier les femmes et les enfants.

Pire encore, les coupes dans les services sociaux et les infrastructures minaient en fait le succès du PAS. Les routes, les écoles et les systèmes de télécommunications s'effondraient. Les taux de mortalité infantile

et juvénile, la malnutrition infantile, les taux d'abandon scolaire dans le primaire, l'analphabétisme et la non-vaccination augmentaient tous. Le nombre d'enseignants diminuait car les salaires ne suivaient pas le rythme de l'inflation. Le Zimbabwe connut un exode massif de médecins (estimé à environ 1 400) vers les pays voisins, le Botswana et l'Afrique du Sud. Les maladies transmissibles telles que la fièvre jaune, le paludisme et le choléra réapparurent avec virulence.

Pour aggraver le problème, les coupes budgétaires « politiquement sûres » ne suffirent pas à réduire les déficits budgétaires. Les systèmes de collecte des recettes étant en lambeaux, les gouvernements africains, à court d'argent, se mirent à imprimer de la monnaie, ce qui alimentait l'inflation et provoquait des demandes d'augmentation des salaires. Entre 1986 et 1991, la masse monétaire du Ghana augmenta à un taux moyen étonnant de 43 %. Cela créa davantage de problèmes car les fonctionnaires, les enseignants, les médecins et autres, incapables de faire face à la hausse du coût de la vie, durent « inventer » des modes de vie.

Au Cameroun, le salaire moyen des fonctionnaires – à l'exception des militaires et des policiers – fut réduit de 70 %. Les salaires des médecins, des enseignants et des ingénieurs furent réduits à 100 francs par mois (soit 1,33 \$). Donc,

Les enseignants organisent des cours privés. Les médecins ont mis en place des cliniques privées. Dans les hôpitaux publics, le ministre de la santé Lobe Monekosso a concédé que seuls les patients qui payaient des « frais de motivation » étaient pris en charge rapidement. Même les journalistes du journal *Cameroon Tribune*, propriété de l'État, ainsi que les médias électroniques, ont refusé de couvrir un événement à moins qu'ils n'offrent des pots-de-vin, connus dans les milieux médiatiques sous le nom de « gombo ». En échange d'énormes sommes d'argent, souvent jusqu'à 800 000 francs camerounais, les autorités scolaires ont admis des candidats non qualifiés issus d'une vaste armée de chômeurs. Le résultat a été une chute spectaculaire du niveau d'éducation. La même histoire s'est appliquée à l'école de médecine du Cameroun, la CUSS, où un million de francs pouvait faire de vous un médecin du jour au lendemain. (*West Africa*, 13-19 mars 2000, p. 17)

En résumé, la plupart des dirigeants africains n'eurent ni la compétence ni la crédibilité nécessaires pour mettre en place une véritable réforme. Ils ne s'y intéressaient pas en réalité. Ils ne mirent en œuvre que le strict minimum de réformes superficielles qui garantissaient la continuité de l'aide occidentale. Les Africains tournaient en dérision cette posture, ces tours et ces acrobaties comme du « Babangida Boogie » : un pas en avant, trois pas en arrière, un acolyte et un saut arrière pour atterrir sur un gros compte bancaire suisse. Tout cela fit beaucoup de bruit pour rien : « Un jour, le ministre des finances du Nigeria, Anthony Ani, parle de privatisation de masse. Le lendemain, la privatisation n'est qu'une option à considérer par un comité gouvernemental. Les hommes d'affaires de Lagos sont consternés. Au moment où nous commençons à aller de l'avant, cela nous fera reculer de plusieurs années », déclara un banquier d'affaires (*The Economist*, 25 janvier 1997, p. 41).

Le plus scandaleux est peut-être le fait que les partenaires de danse occidentaux se soient rendus disponibles. La version kenyane de cette danse rituelle, le « Moi massamba », fut bien décrite par *The Economist* (19 août 1995) : « Au cours des dernières années, le Kenya a pratiqué une curieuse danse nuptiale avec ses donateurs d'aide. Les étapes sont les suivantes : premièrement, le Kenya obtient ses promesses annuelles d'aide étrangère ; deuxièmement, le gouvernement commence à mal se conduire, faisant marche arrière en matière de réforme économique et se comportant de manière autoritaire ; troisièmement, une nouvelle réunion des pays donateurs se profile à l'horizon, les gouvernements étrangers exaspérés préparant leurs vives réprimandes ; quatrièmement, le Kenya sort un lapin du chapeau pour calmer le jeu. Cinq, les donateurs sont apaisés et l'aide est à nouveau promise. La danse peut alors recommencer » (p. 37). Le gouvernement kenyan sait précisément quand il peut résister aux exigences des donateurs, quand il doit user de son charme, quand il doit crier au « néocolonialisme » et quand il doit faire des promesses de réformes... qu'il ne respectera pas lorsque les nouveaux prêts seront obtenus et que les donateurs auront le dos tourné » (*The Economist*, 9 octobre 1999, p. 52).

Ainsi, le processus de démocratisation, qui s'est accéléré après l'effondrement du communisme en 1989, a été bloqué par des ruses politiques et des tactiques musclées. En 1990, seuls quatre des cinquante-trois pays africains étaient démocratiques. Ce nombre minime passa à seize en 1995 et n'évolua pas : Afrique du Sud, Botswana, Bénin, Cap-Vert, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Namibie, Nigéria, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles et Zambie. Les deux nouveaux pays nés après 1990 sont l'Érythrée et le Sud-Soudan.

En 2014, la réforme était pratiquement morte. Moins de cinq des cinquante-cinq pays africains étaient des exemples de réussite économique : le Bénin, le Botswana, l'île Maurice et le Rwanda. Et le nombre de démocraties était tombé à quatorze : Afrique du Sud, Botswana, Bénin, Cap-Vert, Kenya, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Nigeria, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles et Zambie. À ce rythme – de quatre en 1990 à quatorze en 2014 – il faudrait plus d'un siècle à l'Afrique pour devenir pleinement démocratique. Cette même année, cependant, les dix pays africains suivants furent jugés les moins corrompus par Transparency International, un groupe de surveillance mondial basé à Berlin : Afrique du Sud, Botswana, Cap-Vert, Seychelles, Maurice, Lesotho, Namibie, Rwanda, Ghana et Sénégal.

Échec de la réforme économique

L'ajustement structurel ou « réforme économique » a échoué en Afrique, non pas tant parce que parrainés par la Banque mondiale, mais parce que les despotes africains n'étaient pas intéressés par la réforme de leurs abominables systèmes politiques et économiques, car cela entraînerait une diminution de leur pouvoir et l'érosion du système clientéliste qu'ils utilisaient pour conserver leur base politique. Pour eux, la réforme économique équivalait à un suicide. Malheureusement, c'était une façon myope de voir la situation car, à long terme, l'échec des réformes était bien plus coûteux et mortel.

Les pays qui n'avaient pas réformé allaient tout ou tard imploser : Liberia (1990) ; Somalie (1993) ; Rwanda (1994), Burundi (1996), Zaïre (1998) ; Sierra Leone (1998) ; Guinée (1999), Madagascar (2003) ; Côte d'Ivoire

(2005 et 2010) ; Libye (2011) ; Égypte (2011) ; et République centrafricaine (2015). Schwab (2001) lançait un avertissement :

À moins que quelque chose de vraiment fondamental ne soit fait pour promouvoir la démocratie, les dix dernières années n'auront été qu'un signe avant-coureur de la décennie qui vient de commencer, un destin qui pourrait bien englober une série continue de coups d'État, de contre-coups, de guerres, d'explosions ethniques et un nombre gigantesque de décès dus au sida. Les États continueront très probablement à s'effondrer jusqu'à ce que les dirigeants politiques des pays africains en viennent à privilégier l'amélioration à long terme de leurs populations plutôt que leurs propres intérêts personnels et politiques. (p. 167)

Peu à peu les alliés traditionnels des dirigeants commencèrent à se retourner contre eux. Lors d'une conférence de presse à Londres en avril 2000, l'ancien secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, fustigea les dirigeants africains qui, selon lui, avaient subverti la démocratie et s'étaient remplis les poches avec des fonds publics, sans toutefois citer de noms. « Des milliards de dollars de fonds publics continuent d'être cachés par certains dirigeants africains – alors même que les routes sont en piteux état, que les systèmes de santé ont échoué, que les écoliers n'ont ni livres, ni bureaux, ni enseignants, et que les téléphones ne fonctionnent pas », se désespérait-il (*The African-American Observer*, 25 avril-1er mai 2000, p. 10). Et « l'ancien président sud-africain Nelson Mandela a exhorté les Africains à prendre les armes et à renverser les dirigeants corrompus ayant accumulé de vastes fortunes personnelles alors que des enfants souffrent de la faim. Il a exhorté le public à prendre des fusils pour vaincre les tyrans » (*Washington Post*, 7 mai 2000, p. A22). La tragédie est que, puisque les despotes africains insistent pour répéter leurs propres erreurs ineptes, d'autres pays vont imploser.

En septembre 2010, on m'invita à une table ronde organisée par le FMI. L'objectif était de réunir des experts, des universitaires et des décideurs politiques et de réfléchir à la meilleure façon d'aider les pays africains à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Je dis au public que c'était un noble effort de vouloir aider l'Afrique mais que pour de nombreux pays, il

arrivait un peu trop tard et que les pays suivants étaient au bord de l'implosion : Algérie, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo (Brazzaville), Égypte, Guinée équatoriale, Éthiopie, Érythrée, Libye, Soudan, Ouganda et Zimbabwe. Le FMI se montrait très enthousiaste à l'idée d'aider les pays fragiles et sur le point de s'effondrer, mais mieux vaut prévenir que guérir. À peine trois mois plus tard, en décembre 2010, un diplômé universitaire au chômage du nom de Mohammed Bouazizi tentait de gagner sa vie en vendant des légumes dans une charrette à fruits en Tunisie. Une policière exigea de voir son permis et, comme il n'en avait pas, elle confisqua sa charrette. Lorsqu'il protesta, la policière lui cracha au visage. Mohammed alla se plaindre aux autorités, mais on lui claqua la porte au nez. Il s'est alors aspergé d'essence et s'est immolé. Cette auto-immolation mena à des manifestations de rue qui poussèrent le dictateur de longue date Ben Ali à s'exiler et la révolution s'étendit à d'autres pays arabes – l'Algérie, le Bahreïn, l'Égypte, la Libye, l'Arabie saoudite et la Syrie. La Côte d'Ivoire implosa en 2010. Hosni Moubarak fut chassé du pouvoir en Égypte en janvier 2011. Kadhafi fut également chassé de son office et tué en octobre 2011. En 2013, la République centrafricaine sombra dans le chaos et le carnage. Inévitablement, d'autres pays africains subiront le même sort si les dirigeants refusent catégoriquement de mettre en œuvre de véritables réformes.

En juillet 2015, l'ONU proposa une liste d'objectifs de développement durable (SDG : *sustainable development goals*) censés définir comment améliorer la vie des pauvres dans les pays émergents et comment orienter l'argent et la politique publique vers les domaines où ils peuvent faire le plus de bien. Mais les efforts des comités de rédaction des SDG sont tellement tentaculaires et mal conçus que l'entreprise entière est vouée à l'échec. *The Economist* rejette même les SDG comme étant « pires qu'inutiles » et dit,

Les SDG sont les successeurs des objectifs de développement que les gouvernements du monde entier ont signé en 2000 et promis d'atteindre d'ici 2015. Il y a huit de ces objectifs dits du Millénaire pour le développement (OMD), avec 21 sous-objectifs, allant de l'éducation des filles à la réduction de la mortalité maternelle. (...) Les pays en dé-

veloppement et les organismes d'aide occidentaux qui élaborent les SDG, qui fixeraient des objectifs pour 2030, adorent les OMD et en veulent plus – 148 de plus. À l'heure actuelle, 169 objectifs sont proposés, regroupés en 17 buts. Ce sont des ambitions à l'échelle biblique, et pas dans le bon sens. (...) Les pays en développement semblent penser que plus il y a d'objectifs, plus ils recevront d'aide financière. Ils se trompent. Les SDG sont infaisables et coûteux. Leur réalisation coûterait de 2 à 3 billions de dollars par an en fonds publics et privés sur une période de 15 ans. Cela représente environ 15 % de l'épargne mondiale annuelle, soit 4 % du PIB mondial. Actuellement, les gouvernements occidentaux promettent de fournir 0,7 % du PIB en aide et n'en consacrent en fait qu'un tiers environ. Prévoir de dépenser plusieurs fois le montant que les pays ne donnent même pas aujourd'hui est une pure chimère. (*The Economist*, 26 mars 2015, p. 14).

L'entrée de la Chine : « Le mercantilisme des baguettes »

Au début du nouveau millénaire, les économies africaines étaient pulvérisées. Les infrastructures africaines étaient en ruine ; elles s'étaient effondrées après des décennies de négligence et de destruction abjectes dues à des guerres civiles insensées. Un investissement substantiel était nécessaire pour reconstruire ces infrastructures. Un rapport de la Banque mondiale de 2000 notait que « le mauvais état des infrastructures en Afrique subsaharienne – électricité, eau, routes et technologies de l'information et des communications (TIC) – réduit la croissance économique nationale de deux points de pourcentage chaque année et la productivité de 40 % ». Pour combler le déficit d'infrastructures, il faudrait des dépenses annuelles de 93 milliards de dollars.

L'Afrique dispose cependant de ressources naturelles, dont la Chine a besoin pour nourrir l'appétit vorace de sa machine économique qui galope à un rythme vertigineux de 9 % par an. Par conséquent, la Chine a cherché frénétiquement des ressources en Afrique et ailleurs. Elle a courtisé les dirigeants africains avec un verbiage euphonique et des platitudes diplomatiques sur l'« égalité des conditions » et de nobles promesses d'aide étrangère sans conditions. Elle déclara 2006 « Année de l'Afrique » et convoqua une conférence sur l'Afrique à Pékin en octobre. Les diri-

geants africains avaient été déçus par l'insistance de l'Occident à assortir son aide de conditions. Partant de l'idée fallacieuse que « l'ennemi de mon ennemi est mon ami », quarante chefs d'État africains se rendirent à la conférence, se jetèrent aux pieds de la Chine et commencèrent à signer un nombre incroyable d'accords. L'Afrique a besoin de reconstruire ses infrastructures, la Chine a besoin de ressources. Les accords ou échanges « infrastructures contre ressources » devraient être gagnants pour les deux parties. Mais cela n'a pas été le cas. Les accords « infrastructures contre ressources » étaient une escroquerie.

Les accords « infrastructure contre ressources » que la Chine signait avec l'Afrique étaient différents de ceux plus globaux – certains « prêts garantis par des matières premières » que la Chine offrait à l'Amérique latine. Voici comment les deux fonctionnent.

Prêts garantis par des produits de base

Supposons que la Chine accorde au Brésil un prêt de 3 milliards de dollars à un taux composé de 10 % pour cinq ans, adossé à la production pétrolière du pays. Le paiement total après les cinq ans s'élèverait à 4,83 milliards de dollars. Les remboursements mensuels égaux s'élèveraient à 805166 dollars. Chaque mois, le Brésil exporte 8000 barils de pétrole vers la Chine. Si le prix du pétrole sur le marché spot est de 110 dollars le baril, la **valeur** de l'exportation de pétrole est de 880000 dollars, que la Chine place sur le compte du Brésil. La Chine soustrait alors 805166 dollars au titre du remboursement du prêt. Il reste donc 74834 dollars sur le compte du Brésil. Le prêt n'est lié à rien et le Brésil peut l'utiliser comme bon lui semble. Les deux pays y gagnent.

Les accords « Infrastructures contre ressources »

Les accords « infrastructure contre ressources » que la Chine proposait à l'Afrique étaient similaires aux tristement célèbres « crédits fournisseurs » utilisés pour escroquer le Ghana à la fin des années 1960. Dans le cadre de ce système, un entrepreneur pour un projet au Ghana faisait sa propre étude de faisabilité, estimait le coût du projet et s'arrangeait pour se financer lui-même. Il est

évident que l'entrepreneur ne rejettera pas son propre projet sur la base de sa propre étude de faisabilité ; il n'était pas non plus incité à réduire les coûts en recherchant les sources de matériaux ou de financement les moins chères.

Le crédit fournisseur était le principal moyen de financement utilisé pour créer des entreprises d'État. Dans les années 1960, le Ghana créa plus de 240 entreprises d'État de ce type avec des prêts étrangers. Ces entreprises d'État étaient censées permettre au Ghana de gagner ou d'économiser les devises étrangères nécessaires au service ou au remboursement du prêt. Au lieu de cela, elles accumulèrent pertes sur pertes et utilisèrent même davantage de devises pour finalement aggraver la crise de la dette. Il existe des preuves considérables qui suggèrent que de nombreux prêts étrangers ont été contractés dans des circonstances plutôt douteuses et corrompues.

Pour financer son effort d'industrialisation, le premier président du Ghana, le Dr Kwame Nkrumah, emprunta massivement à l'étranger dans le cadre d'un accord de crédit fournisseur. Dans le cadre de ce plan, un revendeur d'équipement beau parleur vendait du matériel au Ghana sur une période de quatre à six ans. Le revendeur obtenait ensuite un crédit auprès de banques privées et le faisait garantir par l'organisme public d'assurance-crédit à l'exportation de son propre pays. Après cet arrangement, les futures transactions se feraient entre le Ghana et l'organisme de crédit à l'exportation, et non avec le revendeur. Il était payé et réparait.

La caractéristique de l'accord de crédit du fournisseur était qu'il s'agissait d'un « closed deal ». Le vendeur d'équipement préparait l'étude de faisabilité – quand elle était préparée. Il choisissait la technologie, déterminait la taille de l'usine et, bien sûr, la source et la nature de l'équipement, et prenait des dispositions pour le financement. Si des conseils techniques étaient nécessaires, il les fournissait également. Une fois le projet terminé, il fournissait les gestionnaires pour l'exploitation de l'usine. Le Ghana ne participait pratiquement pas au projet.

Ce qui est tragique, c'est que c'était là un fournisseur étranger qui en savait tellement sur l'économie ghanéenne, et sur le type de technologie et d'usines dont le Ghana avait besoin, que le gouvernement achetait ses idées en bloc. Naturellement, le potentiel de pots-de vin et de fraude dans ce projet était énorme.

En effet, un « prototype » aurait un taux d'intérêt de 5,5 pour cent, mais il s'agissait d'un taux global, c'est-à-dire payable non pas sur le solde restant chaque année, mais sur le prêt initial, ce qui portait effectivement les frais d'intérêt réels à près de 9 pour cent. En outre, la qualité des biens fournis était souvent inférieure à la norme.

Dans le cadre des accords de crédit fournisseur, le Ghana achetait, dans de nombreux cas, du matériel obsolète à des prix gonflés, contractant ainsi une énorme dette extérieure entre 1961 et 1966, et s'engageant dans un système énorme de pots-de-vin. Voici quelques exemples tirés de Killick (1978, p. 178) :

- Les trois coûteux jets Ilyushin que le Ghana acheta à l'Union soviétique, à une époque où Ghana Airways avait du mal à remplir ses avions, s'avérèrent être de vieux jets qui avaient été repeints.

- La firme britannique Parkinson-Howard vendit au Ghana une énorme cale sèche qui resta inutilisée pendant neuf ans après sa mise en service en 1969.

- Le « fournisseur d'équipement » allemand, Stahlunion, construisit une usine de plaques de verre d'une capacité près de trois fois supérieure à celle du marché local. L'usine ne fut jamais mise en service et fut plus tard convertie pour un coût supplémentaire de 2,5 millions de cedis pour la fabrication de bouteilles. Une fois cette opération terminée, le même gouvernement importa de grandes quantités de bouteilles en provenance de Tchécoslovaquie et de Chine pour rendre difficile la vente des bouteilles de l'usine.

Un rapport parlementaire soupçonna que l'usine qui fournissait les usines d'huile végétale du Ghana « était de fabrication d'avant-guerre et était restée inactive pendant plus de

30 ans avant d'être expédiée au Ghana » (Commission des comptes publics, 1965, p. 9).

Une enquête du gouvernement ghanéen (Commission Apaloo, 1967) rapporta que Parkinson-Howard, qui avait construit l'autoroute Accra-Tema, l'extension du port de Tema ainsi que les cales sèches et l'aciérie, avait versé un total de 680000 dollars de pots-de-vin entre 1958 et 1963 en trois versements à certains ministres. Dans la plupart des cas, les pots-de-vin étaient de 5 à 10 % de la valeur du contrat...

En 1959, seuls six projets d'investissement étaient financés par le crédit fournisseur, dont trois étaient payables en moins de sept ans. Le nombre de projets de crédit passa à dix-neuf en 1961, vingt-cinq en 1962 et cinquante-cinq en 1963 – les deux tiers de ces derniers devaient être payés en cinq ans ou moins. À la fin de 1965, les contrats de crédit fournisseur signés s'élevaient à 210, dont 137 (65 %) étaient payables en cinq ans ou moins ; seuls vingt-trois (11 %) étaient payables en dix ans ou plus. La valeur totale des contrats signés atteignit 858 millions de dollars de l'époque, avec des échéances de 100 millions de dollars par an (un tiers de la valeur des exportations du Ghana) en 1964-65, et 83 pour cent des paiements étaient en devises étrangères. En 1964-65, 100 pour cent des remboursements de la dette totale du Ghana se faisaient pratiquement à crédit.

Une grande partie du crédit du fournisseur allait au gouvernement (environ 86 %) pour créer des entreprises d'État ou des industries de substitution aux importations afin de faire économiser des devises au pays. Mais comme la plupart des projets d'investissement étaient mal conçus, élaborés à la hâte et sans étude de faisabilité, ils ne pouvaient pas économiser de devises. En fait, la plupart d'entre eux consommaient plus de devises qu'ils n'en économisaient. Les performances de ces SE étaient tout simplement scandaleuses. Comme l'a déclaré M. E. A. Sai, secrétaire du Comité des secrétaires du Ghana :

À part quelques succès dans la gestion d'entreprises publiques en Afrique, comme la Kenya Tea Development Authority, la Commission de la viande du Botswana, la Compagnie d'électricité de Tanzanie, la Guma Valley Water Company de Sierra Leone et la Volta River Authority du Ghana, le bilan

des entreprises publiques a été médiocre. (*West Africa*, 16 mai 1988, p. 897)

En décembre 1978, un comité fut créé pour examiner certains de ces contrats de crédit fournisseur sous la présidence du juge A. N. E. Amissah, juge de cour d'appel à la retraite. En juillet 1979, un Livre blanc du gouvernement sur « Le rapport de la commission d'enquête (prêts extérieurs) » fut publié. La commission constata que de nombreux accords étaient frauduleux et recommanda leur abrogation. Parmi ceux-ci figuraient un crédit de 15 millions de dollars accordé par le fournisseur italien Mediex, signé en 1978 ; un crédit de 40 millions de marks allemands accordé par un fournisseur allemand, Universal Handels Gesellschaft, signé le 27 mai 1978, un contrat de 800000 francs suisses avec le fournisseur suisse Phoenix Finance International, et l'offre de prêt d'un milliard de dollars du président Gafoor, chef d'État d'une obscure nation insulaire. La commission condamna deux personnes pour leur conduite répréhensible, le général I. K. Acheampong et le Dr A. K. Appiah, qui furent interdits d'exercer une fonction publique au Ghana.

Accords « Infrastructures contre ressources »

Les accords que l'Afrique signait avec la Chine étaient du même genre. Dans le cadre des accords « infrastructure contre ressources », certains intermédiaires ou syndicats chinois douteux réalisaient des études de faisabilité et estimaient le coût du projet d'infrastructure. Ils cherchaient ensuite à obtenir un financement auprès de la banque chinoise EX-IM. Pour le remboursement, ils exigeaient qu'un certain montant de ressources soit envoyé en Chine.

Comme on peut s'y attendre, il y avait tout intérêt à gonfler le coût et à rendre l'accord aussi « gargantuesque » que possible. Plus l'estimation du coût est élevée, plus le prêt est important. Plus le prêt est important, plus le volume de ressources à envoyer en Chine pour le remboursement est important. Une estimation de coût élevée profitait évidemment à la société chinoise qui entreprenait la construction, car cela se traduisait par d'énormes profits. Plus le prêt était gigantesque, plus le chef d'État africain pouvait se vanter, ce qui lui permettait d'en tirer un

grand profit politique. (Par exemple, la Chine a offert à l'ex-président guinéen, le capitaine Moussa Dadis Camara, un contrat de 7 milliards de dollars pour la construction d'une « infrastructure de ressources » en 2009. Le PNB de la Guinée n'était que de 4,5 milliards de dollars... Tout au long de son histoire, aucune entité n'avait accordé à la Guinée un prêt aussi énorme – et même un prêt qui dépassait son PNB. Même la Banque mondiale n'en est pas arrivée là).

La sur-estimation des coûts profitait à une entreprise chinoise et l'énorme quantité de ressources expédiées pour le remboursement profitait à la Chine. Qu'obtenait en retour le pays africain « bénéficiaire » ? Des infrastructures dont le coût est exagérément élevé et qui pourraient ou non être livrées, ainsi qu'un certain nombre d'avantages en termes de relations publiques. Et si le gouvernement africain hésitait, les Chinois pourraient construire un palais présidentiel ou un stade de sport comme « cadeau de la Chine ».

Il s'agit essentiellement d'un accord « en atelier fermé », enveloppé dans le secret, et signé avec des régimes pour la plupart autocratiques. Il était opaque, il n'y avait pas d'appel d'offres ouvert et concurrentiel. Tout était en faveur de la Chine. Une fois approuvé, il s'agissait d'une société chinoise qui entreprendrait des projets d'infrastructure avec ses propres matériaux et travailleurs, générant ainsi de maigres opportunités d'emploi pour les locaux. Et il n'y avait aucune protection contre les dépassements de coûts. Environ un an plus tard, l'entreprise chinoise pouvait augmenter l'estimation des coûts, en disant qu'elle s'était trompée dans son calcul initial.

Études de cas

Un accord de 23 milliards de dollars pour le Nigeria

Un accord typique est celui de 23 milliards de dollars que la Chine a signé avec le Nigeria – un pays producteur de pétrole qui ne produit pas assez de produits pétroliers raffinés pour sa propre population et qui doit importer 85 % des produits pétroliers nécessaires. La Chine devait construire trois raffineries d'une capacité totale de 750 000 barils par jour, dépassant la demande intérieure de

quelque 450 000 b/j. En échange, la Chine voulait s'emparer d'un sixième des 36 milliards de barils de réserves pétrolières du Nigeria (*Financial Times*, 15 mai 2010 <http://on.ft.com/wkh4vn>).

Le premier problème était la surfacturation au Nigeria. Le prix de 8 milliards de dollars pour une raffinerie d'une capacité de 250 000 b/j était tout simplement scandaleux par rapport aux prix suivants :

- En octobre 2002, le président Obasanjo posa la première pierre de la raffinerie de Tonwei, d'une valeur de 1,5 milliard de dollars, dans l'État de Bayelsa. La raffinerie de Tonwei aurait une capacité initiale de 100 000 b/j mais elle pourrait être étendue à 200 000 b/j.

- En Égypte, la Chine devait construire une raffinerie pour 2 milliards de dollars qui serait la plus grande usine de ce type dans le pays arabe et en Afrique. La capacité de la raffinerie s'élèverait à 15 millions de tonnes ou 105 millions de barils de pétrole par an, soit 287 671 b/j.

- Au Tchad, la raffinerie de Djarmaya, construite par les Chinois, a coûté 60 millions de dollars pour une capacité de 20 000 b/j. Douze de ces usines auraient une capacité de 240 000 b/j, soit environ la même capacité qu'une raffinerie que la Chine construit au Nigeria. Mais le prix de ces douze raffineries serait de 720 millions de dollars, et non de 8 milliards de dollars !

La demande de la Chine pour un sixième des 36 milliards de réserves pétrolières du Nigeria au prix du pétrole de 107 dollars le baril à l'époque rapporta 642 milliards de dollars – voilà l'équivalent de ce que demandait la Chine pour un projet d'infrastructure de 23 milliards de dollars...

Un accord de 3 milliards de dollars pour le Ghana

La Chine a offert au Ghana un prêt de 3 milliards de dollars sur la base d'un troc. Le prêt devait être utilisé pour réhabiliter des parties du système ferroviaire délabré du Ghana, construire des infrastructures pour capturer le gaz qui autrement serait brûlé à la torche lors de la production de pétrole, et reconstruire les routes. En échange de ce prêt, la Chine exigeait un approvisionnement quo-

tidien de 13 000 barils de brut ghanéen – la totalité de la part du gouvernement du Ghana dans les champs pétrolifères de Jubilee – pour les quinze ans et demi à venir ! Le gouvernement NDC au pouvoir, qui avait une majorité au Parlement, accepta de signer l'accord (*Daily Guide*, 29 février 2012 ; <http://dailyguideafrica.com>).

Quelques calculs sur une calculatrice bon marché révéleraient qu'au cours de la période de quinze ans et demi, 74 millions de barils de pétrole seraient expédiés en Chine. La valeur au prix du pétrole brut de 110 dollars par baril en 2010 donnait 8,1 milliards de dollars. Beau remboursement pour un prêt de 3 milliards de dollars. Même si le prix du pétrole tombait à 60 dollars le baril, la Chine engrangerait tout de même 4,4 milliards de dollars.

Dans ces accords « aigre-doux » (doux pour la Chine mais aigre pour l'Afrique), on trouve des édulcorants supplémentaires. La construction et la réhabilitation des infrastructures seraient entreprises par des entreprises chinoises, qui feraient venir leurs propres travailleurs et matériaux. En outre, dans le cas du Ghana, elles avaient également le droit de refuser d'acheter tout gaz capturé par l'infrastructure gazière qu'elles construisaient...

Manque de transparence, corruption, non performance et autres problèmes

En général, les accords, signés avec des gouvernements africains pour la plupart autocratiques, n'étaient pas transparents et étaient obtenus par le secret, la corruption, les pots-de-vin, la construction d'un palais présidentiel pour le despote du Soudan, le don des tuiles bleues qui ornent le palais de Robert Mugabe à Harare (7 millions de livres sterling), un grand palais présidentiel namibien à Windhoek, et des stades sportifs en RD Congo et en Guinée.

En juillet 2008, l'accord pétrolier entre la Chine et le Niger suscita un tollé. Les groupes de défense des droits civiques demandèrent une enquête parlementaire sur ce contrat de 5 milliards de dollars (2,5 milliards de livres sterling) et un examen de la manière dont les fonds allaient être dépensés. La compagnie pétrolière d'État chinoise avait obtenu des droits d'exploration pétrolière au Niger en

juin. « Un syndicat minier du Niger a déclaré que l'accord avec la Chine s'était déroulé dans le plus grand secret et au mépris de la réglementation » (*BBC*, 31 juillet 2008). En novembre 2011, le Niger s'engagea à commander un audit de la raffinerie de pétrole de Soraz, construite par la compagnie pétrolière chinoise CNCP, d'une capacité de 20 000 barils par jour, après que le prix soit passé de 600 millions de dollars à 980 millions de dollars (*Reuters*, 24 novembre 2011). On peut noter à nouveau que la même raffinerie de même capacité construite par la Chine au Tchad n'a coûté que 60 millions de dollars (*AFP*, 20 janvier 2012).

En juillet 2009, les procureurs namibiens commencèrent à enquêter sur des allégations de pots-de-vin sur des contrats gouvernementaux avec la Chine. L'une d'entre elles concernait un contrat de fourniture de scanners aux points de contrôle de sécurité en Namibie. La société *Nuctech Companies Limited*, basée à Pékin, qui fabrique les scanners était dirigée jusqu'en 2008 par le fils de Hu Jintao, alors président de la Chine. Nuctech était accusée d'avoir versé 4,2 millions de dollars en pots-de-vin à une société écran namibienne (*The New York Times*, 31 juillet 2009, A4). Une autre enquête concernait un contrat chinois pour la construction d'une liaison ferroviaire clé, les procureurs ayant mis au jour un réseau de corruption sur les affaires avec la Chine.

En Angola, le syndicat chinois, Queensway, créa une entreprise commune avec l'État, appelée China Sonangol. L'accord signé en 2005 donna à la société le droit d'exporter le pétrole angolais et d'agir comme intermédiaire entre Sonangol et Sinopec, l'une des principales compagnies pétrolières chinoises. Les conditions auxquelles China Sonangol achetait du pétrole à l'Angola n'ont pas été rendues publiques. Le syndicat obtenait le pétrole de l'État angolais à un prix bas fixé en 2005 et le vendait à la Chine aux prix en vigueur sur le marché. Le prix auquel le contrat avait été fixé est confidentiel, mais le baril était à 55 dollars en 2005 ; en 2010, il se négociait au-dessus de 110 dollars. Le syndicat récoltait donc des milliards de dollars. Le directeur de la China Sonangol n'était autre que le fils du président angolais. Selon le FMI et la Banque mondiale, des milliards de dol-

lars se sont évaporés des comptes de Sonangol. Un rapport de 2011 commandé par le Fonds de développement des Nations unies déclarait qu'« entre 1990 et 2008, 34 milliards de dollars ont disparu des caisses publiques de l'Angola » (*The Wall Street Journal*, 15-16 octobre 2011, p. A10). En échange du pétrole angolais, le syndicat promettait de construire des infrastructures, y compris des logements à bas prix, des réseaux publics d'eau, des centrales hydroélectriques, des routes de campagne et des chemins de fer. En 2006, le chef du service de renseignement extérieur, le général Fernando Miala, affirma que 2 milliards de dollars d'argent chinois destinés à des projets d'infrastructure avaient disparu (*The Economist*, 13 août 2011). Le général fut rapidement éliminé, jugé et emprisonné. Certains logements, lignes de chemin de fer et autres projets avaient d'abord été financés par le syndicat. Puis, en 2007, le syndicat cessa de payer les factures pendant plus de huit mois. Tous les travaux cessèrent, 2000 journalistes angolais furent licenciés sur le projet de chemin de fer de Benguela. Cela obligea le gouvernement à émettre des bons du Trésor pour réunir 3,5 milliards de dollars afin de financer les projets. Pendant ce temps, plus de 90 % des habitants de la capitale, Luanda, restaient sans eau courante alors que le syndicat continuait à prospérer.

En Guinée, le syndicat créa une coentreprise, l'*African Development Corporation*, prenant une part de 85 pour cent, les 15 pour cent restants pour l'État. La Guinée possède les plus grandes réserves mondiales de bauxite et ses plus grandes réserves inexploitées de minerai de fer à haute teneur. L'entreprise put obtenir des droits exclusifs sur de nouvelles concessions minières en Guinée, y compris le droit de négocier des contrats de production de pétrole dans le Golfe de Guinée. En retour, le syndicat promit d'investir jusqu'à 7 milliards de dollars dans le logement, les transports et les services publics. Le PIB de la Guinée était d'environ 4,5 milliards de dollars en 2010. Le syndicat Queensway était si heureux qu'il offrit au chef militaire de la Guinée, le capitaine Moussa Dadis Camara, un hélicoptère en cadeau.

Au Zimbabwe, le syndicat créa une nouvelle société appelée *Sino-Zimbabwe Deve-*

lopment Limited, qui reçut les droits d'extraction du pétrole et du gaz, et d'exploitation de l'or, du platine et du chrome. En retour, la société promit de construire des chemins de fer, des aéroports et des logements publics. Ces promesses furent évaluées à 8 milliards de dollars par le gouvernement de M. Mugabe.

Mais le syndicat du Queensway ne pas respecta nombre de ces obligations. Le Zimbabwe attend toujours une partie des infrastructures promises. Les marchandises chinoises envoyées en Afrique sont connues pour leur mauvaise qualité. Aucun des cinquante bus chinois envoyés au Zimbabwe n'a fonctionné et une commande de 250 autres a été suspendue. Sur les trois MA60 que les Chinois envoyaèrent à Mugabe, aucun ne réussit à voler, un dut atterrir d'urgence aux chutes Victoria, blessant de nombreux passagers, et le troisième prit feu au décollage à Harare en novembre 2008. Tous furent ensuite cloués au sol. Et d'ailleurs, la Guinée ne reçut jamais les cent bus qui devaient arriver dans les quarante-cinq jours suivant l'accord de 2009. Au Ghana, lorsque les membres du Parlement (MP) reprirent leur place dans une chambre rénovée le 4 novembre 2014, ils découvrirent que « plus de 300 meubles ont été importés de Chine dans le pays. Certains députés sont indignés et ont critiqué la direction de la Chambre pour avoir négligé les fabricants de meubles locaux » (*Sahara Reporters*, 7 novembre 2014). Pire encore, le député de Lower West Akim, Gifty Klenam, et d'autres députés « demandent que leurs vieux fauteuils soient ramenés dans la chambre parlementaire parce que les nouveaux fauteuils importés de Chine se cassent ». Le député d'Okaikwei South, Ahmed Arthur, décrivit la rénovation comme un « éléphant blanc » et dénonça le fait que les entrepreneurs et fabricants de meubles locaux n'aient pas obtenu le contrat d'environ 20 millions de dollars qui avait été attribué à la place à une entreprise chinoise.

Impact sur les économies locales

L'afflux de marchandises et de travailleurs chinois bon marché a eu un impact dévasta-

teur sur les économies locales. Les industries textiles de Kano, du Lesotho et d'Afrique du Sud ont été détruites par les importations de textiles chinois bon marché. Des centaines de milliers d'Africains ont perdu leur emploi dans le nord du Nigeria, au Lesotho et en Afrique du Sud.

Les fabricants de vêtements au Lesotho, au Nigeria et en Zambie se sont plaints amèrement de la destruction de leurs marchés et de leurs emplois par les produits chinois bon marché. Au Nigeria, l'afflux de produits chinois a dévasté le secteur manufacturier de Kano. En 1982, cinq cents usines produisaient des carrés de textile à Kano, mais moins de soixante-dix d'entre elles étaient encore en activité en 2012, la plupart n'ayant pas atteint leur pleine capacité. Le marché textile de Kano, Kwari, le plus important d'Afrique de l'Ouest, s'est empli, de stands en stands, de tissus et de vêtements chinois. Dix ans plus tôt, 80 % des tissus vendus à Kwari étaient fabriqués au Nigeria, contre 5 % en 2012. Il ne serait pas exagéré de lier l'effondrement de l'industrie textile dans le nord du Nigeria à la montée du groupe terroriste Boko Haram.

Incapables de rivaliser avec les importations chinoises, les usines textiles du Lesotho ont fermé en 2003 et 2004, jetant plus de 5 000 travailleurs au chômage. En Afrique du Sud, le syndicat du textile déclara que quelque 100 000 emplois avaient été perdus lorsque les tissus synthétiques chinois ont remplacé les imprimés en coton sur les marchés de rue à travers l'Afrique. En 2007, les syndicats menacèrent de boycotter toute personne vendant des produits chinois.

Au Ghana, « il y avait plus de 20 entreprises textiles qui employaient plus de 20 000 personnes en 1995. En 2012, l'industrie ne comptait plus que 4 usines textiles, employant moins de 3 000 Ghanéens. Le marché textile du pays, autrefois florissant, a été inondé par les produits textiles chinois, ce qui a fait augmenter le taux de chômage. La situation s'est encore détériorée, les entreprises textiles en activité n'employant que 2 961 personnes » (*Daily Graphic*, 30 avril 2012, p. 40).

Normalement, le libre-échange devrait profiter à l'Afrique et à la Chine, mais il semble que les Africains tirent peu de béné-

fices des accords commerciaux avec la Chine. Comme indiqué précédemment, dans de nombreux cas, les accords ont été obtenus par des pots-de-vin et des dons de « cadeaux » tels qu'un nouveau stade ou un palais présidentiel. En outre, les accords n'offraient que peu de possibilités d'emploi, la Chine ayant fait venir ses propres travailleurs en Afrique. Les Chinois ont également envahi des secteurs traditionnellement réservés aux locaux. En juillet 2011, la BBC rapporta que « les propriétaires de magasins de la capitale ougandaise, Kampala, ont fermé leurs entreprises pour protester contre l'affaiblissement de la monnaie et l'afflux de commerçants chinois » (BBC, 6 juillet 2011). En août 2011, le Ghana a commencé à arrêter des ressortissants étrangers, pour la plupart chinois, qui se livrent illégalement à l'exploitation minière artisanale. En outre, les transactions chinoises ont enrichi les élites dirigeantes corrompues. L'Angola, le Nigeria, le Soudan et le Zimbabwe ont été des exemples où les accords commerciaux et pétroliers avec la Chine n'ont guère profité aux pauvres.

L'aide chinoise, décrite de manière fallacieuse comme « sans conditions », soutenait des régimes horriblement répressifs en Éthiopie, en Guinée, au Soudan et au Zimbabwe. Elle était assortie de trois conditions. Premièrement, le bénéficiaire ou l'emprunteur ne doit avoir aucune relation diplomatique avec Taiwan. Deuxièmement, la construction des infrastructures doit être entreprise par des entreprises chinoises. Troisièmement, tous les matériaux et la main-d'œuvre doivent être chinois. En d'autres termes, les prêts de la Chine sont liés à 100 %.

Plus troublant encore, l'engagement accru de la Chine en Afrique a créé un énorme obstacle à l'arrêt des progrès du continent vers la responsabilité démocratique et une meilleure gouvernance. L'Occident a conditionné son aide aux progrès des réformes dans plusieurs domaines, notamment le pluralisme démocratique, l'État de droit, les droits de l'homme, la réduction de la corruption et l'amélioration de l'accès à l'éducation. La Chine n'a jamais exigé ces engagements ambitieux. La Chine exigeait seulement que les pays reconnaissent la République populaire de Chine, et non Taïwan, comme étant la seule Chine. En vertu du précédent créé par Pékin, les pays qui

n'étaient pas enclins à travailler pour satisfaire aux normes américaines pouvaient être de plus en plus confiants que s'ils tournaient le dos aux puissances occidentales, la Chine serait toujours un partenaire et une source d'investissement consentants.

En effet, en 2002, une équipe du FMI qui se rendait en Angola pour aider le pays à mettre de l'ordre dans ses affaires financières a été stupéfaite par l'économie de pillage de l'Angola, et plus encore par la nonchalance de ses principaux responsables. Bien que le régime ait contracté des prêts pour une valeur de 3 milliards de dollars rien qu'en 2001, un haut fonctionnaire déclara à l'équipe du FMI que l'Angola n'avait pas contracté ces prêts commerciaux. En mars 2002, le FMI signala que malgré des années d'assistance, les finances du gouvernement restaient désespérément opaques, que les fonctionnaires avaient repoussé toutes les demandes de réforme et donc qu'« il serait très difficile pour l'Angola de formuler une stratégie significative de réduction de la pauvreté ». Une « conférence des donateurs » était prévue pour le mois de juillet. Mais après le rapport du FMI, les États-Unis et la Grande-Bretagne se retirèrent, et l'Angola, toujours profondément endetté malgré des milliards de revenus pétroliers, dut envisager amèrement ses options. Heureusement pour l'Angola, un nouveau bienfaiteur venait d'apparaître. La Chine vint à la rescousse avec un accord pétrolier de 2 milliards de dollars. Toute perspective de réforme économique et politique s'évapora tout simplement.

Les véritables intentions de la Chine en Afrique

Il semble que les intentions réelles de la Chine en Afrique soient quadruples. La première a été de pousser du coude les entreprises occidentales et d'accéder aux ressources africaines à des prix défiant toute concurrence. La façon dont les gens de ces États s'en sortent ou en profitent n'a aucune importance aux yeux de la Chine. La seconde a été de solliciter les votes des Africains aux Nations unies dans leur quête, chinoise, d'hégémonie mondiale. En ce sens, les Chinois ne se sont pas comportés différemment des Français, qui avaient utilisé l'Afrique francophone pour projeter « la grande France ». La

troisième a consisté à rechercher de nouveaux marchés pour les produits manufacturés chinois, les marchés européens étant saturés de produits chinois. La quatrième, semble-t-il, a consisté à chercher des terres africaines pour écouler son excédent de population.

Des communes chinoises ont vu le jour en Namibie, en Zambie, au Nigeria et dans d'autres pays africains. Les Chinois ont réussi à faire accepter par les États africains un grand nombre d'experts et de travailleurs chinois dans le cadre de leurs programmes d'investissement : vingt-huit « villages de Baoding » ont été créés, chacun abritant jusqu'à 2000 travailleurs chinois, dans diverses régions d'Afrique. En Namibie, le nombre d'expatriés chinois a atteint 40000, 100000 en Zambie et 120000 au Nigeria. En fait, la Chine a un plan secret connu sous le nom d'*Expérience de Chongqing*, dans le cadre duquel 12 millions de ses agriculteurs seraient déplacés de leurs terres et emmenés à la recherche de nouveaux pâturages en Afrique. En effet, « plus d'un million de Chinois, pour la plupart des ouvriers et des commerçants, se sont déjà installés sur le continent au cours de la dernière décennie » (*Africa Leadership Magazine*, mars 2015, p. 33.).

La montée des sentiments anti-chinois

En 2007, l'enthousiasme initial qui avait accueilli la Chine en Afrique était retombé. « Il y avait une objection croissante à l'approfondissement des incursions de la Chine en Afrique », déclarait *News Africa* (mars 2007). L'ancien président sud-africain Thabo Mbeki mit en garde contre le fait de permettre à la Chine d'obtenir des matières premières une « nouvelle forme d'aventure néocolonialiste », les matières premières africaines étant échangées contre des importations manufacturées de mauvaise qualité et peu d'attention étant accordée au développement d'un continent appauvri. René N'Guetta Kouassi, le chef du département des affaires économiques de l'Union africaine, se fit l'écho de cette mise en garde : « L'Afrique ne doit pas passer aveuglément d'un type de néocolonialisme à un néocolonialisme à la chinoise » (AFP, 30 septembre 2009).

Certains responsables africains émettent des critiques à l'égard de la Chine. Lamido Sanusi,

l'ancien gouverneur de la banque centrale du Nigeria, affirme que l'Afrique s'ouvre à une « nouvelle forme d'impérialisme » dans laquelle la Chine prend des produits primaires africains et lui vend des produits manufacturés, sans transfert de compétences.

Après des années de discours fades sur les partenariats « gagnant-gagnant », la Chine semble avoir pris conscience tardivement du problème. Lors d'une tournée sur le continent, le ministre chinois des affaires étrangères, Wang Yi, a déclaré le 12 janvier 2015 que « nous ne prendrons absolument pas l'ancienne voie des colons occidentaux ». En mai 2014, le premier ministre, Li Keqiang, a reconnu que la relation était « en proie à des difficultés croissantes ». (*Africa Leadership Magazine*, mars 2015, p. 34)

Certains commentateurs africains ont été moins charitables, dénonçant ce qu'ils considéraient comme un « mercantilisme des baguettes », faisant allusion à la « dextérité en matière d'utilisation de baguettes » avec laquelle la Chine s'était servie à loisir en platine du Zimbabwe, en cuivre de la Zambie et en pétrole de l'Angola, du Nigeria et du Soudan.

La réaction à l'encontre les investissements chinois a été particulièrement forte en Zambie, en raison des mauvaises conditions de travail, des accidents de travail notamment, et du salaire inférieur au salaire minimum dans les mines de cuivre chinoises. Plus de cinquante travailleurs zambiens perdirent la vie dans l'explosion d'une mine en 2005 et des dizaines d'autres furent licenciés par les gardes de sécurité chinois en 2004. À l'approche des élections générales zambiennes de septembre 2006, le chef de l'opposition, Michael Sata, fit en sorte que l'investissement de la Chine dans le pays devienne un sujet de campagne. Selon Sata, les entreprises chinoises emploient relativement peu de Zambiens.

« Nos Chinois n'apportent aucun équipement et ne créent aucun emploi raisonnable. En fait, pour chaque Zambien dans une entreprise chinoise, il y a environ 15 Chinois »... Sata qualifia les Chinois de profiteurs, et non d'investisseurs, dans un pays où le chômage est d'environ 50 % et plus de 73 % des personnes vivent dans la pauvreté. Les investissements chinois n'ont pas apporté de valeur ajoutée à la population zambienne », déclara-

t-il (*Washington Post*, 25 septembre 2006, p. A16).

Dans une démonstration d'arrogance flagrante, l'ambassadeur chinois Li Baodong avertit les Zambiens que la Chine pourrait rompre les liens diplomatiques avec la Zambie si Sata devenait président et reconnaissait Taïwan. L'ambassadeur évoqua également le spectre d'un arrêt des investissements chinois. Mais les Zambiens ne se laissèrent pas impressionner ; ils élurent Michael Sata en septembre 2011.

Des militants de la région pétrolière volatile du Nigeria firent exploser une voiture piégée en mai 2006 et avertirent que les investisseurs et les fonctionnaires chinois seraient « traités comme des voleurs » et pris pour cible lors de futurs attentats. Un porte-parole du Mouvement pour l'émancipation du delta du Niger (MEND) déclara dans un courriel envoyé aux organisations de presse que l'attentat à la voiture piégée était « le dernier avertissement » avant que les militants ne s'intéressent aux travailleurs du pétrole, aux installations de stockage, aux ponts, aux bureaux et aux autres « cibles de l'industrie pétrolière » (*Washington Post*, 1er mai 2006, p. A15). En Éthiopie, le Front national de libération de l'Ogaden (ONLF) mit en garde les sociétés chinoises d'exploration énergétique contre toute activité dans la région de l'Ogaden. En avril 2007, neuf travailleurs chinois furent tués lors d'une attaque par des hommes armés sur un champ pétrolifère dans l'est de l'Éthiopie.

En résumé, il n'y a rien de mal à ce que la Chine se batte et poursuive ses intérêts en Afrique ; toutes les entités étrangères le font. Les Américains poursuivent des intérêts américains en Afrique. Tout comme les Russes, les Italiens, les Allemands, etc. Les Chinois ne sont pas en Afrique parce qu'ils adorent les Noirs. Les dirigeants africains doivent comprendre cela.

En théorie la concurrence accrue pour les ressources de l'Afrique devrait être une bonne chose pour l'Afrique. Mais les accords de troc « infrastructures contre ressources » se sont accumulés en faveur de la Chine. Ces accords étaient opaques, signés en secret et obtenus par des pots-de-vin, des ristournes ou la fourniture de « cadeaux » au chef de

l'État. Tous ces éléments auraient dû déclencher un signal d'alarme.

Au minimum, les gouvernements africains devraient remplacer les accords « infrastructures contre ressources » par des prêts garantis par des ressources ou des produits de base, comme la Chine l'a fait pour l'Amérique latine. Ces types de prêts sont flexibles et transparents. En outre, les contrats pour les projets d'infrastructures devraient être attribués par le biais d'un processus d'appel d'offres ouvert et transparent, plutôt que par la pratique consistant à n'engager qu'un seul contractant, la Chine.

Deuxièmement, des audits fouillés devraient être réalisés sur le coût de tous les projets d'infrastructure entrepris par les Chinois. Le gouvernement du Niger s'est engagé dans cette voie.

Les coûts de ces projets ont souvent été grossièrement gonflés. Il y avait tout intérêt à les gonfler, car cela profitait aux entreprises de construction chinoises et nécessitait un volume de ressources plus important pour le remboursement.

Le mythe de l'aide extérieure

Il existe trois types d'aide extérieure : l'aide humanitaire (accordée aux victimes de catastrophes naturelles telles que les tremblements de terre, les cyclones et les inondations), l'aide militaire et l'aide au développement économique. Une grande confusion entoure la troisième, également connue sous le nom d'aide publique au développement ou APD. Contrairement aux idées reçues, l'APD n'est pas « gratuite ». Il s'agit essentiellement d'un « prêt à taux réduit » ou d'un prêt accordé à des conditions extrêmement généreuses ou « concessionnelles ».

Par exemple, un État africain qui a besoin de 50 millions de dollars pour construire un barrage peut emprunter ledit montant à une banque privée étrangère à un taux de 10 % d'intérêt pendant dix ans – un prototype de prêt commercial étranger typique. Cependant, une agence d'aide publique occidentale, comme l'USAID, peut fournir les fonds à un taux d'intérêt de 2 % pendant vingt ans, avec une période de grâce de cinq ans. Cette APD diffère d'un prêt commercial étranger normal à trois égards : elle a un taux d'intérêt plus

bas, une durée plus longue et un « délai de grâce ». Néanmoins, il s'agit d'un « prêt à taux réduit » qui doit être remboursé ; il n'est pas gratuit.

L'expérience de l'Afrique en matière d'aide publique au développement remonte à l'époque coloniale. L'une des accusations que les nationalistes africains portaient à l'encontre des puissances coloniales était que le colonialisme n'avait pas réussi à promouvoir un développement social et économique crédible pour les Africains. Et ces critiques avaient bien raison. Les administrations coloniales étaient assez frugales et fiscalement conservatrices : on attendait des colonies qu'elles paient leurs propres dépenses au lieu de drainer les finances de la métropole. De plus, le développement de l'Afrique nécessite d'importantes dépenses de capitaux que les administrations nationales n'étaient pas prêtes à entreprendre. Lorsque des investissements étaient nécessaires – pour mettre en place des infrastructures minimales pour l'exploitation des minéraux et des matières premières – les métropoles s'attendaient à ce que ces dépenses soient financées par les colonies elles-mêmes. Si les colonies empruntaient des fonds, elles étaient censées assurer le service de leur propre dette.

Dans les colonies britanniques, la seule « aide » offerte consistait en des subventions au titre de la loi de 1929 sur le développement colonial pour couvrir le coût du remboursement des prêts approuvés pour les projets d'investissement. Les colonies françaises pouvaient obtenir une aide comparable dans le cadre du Fonds d'investissement pour le développement économique et social. Aucun arrangement de ce type ne fut conclu quand les colonies belges furent créées.

Après la Seconde Guerre mondiale, Britanniques et Français acceptèrent des contributions au développement colonial, sans doute à contrecœur mais en reconnaissance des soldats africains qui avaient participé à l'effort de guerre : « En 1959, par exemple, l'Afrique orientale britannique (Kenya, Ouganda et Tanganyika) reçut 5 millions de livres sterling de subventions officielles ; en 1962, ce chiffre était passé à 23 millions de livres sterling. Le Nigeria reçut un don officiel de 5 millions de livres sterling en 1960. Ces dons s'ajoutaient

bien sûr aux prêts commerciaux levés sur le marché monétaire de Londres. Mais ces derniers étaient assez modestes. Le Nigeria, par exemple, ne leva que 6,8 millions de livres sterling en nouveaux prêts entre 1946 et 1955 et Tanganyika 6,69 millions de livres sterling. Le Kenya était un gros emprunteur [à cette époque]... il emprunta 18,7 millions de livres sterling ; et en outre, le haut-commissariat d'Afrique de l'Est emprunta 31,5 millions de livres sterling, dont la charge a été répartie entre les trois colonies » (Fieldhouse 1986, p. 244).

Comme nous l'avons vu au chapitre 5, après l'indépendance, les nationalistes africains s'attelèrent à la tâche de développer l'Afrique. L'Afrique devait être développée par une idéologie socialiste dans laquelle l'État non seulement participait mais s'emparait des « hauts commandements de l'économie », en évitant les principes capitalistes ou impérialistes. Un rôle important était envisagé pour un État activiste et centralisé, rassemblant les ressources des activités économiques traditionnelles et les investissant dans la modernisation. On pensait que la plupart de ces ressources pourraient être obtenues au niveau national par l'augmentation de l'épargne, les sacrifices et les restrictions budgétaires. Le reste devait être obtenu par le biais de demandes d'aide étrangère.

Au départ, l'aide étrangère devait combler le fossé entre l'épargne et l'investissement nationaux. Le raisonnement partait d'une idée somme toute banale : le « cercle vicieux de la pauvreté ». Les économies ou les ressources à investir étaient faibles en raison de la pauvreté et les revenus étaient faibles en raison de la faiblesse des investissements, qui était elle-même due à la faiblesse de l'épargne. L'aide étrangère pouvait donc compléter l'épargne intérieure, permettre d'atteindre un taux d'investissement plus élevé et propulser ainsi l'économie hors de son « piège de l'équilibre de bas niveau ». L'aide extérieure était donc considérée comme une condition préalable essentielle au progrès économique.

Même si l'épargne intérieure avait été suffisante, un raisonnement terre à terre était utilisé pour justifier les demandes d'aide étrangère. Les pays africains n'avaient pas de

secteurs de production de biens capitaux et devaient importer des tracteurs, des équipements et des machines, ainsi que des biens intermédiaires tels que du carburant, des lubrifiants et des pièces de rechange essentiels au développement.

Mais il fallait des devises étrangères pour importer ces biens essentiels, et comme la plupart des devises africaines n'étaient pas librement convertibles, l'épargne intérieure en cedis ou en kwachas ne pouvaient pas être utilisée pour acheter des tracteurs à moins qu'ils ne soient d'abord convertis en devises étrangères par le biais des exportations. Ces recettes en devises étrangères pouvaient ensuite être utilisées pour importer des machines et des équipements. Ainsi, l'épargne effective d'un pays africain était la différence entre ses revenus étrangers (recettes d'exportation) et ses importations de biens de consommation. Le pays pouvait obtenir davantage de devises pour financer les importations de biens d'équipement s'il gagnait plus à l'étranger ou s'il réduisait ses importations d'articles de luxe comme le caviar, les saucisses françaises marinées ou les Mercedes-Benz, par exemple.

La frénésie du développement s'accroissait davantage lorsque les Nations unies déclarèrent les années 1960 « Décennie du développement ». Les partisans de l'aide étrangère déterminèrent que la capacité d'un pays africain à gagner plus de devises grâce à ses exportations était limitée par les contraintes suivantes : une demande étrangère inélastique pour les exportations africaines, un système économique international injuste, les politiques protectionnistes des nations industrialisées et les pratiques monopolistiques et oligopolistiques des sociétés multinationales. Par conséquent, même si les biens de consommation importés pouvaient être réduits à leur plus simple expression, les recettes en devises étrangères économisées seraient toujours insuffisantes pour financer d'énormes importations de capitaux. Compte tenu de ces hypothèses, l'aide étrangère devait jouer un rôle vital dans l'accélération du développement en finançant des importations essentielles (Chenery et Strout 1966, pp.679-733).

Ces arguments théoriques en faveur d'une plus grande aide étrangère au développement

étaient étayés par des invectives émotionnelles. Le colonialisme avait violé et pillé l'Afrique, affirmaient les nouveaux États africains indépendants. Il était donc de la responsabilité – en fait, du devoir moral de l'Occident – de réparer ses dégâts, de rendre le butin et de rectifier les injustices perpétrées contre les Africains noirs. Il était difficile de déterminer si l'Occident était davantage convaincu par des arguments académiques ou s'il succombait à sa propre culpabilité collective pour les iniquités du colonialisme et de l'esclavage.

Les réserves émises contre ce paradigme dominant par un courageux économiste, Peter Bauer, furent ignorées. Il avertissait en effet que, politiquement, un pouvoir centralisé pouvait conduire à la corruption, à l'autoritarisme, au totalitarisme et à la misère humaine. Selon lui donc, dans ce contexte, les éléments essentiels de l'État, tels que le maintien de l'ordre public, la gestion efficace des systèmes monétaires et budgétaires, et même le travail de développement agricole, seraient négligés par un régime préoccupé par la micro-gestion de l'économie (Bauer 1976, pp. 90-91).

Néanmoins, l'Occident répondit aux appels de l'Afrique avec de généreuses contributions d'aide. Comme l'a noté Whittaker (1988) :

Même en 1965, près de 20 % de l'aide au développement des pays occidentaux était destinée à l'Afrique. Dans les années 80, les Africains, qui représentent environ 12 % de la population du monde en développement, recevaient environ 22 % du total, et la part par personne était plus élevée que dans n'importe quel autre pays du tiers monde, s'élevant à environ 20 \$, contre 7 \$ pour l'Amérique latine et 5 \$ pour l'Asie. (p. 60)

Auparavant, la Banque mondiale (1984) était parvenue à des conclusions similaires :

Les flux de capitaux extérieurs vers l'Afrique subsaharienne avaient été assez importants. Entre 1970 et 1982, l'aide publique au développement (APD) par habitant a augmenté en termes réels de 5 % par an, beaucoup plus rapidement que pour les autres pays en développement. En 1982, l'APD par habitant était de 19 dollars pour l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne et de 46 dollars par habitant pour les pays semi-arides à faible revenu, contre, par exemple, 4,80 dollars par habitant pour l'Asie du Sud. L'aide finance 10 % de l'investissement intérieur brut dans l'ensemble de

l'Afrique, mais jusqu'à 80 % pour les pays semi-arides à faible revenu et plus de 15 % pour les autres pays semi-arides à faible revenu. Pour certains pays, l'APD finance non seulement la totalité des investissements, mais aussi une partie de la consommation. Cependant, au cours de la période 1980-1982, les niveaux d'APD ont stagné, même si la part de l'Afrique subsaharienne dans le total est passée de 21 % en 1980 à 24 % en 1982. (p. 13)

Évolution de l'aide étrangère

L'aide officielle au développement de l'Afrique peut être décomposée en quatre phases. La **phase I** couvre la période allant de l'indépendance dans les années 1960 au début des années 1970, durant laquelle l'aide bilatérale était la principale source de financement du développement en Afrique. Les investissements étrangers privés n'étaient pas significatifs, en grande partie à cause de la rhétorique socialiste et des politiques des dirigeants nationalistes africains. Il y eut un certain recours aux marchés de crédit (privés) en Occident, mais cela n'était pas significatif et, lorsque cette option était utilisée, ces crédits avaient tendance à être d'un coût très élevé, comme c'était le cas avec le crédit fournisseur. « Les investissements étrangers directs se limitaient principalement à l'extraction de minéraux et de pétrole et, dans certains cas, à la production de biens de consommation tels que les boissons et les textiles » (UNCTAD 1998, p.116). Bien que les anciennes puissances coloniales (Grande-Bretagne, France et Belgique) fournissaient l'essentiel de l'aide bilatérale, d'autres pays comme le Canada, la Norvège, la Suède, l'Union soviétique (aide militaire essentiellement) et les États-Unis jouaient un rôle de plus en plus important dans le versement de l'aide à l'Afrique.

Cependant, dès les années 1960, une inquiétude croissante concernant l'efficacité de l'aide étrangère commença à se faire jour. Les responsables de l'USAID avaient compris que le soutien aux projets n'avait guère de sens si les gouvernements bénéficiaires n'amélioraient pas le cadre incitatif de l'activité économique. En conséquence, l'administration Nixon créa la Commission Peterson pour évaluer et réformer les programmes d'aide extérieure des États-Unis. Elle recommanda que la fonction première de l'USAID soit de nouveau axée sur les prêts aux

projets et l'assistance technique, tandis que le FMI et la Banque mondiale fourniraient des cadres globaux de politique publique aux pays en développement.

Ainsi, la **phase II** débuta au début des années 1970, lorsque les institutions multilatérales, telles que le FMI, la Banque mondiale, la Banque européenne de développement, le Fonds spécial de l'OPEP, le Fonds international de développement agricole, le PNUD, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique, la Banque africaine de développement et la *Commonwealth Development Corp.* devinrent des sources de plus en plus importantes d'aide au développement. Par exemple, en 1970, l'aide provenant de sources multilatérales ne représentait que 13 % du total ; en 1987, cette proportion était passée à 34 %.

En revanche, les prêts commerciaux privés, y compris les investissements étrangers nets en Afrique, diminuèrent fortement, jusqu'à leur reprise en... 1994. Entre 1990 et 1995, le flux annuel net d'investissements étrangers directs dans les pays en développement quadruplait en effet pour atteindre plus de 90 milliards de dollars. Mais la part de l'Afrique pour ces investissements étrangers entrants était minuscule. Selon la Banque mondiale, en 1995, un flux record de 231 milliards de dollars d'investissements étrangers fut enregistré dans le tiers monde. Singapour attira à elle seule 5,8 milliards de dollars, tandis que la part de l'immense continent d'Afrique était dérisoire (1 % ou 2 milliards de dollars), soit moins que la somme investie au Chili (*The Economist*, 9 novembre 1996, p. 95). « Même cette faible proportion a été contestée par certains analystes qui estiment que le chiffre réel est inférieur à un milliard de dollars », déclarait *The African Observer* (11-24 avril 1996, p. 20). Bien que le chiffre augmenta de façon spectaculaire pour atteindre 4,7 milliards de dollars en 1996 et 1997, il retomba à 3 milliards de dollars, ce qui conduisit la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) à conclure que « l'Afrique a perdu de son attrait en tant que marché pour les investissements étrangers directs par rapport aux autres régions en développement au cours des deux dernières décennies » (*The African Observer*, 30 novembre-13 décembre 1998, p. 21).

Ce point de vue était corroboré par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui notait que bien que les flux de capitaux privés vers les pays en développement aient dépassé 600 milliards de dollars au cours de la période 1990-1997, le flux vers l'ensemble de l'Afrique subsaharienne s'élevait à peine à 10 milliards de dollars. Même alors, sur ce total, 9 milliards de dollars se dirigeaient vers un seul pays, l'Afrique du Sud, ce qui signifie que les 49 autres pays et les 560 millions d'habitants de l'Afrique subsaharienne n'attiraient pratiquement aucun nouveau capital privé net au cours du plus grand boom des investissements internationaux jamais connu (Eberstadt 2000, B4). Ainsi, l'Afrique subsaharienne devint de plus en plus dépendante de l'aide étrangère, les banques multilatérales de développement (BMD) et les donateurs bilatéraux ne faisant que combler le vide laissé par les prêteurs commerciaux privés. La plupart des prêts accordés par les BMD durant la deuxième phase étaient spécifiques à des projets : ils finançaient le développement des infrastructures (routes, barrages, télécommunications et écoles), des biens publics qui étaient vitaux pour le développement d'un pays africain. Un barrage hydroélectrique, tel que le barrage d'Akosombo au Ghana financé par la Banque mondiale, par exemple, a non seulement produit de l'électricité mais a également fourni d'importantes « externalités » : un réseau électrique à faible coût pour une base industrielle, ainsi qu'un lac artificiel qui fournissait des opportunités de revenus provenant du tourisme et de la pêche. La construction de routes et les communications à distance entrent également dans cette catégorie, car elles facilitent la circulation des marchandises et le commerce. De même, une main-d'œuvre bien formée et en nombre suffisant favorisait l'expansion industrielle. Les prêts des BMD ont également été utilisés pour financer des projets agricoles et industriels en Afrique, qui étaient en grande partie détenus par l'État.

La **phase III** débuta au début des années 1980, lorsqu'il apparut que la plupart des économies africaines étaient en crise. Comme nous l'avons vu précédemment, les dirigeants africains se rapprochèrent de la Banque mondiale et signèrent des programmes

d'ajustement structurel (PAS) avec la Banque. La **phase IV** fut lancée après l'effondrement du communisme dans les pays du bloc de l'Est en 1989, lorsque les gouvernements des pays donateurs occidentaux et les BMD reconnurent enfin l'importance de l'ordre démocratique et ajoutèrent diverses « conditionnalités » à la réception de leur aide : respect des droits de l'homme, instauration d'une démocratie multipartite, etc.

Le montant total des fonds transférés aux États africains au cours des quatre phases a été très faible. Selon l'OCDE, « le décaissement net de l'aide publique au développement (APD), ajusté pour tenir compte de l'inflation entre 1960 et 1997, s'est élevé à environ 400 milliards de dollars. En valeur absolue, cela équivaldrait à près de six plans Marshall » (ibid.). L'APD n'étant qu'un « prêt à taux réduit », cette aide étrangère accumulée constitue l'essentiel de la dette extérieure de l'Afrique, qui s'élevait à 350 milliards de dollars en 1993 (sur ce montant en 1993, 40 % étaient dus ou garantis par les gouvernements occidentaux et 36 % étaient dus aux institutions financières multilatérales, telles que la Banque mondiale et le FMI, voir Nafziger 1993, p. 29). Les prêts commerciaux privés, en tant que part de la dette totale de l'Afrique, sont passés de 36 % dans les années 1980 à environ 20 % dans les années 1990, ce qui reflète la baisse de l'intérêt pour les prêts commerciaux privés en Afrique. Une grande partie de la dette commerciale privée non garantie était due par le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Congo, le Gabon et le Zimbabwe, le Nigeria étant à lui seul responsable d'environ 50 % de la dette commerciale totale de l'Afrique subsaharienne.

Entre 1980 et 1990, la dette de l'Afrique augmenta plus rapidement que celle de toute autre région du tiers monde. En 1990, vingt-sept pays africains étaient classés comme lourdement endettés, ce qui signifie que trois des quatre principaux ratios étaient supérieurs aux niveaux critiques : le rapport dette/PIB était supérieur au niveau critique de 30 à 50 % ; le rapport dette/revenu de tous les biens et services était supérieur au niveau critique de 165 à 275 % Le service de la dette accumulée aux exportations se situait à un niveau de 18 à 30 % et les intérêts accumulés aux exportations dépassaient le niveau

critique de 12 à 20 % (Nafziger 1993, p. 30). Pour certains pays, les ratios d'endettement à la fin de 1985 explosèrent. Le taux d'endettement du Soudan atteignit 1 232 %, celui du Mozambique 1 518 % et celui de la Guinée-Bissau 1 042 % (FMI 1986).

L'échec des programmes d'aide extérieure en Afrique

Le fait que l'aide extérieure n'ait pas réussi à accélérer le développement économique du Tiers-Monde en général n'est plus vraiment contesté. En fait, cette conclusion était connue dès les années 1980 et 1990. Le problème n'est pas tant la négligence ou l'insuffisance de l'aide, mais plutôt son efficacité. Il existe une littérature abondante sur l'échec des programmes d'aide extérieure au monde en développement. Le célèbre économiste britannique, feu Lord Peter Bauer, avait été le premier à mener la protestation contre l'aide étrangère (Bauer 1972) et d'autres suivirent : The Cato Institute (www.cato.org), Dorn (2002), Easterly (2003), et Moyo (2008).

Une étude empirique de l'aide étrangère réalisée par Boone (1995) montrait qu'« il n'y avait pas de corrélation significative entre l'aide et la croissance » mais que « la consommation de l'État augmente d'environ trois quarts des recettes totales de l'aide » (Boone 1995, p. 4). Ainsi, selon Boone, l'aide, sous sa forme habituelle d'État à État, ne favorise guère la croissance économique à long terme mais induit une augmentation de la bureaucratie publique. En ce qui concerne les pauvres, quel que soit le type de régime, « les flux d'aide profitent principalement à une élite politique riche » (Boone 1995, p. 5). Les taux de mortalité infantile, qui sont sensibles aux changements même minimes de l'alimentation des pauvres, en sont un indicateur. Cependant, il n'y a « aucun impact significatif de l'aide » sur ces indicateurs (Boone 1995, pp. 4-5).

Alan Woods, feu l'administrateur de l'USAID, indiqua dans un rapport de février 1989 que, si les États-Unis avaient fourni quelque 400 milliards de dollars d'aide aux pays en développement, aucun pays recevant une aide américaine depuis 1968 n'était passé d'un statut de pays moins développé à un statut de pays développé à la fin des années 80. Pire encore, ajouta-t-il, « seule une poi-

gnée de pays qui ont commencé à recevoir l'aide américaine dans les années 50 et 60 ont jamais été considérés comme dépendants » (Woods 1989, p. 112). L'USAID admettait de nouveau en 1993 qu'« une grande partie des investissements [du tiers monde] financés par l'USAID et d'autres donateurs entre 1960 et 1980 ont disparu sans laisser de traces » (*The Washington Times*, 10 octobre 1996 ; A19). Selon Doug Bandow du Cato Institute, un *think tank* libertarien basé à Washington, « les Nations unies [en 1999] ont déclaré que 70 pays – tous bénéficiaires de l'aide – sont maintenant plus pauvres qu'ils ne l'étaient en 1980. 43 de ces pays, un chiffre incroyable, sont en plus mauvaise posture qu'en 1970. Le chaos, le massacre, la pauvreté et la ruine ont frappé les États du tiers monde, quel que soit le montant de l'aide étrangère dont ils bénéficiaient » (*Washington Post*, 25 novembre 1999, A31). À l'exception d'Haïti, les treize échecs de l'aide étrangère qu'il citait – la Somalie, la Sierra Leone, la Libye, l'Angola, le Tchad, le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda, le Zaïre, le Mozambique, l'Éthiopie et le Soudan – se sont tous produits en Afrique subsaharienne.

L'échec a été le plus catastrophique en Afrique, où, depuis 1960, l'Occident a versé plus de 600 milliards de dollars pour soutenir divers programmes. Mais toute cette aide étrangère n'a pas réussi à stimuler la croissance économique, à promouvoir la démocratie, à libérer le peuple africain ou à le sortir de la pauvreté. Rien qu'entre 1980 et 1988, l'Afrique subsaharienne reçut 83 milliards de dollars d'aide. Pourtant, ces fonds n'ont guère contribué à stopper l'atrophie économique de l'Afrique ou à promouvoir un gouvernement représentatif. L'Afrique est jonchée d'une multitude d'« éléphants noirs » (basiliques, grandes salles de conférence, nouvelles capitales et aéroports de décorum), dans un contexte de délabrement institutionnel, de détérioration des infrastructures et de dégradation de l'environnement. Le niveau de vie en Afrique noire a diminué de 1,2 % par an entre 1960 et 1980. « Dans l'ensemble, les Africains sont presque aussi pauvres aujourd'hui qu'il y a 30 ans (à l'indépendance) », selon la Banque mondiale en 1989 (1989, p. 1). L'aide n'a pas non plus permis « d'acheter » beaucoup d'influence ou de constituer un « levier » pour

l'Occident, car beaucoup de programmes d'aide étaient mal conçus et économiquement peu solides. Les bailleurs de fonds occidentaux ont eu tendance à soutenir presque tous les projets tapageurs et extravagants. Même le couronnement de Jean-Bedel Bokassa et la basilique de Félix Houphouët-Boigny attirèrent des financiers occidentaux. L'expérience socialiste d'Ujaama de Tanzania, moins glamour mais mal conçue, avait également reçu un soutien occidental. Le *New York Times* rapporta que

Au début, de nombreux donateurs occidentaux, en particulier de Scandinavie, ont soutenu avec enthousiasme cette expérience socialiste, versant environ 10 milliards de dollars à la Tanzanie sur 20 ans. Pourtant, aujourd'hui, alors que M. Nyerere quitte la scène, l'économie du pays, essentiellement agricole, est en ruine, avec ses 26 millions d'habitants qui vivent avec un revenu par habitant d'un peu plus de 200 dollars par an, l'un des plus faibles du monde. (24 octobre 1990, A8)

Le Rapport sur le développement mondial 1990 de la Banque mondiale notait que l'économie tanzanienne s'était contractée en moyenne de 0,5 % par an entre 1965 et 1988. La consommation personnelle moyenne avait chuté de 43 % entre 1973 et 1988. *The Economist* observait ainsi qu'en dépit de toute l'aide versée au pays, la Tanzanie n'avait que « des routes défoncées, des bâtiments en ruine, des trottoirs fissurés, des cliniques et des universités démoralisées, et un revenu par habitant de 160 dollars en 1988 [inférieur à celui de 1961] » (2 juin 1990, p. 48).

Les pays africains qui ont reçu le plus d'aide – la Somalie, le Liberia et le Zaïre – ont sombré dans une anarchie virale. « Un autre grand bénéficiaire, le Kenya, inflige des violations indicibles des droits de l'homme à ses propres citoyens alors que l'aide paie les factures » (Maren 1997, p. 11). Dans une lettre adressée au secrétaire d'État Warren Christopher, le président de la commission des relations internationales de la Chambre des représentants des États-Unis, le républicain Benjamin Gimman et Lee H. Hamilton, un membre démocrate de premier plan, écrivaient :

Le Zaïre sous Mobutu représente peut-être l'exemple le plus flagrant de la mauvaise utilisation des ressources d'aide américaines. Les États-Unis ont donné à Mobutu près de 1,5 milliard de dollars

sous diverses formes d'aide depuis l'arrivée au pouvoir de Mobutu en 1965. Mobutu affirme que pendant la guerre froide, lui et ses collègues autocrates africains étaient préoccupés par la lutte contre l'influence soviétique et n'ont pu se concentrer sur la création de systèmes économiques et politiques viables. La réalité est que pendant cette période, Mobutu est devenu l'un des individus les plus riches du monde alors que le peuple du Zaïre, un pays autrefois riche, était paupérisé. (*The Washington Times*, 6 juillet 1995, p. A18)



Camp de réfugiés à Dadaab, en Somalie, où les gens attendent de l'eau

De même, les États-Unis accordèrent au défunt président du Liberia, Samuel Doe, une aide de plus de 375 millions de dollars entre 1980 et 1985. Mais une grande partie de cette aide fut dilapidée et pillée, obligeant ce pays à déclarer sa faillite le 2 mai 1986. La Somalie est probablement l'exemple le plus flagrant d'un appui occidental devenu fou. D'énormes quantités d'aide économique et de secours aux sinistrés ont été déversées en Somalie, transformant le pays en un « cimetière de l'aide ». Mais l'afflux massif d'aide alimentaire au début des années 1990 contribua énormément à détruire le tissu de la société somalienne. Les sécheresses et les famines ne sont pas nouvelles en Afrique, et la plupart des sociétés traditionnelles ont développé des méthodes indigènes pour y faire face. Ces méthodes ont été détruites en Somalie, et le pays est devenu de plus en plus dépendant des importations alimentaires. « La part des importations alimentaires dans le volume total de la consommation alimentaire est passée de moins de 33 % en moyenne pour la période 1970-79 à plus de 63 % pour la période 1980-84, ce qui coïncide avec l'implication de l'Occident dans l'économie somalienne et les programmes d'aide alimentaire » (Maren 1997, p. 171).

Selon Young et Kunz (2000), une aide alimentaire similaire a entraîné une baisse des importations de denrées alimentaires au Ghana. Malgré sa taille relativement petite, le Ghana est le sixième plus grand bénéficiaire de l'aide alimentaire (USAID, CDIE, p. 5). Le Ghana bénéficia du *Agricultural Trade Development and Assistance Act* (loi sur le développement et l'assistance en matière de commerce agricole), signé par le président Dwight D. Eisenhower en 1954, communément appelé PL-480 ou *Food for Peace* (« Nourriture contre Paix »). Le fonctionnement du PL-480 consistait à donner de la nourriture à des conditions de crédit faciles à l'État pour la vendre contre de l'argent pour le développement (titre I), pour financer des projets de développement (titre II) et pour le donner pour une vente spécifique pour l'amélioration agricole/sécurité alimentaire (titre III). Un pays peut économiser des devises et mobiliser des capitaux en obtenant ces types d'aide. Pourtant, comme le conclut un rapport sur l'aide au développement, la croissance du pays n'a pas été globalement positive. Le 4 décembre 2014, Al-Jazeera (anglais), rapportait, après une opération d'infiltration, que l'aide alimentaire au Ghana était souvent volée alors que des enfants affamés mouraient chaque jour dans le nord du pays.

Le cacao, un produit d'exportation important, souffrait malgré l'aide qui était censée aider le Ghana à se développer. De plus, l'aide humanitaire a pu créer une dépendance à l'importation, car les deux principales composantes de l'aide, « le blé et le riz... ont tendance à finir dans les assiettes des riches » (USAID, CDIE, p. 11). Sur le plan interne, « l'épuisement des ressources naturelles ... la baisse de la production agricole, la faiblesse de l'épargne privée, les faibles taux d'investissement et le taux élevé de croissance démographique » ont entraîné un avenir instable pour le Ghana, notamment en ce qui concerne l'agriculture et la famine. Pour résumer la présence de l'AID au Ghana, « seul un petit pourcentage de la population dans le besoin a été servi » par des initiatives de développement (USAID, CDIE, p. 3). En ce qui concerne les inégalités de consommation, les 10 % les plus pauvres au Ghana consomment 3,4 % de la consommation totale, tandis que les 10 % les plus riches consomment 27 % de

la consommation totale (Banque mondiale 1997, pp. 222-23).

Une affirmation cinglante vint d'une source très improbable. Sir William Ryrie, vice-président exécutif de la Société financière internationale, une filiale de la Banque mondiale, déclara que « le bilan de l'aide occidentale à l'Afrique au cours de la dernière décennie [1980] ne peut être qualifié que d'échec » (*Financial Times*, 7 juin 1990, p. 5). Dans un acte d'accusation plus général, Ebers-tadt (1988) écrivait :

L'aide occidentale actuelle peut compromettre le progrès économique en Afrique et retarder le développement de son capital humain. Après tout, l'aide publique au développement (APD) fournit une fraction très importante des budgets opérationnels de la quasi-totalité des gouvernements d'Afrique subsaharienne. En 1983, l'APD représentait les deux cinquièmes du budget de l'État central du Liberia, les trois quarts de celui de Ghana et les quatre cinquièmes de celui de l'Ouganda. L'aide occidentale soutient directement les politiques et les pratiques actuelles ; en fait, elle peut même rendre possibles certaines des politiques les plus préjudiciables, qu'il serait impossible de financer sans aide extérieure. (p. 100)

Les Africains eux-mêmes ont effectivement pu réaliser que l'aide occidentale n'était pas efficace. David Karanja, un ancien député kenyan, par exemple, expliquait avec franchise :

En fait, l'aide étrangère a fait plus de mal à l'Afrique que nous ne voulons l'admettre. Elle a conduit à une situation dans laquelle l'Afrique n'a pas réussi à définir son propre rythme et sa propre direction de développement sans interférence extérieure. Aujourd'hui, les plans de développement de l'Afrique sont élaborés à des milliers de kilomètres de là, dans les couloirs du FMI et de la Banque mondiale. Ce qui est triste, c'est que les « experts » du FMI et de la Banque mondiale qui élaborent ces plans de développement sont des personnes complètement déconnectées de la réalité africaine locale. (*New African*, juin 1992, p. 20)

La loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique (AGOA : *African Growth and Opportunity Act*)

Un nouveau chapitre fut ouvert dans les relations américano-africaines par l'administration Clinton. Il devenait évident à

l'époque que l'ancien modèle d'aide étrangère n'était plus efficace. Déterminé à placer l'Afrique sur le devant de la scène, le président Clinton adopta un engagement proactif avec l'Afrique – en grande partie pour apaiser les Afro-Américains qui se plaignaient de l'abandon ou de l'insouciance vis-à-vis de l'Afrique. L'administration Clinton commença donc à accorder plus d'attention à l'Afrique après 1995. Des conférences très médiatisées à la Maison-Blanche avec des ministres africains, des missions commerciales en Afrique et des visites de hauts fonctionnaires étaient régulièrement organisées. En septembre 1996, l'ancien secrétaire d'État Warren Christopher se rendit dans cinq pays africains pour promouvoir la nouvelle Initiative de réponse aux crises africaines (ACRI) soutenue par les États-Unis. L'ACRI devait comprendre 10 000 à 25 000 soldats, qui seraient déployés pour intervenir dans des crises graves afin d'éviter une conflagration semblable à celle du Rwanda dans les pays africains en crise. La première dame Hillary Clinton et Chelsea effectuèrent une visite en Afrique en février 1997 et, en octobre, la secrétaire d'État Madeleine Albright effectua une tournée dans sept pays africains, qui culmina avec la visite historique du président Clinton en Afrique en avril 1998. Sous l'administration Clinton, deux nouveaux volets furent ajoutés à la politique étrangère américaine en Afrique : l'accélération de la pleine intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale et la lutte contre les menaces transnationales à la sécurité.

En juin 1997, l'administration Clinton dévoila sa nouvelle initiative pour l'Afrique, résumée dans le projet de loi bipartisan « Croissance et opportunités d'investissement en Afrique : La loi sur la fin de la dépendance » (HR 4198). Cette loi visait à « créer une voie de transition de l'aide au développement vers l'autosuffisance économique pour les pays africains sub-sahariens ». Le projet de loi autorisait un crédit unique de 150 millions de dollars pour un fonds d'actions et de 500 millions de dollars pour un fonds d'infrastructure à partir de 1998. Ces fonds devaient être utilisés pour mobiliser l'épargne privée des économies développées en vue d'investissements en capital en Afrique, stimuler la croissance des marchés des valeurs mobilières en Afrique et amélio-

rer l'accès des petites et moyennes entreprises africaines aux capitaux propres et aux conseils de gestion de tiers. Les fonds d'infrastructure devaient contribuer à améliorer le fonctionnement des télécommunications, des routes, des chemins de fer et des centrales électriques en Afrique. On espérait que ces améliorations contribueraient à attirer les investisseurs américains vers des projets potentiellement rentables en Afrique.

Les autres pierres angulaires de l'initiative comprenaient le Forum économique États-Unis-Afrique (un débat annuel de haut niveau sur les politiques commerciales et d'investissement), une zone de libre-échange États-Unis-Afrique (élaboration d'un plan visant à conclure un ou plusieurs accords de libre-échange avec les pays d'Afrique subsaharienne d'ici 2020), une « initiative textile » (levée des restrictions de l'Organisation mondiale du commerce sur les importations de textiles et de vêtements en provenance d'Afrique jusqu'à ce que la valeur totale de ces importations dépasse 3,5 milliards de dollars par an), et l'octroi aux nations africaines les plus pauvres d'un accès en franchise de droits au marché américain pour 1 800 produits.

Pour pouvoir participer à ce programme, un pays africain devait faire preuve d'un « engagement ferme en faveur des réformes économiques et politiques, des incitations du marché, de la croissance du secteur privé et de la réduction de la pauvreté » (*Témoignage du Congrès*, 1er août 1996, p. 9). La Chambre adopta le projet de loi le 12 mars 1998, mais il resta bloqué au Sénat.

À l'instigation de l'administration et des Afro-Américains, la Chambre des représentants des États-Unis joua également un rôle actif dans les affaires africaines. En conséquence, un grand nombre de projets de loi et de résolutions furent présentés au Congrès, mais peu furent adoptés. Parmi les lois importantes introduites au 106e Congrès, on peut citer la *Africa Seeds of Hope Act* de 1998 (HR 4283) ; *African Growth and Opportunity Act* (HR 434) ; la *Debt Forgiveness Act* de 1999 (HR 1305. IH) ; la loi HELP for Africa (HR 2700 IH) ; la loi de 1999 sur le renforcement des exportations (HR 1993 IH) ; la loi de 1999 sur l'allègement de la dette et le développement en Afrique (HR 2232 IH) ; la loi de 1999

sur la démocratie et l'autonomisation de la société civile au Nigeria (S 226 IS) ; la loi de 1999 sur la dissuasion du travail des enfants (S 1551 IS) ; la loi de 1999 sur les microentreprises pour l'autonomie (S 1463 IS) ; et la loi sur la sécurité des ambassades américaines de 1999 (HR 2415 IH).

Au cours de son voyage en Afrique en avril 1998, le président Clinton s'engagea à soutenir les nations africaines dans leur transformation vers la paix, la démocratie, les droits de l'homme et les marchés libres par le biais d'opportunités économiques accrues et d'une coopération plus forte. En conséquence, Clinton lança une série de nouvelles initiatives pour développer le commerce et les investissements entre les États-Unis et l'Afrique, pour accroître l'assistance technique, pour favoriser l'éducation en reliant les écoles américaines à celles d'Afrique, pour protéger la sécurité alimentaire et pour faire progresser les résolutions pacifiques de conflits. En outre, le président Clinton demanda aux ministères et agences du gouvernement américain de concevoir des programmes pour aider les gouvernements africains à s'intégrer dans l'économie mondiale. Plus de dix ministères et agences s'engagèrent dans cet effort. Un bureau spécial, le représentant adjoint au commerce des États-Unis pour l'Afrique (USTR), fut créé en 1998 pour coordonner avec l'Afrique les négociations commerciales au sein de l'OMC, éliminer les obstacles et développer les mécanismes afin d'accroître les flux d'échanges et d'investissements.

Le Millennium Challenge Account

En 2003, l'administration Bush lança le *Millennium Challenge Account* (MCA). Son objectif était d'intégrer de nouvelles perceptions du développement dans ses programmes d'aide. Il plaçait les concepts de gouvernance juste, de contrôle de la corruption, de promotion de la liberté économique et d'investissement dans les populations au centre des stratégies d'aide et de développement. Les critères de sélection du MCA comprenaient toutes les variables clés qui avaient été identifiées dans la littérature empirique sur les institutions, la gouvernance et la croissance. Deuxièmement, pendant de nombreuses années, le gouvernement américain encouragea toute une série d'initiatives en

matière de démocratie et de gouvernance par le biais de ses programmes d'aide. L'objectif de ces programmes était de soutenir la mise en place de structures institutionnelles qui rendraient les « marchés politiques » des pays en développement plus compétitifs, ouverts et inclusifs.

Le MCA de l'administration Bush, par lequel les États-Unis augmenteraient leurs programmes d'aide à l'étranger de 50 % pour atteindre 15 milliards de dollars par an, fut cependant lent à démarrer. Le principe était solide car il était « basé sur la performance », ce qui représentait un changement de paradigme par rapport à l'ancienne méthode de fourniture de l'aide extérieure. Cette dernière ne serait accordée qu'aux pays qui « montrent des résultats » dans les domaines essentiels listés plus haut. Chacune des trois grandes catégories de domaines comporte des sous-catégories qui doivent être satisfaites pour qu'un pays soit considéré comme éligible. Par exemple, « gouverner de manière juste » spécifiait les six critères ou indicateurs suivants : libertés civiles, droits politiques, voix et responsabilité, efficacité du gouvernement, État de droit et contrôle de la corruption. « Promouvoir la liberté économique » comptait également six critères, et « Investir dans les ressources humaines » en avait quatre, ce qui portait le total à seize.

Malheureusement, ces conditions étaient si strictes que peu de pays africains ont pu les remplir. Ainsi, « la Millennium Challenge Corporation a approuvé une subvention de 11 millions de dollars à la Tanzanie pour lutter contre la corruption et se qualifier pour un programme d'aide plus important » (*The New York Times*, 2 février 2006, p. A13). En d'autres termes, la Tanzanie, qui ne remplissait pas les conditions, obtenait une aide pour l'aider à les remplir ! Et dans quelle mesure la Tanzanie réussit-elle à lutter contre la corruption ?

Hélas, lorsque le président Bush se rendit en Tanzanie en février 2008, il posait le pied dans un pays qui avait reçu 698 millions de dollars de subventions du MCA, mais qui n'avait pas de cabinet présidentiel. Le cabinet avait été dissous à la suite d'un scandale de corruption impliquant l'attribution d'un contrat de 172,5 millions de dollars pour fournir

100 mégawatts de puissance d'urgence à une société basée au Texas qui s'avérait ne pas exister. Même le tsar de la lutte contre la corruption, le Dr Edward Hosea, était lui-même impliqué. Les autres pays africains qui reçurent des subventions du MDC étaient des « *success stories* » plutôt douteuses. Parmi eux, le Kenya, qui avait été en proie à des violences politiques en décembre 2007, et l'Ouganda, avec une étrange forme de démocratie qui interdit tout rassemblement politique de plus de six personnes.

Raisons de l'échec

Les programmes d'aide étrangère ont échoué en Afrique parce que de véritables erreurs ont été commises tant du côté des donateurs que des bénéficiaires. Nous examinons ces erreurs, d'abord du côté des donateurs.

Les donateurs : Multiplicité des objectifs contradictoires

Ce qui a peut-être le plus contribué au grave échec de l'aide occidentale à l'Afrique est une culture de double langage et d'incohérences dans les actions de politiques publiques des donateurs pour atteindre un ensemble d'objectifs confus et qui se chevauchent. Comme indiqué précédemment, l'aide étrangère se présente sous trois formes : l'aide au développement économique, l'aide militaire et l'aide humanitaire pour les situations de crise humanitaire. Bien que parée des habits du « développement », l'aide au développement économique de l'Afrique a été utilisée au fil des décennies par les donateurs comme un instrument pour réaliser toute une série d'objectifs non économiques (géopolitiques et politiques), tels que l'endigement de l'expansionnisme communiste en Afrique, la démocratisation et la promotion des droits de l'homme, entre autres.

Mais certains d'entre eux sont également les objectifs politiques déclarés de l'aide militaire étrangère des États-Unis, qui vise à promouvoir la stabilité, la démocratie et les droits de l'homme parmi les alliés des États-Unis. Les deux éléments clés de ce programme sont le financement militaire étranger, qui fournit aux alliés des subventions, des équipements militaires et des services techniques connexes, et l'éducation et la forma-

tion militaire internationale, qui assure une formation approfondie des officiers militaires et des forces de police étrangers avec tout un éventail d'opérations. Cette aide militaire américaine a alimenté des régimes militaires brutaux au Liberia (sous Samuel Doe), au Ghana (sous Jerry Rawlings), en Somalie (sous Siad Barre) et au Zaïre (sous Mobutu). L'Occident a versé une aide étrangère considérable en Afrique pour soutenir les alliés de la guerre froide et pour courtiser divers dirigeants marxistes du bloc soviétique (Jerry Rawlings au Ghana, Chissano au Mozambique, dos Santos en Angola).

En Somalie, par exemple, Siad Barre utilisa l'aide italienne pour acheter des armes et des conseillers militaires pour ses forces armées, qui avaient déclaré la guerre à leur propre peuple. Le nord de la Somalie, foyer d'opposition au régime tyrannique de Siad Barre, fut bombardé à plusieurs reprises – même au napalm – en 1988. Les bâtiments incendiés témoignent de la dépravation du régime de Barre. Le fils aîné de Barre, le colonel Hassan Mohammed Barre, qui distribuait l'argent de l'aide, acquit des biens et des comptes bancaires en Suisse. Pourtant, Rome maintint des relations cordiales avec Siad Barre après l'assassinat de l'évêque de Mogadiscio, Salvatore Colombo, en juillet 1989, et même après qu'un biologiste italien fut battu à mort au siège des services secrets somaliens en juin 1990.

Après la guerre froide, les objectifs de la politique étrangère occidentale furent révisés. Une plus grande importance fut accordée à la promotion de la démocratie, au respect des droits de l'homme, à une meilleure gouvernance, à la transparence et à la responsabilité, entre autres. En mai 1990, par exemple, le Congrès américain et la Maison Blanche remodelèrent le programme d'aide extérieure des États-Unis à la lumière des changements politiques mondiaux et des nouvelles priorités. Le président George Bush cherchait une nouvelle flexibilité pour accroître l'aide aux démocraties émergentes en Europe de l'Est, au Panama et au Nicaragua. Le secrétaire d'État adjoint pour l'Afrique, Herman J. Cohen, annonça en mai 1990 que, parallèlement à l'ajustement économique et au respect des droits de l'homme, la démocratisation serait bientôt incluse comme troisième condition

préalable à l'aide au développement des États-Unis. Peu de temps après la mise en place de la politique consistant à lier l'aide bilatérale à des conditions politiques, le Congrès américain appela à faire de même pour l'aide multilatérale, comme celle de la Banque mondiale.

Mais au-delà de la rhétorique, rien n'avait changé sous la surface. C'était « *business as usual* ». Les vieux amis restaient de vieux amis. Fred Hiatt, membre de la rédaction du *Washington Post* (17 mai 1998), déclara

L'équipe de politique étrangère du président Clinton parle de la démocratie peut-être plus que toute autre administration précédente, mais dans la pratique, elle semble souvent s'en moquer... Après la guerre froide, l'Amérique était censée être libre de passer de la lutte contre le communisme – aux côtés des dictateurs de droite, si nécessaire – à la promotion de la démocratie et des droits de l'homme. C'est ce que Clinton a suggéré en Afrique lorsqu'il s'est excusé du soutien apporté par l'Amérique, pendant la guerre froide, à des destructeurs dictatoriaux tels que (sans le nommer) Mobutu Sese Seko, du Zaïre. Mais le parti pris de l'administration pour la stabilité – ou pour ceux qui, selon elle, la favoriseront – est toujours le même. (p. C9)

Il n'est pas surprenant que le vent de changement réformiste qui a soufflé sur l'Afrique au début des années 1990 se soit assez rapidement calmé. Comme le fit remarquer Michaels (1993), « les réformes économiques qui promettaient de ramener les investissements de capitaux étrangers n'ont fait jusqu'à présent qu'accroître la dépendance de l'Afrique vis-à-vis de l'aide extérieure. Le rythme de la transition politique, qui vit pas moins de neuf dirigeants renversés par les armes ou par les urnes dans les neuf mois qui suivirent l'automne 1990, se ralentit, car de nombreux régimes en place réussirent à maintenir le contrôle militaire tout en surmontant des oppositions éclatées » (p. 34).

L'Occident resta les bras croisés et vit des autocrates rusés perfectionner leurs compétences pour repousser le défi démocratique. L'expérience de l'Afrique en matière de démocratisation dans les années 1990 fut marquée par des déclarations occidentales insipides, une ignoble duplicité et un abandon scandaleux. Lorsque les choses se compliquèrent, l'Occident était aux abonnés absents.

Bien que pratiquement tous les gouvernements occidentaux aient fait de nobles déclarations sur les vertus de la démocratie, ils n'ont pas fait grand-chose pour l'aider et l'établir en Afrique. Il y a eu plus de 170 changements de gouvernement en Afrique depuis 1960, mais il serait difficile de citer cinq pays que l'Occident a démocratisés avec succès de 1970 à 1990. Le bilan depuis 1990 est lamentable. Les forces pro-démocratiques du Bénin, des îles du Cap-Vert, de la Zambie, du Malawi et d'autres pays africains nouvellement démocratisés n'ont reçu que peu d'aide des gouvernements occidentaux, pas plus que les forces démocratiques du Ghana, du Nigeria ou du Kenya d'ailleurs. Ce n'était pas le cas en Afrique du Sud ni en Europe de l'Est. En Afrique du Sud, le Conseil national africain reçut des fonds et du matériel des États occidentaux. De même, en Pologne, *Solidarnosc* reçut une aide substantielle des États occidentaux.

En 1993, « Une étude de l'administration Clinton sur les programmes d'aide étrangère des États-Unis a conclu qu'ils sont souvent gaspillés, incohérents et incompatibles avec les objectifs de l'administration, et a proposé une révision radicale qui abandonnerait le financement pays par pays. (...) De nombreux pays [recevant l'aide américaine] considèrent ces allocations comme quelque chose qui s'apparente à des 'droits' » (*Washington Post*, 18 septembre 1993, A8).

Tout tourne autour du leader

Deuxièmement, la politique américano-africaine était « centrée sur les dirigeants ». Elle cherchait à développer des relations chaleureuses et à l'aise appelées de manière euphémique « partenariats » – avec les « nouveaux dirigeants » d'Afrique. L'administration Clinton plaça une foi immense dans la rhétorique de quelque « Abraham Lincoln » qui chercherait à transformer sa société africaine. En se concentrant presque exclusivement sur ces Lincoln potentiels, les gouvernements occidentaux se laissèrent duper par des beaux parleurs. Ces derniers se firent les parrains de la « démocratie », non pas parce qu'ils y croyaient, mais parce qu'ils savaient que c'était précisément ce qui ouvrait les vannes de l'aide occidentale.

Le président Clinton, et c'est tout à son honneur, accorda plus d'attention à l'Afrique que les administrations américaines précédentes. Il plaça l'Afrique au premier plan. Mais lors de son voyage d'avril 1998, le président Clinton brossa un portrait rose, irréaliste, de l'Afrique faisant « des pas de géant vers la démocratie et la prospérité économique ». Il salua les présidents Laurent Kabila du Congo, Yoweri Museveni d'Ouganda, Paul Kagame du Rwanda, Meles Zenawi d'Éthiopie et Isaiiah Afwerki d'Érythrée comme les « nouveaux dirigeants de l'Afrique » et parla avec affection de la « nouvelle renaissance africaine qui balaie le continent ». Imprégné de politiquement correct, le président Clinton apaisa les tyrans africains avec un verbiage euphonique. En Ouganda, il s'excusa de l'implication de l'Amérique dans la traite transatlantique des esclaves mais ne dit rien de l'esclavage au Soudan. En fait, pendant huit ans, le président Clinton resta silencieux sur l'esclavage des noirs par les Arabes en Mauritanie et au Soudan et ce, jusqu'au 6 décembre 2000, date à laquelle il dénonça « les atrocités du Soudan », y compris « le fléau de l'esclavage » lors de la Journée des droits de l'homme. Avant cette date, cependant, sa politique à l'égard du Soudan avait été paralysée par une débâcle massive des services de renseignement.

Cependant, à peine deux mois après le retour du président Clinton aux États-Unis, l'Éthiopie et l'Érythrée étaient en guerre. Elles se pilonnaient l'une l'autre, s'excusaient pour les pertes civiles innocentes, faisaient une pause pour enterrer les morts, se réarmaient, puis se bombardaient mutuellement à nouveau. Et le reste des « nouveaux leaders » – si enthousiastes pour le président Clinton – se serraient les coudes dans le conflit du Congo. Comme si l'embarras de voir ses amis en guerre ne suffisait pas, les autres « partenaires au développement » africains de l'administration se révélèrent être des réformateurs charlatans et des démocrates de pacotille.

De plus, la « nouvelle renaissance africaine », vantée par l'administration Clinton, s'évapora et les « pas de géant » loués par le président Clinton se révélèrent être de minuscules pas maladroits. Le taux de croissance de l'Afrique dans les années 1990 était

loin d'atteindre les 7 % nécessaires pour réduire les taux de pauvreté. Il était en moyenne de 4,3 %, ce qui, avec un taux de croissance démographique de 3 %, signifiait un revenu par habitant stable. En conséquence, la liste des réussites économiques africaines annoncées par l'administration Clinton en 1994 (Gambie, Burkina Faso, Ghana, Nigeria, Tanzanie et Zimbabwe) s'était réduite à deux (Ghana et Burkina Faso), bien que quatre nouveaux pays aient été ajoutés en 1998 (Guinée, Lesotho, Érythrée et Ouganda). Cependant, le coup d'État en Guinée, la guerre insensée entre l'Éthiopie et l'Érythrée et l'éclatement de guerres civiles dans l'ouest et le nord de l'Ouganda firent tomber la plupart des nouvelles « *success stories* ».

Le processus de démocratisation de l'Afrique ne fut pas non plus un succès éclatant sous les auspices de Clinton. Bien que le Sénégal et le Ghana aient réussi leurs transitions démocratiques en 2001, le nombre de démocraties africaines resta coincé à seize sur cinquante-quatre pays africains. Le processus de démocratisation en Afrique était au point mort. Des autocrates malhonnêtes nomment encore leurs propres commissaires électoraux, forment une coterie servile de lèche-bottes pour rédiger la constitution, remplissent massivement les registres électoraux et organisent des élections frauduleuses pour revenir au pouvoir. Par exemple, le président Gnassingbe Eyadema du Togo, qui avait gouverné pendant plus de trente-deux ans, s'est présenté à la réélection le 21 juin 1998. Les membres de sa tribu Kabye, qui avaient rempli l'armée, la police et la bureaucratie, falsifiaient les listes électorales, puis intimidaient et refusaient aux hommes politiques de l'opposition l'accès aux médias publics. Pourtant, lorsqu'il apparut qu'Eyadema perdait, la police paramilitaire interrompit le décompte des voix et brûla les urnes, ainsi que les bureaux du principal leader de l'opposition togolaise, Gilchrist Olympio. Le président Eyadema fut alors déclaré vainqueur. Quelques mois plus tard (septembre), Mathieu Kébé Koffi, membre de l'opposition fut tué par un groupe armé sous les yeux de sa propre famille.

Sous Clinton, onze pays africains implorèrent : Somalie (1993), Rwanda (1994), Burundi (1996), Zaïre (1996), Congo-Brazza-

ville (1997), Sierra Leone (1997), Congo (1998), Éthiopie/Érythrée (1998), Guinée (1999) et Côte d'Ivoire (2000). La politique africaine de Clinton fut critiquée même par la communauté noire américaine qu'il cherchait à satisfaire. En avril 2000, la représentante des Noirs américains au Congrès, Cynthia McKinney (D-Géorgie), réprimanda le président Clinton : « Je suis désolée de dire que cette administration n'a pas de politique africaine – ou si elle en a une, elle a totalement échoué » (*The Washington Times*, 14 avril 2000, p. A17). Et dans une interview accordée en janvier 2000 au journal *The East African*, elle décrivit la politique africaine de Clinton comme « un échec cuisant ». « Comment quelqu'un d'aussi amical peut-il se retrouver avec une politique aussi scandaleuse, atroce et horrible qui aide les auteurs de crimes contre l'humanité, en infligeant des dommages à des Africains innocents ? » se demandait-elle.

Des sentiments similaires furent exprimés par Randall Robinson, directeur exécutif de TransAfrica qui avait mené la campagne contre l'apartheid en Afrique du Sud. Il qualifia de « désastre » la politique de Clinton en Afrique.

« Clinton a promis beaucoup de choses mais nous n'en avons jamais vu la couleur », déclara Abdul Musa Baba, le directeur de l'atelier d'Ushafa, à vingt miles d'Abuja, où le président Clinton avait obtenu qu'une avenue porte son nom et où des foules enthousiastes l'avaient salué comme le sauveur de l'Afrique (*The Guardian*, 1er juillet 2003).

Le fardeau administratif

Troisièmement, les allocations d'aide étrangère étaient souvent noyées dans de la paperasserie bureaucratique et entourées du secret. Les programmes manquaient de transparence et les personnes aidées étaient rarement consultées. Ainsi, les donateurs se débrouillaient pour être dupés eux-mêmes. Un groupe de travail bipartite du Congrès américain, mis en place en 1989 par la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, le confirma : « Les programmes d'aide actuels sont tellement incrustés dans la bureaucratie qu'ils ne servent plus les intérêts des États-Unis à l'étranger ni ne

favorisent le développement économique » (*Wall Street Journal*, 2 mars 1989, p. A16).

Deux ans plus tard, le Bureau de la comptabilité générale des États-Unis, la Commission des affaires gouvernementales du Sénat et une commission présidentielle publièrent un rapport en avril 1992, qui révéla de graves problèmes de gestion à l'USAID. Commentant ce rapport, le *Washington Post* nota « Trop souvent, l'USAID ne sait pas si ses programmes sont gérés de manière efficace ou dans quelle mesure ils le sont », indique le rapport. (...) L'examen a révélé qu'au cours des exercices 1989 et 1990, AID a évalué l'efficacité de seulement 125 de ses 1 900 projets. (...) Le mauvais bilan de l'évaluation a empêché le Congrès de prendre des décisions efficaces en matière d'aide étrangère », déclara Frank Hodsoll, directeur adjoint de l'Office of Management and Budget (OMB) » (*Washington Post*, 17 juillet 1992, p. A10).

Au micro de la Chambre, le membre du Congrès John Miller (R-Washington) se montra encore plus cinglant : « Au cours des deux dernières années, l'aide au développement a souffert d'une mauvaise gestion. Des dizaines d'employés de l'AID ont été inculpés de corruption. De nombreuses commissions ont enquêté sur AID et ont déclaré que cette agence devait être réorganisée » (*Congressional Record*, 25 juin 1992 ; Vol. 138, No. 93).

L'aide liée et la connivence

Quatrièmement, une grande partie de l'aide occidentale à l'Afrique était liée et marquée du sceau de la connivence, condamnant ainsi d'emblée son efficacité. En 1995, une étude sur l'aide étrangère fut menée par la Freedom Support Coalition, présidée par l'ancien Premier ministre Dave Nagle, et son rapport de 1000 pages fut publié le 12 octobre 1995. « M. Nagle a déclaré dans une interview que 80 % de l'aide étrangère est dépensée aux États-Unis pour l'achat de nourriture, d'équipement, d'expertise et de services. Mais il a déclaré que de nombreux Américains croient à tort que la plupart des 13 milliards de dollars par an que les États-Unis dépensent en aide étrangère vont directement aux dirigeants étrangers » (*The Washington Times*, 13 octobre 1995, p. A17).

Même à cette époque, l'USAID était en proie à la connivence et au copinage : « Quatre-vingt-quinze pour cent des marchés publics sont allés à quelques entreprises qui ne faisaient affaire qu'avec l'USAID. Il s'agissait d'entreprises de la *Beltway* (les réseaux opaques de Washington DC) qui employaient d'anciens employés de l'AID », déclara Larry Bryne, l'assistant administratif de la direction (*The Washington Times*, 19 août 1996, p. A8). Connues comme « une équipe de bandits de la Beltway, ces entreprises basées à Washington, ou celles qui avaient des bureaux à Washington, avaient l'expérience de l'obtention de contrats de l'USAID et de l'attribution d'une grande partie des contrats de l'USAID à l'Europe centrale et orientale et à l'ex-Union soviétique » (Wedel 1998, p. 27). De même, selon Biddlecombe (1994), « on estime que 80 % de l'aide française revient en salaires, commandes et bénéfiques ». L'aide japonaise est liée à 100 %. L'aide chinoise, quant à elle, est liée à plus de 100 %. Les Chinois insistent pour que l'argent de l'aide leur permette non seulement d'acheter des produits chinois, mais aussi d'employer des travailleurs chinois !

Une grande partie des fonds des donateurs sert à alimenter la bureaucratie des ONG occidentales aux dents longues. Des campagnes de lobbying agressives sont souvent lancées pour justifier la poursuite de l'aide alimentaire. Ken Hackett, directeur de *Catholic Relief Services*, avait lancé l'idée de l'aide alimentaire au Congrès américain : « Chaque dollar d'aide alimentaire a au moins un double impact. Tout d'abord, les fonds sont dépensés principalement aux États-Unis pour les produits de base américains, la transformation, l'ensachage, la fortification alimentaire et le transport. Cela renforce l'activité économique et augmente les recettes fiscales du gouvernement américain. Deuxièmement, la nourriture est fournie aux personnes et aux pays qui ne peuvent pas se permettre d'importer des quantités suffisantes de nourriture sur une base commerciale. Enfin, lorsque des ONG sont impliquées, nous tirons parti des fonds et des services et obtenons une large participation du public » (Maren 1997, p. 201).

Quelle proportion de la nourriture parvient réellement aux personnes dans le besoin ? Dans le cas de *Save the Children*, en

1994, moins de 50 % du total des fonds versés par les sponsors étaient consacrés à des subventions pour des programmes sur le terrain. De ce montant, environ la moitié était donnée en subventions à d'autres organisations, qui avaient également leurs propres salaires et dépenses, avant de mettre en œuvre les programmes. Ainsi, des pourcentages beaucoup plus faibles de l'argent étaient effectivement consacrés aux programmes de terrain. Même à cette époque, tous les programmes sur le terrain n'étaient pas défendables. Maren (1997) fournissait des exemples de ces « projets idiots » :

Pendant la crise somalienne de 1994, Oxfam apprenait aux réfugiés à faire pousser des oignons, des choux et des poivrons dans le camp de réfugiés. Les deux agronomes d'Oxfam discutent de leur dilemme tous les soirs : l'idée derrière leur projet était de rendre les réfugiés plus autosuffisants. Mais si les réfugiés devaient retourner à leur mode de vie nomade, ces compétences ne seraient pas très utiles. Et s'ils devaient s'installer et devenir agriculteurs, ils devraient en savoir beaucoup plus sur l'agriculture que sur la façon de cultiver quelques cultures de rente. L'équipe d'Oxfam buvait son whisky tous les soirs et se demandait à voix haute pourquoi ils faisaient ce qu'ils avaient fait ce jour-là. (p. 98)

En raison du système social africain de la famille élargie, les orphelins n'existent pas. Un enfant sans parents peut toujours trouver une tante, un cousin ou un parent éloigné pour lui servir de tuteur. Pourtant, « un groupe canadien est arrivé un jour à la recherche d'orphelins. Ils se sont présentés au bureau local de la Commission nationale des réfugiés et ont reçu l'autorisation de récupérer les orphelins qu'ils trouvaient. Trente ou quarante enfants ont été rassemblés, chargés dans un camion et emmenés dans un orphelinat de Mogadiscio, tandis que les anciens de leur clan protestaient » (ibid., p. 95).

Selon Claude de Ville de Goyet, directeur du programme de préparation aux situations d'urgence et de coordination des secours en cas de catastrophe de l'OMS dans les Amériques, ces « drogués de la crise » font plus de mal que de bien :

Au lieu de soutenir les services d'urgence et médicaux locaux, ils les inondent de dons de vêtements, d'équipements médicaux et de nourriture emballée non demandés, inappropriés et pesants.

De nombreuses personnes malavisées semblent motivées autant par la possibilité de se faire connaître chez elles que par une véritable opportunité de faire le bien. On voit des centaines de petites agences se rendre sur les lieux des catastrophes. Certaines d'entre elles apparaissent parce qu'il y a de l'argent ou parce qu'il y a une couverture médiatique, ce qui est émotionnellement attrayant.

J'ai visité les Balkans pendant la crise du Kosovo et j'ai été franchement étonné de voir des jeunes faire du déminage, des soins médicaux et de l'aide à la santé mentale. Je me suis demandé quel genre d'expérience ils avaient déjà eue. Certains d'entre eux ont beaucoup donné d'eux-mêmes. Mais les gens ont tendance à penser que, simplement parce qu'il s'agit d'un Européen ou d'un Américain d'un pays développé, ils peuvent faire mieux que ce qu'un ressortissant ferait en cas de catastrophe, je suis désolé, mais c'est faux. (*The Washington Times*, 4 septembre 2000, p. A11)

M. De Goyet déplorait que le coût de l'envoi d'hélicoptères au Mozambique en mars 2000 était non seulement trop élevé pour sauver la majorité des victimes des inondations massives, mais aurait pu aussi permettre à des milliers de villageois de reconstruire leur vie brisée. Il déclara: « L'envoi d'équipes médicales occidentales a été pire qu'inutile, car elles ont absorbé une grande partie du budget de l'aide mais sont arrivées bien après les 24 heures critiques où des soins médicaux aigus étaient nécessaires. Elles sont ensuite parties trop rapidement pour aider les médecins locaux à faire face aux conséquences à long terme de la catastrophe ». (ibid.).

Mauvais jugement

Cinquièmement, les États occidentaux et leurs agences de développement ne faisaient pas preuve de prudence dans l'octroi d'aides et de prêts aux gouvernements africains. Une grande partie de l'aide occidentale à l'Afrique a été utilisée pour financer des projets grandioses de faible valeur économique et pour financer des politiques économiquement ruineuses. Il y eut beaucoup de gaffes assez terribles. Au Sénégal, les États-Unis construisirent des silos en 1983 mais les placèrent dans des endroits que les paysans n'avaient jamais visités. Dans les années 80, le Canada finança une boulangerie moderne entièrement automatisée en Tanzanie, mais il n'y avait pas de farine pour faire du pain. En Somalie, les Ita-

liens financèrent une usine de conditionnement de bananes, mais la capacité de production nécessaire pour que l'usine atteigne le seuil de rentabilité dépassait la production totale de bananes du pays.



Une femme africaine va travailler au champ

Et dans le nord du Kenya, les responsables de l'aide norvégienne construisirent en 1971 une usine de congélation de poisson pour aider le peuple Turkana, pour un coût de 21 millions de dollars. Le seul problème, c'est que les Turkana ne pêchent pas, ils élèvent des chèvres. *L'Associated Press* (23 décembre 2007) publia quelques autres exemples :

La branche privée de la Banque mondiale, la Société financière internationale, a constaté que seule la moitié de ses projets en Afrique réussissent. Beaucoup d'autres donateurs n'ont pas fait beaucoup mieux.

Voici quelques-uns des projets de développement en Afrique qui ont échoué :

Projet : Oléoduc Tchad-Cameroun vers l'océan Atlantique

Donateur : Banque mondiale

Coût : 4,2 milliards de dollars

Où cela a mal tourné : le pipeline était le plus grand projet de développement en Afrique lorsqu'il a été achevé en 2003. Il a été financé à condition que l'argent soit dépensé sous supervision internationale pour développer le Tchad. Cependant, le gouvernement du président Idris Deby a annoncé en 2005 que l'argent du pétrole irait au budget général et à l'achat d'armes, sinon les compagnies pétrolières seraient expulsées. Aujourd'hui, Deby dépense l'argent du pétrole pour la survie du régime et pour financer des élections truquées.

Projet : Projet d'approvisionnement en eau des hauts plateaux du Lesotho

Donateurs : Banque mondiale, Banque européenne d'investissement, Banque africaine de développement

Coût : 3,5 milliards de dollars

Là où ça a mal tourné : le projet de détournement de l'eau douce des montagnes pour la vendre à l'Afrique du Sud et pour produire de l'électricité a débuté en 1986. Mais l'électricité s'est avérée trop chère pour la plupart des gens, et le détournement d'une si grande quantité d'eau a causé des dégâts environnementaux et économiques en aval. Le fonds de développement issu de la vente de l'eau a été fermé en 2003. Les tribunaux ont condamné trois des plus grandes entreprises de construction du monde pour corruption et le directeur général du projet a été emprisonné. Des dizaines de milliers de personnes dont la vie a été ruinée par la diversion attendent toujours une compensation.

En Somalie, l'Italie a parrainé 114 projets entre 1981 et 1990, pour un coût de plus d'un milliard de dollars. Selon Wolfgang Achtner, un journaliste italien, « à quelques exceptions près (comme les programmes de vaccination mis en place par des ONG [organisations non gouvernementales]), les projets italiens étaient absurdes et inutiles » (*Washington Post*, 24 janvier 1993, C3). Un exemple est celui des 250 millions de dollars dépensés pour la route Garoe-Bosaso qui s'étend sur 450 kilomètres à travers un désert aride mais n'est traversée que par des nomades à pied.

Piero Ugolini, un agronome florentin qui a travaillé pour l'unité technique de l'ambassade italienne à Mogadiscio de 1986 à 1990, révéla que la plupart des projets de la coopération italienne avaient été réalisés sans tenir compte de leurs effets sur la population locale. « Le programme d'aide italien a été utilisé pour exploiter les populations pastorales et pour soutenir un régime qui n'a rien fait pour promouvoir le développement interne et qui est responsable de la mort d'un grand nombre de ses habitants », déclara-t-il (cité dans le *Washington Post*, 24 janvier 1993, p. C3).

Les sociétés italiennes de construction et d'ingénierie qui obtenaient des contrats lucratifs pour des projets en Somalie avaient versé des pots-de-vin aux hommes politiques de Rome et de Mogadiscio. En fait, les colonies italiennes étaient divisées entre les hommes politiques. L'Éthiopie, une autre ancienne

colonie italienne de la Corne de l'Afrique, avait été attribuée aux démocrates-chrétiens. Le parti socialiste, qui avait obtenu la Somalie, inonda cette dernière de millions de dollars d'aide.

Les débâcles ou les gaffes de l'aide étrangère en Afrique sont légion. La Banque mondiale, par exemple, a commis de nombreuses bévues en Afrique. En 1987, elle chercha même à construire un siège régional à Addis-Abeba alors qu'une guerre civile faisait rage dans le pays. En juin 1989, la Banque avança 33 millions de dollars à la Somalie pour l'ajustement structurel alors qu'une guerre civile se développait dans le nord du pays. Maren (1997) écrivait : « Ces soi-disant agences de développement [le FMI et la Banque mondiale] ont continué à financer la destruction du pays. Leurs actions érodaient l'économie somalienne, rendaient les gens pauvres et, de façon curieuse, créaient un besoin pour toujours plus d'aide et toujours plus d'ONG. C'était un cycle qui allait finir par se consumer » (p. 175).

Les mêmes bévues se répétèrent au Rwanda, où une mission de la Banque mondiale en septembre 1993 publia un rapport élogieux en avril 1994 – au moment même où le Rwanda semblait dans une anarchie sauvage. En Algérie, également accablée par la guerre civile, la Banque mondiale et le FMI soutinrent les réformes économiques en 1994-1995 (*Washington Post*, 3 août 1995, p. 26). Et lorsque l'Éthiopie et l'Érythrée entamèrent la guerre la plus idiote d'Afrique en 1998-2000 pour un bien immobilier sans valeur à Badme, les deux pays, parmi les plus pauvres du monde, dépensant plus d'un milliard de dollars en armes, la Banque mondiale continua à leur prêter plus d'un milliard de dollars (*The New York Times*, 22 mai 2000, p. A9).

La duplicité occidentale

Sixièmement, les États donateurs occidentaux et leurs organisations d'aide se sont laissés duper par des despotes africains rusés et corrompus. Les programmes d'ajustement structurel ou « prêts d'ajustement » ont échoué en raison de défauts de conception, de l'enchaînement des opérations, d'inanités pédagogiques et d'un faible engagement en faveur des réformes. Comme on l'a vu, les dictateurs africains acceptaient les réformes,

tant économiques que politiques, sans plus. Et même lorsqu'ils les acceptaient, ils évitaient de les mettre en œuvre par des contorsions diverses. Comme l'a rapporté le *Cato Institute* dans son Bulletin du développement économique n° 2,

Les prêts étrangers et les programmes d'aide en Afrique étaient mal contrôlés et souvent volés par des bureaucrates corrompus. « Nous n'avons pas réussi à maintenir une véritable position de terrain avec l'aide », a déclaré Edward P. Brynn, ancien ambassadeur des États-Unis au Ghana. « Nous avons permis à une petite classe intelligente qui a hérité du pouvoir des maîtres coloniaux de nous faire les poches. Il faudra beaucoup de temps et d'argent pour redresser l'Afrique ». (14 septembre 2005)

Pire encore, les organismes donateurs s'entendaient rarement entre eux. Le Mozambique en 1995 en est un bon exemple. Le FMI exigea des coupes budgétaires pour réduire l'inflation. De l'autre côté, les gouvernements donateurs firent valoir que si le FMI continuait à réduire son budget, il n'y aurait plus rien à ajuster. Les ambassadeurs occidentaux au Mozambique, dont l'ambassadeur américain Dennis Jett, écrivirent une lettre au ton ferme au siège du FMI à Washington pour se plaindre de « l'obsession des objectifs monétaires et du manque d'intérêt pour la vie des gens ordinaires » (*The Economist*, 28 octobre 1995, p. 46). Le FMI ne recula pas.

Plus exaspérant encore, les organismes donateurs connaissaient ou auraient dû connaître depuis le début les motivations et les activités des dirigeants africains corrompus et savoir que des milliards de dollars d'aide étaient déposés dans les banques suisses par des kleptocrates africains cupides.

Dans une lettre au rédacteur en chef du *Washington Times*, Stephen Thomillionon était furieux : « L'injection de liquidités renforce les classes dirigeantes corrompues et encourage la poursuite de politiques socialistes désastreuses. Ainsi, la Banque mondiale devient effectivement le partenaire de régimes corrompus, oppressifs et souvent brutaux » (*The Washington Times*, 20 juin 1995, p. A18). Comme Gourevitch (1998) le notait à propos du défunt président rwandais, le général Juvenal Habyarimana, « le développement était son mot politique favori et il se trouve que c'était aussi le mot favori des do-

nateurs d'aide européens et américains qu'il détroussait avec un extraordinaire talent » (p. 69).

Les prêts de la Banque mondiale et l'aide étrangère à l'Afrique ont tout simplement sauvé des régimes tyranniques. Après que son économie fut ébranlée par des politiques « révolutionnaires » grossières en 1983, le régime Marxiste du PNDC au Ghana vit ses jours comptés. Les Soviétiques et les Cubains ne pouvaient plus lui apporter leur aide. Il fit alors des appels du pied à l'Occident, qui refit surface avec empressement, désireux de gagner un autre « converti ». Le régime signa un accord d'ajustement structurel avec la Banque mondiale en 1983. De légères améliorations dans l'économie furent saluées avec hystérie et le Ghana fut déclaré « *success story* », un « modèle pour l'Afrique ». Douze ans plus tard et après l'injection de plus de 4 milliards de dollars de prêts et de crédits de la Banque mondiale, celle-ci admit elle-même dans son propre rapport d'évaluation du pays de 1996 que le fait de déclarer que le Ghana était une *success story* avait été une erreur et n'était pas dans l'intérêt du pays.

Les événements furent à peu près similaires au Mozambique et en Angola, dont les économies avaient été dévastées par des années de guerres civiles insensées. Les régimes marxistes des deux pays, assiégés par les combattants de la liberté, étaient sur le point de s'effondrer. Ils firent alors ce que tout marxiste intelligent ferait pour survivre : ils accusèrent l'Afrique du Sud de l'apartheid de financer les activités des insurgés dans leur pays, évitèrent le marxisme doctrinaire, supprimèrent toute référence à cette idéologie des documents publics et signèrent un accord d'ajustement structurel avec la Banque mondiale. Désireux de sortir ces pays de l'orbite soviétique, l'aide financière et technique occidentale afflua au Mozambique à la fin des années 1980, à raison de 800 millions de dollars par an. La Grande-Bretagne fournit même une assistance militaire et du personnel pour aider les forces zimbabwéennes à écraser les insurgés au Mozambique et pour reconstruire et rouvrir le corridor de Beira qui permettait aux marchandises de circuler de l'intérieur vers la ville portuaire de Beira. Soudain, ces forces de résistance ou combattants de la liberté, qui pendant des années avaient mené

une lutte courageuse contre la brutalité marxiste, étaient désormais qualifiés de « bandits » et abandonnés par l'Occident...

Les forces de résistance en Angola connurent le même sort. En juillet 1989, alors que l'Angola était confronté à un effondrement économique imminent, le président dos Santos demanda sa « carte de membre » au FMI. Un an plus tard, son gouvernement abandonna formellement le marxisme-léninisme et annonça qu'il introduirait l'économie de marché. La nouvelle administration Clinton l'applaudit et le Département d'État procéda à des échanges diplomatiques avec l'Angola. Dos Santos fut invité aux États-Unis, tout comme Jerry Rawlings. La réhabilitation et le renflouement des petits empereurs marxistes étaient achevés.

De cette manière, le PAS, parrainé par la Banque mondiale, fournit aux régimes défailants la porte de la rédemption en Occident et, plus important encore, leur propre survie. Si la Banque mondiale avait insisté pour signer des accords de PAS uniquement avec les pays démocratiques et ceux en paix, le cours de l'histoire au Ghana, au Mozambique et en Angola aurait été différent et leurs peuples auraient pu plus facilement enfin respirer. L'acte même de la signature d'un tel accord était un aveu d'échec. Johnson (1993) nota que

Les experts occidentaux qui ont soutenu le transfert rapide du pouvoir ont fait valoir que l'Afrique, en particulier, connaissait une transition difficile et que la patience – en plus d'une assistance de toutes sortes – était impérative. Ce point de vue se fait maintenant plus discret. Au cours des années 1980, on finit par reconnaître que l'aide d'État à État ne servait généralement qu'à maintenir au pouvoir des régimes faillis, impopulaires et souvent malveillants. Au début des années 1990, certaines agences internationales commencèrent à soutenir ouvertement que, dans les situations de crise, comme la famine en Afrique de l'Est, une présence militaire occidentale était essentielle pour compléter un gouvernement largement inexistant. (p. 7)

L'Ouganda, qui dépend de l'aide étrangère pour 55 % de son budget, fut salué comme une « success story » par la Banque mondiale et le FMI, malgré les préoccupations croissantes concernant sa démocratie, ses dépenses de défense, son intervention inepte dans le conflit du Congo et sa corruption

rampante. Pourtant, le 11 décembre 1999, les donateurs d'aide à l'Ouganda annoncèrent la plus grosse dose d'aide jamais accordée au pays : 2,2 milliards de dollars, sans conditions visibles. Sur ce montant, 830 millions de dollars devaient être versés rapidement sous forme d'aide budgétaire et le reste devait être versé par tranches sur trois ans. « Les cyniques pourraient dire que l'Ouganda peut rançonner le monde parce que la Banque mondiale, le FMI et les autres donateurs étrangers ne peuvent pas se permettre de laisser leur élève vedette sombrer » (*The Economist*, 12 février 2000, p. 61).

Le cirque de l'aide extérieure

Enfin, l'aide extérieure est devenue une sorte de cirque et une industrie en pleine croissance, employant des centaines de milliers de personnes. Elle regorge de lobbyistes et d'agents d'influence. Dans cette véritable industrie, on trouve un groupe bruyant de donateurs occidentaux et d'institutions financières multilatérales, telles que la Banque mondiale, le FMI, des universitaires occidentaux, des chercheurs, divers conseillers politiques, des ONG, des groupes de défense des droits de l'homme, des militants anti-pauvreté, des stars d'Hollywood, des rock stars et un essaim d'experts « volant de nuit » qui acquièrent des « connaissances instantanées » après un simple séjour d'une journée dans un pays en développement. Il est rare qu'ils s'entendent entre eux – entre eux. Il y a peu de coordination entre eux. Il n'y a pas de feuille de route ni d'action concertée. Chacun fait ce qu'il veut.

Tous les dix ans environ, ils lancent de grandes initiatives pour aider le continent le plus pauvre du monde à sortir de sa crise économique. Des méga-plans sont élaborés pour lancer des missions internationales de sauvetage pour l'Afrique. Les corps émaciés des victimes de la famine défilent à la télévision. Les stars d'Hollywood bercent des bébés maigres comme des clous. Les modalités de financement font l'objet d'âpres querelles. Des années s'écoulent. Dix ans plus tard, une autre grande initiative pour l'Afrique est dévoilée. En 1985, il y eut le *Live Aid* et une « session spéciale sur l'Afrique » organisée par les Nations unies pour renforcer l'aide à l'Afrique. Puis, le 15 mars 1996, les Nations

unies lancent une « Initiative spéciale du système des Nations unies pour l'Afrique » de 25 milliards de dollars pour relancer le développement. Cette initiative, qui devait couvrir la période de 1996 à 2006, visait à développer des programmes dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'administration, de l'assainissement et de la consolidation de la paix. En annonçant cette initiative simultanément dans le monde entier, en Afrique, en Europe et aux États-Unis, le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, avertit que l'Afrique risquait de devenir le « continent perdu » (*The Washington Times*, 16 mars 1996, p. A9).

La même année, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international lancèrent un programme appelé « Initiative en faveur des pays pauvres très endettés » (PPTÉ). Au départ, ils appelaient à l'allègement de la dette des pays pauvres qui avaient entrepris des réformes économiques. Bien que la plupart des pays se trouvent en Afrique, seuls huit d'entre eux, dont cinq en Afrique, remplissaient les conditions requises pour bénéficier d'un allègement de la dette, pour un montant total de 6,5 milliards de dollars en septembre 1998. L'Ouganda vit sa dette annulée à hauteur de 650 millions de dollars. Par la suite, le Ghana et la Zambie virent leur dette réduite de quelque 100 millions de dollars.

Pour ne pas être en reste, en 1996, la Chambre des représentants des États-Unis adopta la « Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique » (AGOA, HR 434). Cette loi naquit de la reconnaissance de l'échec de l'ancienne approche donateur-bénéficiaire. Le représentant Jim McDermott déclara : « Nous proposons de ne plus dire : 'Si vous réformez votre économie, nous vous donnerons une aide au développement', mais une réponse plus dynamique qui dit : 'Si vous libérez vos politiques commerciales et économiques ainsi que votre politique, nous développerons nos relations avec vous en matière de commerce et d'investissement' ». (*Témoignage du Congrès*, 1er août 1996, p. 7).

En septembre 2005, le sort de l'Afrique occupa de nouveau le devant de la scène lors d'une conférence des Nations unies, avec la précision d'une horloge. Mais ces initiatives n'eurent guère de résultats. Il est facile d'être

cynique à propos de toute cette aide à l'Afrique, qui, dans certains cas, peut être qualifiée de « compassion opportuniste ». Avec l'aggravation de sa situation au fil des ans, l'Afrique est devenue une opportunité pour les personnes en quête de rédemption ou d'une chance de faire progresser leur propre carrière ou leur propre ego. Au fil des ans, diverses célébrités d'Hollywood et stars du rock se sont rendues en Afrique pour « se faire les dents en matière de compassion ». Quelle meilleure occasion que d'être vu en train de bercer le corps décharné d'une victime de la famine ?

En 2006, Madonna, la star américaine de la musique pop, s'envola pour le Malawi et adopta David Banda. Elle l'emmena à Londres avant que son adoption ne soit finalisée en 2008. Le 28 mars 2009, elle s'envola à nouveau pour le Malawi afin d'adopter une petite fille de trois ans, Chifundo James, qui sera la sœur de David. Cette fois, sa demande fut rejetée au motif que les futurs parents doivent résider au Malawi pendant dix-huit à vingt-quatre mois. Il avait été dérogé à cette règle pour la première adoption. En rejetant la demande, le juge Esmie Chondo exprima ses inquiétudes quant aux ramifications potentielles qu'une décision en faveur de Madonna pouvait avoir sur les droits de l'homme des enfants adoptés. « En supprimant le garde-fou qui est censé protéger nos enfants, les tribunaux, par leurs décisions, pourraient en fait faciliter le trafic d'enfants par des individus sans scrupules » déclara-t-elle (<http://news.bbc.co.uk/2/hi/entertainment/7980951.stm>). La juge nota également que Chifundo avait été placée dans l'un des meilleurs orphelinats du Malawi et qu'elle ne souffrait plus de la pauvreté endurée après la mort de sa mère en couche. « Il est évident que Chifundo James n'est plus soumise aux conditions de pauvreté sur son lieu de naissance », déclara-t-elle dans le jugement. La plus haute cour du Malawi annula le jugement.

Dans un autre cas d'implication de célébrités en Afrique, Paris Hilton affirma qu'elle était une femme différente après avoir passé vingt-trois jours en prison en 2007 pour avoir violé sa probation en raison d'une accusation de conduite en état d'ivresse. « Avant, ma vie consistait à m'amuser, à aller à des fêtes –

c'était un fantasme. Mais quand j'ai eu le temps de réfléchir, je me suis sentie vide à l'intérieur. Je veux laisser une marque sur la Terre », clama-t-elle. Elle se lança donc dans une mission pour « aider l'Afrique ». Elle dit qu'elle se rendrait au Rwanda pour cinq jours, visiter des écoles et des cliniques de soins de santé et séjourner dans des logements qui ne ressemblent pas du tout à ceux d'un hôtel. « J'ai peur, oui. J'ai entendu dire que c'est vraiment dangereux... Je n'ai jamais fait un tel voyage auparavant » (*Newsweek*, 22 octobre 2007, p. 58).

Les médias occidentaux adorent tout cela. Cela apporte aux célébrités une reconnaissance instantanée. Mais quelles sont les véritables solutions à long terme que ces célébrités apportent à l'Afrique ? Et qui est tenu responsable si leurs programmes ne fonctionnent pas ?

Le fait est que **personne dans l'industrie de l'aide au développement n'est tenu responsable de ses erreurs** et de ses gaffes. Ils se contentent de passer à la crise suivante pour dispenser de vils conseils. Aucun effort n'est fait non plus pour écouter ceux qui sont « aidés ». L'attitude « nous savons ce qu'il faut faire » fait obstacle. Il y a tellement de groupes et d'activistes occidentaux qui prétendent aider un peuple dans les pays en développement qu'ils ne comprennent pas. Écoutez donc : Les personnes aidées doivent parler pour elles-mêmes, mais elles ont besoin de liberté d'expression pour le faire. La vraie réforme commence par la *liberté intellectuelle* et l'envers de la médaille est la liberté des médias dans leurs pays respectifs.

L'Afrique était si heureuse de la victoire de Barack Obama aux élections présidentielles de 2008 qu'elle le décrit comme « le propre fils de l'Afrique ». On attendait de lui qu'il fasse beaucoup plus pour l'Afrique que les précédents présidents américains. L'Africa Growth and Opportunity Act (AGOA) était le programme « signature » de l'ancien président Clinton. L'ancien président George W. Bush avait également joué sa partition avec le Plan présidentiel d'aide à la lutte contre le sida (PEPFAR).

La plupart des Africains espéraient un changement de la part d'Obama, mais furent déçus par sa politique américano-africaine.

Lors d'un symposium du sommet du G-8 à Washington DC le 18 mai 2012, l'administration Obama annonça les quatre piliers de la politique américano-africaine : renforcer les institutions démocratiques, stimuler la croissance économique, le commerce et les investissements, faire progresser la paix et la sécurité et promouvoir les opportunités et le développement. Aucun des pays auxquels Obama rendit visite en Afrique n'a atteint ces objectifs.

L'Égypte, le premier pays qu'il visita, est devenue un véritable gâchis après le printemps arabe. « L'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts, elle a besoin d'institutions fortes », déclara M. Obama au Parlement du Ghana en juillet 2009. Mais « toutes les institutions du Ghana sont corrompues », affirma Hon. Ken Agyapong, un député de l'opposition (<https://goo.gl/jp5r83>). Pire encore, le pays qu'Obama saluait en 2009 cherchait à obtenir un renflouement du FMI en 2016.

Au Kenya, la patrie d'Obama qu'il visita en juillet 2015, les législateurs gagnent plus que leurs homologues américains. Le chef de l'opposition, Raila Odinga, affirma que 1,9 milliard de dollars de fonds d'euro-obligations avaient été détournés (*Standard*, 14 janvier 2016, <https://goo.gl/7ao83h>). L'Éthiopie, où Obama s'est également rendu, pratique une « démocratie révolutionnaire ». Son régime au pouvoir – le Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (EPRDF) – remporta *tous* les sièges parlementaires lors des élections de mai 2015. Belle démocratie.

En 2001, lorsque Bush déclara la guerre au terrorisme, toutes sortes de despotes africains louches prétendirent soudain qu'ils combattaient eux aussi des terroristes, afin de recevoir l'aide des États-Unis alors qu'ils étaient eux-mêmes les parrains du terrorisme d'État contre leur propre peuple. En 2017, l'Éthiopie était encore un « allié », recevant des milliards d'aide occidentale. Elle étiquette et emprisonne les journalistes et même les blogueurs qui critiquent ses politiques comme étant « terroristes » (*Committee to Protect Journalists*, <https://cpj.org/2013/02/attacks-on-the-press-mis-using-terror-laws.php>). L'impopulaire président africain Jacob Zuma

n'a cessé de saper les institutions démocratiques. Il a été accusé d'avoir utilisé des fonds publics dans son hôtel particulier de Nkandla.

En août 2014, la Maison Blanche abaissa encore la barre en invitant les dirigeants d'une cinquantaine de pays africains à un sommet USA-Afrique. Parmi eux figuraient de nombreux dirigeants malhonnêtes qui avaient abrogé les limites constitutionnelles des mandats, des auteurs d'abus flagrants des droits de l'homme, des despotes militaires ainsi que certains qui sont au pouvoir depuis plus de trente ans.

Sous les auspices du président Obama, l'aiguille de la démocratie a à peine bougé – elle est restée coincée, dans seize pays africains sur cinquante-cinq. Certes, « l'Afrique qui se lève » était l'expression à la mode sous Obama, mais il n'en fut pas le principal architecte. Alimenté par la demande de la Chine pour ses matières premières, le taux de croissance de l'Afrique atteignit 5,1 % en 2013, sa meilleure performance depuis des décennies. Le ralentissement de l'économie chinoise menaçait toutefois de réduire à néant les progrès réalisés par les économies africaines, du Ghana à l'Afrique du Sud. Afin de remédier à ce désagrément, la Chine promit une aide de 60 milliards de dollars (*The New York Times*, 14 novembre 2015), ce qui était peut-être bien intentionné, mais très loin du problème structurel profondément enraciné de l'Afrique. Entre 1960 et 2010, l'Afrique a reçu un billion de dollars d'aide étrangère de l'OCDE, mais plus d'un billion de dollars de butin ont été expédiés hors d'Afrique. Un chef traditionnel pouvait déclarer : « Ici, au Lesotho, nous avons deux problèmes : les rats et le gouvernement » (*Health & Development*, mars/avril 1989, p. 30).

Le projet phare d'Obama était « *Power Africa* », un modeste projet de 7 milliards de dollars coordonné par l'USAID visant à doubler l'accès à l'électricité en Afrique subsaharienne sur une période de cinq ans. Mais il connut des débuts difficiles.

Lorsque M. Obama présenta *Power Africa*, lors d'une visite au Cap en 2013, il déclara que le programme fournirait « une lumière là où règne actuellement l'obscurité, l'énergie nécessaire pour sortir les gens de la pauvreté

» (*The New York Times*, 21 juillet 2015). Mais peu de progrès furent réalisés.

Les responsables nigériens affirment que s'ils saluent l'initiative « *Power Africa* », ils n'eurent de conversations que sur des projets potentiels.

« Je n'ai pas connaissance de plans concrets pour des centrales électriques qui ont vu le jour grâce à *Power Africa* », déclarait alors Sam Amadi, président de la Commission nigérienne de régulation de l'électricité, l'organisme de régulation de l'énergie électrique du pays. (ibid.)

Après avoir vu son initiative *Power Africa* s'effondrer, Obama se contenta d'un projet d'énergie dérisoire – l'*Electrify Africa Act* – qui permettrait d'apporter l'électricité à 50 millions des 1,2 milliard de personnes en Afrique, laissant l'héritage américano-africain d'Obama en lambeaux.

Du côté des bénéficiaires

Il est facile pour les dirigeants africains de rejeter la faute ailleurs, par exemple sur les donateurs d'aide occidentaux ou sur un environnement économique international prétendument hostile. Mais comme le fit remarquer la Banque mondiale (1984), « les erreurs et les malheurs réels des donateurs ne peuvent à eux seuls extirper le nombre excessif d'*éléphants blancs* » (p. 24). Il est certain que les bénéficiaires – les États africains – sont également responsables de l'échec des programmes d'aide.

Il faut dire qu'il n'y a rien de mal à emprunter de l'argent. Le principe cardinal de l'emprunt exige toutefois que le prêt soit utilisé de manière productive pour générer un revenu net supérieur à celui nécessaire au remboursement ou à l'amortissement de la dette. Malheureusement, ce n'est pas le cas dans de nombreux pays africains. Les prêts extérieurs n'ont pas été utilisés de manière productive. Certains ont servi à financer des dépenses inconsidérées, à créer des entreprises publiques déficitaires et autres « *éléphants noirs* », à acheter des armes pour massacrer le peuple africain, tandis que le reste a été tout simplement dilapidé.

Prêts « à la consommation »

L'aide ou les prêts étrangers sont « consommés » de trois manières. La première consiste à emprunter à l'étranger pour financer un déficit budgétaire du compte courant

du budget. Un tel emprunt sert simplement à financer des dépenses courantes, par exemple le paiement des salaires des fonctionnaires. L'utilisation de l'emprunt ne génère pas de devises ou de rendement pour rembourser le prêt. Le Ghana a un budget chroniquement déficitaire. En septembre 2014, la masse salariale du gouvernement ghanéen absorbait 70 % du budget et le pays demanda au FMI de le renflouer. Au Zimbabwe, le gouvernement dépensait 80 % de ses recettes pour la masse salariale (*Zimbabwe Independent*, 13 février 2015).

De toute évidence, cet emprunt destiné à couvrir la masse salariale consommait le prêt. Si un prêt est utilisé pour financer un déficit du compte de capital, comme un nouvel immeuble de bureaux ou un système téléphonique, il doit produire ou économiser suffisamment de devises pour assurer le service du prêt. Mais en général, cela est difficile à réaliser.

Un deuxième type de prêt à la consommation consiste à emprunter à l'étranger pour financer l'importation de biens de consommation (corned beef, sardines, Mercedes Benz, téléviseurs, etc.). Dans ce cas, le prêt est simplement consommé et il n'y aura rien « à montrer », aucune monnaie étrangère n'est économisée ou gagnée. Le Ghana, le Nigeria et le Cameroun ont beaucoup emprunté pour acheter des biens de consommation. Au début des années 80, par exemple, plus de la moitié des importations de la Tanzanie étaient financées par des prêts de États étrangers (aide étrangère).

Le troisième type de prêt à la consommation est celui contracté pour acheter des armes et des munitions – l'utilisation la plus inutile et la plus pernicieuse de l'aide étrangère. BANG, BANG, BANG, et le prêt part en fumée. Aucun revenu n'est généré pour rembourser le prêt. L'Éthiopie, l'Angola, le Mozambique, la Libye, le Tchad, la Somalie et l'Ouganda ont tous contracté des emprunts à l'étranger pour acheter des armes afin de mener diverses campagnes. Si les conflits peuvent être réglés par le dialogue et la négociation à très peu de frais, alors quel est l'intérêt pour une nation pauvre d'emprunter des sommes importantes et de mener des conflits militaires ? Ce que l'Afrique dépense

en armes – dont une grande partie est achetée avec des prêts étrangers – pour faire face à sa crise de la famine défie toute logique. Dans la guerre la plus idiote d'Afrique entre l'Éthiopie et l'Érythrée (1998-2000), les deux pays dépensaient un million de dollars par jour en armes alors que leurs populations étaient ravagées par le sida et la famine.

Selon les chiffres de l'*Institute for International Strategic Studies* de Londres, l'Éthiopie, un pays de 60 millions d'habitants, dépensa 480 millions de dollars en armes en 1999 ; l'Érythrée, un pays de 3 millions d'habitants, 306 millions de dollars. Ils avaient dépensé des montants légèrement inférieurs en 1998.

Cette année [2000], le budget de la défense de l'Éthiopie devrait passer à 533 millions de dollars. Pourtant, avant le premier déclenchement de la guerre en 1998, le budget de la défense de l'Éthiopie s'élevait à un peu plus de 100 millions de dollars, selon l'Institut.

Au cours des quatre dernières années, l'Éthiopie a reçu 924,9 millions de dollars de la Banque mondiale, dont plus des deux tiers en 1998 après un premier cycle de combats, selon la Banque mondiale. L'Érythrée, un pays beaucoup plus petit, a reçu moins. La Banque mondiale n'a jamais menacé de couper l'arrivée d'argent, ont pu déclarer les responsables de la banque, bien que l'Éthiopie ait perdu son programme avec le FMI en raison de dépenses militaires excessives. (*The New York Times*, 22 mai 2000, p. A9)

Investissements improductifs : Prestigieux « éléphants noirs »

Bien que l'aide étrangère ait été utilisée pour financer des projets de développement spécifiques, il s'agissait généralement de projets grandioses et d'entreprises d'État, dictés davantage par des considérations de prestige que par des préoccupations d'efficacité économique. Feu Mobutu Sese Seko, du Zaïre, a déclaré un jour : « Je connais mon peuple. Ils aiment la grandeur. Ils veulent que nous soyons respectés à l'étranger aux yeux des autres pays » (*The Wall Street Journal*, 15 octobre 1986). En conséquence, la moitié de la dette extérieure du Zaïre, soit 6 milliards de dollars, a été consacrée à la construction de deux grands barrages et de la ligne électrique Inga-Shaba, ainsi que d'un pont suspendu à deux étages d'un milliard de dollars sur le fleuve Congo. Le niveau supérieur était desti-

né à une ligne de chemin de fer qui n'existait pas.

En 1983, le Ghana comptait plus de 240 entreprises publiques, mais leur performance était tout simplement scandaleuse. Ces entreprises, créées avec des prêts étrangers, étaient censées rapporter ou faire économiser au Ghana les devises nécessaires au service ou au remboursement du prêt. Au lieu de cela, elles accumulaient pertes sur pertes et utilisaient davantage de devises pour finalement aggraver la crise de la dette. Les entreprises d'État ne pouvaient pas combler le déficit de production. Inévitablement, il en résultait une plus grande inefficacité, une capacité excédentaire et une régression économique. Au chapitre 6, nous avons présenté un recueil des opérations scandaleuses des entreprises d'État.

Manque d'engagement en faveur de la réforme

Les dictateurs africains n'ont accepté les réformes – économiques et politiques – qu'à contrecœur. Et même lorsqu'ils l'ont acceptée, ils ont fait ce que nous avons appelé le « Babangida Boogie ». Ils manipulaient le processus et sont sortis gagnants pour eux-mêmes... aux dépens de leur pays.

• Demandez-leur de privatiser les entreprises d'État inefficaces et ils les vendraient à eux-mêmes et à leurs amis à des prix dérisoires. En 1992, conformément aux conditions de prêt, le gouvernement ougandais entreprit un effort de privatisation pour vendre 142 de ses entreprises d'État. Cependant, en 1998, le processus fut interrompu à deux reprises par le Parlement ougandais lui-même parce que, selon le président d'un comité parlementaire restreint, Tom Omongole, il avait été « mis hors des rails par la corruption », impliquant trois ministres de haut rang qui avaient une « responsabilité politique » (*The East African*, 14 juin 1999). La vente de ces 142 entreprises devait initialement générer 900 milliards de shillings ougandais, soit 500 millions de dollars. Cependant, à l'automne 1999, le solde des recettes n'était plus que de 3,7 milliards de US\$.

• Demandez-leur de développer leur économie et ils développeront leurs poches.

• Demandez-leur de rechercher des investissements étrangers et ils chercheront un pays étranger pour investir le butin.

• Demandez-leur de réduire leurs bureaucraties gonflées et leurs dépenses publiques et ils établiront un « ministère de la réduction des dépenses publiques » (Mali).

• Demandez-leur d'établir une économie de marché et de mettre davantage l'accent sur le secteur privé et ils créeront un « ministère de l'entreprise privée », comme l'a fait le Ghana en 2002.

• Demandez-leur de mettre en place une bonne gouvernance et ils créeront un « ministère de la bonne gouvernance » (Tanzanie).

• Demandez-leur d'établir un pluralisme démocratique et ils créeront des partis de substitution, nommeront leurs propres commissaires électoraux, formeront une bande de laquais pour rédiger la constitution, gonfler le registre des électeurs, manipuler les règles électorales, jeter les leaders de l'opposition en prison, et retenir des noix de coco des élections pour revenir au pouvoir.

• Demandez-leur de lutter contre la corruption et ils mettront en place une commission de lutte contre la corruption sans aucun pouvoir. Et lorsque le tsar de la lutte contre la corruption fourre son nez trop près des gros bonnets, il rédige un livre blanc pour disculper les ministres corrompus qu'il a dénoncés, comme cela s'est produit au Ghana en 1996. Sinon, ils fermeraient immédiatement la commission. Au Kenya, le tsar de la lutte anti-corruption, John Githongo, a dû fuir le Kenya pour la Grande-Bretagne après avoir reçu des menaces de mort. Au Nigeria, Mallam Nuhu Ribadu fut envoyé en Grande-Bretagne pour « poursuivre ses études » en 2006. Le tsar zambien de la lutte contre la corruption, Maxwell Nkole, était limogé le 29 août 2009. En Tanzanie, comme indiqué précédemment, l'ensemble du cabinet avait été démantelé en février 2008 à la suite d'un scandale de corruption impliquant l'attribution d'un contrat de 172,5 millions de dollars à une société texane qui n'existait pas. Puis on découvrit que le tsar de la lutte contre la corruption, le Dr Edward Hosea, était lui-même impliqué. En Afrique du Sud, les Scorpions, une unité efficace de lutte contre la corruption, fut dis-

soute par le président Thabo Mbeki en octobre 2008. Les Scorpions avaient été très efficaces, obtenant un taux de condamnation de près de 90 %.

À la suite d'allégations de corruption, les Scorpions perquisitionnèrent les maisons de politiciens de haut rang au sein du parti ANC, dont le vice-président de l'époque, Jacob Zuma, l'ancien ministre des transports, Mac Maharaj, et l'homme d'affaires de Durban et ancien conseiller financier de Zuma, Schabir Shaik. M. Shaik a été accusé de fraude et de corruption dans le cadre d'une affaire de vente d'armes en Afrique du Sud. Les accusations portées contre l'ancien vice-président (et futur président) Jacob Zuma furent abandonnées.

Lorsque Lamido Sanusi, le gouverneur de la banque centrale du Nigeria, accusa la compagnie pétrolière d'État, la *Nigerian National Petroleum Corporation* (NNPC), de ne pas avoir versé 20 milliards de dollars de recettes sur les comptes du gouvernement, il fut limogé par le président Goodluck Jonathan pour « imprudence et mauvaise conduite financière » (*BBC News*, 11 mars 2014). Comme l'a noté *The Economist* (1er mars 2014) :

Il y a dix-huit mois (août 2012), l'ancien tsar de la lutte contre la corruption, Nuhu Ribadu, a affirmé que des dizaines de milliards de dollars de revenus pétroliers et gaziers avaient été siphonnés sur la période 2002-12. Le président a ordonné trois rapports, mais ils n'ont jamais vu le jour – s'ils existent – et personne n'a été poursuivi. Des mois plus tard, l'Initiative nigérienne pour la transparence des industries extractives, qui fait partie d'un lobby mondial pour la transparence des revenus des ressources naturelles, a révélé une fuite de plus de 9,8 milliards de dollars entre 1999 et 2008. (p. 41)

Le processus de réforme en Afrique s'est enlisé dans des tracasseries vexatoires, des tactiques musclées, des tromperies délibérées et des acrobaties très médiatisées. En 2017, seuls dix-sept des cinquante-cinq pays africains étaient démocratiques et moins de huit pays africains étaient des « réussites économiques ». La liberté intellectuelle est restée celle de l'époque stalinienne : seuls huit pays africains disposaient de médias libres et indépendants. Sans une nouvelle direction et une véritable réforme, davantage de pays africains étaient voués à l'implosion.

Corruption, fraude et transactions douteuses

Il existe des preuves considérables qui suggèrent que de nombreux prêts étrangers ont été contractés dans des circonstances plutôt douteuses et corrompues. La dette extérieure du Ghana s'élevait à 5 milliards de dollars en 1995, pour une population de 17 millions d'habitants.

Pour financer son effort d'industrialisation, Nkrumah avait fortement emprunté à l'étranger dans le cadre du crédit fournisseur, dont nous avons parlé plus haut. Dans le cadre d'un crédit fournisseur, un marchand de matériel vendait du matériel ghanéen sur une période de temps, généralement de quatre à six ans. Le marchand obtenait alors un crédit auprès d'un fournisseur. Dans ce cadre, le Ghana acheta dans de nombreux cas du matériel obsolète à des prix gonflés et contracta une énorme dette extérieure entre 1961 et 1966, comme nous l'avons vu précédemment. Rappelez-vous, par exemple, les trois coûteux jets Ilyushin que le Ghana avait achetés aux Soviétiques, à une époque où Ghana Airways avait des difficultés à remplir ses avions. Il s'avéra qu'il s'agissait de vieux jets qui avaient été repeints. Des allégations persistantes de corruption et de fraude dans l'utilisation de l'aide au Ghana furent formulées : « Le groupe environnemental britannique, *Friends of the Earth*, affirme que des millions de dollars d'aide outre-mer – destinés au secteur du bois du Ghana – ont été détournés par des sociétés d'exploitation forestière locales et étrangères qui ont reçu une aide au développement de l'administration britannique du développement outre-mer et de la Banque mondiale » (*The African Letter*, 16-31 mars 1992, p. 1). Même l'aide aux réfugiés n'a pas été épargnée. Les matelas, les rations et autres fournitures de secours destinés aux réfugiés libériens campés à Budunburam au Ghana étaient régulièrement dérobés par les autorités. Lorsqu'un réfugié libérien du nom d'Oscar se plaignit, « les soldats ghanéens le battirent » (*Index on Censorship*, avril 1996).

Les prêts extérieurs contractés à titre privé pour le compte du Ghana ont fait l'objet de nombreux abus et fraudes :

Une députée de la circonscription de Wassa-Mpohor [Mary Stella Ankomah], a révélé que le gouvernement paie des frais d'agence sur les prêts qu'il contracte. Mlle Ankomah a également déclaré que le gouvernement payait ce qu'il appelle des « commissions d'exposition » avant que les prêts ne soient accordés au pays.

Le député a expliqué que le gouvernement prétend payer des intermédiaires, qui conduisent le Ghana à négocier des prêts en son nom, un certain pourcentage que ces agents exigent.

Elle a déclaré que lorsque la minorité du Million pressentit quelques accords louches dans l'ensemble de l'exercice, elle invita le député des finances, M. Victor Selormey, à expliquer le terme « agent et commissions d'exposition » à la Chambre.

Selon Mlle Ankomah, le ministre a déclaré qu'il y avait quelques Ghanéens bienveillants aux États-Unis qui négocient des prêts pour le pays en vertu de la convention selon laquelle ils reçoivent un certain pourcentage. En vertu de ces conditions, le député a déclaré que le gouvernement avait versé 27 % d'un prêt de 8 millions de dollars récemment accordé au pays par un pays européen.

Le député s'est demandé comment un pays avec un ministre des finances et une équipe économique qui supervise les performances économiques du pays a besoin de contacter un agent dans le cadre d'offres contractuelles. Elle a décrit l'explication du ministre comme relevant d'une farce. (*The Independent*, 28 août – 4 septembre 1996, p. 1)

À la fin des années 1990, les prêts accordés par la Banque mondiale pour divers programmes de réduction de la pauvreté furent détournés par des bandits de l'élite. Comme mentionné au chapitre 5, selon le *Serious Fraud Office*, 130,3 millions de cedis (ou 20 000 dollars) du programme de réduction de la pauvreté de la Banque mondiale, destinés aux petits agriculteurs des plaines d'Afram, ont été détournés, ainsi que 58 millions de cedis au service statistique du Ghana pour mener une enquête et compiler des indicateurs de base sur le bien-être. En outre, 155,4 millions de cedis fournis au service statistique du Ghana pour une « enquête sur le niveau de vie » furent détournés.

En 1997-98, 650 millions de cedis (environ 278 000 dollars) accordés à l'assemblée municipale de Tema pour son programme d'allègement de la pauvreté disparurent. On

ne trouve aucune trace de l'argent ayant été dépensé pour des projets de lutte contre la pauvreté, auxquels il était destiné (*Free Press*, 13-19 janvier 1999, p. 1). « Les observateurs politiques ont mis en doute l'intégrité de l'Assemblée sous le régime de Nii Armah Asihietey. Il se qualifie de mafieux et dit que seul Dieu peut le retirer de l'Assemblée », fit remarquer un observateur, ajoutant que c'était lui la « loi » pour les affaires de la municipalité (ibid.).

Goosie Tanoh, chef du Parti national de la réforme, révéla que « c'est un secret de polichinelle que tant de subventions du Japon, du Canada, des États-Unis et de la Grande-Bretagne ont été accordées à des fonctionnaires du parti qui les ont mal appliquées ». (*The Ghanaian Chronicle*, 14 août 2000).

Au Kenya, le maire adjoint de Nairobi, Abdi Ogle, exigea la démission du directeur de la Banque mondiale pour le Kenya, Harold Wackman (un Canadien), l'accusant d'avoir fermé les yeux sur le détournement d'un prêt d'urgence de 77,5 millions de dollars en juillet 1998 pour réparer les infrastructures endommagées par les fortes pluies. « Pas un seul centime de cet argent n'est parvenu au conseil municipal parce qu'il a disparu dans des poches privées au sein du ministère des collectivités locales », déclara Ogle, qui exigea également la démission du ministre, Sam Ongere (*Daily Graphic*, 9 janvier 1999, p. 5).

En juin 1999, l'UE annonça qu'elle avait suspendu son aide à la Côte d'Ivoire après avoir découvert qu'environ 30 millions de dollars donnés pour des programmes de santé avaient apparemment été mal utilisés. Les autorités ivoiriennes arrêtaient quatre hauts fonctionnaires pour des questions liées au détournement de fonds présumé (*BBC World Service*, 18 juillet 1999).

Et lors de la Conférence internationale sur le sida et les maladies sexuellement transmissibles en Afrique, qui se tint à Lusaka en septembre 1999, l'ancien ministre nigérian de la santé, Olikoye Ransome-Kuti, accusa certains gouvernements africains de voler l'essentiel des fonds destinés à la recherche de médicaments. Kuti déclara que de nombreux patients atteints du VIH/SIDA pourraient être sauvés et que l'épidémie pourrait être contrôlée efficacement dans la région si les gouvernements

accordaient de l'importance à la vie de leurs populations et examinaient d'un œil critique la manière dont les fonds étaient dépensés. Il ajouta qu'il ne serait pas utile de faire appel à l'aide internationale pour l'achat de médicaments alors que l'argent est volé par les gouvernements. « Les donateurs n'écoutent plus nos gémissements. Je suis également sûr qu'ils réagiront rapidement lorsque nos gouvernements feront preuve de leur détermination à s'occuper de la population » (*Agence de presse panafricaine*, 13 septembre 1999).

La Mauritanie, un pays pauvre et aride d'Afrique de l'Ouest, reçoit des aides de pays occidentaux riches. Environ 70 % de cette aide sont reversés sous forme de paiements d'intérêts et le reste est détourné. « Le principal parti d'opposition, l'Union des forces démocratiques, a affirmé que depuis 1985, le gouvernement de l'ancien président Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya a siphonné 1,8 milliard de dollars d'aide pour lui-même et ses partisans. Lorsque le parti a soulevé des questions sur l'argent manquant, ses dirigeants ont rapidement été jetés en prison. Mohammed Ould Lafdahl, le principal porte-parole de l'opposition, déclare que l'allègement de la dette ira dans le même sens que les prêts initiaux » (*The Economist*, 23 septembre 2000, p. 52).

Résumé et conclusions

Il est évident que les plans grandioses élaborés par l'Union africaine pour accélérer le développement du continent n'ont pas donné beaucoup de bons résultats. De plus, la pléthore d'initiatives prises par les organisations internationales, ainsi que la troupe de stars d'Hollywood et de la musique, même bien intentionnées, n'ont guère fait de différence. La réforme comme condition des prêts de la Banque mondiale ne s'est pas non plus révélée fructueuse – en grande partie à cause de la résistance à la réforme. La relation avec la Chine aurait pu être une aubaine, mais il est rapidement devenu évident que la Chine avait ses propres intérêts en Afrique et se souciait moins de ceux de l'Afrique. L'aide étrangère peut être utile, mais son bilan en Afrique a été terrible. En outre, les donateurs étrangers sont souvent plus intéressés par la promotion de leurs propres intérêts en Afrique.

De toute évidence, le bilan de l'aide publique au développement en Afrique, toutes phases confondues, a généralement été un échec lamentable – un fait reconnu par les donateurs. Cela souligne leur réticence à fournir davantage d'aide (lassitude des donateurs). L'aide de l'OCDE à l'Afrique a diminué de 22 % entre 1990 et 1996, et de 18 % pour les seuls pays subsahariens entre 1994 et 1996 (DeYoung 2000a, p. A1). Même l'aide humanitaire à l'Afrique a commencé à diminuer. Les contributeurs aux programmes d'aide et de développement des Nations unies fournissait en 1999 un peu plus de la moitié des 800 millions de dollars demandés pour les pays africains souffrant d'« urgences complexes » – terme appliqué lorsque la guerre et des institutions défaillantes (souvent associées à une catastrophe naturelle) laissent un grand nombre de personnes sans abri et affamées. Les programmes spécifiques pour certaines régions particulièrement problématiques, comme la région des Grands Lacs en Afrique centrale, y compris les deux Congo, le Rwanda et le Burundi, ont été encore moins efficaces (DeYoung 2000b, A1).

Peut-être la diminution de l'aide étrangère est-elle en fait exactement ce dont a besoin l'Afrique. Comme l'a écrit Maritu Wagaw : « Que l'Afrique regarde à l'intérieur de l'Afrique pour la solution de ses problèmes économiques. Les solutions à notre situation difficile devraient venir de l'intérieur et non de l'extérieur » (*New African*, mars 1992, p. 19). En effet, les ressources d'aide dont l'Afrique a désespérément besoin peuvent être trouvées à l'intérieur même de l'Afrique. La plupart des dirigeants africains n'utilisent pas leur tête et, tragiquement, les donateurs occidentaux qui leur donnent de l'argent pour l'aide n'utilisent pas non plus la leur.

Tout d'abord, le montant que les gouvernements africains dépensent chaque année pour leurs forces armées dépasse celui de l'aide étrangère qu'ils reçoivent. L'aide étrangère à l'Afrique, toutes sources confondues, s'élève à 35 milliards de dollars par an. Selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), en 2013, les dépenses militaires en Afrique se sont élevées à 44,9 milliards de dollars (<https://bit.ly/2OUYe17>).

Ensuite, les élites ont transféré illégalement d'Afrique au moins 15 milliards de dollars par an pendant la dernière partie des années 1980. En 1991, ce flux était devenu torrentiel. Selon le *New York Times* (4 février 1996), « Les Nations Unies ont estimé que 200 milliards de dollars, soit 90 % de la partie subsaharienne du produit intérieur brut du continent (dont une grande partie a été gagnée de manière illicite), ont été transférés vers des banques étrangères rien qu'en 1991 » (p. 4). Ces élites avaient trop peu confiance pour investir leurs richesses mal acquises dans leur propre économie. Pourtant, elles exhortaient les étrangers à venir investir en Afrique.

« La fuite des capitaux et les flux financiers illicites en provenance d'Afrique coûtent au continent entre 50 et 148 milliards de dollars par an », selon la CEA (2014). À son niveau le plus bas, ce chiffre est à peu près le même que celui de l'aide étrangère qui arrive sur le continent.

Troisièmement, au moins 35 milliards de dollars par an pourraient être économisés si l'Afrique pouvait se nourrir elle-même, au lieu d'importer des denrées alimentaires (<https://bit.ly/2N2wPcN>). Les devises économisées sont des devises gagnées. Quatrièmement, 5 milliards de dollars supplémentaires pourraient être économisés en éliminant le gaspillage et aux inefficacités des quelque 3 200 entreprises d'État africaines. Cela pourrait impliquer de vendre certaines d'entre elles ou de les placer sous une nouvelle direction. Cinquièmement, les guerres civiles qui font rage en Afrique font payer un lourd tribut en termes de perte de production, de développement économique et de destruction de biens. Si la guerre civile en Angola a coûté à elle seule un milliard de dollars par an au pays, 10 milliards de dollars ne seraient pas une estimation déraisonnable du coût annuel moyen des guerres civiles sur l'ensemble du continent. En additionnant ces économies et les devises étrangères générées par des sources internationales, on obtient au moins 100 milliards de dollars par an, contre 35 milliards de dollars d'aide à l'Afrique, toutes sources confondues, en 2013.

Un seau plein de trous ne peut contenir qu'une certaine quantité d'eau pendant un

certain temps. Verser plus d'eau n'a pas beaucoup de sens car tout le contenu s'écoulera de toutes façons. Dans la mesure où il y a des fuites internes en Afrique – corruption, guerres civiles insensées, dépenses militaires inutiles, fuite des capitaux et gaspillage des gouvernements – verser plus d'aide étrangère n'a pas beaucoup de sens. La première priorité est de colmater les fuites pour s'assurer que le peu d'aide qui arrive reste. Comme l'a déclaré un jour le président Reagan, « À moins qu'une nation ne mette de l'ordre dans ses finances et son économie, aucun montant d'aide ne fera progresser la situation » (Bovard 1986, p. 2). Croire le contraire est un mythe. Kofi Annan, ancien secrétaire général de l'ONU, l'a dit dans un avant-propos sur la question pour le rapport 2013 sur les progrès de l'Afrique : « L'Afrique perd deux fois plus en sorties financières illicites qu'elle ne reçoit en aide internationale » (p. iii). Mais les dictateurs africains continuent de croire que seule une augmentation de l'aide étrangère sauvera l'Afrique.

Ces observations suggèrent que l'Afrique doit chercher en elle-même des ressources pour se développer et qu'elle doit concevoir ses propres solutions africaines pour les problèmes africains. Cette affirmation n'exclut pas nécessairement l'aide étrangère. Les gouvernements, organisations, institutions et acteurs étrangers peuvent aider l'Afrique mais devront tenir compte des injonctions suivantes :

1. Ne pas croire qu'il existe un « gouvernement » en place dans le pays africain qui se soucie de son peuple, qui représente ses intérêts, qui répond à ses besoins et dont le principal objectif est le développement économique et social. L'adhésion rigide à cette croyance, face pourtant aux nombreuses preuves que l'institution du gouvernement a été transformée en une entreprise criminelle, est vraiment étonnante. Pour la plupart des Africains, les discours de partenariat de développement venant de fonctionnaires de l'UE signifient partenariat avec des escrocs et des gangsters en Afrique.

2. Faire la distinction entre les dirigeants africains et le peuple africain. Il n'est pas nécessairement vrai qu'aider les « dirigeants » ou les gouvernements aide né-

cessairement le peuple. Les deux ne sont pas synonymes. En Afrique, ce n'est pas le peuple qui est le problème, mais ses dirigeants et ses gouvernements. La politique africaine de l'administration Clinton, par exemple, était « centrée sur les dirigeants ». Elle chercha un « Abraham Lincoln » pour développer avec lui une relation chaleureuse et sereine – appelée de manière euphémique « partenariat » – pour ensuite « travailler avec » afin de transformer sa société. La plupart de ces « Abraham Lincoln » africains avec lesquels l'administration Clinton a formé des « partenariats » se sont révélés être des escrocs aux références démocratiques douteuses. Les cinq chefs d'État africains que le président Clinton saluait en 1998 comme les « nouveaux dirigeants de l'Afrique » se sont révélés être du vieux vin dans de nouvelles bouteilles.

3. Distinguer les résultats des processus ou institutions nécessaires pour atteindre ces résultats. S'il est souhaitable d'avoir une Afrique démocratique, basée sur le système de libre marché, ce sont là les résultats de processus souvent longs et difficiles. En se concentrant presque exclusivement sur les résultats, plutôt que sur les processus et leurs conditions, l'administration Clinton s'est préparée à être dupée par des beaux parleurs.

Par exemple, une économie de marché est un résultat souhaitable, mais elle ne peut être mise en place sans des droits de propriété sûrs, la libre circulation des informations, l'État de droit et des mécanismes d'application des contrats. Comme ces processus ou fondements font défaut dans les économies africaines modernes, les marchés libres que l'administration Clinton espérait établir dans ces pays étaient des mirages, indépendamment des assurances données par les soi-disant « nouveaux dirigeants africains ».

4. Dépolitiser la politique africaine. L'approche clintonienne d'une « atmosphère de bien-être » qui apaisait les Afro-Américains doit être abandonnée si l'administration américaine souhaite un engagement plus significatif avec l'Afrique qui soit mutuellement bénéfique. Les causes défendues par de nombreux législateurs afro-américains sont peut-être bien intentionnées, mais elles ne résoudront pas les problèmes de

l'Afrique. Les dissidents et les exilés africains nés aux États-Unis devraient constituer une source supplémentaire ou la première source de conseils. Même chose pour l'Europe.

5. Se concentrer sur la création d'institutions. Le paradigme actuel, centré sur les dirigeants, doit être démolé et remplacé par une nouvelle approche qui met davantage l'accent sur le renforcement des institutions. Les dirigeants vont et viennent, mais les institutions perdurent. Cet auteur a été ravi lorsque le président Obama a déclaré en juillet 2009 au Parlement du Ghana que « l'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts, elle a besoin d'institutions fortes ». Malheureusement, Obama n'a pas poussé cette idée assez loin. En août 2014, il invitait à la Maison Blanche cinquante chefs d'État africains, dont beaucoup avaient laissé leurs institutions en lambeaux.

QUESTIONS SUR CE CHAPITRE

1. Discutez de l'une des grandes initiatives conçues pour développer l'Afrique pendant l'ère postcoloniale.

(20 points)

2. Pourquoi beaucoup de ces initiatives ont-elles échoué ? (20 points)

3. Discuter des principales caractéristiques du NEPAD. (20 points)

4. Expliquez pourquoi le NEPAD était une chimère (20 points).

5. Comment élaboreriez-vous un plan africain de développement ? (20 points)

6. Pourquoi les dirigeants africains ont-ils souscrit aux programmes d'ajustement structurel (PAS) ? (20 points)

7. Discuter des principales caractéristiques des programmes d'ajustement structurel. (20 points)

8. Pourquoi les programmes d'ajustement structurel ont-ils échoué en Afrique ? (20 points)

9. Expliquez la différence entre les prêts garantis par des produits de base et les transactions portant sur des infrastructures. (20 points)

10. Discutez d'un exemple d'accord problématique. (20 points)

11. L'entrée de la Chine a-t-elle aidé ou nui à l'Afrique ?

(20 points)

12. Quelles ont été les véritables motivations de la Chine en Afrique ? (20 points)

13. L'Afrique a-t-elle besoin d'une aide étrangère ? (20 points)

14. Pourquoi de nombreux programmes d'aide étrangère ont-ils échoué en Afrique ? (20 points)

CHAPITRE 7

L'ETAT

PREDATEUR-VAMPIRE

« La plupart des régimes africains ont été si aliénés et si violemment répressifs que leurs citoyens voient en l'État et ses agents de développement des ennemis à éviter, à tromper et à vaincre si possible, mais jamais des partenaires. Les dirigeants ont été tellement occupés à faire face à l'hostilité suscitée par leur mauvaise gestion et leur répression qu'ils sont incapables de s'intéresser à autre chose, y compris à la poursuite du développement ».

- Claude Ake, universitaire nigérian (1991b)

« Le gouvernement a créé un État apatride ici en Angola. Chaque citoyen est responsable de sa propre santé et de son bien-être, tandis que le gouvernement n'a de comptes à rendre à personne. Le MPLA et l'UNITA sont comme deux gangs et le peuple angolais est un spectateur innocent pris au milieu d'une fusillade en voiture ».

- Rafael Marques, journaliste, emprisonné et condamné pour diffamation pour un article de 1999 dans lequel il qualifiait le président Jose Eduardo dos Santos de dictateur (*Washington Post*, 18 septembre 2000, A1)

« Des milliers d'Angolais meurent de faim parce que le pays est mal géré et les détenteurs du pouvoir se sont transformés en une bande de voyous qui prétendent gérer une banque. Notre banque. Notre essence. Nos diamants. Nos richesses. Mais surtout, nos enfants, parents, frères et cousins, qu'ils utilisent comme chair pour leurs canons diaboliques ».

- PADPA's pamphlet circulé en Angola (*The Economist*, 3 février 2001, p. 47)

« Si le XXe siècle nous a appris quelque chose, c'est que le gouvernement centralisé à grande échelle ne fonctionne pas. Il ne fonctionne pas au niveau national, et il est moins probable qu'il fonctionne au niveau mondial ».

- Kofi Annan, Secrétaire général des Nations unies (*The New York Times*, 13 septembre 2000, A12)

« Le problème en Afrique est précisément qu'il n'y a pas d'État. Ce qui existe, ce sont des gangs délabrés, présidés par des politiciens voyous et des aventuriers militaires, des généraux qui n'ont jamais fait la guerre, et des vieillards grabataires qui manquent de vision, qui font simplement semblant de gouverner. Dans aucune formation sociale africaine, cet organisme, quel que soit son nom, n'a pu fonctionner comme un État ».

- Julius O. Ihonvbere, chercheur nigérian, discours d'ouverture de la Conférence des étudiants africains, Université de Guelph, Guelph, Ontario, Canada, 27 mai 1994

« Ceux qui sont venus en brandissant des armes et des machettes et en criant : « Le 31 décembre

La révolution au Ghana est le point culminant de la lutte de notre peuple contre l'injustice, l'indignité et l'exploitation » sont eux-mêmes aujourd'hui en train de nous faire subir les pires injustices et indignités, et de sucer le sang de la nation jusqu'à la dernière goutte ».

- Kwame Ashaai (*Free Press*, 30 octobre-5 novembre 1996, p. 5)

« Il est tellement ridicule que nombre de dirigeants relativement anciens ne veulent pas se retirer ; beaucoup d'entre eux refusent d'accepter le fait qu'ils ne sont plus nécessaires en tant que dirigeants. Les gens en ont assez des apparitions, des disparitions et des réapparitions des mêmes noms sur la scène politique du pays [Tanzanie]. Le recyclage des anciens dirigeants au sein du gouvernement est le fléau du développement politique et du leadership dans le pays. Nos dirigeants sont souvent égoïstes et arrogants, car ils s'accrochent au sommet et s'y tiennent par tous les moyens. Les politiciens ont fait du gouvernement une institution de récolte. Ils sont là pour récolter et saisir ce qu'ils veulent ».

- Angel Navuri, journaliste tanzanien furieux (*The Guardian*, 16 janvier 2011)

« Le fait que je demande maintenant l'aide d'Obama pour localiser et restituer 150 milliards de dollars de fonds volés au cours de la dernière décennie et détenus sur des comptes bancaires à l'étranger au nom d'anciens fonctionnaires corrompus témoigne de la mauvaise gestion du Nigeria ».

- Muhammadu Buhari, président du Nigeria, lors d'une visite aux États-Unis en juillet 2015 (*Washington Post*, 21 juillet 2015)

Aujourd'hui, la plupart des Africains insisteraient sur le fait que les trois principaux obstacles qui freinent les progrès de l'Afrique sont (a) l'échec catastrophique du leadership, (b) les gouvernements dysfonctionnels et (c) la corruption. Ces obstacles sont tous liés entre eux ; par exemple, la corruption est le résultat d'États dysfonctionnels. Mais pour l'instant, nous allons maintenir ces obstacles séparés.

Le leadership postcolonial, à quelques exceptions près, avait établi des systèmes politiques et économiques déficients dans lesquels un pouvoir énorme était concentré entre les mains de l'État et, en fin de compte, d'un seul individu. Ces systèmes politiques se caractérisaient par la « dictature d'un seul homme » (ou

sultanisme) et les systèmes économiques par l'« étatisme » ou le dirigisme, une forte participation de l'État dans l'activité économique ou même sa « direction planifiée ». Les raisons de l'adoption de ces systèmes sont bien connues : le besoin d'unité nationale, l'aversion idéologique pour le capitalisme et la nécessité de protéger la nation africaine nouvellement indépendante contre l'exploitation étrangère.

Au fil du temps, ces systèmes se sont transformés en une monstruosité, dans laquelle l'État tel qu'on le connaît généralement a cessé d'exister. L'État ou le « gouvernement », en tant qu'entité, est totalement séparé du peuple et perçu par ceux qui le dirigent comme un véhicule, non pas pour servir, mais pour escroquer

la population. L'État africain a été réduit à un bazar mafieux dans lequel toute personne ayant une désignation officielle peut piller à sa guise. Dans de nombreux pays africains, nous avons donc un « État pirate ou gangster », un gouvernement détourné par une phalange de gangsters, de voyous et d'escrocs qui utilisent les instruments de l'État pour s'enrichir – eux-mêmes, leurs amis et les membres de leur tribu. Tous les autres sont exclus (politique d'exclusion). Les personnes les plus riches en Afrique sont les chefs d'État et les ministres. Et bien souvent, le bandit en chef est le chef de l'État lui-même.

Moeletsi Mbeki, président de l'Institut sud-africain des affaires internationales, et frère de l'ex-président Thabo Mbeki, a déclaré :

L'Africain moyen est plus pauvre (aujourd'hui) qu'à l'époque du colonialisme. Alors que les colonialistes avaient développé le continent, planté des cultures, construit des routes et des villes, l'époque de l'*uhuru* s'est caractérisée par la fuite des capitaux, l'élite empochant l'argent et l'expédiant hors de leur pays. Parmi eux on trouvait feu le dictateur nigérian Sani Abacha. L'argent que ce dernier avait pillé a été découvert en Suisse.(...) Dans les années 1960, les élites dirigeantes africaines, au lieu de se concentrer sur le développement, se sont servies des surplus pour leur propre entourage de fonctionnaires sans rien réinvestir dans le pays. Les cultures de rente du continent, comme le cacao et le tabac, ont été fortement exploitées par les offices de commercialisation gérés par l'État, les agriculteurs n'obtenant que peu de choses en retour. (*The Mercury*, 22 septembre 2004)

Leur instinct premier est de piller le trésor national, de se perpétuer au pouvoir et de supprimer brutalement toute dissidence et opposition. Et le pire, c'est qu'ils n'investissent pas leur butin dans leurs propres pays africains, choisissant plutôt de le cacher sur des comptes bancaires en Suisse et ailleurs. Selon une estimation des Nations unies, rien qu'en 1991, plus de 200 milliards de dollars de capitaux ont été siphonnés hors d'Afrique par les élites dirigeantes (*The New York Times*, 4 février 1996 ; 4). Il faut noter que ce montant représentait plus de la moitié de la dette extérieure de l'Afrique, qui s'élevait à 320 milliards de dollars

à l'époque. Un rapport des Nations unies de 2000 sur la corruption mondiale, publié à Vienne, indiquait que jusqu'à 30 milliards de dollars d'aide à l'Afrique, soit deux fois le PIB du Ghana, du Kenya et de l'Ouganda réunis, ont abouti sur des comptes bancaires étrangers (*New Vision*, 15 avril 2000). En outre, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, *la fuite des capitaux hors d'Afrique, sur une base annuelle, dépasse ce qui entre en Afrique sous forme d'aide étrangère.*

« De nombreux membres du gouvernement possèdent les plus gros comptes dans des banques étrangères. Les détracteurs du gouvernement Moi disent qu'il y a davantage d'argent de Kenyans dans les banques étrangères que la totalité de la dette extérieure kenyane, qui est d'environ 8 milliards de dollars. La situation du Kenya n'est pas unique au pays. C'est une réalité que l'on retrouve dans toute l'Afrique » (*The Washington Times*, 3 août 1995 ; A18). L'homme d'affaires de Nairobi, Peter Wamai, a déclaré que « s'ils veulent vraiment éradiquer la pauvreté, ils devraient commencer par rendre l'argent qui a été volé » (*The Washington Times*, 3 juin 1999, A12).

« Lorsque ce gouvernement est arrivé, il avait son propre projet » de construction d'un État islamique, déclara Mahjoub Mohamed Saleh, rédacteur en chef d'*Al Ayam*, un journal indépendant de la ville. « Mais finalement, c'est devenu une politique de survie – rester au pouvoir à tout prix. Si cela signifie abandonner un programme islamique et chasser Ben Laden, alors très bien. Si cela signifie faire la paix dans le sud, alors très bien. Si cela signifie faire marche arrière sur le Darfour publiquement, alors très bien. Tant qu'ils restent au pouvoir, ils sont prêts à apaiser la communauté internationale et à en faire juste assez pour garder le contrôle. (*Washington Post*, 3 mai 2005, A14)

En 2000, la situation s'était détériorée à tel point que quatre-vingt-quatre membres du Parlement, soixante et onze de l'opposition et treize du parti du président de Moi au pouvoir « ont juré d'évincer le régime Moi et de le remplacer par un gouvernement intérimaire multipartite ». Une déclaration du 28 juillet 1999, signée par les députés et lue par l'avocat et député de l'opposition George Kaptain, énonçait : « La corruption au sein de la haute direction de l'État a atteint des niveaux endémiques et la

seule solution est que le régime de M. Moi soit chassé. Il n'est pas possible pour les accusés [l'État] de s'interroger et [le procureur général Amos Wako] devrait cesser de se moquer d'une situation déjà désespérée » (*The Washington Times*, 30 juillet 1999, A15).

L'« éthique » de l'élite au pouvoir est celle de l'auto-glorification – le vertige et la perpétuation de son propre pouvoir. Pour atteindre ces objectifs, elle s'empare et subvertit toutes les institutions clés du gouvernement pour servir ses besoins, et non ceux du peuple : la fonction publique, le système judiciaire, l'armée, les médias et le secteur bancaire. Même des commissions aux idéaux élevés, censées être neutres et non partisans, sont également phagocytées et corrompues dans leur mission : la commission de la presse/des médias, la commission des droits de l'homme et la commission de l'éducation civique.

En conséquence, les institutions et les commissions de l'État sont paralysées. Le laxisme, l'incompétence, l'indiscipline et le manque de professionnalisme fleurissent ainsi dans le secteur public. Bien entendu, l'Afrique dispose d'une force de police et d'un système judiciaire pour attraper et poursuivre les voleurs. Mais les policiers sont eux-mêmes des voleurs de grand chemin, avec l'ordre de protéger les pilliers, et beaucoup de juges sont eux-mêmes des escrocs. Par conséquent, le banditisme n'est pas contrôlé.

« Les policiers kenyans comptent parmi les fonctionnaires les plus riches, tirant chaque mois des centaines de milliers de shillings de leurs 'entreprises' » (*Daily Nation*, 13 avril 2015). Le pire, c'est sans doute l'armée, l'institution la plus pervertie d'Afrique. Dans toute société civilisée normale, la fonction de l'armée est de défendre l'intégrité territoriale de la nation et du peuple contre les agressions extérieures. En Afrique, l'armée est plutôt enfermée dans un combat avec les personnes mêmes qu'elle est censée défendre.

Ainsi, dans de nombreux pays africains, on a affaire à une cabale de criminels qui ont monopolisé le pouvoir économique et politique, ainsi qu'à des institutions étatiques subverties, pour

ne défendre que leurs intérêts et exclure tous les autres – c'est véritablement **la politique de l'exclusion**. C'est une sorte de système d'« apartheid », et c'est cette politique d'exclusion ainsi que les luttes pour le pouvoir qui l'accompagnent qui sont à l'origine des malheurs et de l'instabilité incessants de l'Afrique.

Voici comment un professeur zimbabwéen, Ken Mutuka, a décrit l'évolution de l'État vampire après l'indépendance en 1980 :

L'interprétation la plus généreuse de l'élite au pouvoir est celle d'une classe dirigeante composée de nationalistes purs et durs ayant fait preuve de sacrifice dans la guerre de libération. Afin de s'assurer que le Zimbabwe ne redevienne plus jamais une colonie, ces partisans se sont vu accorder certaines libertés, notamment celle de ne pas être poursuivis pour des infractions communes. Cela leur a donné l'assurance de pouvoir poursuivre la révolution dans toute son ampleur.

Ce style de gouvernement a fait son apparition avec la Commission Sandura lorsque le ministre Frederick Shava a été libéré de prison, réhabilité et plus tard récompensé par un poste d'ambassadeur.

J'estime qu'il y a 5000 de ces partisans, qui ont ensuite formé une cabale monopolistique de collecte de « droits » de type mafieux. Ces mafieux payent des marchandises hors taxes, prennent l'avion gratuitement sur Air Zimbabwe, remplissent leur portefeuille de manière à ce qu'un dixième de leurs dépenses soit affecté aux frais de voyage, peuvent acheter des Jeep Cherokees aux ministères pour 900 dollars l'unité, possèdent des fermes et du matériel pris aux blancs, ne paient pas de péage, ont des autocollants de stationnement du gouvernement qui leur permettent de se garer sur des places interdites, ne déclarent pas leurs revenus au fisc, reçoivent des bourses d'État pour leurs enfants, et la liste est sans fin. Mais ils sont maintenant arrivés au bout du chemin. Comme les vampires, ils ont bu le sang de l'économie. . . . La fin de la route est annoncée par le Bureau des statistiques. Plus de 4600 entreprises ont fermé leurs portes depuis 2011, laissant 55400 travailleurs sans emploi. Lorsque le Gotterdammerung (monstre) a mangé la dernière partie de sa queue, il tombe, affaibli par la perte de sang, et attend son sort final. Je pense que la fin de la route est proche au Zimbabwe. (*New Zimbabwean*, 18 mai 2015)

Un seul mot, *le pouvoir*, explique pourquoi l'Afrique est en proie à un cycle sans fin de chaos, de carnages, de guerres civiles insensées et d'effondrement des économies : la lutte pour le pouvoir, sa monopolisation par un individu ou un groupe, et le refus ultérieur d'y renoncer ou de le partager. Comme la politique constitue la porte d'entrée vers une fabuleuse richesse en Afrique, la concurrence pour le pouvoir politique a toujours été féroce. Le vainqueur remporte toute la mise et les concurrents doivent donc se battre jusqu'au « dernier homme » – même si cela se traduit par la destruction du pays. Une défaite politique peut signifier l'exil, la prison ou la famine. Ceux qui gagnent le pouvoir s'emparent de l'État et le transforment en leur propriété personnelle. Les institutions de l'État, telles que l'armée, le système judiciaire, les médias, la fonction publique, la police et le système bancaire, sont prises et débauchées. Les postes clés au sein de ces institutions sont confiés aux membres de la tribu du président, à ses amis et à ses loyaux partisans, pour servir leurs intérêts et non ceux du peuple ou de la nation. La méritocratie, l'État de droit, les droits de propriété, la transparence et la capacité administrative disparaissent.

Rappelez-vous de la section précédente que la dévelop-mobile de l'Afrique est « kaput ». Cela est dû au fait que ses institutions/systèmes ont été rendus dysfonctionnels par les élites dirigeantes qui ont subverti les institutions pour servir leurs intérêts. Mais finalement, l'« État africain vampire » se transforme en une « république cocotière » et implose, aspirant le pays dans un tourbillon de carnages sauvages et de destructions odieuses : Libéria, Rwanda, Somalie, Soudan et Zaïre. Cela invite à faire une distinction entre les républiques bananières et cocotières.

Républiques cocotières

Dans une république bananière, on peut glisser sur une peau de banane, mais les choses fonctionnent – de temps en temps pour le peuple, bien qu'elles soient inefficaces et peu fiables. L'approvisionnement en électricité est épisodique et le robinet d'eau est capricieux. Parfois, il peut cracher de l'eau puis changer d'avis. Les bus fonctionnent selon leur propre

horloge interne, réglée en fonction de l'heure martienne, quelle qu'elle soit. Par la grâce de Dieu ou d'Allah, un bus peut arriver, crachant une épaisse fumée noire. La nourriture et l'essence sont généralement disponibles, mais elles sont chères, si l'on est prêt à faire face à de longues files occasionnelles. La police est parfois utile lorsqu'elle est soudoyée et peut protéger les gens en attrapant de vrais escrocs. Il y a de la petite corruption. De temps en temps, un million de dollars par-ci, un million par-là peuvent être détournés. Ce genre de république bananière glisse souvent dans le coma du développement.

Une république cocotière, en revanche, est impitoyablement inefficace, mortelle, et finit par imploser. Plutôt qu'une peau de banane, on peut marcher sur une grenade. Ici, le bon sens a été massacré et l'arrogance de l'absurdité se déchaîne en toute impunité. Toute notion de « gouvernance » a été complètement retournée par les élites dirigeantes. Ces dernières exercent tout le pouvoir, commettent tous les crimes et pillent en toute impunité. Elles n'ont de comptes à rendre à personne et on n'ose pas leur en demander. L'impunité règne en maître. C'est ici que l'on trouve des tyrans qui scandent « Révolution du peuple » et « Liberté ! » tout en étranglant le cou de leur peuple.

Une « révolution » est un événement cataclysmique majeur qui entraîne un renversement de l'ancien régime ou un changement complet dans l'ordre des choses. Elle rompt avec la façon de faire existante et établit une nouvelle voie ou un nouvel ordre. En politique, par exemple, une « révolution » se produit lorsque la classe assujettie et exploitée s'élève pour renverser les oppresseurs, comme cela s'est produit avec les révolutions américaine et française. Mais dans une république cocotière, c'est l'inverse qui se produit. Avez-vous déjà remarqué que les dirigeants africains qui prétendent à voix haute lutter contre le terrorisme pour recevoir l'aide de l'Occident sont eux-mêmes les promoteurs du terrorisme d'État contre leur propre peuple ?

Dans une république cocotière, l'État de droit est une farce ; les bandits sont aux commandes, leurs victimes innocentes en prison. La

police et les forces de sécurité protègent les bandits au pouvoir, pas le peuple. Le chef des bandits est le chef de l'État lui-même. Les chefs bénéficient d'un approvisionnement constant en électricité et leurs robinets d'eau fonctionnent en permanence ; le peuple doit se contenter de récupérer l'eau de pluie. L'élite dirigeante dispose de réserves inépuisables de nourriture et d'essence, mais pas le peuple. Et il n'y a pas de bus pour le peuple. Point final. Ces bus rutilants qui sillonnent les rares routes sont destinés aux élites vampires. Le peuple, lui, peut bien marcher. La république se trouve au sommet de vastes réserves de pétrole et exporte du pétrole. Pourtant, il n'y a pas d'essence pour le peuple depuis que les raffineries de pétrole du pays sont en panne. Les fonds destinés aux réparations ont été volés et les produits pétroliers raffinés doivent être importés. Le pays peut également être riche en gisements de minéraux, tels que les diamants, l'or ou le coltan. Pourtant, cette richesse minérale a engendré la misère.

⇒ « Les brouettes servent d'ambulances pour la population. Les écoles publiques ne fonctionnent pas plus de 70 % de la population est analphabète. Pourtant, tous les ministres du gouvernement ont des doctorats – certains même trois ou quatre – tous achetés. À l'université du Liberia, Charles Taylor a offert 11 000 bourses à ses amis en 1997, mais n'a pas payé leurs frais de scolarité. Son gouvernement n'a pas non plus payé les salaires des professeurs d'université et des enseignants des écoles publiques. (...) Le Liberia avait un système judiciaire, mais Taylor a nommé ses amis qui ne savaient ni lire ni écrire à des postes de juges et d'avocats, et des peines ont été prononcées sur ses ordres. (...) La capitale possède un bâtiment de lutte contre l'incendie, peint en rouge vif, mais son seul camion de pompiers n'a ni pneus, ni phares, ni même de tuyau. Des fils pendent du moteur. Sans eau courante dans la ville, les pompiers doivent courir ou faire de l'auto-stop jusqu'à un ruisseau à trois miles de là pour aller chercher de l'eau dans des seaux afin d'éteindre un incendie » (*Washington Post*, 9 septembre

2003, p. A18).

⇒ Alors que dans une république bananière un million de dollars peut être volé par ci par là, dans une république cocotière, c'est tout le Trésor qui est emporté. Lors de raids effectués avant l'aube, le défunt général Sani Abacha du Nigeria envoyait des camions lourdement armés dans le sous-sol de la Banque centrale du Nigeria et faisait emporter des milliards de dollars, envoyés alors hors du pays par ses hommes de main dans des valises. « Un Nigérian et un banquier qui l'accompagnait ont été arrêtés à l'aéroport de Lagos après avoir tenté d'embarquer dans un jet à destination de Londres avec 800 millions de dollars en espèces. Les douaniers ont déclaré que cette saisie était la plus importante jamais enregistrée au Nigeria. Le banquier a accompagné l'autre homme apparemment pour que les douaniers ne posent pas de questions. L'argent a depuis été déposé à la Banque centrale du Nigeria ». (*The Washington Times*, 29 juillet 1995, p. A7).

⇒ Pour ramener le Nigeria à un régime civil, le défunt dictateur militaire, le général Sani Abacha, n'a autorisé que cinq partis politiques à s'enregistrer en 1996 et à participer aux prochaines élections. Immédiatement, les cinq partis l'ont choisi comme candidat à la présidence !

⇒ La famille de feu Sani Abacha se croyait intelligente. Ils avaient engagé Usman Mohammed Bello – un Soudanais de Karsala – pour s'occuper de leurs trois enfants qui allaient à l'école à Amman, en Jordanie. Usman était devenu un proche confident d'Abacha, ayant accès à plusieurs comptes étrangers codés ouverts par le défunt général. La famille lui faisait tellement confiance qu'Abacha lui avait accordé un statut diplomatique au sein du ministère des affaires étrangères du Nigeria à Amman. Il avait également reçu le passeport diplomatique numéro F317567 et un passeport standard numéro A104786. Par la suite, Abacha a été empoisonné ou mort d'épuisement en 1998 après une orgie sexuelle arrosée au Viagra, en fonction de la version. Un bref gouvernement de transition

avait conduit à l'élection du président Olusegun Obasanjo en mars 1999, qui jura de récupérer le butin d'Abacha à l'étranger.

⇒ Le 1er octobre 1999, Usman Bello disparaissait. La famille d'Abacha, hystérique, demanda à la police et au gouvernement du Nigeria de l'aider à l'attraper ! « Le service de sécurité de l'État du Nigeria (SSS) établit que les Soudanais auraient pu récupérer les millions de dollars qui lui avaient été confiés par la famille Abacha et qu'ils pourraient également être au courant d'autres transactions financières de la famille à l'étranger, en particulier dans le monde arabe » (*Weekly Insight*, 19-25 juillet 2000, p. 1).

⇒ Même à cette époque, une partie du butin des Abacha qui fut récupérée, fut instantanément « relocalisée » ! Environ 709 millions de dollars et 144 millions de livres sterling furent récupérés sur le butin que les Abacha et leurs hommes de main avaient caché à l'étranger. Mais la commission des comptes publics du Sénat ne trouva que 6,8 millions de dollars et 2,8 millions de livres sterling du butin récupéré à la Banque centrale du Nigeria (*The Post Express*, 10 juillet 2000).

Il est difficile de supporter une telle répression et une telle bouffonnerie, enfermant de vastes pans de la population. Une république cocotière finit par implorer. Le processus varie, mais son déclenchement suit trois schémas de réaction prévisibles.

Premièrement, les personnes exploitées par les élites vampires dans une république cocotière sont finalement amenées à exercer l'« option de sortie » : quitter ou réduire leur exposition à l'économie formelle en se livrant à la contrebande et en orientant leurs activités vers l'économie souterraine ou le marché noir. Cela prive l'État de recettes fiscales et de devises étrangères. Au fil du temps, l'économie formelle se réduit progressivement et l'État a de plus en plus de mal à percevoir des recettes car les impôts sont massivement éludés, ce qui conduit les élites dirigeantes à battre monnaie et à introduire l'inflation dans l'économie.

Ensuite, les exclus du butin du pouvoir politique finissent par se soulever dans une insurrection rebelle. Et il suffit d'un petit groupe de personnes déterminées et mal intentionnées pour plonger le pays dans le chaos. En 1981, Yoweri Museveni, l'actuel président de l'Ouganda, lança avec seulement vingt-sept hommes une campagne de guérilla contre Milton Obote. Charles Taylor, le président du Libéria, est parti avec 150 rebelles ; feu Mohamed Farah Aidid de Somalie commença avec 200 rebelles ; et Paul Kagame du Rwanda partit avec moins de 250 hommes. Aucun gouvernement africain de l'ère postcoloniale n'a été capable d'écraser une insurrection rebelle pour capturer la capitale.

La troisième option est celle de la sécession, avec la création d'un État indépendant. Le Biafra a essayé sans succès en 1967 et le Sud-Soudan en 2010.

C'est le refus catégorique des despotes africains et des élites dirigeantes de renoncer au pouvoir politique ou de le partager qui déclenche une insurrection. En fait, la destruction d'un pays africain, quelle que soit l'idéologie professée par son gouvernement, commence *toujours* par une dispute sur le *processus électoral*. Peu disposées à renoncer au pouvoir politique ou à le partager, les élites dirigeantes bloquent, sabotent ou manipulent le processus électoral pour se maintenir au pouvoir.

La lutte pour le pouvoir politique dégénère en conflit civil ou en guerre. Le chaos et le carnage s'ensuivent. L'infrastructure est détruite. La production et la distribution de nourriture sont perturbées. Des milliers de personnes sont déplacées ou fuient, devenant des réfugiés internes et mettant à rude épreuve les systèmes sociaux de la population résidente. Les réserves de nourriture s'épuisent. La famine est imminente.

Les médias occidentaux bombardent la communauté internationale d'abominables images de victimes de la famine. Incapable de supporter l'horreur, la conscience de la communauté internationale est agitée pour monter des missions de sauvetage humanitaire de dernière minute. Des travailleurs humanitaires

étrangers sont parachutés dans la zone sinistrée, distribuant des biscuits protéinés, des couvertures et des toilettes portables dans des camps de réfugiés érigés à la hâte. Les réfugiés sont réhabilités, rapatriés et même transportés par avion. Au moindre signe de complication ou de trouble, la mission s'enlise et est abandonnée (Somalie 1995). Jusqu'à ce qu'un autre État africain mafieux implode et que le même rituel macabre se répète année après année. Il semble que rien – absolument rien – n'a été appris par toutes les parties des effondrements de la Somalie, du Liberia ou du Rwanda.

Corruption

Deux étudiants, l'un d'Afrique et l'autre d'Asie, se rendirent dans un pays occidental pour leurs études. Après avoir obtenu leur diplôme, ils retournèrent tous deux dans leur pays respectif et devinrent ministres du gouvernement. Un jour, l'Africain rendit visite à son ami asiatique et le trouva vivant dans un style opulent. Il lui demanda alors :

« Mon ami, comment cela se fait-il ? »

L'ami asiatique plaça alors sa main sur l'épaule de l'Africain, le mena doucement à la fenêtre et lui fit une remarque : « Tu vois tous ces projets de développement et ces infrastructures là-bas ? »

L'Africain bégaya avec incrédulité, impressionné par un paysage de gratte-ciel, de nouvelles voies aériennes, de survols d'aéroports, de lignes de chemin de fer et d'autres projets d'infrastructures.

« Cinq pour cent », lui répondit-il.

Deux ans plus tard, l'Asiatique revint et découvrit que son ami africain vivait dans un palais royal grandiose et magnifique. Perplexe, il demanda :

« Oga, je pensais que l'Afrique était un continent pauvre, mais comment se fait-il que tu disposes de toute cette richesse personnelle ? »

Alors, son ami fit un sourire d'un kilomètre de large, le mena à la fenêtre et lui demanda joyeusement : « Tu vois tous ces projets de développement et d'infrastructure là-bas ? »

« Où ? Où ? Je ne vois rien là-bas, il n'y a rien ! », protesta l'ami asiatique.

« C'est vrai. 100 pour cent ! »

Et puis il y a un vieux dicton pakistanais : « Quand vous serrez la main du président, vous devez voir si vos doigts sont toujours là. » La version africaine se présente comme suit : « Quand vous serrez la main du président, vous devez voir si vos jambes sont toujours là. » Les bandits d'Afrique ne volent pas un milliard par ci et un milliard par là. Ils emportent tout le Trésor – puits, pieds de biche, ampoules, et tout le reste.

Magnitude

La corruption politique couvre toute une série d'activités illégales, et elle est généralement définie comme l'instrumentalisation d'une fonction publique ou de pouvoirs législatifs par des fonctionnaires à des fins privées illicites. Il peut s'agir de détournement de fonds publics ou de malversation, de demande de pots-de-vin et d'extorsion. Cela existe dans toutes les sociétés. Mais quelle que soit la manière dont elle est pratiquée, ses effets sont bien plus perniciose dans un pays pauvre en développement. Selon Transparency International, « Environ 80 % des Africains vivent avec moins de 2 dollars par jour. La corruption est l'un des facteurs qui perpétuent la pauvreté » (<http://tinyurl.com/j5h582l>).

La corruption peut également être mortelle ; elle a conduit à l'effondrement des infrastructures de santé au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée, permettant au virus Ebola d'échapper à tout contrôle. Les États-Unis ont dépensé quelque 600 millions de dollars pour envoyer trois mille soldats au Libéria et aider à lutter contre la maladie en 2014.

De graves pillages ont également lieu en Afrique et les montants sont stupéfiants. Ce que les despotes, les kleptocrates et les élites vampires volent n'est pas de la menue monnaie. L'ancien président nigérian Olusegun Obasanjo a un jour accusé les dirigeants africains corrompus d'avoir volé au moins 140 milliards de dollars (95 milliards de livres sterling) à leurs peuples au cours des décennies qui ont suivi

l'indépendance (*London Independent*, 14 juin 2002). De petites « pioches » dans les années 1960, le pillage est devenu plus flagrant, plus effronté et plus mercenaire au cours du nouveau millénaire. Ce qui suit donne un aperçu du butin amassé par les dictateurs africains corrompus.

- Daniel arap Moi (Kenya) : 1 à 3 milliards de dollars (*Forbes*, 8 novembre 2013)

- Mobutu Sese Seko (Zaire, aujourd'hui RD Congo) : 1 à 5 milliards de dollars (*Forbes*, 8 novembre 2011)

- Charles Taylor (Liberia) : 5 milliards de dollars (*BBC News*, 2 mai 2008)

- Sani Abacha (Nigeria) : 5 milliards de dollars (*Sunday Times*, 17 décembre 2000) et 1 à 5 milliards de dollars (*Forbes*, 8 novembre 2011)

- Omar al-Bashir (Soudan) : 9 milliards de dollars (*BBC News Africa*, 18 décembre 2010)

- Ibrahim Babangida : (Nigeria) 12 milliards de dollars (*Forbes*, 8 novembre 2011)

- Zine El Abidine Ben Ali (Tunisie) : 13 milliards de dollars (*The Wall Street Journal*, 20 juin 2011)

- Hosni Moubarak (Égypte) : 40 milliards de dollars (*The Sun*, 11 janvier 2011)

- Mouammar Kadhafi (Libye) : 200 milliards de dollars (*Los Angeles Times*, 21 octobre 2011)

Le 20 mai 2010, *l'Atlantic Monthly* fournit une analyse de la valeur nette du patrimoine des quarante-trois présidents des États-Unis, de Washington à Obama, et constata que le total combiné s'élevait à 2,7 milliards de dollars en 2010. Il est évident qu'Abacha, Babangida, Bashir, Ben Ali, Mobutu, Moubarak et Kadhafi ont chacun volé plus que la valeur nette de tous les présidents américains réunis !

Selon Kwame Touré (Stokely Carmichael), membre à part entière du Black Panther Party, « les dirigeants africains [modernes] sont tellement corrompus que nous sommes certains que si nous mettons des chiens en uniforme et des armes sur leurs épaules, nous aurons du mal à les distinguer » (*Washington Post*, 8 avril

1998, D12). Comme indiqué précédemment, en août 2004, l'Union africaine indiqua qu'on estime à 148 milliards de dollars par an les pertes en Afrique dues à la corruption. À titre de comparaison, les pays développés ont octroyé 22,5 milliards de dollars d'aide à l'Afrique subsaharienne en 2008, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Les causes de la corruption

L'un des mythes récurrents sur l'Afrique est l'idée que la corruption est culturellement ancrée chez les Africains. La pratique traditionnelle consistant à donner un « petit bout » a souvent été utilisée par les universitaires pour fournir une explication « culturelle » à l'incidence généralisée de la corruption en Afrique. Dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest anglophones, un pot-de-vin est souvent appelé « *dash* » en anglais (« larme ou goutte », c'est à dire une petite quantité). Cette appellation est cependant une erreur qui reflète une confusion et un abâtardissement de la pratique traditionnelle. Dans un tribunal vaï, un plaignant pouvait appeler le chef et lui présenter un « *dash* » pour régler un litige. Dans ce contexte, le « *dash* » constituait une avance pour un service à effectuer par le chef, qui n'était pas payé pour ses services judiciaires. En revanche, les fonctionnaires exigent ou extorquent aujourd'hui des pots-de-vin avant de rendre un service pour lequel ils sont déjà payés. Il en va tout autrement si l'on veut laisser un pourboire après une prestation de service. Plus important encore, les preuves historiques suggèrent que les indigènes africains eux-mêmes faisaient une distinction claire entre « *dash* » et corruption. Diop (1987) a révélé en effet que :

Le Ghana a probablement connu le règne d'une dynastie corrompue entre le sixième et le huitième siècle. Kati parle d'une révolte extrêmement violente des masses contre elle. Les membres de cette dynastie furent systématiquement massacrés. Afin de l'anéantir complètement, les rebelles sont allés jusqu'à extraire des fœtus des ventres de la famille royale. (p. 65).

Les chefs corrompus sont démis de leurs fonctions – même aujourd'hui. Voici un cas révélateur : Nana Sobin Kan II, le chef de la zone

traditionnelle Adansi-Dompoase dans la région Ashanti, démis le 7 février 2012. L'accusation était « de faire continuellement preuve d'un manque de respect et d'un mépris flagrant envers les faiseurs de rois et les « anciens du tabouret ». Il avait continuellement semé la confusion et suscité des litiges dans la zone traditionnelle en vendant des terrains à des promoteurs privés sans numéro de parcelle ni plan de situation. Il a également été accusé d'avoir reçu d'énormes sommes d'argent en compensation pour les zones traditionnelles d'Adansi-Dompoase de la part d'AngloGold Ashanti l'année dernière, mais n'a pas divulgué le montant impliqué aux faiseurs de rois. (*Daily Guide*, 10 février 2012, p. 17)

Naturellement, à l'autre extrême, se trouvait le kleptocrate le plus célèbre d'Afrique, feu l'ex-président Mobutu. Comme indiqué au chapitre 5, lorsqu'on lui demanda qui avait introduit la corruption au Zaïre, il répondit : « Ce sont des hommes d'affaires européens qui ont dit : 'Je vous vends ce truc pour 1 000 dollars, mais 200 dollars iront sur votre compte (bancaire en suisse)' » (*New African*, juillet 1988, p. 25).

Lorsque le représentant américain Mervyn Dymally interrogea Mobutu sur sa richesse personnelle, il répondit : « Oui, j'ai une somme d'argent importante. Cependant, j'estime qu'elle s'élève à moins de 50 millions de dollars. Qu'est-ce donc après 22 ans à la tête d'un si grand pays » ? (*World Development Forum*, n° 9, 1988, p. 3). Ce même Mobutu s'est même vanté dans une interview de CBS 60 Minutes en 1980 d'être le deuxième homme le plus riche du monde. Mais le champion du culot dans le double langage était sans doute l'ex-président du Nigeria, le général Babangida, qui avait déclaré que « tout régime militaire est une arnaque. Quiconque dirige un régime militaire subvertit la volonté du peuple » (*The African Observer*, 18-31 janvier 1999, p. 6). Il était en effet au courant : il avait volé 12 milliards de dollars.

La corruption n'est certainement pas un vice social propre à l'Afrique. Elle prévaut sous une forme ou une autre dans la pratique de tous les pays, qu'ils soient occidentaux ou communistes. Cependant, comme les chapitres précédents

l'ont amplement démontré, elle est endémique en Afrique. Il est de notoriété publique que des fonctionnaires africains hauts placés extorquent des commissions sur les contrats de prêt à l'étranger et les déposent dans des banques étrangères. Les personnes qui sont censées défendre et protéger les intérêts des « paysans » sont au contraire responsables du pillage institutionnalisé.

Les facteurs qui favorisent la corruption, les pots-de-vin et d'autres types de malversations en Afrique sont : le système de contrôles et de réglementations étatiques omniprésents ; la concentration du pouvoir économique et politique entre les mains de l'État ou d'un seul individu ; l'institution de systèmes étatiques à parti unique qui ne rendent pas de comptes ; le musellement de la presse qui pourrait dénoncer la corruption ; la perversion du système judiciaire, qui bannit l'État de droit ; et une culture d'élite qui tolère des niveaux élevés de corruption. A l'évidence, il serait futile de s'en prendre à la corruption tout en maintenant en place le système qui la génère.

Le « système » a d'ailleurs évolué plutôt innocemment après l'indépendance des années 1960. Pendant la lutte pour l'indépendance, la plupart des dirigeants nationalistes africains identifiaient le capitalisme au colonialisme et avaient donc adopté le socialisme – l'antithèse du capitalisme – comme idéologie directrice. Le socialisme en Afrique était compris comme la participation de l'État à l'économie.

Une autre idéologie était le pragmatisme politique, adopté par des dirigeants tels que Felix Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire, Abubakar Tafawa Balewa du Nigeria, Hastings Banda du Malawi et Daniel arap Moi du Kenya. Se déclarant non idéologiques, ils mettaient plutôt l'accent sur la croissance économique et la prospérité. Dans leurs pays, l'État était chargé de favoriser l'esprit d'entreprise, d'attirer les investissements étrangers et de créer un climat propice au progrès matériel. Ils estimaient que le secteur privé d'un pays africain pauvre ne pouvait pas réunir les capitaux nécessaires à la construction, par exemple, d'un barrage hydroélectrique, ce qui rendait l'intervention de l'État indispensable.

Ce faisant, pour diverses raisons, pratiquement tous les dirigeants nationalistes considéraient donc l'État comme le principal initiateur du développement.

L'intervention de l'État dans l'économie s'opérait par toute une batterie de contrôles sur les prix, les taux de change, les taux d'intérêt et sur d'autres variables économiques. Mais très rapidement, les fonctionnaires chargés d'administrer les contrôles de l'État se sont rendus compte que ces contrôles pouvaient également être utilisés à de sinistres fins personnelles : afin de promouvoir leurs propres intérêts économiques « égoïstes », ainsi que ceux de leurs proches et de leurs partisans, et pour faire taire leurs critiques et punir leurs opposants politiques.

Le labyrinthe byzantin des contrôles et réglementations de l'État a fourni aux élites de riches opportunités d'auto-glorification. La collecte des recettes, l'escroquerie aux passeports et même les réserves de papeterie de l'administration ont tous été détournés, manipulés ou utilisés à des fins illicites. Les fonctionnaires exigeaient des pots-de-vin, exploitaient leur position au sein du gouvernement et de l'administration, et manipulaient les pouvoirs réglementaires de l'État pour compléter leurs maigres salaires. Presque toutes les réglementations et nuances de politiques de l'État pouvaient être « exploitées ».

« Parce que chaque permis a son prix, les fonctionnaires nigériens inventent sans cesse de nouvelles règles. Un garde à l'extérieur d'un ministère vous demande un permis spécial pour entrer ; un inspecteur des douanes invente une réglementation environnementale pour laisser entrer vos importations ; un fonctionnaire des compagnies aériennes fait payer aux passagers leurs cartes d'embarquement » (*The Economist*, 21 août 1993 ; Survey, 5).

Officiellement, le contrôle des prix était censé rendre les marchandises « abordables pour les masses ». Mais seules les élites dirigeantes et leurs acolytes pouvaient acheter des marchandises à des prix contrôlés par le gouvernement, qui étaient ensuite revendues sur le marché noir pour engranger un énorme profit,

une pratique connue sous le nom de *kalabule* au Ghana.

Au Rwanda, feu le président Juvenal Habyarimana faisait du racket lucratif dans tous les domaines, de l'aide au développement à la contrebande de marijuana. « Habyarimana et sa belle-famille exploitaient le seul bureau de change illégal du pays, en tandem avec la banque centrale. Un dollar valait 100 francs rwandais à la banque ou 150 sur le marché noir. Le président et son beau-frère prenaient des dollars à la banque centrale et les échangeaient dans le bureau de change. Habyarimana était également impliqué dans le braconnage des gorilles de montagne, vendant des crânes et des pattes de bébés gorilles » (*Washington Post*, 18 avril 1995, p. A17).

Les plus riches opportunités, cependant, étaient offertes par les contrôles à l'importation, qui visaient à réduire le volume des importations et à conserver ainsi les rares devises étrangères nécessaires à l'importation de machines et d'autres équipements essentiels au développement. Pour importer un article, il fallait obtenir un permis ou une licence auprès du ministère du Commerce. Les licences sont rapidement devenues rares. Les ministres et les fonctionnaires du ministère du commerce exigeaient des pots-de-vin – 10 % de la valeur de la licence d'importation – avant de les délivrer. La rétention des licences était utilisée afin de punir les rivaux politiques et les entreprises associées à l'opposition. À la fin des années 1980, des licences d'importation ont été refusées à *Free Press* et *Ashanti Pioneer* au Ghana et à *Footprints* au Liberia pour leurs critiques des politiques gouvernementales.

En 1967 déjà, Ayeh Kumi, le consultant spécial de Nkrumah pour les affaires économiques, fit un témoignage dramatique devant la commission d'enquête d'Ollennu :

Le système a été conçu pour étouffer progressivement les grandes entreprises – les hommes d'affaires et les petits hommes d'affaires ghanéens dans ce pays – et pour les remplacer par des sociétés d'État. Les mesures prises à leur encontre ont consisté en divers types de taxes et de restrictions en matière de licences d'importation ; les hommes

d'affaires africains ne doivent pas recevoir de licences et s'ils persistent, ils doivent recevoir des licences qui les rendraient incapables de faire des affaires. (*Rapport Ollennu 1967*, p. 10)

Une grande partie des secteurs économiques contrôlés par l'État étaient distribuée à des parents, des proches ou des collègues de hauts fonctionnaires. Au Kenya, par exemple, les Kikuyus furent contraints d'abandonner l'industrie manufacturière et d'autres activités industrielles en raison de leur opposition au régime de Moi. Des projets de développement étaient lancés dans les zones tribales qui soutenaient le président Moi ; les zones d'opposition étaient négligées.

Les ressources étaient extraites des zones rurales par le biais de divers dispositifs et contrôles législatifs, tels que les offices de commercialisation, les taxes de développement et les impôts. Les ressources, affirmait-on, devaient être utilisées pour le développement de l'ensemble du pays, et bénéficier également aux agriculteurs. Il n'en a jamais été ainsi.

Au Malawi, l'ancien président à vie Hastings Banda « a pu extraire des surplus économiques des producteurs paysans et les transférer au secteur public par l'intermédiaire de deux banques commerciales, sa société de holding – *Press Holdings* – et l'organisme parapublic de développement agricole et de commercialisation (ADMARC) » (Libby 1987, p. 191). Il utilisait ensuite ces ressources pour récompenser ses partisans politiques en transformant ces derniers en propriétaires de domaines agricoles commerciaux dont la prospérité et la sécurité économique dépendaient de leur loyauté personnelle envers le président.

Au fil du temps, l'État africain a évolué en un monstre prédateur – un État vampire – qui utilisait un système alambiqué de réglementations et de contrôles pour piller et voler la classe productive, la paysannerie. Les victimes de ce pillage étaient impuissantes. Tout d'abord, les crimes dont elles étaient victimes étaient « cachés », c'est-à-dire qu'ils n'étaient pas signalés parce que, pendant une grande partie de la période postcoloniale, les médias étaient contrôlés ou possédés par l'État. Deuxièmement,

même lorsque les crimes étaient révélés, peu de mesures étaient prises parce que le système juridique avait été perverti. L'État de droit était inexistant. Les juges étaient nommés par le gouvernement et peu d'escrocs étaient traduits en justice. Le pourrissement du système pouvait donc continuer.

Le secteur étatique postcolonial est donc devenu le théâtre de l'accumulation de richesses privées. Pour devenir riche en Afrique, il n'est pas nécessaire de produire quoi que ce soit. Il suffit d'entrer en politique, de devenir fonctionnaire et d'utiliser son poste pour accumuler une énorme richesse personnelle.

Selon le journaliste américain Howard French :

Dans chaque pays [africain], la formule d'enrichissement diffère. Au Sénégal, les responsables de la Banque mondiale ont déclaré que les importations de riz, l'aliment de base, par le gouvernement, constituaient une source majeure de revenus non comptabilisés pour les dirigeants du parti au pouvoir depuis des années. Au Congo, les hauts fonctionnaires et leurs proches signent des accords qui hypothèquent les revenus pétroliers du pays lourdement endetté des années à l'avance [jusqu'en 2012], en échange d'argent liquide. Au Nigeria, le gouvernement accorde à ses amis politiques des « contrats de levage » qui ne représentent guère plus que des cadeaux de belles commissions sur les contrats pétroliers. Sur la base de telles réalités, un rapport confidentiel préparé en 1995 par le ministère français des affaires étrangères mettait en garde contre la « criminalisation de l'Afrique subsaharienne » par les élites. (*The New York Times*, 4 février 1996, p. 4)

Après seulement trois ans en tant que ministre du transport dans le gouvernement Shagari au Nigeria, Alhaji Umaru Dikko, avait réussi à amasser une fortune personnelle réputée dépasser le milliard de dollars²⁵. « Les problèmes du Nigeria sont les quelques riches en position de pouvoir qui détournent d'énormes sommes d'argent – qui auraient dû être utilisées pour développer le pays – vers des comptes à l'étranger pour leurs intérêts égoïstes », déclarait Gordon Adele, un fonctionnaire de Lagos (*African News Weekly*, 16 juin 1995 ; 7).

Dans un article paru dans *African News Weekly* (27 mai 1994), Anthony Ebeh donnait une description pertinente de la conception de la fonction publique au Nigeria :

Une des causes majeures de nos problèmes au Nigeria est que nos dirigeants ont une conception primitive de la fonction publique. Dans les sociétés civilisées, y compris dans certaines nations non occidentales, la fonction publique est considérée comme un moyen de fournir un service désintéressé à sa nation. C'est une façon de rendre à son pays ce qu'il lui a donné. La fonction publique est appréciée et respectée. Les titulaires d'une charge publique sont généralement responsables devant les personnes qu'ils servent. Cependant, dans le contexte nigérian, la fonction publique est considérée comme une énorme opportunité de s'enrichir soi-même et ses proches. Cela explique pourquoi le Nigeria est aujourd'hui l'une des nations les plus pauvres du monde. Au Nigeria, la fonction publique est considérée comme un moyen d'acquérir des richesses et de s'épanouir personnellement. Selon toutes les normes, ce concept de fonction publique y est primitif. (p. 7)

« Tout le monde au Zaïre veut être ministre avant la chute de Mobutu pour pouvoir gagner de l'argent », déclarait Guillaume Ngefa, responsable d'une association pour les droits de l'homme (*The Washington Times*, 15 avril 1997, p. A13). Certains des plus hauts fonctionnaires de l'État de Sierra Leone, y compris des ministres, avaient lancé une entreprise florissante en vendant les passeports du pays à de riches hommes d'affaires de Hong Kong. « L'un de ces accords a rapporté environ 350000 dollars à deux fonctionnaires très hauts placés » (*Akasana-noma*, 31 juillet - 6 août 1995, p. 38).

Au Ghana, le rapport de 1993 de l'auditeur général dressait un catalogue des détournements de fonds et de la corruption, pour un montant total de 400 milliards de cedis. Le « pourrissement » à la *Ghana National Procurement Corporation* avait coûté plus de 200 milliards de cedis. Pourtant, pas une seule âme ne fut inculpée.

La malhonnêteté, le vol et la prévarication imprègnent le secteur public en Afrique. Les fonctionnaires détournent les fonds de l'État ; les ministres de haut rang sont sur la sellette. Il

est difficile d'estimer l'ampleur et la portée de ce fléau, en raison de son illégalité et des efforts laborieux que les coupables déploient pour le dissimuler. Cependant, les reportages dans les journaux donnent un aperçu de son omniprésence.

Au Mali, l'ancien chef de l'État Moussa Traoré a pillé le pays pour amasser une fortune personnelle de plus de deux milliards de dollars – soit un montant égal à la dette extérieure du Mali. C'est ce qui ressort d'un article de janvier 1992 intitulé « Le Sang des Pauvres », écrit par le député suisse Jean Ziegler, dans le journal français *Libération* (cité dans *West Africa*, mai 4-10, 1992, p. 746).

Au Niger, dans l'année qui suivit son entrée en fonction en avril 1993, le président Mahamane Ousmane avait triplé sa fortune personnelle. Comme la loi l'exige, le président Ousmane avait déclaré une fortune de 51 millions de francs CFA (89 000 dollars) et dix maisons lorsqu'il prit ses fonctions. Un an plus tard, « la Cour suprême de ce pays pauvre d'Afrique de l'Ouest a déclaré le 28 avril 1994 que Mahamane avait déclaré 160 millions de francs CFA (280 000 dollars), dont 57 millions en espèces et le reste dans une banque locale. La liste des biens de Mahamane était la suivante : dix maisons au Niger, du bétail et de la volaille, trois voitures, deux téléviseurs, deux magnétoscopes et deux montres en or » (*African News Weekly*, 20 mai 1994, p. 8).

Mobutu Sese Seko du Zaïre (aujourd'hui la République démocratique du Congo) n'était pas rassasié de sa fortune personnelle de 10 milliards de dollars²⁶ ; il s'empara de toute une région d'extraction d'or, Kilomoto, qui couvre 32000 miles carrés et qui disposerait de réserves de cent tonnes d'or (*The Washington Times*, 3 janvier 1997, A14).

Le ministre de l'Intérieur du Ghana, le colonel Emmanuel Osei-Owusu, « n'a pas été en mesure de rendre compte de 33 millions de cedis (27.000 dollars) de revenus excédentaires », selon le rapport de 1996 de la Commission des droits de l'homme et de la justice administrative. Un autre ministre (du commerce et de l'industrie), Ibrahim Adam, a accordé des exo-

nérations injustifiées de droits de douane et d'autres taxes aux sociétés de pêche, ce qui a « occasionné la perte de milliards de cedis pour l'État » (*African News Weekly*, 28 octobre – 3 novembre 1996, p. 26).

Kwame Ashaai, un chroniqueur de journal au Ghana, se plaignit amèrement : « Presque tous les dirigeants du PNDC auraient érigé des manoirs, chacun coûtant des centaines de millions de cedis. Et presque tous, dit-on, font leurs courses en Amérique du Nord et en Europe. Les biens ou actifs publics – véhicules, bâtiments, entreprises, machines et, même, navires – sont vendus aux membres du parti, aux amis et aux parents pour presque rien. Plus de 400 milliards de cedis (environ 230 millions de dollars) ont été déversés dans une banque en Angola. Le gouvernement PNDC garde commodément le silence sur cette affaire » (*Free Press*, 30 octobre-5 novembre 1996, p. 7).

Diplomates brigands

Même les diplomates n'ont pas pu résister à tomber occasionnellement dans le banditisme frénétique. En 1993, un envoyé nigérian aux Nations unies a été soudainement rappelé par son gouvernement. Un audit rapide révéla le détournement effréné d'importantes sommes d'argent à la mission diplomatique. En 1994, l'ambassadeur ougandais au Nigeria, James Juko, disparaît avec 3,5 millions de dollars destinés à la rénovation des locaux de son ambassade. Le 10 octobre 1994, le ministre rwandais des affaires étrangères, Jean-Marie Ndagijimana, disparut avec environ 187000 dollars qu'il transportait dans une valise pour financer la mission des Nations unies de son pays à New York. Claude Dusaidi, le directeur général du ministère des affaires étrangères du Rwanda, se plaignit qu'à la suite de ce vol, la mission des Nations unies se retrouva avec « zéro » argent liquide, incapable de payer ses factures et sans moyens pour payer les salaires ou même engager un avocat (*Washington Post*, 19 octobre 1994, A37). Au début du mois de juillet 1994, l'ambassadeur du Rwanda aux États-Unis s'enfuit avec environ 2 millions de dollars²⁷.

La Libye aurait dû avoir l'un des revenus par habitant les plus élevés du monde avec une

population de seulement quatre millions d'habitants et une vaste richesse pétrolière estimée à 10 milliards de dollars en 1990. Mais « la mauvaise gestion et la corruption ont tellement érodé la base économique du pays que la Libye ne paie parfois pas ses factures étrangères à temps et que certains employés du gouvernement restent sans salaire pendant des mois » (*Washington Post*, 15 février 1994, p. A23).

En Sierra Leone, le Dr Shamsu Mustapha, ministre d'État au ministère de la planification économique et du développement, fut accusé d'irrégularités financières en mars 1989. Cela porta à trois le nombre de ministres accusés de telles infractions (*New African*, avril 1988, p. 36). En 1992, selon *West Africa*, « Le Département des enquêtes criminelles a commencé à examiner les documents relatifs à un contrat de prêt de 500 millions de dollars conclu par l'ancien ministre des affaires étrangères, le Dr Abdul Karim Koroma, et l'ambassadeur de Sierra Leone en Arabie Saoudite au nom du gouvernement, et organisé par une compagnie pétrolière de Houston, Texas, à condition que la société reçoive des honoraires de conseil de 12 millions de dollars » (16-22 décembre 1991, p. 2115). (La firme de Houston s'est plainte de n'avoir jamais reçu ses honoraires, ce qui alimenta les spéculations sur ce qu'il était advenu des 12 millions de dollars). Un Africain furieux à Kano, P. F. U. Taylor, écrivait :

« Tout observateur qui a connu la Sierra Leone il y a vingt ans peut témoigner qu'elle a été réduite à un pays où il n'y a pratiquement pas d'installations médicales ; un pays où l'eau potable est un luxe rare ; un pays où les routes sans nids de poule n'existent que dans l'histoire ; un pays où un salaire mensuel ne suffit pas pour se nourrir.

Compte tenu de l'état économique actuel du pays, qui est considéré comme l'un des plus pauvres du monde, je refuse de croire qu'un ressortissant puisse envisager un acte pire que le commerce d'esclaves. Car en effet si les marchands d'esclaves ont vendu des êtres humains qui n'étaient pas de leur famille, ceux qui font l'objet d'une enquête, s'ils sont coupables, ont sciemment vendu toute la population, y compris leurs propres relations, les générations à venir et le pays lui-même. . . .

Ceux qui arnaquent un pays africain devraient être mis au zoo. C'est là qu'ils doivent être ! » (*West Africa*, 16-22 mars 1992, p. 444)

TOGO

Au Togo, le directeur du Fonds national de l'agriculture a été condamné à vingt ans de prison pour avoir détourné 8,7 millions de dollars (*West Africa*, 28 mars 1988, p. 569). L'année suivante, l'ancien ministre de la justice et ses associés étaient accusés d'avoir participé à l'escroquerie d'environ 15 millions de francs CFA à la loterie togolaise. En outre, l'ancien ministre du commerce fut démis de ses fonctions et condamné à une amende parce qu'il avait continué à toucher son salaire en tant que directeur général de l'Union des banques togolaises (*West Africa*, 17-23 avril 1989, p. 622). Mais le pire des coupables est le chef de l'État, le général Gnassingbe Eyadema, lui-même. Traduit en justice avec Mba Kabassema, qui était ministre du commerce et des transports dans le gouvernement d'Eyadema en 1977, ce dernier a affirmé qu'Eyadema avait pillé les ressources du pays avec la connivence d'un conseiller marocain, Maurice Assor.

Un autre délégué [à la conférence nationale] affirma que la fortune personnelle d'Eyadema s'élevait à 800 milliards de francs CFA (2,8 milliards de dollars), dont la plupart ont été placés dans des banques étrangères. Il déclara que le projet de barrage de Nangbeto, dont le coût a été évalué à 8 milliards de francs CFA, a ensuite été porté à 48 milliards de francs CFA, afin que les fonds puissent être « détournés » vers les mauvaises poches. Eyadema aurait dépensé 50 milliards de francs CFA pour construire un château à Pya, sa ville natale dans le nord du Togo.

Lorsque les mines de phosphate du Togo ont été nationalisées en 1974, Kabassema alléguait qu'Eyadema avait détourné la valeur de 2,05 milliards de francs CFA correspondant à 150000 tonnes de phosphates sur le compte de son conseiller Maurice Assor. Il avait également accordé à Assor des monopoles exclusifs sur l'exportation de 12 cultures agricoles et ensuite créé la SONACOM, une agence centrale d'achat pour l'achat d'importations. La SONACOM est devenue l'intermédiaire pour toutes sortes

d'opérations dirigées par Assor au nom du président Eyadema. Elle acheta des avions à réaction présidentiels, un Fokker 28, des hélicoptères Grumman, un DC-8, divers Boeing et un arsenal d'armes. La construction de l'aéroport de Niamtougou au nord et de l'hôtel 2 Février fut également prise en charge par Assor.

Selon Kabassema, toutes ces transactions donnèrent lieu à des pots-de-vin massifs versés à l'étranger. Le prix de l'Hôtel 2 Février passa de 17,5 milliards de francs CFA à 35 milliards de francs CFA et pourtant l'hôtel n'avait que 26 étages, contre les 35 étages prévus à l'origine. (*New African*, octobre 1991, p. 12)

M. Kabassema alléguait également que « le président Eyadema a distribué des largesses à certains chefs d'État africains, dont Mobutu Sese Seko du Zaïre, qui a reçu 150 000 tonnes de phosphates évaluées à 3,3 milliards de francs CFA, tandis que Sékou Touré de Guinée a reçu un don de 125 millions de francs CFA en 1970 » (*West Africa*, 2-8 septembre 1991, p. 1453). En 1988, le Bénin fut secoué par une série de scandales de corruption impliquant son chef militaire, Mathieu Kerekou, et ses acolytes (*New African*, mars 1988, p. 14).

Cameroun

Cette même année 1988, le président camerounais Paul Biya décida de mener une guerre sans merci contre la corruption et la mauvaise affectation des fonds au sein de son gouvernement. Bien que 115 hauts fonctionnaires aient été arrêtés (*New African*, novembre 1988, p. 43), les enquêteurs du gouvernement firent peu de progrès et la corruption alla croissant. Le ministre de la Fonction publique et du Contrôle de l'État, Haman Garga Adji, déclara que des fonctionnaires et des hommes politiques de haut niveau avaient perdu des fonds d'un montant total de 357 millions de francs CFA (1,3 million de dollars) (*New African*, janvier 1992, p. 18).

Nigeria

« Le Nigeria est la nation la plus corrompue du monde », selon Transparency International (*The Houston Chronicle*, 28 juillet 1996). Entre 1970 et le début des années 1980, lorsque les

prix du pétrole s'effondraient, le gouvernement nigérian reçut 100 milliards de dollars en argent du pétrole. Les Nigériens se demandaient alors ce qu'il était advenu de « l'argent du pétrole ». Le *Washington Post* (21 juillet 1992) fit cette remarque : « La corruption prive l'économie nigérienne d'un montant estimé entre 2 et 3 milliards de dollars par an » (p. A16). Elle se cache également derrière la réticence du gouvernement à abandonner des projets inutiles et grandioses parce que les fonctionnaires détestent l'inspection de leurs finances. Selon *The Economist* (21 août 1993) :

La junte ne révélera ni le montant de ses dépenses pour des projets comme l'aciérie d'Ajaokuta, le maintien de la paix au Liberia ou la nouvelle capitale Abuja, ni le montant de ses revenus pétroliers. Les comptes de la NNPC [Nigerian National Petroleum Corporation] ne sont pas rendus publics. Des économistes internationaux ont calculé que, compte tenu de la production pétrolière nigérienne connue et des prix mondiaux du pétrole, l'écart entre ce que la NNPC aurait dû gagner et ce que le gouvernement dit qu'elle a gagné était d'environ 2,7 milliards de dollars en 1992. Cela suggère qu'une énorme quantité d'argent – près de 10 % du PIB – disparaît chaque année des coffres du gouvernement. (*Survey*, p. 8)

Les numéros de septembre 1996 des magazines d'information du Nigeria, *Tell* et *This Week*, titraient « Comment les administrateurs [militaires] ont pillé les États ». Ike Nwosu, l'ex-administrateur de l'État d'Abia, « a dépensé quelque 16,875 millions de nairas (214 000 dollars) pour lui-même entre mars 1995 et mars 1996 » (*African News Weekly*, 28 octobre-3 novembre 1996, p. 17). Puis, un audit réalisé le 27 septembre 1994 (le rapport Okigbo) révéla qu'un total de 12,4 milliards de dollars – plus d'un tiers de la dette extérieure du Nigeria – avait été dilapidé par ses dirigeants militaires entre 1988 et 1994.

Entre 1970 et 2004, plus de 450 milliards de dollars de revenus pétroliers ont été versés dans les caisses du gouvernement nigérian. Mais selon Mallam Nuhu Ribadu, les bandits militaires kamikazes du Nigeria en ont volé 412

milliards de dollars.

C'est autant que toute l'aide occidentale accordée à l'Afrique en près de quatre décennies. Le pillage du pays le plus peuplé d'Afrique s'est élevé à une somme équivalente à 300 ans d'aide britannique pour le continent. L'ancien dirigeant, le général Sani Abacha, a volé entre 1 et 3 milliards de livres sterling. Les chiffres ont été compilés par la commission anti-corruption du Nigeria.

Les dirigeants nigériens ont déjà empoché l'équivalent de six plans Marshall. Après ce vol massif, les deux tiers des 130 millions de personnes du pays – soit un septième de la population africaine totale – vivent dans une pauvreté abjecte, un tiers est analphabète et 40 % n'ont pas accès à l'eau potable. Avec plus d'habitants et plus de ressources naturelles que tout autre pays africain, le Nigeria est la clé du succès de ce continent » (*Telegraph*, 25 juin 2005).

Mallam Nuhu Ribadu, le président de la Commission des crimes économiques et financiers, créée en 2003, a déclaré que 220 milliards de livres (412 milliards de dollars) ont été gaspillés entre l'indépendance de la Grande-Bretagne en 1960 et le retour d'un régime civil en 1999. « Nous ne pouvons pas avoir une précision au chiffre près, mais c'est notre projection », déclarait Osita Nwajah, un porte-parole de la Commission (*Telegraph*, 25 juin 2005). La fortune volée correspond presque exactement aux 220 milliards de livres sterling d'aide occidentale accordée à l'Afrique entre 1960 et 1997. Cela représente six fois l'aide américaine accordée à l'Europe de l'après-guerre dans le cadre du plan Marshall²⁸.

Kenya

Les entreprises publiques du Kenya ont été pillées de la même manière. En 1990, par exemple, l'auditeur des sociétés d'État signalait que « le comportement frauduleux dans la gestion des organisations parastatales du Kenya a causé une perte de 25 millions de dollars ; les pertes étaient dues à une mauvaise gestion flagrante et au détournement de fonds publics » (*The African Letter*, 16-31 décembre 1991, p. 9).

Angola

En Angola, le vol des richesses du pays par les membres de l'administration du MPLA au pouvoir s'est accéléré en 1992, après la signature des accords de paix en mai 1991 pour mettre fin à la guerre civile dans le pays :

La loi interdisant la possession de diamants [a été] abrogée pour permettre aux membres de haut rang de faire sortir du pays des diamants volés et passés en contrebande.

Le produit de la vente de 10 % des parts d'un champ pétrolier qui, selon le président Eduardo dos Santos, a rapporté 312 millions de dollars, a apparemment disparu. De nombreux diplomates à Luanda pensent qu'une grande partie de l'argent a fini dans des poches privées. Plusieurs des dirigeants du MPLA, en particulier ceux qui ont travaillé dans le secteur pétrolier, possèdent maintenant des intérêts en Europe et aux États-Unis. (*The Independent*, Londres, 19 février 1992)

L'ancien secrétaire d'État adjoint américain aux affaires africaines, Chester Crocker (1981-1989), a pu déclarer lors d'une interview du BBC World Service : « Le MPLA est une bande de marxistes plutôt sophistiqués de style européen qui vivent de la vache à lait que représente l'industrie pétrolière et qui mettent de grosses fortunes de côté dans les banques européennes ». Selon le *New York Times* (21 septembre 1993), « l'effondrement du commerce ordinaire est aggravé par la corruption omniprésente qui détourne une grande partie de la nourriture et des médicaments destinés aux nécessiteux, et par les priorités biaisées du gouvernement marxiste, qui a récemment dépensé 500 millions de dollars de son argent pourtant désespérément rare pour importer des Volkswagen et des Audis afin de les vendre à ses généraux et à ses ministres à une fraction de leur coût. . . . Le gaspillage est si effronté que même la télévision d'État s'est mise à décrire le Parlement comme 'l'Auditorium'. » (p. A1)

Tanzanie

Même la Tanzanie socialiste souffrait de la corruption. Le Premier ministre Joseph Wario-ba était assez ému en s'exprimant avec une

franchise cinglante : « Partout où vous allez, même dans les hôpitaux et les écoles, des gens corrompus et véreux semblent dominer. » La corruption s'est institutionnalisée au sommet de ceux qui manipulent de grosses sommes d'argent. Comme l'a rapporté *New African* : « Les Tanzaniens ordinaires se plaignent amèrement d'avoir été déçus par leurs dirigeants. Même les services essentiels tels que l'éducation, les hôpitaux et la police sont infestés de pratiques de corruption. Les personnes se rendant dans les hôpitaux publics se préparent à devoir soudoyer les médecins et les infirmières avant de pouvoir être soignées » (avril 1990, p. 16).

Zimbabwe

Au Zimbabwe, les hauts fonctionnaires usaient de leur influence pour acheter des camions et des voitures au prix officiel artificiellement bas à l'entreprise publique d'assemblage de véhicules pour rapidement les vendre sur le marché noir à un énorme profit (*Africa report*, janvier-février 1989, p. 37).

Zambie

Entre-temps, en Zambie, le président Kenneth Kaunda, l'architecte de l'idéologie socialiste de l'humanisme, rejetait comme étant « un gros mensonge » les récentes allégations selon lesquelles il aurait transféré 6 milliards de dollars de fonds publics sur des comptes bancaires individuels à l'étranger (*The New York Times*, 15 août 1990, A6). On a découvert que des fonctionnaires qui avaient pris leur retraite dix ans plus tôt du ministère zambien de l'énergie, des transports et des communications touchaient régulièrement leur salaire. « Une enquête rapide menée auprès de divers services de la fonction publique a révélé que 3 % des noms figurant sur les fiches de paie du gouvernement étaient contrefaits. (...) On a estimé que le gouvernement perdait 500 millions de kwachas (12,5 millions de dollars) par an en raison de ce type de fraude (*New African*, décembre 1991, p. 33).

Les effets économiques néfastes de la corruption

La corruption, le détournement de fonds et le vol – parfois à grande échelle – détournent d'énormes ressources des coffres publics vers des poches privées. Sans contrôle, ils finissent par s'épanouir à travers ce qu'il faut bien décrire comme une « culture de la corruption ».

Le Nigeria est un cas typique où la corruption s'est développée et a débordé sur la scène internationale avec diverses fraudes et escroqueries de type « *advance fee* » (frais d'avance). Dans de nombreux pays africains, la corruption débridée est omniprésente dans la fonction publique, les organismes officiels et les entreprises publiques ; au départ ce n'était que des actes occasionnels d'inconduite publique, mais cela s'est rapidement répandu comme un cancer. Il en résulte une pathologie de la « corruption systémique » – une administration dans laquelle « les méfaits sont devenus la norme, tandis que la notion de responsabilité publique est devenue l'exception et non la règle ». La corruption est alors « tellement normalisée et institutionnalisée que les organisations soutiennent les méfaits et pénalisent en fait ceux qui respectent les anciennes normes (Chazan et al. 1992, p. 180).

Ce modèle de pillage est devenu si profondément enraciné qu'il est difficile à éradiquer. Au Ghana, par exemple, des commissions d'enquête sur les malversations officielles ont accompagné chaque nouveau régime et chaque série de commissions a mis au jour, sans surprise, une corruption et des pots-de-vin masqués. Chaque commission a recommandé des sanctions plus sévères et/ou des agences de police spéciales pour découvrir ces pratiques. En 1983, Jerry Rawlings, alors nouveau dirigeant, fit fusiller des personnes reconnues coupables d'actes de corruption majeurs. Pourtant, l'incidence de la corruption allait en fait s'aggraver.

La corruption a plusieurs effets néfastes sur le développement économique. **Première-ment, elle engendre l'inefficacité et le gaspillage.** Les entrepreneurs et les fournisseurs ne tiennent pas leurs promesses. Savoir qui l'on est et quelle est l'importance de la ristourne que l'on offre comptent plus que la qualité ou l'efficacité de son travail. En conséquence, le

travail effectué est de mauvaise qualité : les routes sont mal construites et sont emportées par les eaux dès la première goutte de pluie ; les téléphones refusent de fonctionner ; le service postal est inexistant ; et l'ensemble du système de communication est un véritable fouillis, qui coûte au pays des milliards de dollars en perte de production.

L'infrastructure s'est effondrée dans de nombreux pays africains. Le système éducatif s'est fortement détérioré. Les routes sont parsemées de nids de poule. Les hôpitaux manquent de fournitures de base et les patients doivent souvent apporter leurs propres pansements et couvertures. Lorsque l'ancien président zairois Mobutu Sese Seko tomba malade, il se rendit en France pour se faire soigner. Le président tanzanien Julius Nyerere décéda à l'hôpital St. Joseph de Londres en 1999, tandis que le président zambien Levy Mwanawasa est mort dans un hôpital parisien en août 2008. « Il est notoire que le système téléphonique du Zimbabwe est si mauvais que de nombreuses entreprises utilisent plutôt les messagers et les visites personnelles » (*The Economist*, 2 mars 1996, p. 44). En 2015,

Les pannes d'équipement et le manque de médicaments essentiels dans les hôpitaux de Mpilo et de United Bulawayo (UBH) menacent la santé de la population du Zimbabwe. (...) La structure de Mpilo a suspendu toutes les procédures chirurgicales en raison d'une grave pénurie de médicaments et de consommables tels que les kits d'oxygène, laissant de nombreux patients en attente. Et l'UBH n'a qu'un seul chirurgien orthopédique. Actuellement, plus de 50 patients orthopédiques seraient sur la liste d'attente. (...) Selon les patients et les responsables de la Mpilo, l'établissement de santé est également à court de produits de base tels que des bandages et des cotons-tiges. « Désormais les patients qui ont droit aux régimes médicaux et aux services de santé subventionnés doivent acheter les médicaments prescrits dans des pharmacies privées en utilisant leur propre argent. Les patients qui veulent subir diverses opérations sont les plus touchés, car ils doivent apporter leurs propres gants, seringues et autres consommables », a déclaré une infirmière de l'hôpital qui a refusé d'être nommée par crainte de représailles. (*The Zimbabwean*, 5 février 2015)

Les institutions de l'État se décomposent et s'effondrent. Personne ne s'en soucie car la durée des mandats et les promotions sont basées non pas sur la compétence et le mérite mais sur la loyauté personnelle envers le président, l'ethnicité et la flagornerie. Les institutions telles que la fonction publique, le pouvoir judiciaire, le parlement et la police se désintègrent et ne fonctionnent plus car elles ont toutes été perverties. C'est ce qu'affirme Tom Ochieng, chercheur kenyan basé à Charlotte, en Caroline du Nord : « Aujourd'hui, au Kenya, il n'y a pas d'État de droit. Si vous commettez un crime, une infraction au code de la route ou quoi que ce soit d'autre, vous n'avez qu'à soudoyer la police. Votre avocat vous dira même d'apporter quelque chose au juge qui juge votre affaire et celle-ci sera retardée et finalement rejetée » (*African News Weekly*, 4 août 1995, p. 6).

« Aujourd'hui, il n'y a aucune institution gouvernementale qui ne soit criblée de corruption, pas même l'armée », déclara Kennedy Agyapong, membre ghanéen du Parlement, dans une interview à Sahara TV le 14 novembre 2014²⁹.

Le pourrissement n'est pas confiné à un seul secteur mais s'infiltré dans tous les domaines du gouvernement. Le Parlement devient une plaisanterie, une sorte de machine à tamponner les décisions de l'exécutif.

Olusegun Obasanjo, ancien président du Nigeria, a qualifié l'Assemblée nationale du pays de « repaire de voleurs et de pilleurs » (*Première Times*, 24 novembre 2014). La police, l'armée et la fonction publique sont toutes désespérées. Même si l'État absorbe des ressources rares (par le biais d'une lourde fiscalité), il ne remplit pas son rôle de facilitateur de la croissance économique ou de fournisseur de services essentiels.

Le Nigeria compte de nombreux avocats de qualité, mais le système judiciaire est entaché par des procès réglés par des pots-de-vin. Le Nigeria a de bons universitaires, mais les universités sont ternies par le commerce des diplômes. Les chefs sont respectés, mais la noblesse est ridiculisée par la vente des titres de chef de famille. À bien des égards, l'institution

qui a le plus souffert de ce régime militaire est l'armée elle-même. « Les militaires ne sont plus des soldats » est une observation courante au Nigeria (*The Economist*, 21 août 1993, *Survey*, p. 6). Les villes nigérianes ont des services d'incendie, mais souvent il n'y a pas d'équipement. Lorsqu'un immeuble de trois étages et une boulangerie ont été détruits par un incendie à Umuahia, « un volontaire, M. Timothy Nwachukwu, a déclaré que les pompiers n'étaient pas intervenus parce qu'ils n'avaient pas de véhicule en état de marche » (*African News Weekly*, 24 février 1994, p. 12).

L'effondrement des institutions et l'incapacité à fournir les services essentiels les plus élémentaires créent un environnement défavorable au développement. Le coût des affaires dans un tel environnement augmente énormément. En effet, il faut des semaines pour que les demandes courantes soient approuvées. La sécurité des personnes et des biens peut rarement être garantie. L'expansion de la production devient hasardeuse, étant donné les interruptions intermittentes de l'approvisionnement en électricité et en eau.

Selon le rapport de la Banque mondiale intitulé « Doing Business in 2015 », plusieurs pays ont amélioré leur environnement réglementaire pour faciliter la pratique des affaires. Seuls cinq des dix pays qui ont le plus amélioré leur environnement sont africains, et l'approvisionnement en électricité est resté un défi dans des pays comme le Ghana et le Nigeria, qui sont systématiquement victimes de délestages, que les Ghanéens qualifient à juste titre de « dumsor » (arrêt/marche).

Deuxièmement, la corruption aggrave le problème du déficit budgétaire. Les chiffres des dépenses sont gonflés.

Les travailleurs fantômes prolifèrent dans les fichiers de paie de l'administration. En Sierra Leone, des dizaines de travailleurs fantômes ont été ajoutés à la masse salariale de l'État et leurs salaires ont été perçus par des travailleurs vivants, fraudant les contribuables de millions de sierra-léonais. « Dans un département de l'État, 75 % du personnel était inexistant » (*West Africa*, 5-11 septembre 1988, p.

1648). Un groupe d'audit nommé par le gouvernement nigérian a déclaré le 1er novembre 1996 qu'il avait découvert 28 000 « travailleurs fantômes » dans les fichiers des salaires de l'État... Les « travailleurs fantômes » sont soit des faux, soit des retraités ou des personnes décédées dont les noms restent sur la liste de paie pour que les fonctionnaires frauduleux puissent réclamer leurs salaires » (*African News Weekly*, 11-17 novembre 1996, p. 17).

La ministre des finances du Nigeria, Ngozi Okonjo-Iweala, a déclaré que la corruption avait persisté dans le pays parce que le Nigeria ne disposait pas des institutions, des systèmes et des processus nécessaires pour la prévenir. Elle a également révélé qu'environ 62893 travailleurs fantômes avaient été attrapés et ré-enterrés – pour de bon, avec des pieux enfoncés dans le cœur (*African Leadership Forum*, 10 juillet 2014).

Ailleurs en Afrique, l'escroquerie des travailleurs fantômes est restée l'outil populaire de pillage de l'État : 6 000 travailleurs fantômes au Zimbabwe (*The Standard*, 14 février 2014), 7000 travailleurs fantômes au Ghana (*Ghana News*, 1er septembre 2017), 7000 travailleurs fantômes en Ouganda (*The Sunday Monitor*, 5 août 2013), 12000 travailleurs fantômes au Kenya (*The Daily Nation*, 20 novembre 2014), 14000 travailleurs fantômes en Tanzanie (*AllAfrica.com* 20 août 2014).

Les collecteurs de revenus sont notoirement corrompus, empochant une partie du produit des impôts, renonçant aux impôts s'ils reçoivent des pots-de-vin suffisamment importants. En partie à cause de cela, les budgets africains sont chroniquement déficitaires, ce qui est souvent financé par l'impression de monnaie. Cela aggrave souvent les conditions d'inflation dans l'économie, causées par les pénuries et les rigidités de l'offre.

En 2014, le problème n'était pas résolu, et s'était même plutôt aggravé.

⇒ Au Kenya, « le Cabinet a ordonné que les fonctionnaires du gouvernement fassent l'objet d'une enquête pour collusion pour payer les 12000 employés disparus après la conclusion de l'exercice d'enregistrement

biométrique » (*Daily Nation*, 20 novembre 2014).

⇒ Au Zimbabwe, « Un rapport de la Commission de la fonction publique (PSC) a indiqué que quelque 6000 jeunes officiers non employés ont été retirés de la liste de paie » (*The Standard*, 14 octobre 2012).

⇒ En Tanzanie, « La somme volée aurait pu sauver de nombreuses vies en achetant des fournitures médicales essentielles », a observé le ministre adjoint. M. Nchemba annonça que plus de 40 milliards de shillings avaient été payés à 14000 travailleurs fictifs, soit l'équivalent de 480 milliards de shillings par an » (*AllAfrica.com*, 28 août 2014).

⇒ Au Nigeria, « le gouvernement fédéral a mis au jour un total de 60000 travailleurs fantômes dans les établissements fédéraux à travers le pays suite un audit du personnel des ministères, départements et agences du gouvernement fédéral (MDA) sur la mise en œuvre du système intégré d'information sur le personnel et les salaires (IPPIS). Le chiffre actuel indique une augmentation de 20 % par rapport aux 50000 annoncés plus tôt, a révélé le ministre de l'économie des finances, Dr. Ngozi Okonjo-Iweala » (*AllAfrica.com*, 22 octobre 2014).

Plus scandaleux encore, c'est le FMI qui a aidé le Ghana à éliminer les noms des fantômes de sa masse salariale :

Le Fonds monétaire international– qui est en pourparlers avec le gouvernement ghanéen pour un programme financier – aide le pays nouvellement producteur de pétrole à effacer les noms des fantômes des fichiers de la paie de la fonction publique. « L'équipe du FMI travaille avec les autorités, et collabore avec elles dans plusieurs domaines, notamment sur les questions liées aux mesures concrètes de nettoyage de la masse salariale de l'État ». Le porte-parole adjoint du département de la communication du FMI, William Murray, révélait lors d'une conférence de presse à Washington, le jeudi 11 décembre 2014.

Le gouvernement a consacré environ 70 % des recettes fiscales à la rémunération des travailleurs du secteur public. Ce chiffre a été réduit de plus de 10 % récemment, selon le président John Mahama, après que tous les arriérés de paiement et les arriérés liés à

la migration des travailleurs vers la structure salariale unique ont été réglés.

En juillet de cette année, le département du contrôleur et du comptable général a annoncé qu'il avait supprimé 3179 noms fantômes des listes de la paie du secteur public dans la seule région du Grand Accra, entre avril et juin. Toujours en janvier de cette année, le ministre adjoint chargé de l'enseignement supérieur, Samuel Okudzeto Ablakwa, a annoncé que le gouvernement avait supprimé plus de 2913 noms fantômes des listes de paie du Service d'éducation du Ghana (GES). En novembre de l'année dernière, 1052 membres du personnel de l'hôpital universitaire de Korle Bu n'ont pas pu être comptabilisés après un dénombrement des effectifs. Soixante autres personnes, payées par les fonds internes de l'hôpital (IGF), n'ont pas pu être comptabilisées non plus. Sur les 1052 membres du personnel, 490 appartiennent à d'autres institutions mais travaillaient sous l'égide de la KBTH, tandis que 84 étaient des infirmières nouvellement employées à l'hôpital.

En mars de l'année dernière, environ 1,3 % du PIB du Ghana, soit plus d'un milliard de GH¢, a été versé à des employés du secteur public qui n'existent pas ou à des travailleurs fantômes en 2013, selon l'analyse du Dr Joe Abbey, directeur exécutif du groupe de réflexion économique Centre for Policy Analysis (CEPA). Il a déclaré qu'une moyenne de 100 millions de GH¢ a été payée aux employés fantômes chaque mois en 2012. (*GhanaWeb*, 13 décembre 2014)

Troisièmement, la corruption fait fuir les investisseurs étrangers : « Selon les hommes d'affaires internationaux, les contrats gouvernementaux au Nigeria sont parmi les plus chers au monde, 'principalement en raison des marges excessives que ces contrats comportent pour des intérêts personnels'. On peut évidemment retrouver ces 'intérêts personnels' dans des écoles coûteuses en Grande-Bretagne, ou garés devant des villas gouvernementales luxueuses : une Maserati ou une Lamborghini est tout à fait normale pour un chef d'armée » (*The Economist*, 21 août 1993, *Survey*, p. 5).

L'Afrique est restée un désert pour les investisseurs étrangers pour diverses raisons : la faiblesse des monnaies (sauf dans les industries extractives, où la production est évaluée en dollars), le contrôle des changes, la faiblesse du secteur privé local, la médiocrité des infrastruc-

tures, l'étroitesse des marchés intérieurs, l'agitation de la bureaucratie, l'instabilité politique, l'incertitude du système juridique et la corruption. Malgré des publicités fantaisistes, des codes d'investissement élaborés et des garanties de rapatriement des bénéficiaires, l'Afrique au milieu des années 90 « attire moins de 5 % des investissements directs destinés aux pays en développement, soit environ 2,5 milliards de dollars en 1994 » (*The Economist*, 12 août 1995, p. 11). En 1995, alors qu'un montant record de 231 milliards de dollars d'investissements directs dans les pays en développement était atteint, la part de l'Afrique tombait à un misérable 2,4 %.

L'effondrement des infrastructures, l'instabilité chronique et la corruption ont dissuadé les investisseurs étrangers. Même les investisseurs français se détournent de l'Afrique. Selon *African Observer* (4-17 avril 1995), « la part de l'Afrique dans les investissements français à l'étranger est passée de 500 millions de dollars en 1983 à 170 millions de dollars en 1992, déclara alors Jean-Pierre Ranchon [vice-président du Conseil des investisseurs français en Afrique]. Celle de l'Asie est passée de 4 à 600 millions de dollars sur la même période (p. 22). Mais pourquoi les investisseurs étrangers devraient-ils être excochés alors que les kleptocrates africains n'investissent pas leurs propres richesses dans leurs propres pays ?

L'ancien secrétaire d'État adjoint américain aux affaires africaines, Herman Cohen (en 1991) s'interrogeait : « Au cours des dix dernières années, les Africains eux-mêmes ont exporté 20 milliards de dollars par an sur des comptes bancaires en Europe [et aux États-Unis] pour acheter des biens immobiliers. Si les Africains n'ont pas confiance en leur propre continent, pourquoi le reste du monde le devrait-il ? (*Africa Insider*, juillet 1994, p. 4).

Quatrièmement et enfin, la corruption entraîne une contraction et un effondrement de l'économie. L'expérience de l'Afrique montre qu'un gouvernement corrompu est incapable de gérer efficacement l'économie et de susciter les sacrifices nécessaires à l'effort de développement. Un gouvernement africain cor-

rompu ne peut pas attirer les investissements étrangers ni stimuler les investissements nationaux. Tout comme l'État colonial, l'État prédateur africain est aussi un État d'extraction. Sous le règne du colonialisme, les ressources et les richesses de l'Afrique ont été pillées pour le développement des pays européens métropolitains. Aujourd'hui, les minuscules élites dirigeantes parasites utilisent leur autorité pour exploiter et extraire les ressources des membres productifs de la société. Ces ressources sont ensuite dépensées sans compter par les élites pour elles-mêmes ou siphonnées hors d'Afrique. Comme l'a demandé Robinson (1971) : « Qu'est-ce qui incite le paysan à produire davantage lorsque, par le biais de l'impôt, le surplus est siphonné pour être dépensé en consommation ostentatoire ? (p. 3).

Les gens deviennent aliénés, comme l'a fait remarquer avec éloquence le chercheur nigérian Claude Ake (1991b) :

« La plupart des régimes africains ont été si aliénés et si violemment répressifs que leurs citoyens voient en l'État et ses agents de développement des ennemis à éviter, à tromper et à vaincre si possible, mais jamais des partenaires. Les dirigeants ont été tellement occupés à faire face à l'hostilité suscitée par leur mauvaise gestion et leur répression qu'ils sont incapables de s'intéresser à autre chose, y compris à la poursuite du développement. Ces conditions n'étaient pas propices au développement et aucun développement ne s'est produit. C'est la régression qui s'est produit, comme nous ne le savons que trop bien » (p. 14).

L'économie stagne ou se contracte. La contraction est accélérée par la fuite à grande échelle hors de l'économie formelle. Les gens perdent confiance dans la capacité de l'État à fournir des services de base (logement, soins de santé, eau et électricité) et des emplois et à lutter contre la corruption. Un sentiment croissant d'aliénation et de désaffection s'installe au sein de la population. Un énorme fossé de crédibilité se creuse entre le peuple et les dirigeants. Le cynisme et la suspicion fleurissent. Ceux qui contrôlent l'État deviennent de plus en plus incertains, sensibles, répressifs et moins sensibles aux souhaits de la société. La masse de la population commence à son tour à considérer

l'État et ses organes avec crainte, suspicion et cynisme.

Désespérés, les gens se retirent de l'économie formelle et se tournent de plus en plus vers des transactions économiques clandestines dans l'économie parallèle ou informelle pour garder leurs revenus et leurs biens hors de portée de l'État. Il s'agit là de mécanismes de survie. L'économie parallèle est appelée *magendo* en Afrique de l'Est et *kalabule* au Ghana, mais partout ses activités sont similaires. Elles impliquent la thésaurisation, l'échange de biens au-dessus du prix officiel, la contrebande, les transactions monétaires illégales, la corruption et les pots-de-vin.

Avec le temps, des segments de plus en plus importants de l'économie échappent au contrôle de l'État. Il découvre bientôt que son contrôle ne s'étend pas au-delà de quelques kilomètres de la capitale – comme ce fut le cas pour le défunt régime de Samuel Doe au Liberia, le défunt régime de Siad Barre à Somalia, et de Mobutu Sese Seko du Zaïre. Dans un État aussi affaibli, un chef rebelle sent une opportunité et monte une insurrection. Des combats acharnés éclatent et dégénèrent en guerre civile. Le pays implose et l'infrastructure est complètement détruite. Le chef de l'État est capturé et tué ou fuit pour mourir en exil. Un nouveau chef est choisi comme président mais, comme le disent souvent les Africains, « lui aussi vient et fait la même chose ». Les Congolais se demandaient s'ils n'avaient pas échangé Mobutu contre un autre « Mobutu » en la personne du président Laurent Kabila... mais il fut, comme d'autres, assassiné.

Le réseau clientéliste

Pendant la période coloniale, l'État était considéré comme étranger. Par conséquent, le vol de biens publics, le détournement de fonds publics et le sabotage de l'appareil d'État étaient considérés comme un devoir patriotique. Cela changea après l'indépendance et l'anatomie de la corruption en Afrique subit des changements fondamentaux. Examinons de plus près les quatre phases, déjà mentionnées au chapitre 6, qui peuvent être discernées – largement influencées par l'évolution des besoins politiques

des dirigeants africains, les exigences économiques et l'évolution des nouveaux instruments bancaires.

La phase I peut être considérée comme la période allant de l'indépendance dans les années 1960 aux années 1970. Pour soutenir la lutte pour l'indépendance, les nationalistes ont promis de distribuer les bénéfices de l'indépendance au peuple : éducation gratuite, soins de santé, logement abordable et emplois. Une fois l'indépendance acquise et les élections remportées avec une énorme majorité parlementaire, les dirigeants nationalistes s'installèrent pour développer leur économie. Leur principale préoccupation était de consoler leur emprise sur le pouvoir et de servir leur base de soutien. Les postes clés au sein du gouvernement furent confiés à des proches et les projets de développement aux zones ethniques qui avaient voté pour le président.

Au Cameroun, 80 % des préfets et sous-préfets (chefs de district) sont issus de la tribu Beti du président Biya. En Côte d'Ivoire, le groupe tribal Baoulé a dirigé le pays et a occupé tous les postes clés de l'administration depuis l'indépendance jusqu'au coup d'État de décembre 1999. Au Gabon, ce sont les Fang du président Bongo qui ont été aux commandes. Une monopolisation ethnique du pouvoir similaire a été observée au Kenya, au Nigeria et au Soudan. La petite corruption était tolérée car elle était jugée nécessaire pour financer le népotisme, vital pour obtenir un soutien politique.

Un million de dollars ici et un million de dollars là pouvaient disparaître sans trop d'histoires. Par exemple, en 1963, Krobo Edusei, le ministre de l'agriculture du gouvernement socialiste de Kwame Nkrumah, tenta d'importer au Ghana un lit en plaqué or d'une valeur de trois millions de livres (5000 dollars). Il était célèbre pour ses promenades autour de la capitale Accra en Mercedes-Benz 220. Il dit un jour que « en régime socialiste, tous les hommes sont créés égaux, comme mes cinq doigts ». Une Mercedes-Benz socialiste !

On considère que la **phase II** s'étend des années 70 aux années 80. Les besoins politiques avaient changé. Les Africains réclamaient des

élections démocratiques. Les dirigeants nationalistes avaient utilisé leur majorité parlementaire pour renverser la constitution, interdire les partis d'opposition et se déclarer présidents à vie. Le peuple ou les tribus n'étaient plus nécessaires pour maintenir le président en fonction. Cependant, certains présidents furent démis de leurs fonctions à la suite de coups d'État militaires et d'insurrections révolutionnaires. Il est donc devenu nécessaire d'élargir la base politique du soutien aux organisations professionnelles et à certaines professions, tels que les fonctionnaires, les soldats, les enseignants, les étudiants, etc.

Pour y parvenir, les dirigeants eurent recours à des relations de patronage et de clientélisme. Les flagorneurs et les hommes de main peuvent servir de « clients » pour exécuter les diktats des hommes forts. Des hommes de main ou des voyous impitoyables peuvent être engagés pour exécuter des actes ignobles, par exemple « éliminer » un rival politique ou un dissident. Les hommes forts peuvent également solliciter le soutien de dirigeants locaux, tels que des chefs et des commerçants, en leur promettant des gains personnels, une fonction officielle ou un développement au niveau local. Tous les efforts étaient également faits pour coopter les dirigeants d'organisations importantes, telles que le Congrès des syndicats, l'Association des enseignants, les syndicats d'étudiants, d'autres groupes ethniques.

Il en est résulté une grande coalition d'intérêts, de groupes religieux et ethniques, qui se sont disputés l'accès au despote et aux maigres ressources de l'État. Le despote pouvait monter un groupe contre un autre afin de garder le contrôle. Il pouvait aussi punir cruellement un groupe « déloyal » afin de maintenir les autres dans le rang.

Un autre type de clientélisme consiste à créer de nouvelles organisations, telles que des comités de défense, des chiens de garde révolutionnaires pour rendre la justice, même si le pays dispose d'un système judiciaire officiel. Le dictateur peut aussi créer une organisation paramilitaire, comme les Janjawids au Soudan et les Green Bombers au Zimbabwe. Ils sont armés par le despote – peut-être pour défendre

la « révolution » (quelle qu'elle soit) – pour combattre les ennemis, tant externes qu'internes. Le motif le plus sinistre, cependant, est d'écraser la dissidence et l'opposition internes. Le but de tous ces groupes ou clients était d'assurer et de maintenir la place du despote dans son palais (et non de produire un seul sac de maïs).

Durant cette deuxième phase, les questions économiques commençaient à se poser au sommet du pays. La grande majorité des dirigeants nationaux avaient rejeté le capitalisme après l'avoir associé au colonialisme dans les années 1960 et adopté le socialisme comme idéologie économique. Mais leurs expériences socialistes s'essouffèrent très rapidement. Pour faire face à la crise économique imminente, ils eurent recours au contrôle et à l'intervention de l'État. Cela créa des pénuries, engendrant une culture de la corruption et des pots-de-vin. Voyant la corruption, la première ligne de soldats qui s'empara du pouvoir au début des années 1970 était prétendument venue faire le ménage pour ensuite retourner à ses baraquements ; par exemple, Obasanjo du Nigeria en 1975 et Afrifa du Ghana en 1969. Cependant, les administrations civiles entrantes ne démantelèrent pas le mastodonte interventionniste étatique.

L'interventionnisme étatique, avec sa pléthore de contrôles, avait créé un labyrinthe ahurissant d'obstacles et de précipices. Pour s'y retrouver, il fallait payer des pots-de-vin ou des commissions, qui allaient directement dans les poches des fonctionnaires de l'administration. Les pénuries de produits de base se poursuivaient, offrant aux élites dirigeantes de riches opportunités pour des gains personnels illicites. Les plus lucratifs étaient les contrôles à l'importation, qui étaient imposés pour conserver les échanges extérieurs en vue de l'importation de machines et de pièces détachées essentielles au développement. Mais avec le paiement d'un pot-de-vin – souvent 10 % de la valeur – tout article de luxe pouvait être importé. Au cours de cette phase, la corruption devint plus personnalisée, les recettes de la corruption allant dans des poches privées, plutôt que dans le fait de rechercher des votes ethniques.

niques.

Naturellement, la crise économique s'aggrava et les militaires intervinrent à nouveau, mais ce lot de soldats provenait des dragues du canon. Leur marque de fabrique consistait à prendre des mesures draconiennes telles que des contrôles d'État très stricts, des fermetures de frontières, des pelotons d'exécution, des changements de devises et une série de commissions d'enquête (notamment au Liberia, en Guinée, au Ghana, au Mali, au Niger et au Nigeria).

Les années 1970 et 1980 furent les plus turbulentes et les plus chaotiques de la période postcoloniale. Il y eut des guerres civiles, des coups d'État militaires, des crises économiques et des troubles politiques. Les « Big Men » fournissaient à leurs partisans l'accès aux ressources de l'État, distribuant des « emplois pour les copains » dans la fonction publique, les conseils d'administration et les entreprises publiques. Mais les « copains » devinrent des charges improductives pour l'État : « En 1984, 20 % des effectifs du secteur public ghanéen ont été déclarés licenciés par le secrétaire aux finances » (*West Africa*, 27 janvier 1986, p. 178). Ceux qui n'appartenaient pas à ces cercles ou groupes ethniques bienheureux étaient exclus du butin du pouvoir ou de la bonne planque. Cela explique pourquoi presque toutes les insurrections rebelles et les guerres civiles durant cette phase ont été déclenchées par des groupes qui étaient exclus au plan politique.

Au Kenya, « les ministres continuent à considérer le pouvoir comme un moyen de piller l'économie au nom de leurs propres groupes ethniques. Le 7 juin 1993, Johnson Makuu, le ministre de l'information et de la radiodiffusion, a déclaré que c'était maintenant au tour des Kamba de jouir des récompenses du pouvoir, en affirmant que sa tribu, les Kamba, soutenait l'Union nationale africaine du Kenya au pouvoir et le président Daniel arap Moi. Nous avons été nourris d'os pendant trop longtemps et c'est à notre tour de nous nourrir de viande ; alors que d'autres se nourrissent d'os », a-t-il déclaré à ses compagnons de tribu » (*The Economist*, 12 juin 1993, p. 47). En effet, il semble que les priorités du président Moi

avaient été de laisser son propre groupe ethnique « manger » (comme les Kenyans appellent le vol officiel) autant que possible avant de quitter le pouvoir et de passer le Kenya à un successeur qui lui permettrait de vivre une retraite assurée (*The Economist*, 18 avril 1998, p. 42). La Constitution lui interdisait de se représenter aux élections de 2002, et le successeur qu'il choisit fut largement battu.

Jusqu'au milieu des années 1990, il y avait peu d'innovations financières dans le secteur bancaire. Les transferts électroniques de fonds à l'étranger, par exemple, étaient inconnus. Les escrocs devaient donc déplacer physiquement le butin – dans des valises, des caisses et des coffres de voiture. En 1988, par exemple, la France envoya 2 591 millions de dollars d'aide à l'Afrique, mais la même année, selon *l'Independent*, « au début, 3,5 milliards de francs CFA – 47 % de l'émission totale – furent échangés en Europe par la Banque de France, dont une partie avait été exportée dans des valises » (19 juin 1990). Comme mentionné précédemment, lors de raids effectués avant l'aube, feu le général Sani Abacha du Nigeria envoyait des camions lourdement armés dans le sous-sol de la Banque centrale du Nigeria pour faire emporter des milliards de dollars hors du pays par ses hommes de main dans des valises (*The Washington Times*, 29 juillet 1995, A7). Au Kenya, on déclarait ouvertement que les fonctionnaires du gouvernement Moi avaient plus d'argent volé sur des comptes bancaires étrangers que la totalité de la dette extérieure du Kenya, soit environ 8 milliards de dollars (*The Washington Times*, 3 août 1995, p. A18).

La phase III commença au début des années 1990 avec une crise économique de grande ampleur. Une crise de la dette extérieure envoya les États africains à la Banque mondiale et au FMI pour des renflouements. En échange d'un renflouement, la Banque mondiale et le FMI exigèrent des réformes économiques : les programmes d'ajustement structurel ou PAS. Ces mesures entraînent la suppression des contrôles de l'État, la vente d'entreprises d'État inefficaces et davantage d'économie de marché. Et cela changea fondamentalement le calcul de

la corruption.

Avec la suppression des contrôles de l'État, les possibilités de recherche de rentes disparurent, mais la vente des entreprises publiques présenta une nouvelle opportunité : elles furent vendues à prix d'aubaine à des amis et des partisans. Par exemple, en 1992, conformément aux conditions de prêt de la Banque mondiale, le gouvernement ougandais entama un effort de privatisation pour vendre 142 de ses entreprises d'État. En 1998, cependant, le processus fut interrompu à deux reprises par le Parlement ougandais parce que, selon le président d'une commission parlementaire spéciale, Tom Omongole, il avait « déraillé à cause de la corruption », impliquant trois ministres de haut rang qui avaient une « responsabilité politique » (*The East African*, 14 juin 1999). La vente de ces 142 entreprises était initialement prévue pour générer 900 milliards de shillings ougandais, soit 500 millions de dollars. Cependant, à l'automne 1999, la balance des recettes n'était plus que de 3,7 milliards de shillings ougandais.

En Égypte, selon Muhammad Al Ghanam, l'ancien directeur de la recherche juridique au ministère de l'Intérieur,

le gouvernement a vendu la majeure partie des entreprises du secteur public pour moins d'un quart de leur valeur à des hommes d'affaires travaillant soit pour les fils de M. Moubarak, soit pour des entreprises étrangères, en échange d'énormes commissions pour les Moubarak et les hauts fonctionnaires du gouvernement.

Pour obtenir un poste élevé au ministère de l'intérieur et au ministère du renseignement, il est nécessaire d'être impliqué dans la corruption, et être condamné par les tribunaux pour corruption est en fait un atout. Par la corruption, M. Moubarak achète la loyauté des chefs des départements de sécurité, en s'assurant qu'ils exécuteront sa politique et opprimeront ses adversaires politiques.

M. Moubarak a encouragé ces ministères à piller l'argent public en créant des sociétés qui offrent des services de construction et qui, contrairement à la loi, se voient attribuer par l'État des marchés d'une valeur énorme, dans certains cas vingt fois supérieure à celle offerte aux sociétés concurrentes. Ces

fonds sont ensuite répartis entre les responsables de ces ministères.

L'ère Moubarak sera connue dans l'histoire de l'Égypte comme l'ère du vol. (*The Washington Times*, 9 juin 2002, B2)

Complicité occidentale

Pendant toutes ces phases, la communauté internationale a fermé les yeux sur l'orgie de corruption qui s'intensifiait en Afrique. Par leurs pratiques, certaines banques commerciales occidentales se sont rendues complices du système. Par exemple, des banquiers occidentaux généralement trop zélés ont régulièrement négligé les contrôles de solvabilité, les contrôles financiers et la supervision dans l'acceptation des dépôts ou lors de l'octroi des prêts.

Jusqu'à 500 millions de livres sterling pillés dans les coffres du gouvernement **nigérian** par le dictateur du pays, feu le général Sani Abacha, et ses proches, ont été blanchis dans au moins 15 banques de la City de Londres. Parmi ces banques figurent les géants avec pignon sur rue comme HSBC et Barclays, les succursales londoniennes de la Citibank, et la Deutsche Morgan Grenfell à Jersey. D'autres millions ont été transférés à des sociétés contrôlées par Abacha dans les Caraïbes et dans d'autres paradis offshore. (*The Sunday Times*, 17 décembre 2000)

Pendant des décennies, le président Obiang de **Guinée équatoriale**, a stocké son butin d'une valeur de plus de 4 milliards de dollars à la Riggs Bank à Washington DC – une révélation qui conduisit à l'effondrement de la banque. Selon l'organisme de recherche américain *Global Financial Integrity* (GFI), « Plus d'un trillion de livres sterling ont quitté l'Afrique illégalement au cours des quatre dernières décennies, la plupart du temps pour les institutions financières occidentales. Même en utilisant des estimations prudentes, le continent a perdu environ 1,8 trillion de dollars (1,18 trillion de livres sterling), ce qui signifie que les Africains vivant à la fin de 2008 avaient été privés d'une moyenne de 989 dollars (649 livres sterling) chacun depuis 1970 » (*The Guardian*, 1er avril

2010).

Bien sûr, des entreprises occidentales, et pas que des banques, ont été impliquées dans ce pillage de l'Afrique pendant cette période. Par exemple, « l'ancien directeur du géant allemand de l'ingénierie et de l'électronique Siemens a admis avoir versé des pots-de-vin massifs au régime de feu le général Sani Abacha » (*This Day*, 25 novembre 2006).

Des allégations ont également fait surface en 2009 concernant « des pratiques commerciales corrompues et illégales de la part d'entreprises occidentales en Afrique ». La compagnie pétrolière américaine Halliburton a accepté de payer 559 millions de dollars pour régler des accusations de corruption américaines liées à son ancienne filiale KBR dans le cadre d'un plan visant à soudoyer des fonctionnaires nigériens pour des contrats de construction » (*Washington Post*, 24 mai 2009). Et en septembre 2014, la Banque africaine de développement (BAD) a interdit à une société britannique de faire des affaires avec elle pendant trente mois en raison de la corruption dans un contrat financé par la banque avec l'Érythrée. La BAD révéla que la société Eduteq Limited et sa directrice, Katrina Grant, avaient admis des « pratiques frauduleuses ». Mme Grant a été interdite de faire des affaires avec la banque de développement basée à Abidjan pendant un an. (www.corruptie.org/en/afdb-bans-uk-company-for-corruption).

Les donateurs occidentaux et les institutions financières multilatérales n'échappent pas non plus à leur responsabilité. Pendant la guerre froide, les donateurs occidentaux ont fermé les yeux sur la corruption en Afrique. Les alliés de la guerre froide, tels que Ferdinand Marcos des Philippines et Mobutu du Zaïre, pillaient aveuglément leurs pays. Plus exaspérant encore, les organismes donateurs connaissaient les motivations et les activités de ces dirigeants. Selon Patricia Adams de Probe International, un groupe environnemental basé à Toronto, « dans la plupart des cas, les États occidentaux savaient que des portions importantes de leurs prêts – jusqu'à 30 %, selon la Banque mondiale – se retrouvaient directement dans les poches

de fonctionnaires corrompus, pour leur usage personnel » (*Financial Post*, 10 mai 1999).

L'Occident savait que des milliards de dollars étaient transférés dans les banques suisses par des dirigeants africains cupides. « Chaque franc que nous donnons à l'Afrique appauvrie, revient en France ou est introduit clandestinement en Suisse et même au Japon », écrivait le quotidien parisien *Le Monde* en mars 1990 et *The Economist* (17 janvier 2004) : « Pour chaque dollar prêté à l'Afrique par la folie des pays du nord entre 1970 et 1996, 80 cents ont été versés sous forme de fuite de capitaux la même année, généralement sur des comptes bancaires suisses ou pour acheter des hôtels particuliers sur la Côte d'Azur » (*Survey*, p. 12). La Banque mondiale elle-même estima que « près de 40 % de la richesse globale d'Afrique a fui vers des comptes bancaires étrangers » (*Washington Post*, 25 novembre 1999 ; A31). Et qu'a fait la Banque mondiale pour mettre fin à ce pillage ? Rien, honteusement.

Selon l'ancien président de la Banque mondiale, James Wolfenson, « la Banque ne pouvait pas parler du « mot en C » (corruption) parce que c'était politique et que les donateurs se sentaient mal à l'aise à ce sujet » (*Washington Post*, 9 novembre 1999, A39). La Banque a donc dû redéfinir la corruption, non pas comme une question politique, mais comme une question économique et sociale, afin que les actionnaires de la Banque se sentent à l'aise et réagissent plus favorablement à la lutte contre la corruption. La Banque a ensuite entrepris sa propre étude sur 60000 personnes pauvres dans soixante pays, appelée « *Voices of the Poor* », et conclut que « la pauvreté n'est pas seulement une question d'argent : les pauvres veulent pouvoir s'exprimer, élire leurs propres gens et avoir accès à leur représentation » (*Washington Post*, 9 novembre 1999 ; A39).

Paul Wolfowitz succéda à Wolfenson en 2005. Wolfowitz obtint un allègement de la dette de l'Afrique, et fit de la lutte contre la pauvreté et la corruption en Afrique sa priorité absolue. Il suspendit les prêts au Tchad en raison du détournement de l'argent du pétrole pour le financement d'armes et adopta une ligne dure contre le régime tyrannique de

Robert Mugabe au Zimbabwe. Mais la campagne anti-corruption de Wolfowitz irrita un personnel plus intéressé à faire avancer leurs carrières tranquilles en distribuant de l'argent à la pelle. Le 18 mai 2007, ils le forcèrent d'ailleurs à démissionner en raison d'un traitement de faveur de sa petite amie, Shaha Riza, et la lutte contre la corruption en Afrique – si tant est qu'il y en ait eu une – fut mise au placard.

La phase IV débuta au cours du nouveau millénaire sans qu'aucun effort sérieux ne soit fait pour contrôler ou combattre la corruption en Afrique ou ailleurs. La caractéristique unique de cette phase était le pillage brutal ou effronté des ressources en toute impunité – et souvent avec la collaboration active et la connivence d'États étrangers. Pour être juste, les donateurs occidentaux ont pu, de temps en temps, faire une déclaration sur la corruption et suspendre leur aide.

Par exemple, en novembre 2013, le Royaume-Uni a réduit l'aide au gouvernement ougandais, accusant ses fonctionnaires de voler des milliards de shillings d'aide. *L'Express* du Royaume-Uni déclara que 1,3 million de livres, soit environ 5,2 milliards de shillings, avaient été détournées par des fonctionnaires du gouvernement (*Sunday Monitor*, 7 novembre 2013). Le même mois, le Royaume-Uni suspendit également l'aide au Malawi à cause du scandale à 100 millions de dollars du « Cashgate », dans lequel l'État central payait des biens et des services qui n'avaient jamais été fournis et des hauts fonctionnaires qui avaient été arrêtés avec des liasses de billets de banque dans leurs coffres de voiture et leurs maisons » (*The Telegraph*, 18 novembre 2013). Mais les bailleurs de fonds ont ensuite demandé à ces mêmes États corrompus de faire le ménage. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les dirigeants ne se sont pas intéressés à une véritable réforme. Ils mettraient en place avec joie leurs propres commissions d'enquête sur la corruption, sans pouvoir, pour enquêter sur ces mêmes personnes.

L'anatomie de la corruption a changé de façon dramatique au cours de cette phase. La caractéristique distinctive de cette phase est le pillage physique ou le vol réel des ressources.

Auparavant, avec l'utilisation de certains artifices comptables, les recettes pétrolières pouvaient disparaître ou être détournées de l'État vers des comptes privés. Mais maintenant, c'est le pétrole brut lui-même qui est volé. Dans le cadre d'une opération de vol de masse très organisée appelée « bunkering », des bandes criminelles au Nigeria siphonnaient le pétrole brut des pipelines et des raffineries. Ils le raffinaient ensuite eux-mêmes dans des raffineries illégales pour le vendre sur le marché noir. Les gangs agissaient également comme des pirates, en saisissant et en déchargeant des pétroliers en mer. Les actions de ces gangs étaient en réalité commanditées par des politiciens, des fonctionnaires et même des officiers de l'armée.

La marine nigériane a confirmé que le pays perd environ 20 milliards de dollars par an à cause du vol de pétrole brut. Cette perte représente environ sept pour cent de la production totale du Nigeria. Rappelons qu'en février 2014, lorsque Lamido Sanusi, le gouverneur de la Banque centrale du Nigeria, a écrit au président pour accuser la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC) de ne pas avoir versé 49,8 milliards de dollars (environ trois fois le budget annuel de la nation) sur le compte de la Fédération, c'est lui, le gouverneur, qui a été limogé pour « imprudence et mauvaise conduite financière » (*The Vanguard*, 14 février 2014).

Puis, en janvier 2015, le président a lancé une guerre totale contre la corruption. Il a déclaré que « la lutte contre la corruption va au-delà de l'arrestation de suspects et de leur présentation à la télévision », et qu'au cours de la nouvelle année, son administration s'attacherait à mettre en place des institutions et à renforcer celles qui existent déjà, de manière à ce que le système puisse, à lui seul, traiter efficacement le problème (*The Nigerian Tribune*, 2 janvier 2015).

Comme le précise le chapitre 5, les ressources et les richesses minérales de la RD Congo ont été pillées pendant la Première Guerre mondiale africaine, au cours de laquelle sept pays africains se sont combattus pour le régime de Kabila, de 1997 à 2000. Un groupe d'experts du Conseil de sécurité des Nations unies sur l'exploitation illégale des ressources

naturelles et autres formes de richesses en République démocratique du Congo (RDC) a constaté que le conflit portait « principalement sur l'accès, le contrôle et le commerce de cinq ressources minérales clés : coltan, diamants, cuivre, cobalt et or ». Le rapport décrit également le « pillage à grande échelle » des stocks de minéraux, de café, de bois, de bétail et d'argent disponibles dans les territoires conquis par les armées du Burundi, du Rwanda et de l'Ouganda (<https://tinyurl.com/yabcljyy>). Ni l'Ouganda ni le Rwanda n'ont de gisements connus d'or ou de coltan ; pourtant, ils les exportaient – manifestement pillés en RD Congo.

En 2006, un important gisement de diamants a été découvert par l'*African Consolidated Resources PLC* à Marange, au Zimbabwe. Les revenus potentiels de Marange sont stupéfiants. Les géologues estiment que les 80 000 hectares de champs de diamants de Marange pourraient contenir entre deux et sept milliards de carats de diamants bruts, et les champs contribuent actuellement à hauteur de 25 % de la production mondiale de diamants³⁰. Le gouvernement de Robert Mugabe a pris le contrôle des champs et a permis aux responsables de la sécurité (police et armée) ainsi qu'aux pirates du parti de les piller. Lors de la conférence sur le diamant du Zimbabwe à Victoria Falls en novembre 2012, l'ancien président sud-africain Thabo Mbeki se dit préoccupé par le fait que l'industrie du diamant du Zimbabwe était tombée sous le contrôle d'une « élite prédatrice ». L'opinion est largement répandue au sein du public sur le fait que les champs de diamants de Marange sont sous le contrôle clandestin de groupes de fonctionnaires de la ZANU-PF – utilisant leur accès au pouvoir de l'État pour s'enrichir contre les intérêts du peuple. Toujours en novembre 2012, un groupe de campagne, Partenariat Afrique Canada (PAC), a déclaré que :

Au moins 2 milliards de dollars (1,25 milliard de livres sterling) de diamants ont été volés au Zimbabwe. (...) Il s'agit du « plus grand pillage de diamants depuis Cecil Rhodes », a-t-il déclaré, faisant référence à un magnat britannique des mines. (...) Le « vol » aux champs de Marange a enrichi les fonctionnaires zimbabwéens, les marchands internationaux de pierres

précieuses et les criminels, selon le rapport de PAC. (*BBC News Africa*, 13 novembre 2012)³¹.

La pauvreté de l'Afrique n'est pas tant due à la race, à la dépendance ou à l'idéologie qu'à un système de gouvernance défectueux. Les personnes les plus riches des États-Unis – par exemple, Warren Buffett et Bill Gates – ont fait fortune dans le secteur privé en créant réellement quelque chose de valeur : Berkshire Hathaway et Microsoft. En revanche, en Afrique, les plus riches sont les présidents qui ont pillé le trésor public, bouleversant ainsi toute la notion de « création de richesse ».

Bien sûr, comme certains le prétendent, il y a eu des « barons voleurs » dans l'histoire de l'Amérique : Rockefeller, Carnegie, Van der Bilt, Morgan, Astor, Jay Gould, James J. Hill. Mais ils ont construit des chemins de fer, des aciéries, des banques, des compagnies pétrolières, et leur entreprise a conduit l'ère industrielle américaine de 1861 à 1901. En revanche, les kleptocrates africains cachent leur butin à l'étranger – un double coup dur pour l'Afrique. Selon un rapport de *Global Financial International* du 26 mars 2010, l'Afrique a perdu 854 milliards de dollars en sorties financières illicites entre 1970 et 2008, et les sorties africaines pourraient atteindre 1,8 billion de dollars (www.gfip.org).

Un rapport des Nations unies sur la corruption mondiale de 2000, indiquait que jusqu'à 30 milliards de dollars d'aide à l'Afrique, soit deux fois le PIB du Ghana, du Kenya et de l'Ouganda réunis, se sont retrouvés sur des comptes bancaires étrangers (*New Vision*, 15 avril 2000). Les dirigeants africains veulent que les pays riches partagent leurs richesses avec l'Afrique, mais ils ne sont pas prêts à partager les leurs avec leurs peuples.

Dans le prochain chapitre, nous verrons comment combattre le fléau de la corruption. Comme il devrait être facile de le constater, la corruption – le deuxième obstacle le plus insidieux au progrès de l'Afrique après l'État vampire – est elle-même le produit d'institutions dysfonctionnelles. Plus important encore, une pléthore d'institutions dysfonctionnelles créent en elles-mêmes un environnement défavorable

au développement.

Qu'est-ce qu'un environnement institutionnel favorable au développement ?

Le véritable défi du développement consiste à stimuler et à libérer les énergies créatives des africains. L'activité créative, cependant, ne se déroule pas dans le vide mais dans un environnement. Diverses législations, politiques (taxes, droits et subventions), institutions et attitudes gouvernementales façonnent cet environnement. Ainsi, la politique, le droit, l'écologie et la culture font tous partie de ce que l'on peut appeler l'environnement du développement.

Lorsque cet environnement est tel qu'il encourage ou incite les gens à faire plus d'efforts, il est décrit comme « favorable » ou « propice » à l'effort productif. Bien qu'un « environnement favorable » soit un concept intangible et informe, certaines caractéristiques pertinentes peuvent être isolées à fins d'étude en ce qui concerne leur impact sur le développement. La Banque mondiale (1989) a identifié « les incitations et l'infrastructure physique » comme étant cruciales. Mais un ensemble plus important d'exigences pour un environnement favorable comprendrait les éléments suivants :

- ⇒ Sécurité des personnes et des biens
- ⇒ Système d'incitations fondées sur le marché
- ⇒ État de droit
- ⇒ Infrastructure de base fonctionnelle
- ⇒ Stabilité : économique, politique et sociale
- ⇒ Libertés fondamentales : intellectuelles, politiques et écologiques

Comme leur importance n'est peut-être pas évidente pour de nombreux responsables gouvernementaux africains, il est nécessaire de les exposer brièvement.

Sécurité

La sécurité découle du fait que le premier droit d'une personne est la survie. Imaginons un paysan nommé Amina. Si elle craignait pour sa vie, elle n'irait pas dans sa ferme et ne doublerait pas sa production agro-alimentaire, pas plus qu'elle ne le ferait si sa récolte de maïs était volée à plusieurs reprises par des voleurs

armés. La récolte est sa propriété personnelle. La façon dont elle en dispose devrait être sa propre affaire. De même, si une entreprise ou un investisseur crée une société, ce sont ses biens personnels ou commerciaux qui ne peuvent pas être saisis.

Un système d'incitations fondé sur le marché

Il y a deux façons d'inciter les individus à fournir un plus grand effort productif. La première consiste à leur fournir un type d'incitations comme par exemple, les féliciter, les honorer ou leur délivrer une récompense pour certains actes patriotiques. L'autre type d'incitation consiste à supprimer les facteurs dissuasifs ou les obstacles qui les empêchent d'être plus productifs. Prenons par exemple le cas d'un travailleur qui a été victime d'un barrage d'insultes, de railleries et d'abus. Il pourrait devenir plus productif si les abus cessaient, tout comme les paysans africains pourraient le devenir si l'exploitation, la répression, le dénigrement et les réprimandes cessaient. De même, une taxe exorbitante, telle qu'un impôt sur les bénéfices de 90 %, peut avoir un effet dissuasif. La réduction du taux d'imposition peut en soi inciter à promouvoir et à réduire l'évasion fiscale.

Les pénuries chroniques et persistantes de devises étrangères et les restrictions sur les transferts de devises étrangères peuvent dissuader les investisseurs étrangers. Les impôts élevés sur les sociétés, les systèmes d'amortissement inadéquats, les codes du travail rigides, les salaires non compétitifs et la lourdeur de la législation et des procédures en matière d'investissement ont également des effets négatifs sur les investissements, tout comme la lenteur et l'inefficacité des bureaucraties gouvernementales, la complexité des exigences et la corruption.

Rien ne récompense mieux les gens que de jouir des fruits de leur propre travail. Les gens ne s'engagent pas dans des activités économiques pour des raisons altruistes. Le récit suivant, extrait du *Washington Times* (4 novembre 1999), illustre bien ce point :

Paul Kibrono-Bor, 25 ans, s'entraîne pour devenir marathonien dans la vallée du Rift, une région rurale du Kenya. En fait, trois de ses six frères espèrent également devenir la prochaine star du marathon ou de l'athlétisme au Kenya. Ils s'entraînent à sprinter sur des collines escarpées et à courir sur des sentiers de montagne jusqu'à quatre heures par jour... Dans la vallée du Rift, les enfants rêvent de devenir de riches et célèbres stars de l'athlétisme, et des agents internationaux et des sociétés d'équipement sportif parient sur leur succès.

« Je veux courir pour améliorer mon statut et avoir un bel avenir. (...) J'espère avoir peut-être une voiture et une belle maison et toutes ces choses merveilleuses », déclare Paul.

L'année dernière, M. Kibrono-Bor a gagné 2 000 dollars pour avoir terminé deuxième à un semi-marathon en Italie. Avec cet argent, il a acheté deux acres de terre sur lesquels il cultive du maïs, de la canne à sucre et d'autres légumes.

C'est une bonne chose pour le Kenya, déclare le père fondateur incontesté de la course kenyane, Kipchoge Keno. « La course à pied a beaucoup fait pour le Kenya. À mon époque il n'y avait pas d'incitations. Aujourd'hui, il existe des incitations financières et c'est le plus important car cela peut aider les coureurs à l'avenir ». (p. A17)

Si Paul avait gagné 5 000 dollars pour avoir terminé deuxième en Italie, il se serait probablement entraîné plus dur. De même, notre paysanne Amina ne se casse pas le dos au soleil pour produire du maïs par patriotisme. Elle le fait parce qu'elle veut gagner sa vie, nourrir sa famille et survivre. Elle ne peut pas fournir à sa famille tout ce qu'elle veut à la ferme, alors elle produit un surplus qu'elle vend au marché. Elle utilise le produit de la vente pour se procurer ce qu'elle ne peut pas produire elle-même. Si elle veut une machine à coudre ou un téléviseur, elle doit produire davantage dans sa ferme. Le marché joue donc un rôle essentiel en lui permettant de satisfaire les besoins de sa famille autres que la nourriture.

En outre, **le mécanisme des prix** du marché fonctionne comme un système d'incitations. Si le prix du maïs devait augmenter, elle serait davantage incitée à produire davantage. Et si le prix devait chuter de manière drastique, elle pourrait envisager de se tourner vers la culture

de l'igname, par exemple, dont le prix a peut-être augmenté. Les changements de prix envoient également des « signaux » aux consommateurs, les incitant à modifier leurs habitudes de consommation. Par exemple, si le prix du poulet augmente, un consommateur peut acheter du poisson à la place.

En augmentant et en diminuant, les prix remplissent une fonction économique importante. Les « signaux » que les prix transmettent influencent la répartition des ressources. Le mécanisme des prix fournit également aux personnes – tant aux producteurs qu'aux consommateurs – un système d'incitations. Tout ce qui interfère avec le fonctionnement du mécanisme de prix, par conséquent, non seulement réduit l'efficacité des incitations, mais entraîne également des distorsions dans l'allocation des ressources. Les contrôles des prix, les points de contrôle de sécurité (ou barrages routiers) et le mauvais état des routes qui entravent la libre circulation des marchandises sont autant d'exemples de ces interférences, comme nous l'avons vu au chapitre 4. L'élimination de ces obstacles peut entraîner une augmentation de la production.

Une foule d'autres **facteurs de dissuasion « non économiques »** peuvent être identifiés : les conflits civils, l'insécurité, l'instabilité politique et l'absence de procédures juridiques officielles permettant aux personnes privées du fruit de leur travail de demander réparation.

Dans l'est du Soudan à la fin des années 90, le gouvernement saisit arbitrairement la récolte de blé des agriculteurs. Lorsque le quotidien indépendant *Alwan* critiqua cette politique stupide, il fut immédiatement suspendu pendant deux jours, le 22 juillet 1999, par le Conseil national de la presse et des publications (NPPC) (*Index sur la censure*, novembre/décembre 1999, p. 251).

Tournons nous encore vers la situation au Burundi des années 1990, où la production de café avait diminué en raison des troubles civils qui secouaient ce petit pays. « En 1994, le Burundi produisait environ 41 000 tonnes de café. La production est tombée à 30 000 tonnes en 1995. Les producteurs de café des riches pro-

vinces occidentales du Burundi, Cibitoke et Bubanza, ont été les plus touchés. Ces deux provinces, autrefois le cœur agricole du Burundi, et une troisième dans le nord du pays, Kayanza, ont été désertées à cause des combats » (*The Washington Times*, 18 avril 1996, A12). Ainsi, lorsque les prix mondiaux du café augmentèrent en 1996, le Burundi ne put pas en profiter. En revanche, après la fin de la guerre civile au Mozambique en 1992, son PIB augmenta de 6,6 % par an en moyenne pendant les quatre années suivantes.

Même la criminalité ordinaire peut sérieusement réduire la production : « Au Malawi, la criminalité a augmenté si fortement que certaines personnes ont cessé de cultiver des produits qui peuvent facilement être volés pendant la nuit » (*The Washington Times*, 16 juin 1999, A26).

En Côte d'Ivoire, l'année 2000 fut marquée par des troubles politiques, suite au coup d'État du 24 décembre 1999, ce qui réduisit de moitié la production de cacao (*The Economist*, 11 novembre 2000 ; 60). Les guerres civiles de 2005 et 2010 entraînèrent des baisses encore plus spectaculaires.

État de droit

Un système juridique qui fonctionne bien offre la sécurité des biens et des personnes. Il garantit également que les lois du pays sont respectées par tous, sans exception. Les individus ne peuvent pas faire ce qu'ils veulent en dehors de leur domicile. Dans leurs interactions avec les autres, ils doivent respecter la loi. En d'autres termes, c'est la « primauté du droit », primant sur les caprices ou les lubies des individus. Par exemple, le droit peut énoncer qu'acquérir un bien en le subtilisant à quelqu'un d'autre constitue un vol. Toute personne coupable d'une telle infraction, qu'il s'agisse d'un médecin, d'un chef ou même du président du pays, sera poursuivie et punie pour que tout le monde puisse la voir.

Le détournement ou le vol de fonds publics entre dans cette catégorie, puisque la victime est le contribuable. Et lorsque sa sécurité est menacée ou que ses biens sont volés, on ne fait pas justice soi-même, mais on suit une procé-

de dure établie pour demander réparation, généralement en traînant le coupable, même s'il s'agit de l'État, devant un tribunal. Lorsque ces conditions sont remplies, l'État de droit, qui implique donc de respecter et suivre des manières de faire établies, est réputé prévaloir.

Pourquoi l'État de droit est-il important pour le développement économique ?

La constitution et le système de lois définissent les paramètres ou le cadre juridique dans lequel se déroule l'activité économique et la concurrence. Si ces paramètres sont constamment modifiés ou violés, il peut en résulter une confusion, une incertitude, voire le chaos. Sur le plan économique, il est difficile de faire des plans d'investissement lorsque les lois sont soudainement abrogées et que de nouveaux décrets sont publiés sans préavis et prennent effet immédiatement. On ne peut pas s'attendre à ce que les gens suivent les règles lorsque les autorités elles-mêmes bafouent la loi ou l'appliquent de manière arbitraire ou rétroactive pour favoriser une personne par rapport à une autre. Il ne serait pas juste pour un concurrent de voir une entreprise rivale violer la loi de manière flagrante alors que les autorités ferment les yeux. Et retirer à une entreprise sa licence d'exploitation simplement parce que le président du pays n'aime pas les opinions politiques ou l'origine ethnique de son propriétaire peut avoir un effet paralysant sur les investissements et l'innovation des entreprises.

L'importance de l'État de droit a été soulignée par le professeur Ernest Aryeetey, vice-chancelier de l'université du Ghana, dans un discours prononcé le 31 octobre 1998 à l'école Achimota :

Les contraintes qui pèsent sur la réalisation de nos objectifs et de nos aspirations au XXI^e siècle sont essentiellement liées à la disjonction entre nos modes de consommation et nos systèmes de production. Le problème est que, s'ils en ont l'occasion, les Africains aimeraient consommer tout ce que les économies modernes peuvent produire ou offrir. On décrit souvent ces consommations par l'expression de biens « durables de consommation » : réfrigérateurs, radios, téléviseurs, voitures, vélos, cuisinières, fours à micro-ondes, etc. Mais ils sont produits dans le cadre de structures économiques bien définies qui

s'appuient elles-mêmes sur des structures, des normes et des pratiques sociales bien définies. Ceux qui les produisent le font parce qu'ils peuvent emprunter auprès des banques et des marchés de capitaux pour financer leur production. Ils peuvent emprunter parce que les États ont mis en place des lois et des règlements qui protègent le prêteur contre les emprunteurs malhonnêtes. Ces lois sont en place parce que ces sociétés croient manifestement en l'État de droit. En retour, l'État de droit a été établi afin de protéger les droits de propriété individuels tout en tenant compte des obligations sociétales qui y sont liées. C'est dans une société où les droits et les privilèges individuels sont garantis que nous verrons l'innovation. Et l'innovation est un ingrédient essentiel du processus de modernisation des économies. (*Public Agenda*, 4-10 janvier 1999, p. 11)

Pour garantir la primauté du droit, « l'État de droit », la condition la plus fondamentale est l'existence d'un système judiciaire indépendant et impartial. En d'autres termes, les magistrats doivent être libres de tout contrôle ou de toute manipulation de la part de l'État. Les juges ne doivent pas tous être nommés par le président ou être issus de son groupe ethnique. Et les juges doivent être libres de délibérer sur des questions sans craindre de subir le mécontentement du gouvernement ou de l'État, et même de rendre des verdicts contre le gouvernement ou l'État sans craindre d'être enlevés et assassinés, comme cela est arrivé à trois juges ghanéens en 1982.

Infrastructure de base fonctionnelle

Dans la production, il faut acheter des intrants, former et employer de la main-d'œuvre. Le produit fini doit être commercialisé. Il faut passer des appels téléphoniques pour contacter les clients potentiels. Il faut expédier des marchandises et effectuer les livraisons dans les délais. Certaines infrastructures de base, telles que les routes, les écoles, l'électricité, l'eau et les services téléphoniques, sont essentielles pour faciliter ce processus. Plus important encore, elles doivent fonctionner de manière fiable. Une usine aura des difficultés à produire si l'alimentation électrique est fréquemment interrompue. Et si les propriétaires d'usines doivent installer leurs propres générateurs d'électricité, systèmes d'approvisionnement en

eau ou systèmes de téléphonie mobile, le coût de production augmentera, le taux de production diminuera et les résultats seront répercutés sur le consommateur sous la forme de prix plus élevés. Même dans ce cas, ces prix placeraient l'entreprise dans une position concurrentielle désavantageuse, ce qui rendrait difficile la concurrence avec les importations.

Stabilité

Les personnes et les entreprises ont besoin d'un monde stable dans lequel elles peuvent mener et planifier leurs activités quotidiennes. Les gens ne peuvent pas prendre de décisions de production ou augmenter la production agricole lorsque les bombes explosent au milieu de la nuit et que tout est un chaos indescriptible. L'activité de production – et donc le développement – n'est durable que dans un environnement stable. La stabilité a plusieurs aspects : politique, économique (monétaire, prix) et social. « Pour attirer l'investissement, un environnement économique et politique stable est essentiel » (Banque mondiale 1989, p. 9).

Un système est stable si, après une perturbation initiale ou un changement soudain, il revient à sa position initiale. Un pendule au repos est stable. Si on le manipule, il finit par revenir à sa position initiale. Ainsi, un système politique est stable si, à la suite d'une élection, le système revient, non pas nécessairement avec le même chef d'État, mais plutôt au même socle de principes sur lesquels il a été fondé : démocratie, État de droit, responsabilité, liberté d'expression, etc. En d'autres termes, le système doit être capable de se maintenir année après année sans changement violent et chaotique. La stabilité politique n'est pas assurée par le fait qu'un bouffon se déclare président à vie et garde tout le pouvoir pour lui. Ce type de « stabilité » est artificiel car les groupes exclus du partage du pouvoir et de la prise de décision comploteront pour renverser le gouvernement ou se battre pour leur inclusion. Ces activités engendrent de la violence et des troubles civils, ce qui n'est pas le cas de l'environnement qui encourage le développement.

La stabilité économique est également nécessaire au développement. Les producteurs et

les consommateurs ont besoin d'être assurés que le système économique ne sera pas soudainement renversé et remplacé par un système alambiqué, que les banques continueront d'exister et de fonctionner, et que l'argent qu'ils ont caché sous leur matelas continuera d'avoir de la valeur. Les paysans doivent être assurés que les marchés seront toujours là et qu'ils ne seront pas déracinés et réinstallés de force dans des fermes d'État ou obligés de vendre leurs produits à des organismes d'État.

La stabilité des prix signifie que la monnaie, disons la Dzonga, aura une valeur stable, de sorte que lorsqu'Amina ira au marché, elle ne trouvera pas qu'un poulet, qui coûtait 5 Dzongas hier, coûte aujourd'hui 10 000 Dzongas. Planifier son activité productive est extrêmement difficile, voire impossible, lorsque les prix augmentent rapidement. L'hyperinflation sape la confiance dans la monnaie, décourage l'épargne et stimule la fuite des capitaux. En général, une hausse des prix de l'ordre de 5 % est considérée comme « normale ». Mais un taux d'inflation supérieur à 15 % crée de graves problèmes économiques.

La stabilité monétaire signifie que la monnaie, les banques et le système monétaire dans son ensemble continuent de fonctionner sans heurts et sans bouleversements majeurs. Cela signifie, par exemple, que la Barclay's Bank sera toujours là demain et que ses déposants pourront retirer de l'argent. Cela signifie également qu'Amina ne découvrira pas que la Dzonga n'a plus cours légal parce que, du jour au lendemain, le gouvernement a remplacé cette dernière par une nouvelle monnaie sans donner aux gens le temps d'échanger l'ancienne contre la nouvelle.

Un système monétaire sain est essentiel au bon fonctionnement d'une économie. Une économie sans monnaie se volatiliserait à un rythme effréné, car les gens seraient obligés d'échanger des biens par le troc, ce qui est pénible, inefficace et long. Un système monétaire fonctionne en grande partie grâce à la confiance. Les gens utiliseront et détiendront de l'argent s'ils ont confiance en lui. Sinon, ils se débarrasseront de leur argent en achetant des marchandises. Bien entendu, si tout le monde

faisait cela, il en résulterait une hausse des prix. L'inflation qui en résulterait, si elle était excessive, réduirait la valeur de la monnaie, la rendant finalement sans valeur. Peu de personnes garderaient leurs économies dans une telle monnaie. Ils préfèrent détenir des dollars ou des devises étrangères. Les gens ne garderaient pas non plus leurs économies dans les banques, car leur valeur serait érodée par l'inflation. L'exemple classique est celui de la monnaie du Zimbabwe, qui s'est effondrée en février 2009 lorsque le taux d'inflation atteignit 6,5 quinquillions % - 65, suivi de 107 zéros...³²

La stabilité économique (prix et monnaie) et la confiance dans le système bancaire ainsi que dans l'économie sont toutes étroitement liées à la manière dont l'État gère l'économie. La capacité administrative de l'État, ses politiques, ses déclarations, ses déficits budgétaires et ses priorités de développement sont particulièrement importants. Ce que l'État dit ou fait, ainsi que l'efficacité avec laquelle il traite les demandes, peuvent avoir un impact majeur sur les investissements et donc sur le développement. Par exemple, un État qui est hostile aux entreprises privées et qui dénonce les entreprises privées comme étant « corrompues » et « exploiteuses » n'aura pas beaucoup de chance d'attirer des investisseurs étrangers ou nationaux.

La manière dont l'État ou le gouvernement gère ses propres affaires budgétaires est également extrêmement importante. Les déficits budgétaires chroniques et toujours croissants sont la manifestation d'une indiscipline budgétaire. Ces déficits peuvent être financés par une augmentation des impôts, par des emprunts ou simplement par l'impression de monnaie (billets). En augmentant les impôts, l'État s'approprie de plus en plus de ressources pour satisfaire son appétit vorace. Mais si l'assiette fiscale est étroite, ces hausses d'impôts retombent de plus en plus sur un petit groupe qui pourrait éventuellement se rebeller ou s'y soustraire. Et si le gouvernement frappe les entreprises d'un impôt sur les bénéfices de 80 %, elles ne seront guère incitées à poursuivre leurs activités.

Ainsi, la gestion par le gouvernement de ses propres affaires budgétaires a un impact important sur l'environnement du développement. Un gouvernement qui gère ses politiques budgétaires de manière irresponsable et qui fait des incursions répétées dans le système bancaire pour récupérer des liquidités injectera plus d'argent dans l'économie et alimentera l'inflation. Et une hausse rapide des prix aurait des conséquences désastreuses sur l'épargne, l'investissement et les décisions de production. C'est ce qu'a fait le Mexique dans les années 80 et, selon *The Economist* (26 août 1995), « la crise financière des années 80 a coûté au Mexique plus de cinq ans de développement perdu » (p. 19).

Liberté

Les acteurs économiques (producteurs et consommateurs) doivent disposer d'une certaine liberté de décision. Au niveau individuel, un agriculteur, par exemple, doit être libre de déterminer quel type de cultures il souhaite cultiver, quelle quantité de sa production il souhaite consommer avec sa famille, où le surplus doit être vendu, et à quel prix. Le gouvernement ne peut pas prendre ces décisions pour des millions d'agriculteurs. De même, le consommateur doit être libre de déterminer lui-même les produits qu'il veut acheter et à quel prix. Si un produit est trop cher, le consommateur peut refuser de l'acheter, acheter un produit de substitution ou le produire lui-même. Personne ne sait mieux que le consommateur lui-même ce qui est le mieux pour lui. Par conséquent, les acteurs économiques doivent avoir la liberté de prendre ces décisions pour eux-mêmes.

Le but du développement est d'améliorer le niveau de vie de la population. Le bon sens veut que ceux dont la vie s'améliore aient leur mot à dire ou participent au processus décisionnel en matière de développement. Comment savoir ce que veulent les paysans et si leurs besoins sont satisfaits ? C'est précisément ce thème qui avait été abordé lors d'une conférence organisée à Arusha, en Tanzanie, en février 1990. La conférence énonçait dans sa « Charte africaine pour la participation populaire à la transformation du développement » :

Nous affirmons que les nations ne peuvent être construites sans le soutien populaire et la pleine participation des populations, et que la crise économique ne peut être résolue et les conditions économiques et humaines améliorées sans la contribution pleine et effective, la créativité et l'enthousiasme populaire de la grande majorité de la population. Après tout, c'est à la population que devraient et doivent revenir les bénéfices mêmes du développement. Nous sommes convaincus que la crise économique perpétuelle de l'Afrique ne peut être surmontée et qu'un avenir brillant pour l'Afrique et ses habitants ne peut voir le jour, sans que la structure, le modèle et le contexte politique du processus de développement socio-économique ne soient modifiés de manière appropriée. (*Africa Forum*, 1991, p. 14)

En conséquence, des structures doivent être mises en place pour permettre la « pleine participation » de la population au processus de développement – de la base vers le sommet. Les gens ne sont pas des robots mais des êtres humains avec des émotions, des pensées, des croyances, des coutumes et des aspirations. Et en tant que tels, ils doivent avoir la liberté de s'exprimer, d'exprimer leurs croyances, leurs pensées et leurs idées ; la liberté de vivre où et quand ils le souhaitent ; la liberté de pratiquer une religion de leur choix ; la liberté de produire et de commercialiser les biens de leur choix ; la liberté d'appartenir à ou de former toute association commerciale, religieuse, économique ou politique ; la liberté de ne pas être arrêté arbitrairement ; et la liberté de ne pas être soumis à un régime tyrannique ou au despotisme. Ces libertés peuvent être regroupées en libertés intellectuelles, économiques et politiques, ainsi qu'en droits de l'homme.

L'environnement de développement actuel

Il est évident, même pour l'observateur le plus occasionnel, que les conditions d'un « environnement favorable » permettant aux populations de participer pleinement au processus de développement et d'attirer les investissements étrangers n'ont pas été remplies dans la plupart des pays africains. Les gouvernements africains prédateurs ont imprudemment banni l'État de droit et semé la pagaille sur le continent, éparpillant dans son sillage des débris humains et

des dévastations gratuites.

« Notre gouvernement est sans espoir », déclarait Arnold Map-Fumo, un soudeur qui fait la queue pour de l'essence dans la banlieue de Chitungwiza au Zimbabwe. « Si nous n'avons pas d'essence, tout s'arrête. Tout s'arrête. Que pouvons-nous faire ? (*Washington Post*, 25 juillet 2005, A15). C'est un sentiment qui trouvait écho en Angola. « Je ne suis qu'un travailleur, je ne sais pas pourquoi l'État ne nous aide pas », lâchait Vieira Muieba, 27 ans, un ouvrier du bâtiment, dont la femme est morte du choléra à Luanda, en Angola. « Je ne sais pas où va l'argent du pétrole. Nous nous mettons en colère mais nous ne savons pas quoi faire » (*The New York Times*, 16 juin 2006, A14).

Même feu Julius Nyerere, ancien président de la Tanzanie, l'avait noté dans un discours prononcé à l'université d'Édimbourg le 9 octobre 1997 :

Les conditions nécessaires pour attirer les investissements étrangers directs ne sont tout simplement pas encore réunies dans la plupart des pays africains. À mon avis, trois facteurs militent contre la croissance économique et sociale en Afrique. Le premier est la corruption. Il s'agit d'un cancer très répandu en Afrique. Son impact négatif sur le développement économique, social et politique de notre continent est indéniable. La responsabilité première de l'éradication de ce cancer dans nos sociétés est la nôtre en Afrique. (...) Le deuxième facteur qui rend les entreprises réticentes à investir en Afrique est l'instabilité politique. (...) Mais même si les pays africains devenaient des parangons de bonne gouvernance et de stabilité politique, malgré la nature corrosive et perturbatrice de la pauvreté elle-même, les investisseurs étrangers ne viendraient pas se précipiter en Afrique. La plupart des pays africains n'ont toujours pas les infrastructures physiques nécessaires, ni l'éducation et la formation aux compétences requises pour un développement économique et social rapide. C'est, à mon avis, le troisième et le plus important des facteurs qui militent contre d'importants flux d'investissements étrangers directs en Afrique. Tant que ce manque ne sera pas comblé par des investissements substantiels et soutenus dans ces domaines, les pays africains pourraient adopter toutes les lois que le FMI et la Banque mondiale pourraient prescrire et tout privatiser, y compris leurs prisons, mais les investisseurs étrangers ne

viendront pas ; ils iront plutôt dans des pays d'Asie, d'Amérique latine ou d'Europe de l'Est où les infrastructures sont plus développées et où les compétences modernes sont disponibles. Un peu de corruption ici et là, ou un peu d'instabilité politique ne les découragera pas, s'ils peuvent gagner de l'argent ! (*PanAfrican News*, février 1998, p. 7)

Un rapport de 1998 de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), intitulé « Rapport sur l'investissement dans le monde 1998 : Tendances et facteurs déterminants », observait que « si la plupart des pays africains ont récemment fait des efforts pour faciliter l'investissement étranger direct, la bureaucratie reste le principal obstacle à l'investissement dans la région » (*The African Observer*, 30 novembre-13 décembre 1998, p. 21).

Cependant, les facteurs qui découragent les investissements étrangers sont souvent les mêmes que ceux qui découragent également les investissements nationaux. Comme Alhaji Bamanga Tukur, président de la Table ronde des entreprises africaines sur le partenariat avec le NEPAD, le fit observer lors du Forum des entreprises du Commonwealth le 3 décembre 2003 à Abuja, au Nigeria, « Il est vraiment difficile de demander aux investisseurs étrangers de venir investir sur notre continent alors que nos propres citoyens n'investissent pas ici. Il n'y a pas de meilleur facteur pour convaincre les investisseurs étrangers que de voir que nos propres gens, tant ceux qui sont basés chez nous que ceux de la diaspora, investir en Afrique » (*This Day*, Lagos, 4 décembre 2003). On peut dire que la façon d'attirer les investissements étrangers passe par les investissements nationaux. Pourquoi investir au Libéria alors que l'élite libérienne n'investit pas dans son propre pays ? L'investisseur étranger sait-il quelque chose que les Libériens ne savent pas ?

Sécurité des personnes et des biens

« Celui qui pense que les Africains ne peuvent pas y arriver doit être fou. Ce continent déborde d'idées et d'énergie. Tout ce dont nous avons besoin, c'est d'un peu de calme et de sécurité, et vous verrez ce qui se passe », déclarait-il y a plus de vingt ans Moktar Thiam, proprié-

taire d'une entreprise de technologie informatique à Bamako, au Mali (*The News & Observer*, 4 janvier 1998, A18). Mais la sécurité et le calme ont été des plus insaisissables. Le Mali a été secoué par des insurrections rebelles dans le nord et un coup d'État militaire en 2012 s'est révélé particulièrement déstabilisant.

Dans la plupart des endroits d'Afrique, les gens vivent dans la crainte de leur vie et de leurs biens. Dans un rapport d'avril 1998 au Conseil de sécurité des Nations unies, le secrétaire général Kofi Annan a fait remarquer que

L'Afrique dans son ensemble a commencé à faire d'importants progrès économiques et politiques ces dernières années, mais dans de nombreuses parties du continent, les progrès restent menacés ou entravés par les conflits. Pour les Nations unies, il n'y a pas d'objectif plus élevé, d'engagement plus profond et d'ambition plus grande que la prévention des conflits armés. La prévention des conflits commence et se termine par la promotion de la sécurité humaine et du développement humain.

Depuis 1970, plus de quarante guerres ont été menées en Afrique, la grande majorité d'entre elles étant d'origine intra-étatique. Les conséquences de ces conflits ont sérieusement sapé les efforts de l'Afrique pour assurer la stabilité, la prospérité et la paix à long terme de ses peuples.

Des guerres civiles et des conflits ont fait rage en Algérie, en Angola, au Burundi, en République centrafricaine, au Tchad, au Congo, à Djibouti, en Égypte, au Mozambique, au Liberia, en Libye, au Rwanda, au Sénégal, en Sierra Leone, en Somalie, au Soudan, en Ouganda et au Zaïre (aujourd'hui la République démocratique du Congo). Ces guerres insensées ont déraciné des millions de paysans et provoqué de graves bouleversements dans la production agricole. Le coût de ces guerres est impossible à calculer, mais la plupart des experts estiment que la production agricole de l'Afrique aurait augmenté de 30 % si les guerres civiles n'avaient pas éclaté. Rappelons que l'Afrique dépense chaque année 35 milliards de dollars pour importer de la nourriture.

En Éthiopie, le régime socialiste de l'ancien dictateur Mengistu Haile Mariam, qui a régné

pendant seize ans, connu sous le nom de Derg, forçait les paysans à se regrouper en coopératives, suscitant un profond ressentiment chez les agriculteurs qui devaient partager leurs récoltes avec des compatriotes moins travailleurs. Comme le faisait remarquer Stephen Buckley, correspondant à l'étranger du *Washington Post* (25 mai 1998), « la sécurité était un tel problème qu'ils ne savaient jamais s'ils reviendraient sains et saufs du marché. Les fonctionnaires d'État enlevaient régulièrement leurs fils pour les envoyer à l'armée. De plus, le Derg obligeait les agriculteurs à vendre leurs récoltes à la société d'État Grain Marketing Corp. qui leur payait des prix qui représentaient parfois un cinquième de ce qu'ils pouvaient obtenir sur un marché libre » (p. A18).

Au Liberia dans les années 90 « L'économie est en stagnation et aucun emploi n'est créé, en grande partie parce que peu de Libériens ou d'étrangers investiront dans un climat de peur et d'insécurité publique. J'avais l'habitude d'enregistrer de nouvelles entreprises chaque semaine, mais je n'en ai pas fait une en six mois », déclarait Tiawan Gongloe, un avocat des droits de l'homme au Liberia (*Washington Post*, 14 janvier 1999, A23).

Les gouvernements africains assurent la sécurité, non pas pour la population, mais pour les gangsters au pouvoir. Selon le général Ibrahim Babangida, l'ancien despote militaire du Nigeria, « la sécurité de l'État, en langage gouvernemental, représente toute mesure, offensive ou défensive, prise pour protéger l'État contre des actes ou quoi que ce soit qui puisse gêner le chef de l'État ou du gouvernement. Vous pouvez prendre toute mesure pour empêcher que le pays ne soit soumis à des actes de sabotage ou de terrorisme. Vous pouvez prendre toute mesure pour vous assurer que le chef du gouvernement ou de l'État ou le président ne soit pas contrarié. Tout cela fait partie de la sécurité » (*Tell Magazine*, 24 juillet 1995). Notez bien que c'est l'État qui était protégé contre le peuple.

Pour le peuple, la « sécurité » s'est révélée être surtout un modèle de brutalités odieuses. Les pires ont été les dirigeants militaires. Selon la Banque mondiale (1989), « Parfois, les mili-

taires ont déposé des régimes impopulaires. Mais souvent, cela a conduit à plus, et non moins, de violence étatique et d'anarchie. Parfois, cela a même conduit à une guerre civile. Ces perturbations ont poussé de nombreuses personnes à devenir des réfugiés, à la fois directement par la menace des vies et indirectement en rendant la sécheresse et d'autres calamités naturelles plus difficiles à supporter » (p. 22).

Considérez ce qui suit :

- Les troupes gouvernementales soudanaises ont attaqué Kalkada, un village des montagnes Nuba au centre du Soudan. Les villages ont été brûlés, les stocks de nourriture détruits et les animaux volés pour rendre la vie impossible, les civils ont été dépouillés de leurs biens, kidnappés et torturés, les femmes violées. (*The Washington Times*, 27 juillet 1995, A19)

- Lorsque les étudiants de l'université de Khartoum ont manifesté en 1992 contre la hausse du coût de l'éducation, des soldats sont entrés sur le campus, ont tiré sur plusieurs manifestants, en ont arrêté d'autres et ont fermé l'université pour le reste de l'année. (*The Atlantic Monthly*, août 1994, p. 32)

- Afin de débarrasser la Mauritanie de la population noire à l'esprit indépendant et de consolider son contrôle sur la vallée du fleuve, le régime du président Maouya Ould Sid' Ahmed Taya a procédé à des violations systématiques des droits de l'homme à l'encontre des groupes ethniques noirs, notamment des arrestations arbitraires, des exécutions extrajudiciaires, des expropriations de terres et la négation de leur identité culturelle. Deux campagnes ont été particulièrement choquantes : les déportations massives de quelque 70 000 noirs de Mauritanie en 1989-1990, qui ciblaient les professionnels des villes, les propriétaires terriens le long du fleuve Sénégal et les éleveurs nomades ; et le massacre de plus de 500 noirs fin 1990/début 1991. Ce dernier groupe faisait partie des 2 000 à 3 000 Africains noirs de l'armée et de la fonction publique qui avaient été arrêtés sans motif d'inculpation, détenus en secret et soumis à de violents sévices physiques (*Africa Report*, janvier/février 1994, p. 45).

Les gens subissent des brutalités non seulement de la part des « forces de l'ordre » mais aussi des soi-disant libérateurs. En Sierra Leone, les gens avaient essayé de se relever par leurs propres moyens, en créant plus de 1 200

sociétés coopératives, dont les activités vont de l'épargne à l'agriculture, de la pêche à l'artisanat. En 1991, le nombre total de membres s'élevait à environ 100000, principalement des femmes, avec une épargne globale d'environ 353000 dollars. Mais les coopératives furent mises à mal par les insurgés et les soldats renégats. En avril 1995, les soldats rebelles firent un raid sur Port Loko et frappèrent la coopérative Kamuyu Rural Income Generating and Vocational Center. Ils enlevèrent soixante filles et détruisirent le centre. Selon Alpha Jallon, le directeur national des coopératives, le centre avait été fondé en 1982 pour doter les femmes et les jeunes filles de compétences professionnelles afin de les aider à créer de petites entreprises.

L'attaque d'avril força la fermeture du centre de Kamuyu, explique Patricia Forkoi Sonkoi, qui s'était réfugiée à Freetown avec d'autres instructeurs et certains des stagiaires restants. « Nous ne pouvions pas continuer face à une si grave insécurité pour nos vies », dit-elle.

La Young Rising Women's Cooperative à Magburaka, à 272 kilomètres de Freetown, s'effondra après une attaque rebelle sur la ville au début de 1995. « Ils ont tout détruit dans notre usine », dit Aminata Kamara. « Nous avons eu la chance de pouvoir nous échapper. » (*The African Observer*, 22 août - 4 septembre 1995, p. 5).

En septembre 1999, la banque britannique Barclays se retira de Sierra Leone, après quatre-vingt-deux ans de présence dans le pays. Elle ne possédait qu'une seule succursale et un seul siège social fonctionnant à Freetown, la capitale. « Le rapport de la Barclay's montrait qu'il y avait auparavant des dizaines d'autres succursales éparpillées dans l'ancienne colonie britannique, un réseau qui remonte à 1917, mais la guerre civile et l'insécurité les ont obligées à fermer dans les années 1990. Une deuxième succursale de Freetown a fermé après avoir été fortement endommagée lors d'une attaque rebelle dévastatrice sur la capitale en janvier 1999 » (*The African Observer*, 13-26 septembre 1999, p.18). Bien que la guerre civile ait pris fin en Sierra Leone en 2002, elle a fait des ravages et a fait reculer le pays de plu-

sieurs décennies en termes de développement.

Lorsque les miliciens des Forces armées du peuple congolais ont dirigé Ndrele dans l'est du Congo, les vols, les viols et l'anarchie étaient monnaie courante. Comme l'a rapporté Marc Lacey, un correspondant américain :

Un après-midi il y a peu, à Uyera, une grand-mère replète s'assit sur le bord de la route de terre principale pour vendre du mandro, une boisson fermentée à base de maïs. Elle raconta comment les milices locales s'étaient arrêtées pour se servir autant qu'elles le voulaient. Lorsqu'elle demanda de l'argent contre le service rendu, les miliciens se moquèrent d'elle et partirent. Une femme vendant des fruits dit qu'elle devait en donner à l'homme armé qui passait. À la fin de la journée, d'autres guérilleros insistaient pour obtenir une partie de ses bénéfices. Ils appelaient cela la « taxation ». Les hommes battaient ou tuaient tous ceux qui osaient résister. Le viol était un danger constant. Une militante, Sofi Aromborac, a une liste de 282 filles et femmes qui ont été violées au cours des deux dernières années. « Même si vous étiez une vieille femme comme moi, vous pouviez être violée », déclara-t-elle. (*The New York Times*, 24 décembre 2004, A9)

La RD Congo est toujours ravagée par des groupes rebelles armés, qui extorquent encore des « taxes » aux commerçants du marché – en particulier dans la région orientale de Goma et du Kivu. Préoccupés par l'augmentation des abus, les soldats de la paix des Nations unies, pour la plupart originaires du Népal, ont mis en déroute certains d'entre eux et les résultats ont été surprenants :

Ndrele s'est installé dans une sorte de nouvelle normalité. Un jour de marché il y a peu, des milliers de personnes des villages environnants ont envahi la ville sous l'œil attentif des soldats de la paix. Un homme dont le fils avait été tué par la milice il y a des années a déclaré que c'était la première fois en cinq ans qu'il osait venir à Ndrele. Les femmes du marché ont dit qu'elles vendaient plus que jamais et que, surtout, elles n'avaient plus à partager leurs marchandises et leurs profits avec les milices. (ibid.)

En outre, le raid fit naître la peur chez les miliciens. Plus d'une centaine d'entre eux se rendirent ensuite dans un camp de désarmement que les Nations unies avaient mis en place en septembre pour réintégrer les combattants

dans la société. Ceux qui refusaient rencontraient alors la colère des habitants, qui rassemblaient tous ceux qu'ils considéraient comme des guérilleros. Au moins dix d'entre eux furent tués :

Mangara Ukethwengu, 20 ans, avait fait partie de la milice à Ndrele mais décida de désertier. Mais alors qu'il marchait sur la route pour se rendre au camp de transit, des habitants l'ont attaqué à coups de machette, lui laissant des entailles sur les bras, la tête et l'aîne. « Je peux comprendre pourquoi ils sont en colère », a-t-il dit. M. Ukethwengu, qui se remettait dans une cellule de prison de fortune sur la base militaire de Mahagi. « La milice leur a fait du mal et ils voulaient me faire du mal. » (*The New York Times*, 24 décembre 2004, A9)

En République centrafricaine, en février 1996, les soldats du camp militaire d'Alpha Yaya se sont déchaînés pour exiger une augmentation de salaire. « Pour montrer qu'ils étaient sérieux, ils ont tiré des coups de feu en l'air et ont saisi des véhicules de civils innocents. (...) Les investisseurs étrangers ont été profondément effrayés par la violence et l'insécurité. De nombreux Libanais victimes des pillages ont fait leurs bagages et sont partis » (*New African*, mai 1996, p. 26). Plus de cinquante civils ont été tués et plus d'une centaine blessés. Mais qu'est-ce que des civils innocents ont à voir avec une augmentation de salaire pour les soldats ? Le pays a connu le coup d'État militaire en 2003 et est entré dans une véritable guerre civile en 2013.

La plupart des pays d'Afrique de l'Ouest ont été touchés ou menacés par les activités des insurgés et les attaques terroristes au Nigeria et au Niger. Le Nigéria est actuellement confronté à des problèmes de sécurité dus aux activités extrémistes religieuses de Boko Haram dans le nord-est du pays. L'impact des activités militantes en cours s'est étendu aux pays voisins, en particulier au Niger et au Cameroun. Une série d'attentats suicides à la bombe a frappé la capitale, Abuja, en août 2014. Puis, le 27 novembre 2014, des attentats à la bombe ont été perpétrés contre une mosquée de Kano, faisant plus d'une centaine de victimes. Plus de 10 000 réfugiés nigériens avaient demandé l'asile en novembre 2014, selon le HCR, le Centre des Na-

tions unies pour les réfugiés.

De même, en Afrique de l'Est, les habitants du comté marginalisé de Mandera, au nord du Kenya, sont confrontés à un effondrement des services de base alors que les enseignants, les travailleurs de la santé et d'autres employés de l'État quittent la région à la suite d'un attentat terroriste qui fit vingt-huit victimes parmi les passagers des bus. Les victimes, dont vingt-quatre enseignants, reçurent une balle dans la tête le 22 novembre 2014, après avoir été allongées sur le sol. Le groupe insurgé somalien Al Shabab a revendiqué l'attentat.

Même l'Afrique du Sud n'a pas échappé à l'impact redouté de la criminalité sur les investissements. Dans un document politique de 1995, le gouvernement de l'ANC d'Afrique du Sud établissait un objectif de 2 millions de visiteurs étrangers par an d'ici 2005, ce qui rapporterait au pays quelque 10 milliards de dollars en devises et un million de nouveaux emplois. Mais en 1998, 1,4 million de visiteurs étrangers avaient généré 4 milliards de dollars et seulement une poignée de nouveaux emplois. *The Economist* (Novembre-décembre 1999) en donnait la raison : « Le problème primordial est la criminalité, et avant tout les meurtres et les viols : 20 000 personnes ont été assassinées en 1998 en Afrique du Sud, et les statistiques montrent que deux femmes sont violées chaque minute. Le 3 février 1999, le président de Daewoo en Afrique du Sud, Yong Koo Kwon, a été assassiné devant sa maison de Johannesburg, dans une tentative apparente de car-jacking, suscitant l'indignation des partis politiques qui affirment que l'incident aura un impact énorme sur les investissements étrangers dans le pays. Daewoo, la société automobile sud-coréenne, avait investi massivement en Afrique du Sud. L'ambassade sud-coréenne avertissait alors que l'incident pourrait avoir un impact dramatique sur les futurs plans d'investissement sud-coréens. L'entreprise était présente dans le pays depuis environ deux ans et demi et ses importations représentaient environ 4 % du marché automobile. En août 1996, Erich Ellmer, le directeur financier de Daimler Benz dans le pays, avait également été tué devant sa maison lors d'une tentative de car-jacking. L'incident

provoqua un tollé auprès des entreprises allemandes opérant en Afrique du Sud, avertissant qu'elles ne pouvaient pas en supporter davantage.

En février 1999, une délégation d'hommes d'affaires sud-africains se rendit à New York pour courtiser des investisseurs. Chagrinés, ils demandaient : « Pourquoi personne ne veut-il investir en Afrique du Sud ? La réponse la plus fréquente était : « Il y a trop de violence et trop de menaces à la sécurité personnelle ». (*The Wall Street Journal*, 28 septembre 1999, A27)

L'Afrique du Sud luttait il y a deux décennies pour son image en essayant d'attirer les investissements étrangers dont elle a tant besoin. « Au cours de l'année écoulée, 80 bombes artisanales ont explosé au Cap, et personne n'a revendiqué la responsabilité de ces attentats », déclara Jon Jetter du *Washington Post* (2 décembre 1999, A36).

Nairobi, la capitale du Kenya, rattrapait rapidement Johannesburg en tant que capitale du crime en Afrique. En novembre 2001, le Centre des Nations unies pour les établissements humains publia une étude sur la criminalité à Nairobi. L'étude avait été réalisée par le biais d'entretiens avec 8 621 résidents de Nairobi. Une majorité écrasante de 98 % d'entre eux pensait que la criminalité était hors de contrôle et que la police était corrompue, ce qui explique pourquoi la plupart des crimes ne sont pas signalés.

« En janvier, les Nations unies ont déclassé le statut de sécurité de la ville de B à C, ce qui l'a placée un cran en dessous de Bogota et de Beyrouth. Les chercheurs ont conclu que le niveau de danger dans les rues de Nairobi était comparable à celui de Johannesburg en Afrique du Sud, où la violence est devenue une réalité quotidienne. Les criminels de Nairobi étaient devenus si effrontés qu'ils ne semblaient plus craindre la police ou les procureurs, selon l'enquête. Les machettes, les haches et les gourdins en bois constituent les armes de prédilection des criminels kenyans, et l'utilisation d'armes à feu et de couteaux serait également très répandue » (*The New York Times*, 29 novembre 2001, A13).

Au Zimbabwe, en mars 2000, après sa première défaite électorale lors du référendum du 15 février, au cours duquel il demanda aux électeurs des pouvoirs d'urgence plus draconiens et une prolongation de son administration catastrophique de vingt ans, le président Robert Mugabe lâcha ses « vétérans de la guerre » pour s'emparer des terres agricoles commerciales des Blancs sans compensation. Dans les violences qui suivirent, au moins dix-huit personnes, dont deux fermiers blancs, furent tuées. La plupart des morts étaient des membres ou des sympathisants du Mouvement pour le changement démocratique (MDC), parti d'opposition. Les effets ? « Tout le monde dans la région est furieux contre nous », déclare Geoff Mhlanga, président de la Bourse du Zimbabwe (ZSE), autrefois considérée comme un phare de stabilité en Afrique par les gestionnaires de fonds étrangers. « Les investisseurs nous disent que la région est en recul de 20 ans. Tout ce pour quoi nous avons travaillé est en danger ». Au cours du premier trimestre 2000, pas moins de 1,3 million de dollars avaient été envoyés hors du pays, s'ajoutant aux 11,4 millions de dollars partis en 1999. La seule raison pour laquelle la fuite d'argent n'avait pas été plus importantes, déclarait M. Mhlanga, est qu'il n'y avait plus de devises étrangères à retirer au Zimbabwe.

Ce n'était pas le cas en Afrique du Sud, où les investisseurs étrangers abandonnèrent massivement les obligations R150 au début de l'année 2000 en réponse à la crise au Zimbabwe. « Le 18 avril 2000, à la suite du meurtre de deux agriculteurs zimbabwéens blancs, le marché obligataire sud-africain a connu une sortie de fonds de 1,8 milliard de rands (263 millions de dollars). Un analyste des obligations a déclaré que l'une des raisons de la ruée sur les obligations R150 était qu'elles étaient assez liquides et faciles à écouler. Et la monnaie sud-africaine, le rand, a perdu 12 % de sa valeur depuis que la crise foncière a éclaté au Zimbabwe » (*The Wall Street Journal*, 4 mai 2000, A18).

Droits de propriété

Dans de nombreuses régions d'Afrique, les droits de propriété ne sont pas bien définis ou compris et sont presque impossibles à faire respecter. Au Nigeria, toutes les terres appartiennent à l'État fédéral en raison de la Loi sur l'Usage de 1978. Cependant, certains États – tels que Cross River et Kwara – se sont lancés dans des programmes agressifs de réforme agraire. En Éthiopie, le camarade Mengistu Haile Mariam renversa l'empereur Haile Selassie en 1974 et prit le pouvoir. En mars 1975, il nationalisa toutes les terres en vertu de la loi sur la réforme agraire. Il publia un décret gouvernemental, la « Proclamation n° 31 », qui créa les associations paysannes (AP), composées d'agriculteurs locaux qui élisent leurs propres dirigeants et ont le pouvoir de contrôler la sécurité, la politique économique et la redistribution des terres au sein de leurs communautés. En vertu de cette proclamation,

Toutes les terres rurales ont été nationalisées. Les anciens propriétaires ne recevront aucune compensation. Chaque famille de paysans devait avoir accès à une parcelle de dix hectares au maximum, mais seulement si elle exploitait elle-même la terre. Le travail salarié rural est rendu illégal et des associations de paysans, avec des élus locaux, doivent être organisées pour superviser la distribution des terres et pour assurer l'administration et le développement locaux. (Donham 1999, p. 27)

Les AP perdirent cependant rapidement leur autonomie pour devenir des organes de l'État. Les paysans furent contraints de participer à des séminaires organisés par le ministère de l'agriculture, dont beaucoup comportaient des enseignements politiques de l'idéologie marxiste que les paysans ne comprenaient pas. Le régime du Derg reprit également la plupart des opérations minières, l'agriculture commerciale, les banques, les assurances, les services publics, la construction, le transport routier, les services publics et d'autres industries.

Après l'éviction du Derg en 1991, le régime Zenawi poursuivit sa politique malavisée de propriété foncière d'État. Le président Zeles Menawi affirma dans une interview de la BBC sur Outlook (17 janvier 2005) que l'État n'agissait qu'en tant que « gardien » et que la sécurité d'occupation était plus importante que

la propriété pure et simple. Mais les statistiques ne confirment pas ce jugement. Sur les terres appartenant à l'État, seuls 12 % étaient exploités par 85 % des agriculteurs. De grandes parcelles sont restées non cultivées, ce qui témoigne d'une réticence à travailler sur les terres de l'État.

Au Mozambique, l'idéologie socialiste/marxiste du FRELIMO a été abandonnée après l'effondrement de l'Union soviétique, mais seulement sur le plan rhétorique. La propriété foncière et immobilière d'État resta en vigueur pendant des décennies, décourageant les investissements étrangers. Mozambique Island, une ville isolée au nord du Mozambique, juste au large de la côte de l'océan Indien, avait besoin d'argent et d'investisseurs privés pour mener à bien la rénovation et le développement après des décennies de guerre civile. Cependant

Glamo Mamudo, chef du conseil municipal, déclare que de nombreuses personnes sont intéressées par le fait de venir investir ici, mais que le problème est l'agence nationale du logement. La plupart des bâtiments avaient été nationalisés lors de l'indépendance en 1975. La propriété privée est désormais autorisée en théorie, mais peu de gens disposaient des papiers pour le prouver. Peu d'entre eux entretiennent leur maison, et il est impossible d'obtenir un prêt pour réparer sa maison auprès de la seule banque de l'île sans titre de propriété. Les personnes désireuses d'investir – principalement des étrangers riches – sont pour la plupart interdites d'accès par l'agence nationale du logement. De nombreux étrangers sont venus sur l'île, désireux de créer des hôtels et des entreprises touristiques. Mais la plupart en repartent frustrés et désorientés par des règles de propriété hostiles et des demandes de pots-de-vin. (*The Economist*, 5 février 2005, p. 48)

Systèmes d'incitation et de dissuasion

L'Afrique postcoloniale a été largement dépourvue d'un système d'incitations visant à accroître la production. La plupart des gens aspirent à être riches et à vivre confortablement. Les Africains ne font pas exception. Après tout, le but du développement est de les sortir de la pauvreté. Dans l'Afrique traditionnelle, les paysans désireux d'être riches produisaient davantage dans leurs fermes. Mais dans l'Afrique moderne, c'est un système omnipré-

sent de mesures dissuasives qui prévalait sous les régimes de contrôle étatique, en particulier le contrôle des prix qui était plus coûteux sous les régimes marxistes et socialistes en Afrique.

Comme nous l'avons vu plus en détail au chapitre 3, après la loi éthiopienne de 1975 sur la réforme agraire, outre les associations paysannes, une société de commercialisation agricole (Agricultural Marketing Corporation, AMC) fut créée pour assurer le contrôle du développement agricole et de la distribution alimentaire. Tous les agriculteurs étaient tenus de vendre la majorité de leurs produits à l'AMC à seulement 30 % du prix du marché équitable. Mengistu mit également en œuvre avec violence son programme de villagisation et de relocalisation, dans le cadre duquel il tenta de déplacer 34 millions de personnes (environ 75 % de la population totale de l'Éthiopie) vers des communautés contrôlées par l'État. Des personnes par camions entiers étaient simplement débarquées dans de nouvelles zones, sans ressources suffisantes pour leur survie. Des dizaines de milliers de personnes décédèrent et beaucoup d'autres souffrirent de malnutrition sévère à cause de cette relocalisation (Harbeson 1988, p. 197).

Dans la plupart des pays africains, la politique est apparue comme le passeport pour l'opulence. Presque tous les Africains instruits qui aspirent à devenir riches veulent devenir président ou ministre. En Côte d'Ivoire, en 1993, les partisans du PDCI au pouvoir n'avaient même pas attendu l'enterrement de Houphouët-Boigny pour se bousculer féroce-ment pour lui succéder. Comme indiqué précédemment, un Philippe Yace désespéré déclarait : « Je serais heureux de devenir président, même si ce n'est que pour deux semaines » (*New African*, mai 1994, p. 41). De même, au Nigeria, « la politique est considérée comme un moyen d'accéder à une richesse fantastique, et ce gouvernement [de Babangida] l'a poussée à l'extrême », lançait Beko Ransome-Kuti, un leader des droits civiques fréquemment emprisonné au Nigeria (*The Economist*, 21 août 1993, p. 6). Quiconque détient le pouvoir étatique ou politique contrôle en dernier ressort l'allocation des ressources.

De même, au Kenya des années 90, la politique a toujours été un moyen de garantir « l'accès à la viande ». La crise économique sapa l'économie et creusa le fossé entre une minorité de rapaces et les malheureux *wanachi* (les gens ordinaires). Les entreprises liées à Moi écrémaient des sommes colossales sur les contrats gouvernementaux de blé, de pétrole et de terres, et en particulier sur l'aide étrangère. Les allocations budgétaires étaient vendues au plus offrant. Une série d'escroqueries au début des années 1990 coûta au Kenya l'équivalent de 10 % de son produit intérieur brut annuel » (*The Atlantic Monthly*, février 1996, p. 33).

Ainsi, une lutte intense pour le pouvoir politique éclate et elle est si absorbante qu'elle éclipse l'impératif de développement. « Tous les problèmes auxquels le Nigeria est confronté aujourd'hui sont liés à la lutte pour le pouvoir », déclarait Andrew Uchendu, un délégué constitutionnel de l'État de Rivers, riche en pétrole, dans le sud-est du pays (*The African Observer*, 2-15 mai 1995, p. 11). Souvent, cette compétition pour le pouvoir dégénère en violence politique, en conflit civil ou en guerre.

Dans une situation de guerre, un système d'incitations complètement nouveau est créé. En fait, la guerre crée sa propre logique qui engendre d'autres violences parce que ceux qui possèdent les moyens de la violence peuvent contrôler davantage de ressources. « Dans une grande partie de l'Afrique, l'uniforme et l'arme d'un soldat ont longtemps été considérés – et sont toujours considérés – comme un simple permis de pratiquer le banditisme » (Gourevitch 1998, p. 218).

Les viols et les pillages ont été les pires dans les pays qui fonctionnaient sous des régimes militaires. Les dirigeants militaires du Nigeria en offrent l'exemple le plus frappant, où V. I. Okafor, un capitaine de l'armée nigérienne à la retraite, avouait même : « Nous sommes perçus comme une classe de médiocres maraudeurs, qui excelle dans le gaspillage, la corruption et toutes sortes de comportements vicieux – une classe dépourvue d'hommes d'honneur et d'intégrité, une classe frappée du sceau de l'infamie » (*The Vanguard*, 14 juillet 1998, p. 2).

Les espoirs étaient pourtant grands lorsque le Nigeria obtint son indépendance de la Grande-Bretagne en 1960, avec un revenu par habitant de 250 dollars. En 1956, British Petroleum avait découvert du pétrole dans les criques et les marécages du delta du Niger, alors riches en poissons, à Oloibiri, près de Yenagoa, la capitale de l'État de Bayelsa. En 2001, les ventes de pétrole représentaient 95 % des revenus étrangers du Nigeria et la plupart des recettes publiques. Depuis lors, le gouvernement nigérian a récolté des milliards de dollars de recettes. Selon la Banque mondiale, les gouvernements successifs ont tiré plus de 480 milliards de dollars du pétrole depuis 1970 seulement. Mais des décennies de pillage kamikaze par ses bandits militaires ont réduit le pays à un géant comateux.

A maintes reprises dans l'histoire postcoloniale de l'Afrique, toutes sortes de personnages brandissant des bazookas et des AK-47 ont pris le pouvoir ou se sont lancés dans une croisade pour « assainir » le gouvernement ou apporter une réelle liberté à leur peuple. Et à maintes reprises, ces soi-disant sauveurs et libérateurs se sont révélés être des crapules et des bandits, volant d'innocents paysans et semant la pagaille dans la population. Un après l'autre, les chefs rebelles se sont transformés en libérateurs de crocodiles. Les Africains ont coutume de se lamenter : « Nous luttons très fort pour écarter un cafard du pouvoir et le rat suivant vient faire la même chose ! Haba ! » Vous souvenez-vous des chefs rebelles Mohamed Farah Aidid en Somalie, Charles Taylor au Liberia, Paul Kagame au Rwanda et Yoweri Museveni en Ouganda, qui ont entrepris de libérer leurs pays respectifs de la tyrannie ? Quelle était la sincérité de leur cause ?

Les recherches montrent que feu Aidid aurait pu avoir une arrière-pensée plus personnelle pour mener une guerre civile afin d'évincer l'ancien et défunt dictateur, Siad Barre, qu'Aidid avait autrefois servi. Aidid n'avait pas reçu sa part de pots-de-vin de la Chambre de commerce italo-somalienne, qui avait négocié de nombreux projets de construction parrainés par l'Italie en Somalie dans les années 1980. Et après l'éviction de Barre en

janvier 1991, Aidid se tourna vers l'aide humanitaire, extorquant des paiements pour impôts et protection aux agences d'aide alimentaire. Lorsque l'aide humanitaire s'évapora comme source de revenus, Aidid se tourna vers le commerce lucratif d'exportation de bananes vers l'Europe, ce qui conduisit à une féroce « guerre de la banane » entre lui-même et un autre chef de guerre somalien, Ali Hassan Osman, connu sous le nom d'Atto.

De même, la guerre menée par Charles Taylor pour évincer le défunt général Samuel Doe se révéla très lucrative pour Taylor, qui finit par réduire le Liberia à « Charles Taylor Ets. ». Le président, en plus des diamants de la Sierra Leone voisine, pillait les ressources naturelles de son pays, et mit à nu sa forêt tropicale, enrichissant sa famille et un petit cercle de copains, alors qu'il n'y avait ni électricité ni eau courante à Monrovia, la capitale. Les écoles et les hôpitaux s'effondrèrent et les services publics sont inexistantes.

En mai 2008, la BBC News estimait la fortune personnelle de Taylor à 5 milliards de dollars (BBC, 2 mai 2008, <http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/7379536.stm>). Il fut jugé à l'établissement pénitentiaire Haaglanden à La Haye, et reconnu coupable en avril 2012 des onze chefs d'accusation portés contre lui, dont la terreur, le meurtre et le viol. En mai 2012, Taylor fut condamné à cinquante ans de prison au Royaume-Uni.

État de droit

L'État de droit n'existe pas dans de nombreux pays africains, où les dirigeants eux-mêmes et leurs ministres bafouent la loi et pillent en toute impunité. Par exemple, le 10 janvier 1999, *The Standard*, un journal privé du Zimbabwe, publiait un article selon lequel vingt-trois officiers et soldats de l'armée avaient été arrêtés en décembre 1998 pour avoir fomenté un coup d'État contre le gouvernement de Robert Mugabe. Le ministre de la défense, Moven Mahachi, tremblant de rage, déclara que le journal ne s'en tirerait pas avec des histoires aussi « traîtresses ».

Le 12 janvier, des officiers des services de renseignements militaires arrêtaient le rédac-

teur en chef du *Standard*, Mark Chavunduka, et le détinrent pendant une semaine. « Mais les policiers militaires n'ont pas le pouvoir d'arrêter des civils, donc la Haute Cour ordonna sa libération. Cela ne servit à rien ; le haut fonctionnaire du ministère de la défense rejeta avec mépris la décision de la Cour. Les forces armées ne recevaient pas d'ordres des juges, déclara-t-il. Les juges, faisant preuve de peu d'héroïsme, esquivèrent l'affaire, et M. Chavunduka resta sous la garde de l'armée » (*The Economist*, 30 janvier 1999, p. 43).

Les gouvernements africains saisissent arbitrairement et en toute impunité les biens privés des citoyens. Les gens ne peuvent pas obtenir de recours auprès du système judiciaire, car le pouvoir judiciaire n'est qu'un autre organe du gouvernement kleptocrate, qui nomme les juges et les juges de paix. La police, l'armée et les forces de sécurité qui sont chargées de protéger les citoyens sont elles-mêmes les ravisseurs, les tueurs et les voleurs.

En juillet 1995, le gouvernement de Lagos ferma la barrière de péage d'Ojota pour faciliter la circulation et redirigea le trafic vers deux mini-plateformes de péage sur les routes de Sagamu et d'Abeokuta. La police, cependant, voyait les choses différemment. « Avec des pulls couvrant leurs badges, les agents de police se sont immédiatement installés dans la zone de péage abandonnée et ont commencé à harceler les automobilistes, à collecter des pots-de-vin – en particulier les conducteurs commerciaux transportant des cargaisons d'électronique » (*African News Weekly*, 28 juillet 1995, p. 14).

Au Cameroun, la mission officielle de la « police routière » qui gère des centaines de points de contrôle dans tout le pays, est de veiller à la sécurité des véhicules et à la fluidité du trafic. « En pratique, ils extorquent de l'argent à volonté en préparant des accusations contre les conducteurs, que leurs papiers soient à jour ou non » (*West Africa*, 13-19 mars 2000, p. 16).

Le pillage et les saisies arbitraires de biens par des soldats non identifiés devinrent monnaie courante dans une grande partie de l'Afrique dans les années 1990, décourageant non seulement les investissements étrangers

mais aussi les investissements nationaux. Mais, un fonctionnaire africain s'était exprimé sur le sujet. Lors de la table ronde des entreprises africaines au Caire (mars 1990), Babacar Ndiaye, président de la Banque africaine de développement, avertit que « pour améliorer le flux des investissements étrangers en Afrique (...) les gouvernements africains doivent se concentrer davantage sur des domaines tels que le droit de propriété, le règlement des différends, le contrôle des changes, les mesures d'incitation et la stabilité politique » (*West Africa*, 12-18 mars 1990, p. 423).

Même dans la société africaine dite arriérée et analphabète, les chefs ne pouvaient pas priver arbitrairement les gens de leurs biens. Selon Louw et Kendall (1987), « dans l'Afrique précoloniale, il n'y avait pas de pouvoir d'expropriation arbitraire, et les terres et les huttes ne pouvaient être expropriées que dans des cas extrêmes, après une audience publique complète » (p. 18). Il est honteux que de telles garanties n'existent pas dans la plupart des pays africains « modernes ». Dans de nombreux pays africains, l'État de droit est aujourd'hui une farce. Les bandits sont aux commandes et leurs victimes en prison. Les biens publics sont effrontément volés. Cette culture de la corruption coûte cher à l'Afrique.

« La corruption est un coût normal pour les entreprises en Zimbabwe », déclarait *The Economist* (2 mars 1996, p. 44). « Pratiquement tous les contrats gouvernementaux exigent maintenant une forme de ristourne ou de « commission » à ceux qui ont une influence politique ou aux bureaucrates qui veillent sur les règlements³³ ». « En novembre 2014, Olusegun Obasanjo, ancien président du Nigeria, rejeta son Assemblée nationale en la qualifiant de « repaire de voleurs et de pilleurs » (*Premiere Times*, 26 novembre 2014).

Plus exaspérant encore, le butin n'est pas investi en Afrique pour construire des usines et créer des emplois, mais expédié hors d'Afrique (fuite des capitaux) pour développer les pays déjà riches. Bedford N. Umez, un professeur en Administration nigérian au Lee College au Texas s'exprima en colère : « Même les animaux sauvages protègent leurs propres territoires.

Ces bêtes, que nous qualifions de « sauvages », font usage de leur bon sens pour chasser ensemble, partager leurs prises et, surtout, protéger leurs territoires ensemble. Ce n'est pas le cas des ceux qui détournent nos fonds publics. Un homme qui se prive, ainsi que ses parents et ses enfants, de bonnes routes, d'hôpitaux, d'éducation, d'air propre et d'eau potable en offrant de tels services à ses ennemis [les pays riches] a besoin d'aide – il est malade de la tête (*African News Weekly*, 7-13 octobre 1996, p. 24).

Dans l'État vampire africain arrivé à maturité, la corruption devient systémique : « Une corruption débridée s'infiltré dans la fonction publique, les conseils statutaires et les entreprises publiques ; ce qui a commencé comme des actes occasionnels d'inconduite publique s'est répandu comme un cancer » (Chazan et al. 1992, p. 180).

Dans les types de kleptocratie les plus pernicioeux, tels que l'Angola, le Kenya, le Nigeria et la République démocratique du Congo, le chef de l'État et son entourage ont systématiquement pillé les richesses du pays. Comme nous l'avons mentionné précédemment, ce type de « gouvernement » n'était jamais acceptable dans l'Afrique soi-disant « primitive et arriérée » ; les analystes étrangers ne devraient donc jamais l'excuser. Les dirigeants africains traditionnels étaient tenus de rendre des comptes à tout moment.

Par exemple, Mantse Obli Taki fut destitué en 1918 par son peuple Labadi pour un certain nombre d'infractions, dont la principale était la vente de terres Ga au nom du peuple Ga sans consulter les propriétaires de ces terres et la mise en gage du tabouret lui-même comme garantie d'un prêt. Ensuite, le chef Barima Adu-Baah Kyere et ses partisans prirent la fuite après les tentatives d'assassinat dont ils firent l'objet. Le litige portait sur la responsabilité et la transparence concernant les revenus du village (*Ghana Drum*, juin 1994, p. 12).

Dans l'Afrique moderne, cependant, la corruption a échappé à tout contrôle. « Au Cameroun, les investisseurs étrangers sont particulièrement découragés par le fait que le système

judiciaire est le plus corrompu de tous les services publics régaliens », déclarait Severin Tchounkeu, éditeur du journal indépendant francophone *L'Expression*. « Il est souvent plus facile aujourd'hui de soudoyer un juge pour obtenir un jugement favorable que de payer un avocat pour plaider une affaire. Les avocats ne sont retenus que dans les cas les plus compliqués, où plusieurs juges et fonctionnaires du ministère de la Justice doivent être soudoyés » (*The Washington Times*, 5 novembre 1998, A19). Oscar Amorow, un avocat camerounais basé à Washington DC, déclarait que son père avait gagné une demande de 6 000 dollars contre une compagnie d'assurance en 1998, mais qu'il ne l'avait reçue qu'après avoir payé au juge de l'affaire 1 000 dollars pour signer son jugement. Une décennie plus tard, la situation n'a guère changé.

Une infrastructure de base qui fonctionne

« On nous rappelle sans cesse le « potentiel » de l'Afrique, comme si cela suffisait à convaincre les investisseurs les plus intransigeants de se lancer sur le continent. L'ironie est que les pays africains ont beaucoup à offrir, en particulier dans le secteur minier, mais ce qui leur manque souvent, c'est un ensemble adéquat d'incitations pour convaincre le secteur des entreprises internationales » rappelle la journaliste Lara Pawson (*African Business*, novembre 1996, p.32).

Les États africains ont une piètre appréciation de l'importance des infrastructures, et le mot « maintenance » n'existe pas dans le lexique officiel. Les pouvoirs coloniaux n'avaient pas mis en place une grande partie des infrastructures sociales ou de développement, mais seulement le strict minimum nécessaire pour extraire les ressources minérales de l'intérieur du pays vers la côte, en vue de leur transfert vers l'Europe. Mais « une grande partie de cette infrastructure semble aujourd'hui se détériorer du fait d'une gestion calamiteuse, de l'anarchie et de l'attribution des licences fondée sur le népotisme » (*African Business*, mai 200, p. 12).

Lors du Forum économique mondial de Davos de janvier 2001, le secrétaire général des

Nations unies, Kofi Annan, notait que « l'ensemble de la région de l'Afrique subsaharienne a moins d'accès à Internet que le quartier de Manhattan à New York. La plupart des Africains vivent à deux heures ou plus du téléphone le plus proche (...). Aujourd'hui, l'Afrique (à l'exclusion de l'Afrique du Sud) ne compte que 171000 kilomètres de routes pavées, soit moins qu'en Pologne » (*Africa Recovery*, juin 2001, p. 4).

Dans toute l'Afrique, les États n'ont pas réussi à offrir aux enfants une éducation décente. « Un tiers des Africains qui terminent quatre années de scolarité ne savent pas lire correctement. (...) La Sierra Leone a repéré 6000 enseignants « fantômes », soit près d'un cinquième du nombre d'enseignants payés par l'État » (*The Economist*, 1er août 2015, p. 9).

« Moins de 25 % des Africains ont accès à l'électricité. En Ouganda, seuls 5 % de la population ont accès à l'électricité ; au Kenya, 15 % ; au Congo, 6 %. Au Nigeria, pays riche en pétrole, la demande en énergie est presque deux fois plus élevée que ce que les centrales électriques du pays peuvent produire » (*Christian Science Monitor*, 15 novembre 2007, p. 2).

Dans certains pays africains tels que l'Angola et la Somalie, les infrastructures se sont désintégrées. En 2013, l'Angola a été classé parmi les économies à la croissance la plus rapide au monde. Son taux de croissance du PIB a atteint 20,8 % en 2008. Pourtant, 60 % des Angolais vivent toujours dans la pauvreté et de nombreux habitants de Luanda, la capitale, n'ont pas accès à l'électricité et à l'eau potable. En Somalie, le système éducatif est un véritable fouillis. Des milliards de dollars de fonds publics continuent d'être mis de côté par certains dirigeants africains « alors même que les routes s'effondrent, que les systèmes de santé sont défectueux, que les écoliers n'ont ni livres, ni bureaux, ni enseignants et que les téléphones ne fonctionnent pas », déclarait un Kofi Annan, alors secrétaire général des Nations unies, frustré, lors d'une conférence de presse à Londres (*The African-American Observer*, 25 avril-1er mai 2000, p. 10). Lorsque l'ancien président du Zaïre, Mobutu Sese Seko, est tombé malade, il s'est envolé pour la France afin d'y être soi-

gné. Julius Nyerere de Tanzanie, Meles Zenawi d'Éthiopie, Omar Bongo du Gabon et Levy Mwanawasa et Michael Sata de Zambie sont tous morts dans des hôpitaux étrangers.

Au Nigeria, « outre l'effondrement du système de distribution de carburant, le réseau téléphonique se dégrade. Le réseau électrique est défaillant. Presque aucune partie de Lagos – la capitale financière et commerciale bouillonnante et grouillante – n'a d'électricité toute la journée, et de vastes étendues de la ville de 8 millions d'habitants ne sont jamais alimentées du tout » (*Washington Post*, 9 juin 1998, A19).

En mars 2000, le réseau électrique, après des décennies de négligence, s'est effondré, coupant l'électricité dans la majeure partie du Nigeria. « Alors que le Nigeria a la capacité de produire 6000 mégawatts d'électricité, il n'en produit qu'environ 1700 parce que les centrales électriques vieillissantes ont cédé. Et, alors que le pays produit 2 millions de barils de pétrole brut par jour, seul un quart environ de sa capacité de raffinage du pétrole est opérationnel, il doit donc importer des produits pétroliers raffinés, ce qui draine le trésor national » (*Washington Post*, 27 avril 2000, A22). La situation n'est cependant pas totalement désespérée. C'est ce qu'affirmait Helen Okpokowuruk, rédactrice en chef de *African News Weekly* (16 septembre 1994) :

Il y a au moins un service qui est efficace et ponctuel. Il s'agit de la facture de téléphone, si vous faites partie des chanceux qui possèdent un téléphone au Nigeria. Les factures de téléphone de NITEL sont entièrement informatisées et sont livrées à temps chaque mois. Même si votre téléphone est resté hors service pendant plus de la moitié du mois en raison de problèmes techniques chez NITEL, vous êtes tenu de payer votre facture de téléphone rapidement, sinon votre ligne sera « jetée » [déconnectée]. Si votre ligne est déconnectée, elle pourrait être donnée à quelqu'un d'autre et vous devrez vous inscrire à nouveau sur la liste d'attente pour obtenir une nouvelle ligne téléphonique. Combien de temps devrez-vous rester sur la liste d'attente ? Cela dépend du montant du pot-de-vin que vous êtes prêt à payer aux gens de NITEL.

La facture d'électricité est elle aussi informatisée et livrée à temps. Les gens n'ont pas peur que leur

électricité soit coupée : certains ne remarqueraient pas la différence. » (p. 2)

Même Abuja, la nouvelle capitale tant vantée, doit souvent se passer d'électricité : « Les opérateurs de péage signalent aux automobilistes, à l'aide de lampes de poche, qu'ils doivent percevoir des péages. Il n'existe pas de panneaux d'avertissement lumineux pour indiquer la présence des postes de péage aux automobilistes qui arrivent » (*African News Weekly*, 1er septembre 1995, p. 12).

Dans la zone résidentielle du gouvernement de Kano, où vivent les riches, chaque ménage dispose de sa propre compagnie d'électricité et d'eau. Des réservoirs d'eau en plastique sur pattes d'araignée dominant les toits de tuiles, chacun étant alimenté par une pompe électrique en aspirant l'eau d'un puits privé. La compagnie d'électricité ne fournit de la lumière que quelques heures par jour, de sorte que l'air est épais de la fumée diesel de mille générateurs, et l'atmosphère assourdie par l'insupportable bruit sans fin de moteurs à l'unisson.

Les pauvres doivent se débrouiller comme ils le peuvent. Avec le déclin de l'industrie manufacturière et la rareté des emplois formels, de nombreux habitants vivent chichement de la misère des autres. Idriss Abdoulaye vend l'eau d'une charrette à bras pour 20 nairas le jerrican, soit environ 15 cents, à des gens comme lui, trop pauvres pour avoir des puits. Il gagne environ 2 dollars par jour et n'a pas les moyens d'envoyer ses fils à l'école. A la place, ils vont dans une école coranique, où ils apprennent le Coran par cœur. Il dit qu'il s'inquiète qu'ils finissent comme lui par devenir des commerçants pauvres et illettrés. « Il n'y a pas d'avenir pour les pauvres dans ce pays », dit-il.

Le gouvernement était censé faire de l'amélioration des infrastructures du pays une priorité. Le président Olusegun Obasanjo, élu en 1999, avait promis plus d'électricité. Malgré les milliards dépensés pour cette question, tout ce qui a changé, c'est le nom de la compagnie d'électricité d'Etat. Autrefois connue sous le nom de NEPA – qui, pour les Nigériens, signifiait « Never Expect Power Again » (« Ne plus

jamais espérer d'électricité ») – elle s'appelle désormais Power Holding Company. L'amélioration du service a été si minime qu'une nouvelle blague a pris le dessus sur son sigle – PHC = « Please Hold Candle » (« S'il te plaît, tiens la bougie »).

En 2007, Saidu Dattijo Adhama riait jaune en parlant des problèmes du Nigeria. Il était fabricant de carreaux de textile à Kano, et son usine produisait 3000 vêtements en jersey de coton par jour. En 2001, il avait été contraint de fermer son usine parce que le fait de payer un générateur privé pour faire tourner ses trico-teuses et ses filateurs et pomper l'eau pour ses machines de blanchiment et de teinture l'empêchait de concurrencer les importations bon marché en provenance de Chine qui inondaient le pays dans le sillage de la libéralisation du commerce. « La raison pour laquelle j'ai fait faillite est simple », a-t-il déclaré. « C'est le facteur nigérian. Pas de lumière. Pas d'eau. Pas de fournisseurs fiables. Comment puis-je rivaliser avec quelqu'un en Chine qui ouvre le robinet et voit de l'eau ? Qui appuie sur un interrupteur et voit de la lumière ? »

Dans les années 1980, il employait 330 travailleurs dans ses ateliers, mais en 2007, il n'en avait plus que 24 alors qu'il essayait de redémarrer son entreprise. Il expliquait que la responsabilité de l'état de délabrement du pays incombait à ses dirigeants. Des fonctionnaires ineptes et corrompus avaient gaspillé ou pillé environ 380 milliards de dollars du trésor public du Nigeria depuis que le pays a obtenu son indépendance de la Grande-Bretagne en 1960.

« Pas de travail ! Pas de nourriture ! Pas de lumière ! Pas de liberté ! Pas d'élection ! » scandait un groupe de jeunes hommes à Malumfashi dans le sud de l'Etat de Katsina (*The New York Times*, 23 avril 2007 ; A8). Le manque d'emplois et d'opportunités économiques dans le nord du Nigeria a contribué à alimenter la montée de Boko Haram, un groupe terroriste islamique.

En 2014, peu de choses avaient changé. Comme l'a fait remarquer Adewale Maja-Pearce, écrivain et critique nigérian :

« Ils viennent une fois par mois, un van contenant une équipe de quatre ou cinq personnes, allant de

maison en maison, prêt à vous couper l'électricité si vous n'avez pas la preuve que vos paiements sont à jour, et peuvent la remettre en marche contre paiement de frais de rebranchement de 8 dollars, ou tout autre montant raisonnable sous la table. Hélas, j'avais des arriérés.

Je leur devais plusieurs mois d'électricité qu'ils avaient à peine fournie. Même si environ 85 % des zones urbaines et 30 % des zones rurales du Nigeria sont raccordées au réseau électrique – résultat d'années de monopole gouvernemental et de la corruption qui l'accompagne – l'approvisionnement est au mieux intermittent. J'avais droit à environ trois heures par jour, si j'avais de la chance, et même alors rarement d'un seul trait. Parfois, on n'a pas d'électricité pendant trois ou quatre jours. Comme beaucoup de gens ici, je compte sur un générateur privé pour faire le pont entre les délestages.

Les choses étaient censées s'améliorer depuis que le gouvernement a annoncé en grande pompe (il y a presque un an maintenant) qu'il avait privatisé le réseau de distribution d'électricité. Mais il n'est pas nécessaire d'être ingénieur pour comprendre que des décennies de négligence, dans ce domaine comme dans d'autres, peuvent difficilement être réparées en quelques mois.

Le chef d'équipe affable face à moi se montra sincèrement compréhensif lorsque je lui expliquai comment mon problème avait commencé six mois auparavant, lorsque ma facture mensuelle était passée de 30 dollars à près de 185 dollars. Mais il était inutile de discuter. Après la coupure de l'électricité, en attendant le paiement des factures antérieures et des frais de rebranchement, il me suggéra qu'il serait peut-être préférable que j'aille exposer mon cas au bureau local du PHCN. J'aurais dû m'en douter.

Le fonctionnaire qu'on m'avait ordonné d'attendre était calme (...). Il regarda ma dernière facture, en fronçant les sourcils, et m'expliqua que mes factures précédentes étaient trop basses ; elles avaient été ajustées à la hausse sur la base d'estimations de ma consommation d'énergie. Il ajouta que mon compteur était obsolète. J'essayai de lui expliquer que mon compteur fonctionnait toujours, mais il m'interrompit, demandant pourquoi je n'avais pas demandé une des nouvelles cartes à prépaiement, qui déduisent automatiquement l'argent au fur et à mesure de la consommation d'électricité.

Je décidai de monter mon dossier d'un cran. Mais le cadre supérieur à qui je fis appel au siège social le

lendemain secoua la tête. Il ne put rien faire d'autre que d'exiger le paiement intégral. Mais il ajouta que j'avais de la chance. Le compteur à carte était maintenant disponible. Pour « seulement » 275 dollars, et ils pouvaient m'en réparer un – après que j'ai réglé la facture en souffrance.

Les frais s'élevaient donc à environ 525 dollars. Je suis rentré chez moi et j'ai discuté du problème avec ma femme, mais en vérité, il n'y avait rien à discuter et nous le savions tous les deux. Nous payions déjà 215 dollars par mois pour faire fonctionner notre générateur, qui n'est pas assez puissant pour tirer de l'eau du puits que j'avais creusé lorsque l'administration des eaux de l'État, tout aussi inefficace, avait finalement cessé de nous fournir il y a de nombreuses années. (*The New York Times*, 7 août 2014)

Les États et gouvernements africains peuvent élaborer de brillants codes d'investissement pour attirer les investisseurs étrangers, mais ces derniers ne viendront pas s'ils ne peuvent pas être assurés d'un approvisionnement fiable en électricité. Jusqu'en 2013, la Zambie était le premier producteur de cuivre d'Afrique. Mais elle perdit sa position au profit du Congo lorsque les entreprises réduisirent leurs activités en raison de différends fiscaux et de pénuries d'électricité. En juillet 2015, par exemple, la compagnie nationale d'électricité Zesco réduisit d'environ 25 % l'approvisionnement en électricité des mines.

Des pénuries d'électricité paralysantes ont forcé le plus grand producteur de cuivre de Zambie, *First Quantum Minerals Ltd*, à arrêter la production dans l'une de ses plus grandes mines, a déclaré la société lundi, dans le cadre d'une importante réduction des opérations qui entraînera la perte de près de 1500 emplois. . . Les analystes ont averti que « le secteur minier de Zambie, le principal moteur de croissance du pays, qui représente 12 % du PIB et 10 % de l'emploi formel, pourrait ne pas se remettre facilement des pannes et de la sécheresse, en raison de sa forte dépendance à l'égard de l'énergie hydroélectrique ». (*The Wall Street Journal*, 3 août 2015, B4)

L'infrastructure de l'Afrique s'est effondrée après des décennies de négligence abjecte et de destruction par des guerres civiles insensées. Un investissement substantiel est nécessaire pour reconstruire ces infrastructures. Selon un rapport de la Banque mondiale (2009), « le

mauvais état des infrastructures en Afrique subsaharienne – électricité, eau, routes et technologies de l'information et des communications (TIC) – réduit la croissance économique nationale de deux points de pourcentage chaque année et la productivité de 40 % ». Pour combler le déficit d'infrastructures, il faudrait une dépense annuelle de 93 milliards de dollars.

C'est l'une des raisons pour lesquelles la Chine a fait une incursion en Afrique pour conclure une multitude d'accords « infrastructure contre ressources » qui, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, étaient pour la plupart des escroqueries. C'est également la raison pour laquelle le président Obama a lancé « Power Africa » en 2013, sa nouvelle politique en faveur du continent. Les coupures d'électricité affectent également les investisseurs et les fabricants nationaux.

Stabilité

La stabilité, en particulier la stabilité politique, a été bien insaisissable dans de nombreuses régions de l'Afrique postcoloniale, ce qui a eu des conséquences néfastes sur la croissance économique. Par exemple, la crise politique et sécuritaire du Lesotho en 2013 a contribué à ralentir considérablement la croissance économique, selon un rapport du FMI. « Natalia Koliadina, chef d'une équipe technique du FMI qui a terminé une visite à Maseru le 26 novembre 2014, a pu déclarer que la croissance réelle du PIB du Lesotho devrait être légèrement supérieure à 2 % pour la période financière actuelle, contre 3,5 % il y a un an » (*AllAfrica.com*, 28 novembre 2014).

Les groupes exclus du pouvoir font campagne pour l'inclusion, et peuvent également recourir à la désobéissance civile. Le chaos et les conflits s'ensuivent. Toutes les guerres civiles en Afrique post-coloniale ont été déclenchées par des groupes politiquement exclus ou marginalisés. Le chaos peut même être délibérément planifié : « Ne vous laissez pas tromper par le chaos », déclarait jadis un homme d'affaires occidental expérimenté. « Mobutu aime cette façon de faire. Avec l'hyperinflation, il est facile pour les étrangers de gagner de

l'argent, et c'est la part des étrangers qui remplit ses poches. Sans routes, l'armée ne peut jamais le renverser. Sans communications, l'opposition ne peut jamais s'organiser. Avec la corruption totale, c'est chacun pour soi et les gens peuvent être éliminés un par un » (*Vanity Fair*, novembre 1994, p.95).

Une forme particulière de stabilité prévaut dans de nombreux pays africains – une stabilité engendrée par l'appauvrissement et la répression. Au Zimbabwe, selon Paul Taylor, un journaliste américain, « il y a suffisamment de mécontents dans la fonction publique et les entreprises parapubliques, qui représentent ensemble environ 35 % de l'économie, pour que le gouvernement Mugabe puisse garder une mainmise ferme sur le pouvoir ». Les ministres s'enrichissent, les opposants politiques se lassent, les masses s'appauvrissent. Le pays est stable » (*Washington Post*, 9 avril 1995, A23).

Pour repousser toute menace à leur autorité, les régimes africains peu sûrs investissent massivement dans l'armée et les forces de sécurité. Leurs salaires et traitements consomment une part énorme du budget. Mais l'assiette fiscale est minuscule. Pour générer des revenus, l'État impose tout ce qui bouge. Le régime peut demander de l'aide ou des prêts à l'étranger, mais une grande partie de ces fonds est utilisée pour payer les salaires des fonctionnaires, pour importer des biens de consommation et des armes pour l'armée. Si l'accès au crédit étranger est restreint, le régime peut simplement imprimer la monnaie nécessaire pour financer les dépenses du gouvernement et les campagnes politiques. Lors de la campagne électorale de 1992, les proches de Moi au Kenya mirent en place un réseau de « banques politiques » qui siphonnaient l'argent de la Banque centrale pour le réinjecter dans la campagne du parti au pouvoir. Cet abus effronté du système monétaire pour financer la campagne a presque doublé la masse monétaire en six mois, créant une inflation de 100 % » (*The Atlantic Monthly*, février 1996, p. 33).

Au Ghana, la situation fut exacerbée lors des élections du 7 décembre 1996 quand le régime NDC au pouvoir avait apparemment imprimé de faux billets de cedi pour acheter des votes

dans le nord. Imaginez un régime débauchant sa propre monnaie pour gagner des élections. Lénine a dit un jour que la meilleure façon de détruire le système capitaliste est de débaucher sa monnaie. Le néo-marxiste Rawlings semblait créer un « système capitaliste » d'un côté pour le détruire de l'autre. Après la fin de la junte, le gouvernement NDC au pouvoir eut recours au même jeu pour remporter les élections de décembre 2012. La monnaie nationale, le cedi, se déprécia de près de 40 % en 2013, obligeant le gouvernement à demander un sauvetage au FMI en août 2014.

Dans les années 1970, la monnaie du Nigeria, le naira, était encore plus forte que le dollar, s'échangeant à ₦1 = 1,25 \$. En novembre 2014, le taux était de ₦180 = 1 dollar. Le système bancaire nigérian frôla l'effondrement dans les années 1990. La plupart des banques n'étaient plus en mesure de remplir leurs obligations envers leurs clients. Les déposants n'étaient souvent pas autorisés à retirer des montants supérieurs à 1 000 nairas (90 dollars), quel que soit leur solde créditeur. En juin 1995, des centaines de déposants furieux décidèrent d'agir. À la succursale Onitsha de la Mercantile Bank, à Owerri Road, ils prirent le personnel en otage et exigèrent de retirer leur argent de la banque. « Le directeur de la banque soutenait qu'il n'y avait pas assez d'argent en caisse pour satisfaire ce grand nombre de clients. En réponse, les déposants ont bloqué toutes les entrées de la banque et n'ont pas permis aux membres du personnel de sortir » (*African News Weekly*, 2 juin 1995, p. 12). Les déposants avaient été furieux d'apprendre par un avis sur la porte de la Ikolaje/Idi-Iroko Community Bank que « nous avons été contraints de fermer boutique à la suite de la certification des auditeurs externes » (*African News Weekly*, 2 juin 1995, p. 12). (...) Une équipe d'auditeurs avait examiné les registres de la banque et les avait jugés insuffisants » (*African News Weekly*, 9 juin 1995, p. 15).

La stabilité monétaire, cependant, a été atteinte en Afrique francophone, où la monnaie, le franc CFA (Communauté financière africaine), a été rattachée en 1948 au franc français (FF) à raison de 50 CFA pour 1 FF. Elle a été dévaluée

le 11 janvier 1994 à 100 CFA pour 1FF. La monnaie commune (CFA) et son lien avec le FF ont stabilisé les prix en Afrique francophone, mais à un coût géopolitique énorme. En liant le CFA au franc français et en insistant pour que les pays africains francophones conservent 30 à 35 % de leurs dépôts à la Banque de France, les connexions bancaires françaises ont pu exercer « un système de contrôle bien plus efficace que toute forme de colonisation » (Biddlecombe 1994, p. 30). En outre, l'interconnexion du système monétaire a accéléré la fuite des capitaux hors de l'Afrique francophone : « Plus de 500 millions de dollars en monnaie locale CFA étaient expédiés illégalement chaque année, soit environ un tiers de tous les billets en circulation » (Biddlecombe 1994, p. 34).

Ailleurs en Afrique, où il n'existait pas de lien monétaire pour assurer l'« indépendance économique », les gouvernements africains pouvaient simplement sur-émettre leur monnaie, en faisant tourner la planche à billets pour financer des déficits budgétaires toujours plus élevés. Mais une trop grande quantité d'argent en circulation provoque une inflation qui pousse les fonctionnaires et les travailleurs à exiger des augmentations de salaire. Si elles étaient accordées, les augmentations de salaires augmenteraient encore les dépenses publiques, ce qui nécessiterait une injection supplémentaire d'argent frais en circulation – un cycle sans fin, alimentant continuellement l'inflation. Ce qui était exaspérant, c'est que ces problèmes, ainsi que les solutions, étaient connus. Selon Ismail Yamson, président d'Unilever au Ghana,

Il n'y a aucune raison pour que le Ghana n'atteigne pas les taux de croissance toujours élevés de certaines régions d'Asie. Toutes les conditions favorables que nous observons dans des économies à croissance aussi rapide se retrouvent ici et même plus. Pourtant, nous ne sommes pas en croissance. Les raisons ne se trouvent pas loin. Elles sont liées à la détérioration de l'environnement macro-économique et aux mauvaises performances du secteur manufacturier, ainsi qu'aux faiblesses de la gestion et de la maîtrise des dépenses publiques.

Les déficits budgétaires de 1992 et 1993 ont poussé le taux d'inflation à environ 25 %, réduit de moitié la valeur de la monnaie nationale et

obligé la Banque du Ghana à relever les taux d'intérêt à plus de 40 % afin de freiner l'expansion de la masse monétaire, ce qui est exactement ce dont tout pays a besoin pour effrayer les investisseurs et détruire l'industrie (*Africa Report*, mars/avril 1995, p. 36). Vingt ans plus tard, le Ghana n'a guère changé, et il connaît toujours un problème de déficit structurel. En 2013, le déficit budgétaire s'élevait à 12 % du PIB.

Libertés

Les trois types de libertés pertinents pour notre étude sont les libertés intellectuelles (liberté d'expression, de pensée et des médias), politiques et économiques. Pour chacun de ces types, de liberté l'Afrique obtient de moins bons résultats que les autres régions du Tiers-Monde. La plupart des nations africaines sont membres des Nations unies qui, en 1948, ont promulgué la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'article 19, en particulier, affirme : « La liberté d'expression n'est le produit d'aucun système politique ni d'aucune idéologie. C'est un droit humain unique, défini et garanti dans le droit international. Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

L'Afrique a également sa propre Charte des droits de l'homme et des peuples, promulguée en 1986. Les États africains sont censés célébrer le 21 octobre de chaque année la Journée africaine des droits de l'homme. Mais le font-ils ? Selon *West Africa* (1-7 mars 1993) : « Depuis que la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples est entrée en vigueur le 21 octobre 1986, après avoir été ratifiée par une majorité d'États membres de l'OUA, dont le Ghana, il est devenu obligatoire pour les États membres de l'OUA de célébrer cette journée afin de sensibiliser les populations aux questions des droits de l'homme. Au Ghana, comme

dans de nombreux autres pays africains, ce n'est pas le cas » (p. 327).

En fait, la journée devrait sensibiliser l'État, et non la population. Mais faites confiance à l'Organisation de l'Unité Africaine pour régler ce problème... Selon le rapport « Freedom of the Press 2015 » de *Freedom House*, basé à New York, seuls quatre pays africains ont une presse libre. Vingt-cinq pays africains sont dans la catégorie « non libre » : Algérie, Togo, Zambie, Guinée, Cameroun, Maroc, Soudan du Sud, Angola, Gabon, Zimbabwe, République centrafricaine, Burundi, Tchad, Djibouti, Congo, Rwanda, Somalie, Swaziland, Soudan, Gambie, Éthiopie, Guinée équatoriale, Érythrée, Libye et Égypte.

Le président d'Érythrée, Isaias Afwerki, a demandé : « Qu'est-ce que la presse libre ? Il n'y a de presse libre nulle part. Pas en Angleterre, pas aux États-Unis. Nous aimerions savoir ce qu'est la presse libre en premier lieu » (*BBC News*, 11 septembre 2004, <http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/3644630.stm>).

En novembre 2014, le Conseil national de la communication du Cameroun a suspendu le journaliste Parfait Eyissi de Vision 4 TV, qui présente l'émission *Major Issues*, pour avoir insulté Martin Belinga Eboutou, directeur du cabinet civil du président camerounais. Ernest Obama, Ernest Belinga et Romeo Mbida, tous présentateurs de Vision 4 TV d'émissions critiques à l'égard du gouvernement du président camerounais Paul Biya, ont également reçu l'ordre de ne pas pratiquer le journalisme jusqu'à nouvel ordre pour « non-respect de l'éthique professionnelle ».

Une situation similaire existe en ce qui concerne les libertés politiques. En 1990, seuls quatre pays africains – le Botswana, la Gambie, l'île Maurice et le Sénégal – étaient démocratiques. En janvier 2017, seuls dix-sept pays sur cinquante-cinq étaient démocratiques : le Bénin, le Botswana, les îles du Cap-Vert, la Gambie, le Ghana, le Kenya, le Malawi, l'île Maurice, le Mozambique, la Namibie, le Nigeria, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal, les îles Seychelles, l'Afrique du Sud, la Tanzanie et la Zambie.

La tyrannie politique est toujours à l'ordre du jour. Cinq décennies après l'indépendance, l'incertitude et la peur règnent toujours sur le continent africain. La liberté et la justice pour lesquelles de nombreuses personnes ont sacrifié leur vie ont été remplacées par la tyrannie et l'oppression. Et la promesse d'une vie décente a été trahie par la mauvaise gouvernance et la corruption.

La liberté économique a également échappé au continent. La *Heritage Foundation* de Washington DC a compilé un indice de liberté économique pour le monde entier et l'a confirmé : « Sur les 38 pays d'Afrique subsaharienne évalués, aucun n'était classifié de « libre ». Seuls 2 étaient classés « essentiellement libre », 30 « essentiellement non libre », et 6 « répressif ». Sur les 19 pays [dans le monde] classés comme répressifs, la majorité se trouve en Afrique subsaharienne » (Indice de liberté économique, 2014, p. xv).

Résumé

En résumé, la « dévelop-mobile » de l'Afrique a été mise hors service par les activités et la mal-gouvernance de l'État vampire. Les élites dirigeantes ne s'intéressent qu'à l'auto-glorification par l'utilisation des pouvoirs de l'État. La corruption a un impact énorme sur le développement économique. Même si les gens étaient prêts à ignorer la corruption et le dysfonctionnement de l'État, et à faire les choses par eux-mêmes, l'environnement actuel sape une grande partie de leur énergie et de leur motivation.

L'absence d'un environnement favorable est un obstacle créé par l'homme – par les gouvernements gangsters africains eux-mêmes. En tant que tel, il ne peut être supprimé que par l'action humaine à l'intérieur de l'Afrique. Le colonialisme, l'impérialisme occidental, la traite des esclaves et d'autres facteurs externes n'ont rien à voir avec la création d'un tel environnement. Les colonialistes n'ont pas supprimé l'État de droit de l'Afrique postcoloniale. Même pendant la période discréditée du colonialisme, l'ordre public régnait, et non l'anarchie qui est aujourd'hui devenue la norme dans plusieurs pays africains.

Les « impérialistes » américains n'ont pas ordonné à Mobutu de piller le trésor zaïrois. Les communistes soviétiques n'ont pas déclenché la guerre sauvage contre le peuple d'Éthiopie. La Banque mondiale n'a pas non plus demandé à Jerry Rawlings de lâcher ses forces de sécurité sur des manifestants pacifiques le 12 mai 1995.

QUESTIONS SUR CE CHAPITRE

1. Existe-t-il un «État » dans la plupart des pays africains ? (20 points)
2. Expliquez les caractéristiques d'un État gangster. (20 points)
3. Donnez un exemple d'un État prédateur en Afrique. Pourquoi peut-il être considéré comme tel. (20 points)
4. Qu'arrive-t-il finalement à l'État prédateur ? (20 points)
5. Pourquoi l'Afrique sombre-t-elle souvent dans le chaos ? Quel effet cela a-t-il sur le développement ? (20 points)
6. Qui ont été certains des dirigeants les plus corrompus d'Afrique et pourquoi ? (20 points)
7. Quelles sont les causes de la corruption en Afrique ? (20 points)
8. Discutez des effets néfastes de la corruption sur le développement économique. (20 points)
9. Expliquez comment l'Occident a aidé et encouragé la corruption en Afrique. (20 points)
10. Expliquez ce que l'on entend par « environnement favorable ». (20 points)
11. Pourquoi l'État de droit est-il important pour le développement ? (20 points)
12. Quel type de stabilité est-il crucial pour le développement économique ? (20 points)
13. Expliquez le lien entre la liberté et le développement économique. (20 points)

Notes du chapitre 7

²⁵ Il s'enfuit en Grande-Bretagne après le coup d'État du 31 décembre 1983 du major-général Muhammadu Buhari. Le 5 juillet 1984, le régime Buhari tenta en vain d'enlever

Dikko et de le ramener au Nigeria pour qu'il soit traduit en justice. Il fut enlevé sous la menace d'une arme à Londres, drogué et emmené dans une caisse pour le retour au Nigeria. Sa femme alerta la police de Londres qui intercepta la caisse à l'aéroport d'Heathrow, créant ainsi un conflit diplomatique majeur entre les deux pays.

²⁶ La véritable étendue de la richesse de Mobutu est inconnue. Les estimations varient entre 4 et 15 milliards de dollars. « Le chiffre le plus bas a été proposé à la fin des années 1970 par l'ancien ministre de M. Mobutu, Nguza Karl I Bond. Le chiffre le plus élevé provient de personnalités de l'opposition zaïroise en exil basées en Suisse, qui disent que M. Mobutu avait conservé une partie de sa fortune en France et en Belgique » (*The Washington Times*, 4 janvier 1997, A8).

²⁷ Il est décourageant et honteux que les ambassadeurs africains eux-mêmes, qui ne cessent d'appeler la communauté internationale à l'aide humanitaire, n'aient aucun scrupule à s'emparer du peu d'aide destiné aux paysans pauvres et aux populations affamées. On aurait pu penser que les ambassadeurs du Rwanda – ceux-là mêmes qui lancèrent l'appel à l'aide humanitaire – se comporteraient d'une manière qui encouragerait d'autres personnes à aider leur pays.

²⁸ Il existe un site web consacré à la responsabilisation des fonctionnaires nigériens corrompus et à la dénonciation de leurs horribles scandales de corruption : www.saharareporters.com.

²⁹ www.youtube.com/watch?v=ItpEQbhB-jeo&list=UUKnyVIW5QvfnsXddsJFKx4A.

³⁰ <http://thinkafricapress.com/zimbabwe/diamonds-ma-range-zanu-pfs-bestfriend> (consulté en juillet 2014).

³¹ www.bbc.com/news/world-africa-20305537 (consulté le juillet 2014).

³² En juin 2015, la Banque centrale du Zimbabwe a décommissionné ce qui restait de sa monnaie sans valeur en offrant d'échanger des dépôts bancaires ou des espèces pour seulement un dollar américain pour 35 quadrillions de dollars zimbabwéens. Voici à quoi cela ressemble en chiffres : 1 \$ = 35 000 000 000 000 000 000 de dollars zimbabwéens. « Le Zim-

babwe a un jour retiré 12 zéros de sa monnaie malmenée au plus fort de l'hyperinflation en 2009, lorsque le plus gros billet était la coupure de 100 trillions de dollars. Les chiffres officiels situent l'inflation à 230 millions de pour cent, mais elle était peut-être bien plus élevée » (*Bulawayo*, 24, 11 juin 2015).

³³ Le même numéro de *The Economist* (2 mars 1996) rapportait le cas de Strive Masiyiwa, dont la demande d'exploitation d'un réseau cellulaire avait été refusée en raison de son refus de verser un pot-de-vin. Le même journal publia des articles similaires sur « un projet de nouvel aéroport international, l'achat et la location d'avions inadaptés pour la compagnie publique Air Zimbabwe et la Zimbabwe Iron and Steel Corporation en difficulté » (p. 33).

CHAPITRE 8

RÉPARER L'AFRIQUE

« Pour résoudre la crise économique [du Zaïre], nous envoyons trois sacs d'abeilles en colère au gouverneur et au président.

Et quelques fourmis qui mordent.

Peut-être qu'elles mangeront le gouvernement et résoudre nos problèmes »

Amina Ramadou, une paysanne au foyer

(*The Wall Street Journal*, 26 septembre 1991, A14)

« Nous devons revenir à nos racines. Nous devons revenir à nos manières traditionnelles de résoudre nos problèmes, à nos manières traditionnelles de travailler ensemble. Sinon, Boosaaso [un port de la Somalie déchirée par la guerre] ne connaîtra pas la paix »

Général Mohamed Abshir, administrateur de facto de Boosaaso (*Washington Post*, 3 mars 1996 ; A29)

« L'ANC [gouvernement d'Afrique du Sud] veut transplanter des coutumes d'autres pays ici, et cela détruira la nation zouloue et tout ce à quoi nous tenons. Nous sommes pauvres, mais voyez-vous des mendiants dans les rues comme dans les villes ?

L'inkhosi (chef traditionnel) veille à ce que nous soyons tous bien pourvus. La municipalité fera de nous des mendiants.

Quand j'ai un problème, je peux aller voir l'inkhosi à toute heure du jour ou de la nuit. Je n'ai pas besoin de rendez-vous.

Ils peuvent avoir leur civilisation, mon frère »

Benjamin Makhanaya (*Washington Post*, 18 décembre 2000, A1)

« C'est un pays dynamique et diversifié. Presque personne ne veut le voir homogénéisé en un pseudo-État du Golfe. Nous ne sommes pas des Arabes »

Nima El-Bagir, un journaliste soudanais (*The Economist*, 28 juin 2003, p.48)

Introduction

Dans les années 1980 et 1990, presque tous les modèles de développement économique supposaient « toutes choses égales par ailleurs » et que l'Afrique n'avait besoin que d'une infusion massive d'aide ou de capitaux étrangers pour décoller. Cette orthodoxie, connue sous le nom de « fondamentalisme du capital », supposait que les pays africains avaient la « capacité d'absorption » nécessaire pour utiliser efficacement les capitaux qu'ils recevaient de l'étranger. En d'autres termes, on supposait qu'ils avaient les bonnes institutions (ou ces institutions n'étaient pas pertinentes), le bon environnement et la capacité d'utiliser l'aide ou les investissements étrangers. Par exemple, on travaillait avec l'hypothèse que le pays africain était en paix (pas de guerres civiles), que les droits de propriété étaient respectés (les voyous de l'État ne s'emparaient pas arbitrairement et en toute impunité des propriétés privées) et que l'État de droit prévalait (le chef de l'État et ses ministres ne pillaient pas le trésor public).

Aujourd'hui, la plupart de ces hypothèses peuvent être considérées comme profondément erronées et absurdes. Un « environnement favorable » n'a pas prévalu sur une grande partie de l'Afrique postcoloniale, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent. En fait, le climat de l'investissement en Afrique s'est progressivement détérioré au cours des dernières décennies.

Ce qui prévaut aujourd'hui est contraire au développement. L'injection de grandes quantités d'aide étrangère en Afrique ne donne que peu de résultats. Le « consensus de Washington » a maintenant déplacé son attention vers la « gouvernance », mais son défaut fatal est sa présomption que l'État vampire ou la république cocotière – comme les Africains appellent leurs États – veut ou est capable de se réformer, ou que même s'il consent à se réformer, il le ferait avec efficacité. Une économie africaine est composée de trois secteurs : le secteur tra-

ditionnel ou rural, le secteur informel ou de transition et le secteur moderne. Les secteurs traditionnel et informel sont le foyer de la grande majorité des pauvres d'Afrique, les paysans. Le secteur moderne est situé dans la zone urbaine – le siège de l'État ou du gouvernement – et est la demeure des élites dirigeantes. Le secteur moderne a été depuis longtemps la source de nombreux problèmes en Afrique. Il est en grande partie surdimensionné et miné par la corruption, l'inefficacité et les gaspillages.

Nous reviendrons plus en détail sur ces trois secteurs dans le chapitre suivant.

À ce stade, nous devons prendre deux bifurcations importantes sur notre route. La première exige une réforme globale pour établir une bonne gouvernance dans le secteur moderne. Si les élites vampires au pouvoir ne sont toujours pas intéressées par la réforme, elles devraient être laissées à elles-mêmes et prendre la Bifurcation numéro 2. L'accent est mis ici sur le développement des secteurs traditionnels et informels en mobilisant de jeunes entrepreneurs africains – la « **génération guépard** ». Nous explorerons cette alternative dans le prochain chapitre. Le présent chapitre s'intéressera à la Bifurcation numéro 1, qui vise à régler les problèmes de l'Afrique, qui proviennent principalement du secteur moderne, par une réforme globale.

Le voyage du développement

Le développement économique peut être considéré comme un voyage du point A (état de sous-développement) au point B (état développé). Il faut un chauffeur, un véhicule, une route et une stratégie pour arriver rapidement à destination. La vitesse à laquelle on y arrive dépend des compétences du conducteur, de l'état du véhicule, de l'état de la route et de la stratégie. Le terme « route » désigne les infrastructures – approvisionnement en eau potable, électricité, soins de santé, système éducatif, télécommunications, routes, ponts, etc. Le

terme « véhicule » désigne le navire ou la machine de l'État – la constitution, la séparation des pouvoirs, les contrepouvoirs, la gestion budgétaire, les politiques publiques, l'administration de la justice, la réactivité de l'État aux besoins de la population et l'efficacité des autres institutions de l'État. Le terme « stratégie » désigne le moyen utilisé pour arriver rapidement à destination. Cette stratégie doit-elle être fondée sur le marché ou le contrôle par l'État ? Quel rôle devrait être accordé au secteur privé ? Naturellement, le « moteur » est le chef de l'État. Dans la plupart des pays africains, le scénario de développement peut être décrit succinctement comme suit : mauvais conducteur, mauvais véhicule, mauvaises routes, mauvaise stratégie, et passagers en colère et fatigués du manque de progrès.

Quelle que soit sa puissance, sa forme ou sa couleur, un véhicule est une fusion de systèmes : système d'allumage, système de carburant, système électrique, système de refroidissement, système de suspension, système de freinage, etc. Chaque système est conçu dans un but précis : le système de freinage pour contrôler la vitesse du véhicule et arrêter un véhicule en fuite ; le système de suspension pour éviter que le véhicule soit instable sur la route ; les barres stabilisatrices pour éviter que le véhicule ne se retourne ; le silencieux (système d'échappement) pour éviter que le véhicule ne fasse trop de bruit ; et le système de refroidissement pour éviter la surchauffe.

Chaque système doit être en bon état de fonctionnement pour que le véhicule parvienne à fonctionner efficacement. Chaque système est indépendant des autres et ne peut être mal assorti. Par exemple, l'huile (un lubrifiant) ne peut pas être utilisée comme liquide de refroidissement dans le radiateur. Lorsqu'un système tombe en panne, il doit être réparé rapidement. Les pièces conçues pour un système ne peuvent pas être utilisées pour en réparer un autre. L'entretien et les réparations périodiques sont essentiels pour assurer un fonctionnement optimal de chaque système. Lors-

que tous les systèmes sont opérationnels, on dit que le véhicule est en *bon ou très bon état de fonctionnement*.

De même, une société ou une gouvernance fonctionne comme un véhicule. Les institutions sont au navire de l'État ou de la société ce que les systèmes sont à un véhicule. Les institutions sont des processus, des procédures, des rituels, des mécanismes d'application et des organisations qui cherchent à faire avancer ou à maintenir un certain principe, un certain droit ou un certain souhait de la société. Par exemple, si un homme veut avoir des enfants, il ne va pas enlever une femme dans la rue et de la mettre enceinte. Les procédures, les processus et les rituels qu'il doit suivre sont précisément ce qui constitue l'institution du mariage.

En matière de gouvernance, une société compte sept institutions clés : la fonction publique, le système judiciaire, les médias, les forces de sécurité (armée, police ou forces de l'ordre), la commission électorale, le parlement et une autorité monétaire indépendante. Chaque institution a une fonction spécifique à jouer et ne doit pas être associée à des fonctions différentes. Par exemple, le rôle de l'armée est de défendre l'intégrité territoriale de la nation et de protéger ses citoyens, tandis que celui du pouvoir judiciaire est de faire respecter l'État de droit et de rendre la justice de manière équitable. Le fait que des soldats dirigent le gouvernement relève d'une incompatibilité : ils ne sont pas formés en tant que tels, mais seulement pour combattre et tuer un ennemi.

Pour que ces sept institutions fonctionnent bien, elles doivent être *indépendantes* et libres de toute interférence. Elles doivent également se surveiller mutuellement, assurant ainsi un *équilibre institutionnel des pouvoirs* avec un jeu de *contrepouvoirs*. Si le Parlement doit surveiller l'exécutif pour s'assurer qu'il ne dépense pas de manière inconsidérée, le président doit également veiller à ce que les juges ne soient pas corrompus. Lorsque toutes ces institutions

fonctionnent bien, on dit que la bonne gouvernance prévaut. Cela revient à dire qu'un véhicule est en bon état de marche lorsque tous ses systèmes fonctionnent bien. La bonne gouvernance signifie également qu'il existe un environnement favorable, c'est-à-dire que le pouvoir judiciaire fait respecter l'État de droit et que les forces de sécurité assurent la sécurité des personnes et des biens, entre autres. Ainsi, la bonne gouvernance exige, premièrement, des institutions indépendantes et, deuxièmement, que chaque institution fonctionne bien.

Pour que chaque institution fonctionne bien, elle doit être sa propre police et s'assurer que ses fonctionnaires respectent certains principes professionnels et éthiques, reconnus collectivement comme leur « code ». Ainsi, il y a le code de la fonction publique, le code des militaires, le code des barreaux, le code ou le protocole du parlement, etc. Il y a aussi des codes dans le secteur privé. Par exemple, les médecins prêtent le « serment d'Hippocrate », qui les oblige à respecter certaines normes professionnelles et éthiques. Les universités disposent également d'un code académique. L'objectif de tous ces codes est de garantir que les responsables de cette profession ou de cette institution adhèrent à certaines normes professionnelles et éthiques rigoureuses. Chaque institution dispose de sa propre procédure disciplinaire pour traiter les fonctionnaires qui enfreignent leurs codes de conduite respectifs. Le code militaire, par exemple, interdit aux soldats d'intervenir dans la politique et, par conséquent, interdit les coups d'État militaires.



« Tu mens mal, tu vas partir. Chei ! »

La « dévelop-mobile » de l'Afrique est *kaput*

Dans la plupart des pays africains, la « dévelop-mobile » (voiture du développement) – qui appartient à l'État ou est contrôlée par lui – est un ensemble de pièces obsolètes et abandonnées, récupérées sur des tacots coloniaux et dans des casses étrangères. Elle fonctionne selon une idéologie empruntée que les opérateurs eux-mêmes ne comprennent même pas. Le moteur a été légué par les colonialistes au départ. Le carburateur est un cadeau de la Norvège et la batterie vient de Jupiter. Le manuel du conducteur est écrit en chinois, que l'opérateur ne peut pas lire. Le système électrique est un prêt du Zimbabwe et il est en panne. Enclenchez le contact et les essuie-glaces tombent. Les freins et les amortisseurs sont HS. En bref, les systèmes sont dysfonctionnels.

Un mégalomane s'accroche diaboliquement au volant en se proclamant « chauffeur à vie ». Il ne sait rien du fonctionnement du véhicule et de ses systèmes, mais insiste pour que lui, et lui seul, soit le conducteur à vie, puisque le véhicule est sa propriété familiale, car il a apporté l'indépendance au pays. C'est ainsi qu'il prépare ses femmes, ses fils, ses filles, et même ses chats, ses chiens ou ses chèvres, s'il le peut, pour lui succéder. À bord de la dévelop-mobile se trouvent ses ministres, ses amis, les membres de sa tribu, ses maîtresses, ses flatteurs et autres accrocs du népotisme qui, eux aussi, ont amené avec eux parents, membres de leur tribu et amis.

Sa stratégie est contrôlée par l'État et dirigée par lui. Il n'y a pas assez de place pour eux dans le véhicule, joyeusement peint avec des couleurs criardes. Ils sont donc perchés sur le toit et se balancent sur les côtés. Sur un panneau en haut du pare-brise, on peut lire l'inscription « KK Is Coming » et au dos « KK Is Gone ! ». Et sur la droite, « Sea Never Dry » (la mer n'est jamais sèche), quoi que cela signifie. Une chèvre, volée au peuple, est attachée au pare-chocs arrière pour un futur festin.

En République démocratique du Congo,

Un ministre a ordonné à une prison de Kinshasa de libérer une douzaine de chèvres qui, selon lui, y étaient détenues illégalement. (...) Le vice-ministre de la Justice, Claude Nyamugabo, a déclaré avoir trouvé les chèvres juste à temps lors d'une visite de routine à la prison. (...) Les bêtes devaient comparaître au tribunal, accusées d'avoir été vendues illégalement sur le bord de la route. Le ministre a déclaré que de nombreux policiers avaient visiblement quelques lacunes dans leurs connaissances et qu'ils seraient envoyés à nouveau en formation (*BBC News*, 10 septembre 2008).

Avec toutes ces sangsues et ces parasites qui s'accrochent au peuple, le véhicule de l'État, qui se traîne, a laissé dans son sillage toute une série de crises : crises agricoles, crises de la dette extérieure, inflation, crises des réfugiés et « débris » humains. Au début des années 1980, ce véhicule d'État délabré et fumant s'était arrêté, gémissant, *kaput* : batterie morte, radiateur en surchauffe, essieu avant cassé et pneus crevés. Même feu le colonel Mouammar Kadhafi reconnaissait que « l'administration a échoué et l'économie de l'État a échoué, c'en est assez », dans un discours qui ne mentionnait pas son propre rôle à la tête de l'État depuis quatre décennies (*The New York Times*, 19 mars 2009, A7).



La dévelop-mobile africaine est « kaput »

Comme mentionné, cette situation de crise du développement à laquelle de nombreux pays africains sont encore confrontés aujourd'hui comporte quatre dimensions :

mauvais conducteur, mauvais véhicule, mauvais état des routes, mauvaise stratégie et passagers en colère. Réparer l'une sans les autres ne changerait pas grand-chose au développement. Par exemple, changer le conducteur seul serait inutile si le véhicule était hors service, et la construction d'une autoroute à six voies n'aurait pas non plus beaucoup de sens.

Le véhicule est en mauvais état parce que les institutions qui étaient censées fournir les contrepouvoirs ont été détournées par les élites prédatrices au pouvoir pour s'auto-glorifier. Les élites ont fait de la politique ou du service au sein de l'État une arène pour l'enrichissement personnel. « Ils ne pensent qu'à s'enrichir ; ils nous ignorent », lançait en colère Phumnani Dlamini de Soweto, en Afrique du Sud (*The Washington Times*, 15 juillet 2007, A7). Pour être riches en Afrique, les élites se dirigent directement vers la politique ou l'État, et non vers le secteur privé. En tant que fonctionnaires, leur rôle n'est pas de servir mais de voler le peuple.

« L'élite politique nigériane ressemble, dans une large mesure, à des asticots. Ce sont des créatures qui aiment la présence de la corruption et de la puanteur », déclarait Sola Adeyeye, ancien membre de la Chambre des représentants (*The New York Times*, 31 octobre 2007, A8).

Pour atteindre leur objectif d'enrichissement personnel, ils prennent le contrôle et renversent toutes les institutions clés de l'État – la fonction publique, le système judiciaire, l'armée, les médias, la banque et même le système éducatif. Ces institutions deviennent paralysées. Comme nous l'avons mentionné précédemment, dans une interview à Sahara TV (14 novembre 2014), Kennedy Agyapong, membre du Parlement ghanéen, a déclaré : « Aujourd'hui, il n'y a pas d'institution gouvernementale qui ne soit vérolée par la corruption, pas même l'armée. Alors que le peuple crie, où est donc le salut³⁴ ? »

La méritocratie, l'État de droit, les droits

de propriété, la transparence et la capacité administrative disparaissent. Les sociétés d'État et le Trésor public font l'objet de raids en toute impunité. Les *bazongas* de l'élite (voleurs du trésor public), qui disposent d'énormes pouvoirs accumulés par les deux systèmes défailants qu'ils ont eux-mêmes mis en place (système économique d'étatisme et système politique de sultanisme), se baladent libres en toute impunité.

Là où le parlement existe, son rôle est celui d'une approbation tacite et il est peu probable qu'il examine en profondeur l'effondrement d'une société d'État pillée. Pire encore, la tête aux commandes (le conducteur) n'a aucune idée de la nature du problème. Il attribue à un « complot néocolonial » la responsabilité d'une fuite de radiateur ou la corruption. Il aboie des ordres, dénonce la traite des esclaves, le colonialisme occidental et l'impérialisme, et demande en même temps davantage d'aide étrangère. Se sentant coupables des iniquités du colonialisme et de l'esclavage, les donateurs et les organismes d'aide occidentaux naïfs et crédules répondent sottement présent. Pendant ce temps, d'autres systèmes du navire de l'État (ou de la développement) sont également pervertis par le clientélisme. La fonction publique est remplie de valets du parti, de « copains » et de membres de tribus. Elle finit par être surdimensionnée, inefficace et gangrenée par la corruption.

Le système éducatif produit des élites fonctionnellement malades qui chantent les louanges du « Big Man ». Le système judiciaire ne respecte pas l'État de droit parce que les juges eux-mêmes sont des escrocs et la police des bandits de grand chemin. Le système bancaire est manipulé par l'élite au pouvoir pour siphonner des milliards de dollars sur des comptes à l'étranger. Dans la plupart des pays africains, les médias ont été repris par l'État peu après l'indépendance et bâillonnés ou utilisés comme porte-parole de la propagande des vagabonds au pouvoir. Les journaux privés

restants ont été réduits au silence par des procès en diffamation, des assassinats et des obligations d'enregistrement onéreuses.

Mais l'institution la plus discréditée et la plus pervertie en Afrique ont été les forces militaires et de sécurité, manquant visiblement d'une compréhension élémentaire de leur fonction de base dans la société. Au lieu de protéger les gens, les forces de sécurité s'entraînent aux armes sur eux. Alors que les infrastructures s'effondraient dans la période postcoloniale, les élites dirigeantes cherchaient à se faire soigner à l'étranger, envoyaient leurs enfants dans des écoles à l'étranger et faisaient leurs achats dans des capitales étrangères. Ils sont même allés mourir dans des hôpitaux étrangers : souvenez-vous de Julius Nyerere de Tanzanie à l'hôpital St. Joseph de Londres en 1999 ou de Levy Mwanawasa de Zambie dans un hôpital parisien en 2008. Et les gens ? On les laissait manger de l'herbe ou mourir de faim. Le véritable paradis qu'on leur avait promis à l'indépendance s'est avéré être un régime de famine et un pistolet sur la tête.

Ainsi, les institutions de l'État se sont trouvées affaiblies et complètement dysfonctionnelles. Les chefs de guerre de la République démocratique du Congo, du Liberia, de la Sierra Leone, de la Somalie et d'autres pays africains ne se soucient guère de la situation de l'État ou du peuple. La Somalie, par exemple, n'a pas eu de gouvernement pendant longtemps ; le navire de l'État a été réduit à un tas de décombres. Pourtant, les chefs de guerre et les extrémistes religieux se battent encore féroce-ment pour déterminer qui doit être le conducteur (ou le chef d'État) d'un véhicule qui ne fonctionne pas.

Pour ne pas être en reste, les politiciens et les intellectuels africains se disputent furieusement et sans fin pour savoir qui serait un meilleur leader : un Haoussa, un Yoruba, un Tutsi, un Hutu, un Kikuyu, un musulman ou un professeur. Personne ne parle de réparer les institutions ou les systèmes. A quoi bon se disputer pour savoir

qui serait le « meilleur » dirigeant ou s'il faut construire une autoroute à six voies alors que la « dévelop-mobile » de l'Afrique est *kaput* (cassée) ? Il est clair que si un véhicule n'a pas de freins, cela ne fait guère de différence même si le conducteur est un Nelson Mandela ; il finira quand même dans un fossé. Comme nous l'avons souligné précédemment, l'Afrique souffre d'un échec débilisant en matière de leadership. Seuls quelques dirigeants postcoloniaux peuvent être considérés comme de bons conducteurs.

Changer le dirigeant par des élections démocratiques ne sert pas à grand' chose si le véhicule de l'État est en panne. L'expérience de plusieurs pays africains dans les années 1990 est instructive à ce stade. Certains dirigeants ont simplement été remplacés sans que leurs systèmes/institutions délabrés ne soient réparés : La Zambie en 1991 (de Ken Neth Kaunda à Frederick Chiluba), le Liberia en 1996 (de Samuel Doe à Charles Taylor), la Côte d'Ivoire en 1999 (de Konan Bedie à Robert Guié en 1999 et de Guié à Laurent Gbagbo en 2000) et le Nigeria en 1999 (de Abusallam Abubakar à Olusegun Obasanjo). Par conséquent, les questions relatives à l'accélération du développement (c'est à dire, devenir un État développé) doivent être résolues jusqu'à ce que le système étatique soit réparé. On peut discuter sans fin pour savoir si ce véhicule hérité des colonialistes était défectueux ou non, mais cela ne servirait à rien.

Un nouveau conducteur dans ce même véhicule défectueux mène aux mêmes problèmes. En attendant, pour contribuer à accélérer les progrès, la communauté internationale (donateurs occidentaux, FMI, Banque mondiale, Nations unies) cherche à injecter du carburant pour fusée (avec de grandes « initiatives »). D'autres institutions financières multilatérales et organismes donateurs se bousculent pour offrir de l'aide et des conseils contradictoires. Au départ, ils se préoccupent d'éliminer les obstacles au développement en construi-

sant des autoroutes, des ponts, des barrages et des écoles pour améliorer le taux d'alphabétisation, et en creusant des puits d'eau potable, par exemple – un effort inutile puisque que le véhicule de l'État est en panne.

Par la suite, dans les années 1990, ils se sont concentrés sur la remise en état de diverses parties de l'État : ajustement structurel (réforme économique) et démocratisation. Mais ce que la Banque mondiale et le FMI n'ont pas compris, c'est que l'appareil d'État africain avait besoin d'une *révision complète*, et pas seulement de réparations fragmentaires. Et plus important encore, le cafard à la tête du pays et sur lequel se reposaient les agences étrangères ne mettait pas en œuvre les véritables réformes nécessaires pour faire avancer le pays ou l'économie. La situation dans son ensemble pouvait être décrite comme un aveugle qui mène un ignorant.

Le véhicule de l'État vampire et de la république cocotière finirait par implorer. Les groupes exclus des privilèges se soulèveraient dans une insurrection pour renverser les bandits au pouvoir, aspirant le pays dans un tourbillon de carnage et de chaos, effaçant les gains économiques qui auraient pu être réalisés. Le Burundi, la Côte d'Ivoire, le Liberia, le Rwanda, la Sierra Leone, la Somalie et le Zaïre auraient tous été sauvés si leurs despotes militaires, dont la plupart sont morts de toute façon, avaient été prêts à abandonner ou à partager le pouvoir politique et à mieux considérer leurs populations.

En résumé, l'automobile du développement en Afrique ne roule pas très vite à cause de l'effondrement des institutions (systèmes dysfonctionnels) et des conducteurs mégalomanes qui sont « devenus fous ». Leurs priorités de développement sont orientées vers la perpétuation du pouvoir. C'est une tragédie africaine car aucune nation ne peut se développer lorsqu'elle est dirigée par une phalange de bandits enragés qui restent au pouvoir pour toujours. Comme l'a fait remarquer succinctement

George Soros, le financier milliardaire : « La principale cause de la misère et de la pauvreté dans le monde est le mauvais gouvernement » (*The Wall Street Journal*, 14 mars 2002, B1). Il aurait dû écrire « mauvaise gouvernance ». Rappelons que la bonne gouvernance est à un gouvernement ce que de bonnes conditions de travail sont à un véhicule. Cette voiture d'État ne va nulle part.

L'impératif de la réforme

Rappelons que le scénario de développement est le suivant : mauvais conducteur, mauvais véhicule, mauvaises routes, mauvaise stratégie et passagers en colère. Un débat furieux continue de faire rage sur le problème à traiter en premier, c'est-à-dire la séquence des étapes ou la réforme. Faut-il d'abord réparer les mauvaises routes ou le mauvais véhicule ?

Dans les années 70 et 80, les donateurs étrangers et les institutions financières multilatérales se concentrèrent sur la réparation des mauvaises routes avec de grands projets d'infrastructure. Peu d'attention fut accordée au mauvais véhicule et au mauvais conducteur. Cette séquence n'a pas bien servi l'Afrique. À la fin des années 80, on mit l'accent sur la réparation partielle des véhicules par le biais de programmes d'ajustement structurel ou de réformes économiques. Et après l'effondrement de l'ancienne Union soviétique en 1989, le changement du mauvais conducteur fut ajouté comme une conditionnalité politique.

Mais comme nous l'avons vu au chapitre 7, la réforme est un anathème aux élites de vampires au pouvoir parce qu'elles profitent du statu quo. Leur ruse et leur tromperie ne connaissent pas de limites. Les despotes en déliquescence empêchent la réforme des institutions, car cela les dépouillerait de leur pouvoir et dévoilerait leurs crimes. Ainsi, lorsqu'ils subissent des pressions, ils n'entreprennent que des réformes « bidon » ou cosmétiques pour apaiser les donateurs occidentaux – des manœuvres acrobatiques que les Africains appellent

« Babangida Boogie », un pas en avant, deux pas en arrière, un acolyte et un saut périlleux pour atterrir sur un gros compte bancaire suisse. Comme nous l'avons vu au chapitre 6, lorsqu'il sera demandé au leader de réduire les dépenses publiques, il mettra en place un ministère de la réduction des dépenses publiques. Lorsqu'on lui demanda de combattre la corruption, le régime Moi au Kenya mit en place une commission d'enquête en 2000 pour satisfaire aux exigences du FMI, puis adopta une loi pour déclarer cette même commission inconstitutionnelle. Les progrès en matière de corruption commencèrent à se faire sentir lorsque le régime Moi fut chassé, mais le nouveau régime Kibaki commença ensuite à faire du surplace, provoquant de violentes manifestations en juillet 2004.

Même lorsqu'ils acceptent la réforme, les dirigeants ne mettent en œuvre que le type de réforme qui profite à eux-mêmes et à leurs « copains » (capitalisme de copinage). Pour assurer leur survie politique, certains despotes africains ont soudainement changé de ton, se sont habillés en réformistes et se sont convertis à la démocratie. Mais leurs méfaits et leur brutalité les ont privés de toute crédibilité pour faire avancer un programme réformiste, car la population se méfiait de leurs intentions et les empêchait d'agir.

Au Ghana, dans les années 1990, le président Rawlings – qui avait attaqué des marchés qu'il considérait comme des repaires de profiteurs – n'avait aucune crédibilité pour prêcher la réforme des marchés ou la démocratie après avoir dénoncé et emprisonné des militants prodémocratiques, et même tué certains d'entre eux. Et il est particulièrement agaçant de constater qu'Isabel dos Santos, la fille du président angolais Eduardo dos Santos, qui prêchait le socialisme, est soudainement devenue la femme la plus riche d'Afrique en 2014, avec une fortune personnelle de 3,4 milliards de dollars, comme nous l'avons vu au chapitre 7. Ces « capitalistes fêlés » devraient être chassés de leurs

fonctions (réforme politique) et jetés en prison, et non pas cajolés dans les couloirs du pouvoir. Ils doivent passer énormément de temps à surmonter leur propre résistance et leurs doutes quant à l'économie de marché ; il y a peu de chances qu'ils convainquent les socialistes et les marxistes de l'efficacité des marchés.

Ainsi, seuls les nouveaux dirigeants auraient la crédibilité et les mains propres pour mener à bien des réformes difficiles mais nécessaires. Le développement durable à long terme de l'Afrique – ou le plan directeur pour la prospérité de l'Afrique – est un processus de réforme en quatre étapes :

1. Changer le conducteur

La première étape consiste à « changer le conducteur », c'est-à-dire à remplacer les « présidents à vie » corrompus et incompétents par des dirigeants plus compétents. Certains de ces dirigeants ont été à la barre pendant dix, vingt, voire trente ans et se sont momifiés et sont totalement à court d'idées nouvelles. L'exemple classique est celui de feu Robert Mugabe, du Zimbabwe, qui, en 2015, à 91 ans et 35 ans après l'indépendance, continuait à chanter les mêmes vieilles diatribes sur le colonialisme et l'impérialisme ; peu importe que la jeunesse du Zimbabwe, âgée de moins de 30 ans, ne comprenait rien à ce chant inutile et en avait assez. C'est pourquoi la démocratie est importante. La démocratie en elle-même ne garantit pas la prospérité économique ; elle garantit seulement que les mauvaises politiques économiques ne se répètent pas en offrant un moyen pacifique de changer les dirigeants défaillants par les urnes. Des moyens violents de changer le conducteur – par exemple, par des coups d'État militaires ou des révolutions chaotiques et sanglantes – engendrent l'instabilité politique. Et une insurrection rebelle pourrait dégénérer en une guerre civile destructrice ; comme par exemple, le Liberia en 1990, la Somalie en 1991, le Rwanda en 1994, la Libye en 2011, pour n'en citer que quelques-uns.

Mais la démocratie ne peut être imposée de l'extérieur ou mise en scène par une série d'élections grossières ou cocasses par le président sortant. Elle doit être nourrie au niveau interne, ce qui nécessite la liberté d'expression, de parole, des médias, de réunion et d'association. En bref, il doit y avoir une liberté intellectuelle pour le peuple lui-même, afin qu'il puisse déterminer le type de constitution, de système politique et d'équilibre des pouvoirs qu'il souhaite. Il est clair que cela n'a aucun sens de laisser un « cafard » concevoir une constitution et un système politique à son goût. Ce fut le cas dans de nombreux pays africains tels que le Ghana, le Kenya, le Malawi et le Nigeria.

Dans le cas du Nigeria, le régime militaire d'Abdusalam Abubakar avait préparé deux constitutions en privé. Le choix de celle qui serait rendue publique dépendrait de la personne qui remporterait les élections de mars 1999. En d'autres termes, les Nigériens qui ont voté pour un système démocratique ne connaissaient rien de la constitution et ne pouvaient pas non plus poser de questions. Et quel type de démocratie a émergé ? La réponse a été fournie par le révérend Matthew Hassan Kuka, membre de la Commission Oputa, créée pour enquêter sur les violations des droits de l'homme commises dans le passé

Vous avez un président qui est un militaire à la retraite, un directeur de la sécurité nationale qui est un militaire à la retraite, un ministre de la défense qui est un militaire à la retraite et un directeur du service de sécurité de l'État (SSS) ou du renseignement national, qui est un ancien militaire. En dehors du président et tous les principaux responsables du pays d'origine militaire, nous n'avons pas assez de marge de manœuvre pour commencer à parler de subordonner ce système au contrôle civil. (*The Washington Times*, 1er novembre 2001, A18)

Le cas le plus flagrant est celui du Ghana, où le président des experts qui ont rédigé la Constitution ghanéenne de 1992, le professeur S. K. B. Asante, admit lui-même que celle-ci avait été rédigée au goût du dictateur militaire ghanéen, le lieutenant

d'aviation Jerry Rawlings. Aucune contribution ou commentaire ne fut toléré de la part du peuple. En fait, des excréments humains furent déversés dans les bureaux de journaux – tels que *The Free Press*, *The Ghanaian Chronicle* et le *Crusading Guide* – qui critiquaient la constitution ainsi que les organes gouvernementaux. Il va sans dire que le Ghana se retrouva avec un système politique aux pouvoirs énormes concentrés entre les mains du président et sans aucun contrôle ni contre-pouvoir. Par exemple, le président Rawlings nommait les juges de la Cour suprême, le Président du Parlement, le gouverneur de la banque centrale, l'inspecteur général de la police, le président de la commission des médias, douze des vingt-cinq membres du Conseil de l'État, qui conseille le président, et 33 % des membres de l'assemblée de district, un gouvernement local initié pour effectuer la décentralisation du pouvoir.

Les responsables des institutions destinées à contrôler l'utilisation arbitraire du pouvoir par le président sont nommés par ce dernier. Un conflit d'intérêts aussi grotesque est élémentaire, mon cher Watson.

Plus étonnant encore, les donateurs et les institutions financières occidentales – les soi-disant parangons de la démocratie – acceptèrent cette situation et reprirent leur aide au Ghana en 1993. Alors, qui arrête un président bandit lorsqu'il nomme les juges de la Cour suprême, le président du Parlement, le gouverneur de la banque centrale et l'inspecteur général de la police ?

L'absurdité – non, la stupidité – de ce conflit d'intérêts a bien été démontrée comme nous le verrons bientôt au Zimbabwe, où le gouverneur de la Banque centrale nommé par le président Mugabe imprima tellement de billets pour financer ses déficits que cela finit par détruire la monnaie du pays en 2009.

En 2006, le chef du service de renseignement extérieur de l'Angola, le général Fernando Miala, affirmait que 2 milliards de dollars d'argent chinois destinés à des pro-

jets d'infrastructure avaient disparu (*The Economist*, 13 août 2011). Le général fut rapidement licencié, jugé et emprisonné.

Les lecteurs se souviendront qu'au Nigeria, lorsque le gouverneur de la banque centrale, Lamidu Sanusi (nommé par le président), avait déclaré au président qu'il manquait 20 milliards de dollars en argent du pétrole, c'est lui, le gouverneur, que le président limogea ! Cet acte porta les singeries de cocotiers à de nouveaux sommets de folie et renforça l'adage : « La corruption est partout, dans les villages, partout », reconnaissait la ministre zambienne des terres, Gladys Nyirango, lors d'une grande conférence sur la corruption en Afrique. Quelques heures plus tard, elle était licenciée. (*Sapa-AFP*, 4 mars 2007). Le même sort fut réservé au procureur général du Ghana, Martin Amidu. Lorsqu'il reconnut qu'un homme d'affaires nommé Alfred Woyome n'aurait pas dû recevoir 31 millions de dollars en accusations frauduleuses, c'est lui, Amidu, qui fut limogé.

Évidemment, la situation s'est améliorée au Ghana. Enfin, les élites au pouvoir ont repris leurs esprits et réalisé que la Constitution donnait trop de pouvoir au président et qu'il fallait corriger cela. Une commission de révision constitutionnelle a été mise en place en 2010 et a passé deux ans à rassembler des informations, à réécrire certaines parties de la constitution, puis à soumettre ses recommandations – disons – au puissant président en 2012 pour qu'il les approuve ! Imaginez une situation où votre maison a été cambriolée à de nombreuses reprises et où vous proposez un plan pour la rendre inviolable. Vous donnez ensuite le plan au même cambrioleur qui s'est introduit à plusieurs reprises dans votre maison par le passé pour qu'il l'approuve !

Comme nous le verrons plus loin, si le peuple d'un pays a été opprimé et maltraité, on rédige une nouvelle constitution en supposant que le nouveau président sera un monstre, puis on met en place les contrôles nécessaires pour lui couper les griffes. De toute évidence, ce serait le comble de

l'absurdité que de supposer qu'il serait un messie et de lui conférer des pouvoirs. Tragiquement, c'est ainsi que de nouvelles constitutions sont rédigées en Afrique, créant des présidents de plus en plus puissants – malgré les terribles antécédents des dictateurs dans le passé.

2. Réparer le véhicule

La deuxième étape consiste à réparer le navire d'État qui est *kaput*. La réforme exige des réformes constitutionnelles et institutionnelles. Toute constitution qui concentre une grande partie du pouvoir entre les mains d'un bouffon – qui interdit les partis d'opposition et se déclare président à vie – doit être déchirée. Le pouvoir doit être décentralisé et la **politique d'exclusion** doit être remplacée par une politique d'inclusion. Les élites devraient chercher leur richesse dans le secteur privé. L'État ne produit pas de richesses, il ne fait que les redistribuer. Cela ne signifie pas qu'il n'a pas de rôle à jouer dans le développement et doit être aboli, bien que certains groupes ethniques aient adopté ce point de vue extrême et radical. Ils ont renoncé à l'État et sont maintenant appelés « sociétés apatrides ». Parmi les groupes concernés, on trouve les Igbo, les Somaliens et les Gikuyu.

Lorsque Thomas Jefferson, l'un des pères fondateurs de l'Amérique, déclara dans une lettre à Edward Carrington en 1787 que les personnes qui vivent sans gouvernement jouissent de degrés infiniment plus élevés de liberté et de bonheur, il faisait probablement référence aux sociétés apatrides, que Bayart (1989) a pu décrire comme suit : « la contribution la plus distinctive de l'Afrique à l'histoire de l'humanité a été précisément dans l'art civilisé de vivre raisonnablement en paix sans État » (p. 58).

Le rôle de l'État africain moderne dans le développement

« Au Kenya, les gens qui n'ont pas le courage de risquer leur argent, la discipline de se priver pour économiser ou la capacité de travailler dur,

ont créé une culture qui criminalise l'entreprise et l'investissement. Si vous réussissez, c'est que vous devez avoir volé. Oui, le pays est inondé de voleurs.

Mais ils ne sont ni riches ni prospères. Ils ne connaissent qu'une abondance temporaire de liquidités ».

Mutuma Mathiu (*Daily Nation*, 20 août 2015)

Cependant, l'État moderne a un rôle à jouer dans le développement. Le premier domaine dans lequel l'État africain peut jouer un rôle utile est l'encouragement de l'**esprit d'entreprise**. Comme il a été clairement indiqué au chapitre 4, l'entrepreneuriat n'est pas étranger à l'Afrique. D'innombrables exemples ont été donnés d'agriculteurs, de fabricants de textiles, de commerçants sur les marchés, de sculpteurs et de commerçants à distance, pour n'en citer que quelques-uns. Dans le chapitre 9, nous dressons le profil de quelques-uns d'entre eux, appelés la « génération guépard ». Les gouvernements africains devraient encourager ces entrepreneurs, plutôt que de les persécuter avec des réglementations et des taxes onéreuses.

Le deuxième domaine consiste à créer un « environnement favorable ». Les six conditions requises pour un tel environnement sont examinées ci-dessous. Les gens doivent se sentir en sécurité pour mener à bien leurs activités économiques, et leurs droits de propriété doivent également être respectés.

L'état des infrastructures physiques est tout aussi important : routes, ponts, téléphones, ports, services publics et établissements d'enseignement. Les matières premières doivent pouvoir être achetées pour le processus de production, et les produits finis doivent pouvoir être expédiés sur le marché. Un approvisionnement fiable en eau et en électricité, ainsi qu'un bon réseau routier et un système de communication stable, sont essentiels à l'activité économique. Mais comme nous l'avons noté, les gouvernements africains postcoloniaux n'ont pas créé un environnement propice à

l'activité économique productive. Parce qu'ils ont assumé tant de tâches, ils n'en ont accompli aucune de manière satisfaisante. Ils avaient les doigts dans toutes les casseroles possibles et imaginables, comme diraient les Africains. Il est évident qu'il est bien préférable que l'État n'assume que peu de tâches et les accomplisse bien plutôt que d'assumer une énorme quantité de tâches et de n'en faire aucune. Quelles sont les tâches que l'État peut gérer efficacement ?

Selon la Banque mondiale (1989) :

L'État a un rôle indispensable à jouer dans la création d'un environnement économique favorable. Cela devrait, en fait, être sa préoccupation première. Il est de la plus haute importance pour l'État d'établir une administration prévisible et honnête du cadre réglementaire, d'assurer la loi et l'ordre et de favoriser un système judiciaire stable, objectif et transparent. En outre, il devrait fournir des infrastructures fiables et efficaces ainsi que des services sociaux et d'information, qui sont autant de conditions préalables à l'efficacité des entreprises productives, qu'elles soient privées ou publiques. (p. 55)

Il ne suffit pas de fournir un environnement favorable. Le deuxième aspect du rôle de l'État dans le développement concerne la manière dont il gère ses propres affaires. Comme l'a dit la Banque mondiale encore (1989) :

L'Afrique n'a pas seulement besoin de moins d'État, mais d'un meilleur État, qui concentre ses efforts moins sur des interventions directes et plus sur la possibilité pour les citoyens d'être productifs. Chaque niveau de gouvernance devrait prendre des mesures pour améliorer les performances des administrations publiques et des entreprises parapubliques. Le renforcement des institutions est une entreprise de longue haleine qui nécessite une vision claire et un programme spécifique. Une attention particulière doit être accordée au renforcement des capacités d'analyse de politiques publiques et de gestion économique des États.

En fin de compte, une meilleure gouvernance exige un renouveau politique. Cela signifie une attaque concertée contre la corruption, du plus

haut au plus bas niveau. Cela peut se faire en donnant le bon exemple, en renforçant la responsabilité, en encourageant le débat public et en favorisant une presse libre. Cela signifie également qu'il faut donner plus de pouvoir aux femmes et aux pauvres en encourageant les organisations de base et les organisations non gouvernementales (ONG), telles que les associations d'agriculteurs, les coopératives et les groupes de femmes. (p. 6)

Les africanistes radicaux, qui s'opposent à ces suggestions comme étant des « restrictions d'une institution impérialiste » (la Banque Mondiale) devraient se pencher sur le rôle de l'État dans leurs propres économies indigènes. Les principales fonctions des États africains traditionnels étaient : Défense contre les agressions extérieures ; Maintien de l'ordre public ; Promotion de la justice et de l'harmonie sociale au sein du royaume ; Promotion des échanges et du commerce³⁵.

Le rôle de l'État indigène dans l'économie était très limité pour des raisons pragmatiques, et non idéologiques. En fait, « la fonction principale de l'administration ashanti était d'assurer l'harmonie dans la société plutôt que de fournir des services nécessitant des dépenses » (Busia 1967, p. 78). Dans le cadre de ces objectifs, le commerce prenait le dessus en temps de paix.

L'un des rôles traditionnels du chef africain était de créer une atmosphère pacifique pour que son peuple puisse faire du commerce – la création d'un environnement favorable. Même dans le domaine de l'agriculture, l'État indigène n'avait pas pour rôle d'interférer ou de dicter les cultures que les paysans devaient cultiver. Ce qu'un paysan cultivait relevait de sa propre décision individuelle. Le rôle du chef en matière d'agriculture était de s'assurer que l'accès à la terre n'était refusé à personne, même aux étrangers. La supervision ou la réglementation de l'accès ne constituaient pas un contrôle de la production.



Un groupe d'hommes et de femmes africains discutant ensemble

Dans une grande partie de l'Afrique traditionnelle, « il n'y avait pas d'interférence directe avec la production » (Wickins 1981, p. 230). Une telle interférence aurait été en conflit direct et évident avec la philosophie africaine. Cette philosophie considérait que l'individu faisait partie d'une communauté dont les intérêts étaient antérieurs. Au sein de cette communauté, l'individu était totalement libre de poursuivre la vocation qu'il souhaitait. Le principe du droit africain qui soutenait que toute action nuisible contre un autre individu était une menace pour l'ensemble de la société était applicable au domaine de l'économie.

Une restriction de l'activité économique d'un individu pouvait réduire considérablement le bien-être économique de l'ensemble du village ou de la communauté. Si l'individu prospérait, sa famille élargie et la communauté prospéraient également. L'individu pouvait prospérer tant que sa prospérité n'entraînait pas en conflit avec les intérêts de la communauté ou ne leur nuisait pas. Dans un tel conflit, les intérêts de la communauté étaient primordiaux. Dans la mesure où de tels conflits ne se produisaient pas, le chef ne jouissait d'aucune autorité traditionnelle ou de droit de regard interférant avec la poursuite de la prospérité d'un individu. En fin de compte, l'individu était responsable devant sa famille et ses ancêtres, et non devant le chef, qui n'était qu'un intermédiaire entre les vivants et les défunts. L'individu ne pouvait pas tenir le chef responsable de sa pauvreté ou de sa

misère. C'était une croyance africaine presque universelle.

En ce qui concerne le commerce, les preuves historiques ne suggèrent pas d'ingérence étatique gênante, non plus. Il n'était guère logique que les chefs empêchent leurs propres sujets de faire du commerce. Les commerçants étaient des entrepreneurs libres, qui prenaient eux-mêmes les risques. En fait, les chefs encourageaient leurs sujets à se lancer dans le commerce. Les entreprises étatiques « tribales », l'équivalent des entreprises d'État, n'étaient pas courantes dans l'Afrique indigène.

Plutôt que d'agir en tant qu'initiateur ou entrepreneur, l'État devrait être un facilitateur et donner aux autres les moyens d'initier le développement. Il est difficile de prescrire le degré de pouvoir économique et politique que l'État devrait avoir, car il n'existe pas de système politico-économique unique qui assure la stabilité, la liberté et la sécurité. Le fait que le système américain fonctionne bien pour les Américains ne signifie pas que chaque pays africain doive le copier.

Dans chaque constitution, il y a une empreinte culturelle et une expérience historique. Le système démocratique américain a évolué au fil des siècles et reflète les attributs culturels et les particularités des Américains. Mais la démocratie, en tant qu'institution, peut prendre différentes formes : La démocratie à l'américaine (ou représentative), la démocratie à l'européenne (parlementaire) et la démocratie à l'africaine (participative ou consensuelle). De même, le capitalisme, en tant qu'institution économique, peut prendre différentes formes. En tant que tel, l'Afrique doit élaborer ou concevoir sa propre constitution et son propre système, en fonction de son héritage culturel, de son expérience et de ses aspirations. Ce système doit être déterminé par le peuple africain lui-même ; il n'appartient pas à cet auteur ou à un quelconque chef d'État africain de lui imposer.

En outre, le contrôle des principales institutions de l'État doit être arraché aux élites dirigeantes et réformé afin que la transparence, la responsabilité et le professionnalisme puissent être établis. Pour ce faire, il faudrait remédier à l'effondrement du système en réparant les dysfonctionnements des institutions. Les sept institutions suivantes sont absolument cruciales :

Le parlement (législatif), un organe fonctionnel en phase avec ses fonctions, qui exerce un véritable contrôle sur l'exécutif et ne se contente pas d'être une simple chambre d'enregistrement

Une banque centrale indépendante : pour assurer la stabilité monétaire et économique, ainsi que pour endiguer la fuite des capitaux hors d'Afrique. Si possible, les gouverneurs des banques centrales d'une région, par exemple l'Afrique de l'Ouest, peuvent faire l'objet d'une rotation pour permettre cette indépendance.

Un système judiciaire indépendant est essentiel pour l'État de droit. Les juges de la Cour suprême peuvent également faire l'objet d'une rotation au sein d'une région.

Des **médias libres et indépendants** pour garantir la liberté de circulation de l'information.

Une **commission électorale indépendante**.

Une **service public efficace et professionnel** qui fournira des services sociaux essentiels à la population sur la base des besoins et non sur la base de l'ethnicité ou de l'affiliation politique.

Force(s) de sécurité armée(s) professionnelle(s) et neutre(s).

Comme nous l'avons observé ci-dessus, pour que chaque institution fonctionne bien, elle doit se surveiller elle-même pour s'assurer que ses fonctionnaires respectent certains principes professionnels et éthiques. Il est d'une importance capitale que le chef de l'État ne soit pas autorisé à tripatouiller la réforme institutionnelle

parce que cela implique un conflit d'intérêts. Par exemple, une société a besoin de contrôles institutionnels pour contenir un président aux tendances autocrates et les élites dirigeantes. Il est évident que l'on ne peut pas demander au président de superviser la réforme d'une institution qui contrôlera son propre usage arbitraire du pouvoir. Ces institutions doivent être établies par la société civile ou par diverses commissions. Par exemple, le commissaire électoral devrait être nommé par la Commission électorale, et de même l'inspecteur général de la police devrait être nommé par la Commission de police, et non par le président. Comme nous le verrons bientôt, la création de ces institutions indépendantes résoudrait la grande majorité des problèmes de l'Afrique.

3. Assainir l'environnement

La troisième étape consiste à « assainir l'environnement ». Guerres civiles, banditisme armé, corruption, fuite des capitaux et vandalisme militaire doivent cesser. Les infrastructures doivent être réparées pour assurer un approvisionnement fiable en équipements sociaux tels que l'eau courante propre, l'électricité, le téléphone, les soins de santé et l'éducation. L'État de droit doit être appliqué. Les élections doivent être libres, équitables et ouvertes. La méritocratie doit être respectée dans la fonction publique.

Un développement significatif ne peut avoir lieu dans un pays en proie à la guerre civile. Personne n'investirait dans un tel pays, sauf peut-être les marchands d'armes. Et il est insensé de fournir une aide étrangère pour construire des routes, des écoles, des hôpitaux et des ponts pour les voir exploser par des insurgés rebelles. Il n'est pas non plus logique d'investir dans un pays où l'anarchie et le pillage ouvert du trésor public sont la marque des bandits au pouvoir. Ces facteurs sont tous internes et très interdépendants.

En outre, ils sont les symptômes de maladies plus graves ou de dysfonctionne-

ments des institutions. Traiter les symptômes sans s'attaquer aux causes profondes constitue un exercice futile. Par exemple, la surchauffe d'un véhicule est le résultat d'un dysfonctionnement du système de refroidissement. Cela peut être dû à une pompe à eau cassée, à une fuite de radiateur, à une courroie de ventilateur lâche ou cassée. Le fait de verser constamment de l'eau dans le radiateur ne résout le problème que temporairement. De même, l'anarchie et le banditisme signifient que les forces de sécurité ne sont pas en mesure d'accomplir leurs tâches et que le pouvoir judiciaire ne peut pas faire respecter l'État de droit. Il convient de rappeler que les conditions d'un environnement favorable sont les suivantes :

Sécurité des personnes et des biens ; Système d'incitations qui récompense le travail ; État de droit ; Une infrastructure de base qui fonctionne ; Stabilité : macroéconomique, politique et sociale ; Les libertés fondamentales : intellectuelles, politiques et économiques.

L'absence de ces caractéristiques dans un environnement signifie que certaines institutions correspondantes ne remplissent pas leurs fonctions. Par exemple, l'absence de sécurité des personnes et des biens signifie que les agences de sécurité et le système judiciaire sont dysfonctionnels. Ainsi, la réparation du mauvais véhicule ou navire de l'État, qui nécessite une réforme institutionnelle, contribuera également à la création d'un environnement favorable.

Un Parlement fonctionnel

Dans une démocratie normale, le Parlement est plus puissant que l'exécutif. Le Parlement est l'organe législatif ; l'exécutif seul ne peut pas faire de lois. C'est ce Parlement qui normalement est le gardien des cordons de la bourse publique. Il exerce un contrôle sur les dépenses du gouvernement et de son administration et peut couper les fonds en cas de malversations financières. Malheureusement, dans de nombreux pays africains, le Parlement a été asservi à l'exécutif. Rappelez-vous le cas du Ghana où

le président du Parlement était nommé par le président. En conséquence, le Parlement se soustrait complètement à ces responsabilités et devient une sorte de machine à tamponner, approuvant les dépenses imprudentes et extravagantes du gouvernement. Rappelez-vous également la déclaration du 24 novembre 2014 d'Olusegun Obasanjo, ancien président du Nigeria, selon laquelle l'Assemblée nationale du pays est un repaire de voleurs et de pillards (*Première Times*, 24 novembre 2014). Des descriptions similaires correspondent aux parlements d'autres pays, tels que l'Angola, le Ghana, le Kenya, le Zimbabwe, et bien d'autres encore.

Il est clair qu'un parlement qui fonctionne bien freinera les dépenses publiques hors de contrôle, rendra les ministres du gouvernement et les fonctionnaires d'État responsables et pourra même destituer le président s'il est corrompu ou despotique.

Une banque centrale indépendante

Une banque centrale indépendante contribuerait à assurer la *stabilité monétaire et macroéconomique*. Dans de nombreux pays africains, à l'exception de l'Afrique francophone, le gouverneur de la Banque centrale est sous la coupe du président, imprimant la monnaie dont le gouvernement a besoin pour financer ses dépenses extravagantes. Gideon Gono, de la Banque de réserve du Zimbabwe, a été si conciliant qu'il a fini par détruire la monnaie du Zimbabwe. Celle-ci s'est effondrée en février 2009 lorsque le taux d'inflation a atteint 6,5 quindicillions novemcecillion de pourcent (65 suivi de 107 zéros.)

Une banque centrale indépendante mettra un terme à ce genre de bêtises. Si une banque centrale indépendante ne peut pas être établie, les gouverneurs des banques centrales peuvent être nommés à tour de rôle dans une région, avec pour instruction de ne pas augmenter la masse monétaire au-delà de 5 % par an. Ou mieux encore, un office monétaire peut être mis en place pour les différentes régions, par exemple un

office monétaire ouest-africain comme celui qui a fonctionné pendant l'ère coloniale.

Un pouvoir judiciaire indépendant

Cela est essentiel pour faire respecter l'*État de droit*. La corruption est endémique en Afrique, et les dirigeants commettent des crimes en toute impunité en Éthiopie, en Érythrée, au Kenya, au Soudan et au Zimbabwe, entre autres. Entre 1970 et 2004, plus de 450 milliards de dollars de recettes pétrolières ont afflué dans les caisses du gouvernement nigérian. Selon Mallam Nuhu Ribadu, ancien président de la Commission des crimes économiques et financiers (EFCC), les bandits militaires kamikazes du pays avaient volé 412 milliards de dollars de cette somme (*Telegraph*, 25 juin 2005). Le Nigeria a créé une autre commission pour lutter contre la corruption, la Commission indépendante pour les pratiques de corruption et autres infractions connexes (ICPC), et a établi à l'Université d'Osun une Académie anticorruption du Nigeria, un centre de recherche et de formation³⁶.

L'État de droit est également essentiel pour les entreprises, car il peut donner aux investisseurs l'assurance que leurs biens commerciaux ne seront pas arbitrairement saisis et leurs contrats respectés. Et même si cela devait se produire, ils pourraient demander un recours auprès d'un tribunal impartial.

Des médias libres et indépendants

La première étape pour résoudre le problème d'une société est d'exposer le problème en question. Rappelez-vous le proverbe éthiopien : « Celui qui cache sa maladie ne peut espérer être guéri ». De nombreux problèmes de l'Afrique sont restés sans solution parce qu'ils ne sont pas exposés, ce qui est traditionnellement l'affaire des médias. Mais selon *Freedom House*, basé à New York, sur les cinquante-quatre pays d'Afrique, seuls sept avaient une presse libre en 2013. Sur les vingt pays du monde où la presse est le plus entravée, huit se trouvent en Afrique : Algérie, Burundi, Égypte, Guinée équatoriale, Libye, Somalie,

Soudan et République démocratique du Congo. Les pays de la catégorie « non libre » comprennent l'Angola, le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, l'Érythrée, la Guinée, le Liberia, la Mauritanie, le Rwanda, la Sierra Leone, le Swaziland, le Togo et la Tunisie. Ainsi, dans une grande partie de l'Afrique, les médias sont détenus et contrôlés par le gouvernement ou l'État, qui cache les problèmes qui peuvent être embarrassants ou mettant en cause des membres. La corruption en est un parfait exemple.

Une presse indépendante et libre est également essentielle pour assurer la transparence. Par exemple, si un fonctionnaire fait une déclaration qui n'est pas vraie, un média libre pourrait l'interpeller à ce sujet. En outre, des médias libres et indépendants sont nécessaires pour que le peuple puisse présenter, débattre et partager des solutions aux problèmes et ne doit pas se limiter à ceux dictés par le gouvernement.

Une commission électorale indépendante

Elle est essentielle pour garantir des élections libres, équitables et transparentes. La destruction de nombreux pays africains commence toujours par un différend sur le processus électoral. Les élections sont souvent entachées de violence politique et d'assassinats comme en Éthiopie (mai 2005), au Zimbabwe (mars 2007), au Kenya (décembre 2007) ou en Côte d'Ivoire (2010).

La réforme institutionnelle permettrait non seulement d'améliorer la gouvernance, mais aussi de créer l'environnement favorable dont l'Afrique a désespérément besoin pour attirer les investissements. Lorsque le président américain Barack Obama s'est adressé au Parlement ghanéen en juillet 2009, il a déclaré que « l'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts, mais d'institutions fortes ». Rappelons la déclaration du député ghanéen Kennedy Agyapong en novembre 2014, selon laquelle « toutes les institutions

du pays sont corrompues ».

Une fonction publique efficace

Elle est cruciale pour la fourniture de services sociaux de base et d'une infrastructure fonctionnelle. Le secteur public en Afrique est une énorme bureaucratie surdimensionnée, caractérisée par une paperasserie étouffante, de longs retards dans l'obtention des permis, des dossiers qui disparaissent si des pots-de-vin ne sont pas versés, d'absentéisme, d'incompétence administrative, de corruption, d'incapacité à fournir des services sociaux de base, etc. Le nombre de ministres et de vice-ministres au Ghana est de quatre-vingt-dix-sept. Le Kenya en compte soixante-quatorze et le Zimbabwe, soixante-douze. Les députés kenyans sont payés plus que le salaire présidentiel des États-Unis, qui est de 400000 dollars par an. Un sénateur nigérian gagne deux millions de dollars en salaire, indemnités et émoluments. Les législateurs nigériens sont les mieux payés au monde (*Van-guard*, 25 août 2013)³⁷. Et parallèlement, l'accès aux services sociaux de base – soins de santé, électricité, eau potable, assainissement, routes, télécommunications et éducation – constituent un défi dans de nombreux pays africains.

Des forces de sécurité professionnelles et neutres

Ce point est important pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Les Africains vivent dans la peur des soldats et de la police. Les manifestants sont régulièrement abattus. L'armée est maintenant devenue l'institution la plus discréditée en Afrique de l'Ouest – et même dans toute l'Afrique.

Chaque année, l'Afrique dépense plus de 45 milliards de dollars par an pour entretenir son armée, importer des armes, héberger et payer ses soldats, etc. Ce montant est à peu près équivalent à celui que l'Afrique reçoit en aide étrangère. La fonction fondamentale de l'armée est de défendre l'intégrité territoriale d'une nation contre les agressions extérieures et de protéger sa

population. Mais en Afrique, cette fonction a été complètement inversée. Souvent, l'armée est en guerre contre le peuple. Les frontières entre les fonctions sont devenues floues et les soldats sont partout. Bien qu'ils violent le code militaire, ils interviennent dans la politique et dirigent des entreprises. En Égypte, ils contrôlent près d'un tiers de l'économie. Le bilan des régimes militaires en Afrique sera examiné plus en détail dans l'annexe 1.

4. Élaborer une nouvelle stratégie de développement

Une fois les trois étapes précédentes franchies, la quatrième étape consiste à définir une stratégie de développement pour se rendre plus rapidement du point A (état de sous-développement) au point B (état développé). Il est vrai que chaque pays africain est « différent » et qu'une taille ou une stratégie unique peut ne pas convenir à tous. Mais il existe suffisamment de points communs pour délimiter ce qu'il ne faut pas faire. Il devrait être évident que la stratégie de développement appropriée ne devrait pas être la stratégie d'industrialisation de « substitution des importations » menée par l'État, qui avait échoué dans les années 60. Elle doit être fondée sur le marché et le secteur privé. Cette nouvelle stratégie de développement sera examinée plus en détail dans le prochain chapitre. Toutefois, avant cela, il est important de discuter de la séquence des réformes.

Changer le conducteur signifie une réforme politique et réparer le véhicule signifie une réforme institutionnelle. Mais il existe aussi d'autres types de réformes. Tout d'abord, il faut une réforme intellectuelle pour permettre la liberté d'expression, la liberté des médias, la liberté de pensée, etc. Ensuite, il doit y avoir une réforme économique pour établir des marchés libres, la libre entreprise, le libre-échange, etc. La question cruciale est de savoir quelle réforme doit être abordée en premier lieu. Faut-il changer le moteur (réforme politique) avant de réparer le véhicule (réforme institutionnelle) ou vice

versa ?

Il est évident qu'il est insensé d'installer une nouvelle radio lorsque la batterie est déchargée. De même, on n'installe pas un carburateur neuf lorsque le véhicule ne démarre pas. Cette situation est précaire ou dangereuse car ce véhicule n'atteindra jamais la destination B (état développé). Si le chauffeur ne la voit pas, il faut le lui dire (liberté d'expression). En 2015, les « chauffeurs » du Burundi, du Rwanda et de l'Ouganda ne voyaient rien de mal à se présenter pour un troisième mandat, ce qui était inconstitutionnel.

« Au Zimbabwe, si vous remettez en question un tort ou critiquez une injustice, vous êtes étiqueté comme membre du Mouvement pour le changement démocratique (MDC), un parti d'opposition. Comme le régime qualifie avec rage l'opposition de marionnettes de l'occident, cette étiquette peut avoir des conséquences désastreuses » (*Washington Post*, 29 juin 2008, B1). Cette citation est celle d'un écrivain zimbabwéen dont le nom n'a pas été divulgué par le *Post* pour des raisons de sécurité.

Après avoir restauré la liberté d'expression, la prochaine étape consiste à se débarrasser du cafard au volant. (Il devrait probablement être jugé et exécuté pour mise en danger imprudente de la vie des passagers...). Ensuite, la réforme constitutionnelle devrait déterminer qui doit être le conducteur et qui doit s'asseoir dans le véhicule. En outre, l'excès de poids des bagages doit être éliminé, ce qui permettrait de ré-équilibrer le véhicule. Il s'agirait là d'une réforme institutionnelle visant à réduire la bureaucratie excessive, et à supprimer les travailleurs fantômes et les accrocs du favoritisme au sein de la masse salariale de l'État.

Demander à un mauvais conducteur de réparer un mauvais véhicule défie la logique. Aucun dictateur ne se suicidera en établissant un système judiciaire indépendant ou une commission électorale qui l'inculpera pour avoir bafoué l'État de droit

ou lui fera perdre une élection. Il devrait être évident que si on lui demande ou si on fait pression pour réformer le système judiciaire, un dictateur se contentera de lancer de la poudre aux yeux et de remplir le système judiciaire avec ses proches. Faut-il changer le conducteur (réforme politique) avant de réparer le véhicule (réforme institutionnelle) ou vice versa ? Comme nous le verrons plus loin, l'expérience de l'Afrique montre que le plus souvent seul l'autocrate a été changé et les autres étapes bâclées ou même pas du tout tentées. En outre, on ne peut pas faire confiance aux dictateurs pour mettre en œuvre de véritables réformes institutionnelles et économiques.

La séquence de la réforme

Une réforme est nécessaire dans de nombreux domaines et peut être classée comme suit ;

⇒ Une réforme intellectuelle pour permettre la liberté d'expression, des médias, de la pensée,

⇒ Une réforme politique – pour permettre la formation de partis d'opposition, des élections libres et équitables, la liberté de réunion,

⇒ Une réforme constitutionnelle – afin de limiter les pouvoirs de l'exécutif et redéfinir la structure de l'État,

⇒ Une réforme institutionnelle – mise en place d'un parlement opérationnel, d'un système judiciaire indépendant, de médias indépendants, d'une commission électorale indépendante, d'une banque centrale indépendante, d'une fonction publique efficace, de forces de sécurité armées neutres et professionnelles, et

⇒ Une réforme économique – afin de permettre l'entreprise privée et l'économie de marché.

Nous pensons que la réforme devrait suivre la séquence spécifiée ci-dessus, en commençant par la réforme intellectuelle.

Nous allons maintenant examiner cette séquence en détail.

Les arguments en faveur de la liberté intellectuelle

Nous pensons que la séquence idéale devrait commencer par une *réforme intellectuelle*, puis une *réforme politique, constitutionnelle, institutionnelle* et enfin *économique*. Les arguments en faveur de la liberté ou de la réforme doivent être présentés par le peuple lui-même. Une réforme générée de l'intérieur est bien plus durable qu'une réforme imposée de l'extérieur. Les réformes générées en interne sont appropriées par le peuple, ce qui lui permet de devenir partie prenante au processus de réforme. Ainsi, les citoyens doivent être libres d'exprimer leurs opinions sur l'état de l'économie et les affaires de l'État. Si le peuple n'est pas satisfait des affaires de l'État, il doit pouvoir le dire, « jeter les rats hors du navire » et concevoir un système politique qui réponde à ses besoins et à ses aspirations : une *réforme politique*. Avec une direction et une équipe politique nouvellement élues, il est alors possible de réparer les défauts de la constitution, les dysfonctionnements des institutions et le système économique défaillant.

La liberté intellectuelle est également nécessaire pour les processus et activités de marché. Une économie de marché efficace exige la libre circulation des informations, la garantie des droits de propriété et l'État de droit pour faire respecter les contrats. Concernant le climat pour les investissements étrangers, *The Economist* a écrit

Cuba fait la cour aux investisseurs étrangers pour l'expertise, les emplois et les devises qu'ils apportent, mais les traite mal. En vertu d'une nouvelle loi soi-disant favorable, ils doivent toujours recruter des travailleurs par l'intermédiaire d'agences d'État, auxquelles ils paient des salaires de misère en pesos. Les intrants importés passent par des entreprises d'État bureaucratiques. Pire encore, les codes juridiques sont vagues et leur application est arbitraire. Ces dernières années, plusieurs hommes d'affaires étrangers ont été emprisonnés (puis libérés)

sans aucune explication. (*The Economist*, 16 mai 2015, p. 10)

Comment les investisseurs étrangers se plaignent-ils d'une détention arbitraire sans liberté d'expression ? La libre circulation de l'information est essentielle non seulement pour que les acteurs économiques d'un marché libre puissent prendre des décisions d'investissement judicieuses, mais aussi pour une gestion économique saine. Cette dernière n'est guère possible dans un environnement vicieusement répressif où la liberté d'expression n'est pas tolérée et où les rédacteurs-en-chef sont régulièrement harcelés par un État qui refuse d'obéir à ses propres lois.

Une presse libre et privée constitue un antidote efficace contre la corruption et la mauvaise gestion économique. Les droits de propriété garantissent que l'État ne peut pas saisir arbitrairement ce que l'on a peiné à créer. Et si un contrat est signé avec l'État, il doit être appliqué. Pour assurer la libre circulation de l'information, le respect de la propriété et des droits de l'homme et l'État les institutions suivantes sont nécessaires : des médias indépendants et libres et un système judiciaire indépendant, qui n'existent guère dans de nombreux pays africains. La structure politique elle-même peut devoir être réformée (réforme constitutionnelle). Mais une réforme significative peut être plus facilement réalisée avec un nouveau dirigeant, par le biais d'une réforme politique et d'une société civile revigorée qui jouit de la liberté d'expression, de la liberté d'association et de la liberté de réunion. Pour déterminer le type de système politique ou de dirigeant qui lui convient, ou le type de constitution qui lui conviendrait, la population a besoin de la liberté d'expression et de médias libres pour débattre de ces questions. D'où la séquence : réforme *intellectuelle*, réforme *politique*, réforme *constitutionnelle* et *institutionnelle*, puis réforme *économique*.

Les dirigeants de Cuba, comme les Chinois, sont terrifiés à l'idée de réforme politique. Comme l'a noté *The Economist*,

Pour beaucoup de dirigeants vieillissants de la révolution, réforme et privatisation sont des mots grossiers inspirés des yankees. Le régime se tourne vers la Chine et le Vietnam, où les gouvernements communistes ont embrassé le capitalisme sans céder le pouvoir. Les communistes cubains se méfient : ils craignent d'être anéantis s'ils abandonnent trop de contrôle économique, tout comme les communistes d'Europe de l'Est. Pourtant, le plus grand risque serait simplement de bricoler un système qui maintient les Cubains dans la pauvreté à un moment où leurs aspirations progressent. (ibid.)

Les arguments en faveur de la liberté politique

Dans de nombreux pays en développement, les systèmes politique et économique sont indissociables. Le tyran qui détient le pouvoir politique maximum est le même scélérat qui détient l'énorme pouvoir économique pour allouer les ressources. Bien que la plupart des analystes affirment aujourd'hui que les réformes politiques et économiques doivent aller de pair, ils ne se demandent pas où les systèmes institutionnels et intellectuels doivent être placés dans la séquence ni par où commencer.

Le développement économique ne peut se faire dans un vide institutionnel ou dans un environnement dépourvu de lois, de droits de propriété et de gouvernement légitime. Par conséquent, la réforme économique ne peut être mise en œuvre dans un pays africain où une guerre civile ou un conflit fait rage. La plupart des guerres civiles africaines sont en réalité des conflits portant sur des questions politiques non encore résolues concernant le droit de participation au processus décisionnel, une tentative de sécession ou un effort pour écarter un régime despotique du pouvoir. En outre, c'est toujours un conflit sur un aspect du processus électoral – blocage, manipulation, subversion et annulation – qui déclenche une guerre civile et les conflits. Il est évident que les économies de l'Algérie, de l'Angola, du Burundi, du Libéria, du Nigeria, du Rwanda, de la Somalie, du Soudan et de la République démocra-

tique du Congo ne peuvent être réformées de manière significative tant que la question politique n'est pas réglée.

Bien que l'institution de la démocratie ne sauve pas nécessairement l'économie d'un pays africain, elle fait toute la différence, que le pays – et donc l'économie – existe ou non. Si un mécanisme de transfert pacifique du pouvoir politique n'existe pas, le pays finit par imploser, anéantissant tous les gains obtenus grâce à la réforme économique. En témoigne la Côte d'Ivoire. Adebayo Adedeji, ancien secrétaire général de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, déclarait : « Les gens ne comprendront jamais la crise de l'Afrique tant qu'ils continueront à penser qu'il s'agit d'une crise économique. Ce à quoi nous sommes confrontés en Afrique est avant tout une crise politique, même si elle a des conséquences économiques dévastatrices » (*The Economist*, 7 septembre 1996, Survey, p. 4).

L'expérience de l'Afrique suggère que la réforme économique sous des dictatures n'est généralement pas durable. À l'ère postcoloniale, aucun dictateur – militaire ou civil – n'a apporté de prospérité durable à un pays africain. Et un dictateur bienveillant n'existe pas. « Le seul bon dictateur est un dictateur mort »... Une étude économétrique de Yi Feng (1996) concluait que : « les institutions politiques ont une incidence significative sur la croissance économique et il est essentiel d'identifier les déterminants politiques de la performance économique afin de créer des environnements politiques appropriés pour faciliter la croissance » (p.95). Il poursuivait en disant que les difficultés économiques peuvent créer des problèmes pour les nouvelles démocraties, mais qu'un renversement du processus de démocratisation peut aggraver les problèmes économiques plutôt que de les résoudre, car l'autoritarisme a montré qu'il entraînait une croissance plus faible plutôt que plus forte (Feng 1996, p. 98).

Il est important d'explorer cette question

– la séquence de réforme – en profondeur. Le Premier ministre chinois Zhao Ziyang, congédié, fit une déclaration remarquable en juin 1989 à la suite de la répression brutale des manifestations étudiantes sur la place Tiananmen :

Pendant des années, j'ai été un activiste audacieux en matière de réforme économique mais prudent en matière de réforme politique ; je me qualifiais de « réformateur en économie et conservateur en politique ». Mais ma façon de penser a changé ces dernières années. J'ai maintenant le sentiment que la réforme politique doit être une priorité ; si elle n'est pas prioritaire, non seulement les problèmes économiques deviendront plus difficiles à gérer, mais toutes sortes de problèmes sociaux et politiques ne feront qu'empirer. (In *Tinanmen Papers* cité dans *The Wall Street Journal*, 10 janvier 2001, A22)

Une décennie plus tard, un autre premier ministre chinois fit la même déclaration. En août 2010, s'exprimant à Shenzhen, la ville chinoise qui a été à l'origine de nombreux changements économiques, il déclara dans un discours porté par le quotidien phare du Parti communiste, *Le Quotidien du Peuple* : « Sans la garantie d'une réforme du système politique, les succès de la restructuration du système économique seront perdus et l'objectif de modernisation ne pourra pas être atteint » (*The New York Times*, 29 septembre 2010, A14). Mais comme nous le verrons bientôt, la priorité devrait être la liberté intellectuelle.

Le continent africain est caractérisé par des dictatures ou des régimes autoritaires faibles qui maintiennent leur autorité par des relations personnalisées entre clients et mécènes. Ces relations sont sujettes à des changements soudains et erratiques, qui produisent une instabilité politique. Cette instabilité entrave la correction des déséquilibres économiques structurels.

Ce fut le cas en Asie, où la Banque mondiale, dans un rapport de septembre 1998, observait que la crise financière asiatique était devenue si grave qu'elle menaçait de réduire à néant des décennies de gains économiques pour des dizaines de millions de

personnes dans la région. Le rapport de la Banque brossait un tableau sombre des récessions qui frappent les pays, de la Corée du Sud aux îles Salomon. Entre 1975 et 1995, un développement économique spectaculaire avait permis à quelque 370 millions de personnes de sortir de la pauvreté. Mais la crise fit reculer beaucoup d'entre elles.

« Le miracle asiatique est une réalisation qui, selon toute probabilité, résistera même à la force de frappe de cette crise, mais il ne fait aucun doute que pour des dizaines de millions de gens, la vie sera bien pire au cours des prochaines années », écrivait Jean-Michel Severino, vice-président de la Banque pour l'Asie de l'Est et le Pacifique (*The Wall Street Journal*, 30 septembre 1998, A15).

Le département indépendant d'évaluation des opérations de la Banque écrivit des articles cinglants sur ses programmes d'aide à l'Indonésie. Il concluait que les responsables de la Banque avaient négligé les signes avant-coureurs de la crise financière indonésienne parce qu'ils étaient aveuglés par la croissance rapide que le pays avaient connue pendant les trente-trois années du règne de Suharto. « Bien que la stratégie de développement de l'État ait eu des résultats remarquablement positifs, les problèmes de mauvaise gouvernance, de stress social et de faiblesse du secteur financier n'ont pas été abordés et ont contribué à la profondeur de la crise », écrivaient les auteurs, qui reprochaient également à leurs collègues des banques d'avoir laissé « l'enthousiasme associé à une croissance rapide créer un effet de halo autour du régime Suharto » (*Washington Post*, 12 février 1999, A10).

Le même point de vue avait déjà été exprimé par le président sud-coréen Kim Dae Jung dans une interview :

De nombreux leaders de la société asiatique ont dit que la dictature militaire était la solution et que la démocratie n'était pas adaptée pour leurs nations. Ils se sont concentrés uniquement

sur le développement économique et la construction d'un État autour d'un leader fort qui contrôle la politique économique. Je crois que la cause fondamentale de la crise financière, y compris ici en Corée, est d'avoir placé le développement économique avant la démocratie. Si nous avions une véritable démocratie en Corée, alors l'intime collusion entre les entreprises et l'État, et donc la corruption, n'aurait pas été aussi grande. Et la richesse n'aurait pas été allouée à quelques personnes seulement. Habituellement, le style de gouvernement dictatorial ou autoritaire ment au peuple. (*Washington Post*, 9 janvier 1998, A1)

Le spasme de violence déclenché par une révolte pacifique des étudiants indonésiens contre le président Suharto (au pouvoir depuis trente-deux ans) en mai 1998 dégénéra en une vague d'émeutes et de pillages qui fut brutalement réprimée par les troupes gouvernementales. Jim Hoagland, un chroniqueur américain, écrivit

Ce conflit explosif enfonce un dernier clou dans le cercueil des théories des « valeurs asiatiques » avancées par certains politiciens asiatiques pour justifier un régime autoritaire et la négation du concept de droits et libertés universels de l'homme. (*Washington Post*, 17 mai 1998, C9)

L'écrivain indonésien Pramodya Ananta Toer fut très explicite dans une interview :

Les Américains considèrent l'Indonésie en termes économiques. C'est pourquoi, par le passé, l'accent n'a été mis que sur les réformes économiques par le FMI. Jusqu'à la démission de Suharto, un silence presque complet régnait à propos de la nécessité d'un changement politique dans notre société. Les Américains ont tendance à faire une séparation entre l'information économique et les valeurs culturelles. Ils voient rarement que les deux sont interconnectées et inséparables. Pour comprendre un pays aussi complexe que l'Indonésie, il est utile d'examiner les deux. (*Washington Post*, 7 juin 1998, C2)

La rédactrice-en-chef américaine Karen Elliott House nota que le premier ministre de Malaisie, Mahathir Mohamad, était confronté à un dilemme. Il avait réussi à ouvrir

son pays riche en ressources aux investissements étrangers, à créer des opportunités économiques pour son peuple et à ajouter la Malaisie aux rangs des « tigres économiques asiatiques ». Mais l'arrestation et le procès de son successeur désigné, le vice-premier ministre Anwar Ibrahim, déchira la structure du pouvoir malaisien et mit le système politique lui-même – avec tout son clientélisme – à l'épreuve pour un public malaisien qui ne se contente plus de suivre le leader » (*The Wall Street Journal*, 17 novembre 1998, A22). Ainsi, le Premier ministre Mahathir se retrouva dans la même position d'autres leaders, qui essaient d'exploiter les deux chevaux de bataille de la libéralisation économique et politique, en accélérant le rythme de la première et en tenant la seconde à la bride. Cela avait été le cas du Shah d'Iran à la fin des années 1970, du président soviétique Mikhaïl Gorbatchev à la fin des années 1990 et de l'Indonésien Suharto. Dans chaque cas, le résultat a été le chaos et l'agitation politique. Les populations dans l'attente, lassées d'être traitées avec condescendance au plan politique, devenaient plus exigeantes, ce qui réduisait à néant tous les gains économiques réalisés, notait Elliott.

Dans un article du *New York Times* (28 mai 2000), David Sanger observait

Le lien entre la croissance du capitalisme de marché et la croissance d'une sorte d'institutions démocratiques est au mieux tenu. Taiwan et la Corée du Sud sont les exemples de réussite que tout le monde évoque, des pays où l'arrivée de la haute technologie, de systèmes juridiques commerciaux et d'une ouverture progressive du marché a été suivie par la fin des régimes autoritaires. Mais les économistes et les théoriciens politiques ont passé des années à se disputer sur les liens précis entre des marchés plus libres et des systèmes politiques plus libres et – sans surprise – ils ne peuvent pas s'entendre sur grand-chose. Et pour chaque réussite, il y a des exceptions comme Singapour et la Malaisie, qui ont réussi à adopter la libre entreprise tout en maintenant un contrôle strict du parti unique. Ou la Russie, où la liberté politique a précédé l'introduction d'une véritable économie de mar-

ché.

En effet, de nombreux pays africains que la Banque mondiale a restructurés en « success stories » économiques ont finalement atteint le « plafond politique » et ont commencé à se défaire : Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Gambie, Kenya, Malawi, Nigeria, Tanzanie, Zaïre et Zimbabwe, comme nous le verrons bientôt. En 1989, la Côte d'Ivoire était déclarée « success story », mais sa fortune commença à s'effondrer après 1990 avec la baisse des cours mondiaux des matières premières et encore plus avec les troubles politiques après les élections de 1991. Elle implosa en 2002, et encore en 2011.

Le développement sous l'autoritarisme, qui est le modèle du tigre asiatique, ne peut pas fonctionner en Afrique. Les soi-disant experts en développement de l'Occident devraient cesser de dire aux États africains de copier ce modèle, car les situations et les conditions des deux continents sont si différentes.

Premièrement, les tigres asiatiques ont des populations relativement plus homogènes sur le plan ethnique qu'en Afrique. Le Nigeria, par exemple, compte plus de 250 groupes ethniques ; la RD du Congo en compte plus de 400. La prospérité économique qui profite à un groupe est une recette pour l'instabilité politique.

Même la Somalie, qui est ethniquement homogène, a implosé dans le chaos.

Deuxièmement, la plupart des tigres asiatiques sont insulaires ou péninsulaires, et ceux qui ne veulent pas supporter un régime autoritaire n'ont pas d'autre choix que de sourire et de le supporter – ou de devenir des boat people. En revanche, en Afrique, les frontières sont poreuses et ceux qui ne veulent pas vivre sous un régime autoritaire peuvent toujours voter avec leurs pieds pour aller s'installer ailleurs.

Troisièmement, plusieurs tigres asiatiques - Hong Kong, Taïwan et la Corée en particulier – ont été confrontés à une me-

nace communiste extérieure. En conséquence, leurs populations étaient prêtes à accepter des restrictions de leurs libertés civiles pour combattre l'ennemi extérieur. L'Afrique n'a plus eu d'ennemi de ce type après les années 1960.

Quatrièmement, en raison de la menace communiste extérieure, les Tigres asiatiques ont reçu de vastes quantités d'aide occidentale, ce sur quoi l'Afrique ne peut pas compter.

Cinquièmement, et c'est le plus important, l'Afrique doit concevoir son propre modèle. Pendant trop longtemps, elle a copié tant de modèles étrangers. Nommez un modèle étranger et il y aura une vulgaire réplique quelque part en Afrique.

Enfin, aucun dictateur n'a apporté de prospérité durable à un pays africain à l'époque postcoloniale. Les pays – tels que Madagascar, la Côte d'Ivoire, le Rwanda, etc. – qui ont tenté de se développer sous un régime autoritaire se sont effondrés dans une guerre civile.

Je soutiens depuis 1991 que l'Occident tenait la séquence à l'envers (voir Ayittey 1992, chapitre 13). Mon point de vue a été confirmé lorsque le président Barack Obama déclarait au Parlement ghanéen en juillet 2009 :

Le développement dépend de la bonne gouvernance. (Applaudissements) C'est l'ingrédient qui a fait défaut en bien trop d'endroits, depuis bien trop longtemps. C'est le changement qui peut débloquent le potentiel de l'Afrique. Et c'est une responsabilité qui ne peut être assumée que par les Africains. Aucun pays ne va créer de la richesse si ses dirigeants exploitent l'économie pour s'enrichir (applaudissements) ou si la police peut être achetée par les trafiquants de drogue. (applaudissements) Aucune entreprise ne veut investir dans un endroit où l'État prend 20 % de commission (applaudissements) ou si le chef de l'autorité portuaire est corrompu. Personne ne veut vivre dans une société où l'État de droit cède la place à la brutalité et à la corruption. (applaudissements) Ce n'est pas de la démocratie, c'est de la tyrannie, même si parfois vous y saupoudrez quelque élection. Et il est temps que

ce style de gouvernance prenne fin. (applaudissements) (<https://tinyurl.com/y936tfmn>)

Il devrait être évident que les systèmes de gouvernance doivent constituer le premier ordre de priorité, plutôt que d'injecter davantage d'aide étrangère et de dérouler le tapis rouge pour attirer les investisseurs étrangers. Pour que les Africains assument cette responsabilité d'améliorer la gouvernance, ils doivent évidemment avoir la liberté intellectuelle de le faire. Comment peut-on améliorer la gouvernance si l'on ne peut pas dire que le gouvernement esroque la population et que les agents de l'autorité portuaire exigent des pots-de-vin ?

Le Rwanda peut être considéré comme une exception, mais même là, la séquence des réformes devient plus évidente. Comme l'a noté *The Economist*,

À bien des égards, Paul Kagame, le président rwandais, est l'un des dirigeants les plus performants de l'histoire moderne de l'Afrique. Les Rwandais sont en meilleure santé et mieux éduqués que jamais. Les affaires sont en plein essor, la corruption est minime et les investisseurs étrangers affluent dans le pays. Et pourtant, dans une large mesure, Kagame a échoué. À l'aune de l'histoire, la qualité des dirigeants dépend de celle de leurs successeurs. M. Kagame a renvoyé ou chassé à peu près tous ceux qui, autour de lui, pouvaient prendre la relève. Certains ont fui le pays et quelques-uns sont morts dans des circonstances mystérieuses ; d'autres sont allés en prison. Au Rwanda, il est inconcevable que quiconque puisse remplacer M. Kagame, qui l'année dernière a déclaré que les dissidents qui complotent contre le gouvernement « en paieraient le prix où qu'ils soient »... Le succès du Rwanda a encouragé d'autres pays touchés par la violence à le considérer comme un modèle. La leçon de M. Kagame est qu'un contrôle politique strict est un ingrédient clé du développement. Au mieux, cette idée est susceptible d'être malmenée par des dirigeants moins compétents. Au pire, elle peut faire retourner les gens en arrière, directement là d'où ils viennent. (*The Economist*, 28 mars 2015, 53)

Sans réforme pour ouvrir l'espace politique, le Rwanda pourrait bien voir ses

gains économiques se désintégrer et revenir à la période qui a précédé le génocide de 1994. En août 2015, la Chine s'est trouvée confrontée à un dilemme similaire lorsque ses performances économiques fulgurantes connaissaient une période difficile :

Peu avant que le président Xi Jinping ne prenne l'avion pour assister à un sommet en Russie, son bureau a publié un décret : Les marchés boursiers chinois doivent repartir à la hausse. Les achats massifs d'actions soutenus par l'État qui ont suivi ont brièvement soutenu les marchés à la mi-juillet, permettant à M. Xi de montrer la puissance économique de la Chine lors du sommet avec les leaders des marchés émergents. Ces dernières semaines, cependant, les cours des actions ont de nouveau chuté, entraînant avec eux les marchés mondiaux et déclenchant une crise internationale de confiance dans la gestion par M. Xi de la deuxième plus grande économie du monde... M. Xi projettera une image de force lorsqu'il prendra part, jeudi, à un défilé du jour de la Victoire de la Seconde Guerre mondiale mettant en scène des avions de chasse, des missiles balistiques et 12000 soldats, un événement que la Chine n'a jamais marqué de manière aussi visible auparavant. Trois semaines plus tard, il se rend à Washington pour une visite d'État destinée à véhiculer l'idée d'égalité de la Chine avec les États-Unis.

Pourtant, au moment même où il met en scène ces démonstrations de pouvoir, les initiés et les analystes politiques affirment que M. Xi, bien qu'il soit toujours publiquement populaire en Chine, semble plus vulnérable qu'à tout autre moment depuis son entrée en fonction en 2012. Son image de leader plus audacieux et plus compétent que ses récents prédécesseurs est sapée par sa gestion bâclée de la déroutée des marchés boursiers, une soudaine dévaluation du yuan, un ralentissement économique et une explosion massive dans un entrepôt de produits chimiques toxiques... Les malheurs financiers et économiques, en particulier, alimentent les accusations des observateurs politiques selon lesquelles M. Xi a concentré trop de pouvoir entre ses propres mains et trop d'attention sur les objectifs politiques et les affaires internationales, au détriment de l'économie. « Xi est aux commandes, cela ne fait aucun doute », a déclaré un haut responsable du parti. « Le revers de la mé-

daille, c'est que tout le monde s'attend à ce qu'il approuve tout avant qu'une action soit entreprise ». (*The Wall Street Journal*, 30 août 2015, A8)

Le président Xi Jinping peut repousser les appels à une diminution de ses pouvoirs et à une ouverture de l'espace politique, mais cela a un air de déjà vu. Depuis qu'il a pris le pouvoir en 2012, et qu'il a tracé les grandes lignes du « rêve chinois » pour rajeunir la nation, M. Xi s'est imposé comme le dirigeant le plus puissant de Chine depuis des décennies en marquant son contrôle sur l'armée et en prenant pour cible des personnalités de haut rang dans le cadre d'une campagne de lutte contre la corruption (ibid.).

Réforme constitutionnelle

Dans les pays africains, une nouvelle constitution sera évidemment nécessaire une fois que la réforme politique aura eu lieu et que le rat aura été jeté hors du palais. La nouvelle constitution devra réduire les pouvoirs de la présidence, de l'exécutif et établir un certain équilibre des pouvoirs entre le législatif et le judiciaire. En outre, elle devra restructurer l'État – d'un État unitaire à un État fédéral ou confédéral dans lequel la décentralisation et la dévolution des pouvoirs sont beaucoup plus importantes. Nous abordons ces questions, ainsi qu'un rappel des réformes institutionnelles nécessaires, de manière beaucoup plus détaillée ci-après.

Réforme institutionnelle

Rappelons que la plupart des violations des droits de l'homme et la mauvaise gouvernance émanent de l'absence des institutions clés suivantes :

Un **parlement législatif fonctionnel** qui est à l'écoute de ses fonctions, exerçant un véritable contrôle sur l'exécutif et ne se contentant pas d'être un parlement d'approbation.

Une **banque centrale indépendante** pour assurer la stabilité monétaire et économique, ainsi que pour endiguer la fuite des capitaux hors d'Afrique. La Banque mondiale, par exemple, devrait cesser de

traiter avec les pays africains qui ne disposent pas d'une banque centrale indépendante. À défaut, les gouverneurs des banques centrales d'une région pourraient être mutés afin de les soustraire aux pressions politiques excessives.

Un **pouvoir judiciaire indépendant** est essentiel pour l'État de droit. En Afrique, par exemple, les juges de la Cour suprême pourraient faire l'objet d'une rotation au sein d'une région.

Des **médias libres et indépendants** garantissent la libre circulation de l'information. Une aide intelligente permettrait de privatiser les médias publics, en particulier la radio. Cette dernière est le média des masses en Afrique et dispose d'un tel pouvoir. Rappelons-nous le rôle crucial que les médias ont joué dans l'effondrement de l'ex-Union soviétique.

Une **commission électorale indépendante** composée de représentants de tous les partis politiques, et pas seulement de personnes nommées par le gouvernement.

Une **fonction publique efficace et professionnelle**, qui met en œuvre des politiques et fournit des services sociaux essentiels aux personnes en fonction de leurs besoins et non en fonction de leur appartenance ethnique ou politique.

Des **forces de sécurité armées neutres et professionnelles** pour protéger la population et non pour lui tirer dessus.

Les cinq premières institutions sont également les conditions d'une démocratie fonctionnelle, car les élections seules ne rendent pas un pays démocratique. Les deux grands antidotes contre la corruption sont des médias indépendants et un système judiciaire indépendant. Et toutes sont essentielles pour assurer une « bonne gouvernance ». Les Nations unies définissent la démocratie comme le processus de prise de décision et le processus par lequel les décisions sont mises en œuvre (ou pas mises en œuvre). « Elle présente huit caractéristiques majeures : Elle est participative,

orientée vers le consensus, responsable, transparente, réactive, efficace et efficiente, équitable et inclusive, et respecte l'État de droit. Elle garantit que la corruption soit réduite au minimum, que les opinions des minorités sont prises en compte et que les voix des plus vulnérables de la société soient entendues dans la prise de décision. Elle répond également aux besoins actuels et futurs de la société ». (<http://tinyurl.com/z686qab>)

Réforme économique ou libéralisation

La réforme économique vise généralement 1) à faire passer une économie du contrôle de l'État à une économie de marché reposant sur le secteur privé, ou 2) à définir une nouvelle stratégie de développement. Elle implique le démantèlement de la structure étatique.

Le gouvernement a mis en place un vaste programme d'interventionnisme, en supprimant les contrôles de l'État (contrôle des prix, des importations et des exportations), en limitant les taux de change, en vendant les entreprises d'État non rentables, en ouvrant l'économie aux investissements étrangers et en instaurant le libre-échange, entre autres. L'idée générale est de passer au marché et d'ouvrir l'économie. Une économie de marché est beaucoup plus productive qu'une économie contrôlée par l'État et peut amener le pays à la destination B **plus rapidement**. En effet, comme nous le verrons plus loin, l'adoption de la libéralisation économique par la Chine a donné des résultats spectaculaires, mais ils ne sont pas durables car la Chine a mis la charrue avant les bœufs, c'est-à-dire que la réforme économique a précédé la réforme intellectuelle, politique, constitutionnelle et institutionnelle.

On ne passe pas brusquement d'une économie contrôlée par l'État à une économie de marché. Comme indiqué ci-dessus, une économie de marché nécessite la libre circulation des informations, l'État de droit et un cadre réglementaire et constitutionnel

pour fonctionner. Tout comme on n'établit pas la démocratie en organisant soudainement des élections, on n'établit pas non plus une économie de marché en supprimant soudainement le contrôle des prix et des devises ainsi que les subventions de l'État, en libéralisant immédiatement le commerce à l'intérieur d'un pays et en privatisant à grande échelle des actifs appartenant auparavant au secteur public.

Tel était le caractère de la prescription de thérapie de choc de Jeffrey Sachs pour la Pologne, la République tchèque et la Russie à l'ère post-communiste au début des années 1990. Il va sans dire que ce fut un échec. Les réformes institutionnelles et le cadre juridique nécessaires à la réussite de la libéralisation économique n'avaient pas été pris en compte. C'était comme installer un nouveau démarreur pour améliorer les performances d'un véhicule alors que les bougies sont encrassées.

L'échec le plus spectaculaire de la thérapie de choc s'est produit en Russie, où des oligarques, ont utilisé des informations d'initiés et leurs relations politiques pour engloutir les biens de l'État à un prix ridicule, sont devenus instantanément milliardaires et ont transféré leur fortune sur des comptes offshore³⁸. Contrairement aux « barons voleurs » américains du 19^e siècle, les oligarques russes – tout comme les kleptocrates d'Afrique – n'ont pas produit de nouvelles richesses et ont siphonné leurs profits hors du pays. Leurs activités ont conduit la Russie à interdire les comptes offshore en 1994, mais il était trop tard pour sauver l'économie russe et le rouble. Tous deux se sont effondrés en août 1995.

La thérapie de choc a fait l'objet de nombreux débats. On a fait valoir qu'elle aurait fonctionné si elle avait été mise en œuvre progressivement, comme l'a fait la Chine. Mais en réalité la question la plus importante est la séquence dans laquelle s'inscrit la libéralisation économique.

Il est certain que la libéralisation économique a déclenché des taux de croissance

économique impressionnants en Afrique, en Asie (Tigres asiatiques) et en Amérique du Sud. Les taux de croissance économique impressionnants et vertigineux de la Chine ont été dus au programme de réformes économiques appelé « Socialisme avec caractéristiques chinoises » en République populaire de Chine (RPC), lancé en décembre 1978 par les réformistes du Parti communiste chinois (PCC) dirigé par Deng Xiaoping. L'objectif de la réforme économique chinoise était de transformer l'économie planifiée, stagnante et pauvre de la Chine en une économie de marché capable de générer une forte croissance économique et d'accroître le bien-être des citoyens chinois. Les réformes ont connu un succès spectaculaire, permettant à la Chine de prendre la place du Japon en tant que deuxième économie mondiale en 2010.

Après une croissance spectaculaire pendant des décennies, l'économie chinoise a commencé à ralentir en 2015. Bien que la croissance pour les trois premiers mois de 2015 n'ait été « que » de 7 %, elle a été la plus faible en vingt-cinq ans. On a commencé à craindre qu'après trois décennies de croissance fulgurante, la Chine soit sur le point de s'effondrer. Bien que le magazine *The Economist* ait jugé ces craintes prématurées, il notait que si la Chine entreprenait des réformes financières, elle n'était pas encore sortie du bois.

Les dangers demeurent. La libéralisation risque d'engendrer l'instabilité. Lorsque les pays, de la Thaïlande à la Corée du Sud, ont démantelé les contrôles des capitaux dans les années 1990, le prix de leurs actifs et leur dette extérieure ont explosé, ce qui a finalement conduit à des crises bancaires. La Chine a des défenses plus solides, mais ses emprunts à l'étranger augmentent et son marché boursier a progressé des trois quarts en six mois.

Et puis vient la politique. Les réformes économiques bénéficient d'un soutien de haut niveau. Pourtant, la campagne de lutte contre la corruption du président Xi Jinping fait que les fonctionnaires vivent dans la crainte que les enquêteurs ne frappent à

leur porte. De nombreux fonctionnaires n'osent pas se lancer dans des expériences locales audacieuses de peur d'offenser quelqu'un de puissant.

C'est important car la réforme exige en fin de compte la fin du système désastreux du hukou, ou enregistrement des ménages, qui relègue quelque 300 millions de personnes ayant migré vers les villes depuis la campagne à un statut de citoyen de seconde zone et entrave leur capacité à devenir des consommateurs autonomes. De même, les fermiers et les anciens agriculteurs doivent avoir le droit de vendre leurs maisons et leurs terres, faute de quoi ils ne pourront pas participer à la transformation de la Chine.

Toujours friand de comparaisons, M. Li affirme que les réformes économiques impliqueront la douleur qu'un soldat ressent lorsqu'il coupe son propre bras empoisonné afin de pouvoir continuer à se battre. « Il faut un véritable sacrifice », dit-il. M. Li a raison : bien des douleurs nous attendent. (*The Economist*, 18 avril 2015, p. 12)

Vous trouverez ci-dessous un point de vue beaucoup plus direct et franc :

L'économie chinoise – pour tous les Occidentaux qui la considèrent comme un poids lourd imparable – est empêtrée dans une série de pièges dont il n'y a pas de sortie facile. En novembre 2013, M. Xi présidait la troisième assemblée plénière du parti, qui dévoilait un énorme paquet de propositions de réformes économiques, mais jusqu'à présent, elles ne font que crachoter sur la rampe de lancement. Oui, les dépenses de consommation ont augmenté, la bureaucratie a été réduite et certaines réformes fiscales ont été introduites, mais dans l'ensemble, les objectifs ambitieux de M. Xi sont toujours d'actualité. Le train de réformes met au défi des groupes d'intérêts puissants et profondément enracinés, tels que les entreprises publiques et les cadres locaux des partis, qui bloquent manifestement sa mise en œuvre. (*The Wall Street Journal*, 6 mars 2015).

La libéralisation économique poussée par un régime dictatorial crée des problèmes et devient moins durable lorsqu'elle est introduite « hors séquence ». Une libéralisation économique prématurée conduit à un capitalisme très imparfait – le capita-

lisme de pacotille, le capitalisme oligarchique ou le capitalisme vampire – parce que le despote n'égalise jamais le terrain de jeu économique, favorisant ses amis. Il existe des cas documentés en Argentine, en Chine, en Eurasie, en Russie et au Venezuela. Cela ressemble à ce que les économistes appellent la « concurrence imparfaite ». Par ailleurs, *la libéralisation économique sous l'autoritarisme n'assure pas nécessairement la liberté économique.*

Le retour de l'autoritarisme en Russie sous Poutine a été particulièrement remarquable. L'ancien ambassadeur britannique à Moscou, Andrew Wood, a pu noter :

Les politiques poursuivies par Poutine depuis son retour au Kremlin en mai 2012 ont considérablement réduit les possibilités d'un engagement constructif de l'Occident avec la Russie. Rien n'indique pour l'instant qu'il reconnaisse la nécessité de réformes économiques. Une bureaucratie russe non réformée serait de toute façon incapable de mener à bien une réforme économique dans le sens de la libéralisation, comme l'a fait remarquer Herman Gref, le président de la Sberbank et autrefois conseiller poutinien de premier plan. Poutine n'a rien à dire sur la réforme judiciaire, et encore moins sur les changements politiques. Il a beaucoup à dire sur la nécessité de protéger la Russie (c'est-à-dire lui-même et ses collaborateurs immédiats) contre la menace d'une révolution de couleur (c'est-à-dire les manifestations populaires). L'homme fort de la Russie a peur du changement. (*The American Interest*, 27 juillet 2015)

La Chine, peut-être, adopte des méthodes plus dures pour endiguer la corruption : elle exécute des fonctionnaires corrompus. Presque chaque année, un haut fonctionnaire du gouvernement est exécuté :

⇒ 14 juillet 2010 : Wen Qiang, ancien directeur du Bureau de la justice de Chongqing, a été reconnu coupable d'accusations de corruption impliquant le crime organisé. Il a été condamné à mort par un tribunal inférieur pour avoir accepté des pots-de-vin, avoir protégé des gangs criminels,

avoir commis des viols et n'avoir pas rendu compte de son argent et de ses biens.

⇒ Le 7 août 2009 : Li Peiying, un ancien haut fonctionnaire de l'aviation qui avait été condamné pour corruption, a été exécuté, a déclaré la Cour suprême populaire. Li, ancien président et directeur général de Capital Airports Holding Co (CAH), a été condamné à Jinan le 6 février après avoir prétendument reçu des pots-de-vin de 26,61 millions de yuans (3,9 millions de dollars) entre 1995 et 2003 et avoir prétendument détourné 82,5 millions de yuans entre 2000 et 2003.

⇒ 10 juillet 2007 : Zheng Xiaoyu, ancien chef de l'Administration nationale chinoise des denrées alimentaires et des médicaments, a été exécuté pour corruption. Il a été reconnu coupable d'avoir accepté 6,5 millions de yuans (850 000 \$; 425 400 £) en pots-de-vin et d'avoir manqué à son devoir lors d'un procès en mai 2007.

Bien que la Chine poursuive et punisse les fonctionnaires corrompus, ses efforts sont vains car la cause du problème est le mastodonte de l'intervention et du contrôle de l'État, ainsi que le système de parti unique, les réseaux de clientèle, une économie qui manque totalement de transparence, des médias contrôlés par l'État et l'absence d'État de droit. L'exécution de fonctionnaires corrompus ne s'attaque qu'aux symptômes de la maladie. Même dans ce cas, la solution elle-même – l'exécution – crée une conséquence encore plus pernicieuse et involontaire : la fuite des hommes et des capitaux. Quel fonctionnaire corrompu, après avoir volé des milliards de yuans, restera assis là à attendre d'être attrapé, poursuivi et exécuté ?

Le ministère du commerce a estimé que 4000 fonctionnaires et banquiers chinois corrompus ont transporté hors du pays environ 50 milliards de dollars au cours des vingt dernières années, puis ont échappé

aux poursuites en s'installant dans d'autres régions d'Asie ou en Amérique du Nord. Cependant, d'autres sources avancent un chiffre beaucoup plus élevé : « Pas moins de 10000 fonctionnaires chinois corrompus ont fui le pays au cours des dix dernières années, emportant avec eux jusqu'à 100 milliards de dollars de fonds publics, selon une estimation de Li Chengyan, directeur de l'Institut de recherche anticorruption de l'Université de Pékin » (*Christian Science Monitor*, 31 octobre 2008). Et, « La Banque populaire de Chine estime qu'entre le milieu des années 1990 et 2008, quelque 16000 à 18000 fonctionnaires et cadres chinois d'entreprises d'État sont partis avec 123 milliards de dollars » (*The Economist*, « Special Report on State Capitalism », 21 janvier 2012, p. 18).

Le Parti communiste chinois (PCC) au pouvoir est confronté à un dilemme. L'incapacité à endiguer la corruption galopante sapera les institutions gouvernementales essentielles, suscitera le ressentiment du public, exacerbera les inégalités socio-économiques, créera des distorsions économiques massives et amplifiera les risques de crises à grande échelle. Cet échec mettrait inévitablement en péril le miracle économique de la Chine. Mais pour lutter efficacement contre la corruption, il faudrait des réformes que le PCC n'est pas prêt à entreprendre de peur de saper sa propre suprématie politique.

Toute libéralisation économique réussie sous la dictature finit par atteindre un plafond politique. Ce stade est atteint ou déclenché par une crise : chute du prix du cuivre au Chili, chute du prix du cacao en Côte d'Ivoire, ou crise financière asiatique dans le cas de l'Indonésie, entre autres exemples. Les investisseurs ou les personnes qui ont perdu de l'argent pendant ces crises exigent des explications ou des comptes. En outre, à mesure que les gens s'enrichissent, ils exigent d'avoir davantage leur mot à dire sur la manière dont leur pays est gouverné. Mais dans de nombreux pays en développement, la prospérité

n'enrichit que les élites de vampires au pouvoir (capitalisme de copinage), laissant la masse des gens dans la pauvreté. Cela engendre du ressentiment et déclenche des émeutes à propos de la hausse des prix des denrées alimentaires et du carburant. Lorsque les dirigeants sont suffisamment « éclairés » pour s'enfuir ou pour ouvrir l'espace politique et répondre aux griefs de la population, la prospérité économique peut se poursuivre. Ce fut le cas au Chili sous Augusto Pinochet dans les années 1980.

L'Afrique trompée

Rappelons que la séquence idéale devrait être une réforme intellectuelle, politique, constitutionnelle, institutionnelle et enfin économique. Une dictature est une société contrôlée, qui doit être réformée, sinon elle finira par implorer. La réforme doit venir de l'intérieur ; c'est la population qui doit plaider en faveur de la réforme et qui a besoin de la liberté intellectuelle pour le faire. Un despote cache ses échecs et la véritable nature de l'état des choses. Une fois la pourriture exposée, le peuple voudra se débarrasser du « rat » (réforme politique). Avec le despote en fuite, les processus de réforme constitutionnelle et institutionnelle peuvent alors commencer. La constitution doit être réécrite, etc. Ensuite, les principales institutions de l'État (les sept mentionnées ci-dessus) devront commencer. Ces institutions doivent établir non seulement une bonne gouvernance, mais aussi un environnement propice à l'investissement et à la croissance économique.

L'aide étrangère est le mécanisme par lequel les pays riches ont cherché à aider les pays africains en développement à sortir de la pauvreté. L'aide est devenue une énorme industrie en croissance, regorgeant de ses propres lobbyistes. Il existe une armada d'experts, d'analystes et d'activistes qui dispensent des conseils souvent vils et contradictoires, avec peu ou pas de compréhension des cultures et des traditions de ceux qu'ils prétendent chercher à « aider ».

Ils prescrivent des politiques et des initiatives sans même se soucier de consulter ceux qu'ils veulent aider.

Les efforts de lutte contre la famine en Éthiopie en 1985 en sont un bon exemple. Là encore, les efforts et les intentions étaient nobles, mais l'approche et les modalités reposaient essentiellement sur des paradigmes obsolètes et des idées fausses. Peu d'efforts furent déployés pour demander aux personnes dans le besoin quel type d'assistance leur convenait le mieux. Pour aider les agriculteurs américains, on leur demande ce dont ils ont besoin. Aussi simple que cette maxime puisse paraître, elle n'a pas été appliquée dans le cas de l'aide d'urgence à l'Afrique. Selon Joan-Marie Kalter, l'accent mis par la télévision sur l'aide occidentale reflétait une conception coloniale vis-à-vis d'Africains présentés comme arriérés et impuissants, un « fardeau de l'homme blanc ». « Sur 117 citations d'analystes et de professionnels dans les rapports de famine des réseaux, seules 18 venaient d'Africains ; une écrasante majorité, soit 94, venaient d'Américains ou d'Européens blancs », affirmait-elle (*TV GUIDE*, 24 mai 2006, p. 3).

Dans ce secteur, on trouve des donateurs occidentaux, des institutions financières multilatérales (telles que la Banque mondiale et le FMI), des universitaires occidentaux, des chercheurs, des conseillers politiques, les ONG, les groupes de défense des droits de l'homme, des militants et un essaim d'experts véreux, qui acquièrent des « connaissances instantanées » après un simple séjour d'une journée dans un pays en développement et monnayent leur « expertise » à des tarifs exorbitants. Leurs intentions peuvent être nobles, mais l'efficacité de leurs efforts est souvent douteuse. Il y a peu de coordination entre eux. Il n'y a pas de feuille de route ni d'action concertée. Chacun fait ce qu'il veut.

La liberté intellectuelle a rarement fait partie du vocabulaire de l'industrie de l'aide au développement. En fait, ceux qui soulignent ce lien sont plutôt issus du monde du

développement, comme nous l'avons vu plus haut. Harry Wu, un ancien prisonnier politique chinois a pu déclarer : « La Banque mondiale soutient constamment des gouvernements corrompus et autoritaires... Il semble que la Banque mondiale ait été victime du mythe selon lequel le simple fait d'injecter de l'argent dans une région pauvre assurera une vie meilleure aux habitants de cette région. Sans consultation des personnes concernées, aucun projet ne peut être considéré comme une réussite. Mais sans les libertés fondamentales – liberté d'expression et liberté de réunion – les habitants ne peuvent pas librement exprimer leurs opinions" (*The Washington Times*, 13 juillet 1999, A19). Et selon Amartya Sen, lauréat du prix Nobel d'économie (1998),

L'un des faits remarquables de la terrible histoire de la famine est qu'aucune famine importante ne s'est jamais produite dans un pays doté d'une forme de gouvernement démocratique et d'une presse relativement libre. Elles se sont produites dans d'anciens royaumes et dans des sociétés autoritaires contemporaines, dans des dictatures technocratiques modernes, dans des économies coloniales gouvernées par des impérialistes du Nord et dans des pays du Sud nouvellement indépendants dirigés par des dirigeants nationaux despotiques ou par des partis uniques intolérants.

Mais les famines n'ont jamais touché un pays indépendant, qui organise régulièrement des élections, qui a des partis d'opposition pour exprimer des critiques, qui permet aux journaux d'informer librement et de remettre en question la sagesse des politiques gouvernementales sans recourir à une censure étendue. (*The Washington Times*, 20 octobre 1998, A12)

Laissez parler ceux qui sont aidés dans les pays africains. Pendant trop longtemps, la mentalité du « nous savons mieux » a été omniprésente. La vraie réforme commence par la liberté intellectuelle. Appelez cela la *loi d'Ayittey*, si vous voulez. Des médias libres sont le revers de la liberté intellectuelle et un antidote efficace contre les dictatures.

Pendant des décennies, jusqu'en 1990, les bailleurs de fonds occidentaux, les organismes d'aide internationaux et les groupes de développement multilatéraux se sont détournés de la liberté intellectuelle et des systèmes politiques pour se concentrer uniquement sur la sphère économique. Ils faisaient valoir que leurs chartes leur interdisaient de se lancer dans la politique. En outre, si les pays africains pouvaient juste redresser leurs économies, ils prospéreraient alors, et une classe moyenne émergerait qui s'agiterait pour ses droits politiques et, partant, pour le pluralisme démocratique. Après tout, c'est la voie qu'ont suivie les pays occidentaux eux-mêmes, ainsi que les Tigres asiatiques.

Le fantôme de Lloyd George

Ce raisonnement a façonné une grande partie de la politique américaine envers la Chine dans les années 1990 : plus les États-Unis commerçaient avec la dictature communiste chinoise, plus ils s'approchaient du jour de rédemption démocratique du malheureux peuple chinois.

L'écrivain américain David Brooks notait dans le *Weekly Standard* (30 avril 2001) que : « [L]a théorie place une foi excessive dans le pouvoir du capitalisme de transformer les tyrans en démocraties. L'histoire offre quelques exemples où le marché a adouci les mœurs, mais il y a aussi de nombreux cas où les économistes ont surestimé le pouvoir civilisateur du commerce » (p. 23). Selon Arnold Beichman, chercheur principal à la Hoover Institution,

Le fondateur de cette politique délirante de « connexion » est le Premier ministre britannique Lloyd George qui formula les principes d'une politique qui allait devenir la norme pour l'Occident à l'égard de l'Union soviétique : « étouffer le bolchevisme par la générosité », comme l'ont écrit les auteurs d'*Utopia in Power*. En 1922, Lloyd George déclara : « Je crois que nous pouvons la sauver par le commerce. Le commerce a une influence qui donne à réfléchir. Le commerce, à mon avis, mettra fin à la férocité, la rapine et la crudité du bolchevisme plus sûrement que toute autre méthode ». (*The*

Washington Times, 17 mai 2001, A16)

Bien sûr, le commerce ne mit pas fin au bolchevisme, mais le fantôme de Lloyd George erre toujours dans les couloirs du gouvernement américain. Sous l'administration Carter, le Maréchal Shulman, conseiller du département d'État pour les affaires soviétiques, écrivit que « le développement mesuré des relations économiques peut raisonnablement être conditionné à la retenue soviétique dans les situations de crise et dans la compétition militaire » (*The Washington Times*, 17 mai 2001, A16). En d'autres termes, si les Soviétiques se comportaient bien, ils pourraient être assurés d'une certaine chance de prospérité économique. C'est ainsi que l'Union soviétique est entrée en Afghanistan. Jean-François Revel soulignait que ce lien, l'idée de la détente économique, « a été mis sens dessus dessous » (ibid.). Idem lorsque la Russie de Poutine a annexé la Crimée et une partie de l'Ukraine orientale en 2014 et 2015 respectivement.

Après l'effondrement de l'Union soviétique en 1989, la politique des conditionnalités classiques fut ajoutée au versement de l'aide étrangère, mais il s'agissait plutôt d'une réflexion après coup. La liberté intellectuelle n'a **jamais** été une priorité. Les objectifs de la politique étrangère occidentale devaient être révisés à coup sûr. L'accent devait être mis sur la promotion de la démocratie, le respect des droits de l'homme, l'amélioration de la gouvernance, la transparence et la responsabilité, entre autres. En mai 1990, par exemple, le Congrès américain et la Maison Blanche tentèrent de remodeler le programme d'aide étrangère des États-Unis à la lumière des changements politiques mondiaux et de réorganiser les priorités. Le président George H. Bush chercha à obtenir une nouvelle flexibilité pour accroître l'aide aux démocraties émergentes en Europe de l'Est, au Panama et au Nicaragua. Le secrétaire d'État adjoint pour l'Afrique, Herman J. Cohen, annonça en mai 1990 que, parallèlement à l'ajustement économique et au res-

pect des droits de l'homme, la démocratisation serait la troisième condition préalable à l'aide au développement des États-Unis. Peu après la mise en place de la politique consistant à lier l'aide bilatérale à des conditions politiques, le Congrès américain demanda que l'aide multilatérale, comme celle de la Banque mondiale, soit soumise aux mêmes exigences. Mais au-delà de la rhétorique, rien ne changea sous la surface. C'était le « *business as usual* ». Les vieux amis restèrent de vieux amis. Fred Hiatt, de la page éditoriale du *Washington Post* (17 mai 1998) notait à l'époque :

L'équipe de politique étrangère du président Clinton parle de la démocratie peut-être plus que toute autre administration précédente, mais dans la pratique, elle semble souvent s'en moquer. Après la guerre froide, l'Amérique était censée être libre de passer de la lutte contre le communisme – aux côtés des dictateurs de droite, si nécessaire – à la promotion de la démocratie et des droits de l'homme. C'est ce que Clinton a suggéré en Afrique lorsqu'il s'est excusé du soutien apporté par l'Amérique, pendant la guerre froide, à des dictateurs fauteurs de troubles tels que Mobutu Sese Seko (sans le nommer) au Zaïre. Mais le parti pris de l'administration pour la stabilité – ou pour ceux qui, selon elle, la favoriseront – n'a pas diminué. (p. C9)

Là encore, la réforme économique met la charrue avant les bœufs. Si une entreprise fait faillite, elle défierait la logique en demandant aux mêmes dirigeants incompetents, qui l'ont ruinée au départ, de la remettre sur pieds. Malheureusement, c'est exactement ce que la Banque mondiale et les donateurs occidentaux ont essayé de faire avec la séquence de réforme, et les résultats ont été un désastre pour l'Afrique. Commencer par la réforme économique va libérer une croissance économique et une prospérité qui, à terme, atteindra un « plafond politique ». Comme nous l'avons déjà mentionné, cette étape est souvent atteinte ou déclenchée par une crise économique. Dans de telles crises, les investisseurs perdent de l'argent et exigent des explications et des comptes. Si l'espace politique est

ouvert, la prospérité se poursuivra, comme ce fut le cas au Chili. Dans la plupart des cas, cependant, les dictateurs ont gardé le contrôle et les gains économiques se sont réduits : Yougoslavie, Côte d'Ivoire, Indonésie, Madagascar, Tunisie et Yougoslavie.

La Chine est confrontée au dilemme de la libéralisation économique sans réforme intellectuelle ou politique. Une résistance obstinée à la réforme ne peut que mener au désastre. S'adressant à des hommes d'affaires sino-américains à New York, le Premier ministre Wen déclara que la réforme politique conduirait à « un environnement politique détendu, afin que les gens puissent mieux exprimer leur esprit indépendant et leur créativité » (*The New York Times*, 29 septembre 2010, A14). Le fait que son discours ait été censuré et interdit de publication dans les médias publics par le puissant département de la propagande montre à quel point la liberté intellectuelle est importante. En expliquant pourquoi le prix Nobel de la paix 2010 avait été attribué au dissident chinois Liu Xiaobo, qui purgeait une peine de onze ans de prison pour avoir tenté de « subvertir le pouvoir de l'État », Thorbjorn Jagland, président du comité Nobel norvégien, déclara : « Si la Chine veut progresser en harmonie avec les autres pays et devenir un partenaire clé dans la défense des valeurs de la communauté mondiale, elle doit d'abord accorder la liberté d'expression à tous ses citoyens » (*The New York Times*, 23 octobre 2010, A19).

David Shambaugh, professeur américain d'affaires internationales à l'université George Washington à Washington DC, écrivait :

Malgré les apparences, le système politique chinois est mal ficelé, et personne ne le connaît mieux que le Parti communiste lui-même. Le leader chinois, Xi Jinping, espère que la répression de la dissidence et de la corruption renforcera le pouvoir du parti. Il est déterminé à éviter de devenir le Mikhaïl Gorbatchev de Chine, qui préside à l'effondrement du parti. Mais au lieu d'être l'antithèse de M. Gorbatchev, M. Xi pour-

rait bien finir par avoir le même effet. Son despotisme met à rude épreuve le système et la société en Chine et la rapproche d'un point de rupture... La fin du régime communiste chinois a maintenant commencé. Elle sera probablement très instable et troublée. Mais tant que le système ne commencera pas à s'effriter d'une manière évidente, ceux qui en font partie joueront le jeu – contribuant à une façade de stabilité. Le régime communiste en Chine ne finira pas tranquillement. Il est peu probable qu'un seul événement déclenche une implosion pacifique du régime. Sa disparition sera probablement longue, désordonnée et violente. Les failles toujours plus évidentes dans le contrôle du régime ne peuvent être corrigées que par une réforme politique. Tant que la Chine ne relâchera pas ses contrôles politiques draconiens, elle ne deviendra jamais une société innovante et une « économie de la connaissance » - un des principaux objectifs des réformes du Troisième Plénum. Le système politique est devenu le principal obstacle aux nécessaires réformes sociales et économiques de la Chine. Si M. Xi et les dirigeants du parti ne relâchent pas leur emprise, ils risquent de provoquer précisément le sort qu'ils espèrent éviter. (*The Wall Street Journal*, 6 mars 2015)

Rappelons que l'observation selon laquelle la réforme politique et la réforme économique doivent aller de pair a fait l'objet d'un grand battage médiatique, mais cela esquivait la question. Elles ne vont pas de pair. La réforme politique précède la réforme économique et la liberté intellectuelle doit précéder les deux.

Sur le front africain, le Rwanda se porte bien sur le plan économique. Le 25 août 2003, il organisait des élections fictives au cours desquelles le président sortant, Paul Kagame, « remportait » 95 % des voix. Son principal adversaire, Faustin Twagiramungu, un ancien premier ministre, n'obtenait que 3 % des voix. Son parti d'opposition, le Mouvement républicain démocratique, avait été interdit. Il avait été diffamé dans les médias gouvernementaux, ses partisans harcelés, intimidés et emprisonnés. Alison Des Forges, chercheuse principale sur l'Afrique pour Human Rights Watch, qui a

écrit un article sur les extrémistes hutus qui ont massacré plus d'un million de Tutsis en 1994, s'indigna : « Appeler cela un exercice de démocratie n'est pas une description exacte des normes de n'importe quel endroit dans le monde. Comment pouvez-vous parler de démocratie quand les gens ne sont pas libres de s'exprimer ? » (*The Washington Times*, 28 août 2003, A19).

La même mascarade a été répétée en 2010 avec le principal leader de l'opposition, Victoire Ingabire, qui a été jeté en prison. Kagame « gagnait » alors 93% des voix. Dans un article d'opinion, Stephen W. Smith, professeur américain d'études africaines à l'université de Duke, Durham, Caroline du Nord, a écrit :

M. Kagame ne peut pas quitter ses fonctions sans risquer d'être traduit en justice par la Cour pénale internationale, une menace contre laquelle même un successeur de confiance ne pourrait pas le protéger – et M. Kagame ne fait plus confiance à personne. Ignorant les limites constitutionnelles, il orchestre un mouvement « populaire » pour obtenir un autre mandat en 2017. Une autre élection « victorieuse » se profile à l'horizon, à moins que la justice ne le rattrape. (...)

Le régime post-génocide du Rwanda a de nombreux amis dans le monde entier pour des raisons compréhensibles et, dans la plupart des cas, honorables. Horrifiés comme nous l'avons été par le bain de sang de 1994, et honteux de notre incapacité à l'empêcher ou à l'arrêter, qui voudrait croire que le beau visage que M. Kagame a donné au Rwanda – en créant l'image d'une nation prospère et en voie de guérison – est en fait un mensonge ? Aujourd'hui, les voix de l'opposition au Rwanda ont été complètement réduites au silence.

Pourtant, c'est précisément le besoin du monde extérieur d'un discours moral apaisant – pour un récit manichéen – qui trahit la réalité du Rwanda post-génocide et nous rend complices, une fois de plus, de nouvelles effusions de sang. Dans un endroit où l'absence de démocratie et les violations flagrantes des droits de l'homme ont déjà conduit au crime collectif ultime, nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de continuer à détourner notre regard du régime

violent et arbitraire de M. Kagame.

M. Kagame doit lui aussi être mis sur le banc des accusés et jugé par la Cour pénale internationale de La Haye. » (*The New York Times*, 20 juillet 2015)

Une fois de plus, Paul Kagame du Rwanda a adopté le modèle du Tigre asiatique [libéralisation économique avant la réforme politique] et a généré des performances économiques impressionnantes, mais son système politique a été méprisable. Un plafond politique sera atteint et si Kagame défie tous les conseils et le bon sens et modifie la constitution pour prolonger son mandat, une implosion sanglante sera inévitable, qui anéantira tous les gains économiques réalisés. En août 2017, l'espace politique a été encore plus fermé. Kagame a remporté l'élection présidentielle avec 99,8 % des voix. Rappelez-vous l'aphorisme africain : « Nous luttons très fort pour éliminer un cafard du pouvoir... ». Mais alors, comment peut-on mettre en œuvre une réforme politique sans liberté intellectuelle ?

A la question de savoir à qui revient le mérite de la chute du mur de Berlin, Lech Walesa, ancien dirigeant de Solidarité et ex-président de la Pologne, désigna le pape et Ronald Reagan, mais déclara également de façon intéressante : « Quelqu'un d'autre a joué un rôle important – les journalistes, surtout occidentaux. S'ils n'avaient pas fait connaître notre lutte dans le monde entier, nous n'aurions eu aucune chance » (*Newsweek*, 8 novembre 1999, p.44).

En Occident, le citoyen moyen tient pour acquis l'utilité pratique de la radio, sans se rendre compte de son importance cruciale pour l'émancipation civique dans le Tiers-Monde. En Afrique, la radio est un outil politique pour l'autonomisation des masses africaines. Un jour, un président africain déclara à Elizabeth Ohene, rédactrice en chef adjointe de l'Africa Service de la BBC « Vous êtes plus puissante qu'un président africain » (*The Economist*, 16 janvier 1999 ; 44). John Balzar, un journaliste américain notait :

Parler de la radio en Afrique, c'est parler de la vie et de la mort. Une grande partie du reste du monde risque de se noyer dans le flot de données provenant des autoroutes de l'information. Mais en Afrique, pour des centaines de millions de personnes, les événements

qui se déroulent sur la prochaine colline et au-delà ne sont connus que par deux moyens : le bouche à oreille tel qu'il est véhiculé par les voyageurs et le bouche à oreille tel qu'il est diffusé à la radio. Sur un continent écrasant de pauvreté, sous-éduqué, rural et isolé, seule la radio peut vraiment être considérée comme le média des masses. (*Washington Post*, 25 octobre 1995, A22)

Ce point de vue avait été confirmé par l'ancienne sénatrice Nancy Kassebaum lors d'une audition en avril 1996 devant la sous-commission des affaires africaines du Sénat américain. Elle rappelait que lors de son voyage en Afrique elle avait été « frappée par le pouvoir omniprésent de la radio en Afrique. De la démocratisation du Mali au Rwanda en difficulté, la radio détient un pouvoir et des possibilités immenses » (*The Washington Times*, 25 avril 1996, A16). Il est à espérer que l'on comprendra pourquoi la radio ou les médias sont parmi les premiers à avoir été arrachés et contrôlés par un régime tyrannique.

Bien que le nombre de stations de radio non gouvernementales soit passé de zéro en 1983 à 137 dans vingt-sept pays en 1995, la plupart des stations sont toujours contrôlées par l'État, qui justifie son contrôle sur les médias en invoquant l'unité nationale et le développement. En réalité, cependant, la radio a servi de porte-parole à la propagande du parti au pouvoir. L'effet puissant de la radio de propagande a été démontré au Rwanda, où les miliciens hutus, les interahamwe – un groupe soutenu par l'État – diffusaient des messages de haine contre les Tutsis et ont finalement poussé leurs parents hutus à la folie meurtrière. « Radio Milles Collines a clairement été l'un des porte-parole du génocide », déclara Janet Fleishman de Human Rights Watch/Africa. « Les tueurs, dont certains avaient une radio dans une main et une machette dans l'autre, suivaient les conseils de Radio Milles Collines et ont massacré des enfants comme des adultes » (ibid., A12).

« Depuis le début de la guerre avec le Front patriotique rwandais, cette propa-

gande proclamait toujours que les Tutsis venaient pour attaquer le pays. Toute la journée à la radio, ils disaient que les Tutsis venaient pour prendre le pouvoir aux Hutus », déclarait Pierre-Claver Rwangabo, un modéré hutu qui a rejoint le gouvernement tutsi qui a suivi (*Washington Post*, 18 avril 1995, A17).

Par conséquent, les détenteurs du pouvoir utilisent la radio pour se maintenir et perpétuer leurs opinions, en bloquant les opinions dissidentes ou d'opposition. Pour que les hommes politiques de l'opposition au Kenya et au Nigeria puissent faire connaître leurs opinions aux masses, la *BBC* et la *Voice of America* servent souvent de relais. La création d'une *Radio Free Africa*, à l'instar de *Radio Free Asia*, fera pour l'Afrique ce que *Radio Free Europe* a fait pour l'Union soviétique. « Radio Free Asia, la station du gouvernement américain qui diffuse des informations sans censure en Chine depuis septembre 1996, a tellement bouleversé Pékin que Washington a gardé le secret d'État sur l'emplacement de ses émetteurs. Les partisans de RFA insistent sur le fait qu'elle n'est pas anti-chinoise, mais qu'elle vise toute la tyrannie en Asie. Mais le Congrès a créé la station de radio en raison de son dégoût pour le massacre des manifestants pro-démocratie sur la place Tiananmen en juin 1989 » (*The Washington Times*, 28 octobre 1996, A10).

Il faut également noter le rôle de la radio dans les élections de 2000 au Ghana. Les stations de radio FM ont donné des coups de pied et joué un rôle remarquable pour assurer la transparence des élections à un niveau jamais vu dans l'histoire récente de l'Afrique. Une armée de reporters des stations de radio locales fit le tour des bureaux de vote pour poser des questions difficiles aux fonctionnaires et aux électeurs, en faisant état de toutes les irrégularités et particularités. Parfois, leurs émissions amenèrent les responsables des élections et de la sécurité à se précipiter pour éviter un problème potentiel.

Comme l'a dit le magazine *The Economist*

(16 décembre 2000), « la radio en direct s'est avérée être un système de surveillance meilleur et moins coûteux de l'honnêteté des élections africaines que les équipes d'observateurs locaux et internationaux, dont les rapports n'apparaîtront qu'une fois la bataille perdue et gagnée » (p. 54). Les stations de radio FM ont empêché le NDC au pouvoir de voler l'élection. Comme aucun des candidats ne remporta plus de 50 % des voix, un second tour fut prévu pour le 28 décembre 2000. Le pays était assis sur des épingles et des aiguilles.

Lorsque John Attah-Mills appela J. A. Kufuor pour concéder sa défaite et le féliciter, les stations de radio FM diffusèrent immédiatement le discours sur toutes les ondes. Comme le souligna le chroniqueur Thomas Friedman, les quatre pays les plus démocratiques d'Afrique de l'Ouest aujourd'hui – le Bénin, le Ghana, le Mali et le Sénégal – ont tous des stations de radio FM privées et florissantes. « Arrêtons d'envoyer à l'Afrique des conférences sur la démocratie. Faisons plutôt dépendre toute l'aide, tous les prêts du FMI et de la Banque mondiale, tous les allègements de dette de l'autorisation par les gouvernements africains d'avoir des stations de radio FM libres. Les Africains feront le reste », écrivait-il (*The New York Times*, 1er mai 2001, A13).

La Corée du Nord est peut-être le pays le plus fermé et le plus violemment répressif au monde. Pour tenter d'ouvrir ce pays communiste secret, les défenseurs des droits de l'homme ont lancé une campagne visant à faire voler plus de vingt ballons, chacun haut de six mètres et transportant une trentaine de petites radios en Corée du Nord, qui interdit strictement à ses habitants d'écouter ou de regarder des émissions extérieures. Le révérend Douglas Shin, un activiste coréen-américain des droits de l'homme, a estimé le coût de la campagne « Give Ear to a North Korean » à 7 000 dollars (*The Washington Times*, 12 août 2003, A11).

Certes, des efforts sont faits pour pro-

mouvoir la liberté intellectuelle, mais ils sont inégaux et non coordonnés. Il doit maintenant être clair que la liberté ou réforme intellectuelle doit précéder la réforme politique qui, à son tour, doit céder la place à la réforme constitutionnelle, institutionnelle et enfin économique. La réforme constitutionnelle et institutionnelle peut être plus facilement abordée sous une nouvelle direction politique, et une réforme tant politique qu'institutionnelle est nécessaire avant de réussir la libéralisation économique.

Malheureusement, le bilan des réformes a été catastrophique. Aucune séquence n'est discernable et aucun progrès n'a été réalisé sur aucune réforme individuelle. En 2017, la liberté intellectuelle et politique existait dans à peine dix-sept pays africains. Rappelons qu'en 1990, le nombre de démocraties était de quatre. Si, au bout de vingt-sept ans, ce nombre est passé à dix-sept seulement, il faudrait alors près d'un siècle à l'Afrique pour devenir pleinement démocratique³⁹.

39

Ce problème de séquence explique également les renversements de la révolution aux Philippines, en Europe de l'Est, en Indonésie et dans de nombreux pays africains. Il explique aussi pourquoi le Printemps arabe a échoué, parce qu'on s'est trompé dans la séquence. En Égypte, la révolution a été complètement inversée. Rappelez-vous l'analogie de l'État-mobile. Dans une dictature, l'État-mobile est *kaput* et a besoin d'un remaniement complet. Dans de nombreux cas, seul le conducteur a été changé. Les réformes constitutionnelles et institutionnelles sont restées inachevées ou ont été tentées tardivement ou au hasard. Les institutions clés de l'État – le pouvoir judiciaire, l'armée, la fonction publique, la commission électorale, etc. – ont été purgées des alliés et des partisans des dictateurs évincés et remplacées par des alliés et des partisans de l'administration entrante. Les « asticots » sont restés profondément enfouis, rongant les fondations du système. Une telle purge à motivation politique ne constitue guère une

réforme. Il n'est pas surprenant que la corruption, les pots-de-vin et l'incompétence bureaucratique aient continué en Pologne, en Géorgie, en Ukraine, aux Philippines, en Tunisie et dans de nombreux autres pays. Les gens se sont mis en colère contre cette politique sordide, et le cycle a recommencé.

Peut-être la raison la plus importante pour commencer avec la réforme intellectuelle réside dans le fait que toute entité étrangère qui se rend en Afrique, le fait pour promouvoir ses intérêts. Les Arabes vont en Afrique pour poursuivre leurs intérêts. De même, les Français poursuivent les intérêts français et la Russie promeut les intérêts russes. Il est certain que les Chinois ne sont pas en Afrique parce qu'ils aiment beaucoup la population noire.

Lorsque le président américain Barack Obama s'est rendu au Kenya et en Éthiopie en juillet 2015, il l'a fait en grande partie pour approuver le rôle de ces pays en tant qu'« alliés » dans la guerre contre le terrorisme – sans oublier que le gouvernement éthiopien (qui aurait remporté 100 % des voix aux élections de mai 2015) s'était livré à des actes terroristes contre son propre peuple. Dans le cas du Kenya, c'est le président Uhuru Kenyatta qui a été inculpé par la CPI en 2014 pour son rôle dans les effusions de sang qui ont fait plus de 1 200 victimes après les élections de décembre 2007. Dans chaque cas, les intérêts américains et la guerre contre le terrorisme sont passés devant la démocratie et la redevabilité, ce qui suggère que l'Afrique doit faire valoir ses propres arguments en faveur de la réforme. Et cela nécessite une réforme intellectuelle ou la liberté. Quand Obama s'est rendu en Éthiopie lors de son voyage, le pays ne possédait qu'une seule station de radio, qui appartenait à l'État. Nous reprendrons la question de la séquence des réformes au chapitre 10, où nous montrerons que si la séquence est bâclée, la révolution peut être détournée ou inversée.

Lutter contre la corruption - La bonne manière

Nous consacrerons cette section, non pas pour nous plaindre d'autres problèmes, mais pour en choisir un seule – la corruption – et montrer comment la résoudre. Le problème est devenu si grave que l'évêque anglican du diocèse de Wusasa à Zaria, dans l'État de Kaduna, le révérend Ali Buba-Lamido, a préconisé la peine de mort pour les titulaires de charges publiques corrompus au Nigeria. Il a déclaré que l'option de la peine de mort est le seul moyen de mettre les fonctionnaires publics du Nigeria sous contrôle. L'appel est devenu impératif compte tenu du fait que la corruption peut tuer plus de gens qu'une arme conventionnelle. « Si nos dirigeants savent qu'ils seront poursuivis s'ils sont jugés corrompus, ils seront sur leurs gardes pour éviter les pratiques de corruption » (*Premium Times*, 20 juin 2015).

La corruption n'est pas propre à l'Afrique. Elle existe dans toutes les sociétés. Tout comme la criminalité ou le chômage, elle ne peut pas être complètement éradiquée ; seulement minimisée. Mais certains pays ont mieux réussi que d'autres. Quels sont donc les secrets pour lutter avec succès contre la corruption ? « Celui qui ne comprend pas la cause d'un problème ne peut pas le résoudre », dit un proverbe africain. Les pots-de-vin et la corruption ne sont que les symptômes d'une maladie mentale fondamentale. L'exécution de fonctionnaires corrompus ou la mise en place d'une commission anti-corruption ne s'attaque qu'aux symptômes, mais pas aux causes profondes, qui sont généralement dues à la dégradation, à l'effondrement ou au dysfonctionnement des institutions. Ceux qui font appel au chef de l'État pour lutter contre la corruption ne comprennent manifestement pas le problème et ne savent pas comment le résoudre. Comme nous l'avons vu, lorsque le président Obama se rendit au Ghana en mars 2009, il déclara : « L'Afrique n'a pas besoin de chefs d'État

forts ; elle a besoin d'institutions fortes ». L'importance d'institutions fortes peut être induite de notre analogie automobile.



La dévelop-mobile de l'Afrique est un tacot. Elle fait beaucoup de bruit et le trajet est très difficile. Elle penche sur les côtés à cause de la surcharge. De plus, elle surchauffe constamment et crache une épaisse fumée noire. Ce sont les symptômes de certains systèmes défectueux du véhicule. Rappelez-vous que les divers systèmes dans un véhicule sont indépendants et ne peuvent pas être mal assortis.

De même : la corruption est le symptôme de certaines institutions défectueuses dans le navire de l'État. Rappelons que chaque institution doit également être indépendante et ne doit pas être croisée. Pour que chaque institution fonctionne bien, elle doit faire sa propre police et son propre ménage. Pour ce faire, chacune a son propre « code » spécial. Tout comme chaque institution est tenue de faire sa police et son ménage, l'État en tant qu'entité est également tenu de le faire par ce processus.

Dans le cas du Ghana, le gouvernement dispose d'un contrôleur et d'un comptable général, d'un auditeur général et d'un procureur général. Ce sont les trois fonctionnaires clés à cibler dans la guerre contre la corruption. Chaque année, le contrôleur et comptable général est tenu par la loi ou la constitution de soumettre un rapport comptable de toutes les dépenses de l'État, tant dans le pays qu'à l'étranger dans les ambassades. Ce rapport doit être soumis au con-

trôleur général dans un délai déterminé.

Dès réception, l'auditeur général passe le compte de dépenses ou le rapport comptable au peigne fin, en notant les paiements suspects, les irrégularités financières et les malversations. Par exemple, supposons qu'une entrée montre que 40 millions de dollars ont été dépensés par le ministère de l'éducation pour construire seulement trois blocs de salles de classe. Cette dépense peut être interrogée dans le rapport de l'auditeur général, qui doit, dans les quatre-vingt-dix jours, être soumis à trois entités clés : le président, la commission des comptes publics (CCP) du Parlement et le procureur général. Dès réception, le procureur général doit s'entretenir avec le président sur les mesures appropriées à prendre. La commission des comptes publics peut également convoquer le ministre de l'éducation pour lui expliquer comment son ministère a dépensé 40 millions de dollars pour seulement trois blocs de salles de classe. Si le ministre n'est pas en mesure de répondre de manière satisfaisante et que la CCP soupçonne un détournement de fonds et une dissimulation, il peut renvoyer l'affaire au procureur général pour la poursuite et la récupération de l'argent dilapidé. Le procureur général peut ensuite transmettre l'affaire au procureur de l'État pour obtenir une condamnation devant le tribunal. Notons que le président n'est pas impliqué dans ce processus⁴⁰.

En général, c'est ainsi que le « système gouvernemental » est supposé faire son ménage automatiquement. Il faut souligner que même si le président et le procureur général n'agissent pas, la CCP peut toujours faire avancer ce dossier. Des mesures supplémentaires peuvent être adoptées pour améliorer le système de nettoyage. Par exemple, le programme « Signaler un corrompu contre récompense » peut être mis en place, dans le cadre duquel un fonctionnaire qui accepte un pot-de-vin peut être signalé à une direction. S'il est reconnu coupable, il peut être licencié et obligé de rembourser le pot-de-vin. Un programme

de « délation » peut également être adopté, selon lequel toute personne qui signale une transaction frauduleuse imminente qui causera, par exemple, une perte financière de 50 millions de dollars à l'État, sera récompensée par 10 % du montant économisé, soit 5 millions de dollars.

Le système de nettoyage normal est censé fonctionner de cette manière, et non par la mise en place d'une commission anti-corruption comme l'EFCC au Nigeria. Lorsque la commission est mise en place, il est trop tard. Le butin est déjà parti, irrécupérable. Le système normal de « ménage » peut être renforcé en :

⇒ rendant le comptable général, l'auditeur général et le procureur général indépendants de l'exécutif en les faisant nommer par l'opposition ou le parlement, et non par le président

⇒ créant une direction de la corruption et de la criminalité économique indépendante de l'exécutif et qui rend compte au parlement, comme l'a fait le Botswana,

⇒ mettant en œuvre de mesures supplémentaires, telles que la délation (« Report Bribe-Takers for a Reward ») et un programme de lanceur d'alerte.

Ainsi, si la corruption est omniprésente, c'est parce qu'une institution ou un organe – le contrôleur et comptable général, l'auditeur général, le procureur général ou le parlement – ne fait pas son travail. Si c'est le cas, il faut licencier à sa tête. Il est possible qu'ils fassent leur travail, mais le président pourrait bloquer les poursuites pour épargner un parent ou un ami. Dans ce cas, le président lui-même risque la mise en accusation. Il existe en effet plusieurs moyens d'interférer ou de bloquer la lutte contre la corruption, comme par exemple empêcher la révélation du problème par le contrôle des médias ou le sous-financement ou la réduction des budgets des agences chargées de lutter contre la corruption.

L'expérience postcoloniale

Lors de la période postcoloniale, les États africains corrompus ont combattu la corruption sans enthousiasme par diverses mesures *ad hoc* : enquêtes, commissions d'enquête et, à l'occasion, exécution par peloton d'exécution, comme le fit Jerry Rawlings au Ghana en 1979. Naturellement, ces efforts n'aboutirent à rien.

D'un point de vue scientifique, la résolution efficace d'un problème nécessite de prendre cinq mesures fondamentales. La première consiste à exposer le problème, ce qui se fait normalement par le biais des médias (journaux, magazines, radio, télévision) et des forums publics (conférences, séminaires, ateliers et discours) et par la société civile. C'est l'affaire des intellectuels, des journalistes, des rédacteurs et des écrivains. La seconde consiste à identifier les causes du problème. La troisième est de pré-décrire une solution. La quatrième consiste à mettre en œuvre la solution, et la cinquième à la contrôler pour voir si elle fonctionne, et si ce n'est pas le cas, le dosage peut être augmenté ou un tout nouveau remède peut être essayé.

Le diagnostic peut être considéré comme l'étape cruciale. Une analyse erronée des causes peut conduire à une mauvaise prédiction, qui peut ne traiter que les symptômes et non les causes fondamentales, ou pire, peut aggraver la « maladie ». Pour éviter de telles erreurs, un diagnostic doit faire l'objet d'un examen critique et d'un débat public afin de déterminer sa validité et de s'assurer que des facteurs causaux importants n'ont pas été négligés.

Malheureusement, dans la plupart des pays africains, le processus de résolution des crises dépasse rarement la deuxième étape (celle du diagnostic). Même lorsque la deuxième étape est atteinte, un diagnostic erroné est invariablement posé, ce qui conduit à la prescription d'une mauvaise solution. Pire encore, cette solution est elle-même souvent mal ou pas du tout mise en

œuvre dans de nombreux cas, y-compris dans les scandales de corruption.

En 1993, par exemple, l'auditeur général du Ghana publia un rapport détaillant une liste de cas de corruption et de détournement de fonds par de hauts fonctionnaires, dont le coût s'élevait à 401 milliards de cedis (environ 400 millions de dollars à l'époque) sur une période de dix ans (1983-1992). Mais pas un seul bandit ne fut inculpé.

Rappelons que de 1988 à 1994, les dirigeants militaires du Nigeria dilapidèrent 12,4 milliards de dollars de revenus pétroliers, estimés par la Commission Pius Okigbo de septembre 1994 à un tiers de la dette extérieure du pays. Un fonds fiduciaire pétrolier, créé par l'ancien chef de l'État, le général Ibrahim Babangida, avait « perdu » 600 millions de dollars. Personne ne fut poursuivi. La plupart des Nigériens éclatèrent de rire quand ils entendirent que leur chef d'État, le général Sani Abacha, avait lancé « une guerre contre la corruption », parce qu'ils savaient que « plusieurs de ses acolytes, actifs ou à la retraite, étaient millionnaires et aucun des militaires impliqués dans le scandale bancaire [qui a coûté au pays 180 millions de dollars] n'avait été touché. « Quand les soldats avaient assez mangé, il les mettait à la retraite », déclara un avocat des droits civils (*The Economist*, 8 juin 1996, p. 48).

Exposer le problème

« Celui qui dissimule sa maladie ne peut s'attendre à être guéri », dit un proverbe éthiopien. Pourtant, pendant une grande partie de la période postcoloniale, il a presque toujours été impossible d'exposer un problème en Afrique en raison de la censure, de l'élimination brutale de la dissidence ainsi que du contrôle des médias par l'État. Les États corrompus et incompétents ont nié ou dissimulé leurs échecs embarrassants (abus de pouvoir, pillages et atrocités) jusqu'à ce que les problèmes explosent. Mais il était alors trop tard pour les résoudre. Comme l'a dit Adam Feinstein, ré-

dacteur en chef de la publication mensuelle de l'Institut international de la presse : « La presse est toujours le premier bouc émissaire des États. Ils ne peuvent pas s'accuser eux-mêmes, ils doivent donc accuser quelqu'un d'autre » (*Washington Post*, 6 avril 1995, A15).

Comme nous l'avons déjà mentionné, le rapport *Freedom of the Press 2015* indique que sur l'ensemble des pays africains, seuls quatre ont une presse libre. Vingt-cinq pays africains sont dans la catégorie des pays « non libres », et les autres sont fortement limités.

La détention arbitraire, la censure et l'intimidation des journalistes vont à l'encontre du droit du public à l'information et du droit à avoir et à exprimer des opinions et des idées. Ces deux droits sont garantis par l'article 19 de la Charte des Nations unies et l'article 9 de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, dont la plupart des pays africains sont signataires. Le plus déconcertant est le fait que les libertés de la presse et les libertés générales sont plus restreintes dans les pays africains qui sont des démocraties multipartites.

L'étranglement de la presse dans la période de l'après-guerre froide a été le plus évident en Afrique de l'Ouest. Sur l'année 1994, les États d'Afrique de l'Ouest avaient « saisi des dizaines de magazines et de journaux, déporté des journalistes et fermé des stations de radio indépendantes au Cameroun, au Togo, en Gambie, au Mali et au Gabon » (*The Washington Times*, 6 avril 1995, A15).

En raison de l'explosion du nombre d'antennes paraboliques, des communications électroniques (fax, Internet, courrier électronique, etc.), beaucoup plus d'informations sont désormais disponibles dans la plupart des régions d'Afrique. La nouvelle technologie a gravement entravé la capacité des dictateurs africains à contrôler le flux d'informations et à maintenir leur peuple dans l'obscurité. Dans leurs tenta-

tives désespérées de maintenir l'escroquerie, les procès en diffamation et les meurtres sont devenus la tactique de choix des régimes corrompus.

⇒ **Algérie** : Abdelbaki Djabali, correspondant du quotidien *El Watan*, a échappé à la « mort par accident de la route » le 7 décembre 2000, lorsque sa voiture a été poussée hors de la route par un camion de carénage. Son crime ? Des révélations incessantes sur la corruption.

⇒ **Angola** : Le journaliste de la *BBC* Gustavo Costa a été condamné à un procès en diffamation en juin 1994 par le ministre du pétrole Albna Affis après avoir déposé des articles sur la corruption du gouvernement. Le 18 janvier 1995, Ricardo de Melo, le rédacteur en chef du *Fax Imparcial*, basé à Luanda, était tué pour avoir écrit des articles sur la corruption officielle. La situation ne s'est guère améliorée ces dernières années. Le journaliste d'investigation Rafael Marques de Morais, « qui a fait des reportages sur les meurtres et la torture liés à l'industrie du diamant en Angola », a été accusé de diffamation criminelle « qui aurait pu entraîner une peine de neuf ans de prison et une amende pouvant aller jusqu'à 800,000 £. Marques déclara plus tard : « Je n'arrive pas à croire ce que j'ai entendu au tribunal. Le procureur général m'a fait dire ce que je n'avais jamais dit. Il a prétendu que je m'étais excusé et que j'avais admis avoir écrit des mensonges ». Les témoins de Marques n'ont pas été autorisés à parler au tribunal pour sa défense (Indexon-Censorship.org, 28 mai 2015).

⇒ **Cameroun** : Emmanuel Noubissie Ngankam, directeur du *Dikalo* indépendant, a été condamné à un an de prison avec sursis, à une amende de 5 millions de francs CFA (8800 dollars) et à 15 millions de francs CFA de dommages et intérêts après avoir publié un article alléguant que l'ancien ministre des travaux publics et des transports

avait exproprié des biens dans la capitale Yaoundé. Ensuite, « le journal camerounais qui a rapporté le mariage du président Biya avec une femme de 24 ans a été suspendu par l'État ». Lorsque *Perspectives-Hebdo* a publié l'histoire le 17 mars 1994, la police a rapidement saisi tous les exemplaires disponibles. Joseph-Marie Besseri, l'éditeur, a déclaré que la raison officielle de l'interdiction était la non présentation de l'édition aux censeurs avant la distribution, comme la loi l'exige. Il nie cette accusation (*African News Weekly*, 8 avril 1994, p. 5). Les menaces se sont cependant révélées trop fortes pour Paul Lois Nyemb Ntoogue, fondateur du journal *Le Messenger-Popoli*. Il s'est enfui en Afrique du Sud après que « l'on lui a dit par téléphone de choisir entre l'abandon de sa carrière de journaliste et la mort à la machette » (Index On Censorship, mars/avril 1999, p. 102). « En septembre 2013, 11 organes de presse, notamment des journaux, des stations de radio et une chaîne de télévision, ont été fermés pour non-respect de l'éthique et des normes professionnelles'. En 2010, l'ancien rédacteur en chef du journal Germain Ngota, qui avait enquêté sur des allégations de corruption impliquant la compagnie pétrolière publique, est mort en prison » (Indexon-Censorship.org, 12 juin 2014).

⇒ **République centrafricaine** : Le conflit en RCA n'a fait qu'accroître le danger et la censure. En mai 2014, Reporters sans frontières résumait les récentes persécutions de journalistes, « notamment le cas d'Elisabeth Blanche Olofio, une journaliste de radio – tuée dans le cadre de son travail après avoir été accusée d'avoir « une langue bien tranchante ». Deux autres journalistes, Désiré Luc Sayenga et René Padou, sont morts des suites de leurs blessures lors d'une attaque brutale dans des circonstances peu claires. De nombreux cas de harcèlement et de menaces téléphoniques ont également

eu lieu, ainsi que des convocations de journalistes par les autorités judiciaires avant de fuir le pays ». (Indexon-Censorship.org, 19 novembre 2014).

⇒ **Tchad** : Yaldet Begoto Oulatar et Dieudonne Djonabaye, directeur et rédacteur en chef du journal N'Dajmena Hebdo, ont été condamnés le 12 février 1998 à deux ans de prison avec sursis et à une amende de 100000 francs CFA chacun pour avoir diffamé le président Idris Déby dans un article de décembre intitulé « Déby, un président partisan ». Djonabaye a été fouetté avec un câble électrique dans une cellule de la police à N'djamena le 29 mars, après avoir été arrêté à nouveau alors qu'il visitait la base militaire franco-tchadienne de la force Epervier (Index sur la censure, mai/juin 1998, p. 104). Puis, le 20 juillet 1998, Yorongar Ngarlejy le Moiban, membre de l'Assemblée nationale et du parti politique d'opposition, les FAR, a été condamné à trois ans de prison pour diffamation du président Déby et le président de l'Assemblée nationale, Wadal Abdelkader Kamougué. Deux journalistes de *L'Observateur*, Sy Koumbo Singa Gali et Polycarpe Togomissi, ont été reconnus coupables de complicité de diffamation et ont été condamnés à deux peines avec sursis et à une amende de 1 million de francs CFA (environ 1600 dollars). Le juge qui a jugé l'affaire était auparavant un membre de l'équipe du ministère public qui avait porté les accusations. *L'Observateur* a publié une interview dans laquelle Ngarlejy accusait Kamougué d'avoir accepté de l'argent de la compagnie pétrolière française Elf pour financer sa campagne électorale présidentielle (Index sur la censure, novembre/décembre 1998, p. 91).

⇒ **Gabon** : Le 11 août 1998, Michel Ongoundou-Loundah, directeur de publication du journal *La Griffes*, disparut de son domicile. Il comparut au tribunal de Libreville le lendemain avec le rédacteur en chef du journal, Raphael

Ntoutoume Nkoghe, et le journaliste Pulcherie Berumel. Ils furent accusés de diffamation en rapport avec un article de juin 1998 qui affirmait que des employés d'Air Gabon étaient impliqués dans le trafic d'ivoire. Tous les trois furent reconnus coupables et condamnés à des peines de prison de quatre-vingt-huit mois et reçurent l'ordre de verser 3 millions de francs CFA chacun (environ 5 000 \$) à René Morvan, directeur général d'Air Gabon (Index sur la censure, novembre/décembre 1998, p. 96).

⇒ **Kenya** : Abraham Kipsang Kiptanui, ancien contrôleur de la *State House*, fut récompensé avec plus de 250 000 dollars de dommages-intérêts le 31 mars 1998 pour diffamation causée par un article publié dans le magazine *Target*. Kiptanui intenta un procès pour un article intitulé « Three Billion Shilling Deal Off » (Index On Censorship, mai/juin 1998, p. 113).

⇒ **Namibie** : Le président Sam Nujoma et le ministre des affaires intérieures Jerry Ekandjo adressèrent des convocations séparées à l'hebdomadaire *Windhoek Observer*, pour diffamation, et réclament un total de 200 000 dollars de dommages et intérêts. Le président Nujoma signifia sa convocation au rédacteur en chef Hannes Smith le 7 août 1998 et réclama 1 million de NR pour une série d'articles l'accusant d'abus de pouvoir, de népotisme, de conduite criminelle et de corruption. La plainte d'Ekandjo découle d'un article qui laisse entendre qu'il a abusé de sa position pour renverser l'État de droit et qu'il s'est livré à des pratiques de corruption (Index sur la censure, novembre/décembre 1998, p. 102).

⇒ **Rwanda** : Jean-Leonard Rugambage, le rédacteur en chef adjoint du journal *Umuwugizi*, a été abattu devant sa maison à Kigali en 2010.

⇒ **Afrique du Sud** : Le gouvernement a adopté et n'attendait plus

que la signature du président pour mettre en œuvre un projet de loi draconien sur la cybersécurité qui imposerait jusqu'à quinze ans de prison en cas de violation. « Ce projet de loi s'inscrit dans un contexte d'hostilité permanente du gouvernement envers les médias. Les révélations de journalistes sur la corruption et le copinage dans les rangs de l'African National Congress (ANC) au pouvoir ont conduit le parti à accuser les médias de le présenter sous un 'jour négatif' et d'agir en opposition à lui... Ce projet de loi criminalise le fait de détériorer, communiquer, livrer, mettre à disposition ou recevoir 'illégalement et intentionnellement' des données 'qui sont en possession de l'État et qui sont classées'. . . Il n'y a pas de défense de l'intérêt public ni de protection des lanceurs d'alerte » (IndexonCensorship.org, 7 janvier 2016).

Les arrestations, les détentions et même les meurtres de journalistes, ainsi que les mesures de répression brutales contre la presse, font bien plus que réduire au silence les critiques du gouvernement. Elles empêchent la révélation de la corruption et d'autres problèmes, et les problèmes ne peuvent être résolus lorsqu'ils sont dissimulés ou balayés sous le tapis.

Diagnostic

Même lorsqu'un problème est finalement exposé en Afrique, la deuxième étape cruciale du diagnostic est souvent mal réalisée. Nous avons vu que sur les causes de la crise africaine, deux écoles de pensée s'opposent : les externalistes et les internalistes. Les externalistes pensent que les malheurs de l'Afrique sont dus à des facteurs externes. Les disciples de l'école externaliste comprennent la plupart des dirigeants, des universitaires et des intellectuels radicaux africains. Pendant des décennies, la position externaliste a eu le dessus, attribuant les causes de presque tous les problèmes africains à des facteurs externes tels que l'impérialisme et le colonialisme occidental, les effets pernicioseux de la

traite des esclaves, les complots de conspiration racistes, l'exploitation par d'avidités sociétés multinationales, un système économique international injuste, des flux d'aide étrangère inadéquats et la détérioration des termes de l'échange.

Ali Mazrui (1986) affirmait déjà que presque tout ce qui a mal tourné en Afrique était la faute du colonialisme et de l'impérialisme occidentaux : « L'Occident a nui au développement technologique indigène de l'Afrique de nombreuses façons » (p. 164). Il attribuait l'effondrement des infrastructures africaines (routes, chemins de fer et services publics) à la « superficialité des institutions occidentales », à « la nature déséquilibrée de l'acculturation coloniale » et aux « contradictions morales de la tutelle politique occidentale » (p. 202). En fait, « le déclin politique est en partie une conséquence des institutions coloniales n'ayant pas de racines culturelles en Afrique » (p. 199). Par conséquent, les affirmations d'autocongratulations de l'Occident sur sa contribution à la modernisation de l'Afrique sont creuses : « L'Occident a beaucoup moins contribué à l'Afrique que ce que l'Afrique a contribué à la civilisation industrielle de l'Occident » (p. 164). Le déclin de l'application des lois et la mauvaise gestion des fonds sont également dus au colonialisme occidental. « L'atmosphère qui règne dans une grande partie du pays est faite de rouille et de poussière, de stagnation et de délabrement, en particulier au sein des institutions qui ont été léguées à l'origine par l'Occident » (p. 210). Elles signalent « la mort lente d'une civilisation étrangère » (p. 204) et la rébellion de l'Afrique « contre l'occidentalisation qui se prétend modernisation » (p. 211). Les institutions occidentales sont condamnées à « s'immobiliser en Afrique » ou à se délabrer. « Là où l'Islam est déjà établi, la décadence de la civilisation occidentale est bonne pour l'Islam car elle permet de neutraliser une menace majeure » (p. 19)⁴¹.

Ce raisonnement a complètement exoné-

ré les dirigeants africains de toute responsabilité dans le désordre du continent. Naturellement, ces dirigeants ont également souscrit et adopté des points de vue similaires, à savoir que les causes des crises africaines étaient d'origine externe. En fait, depuis l'indépendance dans les années 60, presque tous les malaises africains ont été attribués à l'opération ou à la conspiration d'agents extérieurs. Les dirigeants étaient au-dessus de tout reproche et ne pouvaient jamais être blâmés. Tout problème lié au système éducatif était, bien sûr, la faute du colonialisme. Une panne d'électricité était incontestablement due à un complot impérialiste. Les pénuries de produits de base s'expliquent facilement : les activités néfastes des saboteurs néocoloniaux. Même la corruption, selon Mazrui (1986), était la faute du colonialisme et de « l'arrivée de nouvelles institutions telles que les banques de style occidental, avec leurs nouvelles règles et leurs nouvelles valeurs » (p.241). Rappelez-vous Mobutu. Lorsqu'on lui demanda qui avait introduit la corruption au Zaïre, il répondit « Les hommes d'affaires européens sont ceux qui ont dit : 'Je vous vends cette chose pour 1000 dollars, mais 200 dollars seront sur votre compte (bancaire suisse)' » (*New African*, juillet 1988, p. 25).

Le sabotage de la lutte contre la corruption

L'Union africaine estime que la corruption à elle seule coûte à l'Afrique 148 milliards de dollars par an, soit plus de quatre fois les 35 milliards de dollars que l'Afrique reçoit en aide étrangère, toutes sources confondues. Peu de progrès ont été réalisés dans la lutte contre la corruption en raison, entre autres, de l'ingérence politique, de la fourberie pure et d'institutions faibles et corrompues.

Tout d'abord, comme nous l'avons déjà indiqué, le chef de l'État ou le gouvernement ne doit jamais s'impliquer dans la lutte contre la corruption. Bien souvent, le chef de l'État lui-même est le principal bandit. En outre, l'approche typique des États

africains en matière de lutte contre la corruption consiste pour le président à mettre en place une commission ou un groupe de travail anti-corruption de pacotille. C'est un peu comme si une bande d'escrocs demandait à une autre bande d'escrocs d'aller attraper un voleur. Un « tsar » est nommé en grande pompe. Mais il n'a ni pouvoir de poursuite, ni budget suffisant. Au Nigeria,

La commission des comptes publics de la Chambre a déclaré que le gouvernement fédéral a encouragé la fraude en refusant délibérément de financer le bureau du vérificateur des Comptes Général de la Fédération (AGF), afin d'affaiblir sa capacité à contrôler les violations.

Le comité a déclaré qu'en réduisant le budget du bureau du vérificateur général de 1,9 milliard de nairas à 100 millions de nairas en 2015, le gouvernement a délibérément fait en sorte que le bureau n'ait plus la capacité de vérifier 601 départements et 144 missions étrangères. Cette réduction importante a été effectuée par le ministère des finances, citant la chute des revenus du pétrole.

Comment peut-on imaginer que le budget d'investissement du bureau de l'AGF pour l'année 2015 soit réduit de 1,9 milliard de N à 100 millions ?

Pouvez-vous également imaginer un bureau de l'AGF qui a 144 missions étrangères à contrôler et, à l'heure où nous parlons, entre 1999 et aujourd'hui, ce bureau n'a même pas contrôlé 30 de ces missions étrangères alors que les trois quarts de ces missions étrangères sont également des agences génératrices de revenus ?

Ainsi, il n'y a personne pour contrôler les recettes générées et les dépenses qu'elles engagent.

Le bureau de l'AGF a été réduit à néant et le budget a été réduit à néant. En tant que tel, le gouvernement du jour s'amuse à faire ce qu'il veut parce qu'il sait que son bureau ne fonctionne pas », déclarait M. Solomon-Olamilekan. (*Premium Times*, 2 mars 2015)

Même dans ce cas, si le tsar de la lutte contre la corruption renifle trop près des « gros bonnets », il se voit réduit au silence, licencié, ou pire encore. Ca a été le cas de John Githongo, du Kenya. En 2005 il a dû

fuir le pays en raison de menaces à sa vie. En outre, le système judiciaire kenyan ne fonctionne pas toujours parce que les juges sont parfois corrompus ou soudoyés pour interrompre ou retarder les enquêtes. Les opposants à la corruption affirment qu'au cours des dernières décennies, les tribunaux ont été de fervents alliés des personnes accusées de corruption et qu'il y a eu une longue liste de cas de corruption dans les tribunaux où les juges ont toujours pris le parti des personnes accusées de corruption contre les enquêteurs qui cherchaient à les faire condamner. En voici un exemple :

L'une des affaires concerne la pétition numéro 390, qui porte sur des allégations de la Commission anti-corruption du Kenya selon lesquelles des crimes économiques ont été commis lorsque des fonctionnaires de l'État kenyan ont signé un accord pour la fourniture d'un réseau de communication intégré à l'usage du ministère de la défense.

Le 30 octobre 2008, un juge rendit une décision qui eut pour effet d'arrêter les investigations de la commission, arguant que le procureur général avait émis un avis selon lequel l'accord initial entre Nedermar Technology BV et le gouvernement kenyan était conforme aux lois du Kenya.

« Il est vrai que le contrat a été signé au crépuscule du régime précédent (en novembre 2002) et que la bataille juridique se déroule sous un autre régime (mais) la fonction de procureur général est une institution dotée d'une mémoire institutionnelle et les règles de la décence exigent qu'elle conserve une cohérence dans ses opinions et ses représentations fondées sur le droit », écrivait alors le juge Joseph Nyamu, qui fut finalement démis de ses fonctions par une commission de contrôle ultérieure. (*The Daily Nation*, 28 février 2015)

Le tsar de Zambie fut limogé en août 2009 et, en Afrique du Sud, les Scorpions, l'unité efficace de lutte contre les pots-de-vin, était dissoute en février 2008. En Tanzanie, le tsar de la lutte contre la corruption, Hosea Williams, a lui-même été impliqué dans un scandale de corruption ! Attendez, il y a mieux : « Ngonidzashe Gumbo, le di-

recteur général de la commission anti-corruption du Zimbabwe, a lui-même été emprisonné pendant 10 ans pour avoir fraudé la commission de 435000 dollars » (*The Herald*, 4 mars 2015).

En 1993, le Ghana créa la CHRAJ pour enquêter sur la corruption, mais lorsqu'elle publia un rapport dénonçant quatre de ses secrétaires, le régime Rawlings publia un livre blanc du gouvernement en février 1996 pour les disculper.

En 2007, le tsar nigérian de la lutte contre la corruption fut envoyé au Royaume-Uni pour des « études supérieures ». Il créa ensuite une Académie anti-corruption du Nigeria, un centre de recherche et de formation de l'*Independent Corrupt Practices and Other Related Offences Commission* (Commission indépendante sur les pratiques corrompues et autres délits, ICPC). Dans une interview, le professeur Sola Akinrinade, le doyen, expliqua :

L'Académie anticorruption du Nigeria est l'organe de formation, un organe de renforcement des capacités de l'ICPC. L'objectif de sa création est tout d'abord de former une équipe de haut niveau pour la commission et pour les personnes travaillant dans le secteur de la lutte contre la corruption. Nous devons renforcer les capacités des personnes qui travaillent dans ce secteur.

Au-delà de cela, il est nécessaire de s'engager avec la société dans son ensemble pour créer une sorte de réseau pour les personnes qui luttent contre la corruption dans différents domaines. Nous organiserons des formations pour les ministères, départements et agences (MDA) du gouvernement fédéral, en travaillant avec les institutions tertiaires et divers secteurs de l'économie pour essayer de renforcer leur capacité à lutter contre la corruption au niveau local.

Notre mission consiste, premièrement, à former notre personnel, deuxièmement, à travailler avec les MDA du gouvernement, à organiser des séminaires, des ateliers et des programmes de formation. Troisièmement, nous effectuerons des recherches qui éclaireront l'élaboration des politiques de lutte contre la corruption. Nous pensons que la lutte contre la

corruption peut être plus efficace lorsque les politiques sont fondées sur des connaissances éclairées. C'est ce qui détermine le type de choses que nous ferons. Nous allons faire de la recherche et du transfert de connaissances. Nous avons l'intention de travailler avec des agences similaires dans tout le pays ». (*Nigerian Tribune*, 25 janvier 2015)

C'est un exemple d'annonces quelque peu pédantes et académiques qui ne veulent en fait pas dire grand-chose. Dans le cas du Nigeria, toutes sortes de manœuvres administratives et bureaucratiques suspectes ainsi que d'obscures « légalités » ont été utilisées pour contrecarrer l'enquête. Par exemple, des anciens gouverneurs corrompus formèrent une cabale pour contourner le système judiciaire et rejoindre le nouveau parti politique, le *All Peoples Congress* (APC), afin d'échapper aux poursuites. Le chef Ayo Opadokun, un ancien secrétaire général de la *National Democratic Coalition* (NADECO), qui avait mené une campagne courageuse pour la démocratie contre le brutal dictateur nigérian, le général Sani Abacha, dans les années 1990, déclara ceci au sujet du Dr Bukola Saraki, l'ancien gouverneur de l'État de Kwara, dans une interview :

Le fait qu'un membre de la direction de l'APC, à savoir le Dr Bukola Saraki, (...) Bukola Saraki, [va] devenir président du Sénat est une catastrophe majeure et a une signification fondamentale. Les Nigériens ne doivent pas oublier que Saraki était le gouverneur de l'État de Kwara. Il fait actuellement l'objet d'un procès au pénal en raison de ses performances dans l'exercice de ses fonctions. Ce qu'ils ont fait est d'avoir réussi, en tant que cabale de gouverneurs, à subvertir totalement les lois fondamentales du pays.

Il y a là quelque chose d'écoeuvrant : lorsque la Commission des crimes économiques et financiers (EFCC) présente au public qu'elle fait son travail en traduisant ces gouverneurs en justice, les avocats de ces derniers demanderont oralement la mise en liberté sous caution, les tribunaux la refuseront et leur demanderont d'apporter des papiers pour cela. Et la fois d'après, les tribunaux leur accorderont une libé-

ration sous caution. Si la EFCC veut faire quelque chose contre eux, ils obtiendront que tout acte de la EFCC à leur encontre soit interdit. Près de 18 à 20 ex-gouverneurs sont encore en procès aujourd'hui, et Saraki est l'un d'entre eux. Cela fait de lui la personne la moins apte pour ce poste en cette période et cela fait partie de nos préoccupations ». (*Punch*, 6 juillet 2015)

En mai 2007, le gouverneur avait déclaré qu'il valait 2 milliards de dollars !

Dans les documents du *Bureau du code de conduite*, le jeune gouverneur a déclaré qu'il possédait des propriétés au Royaume-Uni d'une valeur de 2,9 millions de livres sterling et aux États-Unis, d'une valeur de 4 millions de dollars. 2 milliards de dollars. (*Sahara Reporters*, 8 mai 2007)

Dans des circonstances normales, si le gouvernement fonctionne bien et qu'il y a une bonne gouvernance, il suffit de trois institutions clés pour lutter contre la corruption :

- ⇒ Un média libre pour la dénoncer : « Celui qui dissimule sa maladie ne peut espérer être guéri », dit un proverbe éthiopien,
- ⇒ Un procureur général agressif pour poursuivre la corruption, et
- ⇒ Un système judiciaire indépendant qui fait respecter l'État de droit et punit les corrompus, à la vue de tous.

Cependant, si la dévelop-mobile est *kaput*, ces institutions peuvent également être dysfonctionnelles. La seule façon de réparer le véhicule et de renforcer les institutions est de les réformer. Comme indiqué ci-dessus, il est impératif de tenir le président à l'écart de ce processus de réforme et il ne devrait jamais être autorisé à y participer pour cette raison. Ces institutions sont conçues pour empêcher son usage arbitraire du pouvoir – ce qui relèverait évidemment du conflit d'intérêts. Si cela n'est pas possible, une autre réforme constitutionnelle sera nécessaire pour établir l'indépendance des institutions et des contrôles et contre-pouvoirs.

Voici un cas typique. En février 2010, il a été allégué qu'un homme d'affaires privé, Alfred Woyome, qui se présentait également comme un financier du gouvernement NDC au pouvoir, avait fraudé le gouvernement de quelque 31 millions de dollars dans une affaire de dette de jugement⁴².

L'affaire fut révélée dans les médias lorsqu'un membre de la Commission de Comptes Publics, le député Ken Agyapong, remit en question le paiement. L'enquête permit de découvrir que Woyome n'avait pas de contrat avec le gouvernement. Le contrôleur et le comptable général ainsi que l'auditeur général firent leur travail en révélant la fraude. De même que Martin Amidu, l'ancien procureur général, qui refusa de payer la dette du jugement. Mais le président et le procureur général ne firent pas leur travail en revanche. Au lieu de poursuivre l'accusation, ils licencièrent Martin Amidu en 2012.

L'affaire fut finalement portée devant la Cour suprême du Ghana, qui décida en 2014 que Woyome ne devait rembourser que l'argent qu'il avait reçu de l'État, plus les intérêts. Le message était clair : frauder l'État n'est pas un crime. En d'autres termes, on peut voler une banque et si l'on restitue le butin plus les intérêts, aucun crime n'a été commis.

Rappelons que la même chose s'est produite au Nigeria dans le cas de Lamidu Sanusi, l'ancien gouverneur de la Banque centrale du Nigeria. En février 2014, lorsqu'il signala qu'il manquait quelque 50 milliards de dollars de recettes pétrolières, c'est lui, le gouverneur, qui fut limogé pour imprudence financière et mauvaise conduite.

La faiblesse des institutions

Dans l'affaire Woyome, le contrôleur et le comptable général, l'auditeur général, les médias et la CCP ont tous fait leur travail. Le Parlement, le président, le procureur général, le contrôleur général et le système judiciaire n'ont pas fait le leur. En fait, le Parlement a été le principal coupable. Il n'a pas fait ce qu'il était censé faire : protéger les

deniers publics et exiger la poursuite des corrompus. Le Parlement n'a fait qu'approuver. Il a été asservi à l'exécutif par la constitution, qui permet au président de nommer le président du Parlement.

Dans le cas de Lamidu Sanusi, l'Assemblée nationale du Nigeria aurait dû exiger la réintégration du gouverneur ainsi qu'une comptabilité complète et le suivi des recettes manquantes. De toute évidence, l'Assemblée nationale a été défaillante dans l'exercice de ses fonctions.

La solution

La première étape consiste à retirer les médias (journaux, radio, télévision) des mains de l'État prédateur africain, qui a depuis des lustres utilisé les médias pour contrôler l'information et dissimuler corruption et actes répréhensibles.

La deuxième étape consiste à supprimer l'ensemble des contrôles étatiques qui favorisent la corruption et les malversations. Cela implique la suppression des contrôles sur les prix, les taux de change, les importations, les exportations, les loyers et autres. Ces contrôles n'existaient pas au départ dans le système économique indigène de l'Afrique. De telles mesures permettraient de libéraliser l'économie en retirant le pouvoir économique des mains de l'État et en le restituant au peuple, là où il devrait être. Soit dit en passant, c'est en partie ce que les programmes d'ajustement structurel étaient censés faire dans les années 1990.

Troisièmement, la lutte contre la corruption nécessitera de suivre les rapports du comptable général, de l'auditeur général et du procureur général et de prendre des mesures en cas de malversations financières.

Quatrièmement, la répression de la corruption peut être externalisée. Le Guatemala a demandé l'aide d'une agence des Nations unies (la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala ou CiCiG) et a pu inculper plusieurs hauts fonctionnaires de l'État – même le président en exercice,

Otto Molina, pour corruption (*The Wall Street Journal*, 12 septembre 2015, A1). C'est une approche que le Mexique et le Honduras cherchent également à adopter. Peut-être les pays africains doivent-ils suivre cet exemple.

QUESTIONS SUR CE CHAPITRE

1. Qu'entend-on par « réforme » et pourquoi est-elle importante pour le développement de l'Afrique ? (20 points)
2. Quel type de réformes est nécessaire et dans quel ordre ? (20 points)
3. Expliquez ce que l'on entend par « bonne gouvernance ». (20 points)
4. Quelles sont les sept institutions essentielles de l'État ? Expliquez ce qui se passe si une institution particulière dit que le système judiciaire est dysfonctionnel. (20 points)
5. Expliquez pourquoi le changement de « conducteur » ou de président ne suffit pas pour le développement. (20 points)
6. Comment l'armée s'est-elle comportée dans l'Afrique postcoloniale ? (20 points)
7. Pourquoi les programmes africains restent-ils insolubles ou difficiles à résoudre ? (20 points)
8. Pourquoi la lutte contre la corruption a-t-elle peu progressé ? (20 points)
9. Quelle a été l'efficacité des commissions anti-corruption ? (20 points)
10. Pour une campagne efficace contre la corruption, sur quelles institutions faut-il se concentrer en priorité ? (20 points)

Notes du chapitre 8

³⁴ www.youtube.com/watch?v=ltpEQbhB-jeo&list=UUKnyVIW5QvfnsXddsJFKx4A.

³⁵ Pour une discussion plus complète de ces fonctions, voir Ayittey 1991, chapitre 8.

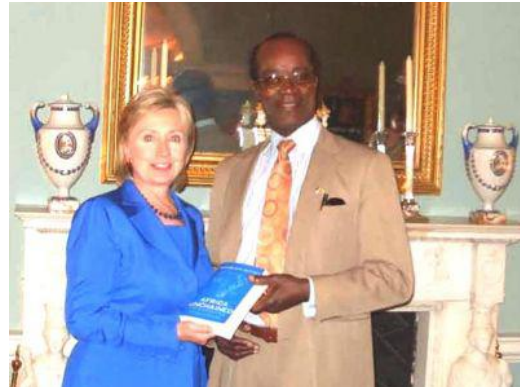
³⁶ En 2006, le président de l'EFCC, Ribadu, fut soudainement relevé de ses fonctions et envoyé en Grande-Bretagne pour y poursuivre ses études. Son successeur, El Rufai, échappa à une tentative d'assassinat. Ribadu reconnut par la suite à Wole Soyinka qu'il pensait que le président Obasanjo, qui l'avait nommé (Ribadu), l'avait utilisé contre ses ennemis (Obasanjo). (*Pambazuka News*, 12 août 2015).

³⁷ Un site web dissident nigérian, nairaland, publia une ventilation de leurs salaires et indemnités en décembre 2014 :

Traitement de base (B.S.) - N2 484 245,50
Allocation de difficulté (50 % de la B.S.) - N1 242 122,70
Allocation de circonscription (200% de la B.S.) - N4 968 509,00
Allocation pour les journaux (50% de la B.S.) - N1 242 122,70
Indemnité de garde-robe (25% de la B.S.) - N621 061,37
Allocation de vacances (10% de la B.S.) - N248 424,55
Logement (200% du B.S.) - N4 968 509,00
Services publics (30% de la B.S.) - N828 081,83
Personnel domestique (70% des B.S.) - N1 863 184,12
Divertissement (30% de la B.S.) - N828 081,83
Assistants personnels (25% des B.S.) - N621 061,12
Allocation d'entretien de véhicule (75% de la B.S.) - N1 863 184,12
Allocation de congé (10% de la B.S.) - N248 424,5
Indemnité de départ (300% de la B.S.) - N7 452 736,50
Allocation de voiture (400% de la B.S.) - N9 936 982,00
SALAIRE MENSUEL TOTAL = N29.479.749,00 (181.974,00 \$)
TOTAL DU SALAIRE ANNUEL = N29 479 749,00 x 12 = N353 756 988,00 (2 183 685,00 \$)
TAUX DE CHANGE : 1 \$ = N162

³⁸ Il s'agit de Roman Abramovitch, Vagit Alekperov, Boris Berezovsky, Olag Deripaska, Mikhail Fridman, Vladimir Gusinsky, Mikhail Khodorkovsky, et Vladimir Potanin.

³⁹ En août 2009, l'auteur et un petit groupe d'experts africains ont rencontré la secrétaire d'État Hillary Clinton pour discuter de sa prochaine tournée dans huit pays d'Afrique.



Au cours des discussions, elle m'a adressé cette question. « Alors, George, que devraient faire les États-Unis en Afrique pour accélérer le développement ? ». Dans ma réponse, je l'ai félicitée pour sa volonté de tendre la main même à ceux qui pourraient ne pas être d'accord avec elle pour élaborer une meilleure politique américaine en Afrique. J'ai ensuite déclaré que l'administration Obama n'avait pas besoin de réinventer la roue. « Radio Free Africa fera pour l'Afrique ce que Radio Free Europe a fait pour l'ex-Union soviétique. » Bien que je lui aie donné un exemplaire dédicacé de mon livre, *Africa Unchained*, l'administration Obama a malheureusement choisi de mettre davantage l'accent sur la guerre contre le terrorisme.

⁴⁰ Le président, de sa propre initiative et après avoir reçu le rapport de l'auditeur général, peut demander la démission du ministre de l'éducation.

⁴¹ Mazrui, bien sûr, était coupable des mêmes accusations ethnocentriques qu'il portait à l'encontre des Occidentaux. L'Islam n'est pas originaire d'Afrique. Mazrui a consacré plusieurs pages aux iniquités de la traite des esclaves en Occident. « Une partie importante de la population de l'Afrique a été traînée, à coups de pied et de cris, et expédiée vers les nouvelles plantations des Amériques » (p. 100). Curieusement, Mazrui n'a jamais mentionné les atrocités de la traite des esclaves d'Afrique de l'Est qui ont apporté souffrance ou mort à au moins 2 millions d'Africains noirs au XIXe siècle. La traite des esclaves d'Afrique de l'Est était largement contrôlée par les Arabes. Mazrui, qui est musulman, n'a consacré qu'une seule phrase dans tout son livre à ce commerce d'esclaves arabes (p. 160).

⁴² Une affaire de dette judiciaire peut survenir

lorsque le gouvernement signe un contrat avec un promoteur et l'abroge ensuite pour une raison quelconque. Le promoteur peut poursuivre le gouvernement en justice pour récupérer les dépenses déjà effectuées pour le projet. Si la faute est reconnue, le gouvernement peut être tenu de payer, non seulement ces dépenses, mais aussi les intérêts courus et peut-être certaines pénalités.

CHAPITRE 9

LE NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

« Sans culture, on n'est pas un être humain, on est un animal.

Et donc l'institution de la chefferie est le garant de notre culture ».

Fon Abumbi II, de Bafut, le plus grand fondom du Cameroun « (*African Leadership Magazine Blog*, 18 juin 2015)

« Ce continent a trop souffert... Nous avons besoin de l'aide et de l'engagement de...jeunes leaders pour continuer à parler au nom des pauvres et des marginaux, et chercher une vie meilleure pour tous ».

L'archevêque d'Afrique du Sud Desmond Tutu

dans une lettre ouverte aux dirigeants africains actuels et futurs, avril 2007 (*Pambazuka News*, 20 février 2008)

Introduction

On peut rappeler du chapitre précédent que le développement est assimilé à un voyage en véhicule. Nous avons décrit le scénario de développement de l'Afrique comme suit : mauvais conducteur, mauvais véhicule, mauvaises routes, et des passagers en colère qui en ont assez du manque de progrès. On peut également rappeler que réparer l'Afrique implique un processus de réforme en quatre étapes : changer de conducteur, réparer le véhicule, faire le ménage dans l'environnement et concevoir une nouvelle stratégie ou une feuille de route de développement. Le présent chapitre vise à élaborer une telle stratégie une fois que les trois premières étapes auront été franchies.

La quatrième étape consiste à définir une *stratégie de développement* pour passer *plus rapidement* du point A (état de sous-développement) au point B (état développé). Il est vrai que chaque pays africain est « différent » et qu'une stratégie unique peut ne pas convenir à tous ; il n'y a pas de « taille unique » en la matière. Mais il existe suffisamment de points communs pour délimiter ce qu'il *ne faut pas* faire. Il devrait être évident que la stratégie de développement appropriée ne peut pas être la stratégie d'industrialisation « de substitution des importations » des années 60, qui a échoué.

Toutefois, avant de discuter d'une stratégie de développement appropriée, qui consiste à se rendre plus rapidement à notre destination, il est important de partir du principe que notre véhicule a été réparé et est en bon état de marche. Si ce n'est pas le cas, il faut réparer le système défectueux avant de poursuivre le voyage.

La nouvelle stratégie de développement

Il est important de rappeler l'objet du développement, qui est d'élever le niveau de vie de la personne moyenne dans la rue. Comme nous l'avons souligné au chapitre 1,

il faut faire la distinction entre la croissance économique, qui est une simple augmentation du PIB, et le développement économique. Ce dernier, en plus de la croissance économique, comprend tout ce qui améliore le niveau de vie, qui est mesuré par le revenu par habitant. Ainsi, l'accès à l'eau potable, l'électricité, les soins de santé, l'air pur, la répartition des revenus, l'inflation, le chômage, la criminalité, ainsi que d'autres facteurs, ont tous une incidence sur le niveau de vie. Il est donc tout à fait possible pour un pays d'avoir une croissance économique sans développement. Des pays tels que l'Angola et le Nigeria sont dans ce cas. Ils ont connu une croissance rapide, mais comme le résultat a été une extrême égalité des revenus et un manque d'accès aux services sociaux de base, la grande majorité de leur population reste dans la pauvreté.

Il est évident qu'une nouvelle stratégie de développement doit viser à améliorer le niveau de vie des pauvres, et non celui des élites vampires. Ainsi, cette nouvelle stratégie doit être favorable aux pauvres et induire des modèles de croissance dans les zones et les secteurs où les pauvres sont nombreux. Cela semble tout à fait évident, mais comme nous le verrons bientôt, cela n'a jamais été fait au cours des soixante années de développement postcolonial.

Les secteurs pauvres

Pour améliorer le niveau de vie des pauvres, il faut poursuivre des politiques et des stratégies de croissance qui ont un impact positif sur les secteurs où les pauvres sont nombreux. Une économie africaine se compose de trois secteurs : traditionnel ou rural, informel ou transitoire, et formel. Les secteurs traditionnel et informel abritent la grande majorité des pauvres d'Afrique, les paysans. Ils produisent la véritable richesse de l'Afrique – cultures commerciales, minéraux, etc. L'agriculture est leur principale occupation. Le secteur informel, qualifié à tort dans la littérature économique de paradis pour les fraudeurs fiscaux, est plutôt un secteur dynamique, animé par l'esprit

d'entreprise. Il peut servir de moteur dynamique de croissance⁴³. En revanche, le secteur formel – le siège du gouvernement – est la demeure des élites dirigeantes parasites. Il est surdimensionné, lent à bouger et truffé de gaspillage, d'inefficacité et de corruption. Ce secteur est perdu, dysfonctionnel et s'effondre. Il n'est pas réformable parce que les élites dirigeantes répugnent à le réformer car elles tirent profit du statu quo du pourrissement :

Au-delà de la rhétorique, les oligarques angolais autour de la présidence, du parti et de l'armée montrent très peu d'intérêt à investir dans les secteurs productifs. Ils préfèrent placer leur argent dans des biens immobiliers et des portefeuilles d'investissement étrangers, plutôt que dans l'industrie et l'agriculture locales. (*The Africa Report*, 3 décembre 2014)

Le secteur moderne a été la source de la plupart des problèmes de l'Afrique, le centre des luttes de pouvoir qui débordent et englobent les autres secteurs, faisant des victimes innocentes. Il est certain que si l'on veut sortir les pauvres de la pauvreté en Afrique, les secteurs informels et traditionnels seraient les premiers visés par la politique et l'action de développement, car ce sont les domaines où se trouve la grande majorité des pauvres africains. Mais les secteurs traditionnels et informels sont précisément ceux que les élites dirigeantes qualifient de « primitifs et arriérés » et qui ont été ignorés à l'époque postcoloniale.

Les élites ont canalisé une grande partie des ressources de développement et de l'aide étrangère pour développer les secteurs modernes où elles vivaient. Plus de 70 % du développement de la Côte d'Ivoire, par exemple, a été concentré à Abidjan, la capitale économique. Au Kenya, la capitale, Nairobi, a reçu beaucoup plus d'attention que les secteurs de l'informel. Les élites ont construit des supermarchés et des centres commerciaux pour elles-mêmes. Qu'en est-il des pauvres ? Prenons le marché de Wakulima à Nairobi, où les pauvres font leurs courses et leurs affaires. Il a finalement

été nettoyé... après trente ans de négligence,

Dans d'autres pays africains, les élites dirigeantes ont fait pire que de négliger les secteurs informels et traditionnels. Au Ghana, le régime marxiste de Jerry Rawlings dénonça les marchés indigènes, qui existaient depuis des siècles, comme étant des repaires de profiteurs et de saboteurs économiques. Il imposa des contrôles de prix stricts sur des centaines de produits pendant la période 1981-1983, comme nous l'avons vu au chapitre 4. On mit en place des tribunaux de contrôle de prix et embaucha des inspecteurs des prix afin d'infliger de lourdes peines aux contrevenants. Les marchés furent brûlés et détruits dans plusieurs villes quand les commerçants refusaient de vendre aux prix imposés par l'État.

Au Zimbabwe, comme nous l'avons vu au chapitre 4, des unités paramilitaires armées de matraques et de boucliers anti-émeutes démolirent les échoppes de marchands ambulants en 2005, alors qu'elles ciblaient l'immense secteur informel lors d'une opération de police dans la capitale zimbabwéenne de Harare. L'État officiel affirma que les raids visaient les profiteurs du marché noir qui stockaient des marchandises.

« 'La police n'a négligé aucun détail dans ses efforts pour débusquer les saboteurs économiques' a déclaré le commissaire de police Oliver Mandipaka aux médias d'État » (*The New York Times*, 24 mai 2005, A8). Le chef de la police déclara que des opérateurs économiques informels avaient été arrêtés et condamnés à des amendes pour avoir opéré sans licence ou pour avoir possédé des articles de base rares tels que de la farine de maïs, du sucre et de l'essence destinés à la revente sur le marché noir. La police détruisit trente-quatre marchés, infligea des amendes d'un montant de 900 millions de dollars zimbabwéens (100 000 dollars) et saisit des marchandises pour un montant de 2,2 milliards de dollars zimbabwéens.

Ces politiques économiquement ineptes n'ont pas aidé les pauvres, mais ont plutôt détruit leurs moyens de subsistance et leurs maisons. Préoccupé par l'impact négatif de l'opération sur la vie des pauvres des villes, le Secrétaire général des Nations unies nomma un envoyé spécial pour les questions relatives aux implantations humaines, chargé d'évaluer la situation et de présenter des recommandations. Son rapport notait que : « Quelque 700 000 personnes dans les villes de tout le pays ont perdu leur maison, leur source de revenus ou les deux. En réalité, 2,4 millions de personnes supplémentaires ont été touchées à des degrés divers. Des centaines de milliers de femmes, d'hommes et d'enfants se sont retrouvés sans abri, sans accès à la nourriture, à l'eau et aux installations sanitaires, ou aux soins de santé » (ONU, 2005b ; http://www.un.org/News/dh/infocus/zimba-bwe/zimbabwe_rpt.pdf).

La négligence des secteurs traditionnels et informels a eu des conséquences économiques désastreuses. L'Afrique, qui se nourrissait et exportait des denrées alimentaires dans les années 1960, dépensait plus de 37 milliards de dollars en importations alimentaires en 2014. Prenons l'exemple de l'Angola : « L'investissement agricole représente environ 1 % du budget du pays, dont une grande partie est consacrée à de grands projets agro-industriels, mais il n'a pas permis de créer beaucoup d'emplois ni de récoltes » (*The Africa Report*, 3 décembre 2014).

Les denrées alimentaires africaines sont produites par les paysans. La plupart d'entre eux sont des femmes, dans les secteurs traditionnels et informels, qui ont été à plusieurs reprises victimes de la négligence et des difficultés causées par l'État. Tout d'abord, les États africains n'ont guère accordé d'attention à ces secteurs, et encore moins d'assistance ou d'incitations. Deuxièmement, les systèmes économiques et politiques étrangers que les dirigeants et les élites natio-

nalistes africains ont transplanté en Afrique n'ont pas fonctionné – un double coup dur. Troisièmement, le comportement interventionniste des États pirates a peu à peu détruit la base productive de l'Afrique en imposant un contrôle des prix, ce qui a tué l'incitation à produire et créé des pénuries artificielles. Les marchés noirs, qui n'ont jamais existé dans l'Afrique traditionnelle, ont soudainement émergé, offrant de riches possibilités d'activités de recherche de rente et d'enrichissement illicite par la corruption. Les fonctionnaires ont inventé des formulaires de demande « rapides » afin d'obtenir un pot-de-vin. Rappelons que les contrôles d'importation et de change étaient les plus lucratifs. Les ministres exigeaient une commission de 10 % avant de délivrer une licence d'importation. Le reste fait partie de l'histoire. L'attaque contre les secteurs traditionnels et informels n'avait guère de sens. Peut-être que, pour certaines élites ignorantes, le développement signifiait l'absence de ces secteurs et, par conséquent, ils devaient, à leurs yeux, être détruits. Telle était la position de l'ancien ministre ougandais de l'agriculture, Kibirige Ssebunya, qui demanda que « tous les pauvres soient arrêtés parce qu'ils nous empêchent de remplir nos obligations en matière de développement ». Il est difficile de diriger les pauvres, et les pauvres ne peuvent pas diriger les riches. Ils doivent être éliminés » (*Nouvelle Vision*, Kampala, 15 décembre 2004). C'est plutôt le ministre dont le poste devait être supprimé. Il prenait le sens du développement trop littéralement. Les pays développés comptent peu de pauvres ; par conséquent, dans son esprit, pour se développer, les pauvres doivent être arrêtés ou éliminés.

Plus exaspérant encore, en 2012, les élites ont soudain découvert que les secteurs traditionnels et informels de l'économie étaient importants après tout, et que les pauvres contribuaient largement au PIB. En 2012, le Ghana a donc revu ses sta-

tistiques économiques et affirmé que, compte tenu des activités dans ces deux secteurs, qui étaient souvent négligées, son PIB augmenterait de 60 %. Selon *BBC News* (8 décembre 2012),

Pour calculer le PIB dans les pays où les données sont rares, comme le Ghana ou le Nigeria, les agences gouvernementales choisissent une « année de base » - une année où des données exceptionnellement bonnes sur l'économie sont disponibles. Ils ajoutent ensuite les données supplémentaires qu'ils collectent chaque année pour avoir une idée approximative de la croissance économique. En 2010, le Ghana a changé son année de base de 1993 à 2006, ce qui a entraîné un bond du PIB et la conclusion que, dans les estimations précédentes, environ 13 milliards de dollars (8 milliards de livres sterling) d'activité économique avaient été omis. En conséquence, le Ghana est passé du statut de pays à faible revenu à celui de pays à revenu moyen inférieur.

En 2013, le Nigeria était suivi de près par l'Afrique du Sud, en affirmant qu'un exercice similaire fait de l'économie du pays la plus importante d'Afrique, surpassant celle de l'Afrique du Sud. On est tenté de s'interroger sur la sagesse de ces gymnastiques statistiques et de se demander si elles améliorent le niveau de vie des pauvres.

Prenons ce qui se trouve là - dans l'arrière-cour de l'Afrique - et construisons-le, améliorons-le ou modernisons-le. Ce qu'il y a là, c'est l'héritage économique indigène de l'Afrique, avec ses marchés villageois libres, sa libre entreprise et son libre-échange. Les besoins criants de ces secteurs concernent les soins de santé, l'électricité, l'assainissement et les communications. Comme nous le démontrons bientôt, ce sont vraiment des opportunités commerciales pour les élites. Plus important encore, si les élites parasites faisaient leur richesse dans ces deux secteurs en les faisant travailler plus efficacement, plutôt que dans l'État par la corruption, elles sauveraient leur propre peau, car, en cas de changement de gouvernement, elles ne seraient pas traînées devant des commissions d'enquête ou des

tribunaux pour expliquer comment elles ont fait leur richesse.

Il convient de répéter que les systèmes traditionnels et informatisés de gestion de l'information ne sont pas toujours adaptés à la situation actuelle.

Il faut développer les secteurs où se trouvent les pauvres, et non les négliger ou les détruire. Ce devrait être le commandement des élites dirigeantes de l'Afrique.

Pour être juste, les élites du Ghana ont fait des efforts pour construire un marché pour les pauvres, mais ont échoué :

Le marché de plus de 2 milliards de cedis (220000 \$), composé d'étals et de hangars, a été construit au marché central de Ho, sous l'ASSIP, un projet financé par la Banque mondiale, est resté un éléphant blanc [noir] deux bonnes années après son achèvement. En effet, les commerçants, dont beaucoup sont des femmes, ont refusé d'utiliser l'installation, invoquant la petite taille des hangars et les loyers élevés exigés par l'assemblée municipale de Ho. Les femmes du marché disent qu'elles considèrent les frais d'inscription de 400000 à 1 million de cedis pour les hangars et les étals respectivement, plus un loyer mensuel de 20000 cedis bien trop exorbitant pour les femmes du marché rural, dont le capital global d'activité peut n'être que de quelques centaines de cedis.

Dans une interview exclusive, la reine du marché central de Ho, Madame Mansah Dagbey, exprima certaines des préoccupations des commerçants, dont le fait que l'Assemblée municipale ne les avait pas impliqués avant d'arriver à ces frais, ajoutant que les femmes du marché considèrent ces actes de l'Assemblée non seulement comme une forme d'exploitation mais aussi comme une imposition.

Elle affirma que malgré les revenus importants qu'elles ont générés au fil des ans, le marché ne disposait toujours pas des services de base, tels que l'eau et l'électricité, et menaça de les contraindre à refuser de payer les taxes s'il restait dans cet état sans ces services de base. En réponse aux revendications des femmes, un haut responsable des recettes de l'assemblée municipale de Ho, M. C. K. Bodza, révéla que le refus

des commerçants d'utiliser les plus de 200 étals et hangars coûtait à l'assemblée des pertes de recettes mensuelles s'élevant à plusieurs millions de cedi.

Certains membres de l'Assemblée, qui ont demandé l'anonymat, ont souligné qu'il y a beaucoup de corruption à l'Assemblée. Les membres n'étaient pas heureux que certains individus aient dû jusqu'à 10 millions de cedis en prêts pour la lutte contre la pauvreté qu'ils avaient collectés et se demandaient ce que l'Assemblée faisait pour récupérer cet argent, qui devait se chiffrer en milliards de cedis. (*The Ghanaian Chronicle*, 16 février 2006, p. 9)

Trop de projets ont été élaborés et financés avec des fonds de la Banque mondiale, sans même prendre la peine de consulter ou de solliciter la contribution de ceux à qui les projets étaient censés profiter. Pire encore, les pots-de-vin semblent avoir sabordé l'ensemble du projet. Les membres de l'Assemblée s'étaient servis dans des prêts de lutte contre la pauvreté destinés aux populations rurales pauvres et ne réussirent pas à les rembourser. Ils eurent alors recours à des loyers de marché exorbitants afin de récupérer les fonds qu'ils avaient dilapidés.

Il est évident que toute initiative visant à aider les pauvres en Afrique doit solliciter leur contribution. L'attitude « nous savons ce qu'il faut faire », dont font souvent preuve les organisations d'aide étrangères, peut être condescendante et improductive. En outre, leurs traditions et leurs institutions doivent être respectées, ce qui exige également une compréhension opérationnelle du fonctionnement des secteurs traditionnels et informels. Ces derniers ne fonctionnent pas selon les mêmes principes et la même logique que le secteur moderne. Développer les secteurs informels n'est pas très compliqué. Comme indiqué plus haut, il s'agit simplement d'améliorer ou de développer ce qui existe déjà – marchés villageois libres, libre entreprise, libre échange, etc. – et non de les remplacer par des systèmes empruntés qui ne s'intègrent pas dans le

milieu socioculturel.

Afrique traditionnelle/rurale

L'Afrique traditionnelle fonctionne – bien qu'à un faible niveau d'efficacité – et a permis la subsistance de ses habitants pendant des siècles. La majorité des paysans pauvres n'ont peut-être pas de formation formelle, mais ils sont travailleurs et entrepreneurs. Une étude attentive de leurs sociétés soi-disant « primitives » révèle un degré étonnant de fonctionnalité, de formes participatives de démocratie, d'État de droit coutumier, de capacité à rendre des comptes et de libre entreprise, comme nous l'avons vu au chapitre 5. Ainsi, les éléments constitutionnels, les principes et les institutions économiques que l'Afrique doit développer sont déjà là, dans l'Afrique traditionnelle. L'Afrique n'a pas besoin de copier quoi que ce soit de Jupiter. Le continent est assez jonché de carcasses putrides de systèmes importés qui ont échoué. Dit *le New York Times* (21 juin 1994) :

Partout, la question est la même : les Africains ne peuvent pas se contenter de transplanter des modèles étrangers, comme le système parlementaire [occidental], et espérer qu'il s'enracinera dans le sol local. « C'est une erreur de copier les démocraties occidentales parce que c'est artificiel », observe Cyril Goungounga, ingénieur et député à l'Assemblée nationale du Burkina Faso. « Regardez les États-Unis. Vous élisez un président. Il est en poste pour quatre ans, huit ans. Ensuite, il est éliminé. C'est ce que dit la Constitution. Nous avons aussi une Constitution », dit-il. « Mais elle ne fonctionne pas. Ce n'est qu'un morceau de papier. Parce que nous avons deux civilisations ici. L'occidentale, au sommet, où tout va bien et où les différences sont submergées par les propos lénifiants sur l'unité nationale. Et une parallèle en dessous, une africaine, où les groupes ethniques sont une réalité. » (A8)

Il existe toutes sortes de secteurs en Afrique traditionnelle : métallurgie, poterie, verre, ferronnerie, or, argenterie, vannerie, maroquinerie, menuiserie, habillement, etc. Les artisans, les orfèvres et les forgerons produisent toutes sortes de

biens. Dans de nombreuses communautés traditionnelles, les artisans s'organisent en guildes. Il existe des guildes de charpentiers, de maçons, de travailleurs du bois, de potiers, de tisserands, de verriers, de mineurs de minerai de fer, de forgerons et d'orfèvres. Avec un peu de réorganisation, ces artisans pourraient devenir d'importants exportateurs de biens non conventionnels (Ayitsey 2006, chapitre 8).

La plupart des touristes occidentaux quittent l'Afrique chargés d'une vaste collection d'objets culturels : tambours en bois, sculptures, instruments de musique, bandes de kente, vannerie, tissus d'écorce, etc. Les pauvres en Afrique ont des compétences dans la production de ces objets. Avec un peu de capital et une réorganisation, ces objets peuvent être produits plus efficacement pour l'exportation pour fournir aux pauvres une source de revenus régulière.

Le véritable défi après l'indépendance dans les années 1960 a été de lancer le développement de l'Afrique sous l'impulsion des indigènes, en modernisant ses institutions indigènes – comme les Japonais l'ont fait pour les leurs afin de les rendre plus efficaces. En dehors du Botswana, les dirigeants et les élites nationalistes africains n'ont jamais relevé ce défi ailleurs dans l'Afrique post-coloniale. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 6, les systèmes et l'équipement étrangers ont été approuvés parce qu'ils étaient « modernes ». L'Afrique traditionnelle a été rejetée et les paysans ont été méprisés par les élites. L'agriculture paysanne était considérée comme une forme d'occupation inférieure. Ainsi, aucun développement *organique* n'a eu lieu de la base vers le sommet. Au lieu de cela, ce qui s'est passé dans l'Afrique postcoloniale a été un « développement par imitation ».

L'économie informelle, foyer du capitalisme paysan

En juin 2002, la Conférence internationale du travail (CIT) définit l'économie

informelle au sens large comme « toutes les activités économiques des travailleurs et des unités économiques qui, en droit ou en pratique, ne sont pas ou pas suffisamment couvertes par des dispositions formelles ». Le concept plus large d'« économie informelle » plutôt que de « secteur informel » prenait en compte la diversité considérable des travailleurs et des unités économiques, dans différents secteurs de l'économie et dans des contextes ruraux et urbains particulièrement vulnérables et précaires (OIT, 2009, p.4).

Un coup d'œil rapide sur les bords des routes africaines révèle des vendeurs de nourriture et des petits commerçants qui vendent une variété de marchandises, allant du kenkey, du poisson, des rouleaux de papier toilette, des chaînes de chien, du pain et même des chiots. Il y a aussi des tailleurs, des artistes, des sculpteurs et des artisans qui fabriquent chez eux divers objets tels que des sculptures, des portes en fer, des meubles, des brosses à balayer et des vêtements, puis les emmènent sur le bord de la route pour y installer leur boutique.

Certains colporteurs arrivent après avoir parcouru de longues distances à pied et font un délicat numéro d'équilibre : des bassines ou des paniers sur la tête tout en distribuant de la monnaie aux clients. Certains viennent en poussant de petites charrettes à bras, chargé de légumes, d'ignames, de pommes de terre, etc. Une chèvre en laisse a enfoncé ses sabots dans le sol, refusant d'être traînée. On trouve des œufs, des fruits et des légumes frais de toutes sortes dans des sacs ou des paniers en osier. On ne peut que qualifier ce phénomène de capitalisme paysan, qui a connu un essor spectaculaire dans les zones rurales et les secteurs informels de tous les pays en développement⁴⁴.

Dans les zones rurales, les paysans ou les petits exploitants agricoles sont toujours présents, même dans le monde globalisé d'aujourd'hui. Le secteur informel est très actif sur le plan économique.

L'effervescence, la vitalité et même le chaos sont particulièrement frappants. Un aspect remarquable de l'économie informelle est la façon dont les produits de base peuvent être vendus dans la plus petite unité pour remplir les poches des pauvres. Le sucre peut être acheté au morceau. Le riz peut être vendu à la tasse et les cigarettes à l'unité⁴⁵.

La journaliste du *Washington Post* Stephanie McCrummen a interviewé un de ces entrepreneurs informels, Omer Waka, qui pendant douze ans a participé à l'économie informelle à Kinshasa, en République démocratique du Congo. Il a vendu des ballons de football, des balais, des montres et des ceintures, des lunettes de soleil, des horloges et des plumeaux arc-en-ciel.

Mais en visitant le marché de gros un vendredi récent, il eut un idée pour les calendriers 2007, l'un peint à l'aérographe avec Jésus, l'autre avec le Taj Mahal. Il prit ses économies, soit 8 dollars, et en acheta 10, en pensant qu'il les revendrait dans la rue pour 16 dollars et qu'aujourd'hui il pourrait manger. « Nous arrivons en décembre, et j'ai pensé que les gens aimeraient ça », déclare Waka, 31 ans, mécanicien de formation, qui a essayé en vain de trouver un emploi de mécanicien, de chauffeur, de gardien, ou autre dans une ville où les emplois rémunérés réguliers sont presque inexistantes ». (*Washington Post*, 7 décembre 2006, A19)

Tel est le mode de vie depuis des décennies au Congo, un pays aux immenses richesses minérales dont la population est pourtant classée parmi les plus pauvres du monde.

Pour la grande majorité, cependant, la vie quotidienne se déroule en marge, sans accès au crédit, sans banques, sans assurances, au-delà de toute réglementation ou avantage gouvernemental, au-delà même de toute structure physique.

À Kinshasa, si vous avez une chaise, des ci-seaux et l'ombre d'un manguier, vous avez un salon de coiffure. Un vendredi il y a peu, les col-porteurs de rue commençaient à l'aube leur tournée quotidienne dans la ville, vendant des sacs d'eau, des cure-dents et des désodorisants à

base de fleur d'oranger. Waka était parmi eux, et en milieu de matinée, il avait vendu quelques Taj Mahals, mais d'autres n'avaient pas eu cette chance ». (ibid.)

Ces personnes sont très travailleuses et très entreprenantes, et doivent être admirées parce qu'elles ne sont pas dépendantes de l'État. Leur lutte pour la survie est quotidienne. Ces personnes – qui travaillent pour de l'argent, la plupart du temps sans impôts ni réglementation et souvent sans lieu de travail permanent – constituent ce que les économistes appellent « l'économie de l'informel ». Selon Kamdima et Nkunika (p. 212), « les économies d'Afrique subsaharienne sont en grande partie des économies du secteur informel, avec une fourchette de 20 à 90 % d'employés dans le secteur informel pour le Botswana et le Mali respectivement » (p. 6).

Au sein de l'économie informelle, les activités commerciales, y compris la vente dans la rue et le commerce ambulant, sont les segments les plus importants en Afrique, constituant généralement la moitié et parfois jusqu'à 75 % de l'emploi (Banque mondiale, 2009). Il a également été indiqué que ce secteur était davantage dominé par les femmes que le secteur formel. Selon Boner et Spooner (2011), le secteur emploie plus de 60 % de la main-d'œuvre féminine dans les pays en développement, et jusqu'à 84 % en Afrique subsaharienne. En comparaison, on estime que l'emploi informel représente environ 65 % de l'emploi non agricole dans les pays en développement d'Asie, 51 % en Amérique latine, 48 % en Afrique du Nord et 72 % en Afrique subsaharienne (OIT, 2009 ; 8).

Owuraku Sakyi-Dawson, maître de conférences au Collège d'agriculture qui s'exprimait dans le cadre de la série de séminaires sur le développement organisés par l'Institut de recherche statistique, sociale et économique (ISSER) et la Merchant Bank Limited en août 2007, fit remarquer que

Le secteur informel du Ghana, qui connaît une croissance rapide, est estimé à 84,6% de la population active, passant de 78,9% en 1987/88 à 86,3% en 1998. Les principales activités du secteur sont le commerce ; 26,6 %, les transports, l'agriculture ; 47,9 %, la transformation alimentaire, l'industrie manufacturière ; 6 %, les services communautaires ; 7,9 %, la construction, l'octroi de facilités de crédit, etc. Le secteur est dominé par les femmes et est plus urbain (61%) que rural (39%) et contribue à hauteur de 20-40% au PIB du Ghana.

Le secteur informel a été au centre des préoccupations de Hernando de Soto (2000) :

Des industries artisanales ont vu le jour un peu partout dans les rues, fabriquant des vêtements, des chaussures, des montres Cartier et des sacs Vuitton.

Il existe des ateliers qui construisent et reconstruisent des machines, des voitures et même des bus. Les nouveaux pauvres urbains ont créé des industries et des quartiers entiers qui doivent fonctionner avec des connexions clandestines à l'électricité et à l'eau. Il y a même des dentistes qui font des plombages sans licence. . .

Ce n'est pas seulement une histoire de pauvres au service des pauvres. Ces nouveaux entrepreneurs comblent également des lacunes dans l'économie légale. Les autobus, les bus et les taxis non autorisés représentent la majeure partie des transports publics dans de nombreux pays en développement. Les vendeurs des bidonvilles fournissent la plupart des denrées alimentaires disponibles sur le marché, que ce soit à partir de chariots dans la rue ou d'étals dans les bâtiments qu'ils construisent. (p. 28)

La plainte de Hernando de Soto était que les pauvres ont des actifs, mais qu'ils ne détiennent pas de titres légaux et ne peuvent donc pas utiliser ces derniers pour obtenir des capitaux ou des prêts auprès des banques commerciales. Il estimait ce « capital mort » à 9300 milliards de dollars. Si seulement tout cet informel pouvait être introduit dans le système de propriété juridique officiel, ce capital mort serait libéré. La campagne de De Soto visait donc à amener les États des pays en développement à entreprendre une réforme juridique et à étendre les droits de propriété aux acteurs

de l'informel. Mais ce n'était pas une proposition à laquelle les élites prédatrices au pouvoir allaient adhérer. Comme nous l'avons vu plus haut, elles ont un mépris si profond pour les informels parce qu'ils sont « sales », qu'ils vivent dans les « bidonvilles », que leurs activités sont « malsaines » et – surtout – qu'ils ne paient pas d'impôts pour que les élites dirigeantes puissent se servir grassement...

Bien au contraire, ces « informels » sont à admirer. Ils gagnent leur vie à la sueur de leur front, poussent des charrettes, portent des marchandises sur leur tête et marchent sur de longues distances. Une fois de plus, il est important de souligner que le système économique ici est un capitalisme paysan. Ces gens mobilisent des capitaux pour gérer leurs petites entreprises, qui sont pour la plupart des entreprises du foyer ou de la famille élargie, de leur propre gré et non sur ordre de l'État. Leur lutte pour la survie est quotidienne. Si ces restrictions sur le capitalisme paysan et le secteur informel sont respectées, ce n'est pas sans raison.

Trop souvent en Afrique, des élites dirigeantes culturellement et économiquement analphabètes émergent, aidées par des despotes fous, pour dénoncer les marchés comme des « institutions occidentales » et s'efforcer de les interdire ou de les détruire. Comme indiqué plus haut, ces élites méprisent également les informels et leurs activités.

Mais considérons l'éducation par exemple. L'échec de l'enseignement public a provoqué un boom des écoles privées.

Selon la Banque mondiale, dans toute l'Afrique, un cinquième des élèves du primaire sont inscrits dans des écoles privées, soit deux fois plus qu'il y a vingt ans. Tant d'écoles privées ne sont pas enregistrées que le chiffre réel est probablement beaucoup plus élevé. En face des pelouses du Muthaiga Country Club de Nairobi, de l'autre côté de l'autoroute, se trouve Mathare, un bidonville qui s'étend à perte de vue. Bien que Mathare ne dispose pratiquement pas de services comme des rues pavées ou des installations sanitaires, il dis-

pose d'un nombre de salles de classe important et en augmentation. Non pas à cause de l'État – le demi-million d'habitants des bidonvilles ne disposent que de quatre écoles publiques – mais parce que le secteur privé s'est installé. Mathare compte 120 écoles privées. Un recensement à Lagos a trouvé 12000 écoles privées, soit quatre fois plus que dans les registres de l'État. Au Nigeria, 26 % des enfants en âge primaire étaient scolarisés dans des écoles privées en 2010, contre 18 % auparavant. Au Libéria et en Sierra Leone, environ 60 % des enfants en âge de fréquenter l'école primaire sont scolarisés dans des écoles privées et 50 % respectivement des inscriptions dans le secondaire se font dans le privé. (*The Economist*, 1er août 2015, p. 9)

Les écoles publiques peuvent être mal entretenues et mal organisées. Si c'est le cas, il faut y faire le ménage et mieux les organiser. C'est exactement ce que le Dr Muhammad Yunus a fait avec la Grameen Bank au Bangladesh en 1978, en essayant de résoudre un problème au niveau de l'unité informelle du secteur (difficulté à obtenir des crédits), déclenchant une révolution dans le financement du microcrédit et lui valant un prix Nobel⁴⁶.

Plus important encore, le secteur informel a toujours existé en Occident, où de grandes inventions et avancées technologiques ont été réalisées. Les inventeurs bricolent leurs gadgets et leurs engins dans leur garage ou leur jardin. Les entrepreneurs fabriquent de nouveaux produits, produisent des prototypes, les améliorent dans leur maison, leur sous-sol et leur arrière-cour. Ils les testent et les commercialisent auprès de leurs parents et amis avant de les mettre sur le marché. Le bricolage dans les sous-sols, les ventes de garage, les ventes dans l'arrière-cour, les marchés aux puces, les marchés de producteurs et les marchés aux poissons font tous partie du secteur informel en occident. Et des centaines de milliers d'inventeurs, d'entrepreneurs, de fabricants et d'informaticiens ont commencé de cette façon en Occident. Parmi eux, on peut citer Alexander Graham Bell, Henry Ford, Bill Gates, etc.

Henry Ford n'a pas commencé par créer une grande entreprise dotée d'un conseil d'administration exceptionnel et cotée à la bourse de New York. Il a commencé par de petites expériences et des essais de petits moteurs à combustion interne dans le *secteur informel* !

Mobilisation de capitaux - micro-crédit

Dans le secteur rural et informel, les capitaux sont généralement rares. Il y a des banques, mais les banques ne constituent guère une option pour les pauvres car les banques exigent des adresses résidentielles ou postales que les pauvres n'ont pas, ainsi que des garanties. Avant d'ouvrir un compte, les banques exigent également un dépôt minimum de 50 000 cedis au Ghana, ainsi que des preuves de revenus réguliers, impossibles à fournir pour la plupart des petits commerçants (qui tiennent des registres dans leur tête). Pour garantir leur capital initial de démarrage pour leurs opérations commerciales, les pauvres se tournent vers deux sources traditionnelles de financement : le « pot familial » et un système de crédit renouvelable, appelé *susu au Ghana*, *esusu* en yoruba, *tontines* ou *chilembe* au Cameroun, et *stokvel* en Afrique du Sud⁴⁷. La deuxième option est la plus populaire auprès des paysans, comme nous l'avons vu au chapitre 5. Ils sécurisent toujours leur capital grâce à leurs systèmes de crédit renouvelable. C'était le cas au Cameroun en 2002 :

Au Cameroun, les tontines locales, petites associations informelles d'épargne et de crédit, s'avèrent être toujours le principal système de financement de base. Les populations réalisent environ 90 % de leurs transactions financières par leur intermédiaire. En comparaison, le secteur financier formel et semi-formel, c'est-à-dire les banques commerciales et les caisses d'épargne et de crédit, ne réalise qu'environ 10 % du volume national des prêts. (<https://www.fairobserver.com/region/africa/tontines-secteur-financier-informel-et-developpement-durable-ment-cameroun/>)

Au Ghana, la majorité des clients des

susu, soit 70 à 90 %, sont des femmes. Elles sont pour la plupart de petites commerçantes et ont des difficultés à satisfaire les conditions d'acceptation des clients par les banques. « Les femmes préfèrent le système *susu* parce que les autres formes de services bancaires leur sont interdites », déclare Sarah Ocran, responsable de l'égalité des sexes et du développement au Secrétariat pour l'Afrique du tiers monde, une organisation non gouvernementale de défense des droits à Accra (*Public Agenda*, [Accra], 29 mai 2001).

Le journaliste ghanéen George Koomson a fourni un compte rendu fascinant d'une autre variante du régime de *susu* qui a été transformé en un régime d'épargne chez les petits commerçants au Ghana. Faire du *susu* signifie donner régulièrement de l'argent à un collecteur pour qu'il le garde en sécurité, dans le but d'accumuler une somme d'argent ciblée, souvent dans un but précis : pour acquérir un capital ou un bien de consommation ou pour payer certains besoins. Les collecteurs de *susu* font des rondes quotidiennes parmi les petits commerçants, qui peuvent donner en fonction de leurs moyens. L'épargne quotidienne remise à un collecteur peut aller d'un modeste 1000 cedis à un montant élevé de 50000 cedis (5 \$). Si un client choisit 1000 cedis, il doit donner au collecteur le même montant pendant au moins trente et un jours. Au bout de trente et un jours, les clients ont le droit de prendre la totalité de leur épargne, moins une journée de cotisation, qui est retenue par les collecteurs comme commission. Les clients *susu* ne perçoivent pas d'intérêts sur les sommes épargnées.

Le *susu* remplit des fonctions importantes. Tout d'abord, il protège les gains quotidiens contre les demandes concurrentes et assure un fonds de roulement pour réapprovisionner les stocks à la fin du mois. Deuxièmement, le *susu* récompense ceux qui travaillent dur. On ne peut

emprunter ou « collecter » que si l'on paie, et on ne peut payer que si l'on travaille dur. « Une femme, Esi Amissah, 45 ans, qui gère un restaurant d'examen, gère quatre types de comptes de *susu* différents. Elle en utiliserait un pour payer les factures de services publics, le deuxième pour les frais de scolarité de ses quatre enfants, le troisième pour soutenir son entreprise et le quatrième pour les dépenses imprévues » (*Public Agenda*, Accra, 29 mai 2001).

L'argent collecté par les collecteurs de *susu* est versé sous forme d'avances ou de paiement à ceux dont les paiements sont dus. L'argent qui n'est pas déboursé est contrôlé et conservé sous clé chez le collecteur de *susu* ou stocké, généralement dans une boîte ou un compartiment, jusqu'à ce qu'il puisse l'apporter à la banque, généralement le lendemain.

La Banque mondiale (2009) estime que seulement 2 % des pauvres dans le monde ont accès aux banques formelles qui offrent une gamme de services financiers. En Afrique, le manque d'accès aux services financiers peut être particulièrement onéreux. *Opportunity International*, basé à Chicago, a tenté de mettre en place un réseau de banques commerciales à but lucratif pour les pauvres dans des pays allant de Zambie à l'Éthiopie :

Au Ghana, trois premières succursales bancaires ont attiré 2,1 millions de dollars de dépôts et ont établi un portefeuille de prêts de 6 millions de dollars au cours de leurs 18 premiers mois, a déclaré Benjie Montemayor, qui dirige le réseau de banques commerciales d'*Opportunity International* au Ghana. Des légions de petits commerçants ghanéens sont parmi les plus gros clients de la banque. En se regroupant pour cosigner des prêts les uns pour les autres, ils peuvent obtenir des crédits sans garantie. Rebecca Anderson, 52 ans, une marchande de pièces détachées pour automobiles, a déclaré qu'elle avait utilisé ses prêts pour constituer un stock de pièces détachées d'une valeur de 5 500 dollars et qu'elle avait maintenant réalisé suffisamment de bénéfices pour permettre à sa fille aînée de faire des études de médecine (*Chicago Tribune*, 29 mai 2006)

En Afrique du Sud, les opérations de la Grameen Bank ont été reproduites par la Small Enterprise Foundation (SEF), qui a commencé ses opérations en 1992 dans les zones rurales où environ 64 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et environ 30 % en dessous de la moitié du seuil de pauvreté. Son *modus operandi* est le microcrédit de groupe. Dans ce type de prêt, des garanties personnelles au sein d'un petit groupe de cinq personnes remplacent l'exigence traditionnelle de garantie. Depuis sa création, SEF a offert plus de 57000 prêts tout en maintenant un excellent taux de recouvrement des créances douteuses, inférieures à 0,1 % sur cette période. Actuellement, SEF sert 12 500 clients pauvres.

Pour les chômeurs urbains, cependant, les liens communautaires sont faibles et la pression des pairs peut ne pas être suffisante pour assurer le remboursement. En conséquence, une légère variation du modèle Grameen a été développée par Start-Up Capital, une organisation caritative basée à Cape Town. Les emprunteurs potentiels doivent suivre une formation commerciale de base de cinq jours, appelée « township MBA », et verser 100 rands (ou 10 dollars) de leur propre argent à titre de garantie. Ensuite, ils peuvent emprunter 300 rands et, s'ils remboursent à temps, ils peuvent obtenir des prêts de plus en plus importants. Les plans d'affaires des emprunteurs ne sont pas examinés, car cela nécessiterait trop de personnel administratif. Ainsi, les frais généraux du Start-Up Fund sont faibles : deux employés équipés d'ordinateurs s'occupent de 15000 clients. Combiné à des taux d'intérêt assez élevés (3,25 % par mois), le fonds de garantie couvre le peu de créances douteuses qui existent, et paie également les MBA des townships. La plupart des emprunteurs sont des femmes, et les quatre cinquièmes de ceux qui passent par ce système sont bientôt employés ou indépendants. « Maintenant que l'organisation est rentable, son directeur, Tony Davenport, a commencé à

réunir des capitaux auprès d'investisseurs au lieu de donateurs » (*The Economist*, 31 octobre 1998, p. 42). Malheureusement, seul le Botswana est revenu à ses racines traditionnelles et s'est appuyé sur ses institutions indigènes. « Il n'est pas surprenant qu'un seul pays africain, le Botswana, ait été constamment bien gouverné depuis son indépendance. Ce n'est pas un hasard si les revenus moyens au Botswana ont augmenté plus rapidement que partout ailleurs dans le monde au cours des 35 dernières années, passant de la simple subsistance à plus de 3000 dollars par an ». (*The Economist*, 17 janvier 2004, *Survey*, p. 4).

Le président Festus Mogae en 2006 déclara : « Depuis l'indépendance, le revenu par habitant est passé de 60 dollars à 4 800 dollars par an, 7000 miles de routes ont été pavées et le taux d'alphabétisation est passé de 7 à 90 % » (*The Washington Times*, 19 octobre 2006, A15). Cela ne signifie bien sûr pas que le Botswana n'a pas de problèmes. *Business in Africa* (28 septembre 2006) mettait d'ailleurs en lumière certains d'entre eux :

« La répartition des richesses est un problème qui doit être résolu », déclare Alphonse Ndzinge, économiste chez Investec Asset Management. « Il y a d'énormes disparités entre la classe riche et celle des revenus les plus faibles ». On estime qu'un tiers de la population de 1,7 million de personnes vit en dessous du seuil de pauvreté. Le succès de l'industrie d'extraction du diamant, l'épine dorsale de l'économie, est également en partie responsable du taux de chômage au Botswana, estimé entre 24 et 40 %. « L'industrie du diamant est une industrie à forte intensité de capital, et non de main-d'œuvre », déclare M. Ndzinge. « Elle ne crée pas d'emplois »... « Regardez-moi, j'ai un diplôme de troisième cycle et pourtant je conduis un taxi », se plaint Goodwill Moswang, 26 ans. Il a obtenu un diplôme universitaire en informatique et a postulé à de nombreux emplois en vain. « Il y en a beaucoup d'autres à ma place. Ils ont des qualifications mais ils tondent des pelouses pour vivre ». Le gouvernement du Botswana a récemment adopté une stratégie visant à développer et à améliorer les secteurs de la technologie, de la fabrica-

tion et des services financiers. L'argent privé est investi pour créer une industrie locale de polissage et de taille de diamants, tandis que les programmes de prêts du gouvernement cherchent à encourager l'esprit d'entreprise. Dewah, directeur exécutif de la confédération du commerce, de l'industrie et de la main-d'œuvre du Botswana, a déclaré que l'économie est trop petite et trop peu diversifiée pour créer des emplois, ajoutant : « Nous avons un problème de 'chômage instruit'. » Le pays a un taux d'échec de 80 % pour les nouvelles affaires. « Ceux qui se sont lancés dans l'industrie manufacturière ont échoué », a déclaré M. Dewah. « C'est une économie à coûts élevés, elle est enclavée, et son marché intérieur est petit ». (<http://www.sundaystandard.info/> « [poverty-hand-d-wealth](#) »)

Néanmoins, le Botswana a la meilleure notation de crédit d'Afrique et a été classé comme le pays le moins corrompu du continent. Ce devrait être le « modèle africain » qui devrait être reproduit sur tout le continent, du Zimbabwe au Nigeria. Il est absurde de chercher à établir un État « marxiste-léniniste » dans un pays africain. Marx et Lénine n'ont aucun rapport avec l'héritage africain indigène. Comme nous l'avons longuement expliqué au chapitre 4, le Botswana est le seul pays africain à être revenu en arrière pour s'appuyer sur sa propre démocratie participative africaine indigène. Dans la forme indigène, la prise de décision se faisait par consensus lors de la réunion de village appelée *kgotla*. La version moderne exigeait non seulement que les ministres assistent aux réunions hebdomadaires de *kgotla*, mais aussi qu'ils expliquent les projets de développement du gouvernement à la population. Ce dispositif permet d'interroger les fonctionnaires et de les tenir pour responsables.

Stratégie de développement et d'investissement

« Les militaires ont traité les chefs comme des citoyens ordinaires.

Les chefs veulent vraiment participer au processus démocratique. Pour que les élections soient

libres et équitables, vous avez besoin de ces chefs. Les chefs sont également nécessaires au processus de maintien de la paix et de prévention de la criminalité.

Ainsi, Akwa Ibom est relativement paisible et calme et a un taux de criminalité inférieur à celui des autres États. J'admire le fait que le gouvernement actuel ait réussi à intégrer les chefs locaux dans le processus démocratique de l'État d'Akwa Ibom ».

Allison Anadi, directeur du programme d'études supérieures en justice pénale à la Southern University (Baton Rouge, Louisiane), et Nigérian de l'État d'Anambra

(*The Washington Times*, 29 novembre 2005, A10)

Il faut faire la distinction entre une stratégie de développement et une stratégie d'investissement. Une stratégie ou un modèle de développement vise principalement à déterminer la meilleure façon ou la rapidité avec laquelle le revenu par habitant peut être augmenté. Un modèle peut être construit de haut en bas ou de bas en haut. Il peut être centré dans les zones urbaines ou rurales. Il peut également inclure ou exclure la participation des chefs locaux, etc.

Une stratégie d'investissement, en revanche, suppose que l'on dispose déjà d'un modèle de développement et d'une certaine quantité de fonds à investir. La première question est donc de savoir où investir les fonds. Quel est le meilleur secteur d'activité – préparation des aliments, transport, pêche, télécommunications, mécanique automobile, etc.

Dans Ayittey (2005, chapitre 10), un modèle de développement détaillé, le « modèle de développement Atinga », a été élaboré. Les grandes lignes de ce modèle sont présentées dans cette section. L'objectif du développement économique est d'améliorer le niveau de vie des « Africains moyens ». Ce n'est pas l'africain de l'élite. C'est un paysan, illettré, pauvre et rural, dont l'activité principale est l'agriculture. Dans Ayittey (2005), il était appelé Atinga, d'où le modèle de développement Atinga⁴⁸.

Les élites, en revanche, étaient plus obsédées par l'industrialisation, la technologie des missiles et l'énergie nucléaire que par l'agriculture paysanne d'Atinga. Arrogante, elle est ensuite partie « éduquer » les Atingas sur les techniques agricoles « modernes et scientifiques » tout en les nourrissant de slogans révolutionnaires vides de sens. Cette approche a lamentablement échoué en Afrique.

Le nouveau modèle de développement place les Atingas au centre et part de la base vers le haut, plutôt que l'ancienne approche du haut vers le bas. Il cherche à libérer les Atingas des chaînes de la tyrannie, de l'exploitation, de l'oppression, de la pauvreté et de la maladie qui les ont enchaînés aux élites vampiriques.

Le modèle ne cherche pas à imposer une idéologie ou un système étranger aux paysans, mais plutôt à améliorer ce dont ils font déjà usage. Les paysans pratiquent l'agriculture depuis des siècles et leur système traditionnel recèle un trésor de connaissances précieuses qu'il est possible d'extraire. Le salut de l'Afrique ne réside pas dans la copie aveugle de systèmes étrangers, mais dans le retour à ses propres racines et à son héritage et dans la construction sur ceux-ci. Robert Guest, rédacteur en chef de la région Afrique pour le magazine *The Economist* écrivait :

Lorsque les dirigeants japonais ont décidé au XIXe siècle qu'ils devaient se moderniser pour éviter d'être colonisés, ils ont envoyé leurs plus brillants fonctionnaires en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Amérique pour savoir comment les sociétés industrielles fonctionnent. Ils ont ensuite copié les idées qui leur semblaient les plus utiles, ont rejeté les habitudes occidentales qui leur paraissaient inutiles ou de mauvais goût, et en quelques décennies, le Japon a suffisamment progressé pour gagner une guerre avec la Russie – la première nation non blanche à vaincre une puissance européenne à l'époque moderne.

L'exemple du Japon devrait être important pour l'Afrique, car il montre que modernisation ne signifie pas nécessairement occidentalisation. Les

pays en développement doivent tirer les leçons des pays développés, mais ils ne doivent pas pour autant abandonner leur culture et leurs traditions. Les Africains sont aujourd'hui confrontés au même défi que le Japon au XIXe siècle : comment exploiter les idées et la technologie des autres pour les aider à construire le type de société qu'ils souhaitent, eux, les Africains. (Guest 2004, p. 23)

Après des décennies d'imitation aveugle de modèles étrangers, les dirigeants et les élites africains se rendent compte qu'ils n'ont pas à rejeter leur héritage traditionnel pour que l'Afrique se développe. Le mot swahili pour ce concept est *majimbo*. Il représente l'idée d'initiative locale et de confiance dans les sagesse traditionnelles. La même idée est véhiculée par le mantra de la *renaissance africaine*. « Nous avons encouragé l'utilisation de méthodes traditionnelles pour résoudre les conflits », a déclaré Henry Anyidoho, le chef politique adjoint de la mission de maintien de la paix conjointe des Nations unies et de l'Union africaine au Soudan. « On voit partout en Afrique, là où ce système est brisé, qu'il y a des problèmes. Là où ce système est en place, vous n'avez pas de problèmes » (*Washington Post*, 5 juillet 2008, A8)⁴⁹.

Les pauvres en Afrique se trouvent dans les secteurs informels et ruraux, qui doivent être au centre de tout modèle de développement crédible. Le pilier du secteur rural est l'agriculture, qui emploie environ 70 % de la main-d'œuvre totale dans la plupart des pays africains. Si l'accent est mis sur le secteur rural, alors une stratégie d'investissement pourrait chercher à stimuler la production alimentaire. Même le NEPAD l'a reconnu en soulignant que « l'agriculture sera le moteur de la croissance en Afrique » (*Africa Recovery*, janvier 2004, p. 13).

Rappelons qu'en 2014, l'Afrique dépensait 37 milliards de dollars en importations alimentaires. Si l'agriculture peut être stimulée pour que l'Afrique puisse se nourrir elle-même, ce qui est gaspillé en importations alimentaires pourrait alors être con-

sacré à réparer les infrastructures africaines qui s'effondrent.

Les considérations importantes dans cette entreprise sont l'aspect pratique, la fonctionnalité, l'économie et les résultats. Si un paysan produit 100 boisseaux de maïs, l'objectif du développement est de l'aider à en produire 1200. La manière dont l'augmentation de la production est obtenue – que ce soit par l'application de fumier animal ou l'engrais chimique – est sans importance. Il en va de même pour la pêche. L'objectif est de débarquer plus de poissons. La technique utilisée pour débarquer plus de poissons importe peu là aussi car pour une personne affamée, il n'y a aucune différence entre le fait que le poisson dans son assiette ait été capturé par une pirogue primitive ou par un chalutier moderne à propulsion nucléaire. La raison pour laquelle on insiste sur un point aussi évident est que les élites africaines pompeuses cherchent souvent des solutions compliquées à des problèmes simples. Certains insistent même sur le fait qu'un poisson pêché par un chalutier moderne a meilleur goût qu'un poisson pêché avec une pirogue !

Le modèle de développement des villages

Un modèle de développement rural commence au niveau du village en partant de l'hypothèse qu'il y a la paix, l'ordre et la liberté économique, c'est-à-dire que le pays n'est pas déchiré par des conflits et que les Atingas sont libres de produire ce qu'ils veulent, de vendre où ils veulent, aux prix qu'ils choisissent de demander. Rappelons que ces conditions préalables existaient dans leur propre système traditionnel, comme nous l'avons vu au chapitre 5.

Augmenter la production impliquerait une simple réorganisation des façons de faire existantes. Cela impliquerait trois étapes fondamentales :

1. La création d'un comité ou conseil de développement de village ou (CDV) sous la direc-

tion d'un chef traditionnel, par exemple un chef, qui continue à inspirer autorité et respect. Les chefs sont un atout humain important : ils sont plus proches des gens, répondent à leurs besoins et commandent leur respect. Il est contraire au bon sens de les exclure de tout modèle de développement rural. Le conseil de développement du village peut fournir certaines infrastructures de base et les services suivants sur la base d'un partage des coûts à parts égales avec l'administration du district ou de la région : construire des écoles simples pour l'enseignement élémentaire, fournir de l'eau potable par la construction de puits de forage, construire des cliniques simples et encourager l'interaction entre la médecine traditionnelle et moderne. La grande majorité des paysans africains dépendent encore de la médecine traditionnelle, soit par manque d'accès à la médecine moderne, soit en raison de l'effondrement des infrastructures sanitaires. D'autres responsabilités peuvent inclure la construction d'un centre ou d'une salle communale, d'un marché et de routes de desserte.

2. La deuxième étape consiste à mobiliser des capitaux pour l'investissement. Les capitaux peuvent être mobilisés par la participation à des programmes de crédit renouvelable existants (microfinance) et par leur modernisation. Les péages du marché et les taxes d'entrée modestes peuvent être considérés. Certains villages collectent encore des fonds pour des projets en prélevant une taxe d'entrée, par exemple 10 dollars pour un homme et 7 dollars pour une femme. Les chefs africains des conseils traditionnels le font déjà.

3. La troisième étape est l'investissement dans les industries artisanales par de jeunes Africains éduqués ou la génération du guépard. L'État ou le gouvernement devrait être laissé en dehors de cette démarche.

Développement rural

Il faut poser un nouveau regard sur l'économie rurale de l'Afrique. Prenons par exemple l'agriculture ou la production alimentaire, où les approches conventionnelles ont échoué lamentablement. Les cultures vivrières sont cultivées par les paysans africains, dont la grande majorité – plus de 70 % – sont des femmes. La technologie est simple : une houe et une machette.

La plantation est facile et les cultures sont alimentées par la pluie. La récolte est transportée sur la tête jusqu'à la maison et stockée. Une partie est consommée, l'autre pourrit (environ 30 %) en raison de la médiocrité des installations de stockage, et le surplus est transporté sur le marché pour la vente finale aux consommateurs. Ainsi, ce paysan produit de la nourriture, transporte les produits de la ferme au village, les stocke, emporte le surplus au marché et transporte les produits invendus vers la ferme.

Il y a plusieurs maillons dans ce processus en chaîne. Une rupture de l'un de ces maillons peut entraîner des pénuries alimentaires sur le marché, qui ne sont pas nécessairement dues à une production inadéquate. Ces ruptures sont dues à des pénuries de main-d'œuvre, à des difficultés de transport et à l'absence de marchés ou d'acheteurs.

Pour la récolte et le transport des produits, les paysans ont traditionnellement compté sur leurs enfants et les membres de leur famille élargie. Mais les enfants vont maintenant à l'école et les jeunes et les personnes valides migrent vers les zones urbaines. En conséquence, l'Afrique rurale a été frappée par une pénurie persistante de main-d'œuvre, ce qui est ironique sur un continent où la main-d'œuvre est excédentaire. Les paysans transportent ce qu'ils peuvent, laissant le reste pourrir dans les fermes. Le mauvais état des routes secondaires ou de déserte de l'Afrique rend également difficile l'acheminement des surplus vers le marché.

Il y a eu des cas documentés au Ghana, au Mali et au Nigeria où les zones urbaines ont été confrontées à des pénuries alimentaires à des moments où la nourriture pourrissait dans les fermes en raison de difficultés de transport. Au début des années 1990, des cas similaires de captures exceptionnelles de poissons pourrissant sur les plages du Ghana ont été enregistrés. Le gouvernement de l'époque avait déclaré

qu'il ne pouvait pas aider les pêcheurs indigènes parce que ses entrepôts frigorifiques étaient en panne.

Tout problème social ou économique constitue une opportunité commerciale. Ainsi, les problèmes énumérés ci-dessus sont en réalité des opportunités pour ceux qui font partie de la Génération Guépard. Tout ce qui préserve, traite et facilite l'envoi de denrées alimentaires ou de poisson au marché (ou au consommateur) constituerait un investissement intéressant. Cela permettrait non seulement d'éviter que les aliments ne pourrissent, mais aussi d'augmenter le revenu du producteur paysan, en rendant plus de nourriture disponible, ce qui réduirait les importations de denrées alimentaires. Voici quelques exemples de « projets de développement partant de la base et axés sur les gens » ou d'« entreprises de guépard » tirés de Ayttey (2005, chapitre 10) :

Il est important d'apprécier le fait que les conseils locaux ou traditionnels élaborent souvent leurs propres plans de développement. Trop souvent par le passé, l'État, dirigé par les élites des zones urbaines, est entré dans les zones rurales pour venir leur imposer ses propres plans, sans aucune coordination. Voici deux exemples d'initiatives locales :

Un plan de développement quinquennal estimé à 4 millions de dollars a été élaboré par le Conseil traditionnel d'Akrodie pour améliorer la zone. Les projets envisagés dans le cadre de ce plan comprennent la construction d'une école secondaire, la rénovation des bâtiments de l'école primaire, le goudronnage des rues et l'extension des soins de santé locaux. En lançant le plan à Akrodie, l'Omhahene, Nana Dankwa Ababie, a déclaré que tous les projets seraient réalisés par le biais du travail communal. Des contributions volontaires de 300 dollars par personne âgée, 200 dollars par jeune homme et 100 dollars par femme ont été prélevées. Nana Ababio a déclaré que les recettes de la vente de denrées alimentaires provenant de la ferme de 27 hectares près d'Akrodie seraient utilisées pour couvrir une partie du coût du projet. (*Daily Graphic*, 6 janvier 1983, p. 8)

On peut également rappeler que le chef

d'Akim Abuakwa Juaso, Barima Kofi Osei, a mis en place un comité de développement, qui a lancé un cours d'apiculture pour enseigner l'apiculture aux agriculteurs du village. Le chef espérait faire d'Akim Abuakwa Juaso le premier producteur de miel du Ghana. Des cours sur l'élevage d'escargots et la production en salle de musculation devaient suivre. (*Insight*, 10 novembre 2005, p. 6)

Dans toute l'Afrique, des efforts similaires peuvent être documentés.

• **Mali** : La localité rurale de Tonka, dans le nord du Mali, est un exemple des efforts que les villageois africains déploient déjà, malgré des conditions extrêmement difficiles. En creusant de simples canaux d'irrigation à partir d'une rivière et d'un lac locaux, les 4 500 producteurs de Tonka, organisés en coopératives villageoises, ont pu augmenter leur production de riz, millet, sorgho, pommes de terre, manioc, haricots et autres aliments. Les marchés de Tonka attirent désormais des acheteurs d'autres régions du Mali, et même de l'autre côté de la frontière, en Mauritanie voisine. Grâce aux revenus supplémentaires qu'ils ont gagnés, les habitants de Tonka ont pu, pendant les quatre dernières années, pour aider à financer la construction de neuf écoles primaires, quatre dispensaires, plusieurs puits, deux marchés aux bestiaux, un entrepôt et plusieurs installations sanitaires. (*Africa Recovery*, janvier 2004, p. 13)

• **Burkina Faso** : à Sikorola, un village de l'ouest du Burkina Faso, les agriculteurs bénéficient généralement de pluies abondantes et de sols plus fertiles. Mais leurs efforts pour accroître leur production sont entravés par la très mauvaise qualité des infrastructures physiques de la région. « Nous sommes prêts à produire plus de maïs et de pommes de terre », dit un membre de la famille Siguizani, « mais il n'y a pas de route pour transporter la récolte ». Sikorola n'est pas hors de la norme. Dans toute l'Afrique, les routes rurales pavées sont rares. Une grande partie des produits est acheminée au marché en

charrette ou à vélo sur des routes non goudronnées ou à pied sur des chemins étroits coupés par les broussailles. L'Afrique a la plus faible densité de routes pavées de toutes les régions du monde. Sur les 1,8 million de kilomètres de routes en Afrique subsaharienne, seuls 16 % sont pavés.

De plus, de nombreuses routes pavées d'Afrique se sont gravement détériorées en raison d'une utilisation excessive et d'un entretien inadéquat. En raison de la mauvaise qualité des routes, les chauffeurs de camion dans les zones rurales du Cameroun peuvent demander un supplément de 1 000 à 2 000 francs CFA (1,70 à 3,40 dollars) pour un trajet de 6 kilomètres seulement. La hausse des coûts de transport augmente les prix que les agriculteurs doivent demander, ce qui réduit leur compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux. (*ibid.*, p. 14)

• **Sénégal** : Le ramassage des ordures a donné une nouvelle liberté financière à un groupe de femmes dans la petite ville de Kebemer. Les femmes ont emprunté de l'argent pour acheter un cheval et une charrette, ont employé des éboueurs et ont commencé à gagner un salaire en nettoyant les rues quotidiennement. Comme les autorités locales manquaient de fonds, les ordures s'entassaient, provoquant des maladies chez les enfants qui jouaient dehors. Lorsque les gens ont vu les avantages du service quotidien, ils étaient prêts à payer pour cela. Le projet a non seulement réduit les problèmes de santé, mais il a également créé des revenus et des emplois pour vingt personnes. L'idée d'une nouvelle force de ramassage des poubelles a été conçue pour la première fois en 1998 et a démarré après que *Christian Aid* a fourni le prêt pour le premier cheval et la première charrette. Les femmes ont alors gagné suffisamment d'argent pour acheter plus de trois cents poubelles et dix chevaux et chariots, et emploient des administrateurs pour organiser le projet, qui s'étend sur cinq cents foyers. Il restait des bénéfices à investir dans de nouveaux projets

lucratifs, y compris des voyages en Mauritanie et en Gambie pour acheter des chaussures pour les revendre dans leur ville. (*Africa Recovery*, janvier 2004, p. 14)

• **L'Éthiopie** : L'apiculture est une activité traditionnelle à Dekaya, dans le sud de l'Éthiopie, qui utilise des ruches faites de rondins creux. Les agriculteurs ont introduit d'Allemagne des ruches de conception plus innovante, tout en continuant à fabriquer la ruche avec du bois local. Ces améliorations ont permis d'augmenter la productivité, chaque ruche produisant environ 26 kg de miel, contre 3 kg avec la méthode traditionnelle. Environ 150 agriculteurs ont bénéficié de cette nouvelle technologie, après que le programme *Action pour le développement* a fourni une formation technique et les prêts pour les premières ruches à utiliser. Les agriculteurs se sont ensuite constitués en coopérative, dans le but de garantir leurs propres prêts auprès des banques pour acheter de nouvelles ruches à l'avenir. Avec un tel succès, les enfants ont pu aller à l'école, avoir accès à de meilleurs logements et un homme a pu construire une nouvelle maison avec l'argent récolté de la vente de miel. (*Africa Recovery*, janvier 2004, p. 14)

• **Le Cameroun** : Gisele Yitamben a créé son association pour le soutien des femmes entrepreneurs au Cameroun en 1989 après avoir conclu que les femmes en Afrique n'avaient pas accès au crédit. Depuis, elle a travaillé avec plus de cinq mille femmes, a ouvert un centre de ressources de quatre étages dans la ville de Douala et est sur le point de lancer une station de radio qui fournira des informations sur la santé et l'éducation. (*Washington Post*, 12 septembre 2003, A31)

Il existe d'innombrables exemples de ce type en Afrique. Notez que dans tous ces exemples, il n'était pas question d'importer des machines ou des intrants agricoles sophistiqués. Il n'était pas non plus question de solliciter des donateurs occidentaux institutionnels pour de l'aide étrangère. Cependant, aucun de ces simples projets

n'intéresserait les gouvernements africains, dirigés par les élites.

Nous examinerons en détail deux projets de développement dans lesquels l'auteur a été impliqué. Ils ne demandent aucune aide ou intervention de l'État. Ils ne recherchent pas non plus d'aide ou d'intervention étrangère. Dans les deux cas, il s'agit d'une simple réorganisation de la façon de faire existante.

Le projet Pwalugu sur la tomate

⇒ *Le problème*

Des paysans de Pwalugu, dans le district de Talensi de la région du Haut Est du Ghana, cultivent des tomates. En 2004, l'État les encouragea à cultiver davantage de tomates, en leur assurant qu'il réhabiliterait une usine de tomates en ruine et qu'il achèterait leur produit pour alimenter l'usine. Les agriculteurs crurent l'État sur parole et augmentèrent considérablement leur production. Mais l'État ne respecta pas sa promesse de réhabiliter l'usine. De nombreux agriculteurs se retrouvèrent alors avec des tonnes de tomates récoltées qu'ils ne pouvaient pas vendre. La vie de beaucoup d'entre eux a été ruinée et quelques-uns se sont même suicidés.

Finalement, l'usine a connu quelques travaux de réhabilitation en 2006 mais a cessé de fonctionner en 2008. « L'usine, qui a une capacité de production quotidienne de 500 tonnes avec environ 12500 caisses de tomates par jour, souffrait d'une faible production en raison de l'indisponibilité des matières premières et d'équipements en panne, notamment ses pompes à vide qui coûtaient environ 15000 euros ainsi que les équipements de mise en conserve qui coûtaient également environ 49000 GH¢ » (*The Daily Graphic*, 24 décembre 2013). En décembre 2013, le ministre du Commerce et de l'Industrie du Ghana, M. Haruna Iddrisu, a annoncé un financement de 1 million de GH¢ pour la rénovation de l'usine de tomates Nor-

thern Star. Cependant, peu de gens croyaient que le gouvernement allait se décider à réhabiliter l'usine.

⇒ *La solution commerciale potentielle*

J'ai rencontré un groupe de Ghanéens sur Facebook qui se plaignaient de l'incapacité de l'État à aider les producteurs de tomates et je leur ai dit qu'au lieu de se plaindre, ils devraient considérer cela comme une opportunité commerciale. Je leur ai demandé d'étudier le problème et de déterminer comment ils pourraient le transformer en une entreprise commerciale. Pour cela, il faudrait trouver un marché pour les produits des agriculteurs. Leur mission consistait à trouver où ils pourraient vendre les tomates dans les zones urbaines et à quel prix ; combien coûterait l'achat des tomates aux agriculteurs ; et à combien s'élèveraient les frais de transport. Ils devaient déterminer si la création d'une entreprise à cette fin serait rentable.

L'un d'entre eux, Roger Laari, prépara le rapport, ensuite édité par Kwame E. Bidi. Tous deux, ainsi qu'une troisième personne, Selormey Darke, sont diplômés de l'université. Les principaux points forts du rapport sont les suivants :

- Les cultivateurs de tomates sont devenus sceptiques quant à la culture et à la commercialisation des tomates en raison d'expériences antérieures. Ils sont particulièrement sceptiques sur le volet achat/marketing. Les hommes d'affaires achètent leurs produits principalement au début de la récolte et en déterminent le prix, disent-ils. Aujourd'hui, l'usine achète toutes les tomates (dures ou molles), mais les hommes d'affaires sont difficiles – ils les veulent dures et fraîches.

- La saison de la tomate s'étend de janvier à avril de chaque année. Les agriculteurs – en particulier M. Zakiaus alias Nkomode, Hajia Teni Tiah (président de la coopérative existante) – se félicitent donc

de l'idée de patronage du groupe Cheetah. Ils souhaitent rencontrer les membres du Cheetah Food Distributions afin de discuter plus en détail de l'affaire. Ils sont prêts à fournir toute quantité de tomates demandée par le Cheetah Group. Ils n'ont actuellement pas de crédit pour agrandir leurs exploitations, mais une fois assurés d'un achat constant sur une base contractuelle, ils trouveront les moyens de se développer. Quelques membres de la communauté de Pwalugu ont également exprimé leur intérêt pour le projet. Il s'agit de Sadba, Duu, Kpasinkwa, Dusi et Yaanah.

⇒ *Conclusions*

Prix de l'agriculture : Les prix réagissent aux fluctuations saisonnières, mais l'usine paie actuellement aux agriculteurs 42 GH¢ (20 \$) pour une caisse de tomates. À Accra ou dans les zones urbaines, une caisse peut être vendue de 120 GH¢ jusqu'à aussi bas que 40 GH¢ dans le cadre d'un continuum saisonnier.

Le coût du transport : Un agriculteur a déclaré qu'une caisse est facturée 4 GH¢. Un camion typique transporte 400 caisses de tomates. Un camion peut donc coûter environ 1 600 GH¢ par trajet.

Calcul des pertes et profits en supposant qu'un camion de 400 caisses de tomates est acheté aux agriculteurs et vendu à Accra :

Prix d'achat à Pwalugu : GH¢50/caisse
Pour 400 caisses : GH¢20.000 (50 cedis x 400 caisses)
Coût du transport/ caisse : GH¢4
Pour 400 caisses : GH¢1.600
Prix de vente à Accra/Kumasi : GH¢100/caisse
Recette totale : 40 000 GH¢ (100 x 400)
Dépenses : GH¢800 divers (travail, détérioration, etc.)
Total des dépenses : 2 400 GH¢ (20 000+1 600+800)
Bénéfice brut : Revenu total moins coût total
(40 000 moins 22 400) 17 600 GH¢ ou 8 380\$

Si tous les trois pouvaient créer une entreprise, Cheetah Food Distribution, et pouvaient faire dix voyages par an, les

bénéfices bruts seraient de 84000 dollars. S'ils se partageaient cette somme à parts égales entre eux, chacun d'eux recevrait 28000 dollars, ce qui est bien plus que ce qu'ils pourraient obtenir en tant qu'employés de l'État. Lorsque je leur ai rendu visite en décembre 2013, le principal problème était d'obtenir un capital initial de 80000 dollars pour créer la société.

Il existe de nombreuses autres possibilités de ce type dans les domaines de l'élevage d'ânes, de la transformation des aliments, du courtage alimentaire, des silos à grains, des aires de restauration, de la conservation du poisson et de la construction de bateaux de pêche plus grands, pour n'en citer que quelques-uns. Dans l'économie informelle, ces activités peuvent être mentionnées dans les marchés, les transports, les ateliers de réparation automobile, les boulangeries, les toilettes et les bains publics, les écoles professionnelles et les logements en adobe.

L'industrie de la pêche autochtone au Ghana

⇒ Le problème

Bien que le Ghana soit un pays de la côte atlantique, il ne capture pas assez de poisson – une source économique de protéines – pour sa propre consommation. Il importe 30 % de ses besoins en poisson, malgré 550 kilomètres de côtes et une abondance de lacs et de cours d'eau. En septembre 2008, M. Kofi Adusei Poku, ancien vice-ministre de la pêche, lançait un avertissement : « Si nous ne remédions pas immédiatement à ces lacunes dans notre système, nous risquons de connaître une pénurie de poisson dans un avenir proche. Selon les statistiques du gouvernement ghanéen, les importations de poisson étaient de 209 358,99 tonnes métriques en 2006 et sont passées à 261 592,05 tonnes métriques en 2008.

Le poisson est un élément nutritif très important dans notre alimentation quotidienne. Le site www.fightdiabetes.com a indiqué qu'il a été démontré que l'huile de

poisson a des effets positifs sur le cœur, le cerveau, les articulations, la peau et même la grossesse. Elle peut être utilisée pour prévenir les maladies coronariennes et les accidents vasculaires cérébraux, les carences en acides gras essentiels chez les enfants en bas âge (développement de la rétine et du cerveau), le diabète, les troubles auto-immuns (par exemple, le lupus et la néphropathie), l'hypertension légère et d'autres maladies associées. Les carences en huile de poisson ont également été liées à de nombreuses autres affections comme la dépression, la prise de poids, les allergies, l'arthrite, la violence, les troubles de la mémoire, le cancer, l'eczéma et les maladies inflammatoires.

Les protéines sont importantes pour la croissance et le développement de l'organisme, la réparation des tissus usés et la production d'enzymes et d'hormones nécessaires à de nombreux processus corporels. La vitamine A provenant du poisson est plus facilement disponible pour l'organisme que celle provenant des aliments d'origine végétale. Elle est nécessaire à une vision normale et à la croissance des os. La mortalité est réduite chez les enfants de moins de cinq ans qui en ont un apport suffisant.

Le poisson est non seulement une source importante de protéines, mais aussi une ressource facilement disponible pour un pays comme Ghana. Cependant, la demande en rapide augmentation due à la croissance démographique et l'incapacité de l'industrie de la pêche à répondre à cette demande ont fait que le besoin en protéines doit être trouvé ailleurs.

Les deux sources d'approvisionnement en poisson au Ghana sont la pêche artisanale et la pêche commerciale. Cette dernière n'en est qu'à ses débuts et, par conséquent, la majeure partie de l'approvisionnement en poisson destiné à la consommation domestique provient des pêcheurs indigènes qui sillonnent le littoral ouest-africain dans d'étroites pirogues en bois. Selon les statistiques nationales du Ghana, la pêche artisa-

nale représente environ 75 % de la production nationale de poissons destinés à la consommation.

Depuis l'indépendance en 1957, le secteur de la pêche artisanale a reçu peu d'attention de la part des différents gouvernements. Dans les années 1970, les élites dirigeantes ont tenté à contre-cœur de fournir aux pêcheurs autochtones du carburant subventionné (diesel) pour leurs moteurs hors-bord. En général, cependant, ce secteur a été négligé par les élites qui préféreraient se concentrer sur des solutions « high-tech » et « avancées », par exemple la mise en place d'opérations de pêche « modernes ». En conséquence, une société nationale de pêche fut créée en 1975 et équipée de chalutiers modernes. Et comment cette société d'État a-t-elle fonctionné ?

En 1977, deux hauts fonctionnaires de la société ont été inculpés pour leur implication dans le « Sekondi Fish Deal » dans lequel l'État aurait perdu plus de 3 millions de dollars (*West Africa*, 8 août 1977, p. 1647). Ensuite, « trois matelots de la Société nationale de pêche (SFC) ont été placés en détention à la base navale de Sekondi en relation avec le pillage de plus de 400 tonnes de poisson à bord du navire de la société Drabon ». (*Daily Graphic*, 18 juillet 1981, p. 8). Les capitaines de navire avaient été impliqués : Lorsque le capitaine du « MV Ayensu », M. Akporyo, a volé 88 cartons de poisson à bord, seule la moitié a été récupérée » (*Daily Graphic*, 24 novembre 1982, p. 1). Le pillage à bord des navires de la SFC était si lucratif qu'un assistant de haut niveau dans le processus de réfrigération qui avait tenté de le signaler, M. Fred Otoo, « a été électrocuté à bord du MV Asubone dans des circonstances mystérieuses » (*Daily Graphic*, 24 novembre 1982, p. 1). Finalement, cette scandaleuse société d'État a été vendue en 1997.

Suite à l'effondrement de la *State Fishing Corporation*, l'industrie de la pêche autochtone n'a pas pu prendre le relais. En fait, depuis la fin des années 1970, les prises des pêcheurs autochtones sont en baisse. Parmi

les différents facteurs cités pour expliquer ce déclin, on peut citer le manque d'équipement de navigation, qui empêche les pêcheurs artisanaux de partir en mer, car le poisson ne vient plus sur les côtes. En outre, la taille de leurs canots limite leurs prises. Par la suite, ces problèmes ont été aggravés par le braconnage dans les eaux d'Afrique de l'Ouest par de grands navires de pêche commerciale étrangers. En partie à cause de cela, les prises locales ont diminué, menaçant la survie de centaines de milliers de pêcheurs indigènes et de leurs familles. En 1981,

La marine ghanéenne a arrêté deux des quinze thoniers étrangers qui ont été trouvés en train de pêcher dans les eaux territoriales du Ghana. Ces faits ont été révélés par le commandant Kofi Aryeetey, officier responsable du commandement de la marine de l'Est. Selon lui, le braconnage du thon est devenu si lucratif qu'une vingtaine de navires étrangers, principalement d'origine espagnole, sont attirés chaque jour sur les côtes ghanéennes. Le commandant Aryeetey a déclaré qu'environ 25 millions de dollars de thon ont été sortis illégalement du pays la semaine dernière. (*Daily Graphic*, 17 décembre 1981, p.1)

Le braconnage constitue toujours un problème. Selon le *Washington Post* (21 mai 2009) : « La pêche illégale – que les pirates somaliens citent également comme l'une des raisons de leurs attaques – prive l'Afrique subsaharienne d'un milliard de dollars de revenus annuels » (A8). Au Ghana, les pêcheurs rapportent de faibles récoltes, voire aucune à certaines périodes, en raison de l'épuisement des ressources halieutiques.

Outre le braconnage, les pêcheurs artisanaux sont en concurrence avec des navires de pêche hautement sophistiqués et industrialisés, à une époque où l'industrie de la pêche nécessite des moyens financiers importants. La pêche industrielle utilise des filets traînés au fond de la mer, une pratique connue sous le nom de « chalutage de fond ». Cette pratique non seulement épuise les stocks de poissons, mais empêche éga-

lement les poissons de se rendre sur les côtes pour être capturés par les pêcheurs artisanaux. La diminution des prises a aggravé le niveau de pauvreté des pêcheurs et des personnes à leur charge.

« J'ai été pêcheur toute ma vie », déclarait Joshua Quaye à Prampram, après une journée infructueuse sur l'océan. « Comment vais-je vivre ? Comment vais-je élever mes enfants ? Personne ne semble se soucier de nous » (*The Daily Graphic*, 12 mars 2009, p. 5).

« Le secteur de la pêche sur toute la côte est en déclin », lançait Christina Sackey, secrétaire de l'association des pêcheurs de Prampram, une communauté de pêcheurs située à environ 45 minutes à l'est de la capitale, Accra (ibid.). Selon Mme Sackey le déficit avait été particulièrement important au cours des cinq dernières années. Elle espère que ses enfants n'iront pas à la pêche, mais elle a également du mal à payer leur scolarité.

Le ministère de la pêche a estimé qu'il y avait environ 500 000 pêcheurs et poissonniers au Ghana en 2009, dont la grande majorité avait du mal, comme Mme Sackey et M. Quaye, à joindre les deux bouts.

Le nombre de travailleurs dans le secteur du poisson passe à 2 millions, soit environ 10 % de la population du Ghana, si l'on inclut les emplois périphériques, comme la construction de canoës.

Malheureusement, pour augmenter l'offre de poisson, la même mentalité d'élite persiste.

M. Kofi Adusei Poku, ancien vice-ministre de la pêche et député de Bekwai, a révélé que de 209 359 tonnes métriques en 2006, les importations de poisson étaient passées à 261 592 tonnes métriques en 2007 en raison de la maladie de la grippe aviaire en Asie, qui a entraîné une forte consommation de poisson. Pour résoudre le problème de l'insuffisance de l'approvisionnement national en poisson, le ministre « a appelé le

secteur privé à envisager d'investir massivement dans l'aquaculture » (*Ghanaian Chronicle*, 20 septembre 2008, p. 4).

En outre, le gouvernement chercherait « une entreprise indienne de fabrication de bateaux qui viendrait s'installer au Ghana et fabriquerait des bateaux en fibre de verre pour remplacer les vieux canoës en bois. Le gouvernement est déterminé à réorganiser et bâtir le secteur de la pêche à des niveaux avancés », notait-il, ajoutant que les méthodes et les équipements de pêche actuellement utilisés dans le pays étaient tous obsolètes (ibid.). Il a également souligné que le poisson dans la mer du pays s'épuisait rapidement en raison des pratiques de pêche malavisées de certains pêcheurs, en précisant que l'État gérait un programme de crédit pour les pisciculteurs dans tout le pays où ces derniers pouvaient obtenir une aide financière allant de 40 à 60 millions de GH¢ pour améliorer leurs entreprises. Ce programme s'accompagnait de la fourniture d'alevins et d'aliments pour poissons par le ministère de la pêche afin d'assurer une rentabilité à 100 %.

Le ministère de la pêche prévoit d'augmenter le nombre d'entreprises de pisciculture afin qu'elles représentent à terme 20 % de la production locale de poisson. Il commença à fournir des conseils techniques et des ateliers de travail aux entrepreneurs. En 2008, 1 040 pisciculteurs avaient enregistré 2 800 étangs piscicoles dans le pays. « De plus en plus de gens s'intéressent à cette activité », déclara Lionel Awity, responsable de l'aquaculture au ministère de la pêche (ibid.).

Il n'est pas très logique, d'un point de vue économique, que le ministère encourage la pisciculture dans un pays côtier. La pisciculture nécessite l'accès à des terres et à des capitaux rares. Il reste difficile de voir comment la pisciculture pourrait aider les communautés locales de pêcheurs, dont la culture et les moyens de subsistance sont liés à la pêche en mer. D'une part, c'est un moyen très coûteux de produire du poisson. D'autre part, il est économiquement insensé

de faire venir une entreprise indienne de construction de bateaux et de refuser toute opportunité à l'industrie locale de construction de bateaux.

En 2014, la situation était désespérée au Ghana et au Nigeria, deux pays côtiers. Dans une interview, le président Mahama demanda au FMI de fournir des fonds pour améliorer la production de riz, de sucre, de volaille et de poisson, car le pays n'était pas en mesure de répondre à ses propres besoins et dépensait des centaines de millions pour importer les aliments nécessaires (AlAfrica.com, 18 août 2014).

⇒ *La solution commerciale potentielle*

L'industrie de la pêche autochtone au Ghana s'est effondrée, en partie à cause de politiques gouvernementales malavisées et de l'épuisement des stocks de poissons halieutiques – l'épuisement est attesté par la réduction de la quantité de poissons débarqués par les pêcheurs. Comme nous l'avons vu plus haut, la diminution des captures de poissons pourrait être due à la surexploitation des ressources halieutiques, au braconnage, à des mécanismes de conservation inadéquats, ainsi qu'à la faiblesse des contrôles et des activités de surveillance.

Pendant des siècles, les pêcheurs ghanéens ont pris la mer en pirogue. Les pirogues sont étroites et se déplacer dans ces embarcations exige des compétences acrobatiques très poussées. De plus, la forme des pirogues limite considérablement la quantité de poissons qu'ils peuvent débarquer. En outre, la nature des pirogues limite considérablement la distance qu'elles peuvent parcourir en mer et leurs chances de survie dans une mer agitée. Néanmoins, les pêcheurs autochtones sont des gens énergiques et travailleurs qui prennent des risques, s'aventurant en mer sans instruments de navigation modernes. Pourtant, ils reviennent avec des prises de poissons, malgré les chances de réussite maigres. Ils vont à la pêche de leur propre gré.

La pêche est pratiquée par des équipages de six ou huit personnes. Le pêcheur principal est généralement le propriétaire du canoë, ce qui peut lui coûter entre 200 et 500 dollars. Il peut obtenir le capital nécessaire à l'achat d'un canoë auprès du « pot familial », un fonds d'épargne géré par la plupart des familles étendues.

Une journée de pêche typique commence par une sortie tôt le matin et un retour au crépuscule. La prise est déchargée sur le rivage et vendue aux femmes du marché qui attendent avec des bassines en aluminium. Le revenu est divisé en trois : le propriétaire en prend un tiers, l'équipage en prend un autre et le tiers restant est mis de côté pour l'entretien du canot et l'expansion future.



L'auteur et le constructeur de bateaux en 2013

Le véritable développement dans ce cas consisterait en tout ce qui augmente leur productivité, c'est-à-dire qui leur permet de capturer et de débarquer plus de poissons. La prise typique est de 60 livres de poisson. Ils pourraient essayer d'en attraper davantage, mais cela ferait couler le canoë. Étant donné que leurs prises sont limitées par la taille de leur pirogue, un bateau motorisé plus grand serait la solution évidente.

Le problème n'est pas d'apprendre aux pêcheurs autochtones comment pêcher. Ils pêchent depuis des siècles ! Le vrai problème réside dans l'attitude des élites qui dirigent l'État. Séduits par les symboles de la modernité et les gadgets sophistiqués, ils

dénigrent le traditionnel en le qualifiant de « rétrograde et primitif ». Au lieu d'aider l'industrie de la pêche indigène, d'améliorer ou de moderniser le mode de pêche indigène avec l'aide des pêcheurs indigènes, les élites au pouvoir ont fui la tradition et ont cherché des méthodes « modernes » et « scientifiques » avec la création de l'Office national de la pêche dont nous avons parlé précédemment. Lorsque celle-ci s'est effondrée, ils ont tourné leur attention vers l'aquaculture, comme nous l'avons vu plus haut.

En décembre 2013, cet auteur a rencontré un constructeur de bateaux africain du nom de Egya Effrimu, opérant à Elmina dans le secteur informel. Comme d'habitude, ses activités ne sont pas bien organisées. Elles sont dispersées sur le littoral et ses travailleurs doivent rivaliser pour l'espace avec les poissonniers, etc. Le lieu de travail est sale, encombré et en plein air. Lorsqu'il pleut, tout type d'activité doit s'arrêter.

Ce que j'ai trouvé étonnant dans le savoir-faire du constructeur de bateaux, c'est qu'il n'a aucune formation officielle. Je lui ai demandé s'il avait reçu une quelconque reconnaissance ou aide de l'État. Il m'a répondu que certains ministres et fonctionnaires avaient rendu visite à ses opérations et l'avaient souvent complimenté, lui promettant d'apporter son aide. Puis il n'avait plus jamais eu de nouvelles d'eux.



Il dit qu'il lui faut trois à quatre mois pour terminer la construction d'un bateau, selon la disponibilité des fournitures et la météo. Le bateau a des cales pour le poisson. Je l'ai interrogé sur la façon dont les prises sont conservées fraîches pendant deux ou trois jours en mer. Il m'a répondu que l'on achète des blocs de glace avant de prendre la mer et que, dans des conditions normales, ils permettent de conserver le poisson frais pendant trois jours. Le bateau peut contenir 800-900 livres de poisson, que les pêcheurs peuvent capturer en un à trois jours, selon la saison. Un bateau terminé coûte 50000 dollars et peut durer dix ans.

Maintenant, considérez cela comme une proposition d'investissement. Supposons une prise conservatrice de six cents livres par voyage et un prix de 1,50 \$ la livre de poisson⁵⁰. Ainsi, le bateau peut rapporter 900 \$ par voyage. Supposons également que le bateau ne puisse faire que deux voyages par semaine – il pourrait en faire trois – alors la prise hebdomadaire rapporterait de 1800 dollars. Multipliez ce montant par cinquante semaines en un an (deux des semaines sont réservées pour les vacances, les réparations, etc.) et le revenu annuel serait de 90000 dollars, soit près du double du coût du bateau ! En d'autres termes, si ce bateau est acheté et ne fait que deux voyages par semaine, l'investissement initial de 50000 dollars peut être récupéré en un an.

Il y a deux éléments évidentes non organisés dans l'industrie de la pêche artisanale

: les pêcheurs autochtones et la construction de bateaux. Une stratégie de développement efficace serait une simple réorganisation de la façon de faire existante dans deux maillons de la chaîne pour la rendre plus efficace. Le premier aspect consisterait à construire des bateaux plus grands.

Il existe déjà un constructeur de bateaux local qui peut produire de tels bateaux mais dans un site très peu satisfaisant. Une structure ou un entrepôt de type hangar pourrait être construit sur un nouveau site, loin de la rive, où les opérations pourraient être déplacées à l'intérieur et dotées d'électricité, d'eau et de toilettes. Protégés des intempéries, de la surdensité et alimentés en énergie électrique, leur productivité augmenterait. Au lieu de prendre trois à quatre mois pour produire un bateau, il suffirait de deux mois. Rien de nouveau n'est introduit ici, juste une réorganisation. Les mêmes compétences et la même expérience professionnelle sont utilisées, mais dans un lieu plus propice. Cet arrangement pourrait éventuellement doubler la productivité annuelle, en passant de trois à six bateaux par an.

Le deuxième aspect est l'achat de ces bateaux et leur location à des équipages de six pêcheurs sur une base « travail et salaire ». Supposons que six bateaux soient produits en une année

Chaque équipage recevra un bateau et devra travailler et rembourser 200 000 dollars, après quoi les bateaux deviendront leur propriété. La perspective de devenir propriétaire a toujours été une puissante incitation au Ghana. Dans le cadre de cet arrangement, l'équipage serait responsable de tous les coûts de fonctionnement et d'entretien. Dans deux ou trois ans, si tout va bien, 1 200 000 dollars (6 x 200 000 dollars) seront remboursés. Le coût d'achat des 6 bateaux est de 300 000 dollars, ce qui laisse un bénéfice de 900 000 dollars⁵¹

Ce projet simple présente plusieurs

avantages. Il est autosuffisant ; il y aura toujours des poissons dans l'océan Atlantique. Une fois l'investissement initial réalisé, il génère ses propres revenus pour se maintenir. Deuxièmement, aucun « gouvernement » n'est impliqué dans ce projet. Troisièmement, il vise à améliorer la vie des pauvres. Les équipages des pêcheurs, une fois qu'ils ont fini de payer ce qu'ils doivent, peuvent continuer à travailler. Quatrièmement, il fournit au chef local des ressources pour se lancer dans le développement de la communauté sans dépendre du gouvernement central. Ce modèle a été approuvé par les chefs de plusieurs villages de pêcheurs, dont le chef d'Elmina. Enfin, il pourrait également fournir des opportunités d'emploi aux diplômés sans emploi.

Tout comme nous l'avons fait pour le projet sur les tomates, un couple de diplômés universitaires peut mettre en commun ses économies et acheter un bateau pour 50 000 dollars. S'ils peuvent trouver des membres d'équipage fiables et travailleurs, cet investissement leur rapportera 200 000 dollars au bout de trois ans, par exemple. Avec cela, ils pourraient acheter quatre bateaux. En utilisant le même système, en supposant que tout se passe bien, ils pourraient disposer de 800 000 dollars après trois ans supplémentaires. Il est clair que c'est mieux que tous les emplois publics qu'ils peuvent obtenir.

Production d'huile de palme

⇒ Le problème

L'Afrique de l'Ouest a été le berceau de l'huile de palme pour les pays en développement. Produite localement, elle est utilisée dans la préparation de plats traditionnels. Elle a également plus de 540 usages, allant de la fabrication de rouges à lèvres, de savons et de bougies aux lubrifiants industriels. L'industrie locale de l'huile de palme fournit de l'emploi à des millions de paysans et à leurs familles. Cependant, la production est insuffisante face à la demande croissante. Quelques

pays de la région, tels que le Ghana et le Nigeria, exportaient de l'huile de palme dans les années 50 et 60, mais sont aujourd'hui importateurs. Le Ghana, par exemple, importe 40 % de ses besoins en huile de palme, principalement de Malaisie et d'Indonésie, pour un coût de 100 millions de dollars par an. Ironiquement, le Ghana a donné la graine de palmier à la Malaisie en 1917, qui l'a transformée en une industrie de 35 milliards de dollars et exporte maintenant de l'huile de palme au Ghana.

La demande – tant locale que mondiale – a fortement augmenté ces dernières années, principalement pour son utilisation comme matière première pour les biocarburants. En conséquence, le prix mondial de l'huile de palme est passé de 650 dollars la tonne en 2007 à plus de 1200 dollars aujourd'hui. L'Union européenne (UE) – ainsi que les États-Unis – avaient imposé une utilisation accrue des biocarburants d'ici à 2015, ce qui a considérablement augmenté la demande d'huile de palme. Cependant, la Malaisie et l'Inde – les plus grands producteurs mondiaux, qui représentent ensemble 85 % de la production mondiale – ne peuvent pas répondre à cette augmentation de la demande. Ils ont manqué de terres pour augmenter leur production et se tournent maintenant vers l'Afrique où leurs entreprises achètent de grandes étendues de terre pour y établir des plantations de palmiers à huile. Des entreprises chinoises et indiennes sont également actives. Le développement de ces grandes plantations constitue une grave menace pour les forêts tropicales africaines. La déforestation et la destruction des forêts tropicales africaines ne menacent pas seulement la biodiversité et les systèmes écologiques, mais augmentent aussi considérablement la menace du réchauffement climatique.

Malheureusement, l'Afrique de l'Ouest n'a pas pu profiter de l'augmentation de la demande du marché. L'insuffisance de la production intérieure est due au fait que

la méthode traditionnelle de production d'huile de palme n'est pas très efficace. Le fruit du palmier est cultivé dans de petites exploitations par des paysannes. Les fruits sont récoltés, cuits et transformés en grande partie à la main. La production industrielle d'huile de palme est souvent présentée comme plus efficace sur le plan technique, mais elle est soumise à de graves contraintes économiques et environnementales. Elle nécessite une grande plantation qui sert de ferme centrale pour alimenter l'installation industrielle. Mais le coût de l'établissement de grandes plantations est prohibitif, se chiffrant en milliards de dollars – des besoins en capitaux qui dépassent les moyens du petit marché intérieur des capitaux. En outre, l'établissement d'une plantation soulève des préoccupations environnementales, car il implique le défrichage de vastes étendues de forêts tropicales, ce qui a des répercussions négatives sur l'équilibre écologique, la biodiversité et le changement climatique. En outre, ce mode de production de type plantation n'a pas connu beaucoup de succès en Afrique.

⇒ *Solution commerciale potentielle*

Il existe clairement une possibilité d'augmenter la production d'huile de palme à partir de sources autres que la plantation. En fait, l'agriculture de plantation n'est pas commune à la culture ouest-africaine. Les administrateurs coloniaux britanniques au Ghana découragèrent l'agriculture de plantation, craignant qu'en se dépossédant des propriétaires de leurs terres, les vastes étendues de terre acquises nécessaires pour les plantations aliéneraient, perturberaient gravement leur système de production pour l'exportation, ce qui précipiterait un soulèvement local. Ils avaient eu une réaction similaire avec le projet de loi infructueux sur les terres de la Couronne de 1894 et le Land Bill de 1897, qui cherchait à conférer à la Couronne britannique toutes les terres « perdues » ou inoccupées, les

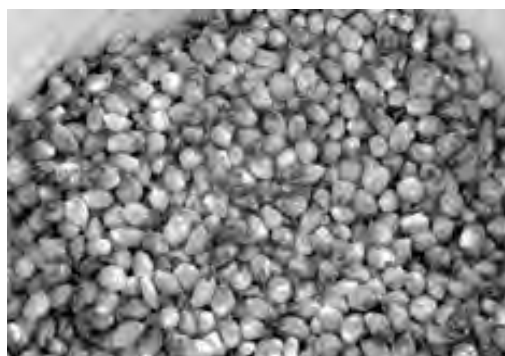
terres forestières et les minéraux. De plus, les administrateurs britanniques de la colonie pensaient que le système de petite agriculture paysanne indigène était plus résistant économiquement que les grandes plantations exotiques. En outre, le système paysan, bien que peu efficace, était considéré comme une méthode éprouvée et peu coûteuse de production de cultures tropicales d'exportation. Par conséquent, au Ghana et dans la plupart des régions d'Afrique de l'Ouest, la culture agricole resta essentiellement à petite échelle.

Le fruit du palmier est produit par des millions de petits agriculteurs. La famille type cultive une petite parcelle pour ses besoins alimentaires et interplante des cultures arboricoles. Il faut environ quatre ans pour que le plant de palmier devienne un arbre fruitier. Il nécessite peu d'entretien et donne des fruits deux fois par an. L'arbre peut durer de trente à quarante ans. Une petite exploitation de palmiers à huile peut couvrir cinq hectares. La récolte de fruits de l'exploitation peut être transformée par l'agriculteur, selon la méthode traditionnelle d'extraction de l'huile de palme, vendue à d'autres transformateurs, ou vendue au marché et au bord de la route. Les fruits qui ne peuvent pas être vendus pourrissent tout simplement.



Séparation des fruits des épillets.

Les fruits sont séparés ou détachés des épillets à la main, cuits, écrasés et l'huile est pressée en bouillie avec une presse à main.



Fruits de palmier détachés (en-haut) et Extraction de l'huile des fruits cuits à l'aide d'une presse à main (en-bas)

Les principaux intrants de production sont la source de chaleur et l'eau pour la cuisson des noix de palme, ainsi que l'énergie pour faire fonctionner les machines. L'eau peut être obtenue par des trous de forage et les épillets peuvent être utilisés comme combustible. Le processus de transformation est simple, mais fastidieux et inefficace.

⇒ Réorganisation

Il convient de rappeler que l'objectif du développement est d'améliorer le niveau de vie ou le revenu par habitant des pauvres. Cet objectif pourrait être atteint s'ils pouvaient produire davantage de fruits de palmier pouvant être transformés en huile de palme.

Un bon modèle d'entreprise serait de les organiser en coopératives ou en associa-

tions de producteurs de palmiers (APP) comme dans le projet Pwalugu sur les tomates. Une entreprise peut être créée pour servir d'acheteur de garantie de leurs fruits de palme. Au lieu de vendre les fruits du palmier dans le marché urbain – comme c'était le cas pour les tomates – cette fois, les fruits du palmier seraient transformés par l'entreprise en huile de palme, en utilisant des moulins de taille moyenne⁵².



Une usine de taille moyenne

Le processus de broyage de l'huile de palme brute (HPB) comprend trois étapes. La première étape, cruciale, consiste à se procurer des grappes de fruits frais (GFF) auprès des agriculteurs. La deuxième étape consiste à stériliser et à battre les grappes afin de libérer les fruits du palmier. La troisième et dernière étape consiste à cuire, à écraser les fruits et à presser l'huile de palme brute.

Pour se procurer les fruits, les APP désigneraient aux agriculteurs des points de collecte pour qu'ils apportent leurs grappes de fruits frais. Après l'achat, les APP transporteraient celles-ci à l'usine de la société, où elles seraient transformées en huile de palme.

Outre la rentabilité, ce modèle présente plusieurs autres avantages. Premièrement, cette approche est non invasive ou disruptive. Les agriculteurs utilisent leurs propres techniques et compétences pour cultiver les fruits du palmier. Il n'y a pas besoin de formation, bien que les APP puissent fournir des services de formation simple, comme l'initiation des agriculteurs à de meilleures semences, à des techniques agricoles ou l'octroi de microcrédits pour l'expansion

des exploitations. Plus ils produisent de fruits, plus ils gagnent de revenus pour se sortir de la pauvreté.



L'auteur avec M. Adonteng, propriétaire du moulin à huile traditionnel

Deuxièmement, il peut augmenter considérablement la production d'huile de palme et améliorer la vie de millions d'agriculteurs pauvres. En raison des difficultés à trouver des acheteurs pour leur récolte, les agriculteurs doivent actuellement récolter les fruits frais qu'ils peuvent, les vendre au bord de la route ou les amener aux moulins locaux où ils sont traités de manière inefficace. Tout ce qui ne peut être récolté ou vendu est laissé à pourrir dans les fermes, ce qui constitue un énorme gaspillage écologique. Ce modèle crée simplement une garantie pour les produits de l'agriculteur et réduit ainsi les déchets. Troisièmement, le modèle protège les précieuses forêts tropicales humides puisqu'il n'envisage pas l'établissement de plantations à grande échelle.

Construire des marchés

Comme nous l'avons montré au chapitre 4, le marché est le centre névralgique de l'Afrique traditionnelle, où se déroulent d'importantes activités commerciales, religieuses et même politique. Détruire un marché, c'est arracher la vie et l'âme d'une communauté africaine traditionnelle. Le marché a trois fonctions décisives. Premièrement, il fournit des incitations aux Atingas pour augmenter la production. Alors

qu'auparavant, il produisaient juste assez pour nourrir leur famille (agriculture de subsistance), la création d'un marché les inciterait à produire davantage afin de pouvoir vendre le surplus pour acheter ce qu'ils désirent. Deuxièmement, le marché leur offre d'autres opportunités de profit ; par exemple, ils peuvent trouver plus rentable de cultiver des haricots que du maïs. Troisièmement, les péages du marché fournissent des revenus au Conseil de développement du village.

⇒ *Le problème*

Les marchés indigènes existent toujours en Afrique mais ne sont pas bien organisés. Dans les zones urbaines, ils sont chaotiques, bondés et à ciel ouvert, à la merci des éléments. Une amélioration du système de marché constituerait en toute entreprise qui augmenterait le volume des échanges et renforcerait la liberté, la commodité et la sécurité des transactions sur le marché. Les services de soutien et l'infrastructure nécessaires impliqueraient la fourniture des éléments suivants :

- Des routes et des réseaux de transport pour faciliter l'expédition de biens et de personnes vers et depuis le marché ; des bâtiments améliorés qui offrent une meilleure protection contre les intempéries (pluie et soleil).
- L'électricité ou l'éclairage pour permettre au marché de prolonger ses heures d'ouverture, les toilettes et les zones de sécurité ou de sûreté où les commerçants peuvent laisser leurs marchandises.
- Un climat général de paix, de sécurité, d'ordre et de liberté pour les commerçants.

Rappelons que la période de 1880 à 1950 a été marquée par une prospérité économique paysanne sans précédent en Afrique. Les colonialistes n'ont pas entrepris grand-chose en matière de développement. Mais au moins, il y avait la paix et un certain degré de liberté économique

pour que les Africains puissent produire et vendre ce qu'ils voulaient, et au prix qu'il le voulait. En outre, les colonialistes ont, dans certains cas, construit quelques marchés pour les indigènes africains. Après l'indépendance les nationalistes et les élites africaines n'ont pas pu initier un véritable développement parce qu'ils étaient hostiles aux marchés, pensant à tort qu'ils étaient des institutions capitalistes occidentales.

⇒ *Opportunité commerciale potentielle*

Comme l'affirme tout visiteur, l'achat et la vente se font sur toutes sortes de sites ; au bord de la route, par exemple. Le marché est également en plein air et peu protégé des intempéries. Il est souvent bondé. Un nouveau marché peut être installé à une certaine distance du bord de la route. Des éclairages et des stands lumineux peuvent être installés, puis les stands peuvent être loués pour générer des revenus permettant de récupérer l'investissement initial. Comme on peut le voir ci-dessous, le marché traditionnel peut être transformé en un nouveau marché. La mise à niveau ne doit pas nécessairement être fantaisiste. L'auteur a constaté que la mise à niveau coûterait environ 200 000 dollars. Les étals pourraient être placés dans le nouveau marché. Si deux cents étals sont fournis et loués à 20 dollars par mois, l'investissement total peut être récupéré en environ quatre ans.

Une autre idée est de construire un simple marché de nourriture avec des stands pour les aliments préparés localement. Un marché alimentaire, situé à une certaine distance de la route, offre un lieu et un environnement plus sûrs, plus pratiques et plus hygiéniques pour acheter de la nourriture. Les hommes d'affaires en bordure de route sont industriels et entreprenants, mais ils ne sont pas bien organisés et manquent de capital. En les réorganisant et en leur fournissant un peu de capital, les entrepreneurs peuvent non seulement gagner de l'argent pour eux-mêmes, mais

aussi contribuer à résoudre un problème social.

En Ouganda, les femmes rurales sont compétentes pour produire de beaux tapis, mais elles manquent de capital. Lors d'une conférence organisée par le Réseau économique interrégional (IREN) à Mombasa en novembre 2003, j'ai rencontré un noir-américain, Cyril Boynes, qui m'a beaucoup impressionné. Il avait investi 1200 dollars de son propre argent et avait organisé une vingtaine de femmes ougandaises en coopérative pour transformer leurs nattes en sacs à main. Il a apporté des échantillons à la conférence et j'en ai acheté un pour 20 dollars.



Haut : Un marché traditionnel. En bas : Un nouveau marché

Les diplômés des universités africaines devraient se rendre compte que personne n'est devenu millionnaire en travaillant pour un salaire – sauf bien sûr les chefs d'État et les ministres corrompus. Chacun des projets évoqués ci-dessus peut fournir des emplois lucratifs. Il suffit de réorganiser la façon de faire existante et d'y ajouter un peu de capital.

Meso Capital

L'engouement à la mode en matière de développement est le microcrédit. Lancé par la Grameen Bank au Bangladesh au début des années 1980, il a depuis pris de l'ampleur et est devenu un secteur industriel mondial de plusieurs milliards de dollars. Il est certain qu'il a été une formidable aubaine pour les pauvres et un outil inestimable dans la guerre contre la pauvreté mondiale. L'octroi de petits prêts individuels a permis aux pauvres, en particulier aux femmes rurales, de stimuler la production. Un prêt de seulement 100 dollars à une paysanne africaine peut lui permettre d'embaucher de la main-d'œuvre ou d'acheter un âne pour transporter les produits de la ferme à la maison. Mais cela ne concerne qu'un maillon de la chaîne. Les produits doivent être stockés et le surplus doit être vendu sur le marché. Il n'est pas garanti que l'augmentation de la production dans les fermes entraîne une augmentation de la vente sur le marché. C'est la vente qui permet d'augmenter le revenu de l'agriculteur.

De plus, si le « *Small* » peuvent être « *Beautiful* » il peut se révéler également coûteux. La production de masse permet de réaliser des économies d'échelle et de réduire les coûts. Par exemple, plutôt que chaque agriculteur apporte ses produits au marché, il peut être plus efficace pour une entreprise d'établir des « dépôts de collecte » ou des centres d'achat dans les zones rurales pour acheter les produits directement aux agriculteurs. Cela soulagerait énormément les agriculteurs et leur ferait gagner du temps qu'ils pourraient consacrer à une production plus importante, puisqu'il y aurait un acheteur prêt à acheter. Toutefois, les besoins en capitaux de ces entreprises, dont il a été question plus haut, dépassent le cadre le champ d'application du financement du microcrédit, par exemple 200 dollars. Il est donc nécessaire de créer un fonds pour fournir un capital initial d'un montant mod-

este (au niveau des PME), par exemple 50 000 à 300 000 dollars. Un tel montant est plus important que le microcrédit mais ne se chiffre pas en millions ; d'où le terme « méso-capital ».

Un « fonds » a été suggéré parce qu'il est extrêmement difficile, comme l'a découvert cet auteur, de lever des capitaux « méso » du système bancaire normal ou du secteur formel. Tout d'abord, les activités décrites ci-dessus se déroulent dans les secteurs rural et informel, qui ont été négligés par l'État et les institutions financières. Deuxièmement, il n'existe pas de titres ou de droits de propriété solides pour servir de garantie aux prêts, même si les banques étaient disposées à prêter. Troisièmement, il est difficile d'obtenir des données économiques fiables et d'élaborer un plan d'entreprise pour utiliser et rechercher des investisseurs. Quatrièmement, il est peu probable que les investisseurs étrangers se lancent dans ces secteurs. Tout d'abord, ils peuvent ne pas comprendre le fonctionnement de ces secteurs. D'autre part, ils peuvent être exclus car la plupart des gouvernements africains réservent ces secteurs à leurs ressortissants.

En raison de ces difficultés, la plupart des entrepreneurs africains qui s'aventurent dans ces secteurs lèvent leur capital à partir de leurs propres économies, de leur famille ou de leurs amis. Il est clair que tout type d'initiative qui met en place, disons, un fonds méso de 100 millions de dollars contribuerait à accélérer le développement des pauvres. Dans la section suivante, nous examinons comment les jeunes entrepreneurs africains relèvent ce défi.

La génération guépards

Les élites africaines peuvent être classées en deux groupes : Les générations *Hippopotames* et *Guépards*. Les Africains jeunes et en colère sont ce que j'ai décrit dans Ayittey (2005) comme la « génération guépard » ou la « génération qui

n'arrête pas ». Ils sont les nouveaux espoirs de l'Afrique – dynamiques, intellectuellement agiles, pragmatiques et entrepreneurs. Ils abordent les questions et les problèmes africains sous un angle vraiment unique. Ils ne ruminent pas les héritages de la traite des esclaves, du colonialisme occidental, de l'impérialisme, de la Banque mondiale ou d'un système économique international injuste. Pour les guépards, ce paradigme « colonialisme-impérialisme », dans lequel chaque problème africain est analysé, est obsolète. Les guépards reconnaissent et respectent les contributions de la première génération de héros nationalistes africains, tels que Kwame Nkrumah, Jomo Kenyatta, Kenneth Kaunda et Julius Nyerere, mais ne se réfèrent ni à eux ni à leurs idées.

En revanche, la « génération Hippopotames », composée de nombreux dirigeants, intellectuels ou élites africains, souffre d'astigmatisme intellectuel et est coincée dans sa grille pédagogique boueuse sur le colonialisme. Ils sont issus de la vieille mentalité des années 60, un peu étriqués, boudinés et mariés au vieux paradigme colonialisme-impérialisme. Tout ce qui a mal tourné en Afrique est la faute du colonialisme ou d'un complot impérialiste. Avec une foi inébranlable dans la puissance de l'État, ils restent assis dans leurs bureaux gouvernementaux climatisés, à l'aise dans leur conviction que l'État peut résoudre tous les problèmes de l'Afrique. Tout ce dont l'État a besoin, c'est de plus de pouvoir et d'aide étrangère. Et ils défendraient férocement leur territoire puisque c'est ce qui leur procure leur richesse. Ils se moquent bien que le pays tout entier s'effondre autour d'eux ; ils sont satisfaits tant que leur bassin est sécurisé.

Les guépards ne sont pas aussi astigmates intellectuellement. Alors que les hippopotames voient constamment des problèmes, les guépards voient des opportunités commerciales. La génération des guépards n'a pas peur de se « salir les

mains ». Ils reconnaissent que l'on peut gagner de l'argent en résolvant les problèmes des pauvres, et il n'y a rien d'immoral à cela. En fait, c'est ainsi que les riches des pays riches ont gagné leur argent : en créant un produit ou un service qui répond aux besoins ou aux problèmes de la population. Bill Gates, par exemple, a gagné des milliards de dollars en créant le système d'exploitation Microsoft⁵³.

Quelques Guépards

Nous mettons en évidence dans cette section les activités entrepreneuriales de jeunes Africains dynamiques, que nous appelons les guépards. Une base de données des guépards qui ont participé à la conférence TED Global à Arusha, en Tanzanie, en juin 2007 a été compilée et ils sont au nombre de quatre cents, provenant de divers pays africains. Nous identifions chaque jour de nouveaux guépards, nous ajoutons leurs noms à cette base de données et nous disposons d'un réseau de guépards qui leur permet de partager leurs expériences et leurs conseils. Les problèmes rencontrés par un guépard dans un pays africain peuvent être les mêmes que ceux rencontrés dans d'autres pays. Il est donc utile de partager les expériences. Voici les profils de guépards, dont certains ont été interviewés par cet auteur.

SokoText, Nairobi, Kenya

Saraj Gudka, un Kenyan d'origine indienne, a rencontré un problème dans les marchés des bidonvilles de Nairobi. Les étagères sont remplies d'une gamme éblouissante de couleurs – tomates, oignons, avocats – dans l'un des nombreux kiosques à légumes de Mathare, un bidonville situé au milieu de Nairobi. Mais de nombreuses personnes vivant dans ces quartiers informels sont confrontées à une insécurité alimentaire et à une malnutrition chroniques en raison du prix élevé des légumes.

SokoText a trouvé une solution simple.

En utilisant le simple support des SMS, SokoText regroupe la demande de produits frais de ces détaillants des bidonvilles et permet d'acheter en gros aux vendeurs au prix de gros. Comme les propriétaires de kiosques ne disposent pas d'un capital suffisant pour acheter en gros, ils étaient contraints de faire des voyages quotidiens coûteux et longs sur les marchés du centre de Nairobi. Ils peuvent maintenant acheter leur stock beaucoup moins cher. En s'approvisionnant beaucoup plus tôt dans la chaîne d'approvisionnement, SokoText fait baisser le prix des produits frais de 30 % pour les propriétaires de kiosques, rendant ainsi les produits plus abordables pour les pauvres⁵⁴.

Le projet Atinga, Rwanda

Le projet Atinga vend des chaussures fabriquées par des Africains. Il s'agit de sandales de pneus de taxi recyclés fabriquées par des Rwandais. Ces sandales ne sont pas des tongs typiques. Elles sont fabriquées à la main par des artisans cordonniers qualifiés. Le projet Atinga encourage les consommateurs occidentaux à reconnaître les capacités locales des communautés africaines et à y répondre, en soutenant leur dignité et leur développement par la vente de leurs sandales de taxi recyclées.



Les atingas sont bien plus que des produits fabriqués en Afrique. Atinga est un message, une idéologie et une approche de l'apprentissage et de l'action pour le bien de soi et des autres. Le collectif Atinga est convaincu qu'aider les autres n'est pas à prendre à la légère ; en fait, « aider les autres » est le plus souvent le traitement d'un symptôme

indicatif d'un problème beaucoup plus profond. L'essence du projet crée un marché pour le produit des artisans. Il est évident que plus ils peuvent fabriquer de sandales plus ils gagnent de revenus pour se sortir de la pauvreté⁵⁵.

Koko King, Ghana

La plupart des visiteurs en Afrique ont vu des vendeurs de denrées au bord de la route. L'endroit est souvent situé près des caniveaux malodorants, est peu hygiénique mais aussi dangereux. Un véhicule qui n'est pas en état de marche peut causer des dégâts, des blessures corporelles voire des morts. Il est clair que ce problème social peut être transformé en une opportunité commerciale. Albert Osei est l'homme derrière Koko King, une entreprise qui prépare le traditionnel petit déjeuner koko pour de nombreux professionnels d'Accra. Le porridge local, le koko, est désormais proposé dans un emballage plus favorable et pour un peu plus d'un cedi ghanéen, les professionnels peuvent acheter un petit-déjeuner complet composé de pain, de sucre, de lait et bien sûr de koko, le tout emballé et livré sur leur lieu de travail de manière correcte et saine.



L'auteur avec M. Osei et les camions de livraison de la société

Après avoir obtenu une maîtrise en fi-

nances dans une université du Royaume-Uni, M. Osei a travaillé quelque temps pour la Royal Bank of Scotland. Comme beaucoup d'autres Ghanéens à l'étranger, son rêve était de revenir au pays et de créer une entreprise. Lorsqu'il est finalement rentré au Ghana, M. Osei a exploré le marché pour déterminer la forme que prendrait son entreprise. Fan de la bouillie, M. Osei a été attiré par le koko. Ses plans pour transformer le secteur du koko ont commencé à évoluer au fur et à mesure qu'il étudiait le marché⁵⁶.

Chaussures Horseman, Ghana

Tonyi Senayah est un jeune entrepreneur de Kumasi, la deuxième plus grande ville du Ghana. Il est le PDG de Horseman Shoes, une entreprise ghanéenne de fabrication de chaussures qu'il a créée avec le désir de créer des emplois et des opportunités pour les jeunes ayant des compétences dans le domaine de la cordonnerie.



L'auteur avec Tonyi Senayah, CEO de Horseman Shoes

Il a fondé Horseman Shoes en 2010, et l'entreprise a rapidement pris son envol. En 2011, en grande partie grâce à sa persévérance et à son travail acharné, il a été

nommé jeune entrepreneur de l'année lors des *Global Professional Achievers Awards* à Accra. Ses fabricants de chaussures également reçu le prix de la meilleure qualité de produit décerné par le magazine *African Leadership* en 2013. Son objectif est de faire de Horseman Shoes le plus grand fabricant de chaussures d'Afrique. Son entreprise produit une variété populaire de chaussures toutes fabriquées en Afrique.

M. Senayah est titulaire d'une licence de l'Université du Ghana, où il était également un leader étudiant. En 2009, il a remarqué une demande pour des chaussures de haute qualité et connaissait beaucoup de jeunes cordonniers compétents qui cherchaient du travail. Il a simplement connecté les deux éléments et démarré son entreprise de cordonnerie à partir de zéro, en achetant d'abord à fabricants locaux, puis en créant son propre atelier. Senayah affirme que la clé du succès est de surmonter la peur de l'échec. « Il faut être un peu extraordinaire pour réussir ici en Afrique », dit-il⁵⁷

Globalwise Resources, Nigeria

M. Ayanbowale Damilola est le PDG de Globalwise Resources Ltd, qui fournit des services de micro-crédit et de prêt aux entreprises informelles à Lagos, au Nigeria. Je l'ai longuement interviewé en janvier 2014, principalement en raison de la nature de ses services, qui consistent en grande partie à fournir des microcrédits aux entreprises du secteur informel.

Il est ancien dirigeant d'une grande institution financière au Nigeria et était insatisfait de son travail. Il pensait que le travail dans les institutions du secteur formel était trop limitant et hors de portée de millions de gens ordinaires. Il a donc quitté son emploi pour créer cette entreprise. Cette opération m'intiguais car je connaissais les opérations de la Grameen Bank, mentionnée précédemment, fondée par le professeur Yunus Muhammed au Bangladesh. Toutes deux accordent des microcrédits aux personnes pauvres du secteur informel, et

je voulais savoir en quoi elles différaient dans leurs approches.

Pour obtenir un prêt de la Grameen Bank, l'emprunteur doit faire partie d'un petit groupe, disons de quatre à six personnes, qui doit examiner l'emprunteur et le projet. En cas de défaillance, l'ensemble du groupe est tenu solidairement responsable. De ce fait, il y a une énorme pression des pairs pour le remboursement des prêts. Sans surprise, la Grameen Bank se targue d'un taux de remboursement de plus de 90 %.

L'approche de Globalwise Resources de Damilola est un peu différente. L'entreprise établit une relation de confiance et de crédibilité avec ses clients. Pour emprunter auprès de l'entreprise, un client doit ouvrir un compte pour une durée minimale de trois mois. Pendant cette période, le personnel de l'entreprise se rendra chez le client et sur son lieu de travail, fera connaissance avec son conjoint, ses enfants, etc. Après cette étude et cet examen de trois mois, un client peut être autorisé à emprunter au maximum ce qu'il a déjà sur le compte, qui peut être de 170 \$. Après trois mois d'étude et d'examen, un client peut être autorisé à emprunter au maximum ce qu'il a déjà sur son compte, soit 170 dollars. Le taux de remboursement selon cet arrangement, selon le PDG, est alors de 79 %.

Élevage de volaille à Ibadan, Nigeria



Olawale Sotola Akambi un éleveur de volaille à Ibadan, Nigeria

Cet auteur a rendu visite à M. Akambi, un éleveur de volaille à Ibadan, au Nigeria. Après avoir essayé sans succès de décrocher un emploi dans le secteur formel à la fin de ses études universitaires, son père l'a persuadé de se lancer dans l'élevage de volaille. Au début, il avait des doutes quant à l'entreprise, mais au bout de quelques mois, il découvrait que c'était une activité très lucrative. Il a l'intention de développer la production non seulement de poulets, mais aussi d'autres animaux de ferme comme les porcs.

Pisciculture à Ibadan, Nigeria

Le Nigeria est un pays côtier producteur de pétrole qui fait face à l'immense océan Atlantique. Pourtant, il ne produit pas assez de produits pétroliers et ne capture pas assez de poissons pour sa population. Il importe de l'essence et du poisson congelé, ce qui lui coûte plus de 10 milliards de dollars par an. Les importations doivent être dédouanées à partir du port de Lagos, qui est constamment congestionné. On peut imaginer le travail que les habitants de l'intérieur doivent accomplir pour obtenir du poisson frais.



En haut : le professeur Ayittey avec M. Kareem Tunji, un pisciculteur. En bas : Pisciculture à Ibadan, Nigeria

Un jeune guépard nigérian du nom de Kareem a vu là une opportunité et s'est lancé dans la pisciculture à Ibadan, qui est située à l'intérieur du Nigeria. Après quelques revers initiaux, il m'a informé que l'entreprise progressait très bien. Comme l'aviculteur, il a également eu des difficultés à obtenir un prêt bancaire. Mais il dit que son plus grand problème est la sécurité. Au milieu de la nuit, des voleurs se servent dans son poisson. Il dit qu'il a engagé des gardes de sécurité, mais que les voleurs attendaient que les gardes de sécurité partent pour commettre à nouveau leurs larcins. Mais Kareem ne se décourage pas et a l'intention d'embaucher d'autres gardes à plein temps qui seraient en service 24 heures sur 24.

Banana Investments, Arusha, Tanzanie

Banana Investments (BI) est un producteur et distributeur de boissons alcoolisées à base de banane en Afrique de l'Est. Adolf Olomi et sa femme, Alphoncina, ont développé BI, d'une entreprise aux débuts très modestes à une entreprise qui a eu un impact significatif sur l'emploi direct et indirect en Tanzanie. En 2011, BI employait quelque trois cents travailleurs dans la production de vin de banane dans son usine d'Arusha.

Le couple a produit son premier vin en 1989, dans la cour de leur maison. Il a choisi la banane comme ingrédient principal en raison de sa grande disponibilité. Bien que la production initiale ait été destinée à la consommation domestique, les commandes et les demandes de renseignements des bars et des points de vente ont commencé à affluer. En 1991, l'échelle de production avait suffisamment augmenté pour que les époux quittent chacun leur travail professionnel pour se concentrer sur la vinification.

Leur usine traite vingt tonnes de bananes pelées par jour. Les bananes sont fournies par des agriculteurs des environs, mais aussi par des fournisseurs sous contrat qui achètent les bananes à des agriculteurs d'autres régions. Les bananes mûres et pe-

lées apportées à l'usine sont bouillies et écrasées ou mélangées. Du sucre est ajouté ainsi que de la levure de vin. On les refroidit et on les laisse fermenter de quinze à soixante jours, selon la marque de vin à fabriquer. Le vin est ensuite conditionné dans des bouteilles en verre, qui peuvent être renvoyées à l'usine pour être réemballées.

Sylva Food Solutions, Zambie

Sylva Banda s'efforce de lutter contre la faible demande d'aliments traditionnels produits localement en Zambie en créant des centres d'entreprises qui garantissent des marchés pour ces produits et en faisant la promotion des denrées locales dans les zones rurales et urbaines⁵⁸. De cette manière, Sylvia, par l'intermédiaire de Sylva Food Solutions, s'attaque aux niveaux élevés de pauvreté dans les zones rurales de Zambie et facilite le développement social et économique des petits exploitants agricoles en encourageant le passage d'une agriculture vivrière à une agriculture maraîchère de produits alimentaires locaux. Les lignes de produits existantes de Sylva comprennent des légumes et des viandes traditionnels séchés au soleil tels que les feuilles de niébé, les feuilles de manioc et les feuilles de citrouille, la viande de poulet traditionnelle et les conserves de chèvre.



Sylva Banda, propriétaire de Sylva Food Solutions, Zambie

La société vise à étendre ses activités commerciales en augmentant les ventes de produits existants, en développant de

nouveaux produits à valeur ajoutée à partir d'ingrédients traditionnels (par exemple, les biscuits Moringa, les mélanges pour soupes et muffins) et en commercialisant des boissons traditionnelles (par exemple, le Munkoyo – un gruau de maïs fermenté). Sylva bénéficie ainsi de l'expansion de ses activités commerciales et les agriculteurs bénéficient directement de l'augmentation des ventes et de la formation aux méthodes de production et de manutention.

L'accent est mis sur l'approvisionnement local, la transformation et la distribution d'aliments traditionnels et de produits innovants, ce qui offre à Sylva des possibilités de différenciation concurrentielle dans le secteur zambien de la vente au détail, actuellement dominé par les produits alimentaires et les matières premières importés.

En étendant une chaîne de valeur qui s'approvisionne directement auprès des petits exploitants agricoles des communautés rurales de Zambie, Sylva générera de multiples avantages en termes de développement :

Emplois à Sylva Food – L'usine de transformation alimentaire permet aux agriculteurs locaux de se débarrasser de leurs produits et fournit également du travail à une quinzaine d'employés à temps plein.

Amélioration des possibilités et de la sécurité pour des milliers d'agriculteurs – Le modèle d'approvisionnement de Sylva Foods profite aux petits exploitants grâce à des programmes de sous-traitance (c'est-à-dire des accords entre les agriculteurs et les entreprises de transformation pour la production et la fourniture de produits agricoles) et à la formation aux méthodes de production et de manutention dispensée par Sylva Foods et ses ONG partenaires, à l'accès aux marchés et à de meilleurs prix.

En 2015, ils avaient formé à la valeur ajoutée 15 000 agriculteurs dans différentes régions du pays et les avaient inté-

grés dans leur chaîne d'approvisionnement.

En plus de ces gains pour les producteurs, il existe un potentiel d'impact positif sur la nutrition. L'expérience de Sylva à ce jour a montré que la perception des aliments traditionnels et de leurs avantages a changé au sein des communautés agricoles qui ont reçu une formation. Mme Banda a déclaré que l'entreprise s'est lancée dans la production de divers produits alimentaires tels que la soupe au moringa, le porridge pour les programmes d'alimentation des écoliers et le thé au moringa, ce qui a attiré non seulement le marché local mais aussi les acheteurs internationaux. Cela contribue à une meilleure utilisation des produits agricoles dans les zones rurales de Zambie, dont une grande partie est actuellement gaspillée en raison de l'accès limité au marché et du manque de commercialisation de certains légumes traditionnels.⁵⁸

Projet de moulins à vent, Malawi

Cet auteur a rencontré William Kamkwamba lors de la conférence mondiale TED 2007 à Arusha, où il présentait un moulin à vent qu'il avait construit à partir de matériaux de rebut, tels qu'une pédale et une roue de vélo, pour produire de l'électricité et alimenter une petite maison dans un village. M. Kamkwamba impressionna de nombreux participants avec ses idées et, par la suite, avec le livre « *The Boy Who Harnessed the Wind : Creating Currents of Electricity and Hope* ». Il a même créé la fondation Moving Windmills Project. M. Kamkwamba a beaucoup travaillé dans le district de Kasungu, en particulier dans son propre village, Wimbe, où il a aidé à construire trois blocs de salles de classe avec deux classes chacun pour l'école primaire locale, l'école primaire de Wimbe. Ces nouvelles salles de classe sont équipées de panneaux solaires qui permettent aux élèves d'étudier jusque tard le soir. Ils ont également mis en place une initiative « un ordinateur portable par enfant », qui

permet d'exposer ces jeunes à l'utilisation des ordinateurs dès leur plus jeune âge.



William Kamkwamba, jeune inventeur

Ils ont également installé des panneaux et des systèmes solaires dans Le lycée Kachokolo, qui permet aux élèves d'utiliser des ordinateurs pour leurs études. En fait, ils ont créé un réseau local grâce à l'utilisation d'e-granary, une boîte qui stocke les informations académiques au sein d'un réseau local, semblable à une bibliothèque numérique. Cela permet d'éviter la nécessité pour les étudiants d'être en ligne pour accéder au matériel académique. Il leur suffit d'accéder au réseau local à l'aide d'un routeur !

Outre son travail dans les écoles, M. Kamkwamba a également cherché des moyens d'améliorer les moyens de subsistance des habitants du district de Kasungu. Au cours de l'été 2013, il a piloté un projet de digesteur de biogaz dans le village de Masitala. Ce digesteur utilise la bouse de vache pour produire du gaz pour la cuisson, fournissant ainsi une source d'énergie alternative au bois de chauffage. En outre, le fumier traité peut être utilisé comme engrais pour les cultures, ce qui crée un avantage pour les femmes. Le projet permet également de réduire la dépendance excessive au bois de chauffage et la déforestation en général. Il espère poursuivre l'extension de ce projet dans les villages voisins. Parallèlement au projet de biogaz, il a également enseigné aux gens comment réparer et entretenir les pompes à eau des puits. En effet,

la plupart des gens contractent des maladies d'origine hydrique parce qu'ils n'ont pas de personne qui puisse réparer et maintenir les pompes à eau en bon état. Une telle formation ayant eu lieu dans les villages des environs du Kasungu, il espère voir une réduction de l'incidence des maladies liées à l'eau. Pour en savoir plus sur son histoire, consultez le site www.williamkamkwamba.com.

Bethléem Tilahun Alemu, Éthiopie⁵⁹

L'entrepreneur d'origine éthiopienne Bethlehem Tilahun Alemu a fondé SoleRebels, une marque de chaussures écoresponsables à succès. SoleRebels produit des sandales, des pantoufles et des chaussures à lacets qui sont fabriquées à la main à partir de pneus recyclés.



Les chaussures SoleRebel sont des re-fontes et des ré-imaginations de la célèbre chaussure Selate et Barabasso, une chaussure traditionnelle à semelle en pneu recyclé qui a été portée par les Ethiopiens pendant très longtemps. Fondée en 2004, la société compte aujourd'hui plus de cent employés et a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 5 millions de dollars. Mme Alemu a récemment lancé une deuxième entreprise, The Republic of Leather, qui produit des articles en cuir sur mesure.

Résumé

La discussion ci-dessus tente de définir une nouvelle stratégie de développement pour l'Afrique. Toute stratégie ou initiative

sérieuse doit tenir compte de ce fait fondamental : la grande majorité des pauvres en Afrique se trouve dans les secteurs traditionnels et informels. Ces deux secteurs doivent donc être au centre de tout programme crédible de lutte contre la pauvreté. Mais, comme indiqué plus haut, ce sont précisément ces secteurs que les gouvernements africains postcoloniaux ont non seulement négligés mais aussi tenté de détruire.

Heureusement, une nouvelle race d'entrepreneurs africains voit des opportunités dans les secteurs traditionnels et informels. Ils considèrent que chaque problème social est une opportunité d'affaires. Nous avons établi le profil de quelques-uns de ces chefs d'entreprise, mais cela n'épuise en rien la liste. Vous trouverez un plus grand nombre de ces entrepreneurs africains dans Fick (2014), qui contient plus de deux mille entrées provenant de cinquante-quatre pays africains, ainsi que leurs lignes de produits.

QUESTIONS SUR CE CHAPITRE

1. Expliquez la différence entre une stratégie de développement et une stratégie d'investissement. Donnez quelques exemples. (20 points)
2. Pourquoi l'Afrique a-t-elle besoin d'une nouvelle stratégie de développement ? (20 points)
3. Esquissez les principales caractéristiques d'une nouvelle stratégie de développement. (20 points)
4. « L'attaque contre les secteurs traditionnels et informels n'avait pas de sens ». Êtes-vous d'accord ? (20 points)
5. Faites la distinction entre les secteurs traditionnels, informels et modernes. Qui devrait être le centre d'intérêt d'un développement renouvelé ? (20 points)
6. Décrivez comment les élites dirigeantes ont négligé les secteurs traditionnels et informels et pourquoi. (20 points)
7. Pourquoi de nombreux programmes de développement ont-ils échoué en Afrique ? (20 points)
8. « Le véritable défi après l'indépendance dans les années 1960 a été de lancer le développement de l'Afrique sous l'impulsion des autochtones ». Êtes-vous d'accord ? Expliquez. (20 points)
9. Expliquez comment les paysans africains obtiennent des capitaux pour leurs entreprises. (20 points)
10. Esquissez les grandes lignes d'un conseil de développement de village et expliquez pourquoi il est important. (20 points)
11. Il peut y avoir des pénuries de nourriture dans les villes, tandis que la nourriture peut pourrir dans les fermes. Expliquez cette anomalie. (20 points)
12. « Tout problème social est une opportunité commerciale ». Êtes-vous d'accord ? (20 points)
13. Rédigez un bref essai sur la génération des guépards et sur les raisons de leur importance. (20 points)
14. Décrivez le profil d'un guépard. (20 points)

Notes du chapitre 9

⁴³ Hernando de Soto a parlé des informels dans son livre *Le mystère du capital* et a affirmé qu'il y a 9 billions (9000 milliards) de dollars de « capital mort » qui peuvent être libérés dans ce secteur.

⁴⁴ Le secteur informel est défini comme un domaine d'activité économique non réglementé et extérieur au secteur formel, qui se caractérise par des pratiques de gestion organisées, le paiement des salaires, des impôts, des prestations de retraite et des livres de comptabilité ou des reçus sont conservés. On parle également d'« économie parallèle ». Mais elle est différente de l'« économie souterraine » où sont commercialisés des produits et des services interdits, tels que les stupéfiants, les jeux de hasard, la prostitution, etc.

Un « marché noir » est simplement un endroit où les marchandises sont échangées à un prix supérieur à leur prix légal. Ainsi, un marché noir est créé lorsqu'un gouvernement impose un contrôle des prix sur une marchandise.

⁴⁵ À New York, les taxes sur les cigarettes sont devenues si exorbitantes que certains fumeurs ne pouvaient plus se permettre d'acheter des cigarettes au paquet mais à l'unité, appelées « loosies » (cigares en vrac).

⁴⁶ Son concept s'inspire du système de crédit renouvelable des paysans pauvres. Un emprunteur doit appartenir à un groupe de pairs, qui examine toutes les demandes de prêt et est tenu solidairement responsable en cas de défaillance. La pression des pairs garantit un taux de remboursement pouvant atteindre 85 %, que les banques normales ont du mal à égaler.

⁴⁷ Si ce système *susu* était introduit en Occident et modernisé, il s'appellerait une coopérative de crédit ! Par définition, une coopérative de crédit est une institution financière qui ne prête qu'à ses membres. Au Bangladesh, l'étonnant succès de la Grameen Bank, qui a modernisé un microcrédit similaire, est mondialement reconnu. Muhammad Yunus, fondateur et animateur du « mouvement du microcrédit », fournit plus de 2 milliards de dollars en prêts aux « plus pauvres des pauvres » dans soixante pays. Il a montré que même dans les pays très endettés, la pauvreté n'est pas une excuse pour ne pas rembourser un prêt. Ses taux de remboursement tournent souvent autour de 98 %, un taux de recouvrement dont les banques commerciales officielles ne peuvent que rêver.

⁴⁸ Un groupe d'étudiants américains a décidé de mettre cette idée en pratique. Ils se sont rendus à Kigali, au Rwanda, et ont rencontré un artisan local qui fabrique des sandales à partir de pneus de voiture usagés. Les produits sont ensuite expédiés aux États-Unis pour être vendus. Leur adresse web est www.atingaproject.com.

⁴⁹ La manière « occidentale » de résoudre les conflits implique des négociations directes en face à face entre les combattants et la signature d'un accord de paix. L'approche africaine traditionnelle implique quatre parties : les deux combattants, un arbitre (généralement le chef) et la société civile (toute personne directement ou indirectement affectée par le conflit ou le différend). Cette dernière inclusion est basée sur l'aphorisme africain selon lequel il faut un village pour élever un enfant. De même, il faut un village pour résoudre un conflit.

⁵⁰ Ce prix, qui est bas, dépend évidemment du type de poissons.

⁵¹ Ce système de crédit-bail s'apparente au système « travailler et payer » qui a été introduit dans le secteur des taxis à la fin des années 70. Un véhicule était donné à un chauffeur qui devait « travailler et payer » pour le véhicule. Si le véhicule coûtait 12000 dollars, le propriétaire demandait au chauffeur de travailler et de le payer, par exemple, 25 000 \$, après quoi le véhicule appartenait au conducteur. Le conducteur prend en charge tous les frais d'entretien, de carburant, etc. Il détermine les itinéraires à emprunter. La perspective de la propriété agit comme une puissante incitation pour le conducteur à travailler dur et à finir de rembourser les 25 000 \$ le plus rapidement possible. Le propriétaire perçoit simplement un certain montant mensuel négocié et peut reprendre possession du véhicule si le conducteur manque trois paiements consécutifs. Ce système a connu un certain succès (rentable) dans les années 1980, mais il n'est plus en vigueur depuis que le nombre de taxis au Ghana a

explosé de façon exponentielle. Heureusement, l'industrie de la pêche est différente. Il y a peu de gros bateaux et le nombre de poissons n'est pas fixe comme cela pourrait être le cas dans le secteur des taxis. Chaque jour, un plus grand nombre de taxis se disputent le même nombre de passagers.

⁵² Avec les prix en vigueur en 2013, cet auteur a calculé qu'un investissement de 400 000 dollars dans ce modèle rapporterait 28 566 \$ de bénéfices la première année, 69 530 \$, 1,5 million de dollars, et 2 millions de dollars dans les années suivantes.

⁵³ Pendant quatre jours (du 4 au 8 juin 2007), la plus grande collection de guépards africains se sont réunis à Arusha, en Tanzanie, pour la conférence TED Global. Tandis que les médias se concentraient sur le sommet du G-8 en Allemagne et sur ce que le G-8 devrait faire pour l'Afrique, une conférence bien plus importante se tenait à Arusha au même moment avec plus de quatre cents participants de divers pays africains. Facilement classée comme la plus importante conférence tenue en Afrique au début de ce siècle, la conférence TED Global s'est écartée du modèle de l'aide étrangère et s'est plutôt concentrée sur les preneurs de risques, les entrepreneurs et les artisans africains, et sur ceux et celles qui trouvent des solutions indigènes aux innombrables problèmes de l'Afrique, les *guépards*. Ils vinrent de toutes les régions d'Afrique : Bénin, RD Congo, Ethiopie, Ghana, Kenya, Nigeria, Afrique du Sud, Tanzanie et Zambie, pour n'en citer que quelques-uns.

⁵⁴ Pour en savoir plus, consultez le site www.sokotext.com. Une vidéo de ses débuts est disponible à l'adresse www.youtube.com/watch?v=V3q1_avedho.

⁵⁵ Le fondateur est Chris Way et le site web est www.atin-gaproject.com.

⁵⁶ Cet auteur a interviewé le PDG, M. Albert Osei, en janvier 2014. Site web de la société : www.kokoking.com.gh.

⁵⁷ Son histoire complète peut être lue sur www.dw.de/tonyi-sen-ayahs-story/a-17412785.

⁵⁸ Sources du texte : <http://sylvafoods.co.zm>

⁵⁹ En juillet 2014, le magazine Forbes a présenté « 10 jeunes millionnaires africains à surveiller en 2014 ». Mme Alemu était l'une d'entre elles. <https://tinyurl.com/y7bejvg9>.

CHAPITRE 10

ÉPILOGUE ET CONCLUSIONS

« Mugabe et son parti sont devenus trop avides de pouvoir. Il est presque une caricature de tout ce que les gens pensent que les dirigeants africains noirs font. Il semble vouloir faire une caricature de lui-même. Je suis bouleversé parce que Mugabe est l'un des dirigeants les plus qualifiés et les plus compétents. On a juste envie de pleurer. C'est très triste ».

Monseigneur Desmond Tutu, Archevêque d'Afrique du Sud

(*The New York Times*, 30 avril 2000 ; section 4, p. 3)

« Je suis souvent attristé par la situation des dirigeants que je vois en Afrique et aussi peiné de la situation dans laquelle, parfois, les populations sont placées à cause des erreurs des dirigeants. Je pense que j'ai été le premier à me rendre au sommet de l'OUA pour dire qu'ils ne doivent pas encourager les gens qui arrivent au pouvoir à la pointe du canon, et qu'ils ne doivent pas accueillir en leur sein à bras ouverts et avec le sourire les gens qui ont pris le pouvoir par un coup d'État ».

Kofi Annan, ancien secrétaire général de l'ONU

(Dans une interview accordée au *Guardian*, Nigeria, le 11 mai 2006)

Introduction

Plus d'un demi-siècle après l'indépendance, l'Afrique est toujours enlisée dans la pauvreté. Les progrès dans le domaine du développement sont au point mort : mauvais conducteur, mauvais véhicule, mauvaises routes, mauvaise stratégie et passagers mécontents du manque de progrès. En ce qui concerne les conducteurs, la première génération de dirigeants nationalistes africains a commis de graves erreurs dans les années 1960. Avec le recul, c'était compréhensible ou inévitable. Peut-être que l'Afrique aurait mieux fait de laisser la première génération de dirigeants se retirer après une période d'indépendance et de passer le relais à une nouvelle série de dirigeants. Il y a plusieurs raisons dans le fait d'adopter cette position.

Tout d'abord, les dirigeants nationalistes étaient pressés de développer l'Afrique, ce qu'on ne peut leur reprocher. Nkrumah du Ghana, par exemple, déclara que « nous devons réaliser en une décennie ce qu'il a fallu aux autres un siècle » (Nkrumah 1973, p. 401). Mais comme l'adage bien connu le rappelle, « vite et bien ne s'accordent guère ».

Deuxièmement, ils permirent à l'idéologie – plutôt qu'au pragmatisme – d'influencer leurs décisions en matière de développement. Sous la bannière adoptée du socialisme, l'État était davantage le fer de lance du développement. Dans les années 1960, l'argument semblait solide. Les marchés des capitaux n'étaient pas bien développés et la collecte de 20 millions de dollars, par exemple, pour construire une route dépassait tout simplement les capacités du secteur privé. La seule entité capable de mobiliser de telles ressources était l'État. Mais cela eut un coût énorme. L'implication de l'État a ouvert la porte au favoritisme, au copinage, à la corruption, aux bureaucraties surdimensionnées, aux inefficacités et au gaspillage.

Troisièmement, beaucoup de dirigeants et de fonctionnaires, en particulier les chefs

militaires, n'avaient pas de connaissances de base en économie. D'une manière ou d'une autre, ils croyaient qu'ils pouvaient aboyer des ordres ou exhorter les paysans à augmenter la production et, *presto*, que ces derniers obéiraient. Comme nous l'avons montré dans les chapitres 2 et 3, les agriculteurs ne vont pas aux champs se casser le dos en cultivant du maïs pour des raisons altruistes. Les négociants ne fixent pas non plus les prix de leurs marchandises pour des raisons humanitaires ou de compassion.

Toutes les sociétés, indépendamment de leur situation géographique, de leur composition ethnique ou raciale ou de leur religion, doivent faire face au problème économique de base, à savoir, quoi produire, combien et pour qui ? Comme nous l'avons vu au chapitre 2, dans les pays capitalistes – comme en occident – le problème économique est résolu par le système de marché. Dans les économies dirigées, comme dans les pays communistes et socialistes de l'Est, le problème économique est résolu par la bureaucratie étatique de planification.

Il est important de souligner que pendant des siècles, l'Afrique a également eu sa propre façon de résoudre le problème économique, comme nous l'avons vu au chapitre 4. La solution africaine indigène suit également le système de marché, et dans le chapitre 3, nous avons longuement discuté des conséquences de toute tentative malavisée d'interférer avec le système de marché.

Nous avons longuement fait valoir que le système traditionnel n'a rien de mauvais en soi. En fait, c'est ce même système qui a contribué à l'âge d'or de la prospérité des paysans à la fin du XIXe et au début du XXe siècle (1889-1960). La tragédie la plus pernicieuse après l'indépendance a été le fait que la plupart des dirigeants nationalistes africains de la première génération ont rejeté leur propre système économique indigène. Ils sont ensuite partis à l'étranger et ont aveuglément copié toutes sortes de systèmes et d'attirails étrangers pour les imposer à leur peuple. Selon Adebayo Adedeji,

ancien secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et directeur du Centre africain pour le développement et les études stratégiques au Nigeria :

Malheureusement, les dirigeants qui ont pris la relève des autorités coloniales sortantes ne sont pas retournés dans notre passé pour raviver et revitaliser nos racines démocratiques. Ils ont adopté la ligne de la moindre résistance et de la moindre commodité et ont poursuivi le despotisme, l'autocratie et l'autoritarisme. Mais la culture démocratique de base est toujours là. (*Africa Report*, novembre/décembre 1993, p. 58).

Comme nous l'avons vu au chapitre 5, l'interventionnisme de l'État, le socialisme, les idéologies empruntées et d'autres systèmes étrangers ont été des échecs. Par exemple, la négligence du secteur traditionnel, dont le pilier est l'agriculture, a rendu l'Afrique incapable de se nourrir elle-même. Au lieu de cela, les dirigeants africains ont choisi de se concentrer sur l'industrialisation, mais cela n'a pas réussi non plus. Nombre des grandes initiatives élaborées par l'OUA/UA et les dirigeants africains, ainsi que par les agences internationales de développement et les institutions financières, n'ont pas non plus connu un grand succès.

En 1980, une crise économique de grande ampleur éclata en Afrique. De nombreux dirigeants reconnurent eux-mêmes leurs erreurs et demandèrent l'aide de la Banque mondiale et du FMI. Quelque vingt-neuf d'entre eux signèrent des programmes d'ajustement structurel (PAS) avec les institutions de Bretton Woods en 1981. Ces accords obligeaient les gouvernements africains à réduire l'influence omniprésente de l'État dans l'économie, à supprimer les contrôles des prix et de l'État, à vendre les entreprises d'État non rentables qui drainent les budgets et à se fier davantage au marché. En retour, un pays africain qui satisfaisait à ces conditions pouvait accéder au crédit de la Banque mondiale. En outre, les deux institutions débloquèrent 25 milliards de dollars pour soutenir les PAS. Il s'agissait

là de tentatives crédibles pour réparer le mauvais véhicule. Mais cela était contraire à la logique et au bon sens de réparer un mauvais véhicule et de le rendre au même mauvais conducteur qui l'avait détruit.

Après l'effondrement de l'ancienne Union soviétique en 1989, une conditionnalité politique fut ajoutée : l'instauration d'une démocratie multipartite. Par exemple, en 1991, la Banque mondiale suspendit ses prêts au Kenya et au Malawi jusqu'à ce que ces pays aient mis en place des systèmes de gouvernance démocratiques. La conditionnalité politique visait à régler le problème des mauvais conducteurs. Mais comme nous l'avons vu au chapitre 6, certains mirent en œuvre une « réforme cocotière » vers la démocratie multipartite. Ils rédigèrent les règles, nommèrent leurs propres commissaires électoraux et organisèrent des élections de façade pour au final se déclarer « vainqueurs ». Le parti au pouvoir en Éthiopie a « gagné » 100 % des voix aux élections de mai 2015...

D'autres prirent l'argent de l'aide étrangère et les prêts de la Banque mondiale et du FMI pour faire le « Babangida boogie » – un pas en avant, trois pas en arrière, un salto et l'aide d'un acolyte pour atterrir sur un gros compte bancaire suisse. Babangida n'a pas seulement semé le chaos dans l'économie nigériane par exemple, mais il a également quitté le pouvoir avec 12 milliards de dollars de butin. Seuls six des vingt-neuf pays africains en cours de réforme ont été jugés par la Banque mondiale comme étant des réussites. Il va sans dire que les grandes initiatives des Nations unies, l'OUA et les PAS ont toutes échoué lamentablement.

Les véritables obstacles, comme l'explique le chapitre 7, ont été « l'État-mobile » ou l'État gangster. Dans la plupart des pays africains, le véhicule d'État est en lambeaux. Les institutions, qui sont censées fournir les freins et contrepoids, ont toutes été détournées par des élites de vampires au pouvoir pour servir leurs propres intérêts. Ils font des raids sur les entreprises

publiques et le Trésor public en toute impunité. Un énorme pouvoir économique et politique a été concentré entre leurs mains. Là où le parlement existe, il ne joue qu'un rôle de caisse d'enregistrement. L'État de droit est une farce parce que le système judiciaire est rempli d'alliés des élites dirigeantes. Certains des juges sont eux-mêmes des escrocs et des escrocs à la tire. Par exemple, Amos Wako a été le procureur général du Kenya pendant vingt ans, du 13 mai 1991 au 26 août 2011. Pendant son mandat, il n'a jamais attrapé un seul bandit officiel. Son patron, le président Moi, était occupé à « manger » et réussit à accumuler une fortune personnelle de 3 milliards de dollars.

Pendant cette période, les médias africains ont été pris en charge par l'État et bâillonnés ou utilisés comme porte-voix de la propagande du despote et de son parti au pouvoir. Les journaux privés restants ont été réduits au silence par des procès en diffamation, des assassinats et de lourdes obligations d'enregistrement. Mais l'institution la plus pervertie et la moins crédible en Afrique ont sans doute été les forces militaires et de sécurité, qui n'ont même pas une compréhension élémentaire de leur fonction fondamentale dans la société. Au lieu de protéger les gens, les forces de sécurité préfèrent s'entraîner aux armes sur eux.

D'autres institutions ou systèmes de l'État ont également été pervertis. La fonction publique s'est remplie de flatteurs très compétents, de valets du parti, de copains et de membres de tribu. Elle est finalement devenue énorme, inefficace et minée par la corruption. Le système éducatif a produit des masses d'illettrés fonctionnels. La police s'est transformée en repaire de bandits de grand chemin, avec pour mission de protéger les bandits au pouvoir. Dites à un policier que vous avez vu un ministre du gouvernement voler l'argent du peuple et c'est vous qu'il arrêtera !

Vous vous souvenez de Lamidu Sanusi, l'ancien gouverneur de la Banque centrale

du Nigeria ? Quand il a dit au président, Goodluck Jonathan, en février 2014, que 20 milliards de dollars de l'argent du pétrole avaient disparu, c'est lui, le gouverneur, qui a été limogé ! Le système bancaire a été manipulé par le despote et les élites vampires au pouvoir qui ont siphonné des milliards de dollars sur des comptes à l'étranger. Les hommes de main du dictateur nigérian, feu le Général Sani Abacha, organisaient des raids avant l'aube à la Banque du Nigeria, emportant des milliards de dollars de son sous-sol. En seulement quatre ans et demi de mandat, Abacha avait accumulé une fortune personnelle de plus de 5 milliards de dollars. « Le président soudanais Omar al-Bashir a été accusé d'avoir siphonné jusqu'à 9 milliards de dollars des fonds de son pays et de les avoir placés sur des comptes à l'étranger, selon des fuites de câbles diplomatiques américains » (*BBC News Africa*, 18 décembre 2010).

Il est évident que le véhicule de l'État a besoin d'une révision complète ; changer le conducteur ne suffit pas. Il est même inutile de se disputer pour savoir qui sera le meilleur conducteur, s'il faut construire une super-autoroute à quatre ou six voies ou si le véhicule doit être peint en rouge ou en bleu. Les institutions de l'État doivent être réformées afin d'établir une bonne gouvernance. Mais comme nous l'avons vu au chapitre 6, les dictateurs et les élites dirigeantes ne sont tout simplement pas intéressés par la réforme. Leur mentalité est peut-être le plus grand obstacle à l'amélioration de la situation en Afrique.

Changer la mentalité de l'élite

Les élites africaines sont séduites par les gadgets high-tech et les machines modernes, et animées du désir de « rattraper » le monde développé. Les charrettes tirées par des chevaux, les ânes, les chefs et les chaussures fabriquées avec de vieux pneus de voiture n'entraient pas dans le grand jeu de l'élite analphabète. Pour eux, le développement est synonyme d'industrialisation, de méthodes modernes et scientifiques. Les

pays développés sont industrialisés, par conséquent le développement signifie l'industrialisation.

Comme nous l'avons noté au chapitre 5, au lieu que l'État se repose sur les chefs traditionnels pour le développement rural, ceux-ci ont été dépouillés d'une grande partie de leur autorité traditionnelle après l'indépendance. Dans certains pays africains tels que le Ghana, le Mozambique, le Nigeria et le Zimbabwe, la chefferie s'est politisée et les chefs ont perdu la vénération et le respect qu'on leur portait jadis, et ils ont donc perdu également leur autorité traditionnelle. Un chef traditionnel en colère, Nana Osei-Bonsu Asantefuohene, au Ghana, pouvait dire :

Votre politique « moderne » [en Afrique] est dictée par la cupidité personnelle, le pouvoir et la suppression de la pensée. Nos ancêtres croyaient en la démocratie participative. Ils voyaient la politique comme un moyen de libérer et de construire des nations (...). L'école « moderne » [en Afrique] nous a appris à lire et à écrire, mais pas d'où nous venons ni où nous allons. Les écoles nous enseignent à nouveau comment acquérir de l'argent mais pas comment créer de la richesse. Nous voulons ramener la conscience des gens à leurs racines.

Le chef représente le peuple. Sans le peuple, il n'y a pas de chef. Chef et peuple n'ont qu'un seul but. Le peuple établit les règles et les lois, et le chef et le peuple adhèrent aux mêmes règles (...). En tant que peuple, nous avons déserté. Nous avons modifié nos traditions en faveur des [étrangers]. Nous devons remonter dans le temps et apprendre tous les aspects de nos traditions qui ont bien servi nos ancêtres. (*African Monthly*, juillet 1995, p. 10)

« Celui qui ne sait pas d'où il vient ne sait pas où il va », dit un proverbe africain. L'Afrique est perdue parce que la grande majorité des élites dirigeantes ne savent pas d'où elles viennent. Elles ont emprunté et copié aveuglément à l'étranger. Après avoir construit des statues de Marx et de Lénine, elles construisent maintenant des instituts Confucius. Pour les élites, le secteur indigène ou traditionnel était arriéré et

primitif. L'agriculture était fustigée comme une forme d'occupation inférieure. L'industrie avait un statut plus élevé. Peu d'activités informelles intéressaient les élites dysfonctionnelles d'Afrique, car elles les considéraient comme trop « sales ». Il y a beaucoup de poissons dans la mer que les élites ne peuvent pas attraper. Les navires étrangers viennent plutôt braconner dans les eaux africaines, emportent le poisson dans leur pays, le transforment en « Tina-pa » (maquereau en conserve) et le renvoient en Afrique pour que les élites fassent la queue sous le soleil brûlant pour l'acheter.

Comme nous l'avons vu au chapitre 9, les élites du gouvernement ghanéen n'ont guère aidé l'industrie de la pêche indigène ou ont cherché à la réorganiser. Au lieu de cela, le gouvernement a créé la *State Fishing Corporation*. Mais cette scandaleuse société est devenue une honte économique, minée par un catalogue de mauvaise gestion, de corruption et d'inefficacité. Elle a été vendue au début des années 1990.

Les ânes, les chevaux, les charrettes et les petits projets peuvent augmenter la productivité de l'agriculture paysanne, mais la génération Hippopotame – les élites dirigeantes des années 1950 et 1960 – bien nourrie et replète, mariée à l'ancien paradigme colonialisme-impérialisme, avec une foi inébranlable dans la puissance de l'État, avait une mentalité défavorable au développement : une mentalité qui devait être réorganisée dans trois domaines.

Premièrement, « l'État » ne résout pas tous les problèmes. Bien au contraire il crée des problèmes. C'est pourquoi la responsabilité première en matière de résolution de problèmes doit émaner du niveau local. Par conséquent, les institutions et le gouvernement locaux doivent être renforcés, ce qui nécessite une plus grande décentralisation du pouvoir.

L'avantage de la décentralisation réside dans le fait que le « développement » ou les dépenses d'investissement peuvent être

considérablement réduits, avec une plus grande efficacité des résultats. Par exemple, supposons que la ville d'Akwadidi ait besoin d'une nouvelle école. Le « Conseil de développement du village » local peut être invité à établir ses plans et à prendre en charge la moitié du coût. Il peut prélever des taxes d'entrée, des impôts de capitation, des péages sur le marché, etc, afin de collecter les fonds. Le gouvernement national ou régional peut ensuite prendre en charge la moitié restante, comme nous l'avons expliqué au chapitre 9. Ainsi, non seulement le budget national de développement serait réduit, mais la corruption et les malversations dans les contrats seraient minimisées, car la responsabilité au niveau local serait mieux appliquée. Prenons le cas de Nana Sobin Kan II, le chef de la zone traditionnelle d'Asansi Dompouase dans la région d'Ashanti, qui a été démis de ses fonctions le 7 février 2012. L'accusation était la suivante :

... en faisant continuellement preuve d'un manque de respect et d'un mépris flagrant envers les faiseurs de rois et les anciens du tabouret. Il a continuellement semé la confusion et provoqué des litiges dans la zone traditionnelle en vendant des terres de tabouret à des promoteurs privés sans numéro de parcelle ni plan de situation. Il a également été accusé d'avoir reçu d'AngloGold Ashanti d'énormes sommes d'argent en guise de compensation pour les zones traditionnelles Adansi-Dompouase en 2011, mais n'a pas divulgué le montant en question aux faiseurs de rois. (*Daily Guide*, 10 février 2012, p. 17)

Deuxièmement, le contenu de l'éducation doit être remanié. La génération Hippopotame a trop insisté sur le type d'éducation littéraire : l'acquisition de diplômes universitaires et l'enseignement de matières telles que l'histoire et les arts. L'accent devrait plutôt être mis sur l'enseignement professionnel pour enseigner aux élèves des compétences telles que la fabrication de charrettes, l'élevage de chevaux et d'ânes, la soudure, la fabrication de briques, la couture, la vannerie, la mécanique automobile, etc. Au lieu de construire

davantage d'universités ou d'instituts Confucius, les États africains devraient construire davantage d'écoles professionnelles. L'avantage est qu'un diplômé d'une école professionnelle, avec peu de capital, peut immédiatement s'employer. Le diplômé universitaire, en revanche, doit souvent attendre que l'État l'emploie.

Mais hélas, la « menace chinoise » est arrivée. En 2008, la Chine a annoncé qu'elle allait fournir à l'Afrique une aide de 10 milliards de dollars sur cinq ans, **sans conditions**. Immédiatement, les Instituts Confucius ont commencé à fleurir sur tout le continent. Au total, trente-huit ont été ouverts dans vingt-cinq pays africains. Il n'est pas nécessaire de s'interroger sur l'aspect pratique d'un diplôme en Confucianisme par rapport à la culture du manioc.

En 2015, l'économie chinoise a considérablement ralenti et la croissance devrait être de 7 % ou moins. Pour relancer son économie en difficulté, la Chine a dévalué sa monnaie, le yuan, de 2 % en août 2015. La dévaluation et la baisse de la demande chinoise de matières premières ou de ressources ont eu des répercussions dans toute l'Afrique. Comme indiqué au chapitre 6, le Brésil devrait servir d'avertissement à l'Afrique, tel que résumé dans les deux premières phrases de l'article suivant :

Il n'y a pas si longtemps, le Brésil était le premier exemple de la manière dont une nation en développement pouvait se hisser au rang de nation mondiale grâce au boom des produits de base provoqué par la Chine. (...) Avec l'essor de son économie, le Brésil a pris d'assaut la scène mondiale en organisant une Coupe du monde, en exigeant d'avoir davantage voix au chapitre aux Nations unies et en bloquant un plan de libre-échange américain pour les Amériques... Aujourd'hui, le Brésil ressemble à un autre symbole : l'habitude qu'ont les pays riches en ressources naturelles de mettre fin à leur expansion par des chutes spectaculaires. (*The Wall Street Journal*, 27 août 2015, A8)

« Ceux qui s'inquiètent du développement de la Chine devraient moins se concentrer sur la fébrilité de son marché bour-

sier (le guide le moins précis de l'état de l'économie), et plus sur les dangers qui guettent sa politique », avertissait *The Economist* (8 août 2015, p. 7). En effet, depuis qu'il a pris le pouvoir en 2012 et qu'il a proposé un « rêve chinois » pour rajeunir la nation, Xi Jinping s'est imposé comme le leader le plus puissant de la Chine depuis des décennies en contrôlant étroitement l'armée et en ciblant des personnalités de haut rang dans le cadre d'une campagne de lutte contre la corruption. Mais certains initiés politiques prétendent que Xi Jinping a contribué à la crise en plaçant les décisions quotidiennes, y compris en matière de gestion économique, qui sont généralement du ressort du Premier ministre, entre les mains de comités du parti qu'il dirige lui-même. Inévitablement, il pourrait être tenu pour responsable du gâchis économique ; il pourrait voir son pouvoir politique diminuer ou faire face à une ouverture de l'espace politique. Son instinct naturel et celui de ses partisans seraient de résister à ce genre d'appels, car ils impliqueraient un échec du leadership. Une résistance de ce type pourrait déclencher une implosion politique interne.

Troisièmement, l'État ne crée pas la richesse, il ne fait que la redistribuer. La richesse est créée dans le secteur privé, pas par l'État. Par conséquent, les élites africaines qui veulent s'enrichir – et il n'y a rien de mal à vouloir être riche – devraient chercher leur propre place dans le secteur privé, même si elles doivent produire et vendre des charrettes à ânes. Et il n'y a rien de mal à devenir riche en produisant des charrettes à ânes ou des services que les pauvres désirent. En fait, de nombreuses personnes se sont enrichies en fournissant un service dont les pauvres ont besoin et qu'ils sont prêts à payer, sans les exploiter. Rappelons que chaque besoin social est une opportunité commerciale

L'une des personnes les plus riches des États-Unis – Bill Gates, avec une fortune personnelle de près de 80 milliards de dollars – a gagné son argent dans le secteur

privé en développant Microsoft, qui a permis la productivité des travailleurs pauvres et riches. Il a rendu un service précieux à la société et a produit quelque chose pour justifier pour sa richesse. En revanche, les personnes les plus riches d'Afrique sont les chefs d'État et les ministres, qui ont utilisé la machine gouvernementale pour extraire la richesse sur le dos des masses qui souffrent. La politique est donc devenue la porte d'entrée vers une fabuleuse richesse en Afrique. Ainsi, tout bouffon instruit veut être président ; il ne veut rien produire dans le secteur privé.

En 2014, Isabel dos Santos, la fille du président de l'Angola, était réputée valoir 3,4 milliards de dollars, selon le magazine *Forbes*. Imaginez combien son père valait. Qui ne voudrait pas être président avec une telle somme à sa disposition ? En conséquence, il y a toujours une concurrence féroce pour la présidence et les postes ministériels – une concurrence qui dégénère souvent en conflit civil et en guerre. Le Congo, le Liberia, la Sierra Leone, la Somalie et d'autres pays africains ont été complètement détruits par de telles guerres. Pourtant, des lourdauds éduqués et des seigneurs de guerre barbares se battent encore férocelement jusqu'à la mort pour savoir qui sera le prochain président. Combien des 229 chefs d'État africains, entre 1960 et 2015, ont été de bons dirigeants et hommes d'État ? Moins de quinze.

Si la génération Hippopotame devait chercher sa richesse dans le secteur privé, tant l'Afrique que les Hippopotames eux-mêmes en tireraient d'immenses bénéfices. D'une part, l'Afrique recommencerait à produire. D'autre part, les hippopotames sauveraient leur peau car, en cas de changement de gouvernement, personne ne les traînerait devant des commissions d'enquête et ne les poursuivrait pour des richesses mal acquises s'ils les avaient produites dans le secteur privé.

Malheureusement, les hippopotames inamovibles sont irrécupérables. Ils restent assis là à piller le trésor public, à mal gérer

l'économie et à réprimer la dissidence jusqu'à ce que quelqu'un vienne leur tirer une balle dans la tête. Mouammar Kadhafi de Libye est mort, abattu d'une balle entre les deux yeux en 2011. Charles Taylor, du Libéria, est en prison pour cinquante ans. Hosni Moubarak a été brièvement mis en prison. Et Ben Ali, de Tunisie, s'est enfui en 2011. Ces deux derniers ont passé l'arme à gauche. On aimerait penser que le reste des dirigeants a tiré une leçon de ces morts peu glorieuses, mais ils continuent de répéter les mêmes erreurs stupides.

Albert Einstein a un jour défini la folie comme le fait de faire toujours la même chose et d'attendre des résultats différents. Toute l'histoire postcoloniale de l'Afrique peut s'écrire en ces termes : répéter les mêmes erreurs stupides et s'attendre aux mêmes résultats stupides. Si les dirigeants avaient appris quelque chose de leurs erreurs mutuelles, ils auraient pu sauver le Liberia en 1990, la Somalie en 1991, le Burundi en 1993, le Rwanda en 1994, le Zaïre en 1996, la Sierra Leone en 1997 et plusieurs autres pays africains. Malheureusement, de plus en plus de pays africains se dirigent vers l'implosion : Algérie, Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Rwanda, Ouganda et Zimbabwe, pour n'en citer que quelques-uns.

C'est pourquoi l'espoir et le salut de l'Afrique reposent sur la génération des guépards – la nouvelle génération dynamique d'Africains pragmatiques et intellectuels dont il est question au chapitre 9. C'est cette génération qui peut lancer des projets à petite échelle dans les secteurs informels et ruraux pour aider les Atingas et gagner de l'argent. L'argent peut être gagné en aidant les pauvres, et il n'y a rien d'immoral à cela.

Les solutions à la myriade de problèmes de l'Afrique se trouvent en Afrique – en son propre sein d'institutions indigènes. Il ne manque pas d'éminents Africains désireux d'offrir des solutions. C'est ce que déclarait le secrétaire général des Nations unies, Kofi

Annan, dans une interview accordée au *Guardian*, au Nigeria (11 mai 2006) :

Nous devons respecter les règles du jeu. Nous devons accepter et respecter la constitution, nous devons accepter les lois électorales, nous devons accepter les résultats des élections et nous ne devons pas altérer la constitution pour perpétuer notre règne. Ce qui m'inquiète, c'est que si cette tendance se poursuit et que les dirigeants sont capables de modifier la constitution ... la constitution n'est jamais écrite pour un individu, elle est écrite pour une nation et doit résister à l'épreuve du temps... Si on change les choses pour les adapter aux individus et qu'ils prolongent leur mandat, nous pourrions nous retrouver dans une situation où les soldats qui sont maintenant dans les casernes reviendraient et diraient que, puisque nous ne pouvons pas changer les choses normalement de la manière démocratique, c'est peut-être la seule façon de le faire. Nous ne voulons pas cela.

Le lauréat du prix Nobel, l'archevêque Desmond Tutu, dirige l'African Leadership Institute (www.alinstitute.org). Il a rassemblé un groupe d'éminents Africains pour faire face à la crise du leadership et a proposé quelques solutions importantes dans une lettre ouverte aux jeunes et futurs dirigeants d'Afrique. Cette lettre a été publiée sur le site web de l'institut le 8 février 2008. Des extraits sont reproduits ci-dessous :

Une lettre ouverte aux dirigeants africains actuels et futurs

De l'Angola au Zimbabwe, les questions sur l'état actuel de l'Afrique abondent. Il n'est pas nouveau que les voix des fils et filles d'Afrique qui souhaitent connaître le sort de leur terre résonnent dans toutes les capitales entre Abidjan et Zanzibar. Certains expriment cette inquiétude par un espoir silencieux, d'autres par une peur évidente, et beaucoup d'autres ne regardent pas dans d'autre direction que celle de leurs dirigeants – ceux que nous avons appris à connaître comme capitaines du navire de l'État. D'autres affirment même que les réponses de l'Afrique restent entre les mains des futurs dirigeants, et non ceux d'aujourd'hui. Mais il y a eu une crise de leadership en Afrique. Les espoirs et les rêves des citoyens de ce continent ont été anéantis par nos dirigeants postcoloniaux – des héros des

luttres de libération aux chefs des partis d'opposition qui ont émergé par la suite.

Les citoyens africains méritent un avenir meilleur, et cela commence par des dirigeants visionnaires capables de relever les défis auxquels l'Afrique est confrontée en tant que membre d'une communauté mondiale au XXI^e siècle. Les récents événements qui se sont produits dans toute l'Afrique sont très préoccupants : la crise de la corruption au Nigeria, les tensions politiques en Afrique du Sud qui ont conduit aux élections de 2009 ou la crise politique au Kenya qui transforme un pays autrefois prospère en un pays marqué par des effusions de sang et des tensions ethniques. Le conflit en cours au Soudan, la crise actuelle au Tchad, ou l'effondrement sociopolitique et économique que connaît le Zimbabwe ont tous provoqué une grande instabilité dans la vie de millions d'Africains à travers le continent.

Nous ne cherchons pas à jouer le jeu habituel qui consiste à simplement énumérer les problèmes, mais nous joignons nos voix à celles de plus de 920 millions d'Africains pour exiger le fair-play dans les processus politiques. Bien que toutes nos démocraties soient jeunes, nous attendons de nos dirigeants qu'ils soient des hommes et des femmes d'excellence qui respectent le processus électoral et, à ce titre, les souhaits du peuple.

En tant que jeunes Africains qui sont des leaders dans les domaines de la politique, des affaires, de la santé et des technologies de l'information, nous sommes solidaires et nous nous engageons à nouveau à respecter les idéaux d'un véritable leadership, et nous faisons les recommandations suivantes :

(a) La mise en place d'une campagne de haut niveau menée par l'Union africaine pour lutter contre le tribalisme et les inégalités sous toutes leurs formes sur le continent. Chaque pays devrait créer une Commission contre le tribalisme et les inégalités (CATI, *Commission Against Tribalism and Inequality*) pour lutter contre ces fléaux et protéger les groupes minoritaires vulnérables. La CATI devrait traduire en justice les politiciens qui font usage de l'instrumentalisation ethnique pour perpétrer des violences et les empêcher de participer à de futures joutes politiques ;

(b) Les dirigeants politiques doivent être des dirigeants au service des autres et utiliser leur pouvoir et leur influence comme un outil de changement socio-économique plutôt que pour opprimer et assouvir leur cupidité personnelle ;

(c) La mise en place et le renforcement des institutions pertinentes (pouvoir judiciaire, commissions électorales, etc.) qui garantissent l'indépendance des autorités de régulation des élections dans chaque pays ; et la création d'un organe de contrôle des élections de l'UA qui surveille les élections et dispose d'un ensemble de directives claires et bien définies qu'il utilise pour déterminer si le processus est libre ou équitable ;

(d) la redécouverte de notre véritable identité en tant qu'Africains, afin d'embrasser et d'inculquer la base morale de l'honnêteté, de l'amour, de la paix et de l'intégrité. Nous croyons que des personnes intègres ne permettraient jamais à un beau pays, stable sur le plan social et économique comme le Kenya, de s'effondrer dans le désordre politique ;

(e) le renforcement de nos économies nationales et des systèmes visant à assurer la fourniture de soins de santé, d'éducation et d'autres services sociaux adéquats qui permettront à tous les Africains de prendre part à un avenir meilleur.

En tant que jeunes leaders dans nos différentes sphères d'influence, nous, les boursiers 2007 du programme de Leadership de l'archevêque Desmond Tutu, trouvons le silence inconvenant en ce moment critique. Nous pensons que le silence et l'inaction face aux défis d'hier sont responsables des anomalies que nous constatons aujourd'hui sur le continent. Nous prêtons notre voix à l'appel lancé aux dirigeants africains – aujourd'hui et à l'avenir – pour qu'ils considèrent le bien commun plutôt que les craintes personnelles ou la cupidité. Nous sommes fiers de ceux qui nous ont montré que le leadership est une question de service et nous appelons tous les autres dirigeants à rester fidèles à l'esprit d'un leadership déterminé.

Signé : *L'archevêque Desmond Tutu Fel-lows* de 2007 [Brilliant Mhlanga (Zimbabwe), Dan Kidega (Ouganda), Ed Mabaya (Zimbabwe), Erik Charas (Mozambique), Gbenga Sesan (Nigeria), Grace Ofem (Nigeria), Hassan Usman (Nigeria),

ria), Herine Otieno (Kenya), Ipeleng Mkhari (Afrique du Sud), Lisa Kropman (Afrique du Sud), Mezuo Nwuneli (Nigeria), Niven Postma (Afrique du Sud), Saida Ali (Kenya), Takalani Musekwa (Afrique du Sud), Tariro Makadzange (Zimbabwe), Terence Sibiya (Afrique du Sud), Tracey Webster (Afrique du Sud), Yohannes Mezgebe (Ethiopie).

Les dirigeants ont-ils écouté ?

La séquence de réforme revisitée

Après avoir changé la mentalité de l'élite, il faut maintenant réparer ou réformer l'État-mobile. À cet égard, il est important d'établir une séquence de réforme correcte. Sinon, la révolution et d'autres initiatives de réforme s'effondreraient, comme ce fut le cas en Afrique subsaharienne dans les années 1990, et en Tunisie et en Égypte en 2011.

L'euphorie qui a d'abord accueilli le printemps arabe en 2011 s'est dissipée assez rapidement. Les révolutions en Tunisie et en Égypte, initiées par les jeunes, ont été détournées par des religieux séniles, certains en exil depuis des décennies. La Libye a été fracturée et en proie à l'agitation, tandis que le massacre abominable de civils par le Syrien Bachar al-Assad avait fait des milliers de morts en 2015. Ailleurs dans le monde arabe, une impasse meurtrière a déstabilisé le Yémen et le Bahreïn.

Les révolutions produisent rarement les résultats escomptés. La révolution verte iranienne de 2009 a échoué, la révolution du cèdre du Liban de 2005 s'est auto-immolée, les révolutions des fleurs en Europe de l'Est se sont fanées. Renverser un dictateur n'est que la première étape vers l'établissement d'une société libre. L'étape suivante est le démantèlement de la dictature elle-même. C'est un peu comme avoir un mauvais conducteur avec un véhicule défectueux. Après avoir congédié le conducteur, il faut réparer le véhicule lui-même, sinon le nouveau conducteur mènera le véhicule dans le fossé. Dans beaucoup trop de pays, la deuxième étape n'a pas été tentée, a été débauchée ou a été malmenée, ce

qui a souvent conduit à un renversement ou à un détournement de la révolution. Les révolutions villageoises du début des années 1990, qui ont eu lieu dans plus de quarante pays, fournissent un trésor de connaissances révélatrices sur les raisons du succès de certaines révolutions et de l'échec d'autres.

Au cours de la lutte contre le colonialisme, les dirigeants nationalistes africains avaient fait de la démocratie leur cri de ralliement et exigé son instauration dans toute l'Afrique. Mais soudain, après l'indépendance dans les années 1960, ces mêmes dirigeants nationalistes rejetèrent la démocratie comme « institution occidentale ». Kwame Nkrumah du Ghana, par exemple, l'écarta comme « dogme impérialiste ». Les dirigeants nationalistes ont ensuite mis en place des systèmes d'État socialistes à parti unique de type soviétique et se sont déclarés « présidents à vie ». Des statues de Marx et de Lénine ont été érigées pour honorer les capitales de l'Angola, du Bénin, de l'Ethiopie et du Mozambique. En 1990, seuls quatre des cinquante-trois pays africains de l'époque étaient démocratiques.

Après l'effondrement de l'ancienne Union soviétique en 1989, les empereurs africains se sont soudainement retrouvés nus. Des « révolutions de village » ont balayé l'Afrique, renversant beaucoup d'entre eux. À partir de 1990, les Africains ordinaires, dont des femmes avec des bébés attachés sur le dos, ont bravé les balles et organisé des manifestations de rue, exigeant le pluralisme démocratique et la démission de leurs présidents. Les dictateurs ont affronté les manifestants avec des gaz lacrymogènes, des grenades assourdissantes, des arrestations, des enlèvements, des balles et des coups de feu. Mais le ferment révolutionnaire, qui a débuté au Bénin, s'est propagé aux îles du Cap-Vert, au Mali, au Malawi, au Togo, au Zaïre, à la Zambie, pour finalement atteindre l'Afrique du Sud avec l'élection de Nelson Mandela en 1994.

Au total, les révolutions de village africaines ont produit les six résultats suivants :

⇒ Transition pacifique et non violente vers la démocratie : Bénin (1991), îles du Cap-Vert (1992), Sao Tomé et Príncipe (1992), Afrique du Sud (1994), et la Zambie (1991)

⇒ Une résistance féroce au changement, aboutissant à des guerres et carnages : Somalie (1991), Burundi (1993), Rwanda (1994), et Zaïre (aujourd'hui RD Congo, 1996)

⇒ Élimination réussie des dictateurs, mais détournement de révolutions par des groupes qui ne font pas partie de la révolution : Côte d'Ivoire (1992), Nigeria (1993) et Tanzanie (1995) ;

⇒ Renversements de la révolution avec des dictateurs remplacés par des libérateurs de crocodiles : Éthiopie (Mengistu Haile Mariam par Meles Zenawi, 1991), Gambie (Dawda Jawara par Yahya Jammeh, 1994), Liberia (Samuel Doe par Charles Taylor, 1990), Niger (Mahamane Ousmane par le général Ibrahim Mainassara, 1996), Sierra Leone (général Joseph Momoh par le capitaine Valentine Strasser, 1992) et Ouganda (Milton Obote par Yoweri Museveni, 1986) ;

⇒ Dictateurs en fuite qui ont repris le pouvoir : le Bénin (Mathieu Kerekou, 1996), le Congo-Brazzaville (Denis Sassou-Nguesso, 1997) et Madagascar (Didier Ratsiraka, 1996)

⇒ Dictateurs qui ont appris de nouvelles astuces pour repousser le défi démocratique : Angola, Burkina Faso, Tchad, Cameroun, Ghana, Soudan, Togo et Zimbabwe.

Seul le premier résultat était souhaitable. Les cinq autres ont entraîné un sérieux recul de la lutte démocratique et une descente dans le chaos et les guerres civiles. Ainsi, les révolutions de village d'Afrique noire n'ont été que marginalement couronnées de succès. Le nombre de démocraties est passé de quatre en 1990 à douze en 2004, mais il restait bloqué à quinze en 2018. Lors des élections de mai 2015 en

Ethiopie, le TPLF au pouvoir a « gagné » 100 % des voix, les leaders de l'opposition étant en prison ou en exil... L'Afrique n'est toujours pas libre.

Quatre facteurs déterminent le succès ou l'échec des révolutions : la réceptivité du dictateur au changement, l'organe qui gère la transition, la durée du processus de transition et la mise en œuvre de la réforme constitutionnelle et institutionnelle.

Premièrement et deuxièmement, beaucoup d'effusions de sang ont été évitées lorsque les dictateurs ont accepté la nécessité du changement et que la transition a été gérée par un organe largement représentatif. Par exemple, la « conférence nationale souveraine » du Bénin, qui a duré neuf jours en février 1990, a réuni 488 délégués représentant le large éventail de la société béninoise. Des élections ont eu lieu en 1991. L'Afrique du Sud a utilisé le même véhicule – la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA) – en juillet 1991, avec 228 délégués, et a abouti à l'élection de Nelson Mandela en mars 1994. (Pour le printemps arabe, un grand majlis ou une loya jirga, comme ce fut le cas pour l'Afghanistan en 2003, aurait été plus approprié).

Troisièmement, une période de transition hâtive s'est avérée contre-productive. Il a fallu aux États-Unis treize ans (1776-1789) pour passer de l'indépendance à un régime démocratique. L'Afrique du Sud a mis trois ans. Une courte période de transition – disons, six mois – ne donne pas aux nouveaux partis le temps de s'organiser tout en donnant un avantage aux anciens partis d'opposition (comme cela s'est produit en Tunisie et en Égypte).

Enfin, après la transition, toute une batterie de règles doit être mise en place. Les dictateurs ont manipulé la constitution et ont rempli toutes les institutions clés de l'État avec leurs partisans et leurs copains. Pour qu'une révolution soit durable, la constitution doit être remaniée et les institutions nettoyées de la « nomenklatura ».

Malheureusement, dans de nombreux pays, ces réformes n'ont pas été mises en œuvre, ce qui a permis le retour de l'autoritarisme : L'Éthiopie (sous Meles Zenawi), le Liberia (sous Charles Taylor), l'Ouganda (sous Yoweri Museveni), la Russie (sous Poutine), le Kirghizstan (sous Kurmanbek Bakiev), la Géorgie (sous Mikhaïl Saakachvili) et l'Ukraine (sous Viktor Ianoukovitch).

Dans tous les cas, cependant, une leçon s'impose : chaque fois que la transition a été gérée par l'armée ou un groupe rebelle, le résultat a été désastreux. Les dictateurs militaires ont simplement manipulé le processus, créé leurs propres partis (Ghana, Ouganda et Myanmar), se sont retirés de leurs partis préférés (Mali, Nigeria) ou se sont « civilisés » en se débarrassant de leurs uniformes militaires et en s'habillant en civil (Burkina Faso, Tchad, Gambie, Ghana, Niger). La transition du Nigéria par ses dictateurs militaires a été la plus flagrante.

Le général Ibrahim Babangida a commencé la transition en 1985. Après de fréquentes interruptions et des manœuvres sournoises (et puisque les États-Unis ont deux grands partis politiques), il a créé exactement deux partis pour le Nigeria en 1992. Puis il a également rédigé leurs manifestes : « l'un un peu à gauche, l'autre un peu à droite. » Et lorsque les élections présidentielles du 12 juin 1993 donnèrent un vainqueur qu'il n'aimait pas, il annula les élections.

Le général Sani Abacha, « boucher d'Abuja », fut le prochain sur la liste à gérer la transition. En 1994, il convoqua une conférence constitutive avec 396 délégués, qui étaient « invités des militaires ». Un quart d'entre eux (96) avaient été choisis par lui-même. Lorsqu'en 1997, il autorisa finalement l'enregistrement de cinq partis politiques, tous l'ont immédiatement choisi comme candidat à la présidence !

Le général Abdulsalam Abubakar s'est lui aussi essayé à l'ingénierie constitutionnelle, mais en jouant à « cache-cache ». Pour le passage du Nigeria à la démocratie en

1999, il fit préparer deux constitutions qu'il tenait près de sa poitrine. Le choix de la constitution à publier dépendait des résultats des élections. Si les résultats allaient dans un sens, la Constitution A serait publiée ; s'ils allaient dans l'autre sens, la Constitution B serait publiée. Ainsi, les Nigériens se sont rendus aux urnes en mars 1999 sans savoir s'il y avait ou non une constitution, ni son contenu.

Il est certain qu'il est difficile de lancer une révolution et de renverser un dictateur. Il est peut-être encore plus difficile de gérer la transition et de mettre en œuvre des réformes. Le bazar permet soit aux libérateurs de crocodiles, soit aux révolutionnaires charlatans de prendre le relais. Dans Ayittey (2011), je mettais en garde contre le fait que divers types de réformes sont menés au hasard et hors séquence en Tunisie et en Égypte. Après l'éviction du dictateur Zine el-Abidine Ben Ali le 14 janvier 2011, un gouvernement intérimaire a été mis en place, composé de nombreux membres de la vieille garde (fonctionnaires de Ben Ali) occupant des postes clés. Bien que quelques changements cosmétiques aient été apportés, la plupart des puissants de la nomenclatura de Ben Ali restèrent en place. Les manifestations de rue et les démissions de quatre ministres de l'opposition ne changèrent pas les choses. L'administration intérimaire était dirigée par Mohammed Ghannouchi, l'ancien premier ministre de Ben Ali, pour organiser des élections libres et équitables en six mois. Cette mise en place suscita plusieurs signaux d'alerte : Ghannouchi, un pilier du régime Ben Ali, n'était pas crédible ; il fut contraint de démissionner.

Un groupe beaucoup plus large, une grande majorité par exemple, était nécessaire pour délibérer sur la réforme constitutionnelle et la dispense politique pour le pays. Une conférence des parties prenantes était nécessaire pour solliciter la contribution des jeunes, des femmes, des syndicalistes, des avocats, etc. L'administration

intérimaire, composée d'alliés de Ben Ali, était un mauvais choix.

La période de transition de six mois était trop courte.

Une nouvelle constitution devait être rédigée et soumise à un référendum. Les règles électorales devaient être réécrites car elles donnaient au RCD de Ben Ali un avantage certain. Ce parti devait être dissous. Mais le fait de le faire sans donner suffisamment de temps aux autres partis pour se former (six mois, c'est trop court) donnait un avantage injuste au parti islamiste établi, Ennahda.

Les Tunisiens scandaient : « On s'est débarrassé du dictateur, pas de la dictature ». Pour se débarrasser de la dictature, il a fallu démonter le cadre institutionnel qui avait permis à Ben Ali d'exercer son pouvoir autocratique. Six mois, c'était trop court pour y parvenir. La constitution, le système judiciaire, la police et les autres institutions clés de l'État auraient tous dû être réformés et « vermifugés ». C'est exactement ce que le nouveau Premier ministre tunisien, Hamadi Jebali, déclara en Allemagne en mars 2012. « Il est vrai que nous avons renversé (le dictateur) parce que l'ancien président a dû fuir », déclara Jebali au groupe de réflexion sur la politique étrangère de la DGAP. « Mais tout le système n'a pas encore été renversé. La révolution tunisienne est maintenant à la croisée des chemins », ajouta-t-il (*AFP*, 14 mars 2012).

Après le renversement de la dictature de Ben Ali en 2011, la Tunisie a fait des progrès politiques maladroits. En 2014, elle a adopté une nouvelle constitution et organisé des élections législatives et présidentielles. Mais ces réalisations n'ont pas été à la hauteur dans le domaine économique, toujours hanté par les abus de M. Ben Ali. La croissance a ralenti à 2,2 % en 2014, alors qu'elle était déjà faible à 2,6 % selon les estimations de la Banque mondiale. Le taux de chômage est resté supérieur à celui d'avant la révolution, à 15,3 %. Le magazine *The Economist* notait alors :

Mais le plus grand problème du pays est de sa propre initiative. Le gouvernement n'a pas réussi à réduire la bureaucratie et à mettre fin à la corruption qui a longtemps étouffé les affaires. La révolution tunisienne – et le printemps arabe lui-même – a commencé après que Mohammed Bouazizi, un vendeur de fruits, se soit immolé par le feu pour protester contre les fonctionnaires qui ne le laissaient pas exercer son métier sans les soudoyer. L'ancien régime était tellement corrompu qu'au moment de la destitution de M. Ben Ali, les entreprises qui lui étaient liées récoltaient 21% des bénéfices du secteur privé, tout en n'employant que 0,8% de la main-d'œuvre et en ne produisant que 3,2% de la production, selon un rapport de la Banque mondiale. (*The Economist*, 4 juillet 2015, p. 38)

En 2015, la plupart des Tunisiens pensaient que les pots-de-vin avaient empiré. Le système qui favorisait les amis de Ben Ali est resté largement en place, au profit d'autres hommes d'affaires. « Les investisseurs nationaux et étrangers ont continué à se heurter à des barrières à l'entrée dans des secteurs représentant près de 60 % de l'économie » (ibid).

La nouvelle coalition au pouvoir, qui dispose d'une large majorité parlementaire, pourrait adopter des réformes. Mais il y a encore une réticence à ouvrir certains secteurs et peu de débats sur le rôle important de l'État. Des syndicats puissants peuvent ralentir les choses et Nidaa Tounes, le parti qui a le plus de sièges, compte de nombreux anciens membres de l'ancien régime. Son fondateur, Beji Caid Essebsi, a été président de Tunisie jusqu'à sa mort en juillet 2019.

En Égypte, un scénario similaire a émergé. Après l'éviction d'Hosni Moubarak, l'ancien fonctionnaire des Nations unies et prix Nobel Mohammed El Baradei suggéra une « transition d'un an » vers des élections libres. Avant que celles-ci n'aient lieu, il déclara que l'Égypte avait besoin d'une nouvelle constitution établie par un conseil provisoire, comprenant des personnalités de l'armée et de l'opposition (*The Wall Street Journal*, 12-13 février 2011, A16). Sa crédibilité fut mise à mal lorsqu'il annonça

avec une hâte indécente son intention de se présenter aux élections présidentielles, alors que les réformes institutionnelles qu'il avait demandées pour des élections libres et équitables n'étaient toujours pas en place. Quiconque pense qu'il ne peut résoudre les problèmes de son pays qu'en étant président est en réalité le moins qualifié pour la présidence.

Notez la séquence en Égypte : protestations de rue (libre expression), éviction de Moubarak (changement politique), période de transition d'un an pour la réforme constitutionnelle. Là encore, la période de transition d'un an suggérée par El Baradei était trop courte. Rappelons qu'il a fallu trois ans à l'Afrique du Sud (1991-1994) pour organiser des élections et aux États-Unis treize ans entre le jour de l'indépendance (1776) et le jour où la Constitution américaine a finalement été ratifiée (1789). Quel était l'intérêt de précipiter les élections ?

En Égypte, cette question a été rendue sans objet par l'intervention des militaires. Le Conseil suprême des forces armées qui avait écarté Moubarak annonça le 13 février 2011 une période de transition de six mois, puis des élections libres et équitables. Les mêmes signaux d'alerte ont émergé en Égypte.

Le Conseil militaire suprême n'était pas le bon organe pour élaborer une nouvelle feuille de route pour gouverner l'Égypte par décret, sans l'apport de l'opposition politique et d'autres groupes, ce qui souleva des questions quant au degré de compréhension par les militaires du processus démocratique et des exigences de la politique moderne. Dans de nombreux cas, lorsque les militaires réussissaient une transition vers un régime démocratique, ça a été finalement un désastre. Un groupe beaucoup plus large était nécessaire. L'armée aurait pu gagner la confiance des Égyptiens en ne tirant pas sur les manifestants dans les rues, mais elle était emplies d'hommes de main de Moubarak.

Comme en Tunisie, la période de transition de six mois a été trop courte. Le parti NPD de Moubarak devait être dissous et il fallait donner suffisamment de temps aux autres partis pour qu'ils puissent se former ; sinon, le calendrier serré donnerait un avantage indu au NPD et aux Frères musulmans, le parti d'opposition le mieux organisé.

La réforme au lendemain d'une révolution est un processus qui doit être soigneusement réfléchi et exécuté. La ruée vers des élections libres et équitables dans un délai de six mois a mis à mal les acquis de la révolution et les a même fait reculer, en particulier en Égypte.

Depuis 2010, les pays suivants ont imploré, sombrant dans le chaos et l'instabilité gratuite : République centrafricaine, Égypte, Côte d'Ivoire, Libye, Mali, Sud-Soudan et Tunisie.

Les soulèvements ou révolutions populaires n'apportent pas toujours de répit. Comme les Africains ont l'habitude de dire : « Nous luttons très fort pour écarter un cafard du pouvoir et le rat suivant vient faire la même chose ! Haba ! » Les Égyptiens peuvent très bien s'identifier à cet aphorisme. Ils se sont soulevés et ont lutté pour écarter Hosni Moubarak du pouvoir en 2011 et ont obtenu Mohammed Morsi. Ils se sont soulevés à nouveau et l'ont jeté dehors en 2013.

Le chef de l'armée égyptienne, le général Abdel Fattah al-Sisi, qui a pris le pouvoir en 2013, est devenu incroyablement populaire auprès des Égyptiens laïques, en particulier des femmes. Des chansons lui ont été dédiées et son visage est apparu sur des affiches et des posters dans la rue. Cette adulation était compréhensible. Le président Mohammed Morsi, premier président démocratiquement élu après la révolution égyptienne de 2011, s'est révélé être une grosse déception. Son règne d'un an a été erratique et despotique ; il a essayé de s'approprier plus de pouvoirs en limogeant des juges. Il a été évincé du pouvoir par l'armée après des

manifestations de rue massives en juillet 2013. Des partisans de son parti, les Frères musulmans, ont organisé des manifestations massives et souvent violentes contre son renvoi. La répression de l'armée a fait plus d'un millier de morts.

En période d'agitation politique, de violence et d'instabilité, il est naturel d'aspirer à la stabilité et à l'ordre, et de se languir d'un homme fort, souvent un militaire. Le général al-Sisi a donc fait l'affaire. Mais alors qu'il préparait le pays pour les élections de juillet 2014, il signala son intention de se présenter à la présidence – un conflit d'intérêts évident qui rappelle étrangement les pitreries de l'ancien président nigérian, feu le général Sani Abacha. Certains pays occidentaux pourraient soutenir le général al-Sisi en raison de sa guerre déclarée contre les terroristes. Mais ce serait une grave erreur car cela signifierait un retour complet à la révolution de 2011 qui avait été détournée par Morsi. Les « feloulahs » (vestiges du régime de Moubarak) ou « l'État profond » sont rapidement revenus au pouvoir. La révolution a-t-elle été inutile ? Le maréchal Abdel al-Sisi se révélerait-il être un « rat » encore plus gros ?

En juin 2015, les signes devenaient inquiétants et rappelaient un passé familier : la répression nécessaire pour atteindre la « stabilité » et lutter contre les « terroristes ». En effet,

...le gouvernement du président Abdel Fattah al-Sisi se prépare pour une deuxième campagne. Pour renforcer une série de lois sévères déjà en vigueur, il a proposé un nouveau projet de loi antiterroriste. Parmi ses 55 articles, l'un d'entre eux stipule que ceux qui publient intentionnellement « de fausses nouvelles ou données » contredisant la ligne officielle risquent au moins deux ans de prison. Les militants égyptiens des droits de l'homme et le syndicat national des journalistes ont condamné ce projet de loi qui est à la fois anticonstitutionnel et contre-productif... M. Sisi, qui justifie son régime autoritaire par une promesse de stabilité, n'est guère gêné par les médias égyptiens. Les chaînes de télévision respectueuses de la loi ont retiré les

critiques de l'antenne. Les propriétaires des médias tiennent compte des pressions exercées par le régime, notamment des directives du puissant département des affaires morales de l'armée. Les médias étrangers ont été plus critiques. Al Jazeera, une chaîne d'information qatarie, est accusée d'avoir montré de la sympathie pour les Frères musulmans, que M. Sisi a déposés et placés sur liste noire. Trois de ses reporters ont passé 400 jours en prison pour avoir prétendument porté atteinte à la sécurité nationale. Un correspondant du quotidien espagnol El País a fui le pays, après avoir été averti par des diplomates espagnols de l'imminence de son arrestation. Les reporters égyptiens sont confrontés aux risques les plus graves. Au moins 18 d'entre eux sont en prison, la plupart étant soupçonnés de sympathiser avec la Confrérie. Les non-journalistes sont également réduits au silence. Un footballeur vedette a été suspendu après avoir décrit M. Sisi comme un « raté » sur Facebook. La police a arrêté des travailleurs d'une ONG locale qui menait une enquête sur les conditions de vie dans un bidonville du Caire, et a expulsé un étudiant français qui faisait des recherches sur un groupe de jeunes qui a joué un rôle important dans la révolution de 2011, mais qui est maintenant interdit. (*The Economist*, 11 juillet 2015, p. 38)

En août 2015, le président Abdel Fattah al-Sisi a en effet approuvé la nouvelle loi antiterroriste, qui comporte 54 articles, dans un contexte d'escalade de la violence, mais les groupes de défense des droits de l'homme l'ont critiquée comme un outil répressif visant à étouffer l'opposition politique, qui remonte à des décennies lorsque le pays était gouverné par une loi d'urgence.

Une de ses dispositions rend les journalistes passibles d'amendes pouvant aller jusqu'à 63000 dollars s'ils publient des rapports qui contredisent les comptes rendus du gouvernement sur des activités terroristes présumées, ont rapporté les médias d'État. Les Égyptiens ont vécu sous l'état d'urgence pendant trois décennies jusqu'à ce que le président Hosni Moubarak le lève en février 2011 dans un ultime effort pour sauver son régime au milieu de la révolte du printemps arabe. La loi d'urgence a donné à la police de larges pouvoirs et a permis la détention de suspects sans procès ni accusation. En fin de compte, le public a éprouvé un profond ressen-

timent envers la police, qui a abusé de ses pouvoirs, et ce ressentiment a été l'une des causes profondes du soulèvement. (*The Wall Street Journal*, 17 août 2015, A9)

Après son entrée en fonction en 2013, le président al-Sisi a assumé le plein pouvoir législatif et a réprimé les Frères musulmans de M. Morsi, déclarant le parti islamiste illégal et condamnant des centaines de membres présumés à la mort et plus de 40000 à la prison.

Pendant les deux premières années de son règne, l'Égypte n'avait pas de parlement et le président al-Sisi gouvernait essentiellement par décret. De toute évidence, la révolution en Égypte a été complètement renversée sous al-Sisi.

Comme indiqué dans l'annexe 1, l'armée a été l'institution la plus discréditée de l'Afrique postcoloniale. Nulle part en Afrique, les militaires ne se sont montrés compétents ou capables de gérer une économie avec succès. En fait, aucun dirigeant militaire n'a apporté de prospérité durable à une nation africaine. Au contraire, une mauvaise gestion économique grotesque caractérise le plus souvent les régimes militaires. Sur les vingt pays qui figurent au bas de l'indice de développement humain du PNUD pour 2013, dix-neuf sont africains et, de ce nombre, les économies de seize d'entre eux ont été dévastées par des décennies de régime militaire. (Voir page 158 du rapport à l'adresse <http://bit.ly/1jtTjS6>.) Le régime militaire n'a pas non plus apporté de stabilité à l'Afrique. Au contraire, les dirigeants militaires ont laissé dans leur sillage une traînée de destructions gratuites, d'États effondrés ou en déliquescence et de débris humains.

L'entrée de la Chine

L'entrée de la Chine en Afrique a aggravé la situation. Seuls peu de dirigeants africains étaient prêts à réformer leurs abominables systèmes. Ils attendaient que le système explose, blâmaient l'Occident ou le colonialisme, puis demandaient une aide étrangère en guise de réparation. Robert

Mugabe, du Zimbabwe, en est un exemple classique. Jusqu'alors, les donateurs occidentaux et la Banque mondiale exerçaient une pression sur les gouvernements africains en liant l'aide aux réformes économiques et politiques. Par exemple, l'Occident a conditionné son aide aux progrès des réformes dans plusieurs domaines, dont le pluralisme démocratique, l'État de droit, les droits de l'homme, la réduction des pots-de-vin et l'amélioration de l'accès à l'éducation.

Mais après que la Chine a déclaré 2005 « Année de l'Afrique » et commencé ses incursions sur le continent, elle a supprimé ce levier ou cette pression en promettant une aide sans aucune conditionnalité. La Chine n'a jamais exigé ces engagements de la part de ses bénéficiaires africains. La Chine a seulement demandé que les pays reconnaissent la République populaire de Chine, et non Taïwan, comme étant la seule Chine. En vertu du précédent établi par Pékin, les pays incapables de travailler pour satisfaire aux normes américaines pouvaient être de plus en plus confiants que s'ils tournaient le dos aux puissances occidentales, la Chine serait toujours un partenaire et une source d'investissement consentants. De cette manière, l'engagement accru de la Chine envers l'Afrique a fait davantage pour miner et entraver les progrès hésitants du continent vers la responsabilité démocratique et une meilleure gouvernance.

En effet, en 2002, une équipe du FMI qui se rendait en Angola pour aider le pays à mettre de l'ordre dans ses affaires financières fut sidérée par l'économie de brigandage dans le pays, et plus encore par la nonchalance de ses principaux responsables. Bien que le régime ait contracté des prêts d'une valeur de 3 milliards de dollars rien qu'en 2001, un haut fonctionnaire déclara sans détour à l'équipe du FMI que l'Angola n'avait contracté aucun prêt commercial depuis des années. En mars 2002, le FMI signala que malgré les années d'assistance, les finances du gouvernement

restaient désespérément opaques, que les fonctionnaires avaient repoussé toutes les demandes de réforme et qu'il serait donc « très difficile pour l'Angola de formuler une stratégie significative de réduction de la pauvreté ».

Une « conférence des donateurs » était prévue pour le mois de juillet 2002. Mais après le rapport du FMI, les États-Unis et la Grande-Bretagne se retirèrent, et l'Angola, toujours profondément endetté malgré des milliards de revenus pétroliers, fut laissé pour contempler amèrement ses options. Heureusement pour l'Angola, un nouveau facteur positif entra en jeu : la Chine venait à la rescousse avec un accord pétrolier de 2 milliards de dollars, hypothéqué sur la future production de pétrole. Qui a bénéficié de cet accord ? Rappelons qu'Isabel dos Santos, la fille du président, valait 3,4 milliards de dollars à la fin de la décennie.

On peut dire que la Chine a pris les devants en frappant l'Occident au visage. L'Angola, ou plutôt son pouvoir politique, a également profité de la situation en disant à l'Occident d'aller voir ailleurs. Mais les vrais perdants ont été les Angolais, qui n'ont pas eu leur mot à dire sur les prêts contractés en leur nom. Il est clair que l'entrée de la Chine en Afrique a rendu les dirigeants africains encore plus récalcitrants en matière de réformes.

Une décennie plus tard, les perspectives de réforme sont devenues encore plus sombres. Se sentant mis à l'écart par les avancées de la Chine en Afrique, l'Occident a recommencé à courtiser l'Afrique. L'Union européenne a organisé un quatrième sommet UE-Afrique à Bruxelles (2 et 3 avril 2014). La réforme n'était pas à l'ordre du jour, on se concentrait sur le commerce. Pour ne pas être en reste, l'administration Obama a, pour sa part, tenu son premier sommet USA-Afrique à Washington en août 2014. Les chefs d'État de cinquante pays africains y ont été invités – une liste qui comprenait inévitablement des dirigeants de pays voyous et en faillite. Imaginez que Yahya Jammeh de Gambie et Paul Biya du

Cameroun soient invités à la Maison Blanche...

En 2015, le processus de réforme en Afrique était au point mort. Seuls quinze des cinquante-cinq pays africains étaient démocratiques et moins de huit pays africains étaient des « réussites économiques ». La liberté intellectuelle reste très limitée : seuls huit pays africains disposent de médias libres ou indépendants. Mais sans une nouvelle direction et une véritable réforme, davantage de pays africains étaient voués à l'implosion, et les incursions de la Chine en Afrique ont aggravé la situation.

La voie à suivre

Le pronostic pour l'Afrique reste sombre. Le scénario de développement dans la plupart des pays africains reste le même : mauvais conducteur, mauvais véhicule, mauvaises routes et passants en colère. Une nouvelle grande initiative des Nations unies n'est pas nécessaire, pas plus qu'un nouveau « boost » de la Banque mondiale. Le mauvais véhicule et les mauvaises routes doivent être réparés. Il est également essentiel de procéder à ce que l'on pourrait poliment appeler un « renouvellement politique », que les universitaires ont souvent tendance à ignorer. La stabilité politique est essentielle pour un développement économique réussi, mais elle n'est pas assurée non plus quand une seule personne règne à vie. Cela présente un nouveau casse-tête sur la question de savoir si c'est la démocratie ou la réforme politique qui est nécessaire en premier lieu ou si elle doit aller de pair avec la réforme économique.

Mais, comme l'indique le chapitre 8, une véritable réforme commence par la restauration de la liberté intellectuelle. Elle doit être suivie d'une réforme politique, d'une réforme constitutionnelle, d'une réforme institutionnelle et enfin d'une libéralisation économique (« loi Ayittey »). Les arguments en faveur de la réforme doivent être présentés par le peuple africain lui-même, et non par des organismes extérieurs comme

la Banque mondiale ou les donateurs occidentaux. Les réformes ne doivent pas non plus être présentées et mises en œuvre par des gouvernements africains discrédités et despotiques.

On entend souvent certains responsables occidentaux dire que l'avenir l'Afrique est entre les mains de son peuple. Mais comment le peuple détermine-t-il son avenir sans avoir la liberté d'expression ? Cette attitude est soit raciste, soit condescendante, insinuant que les Africains ne savent pas ce qui est bon pour eux. Pourquoi ne pas permettre aux Africains eux-mêmes de déterminer ce qui est bon pour eux et d'en débattre ?

On peut dire que la démocratie n'est pas essentielle pour réaliser un miracle économique, mais il est vital de la maintenir. Comme nous l'avons vu au chapitre 8, l'exemple classique est la Côte d'Ivoire, qui a été saluée comme un miracle économique à la fin des années 1980. Cependant, son système politique – un parti-État – était une abomination. Les réformes politiques ont rencontré une résistance farouche de la part des élites dirigeantes et le pays a implosé en 2005 et 2010, anéantissant la plupart des gains économiques réalisés au cours des décennies précédentes.

Madagascar a subi un sort similaire. L'île était présentée comme une réussite économique en 2000. Mais un différend politique en 2001 plongea le pays dans une tourmente politique. Le climat politique du pays est marqué par de nombreuses protestations populaires, plusieurs élections contestées, un « *empeachment* », deux coups d'État militaires et un assassinat. Les crises politiques récurrentes au cours de la présidence entre deux individus – Didier Ratsiraka et Marc Ravalomanana – ont eu des effets néfastes sur les investissements étrangers et l'économie.

Plusieurs pays africains sont destinés à suivre cette voie ruineuse. Leurs dirigeants sont restés trop longtemps en place, mais ne sont pas prêts à renoncer à leur emprise

sur le pouvoir. En 2018, les pays suivants ont passé vingt ou trente ans au pouvoir : Le président Yoweri Museveni de Yuganda. (On peut rappeler qu'en 1986, lors de son entrée en fonction, il avait déclaré qu'« aucun chef d'État africain ne devrait être au pouvoir pendant plus de dix ans ». Il avait été alors acclamé dans toute l'Afrique, mais il était encore président en 2018). Il y en a d'autres aussi : Teodoro Obiang de Guinée équatoriale (trente-huit ans), Paul Biya du Cameroun (trente-six ans), Omar al-Bashir du Soudan (vingt-neuf ans), Idriss Deby du Tchad (vingt-huit ans) et Paul Kagame du Rwanda (vingt-quatre ans).

Quelques petits pays peuvent se précipiter dans l'ère « post Objectifs du Millénaire pour le Développement » (OMD), mais la majorité des pays africains trébuchent dans des cycles d'implosion, de reconstruction, de ré-implosion, de reconstruction, etc. Dans de tels bouleversements politiques, ce sont toujours les pauvres qui souffrent le plus. Les candidats susceptibles de subir ce sort sont les suivants : Algérie, Angola, Burkina Faso, Cameroun, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Tchad, Togo, Ouganda et Zimbabwe.

Au Burkina Faso, l'ancien président Blaise Compaoré, au pouvoir depuis vingt-sept ans, a cherché à obtenir du Parlement qu'il modifie la constitution afin de pouvoir se présenter pour un troisième mandat. Mais avant que les députés ne puissent voter, des manifestants en colère ont pris d'assaut le bâtiment du Parlement et l'ont incendié le 30 octobre 2014. Après le tumulte et le chaos qui ont fait plus de trente morts, le président Compaoré a démissionné et s'est enfui en Côte d'Ivoire.

La voie à suivre repose sur trois impératifs : la réforme, la réforme et la réforme. Les systèmes économiques et politiques ainsi que les institutions imposées au peuple africain par ses dirigeants après l'indépendance doivent être démantelés. Ils étaient non seulement défectueux mais aussi halogènes. Mais les dirigeants n'ont absolument pas voulu les réformer. Une réforme

menacerait leurs empires commerciaux, mettrait en péril leur emprise sur le pouvoir et saperait leur base de soutien politique. Les contrôles de l'État leur permettent d'extraire des ressources pour se constituer d'énormes fortunes personnelles et d'accorder le patronage à leurs partisans politiques.

La peur est un autre facteur. Avec leurs poches pleines du butin et leurs mains baignant dans le sang, ils craignent que leurs méfaits sanglants soient exposés s'ils perdent le pouvoir. Ainsi, sous la pression des donateurs extérieurs, ils ne mettent en œuvre que les réformes cosmétiques minimales qui garantissent la continuité de l'aide occidentale. La réforme devient une mascarade. En conséquence, le processus de démocratisation s'est enlisé et la réforme économique, malgré la tutelle de la Banque mondiale (et les milliards de dollars qu'elle a fournis), n'a produit qu'une liste fantôme de réussites économiques.

Des institutions telles que le système judiciaire, les médias, l'armée et la banque centrale doivent encore être réformées. Apparemment, les États de la mafia africaine et les « républiques cocotières » ne se réformeront pas. En fait, le secteur moderne n'est pas réformable. Mais là encore, sans véritable réforme, de plus en plus de pays africains vont implorer, créant un environnement qui décourage les investissements et freine le développement économique, ce qui suscitera de nouveaux appels à l'aide occidentale. Le continent est pris dans un véritable dilemme de développement.

Que faire ?

Ce qu'il faut faire pour sauver l'Afrique paraît assez clair pour tous, mais les dirigeants sont sourds et insensibles à la raison. On pourrait penser que d'autres dirigeants africains tireraient une ou deux leçons de l'expérience du dictateur Compaoré, mais non ! À peine quatre mois après que Compaoré avait été chassé du pays, Pierre Nkurunziza, du Burundi, annonçait qu'il se porterait candidat à un troisième

mandat. Les protestations ont fait trente morts, et plus de 200 000 personnes ont fui au Rwanda comme réfugiés. Malgré cela, il s'est présenté et a « gagné » l'élection du 24 juillet 2015, boycottée par les groupes d'opposition. Ensuite, Paul Kagame, du Rwanda, a brigué un troisième mandat après vingt ans déjà au pouvoir. Un leadership obstiné et dédaigneux reste l'obstacle à la réforme, au changement et au développement.

Dans de telles circonstances, un organisme continental comme l'Union africaine (UA) peut être extrêmement utile pour imposer le changement. Mais l'UA elle-même ne sert malheureusement pas à grand'chose. Elle ne peut même pas définir la démocratie, et encore moins imposer la responsabilité démocratique. L'UA n'est pas un repaire d'impénitents, il n'y a pas d'élections qui ne lui plaisent pas ; elle certifie que tout est libre et équitable, quel qu'en soit le résultat. Il serait difficile de nommer un seul conflit que l'UA ait pu résoudre au cours de la période postcoloniale.

Lorsqu'un conflit éclate en Afrique, sa réaction instinctive est de blâmer « une conspiration étrangère » et de harceler les donateurs occidentaux et les Nations unies pour le maintien de la paix et de l'assistance aux secours. En effet, lorsque le Rwanda a explosé en 1994, l'UA était introuvable. Elle était occupée à faire la danse Watutsi à Addis-Abeba. Elle a ensuite reproché à l'Occident de ne pas avoir fait assez pour arrêter le génocide – comme si elle avait fait quelque chose de son côté – et a exigé des réparations de la part de l'Occident lors de son sommet de 2000 à Lomé, au Togo !

Pour être juste, l'UA a envoyé une centaine de soldats de la paix dans la région du Darfour au Soudan en 2004. Mais lorsque leur base à la périphérie de Haskanita, une petite ville du sud du Darfour, subit une attaque soutenue des rebelles, « 10 soldats ont été tués ; au moins 40 ont fui dans la brousse. Les attaquants ont pillé le complexe avant que les troupes soudanaises n'arrivent pour sauver les soldats de la paix

survivants » (*The Economist*, 11 octobre 2007, p.48). Des soldats de la paix ! « Même les civils déplacés que les forces de maintien de la paix de l'UA essayaient d'aider ont organisé des manifestations violentes contre la force, par frustration face à ses lacunes » (*Washington Post*, 30 mai 2006, A16).

L'UA n'a même pas pu trouver les fonds nécessaires à la construction d'un nouveau siège pour elle-même. Son nouveau siège étincelant de 200 millions de dollars à Addis-Abeba, construit avec des travailleurs chinois, était un « cadeau » de la Chine. Aucun des bandits africains, qui avaient volé des milliards de dollars, ne pouvait se permettre de se passer de 200 misérables millions de dollars – pas même Isabel dos Santos, la fille du président angolais Eduardo dos Santos, qui détient plusieurs milliards de dollars. Plus probablement, ce cadeau de la Chine pourrait bien être un cheval de Troie dont chaque pièce serait sur écoute, permettant à la Chine d'écouter chaque discussion sur la politique étrangère africaine. Peut-être que ce n'était pas un problème en 2014, car la Chine était perçue comme l'ennemi de l'Occident. C'est pourquoi les dirigeants africains ou l'UA agissaient sur la notion fallacieuse que l'ennemi de mon ennemi doit être mon ami.

Dans de telles circonstances, une multitude d'options sont possibles. La première option consiste à supposer que le leadership est irrécupérable et que le secteur moderne/formel est non réformable. Cela signifie qu'ils doivent être laissés à eux-mêmes. Il faut les contourner ou les ignorer ; ils ont perdu la confiance de la population et n'ont plus guère de crédibilité, voire aucune. Pendant des décennies, beaucoup d'efforts et de milliards de dollars ont été dépensés pour cajoler, corrompre et intimider les élites dirigeantes afin de réformer le secteur moderne avec des résultats négligeables. La loi des rendements décroissants milite contre le fait de pomper davantage d'argent pour réformer le secteur moderne/formel. Des rendements plus impor-

tants peuvent être obtenus ailleurs avec peu d'investissements dans les secteurs informel et traditionnel sous l'impulsion de la génération des guépards.

En outre, le secteur moderne finira par imploser de toute façon, puisque les élites dirigeantes refusent de revenir à la raison pour se sauver. Si, après plus de soixante ans d'indépendance du régime colonial oppressif et des décennies d'« éducation », les élites dirigeantes n'ont toujours pas saisi des concepts aussi élémentaires que la « liberté », la « démocratie », l'« État de droit », la « responsabilité », la « dé-centralisation » et la « dévolution de l'autorité », alors elles sont irrécupérables. Il suffit de s'assurer que l'implosion du secteur moderne est contenue, avec peu de dommages collatéraux pour les secteurs informels et traditionnels. C'est d'ailleurs l'idée maîtresse du livre *Africa Unchained* (2005) – c'est à dire l'Afrique réelle (traditionnelle et informelle) libérée du secteur moderne ou formel.

La deuxième option est proactive, partant du principe que les dirigeants ne doivent pas se laisser abattre seuls et qu'ils peuvent faire chuter l'économie, ainsi que les vies humaines – ou causer des dommages collatéraux. Pour éviter de tels dommages, il peut être nécessaire de destituer les dirigeants, soit par un coup d'État militaire, soit par un soulèvement populaire. Toutefois, comme nous l'avons vu au chapitre 8, ce recours ne doit jamais être recommandé car l'issue n'est souvent ni certaine ni souhaitable. Un soulèvement populaire ou une révolution peut être détourné ou inversé, et un coup d'État militaire peut produire un « rat » bien pire que le « cafard » qu'il a chassé du pouvoir.

La troisième option – « changement de régime » à la manière de l'Irak – est hors de question. Compte tenu des bévues commises en Afghanistan et en Irak, il est peu probable qu'un pays occidental envisage une telle option. Il reste donc une quatrième option : racheter les bandits au pouvoir. En fait, le 1er juillet 1998, cette propo-

sition a précisément été avancée au Nigeria, où le pillage sans excuse par une bande de bandits militaires kamikazes avait réduit en lambeaux un pays riche en minéraux :

La proposition [de licencier les officiers supérieurs au grade de major] était l'une des nombreuses propositions présentées au général Abubakar dans le cadre de vastes consultations visant à faciliter le départ des militaires sans menacer la fragile stabilité du Nigeria ou risquer un coup d'État des officiers intransigeants. Il exhorte le régime à dépenser plus de ₦1 milliards pour offrir de généreuses retraites anticipées aux officiers de rang intermédiaire et supérieur. « Personne ne dit qui serait la personne chargée de le faire [licencier la plupart des officiers], mais le sentiment général est qu'un investissement de 2 milliards de dollars (1,2 milliard de livres sterling) ou de 3 milliards de dollars pour garantir que le démantèlement se fera sans douleur – en échange d'un avenir démocratique – serait de l'argent bien dépensé. Considérez le coût énorme des cinq dernières années de régime militaire, en termes d'investissements perdus, d'argent volé par les membres du gouvernement, de vies humaines détruites et de morts » a déclaré l'un des conseillers du général Abubakar. (*Times Newspapers*, 1er juillet 1998, p. 4)

En Guinée, « le gouvernement a acheté des soldats en colère qui menaçaient de se mutiner en leur donnant 7,6 millions de dollars après une réunion d'urgence entre les ministres des finances et de la planification et le gouverneur de la Banque centrale » (*The Washington Times*, 24 juin 1999, A16). Ou encore le Zimbabwe, où le régime tyrannique et erratique du président Robert Mugabe a non seulement détruit l'économie mais a également causé plus de 37 milliards de dollars de dommages aux pays voisins. Est-ce que 500 millions de dollars seraient trop pour racheter Mugabe et ses voyous et les envoyer en billet aller simple pour Jupiter ?

Aussi « extraterrestre » que cela puisse paraître, même le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a proposé l'option de rachat dans une série de réformes, appelant non seulement à l'élimination de certaines des institutions

dépassées des Nations unies, comme le très discrédité haut-commissariat aux droits de l'homme auquel siégeaient Cuba, le Soudan et la Corée du Nord, mais aussi à la réforme du secrétariat des Nations unies lui-même. Comme l'a noté le *Washington Post* (1er avril 2005) dans un éditorial : « M. Annan a proposé un rachat ponctuel d'employés seniors pour 'rafraîchir et réaligner le personnel afin de répondre aux besoins actuels', une manière euphémique de dire qu'il comprend que l'organisation est très chargée de nominations politiques » (p. A26).

Il est difficile d'être optimiste étant donné la récalcitrance des dirigeants africains sur la réforme. Ils répètent sans cesse les mêmes erreurs stupides, mais il existe dix lois immuables de la gouvernance africaine qu'ils sont destinés à rencontrer avec des conséquences catastrophiques.

Les dix lois d'airain (immuables) de la mauvaise gouvernance africaine

L'étude intensive de la politique africaine moderne et des systèmes économiques au fil des décennies révèle dix faits ou vérités que les dictateurs africains ignorent à leurs propres risques et périls. Ce qui frappe dans ces faits, c'est leur infaillibilité ou immuabilité. Appelez-les les « lois d'Ayittey sur la mauvaise gouvernance africaine » ou simplement les « dix lois d'airain de la mauvaise gouvernance africaine ».

Loi d'airain n°1 : La destruction d'un pays africain – quels que soient l'âge, la tribu, la religion ou l'idéologie déclarée de son gouvernement – commence toujours, toujours par un différend sur le processus électoral ou le transfert du pouvoir politique.

Élément n° 1 : Le 12 avril 1980, un groupe d'hommes enrôlés sous le commandement du sergent Samuel Doe, un membre de la tribu des Krahn, prit d'assaut le palais de l'exécutif du Liberia et renversa le régime de William Tolbert. Les indigènes du Libéria poussèrent un cri d'euphorie. Mais ce sentiment se dissipa rapidement. Les

Libériens qui avaient accueilli favorablement le coup d'État furent réconciliés avec l'horreur lorsque Doe, un bouffon militaire illettré, entreprit d'instaurer un règne brutal de terreur avec sa propre forme d'apartheid tribal. Tous les postes de haut niveau de son gouvernement, de l'armée et de la garde présidentielle étaient occupés par des membres de sa propre tribu, les Krahn.

Le coup d'État lui-même s'était accompagné d'actes d'une sauvagerie inimaginable. Tolbert a été assassiné alors qu'il était allongé dans son lit. Les soldats avaient éventré le chef mort et arraché un œil à la baïonnette. Son corps mutilé avait été exposé pendant deux jours à la morgue de l'hôpital John F. Kennedy, puis enterré avec vingt-sept autres personnes dans une fosse commune. Les soldats d'étaient ensuite lancés dans une orgie de massacres et de représailles barbares, tuant environ deux cents personnes. Ce spectacle effrayant fut retransmis à la télévision dans tout le pays. De hauts fonctionnaires du régime déchu furent jugés de manière sommaire et exécutés par un peloton d'exécution ivre. Leurs cadavres à moitié nus furent ensuite pendus à une rangée de poteaux téléphoniques sur la plage.

Sous la pression des États-Unis, Doe organisa des élections en 1985, mais elles furent marquées par une fraude massive. Lors du décompte des votes, M. Doe, voyant qu'il perdait, ordonna l'arrêt du décompte. Les urnes furent placées dans un endroit secret dans les casernes, les votes « comptés », et M. Doe déclaré vainqueur. En décembre 1989, Charles Taylor, un descendant des Américano-Libériens, se mit en route avec environ 150 soldats rebelles du Front national patriotique du Libéria (NPFL) pour évincer le général Doe du pouvoir. D'autres tribus, dont les tribus Gio et Mano de l'est du Libéria, victimes de la persécution et de la discrimination des Krahn, se joignirent à eux. La guerre civile qui s'ensuivit finit par détruire le pays. A la fin, le général Samuel Doe fut capturé et ses

oreilles furent coupées – il était malentendant. Il se vida de son sang et ce spectacle macabre fut diffusé dans les médias.

Élément n° 2 : Cette tactique brutale et grossière a été exécutée par un autre des plus anciens autocrates africains, le défunt président togolais Gnassingbe Eyadema. Le 21 juin 1998, le président Gnassingbe Eyadema, qui avait dirigé le Togo pendant trente et un ans, se présenta à la réélection. Ses partisans, principalement des Kabyes du centre du Togo qui soutenaient l'armée, la police et le président, falsifièrent les listes électorales, refusèrent à l'opposition l'accès aux médias publics et intimidèrent des politiciens de l'opposition.

Pourtant, « lorsque les votes ont commencé à être comptés, il était clair que Gilchrist Olympio, le principal candidat de l'opposition et fils du premier président du pays, allait gagner. C'est alors que la police paramilitaire est intervenue et a arrêté le décompte à Lomé : les urnes ont été saisies et brûlées. Le chef de la commission électorale et quatre de ses membres ont démissionné. Le ministre de l'intérieur a déclaré le président Eyadema vainqueur de toute façon » (*The Economist*, 4 juillet 1998, p. 40). Le pays a été plongé dans la violence et le chaos. Les investisseurs étrangers ont fui, l'Union européenne a suspendu son aide et l'économie du pays est en ruine.

Élément 3 : Le 15 février 2000, le président du Zimbabwe, Robert Mugabe, au pouvoir depuis dix-neuf ans, a demandé aux électeurs, lors d'un référendum, des pouvoirs d'urgence draconiens et une prolongation de son mandat de vingt ans par dix autres à l'âge de soixante-quinze ans. La folle prise de pouvoir a été édulcorée en demandant au peuple une autorité parallèle pour saisir les fermes blanches afin de les redistribuer aux paysans sans terre. Malgré de nombreux appels au nationalisme noir, les Zimbabwéens ont rejeté les révisions constitutionnelles de 55 % à 45 %.

Après sa première défaite en vingt ans de règne pratiquement incontesté, des

membres du propre parti de Mugabe appelèrent ce dernier à se retirer lors d'une réunion animée de la commission centrale. Paranoïaque et désespéré, Mugabe jura de se venger et joua sa carte maîtresse, en envoyant ses vétérans de guerre occuper les terres agricoles blanches. Plus de 1500 fermes furent occupées, malgré un ordre d'annulation de la Haute Cour. Dix des fermes occupées appartenaient à des leaders noirs de l'opposition. La police, sur instruction de Mugabe, refusa d'expulser les vétérans de guerre, qui menacèrent de guerre civile si Mugabe perdait les élections de juin 2000. Le 1er avril, environ dix mille manifestants antigouvernementaux se rassemblèrent à Harare, dénonçant Mugabe et les vétérans de guerre. « Dites non aux menaces de guerre, à l'anarchie, à la corruption et à la violation délibérée des droits constitutionnels » lisait-on sur une affiche. Les vétérans de la guerre et d'autres voyous battirent les manifestants sans merci.

La violence visait de plus en plus à intimider l'opposition et les ouvriers agricoles noirs, qui étaient souvent battus à moins qu'ils ne rendent leurs cartes de membre du parti d'opposition et ne s'engagent à soutenir le parti ZANU-PF de Mugabe. « En neuf semaines de violence politique, 14 personnes ont été tuées, dont 11 partisans du MDC (opposition). Des centaines de personnes ont été battues ou ont vu leur maison brûlée pour avoir fait allégeance au MDC » (*The Washington Times*, 28 avril 2000, A16).

« Le 22 avril 2000, le bureau du *Daily News*, qui a critiqué la façon dont Mugabe s'occupait de l'économie, a été incendié. Deux semaines plus tôt, le rédacteur en chef noir du journal, William Saidi, avait reçu une menace de mort, l'avertissant de cesser de critiquer le gouvernement. 'Je ne pense pas que la race soit la motivation la plus importante', a déclaré Saidi. 'Le projet général est de faire taire toute l'opposition' » (*The New York Times*, 30 avril 2000 ; section 4, p. 3).

Au mépris de la défaite de février, le Parlement zimbabwéen aux ordres adopta à toute vapeur une loi autorisant l'État à saisir les terres des fermiers blancs sans aucune compensation. Il est certain que la répartition des terres au Zimbabwe était fondamentalement inéquitable. Les Blancs ne représentent qu'environ 1 % de la population du Zimbabwe, qui compte 12,5 millions d'habitants. Pourtant, 4500 fermiers blancs continuent de posséder près d'un tiers des terres agricoles les plus fertiles du pays. Mais ce que le Parlement de Mugabe ne révéla pas, c'est sa propre réponse écrite du 28 mars sur la question des terres à Margaret Dondo, leader de l'Union des Démocrates du Zimbabwe, un parti d'opposition. Le Parlement reconnut que l'État avait distribué plus d'un million d'acres achetées à des fermiers blancs sous la contrainte légale pour quatre cents riches Zimbabwéens, dont la plupart étaient des amis de Mugabe.

« Parmi les gagnants des 270 fermes acquises à ce jour dans le cadre du programme de réinstallation des fermes commerciales, on trouve Patrick Chinamasa, le procureur général, Simon Moyo, le ministre des mines et du tourisme, Cyril Ndebele, le président du Parlement et George Charamba, un porte-parole présidentiel. Deux juges de la haute cour, deux vice-ministres et un général à la retraite en ont également bénéficié de la redistribution » (*London Sunday Telegraph*, 30 mars 2000).

En 1994, par exemple, vingt fermes de ce type saisies à des fermiers blancs avaient été immédiatement saisies par des fonctionnaires de haut rang. Selon *New African* (septembre 1994), « La presse locale a révélé que le secrétaire du président et du cabinet, le Dr Charles Utete, le secrétaire adjoint au commerce et à l'industrie, James Chininga et le premier maire noir de Harare, le Dr Tizirai Gwata, figurent parmi les personnes impliquées » (p. 32). En 1998, vingt-quatre autres fermes du domaine de Marula, dans le Matabeleland, avaient été acquises, en vue de leur réinstallation éventuelle. Mais

les terres, d'une superficie totale de trois cents miles carrés, furent divisées entre quarante-sept fonctionnaires du gouvernement, tandis que 40000 Zimbabweens pauvres restaient entassés dans la zone communale voisine de Semukwe. Le chef de Semukwe déclara : « Ils ont déplacé le riche homme blanc et ont fait emménager là le riche homme noir. Il n'y a qu'un changement de couleur » (*London Telegraph*, 2 mars 2000, p. 3). L'adjoint de Mugabe, feu Joshua Nkomo, avait des intérêts dans seize fermes, tandis que le général Solomon Mujuru, chef de l'armée, est devenu le plus grand propriétaire terrien du pays.

Alors que les inégalités de base demeuraient, la question foncière devenait un outil politique. Elle a été impitoyablement exploitée par Mugabe au moment des élections pour attiser la haine raciale, consolider son vote parmi les électeurs ruraux sans terre, maintenir son emprise sur le pouvoir et détourner l'attention de ses politiques marxistes-léninistes désastreuses et de ses mésaventures malheureuses au Congo.

« Toute la question des terres et des races permet de manière classique de détourner l'attention des véritables problèmes auxquels ce pays est confronté : chômage élevé, inflation et pauvreté » déclarait le professeur John Makume, politologue à l'université du Zimbabwe (*The New York Times*, 30 avril 2000, section 4, p. 3). Selon les critiques, Mugabe et son parti sont devenus trop avides de pouvoir. « Il est presque une caricature de tout ce que les gens pensent que les dirigeants africains peuvent faire », a déclaré l'archevêque sud-africain Desmond Tutu. « Il semble vouloir faire une caricature de lui-même. Je suis bouleversé parce que Mugabe est l'un des dirigeants les plus qualifiés et les plus compétents. On a juste envie de pleurer. C'est très triste » (*ibid.*).

En janvier 2001, l'économie du Zimbabwe était dans un état lamentable, minée par des coupures d'eau et d'électricité. Le Mealie Meal, l'aliment de base national, était

en pénurie chronique, tout comme le pain, le riz, les pommes de terre et autres substituts. L'inflation galopait à 160 %, le chômage avoisinait les 70 %, les investisseurs étrangers avaient fui et une grave pénurie de carburant avait paralysé l'activité productive. Le dollar zimbabween, qui valait 2 dollars à l'indépendance en 1980, s'était effondré, ne valant plus que 4 cents. Avec des taux d'intérêt de 55 %, l'investissement intérieur stagnait. Le revenu par habitant est tombé en dessous du niveau d'avant l'indépendance et 61 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, selon le Rapport sur le développement humain au Zimbabwe. Plus d'un million de Zimbabweens ont fui vers l'Afrique du Sud et un quart de la population est infectée par le sida. En 2013, près d'un quart de la population zimbabweenne avait fui son pays.

« Robert Mugabe nous a tous trompés. Cet homme ne croit en rien d'autre qu'en lui-même », déclarait le dirigeant syndical et chef du tout nouveau Mouvement pour le changement démocratique, Morgan Tsvangirai (*BBC World News Service*, 23 novembre 1999). « Nous n'avons pas de dirigeant, juste un vieux fou qui a peur de perdre le pouvoir » déclarait Obey Mudzingwa, un membre de l'opposition (*Newsweek*, 1er mai 2000, p. 21). Quelque deux décennies plus tard, le Zimbabwe est toujours en ruines

Élément 4 : Le 27 octobre 2000, le chef de l'État ivoirien, le général Robert Guié, qui avait pris le pouvoir par un coup d'État le 31 décembre 1999, se présenta aux élections. Lorsque les premiers résultats montrèrent qu'il était perdant, il limogea le commissaire électoral et envoya ses hommes de main militaires avec des bazookas pour prendre en charge le décompte des voix et le déclarer vainqueur.

Des Ivoiriens en colère descendirent dans les rues, s'emparèrent de la chaîne de télévision publique de style yougoslave et chassèrent le général Guié de son poste. Il fuit le pays en hélicoptère le 28 octobre 2000, plongeant le pays dans la violence et

le chaos. La guerre civile éclata en 2005 et de nouveau en 2010, lorsque Laurent Gbagbo, le nouveau président, vola les élections et refusa catégoriquement de renoncer au pouvoir. Ces gens-là n'apprennent jamais.

Ailleurs en Afrique, le blocage du processus démocratique ou le refus d'organiser des élections a plongé l'Angola, l'Éthiopie, le Mozambique, la Somalie, le Soudan et le Tchad dans la guerre civile. La manipulation pure et dure du processus électoral a détruit le Rwanda (1993), la Sierra Leone (1992) et le Zaïre (1996). Rappelons que la subversion du processus électoral au Libéria (1985) a finalement déclenché une guerre civile en 1989. Le même type de subversion a déclenché des troubles civils au Cameroun (1991), au Congo (1992), au Kenya (1992), au Togo (1992) et au Lesotho (1998). L'annulation des résultats électoraux par les militaires a déclenché la guerre civile en Algérie (1992) et a plongé le Nigeria dans la tourmente politique (1993).

Le truquage massif des résultats électoraux a provoqué des protestations et des manifestations publiques en Côte d'Ivoire (octobre 2000), en Zambie (décembre 2001) et à Madagascar (janvier 2002), qui ont finalement conduit au chaos à Madagascar avec deux présidents (Ratsiraka et Ravalomanana). Les protestations massives contre le truquage des élections de mai 2005 en Éthiopie ont fait plus de 250 morts et plus d'un millier d'arrestations et de détentions. La violence politique qui a suivi les élections de décembre 2007 au Kenya a fait plus de 1200 morts et plus de 500000 sans-abri et personnes déplacées. Les élections de mars 2008 au Zimbabwe ont été marquées par plus de 2 000 cas de violence politique. En Côte d'Ivoire, les élections de novembre 2010 ont produit deux présidents et deux gouvernements, poussant le pays dans une nouvelle guerre civile.

Tout ce carnage, cette destruction et ce chaos sont dus au refus catégorique d'un bouffon ou des élites dirigeantes de renoncer au pouvoir politique ou de le partager.

Ils ont manipulé le processus électoral, falsifié les listes électorales, intimidé les partisans de l'opposition et truqué les élections pour conserver le pouvoir. Cela déclenche toujours une réaction en chaîne qui mène finalement à la destruction du pays. Pourtant, d'autres bouffons recourent aux mêmes tactiques stupides, provoquant la même destruction d'autres pays encore. L'Égypte, la Tunisie et la Libye auraient connu la paix et la stabilité si leurs dirigeants respectifs avaient été prêts à renoncer au pouvoir en 2010 et 2011.

Il a été dit que les sages apprennent des erreurs des autres tandis que les fous les répètent. Les idiots, quant à eux, répètent leurs propres erreurs stupides. En fait, rappelons-nous la déclaration selon laquelle toute l'histoire postcoloniale de l'Afrique peut être écrite en termes de répétition des mêmes erreurs stupides dans un pays après l'autre. En 2010, la Côte d'Ivoire a répété ses propres erreurs stupides d'octobre 2005. En 2015, les pays suivants devaient répéter leurs propres erreurs stupides concernant les élections et le transfert du pouvoir : Angola, Algérie, Burundi, Cameroun, Tchad, République centrafricaine, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Madagascar, Rwanda, Ouganda et Zimbabwe.

Comme indiqué précédemment, lors d'une conférence de presse à Londres en avril 2000, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, fustigea « les dirigeants africains qui ont subverti la démocratie et se sont remplis les poches avec des fonds publics » (*The African-American Observer*, 25 avril-1er mai 2000, p. 10). Si ces dirigeants ne veulent pas que la Banque mondiale, le FMI ou d'autres agences extérieures leur disent quoi faire, ils ne doivent pas agir comme des enfants. Assez de bouffonneries et de bêtises. Ils ne peuvent sauver leur pays de la destruction que s'ils remplissent les deux conditions suivantes :

- ⇒ Tenir des élections libres, équitables et transparentes, et
- ⇒ Que tous les candidats acceptent les résultats des élections.

Le Sénégal s'est sauvé de la destruction en février 2000, lorsqu'il a organisé des élections libres et équitables et que le candidat perdant, le président Abdul Diouf, qui était au pouvoir depuis vingt ans, a accepté les résultats. Le Ghana s'est également sauvé de l'implosion lorsque le candidat perdant au second tour des élections présidentielles du 28 décembre 2000, le professeur John Atta Mills, a concédé la défaite au vainqueur, M. J. A. Kufuor. Le Nigeria s'est également sauvé avec les élections de mars 2015, au cours desquelles le président Goodluck Jonathan a perdu et a concédé la défaite à Muhammadu Buhari. En revanche, le régime au pouvoir en Éthiopie a remporté « 100 pour cent » des voix lors des élections du 24 mai 2015.

Loi d'airain n°2 : la persécution d'une personne ou d'une chose par un État brutalement répressif n'atteint jamais son objectif. Au contraire, elle transforme la victime en martyr ou en héros et rend l'objet interdit d'autant plus désirable.

Craignant toujours que leur faible emprise sur le pouvoir ne soit remise en cause et que leurs sinistres méfaits (pillage de biens, exécutions extrajudiciaires et répression) ne soient exposés, les régimes despotiques font des efforts extraordinaires pour écraser la dissidence, écraser les opposants politiques et supprimer l'information. Ils censurent ou interdisent la presse, arrêtent et emprisonnent ou assassinent des journalistes, des éditeurs, des écrivains et des leaders de l'opposition. Mais l'ironie suprême est que l'interdiction d'une organisation et l'arrestation ou le harcèlement de ses dirigeants n'atteignent pas son objectif. En fait, de tels actes conduisent précisément au résultat inverse – comme une loi de l'antinomie.

L'interdiction par l'État d'un livre ou d'un journal conduit les gens à en avoir envie, et à le lire parce qu'ils soupçonneront qu'il contient une part de vérité que l'État veut leur cacher. L'interdiction ne fait qu'attiser leur curiosité. En outre,

l'interdiction tend à attirer davantage l'attention et la sympathie sur l'auteur. En fait, la persécution d'un auteur ou d'un journaliste par un régime oppressif peut souvent transformer la victime en martyr ou en héros : ce qui est mauvais aux yeux du diable (l'État oppressif) ne peut être que bon. L'écrivain nigérian Peter Ekeh affirmait :

Il y a une vérité fondamentale que les États qui étouffent la presse doivent savoir, et c'est que seul un bon travail de la part de l'État, inspiré par le désir sincère de satisfaire la grande majorité des gouvernés, peut effectivement frustrer une mauvaise presse là où elle existe. Les gens sont suffisamment intelligents pour être de bons juges. Pour paraphraser Rivarol, « à long terme, on perd toujours quand on attaque les idées avec des balles. Seules les idées peuvent attaquer les idées avec succès ». La censure donne l'impression que le censeur a quelque chose à cacher. (*Index sur la censure*, août 1988, p.18).

Il n'appartient pas à un État d'interdire les publications. Si une publication n'a rien à offrir, le peuple la rejettera. Il n'appartient pas non plus aux États d'interdire des organisations. Les organisations ont différents points de vue à propager sur le marché des idées. Si les points de vue n'ont aucun mérite, là encore, le public les rejettera. En interdisant des journaux ou des organisations, un gouvernement « malfaisant » sanctionne les idées ou le programme qu'il cherche à détruire. Ces idées, en elles-mêmes, ne sont pas nécessairement sacro-saintes, mais le fait même qu'elles aient été interdites augmente leur valeur et leur statut. L'ANC en Afrique du Sud, l'UNITA en Angola, Mwakenya au Kenya et de nombreux autres groupes et journaux ont été interdits, mais ils ne sont pas morts ou n'ont pas disparu.

Une de ces erreurs de calcul fut commise par le président Kenneth Kaunda, dont le Parti de l'indépendance nationale unie (UNIP), seul parti légal, était au pouvoir depuis vingt-sept ans. En juillet 1990, lorsqu'il libéra de prison plusieurs membres clés du Mouvement pour la démocratie multipartite (MMD) – Goodwin Mumba, Edward

Shamwana et Christon Tembo – ils furent immédiatement salués comme des martyrs. Perplexe, Kaunda s'écria : « Je libère ces criminels et maintenant on les appelle des héros » (*African letter*, 1-15 mai 1991, p.1). En 1991, le MMD, dirigé par Frederick Chiluba, battit Kaunda lors des élections d'octobre. Mais là encore, le président Chiluba ne fit guère mieux.

Il chercha à modifier la constitution et à se présenter pour un troisième mandat. Il fut repoussé et en 2002, son ex-femme, Vera, exigea plus de 2,5 milliards de dollars – environ les trois quarts de la production intérieure brute du pays – dans le cadre d'un accord de divorce. « Vera Chiluba, dont le mariage de 33 ans a été annulé l'année dernière, réclame également une part des actifs concrets du couple, qui, selon elle, comprennent six maisons et une ferme . . . En outre, elle exige que M. Chiluba lui remette 400 vaches, moutons et chèvres. Vera Chiluba affirme que son ancien mari peut se permettre un tel arrangement et qu'elle peut le prouver » (*BBC News*, 27 mars 2002).

• Kenya

Au Kenya, le gouvernement de Daniel arap Moi persécuta et emprisonna à plusieurs reprises Gitobu Imanyara, rédacteur en chef du *Nairobi Law Monthly*. Son délit avait été de publier en 1990 une série d'articles sur la réforme constitutionnelle et de plaider pour une démocratie multipartite. Il fut jeté en prison et son magazine interdit rétroactivement. La pression exercée par les groupes internationaux de défense des droits de l'homme força sa libération. Il reçut immédiatement le prix de la « Plume d'or de la liberté (par PEN International) aux États-Unis. À son retour au Kenya, il fut de nouveau arrêté, malgré son état de santé défaillant. Les accusations étaient les suivantes :

Vous avez été impliqué dans des activités subversives visant à saper et à renverser le gouvernement du Kenya, comme le prévoit la loi.

Vous êtes le rédacteur en chef, le propriétaire ou l'éditeur d'un magazine de Nairobi connu sous le nom de « *Nairobi Law Monthly* » dans lequel vous avez écrit et publié à plusieurs reprises des articles qui dénoncent, ridiculisent et discréditent l'État du Kenya, ses activités et son leadership constitutionnellement établi. Vous avez donné des conférences ou des discours au Limuru Theological College en diverses occasions et sur des sujets qui constituent ou équivalent à de la subversion pure et simple contre l'État du Kenya tel qu'il est établi par la loi.

Vous vous êtes associé à des personnalités et des personnages antigouvernementaux connus, tels que Kenneth Matiba, Charles Rubia et d'autres, et vous avez travaillé de concert avec eux pour jeter les bases de la formation ou la création d'un autre parti politique contraire aux dispositions de la Constitution du pays.

Vous avez participé, avec les mêmes personnages, à une série de réunions illégales à Nairobi et lors de ces réunions, vous avez, avec ces personnages, discuté, promu et élaboré des plans et des stratégies pour renverser le gouvernement du Kenya par des moyens illégaux, y compris le recours à la violence.

Vous vous êtes conduits dans le plus grand mépris et manque de respect envers le chef de l'État et avez participé à des activités visant à susciter la désaffection, le mécontentement, la mauvaise volonté, la haine et l'hostilité au sein de la population kenyane.

Par conséquent, en raison de ces activités antigouvernementales et dans l'intérêt de la préservation de la sécurité publique, votre détention est devenue nécessaire. (*Index on censorship*, avril 1992, p.22)

Et que s'est-il passé après toutes ces persécutions ? Selon *Africa Report* :

Son magazine a énormément augmenté son nombre de lecteurs de l'année dernière (5 000) et se vend maintenant à plus de 15 000 exemplaires. Juste après que l'interdiction a été annulée, un chauffeur de taxi qui achetait *The Law Monthly* a déclaré que ce magazine était devenu le plus populaire de Nairobi 'parce que son rédacteur en chef est un homme courageux'. Et ce, malgré le fait que certains de ses numéros sont pratiquement impénétrables pour le profane dans son style juridique et élitiste. Le magazine

est surtout devenu un symbole important de défi et de progrès. Cependant, le gouvernement l'a popularisée par inadvertance – et politisé – en liant son sort à la partie la plus pauvre de la population, les colporteurs et les vendeurs [parce que] la Direction spéciale avait harcelé et menacé les vendeurs de rue, en confisquant des milliers de numéros lors d'une rafle dans la ville le 29 février 1991. (mai-juin 1991, p.52)

• Burkina Faso

Au Burkina Faso, Norbert Zongo était un journaliste populaire, dramaturge et militant des droits de l'homme qui en savait long sur les meurtres politiques. Il avait enquêté sur des allégations de meurtres commandés au sein de l'entourage du président Blaise Compaoré, un groupe de conseillers très soudés, dont son frère François, qui utilisait la Garde présidentielle pour étouffer la dissidence.

En 1993, Zongo fonda l'hebdomadaire *L'Indépendant*, qui devint rapidement la voix de l'opposition à Compaoré. Ses enquêtes sur la corruption officielle lui valurent une large audience et de nombreuses menaces de mort. En décembre 1997, David Ouedraogo, le chauffeur du frère du président, François, fut arrêté par des membres de la Garde présidentielle pour avoir volé 50000 dollars. Des allégations selon lesquelles il avait été torturé à mort au quartier général des gardes conduisirent Zongo à ouvrir une enquête. Ses conclusions, publiées chaque semaine, semblaient suggérer que François lui-même avait ordonné le meurtre. Avant que Zongo ne puisse publier le dernier article, il fut abattu dans une embuscade le 13 décembre 1998. Mais les autorités avaient, là encore, mal calculé :

Lorsque la nouvelle de l'assassinat de Zongo s'ébruita, des milliers d'étudiants descendirent dans la rue, les électriciens coupèrent l'alimentation électrique du pays et les protestations firent rage dans la capitale, habituellement calme.

Le gouvernement refusa d'abord toute enquête, puis, cédant à la pression croissante, il accepta la création d'une commis-

sion indépendante chargée d'enquêter sur les meurtres de Ouedraogo et de Zongo... Dans son rapport du 7 mai 1999, la commission, s'appuyant sur des experts français en balistique, pathologie et médecine légale, conclut que Zongo avait été tué pour des « raisons purement politiques » et désigna six membres de la garde présidentielle comme « suspects sérieux ». (*Washington Post*, 4 juin 2000 ; A23).

« Le tollé général qui continue à entourer son assassinat [a menacé de faire tomber] l'un des gouvernements les plus durs et les plus secrets d'Afrique de l'Ouest. Ils ont commis une erreur en tuant Zongo », déclara Jean Claude Meda, président de l'Association des journalistes. Ils pensaient que ce serait comme les autres meurtres et que cela inspirerait la peur, mais c'est le contraire qui s'est produit. Les gens ont perdu leur peur, ont lancé tout un mouvement et ont commencé à remettre en question l'autorité, forçant le gouvernement à faire de petits pas vers la démocratie. C'est l'héritage de Norbert Zongo ». (ibid.).

• Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, lorsque le général militaire Robert Guié prit le pouvoir en décembre 1999, il déclara que le pouvoir ne l'intéressait pas vraiment et qu'il était simplement venu « faire le ménage ».

« Une fois que nous saurons que la maison est propre et que les politiciens peuvent danser sans glisser », avait dit le général, « nous nous retirerons, après avoir tenu des élections transparentes » (*The New York Times*, 17 septembre 2000 ; A10). Mais au fil des mois, il découvrit que « le pouvoir est mauvais ».

Il était donc de moins en moins intéressé par l'abandon du pouvoir. Il manœuvra pour éliminer ses rivaux politiques et militaires. Il accusa le président renversé, Henri Konan Bedié, de piller le pays mais « bientôt, sa propre femme a été repérée lors d'un voyage-shopping à Paris » (ibid.). Il demanda alors au parti même d'Henri Konan Bedié, qu'il avait renversé et accusé de corrup-

tion, de le désigner comme son candidat à l'élection présidentielle prévue pour le 22 octobre 2000.

Rabroué, il se déclara néanmoins candidat « du peuple » et « au-dessus des partis ».

Le chanteur de reggae ivoirien Tiken Jan Fakoly sortit ensuite une chanson, « Parole de caméléon ». « Garde ton honneur » chantait-il dans le refrain. « Balaye la maison, retourne au quartier, comme tu l'avais promis, Rappelle-toi ». La réaction du régime militaire fut de retirer « Caméléon » des ondes, à la manière soviétique. Et les résultats ?

L'album fut le plus vendu dans les magasins de disques de Treichville. Chez Oke Records, Salaou Nadjim, 17 ans, déclara derrière le comptoir qu'il vendait environ 30 cassettes ou CD de « Caméléon » par jour, malgré son prix de 5 \$. « Si les autorités tentent d'empêcher les magasins de disques de le vendre », expliquait M. Nadjim, « il trouvera son chemin vers le marché noir de la ville ». Il y dit la vérité. Personne ne peut l'arrêter maintenant. (ibid.)

• Ghana

On dit que les sages apprennent des erreurs des autres, mais le régime de Rawlings au Ghana était-il intelligent ?

En 1991, K. Danso-Boafo écrivait : « En empêchant le Mouvement pour la liberté et la justice (MFJ) d'utiliser les locaux de la salle des professeurs pour un symposium, et en interrogeant son secrétaire national adjoint, M. Kwesi Pratt, les fonctionnaires du PNDC (Ghana) font du MFJ et de ses dirigeants des « martyrs politiques » - ce que tout politicien avisé se doit d'éviter. L'histoire politique de l'Afrique est remplie de telles erreurs de calcul politiques » (*West Africa*, 3-9 juin 1991, p. 892).

En 1988, le professeur Adu Boahen brisa la « culture du silence » en prononçant un discours intitulé « Le Sphinx » au British Council Hall à Accra. Il prit à partie le régime de Rawlings en dénonçant les meurtres mystérieux, les violations fla-

grantes des droits de l'homme et l'absence de démocratie dans le pays. Le régime barbare de Rawlings tenta de faire taire définitivement le professeur dans une tentative d'assassinat grossière chez lui. Mais le professeur, agile, escalada les murs de sa résidence et s'échappa. Pire encore, cette tentative fit du professeur Adu Boahene un héros, qui allait devenir ensuite le candidat présidentiel du Parti national patriotique (NPP). Il aurait remporté l'élection présidentielle de 1992, si elle n'avait pas été massivement truquée. Puis, le 28 décembre 1995, Rawlings battit son propre vice-président, Kow Arkaah, pour avoir été en désaccord avec lui (Rawlings) lors d'une réunion de cabinet. Cela transforma instantanément Arkaah en un héros populaire qui remporta facilement l'investiture présidentielle du PCP en 1996.

La leçon a été tout aussi poignante sur les attaques barbares de Rawlings contre les journaux privés au Ghana qui critiquaient les politiques stupides du gouvernement. En 1993, des agents de sécurité répandirent des excréments humains dans tous les bureaux du *Ghanaian Chronicle*. Le tirage du journal monta en flèche. Puis, le 12 mai 1994, « des personnes soupçonnées d'être des agents du PNDC se sont introduites dans les locaux du *Free Press* et ont répandu des excréments humains partout » (*The Free Press*, 10-16 juin 1994, p.7). M. Totobi Kwakyi (ministre de l'information) et M. Kwamena Ahwoi (ministre de l'administration locale) défendirent un acte aussi dépravé. Mais le *Free Press* devint l'un des journaux les plus populaires du Ghana. Le régime de Rawlings avait-t-il appris quelque chose ? Apparemment non !

En septembre 2000, un journaliste du *Crusading Guide* commença à enquêter sur un prétendu affrontement entre le vice-ministre de la défense, le Dr Tony Aidoo, et un garde de sécurité privé. Le vice-ministre était connu pour être coléreux et pour tenir des propos incendiaires. Offensé par l'enquête, le vice-ministre a conduit des policiers militaires armés à arrêter le jour-

naliste. Le 2 octobre 2000, les bureaux du journal furent éclaboussés par des excréments humains.

Dans une interview accordée à JOY FM, le rédacteur en chef du journal, M. Kweku Baako, déclara avoir découvert le désordre lorsqu'il se présenta au travail vers 6 heures du matin. Il ajouta que si les intrus avaient éclaboussé les excréments sur toute la façade du bureau, ils n'avaient cependant pas pu accéder aux bureaux intérieurs du journal d'information. M. Baako ajouta que, bien qu'il ne sache pas qui aurait pu commettre le crime, il est possible que les rapports d'enquête du journal et son attitude entêtée dans la découverte du mensonge et de la corruption aient froissé les coupables.

Le résultat ?

Le rédacteur en chef de *The Crusading Guide*, Kweku Baako, fut nommé meilleur journaliste de l'année au Ghana en 1999. Pour cette récompense, M. Baako bénéficia d'un cours résidentiel de formation avancée en journalisme en avril 2001 à la prestigieuse Thomson Foundation à Cardiff, au Pays de Galles, sous le parrainage d'Unilever Ghana Limited. Dans le cadre d'un programme de 54 millions de cedis mis en place par Unilever, M. Baako reçut un ordinateur personnel, un billet d'avion aller-retour pour Cardiff et une indemnité journalière complète pendant le cours. Le Freedom Forum, une organisation américaine non gouvernementale, le parraina également pour le prix du journaliste africain de l'année décerné par CNN au siège de cette dernière à Atlanta, en Géorgie, aux États-Unis.

De même, au Zimbabwe, le gouvernement fou de Robert Mugabe mena une campagne brutale de harcèlement et d'intimidation contre le *Daily News* et son rédacteur en chef, Geoff Nyarota, pour un reportage d'investigation critique. En 2000, son bureau principal fut bombardé par les voyous de Mugabe. En mars 2001, son imprimerie fut détruite par une bombe. « Dans de nombreuses régions du pays, ses

journalistes ont été régulièrement harcelés par les fidèles du parti au pouvoir. Ses rédacteurs en chef ont été arrêtés et interrogés à plusieurs reprises par la police » (*The New York Times*, 9 novembre 2001, p. A13).

Et le résultat ?

« Le Comité pour la protection des journalistes, basé aux États-Unis, honora M. Nyarota en novembre 2001 à New York en lui décernant l'un des prix internationaux de la liberté de la presse » (ibid.).

• Burundi

Pierre Claver Mbonimpa avait, pendant des décennies, été la voix qui s'élevait contre la répression gouvernementale au Burundi. En mai 2014, il a été arrêté pour « atteinte à la sécurité nationale » après avoir donné une interview à la radio dans laquelle il accusait des fonctionnaires de fournir une formation militaire aux citoyens burundais dans la République démocratique du Congo déchirée par le conflit. Après l'été, les partisans de Mbonimpa descendirent dans la rue pour protester contre son arrestation. Il avait reçu le prix Martin Ennals 2007 et s'est exprimé lors du Forum d'Oslo sur la liberté en 2010 sur la nécessité de réformer le système judiciaire burundais. Il a été abattu dans l'après-midi du 3 août 2015, à Bujumbura, la capitale du Burundi. La tentative d'assassinat a eu lieu neuf mois après que M. Mbonimpa a été libéré sous condition de la prison où il avait été détenu arbitrairement pendant près de cinq mois pour de vagues motifs, dont le délit de « trouble à l'ordre public » (*Human Rights Foundation*, 7 août 2015).

• Érythrée

Le journaliste, dramaturge et poète érythréen de renom Fessehaye « Joshua » Yohannes serait mort dans des conditions carcérales difficiles le 11 janvier 2007. Il est à l'époque le quatrième journaliste à mourir dans les prisons secrètes et inhumaines d'Érythrée depuis l'arrestation d'un groupe d'environ 12 reporters et rédacteurs en chef en septembre 2001. Aucun d'entre eux

n'avait jamais été inculpé ni vu un avocat, et ceux qui ne sont pas morts restent dans prison » (*afrol News*, 14 février 2007 ; www.afrol.com/articles/24322).

• Éthiopie

ShiBire Desalegn, 21 ans, a été la première personne à être tuée lorsque Meles Zenawi a lâché ses forces suite à une manifestation pacifique d'étudiants de l'Université d'Addis-Abeba (AAU) le 6 juin 2005. D'autres personnes ont été tuées : Tensae Zegeye, Habtamu Tola, Binyam Degfa, Behailu Tesfaye, Kasim Ali Rashid, Teodros Giday Hailu, Adissu Belachew, Million Kebede Robi, Desta Umma Birru, Tiruwork G. Tsadik, Elfnesh Tekle, Abebeth Hulet, Regassa Feyessa et Teshome Addis Kidane. Birtukan Midekssa, ancienne juge et leader du parti d'opposition Unity for Democracy, a été emprisonnée à vie le 28 décembre 2008. Mais elle s'est engagée à poursuivre sa « lutte pacifique pour plus de démocratie, le respect des droits de l'homme et l'État de droit » en Éthiopie. Nombre de ses partisans la désignent comme la Aung San Suu Kyi d'Éthiopie.

Le régime despotique d'Éthiopie a tenté d'empêcher Teddy Afro (Tewodros Kasahun) de jouer sa musique d'amour, de joie et de célébration. Comme l'a noté le professeur éthiopien Al Mariam dans son blog le 6 septembre 2015,

Pendant des années, le régime du TPLF a mené une guerre psychologique, juridique et économique contre Teddy dans l'espoir de le forcer à quitter le pays qu'il aime. Ils ont tenté de le diffamer, de le démoraliser et de l'humilier. En 2008, ils ont arrêté Teddy sous une fausse accusation de délit de fuite ayant entraîné la mort de l'intéressé. Il a été traduit devant un tribunal de pacotille et envoyé en prison pour six ans. Sa peine a été commuée en deux ans et il a été libéré par anticipation pour bonne conduite. . . .

Lorsque Teddy a sorti son album « Tikur Sew » en 2012, le TPLF a lancé sa campagne de diffamation. (<http://almariam.com/2015/09/06/let-teddy-play-on-and-on-and-on>)

Il n'est même pas nécessaire de connaître ou d'aimer la musique de Teddy pour se rendre compte de la folie d'une telle campagne de diffamation contre un musicien.

• Gambie

Deyda Hydera, un rédacteur en chef intrépide et irréprouvable de *The Point*, a été brutalement assassiné dans la nuit du jeudi 16 décembre 2004, lors d'une fusillade en voiture. Sept journalistes – la première vice-présidente de l'Union de la presse gambienne, Sarata Jabbi-Dibba, le secrétaire général de l'Union de la presse gambienne (GPU), Emil Touray, et le trésorier Pa Modou Faal, le rédacteur en chef de *The Point*, Pap Saine, et la journaliste Ebrima Sawaneh, ainsi que le rédacteur en chef du journal Foroyaa, Sam Sarr, et l'un de ses reporters, Abubacarr Saidykhan – ont été détenus par l'Agence nationale de renseignement (NIA) en juin 2009.

Les journalistes avaient été arrêtés à la suite d'un communiqué de presse du 12 juin 2009 de l'Union de la presse gambienne, en réaction à une interview du président à la télévision d'État au cours de laquelle il niait l'implication de son gouvernement dans le meurtre en 2004 du vétéran gambien Deyda Hydera. Ils ont été condamnés à deux ans de prison pour sédition et diffamation criminelle. Sarata Jabbi-Dibba, une mère allaitante, a libérée le 6 septembre 2009 (*Media Foundation for West Africa*, 16 décembre 2016, <http://www.mfwa.org/12-years-on-no-justice-for-murdered-gambian-journalist-deyda-hydera/>).

• Rwanda

Jean-Leonard Rugambage, le rédacteur en chef adjoint du journal Umuvugizi, a été abattu devant sa maison à Kigali en 2010.

Andre Kagwa Rwiserek, chef adjoint du Parti des Verts, a été retrouvé avec la tête presque coupée en 2010.

Victoire Ingabire a été arrêtée le 14 octobre 2010, en raison d'allégations selon

lesquelles elle serait liée à des activités rebelles. Ingabire retourna au Rwanda en janvier 2010 après avoir été en exil pendant seize ans. En avril suivant, elle était arrêtée sur la base d'allégations selon lesquelles elle aurait été associée à un groupe terroriste et aurait propagé l'idéologie du génocide, puis libérée sous caution et jetée à nouveau en prison. Le chef de l'opposition déclara que son parti avait été empêché de s'inscrire pour présenter des candidats aux élections présidentielles d'août 2010, qui ont été remportées par le président sortant Paul Kagame. (*The Globe and Mail*, 5 novembre 2015).

• Ouganda

Jimmy Higenyi a été abattu le 12 janvier 2000 par des policiers armés qui ont également blessé dix autres personnes lors d'un rassemblement organisé par l'opposition contre le terrorisme mondial et la dictature. « En ordonnant à la police d'utiliser des balles réelles pour disperser une foule qui manifestait pacifiquement, le président Museveni a montré qu'il ne soutenait pas notre lutte internationale contre le terrorisme mondial et la dictature », a déclaré le Dr James Rwanyare, président du Congrès du peuple ougandais (UPC). Le Dr Rwanyare a ensuite été arrêté avec une de ses assistantes et emmené vers une destination inconnue » (*New African*, février 2002, p.15).

• Zimbabwe

Godknows Dzoro Mtshakazi a été battu à mort par quatre soldats au centre d'affaires Mufiri à Shurugwi, dans la province des Midlands, le 30 août 2009. Il était accusé d'avoir joué une chanson populaire du MDC (parti d'opposition) dans un bar.

Gift Tandere était un jeune militant qui organisait des événements contre les violations des droits de l'homme et le passage à tabac brutal de la faction du MDC. Il a été tué le 11 mars 2007.

Shepherd Ndungu, un enseignant, a été battu à mort par des voyous du Zimbabwe

African National Union-Patriotic Front (ZANU-PF) pour avoir feuilleté les pages du Daily News, un journal critique envers le gouvernement. Les malfrats l'accusèrent de soutenir l'opposition, le Mouvement pour le changement démocratique (MDC), le conduisirent à sa maison qu'ils saccagèrent. Ne trouvant aucune preuve le liant au MDC, « ils l'ont traîné jusqu'à un marché de carrefour où, devant des acheteurs ébahis, ils l'ont martelé avec des barres de fer et l'ont fouetté avec des chaînes jusqu'à ce qu'il meure » (*The Economist*, 23 février 2002, p. 28).

Non seulement tout cela est extrêmement perturbant, mais c'est même contre-productif pour les objectifs des dirigeants mêmes qui l'ont mis en œuvre, car cela produit précisément l'effet inverse de celui qu'ils souhaitaient. C'est également frustrant et ennuyeux en raison de la *Charte de Manden*, établie à Kurukan Fuga, qui garantit la liberté d'expression. La *Charte de Manden* a été promulguée au XIII^e siècle par des Africains soi-disant illettrés, arriérés et primitifs. Pourtant, même eux comprenaient la valeur de la liberté d'expression et combien elle est essentielle (voir annexe 2). Dans le système traditionnel, les décisions étaient prises par consensus et la liberté d'expression était nécessaire pour que les positions des minorités puissent être entendues. Cette liberté était également essentielle pour que les griots, les marabouts et les musiciens puissent vaquer à leurs occupations. Les chefs et les rois n'arrêtaient pas les musiciens pour des chansons qu'ils n'aimaient pas. En revanche, certains soi-disant dirigeants africains éduqués au XXI^e siècle n'ont jamais compris l'importance de la liberté d'expression. C'est une honte.

Loi d'airain n°3 : Plus les despotes africains dépensent pour l'armée, moins ils achètent de sécurité, et au final, ils deviennent l'arroseur arrosé.

Les tyrans africains rendent la survie des régimes fortement dépendante des forces de sécurité, et dépensent des sommes as-

tronomiques dans des structures de sécurité et militaires élaborées pour se protéger et étouffer leur peuple. Comme ils sont arrivés au pouvoir par des moyens illégitimes (un coup d'État militaire), ils se méfient de tout le monde et sont paranoïaques à l'égard de chaque petit événement, aussi inoffensif soit-il. Ils dépensent donc d'énormes quantités de ressources en créant des couches de sécurité successives – au cas où un niveau de sécurité serait défaillant – et en dotant les agents de sécurité d'avantages et de commodités. Au Nigeria, l'ancien dictateur, le général Ibrahim Babangida, avait récompensé « près de 3000 de ses plus fidèles chefs militaires en leur offrant de nouvelles berlines Peugeot ». La plupart des Nigériens ne pourront jamais s'offrir une voiture comme la nouvelle Peugeot 505, qui coûte l'équivalent de 21000 dollars à Lagos. Un professeur d'université senior, par exemple, gagne environ 4000 dollars par an, tandis qu'une infirmière ou un mécanicien a la chance de rapporter plus de 1000 dollars à la maison » (*The New York Times*, 2 décembre 1993, p. A3).

Mais ils ne peuvent pas faire entièrement confiance à l'armée, car certains soldats pourraient avoir eux aussi l'idée de mettre en scène un coup d'État. Ils interdisent donc les coups d'État, mais cela n'aide pas. Ils ont donc créé des divisions spéciales (comme le 64^e bataillon Rawlings créé au Ghana) équipées d'armes plus puissantes que celles des soldats ordinaires, afin que la division spéciale puisse réprimer tout soulèvement ou tentative de coup d'état de l'armée. Mais comme ils ne peuvent pas faire confiance à ces Divisions spéciales, ils créent une force de frappe d'élite (comme les commandos ghanéens), qui sont directement responsables devant le président. Même dans ce cas, il y a un risque. Ils créent donc la Garde présidentielle, souvent composée de membres de leurs propres tribus, et l'équipent des meilleures armes. Comme l'a noté *Africa Report* :

Selon des sources militaires à Kinshasa, l'armée zaïroise comptait environ 100 000 per-

sonnes. Le secteur le plus important était l'armée régulière connue sous le nom de Forces armées zaïroises (FAZ), qui comptait 81 000 personnes, dont 60 000 étaient sous les armes. Vient ensuite la garde civile, forte de 12 000 hommes, dirigée par le général Kpama Baramoto, beau-frère de Mobutu. Mais c'est la Division spéciale du président (DSP), qui comptait 15 000 hommes en armes, qui représentait le bras armé du régime de Mubutu. La Garde civile et la DSP relevaient toutes deux du président, tandis que les FAZ étaient sous le contrôle du ministère de la défense. Les officiers supérieurs étaient en grande partie originaires de la région de l'Equateur, d'où vient de Mobutu. (*Africa report*, janvier-février 1992, p. 28)

D'autres régimes militaires en Afrique avaient des gardes présidentielles d'élite similaires. Comme l'a rapporté le *Washington Post* (23 juillet 1994) :

La garde (présidentielle) est une caractéristique typique des régimes non-démocratiques d'Afrique subsaharienne – une force de dissuasion contre les coups d'État, recrutée pour sa loyauté personnelle envers le commandant en chef. Une brigade de 1 500 hommes de la garde au Nigeria à Abuja, la capitale administrative, et une force de taille similaire à Lagos, la capitale économique du pays, sont décrites par des sources militaires comme la cheville ouvrière de l'appareil de sécurité intérieure d'Abacha.

Comme dans d'autres pays africains non démocratiques, la garde présidentielle d'Abacha est issue de son propre groupe ethnique dans sa ville natale. Les gardes reçoivent souvent le meilleur équipement et la meilleure formation. (p. A16)



Des garçons africains récupèrent de l'eau dans une fosse

Alors que l'infrastructure et les services publics africains se désagrégeaient, les dictateurs africains trouvaient les moyens de dépenser de plus en plus pour eux-mêmes et pour l'armée. A la fin de la guerre froide Whitaker (1988) notait que « la proportion des fonds africains destinés à équiper et à payer les militaires n'a cessé d'augmenter, atteignant par exemple plus de 40 % en Éthiopie, et 25 et 20 % respectivement en Mauritanie et au Mali, pays ravagés par la sécheresse » (p. 43). Libby (1987) ajoutait :

Les forces armées zaïroises ont continuellement pesé sur l'économie, principalement par le biais de détournements de fonds et de fournitures alimentaires destinés à l'enrichissement personnel des officiers supérieurs. Le général Eluki, ancien secrétaire d'État à la défense nationale, en est une illustration. En août 1979, le général Eluki et l'ancien ministre de l'agriculture Tapatondele ont été condamnés pour détournements de fonds gouvernementaux. La femme d'Eluki aurait été arrêtée à un barrage routier et trouvée en possession de 17 valises d'argent, et une perquisition au domicile d'Eluki a permis de découvrir 2 millions de dollars américains et 2 millions de zaïres. Le fait que la peine de 20 ans de prison du général Eluki ait été annulée et qu'il ait assumé le poste de commandant de la région de Shaba indique qu'Eluki n'était qu'un bouc émissaire parmi des centaines d'autres délinquants qui n'ont pas été arrêtés. (p. 274)

Le système de sécurité, outre la menace qui peut venir de l'intérieur, ne parvient souvent pas à fournir une protection adéquate aux despotes africains eux-mêmes. En fait, souvent, c'est ce même appareil de sécurité qui les renverse. Les Asante ont ce proverbe : « si une punaise de lit vous mord, c'est de votre propre linge ».

Feu Samuel Doe du Liberia, par exemple, avait beaucoup dépensé pour rendre ses soldats heureux. En outre, il avait une troupe présidentielle de choc, secrètement entraînée par les Israéliens. Mais elle ne le protégea pourtant pas des mille rebelles de Charles Taylor. Notez que Charles Taylor n'était même pas un soldat, mais un ancien fonctionnaire. De même, le camarade Haile Mariam Mengistu dépensa une somme

énorme pour bâtir la plus grande armée d'Afrique avec 200 000 hommes sous les armes. Même eux ne purent pas protéger Mengistu d'une bande de rebelles érythréens et tigray déterminés. On peut en dire autant de la Somalie de Siad Barre.

En 1974, le colonel Mengistu renversa l'empereur Hailé Sélassié par un coup d'État militaire. L'empereur malade fut étouffé avec un oreiller mouillé et son corps entermé dans une tombe anonyme. Des dizaines de ses proches furent assassinés ou enchaînés aux murs dans les caves du palais impérial. Des milliers de personnes soupçonnées d'être des contre-révolutionnaires furent abattues dans les rues. Plus de 30000 personnes furent emprisonnées. Lorsqu'un membre de sa propre junte mit en doute la sagesse de ces tactiques de terreur, Mengistu lui tira une balle dans la tête. En 1991, après avoir été mis en déroute par une armée de rebelles érythréens, Mengistu s'enfuit au Zimbabwe. Y était-il en sécurité ?

L'ancien dictateur éthiopien Mengistu Haile Mariam paniqua et s'enfuit en criant à l'aide lorsqu'un futur assassin tira une seule fois sur un de ses gardes l'automne dernier, a-t-on dit à un tribunal zimbabwéen. Le suspect érythréen, Solo-mon Haile Ghebre Michael, 36 ans, plaida non coupable lundi dans l'attaque contre le colonel Mengistu en exil, à qui le président Robert Mugabe avait accordé l'asile en 1991 après qu'il avait fui l'Éthiopie. (*The Washington Times*, jeudi 11 juillet 1996, p.A10)

Le 29 juillet 1975, le général Gowon du Nigeria fut renversé lors d'un coup d'État sans effusion de sang, planifié et exécuté par certains de ses collègues les plus fiables, dont le commandant de la garde présidentielle. Il est intéressant de noter que le général Joe Garba, qui annonça le renversement, était le membre du personnel le plus proche de Gowon à qui il pouvait se confier pour toutes les questions de sécurité. Ironiquement, les raisons du coup d'État contre Gowon étaient son inaccessibilité, son insensibilité, son indécision et son manque de direction politique. Il est étrange qu'il n'ait

pas pu être accessible à son plus proche collaborateur...

Le 18 mars 1991, des Maliens en colère descendirent dans la rue pour demander la libération démocratique du régime despotique de Moussa Traoré. Il lâcha ses forces de sécurité sur eux, tuant des dizaines de personnes, dont des femmes et des enfants. Mais les forces pro-démocratiques ne furent pas dissuadées et maintinrent la pression. On lui demanda de démissionner le 25 mars, il rétorqua : « Je ne démissionnerai pas, mon gouvernement ne démissionnera pas, parce que j'ai été élu non pas par l'opposition mais par tout le peuple du Mali ! Mais deux jours plus tard, alors qu'il tentait de fuir le pays, il était arrêté par ses propres agents de sécurité et envoyé en prison. De là, il se lamenta : « Mon destin est maintenant entre les mains de Dieu ». La même chose arriva à Joseph Momoh en Sierra Leone, à Sani Abacha au Nigeria et à beaucoup d'autres.

Curieusement, ils pensent toujours pouvoir compter sur la loyauté à 100 % de leurs troupes. Lorsque Charles Taylor entreprit en décembre 1989 d'évincer le général Doe du pouvoir, plus de la moitié des propres soldats de Doe désertèrent pour rejoindre les forces de Taylor. Et lors de la guerre civile de 1996 au Zaïre, des centaines de soldats de Mobutu abandonnèrent ce dernier. À Kalemie, Goma, Bukavu et Uvira, ils résistèrent à peine et firent défection en masse, leurs armes passant du côté des rebelles.

Au Cameroun, Mbia Meka, le commissaire de police et le commandant de la brigade d'opérations spéciales paramilitaires, ainsi que Joseph Owona et Remy Ze Meka, secrétaire général du bureau du premier ministre, ont été arrêtés le 9 septembre 1994 et accusés de comploter pour renverser le régime Biya. « Ces révélations ont stupéfié les Camerounais, car les présumés putschistes étaient tous membres de l'ethnie Beti de Biya et, en tant que membres de la puissante secte Essingon, ils étaient tenus en secret par le président de

61 ans » (*The African Observer*, 15-28 novembre 1994, p. 14).

Au Rwanda, le défunt président Juvenal Habyarimana « a été victime du monstre qu'il a créé » (*Washington Post*, 18 avril 1995, p. A17). Son accident d'avion avait été planifié par ses propres alliés militaires, qui ont vu qu'il se rapprochait de réformes politiques qui menaceraient leur pouvoir.

Mais le bouffon militaire suivant n'apprend pas. Étant un produit de cette structure, avec une connaissance approfondie de ses rouages internes, il répare les faiblesses et renforce la structure. Il finit par être lui aussi dépassé par le même appareil de sécurité.

Lorsque le général Mainassara du Niger prit le pouvoir par un coup d'État en 1996, il ne fit pas confiance à ses propres militaires. Il créa donc une Garde présidentielle spéciale et fortifia son palais pour le rendre imprenable. Mais juste au cas où un corps militaire aurait eu l'idée de l'attaquer des airs, il donna à sa Garde présidentielle de l'artillerie lourde, y compris des mitrailleuses anti-hélicoptères.

En 1999, au retour d'un voyage à l'étranger, sa garde présidentielle fut envoyée à l'aéroport pour le rencontrer, comme c'était la coutume. Ils décidèrent de tester leurs nouvelles armes sur lui et ouvrirent ainsi le feu avec leurs mitrailleuses anti-hélicoptères. Le corps de Mainassara fut déchiqueté en morceaux, jonchant le tarmac. En voyant les restes de son époux, sa femme s'effondra.

En Côte d'Ivoire, le président évincé Henri Bedié pensait que la gendarmerie était assez forte pour protéger l'État et sa présidence contre toute menace. En conséquence, il accorda de fortes augmentations de salaire à la gendarmerie et à la police et ignora l'armée. « Mais lors du coup d'État, le commandant de la gendarmerie refusa d'ordonner à ses hommes de combattre leurs compatriotes » (*The Economist*, 8 janvier 2000, p. 42).

La loi est la suivante : plus un chef d'État africain dépense pour sa sécurité, plus il risque d'être débordé par quelqu'un de ses propres forces de sécurité. Comme l'a dit Decalo (1976) : « Les hiérarchies militaires portent souvent en elles les germes de leur propre destruction ou instabilité. La plupart d'entre elles ont été ébranlées par des luttes de pouvoir internes, le factionnalisme, le déclin de la cohésion et de la discipline, des jeux de pouvoir personnels et des coups d'État réussis ou tentés » (p. 36).

Rappelons que, chaque année, les gouvernements africains dépensent environ 35 milliards de dollars pour l'importation d'armes et le maintien de l'appareil militaire – un montant qui est presque égal à ce que l'Afrique reçoit en aide de toutes les sources. La futilité de ces dépenses militaires a été soulignée par l'archevêque Desmond Tutu. S'exprimant le 25 novembre 1990 au Teachers Hall d'Accra, il nota avec force « La liberté coûte moins cher que la répression. Quand vous êtes un leader choisi par la population, vous n'avez pas besoin de sécurité. Tout l'argent dépensé en armes n'achète pas un seul iota de sécurité » (*Christian Messenger*, janvier 1991, p. 1).

« J'ai acheté des avions de chasse. J'ai acheté des MiG-23. J'ai acheté des hélicoptères armés. Et j'ai perdu la guerre. Quand il y a des troubles sociaux, c'est difficile de gagner. C'est le même sentiment aujourd'hui », déclarait Likulia Bolongo, ministre de la défense du président Mobutu Sese Seko pendant la guerre de 1996-1997 (*Washington Post*, 23 novembre 1999, A24).

En Mauritanie, le 2 août 2005, des officiers de l'armée renversèrent le président Maaouiya Ould Sid Ahmed Taya dans une révolte sans effusion de sang. S'exprimant après le coup d'État, M. Taya déclara qu'il avait été choqué de découvrir qui était derrière tout cela. Il avait en effet été renversé par son ancien chef de la sécurité et proche collaborateur, le colonel Ely Ould Mohammed Vall, qui était directeur de la sécurité nationale depuis 1987 et avait joué un rôle

clé dans le coup d'État de 1984 qui avait porté M. Taya au pouvoir.

« Ma situation me rappelle le vieil adage : 'Dieu, sauve-moi de mes amis, je vais m'occuper de mes ennemis' », déclara le président Taya à *Radio France Internationale* depuis le Niger. « J'ai été stupéfait par le coup d'État et encore plus lorsque j'ai entendu qui en étaient les auteurs ». (*BBC World News*, 6 août 2005)

En Guinée-Bissau, le président João Bernardo Vieira a été tué lors d'un attentat devant sa maison. Les troupes de l'armée lui reprochaient la mort du chef de l'armée, le général Batista Tagme Na Wai, dans une explosion le 1er mars 2009. Vieira avait joué un rôle de premier plan dans la guérilla contre la domination portugaise qui a culminé au milieu des années 1970 avec l'indépendance des colonies africaines du Portugal. Il avait pris le pouvoir par un coup d'État en 1980, mais a été déposé par une junte militaire qui comprenait Na Wai en 1999 après une brève guerre civile, mais a été élu à nouveau au pouvoir en 2005. Depuis lors, son gouvernement est devenu de plus en plus instable, et de nombreux rapports font état de tensions entre lui et l'élite militaire, à tel point qu'il a recruté une garde personnelle de quatre cents hommes, qui a été accusée en janvier d'avoir ouvert le feu sur le commandant de l'armée le 1er mars 2009. Les militaires ont riposté, tuant le président Vieira un jour plus tard. « C'est un règlement de comptes », a déclaré Moustapha Diallo, le dirigeant d'une organisation représentant les habitants de Guinée-Bissau vivant à Conakry, la capitale de la Guinée. « Dans une telle affaire, si vous me tuez, mes frères me vengeront. C'est aussi simple que cela ». (*The New York Times*, 5 mars 2009, p. A6)

Les leçons les plus significatives ont peut-être été tirées du Printemps arabe. Ben Ali de Tunisie, Hosni Moubarak d'Égypte et Mouammar Kadhafi de Libye étaient tous des officiers militaires qui ont bâti de solides armées pour se maintenir au pouvoir. Moubarak, par exemple, avait fait

des folies avec l'armée, dépensant sans compter pour les avions de chasse et les chars d'assaut. Les États-Unis fournissaient chaque année plus d'un milliard de dollars d'aide militaire à l'Égypte. En fin de compte, le Conseil suprême de l'armée conclut que la seule façon de faire face à la crise de 2011 était que Moubarak parte et qu'on le voie partir. Le 11 janvier 2011, Moubarak et sa famille étaient embarqués dans un avion et envoyés dans son palais à Charm el-Cheikh, une station balnéaire de la mer Rouge. Tout comme Ben Ali de Tunisie, il a été écarté par sa propre armée. Dans le cas de Kadhafi, ses soldats n'ont pas pu le protéger contre les rebelles enragés, qui lui ont logé une balle entre les deux yeux.

Ils n'apprennent jamais...

Loi d'airain n° 4 : les repréailles sont une certitude. Un dictateur ne tombe pas seul, car il s'entoure souvent de ses acolytes et des membres de sa propre tribu, à qui il a déjà octroyé de hautes fonctions gouvernementales.

C'est ainsi que des repréailles vengeuses sont souvent exercées contre les personnes qu'il a nommées et sa tribu lorsqu'il est renversé. Les victimes peuvent être des individus innocents qui n'ont rien à voir avec le chef évincé, mais qui sont brutalisés en raison de leur association avec lui ou de leur appartenance à une tribu qui jouissait de privilèges spéciaux lorsqu'il était au pouvoir. Cette loi contribue à expliquer les pogroms ethniques et les conflits tribaux qui ont souvent lieu après les changements de gouvernement en Afrique.

Pour maintenir leur emprise sur le pouvoir et servir leur base de soutien, les despotes peu sûrs occupent des postes clés au sein du gouvernement et des services de sécurité avec des proches, et ils canalisent les projets de développement vers leurs zones ethniques qui ont voté pour eux. Au Cameroun, 80 % des préfets et sous-préfets (chefs de district) sont issus du groupe tribal Beti du président Biya. En Côte d'Ivoire, le groupe tribal Baoulé a dirigé le pays et a

occupé tous les postes clés de l'administration depuis l'indépendance jusqu'au coup d'État de décembre 1999. Au Gabon, les Fang du président Bongo ont été aux commandes. Une monopolisation ethnique du pouvoir similaire a été observée au Kenya, au Nigeria et au Soudan. Au Kenya, Jomo Kenyatta a favorisé son groupe ethnique, les Kikuyu, tandis que Daniel arap Moi a favorisé les Kalenjin. C'est cette rivalité tribale et cette compétition pour le pouvoir qui ont entraîné les violences électorales de 2007, déjà mentionnées, qui ont fait environ 1 200 morts et plus de 500 000 sans abri. En 2013, le président du Kenya, Uhuru Kenyatta, devait être jugé à la CPI pour son rôle présumé dans le massacre – des accusations qui ont ensuite été abandonnées.

Au Ghana, Chris Atakpo, avertissait pendant le mandat de Rawlings :

À l'aéroport international de Kotoka, tous les fonctionnaires sont des Ewe. Pourquoi ? Au port de Tema, c'est la même chose. Presque tous les postes clés de l'armée, de la police et des entreprises sont occupés par des Ewes. Pourquoi ? Je suis un Ewe et je viens de Keta. M. Rawlings, vous devriez penser à ce qui se passe au Rwanda en ce moment. Vous devez savoir que nous, les Ewe, représentons environ 9 % de la population. Ne laissez pas les Ewe être les victimes à l'avenir. S'il vous plaît, changez vos idées meurtrières. (*Ghana Drum*, juin 1994, p. 4)

Le *Ghanaian Chronicle* (7-9 août 1995) a également publié en première page un compte rendu détaillé de la « menace insidieuse du tribalisme et de l'intérêt national » :

Presque toutes les institutions financières, les grandes entreprises et les institutions du Ghana sont dirigées par des Ewes. Il s'agit notamment de la Banque du Ghana, du Social Security and National Insurance Trust (SSNIT), de l'Organisation ghanéenne de réassurance (GRO), de la Home Finance Corporation. D'autres institutions publiques importantes dirigées par des Ewes sont la Ghana National Petroleum Corporation, la Ghana Ports and Harbors Authority, la Ghana Supply Commission et la Ghana Water

and Sewerage Corporation, dont les sept directeurs sont des Ewes.

Dans l'armée, l'officier général commandant les forces armées ghanéennes et le commandant de l'armée sont tous des Ewes. En juillet, plus de 90 % des plus de 100 nouvelles recrues qui ont rejoint l'unité de commando du régiment de réserve des forces armées étaient toutes des Ewes. Le commandant de l'unité 64, le FRB, est un Ewe et la Garde présidentielle du Président sont tous des Ewe.

En Côte d'Ivoire, un coup d'État militaire éclair a renversé le gouvernement corrompu d'Henri Konan Bedié, qui a dépensé des millions pour « développer » sa ville natale, Daoukro. Comme le rapporta le *New York Times* (7 janvier 2000), « Pendant le coup d'État, ils ont craint des représailles, et les femmes âgées et les enfants ont fui dans la forêt. Les autorités ont laissé entrer un journaliste mais lui ont interdit de prendre des photos de la mosquée et du nouvel Hôtel de la Paix, avec les trois bungalows séparés pour les réunions présidentielles privées qui n'auront jamais lieu » (p. A3).

La tribu Krahn sous le régime Doe au Libéria et le clan Marehan sous le régime Barre de Somalie sont d'autres exemples. Au Libéria, des représailles sauvages sévirent à l'encontre des Krahn, dont la plupart ont fui dans les pays voisins. À la chute de Samuel Doe, *West Africa* écrit dans un éditorial :

Une autre accusation sérieuse contre son régime, doit être la façon dont il n'a pas pu voir que la poursuite grossière des intérêts de son propre groupe ethnique, les Krahn, allait à long terme gravement nuire à l'avenir de ce groupe, ainsi que de l'ensemble du Libéria. Il y a d'autres pays africains où la concentration des armes entre les mains d'un groupe (comme au Togo ou au Congo) crée un grave déséquilibre politique, même si elle peut apporter une fausse stabilité à court terme. Les efforts déployés par Doe au fil des ans pour remplir son armée de Krahn, dont beaucoup ont été amenés de l'autre côté de la frontière ivoirienne, ont introduit un niveau d'animosité tribale inconnu jusqu'alors, malgré

des racines historiques. (17-23 septembre 1990, p. 2469)

En Somalie, l'ancien président Siad Barre favorisa non seulement son propre clan Marehan, mais il joua également un clan contre un autre pour rester au pouvoir. Les clans Galgalo et Darod furent armés par Barre. Après l'éviction de Barre en janvier 1991, presque tous les hommes du clan Galgalo furent tués en représailles. À Mogadiscio, le clan Darod fut humilié par le clan Hawiye, dont le triomphant Congrès somalien uni (USC) avait tiré son soutien. « Les Darods ont été chassés de Mogadiscio, dépouillés de tout, et maintenant ils sont déterminés à se venger », a déclaré un homme. . . . « L'épreuve de force est encore à venir » (*Africa Report*, mai/juin 1991, p. 59). Au Rwanda, le régime corrompu et despotique du président Juvenal Habyarimana – un Hutu dur à cuire – instaura un apartheid tribal noir, appliqué avec un système de livrets comparable à celui que les Sud-Africains noirs en sont venus à haïr sous l'apartheid blanc. Les emplois publics et les transactions commerciales lucratives ne profitaient qu'aux Hutus, et les Tutsis en étaient exclus. Après avoir pris le pouvoir le 5 juillet 1973, le major général Habyarimana gouverna d'une main de fer. Les demandes de partage du pouvoir et de démocratie furent rejetées. Il créa des milices hutues, connues sous le nom d'interahamwe, pour perturber les élections multipartites ou faire des ravages si l'opposition remportait une élection ou si le mouvement rebelle tutsi gagnait la guerre. Les milices se lancèrent dans des massacres sporadiques de Tutsis à la mi-1993, qui s'intensifièrent au début de 1994, y compris un massacre de centaines de personnes en janvier. Les partisans de la ligne dure dans le régime de Habyarimana étaient opposés à la démocratie multipartite ou au partage du pouvoir et si une telle perspective devenait inévitable, un plan diabolique avait été préparé. Un commentaire du colonel Theoneste Bagosora de l'élite de la garde présidentielle de Habyarimana donnait une petite idée de ce qui allait se passer après

l'échec des négociations en février 1994 : « Il a dit qu'il retournait à Kigali (la capitale) pour préparer l'apocalypse » (*The Washington Times*, 26 mai 1994, p. A17).

Le 6 avril 1994, le président Habyarimana fut tué, ainsi que le président du Burundi, dans un attentat à la roquette contre leur avion. Leur mort déclencha un carnage d'une férocité inimaginable qui a fait plus d'un million de victimes. Et qu'est-il arrivé au colonel Theoneste Bagosora et à ses hommes de main ? Ils s'enfuirent au Cameroun, mais le 1er avril 1996, onze des cerveaux du génocide de 1994 furent arrêtés et jetés dans les prisons camerounaises :

Parmi ces onze personnes figurent d'anciens hauts responsables gouvernementaux et militaires qui pourraient être condamnés à mort s'ils étaient extradés vers le Rwanda... Le groupe comprend l'ancien colonel Theoneste Bagosora, qui est accusé d'être le maître des tueries, Ferdinand Nahimana, dont la radio Milles Collines a diffusé des messages prônant le massacre de Tutsis, l'ancien ministre des transports André Ntagerura et l'ancien chef des renseignements militaires, le colonel Anatole Nsengiyumva, qui est soupçonné de diriger des escadrons de la mort. Ont également été arrêtés le colonel Félicien Muberuka, ancien commandant militaire, et Jean Bosco Barayagwiza, ancien chef et porte-parole du très extrémiste Comité pour la démocratie. . . .

Les responsables de la prison ont laissé le colonel Bagosora rencontrer brièvement un journaliste. « Les Américains sont derrière tout cela », a-t-il déclaré, accusant l'Occident de créer une fausse image du gouvernement qu'il a servi autrefois. (*The Washington Times*, 2 avril 1996, p. A11)

De même, au Burundi, la politique ethnique a connu des cycles de représailles alternant à chaque changement de gouvernement, comme au Rwanda. En Éthiopie, les Amharas ont souffert de l'éviction du colonel Mengistu en 1991 et de la monopolisation du pouvoir par les Tigrays. On peut rappeler qu'Idi Amin avait lancé des pogroms contre les tribus Acholi et Lango. Naturellement, lorsqu'Idi Amin a été évincé

en 1979, sa propre tribu, les Kakwa, fut la plus touchée par les représailles. Le sort de ces groupes ethniques devrait servir de leçon aux Beti du Cameroun, aux musulmans de Côte d'Ivoire et aux Arabes de Mauritanie et du Soudan. Les chefs d'État africains qui exhortent les autres à éviter le « tribalisme » devraient se « détribaliser » eux-mêmes et leurs régimes au risque de subir des représailles à l'encontre des membres de leurs tribus lorsqu'ils tombent. Sinon, les membres de ces tribus devraient eux-mêmes démettre leurs parents disgracieux. Les Krahn et le clan Marehan n'ont pas réussi à le faire.

Il est également important de noter que les représailles s'étendent souvent au-delà des frontières du pays, aux mécènes étrangers, aux gouvernements et aux institutions multilatérales qui ont accordé des crédits importants au régime haï et évincé. Par exemple, au Ghana, lorsque Busia a été renversé en 1972, pendant une brève période, des cris de « Yentua » (« Nous ne paierons pas notre dette extérieure ») furent lancés au milieu de forts sentiments anti-occidentaux. Lorsque Kadhafi a été renversé et tué en 2011, il y eut de forts sentiments anti-chinois en Libye. La Chine retira 20000 de ses citoyens de Libye et perdit ses 17 milliards de dollars d'investissements dans le pays.

La loi d'airain n°5 : La politique d'exclusion a été la cause de beaucoup d'instabilité politique, de troubles, et de pratiquement toutes les guerres ainsi que d'effondrements d'États dans l'Afrique postcoloniale.

Il est important de faire la distinction entre les facteurs culturels et systémiques. La plupart des problèmes de l'Afrique sont dus à des défauts et des échecs systémiques et institutionnels, et non à des facteurs culturels. Par exemple, un système politique qui concentre un pouvoir énorme entre les mains d'un bouffon dégénérerait en tyrannie, où que l'on se trouve. Et la corruption se développera en spirale s'il y a un effondrement institutionnel empêchant le res-

pect de l'État de droit. Comme nous l'avons vu au chapitre 8, tous les anciens empires africains étaient des confédérations, caractérisées par la décentralisation du pouvoir et la dévolution de l'autorité. Même de nombreux petits États, comme les royaumes de Ga et d'Ashanti, étaient des confédérations. Les chefs et les anciens étaient des leaders et non des dirigeants. L'impératif culturel était l'indépendance. Les décisions étaient prises par consensus et consultation, et non pas imposées par un autocrate. En fait, la prise de décision par consensus est incompatible avec les systèmes politiques caractérisés par la dictature.

Les mêmes principes de fonctionnement s'appliquaient lorsqu'un groupe d'États s'unissait pour former un royaume et que des royaumes s'unissaient pour former un empire. L'affirmation d'un contrôle central a souvent conduit à des rébellions et à l'éclatement des régimes politiques. Wickins (1981) a été catégorique dans ses conclusions :

Un gouvernement centralisé fort était exceptionnel en Afrique subsaharienne. La pauvreté des communications rendait difficile la prévention de la désagrégation des États, et ce n'est pas un hasard si certains des plus stables et des plus durables avaient des fleuves navigables, notamment les royaumes de l'ouest du Soudan, desservis par le moyen Niger. Deuxièmement, même les souverains relativement riches, comme le Mwene Mutapa, ne pouvaient pas maintenir une armée professionnelle de quelque taille que ce soit pour faire respecter les ordres. La faiblesse de l'exécutif et les mauvaises communications, ainsi que l'analphabétisme total ou général, nécessitaient une dévolution des pouvoirs de l'administration, soit à des fonctionnaires nommés, soit à des dirigeants subordonnés, et en l'absence de monnaie, ceux qui exerçaient ces pouvoirs devaient être payés en nature. Cela signifiait en fait qu'ils devaient soit se voir accorder le droit de s'approprier une part des tributs ou des taxes perçues localement (telles que les droits de marché et les péages), soit recevoir du bétail non hérité ou, s'il était

convoité et non librement disponible, des terres. (p. 228)

Il y a plus de 2000 tribus en Afrique et on peut dire que moins de vingt d'entre elles ont eu un pouvoir centralisé fort ou même des armées permanentes (Ayittey 2006, chapitre 7). Dans la plupart des groupes ethniques, les gens – de certains groupes d'âge – constituaient l'armée, « bricolée » en période de graves menaces pour la communauté et dissoute à la fin des hostilités, de sorte qu'elle n'allait jamais servir dans le trésor tribal. Les armées permanentes sont une institution coloniale introduite pour réprimer les aspirations africaines à la liberté.

Les dirigeants postcoloniaux, à quelques exceptions près, ont commis une grave erreur en établissant des systèmes politiques et économiques défectueux dans lesquels un pouvoir énorme était concentré entre les mains de l'État et d'un seul individu. Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, les systèmes politiques étaient caractérisés par la « dictature d'un seul homme » (ou sultanisme) et les systèmes économiques par l'« étatisme », le dirigisme avec une forte participation ou orientation de l'État dans l'activité économique. L'adoption de ces systèmes était facilitée par le modèle colonial d'un système étatique unitaire, qui centralisait le pouvoir et toutes les décisions au niveau de la capitale.

Le sultanisme et l'étatisme étaient également justifiés par des arguments bien connus : la nécessité de l'unité nationale, l'aversion idéologique et logique pour le capitalisme et la nécessité de protéger la nation africaine nouvellement indépendante contre l'exploitation étrangère. Remarque : les dirigeants africains ont eux-mêmes choisi ces systèmes défectueux de leur propre gré ; les colonialistes ou les impérialistes ne les ont pas forcés à le faire. C'est important, car lorsque ces systèmes défectueux ont ensuite créé des problèmes, les dirigeants auraient dû s'en vouloir à eux-mêmes, et non en vouloir aux colonialistes. Un exemple durable est le système

socialiste à parti unique, qui fut largement adopté après l'indépendance et créa d'énormes problèmes politiques. La responsabilité de son adoption incombait aux dirigeants africains, et non aux colonialistes.

Ces systèmes, cependant, étaient totalement étrangers et ne peuvent jamais être justifiés comme étant africains. Après l'indépendance, les nationalistes africains ne démantelèrent pas l'État colonial autoritaire ou les armées permanentes (le Costa Rica n'a pas d'armée permanente), et ne rendirent pas à l'Afrique ses racines indigènes. Au contraire, ils renforcèrent et élargirent la portée de l'État colonial. Divers arguments obscurs ont été avancés pour justifier la concentration d'énormes pouvoirs entre les mains de l'État. Cette centralisation du pouvoir – résultant du système d'État unitaire colonial – a transformé l'État en un prix pour lequel toutes sortes de groupes rivalisaient, afin de le conquérir. Cette compétition était féroce et a souvent dégénéré en guerre civile car, en Afrique, le pouvoir politique détermine l'allocation des ressources.

Peu à peu, avec d'immenses pouvoirs concentrés entre leurs mains, les élites dirigeantes ont découvert qu'elles pouvaient abuser de ces pouvoirs pour faire taire leurs critiques, écraser leurs ennemis, allouer des ressources à leurs proches et s'enrichir. Avec le temps, un « État vampire » s'est développé – un État qui avait été détourné par une phalange de bandits, d'escrocs et de gangsters. Ces derniers monopolisaient le pouvoir économique et politique et utilisaient les rouages de l'État pour se perpétuer au pouvoir, aspirer la vitalité économique du peuple, s'enrichir, enrichir leurs amis et les membres de leur tribu, et exclure tous les autres – *la politique de l'exclusion*. Le pouvoir politique est devenu le passeport vers une grande richesse personnelle. Les personnes les plus riches en Afrique sont les chefs d'État et les ministres. Bien souvent, le bandit en chef est lui-même chef d'État.

Dans tous les pays d'Afrique, l'histoire est la même : la monopolisation du pouvoir économique et politique par un groupe (racial, ethnique ou professionnel), qui utilise son autorité pour extraire des ressources de la majorité paysanne et les dépenser pour s'enrichir. Tous les autres sont exclus – un système de type apartheid.

⇒ Dans l'abominable système d'apartheid sud-africain, les Blancs s'emparaient du pouvoir politique et économique tandis que les Noirs étaient exclus de la participation au gouvernement et au système des dépouilles.

⇒ Au Soudan et en Mauritanie, les Arabes détenaient le pouvoir et excluaient les Noirs (apartheid arabe)

⇒ Au Rwanda et au Burundi, les Hutus et les Tutsis ont alternativement usurpé le pouvoir et se sont exclus les uns les autres (apartheid tribal) ;

⇒ En Ethiopie, il y avait un pseudo apartheid tigray ;

⇒ Au Nigeria, les Hausa-Fulani dirigeaient le gouvernement (apartheid tribal) jusqu'en 1999 ;

⇒ Le Togo, le Zaïre et l'Ouganda ont été dépassés par le militaire (stratocratie) ; et

⇒ L'Angola, la Côte d'Ivoire, le Mozambique, le Kenya et la Tanzanie étaient dirigés par un seul parti politique (État à parti unique).

Quel que soit le nom, il s'agit toujours d'une *politique d'exclusion*. « L'État » ou « le gouvernement » ou qui se voulait une entité servant au mieux les intérêts du peuple, devenait au contraire l'objet de la terreur. Au chapitre 8, nous avons présenté la façon dont certains Africains considèrent leurs dirigeants, leurs législateurs et leurs États.

Rappelons qu'au Kenya, les ministres du gouvernement voyaient le pouvoir comme un moyen de piller l'économie au nom de leurs propres groupes ethniques.

Naturellement, de tels fonctionnaires n'abandonneraient jamais leur emploi et présentaient la résistance la plus féroce au

changement. Ils résistent farouchement à toute réduction des largesses du gouvernement ou à toute tentative d'ouverture du système politique. Ce fut précisément le cas en Gambie lorsque Sir Dawda Jawara annonça, en mars 1992, son intention de se retirer. Les profiteurs et les drogués du clientélisme l'encouragèrent à rester ! En Sierra Leone, M. Musa Gendemeh, le vice-ministre de l'agriculture, fut très explicite. Dans l'émission « *Focus on Africa* » de la BBC (24 avril 1990), il déclara que :

il ne renoncerait pas à sa position privilégiée actuelle au profit d'un système multipartite et on ne s'attendrait pas non plus à ce qu'un policier ou un soldat donne son unique sac de riz à la fin de chaque mois non plus...

Il a prévenu que quiconque parlerait d'un autre parti commettrait une trahison... que les ministres et les députés soupçonnés d'avoir quelque chose à voir avec le mouvement multipartite sont maintenant sous surveillance et que, chaque fois qu'il y a eu des troubles dans le pays, son peuple, les Mende, a le plus souffert et il les a avertis de faire attention. (*West Africa*, 4-10 juin 1990, p. 934)

La politique est alors devenue un jeu à somme nulle. Ceux qui ont le pouvoir politique « mangent » et ceux qui n'en ont pas meurent de faim. Cette politique d'exclusion a été la cause de l'instabilité politique chronique de l'Afrique, des troubles civils, des guerres et du chaos. Depuis 1970, plus de quarante guerres ont été menées dans l'Afrique postcoloniale. Année après année, un pays africain après l'autre a implosé avec un staccato assourdissant, éparpillant les réfugiés dans toutes les directions : Soudan (1972), Angola (1975), Mozambique (1975), Éthiopie (1985), Libéria (1992), Somalie (1993), Rwanda (1994), Zaïre (1996), Sierra Leone (1997), République démocratique du Congo (1998), Éthiopie/Érythrée (1998), Guinée (1999), Côte d'Ivoire (2010), Libye (2011), République centrafricaine (2013) et Soudan du Sud (2014).

Les populations ont été décimées, les infrastructures détruites et les maisons ra-

sées. Le bilan économique est terrible : une agriculture dévastée, une pauvreté croissante, une baisse des investissements, une misère sociale grandissante et une population de réfugiés massive, composée principalement de femmes et d'enfants. Les enfants sont enlevés pour devenir des enfants-soldats et les femmes deviennent la proie de soldats en maraude, transformant les camps de réfugiés en un terrain propice à la propagation du sida. Comme les femmes constituent la majorité des paysans africains, l'agriculture africaine est la plus touchée. Les dirigeants des factions en guerre ne se soucient pas de la destruction gratuite qu'ils provoquent, ni de la douleur et des souffrances qu'ils infligent à la population. Dans de nombreux cas, ils gagnent même le respect international, sont invités à des conférences de paix et font l'objet de festivités.

La grande majorité des conflits en Afrique ont été d'origine intra-étatique. Il ne s'agit pas de chasser les infidèles coloniaux ou de redessiner les frontières coloniales. Ils ne portent pas non plus sur l'ethnicité, la religion, ou l'impérialisme et le colonialisme occidentaux. Ce sont tous des luttes pour le pouvoir politique, purement et simplement. Les chefs rebelles se dirigent directement vers la capitale parce que c'est là que se trouve le pouvoir : le pouvoir de piller les ressources et de les allouer à soi-même, à ses amis et à ses proches ; le pouvoir de se maintenir à son poste ; et le pouvoir d'écraser ses ennemis. Les guerres opposent invariablement un gouvernement autocratique d'un côté à un groupe de rebelles, représentant un groupe politiquement exclu ou marginalisé, de l'autre. Comme l'a noté le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, dans son rapport au Conseil de sécurité du 16 avril 1998 :

La nature du pouvoir politique dans de nombreux États africains, ainsi que les conséquences réelles ou perçues de la prise et du maintien du pouvoir, est une source essentielle de conflits sur le continent africain. Il est fréquent que la

victoire politique prenne la forme d'une « prime au vainqueur » en ce qui concerne les richesses et les ressources, le patronage, le prestige et les prérogatives de la fonction. Un sentiment commun d'avantage ou de désavantage est souvent étroitement lié à ce phénomène, qui est accentué dans de nombreux cas par le recours à des formes de gouvernance centralisées et hautement personnalisées. (Rapport de l'ONU, 16 avril 1998, p.3)

Au Malawi, « un rapport d'une commission parlementaire, publié en juillet 2000, a révélé que des ministres écrémaient de l'argent sur des contrats fantômes de construction d'écoles » (*The Economist*, 11 novembre 2000, p.60). Mais ce n'est qu'après que les ministres eurent dépensé 2,5 millions de dollars pour acheter une flotte de voitures Mercedes Benz que les donateurs menacèrent de suspendre l'aide, ce qui a obligé le président Bakili Muluzi à agir en limogeant tout le cabinet. Mais alors, « son nouveau gouvernement, nommé le 5 novembre, n'est pas plus petit que son ancien, beaucoup de visages sont les mêmes, il n'est peut-être pas nettement plus propre » (ibid.). Une décennie plus tard, les problèmes étaient toujours là.

En novembre 2013, le Royaume-Uni suspendit l'aide au Malawi du fait du scandale « cashgate » de 100 millions de dollars, qui avait vu le gouvernement central payer des biens et des services qui n'avaient jamais été fournis et des hauts fonctionnaires arrêtés avec des liasses de billets dans leurs bottes de voiture et leurs maisons (*The Telegraph*, 18 novembre 2013). Le même mois, le Royaume-Uni réduisit également l'aide au gouvernement ougandais, accusant ses fonctionnaires d'avoir volé des milliards de shillings d'aide. Le *UK Express* déclara que 1,3 million de livres, soit environ 5,2 milliards de shillings, avaient été détournées par des fonctionnaires du gouvernement (*Sunday Monitor*, 7 novembre 2013).

Le 26 juin 2002, les présidents de l'Algérie, du Nigeria, du Sénégal et de l'Afrique du Sud se sont rendus à Kananaskis, en Alberta (Canada), pour présenter le

Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) au sommet du G-8 en vue de son financement par les nations riches. Mercy Muigai, une femme kenyane sans emploi, n'était pas impressionnée :

« Tous ces gens [les dirigeants et les élites africaines] ne font que parler, parler, parler. Ensuite, s'ils reçoivent de l'argent des wazungu [hommes blancs], ils le volent pour eux-mêmes. Et pour nous ? Nous n'avons pas de nourriture. Nous n'avons pas d'écoles. Nous n'avons pas d'avenir. On nous laisse juste mourir. » (*The Washington Times*, 28 juin 2002, p.A17)

Cet état de fait est intenable et ne dure pas. Avec le temps, le gouvernement perd sa légitimité et ne peut plus mobiliser la population pour le développement. Ses appels et ses exhortations au peuple pour des sacrifices sont tout simplement ignorés. Un fossé grandissant entre les dirigeants et les gouvernés se creuse et rend ceux qui contrôlent l'État de plus en plus instables, répressifs et moins sensibles aux besoins du peuple – un cercle vicieux politique. L'insécurité des fonctionnaires aggrave la situation, les incitant alors à s'entourer toujours plus de leurs amis et leurs parents – des gens en qui ils peuvent avoir confiance. Le reste de la population commence à son tour à considérer l'État et ses institutions avec crainte, suspicion et cynisme. Finalement, l'« État africain vampire » implose, aspirant le pays dans un vortex de carnage sauvage et de destruction odieuse.

Les groupes politiquement marginalisés ou exclus peuvent avoir recours à l'une de ces trois options :

⇒ *Option de sortie.* Certains groupes peuvent estimer qu'ils n'ont pas les armes pour combattre et écarter les élites dirigeantes et peuvent choisir de voter avec leurs pieds pour aller s'installer ailleurs, pour devenir des réfugiés. Cela explique pourquoi l'Afrique grouille de réfugiés, dont le nombre est estimé à au moins 6 millions. Historiquement, le vote par les pieds a été une

résistance africaine passive à la tyrannie, vieille de plusieurs siècles. Les dirigeants despotiques se sont tout simplement retrouvés abandonnés par le peuple. L'histoire de l'Afrique est pleine de ces migrations de populations.

⇒ *Sécession.* Se séparer et établir leur propre état séparatiste. Les Igbo du Nigeria ont tenté de le faire en 1967, ce qui a entraîné la guerre du Biafra. Des tentatives de sécession infructueuses ont également été tentées par le Cabinda d'Angola et la Casamance du Sénégal. L'Erythrée et le Sud-Soudan ont cependant réussi.

⇒ *Insurrection rebelle.* On organise un groupe de soldats rebelles et on part de la brousse pour aller éliminer par la force les élites vampires au pouvoir, ce qui dégénère en guerre civile. Et il suffit d'un petit groupe de mécontents déterminés pour plonger un pays africain dans le chaos.

La grande majorité des guerres civiles de l'Afrique postcoloniale ont été la troisième option – déclenchée par des groupes politiquement exclus.

La raison pour laquelle les pays africains implorent n'a rien à voir avec l'ethnicité, la religion, les frontières coloniales artificielles, l'impérialisme chinois ou l'Islam. Il s'agit d'une politique d'exclusion. On ne peut pas remplacer un système d'apartheid par un autre et pratiquer la même politique d'exclusion qu'au Burundi, en Éthiopie, en Côte d'Ivoire, au Liberia, au Nigeria, au Rwanda, au Sud Soudan et en Ouganda. La solution à tout ce chaos et à cette défaillance de l'État devrait être évidente : *la politique d'inclusion.*

L'Afrique du Sud a sagement démantelé son système d'apartheid et s'est sauvée en 1994. Pourquoi pas le Rwanda, qui a imploré en 1994 au prix de plus d'un million de vies humaines ? Ou le Soudan, qui s'est séparé, avec une nouvelle nation, le Sud-Soudan, s'est-il formé ? Ou la Côte d'Ivoire, qui a imploré en 2011 ?

Loi d'airain n° 6 : dans la période postcoloniale, aucun gouvernement africain n'a pu mettre fin à une insurrection rebelle.

Une étude minutieuse des États africains en déliquescence révèle une vérité dérisoire. Dans presque tous les cas, une crise politique survient lorsqu'un bouffon « éduqué » – civil ou militaire – prend le pouvoir et prend insidieusement des mesures pour s'enraciner. Il s'empare des principales institutions de l'État – forces de sécurité, appareil judiciaire, médias, système bancaire – avec des membres de son groupe tribal, militaire, religieux ou politique. Avec le temps, « le gouvernement » cesse d'exister ; il est pris dans cette cabale de copains, de profiteurs et de bandits impénitents qui utilisent la machinerie de l'État pour piller les richesses de leur pays pour eux-mêmes et exclure tous les autres – la « politique d'exclusion ». Comme nous l'avons vu plus haut, cet État vampire finit par se transformer en une république cocotière, où l'État de droit est une farce. Les bandits sont aux commandes et leurs victimes en prison. La police protège les escrocs au pouvoir – et non le peuple.

Pour maintenir leur emprise sur le pouvoir, les despotes africains recourent à diverses tactiques : répression brutale, cooptation des leaders de l'opposition avec des offres de postes au sein du gouvernement, monter un groupe ethnique contre un autre (« diviser pour mieux régner »), entre autres. Finalement, une crise politique éclate – invariablement déclenchée par la manipulation du processus électoral. Ils doivent toujours gagner les élections. En fait, la destruction d'un pays africain, quelle que soit l'idéologie professée par son dirigeant, commence toujours par une dispute sur le processus électoral ou le transfert du pouvoir. (Rappelons la loi d'airain n°1). Presque toutes les guerres civiles africaines – plus de quarante depuis 1970 – ont commencé de cette façon. Beaucoup de ces pays auraient été sauvés si leurs autocrates respectifs – pour la plupart des généraux mili-

taires décédés – avaient accepté de se retirer ou de partager le pouvoir politique.

L'insurrection commence souvent par la concentration dans la capitale d'une petite bande de rebelles venus des campagnes, où les troupes gouvernementales sont peu nombreuses. Les chefs rebelles partent avec un petit groupe de rebelles mécontents, mais alors qu'ils se dirigent vers la capitale, leurs rangs se gonflent de jeunes gens agités et sans emploi, qui sentent une opportunité d'emploi et de richesse à travers le pillage et la rapine. Certains, comme les enfants soldats, sont recrutés de force dans le mouvement rebelle. Les combats s'intensifient à mesure que les rebelles se rapprochent de la capitale. Certains soldats du gouvernement non payés peuvent s'enfuir ou même rejoindre les forces rebelles. C'est le cas du président nigérien Maharanee Ousmane.

Un an après sa prise de fonction en 1994, il avait triplé sa fortune. Comme la loi l'exige, il avait déclaré une fortune de 51 millions de francs CFA (89 000 dollars) et trois maisons lorsqu'il a pris ses fonctions en avril 1993. Un an plus tard, « La Cour suprême de ce pays pauvre d'Afrique de l'Ouest a déclaré le 28 avril 1994 que Maharanee avait déclaré 160 millions de francs CFA (280 000 dollars), dont 57 millions en espèces et le reste dans une banque locale. La liste des biens de Maharanee comprenait dix maisons au Niger, du bétail et de la volaille, trois voitures, deux téléviseurs, deux magnétoscopes et deux montres en or » (*African News Weekly*, 20 mai 1994, p.8).

En janvier 1996, lorsqu'un groupe de soldats dirigé par le général Mainassara organisa un coup d'État, les gardes présidentiels d'Ousmane furent appelés à repousser le coup d'État. Mais un des gardes regarda un autre et lui demanda : « Défendre ce bandit scrofuleux ? » « Chei, tu as mal menti ! », lui répondit le garde. Comme la rumeur le disait, ils abandonnèrent leurs postes et plongèrent dans le fleuve Niger pour s'enfuir. Malheureusement, les crocodiles les rattrapèrent.

En Guinée, le 10 mai 2007, des centaines de soldats en maraude tirèrent en l'air dans les rues de Conakry et d'autres villes du pays, menaçant encore davantage la capacité de gouvernance du président Lansana Conté, assiégé et depuis décédé. Les banques, les écoles, les marchés et les magasins fermèrent lorsque la nouvelle se répandit que des soldats lourdement armés défilaient dans la ville après l'échec des pourparlers entre les hauts responsables militaires et les soldats.

« Nous voulons que les dirigeants qui ont volé nos salaires et nous ont trahis se retirent », a déclaré à IRIN l'un des soldats qui défilaient dans le centre de Conakry, près du palais présidentiel, qui avait également vu des gardes présidentiels, distingués par leurs bérets rouges. Ils tiraient en l'air dans ce qui semblait être une tentative pour effrayer les soldats mutins, mais les gardes présidentiels étaient en infériorité numérique et ont fini par s'enfuir. (*Réseaux d'information régionaux intégrés des Nations unies IRIN*, 11 mai 2007)

Une leçon amère de l'ère postcoloniale est qu'aucun gouvernement africain n'a réussi à mettre à bas une insurrection rebelle. Les rebelles ont souvent des villageois sympathisants de leur côté. Les troupes gouvernementales non rémunérées et démoralisées (loyalistes dans le cas de la Côte d'Ivoire) abandonnent souvent leurs postes, vendent leurs armes aux rebelles ou même se joignent à eux (Ethiopie, Somalie, Sierra Leone, Zaïre). Mais la capitale étant bien fortifiée, la lutte se heurte à une impasse : les soldats rebelles manquent de puissance de feu pour lancer un dernier assaut sur la capitale et les troupes gouvernementales sont trop faibles pour repousser l'avancée des rebelles. L'insurrection peut prendre fin lorsqu'un chef rebelle, tel que Jonas Savimbi de l'UNITA en Angola, est tué, ce qui est rare. L'insurrection peut également s'essouffler en raison d'un manque de financement, d'un désintérêt ou de divisions au sein de la direction des rebelles.

Dans la plupart des cas, la réaction instinctive des gouvernements africains despo-

tiques est d'aller chercher le bazooka lorsque chaque fois qu'une rébellion éclate – la solution militaire. Mais en aucun cas, un gouvernement africain n'a vaincu une insurrection rebelle. L'armée nigérienne combattait Boko Haram depuis six ans. En janvier 2014, le président Jonathan limogea tous les généraux et chefs militaires du Nigeria, mais le vent ne sembla pas avoir tourné en faveur de l'armée. L'armée ougandaise combat l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) depuis plus de deux décennies. D'autres insurrections rebelles sont toujours actives au Mali, au Sénégal, au Sahara espagnol, au Soudan et en République démocratique du Congo.

Cela suggère qu'il est malavisé et coûteux pour un gouvernement africain de chercher à vaincre militairement une insurrection rebelle. D'autres options doivent être essayées.

Loi d'airain n° 7 : le gouvernement d'unité nationale (GUN) n'a jamais fonctionné dans l'Afrique postcoloniale. Alors ne rêvez même pas d'en recommander un aux rebelles et aux responsables gouvernementaux.

Le plus souvent, les forces gouvernementales ne sont pas en mesure de mettre fin à une insurrection et la guerre civile s'éternise. Horrifiée par les destructions, les carnages, le nombre croissant de réfugiés – en particulier des femmes et des enfants – et les pertes en vies humaines, la communauté internationale exerce une pression maximale sur les combattants pour qu'ils concluent une sorte d'accord de paix, de cessez-le-feu ou de règlement politique, qui se solde souvent par un échec. La modalité la plus courante a été la négociation directe en face à face entre les factions belligérantes – une approche occidentale souvent poussée par une communauté internationale bien intentionnée et dégoûtée par les horreurs de la guerre. Mais elle a rarement fonctionné en Afrique pour cinq raisons.

Premièrement, cela fonctionne si les chefs de faction veulent la paix ou doivent

payer le prix du chaos qu'ils provoquent – des hypothèses qui contredisent grotesquement la réalité. Bien souvent, la guerre devient « rentable » pour les chefs de guerre car une situation de conflit leur donne l'occasion de violer des femmes, de piller des villages et les ressources naturelles telles que l'or et les diamants. Pour les soldats rebelles, leurs armes sont souvent leur gagne-pain. Les soldats gouvernementaux vivent également du pillage, car ils ne sont souvent pas payés par leurs États à court d'argent. Et effectivement, plusieurs officiers se sont enrichis en prenant le contrôle des champs de diamants. D'innombrables exemples peuvent être tirés des guerres au Libéria, en Sierra Leone, en Somalie et en République démocratique du Congo. La guerre donne également à l'État une excuse (la « sécurité nationale ») pour suspendre les projets de développement, la fourniture de services sociaux et pour garder son budget de défense secret, protégeant ainsi les contrats douilleux des amis d'un examen minutieux.

Pire encore, aucun des combattants de la guerre ne paie le moindre prix pour les destructions qu'ils provoquent. Le plus souvent, ils sont « récompensés », gagnant ainsi en respectabilité. En 1993, le seigneur de guerre somalien, Mohammed Farah Aideed, a été transporté dans un avion militaire américain à Addis-Abeba pour prendre part à des négociations de paix. (Les forces d'Aideed ont ensuite été responsables de la mort de dix-huit Rangers américains à Mogadiscio). L'accord le plus rageur fut cependant celui de Foday Sankoh, le seigneur de guerre barbare de la Sierra Leone, dont la bande de sauvages (le Front révolutionnaire uni – RUF) coupait les membres des personnes, y compris les femmes et les enfants qui se trouvaient sur leur chemin. Même me révérend Jesse Jackson Senior l'avait salué comme le « Nelson Mandela » de l'Afrique de l'Ouest, ce qui provoqua la colère des militants des droits de l'homme. L'accord de Lomé de 1999 récompensa le RUF en lui attribuant quatre postes

ministériels, et le chef des rebelles Foday Sankoh obtint le poste de ministre des Terres et des Mines.

Deuxièmement, les négociations directes en face à face peuvent conduire à un accord de paix et à la mise en place d'un « gouvernement d'unité nationale » (GUN), puisque le conflit est invariablement une lutte de pouvoir. Mais cela défie le bon sens que de s'attendre à ce que des ennemis mortels, qui ont juré de se détruire mutuellement, mettent de côté toute suspicion et amertume et collaborent étroitement et joyeusement.

Le cas de John Garang a peut-être été rappelé. En 2005, il signa un accord de paix pour mettre fin à la guerre civile au Soudan. Il fut premier vice-président du Soudan le 9 juillet 2005, mais le mois suivant, il disparut dans un mystérieux accident d'hélicoptère le 30 juillet 2005. Le gouvernement de Khartoum nia toute responsabilité. Naturellement. Sa femme a néanmoins accusé le régime d'Omar Al Bashir.

Troisièmement, même si les deux parties pouvaient travailler en paix – pleinement ensemble dans le cadre d'un GUN, les accords de paix sont essentiellement un plan de pillage commun de l'État. Les positions ministérielles ou gouvernementales doivent être partagées entre le gouvernement et les chefs rebelles, mais des querelles amères éclatent à propos de la répartition. Personne n'est satisfait de ce qu'il obtient lors des pourparlers de paix. Bien qu'un accord de paix soit un exercice de « concessions mutuelles », chaque partie se juge « plus fort » et comme devant se voir attribuer davantage de postes ministériels ou « de choix ». Inévitablement, des ressentiments et des querelles éclatent pour savoir qui obtient quels postes, ce qui entraîne une reprise du conflit (Angola en 1992, Congo en 1999, Sierra Leone en 2000 et Côte d'Ivoire en janvier 2003).

Quatrièmement, les dirigeants africains honorent rarement les accords auxquels ils apposent leur signature, et encore moins les

mettent en œuvre de bonne foi. Pour la crise ivoirienne, un accord de paix a été signé au Ghana en janvier 2003, afin d'établir un GUN – un accord de partage du pouvoir entre le gouvernement du président Laurent Gbagbo, qui contrôlait la moitié sud de ce pays, et les groupes rebelles, qui contrôlaient le nord et une grande partie de l'ouest. Mais « les désaccords sur la répartition des postes ministériels ont éclaté et l'accord de paix de janvier a été salué par une semaine de manifestations anti-françaises et anti-rébellion dans certaines parties du pays » (*Africa Recovery*, Vol. 17, No. 1, mai 2003, p. 3)

Les partisans du gouvernement s'opposèrent avec acharnement à l'attribution de deux postes ministériels clés (intérieur et défense) aux groupes rebelles. Le 7 mars 2003, lors de la conférence de paix qui suivit au Ghana, les groupes rebelles déclarèrent qu'ils abandonneraient leurs revendications sur les deux postes ministériels clés en échange « d'autres concessions de la part du gouvernement de M. Gbagbo, notamment l'assurance qu'il garantirait la sécurité de leurs dirigeants et céderait le pouvoir à l'homme que les deux parties ont convenu de nommer à la tête du gouvernement d'unité nationale, un politicien chevronné nommé Seydou Diarrae (*The New York Times*, 8 mars 2003 p. A3). Mais comme le rapporta le *New York Times* (9 mars 2003), « l'encre n'avait pas encore séché sur une autre promesse de paix en Côte d'Ivoire, que les combats éclataient dans l'ouest turbulent pendant la nuit, avec des civils fuyant leur village saccagé et des hommes tirant sur les soldats français qui étaient là pour faire respecter un cessez-le-feu. » (p. A10)

Les Français ont dû envoyer plus de troupes pour faire respecter le cessez-le-feu. M. Gbagbo hésitait à préciser les pouvoirs qu'il allait céder à M. Diarra jusqu'à ce que la France exerce une pression massive. Le 23 septembre 2003, les rebelles, se faisant appeler les Forces nouvelles, se retirèrent du « gouvernement de réconciliation

nationale » mis en place en mars, affirmant qu'on leur avait refusé un réel pouvoir. En effet, sur les quarante-deux ministères, seuls onze, tous dirigés par le président Laurent Gbagbo, disposaient d'un budget (*The Economist*, 4 octobre 2003, p. 46). Des querelles similaires sur la répartition des postes avaient conduit à la reprise des hostilités en Angola (1992), en RD Congo (1999) et en Sierra Leone (2000).

Même alors, la satisfaction des demandes de chaque partie entraîne une énorme expansion de la bureaucratie étatique. Le gouvernement d'union nationale du Zimbabwe créa soixante-quatre ministres et vice-ministres, tandis que celui du Kenya en créa quatre-vingt-seize, un chiffre stupéfiant. Même à cette époque, les despotes africains n'honorent jamais les accords du GUN. Ils reviennent sur les accords. Ou bien ils accèdent à la création d'un poste de premier ministre mais le privent du pouvoir ou d'un budget lui permettant de fonctionner – comme cela s'est produit en Angola en 1992 et en Côte d'Ivoire en 2003.

Pour mettre fin à la guerre civile brutale du Liberia qui a débuté en 1999 et au cours de laquelle des dizaines de milliers de personnes ont été massacrées, violées et mutilées, des pourparlers de paix ont été organisés à Accra, au Ghana. Charles Taylor, alors président du Liberia et aujourd'hui emprisonné pour cinquante ans, s'est engagé le 17 juin 2003 à se retirer en vertu d'un accord de cessez-le-feu que son gouvernement a signé avec deux groupes rebelles luttant contre son régime. Selon cet accord, un gouvernement de transition devait être formé à partir du gouvernement libérien de l'époque, des rebelles, des partis politiques et d'autres, mais sans l'inclusion de Taylor. Son ministre de la défense, Daniel Chea, qui signa le cessez-le-feu à Accra, la capitale du Ghana, affirma la validité de l'accord : « Le président Taylor soutient pleinement cet accord de paix, et le gouvernement fera tout pour en assurer le succès. En signant ce cessez-le-feu, nous faisons savoir au monde

que le gouvernement du Liberia ne souhaite en aucun cas participer à un nouveau bain de sang » (*Washington Post*, 17 juin 2003, p.A8).

Les médiateurs et observateurs à Accra furent ravis lorsque le Chea serra la main de Kabineh Janeh et Tia Slinger, délégués des deux mouvements rebelles qui s'étaient emparés de plus de 60 % du pays. Des représentants des États-Unis, de l'Union européenne, du Nigeria et du Ghana ont tous signé l'accord, en tant que témoins. Mais quelques heures après la signature de l'accord, le gouvernement de Taylor commença à revenir sur la question de sa démission.

« Nous pensons que toutes ces demandes – comme la démission – la nation, le retrait, le gouvernement intérimaire et le gouvernement d'unité – devront être rejetées », déclara le porte-parole du gouvernement, Vaanii Paasawe (*Washington Post*, 17 juin 2003, p.A8). Il insista sur le fait que le cessez-le-feu était la seule partie contraignante de l'accord. « C'est une discussion politique, notamment sur la question de la mise à l'écart du président Taylor. Ce que nous avons réussi à faire à Accra, c'est de séparer la question du cessez-le-feu des questions politiques », ajouta M. Paasawe (*Washington Post*, 18 juin 2003, p. A20). Après un bombardement intense de Monrovia par les troupes de la CEDEAO et une pression internationale croissante, ainsi qu'une offre d'asile politique au Nigeria, Charles Taylor démissionna le 7 août 2003.

Depuis les années 1970, plus de quarante « accords de paix » de ce type ont été négociés en Afrique, avec un taux de réussite épouvantable. Seul l'accord de paix du Mozambique de 1991 a perduré, tandis que des pactes chancelants ont été conclus par intermittence en République centrafricaine, au Tchad, en République démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire et au Niger. Ailleurs, les accords de paix ont été déchiquetés comme des confettis avant même que l'encre ne soit sèche, au milieu de récriminations mutuelles de violations du cessez-

le-feu. Les échecs les plus spectaculaires ont été constatés : Angola (accord de Bicesse en 1991, accord de Lusaka en 1994), Burundi (accord d'Arusha en 1993), RD Congo (accord de Lusaka en juillet 1999), Rwanda (accord d'Arusha en 1993), Sierra Leone (accord de Lomé en 1999) et Liberia (accord d'Accra en 2003), et le Sud Soudan en 2014.

Cinquièmement, même lorsque les accords de paix sont conclus avec succès et qu'un « gouvernement d'unité nationale » (GUN) est mis en place, il est de courte durée. Le GUN de l'Angola ne dura pas plus de six mois en 1992. En Afrique du Sud, l'ancien président de Klerk se retira du GUN après à peine un an, lorsque l'apartheid fut démantelé en 1994. En 2003, le GUN du Congo créa quatre vice-présidents mais n'apporta pas la paix à l'est du Congo, en particulier dans la région de Bunia. La guerre civile au Burundi reprit en août 2003, malgré la création d'un GUN, sous l'égide de l'ancien président Nelson Mandela. En Côte d'Ivoire, le GUN, créé en janvier 2003, s'est déroulé par à-coups et a finalement abouti à la reprise de la guerre civile en 2011, après un différend sur les résultats des élections de novembre 2010.

Après les violentes élections de décembre 2007 au Kenya, au cours desquelles 1 400 personnes ont péri, un accord de paix fut conclu et le GUN créé en février 2008. Mais cet accord échoua. Un tribunal devait être créé pour juger les personnes soupçonnées d'avoir organisé la violence ; il n'a jamais été créé. Le Premier ministre Raila Odinga se plaignit d'avoir été mis à l'écart et exclu des grandes décisions. Déjà vu ? Dans le GNU 2009 du Zimbabwe, la ZANU-PF de Mugabe chercha à s'emparer de tous les ministères clés et importants. Elle en avait initialement reçu quinze, mais s'en saisit de vingt-deux quand même. Un autre déjà vu ?

Le GUN du Soudan, négocié au Kenya en 2005 dura à peine un an. Après avoir combattu le régime tyrannique du président soudanais Omar al Bashir, feu le Dr John Garang de l'Armée populaire de libération

du Soudan (APLS), décida de rejoindre un GUN. L'accord était censé favoriser la paix en fusionnant le mouvement rebelle Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM) avec le parti au pouvoir, le Parti du Congrès national, dans un gouvernement d'unité nationale qui dirigerait le Soudan jusqu'aux élections multipartites de 2009. Mais souvenez-vous qu'en l'espace d'un mois, il avait péri dans un mystérieux accident d'hélicoptère. Bien que le mystère n'ait jamais été résolu, sa veuve a accusé le régime Bashir.

Six mois plus tard, le 12 octobre 2007, le SPLM se retira brusquement du gouvernement d'unité nationale. Les anciens rebelles déclarèrent que « cette décision visait à faire pression sur le parti au pouvoir au Soudan pour qu'il respecte l'accord aux multiples facettes, qui avait été entravé par des différends sur les frontières, les mouvements de troupes et le partage des profits pétroliers du Soudan. (*The New York Times*, 12 octobre 2007, p. A8).

En 2010, le Sud rebelle organisa un référendum et se sépara pour devenir un nouveau pays indépendant, le Sud-Soudan. En l'espace de trois ans, le nouveau pays sombra lui aussi dans une guerre civile brutale, une bataille rangée entre deux leaders (le président Salva Kiir et le vice-président Riek Machar). Le peuple du Sud-Soudan avait souffert de décennies de guerre avec le Nord arabe et avait finalement gagné son indépendance – pour être à nouveau plongé dans une guerre civile entre ceux qui prétendaient l'avoir libéré de l'oppression de l'apartheid arabe. Là encore, c'est la douloureuse histoire africaine postcoloniale.

La véritable liberté n'est jamais venue dans une grande partie de l'Afrique après les indépendances des années 1960. Tout ce que l'Afrique a fait, c'est échanger un ensemble de maîtres (les colonialistes blancs) contre un autre (les nouveaux colonialistes noirs). L'oppression et l'exploitation du peuple africain se sont poursuivies sans relâche (Ayittey 1992). À vrai dire, beaucoup de dirigeants postcoloniaux – en parti-

culier les militaires tels qu'Idi Amin, Sani Abacha ou Samuel Doe – étaient pires que les colonialistes. Ils établirent des systèmes d'État à parti unique qui n'admettaient aucune responsabilité politique ni liberté d'expression. En 1990, trente ans après l'indépendance, seuls quatre des cinquante-trois pays africains étaient démocratiques. Et c'était la libération du régime colonial ?

Cela ne veut pas dire que le régime colonial était meilleur ou acceptable. Loin de là. La domination coloniale était à la fois injuste et jamais acceptable. Mais lorsque les Africains se sont battus pour se libérer de la domination coloniale, ils s'attendaient à plus de liberté, et non à la répression.

De 1960 à 2015, il y a eu exactement 229 chefs d'État africains, mais on peut dire que moins de quinze d'entre eux ont été de bons dirigeants. Cette liste comprend notamment Nelson Mandela d'Afrique du Sud, Kwame Nkrumah du Ghana, Nnamdi Azikiwe du Nigeria, Jomo Kenyatta du Kenya, Julius Nyerere de Tanzanie, Modibo Keita du Mali, Leopold Senghor du Sénégal, Kenneth Kaunda de Zambie, Gamal Nassar d'Égypte, pour n'en citer que quelques-uns. Même dans ce cas, cette liste serait controversée. Pourtant, même si l'on pouvait nommer quinze de ces bons dirigeants, cela représenterait moins de 10 % du total, ce qui signifie que la vaste majorité – plus de 90 % – des dirigeants postcoloniaux ont été des échecs complets. Et regardez-les – un assortiment dégoûtant de « têtes de coco » militaires, de socialistes de Banque Suisse, de marxistes Jaguar, de libérateurs de crocodiles, de révolutionnaires charlatans, de bandits de mallette, d'élites de vampires, de têtes de chèvres civiles, de vagabonds kalabules, etc. qui ont appauvri leur peuple et déprécié la dignité des noirs autrefois fiers, malgré les immenses richesses minérales de l'Afrique.

Peu d'ex-présidents vivent dans leur propre pays. a déclaré K. P. Sherman, un Libérien exilé aux États-Unis : « Le fait que le continent africain compte si peu de présidents survivants en dit long sur la per-

sonnalité des dirigeants africains. Le cheminement des leaders africains commence généralement par la révolution, la corruption, l'avidité, la manipulation de la loi pour prolonger leur pouvoir et, éventuellement, la mort politique de leurs alliés. En tant que jeune Africain, j'espère que nous pourrions récupérer notre héritage si davantage de présidents africains envisagent de vivre après leur mandat » (*African Insight*, juin 2005, p.11).

Mo Ibrahim, le magnat soudanais de la téléphonie mobile, a créé un prix de 5 millions de dollars pour tout dirigeant africain qui se retirerait volontairement après avoir perdu un vote démocratique. Pendant quatre années consécutives (2011-2014), il n'eut aucun « client »... Rappelons que le président ougandais Yower Museveni avait déclaré en 1986 qu'aucun dirigeant africain ne devrait rester au pouvoir pendant plus de dix ans. En 2015, il était toujours au pouvoir. Interrogé sur le prix Mo Ibrahim de 5 millions de dollars pour sa démission, Museveni se moqua : « Quelle insulte » (*African Insights*, 14 décembre 2014).

Une fois au pouvoir, ces dirigeants n'ont jamais voulu y renoncer et y sont restés dix, vingt, trente et même quarante ans. Même les bulldozers n'ont pas pu les déloger du pouvoir, plongeant leurs pays dans des guerres civiles insensées. Pendant ce temps, certains d'entre eux ont pillé leurs trésors pour devenir parmi les plus riches du monde alors que leur peuple mourait de faim. Quelle que soit la façon dont on le réduit, ce n'est pas le type de leadership dont on peut être fier. Même les chefs africains dits primitifs et arriérés ont fourni de meilleurs leaders. Aucun chef africain traditionnel ne pouvait piller le trésor tribal pour le déposer en Suisse et rester chef.

Peut-être les femmes présidentes pourraient-elles faire un meilleur travail, comme le déduisait Chipso Lungu, directrice exécutive du Zambia National Women's Lobby Group ? « Les hommes n'ont pas fait un bon travail pour diriger nos pays, alors peut-être que nous cherchons maintenant une

Grande Femme, et non un Grand Homme, pour faire le travail. La liste des dirigeants masculins corrompus, incompetents et simplement idiots est très longue » (*The Herald Tribune*, 8 juin 2003, p. 1F). Malheureusement, Ellen Johnson Sirleaf du Liberia et Joyce Banda du Malawi n'ont pas exactement pu se distinguer.

La présidente Johnson Sirleaf n'a pas été en mesure de juguler la corruption et le népotisme. Ses fils ont été placés à des postes gouvernementaux importants, l'un d'eux étant gouverneur et membre de la Banque centrale du Liberia. La présidente Banda a été impliquée dans un scandale de corruption connu sous le nom de « Cashgate » et a été battue aux élections de mai 2014, qui, selon elle, ont été entachées d'irrégularités. Peu de gens l'ont crue.

La vraie solution africaine

Les accords de paix et le GUN ont échoué parce qu'ils ont souvent utilisé une approche occidentale : la négociation directe en face à face entre les factions belligérantes. Peut-être que le mécanisme indigène de résolution des conflits de l'Afrique pourrait offrir une solution à l'énigme ? En effet, selon Henry Anyidoho, le chef adjoint de la mission de maintien de la paix conjointe des Nations unies et de l'Union africaine au Soudan, « nous avons encouragé l'utilisation de méthodes traditionnelles pour résoudre les conflits ». On voit partout en Afrique, là où ce système est rompu, que vous avez des problèmes. Là où ce système est en place, vous n'avez pas de problèmes » (*Washington Post*, 5 juillet 2008, p.A8). Qu'est-ce que la méthode traditionnelle africaine exactement ?

L'ingrédient clé – qui fait défaut dans l'approche occidentale – est la société civile. « Quand deux éléphants se battent, l'herbe est piétinée et blessée », dit un proverbe africain. La résolution des conflits africains nécessite alors quatre parties : les deux éléphants, un arbitre et « l'herbe » (la société civile). Tout comme il faut un village pour

élever un enfant, il faut aussi un village pour résoudre un conflit.

Dans l'Afrique traditionnelle, lorsque deux parties ne peuvent pas résoudre leurs différends par elles-mêmes, l'affaire est portée devant un tribunal de chef pour être jugée.

Le tribunal est ouvert et toute personne concernée par le litige peut participer. Le plaignant fait valoir ses arguments, puis le défendeur. Ensuite, toute autre personne qui a quelque chose à dire peut le faire. Une fois que tous les arguments ont été entendus, le chef rend une décision. Le coupable peut être condamné à une amende, disons de trois chèvres. A défaut, sa famille est tenue pour responsable. La partie lésée reçoit une chèvre, le chef une autre chèvre pour ses services, et le reste est abattu pour une fête de village dont tout le monde peut profiter. Ce dernier événement social découle de la croyance africaine selon laquelle les conflits brisent les relations sociales et que ces relations effilochées doivent être guéries – l'« herbe » pacifiée. Plus important encore, les intérêts de la communauté l'emportent sur ceux des adversaires. S'ils adoptent des positions intransigeantes, ils peuvent être mis à l'écart par la volonté de la communauté et se voir infliger une amende, disons deux chèvres chacun, pour avoir troublé la paix sociale. Dans les cas extrêmes, ils peuvent être expulsés du village. Ainsi, il y a un prix à payer pour l'intransigeance et pour le fait de causer le chaos social – un prix exigé par les victimes, mais absent du GUN.

Loi d'arain n° 8 : Lorsque le gouvernement est un échec, que les politiciens de l'opposition sont inexistantes ou qu'ils perdent espoir, et que le leadership intellectuel est insuffisant, une troisième force émerge pour conduire le changement, souvent avec des conséquences désastreuses. Cette troisième force peut être un groupe de soldats, des assureurs rebelles ou des jeunes.

L'histoire postcoloniale de l'Afrique montre clairement que lorsque les hommes politiques ne parviennent pas à résoudre une crise politique pendant des années, tôt ou tard, un Charles Taylor, un Foday Sankoh, un Mohammed Farah Aided, un Laurent Kabila ou un chef rebelle quelconque émergera pour résoudre la crise par la force. Et les conséquences de leurs interventions sont toujours là pour que nous puissions en témoigner.

Au printemps arabe, face à une opposition sclérosée et sans faille, la jeunesse est intervenue pour faire changer les choses. Mais ils ont été écartés et la révocation leur a été arrachée des mains. Comme l'a rapporté la correspondante américaine à l'étranger Elizabeth Dickinson,

Quand le Printemps arabe est né, il avait un visage jeune. Dans les rues de Sidi Bouzid, puis de Tunis, du Caire, de Benghazi et au-delà, ce sont des jeunes de 20 à 30 ans qui ont fait leur apparition pour exiger le changement face aux gaz lacrymogènes et aux balles.

Ils ont été salués comme une nouvelle génération, experte en Internet, qui en avait assez des dictateurs archaïques du passé. . . . Mais dix mois plus tard, la révolution a vieilli. Lors de la première élection démocratique depuis le début de la tourmente, la Tunisie a élu une classe politique grisonnante. Plus de la moitié des candidats à la nouvelle Assemblée constituante chargée de rédiger la nouvelle Constitution au cours de l'année prochaine avaient plus de 46 ans. Et les dirigeants des trois partis les plus titrés ont tous plus de 65 ans. Deux de ces hommes ont vécu en exil en France pendant 20 ans, loin de la dure réalité qui a poussé la révolution.

On dit souvent que les révolutions mangent leurs jeunes, mais rarement a-t-elle été une telle festin. Dans les rues de Tunis et dans tout le Moyen-Orient, les jeunes révolutionnaires ont été pris de court. Un mouvement qui s'est répandu sur Facebook, Twitter et YouTube est aujourd'hui dirigé par une génération qui a vécu sans ordonnateur la plus grande partie de sa vie. Si le Printemps arabe ne parvient pas à intégrer la jeune génération, il pourrait connaître le

même sort que tant de révolutions, laissant de côté ceux qui ont été les premiers à provoquer le changement. (*The National*, 1er novembre 2011)

Comme indiqué précédemment, le résultat du printemps arabe a été moins que souhaitable.

Loi d'airain n° 9 : Aucune condition n'est permanente. Les partisans du dictateur finissent par se retourner contre lui.

Dans leur zèle à « faire le ménage », les nouveaux dirigeants, souvent militaires, ont recours à des mesures draconiennes, déclarent l'état d'urgence et suspendent les libertés civiles. Ils se lancent dans une chasse aux sorcières des politiciens corrompus du régime précédent et brutalisent ceux qui se mettent en travers de leur chemin. Par exemple, trois juges ghanéens ont été enlevés et assassinés en juin 1982 parce qu'ils avaient libéré des hommes politiques prétendument corrompus des régimes précédents. La chasse aux sorcières s'étend rapidement aux « dissidents », s'aliénant ainsi de larges pans de la population. Même les partisans du nouveau régime ne sont pas à l'abri.

Dans les premières étapes de la « révolution Rawlings » au Ghana, les étudiants universitaires manifestaient régulièrement leur soutien en 1982, comme ce fut également le cas pendant la période initiale du mandat de feu Samuel Doe au Liberia. Lorsque ces mêmes étudiants ghanéens se plaignirent en 1983 de la réduction des allocations, la réaction du gouvernement militaire fut rapide : fermeture de l'université. Mais comme l'indique l'inscription sur l'un des « mammy trucks » qui sillonnent les routes d'Accra : « No condition is permanent ».

Finalement, les partisans du régime dictatorial se retirèrent ou se retournèrent contre lui. Les hauts fonctionnaires du gouvernement démissionnent ou font défection et se mettent à parler. Les secrets de longue date sur les pillages et autres méfaits com-

mencent à alimenter les rumeurs, sapant ainsi la légitimité du régime. L'un de ces déserteurs est M. Kwaku Boakye Danquah, président de l'un des plus célèbres tribunaux publics, qui a prononcé des peines sévères, y compris la mort par peloton d'exécution, pour des « crimes » économiques et politiques. En 1992, Danquah déclara à *West Africa* que « les tribunaux » font partie du système qui sous-tend le PNDC (gouvernement) ». C'est un instrument politique qui assure la domination du PNDC ». Il dénonce le fait qu'il y a ingérence politique et intimidation de la part des tribunaux afin d'obtenir les jugements que le gouvernement veut » (*West Africa*, 30 mars-5 avril 1992, p. 545).

Au Togo, « Mba Kabassema, qui était ministre du commerce et des transports dans le gouvernement d'Eyadema en 1977, a allégué qu'Eyadema avait pillé les ressources du pays avec la connivence d'un conseiller marocain, Maurice Assor... Un autre délégué [à la conférence nationale] a allégué que la fortune personnelle d'Eyadema était de 800 milliards de francs CFA (2,8 milliards de dollars), dont la majeure partie a été placée dans des banques étrangères » (*New African*, octobre 1991, p. 12).

Le cas de Paul Kagame, du Rwanda, est plus tragique. On lui attribue l'arrêt du génocide de 1994 et il est salué comme un héros, tant au Rwanda qu'à l'étranger. Dans les capitales occidentales, il a pu bénéficier d'un réservoir inépuisable de sympathie – en grande partie grâce à la culpabilité des Occidentaux qui n'ont pas fait assez pour arrêter le génocide de 1994. Mais en 2015, il avait dilapidé cette sympathie. Certains réclamaient même qu'il soit poursuivi par la Cour pénale internationale (CPI). Comme l'a dit Stephen W. Smith, professeur d'études africaines à l'université de Duke,

Face à un dirigeant de plus en plus vindicatif et mégalomane, la phalange qui contrôle le Rwanda s'est brisée. Nombre des plus proches partisans de M. Kagame se sont opposés aux méthodes de fer du président au motif qu'elles

mettent en péril non seulement leur propre avenir mais aussi celui de la communauté minoritaire rwandaise. Rebutés et punis par M. Kagame, plusieurs de ses anciens associés ont fui en exil. Certains ont été assassinés, dont l'un des prédécesseurs du général Karake, le colonel Patrick Karegeya, qui a été tué dans une chambre d'hôtel de Johannesburg le 1er janvier 2014... M. Kagame ne peut pas quitter son poste sans risquer d'être traduit devant la Cour pénale internationale, une menace contre laquelle même un successeur de confiance ne pourrait pas le protéger – et M. Kagame ne fait plus confiance à personne. Ignorant les limites constitutionnelles, il orchestre un mouvement « populaire » pour chercher un autre mandat en 2017. Une autre « victoire » électorale se profile à l'horizon, à moins que la justice ne le rattrape... M. Kagame a également demandé le soutien de ses alliés étrangers. Cherie Booth, la femme de l'ancien Premier ministre Tony Blair, dirige son équipe de défense. Deux des partisans les plus fidèles du leader rwandais ont été M. Blair et Bill Clinton, qui a déclaré que l'un de ses grands regrets en tant que le président était de ne pas être intervenu pour arrêter le génocide en 1994... Le régime post-génocide de Rwanda a de nombreux amis dans le monde entier pour des raisons compréhensibles et, dans la plupart des cas, honorables. Horrifiés comme nous l'avons été par le bain de sang de 1994, et honteux de notre incapacité à le prévenir ou à l'arrêter, qui voudrait croire que le bon visage que M. Kagame a donné au Rwanda – en créant l'image d'une nation prospère et en voie de guérison – se révèle être en fait un mensonge ? Aujourd'hui, les voix de l'opposition au Rwanda ont été complètement réduites au silence.

Pourtant, c'est précisément le besoin du monde extérieur d'un discours moral apaisant – d'un récit manichéen auquel croire – qui trahit la réalité du Rwanda post-génocide et nous rend complices, une fois de plus, de nouvelles effusions de sang. Dans un endroit où l'absence de démocratie et les violations flagrantes des droits de l'homme ont déjà conduit au crime collectif ultime, nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de continuer à détourner notre regard du régime violent et arbitraire de M. Kagame... de la nécessité de tenir M. Kagame pour responsable. Il doit lui aussi être mis au banc des accusés et jugé devant la Cour pénale interna-

tionale de La Haye. (*The New York Times*, 20 juillet 2015)

Loi d'airain n° 10 : renverser un dictateur n'est qu'un premier pas vers l'établissement d'une société libre. La deuxième étape est le démantèlement de la dictature elle-même.

Comme nous l'avons vu, il ne suffit pas de changer le conducteur, il faut réparer le véhicule lui-même. Cela nécessite des réformes politiques, constitutionnelles, institutionnelles et économiques, dans cet ordre. Trop souvent, la deuxième étape est bâclée, ce qui permet de détourner ou d'inverser les révolutions comme cela s'est produit en Égypte, en Tunisie, en Libye et dans de nombreux autres pays africains.

Postscript

Ce livre ne doit d'excuses à personne. Il a martelé les dirigeants et les gouvernements africains postcoloniaux et les a pris à partie. Il n'y a aucune justification valable pour les performances postcoloniales désastreuses : pauvreté persistante au milieu de ressources abondantes, guerres civiles insensées, destruction gratuite, États en déliquescence et effondrés, production de réfugiés et autres crises. On peut dire que l'erreur est humaine, mais beaucoup de dirigeants étaient obstinés, insensibles à la raison et s'en tenaient avec entêtement aux mêmes plans d'action ruineux, même lorsque les choses allaient manifestement mal et que leur pays était détruit. Combien de dirigeants post-colonisation étaient-ils des hommes d'État ? Combien étaient prêts à placer le bien-être de leur peuple et les intérêts de leur État au-dessus de leurs propres intérêts égoïstes et personnels, et de leurs poches ? On peut dire que moins de quinze d'entre eux ont été de bons dirigeants ou hommes d'État. Ne pouvaient-ils pas apprendre de leurs erreurs mutuelles ?

Jusqu'au XXI^e siècle, les dirigeants n'ont jamais vraiment assumé la responsabilité de leurs erreurs et de leurs échecs stupides. Ils ont toujours blâmé des facteurs externes ou quelqu'un d'autre : les colonialistes et les

impérialistes occidentaux, les systèmes économiques internationaux injustes, l'aide étrangère inadéquate, la Banque mondiale et le FMI « avides et néocoloniaux », etc. ! Robert Mugabe, du Zimbabwe, est l'exemple type qui a rejeté la responsabilité de la destruction de la monnaie et de l'économie de son pays sur l'Occident et qui a ensuite adopté le dollar américain comme nouvelle monnaie en 2009 !

Même en 1980, le peuple africain en avait assez des pitreries de ses dirigeants et de ses gouvernements. Un chef traditionnel s'est amèrement plaint en 1990 : « Ici, au Lesotho, nous avons deux problèmes : les rats et le gouvernement ! » C'était un commentaire qui serait probablement encore vrai dans certains pays africains aujourd'hui.

Cependant, il serait grotesquement injuste et malhonnête, voire criminel, d'insinuer que la destruction postcoloniale et les méfaits du développement étaient la faute des seuls dirigeants. Deux autres groupes – l'opposition et les intellectuels – ont également largement contribué à l'effondrement postcolonial de l'Afrique. Qu'ils le veuillent ou non, ces deux groupes ont aidé et encouragé l'institution de la tyrannie à l'époque postcoloniale. Chacun de leurs rôles, en soi, pourrait faire l'objet d'un ou deux autres livres, mais quelques mots suffiront peut-être ici pour clore ce livre.

L'opposition

« Nous avons fait du mauvais travail au gouvernement. Alors que la ZANU-PF a utilisé les 21 derniers mois pour se recentrer et se réinventer, nous avons perdu notre identité. La ZANU-PF est aussi brutale et corrompue qu'avant, mais beaucoup plus riche. Ils ont une emprise presque totale sur les diamants de Marange [dans l'est du pays] et contrôlent toujours les médias et les forces de sécurité. Ils sont beaucoup mieux organisés que nous. Les sondages nous montrent peut-être encore en tête, mais près de la moitié de l'électorat refuse de dire comment il votera. Il est probable

qu'il y ait une apathie massive parmi les partisans du MDC. Si nous allions aux urnes maintenant, je pense que nous pourrions perdre. Nous devons commencer à nous battre ». Voilà le point de vue d'un haut fonctionnaire du Mouvement pour le changement démocratique (MDC) au Zimbabwe (*The Economist*, 6 nov. 2010, p. 61)

Cette partie du livre a été douloureuse et difficile à écrire parce que, ayant été membre de l'opposition et défenseur de la démocratie en Afrique pendant des décennies, il serait insensible et même cruel de suggérer que les combattants de la liberté, qui ont été tués, emprisonnés ou torturés pour leur courageuse lutte pour la liberté, auraient dû faire les choses différemment et, par conséquent, mériter la punition ou le sort qu'ils ont subi. Ce n'est cependant pas notre intention. Comme nous l'avons fait remarquer à maintes reprises, toutes les révolutions ne réussissent pas. Les révolutions qui échouent non seulement coûtent des vies et des ressources, mais font également reculer la marche vers la liberté. Trop souvent, une planification inadéquate et une mauvaise exécution entraînent l'échec des révolutions.

Pour chaque force dans la nature, il existe une force opposée. Une force domine soit parce que la force opposée est inexistante, soit parce qu'elle est faible. En 2016, la démocratie a connu un déclin constant pour la sixième année consécutive parce que la force opposée ou la résistance – tant nationale qu'internationale – était faible ou s'effritait. Avec une résistance aussi faible, les tyrans ont triomphé, dominé et sont devenus suffisants.

Dans beaucoup trop de pays africains, l'opposition est désespérément fragmentée, désorganisée, sujette aux querelles et aux pots-de-vin et à la cooptation. Leur message de liberté est souvent contaminé par la religion, l'idéologie, le tribalisme, la sécession et d'autres questions sectaires. Les autoocrates africains sont passés maîtres dans l'art d'identifier et de dissimuler leurs opposants et de réprimer les protestations.

Une auto-évaluation critique et un examen des stratégies sont nécessaires pour ceux d'entre nous qui luttent pour que des mesures correctives soient prises. Une telle catharsis n'affaiblit pas mais renforce plutôt l'opposition. Il y a eu beaucoup trop de cas où l'opposition a gaspillé des occasions en or, permettant à la tyrannie de s'enraciner davantage. En voici quelques exemples.

L'Éthiopie : Pour les élections de mai 2015, il y avait plus de quatre-vingt-quinze partis d'opposition – la plupart à base ethnique – qui défiaient le régime despotique de Hailemariam Desalegn. Le régime au pouvoir a « gagné » 100 % des voix...

La Guinée : Dans le passé, les forces de sécurité guinéennes ont utilisé la force létale contre des manifestants non armés, sans justification apparente. Pourtant, le 28 septembre 2009, les leaders de l'opposition guinéenne ont rassemblé plus de 50 000 personnes dans un stade national pour protester contre la décision du dictateur militaire du pays, le capitaine Moussa Dadis Camara, de se présenter aux élections présidentielles de janvier 2010. Les soldats ont simplement bouclé les six entrées au stade et a ouvert le feu sur les civils pris au piège. Au moins 157 personnes ont été tuées.

La Gambie : Le 30 décembre 2014, un groupe d'expatriés gambiens inexpérimentés, dirigé par Chernô Njie, un promoteur immobilier né en Gambie et originaire d'Austin, au Texas, a tenté de renverser le régime tyrannique de Yahya Jammeh avec l'aide de sa garde présidentielle. Mais le coup d'État a été planifié et exécuté de manière si amatrice qu'il a échoué avant même d'avoir été initié. Une partie de leur plan a même été publiée sur Internet, ce qui a permis au régime maléfique de s'y préparer. Le complot du coup d'État a échoué lamentablement. Le président étant commodément hors du pays, plusieurs hommes armés – dont Njie – auraient attaqué le Palais de l'État, espérant submerger la garde présidentielle avec les fusils semi-automatiques M4 et d'autres équipements

militaires qu'ils avaient fait entrer clandestinement dans le pays.

« Njie aurait cru que les membres de l'armée gambienne, lassé du règne autocratique de Jammeh qui dure depuis 20 ans, depuis son arrivée au pouvoir lors d'un coup d'état sans effusion de sang en 1994, soutiendraient leur cause. Ils ne l'ont pas fait, et les comploteurs ont été dépassés en nombre d'armes et d'hommes, et ont subi de lourdes pertes – dont plusieurs morts – avant d'abandonner la tentative » (*The Guardian*, 7 janvier 2015).

La pire chose qui puisse arriver dans une société réprimée est de tenter un coup d'État et d'échouer. Le régime, toujours aussi paranoïaque, se déchaîne, arrêtant et détenant presque tous ceux qu'il soupçonne, même de loin, d'être impliqués. Et effectivement, plus de trente-deux personnes ont été arrêtées après l'échec de la tentative de coup d'État, dont Yusupha Lowe, le fils de seize ans de Bai Lowe, accusé d'être impliqué.

Trop souvent, ceux qui ont entrepris de libérer leur pays de la tyrannie finissent invariablement par se battre entre eux, semant la confusion et le carnage. Certains dirigeants de l'opposition sont eux-mêmes des dictateurs cachés, affichant les mêmes tendances tyranniques qu'ils dénoncent si bruyamment dans les despotes qu'ils espèrent remplacer. Dans le passé, beaucoup de ces « libérateurs » se sont transformés, en moins d'un an, en une autre bande de vils despotes de cloaque ou « libérateurs crocodiles », bien pires que les dictateurs qu'ils ont remplacés.

Le mouvement d'opposition lui-même doit être réformé. Dans de trop nombreux pays, la direction de l'opposition politique établie est artificielle, sclérosée, sénile et déconnectée des réalités nationales. Certains ont prêché le même message pendant des décennies sans obtenir de résultats. D'autres ont passé des décennies en exil. Très peu peuvent être considérés comme des technophiles, capables même de surfer

sur Internet, d'envoyer des SMS ou des e-mails comme les jeunes. Lorsque le leadership est un échec et que l'opposition établie devient moribonde, une troisième force émerge qui la met de côté (Loi d'airain n° 8). Cette troisième force peut prendre la forme d'une insurrection rebelle ; les chefs rebelles prennent « la brousse » lorsqu'ils perdent confiance dans la capacité de l'opposition à effectuer un changement politique. Elle peut aussi prendre la forme d'un mouvement de jeunesse pour balayer les chefs de l'opposition, comme cela s'est produit en Tunisie, en Égypte et ailleurs dans le monde arabe en janvier 2011.

Alors que les Frères musulmans d'Égypte scandaient « L'Islam est la solution », un jeune participant à la manifestation du Caire tenait une pancarte sur laquelle on pouvait lire « La Tunisie est la solution ». Comme l'a fait remarquer le commentateur soudanais Magdi El Gizouli, le 30 janvier 2011, les manifestants étaient « tout aussi frustrés par les insuffisances des partis politiques d'opposition, une préoccupation qui a trouvé son expression dans le slogan « shabab la ahzab » (jeunes, pas de partis [politiques]). (<http://stillsudan.blogspot.com/2011/01/30-january.html>). Une discussion plus détaillée sur l'opposition et les stratégies se trouve dans Ayittey (2011, chapitre 7).

Prostitution intellectuelle

« Parfois, on ne peut s'empêcher de reprocher aux intellectuels africains ce qui se passe dans certains pays africains. Il se trouve que beaucoup de ces intellectuels sont éduqués par l'argent des contribuables, mais il s'avère qu'ils collaborent avec des dictateurs et finissent par appauvrir leur peuple pendant qu'ils deviennent riches et épicuriens. Ils lèchent honteusement les bottes des despotes au détriment de leur peuple qui les admire pour leur sagesse. Ils jettent la dignité aux chiens et agissent comme s'ils étaient hypnotisés. Comme c'est triste en effet ».

Eric Bawah, chroniqueur, *The Daily Guide*, 20 novembre 2001, p. 6.

L'aspect le plus douloureux et le plus traître de l'effondrement de l'Afrique a été la collaboration délibérée et active de ses propres intellectuels, dont beaucoup étaient très « éduqués » avec des doctorats, et qui auraient dû savoir quelle direction prendre. C'est « douloureux » parce que cela concerne la profession même de cet auteur. On pourrait penser qu'avec toute leur éducation et toutes leurs séries de diplômes, de doctorats et de titres, y compris en agromonie – l'application de la technologie nucléaire à la culture du manioc – les intellectuels africains comprendraient des concepts aussi fondamentaux et élémentaires que la démocratie, l'oppression, l'État de droit, la responsabilité, la transparence et les élections libres et équitables. Ils devraient condamner les violations flagrantes des droits de l'homme de leurs propres dirigeants avec autant de véhémence qu'ils l'ont fait sous le régime colonial. Mais non ! Une multitude d'intellectuels a vendu notre conscience, notre intégrité et nos principes pour servir les diktats de régimes barbares. Comme des prostituées, ils ont aidé et encouragé le pillage, la mauvaise gestion et la répression du peuple africain.

En fait, selon le colonel Yohanna A. Madaki, lorsque le général Gowon a élaboré des plans pour ramener le Nigeria à un régime civil en 1970, « les universitaires ont commencé à présenter des documents détaillés indiquant que le régime militaire était la meilleure option, car les civils n'avaient pas suffisamment appris pour se voir confier la gouvernance du pays » (*Post Express*, 12 novembre 1998, p. 5). Les universitaires disent que le régime militaire est préférable ?

L'ironie est que la prostitution intellectuelle ne paie pas. Elle peut apporter des avantages à court terme, mais elle cause des dommages irréparables à la réputation. À court terme, la prostituée peut apprécier d'être ministre du gouvernement – un poste qui s'accompagne d'avantages substantiels – manoir, voiture, chauffeur, etc. Mais lorsque les prostituées ne sont plus utiles au

régime, elles sont jetées comme un chiffon ou même tuées. Même si elles échappent à la mort, cela ne met pas fin à leurs tribulations. Elles sont injuriées par les groupes de la société civile et les membres de l'opposition en raison des données sensibles qu'elles peuvent transmettre au régime brutal lorsqu'elles « font défection ». Ils peuvent fuir le pays mais cela n'apporte aucun soulagement non plus car les groupes africains de la diaspora les traquent. En fait, une loi d'airain pourrait être promulguée pour ces « prostituées ».

Loi d'airain n°11 : Il y a un prix à payer pour la prostitution intellectuelle, la collaboration et la synergie.

Une de ces prostituées est Joseph Kokou Koffigoh, qui rejoignit le régime militaire du président Gnassingbé Eyadema en tant que premier ministre du Togo en 1992. *New African* (janvier 1993) écrivait que « l'opposition pense que Koffigoh a vendu les gains de la Conférence nationale du Togo en n'exécutant pas ses décisions et en permettant au président Eyadema de revenir au pouvoir » (p. 19).

En Gambie, lorsque le capitaine Yahya Jammeh renversa le gouvernement démocratiquement élu de Sir Dawda Jawara le 24 juillet 1994, le seul ministre de l'administration Jawara à avoir été attiré pour servir le régime militaire était le ministre des finances, Bakary Darbo, un économiste très respecté, même dans les milieux internationaux. Il contribua à ce que la Banque mondiale reprenne son aide à la Gambie. Le 10 octobre 1994, il fut licencié par la junte militaire car il ne leur était plus utile. Puis, le 15 novembre, il fut accusé de complicité dans la tentative avortée de coup d'État du 11 novembre. Il s'enfuit avec sa famille au Sénégal voisin.

Ousman Koro Ceesay fut le prochain à assumer le portefeuille du ministère des finances. Lorsque lui aussi ne fut plus utile à la junte militaire, « ils lui fracassèrent la tête avec une batte de base-ball », déclara le capitaine Ebou Jallow, le numéro deux du

conseil au pouvoir qui fit défection et s'enfuit aux États-Unis le 15 octobre (*The Washington Times*, 20 octobre 1995, A15).

À maintes reprises, malgré les avertissements répétés, des intellectuels africains très « éduqués » ont mis la prudence et le bon sens à l'épreuve et se sont bousculés pour avoir la chance de sauter dans le lit de brutes militaires. L'attrait d'une voiture de luxe, d'un poste diplomatique ou ministériel et d'un palais gouvernemental s'avère souvent trop irrésistible. Le sénateur nigérian Arthur Nzeribe a un jour déclaré que le général Babangida était assez bon pour diriger le Nigeria. Sous la pression, il avoua : « J'ai été nommé Premier ministre au bal de fin d'année. Il n'y a pas d'homme politique vivant qui soit aussi avide de pouvoir que moi. Qui ne serait pas séduit par la façon dont j'ai investi dans l'ABN [Association pour un meilleur Nigeria] avec la possibilité et la promesse d'être Premier ministre exécutif d'un président militaire » (*The Guardian*, 13 novembre 1998, p. 3).

Des hordes d'hommes politiques, de professeurs, de professionnels, d'avocats et de médecins se sont donc prostitués et vendus à la servitude volontaire pour les diktats de vagabonds militaires avec la moitié de leur intelligence. Et à maintes reprises, après avoir été violées, abusées et souillées, elles ont été jetées comme des ordures – ou pire encore. D'autres prostituées intellectuelles se précipitent encore pour prendre leur place. Et elles n'hésitent même pas à vendre les leurs. Au Kenya, des universitaires pro-gouvernementaux ont soutenu l'arrestation de plusieurs de leurs pairs qui tentaient de se syndiquer en 1994. Selon un éminent professeur, qui a fui en exil : « Nous avons autant souffert de certains de nos collègues que de la branche spéciale, la police secrète » (*The Chronicle of Higher Education* 23 janvier 1998, p. B9).

Une autre prostituée intellectuelle dispensable a été sans doute Abass Bundu de Sierra Leone – ancien secrétaire général de la CEDEAO (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest) – bien que son

sort ait été moins horrible. Lorsqu'il fut nommé par le capitaine Valentine Strasser, illettré et âgé de vingt-neuf ans, au poste de ministre des affaires étrangères de la Sierra Leone au début de l'année 1995, il fila de la maison dans un nuage de poussière pour aller occuper ce poste. En août 1995, il fut jeté dans une poubelle lors d'une annonce à la radio. Il affirma en effet dans une interview à la radio de Voice of America qu'il « n'a jamais demandé à rejoindre la junte » (*African News Weekly*, 8 septembre 1995, p. 12). « Nous venons de découvrir que c'est un opportuniste et qu'on ne peut pas faire confiance à de telles personnes. Nous l'avons donc mis dehors », déclara le porte-parole du Conseil national provisoire de gouvernement de Strasser. « Lorsque nous avons nommé Abass Bundu par le biais d'une annonce à la radio, il ne s'est pas plaint, mais lorsque nous l'avons renvoyé par le biais d'une autre annonce à la radio, il a voulu faire du bruit », ajouta-t-il (*The African Observer*, 8-21 août 1995, p.5).

Puis il y a eu Paul Kamara, de Sierra Leone, un militant intrépide des droits de l'homme et ardent défenseur de la démocratie. Il a publié et édité le très respecté *For Di People*, dont le tirage dépassait les 30 000 exemplaires par semaine. En janvier 1996, il rejoignit le gouvernement militaire du brigadier-général Maada Bio – une décision qui, de son propre aveu, « a désarçonné beaucoup de gens » (*New African*, mai 1996, p. 14). Le soir de l'élection, le 26 février 1996, cinq hommes en tenue militaire et armés l'attendaient dans les bureaux de son journal. Lorsqu'il quitta son bureau et monta dans sa voiture officielle à quatre roues motrices, les soldats le poursuivirent et ouvrirent le feu. Nous avons enfin le bâtard », cria l'un d'entre eux. Mais heureusement, le « bâtard » échappa à la mort et fut transporté par avion à Londres pour y être soigné. Mais ses ennuis ne s'arrêtèrent pas là. Le 20 août 1999, il fut agressé par trois commandants du Front révolutionnaire uni (RUF) à la suite d'un article alléguant la paresse et la corruption des com-

mandants du RUF basés à Freetown. « Un officier de l'ECOMOG a refusé d'intervenir pendant l'attaque » (*Index on Censorship*, novembre/décembre 1999, p. 249).

Ensuite, il y eut le cas de Phillips David Sesay, titulaire de divers diplômes universitaires, dont un doctorat en philosophie. Il était le chef de la chancellerie de Sierra Leone à Washington. Pendant trois ans, il ne fut pas été payé ; pourtant, il resta à ce poste. En 1996, il laissa sa femme et son fils à Washington et retourna en Sierra Leone en toute hâte pour accepter une promotion au poste de chef de protocole intérimaire au ministère des affaires étrangères par le régime militaire au pouvoir dans le pays. Le fait que l'ancien protocole du ministère n'ait travaillé avec la junte que pendant quatre jours et ait fui le pays ne gêna pas Sesay, qui prit le poste. Suite à un coup d'État le 23 mai 1997, Sesay fut le pays. « Lorsque son avion atterrit à New York le 20 décembre 1997, le passeport diplomatique de Sesay avec un permis à entrées multiples pour les États-Unis se révéla insuffisant. Son visa avait été annulé sur ordre du Département d'État et il fut placé en détention par le Service de l'immigration et des naturalisations » (*Washington Post*, 2 janvier 1998, p. A30).

Au Burkina Faso, Clément Oumarou Ouedraogo n'eut pas cette chance. Il était le numéro deux de la dictature militaire barbare de Blaise Compaoré. Il démissionna et lança son propre parti travailliste au Burkina. Le 9 décembre 1992, il fut tué « lorsque des attaquants non identifiés ont lancé une grenade dans sa voiture alors qu'il revenait d'une réunion de la Coalition des forces démocratiques de l'opposition » (*West Africa*, décembre 16-22, 1991, p.2116).

La plupart des pays africains qui ont imploré pendant la période postcoloniale ont tous été ruinés par l'armée : Algérie, Burundi, Égypte, Éthiopie, Libéria, Libye, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tunisie, Ouganda et Zaïre, entre autres. [Rappelez-vous la loi d'airain n° 3]. Dans tous les pays d'Afrique, où le régime mili-

taire était bien établi, les institutions d'enseignement (universités et collèges) ont tous été ruinés – privés de fonds par l'armée. Bien que l'excuse officielle soit toujours le manque de fonds, les prédateurs militaires trouvent toujours les fonds nécessaires pour acheter de nouveaux bazookas brillants pour leurs voyous. Mais la vraie raison ? « Il n'est pas dans l'intérêt de ces gouvernements militaires d'éduquer leur population », déclare Wale Deyemi, doctorant à l'université de Lagos. « Ils ne veulent pas que les gens soient capables de les défier » (*Washington Post*, 6 octobre 1995, p. A30).

Au Nigeria, ce sont les sciences qui ont été le plus durement touchées. Les professeurs de sciences disparaissaient avec une fréquence si alarmante que le professeur Peter Okebukola, président de l'Association nationale des professeurs de sciences du Nigeria, déplora, lors de la trente-sixième conférence annuelle de l'association à Maiduguri, que « les bons professeurs de sciences deviennent de plus en plus une espèce menacée » (*African News Weekly*, 13 octobre 1995 ; 17).

Malgré toutes ces preuves, certains intellectuels et chercheurs africains continuent de défendre avec véhémence les régimes militaires alors que leurs propres institutions – les lieux mêmes où ils enseignent ou ont reçu leur éducation – se sont détériorées sous leur nez. On aurait pu penser que ces professeurs et intellectuels protégeraient leurs propres institutions, tout comme les soldats protègent jalousement leurs casernes et les maintiennent en bon état. Mais non ! Pour un prix dérisoire, ces intellectuels étaient prêts à aider et à superviser la destruction de leur propre système universitaire.

Au Niger voisin, lorsque le lieutenant-colonel Ibrahim Bare Mainassara prit le pouvoir lors du coup d'État de janvier 1996, renversant le régime civil du président Mahamane Ousmane, le premier civil à rejoindre le nouveau régime militaire en tant que premier ministre fut Boukary Adji, qui

était gouverneur adjoint à la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest à Dakar (*The Washington Times*, 1er février 1996, p. A14). Les intellectuels africains apprennent-ils ?

Il existe des universités et des milliers de professeurs d'université en Afrique – en Angola, au Ghana, au Kenya, au Nigeria et dans de nombreux autres pays africains. Ont-ils dit qu'ils ne voyaient pas la pourriture qui s'installe et, si c'est le cas, pourquoi étaient-ils si silencieux ?

Au Nigeria, Baba Gana Kingibe, diplomate de carrière, a été candidat vice-président de Moshood K. O. Abiola lors des élections présidentielles du 12 juin 1993. Abiola remporta les élections à la loyale, mais le résultat fut annulé par le gouvernement militaire du général Ibrahim Babangida. Baba Kingibe accepta alors le poste de ministre des affaires étrangères de ce même régime militaire. Il ne protesta pas et ne démissionna pas lorsque son collègue, Abiola, fut jeté en prison. Le chef Tony Anenih, président du défunt Parti social-démocrate, sur le ticket duquel Abiola avait couru l'élection du 12 juin, ne protesta pas non plus.

En fait, le chef Anenih faisait partie d'une délégation de cinq hommes envoyée par le général Abacha aux États-Unis en octobre 1995 pour « éduquer et rechercher le soutien des Nigériens à l'étranger au sujet du programme de transition ». Lors d'un forum organisé le 22 octobre 1995 par l'Institut Schiller à Washington, « le chef Anenih et le colonel (à la retraite) Emeka O. Ojukwu ont à tour de rôle étrillé la réputation d'Abiola. Anenih s'est efforcé de discréditer le chef Abiola, qui, selon lui, était présenté par les médias occidentaux comme le président-élu victime. Certains des Nigériens présents dans le public ont dénoncé la délégation les qualifiant de laquais payés d'Abacha » (*African News Weekly*, 3 novembre 1995 ; 3). Ces Africains « éduqués » étaient totalement dépourvus de principes.

Plus pathétique est le cas d'Alex Ibru, l'éditeur du groupe de journaux *The Guardian* à Lagos, devenu ministre de l'intérieur sous le régime militaire du général Sani Abacha. Le 14 août 1994, son propre journal a été attaqué et fermé par le même gouvernement militaire que celui sous lequel il servait. Il n'a ni protesté ni démissionné. Après six mois comme ministre de l'intérieur, il a lui aussi été mis à l'écart. En octobre 1995, ses deux journaux, fermés par le gouvernement militaire pendant plus d'un an, ont été autorisés à rouvrir après qu'Ibru se soit excusé auprès des autorités pour les articles offensants qu'ils avaient pu contenir. Puis, le 2 février 1996, des tireurs non identifiés dans une Peugeot 504 bleu foncé l'ont suivi et ont aspergé sa voiture de tirs de mitrailleuses. Le rédacteur en chef, Femi Kusa, déclara que la voiture était criblée de balles et qu'Ibru avait été blessé. Lui aussi fut transporté par avion en Grande-Bretagne pour y être soigné. Les assassins furent ensuite appréhendés, mais devinez ce qui leur est arrivé :

L'ancien chef d'état-major des armées, le général de corps d'armée. Ishaya Bamaiyi et l'ancien commissaire de police de l'État de Lagos James Danbaba ont été mis en accusation devant un tribunal de première instance d'Ikeja pour conspiration d'assassinat de l'éditeur du *Guardian*, M. Alex Uruemu Ibru, en 1996. Ils étaient accusés, avec trois autres personnes, de conspiration et de tentative de meurtre de M. Ibru le 2 février 1996. Les autres personnes accusées sont l'ancien administrateur de l'État de Zamfara, le colonel Jubril Bala Yakubu (à droite), le chef de la sécurité de l'ancien chef de l'État, le major Hamza Al-Mustapha et le commissaire de police Mohammed Rabo-Lawal. Al-Mustapha et Rabo-Lawal ont déjà été mis en accusation pour le meurtre d'Alhaja Kudirat Abiola en 1996. (*Guardian News*, 24 novembre 1999)

Après l'annulation des élections du 12 juin 1993 au Nigeria, le général Babangida fut écarté par les hauts gradés de l'armée et Ernest Shonekan devint le président civil par intérim pendant quatre-vingt-neuf jours, jusqu'à ce qu'il soit lui aussi destitué par un despote militaire, le général Sani

Abacha. Le 19 septembre 1993, Shonekan accompagna le ministre des affaires étrangères du Nigeria, Tom Ikimi, à Londres pour délivrer un « message confidentiel » au Premier ministre britannique John Major. La junte militaire nigérienne déclara au ministre des Affaires étrangères qu'elle gracierait les quarante putschistes condamnés si les Britanniques aidaient à rééchelonner la dette de 35 milliards de dollars du Nigeria et soutenaient son programme de transition vers un régime démocratique, sa candidature à un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies et sa tentative de faire reconnaître par les États-Unis ses efforts pour lutter contre le trafic de drogue. Cela donne déjà le tournis. La suite est pire.

Tout d'abord, comment Ernest Shonekan a-t-il pu agir en tant qu'émissaire du même régime militaire barbare qui l'avait renversé ? Non seulement cela, mais il accepta une nomination d'Abacha à un comité d'experts pour planifier la « Vision 2010 » – un programme grossier. L'ironie de ce programme n'était pas apparente pour Ernest Shonekan. Après des années de gouvernance désastreuse, les militaires du Nigéria avaient mis au point un programme appelé « Vision 2010 »... Deuxièmement, qui aurait cru que trente-cinq ans après l'« indépendance » de la colonie britannique, le gouvernement du Nigéria prendrait ses propres citoyens en otage, exigeant une rançon de l'ancienne puissance coloniale ? Il ne vint à l'esprit d'aucun des émissaires « éduqués » que leur mission avait fait sombrer le concept d'« indépendance de la domination coloniale » dans de nouvelles profondeurs de dépravation. Heureusement, la Grande-Bretagne refusa de capituler face à ces exigences terroristes.

Le Dr Tom Ikimi est le militant qui, en 1989, avait créé le parti de la Convention libérale pour faire campagne en faveur de la démocratie au Nigeria. En juin 1989, il créa une section au Royaume-Uni, où il prononça de glorieux discours sur la démocratie participative et dénonça les régimes militants.

En 1994, il devint ministre des affaires étrangères du Nigeria sous la dictature militaire du général Sani Abacha. Il est même apparu sur *The MacNeil/Lehrer NewsHour*, le 3 août 1995, et défendit vigoureusement le bilan du gouvernement militaire nigérien en matière de démocratisation, qualifiant le général Abacha d'« humain ».

Les Ghanéens pourraient dénoncer un essaim de prostituées intellectuelles qui se sont vendues pour rejoindre le régime militaire de Jerry Rawlings : Kwesi Botchwey, l'ancien ministre des finances ; Totobi Kwakye, ministre de la communication, qui, en tant que leader étudiant, avait combattu l'ancien chef d'État militaire, le colonel I. K. Acheampong ; Tony Aidoo, conseiller présidentiel ; Vincent Assisseh, attaché de presse ; et Kow Arkaah, le vice-président battu par le président Rawlings en décembre 1995.

L'opportunisme infâme, la flagornerie imperturbable et la collaboration de la part d'intellectuels africains ont permis à la tyrannie de s'installer en Afrique. Doe, Mengistu, Mobutu et bien d'autres bouffons militaires ont légitimé et perpétué leur règne en achetant et en cooptant les universitaires africains pour une bouchée de pain. Et quand ces derniers perdaient la faveur des premiers, ils étaient battus, jetés, ou pire encore. Et pourtant, d'autres s'offraient facilement encore.

Au Libéria, ces individus très instruits se sont mis à servir les diktats du régime militaire meurtrier du général Samuel Doe : le président du Sénat Tambakai Jangaba, le ministre de la Justice Jenkins Scott, le ministre de l'Information J. Emmanuel Bowier, le vice-ministre des Affaires étrangères Elbert Dunn, le ministre des Finances Emmanuel Shaw, le vice-ministre de l'Agriculture Kekura Kpoto. Que leur est-il arrivé ?

La plupart d'entre eux, y compris les hauts fonctionnaires des banques, furent, abandonnant leur poste en juillet 1990 lors de missions officielles à l'étranger, à la recherche de l'asile politique. M. Kpoto, le

vice-ministre de l'agriculture, fut découvert en cachette à Bo (Sierra Leone). Quelques malchanceux ne réussirent pas à sortir du Libéria : on les tua.

Gwanda Chakuamba, du Malawi, fut nommé président du « conseil présidentiel » par l'ancien président Hastings Banda en 1993. Comme l'a rapporté *The Economist* (20 novembre 1993) :

Chakuamba était un ancien membre du Parti du Congrès du Malawi (MCP) et ancien ministre, qui a été emprisonné en 1980 pour sédition et libéré en juillet 1993. Il a ensuite flirté brièvement avec le Front démocratique uni, parti d'opposition, mais, alors que le Dr Banda était à l'hôpital, il est soudainement devenu secrétaire général du parti au pouvoir et chef d'État par intérim. (p. 47)

La démarche de Chakuamba fut fermement dénoncée « comme une trahison envers l'opposition, qui avait inlassablement fait campagne pour sa libération suite aux pressions locales et internationales sur le mauvais bilan du gouvernement du MCP en matière de droits de l'homme ». « Des sources fiables ont rapporté que pendant qu'il était en prison, Chakuamba a été soumis à une immersion dans l'eau et a été enchaîné pieds et poings liés pendant des mois » (*African Business*, décembre 1993, p. 29). Comment un homme instruit, dont les droits fondamentaux ont été violemment violés en détention, a-t-il pu soudainement décider de se joindre à ses bourreaux ?

Paul Tembo était l'ancien directeur de campagne du président zambien Frederick Chiluba. Il avait dirigé la campagne de réélection de M. Chiluba en 1996 et été le fer de lance de la tentative de M. Chiluba de briguer un troisième mandat de cinq ans non constitutionnel. Le congrès du Mouvement pour la démocratie multipartite (MMD), au pouvoir, a voté pour permettre à M. Chiluba de solliciter un troisième mandat. En mai 2001, M. Tembo quitta le MMD du président Chiluba, affirmant que le président avait truqué les sondages internationaux pour l'empêcher (M. Tembo) de devenir vice-président. En juin 2001, M. Tembo rejoignit

ensuite le Forum pour la démocratie et le développement (FDD), un parti d'opposition, afin de renverser son ancien patron. Le 6 juillet 2001, M. Tembo fut abattu à son domicile devant sa femme et ses enfants horrifiés. Selon l'avocat de M. Tembo, « trois tueurs ont pénétré de force dans l'enceinte, ont brutalisé Paul, l'ont conduit à son lit, l'ont fait s'allonger dessus et lui ont ensuite tiré une balle dans la nuque. Ils ont fait regarder sa femme » (*The Washington Times*, 7 juillet 2001, p. A5). Une autre affaire bizarre et non résolue est le meurtre de l'ancien ministre des finances Ronald Penza en 1998, peu après qu'il ait été licencié par le président Chiluba.

Au Zimbabwe, une prostituée de bas étage a été le professeur Jonathan Moyo, qui avait fait ses études en partie en Californie du Sud et enseigné les sciences politiques à l'université du Zimbabwe. Il avait été un critique féroce du régime de Mugabe, écrivant des articles de journaux qui conspiraient le président Mugabe dans les termes les plus forts. Le professeur envoyait au *Zimbabwe Mirror* des commentaires aussi cinglants que : « Son étrange propension à se tirer une balle dans le pied est devenue un problème national qui doit être résolu de toute urgence. . . Le président ne se rend-il pas compte que lorsqu'il rabaisse des valeurs universelles telles que les droits fondamentaux de l'homme il perd la supériorité morale au profit de ses détracteurs ? » (mai 1999).

Soudain, quelques mois après avoir écrit cet article, le même professeur Jonathan Moyo, rejoignit le gouvernement Mugabe, décrivant l'opposition comme « des plagiaires, des vendus, des opportunistes éhontés et des marchands de confusion ». Il fut nommé ministre de l'information. Mais un ancien ami, qui avait travaillé avec le professeur Moyo à l'université du Zimbabwe avant de lancer sa carrière politique, déclara qu'il était choqué de voir le professeur Moyo faire partie du gouvernement du président Mugabe : « Il était tellement anti-gouvernement à cette époque. C'était le

critique qui se faisait le plus entendre. Et maintenant, le voici en tant que principal meneur de claques de Mugabe. Je ne le comprends pas ». A l'occasion d'une rencontre fortuite dans un hôtel de luxe local, l'ancien ami lui a demandé : « Êtes-vous le même professeur Moyo que j'ai connu ? » (*BBC News*, 28 février 2001).

Ah, la douceur de la prostitution... En effet, du 27 décembre au 8 janvier 2003, le professeur Moyo s'enregistra à l'hôtel Mercure de Bedfordview, en Afrique du Sud, avec quatre enfants et sa femme, Betty. Pendant leur séjour, ils allèrent faire du shopping – entourés de gardes du corps – et ont acheté des milliers de rands de nourriture à ramener chez eux au Zimbabwe, où plus des deux tiers des 12 millions d'habitants étaient désespérés. Selon le *Sunday Times*,

Il a acheté une télévision à grand écran et un système de home cinema. Lorsqu'il manqua de place dans ses véhicules de luxe – un Pajero (immatriculation 752-098X), une Mercedes-Benz (immatriculation 752-082E) et un pickup – Moyo remplit une remorque (immatriculation HYF 394 GP) d'huile de cuisine, de conserves, de riz, de sucre, de farine de maïs, de polony, de macaroni et de lecture.

Après le départ de Moyo, escorté par des gardes du corps, le *Sunday Times* entra dans la salle 806 et trouva cinq employés qui nettoyaient le désordre. La famille avait dégusté d'appétissants plats de vacances à emporter. Des morceaux de nourriture non consommée gisaient sur le sol. Des bouteilles de bière vides étaient éparpillées et au moins quatre cannettes non ouvertes de la bière préférée de Moyo avaient été laissées sur place. Deux chariots ont été nécessaires pour enlever les ordures.

Le leader du Mouvement pour le changement démocratique, Morgan Tsvangirai, a déclaré qu'il était horrifié.

« Cet homme n'a aucune honte. Il va en Afrique du Sud pour acheter sa nourriture alors que les Zimbabwéens se battent pour acheter du sel et du pain. Où a-t-il trouvé les devises étrangères alors que nous n'en avons pas au Zimbabwe ? Robert Mugabe commande de la nour-

riture à Londres et Moyo fait ses achats en Afrique du Sud. Ces gens sont des hypocrites ». (12 janvier 2003)

Pendant son mandat de ministre de l'information, le professeur Moyo rédigea des lois qui limitaient les actions politiques les plus fondamentales, comme la distribution de matériel de campagne ou le fait de frapper aux portes. Les groupes de défense des droits de l'homme estimèrent que le gouvernement du Zimbabwe était l'un des plus hostiles au monde à la liberté de la presse. Il balaya la liberté d'expression d'un revers de main, arguant que c'était « un concept dépassé », fermant la plupart des journaux indépendants et interdisant aux correspondants étrangers de faire des reportages sans autorisation officielle explicite. Il élaborait même une loi qui imposait une peine de deux ans de prison à tout journaliste qui se glissait dans le pays. Sa loi sévère sur les médias conduisit à l'arrestation de journalistes et à la fermeture de plusieurs journaux, dont le *Daily News* et *The Tribune*.

La fin de la carrière de Moyo au gouvernement survint lors d'une réunion du parti au pouvoir en novembre 2004 où il soutenait un candidat à la vice-présidence qui n'avait pas les faveurs de Mugabe. Moyo se trouva vite marginalisé et, en février 2005, il annonça qu'il quitterait le parti pour se présenter au Parlement en tant que candidat indépendant, défiant ainsi la décision du parti de réserver le siège de Tsholotsho à une femme. Mugabe, furieux, le renvoya rapidement de son poste de ministre et l'expulsa de la ZANU-PF, le dénonçant comme « l'ennemi numéro un », et lui donnant huit heures pour quitter son siège au gouvernement. Le secrétaire permanent du gouvernement local, David Munyoro, écrivit donc à Moyo :

J'ai le regret de vous informer que vous devez quitter la villa avec effet immédiat. Vous êtes au courant des circonstances entourant votre occupation de la villa 14262 Gunhill. La remise des clés à mon ministère doit se faire avant 16 heures le dimanche 27 février 2005.

Mais tel un caméléon politique, il se réinventa pour se présenter comme candidat indépendant dans sa ville natale de Tsholotsho. Il décrivit le parti qu'il avait servi pendant cinq ans comme vieillissant, non démocratique, déchiré par des conflits internes, rempli de « bois mort » et susceptible de perdre le pouvoir dans les prochaines années.

Mugabe riposta rapidement, mettant en garde Moyo contre une rupture avec le gouvernement, lui disant : « Toute la machinerie du parti va vous tomber dessus et vous serez démolis ». Mugabe affirma que Moyo avait comploté un coup d'État dans ses derniers jours en tant que ministre de l'information, rencontrant des commandants militaires de haut rang et faisant des « choses terribles ». « Lorsque Moyo a été confronté en privé aux preuves de sa duplicité, le président a déclaré que 'des larmes ont commencé à couler sur ses joues' » (*Washington Post*, 26 mars 2005, A8).

Bien qu'il ait remporté sa candidature au Parlement, ses attaques contre la ZANU-PF ne cessèrent pas. En 2007, il décrivit le parti comme un « canard mort sur l'étable, ne respirant que grâce à la sécurité de l'État et le détournement de fonds ». Dans une interview à Reuters en décembre 2008, Moyo accusa la ZANU-PF d'être une « clique tribale » sans aucun respect pour la démocratie. Le parti était plein de vieillards qui s'accrochaient au pouvoir.

Mais Tsholotsho Nord était trop étroit pour l'ego et l'ambition de Moyo. Comme une grenouille sortie d'un marécage, il devait replonger. Il eut donc recours à l'art ancien de la prostitution scrofuleuse. Lorsque le vice-président Joseph Msika décéda et fut enterré le 19 août 2009, Moyo envoya une lettre au secrétaire de l'administration Didymus Mutasa, demandant sa réadmission au sein de la ZANU-PF.

Il fut réadmis et devint ministre de l'enseignement supérieur. Il n'obtint pas la vice-présidence, c'est Joice Mujuru qui l'obtint. Lorsqu'elle aussi perdit la faveur de

Mugabe en janvier 2015, la vendetta fut rapide,

La famille de la vice-présidente licenciée Joice Mujuru fuit le Zimbabwe alors qu'un filet de police anti-corruption se resserrait ... La fille aînée de Mujuru, Nyasha, aurait fui en Espagne avec son mari, Pedro del Campo, qui est originaire de ce pays.

Selon le *Now Daily*, des sources policières ont déclaré que le commissaire général Augustine Chihuri avait nommé les deux hommes, Mugariri et un autre inspecteur principal, à la tête d'une équipe d'enquêteurs de premier plan qui étudiaient les relations d'affaires de Mujuru à la recherche de preuves de corruption.

Parmi les affaires examinées figure le sort de trois tonnes d'or et de diamants d'une valeur de 15 millions de dollars, que del Campo n'a pas réussi à faire passer en Europe au nom de Mujuru en 2008. (*Bulawayo News*, 8 mars 2015)

Dans la société post-Mugabe du Zimbabwe, des Zimbabwéens en colère ont juré que le professeur Moyo ne serait autorisé à enseigner dans aucune université du Zimbabwe. Comme Joice Mujuru, il devrait lui aussi être interrogé pour toute preuve de corruption. Cependant, l'histoire des vice-présidents qui entretiennent le moindre soupçon de succéder à leurs patrons despotiques ne s'arrête pas là.

- **Ghana** : En décembre 1995, Jerry Rawlings, du Ghana, fit battre son vice-président, feu Kow Arkaah.

- **Malawi** : Le défunt et excentrique président Bingu wa Mutharika abandonna le parti qui l'avait aidé à se faire élire un an seulement après le début de son mandat de cinq ans. Il forma alors son propre parti rival et se lança dans une croisade contre la corruption en ciblant ses anciens amis politiques, dont un ancien président. Son vice-président, Cassim Chilumpha, fut arrêté pour s'être soi-disant enfui avec 1,3 million de dollars, puis libéré lorsque les tribunaux prirent la curieuse décision qu'il ne pouvait pas être arrêté pendant son mandat. M. Mutharika renvoya donc M. Chilumpha. Ce

dernier riposta en organisant une campagne d'*empeachment*.

Lorsque les tribunaux sauvèrent M. Chilumpha une seconde fois, M. Mutharika emprunta une page du livre du président zimbabwéen Robert Mugabe – pas tout à fait un best-seller sur les tableaux de la démocratie et de la bonne gouvernance – et fit arrêter le vice-président en l'accusant de trahison pour un prétendu complot d'assassinat du président (*The Washington Times*, 13 juillet 2006, p. A15).

• **Nigeria** : En 2006, le président Obasanjo accusa le vice-président Abubakar Atiku d'être corrompu. Immédiatement, la VP riposta, accusant le président d'être plus corrompu que lui et ordonna à ses loyalistes des deux chambres de l'Assemblée nationale de préparer une liste d'infractions impénétrables contre son patron (*The Times of Nigeria*, 7 septembre 2006).

• **Zambie** : En octobre 2004, feu le président Levy Mwanawasa limogea son vice-président, Nevers Mumba, pour insubordination. Mwanawasa fit cette annonce surprise lors d'une conférence de presse à la Maison de l'Etat dans la capitale, Lusaka, en disant que Mumba avait violé son serment d'allégeance en ne se rétractant pas de ses récentes allégations selon lesquelles la République démocratique du Congo (RDC) abritait des individus qui travaillaient contre le gouvernement zambien. Mwanawasa fut contraint de présenter des excuses à la RDC pour ces allégations (IRIN, 5 octobre 2004).

• **Soudan** : Au Soudan, le vice-président John Garang a été tué dans un mystérieux accident d'avion en 2005. Puis au Sud-Soudan, le président, Salva Kiir, et son vice-président, Riek Marchar, se sont retrouvés bloqués dans un conflit qui plongea le pays nouvellement indépendant dans une guerre civile sanglante – moins de trois ans après l'indépendance en 2010.

Peut-être une autre loi d'airain sera-t-elle élaborée : celui qui dîne avec le diable doit s'attendre à être mangé. Ne versez

donc pas de larmes pour les prostituées intellectuelles. Leurs jours sont comptés ; si leurs maîtres ne les mangent pas, leurs victimes le feront. Il y a ce qu'on appelle la responsabilité intellectuelle.

Les flagorneurs, les collaborateurs et les prostituées se leurrent souvent en pensant que la fête ne finira jamais ou, si leur pays venait à exploser, qu'ils pourront toujours s'échapper pour profiter de leur butin en dehors de leur pays. Mais les Africains en colère ont juré de punir ces traîtres, ces flagorneurs et ces sangsues.

Le 11 mai 1995, lors des manifestations « Kume Preko » au Ghana, les pneus de certains vice-ministres furent dégonflés. « Sauvez-vous maintenant », semblait dire la foule en colère. Kabena Kofi, de Tema, lança un avertissement : « Je voudrais rappeler à MM. E. T. Mensah, Awoonor, Obed Asamoah, Harry Sawyerr et à d'autres, que si l'inattendu se produit à cause de leur flagornerie, eux et leurs familles seront les premiers à supporter la colère des Ghanéens » (*Free Press*, 10-16 avril 1996 ; 2). Au Nigeria, au Zaïre et dans plusieurs pays africains, des maisons et des voitures de collaborateurs intellectuels furent brûlées.

Au Sénégal, après que le parti socialiste au pouvoir du président Diouf « remporta » une large majorité aux élections législatives de février 1993, des violences éclatèrent à la suite d'accusations de fraude électorale et Babacar Seye, le vice-président du Conseil constitutionnel du Sénégal, fut tué. *L'African News Weekly* (4 juin 1993) rapporta ce fait :

Seye a été retrouvé mort dans sa voiture, apparemment victime d'une embuscade... ont déclaré les enquêteurs. Selon le journal indépendant *Sud Quotidien*, un groupe se faisant appeler « l'Armée du peuple » a revendiqué la responsabilité du meurtre de Seye, le premier assassinat politique de l'histoire du Sénégal... « C'est un avertissement pour les autres juges du Conseil Constitutionnel, afin qu'ils respectent vraiment la volonté du peuple » déclara-t-il, citant l'interlocuteur anonyme. (13). L'assassin de Seye n'a jamais été retrouvé.

En Sierra Leone, un juge condamna seize civils, dont cinq journalistes, à la mort par pendaison pour avoir collaboré avec le régime militaire évincé de Sierra Leone du capitaine Paul Koroma. « Le juge Edmond Cowan a accordé aux accusés 21 jours pour faire appel des sentences, qu'il a prononcées après que les avocats des condamnés ont fait des appels de dernière minute pour obtenir la clémence » (*The Washington Times*, 26 août 1998, p. A13).

L'écrivain nigérian, Adebayo Willams, a lancé un avertissement : « En attendant le départ du général Abacha, tous ceux qui ont contribué à l'adversité économique et politique du pays au cours des 20 dernières années doivent être prêts à faire face à des représailles afin de poser des bases solides pour l'avenir. Dans le cas de ceux qui ont pillé le trésor public, tous les efforts doivent être faits pour retrouver et répartir les richesses mal-acquises » (*Tell*, 1er juin 1998, p. 33).

En fait, la secrétaire au commerce du défunt gouvernement national intérimaire, Mme Bola Kuforiji Olubi, fut contrainte de présenter ses excuses aux étudiants militants qui veillaient au domicile du chef M. K. O. Abiola à Ikeja lorsqu'il décéda le 7 juillet 1998. « Elle a été accostée par les étudiants en colère pour expliquer son rôle dans le gouvernement national intérimaire du chef Ernest Shonekan. Sentant les ennuis, elle a répondu en s'excusant auprès de tous les étudiants nigériens, mais ses excuses sont restées largement lettre morte » (*The Vanguard*, 16 juillet 1998, p. 5).

Ailleurs en Afrique, des groupes civiques et la presse privée jouent un rôle clé dans la mise en accusation de ces scélérats. En août 1994, la Campagne pour la démocratie, une alliance de cinquante-deux groupes politiques et de défense des droits de l'homme, a demandé à l'Union européenne de rapatrier les hommes qui avaient annulé l'élection présidentielle de 1993 au Nigeria. L'ancien président militaire Ibrahim Babangida et son adjoint, Augustus Aikhomu, étaient tous deux censés être en Europe.

« L'opinion populaire au Nigeria est que ces éléments doivent être jugés pour les souffrances indicibles infligées à la nation », a déclaré le groupe dans une lettre à l'Union européenne. « Nous demandons donc, avec un grand sens des responsabilités, leur expulsion de l'Europe où ils sont actuellement domiciliés » (*African News Weekly*, 26 août 1994, p.29).

« Plus de 80 % des 700 juges et magistrats du Rwanda, dont beaucoup se sont rendus coupables du génocide, sont morts ou ont fui lors des combats de 1994 » (*The Economist*, 23 mars 1996, p. 37). Le colonel Theoneste Bagosora de la garde présidentielle de Habyarimana, Marc Rugenera, ancien ministre des finances, et bien d'autres fuirent en exil. Le ministre de l'information, Eliezer Niyitegeka, qui avait incité les Hutus à tuer les Tutsis, fuit vers un camp de réfugiés à Goma, au Zaïre.

Mais selon le *Washington Post* (19 février 1995), « Eliezer a déclaré dans une interview au Zaïre qu'il était si déprimé qu'il demandait l'asile politique à la France » (p. A46). Déprimé ? Dans un autre camp sordide à Bukavu, au Zaïre, se terraient l'ancien président, le premier ministre et les ministres du cabinet. Certains s'installèrent au Cameroun, qui avait refusé l'asile politique à plusieurs responsables hutus rwandais accusés d'avoir joué un rôle important dans le génocide de 1994. L'un d'entre eux est Ferdinand Nahimana, ancien directeur du Bureau d'information de l'État et fondateur de Radio Mille Collines, la station de radio de Kigali dont les émissions incendiaires incitaient les soldats hutus et les milices ethniques à tuer les Tutsis.

Le 1er avril 1996, le Cameroun est allé plus loin en rassemblant onze des cerveaux du génocide du Rwanda de 1994 et en les jetant en prison. Et le 11 juin 1998, Mathieu N'Garoupatse, un ancien ministre de la justice rwandais soupçonné d'avoir participé au génocide de 1994 dans son pays, a été arrêté et rapatrié au Rwanda (*The Washington Times*, 11 juin 1998 ; A17).

Césaire Zvayi était l'un des sbires du président Robert Mugabe. Il était le rédacteur en chef du porte-parole de la propagande gouvernementale, *The Herald*. Lorsque l'économie du Zimbabwe s'effondra, il fuit au Botswana et prit un poste d'enseignant à l'université Lim Kok Wing à Gaborone. Il enseignait, entre autres, les cours d'écriture journalistique à la faculté des communications et des médias de l'université.

Zvayi, dans le passé, avait ouvertement appelé à l'aliénation de l'opposition et célébré la violente répression de l'opposition au Zimbabwe. Il était bien connu pour avoir abâtardi l'acronyme MDC pour signifier « Mouvement pour la destruction de notre pays ». Il devint le premier journaliste à être ajouté aux restrictions de voyage de l'Union européenne au Zimbabwe. Les activistes pro-démocratie le traquèrent et firent sauter sa couverture aux yeux des étudiants :

En août 2008, le Botswana expulsa Caesar Zvayi du pays.

« S'il soutient Mugabe, il doit y retourner, il peut facilement être remplacé par un autre professeur de morale du Zimbabwe. Comment peut-on soutenir Mugabe alors que des gens souffrent ? Après tout, pourquoi est-il au Botswana s'il pense que Mugabe fait ce qu'il faut », déclara Kagiso Seloma, une étudiante de 18 ans à l'université.

Les sentiments de Seloma étaient repris par Mary Kokorwe, résidente de Gaborone, qui déclara : « Les Zimbabwéens devraient organiser une manifestation à l'université. Il devrait être arrêté pour avoir promu la haine et les Zimbabwéens devraient manifester sur le campus de l'université, car cela devrait envoyer un message à ceux qui violent les droits des autres au Zimbabwe en ce moment même – à savoir qu'ils ne s'en tireront pas comme ça ». (*Zimbabwe Metro*, 28 juillet 2008)

En dehors de l'Afrique, les Africains de la diaspora ont également fait le vœu de travailler sans relâche pour traduire les collaborateurs en justice et bloquer l'octroi de l'asile politique à ces « idiots inutiles ». Après le renversement du régime Momoh par le capitaine Strasser, le vice-président,

le Dr Abudulai Conteh, s'enfuit en Grande-Bretagne. A-t-il vraiment fui ? Selon West Africa (31 août - 6 septembre 1992) : « Le Dr. Abudulai Conteh a été expulsé de Grande-Bretagne, suite à une tentative infructueuse de ses avocats de convaincre les autorités britanniques que Conteh était un véritable réfugié. Le juge de la Haute Cour britannique, M. Simon Brown, a convenu avec le ministère de l'Intérieur que Conteh devait porter une part de responsabilité dans la corruption du gouvernement Momoh qui a joué un rôle majeur dans la faillite de la Sierra Leone. Il a été expulsé vers son pays » (p. 1496).

Les tribunaux américains permettent désormais aux victimes étrangères d'atrocités de poursuivre les auteurs. Les exilés éthiopiens aux États-Unis ont poursuivi en justice les hommes de main de Mengistu qui avaient fui aux États-Unis, réclamant des dommages et intérêts. Le 5 janvier 2005, un succès majeur fut obtenu lorsque les agents fédéraux arrêterent Kelbessa Negewo, un ressortissant éthiopien, accusé d'avoir commis de nombreux meurtres et tortures dans son pays natal. Il s'agit de la première arrestation par les autorités américaines d'une personne soupçonnée de violation des droits de l'homme en vertu de la loi sur la réforme des services de renseignement récemment adoptée.

« L'arrestation d'aujourd'hui marque un nouveau chapitre dans les efforts déployés de longue date par l'ICE pour arrêter, poursuivre et expulser des États-Unis les auteurs de violations des droits de l'homme », a déclaré le secrétaire adjoint du ministère de la sécurité intérieure, Michael J. Garcia, qui dirige l'ICE. « Avec les pouvoirs élargis prévus par la loi sur la réforme du renseignement, l'ICE dispose d'un nouvel outil puissant pour refuser à ces criminels notoires un refuge sûr dans ce pays » (*The Washington Times*, 5 janvier 2005, p. A5).

À New York, Bawol Cabiri, un ancien diplomate ghanéen, a poursuivi Baffour Assasie-Gyimah. Comme l'a écrit *African Observer* (25 avril-8 mai 1996) : « En une déci-

sion étonnante, un juge américain a décidé que le président Rawlings devait livrer un de ses hommes de main pour être jugé à New York pour les atrocités qu'il a commises contre l'humanité. Le juge américain Allen G. Schwartz a statué le 18 avril 1996 qu'il existe des preuves accablantes que Baffour Assasie-Gyimah, qui est décrit dans les documents judiciaires comme le chef adjoint de la sécurité nationale, a commis des violations scandaleuses des droits de l'homme et devrait donc être immédiatement amené aux États-Unis et jugé en vertu du *Torture Victim Protection Act* et du *Alien Tort Claim Act* » (p. 3).

Ensuite, il y eut Elsaphane Ntakirutimana, un prêtre hutu rwandais qui, en avril 1994, fuit pour se réfugier à l'hôpital de Mugonero et participa ensuite à une attaque d'une journée le 16 avril au cours de laquelle des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants furent tués. Après l'explosion du Rwanda, il fuit vers les États-Unis. Mais des exilés rwandais aux États-Unis l'attendaient. Ils le dénoncèrent au FBI et le 27 septembre 1996, et il fut arrêté à San Antonio, au Texas, près de la frontière entre les États-Unis et le Mexique qu'il essayait de traverser.

Les jours des prostituées intellectuelles africaines sont comptés. Ces Africains très instruits, qui se font des illusions en pensant qu'ils peuvent participer au pillage de l'économie et à la répression du peuple, puis s'échapper pour profiter du butin planqué à l'étranger, devraient savoir que le jour du jugement dernier viendra.

ANNEXE 1

LE FLÉAU MILITAIRE EN AFRIQUE

« Je crois que la pire forme de gouvernement civil est toujours meilleure que le régime militaire le plus bienveillant. »

Chuba Okadigbo, ancien président de la commission des relations étrangères du sénat dissous du Nigeria

(*The New York Times*, 2 décembre 1993, p. A3)

« Tout régime militaire est une imposture. Quiconque dirige un régime militaire subvertit les souhaits du peuple. »

Général I. B. Babangida, ancien chef de l'État du Nigeria

(*The African Observer*, 18-31 janvier 1999, p. 6)

Sans doute aucune autre institution en Afrique n'est-elle aussi discréditée que l'armée. Elle est souvent intervenue en politique et, le plus souvent, les régimes militaires ne se sont pas mieux distingués des pays civils. L'Afrique a compté plus de cent dictateurs militaires depuis l'indépendance dans les années 1960, et il existe toujours des régimes militaires et paramilitaires au Tchad, en Érythrée, au Rwanda et en Ouganda, entre autres. Durant la période post-coloniale, l'armée a été la force la plus destructrice, le fléau de l'Afrique et le fléau du développement africain.

Le régime et les institutions militaires n'étaient pourtant pas monnaie courante dans l'Afrique traditionnelle. Il n'y avait généralement pas d'armées permanentes dans l'Afrique indigène, sauf dans les États

Asante, Dahomey, Zoulou et musulmans. Dans le reste de l'Afrique – plus de 2000 tribus – c'était le peuple qui formait l'armée. En cas de guerre imminente, le chef convoquait des jeunes hommes d'un certain âge à sa résidence et les menait au combat. Après la cessation des hostilités, l'« armée du peuple » était dissoute afin de ne pas affaiblir l'économie tribale (Ayittey, 2006).

Les armées permanentes ont été introduites en Afrique par les colonialistes pour imposer leur domination et supprimer les aspirations de liberté des Africains noirs. En conséquence, pendant l'ère coloniale, les armées étaient considérées comme des agents de l'impérialisme et des instruments d'oppression. Des pratiques discriminatoires répandues ont également renforcé la méfiance et l'aversion des Africains pour

l'armée. Par exemple, bien que le Ghana ait une élite éduquée relativement importante en 1957, seuls 10 % environ des officiers de l'armée étaient des Ghanéens de souche. Au Congo belge, en 1960, la *Force Publique* ne disposait d'aucun officier africain pour diriger ses 24000 recrues.

Après l'indépendance, les dirigeants nationalistes, dans leur croyance erronée que tout État moderne doit avoir une armée pour asseoir leur pouvoir personnel corrompu, conservèrent les armées coloniales. Au début, des nationalistes africains tels que Félix Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire et Julius Nyerere de Tanzanie s'opposèrent à l'expansion de l'*establishment* militaire. Cependant, l'évolution des circonstances attira et accéléra l'implication des militaires en politique.

À la fin des années 1960 et au début des années 1970, une série de coups d'État militaires balaya le continent, écartant les dirigeants nationalistes incompetents et corrompus. Cette première série de putschs était composée de soldats professionnels qui firent le ménage et repartirent dans leur caserne. Mais la deuxième fournée de putschistes annoncèrent leur arrivée dans les années 1980 est venue des bas fonds – des aventuriers indisciplinés, des bandits en uniforme qui vinrent pour rester : Samuel Doe, Mengistu Haile Mariam, Joseph Momoh, Siad Barre, Juvenal Habryimana et d'autres *coconuts* militaires, comme les Africains les appelaient.

Dans les années 1990, le régime militaire en Afrique était si dissuasif qu'il pouvait être qualifié de « règne des vautours en uniforme ». Créant le chaos et détruisant des vies dans toute l'Afrique, les soldats étaient devenus le fléau de la région, dilapidant ses ressources et entravant gravement son développement. En fait, ils se révélèrent grossièrement ignorants de l'objectif fondamental de l'armée dans la société, sans parler d'être suffisamment compétents pour gérer les fonctions d'autres institutions. Ils ruinèrent avec une discipline toute militaire les économies africaines, les unes

après les autres, et pillèrent le trésor public avec une cruelle efficacité. Et pire encore, ils tournèrent leurs armes contre les personnes mêmes qu'ils étaient censés défendre, en Éthiopie, au Ghana, au Nigeria, au Liberia, en Somalie, en Ouganda, au Zaïre et dans d'autres pays africains.

Ayant complètement abandonné leurs fonctions traditionnelles, ils parcourent l'Afrique comme des hyènes, infligeant des blessures à des civils innocents et désarmés et causant des destructions gratuites. La fonction fondamentale du miliaire est de défendre l'intégrité territoriale de la nation contre les agressions extérieures et de protéger son peuple. Mais en Afrique, l'armée est plutôt en guerre contre ses propres citoyens. Depuis 1960, il y a eu plus de quarante guerres en Afrique. L'armée n'a tenté de remplir son rôle qu'à huit reprises en ce qui concerne l'intégrité territoriale : la guerre d'indépendance de l'Érythrée (1961-1991) ; la guerre de sécession du Biafra (1967-1970) ; l'invasion de l'Ouganda par les militaires tanzaniens pour évincer Idi Amin en 1979 ; la guerre Tchad-Libye (1983) ; la guerre Éthiopie-Érythrée (1998-2000) ; la guerre civile du Soudan (1974-2005) ; la tentative de sécession en cours des rebelles touaregs au Mali et le conflit dans la région de la Casamance au Sénégal. L'objectif militaire a été atteint en seulement trois occasions : Biafra, Idi Amin, et Tchad-Libye. La grande majorité des guerres ont été des conflits intra-étatiques – des guerres civiles. Les chefs rebelles ne cherchent pas à redessiner les frontières coloniales ; ils veulent le pouvoir. Ils se dirigent directement vers la capitale où se trouve le pouvoir. Et les soldats peuvent-ils combattre les rebelles avec succès ?

De nombreux soldats et policiers africains ne peuvent souvent pas – ou ne peuvent même pas – lutter contre une bande désorganisée de voleurs armés, et encore moins contre une brigade bien organisée d'envahisseurs étrangers. Voilà ce que déclarait le *New York Times* (2 décembre 1993) :

La grande majorité des soldats africains n'ont jamais tiré sur un soldat d'un autre pays. En outre, dans la plupart des pays d'Afrique, les tensions frontalières et les menaces extérieures sont inexistantes. Pourtant, pays après pays, les soldats semblent être partout, patrouillant dans les rues des villes, occupant les postes de contrôle, gardant les aéroports. Dans l'ensemble, les forces africaines ne sont déployées que contre leur propre population. (p. A3)

Écrivant pour *West Africa* (27 mai-2 juin 1991, p. 865), Peter Worae exprimait un point de vue similaire :

C'est maintenant devenu la norme en Afrique, en particulier en Afrique de l'Ouest, qu'à chaque fois qu'il y a des troubles civils, des manifestations ou des protestations, les soldats sont appelés à tuer. On dépense beaucoup pour la défense, mais chaque fois que nos pays sont confrontés à une menace extérieure, nous faisons appel aux pays dits amis pour combattre l'ennemi – et non à nos soldats.

Après s'être montré tyrannique à l'égard des manifestations d'étudiants, ce qui provoqua des morts, lorsque des dissidents ont essayé de renverser son gouvernement en 1986, le président Eyadema a fait appel à des soldats français et zairois pour combattre l'ennemi, et non aux soldats togolais. Au début de l'année dernière [1990], lorsque des manifestants pro-démocratie sont descendus dans les rues pour réclamer le multipartisme, le président Houphouët-Boigny a envoyé ses soldats, ce qui a entraîné la mort de deux manifestants. Au Libéria, la situation n'était pas meilleure. Il était courant que les soldats prennent d'assaut l'université, violent les femmes, tuent et mutilent les autres.

Le président Joseph Momoh se joint maintenant à ce mouvement. Après les lourdes dépenses de défense qu'il a engagées, nous devrions attendre des soldats qu'ils défendent la nation contre les agressions extérieures. Il est absurde que le président fasse appel aux pays dits amis. Il aurait envoyé ses propres hommes pour prendre les armes contre tout manifestant pro-démocratie ou étudiant dans les rues.

Un chef de l'armée nigérienne à la retraite, le général Hassan Usman Katsina, se plaignait ainsi : « Le problème des forces armées aujourd'hui est leur manque de dévouement au

devoir et au devoir de professionnalisme. Peut-être qu'aucune profession n'est aussi malmenée » (cité dans *Africa Report*, juillet-août 1990, p.52).

Pourraient-ils même faire la guerre ? Selon le brigadier Benjamin Adekunle, général à la retraite, « les soldats nigériens d'aujourd'hui sont si inexpérimentés qu'ils ont peur de la guerre » (*New African*, juillet 1989, p. 58). Et vingt-cinq ans plus tard, peu de choses avaient changé. Envoyés pour combattre les insurgés islamiques dans le nord-est du Nigeria, les soldats ont simplement fui lorsqu'ils se sont retrouvés face à face avec les insurgés :

- « Pas moins de 300 soldats nigériens ont fui au Cameroun lorsque les insurgés de Boko Haram ont pris possession de Mubi, la deuxième plus grande ville de l'État de Borno, par les forces de sécurité le 30 octobre 2014 » (*Sunday Punch*, 2 novembre 2014).

⇒ • « Boko Haram a pris le contrôle d'une ville nigérienne après que des centaines de soldats stationnés là-bas se soient enfuis de l'autre côté de la frontière vers le Cameroun, a indiqué une source policière. Les combattants de Boko Haram sont partis dans la nuit de lundi à lundi à Ashigashya où ils ont massacré trois personnes devant une église, a déclaré mardi une source de la police camerounaise à l'agence de presse AFP sous couvert d'anonymat. Près de 500 soldats nigériens ont fui les villes frontalières nigériennes d'Ashigashya et de Kera-wa pour se réfugier loin des combattants de Boko Haram sur le territoire camerounais » (*Al-Jazeera*, 26 août 2014).

⇒ • Le groupe extrémiste islamiste Boko Haram a pris le contrôle d'une ville nigérienne de Malam Fatori, près de la frontière du Niger, après que des soldats ont fui, a déclaré un fonctionnaire à l'AFP... Les combats ont fait des dizaines de morts et blessé environ 30 personnes dans le centre commercial connu pour la pêche et l'agriculture, a rapporté la station de radio Anfani à Diffa. « La ville de Malam Fatori a été prise par Boko Haram après de violents

combats avec l'armée nigériane pendant la nuit », a déclaré le fonctionnaire à Diffa... Selon lui 315 soldats nigériens ont fui vers Diffa en passant la frontière. Treize blessés ont été soignés dans un hôpital de Diffa, tandis que les autres ont été rapatriés » (*Today*, 10 novembre 2014).

⇒ • « Pas moins de 480 soldats nigériens ont fui au Cameroun à la suite de combats acharnés avec les insurgés de Boko Haram. Le porte-parole de l'armée camerounaise, le lieutenant-colonel Didier Badjek, qui l'a confirmé, a déclaré que les troupes avaient déjà été désarmées » (*Cameroun Daily*, 20 janvier 2015).

Ils ont même peur des fantômes :

• « Les soldats en service à la Ghana Broadcasting Corporation ne gardent plus de poste d'observation derrière les studios de télévision à cause d'un fantôme qui gifle les officiers qui y sont en service la nuit. En septembre 1994, un officier de garde de cette sentinelle s'est précipité vers le chef de la sécurité pour se plaindre d'une main invisible qui lui avait arraché son casque à deux reprises. L'officier supérieur, indifférent à l'histoire du soldat, a décidé de lui prouver qu'il avait tort en se rendant lui-même au poste. En moins d'une heure, l'officier supérieur s'est enfui vers le bureau en racontant une histoire similaire, cette fois-ci le fantôme l'aurait frappé quatre fois au visage » (*Ghana Drum*, février 1995, p. 33)

Les forces de sécurité peuvent déchaîner toute leur fureur sur les civils non armés avec des matraques, des gaz lacrymogènes, des canons à eau et des balles en caoutchouc. Kwesi Pratt Jr, rédacteur en chef vieillissant de l'hebdomadaire politique *The Weekly Insight*, accusait :

Entre décembre 1981 et décembre 1984, des gangs étroitement associés au régime de Rawlings se sont lancés dans une folie meurtrière. Ils ont massacré pas moins de 246 Ghanéens pour la seule raison qu'ils osaient différer politiquement avec le messie autoproclamé, Jerry John Rawlings. Parmi ceux qui ont été assassinés

dans des conditions abominables, il y avait des universitaires, des prêtres, des soldats, des policiers, des juges et même des cadres révolutionnaires indépendants.

Je peux témoigner de certains de ces meurtres horribles qui ont eu lieu pendant ma détention à la caserne de Gondar, au début de la dictature de Rawlings. Les soldats fidèles à la dictature venaient à la salle de garde de Recce chaque après-midi et choisissaient leurs victimes et leur disaient de faire leurs dernières prières car elles devaient être emmenées à la station de l'armée de l'air d'Agege à minuit. Puis, à minuit, les soldats conduisaient des véhicules blindés jusqu'à la salle de garde, prenaient leurs victimes et s'en allaient. Aucune de ces victimes n'a été vue depuis lors...

En juin 1983, l'adjudant Adjei Boadi, alors membre du Conseil provincial de la défense nationale de Rawlings, a ordonné que six personnes détenues dans des cellules du quartier général des gardes-frontières soient libérées pour « prendre l'air ». Alors que les six détenus, dont Kwame Adjimah, un membre du Mouvement du 4 juin, sortaient de leurs cellules, l'adjudant Adjei Boadi a ouvert le feu avec son fusil d'assaut AK 47 et les a tous tués. (*The African Observer*, 19 juillet - 1er août 1999, p.7)

Mais à quel point les forces de sécurité sont-elles vraiment courageuses ?

Le 16 décembre 1998, le caporal C. Darako et l'agent de police K. A. Boateng, dans un poste de police d'Accra, au Ghana, ont reçu l'ordre d'aller arrêter Samuel Quartey, qui avait été signalé à la police pour être impliqué dans une affaire de vol. « Lorsque le suspect est sorti en brandissant un couteau (une machette), les policiers ont fait ce que la plupart des gens auraient fait : ils se sont enfuis à la vitesse de l'éclair qui aurait pu faire un record enviable s'ils avaient été chronométrés ». (*The Mirror*, 2 janvier 1999 p. 1)

Le 23 juillet 1998, le colonel Anthony Obi, administrateur militaire de l'État d'Osun, se pavanait pompeusement en allant prononcer un discours lors d'une réception organisée par l'État à Osogbo, dans le sud-ouest de Lagos, au Nigeria. Comme l'a

rapporté le *Daily Champion* (24 juillet 1998) :

Les officiels nigériens, pris de panique, ont couru pour se mettre à l'abri lorsqu'un rat puis un python, apparemment attiré par l'odeur du rat, ont fait une apparition soudaine. Les fonctionnaires se sont levés d'un bond de leur siège lorsque le rat, décrit comme ayant « un long museau et une odeur désagréable », est apparu sous le tapis près de la table haute. Le colonel Anthony Obi, administrateur militaire de l'État d'Osun, et son entourage sont revenus nerveusement après que les agents de sécurité sont intervenus et ont tué la bête. (p. 1)

Dans un autre cas, pris en embuscade par une bande de voleurs de bétail en hailons, les gardes présidentiels d'élite du Kenya se rendirent rapidement. Johann Wandetto, journaliste au *People Daily*, un journal de Kitale, dans la province de la vallée du Rift, soumit un article pour l'édition du 6 mars 1999, avec le titre : « Des miliciens mettent en déroute 8 officiers de l'unité d'élite : Choc après la reddition docile des hommes de Moi ». Wandetto fut arrêté et condamné à 18 mois de prison sur la base de ce que le tribunal qualifia de « rapport alarmiste » (*Index on censorship*, mars 2000, p. 99).

Les forces de sécurité ne peuvent pas non plus tirer droit. Lorsque la guerre civile a éclaté en RD Congo en 1997, le Tchad envoya des troupes pour aider le régime de Laurent Kabila à repousser les attaques des rebelles. Que s'est-il passé ?

Les rebelles congolais ont déclaré que 93 soldats tchadiens ont été tués dans une embuscade par les troupes gouvernementales de Kabila qui ont mal interprété leur identité. Le Tchad, l'un des pays alliés au régime de Kabila, a insisté sur le fait que le bilan était moins lourd (*The Wall Street Journal*, 12 novembre 1998, p. A1).

Lorsque la base militaire de Tessalit, dans le nord du Mali, a été encerclée par les rebelles touaregs le 11 mars 2012, les soldats ont tous fui (*Washington Post*, 11 mars 2012).

Et la mère de toutes les forces de sécurité ?

Lorsque la base des forces de maintien de la paix de l'Union africaine (UA), située à la périphérie de Haskanita, une petite ville du sud du Darfour, a subi une attaque soutenue des rebelles le 29 septembre 2007, ils se sont enfuis dans la brousse. « Dix ont été tués ; au moins 40 ont fui dans la brousse. Les attaquants ont pillé le complexe avant que les troupes soudanaises n'arrivent pour secourir les soldats de la paix survivants » (*The Economist*, 11 octobre 2007 ; 48).

Tous les cas de morts en masse et de massacres horribles du peuple africain ont été commis par des dictateurs – dont la grande majorité étaient des militaires. Il faut bien le comprendre : les dirigeants africains postcoloniaux ont causé la mort de plus de vingt millions d'Africains depuis 1960 :

- 1 million de Nigériens sont morts dans la guerre du Biafra (1967),
- 200 000 Ougandais ont été massacrés par Idi Amin dans les années 1970,
- 100 000 personnes ont été massacrées par le président Marcias Nguema en Guinée équatoriale dans les années 1970,
 - ⇒ • plus de 400 000 Éthiopiens ont péri sous les ordres du « camarade » Mengistu Haile Mariam,
 - ⇒
 - ⇒ • plus de 500 000 Somaliens ont péri sous Siad Barre
 - ⇒ • les famines d'origine humaine (politique) ont fait plus de 2 millions de victimes entre 1980 et 2000,
 - ⇒ • plus de 2 millions de personnes sont mortes dans les guerres du Libéria, de la Sierra Leone et de la Côte d'Ivoire,
 - ⇒ • Plus d'un million de personnes sont mortes dans la guerre civile du Mozambique,
 - ⇒ • 1,5 million de morts dans la guerre civile en Angola,
 - ⇒ • 800000 personnes ont péri dans le génocide du Rwanda,

- ⇒ • 300000 au Burundi,
- ⇒ • 4 millions de personnes ont péri dans les guerres civiles du Soudan,
- ⇒ • 6 millions de personnes sont mortes des guerres du Congo.

Les cas de massacre les plus odieux se sont produits sous des régimes militaires au Burundi, en République démocratique du Congo, en Éthiopie, au Liberia, au Nigeria, au Rwanda et au Soudan.

Le nombre total de morts brutales est de 19,8 millions et n'incluent pas les morts au Tchad, au Sahara occidental, en Algérie et ceux qui périssent dans les camps de réfugiés. Ces chiffres ont quelque chose d'exaspérant. Les historiens nous disent que le nombre total d'Africains noirs expédiés comme esclaves vers les Amériques aux XVIIe et XVIIIe siècles était d'environ dix millions, et que l'Afrique a perdu dix autres millions à cause de la traite des esclaves transsaharienne et est-africaine dirigée par les Arabes. Cela signifie qu'en l'espace de seulement soixante ans après l'indépendance dans les années 1960, les dirigeants africains postcoloniaux ont massacré ou causé la mort d'environ le même nombre d'Africains que ceux qui ont été perdus dans les trafics d'esclaves d'Afrique de l'Ouest et de l'Est. Il faut se rappeler de ces chiffres.

États faillis

Aucun dictateur – militaire ou civil – n'a apporté une prospérité durable à une nation africaine. Au contraire, les dictateurs militaires ont apporté la destruction et ont fait s'effondrer des États.

- De 1966 à 1999, le Nigeria a été ruiné par une série de généraux militaires - Ibrahim Babangida, Sani Abacha – après vingt-neuf ans de régime militaire.

- De 1978 à 2009, la Mauritanie a été ruinée par une série de dirigeants militaires – le colonel Mohamed Khouna Ould Haidallah, Maaouya Ould, Sid'Ahmed Taya, et le colonel Ely Mohamed Vall.

- De 1984 à 2010, la Guinée a été détruite par les régimes militaires de Lasana Conté et de Moussa Dadis Camara.

- De 1986 à 1993, le Lesotho a été ruiné par la junte militaire dirigée par le major Justin Metsig Lekhaya.

- En 1979, l'Ouganda a été détruit par le régime militaire d'Idi Amin.

- En 1990, le Liberia a été détruit par le régime du général Samuel Doe.

- En 1990, le Bénin a été ruiné par le régime militaire de Matthieu Kerekou.

- En 1991, le Mali é été ruiné par le régime du général Moussa Traoré.

- En 1991, l'Éthiopie était à genoux du fait du régime militaire de Mengistu Haile Mariam.

- En 1991, la Somalie a été ruinée par le régime du général Siad Barre.

- En 1992, l'Algérie est entrée en guerre civile après que les militaires sont intervenus pour annuler les élections présidentielles.

- ⇒ • En 1993, la République centrafricaine était détruite par le régime militaire du général André Kolingba

- ⇒ • En 1994, le Rwanda semblait dans le génocide à cause du régime du général Juvenal Habryimana.

- ⇒ • En 1995, le Burundi par le régime du général Pierre Buyoya.

- ⇒ • En 1996, le Zaïre sous le régime du général Mobutu Sese Seko.

- ⇒ • En 1997, la Sierra Leone sous le régime du général Joseph Momoh.

- ⇒ • En 1999, le Niger par le régime du général Ibrahim Barre Mainassara.

- ⇒ • En 2000, la Côte d'Ivoire par le régime du général Robert Guie.

- ⇒ • En 2005, le Togo par le régime du général Gnassingbe Eyadema.

- ⇒ • En 2010, la Tunisie par le régime

de l'ancienne armée de l'officier Ben Ali.

⇒ • En 2010, l'Égypte par le régime de Hosni Moubarak, un ancien officier militaire.

⇒ • En 2011, la Libye par le régime du colonel Mouammar Kadhafi.

⇒ • En 2012, le Mali par le régime militaire d'Amadou Sanogo.

⇒ • En 2012, la Guinée-Bissau par le régime militaire de Mamadu Kuruma.

Il faut noter la fréquence du titre de Général dans cette liste. « Tout régime militaire est une imposture. Quiconque dirige un régime militaire subvertit les souhaits du peuple » a déclaré le Général I. B. Babangida, ancien chef d'État du Nigeria (*The African Observer*, 18-31 janvier 1999 ; 6). Il savait de quoi il parlait : il avait volé 12 milliards de dollars. Les pays suivants étaient toujours dirigés par des régimes militaires en 2016 :

⇒ • Tchad – par le régime militaire d'Idris Deby,

• La Gambie – par le régime militaire de Yahya Jammeh,

• Soudan – par le régime militaire d'Omar al-Bashir,

Les soldats africains dilapident les ressources et se livrent à un banditisme ouvert. Selon le *New York Times* (2 décembre 1993) :

Au Nigeria, comme dans une grande partie de l'Afrique, les forces de sécurité constituent une élite privilégiée. Les soldats et les policiers n'ont souvent de comptes à rendre à personne, ni aux hommes politiques, ni à la presse, ni au public qu'ils disent servir.

Ils sont vêtus, logés confortablement et bien nourris, tandis que les plus pauvres de la nation s'habillent avec des haillons sales et passent des jours sans manger. Ils reçoivent des fusils et des balles alors que les agriculteurs ne peuvent souvent pas semer leurs récoltes car ils manquent de houes, de faux et même de semences. (p. A3)

Les numéros de septembre 1996 des magazines d'information nigériens *Tell* et *This Week* ont parlé de « la manière dont les administrateurs militaires ont pillé les États ». Ike Nwosu, l'ancien administrateur de l'État d'Abia, « a dépensé quelque 16,875 millions de nairas (214 000 dollars) pour lui-même entre mars 1995 et mars 1996 » (*African News Weekly*, 28 octobre-3 novembre 1996, p. 17). Un officier de l'armée à la retraite, le major Kojo Boakye Djan, l'a même admis : « A plus d'un titre, les armées en Afrique sont une cause majeure d'inquiétude. Littéralement, dans chaque pays africain, l'*establishment* de la défense prend la plus grande part de l'allocation des ressources nationales » (*Akasanoma*, 31 juillet - 6 août 1995, p. 45). Même les soldats de l'Afrique traditionnelle (précoloniale) étaient bien meilleurs, selon le commandant Boakye Djan : « Dans leurs formes prétendument rudimentaires, les armées africaines précoloniales sont maintenant reconnues comme ayant été fonctionnellement pertinentes, à la fois en termes de concept et d'organisation, pour les besoins des communautés qui les ont créées et soutenues » (*Akasanoma*, 31 juillet - 6 août 1995, p. 45).

« Dans une grande partie de l'Afrique, l'uniforme et l'arme d'un soldat ont longtemps été considérés – et sont toujours considérés – comme un simple permis de pratiquer le banditisme » (Gourevitch 1998, 218). Selon Stephen Okoye, « il devient de plus en plus difficile de distinguer les forces armées nigériennes des voleurs armés nigériens. Ils utilisent les mêmes tactiques opérationnelles, recourant à la peur, à l'intimidation et à la violence pour atteindre leurs objectifs » (*African News Weekly*, 15-21 juillet 1996, p.22).

Wole Soyinka (1996) adressa aux soldats postcoloniaux une réprimande cinglante : « Les dictatures militaires du continent africain, parasites, improductives, totalement dépourvues d'engagement social ou de vision, sont l'expression de cette mentalité d'exclusion d'une poignée ; il en va de même pour ces monopoles immédiatement postcoloniaux qui se présentent comme des

États à parti unique. Exclure la pluralité consciente de toute société du droit de décision dans la structuration de leur propre vie est une tentative d'anesthésier, de rendre comateux, voire d'abrutir la société, ce qui est bien sûr une ironie suprême, puisque les idiots avérés de notre expérience postcoloniale ont été, et sont encore, en grande partie des dictateurs militaires » (p. 139).

Le prince Oduro du Ghana était tout aussi cinglant :

Un regard critique sur l'armée africaine contemporaine met la larme à l'œil et sème la déroute dans l'esprit. Le calibre des personnes que l'on trouve dans l'armée est une honte pour cette institution. Aujourd'hui, les soldats de la plupart des pays africains sont connus comme des brutes, des tyrans et des bouffons. Les soldats sont toujours censés être dans les casernes, soit en train de s'entraîner, soit en train de faire quelque chose de profitable. Mais en Afrique, c'est totalement différent et absolument épouvantable. Venez à Accra et vous verrez des soldats se déplacer, brandissant des fusils, des pistolets, harcelant les citoyens et causant des ennuis inutiles. Allez à Lomé et vous les verrez. Allez au Burkina Faso. À Lagos. À Kinshasa ! Quelle déchéance de l'armée ! Le Ghana a vu divers types de soldats grossiers et indisciplinés. (*Free Press*, 4-10 août 1995, p. 4)

Une règle empirique simple sur le développement de l'Afrique est apparue : l'indice de bien-être économique d'un pays africain est inversement lié à la durée pendant laquelle les militaires ont détenu le pouvoir politique. Plus longtemps il reste au pouvoir, plus grande est la dévastation économique. C'est ce qu'affirme l'*African News Weekly* dans son éditorial du 1er septembre 1995 : « Aucun coup d'État militaire en Afrique n'a produit une économie dynamique pour remplacer celle, en faillite, qu'il s'était engagé à racheter. Dans presque tous les cas, les militaires se sont imprégnés des méthodes des hommes politiques corrompus qu'ils ont chassés du pouvoir et ont même porté leur malhonnêteté à un niveau plus élevé » (p. 7). La plupart d'entre les pays ont été ruinés par des militaires à la « tête de noix de coco ». L'Afrique de l'Ouest

en possède la plus grande collection.

Banditisme et pillage

Les dictateurs militaires citent toujours la corruption comme raison d'intervenir en politique, mais dans quelle mesure sont-ils propres et droits ? En fait, TOUS les cas de pillages massifs et de spoliations de trésors ont été commis par des dictateurs, pour la plupart des officiers militaires, comme l'a montré le chapitre 7. Dans ce même chapitre, on peut rappeler que la valeur nette des quarante-trois présidents américains – de Washington à Obama – s'élevait à 2,7 milliards de dollars en 2010. De toute évidence, Abacha, Babangida, Bashir, Moubarak et Mobutu ont chacun volé plus que la valeur nette de tous les présidents américains réunis ! W. D. Ansong de l'Abetifi-Kwahu du Ghana a déclaré :

La pauvreté sévit en Afrique parce que les despotes militaires africains ont violé nos économies. Les soldats n'ont aucune connaissance de l'art de gouverner. Les soldats qui ont dirigé des pays d'Afrique n'ont pas été capables d'apporter un développement significatif.

Les soldats ne s'enrichissent que lorsqu'ils prennent le pouvoir. C'est maintenant le devoir onéreux des civils africains de s'organiser et de forcer tous les soldats qui gouvernent en Afrique à remettre le pouvoir à des civils compétents. S'ils refusent, nous devons organiser des boycotts et de la désobéissance civile pour nous libérer. Nous avons eu assez de régime militaire. (*Free Press*, 30 août - 5 septembre 1996, p. 2)

Lassés des pitreries militaires, le magazine *West Africa*, dans son numéro du 20-26 juin 1994, donnait ce conseil :

Les militaires ont leur place dans les casernes et non dans les couloirs du pouvoir politique. Depuis l'indépendance, le Nigeria a connu un nombre obscène de gouvernements militaires ; ils citent la corruption et le gaspillage lorsqu'ils prennent la relève d'un gouvernement civil et d'autres choses encore s'il s'agit de renverser une autre junte militaire. Il va sans dire que la population nigériane en a assez. Les forces armées ne peuvent pas prétendre ne pas s'en rendre compte. Si un soldat

s'ennuie, il peut toujours aller jouer au ping-pong ; c'est bon pour la forme. (p. 1078)

Et comment les régimes militaires ont-ils fonctionné ? Le lieutenant d'aviation Jerry Rawlings du Ghana a présenté cette évaluation des performances de son propre régime militaire, huit ans après avoir pris le pouvoir :

Malgré les enquêtes, les commissions d'enquête, les licenciements et les poursuites engagées contre les malfaiteurs, malgré les efforts de restructuration, la nouvelle gestion, la fourniture de nouveaux équipements et capitaux, nombre de nos organisations, entreprises d'État et sociétés continuent d'engloutir l'argent public et ne fournissent pas les services et les biens que nous attendons d'elles, et ne s'acquittent pas non plus de leurs obligations fiscales, des dividendes et autres recettes attendues... Trop de personnes dans ces entreprises, de la direction à la main-d'œuvre, volent, détournent et trichent encore. Ils continuent à ne pas se soucier du gaspillage, de la négligence, de l'inefficacité et du manque d'entretien... Il existe d'innombrables abus, notamment l'utilisation abusive de carburant, de véhicules et même d'articles de bureau. Dans certaines institutions et organisations publiques, la direction a eu tendance à dépenser les ressources de manière négligente pour des fournitures de bureau et d'habitation frivoles et luxueuses. (*People's Graphic*, 6 janvier 1990)

Le général de division Joseph Momoh, ancien chef d'État de la Sierra Leone, évincé le 29 avril 1992, a avoué qu'il avait failli :

De son propre aveu en public, le major général Joseph Momoh a déclaré qu'après cinq ans de mandat, il n'avait rien accompli. Cet aveu est particulièrement exact. Sous sa direction, la Sierra Leone s'est considérablement détériorée, mais Momoh a accumulé une richesse considérable en biens immobiliers et en argent, tant sur le plan local qu'à l'étranger. Cette horrible vérité sur Momoh s'applique également à ses acolytes politiques – ministres, fonctionnaires du parti, chefs des services para-étatiques, ses proches conseillers politiques, certains hauts-commissaires et ambassadeurs, et d'autres trop nombreux à mentionner. En toute connaissance de cause et sans vergogne, Momoh a dirigé un

régime corrompu et, moralement faible, n'a pu prendre de mesures appropriées contre aucun de ses ministres pour corruptions. (*West Africa*, 18-24 mai 1992, p. 840)

Les dépenses militaires des pays en développement ont augmenté en flèche au cours des trois dernières décennies. Dans son rapport de 1990 sur le développement humain, le Programme des Nations unies pour le développement a déploré le fait que « les importations d'armes dans les pays en développement ont explosé, passant de seulement 1 milliard de dollars en 1960 à près de 35 milliards de dollars en 1987. Les trois quarts du commerce mondial des armes sont des exportations vers les pays en développement. Certains des pays les plus pauvres et les moins développés dépensent beaucoup plus pour leur armée que pour leur éducation et leur santé » (cité par le *Washington Times*, 25 mai 1990, A9). « Les pays en développement ont 8 fois plus de soldats que de médecins et le ratio soldats/enseignants atteint dans certains cas 5 pour 1 », selon le même rapport des Nations unies.

En effet, Sammy Kum Buo, directeur du Centre des Nations unies pour la paix et le désarmement, déplorait en 1987 que « l'Afrique dépense environ 12 milliards de dollars par an pour l'achat d'armes et l'entretien des forces armées, un montant qui est égal à ce que l'Afrique demandait en aide financière au cours des 5 prochaines années » (*West Africa*, 11 mai 1987, p. 912). Dix ans plus tard, ce montant avait augmenté : « En excluant l'Afrique du Sud, les dépenses en armes en Afrique subsaharienne ont atteint près de 11 milliards de dollars en 1998, si l'on tient compte de l'assistance militaire et du financement des groupes d'opposition et des mercenaires. Il s'agit d'une augmentation annuelle d'environ 14 % à un moment où la croissance économique de la région a augmenté de moins de 1 % en termes réels » (*The Washington Times*, 8 novembre 1999, A16).

« Selon le rapport du SIPRI intitulé *Trends in World Military Expenditure 2014*,

l'Afrique a une fois de plus connu la plus forte augmentation annuelle des dépenses militaires de toutes les régions, soit 5,9 %, pour atteindre 50,2 milliards de dollars en 2014. Les dépenses militaires en Afrique ont augmenté de 91 % depuis 2005 » (Africa Defense Web, 21 avril 2015, <http://bit.ly/2mTUtgI>).

Ce montant dépasse ce que l'Afrique dépense pour importer de la nourriture car elle ne peut pas se nourrir elle-même. Il est absurde qu'un continent qui ne peut pas se nourrir ait dépensé autant pour son armée et pour importer des armes. Et quels avantages l'Afrique tire-t-elle de ces dépenses militaires énormes ? Cet argent ne pourrait-il pas être mieux dépensé ailleurs pour construire des routes, des chemins de fer, des écoles, fournir de l'eau potable, des installations sanitaires, des soins de santé, etc. ou aider l'Afrique à se nourrir ? *The Economist* (20 novembre 2014) fournissait une explication :

Les raisons qui poussent les gouvernements africains à augmenter les dépenses d'armement varient. Les prix élevés des produits de base au cours de la dernière décennie (ils sont maintenant en baisse) ont rempli les coffres de beaucoup. Certains dirigeants ont été tentés d'acheter des armes coûteuses pour gagner en prestige. D'autres sont soupçonnés de gonfler les marchés pour s'approprier l'argent.

Le niveau croissant des dépenses militaires en Afrique a commencé à attirer une large attention. La Banque mondiale, qui s'est généralement abstenue de tout commentaire politique, a exprimé son inquiétude : « Les dépenses militaires ont détourné d'énormes ressources du développement de l'Afrique australe et ont absorbé près de 50 % des dépenses gouvernementales dans les pays qui connaissent la pire déstabilisation » (Banque mondiale, novembre 1989, p. 23). En outre, l'Afrique de l'Ouest, qui a toujours évité de critiquer les gouvernements africains, a également commencé à se plaindre :

Au cours des années 1970, l'importation d'armes par les pays africains a augmenté plus

rapidement que dans toute autre région du monde, doublant entre 1970 et 1977. Depuis le début des années 80, cette tendance s'est ralentie, en raison tant de la saturation des stocks militaires que de la crise économique qui a frappé l'ensemble du continent. Mais dans la plupart des États africains, la défense consomme encore une part excessive des budgets nationaux, dépassant facilement les dépenses sociales. Un million de dollars pourrait permettre de construire 1 000 salles de classe pour 30 000 enfants, et pourtant c'est le coût d'un char moderne. Le prix d'un seul hélicoptère équivaut au salaire de 12000 instituteurs. Le choix politique d'un plus grand nombre de chars signifie moins de salles de classe, avec des conséquences inévitables pour la croissance économique et le développement social. . . .

Théoriquement, une institution militaire efficace est un investissement. Elle assure la stabilité et maintient la stabilité nécessaire à la croissance économique. Mais trop souvent, dans le contexte africain, elles font partie du problème. Les armées africaines calquées sur l'exemple occidental, par opposition au Frelimo au Mozambique et à la NRA en Ouganda, ne sont pas productives ; elles ne font que consommer. Il est également très probable que les chars et les véhicules blindés achetés pour la défense des frontières du pays seront utilisés pour encercler la station de radio pour l'annonce d'un coup d'État militaire, qui, statistiquement, sera suivi d'un contrecoup. (27 mars - 2 avril 1989, p. 508)

Le vandalisme militaire est désormais apparu comme le principal et le plus formidable obstacle au développement économique de l'Afrique et à sa transition vers la démocratie. Sur les vingt-cinq pays qui se trouvent au bas du classement de l'Indice de développement humain du PNUD en 2015, tous sauf un sont en Afrique, et presque tous sont dirigés ou ont été dirigés par des dictateurs militaires:

163 Rwanda	177 Liberia
163 Ouganda	178 Guinée-Bissau
166 Bénin	179 Mali
167 Soudan	180 Mozambique
168 Djibouti	181 Sierra Leone
169 Sud-Soudan	182 Guinée
170 Sénégal	183 Burkina Faso
171 Afghanistan	184 Burundi
172 Côte d'Ivoire	185 Tchad

173 Malawi	186 Érythrée
174 Éthiopie	187 République cen-
175 Gambie	trafricaine
176 Congo	188 Niger

Deux anciens chefs d'État nigériens se sont joints à ceux qui réclament une réévaluation du rôle des militaires dans la gouvernance africaine. Le général à la retraite Olusegun Abasanjo a demandé des coupes dans les dépenses militaires en forte hausse pour faciliter le développement économique (Lettre africaine, 1-15 avril 1990 ; 6). Le général Yakubu Gowon, dans une conférence donnée au Oxford and Cambridge Club intitulée « Charting Nigeria's Path to Democracy in this Decade and Beyond », accusaient :

Les problèmes du Nigeria ont commencé peu après l'indépendance, car l'armée s'est laissée polluer et politiser, d'où les coups d'État et les contre-coups incessants. L'intervention militaire en politique en 1966 a déclenché une chaîne de réaction dont les effets néfastes sont toujours d'actualité dans notre vie nationale, tant d'années après le putsch malavisé. . . .

L'armée ne doit pas s'impliquer dans la politique. Plus tôt ils quitteront la scène, mieux ce sera, sinon le peuple pourrait se soulever contre eux. (Afrique de l'Ouest, 11-17 juin 1990, p. 993)

Ces préoccupations trouvaient un écho ailleurs. R. M. Yamson de Legon, au Ghana, a écrit : « Il est grand temps que nous apprenions de nos erreurs. Nous devrions apprendre un peu de ce qui s'est passé au Liberia. L'Afrique en a assez des dictatures militaires (*West Africa*, 8-14 octobre 1990, p. 2604). À l'heure où les militaires sont en retrait de la politique dans de nombreuses régions du Tiers Monde – de l'Amérique du Sud et centrale à l'Asie du Sud-Est et au sous-continent indien – les armées en Afrique subsaharienne continuent de constituer un danger non seulement pour la démocratie et la population civile, mais aussi pour eux-mêmes.

« De nombreux Africains se plaignent de cette génération de chefs militaires, jeunes et vieux, car ils ont perdu le contact avec la réalité. (...) Il n'y a pas que les politiciens de l'opposition

qui déclarent que les militaires ont perdu le contact avec la réalité ; des généraux à la retraite, des hauts fonctionnaires du gouvernement, même des ministres du cabinet disent la même chose » a déclaré David M. Jemibewon, un général nigérian retraité et riche : « Les cliques au pouvoir n'ont pas pris le pouvoir au nom de l'armée en tant qu'institution, mais de leur propre point de vue égoïste, par cupidité. En fait, elles ont entrepris de détruire l'institution, parce que si les militaires sont bien équipés, ils pourraient constituer un défi à leur pouvoir ». (*Washington Post*, 23 juillet 1994, A16)

D'autres officiers militaires commencent à reconnaître les effets néfastes de l'expansion militaire en Afrique. Le général à la retraite Abasanjo du Nigeria a été le premier à le faire. Dans un discours liminaire prononcé lors d'une réunion de l'Africa Leadership Forum organisé par l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), il fit remarquer :

Si l'Afrique a cessé d'être un pion de la guerre froide, il existe un danger paradoxal et réel que les dirigeants africains et les petits pays africains ayant des préoccupations réelles et ressenties en matière de sécurité se sentent obligés ou incités à mettre en place leurs propres institutions militaires.

Je soutiens que, dans l'intérêt de la promotion du développement de leurs sociétés, les dirigeants africains doivent s'abstenir de poursuivre – souvent instinctivement – cette voie improductive. Quel que soit le nombre d'armes qu'ils pourront accumuler, ils perdront toujours : soit à cause d'un adversaire supérieur, soit parce qu'ils auront été distraits de leur véritable tâche de développement et de construction de la nation. . . .

Les perspectives de paix et de démocratie étant fermement établies en Afrique, il faut espérer que la lutte africaine pour la démocratie, qui ne manquera pas d'être intensifiée et radicalisée, obligera les régimes africains non démocratiques à réduire considérablement leurs dépenses de défense et à augmenter les crédits budgétaires alloués au secteur social. (*West Africa*, 7-13 mai 1990, p. 763)

Abasanjo n'était pas seul. En fait, l'ancien

chef d'état-major nigérian, le général Theophilus Yakubu Danjuma, fut plus insistant. Dans un discours d'ouverture à l'université du Liberia en mars 1990, il accusa les gouvernements militaires en Afrique de corruption et de mauvaise gestion des ressources. Danjuma exhorta les gouvernements militaires à « couper drastiquement les budgets de la défense » et accorder plus d'attention à la protection sociale, à la santé et à l'éducation... Les guerres internes menées par divers gouvernements africains contre des groupes dissidents ne justifient pas en soi une telle accumulation d'armes » (*West Africa*, 5-11 mars 1990, p. 389).

Il est admirable et louable que les dictateurs militaires admettent leurs échecs, mais les admissions seules ne suffisent pas. Si les militaires ne peuvent pas résoudre le problème, ce qui est évidemment le cas, ils devraient quitter le gouvernement et retourner dans leur caserne. Après tout, un pays africain n'appartient pas à l'armée ou à une seule personne. Le général Gibson Jallo, chef d'état-major de l'armée nigériane à la retraite, pouvait conclure avec justesse : « L'armée n'a aucune justification morale pour gouverner ce pays [le Nigeria] » (cité dans le *Rapport Afrique*, juillet-août 1990, p. 52).

En ce qui concerne l'armée, certains Africains, las de l'anarchie militaire, ont demandé la dissolution totale de l'armée une fois pour toutes. Le Costa Rica, par exemple, n'a pas d'armée et s'en porte très bien. Selon T. Paine, un Ghanéen en exil à Los Angeles, « de nombreux Ghanéens sont d'avis que les forces armées du Ghana devraient être supprimées progressivement d'ici la fin de la décennie. Ces Ghanéens ne sont pas convaincus que nous avons besoin non seulement d'une armée, mais aussi d'une force aérienne et d'une marine » (*West Africa*, 3-9 juin 1991, p. 892). D'autres Ghanéens ont des suggestions intéressantes :

M. Danso-Boateng a pu suggérer : « Les effectifs de l'armée doivent être réduits de façon drastique, l'armée de terre réduite à un seul ré-

giment, l'armée de l'air réduite de moitié, avec toutes leurs roquettes, balles et chasseurs à réaction confisqués par le président civil. La marine pourrait être maintenue à son niveau actuel car les navires ne peuvent pas venir sur la terre ferme pour être utilisés pour des coups d'État ». Une suggestion encore plus intéressante est venue de Wilson Blay : « Verrouillez toutes les armeries et laissez le président civil garder toutes les clés. » Kwamena Nyanzu a demandé la dissolution de toutes les forces armées. M. Thomas Osei a insisté sur le fait que les forces armées devraient se préoccuper de leur rôle traditionnel de défense et se tenir à l'écart de la politique. (*West Africa*, 26 novembre-2 décembre 1990, p. 2901)

Peut-être qu'une meilleure approche consiste à soumettre la question au peuple dans le cadre d'un référendum. Demandez au peuple de se prononcer sur les trois options suivantes :

- Maintenir l'armée telle quelle,
- Restructurer et réduire de moitié l'armée, ou
- Dissoudre l'armée.

Si l'armée a bien servi le peuple africain, il votera pour la conserver, n'est-ce pas ? Alors qui a peur d'un référendum ? Et il n'existe pas de dictateur militaire bienveillant. Le seul bon dictateur militaire est un dictateur mort.

ANNEXE 2

DAVANTAGE SUR LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

Une constitution est un ensemble de lois – souvent sous forme de document écrit – qui énumère et limite les pouvoirs et les fonctions d'une entité politique. L'ensemble de ces règles constitue, c'est-à-dire, constitue ce qu'est l'entité. C'est probablement le défaut le plus grave du système étatique d'une dictature, car le despote a souvent ses empreintes digitales partout. Cependant, après une révolution, seule une réforme partielle de la constitution est tentée : réduction des pouvoirs du chef de l'État, de son mandat, limitation de la durée des mandats, consécration de l'indépendance du pouvoir législatif, etc. Mais cet exercice de réforme partielle peut lui-même être débauché.

La Constitution de la liberté des Philippines de 1987, élaborée après la révolution populaire de 1986, compte cinquante-neuf pages et 23 016 mots⁶⁰. C'est une constitution qui va à l'encontre de son objectif de simplicité.

Il est peut-être facile de déterminer ce qui ne devrait pas figurer dans une constitution. Elle ne devrait pas :

- ⇒ Faire plus de vingt pages
- ⇒ Préciser combien le chef d'État doit être payé ou combien de fois par semaine il doit se raser (et si le président est une femme ?);
- ⇒ Définir ce qu'est une « situation d'urgence » et le type de mesures que le président doit prendre dans un tel cas ;

⇒ Tenter de définir les droits ; par exemple, le droit à un procès équitable ou à un logement décent.

Les devoirs, les droits et les obligations évoluent et changent avec le temps. Par exemple, la *liberté d'expression* peut être exercée de nombreuses manières : par l'art, la musique, la parole, la danse, etc. Une constitution ne peut que garantir cette liberté sans nécessairement préciser comment elle s'exerce. En raison des progrès technologiques, de nouvelles formes d'expression – telles que Facebook et Twitter – apparaissent constamment.

Une constitution doit être considérée comme un contrat social entre les dirigeants et le gouvernement, en ce sens que le peuple donne le pouvoir aux dirigeants d'accomplir certains devoirs et fonctions. Si les dirigeants ne remplissent pas les obligations du contrat, une violation se produit et le peuple peut retirer ce pouvoir par l'*impeachment* ou par les urnes. En ce sens, le peuple est « souverain », et ses intérêts l'emportent sur ceux des dirigeants. Ainsi, la Constitution garantit la *liberté* du peuple. **Plus l'État a de pouvoir, moins le peuple est libre.** Par conséquent, le but ultime d'une constitution est de limiter les pouvoirs de l'État (gouvernement), et non pas de couvrir le chef de l'État de plus de pouvoirs, comme c'est le cas des constitutions dans la plupart des pays africains.

On peut rappeler que la Grande-Bretagne n'a pas de constitution écrite, ce qui signifie qu'une constitution écrite ne doit pas être une nécessité absolue. La

Constitution américaine est l'une des plus courtes. Le préambule ne contient que cinquante-deux mots, suivis de sept courts articles et de dix amendements appelés « Bill of Rights » (1791). Environ 20 % de la Constitution américaine stipule des choses que le gouvernement fédéral et les États fédérés *ne doivent pas faire*. Seuls 10 % accordent des pouvoirs positifs, mais la majorité, environ 70 %, cherche à faire respecter l'État de droit par les États-Unis et leur gouvernement. Selon Hanke (2004), « Il ne s'agit pas d'une construction ou d'une formule cartésienne visant à l'ingénierie sociale, mais d'une mesure destinée à protéger le peuple contre le gouvernement. En bref, la Constitution a été conçue pour gouverner le gouvernement et non le peuple » (p. 7).

La Constitution américaine ne mentionne même pas la « démocratie ». Ses auteurs estiment que l'objectif du gouvernement est de garantir et de protéger les droits des citoyens à la vie, à la liberté, à la propriété et au bonheur. Ces droits pouvaient être violés par le gouvernement. Ainsi, la Déclaration des droits établit les droits du peuple *contre toute violation par l'État* ou le gouvernement. La seule revendication des citoyens à l'égard de l'État, selon la Déclaration des droits, est un procès devant un jury. Les autres droits des citoyens sont des *protections contre les violations par l'État*. Les concepteurs de la constitution étaient également sceptiques quant à la « démocratie », car ils pensaient qu'elle pouvait entraîner une tyrannie élue ou une tyrannie de la majorité qui pourrait porter atteinte aux droits des citoyens. Ainsi, le gouvernement américain a été créé à l'origine pour être une *république*.

On ne prétend pas ici que les pays en développement devraient copier la Constitution américaine. Chaque constitution a une empreinte culturelle et historique, élaborée en tenant compte de la culture et de l'histoire du pays. La constitution la plus lugubre jamais élaborée est celle du

Ghana de 1992, qui a été présentée comme « un mélange des constitutions américaine et française ». Il n'a pas réalisé que les deux constitutions étaient en conflit l'une avec l'autre. Alors que la Constitution française garantit certains droits à ses citoyens, la Constitution américaine part du principe que ses citoyens ont déjà ces droits et cherche à les protéger de l'État. De plus, la Constitution américaine a des principes fondateurs (vie, liberté et bonheur) et un objectif : protéger les citoyens de l'État. Un pays en développement peut élaborer une constitution qui peut adopter différents principes fondateurs tels que la justice, l'égalité/la justice ou la liberté.

Plus important encore, une constitution doit préciser la structure de l'État ou la nature de l'entité politique. On peut rappeler que, politiquement, une grande entité politique peut être organisée selon trois axes principaux :

⇒ Un **système de gouvernement unitaire**, où la prise de décision est centralisée et où toutes les décisions sont prises dans la capitale. C'est le modèle européen, où la prise de décision est centralisée à Londres, Paris, Bruxelles, Madrid, etc

⇒ Dans un **système de gouvernement fédéral**, les États constitutifs ont certains pouvoirs mais le centre conserve des pouvoirs plus importants, comme dans les modèles américain et canadien.

⇒ Un **système de gouvernement confédéré**, où le centre est faible et où les États constitutifs ont plus de pouvoir que le centre. C'était le trait caractéristique des anciens « empires » et la Suisse d'aujourd'hui, qui est une confédération de vingt-trois cantons.

Le système unitaire, légué à l'Afrique par les colonialistes européens, n'est pas adapté. Si l'on ajoute à cela une démocratie multipartite de type occidental, on obtient un système dangereux qui *produit*

du despotisme et perpétue la domination des groupes. Malheureusement, après l'indépendance, les dirigeants nationalistes africains n'ont pas démantelé les États colonialistes autoritaires, mais ont plutôt élargi leur champ d'action Herbert W. Vilakazi, commissaire de la Commission électorale indépendante lors de l'élection du KZN à Indaba, Durban, le 17 septembre 2002, déclara

L'État africain dominant, dans tous les pays africains, est un implant des pays européens dont chaque pays africain était la colonie. L'État africain post-colonial actuel n'est pas issu d'une croissance organique du corps de l'Afrique : c'est un implant sur le corps africain, d'où les traits grotesques de certains, ou de nombreux, éléments de l'État africain contemporain, et des partis politiques contemporains en Afrique, qui sont également des implants sur le corps africain : le corps africain rejette beaucoup de ces éléments de l'État occidental. (www.ifp.org.za)

Groupes minoritaires

Le système unitaire oblige les personnes d'ethnies et de religions différentes à s'insérer dans un carcan d'unité. L'ethnicité et la religion sont des forces politiques puissantes dans le monde en développement. Épargnons pour l'instant le discours sur les droits individuels et les responsabilités civiques. Les droits *des groupes* sont la réalité. C'est ce qu'a proposé Elan Journo, qui écrivait pour le *magazine Capitalism* :

Comme tant de peuples au Moyen-Orient, les Irakiens se considèrent comme définis par leur appartenance à un groupe plus large, et non par leurs propres idées et objectifs individuels. La plupart des Irakiens doivent leur loyauté – et tirent leur honneur de leur appartenance – au clan familial, à la tribu ou à la secte religieuse à laquelle l'individu est soumis. Ce tribalisme profondément enraciné se reflète dans les partis qui se présentent aux élections : il y a un spectre allant des partisans d'idéologies collectivistes laïques (communistes et baassistes) à ceux qui se définissent par des liens de sang (comme les Kurdes et les Turkmènes) en passant par les membres de diverses sectes religieuses.

(<http://capitalismmagazine.com/2005/02/bushs-betrayal-of-america-the-iraqi-elections/>)

Le défaut de la Constitution américaine originale était qu'elle ne mentionnait pas explicitement les « groupes minoritaires ». Au moment de sa ratification en 1789, seuls les hommes blancs et âgés avaient le droit de vote. De nombreux Noirs étaient alors esclaves et les femmes ne pouvaient pas voter. Il a fallu des décennies d'agitation politique, de protestations et un mouvement de défense des droits civils pour obtenir ces droits par le biais d'actions législatives et d'amendements constitutionnels. Aujourd'hui, les Américains affirmeront qu'il n'y a pas de conflit entre la protection des droits individuels ou citoyens et la protection des droits des Noirs, des femmes ou d'autres groupes.

Une constitution pour un pays africain en développement doit explicitement reconnaître et chercher à protéger les droits des minorités contre toute violation, non seulement de la part du gouvernement mais aussi d'autres groupes. Trop souvent, nous avons assisté à des pogroms (massacre de Tutsis au Rwanda, asservissement des Noirs au Soudan), à la profanation de religions (bombardement et rasage d'églises) et à la destruction de patrimoines culturels. Ce manque de protection a conduit de nombreux groupes minoritaires à rechercher l'autonomie pour leurs propres affaires ou de se rebeller pour promouvoir leur culture.

Même aux États-Unis, la question des groupes minoritaires est loin d'être réglée. Les droits culturels et de groupe sont en train d'être affirmés ou inventés. L'adoption de la forme occidentale de la règle de la majorité aggrave la question des minorités, car la règle de la majorité peut ignorer les intérêts des minorités, ce qui a des conséquences dévastatrices. Un groupe peut s'emparer du pouvoir pour faire avancer ses intérêts et persécuter d'autres groupes. On peut attribuer aux griefs des minorités ethniques et religieuses les événements suivants :

- La guerre du Biafra au Nigeria en 1967, qui a fait plus d'un million de morts ;

- Le divorce de velours de 1993 entre la Slovaquie et la Tchécoslovaquie ;

- L'insurrection sécessionniste des Tigres tamouls dans les années 1980 et 1990 ;

- L'éclatement de la Yougoslavie dans les années 1990 ;

- La guerre civile au Soudan, qui a fait plus de quatre millions de morts ;

- La guerre civile de 2002-2003 en Côte d'Ivoire ;

- La guerre de 2008 entre la Géorgie et la Russie à propos des régions séparatistes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud.

La démocratie libérale occidentale – associée à un système de gouvernement unitaire – est un modèle dangereux à exporter vers le monde en développement où les rivalités ethniques et les passions sont puissantes. L'Occident ne veut pas l'admettre, mais cette combinaison peut produire :

- Un homme, une voix, une fois. Ceux qui gagnent la première fois mettront en place des mécanismes et des mesures pour s'assurer qu'ils « gagnent » toutes les élections suivantes. En Afghanistan, Hamid Karzai et sa famille élargie aurait pu dominer la politique afghane pendant des décennies. En Irak, c'aurait été Ayad Allawi et Nouri al-Maliki.

- Domination d'un groupe ethnique/religieux par un autre. Le Nigeria expérimente la rotation de la présidence entre le nord musulman et le sud chrétien. Le Sud-Soudan a voté lors d'un référendum le 9 janvier 2011 pour se séparer du Nord musulman.

- Une démocratie peu libérale (Zakaria 2003).

- Des résultats que l'Occident n'aimera

peut-être pas : Algérie en 1991, lorsque le Front islamique du salut (FIS) a remporté les élections législatives, dont les résultats ont été annulés. En 2006, le Hamas a remporté les élections législatives palestiniennes avec 74 sièges contre 45 pour le Fatah au pouvoir, ce qui lui permettait d'obtenir la majorité des 132 sièges disponibles. L'Occident trouva difficile d'admettre le résultat.

En novembre 2009, l'élection présidentielle en Afghanistan fut volée de manière flagrante par un Hamid Karzai corrompu. Selon le journaliste iranien Akbar Ganji, qui a passé six ans dans la prison Evin de Téhéran sur la base d'accusations forgées de toutes pièces de mise en danger la sécurité nationale : « En Irak, en Égypte et en Arabie saoudite, le sol est fertile pour favoriser le fondamentalisme. Si des élections équitables étaient organisées dans ces pays, les fondamentalistes gagneraient » (*Washington Post*, 26 octobre 2007, A21).

- Une impasse ou un blocage. Dans un pays en développement, une impasse ou un blocage peut signifier la guerre. En témoignent les cas de Madagascar en 2009 et de la Côte d'Ivoire en 2010. Lors des élections de mars 2010 en Irak, aucun parti n'a obtenu la majorité parlementaire et pendant neuf mois, les hommes politiques n'ont pas pu former un gouvernement de coalition.

- Même dans ce cas, les gouvernements de coalition sont rarement durables et se fracturent facilement.

L'Occident connaît exactement les mêmes problèmes avec les gouvernements de coalition. Dans un article du *Financial Times* (17 novembre 2010), Ken Fisher notait qu'en Grande-Bretagne, le premier parlement suspendu depuis 1974 permit aux conservateurs de David Cameron de conclure un accord avec les libéraux démocrates en 2010. Bien qu'ils aient tous deux campé sur des coupes d'austérité, cette coalition de compagnons de route ne sur-

vécut pas longtemps lorsque les conservateurs remportèrent une faible majorité et que les libéraux perdirent des sièges lors des élections de mai 2015.

En Allemagne, la coalition de centre-droit d'Angela Merkel perdit le contrôle de la chambre haute lors des élections régionales de mai 2010. Au Japon, le Parti démocratique du Japon de Naoto Kan perdit à la fois sa majorité à la chambre haute et la majorité des deux tiers à la chambre basse. Pour faire passer quoi que ce soit, il doit négocier avec les libéraux démocrates de l'opposition ou avec des partis minoritaires plus petits. L'Australie a eu son premier parlement suspendu depuis 1940 et une très faible coalition au pouvoir. L'Italien Silvio Berlusconi perdit le pouvoir avec une faible majorité parlementaire. Plus récemment les Pays-Bas, après de nombreux mois, ont enfin eu une coalition, une faible coalition bloquée. En Belgique, les pour-parlers de coalition se sont effondrés plusieurs mois après l'élection.

Fisher poursuit en affirmant que le blocage peut être une bonne chose : « Ne le craignez pas, réjouissez-vous. Les marchés libres et les actions adorent les gouvernements qui ne font rien, et ces gouvernements sont optimistes pour le monde d'aujourd'hui et de 2011 ». (*Financial Times*, 17 novembre 2010). Le blocage est peut-être une bonne chose pour le monde occidental, mais pas pour le monde en développement, où les passions sont vives et où un retard dans l'annonce des résultats des élections peut éveiller des soupçons de manipulation des votes et provoquer des émeutes.

La solution évidente est la décentralisation du pouvoir et l'octroi de l'autonomie régionale. Il existe déjà un mouvement en Europe dans cette direction avec les Écossais, les Basques et la Catalogne en Espagne. En fait, au niveau mondial, on observe une antipathie croissante à l'égard des États centraux. Ces

derniers sont devenus trop intrusifs, dysfonctionnels, criblés de dettes et ont perdu le contact avec la population. Kofi Annan, ancien secrétaire général des Nations unies déclarait : « Si le XXe siècle nous a appris quelque chose, c'est que les États centralisés à grande échelle ne fonctionnent pas. Ils ne fonctionnent pas au niveau national, et il sont encore moins susceptibles de fonctionner au niveau mondial » (*The New York Times*, 13 septembre 2000, A12). Voici un échantillon de points de vue africains, dont certains peuvent être rappelés d'ailleurs :

- Un chef de tribu : « Ici, au Lesotho, nous avons deux problèmes : les rats et le gouvernement » (*International Health and Development*, mars/avril 1989 ; 30).

- Pour résoudre la crise économique du Zaïre, Amina Ramadou, une paysanne au foyer, a suggéré : « Nous envoyons trois sacs d'abeilles en colère au gouverneur et au président. Et des fourmis qui mordent. Elles mangent peut-être le gouvernement et résolvent nos problèmes ». (*The Wall Street Journal*, 26 septembre 1991 ; A14).

- « Le gouvernement a créé un État apatride ici en Angola. Chaque citoyen est responsable de sa propre santé et de son bien-être, tandis que le gouvernement n'a de comptes à rendre à personne. Le MPLA et l'UNITA sont comme deux gangs et le peuple angolais est un spectateur innocent pris au milieu d'une fusillade en voiture »

- *Rafael Marques*, un journaliste, emprisonné et condamné pour diffamation pour un article de 1999 dans lequel il qualifiait le président José Eduardo dos Santos de dictateur (*Washington Post*, 18 septembre 2000, A1).

- « Le problème en Afrique est précisément qu'il n'y a pas d'État. Ce qui existe, c'est le délabrement des gangs, présidés par des voyous politiques et des aventuriers militaires, des généraux qui n'ont jamais fait la guerre, et des vieil-

lards rachitiques qui manquent de vision, qui font simplement semblant de gouverner une société. Dans aucune formation sociale africaine, cet organisme, quel que soit son nom, n'a pu fonctionner comme un État »

- *Julius O. Ihonvbere*, universitaire nigérian, dans une allocution à la Conférence des étudiants africains, Université de Guelph, Guelph, Ontario, Canada, 27 mai 1994.

• « J'ai entendu dire que nous avons un nouveau gouvernement. Cela ne fait aucune différence pour moi. Ici, nous n'avons pas de lumière [électrique], nous n'avons pas d'eau. Il n'y a pas de route. Nous n'avons pas de route, pas d'école. Le gouvernement ne fait rien pour nous »

- *Simon Agbo*, agriculteur à Ogbadibo, au sud de Makurdi, capitale de l'État de Benue au Nigeria (*The Washington Times*, 21 octobre 1999, A19).

De plus en plus de gens cherchent à se détacher du contrôle centralisé. Même aux États-Unis, il existe des mouvements visant à réprimer le gouvernement fédéral. Le premier est le mouvement du *Tea Party*, qui cherche à réduire les dépenses publiques et la taille du gouvernement fédéral. Ensuite, il y a la Virginie, le bastion des droits des États, qui mène une campagne appelée *Repeal Amendment*. Elle cherche à obtenir un amendement à la Constitution américaine qui permettrait aux deux tiers des États d'abroger toute législation fédérale, ce qui donnerait *de facto* un droit de veto aux États. Déjà, quelque huit États ont exprimé leur intérêt pour l'amendement d'abrogation.

Il est important de noter que la tendance à une plus grande décentralisation du pouvoir n'est pas nouvelle ni étrangère aux populations des pays en développement. Rappelons qu'à l'époque antique et médiévale, la confédération était la forme d'organisation politique la plus courante parmi les différents groupes ethniques ou nationalités. Deux ou plu-

sieurs nations ou groupes ethniques peuvent volontairement se réunir et former une organisation politique souple pour atteindre un objectif commun – le plus souvent, la défense mutuelle ou le blocage de l'accès d'un groupe rival à une route commerciale ou à la mer. Le nombre de nations peut varier considérablement, de six dans le royaume de Ga à des entités politiques plus nombreuses. Tous les anciens empires africains étaient des confédérations. Cela explique peut-être pourquoi ils ont duré des siècles alors que certains États africains modernes, dont les constitutions étaient basées sur le système d'État unitaire, ont à peine réussi à tenir trente ans après l'indépendance avant d'imploser.

La confédération peut choisir une capitale, souvent peuplée par la tribu dominante, établir un « Conseil », auquel chacune des nations peut envoyer un député pour délibérer sur les politiques à mener pour atteindre l'objectif commun. En outre, les nations sont laissées à elles-mêmes pour gouverner et s'occuper de leurs affaires comme elles l'étaient avant la confédération. Il est évident que ce type d'arrangement politique offre aux nations constituantes le plus grand degré d'autonomie et d'indépendance. Une confédération est donc caractérisée par la décentralisation du pouvoir et la délégation de l'autorité. Si une nation ou un groupe est insatisfait, il peut se retirer de la confédération à tout moment et beaucoup l'ont fait au cours de l'histoire, ce qui explique la tendance des confédérations à se scinder. Mais la souplesse même de cet arrangement politique lui permet de résister à l'épreuve du temps. Les confédérations ont été la plus durable des juridictions politiques. L'ensemble des dynasties et des royaumes de l'Égypte ancienne a duré près de trois mille ans. L'Empire du Ghana, une confédération, a duré plus de huit cents ans. Les régimes politiques créés par l'impérialisme ou par un fort pouvoir centralisé ont rarement

connu un sort similaire.

Alors que les systèmes traditionnels disposaient de ces freins et contrepoids, les systèmes modernes en étaient dépourvus. Dans les systèmes traditionnels, le pouvoir était *décentralisé* et l'autorité *déléguée*. Les dirigeants étaient entourés de conseils successifs pour contrôler les abus de pouvoir. Sans ces conseils, les dirigeants étaient impuissants. Dans les pays qui regroupaient différentes tribus, les règles centralisées étaient l'exception. Les confédérations et le pouvoir indirect, qui donnaient à d'autres groupes une large autonomie locale, étaient la norme. Certes, la parenté ne peut servir de fondement à un État politique moderne, mais certains principes éprouvés par le temps sont encore applicables aujourd'hui : la décentralisation du pouvoir, les freins et contrepoids, l'État de droit et les confédérations ou fédérations, pour n'en citer que quelques-uns. Malheureusement, les héros nationalistes et les élites dirigeantes des pays africains ont rarement consulté leurs propres systèmes de gouvernement.

On peut rappeler que les Américains ont rejeté le modèle européen et se sont plutôt inspirés de la confédération iroquoise. Le concept de confédération reconnaît que l'on ne peut pas s'attendre à ce que des populations ethniquement, culturellement ou linguistiquement diverses s'épanouissent sous un gouvernement central unique.

Heureusement, des mesures sont prises dans certains pays africains en développement. Le 4 août 2010, les Kenyans ont voté pour une nouvelle constitution. Entre autres choses, un Sénat, une chambre haute, sera créé, ainsi que des assemblées de comté pour donner effet au « gouvernement de base ». En outre, le pouvoir sera transféré aux gouvernements des comtés pour la mise en œuvre des projets, des budgets et de la distribution des ressources planifiés au niveau central. En d'autres termes, les comtés se

verront attribuer des ressources, mais ils seront libres de les dépenser comme ils l'entendent dans leurs *pays* respectifs, mais pas aussi autonomes que dans un système fédéral.

Bien que ces tentatives limitées de décentralisation du pouvoir doivent être applaudies, il faut se rappeler que le système de gouvernement unitaire est toujours en place au Kenya et même en Russie. Le président Mikhaïl Gorbatchev a même tenté une approche plus radicale pour l'ex-Union soviétique. Rappelez-vous cette déclaration de sa part :

Notre principale erreur a été d'agir trop tard pour réformer le parti communiste. Le parti avait lancé la perestroïka, mais celle-ci est vite devenue un obstacle à notre progression.

La haute bureaucratie du parti a organisé la tentative de coup d'État en août 1991, qui a fait échouer les réformes.

Nous avons également agi trop tard pour réformer l'union des républiques, qui avait fait beaucoup de chemin au cours de leur existence. Elles étaient devenues de véritables États, avec leurs propres économies et leurs propres élites. Nous devons trouver un moyen de leur permettre d'exister en tant qu'États souverains au sein d'une union démocratique décentralisée. Lors d'un référendum national en mars 1991, plus de 70 % des électeurs ont soutenu l'idée d'une nouvelle union de républiques souveraines. Mais la tentative de coup d'État du mois d'août de cette année-là, qui a affaibli ma position de président, a rendu cette perspective impossible. À la fin de l'année, l'Union soviétique n'existait plus. (Gorbatchev 2010, p. 24)

Le timing était important. Comme Gorbatchev l'a lui-même reconnu, les réformateurs ont agi trop tard pour réformer à la fois le Parti communiste et l'union des républiques souveraines. Mais même alors, il n'était probablement pas la bonne personne pour introduire une idée aussi radicale. Ayant tremblé sous les bottes communistes pendant des décennies, les républiques souveraines ont probablement pensé qu'elles

étaient « piégées » dans une autre forme de domination. Sans surprise, leur réponse collective fut donc « Nyet ! » Une confédération d'États souverains aurait été probablement mieux gérée par une *convention constitutionnelle*, et non par un seul individu.

Convention constitutionnelle

Après le renversement d'un despote, il serait probablement préférable de mettre en place une administration intérimaire ou transitoire pour une période de cinq ans afin de permettre aux passions de s'apaiser et aux têtes plus froides de prévaloir. Une telle administration intérimaire ne devrait servir qu'un seul mandat, sans possibilité de réélection. Cela permettrait de poursuivre les réformes de manière systématique et méthodique, sans parti pris ni bousculade pour des raisons politiques.

Des réformes sont nécessaires dans de nombreux domaines, et pas seulement pour la tenue d'élections libres et équitables. Les institutions doivent être réformées et renforcées. Le despote a rempli de ses alliés le système judiciaire, la commission électorale et d'autres institutions clés de l'État. Et puis il y a les « asticots », qui ont creusé profondément dans le butin de l'État, grignotant avec voracité. Même les bulldozers ne peuvent pas les extraire. Toutes ces institutions de l'État doivent être « vermifugées ».

Il faut ensuite s'attaquer à la réforme constitutionnelle. Une convention constitutionnelle doit réunir des délégués, non seulement des partis politiques et des groupes de la société civile, mais aussi des groupes ethniques et religieux minoritaires, pour élaborer un nouveau régime politique, ainsi qu'une nouvelle configuration constitutionnelle qui décentralise le pouvoir et l'autonomie régionale. Une bonne constitution commence par supposer que l'État est un « monstre prédateur » et que le chef de l'État est un ban-

dit ou un escroc – et non un « Messie » à adorer. Ainsi, la constitution sert à protéger le peuple contre eux.

La convention constitutionnelle devra également se pencher sur la question de la démocratie : la forme occidentale (vote majoritaire multipartite), la forme autochtone (basée sur le consensus) ou une forme hybride conviendra-t-elle mieux à leurs sociétés respectives ? La forme occidentale implique des campagnes, de la publicité, des trafics d'influence, des rassemblements politiques, etc. Cela peut être extraordinairement coûteux et favorise uniquement le régime corrompu en place qui a accès – légalement et illégalement – aux ressources de l'État. En outre, la forme occidentale absorbe les ressources qu'un pays pauvre peut consacrer au développement. Plus important encore, en Afrique, la forme occidentale d'élections multipartites donne toujours lieu à des allégations de fraude, à des protestations violentes, à des arrestations, à des morts inutiles et au chaos. Examinons ces quelques exemples ;

- Éthiopie, mai 2005 : plus de 250 morts et plus d'un millier d'arrestations et de détentions ;
- Kenya, décembre 2007 : plus de 1200 personnes tuées après les élections contestées ;
- Zimbabwe, mars 2008 : des centaines de tués ;
- Côte d'Ivoire, novembre 2010 : plus d'une centaine de morts suite à une impasse qui a produit deux présidents, ravivant la menace d'une guerre civile.

En outre, la forme occidentale entraîne rarement un changement de régime libre, comme nous l'avons déjà indiqué. Les dictateurs ne perdent pas les élections. Le président afghan, Hamid Karzai, a volé l'élection présidentielle de novembre 2009 sous le nez des forces d'occupation de l'OTAN et des observateurs électoraux de l'ONU. La forme occidentale n'est pas à toute épreuve. En fait, pendant toute

l'année 2010, les élections multipartites dans une multitude de pays (Biélorussie, Burkina Faso, Birmanie, Égypte, Éthiopie, Rwanda, Soudan, Tanzanie et Venezuela) n'ont pas entraîné de changement de régime. Elles ont abouti à des impasses en Guinée, en Irak et en Côte d'Ivoire (avec deux présidents). En Irak, les élections de mars 2009 n'ont pas permis de désigner un vainqueur et le pays est resté sans gouvernement pendant neuf mois.

Un système enclin à la fraude qui produit tant de violence, de chaos et de morts – ce qui, soit dit en passant, n'élimine pas un dictateur en place – en vaut-il vraiment la peine ? La forme occidentale du multipartisme peut aboutir à une impasse, où aucun candidat ne remporte 50 % des voix, ce qui nécessite un second tour coûteux. Il peut également arriver que, dans le système parlementaire, un parti ne gagne pas assez pour former un gouvernement, ce qui nécessite un gouvernement de coalition. L'expérience politique italienne est celle de gouvernements de coalition qui tiennent à peine deux ans au pouvoir.

Peut-on essayer un système alternatif ? Si l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui compte 153 membres, peut prendre ses décisions par consensus, pourquoi pas le Zimbabwe ou un autre pays en développement ? N'oublions pas que le consensus fait déjà partie du processus décisionnel dans les sociétés traditionnelles. Pourquoi leur imposer un système qui leur est étranger pour satisfaire les donateurs occidentaux ?

Envisageons cette alternative : permettons aux membres d'un groupe de choisir leurs dirigeants pour une assemblée nationale. Choisissons ensuite le président ou le chef de l'État parmi les chefs de ces groupes. Il s'agit d'un processus d'élection en deux étapes qui permet de réduire le gaspillage de ressources et la fraude. Voici un exemple de conception d'un système de gouvernement alternatif :

Pour effectuer sa difficile mais pacifique transition vers une société démocratique multiraciale, l'Afrique du Sud organisa une Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA) en juillet 1991. Ses 228 délégués étaient issus d'environ vingt-cinq partis politiques et de divers groupes anti-apartheid. Le gouvernement de Klerk ne fit aucun effort pour « contrôler » la composition de la CODESA. La CODESA s'efforça de parvenir à un « consensus de travail » sur une constitution provisoire et fixa une date pour les élections de mars 1994. Elle établit la composition d'un gouvernement intérimaire ou de transition qui gouvernerait jusqu'à la tenue des élections. Plus important encore, la CODESA était « souveraine ». Ses décisions étaient contraignantes pour tous les participants, y compris le gouvernement de Klerk.

Ce modèle aurait pu être utilisé comme base de gouvernement, les 228 délégués formant une Assemblée nationale, prenant ses décisions par consensus, le président du pays étant choisi parmi les délégués ou les gouverneurs des régions, soit par rotation, soit par acclamation, soit par vote. Ainsi, le pays économiserait les ressources gaspillées pour les élections multipartites et le suffrage universel. En fait, le gouvernement de Klerk avait exactement la même idée en tête.

Au cours des négociations, le gouvernement de M. de Klerk fit pression pour une transition en deux phases avec un gouvernement de transition nommé et une présidence tournante. Le Congrès national africain (ANC) insista plutôt sur une transition en une seule étape vers le gouvernement majoritaire. D'autres points de friction furent soulevés, notamment les droits des minorités, les décisions relatives à un État unitaire ou fédéral, les droits de propriété et l'indemnisation des poursuites pour les crimes à motivation politique. Mais en plus d'établir un gouvernement intérimaire et une date pour les élections, le CODESA ne parvint pas à un accord sur

les autres questions épineuses, notamment la structure de l'État (unitaire ou fédéral). Plusieurs raisons expliquent cet échec.

Tout d'abord, Frederick de Klerk se retrouva probablement dans une situation intenable comme Mikhaïl Gorbatchev en 1991. Le gouvernement de l'apartheid avait créé des bantoustans nominaux indépendants du Transkei, du Ciskei, du Bophuthatswana et du Venda, mais ils étaient considérés comme des créations géographiques artificielles où les noirs, « nettoyés » des zones blanches, étaient jetés. L'idée de leur accorder la souveraineté ne plaisait pas à la majorité noire. Deuxièmement, si l'idée de Klerk d'une transition en deux phases de cinq ans avec un gouvernement transitoire nommé et une présidence tournante était brillante, on soupçonnait largement qu'il s'agissait d'une ruse pour attirer la majorité noire dans une autre forme de domination blanche. Troisièmement, comme Gorbatchev en 1991, de Klerk ne sut pas anticiper et gérer l'opposition de son camp à ses idées. Les négociations faillirent être sabordées par les incidents suivants :

- Le massacre de Boipatong de juin 1992. Quarante-six habitants de Boipatong furent tués par des habitants d'auberges, principalement zoulous. Mandela accusa de Klerk de complicité dans l'attaque et retira l'ANC des négociations.

- En septembre 1992, le programme d'action de masse de l'ANC connut une tragédie lors du massacre de Bisho, lorsque l'armée de la « patrie » nominalement indépendante du Ciskei ouvrit le feu sur les manifestants, tuant vingt-huit personnes.

- Le 10 avril 1993, Chris Hani, leader du parti communiste sud-africain et haut dirigeant de l'ANC était assassiné par des blancs de droite.

- En juin 1993, l'Afrikaner Weerstandbeweging de droite prit d'assaut le World Trade Center à Kempton Park, brisant la façade

vitree du bâtiment avec un véhicule blindé et s'emparant brièvement de la chambre de négociations de la CODESA.

Quatrièmement, l'ANC n'était pas d'humeur à être gouverné par consensus ; il préférait la règle de la majorité. Et cinquièmement, la CODESA a tenté de s'attaquer à trop de questions épineuses.

L'échec de la CODESA à restructurer l'État a conduit au maintien du système d'État unitaire et, inévitablement, à l'émergence de ses problèmes permanents : dérive vers un État *de facto* à parti unique, domination politique de l'ANC, arrogance du pouvoir, corruption insipide, tentatives insidieuses de prendre le contrôle et de bâillonner les médias, entre autres. Ces problèmes ont conduit certains anciens membres de l'ANC à se détacher et à former un nouveau parti, le Congrès du peuple (COPE) en 2008 et les Combattants de la liberté économique (EFF) en 2013. Cette scission du régime au pouvoir rappelle le cas de Raila Odinga, qui rompit avec le KANU au pouvoir au Kenya pour former le Mouvement démocratique orange (ODM) en 2005.

Une convention constitutionnelle doit se limiter à la nature du gouvernement et à la configuration politique de l'État (unitaire, fédéral ou confédéral). Si une telle convention constitutionnelle avait eu lieu, il est probable que l'Érythrée ferait toujours partie de l'Éthiopie.

Là encore, une telle convention constitutionnelle est mieux gérée par une administration intérimaire sans possibilité de réélection ou par un groupe de personnalités « désintéressées ». « Désintéressé » signifie qu'ils n'ont aucune ambition politique et ne sont pas intéressés par la politique.

Plus important encore, si l'Afrique a besoin d'une constitution, elle devrait organiser une convention constitutionnelle sur la Charte de l'homme et de la femme promulguée à Kurukan Fuga. Selon l'UNESCO, la Charte est l'une des plus anciennes constitutions du monde, antérieure à la Constitu-

tion américaine. Revendiquée en 1236, à la suite d'une grande victoire militaire du fondateur de l'empire mandingue et de l'assemblée de ses sages, la Charte du Mandén a été nommée d'après le territoire situé au-dessus du bassin supérieur du fleuve Niger, entre la Guinée et le Mali actuels. La Charte, bien que principalement sous forme orale, contient un préambule de sept chapitres préconisant la paix sociale dans la diversité, l'inviolabilité de l'être humain, l'éducation, l'intégrité de la mère patrie, la sécurité alimentaire, l'abolition de l'esclavage par *razzia* (ou raid), et la liberté d'expression et de commerce. (www.unesco.org/culture/ich/en/lists?RL=00290)

L'empire se désintégra à la mort de Mahmoud Keita IV vers 1610. Selon la tradition orale, il avait trois fils qui ne se sont jamais mis d'accord sur la succession et cette rivalité fraternelle contribua à la fin de l'empire du Mali. Mais les paroles de la Charte et les rituels qui y sont associés sont toujours transmis oralement par des griots de père en fils de manière codifiée au sein des clans malinkés.

Pour maintenir la tradition vivante, des cérémonies annuelles commémoratives de l'assemblée historique sont organisées dans le village de Kangaba (adjacent à la vaste clairière de Kurukan Fuga, qui se trouve maintenant au Mali, près de la frontière guinéenne). Les cérémonies sont soutenues par les autorités locales et nationales du Mali et, en particulier, par les autorités traditionnelles, qui y voient une source de droit et un moyen de promouvoir un message d'amour, de paix et de fraternité, qui a survécu à travers les âges. La Charte du Mandén continue de sous-tendre les bases des valeurs et de l'identité des populations concernées.

La Charte a été transcrite, traduite et republiée. Elle divise l'empire en clans (lignées) qui sont représentés dans une grande assemblée appelée le *Gbara*. Il y avait seize clans appelés *Djon-Tan-Nor-Woro* (porteurs de carquois) chargés de

diriger et de défendre l'empire. Il y avait également quatre clans appelés *Moriftanda-Lolou* (gardiens de la foi) qui guidaient les clans dirigeants en matière de droit islamique. Quatre clans *nyamakala* (peuple de caste) avaient le monopole de certains métiers, notamment la fonderie, le travail du bois et le tannage. Enfin, quatre clans de *djeli* (maîtres de la parole) enregistraient l'histoire de l'empire par le biais de chants et de récits.

Apparemment, il y avait une spécialisation ou une division clanique du travail, comme nous l'avons vu pour la division sexuelle du travail. Certaines tâches comme la défense de l'empire et l'enregistrement de son histoire étaient réservées à certains clans. La constitution contient quarante-quatre édits, divisés en quatre sections relatives à l'organisation sociale (édits 1-30), aux droits de propriété (édits 31-36), à la protection de l'environnement (édits 37-39) et aux responsabilités personnelles (édits 40-44). La Constitution exige également que les femmes soient représentées à tous les niveaux du gouvernement⁶¹ (décret 16). La Charte garantissait et soutenait également, entre autres, les décrets suivants.

- **Edit 5** : Toute personne a droit à la vie et à la préservation de son intégrité physique. En conséquence, toute tentative de priver son prochain de la vie est punie de mort.

- **Edit 6** : Pour gagner la bataille de la prospérité, un système général de contrôle a été mis en place afin de lutter contre la paresse et l'oisiveté.

- **Edit 7** : Il a été établi entre les Mandenkas, le *sanankunya* (relation plaisante) et le *tanamannyonya* (pacte de sang). Par conséquent, toute dispute entre ces groupes ne doit pas dégénérer, le respect mutuel étant la règle. Entre beaux-frères et belles-sœurs, entre grands-parents et petits-enfants, la tolérance doit être le principe.

- **Edit 8** : La famille Keita est nommée

famille régnante sur l'empire.

Edit 9 : L'éducation des enfants est l'affaire de toute la société. L'autorité paternelle en conséquence incombe à tous.

Edit 14 : Ne jamais offenser les femmes, nos mères.

Edit 15 : Ne jamais battre une femme mariée avant que son mari n'ait essayé de corriger le problème.

Edit 16 : Les femmes, en dehors de leurs occupations quotidiennes, doivent être associées à toutes nos décisions

Edit 20 : Ne pas maltraiter les esclaves. Nous sommes les maîtres de l'esclave mais pas le sac qu'il porte.

Edit 22 : La vanité est le signe la faiblesse et l'humilité le signe de la grandeur.

Edit 23 : Ne jamais se trahir. Respectez votre parole d'honneur.

Edit 24 : A Manden, ne pas maltraiter les étrangers.

Edit 28 : Un jeune homme peut se marier à l'âge de 20 ans.

Edit 29 : La dot est fixée à trois vaches : une pour la fille, deux pour le père et la mère.

Edit 30 : A Manden, le divorce est toléré pour l'une des raisons suivantes : l'impuissance du mari, la folie de l'une des épouses, l'incapacité du mari à assumer les obligations dues au mariage. Le divorce doit avoir lieu en dehors du village.

Edit 31 : Nous devons aider ceux qui sont dans le besoin.

Edit 32 : Il existe cinq manières d'acquérir un bien immobilier : l'achat, la donation, l'échange, le travail et l'héritage. Toute autre forme sans témoignage convaincant est douteuse.

Edit 38 : Avant de mettre le feu à la brousse, ne regardez pas au sol, levez la tête dans le sens de la cime des arbres pour voir s'ils portent des fruits ou des

fleurs.

Edit 40 : Respecter la parenté, le mariage et le voisinage.

Edit 41 : On peut tuer l'ennemi, mais pas l'humilier

Edit 42 : Dans les grandes assemblées, soyez satisfaits de vos représentants légaux.

Edit 44 : Tous ceux qui transgresseront ces règles seront punis. Chacun est tenu de veiller à leur mise en œuvre effective. (<http://mandinkatalinwo.blogspot.com/2012/01/charter-of-ancient-manden-empire-what.html>)

Il est à noter que la Charte affirme l'égalité des femmes, la liberté d'expression, la liberté du commerce, et la désapprobation de la paresse et l'oisiveté. De l'édit 9, on peut retracer le dicton africain « Il faut un village pour élever un enfant ». Les lois étaient contraignantes pour tous, y compris pour le dirigeant (État de droit). A cette époque, le type de configuration politique le plus courant était la confédération des clans, qui pouvait constituer un État. Le royaume de Ga au Ghana, par exemple, est une confédération de six familles élargies.

L'édit 7 a institué la *sanankunya* (un type de relation de cousinage ou de plaisanterie qui est une tradition sociale ouest-africaine de longue date) comme un devoir civique. C'était une façon intelligente de permettre aux Maliens de critiquer ou de plaisanter sur leurs différences sans être offensés. Par exemple, si l'on se comportait comme un parfait idiot, l'insulte serait probablement plus tolérante si elle était raillée par un « cousin » que par un parfait étranger. Le « cousinage » était également appliqué aux souverains dans la grande tradition de la liberté d'expression. Plus largement, cette coutume culturelle malienne unique, le « cousinage », a permis aux groupes ethniques de se comprendre et d'avoir confiance dans leur appartenance commune à une nation tout en défiant les stéréotypes

interethniques africains.

En particulier, elle interdisait de faire du tort aux étrangers. L'Afrique a toujours été accueillante pour les étrangers. Le système traditionnel de gouvernance de l'Afrique a toujours été ouvert et inclusif, ce qui a contribué à la stabilité. L'empire du Mali / Mandinke était une confédération, comme tous les autres anciens empires africains, et a duré quatre cents ans. (L'empire du Ghana a également duré huit cent ans).

La stabilité, dans une large mesure, devait son origine principalement à la conception et au fonctionnement du système politique indigène dans lequel tout le monde – y compris les esclaves – pouvait participer au processus de prise de décision, dont l'essence était de parvenir à un consensus. Il faut noter que dictature et création du consensus ne peuvent jamais être compatibles.

Dans la plupart des États africains, les esclaves, les personnes nées libres et les nobles étaient représentés à la cour royale. Il y avait même une représentation étrangère. Les rois et les chefs d'Angola et d'Asante, par exemple, permettaient aux marchands européens d'envoyer leurs représentants à leurs tribunaux. Personne n'était "exclu" du processus décisionnel, pour utiliser une expression moderne.

« Les Pays-Bas envoyèrent une ambassade à la cour d'Asantehene dès 1701 » (Boahen 1986, p. 58). En Angola, le roi Alphonse permit aux marchands portugais d'envoyer leur porte-parole, Dom Rodrigo, à sa cour. Les Européens pouvaient même être des chefs choisis. Par exemple, en 1873, le roi zoulou Cetshwayo fit d'un chasseur/commerçant anglais, John Dunn, le chef d'une *isifunda*, ou district. « Dunn, non content de planer à la périphérie de la société zouloue, s'intégra pleinement dans le système social. Il épousa 48 femmes zouloues, accumula un grand nombre de clients et se hissa même au rang d'*isikhulu* » (Ballard 1988, p. 55). On peut également citer le cas de l'Anglais Jimmy

Moxon, qui devint en 1968 l'*odikro* (dirigeant) d'Anyasi à Aburi au Ghana. En fait, les étrangers peuvent être chefs et il y a des chefs blancs au Ghana et au Nigeria.



Un chef blanc africain

Les Africains devraient être fiers de cet héritage constitutionnel et le célébrer. Tout d'abord, les auteurs de cette constitution étaient peut-être arriérés et illettrés, mais ils firent preuve d'une étonnante sophistication en ce qui concerne les droits des femmes, la protection de l'environnement et même la compassion.

De toute évidence, les femmes africaines ont été libérées des siècles avant leurs homologues occidentales. La BBC a qualifié la Charte de Manden de « Magna Carta de l'Afrique » (<http://bbc.in/1gpkG0s>). Leur entité politique – structurée sur le principe de la confédération et de la prise de décision par consensus – a duré quatre cents ans. En revanche, les dirigeants africains modernes, qui possèdent une série de doctorats, n'ont pas élaboré une constitution qui aurait même duré cinquante ans après l'indépendance. Pourquoi l'empire primitif construit sur le principe de la confédération a-t-il duré cinquante ans alors que l'État moderne construit sur le système unitaire a à peine duré cinquante ans après l'indépendance ? Leurs ancêtres connaissaient-ils quelque chose de la gouvernance que les dirigeants africains modernes ignorent ? Il faudrait beaucoup d'humilité de la part des élites dirigeantes pour répondre à

ces questions.

Les paysans pouvaient se permettre de nommer un chef blanc, non pas parce qu'ils étaient en admiration devant les Blancs, mais parce que dans leur système, le vrai pouvoir appartenait au peuple. Ils pouvaient démettre les mauvais chefs à tout moment, sans avoir à attendre un nombre d'années déterminé.

L'auteur a toujours dénoncé la folie des systèmes et de l'attirail étrangers imposés aux peuples africains après l'indépendance dans les années 1960. Dans le chapitre 4, nous avons soutenu qu'il n'y avait rien de mal dans le système économique indigène de l'Afrique. Tout ce que les dirigeants avaient à faire était de revenir en arrière et de s'appuyer sur les traditions indigènes de libre marché, de libre entreprise et de libre-échange. Mais ils ne l'ont jamais fait sur le plan économique, ni sur le plan politique et constitutionnel.

Au Mali, cette trahison a été des plus perfides. Au lieu de cette gouvernance décentralisée – comme dans une confédération – les élites dirigeantes ont établi un gouvernement très centralisé à Bamako, la capitale. Le système d'État à parti unique a été adopté, ainsi que l'agriculture collectiviste sous la bannière du socialisme. Et sachez que celui qui a supervisé la destruction et la profanation du patrimoine malien fut le premier président du pays, Modibo Keita. Il était honoré par un certain nombre de griots locaux (un groupe semi-endogame de bardes professionnels) avec des chansons le célébrant dans lesquelles le leader politique était représenté comme le descendant direct de Sunjata Keita, le fondateur de l'empire du Mali. Le gouvernement Keita perdit progressivement de sa popularité auprès des différentes couches de la population. Une alliance entre les segments insatisfaits de la population malienne – les paysans, les commerçants et l'armée – conduisit au succès du coup d'État militaire de 1968 qui évinça Keita. Mais le « rat » suivant,

Moussa Traoré, fit la même chose : il réintroduisit le système d'État socialiste à parti unique et l'agriculture collectiviste, entre autres, jusqu'à ce qu'il soit lui aussi chassé en 1991. La leçon de tout cela peut être tirée de ce proverbe africain : « Celui qui ne sait pas d'où il vient, ne sait pas où il va ». L'Afrique est perdue parce que ses élites dirigeantes ne savent pas d'où elles viennent, et elles refusent d'apprendre.

Que cela ne soit jamais dit de vous.

ANNEXE 3 :

LA NON SOUTENABILITÉ DU MIRACLE ÉCONOMIQUE RWANDAIS⁶²

Des réalisations économiques spectaculaires

Au sortir de l'horrible génocide de 1994, l'économie du Rwanda connut une reprise fulgurante. Les gens vivent généralement en meilleure santé et plus riches. Le Forum économique mondial (2016) fournissait cet aperçu de l'économie du Rwanda en janvier 2017 :

Le Rwanda, l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique centrale, a enregistré une croissance du PIB d'environ 8 % par an entre 2001 et 2014.

Le FMI prévoit un ralentissement de l'économie cette année [2017] et une reprise en 2018, avec une croissance prévue d'environ 6 % en 2018 contre 6,9 % l'année dernière. Le FMI a déclaré que la croissance du Rwanda en 2015 était tirée par la construction, les services, l'agriculture et l'industrie manufacturière, mais que les exportations minières ont ralenti.

Le Rwanda a réduit le pourcentage de personnes vivant sous le seuil de pauvreté de 57 % en 2005 à 45 % en 2010. Malgré cela, 63 % de la population vit toujours dans une pauvreté extrême, définie par la Banque mondiale comme étant inférieure à 1,25 dollar par jour. Néanmoins, le Rwanda est l'un des rares pays africains à avoir pu atteindre la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) (Ayttey, 2015). La Banque mondiale (2016) a fourni des détails supplémen-

taires :

La forte croissance économique s'est accompagnée d'une amélioration substantielle du niveau de vie, comme en témoignent la baisse des deux tiers de la mortalité infantile et la quasi-totalité des inscriptions à l'école primaire. L'accent mis sur les politiques et les initiatives locales a contribué à une amélioration significative de l'accès aux services et des indicateurs de développement humain. Le taux de pauvreté a encore diminué, passant de 44 % en 2011 à 39 % en 2014, tandis que les inégalités, mesurées par le coefficient de Gini, se sont réduites, le coefficient passant de 0,49 en 2011 à 0,45 en 2014.

L'espérance de vie, l'alphabétisation, la scolarisation dans le primaire et les dépenses de santé se sont toutes améliorées. Le Rwanda a également fait de grands progrès en matière d'égalité des sexes : près de 64 % des parlementaires sont des femmes, contre 22 % dans le monde entier, ce qui a permis aux femmes du pays de faire des progrès économiques. Les femmes peuvent désormais posséder des terres et les filles peuvent hériter de leurs parents.

Les objectifs de développement à long terme du Rwanda ont été définis dans une stratégie énoncée par le gouvernement intitulée « Vision 2020 », qui vise à transformer le pays d'une économie basée sur l'agriculture à faible revenu en une économie basée sur la connaissance et les services, avec un statut de pays à revenu moyen d'ici 2020. Selon la Banque mondiale (2016),

Afin d'atteindre ces objectifs de développement à long terme, le gouvernement du Rwanda a formulé une stratégie à moyen terme. La deuxième stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté (EDPRS 2) définit un objectif global d'accélération de la croissance et de réduction de la pauvreté à travers quatre domaines thématiques : la formation économique, le développement rural, la productivité et l'emploi des jeunes, et la gouvernance responsable. L'EDPRS 2 vise à atteindre les objectifs suivants d'ici 2018 : porter le produit intérieur brut (PIB) par habitant à 1 000 dollars ; faire en sorte que moins de 30 % de la population vive en dessous du seuil de pauvreté ; et que moins de 9 % de la population vive dans l'extrême pauvreté.

Ces objectifs s'appuient sur les remarquables succès obtenus en matière de développement au cours de la dernière décennie, notamment une croissance élevée, une réduction rapide de la pauvreté et, depuis 2005, une réduction des inégalités. Entre 2001 et 2015, la croissance du PIB réel s'est élevée en moyenne à environ 8 % par an. En se remettant du déficit d'aide de 2012, l'économie a connu une croissance de 7 % en 2014 et de 7,5 % en 2015, de 4,7 % en 2013⁶³.

Cependant, la Banque mondiale (2016) est sceptique quant à la possibilité de réaliser la Vision 2020. Elle écrit : « Actuellement, environ 83 % des 10,5 millions d'habitants du Rwanda vivent dans des zones rurales et plus de 70 % de la population travaille encore dans l'agriculture de subsistance. Mais le gouvernement, dirigé par le président Paul Kagame, veut faire passer le Rwanda d'une économie basée sur l'agriculture à faible revenu à une économie basée sur la connaissance et les services avec un statut de revenu moyen d'ici 2020 ». Ce serait une tâche herculéenne pour tenter d'accomplir cet exploit en quatre ans.

La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a été encore plus directe. Andrew Mold, directeur par intérim de la Commission économique des Nations unies pour

l'Afrique, a cité la CNUCED en disant que « le Rwanda sera toujours le moins développé d'ici 2025⁶⁴ ». Un rapport précédent du PNUD (2011) constata que le nombre de Rwandais vivant dans la pauvreté est passé de 4,8 millions à 5,4 millions. Les inégalités ont également augmenté : le coefficient de Gini est passé de 0,47 à 0,49 en 2011 [bien qu'il soit tombé à 0,45 en 2014].

Le miracle économique du Rwanda n'est pas durable

Comme toutes les économies, le Rwanda est également confronté à sa part de problèmes. Avec une franchise remarquable, le gouvernement a admis que l'économie était confrontée à certains défis,

L'économie du Rwanda est actuellement caractérisée par des déséquilibres macroéconomiques internes (déficit budgétaire) et externes (balance des paiements), ainsi que par de faibles taux d'épargne et d'investissement et un chômage et un sous-emploi élevés. En outre, les exportations du Rwanda, composées principalement de thé, de café et de minéraux – dont les prix sont soumis à des fluctuations sur le marché international – n'ont pas pu couvrir les besoins en importations. (République, 2012, p.10)

Pour éviter la faillite, le Rwanda a demandé « un accord de facilité de crédit de soutien à 18 mois (SCF) avec accès à environ 204 millions de dollars US (144,18 millions de DTS) ou 90 % de la quote-part du Rwanda et de prolonger le programme soutenu par l'instrument de soutien à la politique économique (ISP) du Rwanda jusqu'à la fin de l'année 2017 (communiqué de presse du FMI n° 16/270). Cette décision a été approuvée par le conseil d'administration le 8 juin 2016. La moitié de cette somme a été décaissée dès l'approbation de l'accord SCF, et avec l'achèvement de la première revue de l'accord SCF, un montant supplémentaire de 48,65 millions de dollars US (36,045 millions de DTS) sera disponible pour le décaissement. Le reste du financement de-

vait être examiné lors de deux révisions ultérieures en 2017⁶⁵.

Il est certain que les pays empruntent au FMI pour surmonter une adversité économique temporaire. Cependant, les problèmes du Rwanda sont beaucoup plus profonds et ne doivent pas être négligés car ils sapent l'impressionnante réussite du pays. Il y a cinq préoccupations majeures⁶⁶.

Dépendance à l'égard de l'aide étrangère

L'aide étrangère au Rwanda a augmenté de manière significative lorsque le pays a commencé à se reconstruire après le génocide. Une grande partie des revenus du gouvernement, 30 à 40 % du budget, provient toujours de l'aide. La Banque mondiale (2016) affirme que l'économie du Rwanda est vulnérable aux fluctuations de l'aide étrangère. En effet, la croissance est tombée à 4,7 % en 2013 après que certains donateurs avaient retenu l'aide suite aux allégations d'un rapport de l'ONU de 2012 selon lequel le gouvernement soutenait les rebelles du M23 en République démocratique du Congo. La Banque mondiale (2015) est sceptique quant à la capacité du Rwanda à maintenir des taux de croissance élevés sans aide étrangère :

La résilience économique du Rwanda ne sera pas atteinte sans le maintien de taux d'investissement élevés. Cependant, le modèle d'investissement actuel (investissement public élevé financé par l'aide) ne sera probablement pas durable, étant données les contraintes de capacité pour maintenir un investissement public élevé et une possible diminution de l'aide par rapport au PIB à moyen terme. La recherche d'autres sources de financement du développement est un facteur déterminant de la croissance future. Le développement du secteur financier est essentiel pour mobiliser l'épargne nationale et étrangère en vue de financer le développement.

L'aide occidentale au Rwanda a été largement motivée par la culpabilité de n'avoir rien fait pour mettre fin au génocide

de 1994. Cette négligence peut s'expliquer par deux facteurs. Le premier est la conséquence de l'opération « Restore Hope », une mission humanitaire des Nations unies en Somalie dirigée par les États-Unis, qui a déployé 25000 soldats en décembre 1992. L'objectif était de sécuriser les routes commerciales afin que la nourriture puisse atteindre la population. Cependant, quelque chose se passa terriblement mal. Le 3 octobre 1993, un échange de tirs éclata entre les Rangers américains et le seigneur de la guerre, Mohamed Aidid, et ses partisans. Dix-huit Rangers furent tués et le corps d'un d'entre eux a traîné dans les rues de Mogadiscio⁶⁷. Le 7 octobre, le président Clinton retira les troupes américaines de Somalie. Les Nations unies lui emboîtèrent le pas un an plus tard. Après s'être brûlé les doigts en Somalie, l'Occident n'avait pratiquement plus d'appétit pour une autre mésaventure en Afrique lorsque le Rwanda implosa en avril 1994.

La seconde était la réticence des États-Unis à qualifier le génocide rwandais de ce qu'il était, un génocide, de peur que cela n'ait automatiquement déclenché une réaction américaine, comme l'exigent les traités et les conventions diplomatiques, en particulier la convention de 1948 sur le génocide⁶⁸. Ainsi, lorsque la minorité tutsie du Rwanda fut massacrée, l'abominable événement ne fut appelé génocide aux États-Unis. En fait, Clinton admit lui-même: « La communauté internationale (...) doit assumer sa part de responsabilité. Nous n'avons pas agi assez rapidement après le début des tueries. Nous n'avons pas immédiatement appelé ces crimes par leur nom légitime : un génocide. Plus jamais nous ne devons être timides face à l'évidence⁶⁹ ».

S'excusant de cette négligence et pour se racheter, Clinton et l'ancien Premier ministre britannique Tony Blair devinrent de fervents défenseurs et collectèrent des fonds pour le Rwanda. Lors d'un voyage au Rwanda le 6 avril 1998, Clinton présenta ses excuses aux survivants du génocide au nom des États-Unis pour ne pas leur être

venu en aide⁷⁰. S'adressant à Tania Bryer de CNBC Meets, il admit que si les États-Unis étaient entrés au Rwanda plus tôt après le début du génocide de 1994, au moins un tiers, soit environ 300 000 vies, auraient pu être sauvées. Il expliqua que l'échec de son administration à agir était l'une des raisons de la création de la Fondation Clinton. « Cela a eu un impact durable sur moi », déclara M. Clinton (CNBC Meets, 13 mars 2013, <http://www.cnn.com/id/100546207>).

On peut peut-être affirmer que le président Paul Kagame a abusé et surexploité cette contrition pour commettre sa propre vague grotesque de violations des droits de l'homme, sachant pertinemment que l'Occident n'a pas l'autorité morale pour le critiquer.

Modèle économique inadapté

« Nous voulons apprendre beaucoup de Singapour qui a connu un grand succès, qui a transformé de nombreux défis historiques en de nombreuses opportunités », déclara Kagame au correspondant de la National Public Radio, Frank Langfitt, le 16 septembre 2012⁷¹. Comme mentionné précédemment, alors que le Rwanda s'est bien développé économiquement, le modèle du tigre asiatique – développement sous autoritarisme – n'est pas un modèle que les pays africains devraient adopter en retard. Ce modèle n'a pas réussi et ne réussira jamais dans l'Afrique postcoloniale. Aucun dictateur n'a apporté une prospérité durable à un pays africain, car les situations des deux continents sont très différentes.

Le modèle économique que le Rwanda et d'autres pays africains doivent copier se trouve en Afrique même – au Botswana. Comme nous l'avons vu au chapitre 4, c'est le secret le mieux gardé de l'Afrique noire, avec un taux de croissance économique moyen supérieur à 7 % depuis les années 1980. Une combinaison de facteurs a contribué à son succès. Le plus important a été l'absence de guerre civile et de conflits politiques dans son histoire postcoloniale.

Deuxièmement, le Botswana jouit d'une stabilité politique en tant que démocratie parlementaire. Troisièmement, le gouvernement a mené des politiques économiques prudentes, permettant au pragmatisme, plutôt qu'à la rhétorique émotionnelle, de prévaloir. Il n'a pas gaspillé les bénéfices des exportations de diamants comme l'a fait le Nigeria avec son boom pétrolier. Quatrièmement, le Botswana jouit d'une presse libre et d'une liberté d'expression vivantes.

Le Botswana peut trouver des solutions à ses problèmes économiques.

Il permet le libre débat et la liberté d'expression. En revanche, une grande partie de l'Afrique noire est enlisée dans l'obscurité intellectuelle et le borbier économique, faute d'idées et de solutions pour s'en sortir. La répression intellectuelle empêche ceux qui ont des idées de se manifester, même si l'article 9 de la Charte des droits de l'homme et des peuples de l'Union africaine garantit la liberté d'expression. Cinquièmement, le Botswana n'a pas ignoré ses racines indigènes. Il s'est appuyé sur son système indigène de *kgotlas*, selon lequel les chefs et les conseillers se réunissent « sous un arbre » pour parvenir à un consensus sur les questions importantes (Colclough & McCarthy, 1980).

L'absence de quotient démocratique

Le lien entre la démocratie et le développement est assez ténu. L'expérience asiatique suggère que la démocratie n'est pas nécessaire pour produire un miracle économique. Cependant, l'expérience postcoloniale de l'Afrique suggère inéluctablement que la démocratie est vitale pour la soutenir. Pendant la guerre froide, la Banque mondiale, le FMI et les donateurs occidentaux ont rarement accordé beaucoup d'attention à la démocratie, se concentrant uniquement sur la libéralisation économique. On a fait valoir que c'était la voie empruntée par les pays occidentaux – la révolution industrielle a précédé la franchise. Si seulement les dirigeants du tiers

monde pouvaient accorder leurs économies, cela libérerait des forces du changement. Au fur et à mesure que les gens s'enrichissaient, une classe moyenne émergeait qui exigeait d'avoir davantage son mot à dire sur la façon de dépenser son argent et de gérer son pays, ce qui obligeait à un changement politique. Cela ne s'est toutefois pas produit en Afrique ni dans de nombreuses régions du tiers monde, dont la Chine, où les dictateurs ont appris de nouvelles astuces pour relever le défi de la démocratie ; par exemple, en retirant l'accès aux médias sociaux à volonté chaque fois que cela leur convenait.

Certes, la libéralisation économique peut effectivement produire de la prospérité, mais toute libéralisation économique réussie sous les dictatures finit par atteindre un plafond politique. Cette étape est souvent atteinte ou déclenchée par une crise : chute des taux de croissance du PIB, augmentation du chômage, baisse du prix du cuivre au Chili à la fin des années 80, chute du prix du cacao en Côte d'Ivoire à la fin des années 90, crise financière asiatique en Indonésie en 1998, entre autres. Les investisseurs ou les personnes qui perdent de l'argent pendant ces crises demandent des explications ou des comptes. Lorsque les dirigeants sont suffisamment « sains d'esprit » pour fuir ou ouvrir l'espace politique et répondre aux doléances du peuple, la prospérité économique se poursuit sans aucun tumulte politique. Autrement dit, une arène politique ouverte sert de soupape de sécurité qui laisse échapper la vapeur. Ce fut le cas au Chili sous Augusto Pinochet dans les années 1980.

En Afrique, cependant, de nombreux pays que la Banque mondiale a restructurés en « *success stories* économiques » ont finalement atteint le « plafond politique » mais ont commencé à s'effilocheur lorsque les dirigeants refusaient catégoriquement d'ouvrir l'espace politique ou d'introduire des réformes démocratiques : Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Gambie, Kenya, Madagascar, Nigeria, Tanzanie, Zaïre et Zimba-

bwe. En 1994, par exemple, la Banque mondiale déclara que le Zimbabwe était une « réussite économique », mais le refus du régime de Robert Mugabe de permettre une gouvernance démocratique et d'accepter la défaite lors d'un référendum constitutionnel plongea le pays dans des troubles politiques en mars 2000 et dans un effondrement économique dont il ne s'est pas encore remis.

C'est tout à l'honneur du président Paul Kagame que le Rwanda existe encore. Des progrès économiques remarquables ont été réalisés, mais les libertés intellectuelles et politiques font gravement défaut. Par exemple, la liberté d'expression et de pensée – la première étape la plus critique de la séquence – est réprimée au Rwanda.

Bien que l'article 34 de la constitution rwandaise stipule que « la liberté de la presse et la liberté d'information sont reconnues et garanties par l'État », le président Paul Kagame ne fait pas face à d'opinion dissidente ; les critiques sont étiquetés comme des ennemis et ciblées pour les assassiner. En 2013, des tueurs à gages se sont vu offrir un million de dollars pour assassiner deux de ses ennemis les plus détestés⁷². Le plus recherché, Patrick Karegeya, a été brutalement étranglé à mort dans une chambre d'hôtel de Johannesburg le 31 décembre 2013. Son ou ses meurtriers sont toujours en liberté. Une autre cible a été l'ancien chef de l'armée de Kagame, le général Faustin Kayumba Nyamwasa, qui a été la cible d'une série d'attaques et de complots meurtriers, qui – selon le gouvernement sud-africain et d'autres sources – ont été orchestrés par des agents du gouvernement rwandais.

En outre, l'expérience démocratique à Rwanda a été grotesque. Depuis 1994, Kagame a remporté deux élections présidentielles en 2003 et 2010 avec plus de 90 % des voix. Le 25 août 2003, le Rwanda a organisé des élections fictives au cours desquelles le président Paul Kagame a remporté 95 % des voix.

Cette farce a été répétée en 2010. Lorsque Victoire Ingabire est retournée au Rwanda après six ans d'exil pour former les Forces démocratiques unifiées (UDF), une coalition de partis d'opposition, elle a immédiatement été arrêtée et accusée de terrorisme et de mise en danger de la sécurité de l'État. Elle purge une peine de huit ans de prison. Quatre dissidents très en vue, qui ont formé le Congrès national du Rwanda en 2010, ont subi le même sort.

L'objectif de l'organisation était « d'apporter un changement politique au Rwanda ». Kagame dénonça ses dirigeants comme « terroristes » et annula leurs passeports rwandais. Début 2011, ils furent jugés par contumace par un tribunal militaire et condamnés à vingt à vingt-quatre ans de prison pour avoir déstabilisé l'ordre public, mis en danger la sécurité de l'État et alimenté la division ethnique. Kagame n'a pas caché son désir de voir les dirigeants du RNC morts. « Peut-être le mérite-t-il », a déclaré M. Kagame à un interviewer en 2012 lorsqu'il a été interrogé sur la tentative de meurtre du général Nyamwasa. Son journal de propagande, le *New Times*, déclara que les dirigeants du RNC devraient subir le même sort qu'Oussama Ben Laden⁷³.

Certains des bienfaiteurs du Rwanda expriment de fortes réticences :

Le Département d'Etat américain a déjà averti le gouvernement Kagame qu'il ne devait pas « faire taire les dissidents ». Il a exprimé sa « profonde inquiétude » concernant les menaces de M. Kagame contre les critiques et les apparentes « attaques à motivation politique » dont ils font l'objet.

En Grande-Bretagne, la police a averti deux dissidents en 2011 que le gouvernement rwandais « représente une menace imminente pour votre vie ». En Suède, un diplomate rwandais a été expulsé en 2012 pour « espionnage » contre des réfugiés rwandais, et les autorités ont protégé un rédacteur en chef de journal rwandais en exil qui craignait pour sa vie. Malgré les dénégations des autorités rwandaises, le gouvernement sud-africain a conclu que les diplomates

du pays étaient impliqués dans des meurtres et des tentatives de meurtre. En 2010, il rappela son ambassadeur du Rwanda pour protester contre une attaque contre un dissident à Johannesburg. Et en mars 2014, après le dernier attentat, il expulsa quatre diplomates rwandais et les accusa d'avoir des « liens directs » avec l'assassinat de Karegeya et d'autres tentatives d'assassinat et de « réseau criminel organisé⁷⁴ ».

La séquence de la réforme

Comme on l'a vu ailleurs dans ce texte, des réformes sont nécessaires dans de nombreux domaines pour passer d'une dictature contrôlée à une société libre. Ces réformes sont notamment intellectuelles, institutionnelles et politiques. Elles ne doivent pas être entreprises au hasard, mais dans l'ordre. En réparant un véhicule en panne, on remplace une batterie déchargée avant d'installer une radio toute neuve. De même, la séquence idéale pour réformer une société est de commencer par une réforme intellectuelle – liberté d'expression, de pensée, des médias, d'association. Cette étape serait suivie par des réformes politiques, constitutionnelles et économiques. On a fait valoir que commencer par des réformes économiques serait mettre la charrue avant les bœufs.

Le Rwanda a fait des progrès spectaculaires en matière de réformes économiques, mais il n'y a pas de « libertés » intellectuelles ou politiques. Un tel scénario est dangereusement inquiétant.

Facteurs divers

Le comportement de Kagame dans la région des Grands Lacs a été répréhensible, effaçant toute sympathie résiduelle découlant du génocide de 1994. Il a d'abord parrainé trois invasions dirigées par les Tutsis en RD Congo. La première, en 1997, a été menée par feu Laurent-Désiré Kabila pour chasser du pouvoir feu Mobutu Sese Seko. Puis, en 1998, une invasion a eu lieu pour écartier Kabila du pouvoir. Puis en 2003, il a parrainé les rebelles tutsis du M23 pour écartier Joseph Kabila du pouvoir. Au total, ces invasions ont coûté la vie à plus de 6

millions de Congolais. La vie de 800000 Tutsis a-t-elle plus d'importance que celle de 6 millions de Congolais ?

Deuxièmement, en avril 2001, les Nations unies nommèrent un groupe d'experts chargé d'enquêter sur l'exploitation illégale des diamants, du coltan, de l'or et d'autres ressources en République démocratique du Congo. Le rapport du groupe d'experts a accusé le Rwanda, l'Ouganda et le Zimbabwe, ainsi qu'un certain nombre d'individus et de sociétés, de piller systématiquement les ressources minérales de la RDC. Le Rwanda et l'Ouganda, par exemple, n'ont pas de réserves connues d'or et de coltan et en exportaient pourtant des quantités importantes⁷⁵ (ONU, 2001 ; Montague, 2002). Le pillage de ces ressources minérales a alimenté le conflit dans la région des Grands Lacs, et en réponse, le Congrès américain adopta la loi Dodd-Frank de 2010 qui comprend une section traitant de ces minéraux de « conflit » et empêchant quiconque d'en tirer profit. Il est difficile pour le Rwanda de traduire en justice les génocidaires (ceux qui ont pris part au génocide) lorsqu'il viole impunément les lois de la RD Congo.

Enfin, l'ironie suprême est que pour éviter un autre génocide, le président Kagame recrée involontairement les conditions mêmes qui ont conduit au génocide de 1994. Pour ne pas éveiller le spectre du génocide, les gens ne doivent pas faire référence à leurs appartenances tribales – hutues ou tutsies – mais doivent se dire rwandais ou rwandaises. Toute autre référence va à l'encontre d'une injonction constitutionnelle. Le « divisionnisme » est défini au sens large comme « un crime commis par toute expression orale ou écrite ou tout acte de division qui pourrait générer des conflits entre les populations ou provoquer des litiges ». Mais c'est un instrument brutal et nébuleux qui a été utilisé par le régime pour réprimer la dissidence. Les critiques sont souvent dénoncées comme étant « divisives » – une accusation qui peut

entraîner une peine de prison. On peut rappeler que Victoire Ingabire, une Hutu, a languï en prison pour une telle accusation.

Plus insidieux et dangereux encore, l'apartheid de fait règne sans partage. Presque toutes les institutions du Rwanda sont contrôlées par le FPR, qui est dominé par les Tutsis. En 2004, Kagame a mis en place le programme « Girinka » appelé « une vache par famille » pour réduire l'extrême pauvreté et améliorer la santé et la nutrition dans les zones rurales. La logique était simple : donner une vache à une famille pauvre et elle aura du lait à boire et du fumier pour fertiliser sa ferme. Ce programme a généralement été acclamé pour avoir réussi à réduire la pauvreté rurale. Mais un examen plus approfondi des bénéficiaires révèle qu'ils sont pour la plupart des Tutsis. Ce sont des pasteurs, qui mesurent leur richesse en bétail ; les Hutus sont des paysans. Il est difficile d'échapper à l'idée que les principaux bénéficiaires du miracle économique du Rwanda ont été les Tutsis, le groupe ethnique minoritaire – une situation où une forme d'apartheid tribal par les Hutus a été remplacée par un autre type d'apartheid tribal par les Tutsis, ce qui est clairement intenable. Plus inquiétant encore, les événements politiques au Burundi ne sont pas de bon augure pour le Rwanda.

Les événements au Rwanda ne doivent pas être analysés isolément de ceux de son pays frère, le Burundi. En avril 2015, le président burundais Pierre Nkurunziza, un Hutu, a organisé un référendum constitutionnel désordonné pour permettre la candidature d'un troisième mandat. On peut rappeler que, dans le cadre de démarches disgracieuses en vue de ses premières élections multipartites, le président civil hutu du Burundi, Meldior Ndadaye, avait été tué dans les trois mois suivant sa prestation de serment en 1993. Sa mort déclencha un horrible massacre tribal qui fit plus de 100000 morts et envoya plus de 500000 réfugiés au Rwanda, en Tanzanie et au Zaïre. Sa mort poussa également les extré-

mistes hutus du Rwanda à agir.

Le regretté Nelson Mandela, ancien président de l'Afrique du Sud, aida à négocier un accord de paix qui permit de créer un gouvernement de transition dirigé par Pierre Nkurunziza en 2005. À la fin de la transition en 2010, son parti, le Conseil national pour la défense de la démocratie – Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD), remporta les élections, et il resta président en juin 2010. À l'approche des élections de juillet 2015, Nkurunziza fit valoir qu'il avait droit à un second mandat parce que les cinq premières années où il avait été à la tête du gouvernement de transition (2005-2010) ne comptaient pas comme un premier mandat puisqu'il ne s'était pas présenté aux élections. De violentes protestations s'ensuivirent, et furent brutalement réprimées. Naturellement, le référendum « approuva » un troisième mandat et il remporta l'élection présidentielle en juillet 2015. Cependant, des protestations violentes soutenues firent plus de quatre cents morts et plus de cinq cent mille personnes cherchèrent refuge au Rwanda et dans les pays voisins. Bien que les divisions n'aient pas été strictement ethniques, la grande majorité des réfugiés étaient des Tutsis rappelant le génocide de 1994.

Les relations entre le Rwanda et le Burundi se sont considérablement détériorées. Le 6 mars 2017, le Burundi a boycotté la cérémonie d'ouverture de l'Assemblée législative d'Afrique de l'Est (EALA) à Kigali, la capitale du Rwanda. Cinq législateurs du parti au pouvoir au Burundi, le CNDD-FDD, n'ont pas assisté à la cérémonie, affirmant qu'ils « craignaient pour leur sécurité⁷⁶ ».

Le deuxième mandat de sept ans de M. Kagame a expiré en août 2017. La constitution l'exclut d'un troisième mandat, mais un référendum constitutionnel en décembre 2015 lui a quand même permis de le faire – encore une fois, trop étrangement similaire à l'expérience du Burundi. Et voici ce qu'a écrit la Banque mondiale (2016) :

Le Rwanda a maintenu une stabilité politique depuis 1994. Les dernières élections législatives de septembre 2013 ont vu 64 % des sièges occupés par des femmes, et le Front patriotique rwandais maintient la majorité absolue à la Chambre des députés. Le président Paul Kagame effectue son deuxième et dernier mandat, et des élections présidentielles sont prévues en 2017. Toutefois, en décembre 2015, la Constitution rwandaise a été modifiée et permet au président de se présenter pour un troisième mandat de sept ans en 2017. Depuis, Kagame a confirmé qu'il se représenterait aux élections.

Comme nous nous en sommes plaints précédemment, la communauté internationale peut penser qu'elle aide le Rwanda alors qu'en fait elle est complice d'une nouvelle implosion. Face aux violentes attaques en Afrique du Sud et à la répression dans leur pays, les dissidents rwandais ne voient guère d'espoir de changement pacifique dans les urnes, où Kagame « remporte » plus de 90 % des voix de toutes les élections.

Certains des dirigeants du RNC ont laissé entendre qu'une révolte armée ou un coup d'État, dirigé par l'armée rwandaise, pourrait être la seule façon de le destituer. Ce serait de la « légitime défense », disent-ils. « Si vous emprisonnez les gens et les forcez à s'exiler, la colère pourrait se retrouver dans la guerre à nouveau », dit le général Nyamwasa⁷⁷.

La perspective d'une révolte armée est troublante et effrayante. Mais elle pourrait bien être inévitable si tous les avenues pour un changement pacifique sont bloquées par M. Kagame. Cette éventualité entraînerait non seulement des pertes inutiles en vies humaines, mais aussi en gains économiques qui ont été péniblement obtenus, ainsi que le gaspillage de toute l'aide occidentale qui a servi à la financer. Comme nous l'avons souligné plus haut, une libéralisation économique sans quotient démocratique est une recette pour l'implosion.

NOTES DES ANNEXES

⁶⁰ La Constitution de l'Inde est la constitution écrite la plus longue du monde, avec 444 articles, 12 annexes et 94 amendements, avec 117 369 mots dans sa version anglaise, tandis que la Constitution des États-Unis est la plus courte. La constitution de la République bolivarienne du Venezuela est considérée comme la deuxième plus longue constitution écrite au monde.

⁶¹ Le Royaume du Bénin et le Royaume du Swaziland ont également exigé que les ministres du gouvernement soient équilibrés avec des homologues ou des conseillers féminins. Voir Ayithey 2006, chapitre 5.

⁶² Cette annexe est tirée de Ayithey (2017).

⁶³ On trouve également des évaluations plus positives dans Anisoms (2005) et Crisafulli et Redmond (2012)

⁶⁴ Voir *East African*, 7 janvier 2017.

⁶⁵ Outre les déséquilibres macro-économiques, il y a eu d'autres failles dans l'armure du Rwanda. De sérieuses allégations de mauvaise planification ont été formulées à propos d'un projet de biocarburant de 35 millions de dollars qui a été abandonné (Voir *East African*, 12 décembre 2017. Web : <https://tinyurl.com/y98hghkk>). Kagame limogea son ministre de la Santé, le Dr Agnès Binagwaho, dont le mandat de cinq ans était truffé de scandales.

Sous sa supervision, une résurgence du paludisme a été imputée à l'achat par le gouvernement de 3 millions de moustiquaires de qualité inférieure, qui ont coûté au pays plus de 15 millions de dollars en 2013 (*East African*, 12 juillet 2016. Web : <https://tinyurl.com/y79av378>). Et Kagame lui-même aurait amassé une fortune personnelle de 500 millions de dollars (*Great Lakes Post*, 6 décembre 2015. Web : <http://glpost.com/paul-kagame-net-worth-500-million/>

⁶⁶ Il y a également eu des allégations de falsification de données. « Les autorités rwandaises ont manipulé les dernières statistiques officielles sur la pauvreté pour faire croire qu'elle était en baisse, alors que la plupart des données de base suggéraient qu'elle était en fait en augmentation. La pauvreté « a en fait augmenté de six pour cent », selon les informations obtenues par FRANCE 24 et le professeur Filip Reyntjens de l'université belge », France24 2 novembre 2015

(site web

<http://www.france24.com/en/20151102-rwan-da-accused-manipulating-poverty-statistics>

⁶⁷ Cette horrible tragédie a été résumée dans le film *Black Hawk Down (La chute du faucon noir)*

⁶⁸ Après la défaite du nazisme, la Convention sur le génocide a été le premier traité sur les droits de l'homme au monde et si l'ONU a été fondée dans un seul but, c'est pour prévenir de telles calamités. Cela explique aussi pourquoi la réponse des États-Unis à la crise humanitaire au Darfour (Soudan) en 2003 a également été tiède.

⁶⁹ On trouvera une mise en accusation du président Clinton et des fonctionnaires américains dans Melvern (2013).

⁷⁰ Voici le lien vers son discours affiché par la Maison Blanche : <http://www.cbsnews.com/news/text-of-clintons-rwanda-speech/>.

⁷¹ *Morning Edition* (site Internet <http://www.npr.org/2012/09/17/161222794/rwanda-economy-makes-unlikely-climb-in-rank>)

⁷² Dans un rapport fascinant, les journalistes du *Globe & Mail*, Judi Rever et Geoffrey York, ont décrit comment le complot d'assassinat s'est tramé avec des détails atroces : « Assassination in Africa : Inside the plots to kill Rwanda's dissidents », *The Globe & Mail* (5 novembre 2015). Ils écrivent :

« Les exilés rwandais en Afrique du Sud et en Belgique ont donné des récits détaillés de leur recrutement pour assassiner des critiques du président Kagame. Leurs preuves sont les plus solides à ce jour pour soutenir ce que les groupes de défense des droits de l'homme et les exilés rwandais soupçonnent depuis des années de l'implication du gouvernement rwandais dans des attaques ou des projets d'attaques contre des dissidents, non seulement en Afrique du Sud mais aussi en Grande-Bretagne, en Suède, en Belgique, en Ouganda, au Kenya et au Mozambique ».

⁷³ Voir *The Globe and Mail*, 5 novembre 2015.

⁷⁴ Ibid.

⁷⁵ La RD Congo a poursuivi le Rwanda et l'Ouganda devant la Cour internationale de jus-

tice (CIJ) pour obtenir des réparations. En 2005, la Cour a ordonné à l'Ouganda de payer des dommages et intérêts, estimant que 6 à 10 milliards de dollars seraient suffisants (*The Guardian*, 20 décembre 2005). Mais l'Ouganda a intenté une action en justice, réclamant des dommages à son ambassade à Kinshasa. Les deux pays avaient jusqu'en septembre 2015 pour régler leurs différends, mais en décembre 2015, ils n'avaient toujours pas obtenu gain de cause.

⁷⁶ Les cinq législateurs du Burundi absents étaient Mme Emerence Bucumi, Mme Isabelle Ndahayo, M. Jean Marie Muhirwa, M. Emmanuel Nengo et M. Leonce Ndarubagiye (*The Citizen*, 7 mars 2017).

⁷⁷ Voir *The Globe and Mail*, 5 novembre 2015.

BIBLIOGRAPHIE

PUBLICATIONS DE GOUVERNEMENTS AFRICAINS

« African Socialism and Its Application to Planning in Kenya. » Sessional Paper No. 10. Nairobi: Republic of Kenya, 1965.

Agricultural Development Corporation Report, 1957. Accra: Government of Ghana.

Budgetary Statement. Annually. Accra: Government of Ghana. *Economic Survey of Ghana*. Annually. Accra: Government of Ghana.

External Trade Statistics. Periodically. Kampala: Bank of Uganda.

Government Policies toward the State Gold Mining Corporation. Inter-departmental Committee, Accra: Government Printer, 1971 (Amamoo Report).

Vision 2020 [Revised 2012] Kigale: Government of Rwanda. Government Printer, 2012.

Revised Budget Statement, 1981–8. The Provisional National Development Council. Accra: Government of Ghana.

Serious Fraud Office Report, 1999. Accra: Government of Ghana.

Tanzania's Second Five-Year Plan for Economic and Social Development. Dar-es-Salaam: Republic of Tanzania, 1967.

The Five-Year Development Plan, 1990–1995. Harare, Zimbabwe: Government

Printer.

The Report of the Commission of Enquiry into the Affairs of the Cocoa Purchasing Company Limited. Accra, Ghana: Government Printer, 1956 (Jibowu Report).

The Report of the Commission of Enquiry into Alleged Irregularities and Malpractices in Connection with the Issue of Import Licenses. Accra, Ghana: Government Printer, 1964 (Akainyah Report).

The Report of the Commission of Enquiry into Trade Malpractices in Ghana. Accra, Ghana: Government Printer, 1965 (Abrahams Report).

The Report of the Committee to Enquire into the Kwame Nkrumah Properties. Ministry of Information, Accra, Ghana: Government Printer, 1966 (Apaloo Report).

The Report of the Commission of Enquiry into Irregularities and Malpractices in The Grant of Import Licenses. Ministry of Information, Accra, Ghana: Government Printer, 1967 (Ollennu Report).

The Report of the Committee of Enquiry into Trade Malpractices (By the Ashkar Group of Companies). Accra, Ghana: Government Printer, 1973 (Gaisie Report).

The Report of the Commission of Enquiry into the Structure and Procedures of the Ghana Civil Service. Ministry of Information, Accra, Ghana: Government Printer, 1978 (The Okoh Commission

Report).

Report of the Committee of Inquiry into the Civil Service Strike of November 1978. Accra: Government Printer, April, 1979.

The Second National Development Plan 1970-74. Lagos: Government of Nigeria.

The Seven Year Development Plan 1963-1970. Accra: Government of Ghana.

AUTRES SOURCES

Africa Progress Report 2013, « Equity in Extractives » by Africa Progress Panel. Disponible ici <https://tinyurl.com/y82veecq>.

PUBLICATIONS DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN

US Senate Committee on Foreign Relations Report (1996). *Economic Development and US Development Aid Programs.* Washington, DC: US Senate Committee on Foreign Relations, Washington, DC, September 19, 1996.

USAID—Agency for International Development, Center for Development Information and Evaluation. Agency Performance Review (1998). Washington, DC, PN-ACB-775.

Central Intelligence Agency (CIA) (2000). « Senegal » in *The World Fact Book.* Washington, DC: CIA publication. Also Disponible ici <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/>.

LIVRES, ARTICLES

Abraham, Kinfe (1994). *Ethiopia: From Bullets to the Ballot Box –The Bumpy Road to Democracy and the Political Economy of Transition.* Lawrenceville: Red Sea Press.

_____ (2002). *Somalia Calling: The Crisis of Statehood and Quest for Peace.* Addis Ababa: Ethiopian International Institute for Peace and Development.

Achebe, Chinua (1985). *The Trouble with Nigeria.* Enugu, Nigeria: Fourth Dimension Publishing.

Ahmad, Naseem (1970). *Deficit Financing, Inflation and Capital Formation: The Ghanaian Experience, 1960-65.* Munchen: Weltforum Verlag HmbH.

Ake, Claude (1991a), « As Africa Democratizes. » *Africa Forum*, Vol. 1, No. 2; 1991: 13–18.

_____ (1991b). « How Politics Underdevelops Africa. » *The Challenge of African Economic Recovery and Development*, ed. Adebayo Adedeji, Owodumi Teriba, and Patrick Bugembe. Portland, OR: Cass.

Arhin, Kwame (1985). *Traditional Rule in Ghana.* Accra: Challenge Enterprises.

Ayittey, George B. N. (1992). *Africa Betrayed.* New York: St. Martin's Press.

_____ (1998). *Africa In Chaos.* New York: St. Martin's Press. _____ (2004). *Africa Unchained.* New York, NY: Palgrave/

- McMillan. ____ (2006). *Indigenous African Institutions*. Leiden, NL: Brill
- ____ (2010). « Traditional Institutions and the State of Accountability in Africa, » *Social Research*, Vol. 77, No. 4, Winter, 2010.
- ____ (2011). *Defeating Dictators*. New York, NY: Palgrave/ McMillan.
- ____ (2015). « Post-Millennium Development Goals (MDGs) and Africa's Development Conundrum. » *Journal of International Development*, March 2015.
- ____ (2017). « The Non-Sustainability of Rwanda's Economic Miracle, » *Journal of Management and Sustainability*, Vol. 7, No. 2, June 2017.
- Ballard, Charles (1988). *The House of Shaka*. Marine Parade, South Africa: Emoyeni Books.
- Bandow, Doug (1986). « The First World's Misbegotten Economic Legacy to the Third World. » *Journal of Economic Growth*, Vol. I, No. 4: 17.
- Bandow, Doug and Vasquez Ian, eds. (1994) *Perpetuating Poverty: The World Bank, the IMF and the Developing World*. Cato Institute; Washington, DC: 1994.
- Bascom, William (1984). *The Yoruba of Southwestern Nigeria*. Prospect Heights: Waveland Press, Inc.
- Bates, Robert H. (1981). *Markets and States in Tropical Africa*. Berkeley: University of California Press.
- ____ (1983). *Essays on the Political Economy of Rural Africa*. Berkeley: University of California Press.
- Bauer, P. T. (1976). *Dissent on Development*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- ____ (1984). *Reality and Rhetoric*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- ____ (2000). *From Subsistence to Exchange*. Princeton: Princeton University Press.
- Bayart, Jean-Francois (1989). *L'Etat en Africa*. Paris: Fayard.
- Bennell, Paul (1997a). « Foreign direct investment in Africa: Rhetoric and reality. » *SAIS Review* (summer/fall): 127–139.
- Berthlemy, J. C. and F. Bourguignon, F. (1996). *Growth and Crisis in Côte d'Ivoire*. Washington, DC: World Bank.
- Biddlecome, Peter (1994). *French Lessons in Africa: Travels with My Briefcase Through French Africa*. London: Abacus.
- Biersteker, Thomas J. (1987). *Multinationals, the State, and Control of the Nigerian Economy*. Princeton: Princeton University Press.
- Boahen, A. A. and J. B. Webster (1970). *History of West Africa*. New York: Praeger.
- ____ (1986). *Topics in West African History*. New York: Longman.
- Boamah-Wiafe, Daniel (1993). *Africa: The Land, People, and Cultural Institutions*. Omaha, NE: Wisdom Publications.
- Bohannan, Paul (1964). *Africa and Africans*. New York: The Natural History

Press.

Bohannon, Paul and George Dalton eds. (1962). *Markets In Africa*. Evanston: Northwestern University Press.

Bohannon, Paul and Laura (1968). *Tiv Economy*. London: Longmans.

Boner, C. and D. Spooner (2011). « Organizing in the Informal Economy; A Challenge for Trade Unions. » Accessed on May 29, 2012 from http://library.fes.de/pdf-files/ipg/2011-2/08_a_bonner.pdf

Boone, Peter (1995). « Politics and the Effectiveness of Foreign Aid. » NBER Working Paper 5308. October 1995.

Bovard, James (1986). « The Continuing Failure of Foreign Aid. » Cato Institute Policy Analysis No 65. January 31, 1986.

Bundy, Colin (1988). *The Rise and Fall of the South African Peasant*. Cape Town: David Philip.

Busia, Kofi Abrefa (1951). *The Position of The Chief – In the Modern Political System of Ashanti*. London: Oxford University Press.

____ (1967). *Africa in Search of Democracy*. New York: Praeger.

Caldwell, Don (1989). *South Africa: The New Revolution*. Sax-onwold: Free Market Foundation of Southern Africa.

Carlston, Kenneth S. (1968). *Social Theory and African Tribal Organization*. Urbana: University of Chicago Press.

Chafuen, Alejandro (2005), « What Latin America Needs, » *The Washington Times*, November 26, 2005; p. A12.

Chazan, Naomi, Robert Mortimer, John Ravenhill, and Donald Rothchild (1992). *Politics and Society in Contemporary Africa*. Boulder, CO: Lynne Rienner Publishers.

Chenery, H. B. and A. M. Strout (1966), « Foreign Assistance and Economic Development. » *American Economic Review*, 679–733.

Colson, Elizabeth (1963). « Social Control and Vengeance in Plateau Tonga Society, » *Africa*, Vol. 23, No. 3: 199–211.

Colson, Elizabeth and M. Gluckman, eds. (1951). *Seven Tribes of British Central Africa*. London: Oxford University Press.

Cruise O'Brien, Connor (1981). « Factors of Dependence: Senegal and Kenya. » *Decolonisation and After: the British and French Experience*. W. H. Morris-Jones and G. Fischer. Frank Cass, London.

Daaku, Kwame Y. (1971). « Trade and Trading Patterns of the Akan in 17th and 18th Centuries. » In Meillassoux.

De Soto, Hernando (2000). *The Mystery of Capital*. Basic Books: New York, NY.

Decalo, Samuel (1976). *Coups and Army Rule in Africa: Studies in Military Style*. New Haven: Yale University Press.

Destanne de Bernis, G. (1981). « Some Aspects of the Economic Relationship between France and Its Ex-colonies. » *Decolonisation and After: the British and French Experience*. W. H. Morris-Jones and G. Fischer. Frank Cass, London.

DeYoung, Karen (1999). « World Donors Ignore Signs of Promise in Sliver of

Africa. » *Washington Post*, November, 26, 1999; p. A1.

_____ (2000a). « Generosity Shrinks in an Age of Prosperity, » *Washington Post*, November 25, 1999; p. A1.

_____ (2000b), « World Donors Ignore Signs of Promise in Sliver of Africa, » *Washington Post*, November 26, 1999; p. A1.

Diamond, Larry. (2002). « Thinking About Hybrid Regimes. » *The Journal of Democracy*, 13(2)

Diop, Cheikh Anta (1987). *Pre colonial Black Africa*. Westport: Lawrence Hill & Company.

Dorn, J. A. (2002). « Economic Development and Freedom: The Legacy of Peter Bauer. » *Cato Journal* 22: 355–71.

Duarte, M and D. Restuccia (2010). « The role of the structural transformation in aggregate productivity. » *The Quarterly Journal of Economics*, MIT Press, February, vol. 125(1), pages 129–173.

Dumont, Rene (1966). *False Start in Africa*. London: Deutsch Limited.

Dupire, Marguerite (1962). « Trade and Markets in the Economy of the Nomadic Fulani of Niger (Bororo). » Bohannan and Dalton, eds.

Easterly, William (2003). « Can Foreign Aid Buy Growth? » *Journal of Economic Perspectives* 17: 23–48.

_____ (2010). « Accountability in Development: the Double Standard. » Paper presented at a Conference at New School for Social Research: « From

Impunity to Accountability: Africa's Development in the 21st Century. » November 19, 2010.

Easton, Steven and Michael Walker (1997). « Income, Growth and Economic Freedom. » In *American Economic Review*, 87, No. 2: 328–32.

Eberstadt, Nicholas (1988). *Foreign Aid and American Purpose*. Washington, DC: American Enterprise Institute.

_____ (2000). « Pursuit of South of the Sahara. » *Washington Times*, August 27, 2000, p. B4.

Etukudo, A. (2000). « Issues in Privatization and Restructuring in Sub-Saharan Africa. » ILO Interdepartmental Action Program on Privatization, Restructuring and Economic Democracy Working Paper IPPRED-5. Disponible ici http://www.ilo.org/empent/Publications/WCMS_126674/lang--en/index.htm.

Falola, Toyin (1985). « Nigeria's indigenous economy. » *Nigerian History and Culture*. Olaniyan, ed. (1985).

Feng, Yi (1996). « A Democracy and Growth. » *The Review of Black Political Economy*, No. 25, Vol. 1, Summer 1996: 5–126.

Field, M. J. (1940). *Social Organization of the Ga People*. Accra: Government of the Gold Coast Printing Press.

Fieldhouse, D. K. (1986). *Black Africa 1945–80*. London: Allen & Unwin.

Fick, David (2014). *African Entrepreneurs in the 21st Century: Their Stories of Success*. Accra, Ghana.

Filmer, D. and L. Fox (2014). *Youth Employment in Sub-Saharan Africa*. Africa Development Series, Washington, DC: World Bank. DOI: 10.1596/978-1-4648-0107-5.

Garlick, Peter (1971). *African Traders and Economic Development*. Oxford: Clarendon.

Gibbs, James L. Jr., ed. (1965). *Peoples of Africa*. New York: Holt, Rinehart and Winston, Inc.

Gluckman, Max (1959). *Custom and Conflict in Africa*. Oxford: Basil Blackwell.

_____ (1965). *Politics, Law and Ritual in Tribal Society*. Oxford: Basil Blackwell.

Goldman, Maurice (1992). « End of Socialism? » *The Back-grounder*, a Heritage Foundation publication, no. 230.

Gollin D., D. Lagakos, and M. E. Waugh (2012). « The Agricultural Productivity Gap. » *The Quarterly Journal of Economics*.

Gorbachev, Mikhail (2010). « Perestroika Lost, » *The New York Times*, March 13, 2010; p. A24.

Gourevitch, Philip (1998). *Stories From Rwanda*. New York: Farrar, Straus and Giroux.

Gray, Robert F. (1962). « Economic Exchange in a Sonjo Village. » *Markets in Africa*. Bohannon and Dalton, eds. Evanston: Northwestern University Press.

Guest, Robert (2004). *The Shackled Continent*. London: Mac-Millan.

Gulliver, P. H. (1962). « The Evolution of Arusha Trade. » *Markets in Africa*.

Bohannon and Dalton, eds. Evanston: Northwestern University Press.

Gwartney, James, Robert Lawson, and Randall Holcombe (1999). « Economic Freedom and the Environment for Economic Growth. » *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, 155, No. 4:1–21.

Hanke, Steve (2006). « Foundations of the US Economic Model » in *Reaganomics Goes Global: What Can the EU, Russia, and Other Transition Countries Learn from the USA?* New York, NY: Palgrave Macmillan.

Harbeson, John (1988). *The Ethiopian Transformation: The Quest for the Post-Imperial State*. Boulder, Colorado: Westview Publishers.

Harbeson, John, Donald W. Rothchild, and Naomi Chazan (1994). *Civil Society and the State in Africa*. Boulder, Colorado: Lynne Rienner Publishers.

Harden, Blaine (2000). « The US Keeps Looking For a Few Good Men in Africa. » *The New York Times*, August 27, 2000, Section 4; p.1.

Herskovits, M. J. and M. Harwitz, eds. (1964). *Economic Transition in Africa*. Evanston: Northwestern University Press.

Hill, Polly (1958). « The Pledging of Cocoa Farms. » Unpublished Research Paper, Achimota, Ghana.

_____ (1971). *Rural Capitalism in West Africa*. Cambridge: Cambridge University Press.

_____ (1987). *Development Economics on Trial*. Cambridge: Cambridge University

Press.

Hitchens, Christopher (1994). « Africa without Pity. » *Vanity Fair*, November, 43–52.

Herbst, Jeffrey (1993). *The Politics of Reform in Ghana*. Los Angeles, CA: University of California Press.

Herrendorf B., R. Rogerson, and A. Valentinyi, « Two Perspectives on Preferences and Structural Transformation. » *American Economic Review*, American Economic Association, vol. 103(7), pages 2752–89, December.

Holmes, Kim R., Bryan T. Johnson, and Melanie Kirkpatrick, *Index of Economic Freedom*. Annually. Washington, DC: The Heritage Foundation and Dow Jones & Company.

Hodder, B. W. (1962). « The Yoruba Rural Market. » *Markets in Africa*. Bohannon and Dalton, eds. Evanston: Northwestern University Press.

Iliffe, John (1987). *The African Poor*. New York: Cambridge University Press.

ILO (2009). « The informal economy in Africa: Promoting transition to formality: Challenges and strategies. » ILO Geneva, Switzerland.

IMF (1986). *World Debt Tables*. Washington, DC: IMF Publications.

IMF (2010). « Reaching the Millennium Development Goals: Macro-economic Prospects and Challenges in Low-Income Countries. » IMF Background Paper, Sept. 2010. Washington, DC: IMF Publications.

IMF (2013). *World Economic Outlook*, Washington, DC: IMF Publications.

Isichei, Elizabeth (1977). *History of West Africa Since 1800*. New York: Africana Publishing Company.

Jerven, Morten, 2014 « Why saying ‘seven out of ten fastest growing economies are in Africa’ carries no real meaning, » African Arguments. August 26, 2014. Disponible ici <http://africanarguments.org/2014/08/26/why-saying-seven-out-of-ten-fastest-growing-economies-are-in-africa-carries-no-real-meaning-by-morten-jerven/>.

Johnson, Paul (1993). « Colonialism’s Back—and Not a Moment Too Soon. » *New York Times Magazine*, April 18.

Kamdima, Harry Gerson, and Fanny Tasiye Nkunika (2012). « Human Resource Development for Poverty Reduction; Strategies for the Informal Sector, » Conference Paper, International Vocational Education and Training Association (IVETA), Malawi, 2012

Kendall, Frances and Leon Louw (1986). *After Apartheid: The Solution*. San Francisco: Institute of Contemporary Studies.

Kenyatta, Jomo (1938). *Facing Mount Kenya*. London: Secker and Warburg.

Killick, Tony (1978). *Development Economics in Action: A Study of Economic Policies in Ghana*. London: Heinemann.

Kluckhorn, Richard (1962). « The Konso Economy of Southern Ethiopia. » *Markets in Africa*. Bohannon and Dalton, eds. Evanston: Northwestern University Press.

Lamb, David (1983). *The Africans*. New York: Random House.

LeVine, R.A. (1962). « Wealth and Power in Gusiiland. » *Markets in Africa*. Bohannan and Dalton, eds. Evanston: Northwestern University Press.

——— (1966). *Dreams and Deeds; Achievement Motivation in Nigeria*. Chicago University Press.

LeVine, Victor (1975). *Political Corruption: The Ghana Case*. Stanford: Hoover Institution Press.

Leymarie, P. (2000). « Séisme dans le pré carré. » *Le Monde Diplomatique* (February). Also Disponible ici <http://www.monde-diplomatique.fr>.

Libby, Ronald T. (1987). *The Politics of Economic Power in Southern Africa*. Princeton: Princeton University Press.

Lipton, M. (2012). « Income from Work: The Food-Population-Resource Crisis in the ‘Short Africa.’ » Leontief Prize Lecture. Tufts University, Medford, MA, April 3.

Luke, David Fashole (1995). « Building Indigenous Entrepreneurial Capacity: Trends and Issues. » *Development Management in Africa: Toward Dynamism, Empowerment and Entrepreneurship*. Sadig Rasheed and David Fashole Luke, eds. Boulder, Co: Westview Press.

Mabogunje, A. (1988). « Africa after the False Start, » Paper presented to the 26th Congress of The International Geographical Union. Sydney, Australia.

Manning, Patrick (1988). *Francophone Sub Saharan Africa 1880–1985*. New York: Cambridge University Press.

Maren, Michael (1997). *The Road to*

Hell: The Ravaging Effects of Foreign Aid and International Charity. New York: The Free Press.

Marshall, John (1973). « Hunting Among the Kalahari Bushmen. » *Peoples and Cultures of Africa*. Elliot Skinner, ed.

Mazrui, Ali, (1986). *The Africans*. London: BBC Publica- tions.

McCall, Daniel F. (1962). « The Koforidua Market. » *Markets in Africa*. Bohannan and Dalton, eds. Evanston: Northwestern University Press.

McMillan, M. S. and K. Harttgen (2014), « What Is Driving the ‘Africa Growth Miracle’? » NBER Working Paper No. 20077, April 2014.

McMillan, M. S. and D. Rodrik (2011). « Globalization, structural change and productivity growth. » *Making Glo- balization Socially Sustainable*, M. Bacchetta and M. Jense, eds. 49–84. Geneva: International Labor Organization and World Trade Organization.

McMillan, M. S. and I. Verduzco-Gallo (2012). « Measuring the Impact of Structural Change on Labor’s Share of Income. » Background Paper, World Development Report 2013.

Meillassoux, Claude (1962). « Social and Economic Fac- tors Affecting Markets in Guro Land. » *Markets in Africa*. Bohannan and Dalton, eds. Evanston: Northwestern University Press.

——— ed. (1971). *The Development of Indigenous Trade and Markets in West Africa*. Oxford: Oxford University Press.

Messing, Simon D. (1962). « The Konso

Economy of Southern Ethiopia. » *Markets in Africa*. Bohannan and Dalton, eds. Evanston: Northwestern University Press.

Michaels, Marguerite (1993). « Retreat from Africa. » *Foreign Affairs*.

Miracle, Marvin P. (1962). « African Markets and Trade in the Copperbelt. » *Markets in Africa*. Bohannan and Dalton, eds. Evanston: Northwestern University Press.

_____ (1971). « Capitalism, Capital Markets, and Competition in West African Trade. » *The Development of Indigenous Trade and Markets in West Africa*. C. Meillassoux, ed. London.

Moyo, Dambisa. 2009. *Dead Aid*. Farrar, Straus and Giroux: New York, NY. (*L'aide fatale en français*)

Munk, Nina. 2013. *The Idealist: Jeffrey Sachs and the Quest to End Poverty*. Doubleday: New York, NY.

Mussa-Nda, Mgumbu (1988), « A Greater Role for Local Development Strategies, » *Regional Development Dialogue*, Vol. 9, No. 2: 1–11.

Nafziger, E. Wayne (1993). *The Debt Crisis in Africa*. Baltimore: John Hopkins University Press.

NEPAD (2001). The New Partnership for Africa's Development. October 2001. Document posted at: <http://www.un.org/esa/africa/nepadEngversion.pdf>.

Newbury, Colin W. (1971). « Prices and Profitability in Early Nineteenth-Century West African Trade. » *Development of Indigenous Trade and Markets in West Africa*. Claude Meillassoux, ed. Oxford:

Oxford University Press.

Nkrumah, Kwame (1957). *Ghana: An Autobiography*. London: Nelson.

_____ (1963). *Africa Must Unite*. New York: International Publishers.

_____ (1968). *Handbook on Revolutionary Warfare*. London: Panaf Publishers.

_____ (1969). *Dark Days in Ghana*. London: Panaf Publishers. _____ (1973).

Revolutionary Path. New York: International Publishers.

Nyang'oro, Julius E. and Shaw Timothy, eds. (1992). *Beyond Structural Adjustment in Africa: The Political Economic of Sustainable and Democratic Development*. New York: Praeger.

Nyerere, Julius K. (1962). *Ujaama: The Basis of African Socialism*. Dar-es-Salaam: Government Printer.

Olaniyan, Richard, ed. (1985). *Nigerian History and Culture*. London: Longman Group Limited.

Olivier, N. J. J. (1969). « The Governmental Institutions of the Bantu Peoples of Southern Africa. » *Recueils de la Societies Jean Bodin XII*. Bruxelles: Fondation Universitaire de Belgique.

Page, John and Abebe Shimeles (2014) « Aid, employment, and poverty reduction in Africa. » WIDER Working Paper 2014/043 Helsinki: UNU-WIDER

Pickett, James and Hans Singer (1990). *Towards Economic Recovery in Sub-*

Saharan Africa. New York: Routledge, Inc.

Robinson, Ronald, ed. (1971). *Developing the Third World: The Experience of the 1960s*. Cambridge, England: Cambridge University Press.

Rodrik, D. (2014). « An African Growth Miracle? » NBER Working Paper No. 20188, April.

Sachs, Jeffrey (2005). *The End of Poverty*. The Penguin Press: New York, NY.

Sandbrook, Richard (1993). *The Politics of Africa's Economic Stagnation*. New York: Cambridge University Press.

Schapera, I. (1953). *The Tswana*. London: International African Institute.

_____ (1955). *A Handbook of Tswana Law and Custom*. London: Oxford University Press.

_____ (1957). « The Sources of Law in Tswana Tribal Courts: Legislation and Precedent. » *Journal of African Law*, Vol.1 No.3:150–162, 1957.

Schwab, Peter (2001). *Africa: A Continent Self-Destructs*. New York: Palgrave.

Skinner, Elliott P. (1961). « Inter-generational Conflict among the Mossi: Father and Son. » *Journal of Conflict Resolution*, Vol. 5. No.1: 55–60, 1961.

_____ (1962). « Trade and Markets among the Mossi People. » *Markets in Africa*. Bohannon and Dalton, eds. Evanston: Northwestern University Press.

_____ (1964). « West African Economic Systems. » *Economic Transition in Africa*.

Herskovits and Harwitz, eds.

_____ (1973). *Peoples and Cultures of Africa*. New York: Doubleday/Natural History Press.

Soyinka, Wole (1996). *The Open Sore of a Continent*. New York: Oxford University Press.

Tardits, Claudine and Claude (1962). « Traditional Market Economy in South Dahomey » *Markets in Africa*. Bohannon and Dalton, eds. Evanston: Northwestern University Press.

Taylor, D. R. Fraser and Fiona Mackenzie (1992). *Development from Within: Survival in Rural Africa*. New York: Routledge, Inc.

Taylor, Ian (2004). « Why NEPAD and African Politics Don't Mix. » *Foreign Policy in Focus*. February 16, 2004. Disponible ici www.fpiif.org.

Todaro, Michael P., ed. (1983). *The Struggle for Economic Development*. New York: Longman.

_____ (1987). *Economic Development in the Third World*. New York: Longman.

Udoji, J. O. (1970). « Reforming the Public Enterprises in Africa. » *Quarterly Journal of Administration*, IV, No. 3 (April): 220.

United Nations (2005). *Millennium Development Goals in Africa: Progress and Prospects*. UN Publications: New York, NY.

_____ (2005b). *Report of the Fact-Finding Mission to Zimbabwe to assess the Scope and Impact of Operation Murambatsvina by the UN Special Envoy*

on Human Settlements Issues in Zimbabwe
Anna Kajumulo Tibaijuka. Disponible ici
http://www.un.org/News/dh/infocus/zimbabwe/zimbabwe_rpt.pdf.

_____ (2006). *Millennium Development Goals*. Disponible ici
<http://www.un.org/millenniumgoals/>.

United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD) (1995). « Foreign Direct Investment in Africa. » United Nations publication, Sales No. E.95.II.A.6. Geneva: United Nations.

_____ (1997). « Foreign Direct Investment in LDCs: Prospects and Constraints. » Report prepared by the UNCTAD secretariat for the pilot seminar on the mobilization of the private sector in order to encourage foreign investment flows towards least developed countries (LDCs). « Investment Opportunities in Pre-emerging Markets. » June 23–25. Mimeo, Geneva.

_____ (1998). *Trade and Development Report, 1998: Financial Instability and Growth in Africa*. New York: The United Nations.

_____ (1998). *Trade and Development Report, 1998*. United Nations publication, Sales No. E.98.II.D.6. Geneva: United Nations.

_____ (1999). *Investment Policy Review of Egypt*. Mimeo, Geneva: UNCTAD.

United Nations Development Program (UNDP) (2001). *Human Development Report (Annually)*. New York: United

Nations.

_____ (2011). Rwanda: Assessment of development results.

_____ (2013). *Millennium Development Progress Report – Africa*. Disponible ici
<http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/mdg/mdg-reports/africa-collection/>

United Nations Economic Commission for Africa (2014). *Tracking Africa's Stolen Billions*. New York: The United Nations.

Uphoff, Norman T. (1970). *Ghana's Experience in Using External Aid for Development*. Berkeley: University of California Press.

Van Notten, Michael (2006). *The Law of the Somalis*.

Trenton, NJ: The Red Sea Press, Inc.

Vansina, Jan (1962). « Trade and Markets among the Kuba. » *Markets in Africa*. Bohannon and Dalton, eds. Evanston: Northwestern University Press.

_____ (1975). *Kingdoms of the Savannah*. Madison: University of Wisconsin Press.

_____ (1978). *The Children of Woot: A History of the Kuba*. Madison: University of Wisconsin Press.

Wedel, Janine R. (1998). *Collision and Collusion*. New York: St. Martin's Press

Wharton, W. B. (1966). « Modernizing Subsistence Agriculture. » *Modernization: The Dynamics of Growth*, edited by M. Winer (1966). New York: Basic Books.

Wheetham, Edith, and Jean, Currie eds., (1967). *Readings in Applied Economics of Africa*. Cambridge: Cambridge University Press.

Whitaker, Jennifer (1988). *How Can Africa Survive*. New York: Harper & Row, 1988.

White, C. M. N. (1956). « The Role of Hunting and Fishing in Luvale Society, » *African Studies*, Vol. 15. No.2: 75–86.

White, E. Frances (1987). *Sierra Leone's Settler Women Traders*. Ann Arbor: University of Michigan Press.

Wickins, Peter (1981). *An Economic History of Africa*. Oxford: Oxford University Press.

Williams, Chancellor (1987). *The Destruction of Black Civilization*. Chicago: Third World Press.

Woods, Alan (1989). *Development and the National Interest: US Economic Assistance into the 21st Century*. USAID Report. Washington, DC: Department of State.

World Bank (1984). *Toward Sustained Development in Sub-Saharan Africa*, New York: Oxford University Press, 1984.

World Bank (1989). *Sub-Saharan Africa: From Crisis to Self-Sustainable Growth*. Washington, DC: World Bank.

_____ (1994). *Adjustment in Africa: Reforms, Results and the Road Ahead*. New York: Oxford University Press.

_____ (1995). *Ghana: Is Growth Sustainable?* Operations Evaluations Department. Report No. 99. Washington,

DC: World Bank Publications.

_____ (1998). *Uganda: Recommendations for Strengthening the Government of Uganda's Anti-Corruption Program*. Poverty Reduction and Social Development Section. Washington, DC: World Bank Publications.

World Bank/UNDP (1997). *African Economic and Financial Data*. Washington, DC: World Bank.

_____ *World Development Report*. New York: Oxford University Press, annually.

_____ (2000a). *Can Africa Claim the 21st Century?* Washington, DC: World Bank Publications.

_____ (2000b). *African Development Indicators 2000*. Washington, DC: World Bank Publications.

World Bank (2009). *Africa's Infrastructure: A Time for Transformation*. Washington, DC: World Bank Publications.

_____ (2013). *Africa's Pulse*, a bi-yearly analysis of economic issues facing Africa. Washington, DC: World Bank Publications.

_____ (2016). *Rwanda overview*. October 2016. <http://www.worldbank.org/en/country/rwanda/overview>

_____ (2015). *Rwanda economic update – financing development*. June 2015.

World Economic Forum (WEF) (1998). *Africa Competitiveness Report 1998*.

Cologne/Geneva: World Economic Forum
— — — (2016). « 5 Things to know
about Rwanda's econom. » Disponible ici

[https://www.weforum.org/
agenda/2016/04/5-things-to-know-about-
rwanda-s- economy/](https://www.weforum.org/agenda/2016/04/5-things-to-know-about-rwanda-s-economy/).

Yelpaala, Kojo (1983). « Circular
Arguments and Self-Fulfilling Definitions:
'Statelessness' and the Dagaaba. » *History
in Africa*. 10:349–385.

Young, Danielle M. and F. Michael Kunz
(2000). « An Analysis of the United States
Agency for International Development
and Aid to India and Ghana. » Disponible
ici Michigan State University website.

Young, A. (2012). « The African Growth
Miracle. » *Journal of Political Economy*,
120 (August): 696–739.

Zakaria, Fareed (2003). *The Future of
Freedom: Illiberal Democracy at Home
and Abroad*. New York: W.W. Norton &
Company.

Zinsmeister, Karl (1987). « East African
Experiment: Kenyan Prosperity and
Tanzanian Decline. » *Journal of Economic
Growth*, Vol. 2. No. 2:28.

PERIODIQUES

The African Letter, un journal privé
publié par des Africains noirs à Toronto,
au Canada.

African News Weekly, un journal
hebdomadaire publié par des Africains à
Charlotte, en Caroline du Nord.

The African Observer, un journal privé
publié toutes les deux semaines par des
Africains à New York.

Africa Recovery, une publication
trimestrielle du Programme des Nations
unies pour le développement (PNUD) sur
les perspectives de reprise économique
de l'Afrique.

Africa Report, un magazine mensuel
publié par l'African American Institute à
New York.

The Atlantic Monthly, un magazine
mensuel privé publié à Washington.

Business Week, un magazine privé
hebdomadaire publié aux États-Unis.

Christian Messenger, mensuel de
l'Église presbytérienne, privé, Accra,
Ghana.

The Continent, journal privé publié par
des Africains noirs à Washington, DC.

Daily Graphic, propriété de l'État du
Ghana. Un quotidien, Accra, Ghana.

Daily Nation, un quotidien indépendant
publié à Nairobi, Kenya, et détenu par le
Nation Media Group, coté à la bourse de
Nairobi.

Daily Sketch, un quotidien privé au
Nigeria.

The Economist, un hebdomadaire privé
publié à Londres.

Ghanaian Times, propriété de l'État du
Ghana. Un quotidien, Accra, Ghana.

The Independent, un quotidien privé
publié à Londres. Insight, un mensuel
privé publié à Washington, DC.

Index on Censorship, un mensuel privé publié à Londres et consacré à la défense de la liberté d'expression.

National Concord, quotidien privé publié à Lagos, au Nigeria.

New African, un mensuel privé publié à Londres.

New Internationalist, un mensuel privé publié à Londres.

Newsweek, magazine américain privé,

The New York Times, quotidien privé publié à Londres. Et New York.

The Nigerian Tribune, un quotidien privé publié à Lagos.

Post Express Wired, un hebdomadaire privé publié à Lagos, au Nigeria.

Punch, un hebdomadaire privé publié à Kumasi, au Ghana.

South, un mensuel privé publié à Londres.

Time, magazine mensuel privé ; publié à Chicago.

The Wall Street Journal, quotidien privé publié à New York.

Washington Post, quotidien privé publié à Washington, DC

The Washington Times, quotidien privé publié à Washington, DC

West Africa, un hebdomadaire privé de Londres.

World Development Forum, bulletin d'information du *Hunger Project*, organisation à but non lucratif, basée à San Francisco.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

CHAPITRE 1 : PAS DE QUESTIONS

QUESTIONS DU CHAPITRE 2

1. a. Le coût d'opportunité n'est pas le coût de l'absence de solution au problème économique. Le coût d'opportunité est simplement l'alternative qui est sacrifiée. Il est lié au problème économique car, comme tous les désirs ne peuvent être satisfaits, ceux qui sont sacrifiés sont les coûts d'opportunité de ceux qui ont été choisis. Attendez-vous à une définition du « problème économique ».

b. Le coût d'opportunité du voyage serait :

Perte de salaire (6 000 \$)

Logement et nourriture gratuits. Comme on ne vous donne pas ces chiffres, on peut extrapoler : 1 400 \$ pour la nourriture pendant le voyage PLUS ce qui est dépensé pour le logement (non donné). Par conséquent, le coût d'opportunité serait :

6 000 \$ + 1 400 \$ PLUS chambre = 7 400 \$ PLUS chambre

2. a. Le problème économique est défini comme l'allocation de ressources rares pour satisfaire des besoins infinis. Le problème concerne les « besoins infinis », qui ne peuvent être déterminés par le super ordinateur. Même si c'est le cas, les « besoins » sont soumis à des changements imprévisibles. Le temps peut affecter la demande. Si les besoins ne peuvent pas être déterminés avec précision, ils ne peuvent pas être satisfaits par l'offre, auquel cas il y aurait des pénuries ou des excédents de produits. Leur existence indique que le problème économique n'a pas été résolu. Le but de cette question est de faire comprendre aux étudiants l'impossibilité de planifier l'activité des bureaux (comme ils existaient dans les anciens pays communistes) pour résoudre le problème économique, indépendamment de la sophistication des ordinateurs mis à leur disposition. D'où les pénuries chroniques de produits de base dans les pays qui tentent de le faire.

b. Non, le problème économique ne pourra jamais être résolu car la demande et la base de ressources ne cessent de changer.

3. a. Il s'agit d'un reflet de la théorie de la valeur du travail, qui postule que la valeur de la marchandise dépend de la quantité de travail nécessaire à sa production. Cette théorie a été discréditée parce qu'elle ignore l'influence de la demande.

b. Cela est certainement possible si l'on peut imaginer une situation où l'or est abondant comme le sable et où le manioc est extrêmement rare.

4. a. Les prix sont extrêmement importants dans l'allocation des ressources dans les économies mixtes ou le système capitaliste. Les prix agissent comme des signaux pour les producteurs et les consommateurs. Si un produit de base souhaité est rare, son prix augmentera, envoyant des signaux aux producteurs pour qu'ils augmentent leur production. Des ressources seront consacrées à cette production. La hausse des prix envoie également des signaux aux consommateurs pour qu'ils fassent des économies sur l'utilisation de la marchandise. Et vice versa. Dans le système capitaliste, les prix sont l'outil d'allocation, et les ressources ne peuvent être allouées sans prix. Si elles sont allouées par décision de l'État, le système cesse d'être « capitaliste ».

b. Le prix de location des logements augmenterait et celui des armes à feu diminuerait. L'augmentation des loyers attirerait davantage de ressources dans le secteur du logement. Mais les gouvernements peuvent interférer avec ce processus d'ajustement. Par exemple, les gouvernements municipaux peuvent ne pas accepter la hausse des loyers.

5. a. Un marché parfaitement concurrentiel est un marché dans lequel personne ne peut exercer une influence appréciable sur le prix du marché. Tous les acteurs du marché considèrent que le prix du marché est donné. Cinq conditions doivent être réunies pour qu'un marché soit parfaitement concurrentiel :

1. De nombreux acheteurs et de nombreux vendeurs
2. Produit homogène
3. Pas de discrimination par les prix
4. Une information parfaite
5. Liberté d'entrée et de sortie

Lorsque ces conditions sont réunies, on dit que le marché est parfaitement concurrentiel. Les marchés agricoles et boursiers sont généralement considérés comme parfaitement compétitifs.

b. Il s'agit d'une confusion dans les termes. L'affirmation n'est pas vraie. Une courbe de demande parfaitement élastique est horizontale et peut n'avoir que peu de rapport avec un marché parfaitement concurrentiel.

6. Note : La question donne des informations sur les prix et les quantités d'équilibre à deux moments différents. Cela pourrait s'expliquer par :

1. un déplacement vers la gauche de la courbe de Demande étant donné une courbe d'Offre croissante

2. Un déplacement vers la gauche des courbes d'offre et de demande

3. Un déplacement vers la gauche de la courbe de demande et vers la droite de la courbe d'offre.

4. Une courbe de demande croissante (cas spécial d'un bien Giffen), auquel cas une violation de la loi de la demande ainsi que diverses formes de courbes d'offre.

7. a. Non, une pénurie ne se développerait pas. Une baisse de l'Offre ne ferait qu'augmenter le prix. Au nouveau prix d'équilibre, plus élevé, la demande sera égale à l'offre et il n'y aura pas de pénurie. La baisse de l'offre pourrait être due à une épidémie qui anéantirait une partie des stocks de poulet, ou à l'une des situations suivantes : intempéries, augmentation des exportations, réduction des approvisionnements intérieurs, taxes, etc.

b. La « discrimination par les prix » consiste à facturer aux consommateurs des prix différents pour un même produit. Les femmes du marché africain pratiquent la discrimination par les prix. Elles font souvent payer à leurs clients fidèles, parents et amis des prix inférieurs à ceux qu'ils font payer aux étrangers ou aux Blancs. C'est l'une des raisons pour lesquelles ces derniers groupes envoient souvent leurs domestiques au marché pour y faire des achats, plutôt que d'y aller eux-mêmes.

8. a. Non. Cela dépendra :

La direction des déplacements. L'ampleur des déplacements. Les pentes relatives des courbes.

b. L'augmentation de l'offre (due aux améliorations technologiques de la production) a dépassé la demande. Les variations de l'offre vers la droite sont plus importantes que la demande. La demande n'a pas non plus beaucoup augmenté en raison des problèmes de santé liés à un excès de caféine. Il n'y a donc pas eu de conspiration impérialiste.

9. a. $P = 65$ $Q = 145$

b. $P = 80$ $Q = 160$

c. $P = 100$ $Q = 140$

d. Aucun effet car le chewing-gum et les copeaux de plantain ne sont pas liés.

10.

ÉQUATION DE LA DEMANDE

$Q_d = 20\,000 - 40P$

ÉQUATION DE L'OFFRE

$Q_o = 14\,600 + 20P$

L'équilibre P et Q sont respectivement de 90\$ et 16 400 unités.

QUESTIONS DU CHAPITRE 3

1.a. Lorsqu'un prix maximum est fixé en dessous du prix d'équilibre, cela crée une pénurie. Avec le temps, la situation de pénurie s'aggrave. Voir diagramme.

b. Il n'existe pas de « marché rouge ».

2. Cela crée une pénurie de logements, immobilise les locataires (ils ne peuvent pas partir), et entraîne une détérioration du parc immobilier (les propriétaires ne réparent pas les appartements), etc.

3. Beaucoup d'entre eux étaient pressés. Ce n'était pas un problème en soi, mais la hâte fait du gaspillage. Le deuxième défaut était l'analphabétisme économique. Beaucoup d'entre eux ne savaient pas comment la richesse est créée. Troisièmement, beaucoup d'entre eux ont mal interprété la notion de développement comme absence de caractéristiques du développement. La plupart d'entre eux ont succombé à la religion du développement. Cette religion se manifeste de la manière suivante :

- Préoccupation excessive pour les gadgets sophistiqués, signes de modernisme, tendance à exalter tout ce qui est étranger ou occidental comme étant sanctifié et tendance à fustiger le traditionnel comme étant « arrié-

ré »

- Tendance à privilégier l'industrie ou l'industrialisation par rapport à l'agriculture.
- Interprétation erronée des soi-disant caractéristiques du sous-développement comme causes du « retard » économique et de l'absence de développement.
- Tendance à chercher aux problèmes des solutions de l'extérieur plutôt que de l'intérieur de l'Afrique.
- Tentative de modélisation des villes africaines à l'image de Londres, Paris, New York ou Moscou. Cette religion du développement a contribué à l'abandon et au déclin de l'agriculture africaine. L'agriculture était trop « arriérée » et ne figurait tout simplement pas dans les plans grandioses élaborés par les élites pour industrialiser l'Afrique.

4. Le socialisme en tant qu'idéologie économique est étranger à l'Afrique pour les raisons suivantes. Premièrement, la propriété des moyens de production par l'État n'a jamais fait partie du système d'indigénat de l'Afrique. Les moyens de production appartenaient au secteur privé. Deuxièmement, l'interventionnisme de l'État était l'exception plutôt que la règle. Troisièmement, le contrôle des prix n'a jamais fait partie de l'héritage économique africain. Cet héritage comprend les marchés libres des villages, la libre entreprise et le libre-échange.

5. La plupart des raffineries de pétrole au Nigeria appartiennent à l'État et sont tombées en panne faute de réparations. Les fonds alloués à la réparation sont souvent détournés, gaspillés ou volés. Ainsi, la production d'essence est insuffisante. Le problème est aggravé par le contrôle des prix, qui fait que l'essence est très bon marché, ce qui génère une énorme demande pour la communauté. La combinaison d'une offre insuffisante et d'une demande énorme entraîne des pénuries chroniques.

6. Le Nigeria pourrait mettre fin aux pénuries de carburant en supprimant le contrôle des prix et en réparant ses raffineries de pétrole. Certes, le prix de l'essence augmenterait, mais cela supprimerait les longues files d'attente dans les stations-service.

7. Avant l'indépendance, l'Afrique ne se nour-

rissait pas seulement elle-même, mais exportait aussi des denrées alimentaires. Mais les dirigeants africains postcoloniaux ont négligé et n'ont guère aidé le secteur traditionnel où les denrées alimentaires sont cultivées par les paysans.

Le secteur traditionnel a été fustigé comme étant arriéré et primitif. Les dirigeants ont préféré l'industrie à l'agriculture. L'agriculture n'était pas une occupation digne et beaucoup de jeunes ont dérivé vers les zones urbaines, ce qui a exacerbé les problèmes sociaux. Les dirigeants ont alors institué un contrôle des prix pour rendre la nourriture bon marché pour les élites urbaines - la base de leur soutien. Mais le contrôle des prix a effectivement détruit la base agricole et leur incitation à produire.

8. Non, pour deux raisons. Premièrement, si elle était gérée correctement, elle entraînerait des excédents chroniques et les problèmes de stockage qui en découlent. Il en coûterait également à l'État une importante somme d'argent pour mettre en œuvre ce programme. Ensuite, et surtout, le programme est susceptible d'être mal géré, ce qui crée des opportunités de corruption. Cela ne signifie pas que l'État ne doit pas aider les agriculteurs africains. Il peut le faire en subventionnant des intrants tels que les engrais, en construisant des routes de desserte pour transporter la nourriture des fermes vers les marchés et construire réellement des marchés. Le gouvernement peut également aider les paysans en leur accordant des microcrédits.

9. a. Le programme a échoué parce qu'il a été mis en œuvre par la force. Les paysans furent arrachés à leurs terres ancestrales et déplacés de force. Ils reçurent peu d'outils et peu d'aide de la part de l'État. De nombreux paysans se sont rebellés contre le programme. Le programme ne peut pas être justifié sur la base de l'héritage africain, car au niveau du village, le chef africain ne réquisitionne pas les terres et ne donne pas des ordres aux gens à la ferme. Les gens agissent de leur propre gré. Ils produisent de la nourriture sur leurs propres terres ancestrales, récoltent les produits, qui servent à nourrir leurs familles, puis vendent les excédents sur les marchés libres des villages.

b. Le programme appelé *ujamaa* (famille) a

également échoué en Tanzanie pour exactement les mêmes raisons.

10. En effet, le Zimbabwe était le grenier à blé de l'Afrique du Sud dans les années 1970, mais son agriculture a été ruinée par une combinaison de facteurs. Le premier a été la saisie violente des terres agricoles commerciales blanches par les vétérans de la guerre, et le second a été l'imposition de contrôles des prix dans le cadre du programme de marxisme de Mugabe. Le contrôle des prix a créé des pénuries artificielles de céréales qui ont nécessité l'importation.

Le président Mugabe aurait pu parvenir à l'autosuffisance alimentaire en laissant le Zimbabwe tranquille, puisque ce pays était déjà le grenier alimentaire de la région, en supprimant le contrôle des prix et en abandonnant le programme de marxisme. Si une distribution équitable des terres était un problème, il y avait de meilleurs moyens de le résoudre que la saisie forcée de terres agricoles commerciales blanches. Par exemple, un programme de consentement des acheteurs et des vendeurs, qui aurait impliqué l'achat de terres agricoles à des agriculteurs commerciaux blancs. La Banque mondiale et les gouvernements des États-Unis et du Royaume-Uni étaient prêts à financer un tel programme. Les gouvernements scandinaves et norvégiens étaient également prêts à apporter leur aide.

QUESTIONS DU CHAPITRE 4

1. En général, les prix sont déterminés par la négociation, qui est influencée par les forces relatives de l'offre et de la demande. Plus la demande est importante, plus le prix a tendance à être élevé et vice versa. Toutefois, des facteurs supplémentaires influent sur le prix payé et il est rare que deux consommateurs paient le même prix pour le même produit. La différence de prix peut s'expliquer par l'un des éléments suivants :

- Le moment de l'achat ; le poisson a tendance à coûter plus cher le matin que le soir ;
- La relation entre l'acheteur et le vendeur ; les proches ont tendance à payer des prix plus bas que les étrangers ;
- Il existe une discrimination par les prix, les étrangers (blancs) payant des prix plus élevés que les locaux ; ou

- L'humeur du vendeur ; si elle est en deuil, sur le point de se marier, etc.

2. L'agriculture était la principale occupation des Africains, et l'unité de production de base était la famille élargie. Chaque famille se constituait en unité de travail ou en force de travail et agissait comme une entité économique opérationnelle qui produisait des biens et distribuait les fruits du travail comme ses membres le jugeaient bon, en laissant à chacun la possibilité de choisir et de récompenser. Au sein de la famille, il y avait une spécialisation du travail et une division sexuelle des occupations. Différentes cultures étaient cultivées par différents membres et certaines tâches étaient réservées aux femmes. Par exemple, la culture de plantes alimentaires (produits de base domestiques) était presque partout une occupation féminine. Ces distinctions persistent encore aujourd'hui, car la majorité des paysans africains sont des femmes. En Éthiopie, cependant, les femmes élevaient des chèvres en plus de l'agriculture. Lorsque les cultures vivrières étaient récoltées, les produits étaient utilisés pour nourrir la famille et le surplus était emporté sur le marché pour être vendu. Ainsi, la prépondérance de femmes qui vendent des produits alimentaires sur les marchés.

3. Les paysans africains n'ont pas accès aux prêts bancaires en raison de leur incapacité à fournir des garanties. En général, ils obtiennent donc des capitaux pour créer une entreprise de quatre manières :

- du pot familial ;
- d'un système de crédit rural renouvelable ;
- d'un crédit de commerce. Par exemple, une maison d'importation peut conseiller à Mme Smith de vendre pour 50 000 \$ de marchandises qu'elle remboursera en quatre mois. Nécessite une grande dose de confiance et de bonnes recommandations pour fonctionner ;
- ou
- d'un emprunt à un ami qui n'est pas de la famille.

4. Similitudes :

- La propriété privée des moyens de production ; par des individus en Occident, des familles élargies en Afrique ;
- La résolution du problème économique par le mécanisme des prix dans le système de

marché ; et

- Les marchés libres sont omniprésents en Afrique, ils ne sont pas contrôlés par les gouvernements tribaux, les prix sont déterminés par la négociation, l'offre et la demande.

Différences :

- Les femmes jouent un rôle de premier plan dans l'activité des marchés en Afrique ;

- Le profit est volontairement partagé en Afrique.

5. a Lorsque les Européens sont venus en Afrique et ont posé cette question à un Africain : « A qui appartient cette terre ? » L'Africain a répondu : « Elle nous appartient. » Les Européens ont alors supposé qu'elle appartenait à tous – à tous les Pierre, Paul et Jean du village. D'où le mythe de la « propriété collective ». En réalité, le « nous » signifie la famille élargie de l'Africain, et non le village entier.

b. La terre n'est pas une propriété collective. Il existe trois types de propriété foncière. Le premier est la propriété des familles élargies ou des clans. La seconde est une terre inoccupée, appropriée par le chef, qui peut être attribuée aux membres de la tribu sur une base d'usufruit. La troisième est la terre qui est la propriété privée et individuelle. Deux problèmes se posent avec ces catégories. Sur les terres appartenant à la famille élargie, le problème est la division des terres entre les membres survivants d'un chef de famille élargie décédé. Sur les terres de garde, des problèmes de propriété peuvent se poser pour les chefs de famille.

6. a. En général, les gouvernements tribaux ne contrôlent aucune activité économique parce qu'ils n'ont pas les moyens de le faire. Même s'ils en avaient les moyens, ils pouvaient être rendus inefficaces parce qu'il y avait tant de variables qui ne pouvaient pas être contrôlées. Par exemple, les gouvernements tribaux ne contrôlent pas les activités économiques parce qu'ils n'ont pas les moyens de le faire, n'importe qui pouvait devenir pêcheur et pouvait aller pêcher le jour qu'il voulait. Il n'avait pas besoin de l'autorisation du gouvernement tribal.

b. Tout d'abord, le chef doit avoir des raisons convaincantes pour interdire à quelqu'un de pêcher, sinon sa famille élargie peut se dresser contre lui. Même si le chef avait une raison

convaincante, cette personne pourrait aller pêcher ailleurs.

7. a. Cela est dû en grande partie à la division sexuelle du travail. La culture de plantes alimentaires était la préoccupation des femmes, qui cultivaient des légumes comme les tomates dans leur cour. Les tâches considérées comme dangereuses et pénibles, telles que la défense du village et la pêche, étaient réservées aux hommes.

b. Lorsque les cultures vivrières sont récoltées, les produits sont utilisés pour nourrir la famille et le surplus est amené au marché pour être vendu. D'où la prépondérance de femmes qui vendent des produits alimentaires sur les marchés.

8. Une telle tentative malavisée échouerait pour plusieurs raisons : Premièrement, tous les vendeurs ne peuvent pas être sujets du chef et peuvent désobéir à ses ordres. Deuxièmement, le marché est caractérisé par la liberté d'entrée et de sortie. Les vendeurs qui ne veulent pas se conformer à l'édit du chef peuvent voter avec leurs pieds pour commercer ailleurs.

9. L'abolition de la traite des esclaves dans les années 1840 a éliminé une cause des guerres et a mis en évidence la nécessité d'une alternative au commerce de cargos humains. À cette fin, des cultures commerciales ont été introduites en Afrique. À cette époque, la révolution industrielle s'accélère en Europe. Les usines avaient besoin de matières premières et de marchés pour leurs produits manufacturés. Les colonies pouvaient fournir les deux : les matières premières et les marchés. Les guerres et les rivalités tribales ont pratiquement été stoppées, bien qu'elles aient parfois flambé. Leur amélioration a donné à l'Afrique une atmosphère de paix bien nécessaire pour une activité économique productive. En outre, des infrastructures squelettiques (routes, chemins de fer, ponts, écoles, bureaux de poste, etc.) ont été mises en place pendant cette période, ce qui a grandement facilité la circulation des biens et des personnes. Ce développement des infrastructures a réellement donné un formidable coup de fouet à la production et à l'expansion économique. Le secret de la prospérité économique en Afrique n'est pas difficile à trouver. Trois

termes suffisent à le dévoiler : la paix, les infrastructures et la liberté économique.

Bien que divers analystes aient attribué le succès du Botswana à sa richesse en diamants, une combinaison de facteurs a énormément contribué à la création d'un environnement vital pour la prospérité économique. La première chose qui a été faite est l'absence de conflits civils et politiques. La société botswanaise est multiraciale, composée de membres de l'ethnie Batswana, d'Européens et d'Asiatiques. Ces différents groupes vivent ensemble en paix. Les actes de discrimination ou de chauvinisme ethnique ne sont pas courants au Botswana. En revanche, les conflits ethniques violents, des guerres civiles insensées sans fin et des troubles civils font rage dans au moins quinze autres pays africains (Angola, Burundi, Tchad, Congo, Érythrée, Éthiopie, Côte d'Ivoire, Liberia, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Ouganda et Zimbabwe).

Deuxièmement, le Botswana jouit d'une stabilité politique. Cette stabilité n'a pas été instaurée par un dictateur militaire ou en déclarant que le pays était un État à parti unique. Le Botswana est une démocratie parlementaire basée sur un système multipartite. Les principaux partis politiques sont le Parti démocratique du Botswana au pouvoir, le Front national du Botswana et le Parti populaire du Botswana.

La démocratie multipartite, contrairement à ce que prétendent les présidents Moi du Kenya, Kaunda de Zambie et d'autres dictateurs africains, n'a pas dégénéré en « politique tribale » au Botswana.

Troisièmement, le gouvernement du Botswana a poursuivi des politiques économiques prudentes, permettant au pragmatisme, plutôt qu'à la rhétorique émotionnelle, de prévaloir. Son engagement dans l'économie mixte n'a pas été dirigé vers la nationalisation (il n'y en a pas eu) mais plutôt vers la fourniture d'une bonne infrastructure de soutien. Les revenus des minéraux, les revenus de l'union douanière et les fonds des donateurs ont été consacrés en grande partie à l'investissement dans les infrastructures et à un meilleur accès du public aux besoins de base : eau, soins de santé et éducation primaire.

Au Botswana, les organismes parapublics n'ont été créés que pour combler les lacunes ou pallier les insuffisances du secteur privé,

plutôt que pour concurrencer ou chercher à remplacer le secteur privé, comme cela a été le cas dans de nombreux pays africains, notamment en Tanzanie, qui a pris un virage « socialiste ».

QUESTIONS DU CHAPITRE 5

1. a. Une crise économique est une adversité économique qui peut résulter d'une tournure soudaine et inattendue des événements ; par exemple, un déficit budgétaire parce que les dépenses se sont avérées plus élevées que prévu ou un déficit réel plus faible que prévu en raison de l'évasion fiscale.

Le manque de développement, en revanche, est davantage un problème structurel, qui exige des solutions à long terme.

Par exemple, faible niveau d'épargne, faible niveau de productivité agricole, etc. Une crise peut être temporaire et nécessiter des solutions à court terme.

b. Il est important de les distinguer car elles nécessitent des solutions différentes.

2. a. Reflète le manque de développement.

b. va produire une crise.

c. reflète le manque de développement.

d. reflète le manque de développement.

e. une crise.

Cet argument externaliste avait une certaine crédibilité dans les années 1970, mais plus maintenant. Il n'est pas entièrement invalide, mais l'argument internaliste a maintenant du poids. Il se concentre sur le mauvais leadership, la mauvaise gouvernance, les guerres civiles, la corruption, la fuite des capitaux, etc.

4. Trois raisons ont motivé l'adoption du socialisme. Premièrement, les élites ont mal identifié le colonialisme avec le capitalisme et, ayant rejeté le premier, ont également rejeté le second. Deuxièmement, le socialisme était à la mode dans les années 1960. Troisièmement, certains dirigeants ont estimé qu'ils ne pouvaient pas compter sur le marché même s'ils voulaient devenir capitalistes.

5. L'expérience socialiste n'a abouti à rien en Afrique. Elle n'a pas réussi en Égypte, au Ghana, en Tanzanie ou dans d'autres pays. Plusieurs raisons expliquent cet échec. Parmi celles-ci, on peut citer l'incompétence de

l'administration, l'idéologie étrangère, la tendance à la corruption et aux pots-de-vin, etc.

6. En grande partie parce que l'environnement qui prévaut en Afrique n'est pas propice aux investissements, internationaux ou domestique. Parmi les facteurs qui militent contre l'investissement, on peut citer l'instabilité politique, les conflits, les guerres civiles, les ruptures d'alliances, les impôts excessifs, les menaces de nationalisation, etc.

7. C'est aussi largement le cas en Afrique, où les décisions sont prises par les États. L'élaboration des politiques est déterminée par le président et son entourage. Pour prendre des décisions favorables, il peut être nécessaire d'acheter l'accès à ce cercle restreint. Même si l'on a une entreprise légitime, elle peut être confisquée par un ordre d'exécution avec une faible compensation.

8. L'effort d'industrialisation n'a pas réussi pour plusieurs raisons. Premièrement, elle a été planifiée à la hâte et fondée davantage sur l'émotion que sur la logique économique. Deuxièmement, il était basé sur la substitution des importations avec peu ou pas de base industrielle nationale. Troisièmement, les industries étaient également conçues pour servir des objectifs politiques et, de ce fait, il y avait beaucoup d'interférences politiques.

9. Les entreprises d'État africaines ont été très performantes. Seules quelques-unes ont bien réussi. (Attendez-vous à quelques exemples.) Elles ont échoué parce que beaucoup étaient mal conçues - pas d'études de faisabilité, etc. Elles étaient gérées par des amis politiques et des partisans du parti, et souvent en sureffectif.

10. a. À l'exception du Botswana, les dirigeants africains ont succombé à l'idée que les institutions autochtones de l'Afrique étaient inférieures. Ils ont copié de nombreux modèles et systèmes de l'étranger et les ont transplantés en Afrique. Par exemple, Rome a une basilique, alors ils en ont construit une à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire. L'ancienne Union soviétique était un État socialiste à parti unique, alors ils les ont établis au Ghana, au Mali, en Tanzanie, en Zambie, etc. La plupart de ces systèmes importés ont échoué

misérablement en Afrique. (Attendez-vous à des explications sur les raisons de cet échec. Par exemple, ils ne s'intégraient pas dans le milieu socioculturel).

b. Un tel modèle commencerait par la construction de marché et leur liaison avec les routes. Ensuite, on moderniserait les systèmes de crédit rural renouvelable pour permettre aux entrepreneurs d'emprunter de l'argent. Sur le plan politique, il s'agirait de s'appuyer sur le concept des réunions de village où les décisions sont prises par les villageois. L'élaboration des politiques y est basée sur le consensus.

QUESTIONS DU CHAPITRE 6

1. Les étudiants peuvent discuter de l'un des points suivants : Le plan d'action de Lagos (1980) ; le programme prioritaire africain pour le redressement économique (1985) ; le cadre africain pour l'ajustement structurel (1989), le programme d'action des Nations unies pour le redressement et le développement de l'Afrique (UNPAERD) ; le nouvel agenda des Nations unies pour le développement de l'Afrique (UNNADAF) ; le traité d'Abuja (1991).

2. Nombre d'entre eux ont échoué pour les raisons suivantes : les objectifs étaient trop ambitieux, manque de coordination entre les dirigeants africains, manque de capitaux d'investissement, manque de consultation avec la population, etc.

Le NEPAD était une tentative des dirigeants africains de concevoir un plan économique pour l'Afrique qui n'était pas dicté par des agences extérieures. Ce plan devait être présenté aux donateurs occidentaux pour un soutien de 64 milliards de dollars. Il s'inspirait du plan Marshall, qui avait été utilisé pour reconstruire l'Allemagne après la Seconde Guerre mondiale. Il mettait l'accent sur la responsabilité des puissances coloniales occidentales envers l'Afrique, car leurs politiques - passées et présentes - ont nui à l'Afrique ; par exemple, les subventions agricoles, les quotas d'importation, la politique industrielle de dumping des produits manufacturés en Afrique, etc.

4. Le NEPAD a échoué pour les raisons suivantes : Il s'appuyait presque exclusivement

sur les donateurs occidentaux pour son financement. Les objectifs étaient vagues. Il n'y a pas eu de consultation avec les groupes civiques africains et, pire encore, les architectes du NEPAD n'avaient pas confiance dans leur propre programme.

5. Un meilleur plan pour l'Afrique se concentrerait sur les secteurs primaires tels que l'agriculture et la pêche ; par exemple, si l'Afrique peut se nourrir elle-même, elle économiserait plus que les 35 milliards de dollars qu'elle gaspille en importations alimentaires. Le secteur informel est un autre secteur important auquel il faut prêter attention car il emploie un grand nombre de personnes pauvres.

6. Au début des années 1980, une grave crise économique est apparue en Afrique : crise de la dette extérieure, crise budgétaire, crise de la balance des paiements, etc. En mai 1986, les dirigeants africains eux-mêmes ont collectivement admis leur propre culpabilité dans la cause de la crise économique. Ils se sont ensuite rendus à la Banque mondiale pour s'inscrire aux PAS.

7. Dans le cadre d'un programme d'ajustement structurel, un pays africain s'est engagé à dévaluer sa monnaie pour ramener son taux de change surévalué à sa valeur réelle. Un taux de change plus réaliste devait permettre de réduire les importations et d'encourager les exportations, réduisant ainsi le déficit de la balance commerciale. Le deuxième grand objectif du PAS était de réduire le mastodonte étatique en freinant la montée en flèche des dépenses publiques, en supprimant la pléthore de contrôles étatiques sur les prix, les loyers, les intérêts et le taux de change, tout en éliminant les subventions, en vendant les entreprises publiques non rentables et, de manière générale, en « rationalisant » le secteur public pour le rendre plus efficace. En 1989, trente-sept nations africaines avaient officiellement signé avec plus de 25 milliards de dollars de soutien des donateurs occidentaux. Il est important de noter que le PAS n'a pas été imposé aux dirigeants africains de manière unilatérale sans leur consentement. Ils ont volontairement et librement consenti à adopter le PAS.

8. Les PAS ont échoué pour diverses raisons : bien que le traitement soit bon (attendez une explication), nous avons le mauvais médecin et la mauvaise infirmière utilisant les mauvaises tactiques. L'infirmière était la pire partie. Elle ne croyait pas au médicament qu'elle administrait et n'était pas non plus disposée à réformer les systèmes économiques et politiques pour plusieurs raisons : la réforme pouvait être interprétée comme un aveu d'échec, la réforme pouvait signifier une perte de pouvoir ; les copains et les partisans pouvaient bloquer la réforme, etc.

9. « *Prêts garantis par des produits de base* »
Supposons que la Chine accorde au Brésil un prêt de 3 milliards de dollars à 10 % composé sur cinq ans, adossé à la production pétrolière du pays. Le paiement total après les cinq ans s'élèverait à 4,83 milliards de dollars. Les remboursements mensuels égaux s'élèveraient à 805 166 dollars. Chaque mois, le Brésil exporte 8 000 barils de pétrole vers la Chine. Si le prix du pétrole sur le marché spot est de 110 dollars par baril, la valeur de l'exportation de pétrole est de 880 000 dollars, que la Chine place sur le compte du Brésil. La Chine soustrait ensuite 805 166 dollars au titre du remboursement du prêt. Il reste donc 74 834 dollars sur le compte du Brésil. Le prêt n'est lié à rien et le Brésil peut l'utiliser comme bon lui semble. Les deux pays y gagnent.

« *Les accords "Infrastructures contre ressources* »

Les accords « infrastructure contre ressources » que la Chine proposait à l'Afrique étaient similaires aux tristement célèbres « crédits de fournisseur » utilisés pour escroquer le Ghana à la fin des années 1960. Dans le cadre de ce programme, un entrepreneur pour un projet au Ghana a réalisé sa propre étude de faisabilité, a estimé le coût du projet et a organisé lui-même le financement. Il est évident que l'entrepreneur ne rejettera pas son propre projet sur la base de sa propre étude de faisabilité ; il n'était pas non plus incité à réduire les coûts en recherchant les sources de matériaux ou de financement les moins chères. Ce type de financement posait plusieurs problèmes. Le potentiel de greffe était énorme.

C'était un « closed shop ». C'était un accord de troc. Cela renforçait la position de négociation

de la Chine.

10. Les étudiants peuvent discuter de l'un ou l'autre de ces deux sujets :

- *Un accord de 23 milliards de dollars pour le Nigeria*

Un accord typique est celui de 23 milliards de dollars que la Chine a signé avec le Nigeria - un pays producteur de pétrole qui ne produit pas assez de produits pétroliers raffinés pour sa population et doit en importer 85 %. La Chine allait construire trois raffineries d'une capacité combinée de 750 000 barils par jour, dépassant la demande intérieure de quelque 450 000 b/j. En échange, la Chine voulait s'emparer d'un sixième des 36 milliards de barils de réserves pétrolières du Nigeria (Financial Times, 15 mai 2010, <http://on.ft.com/wkh4vn>).

Le premier problème était la surfacturation du Nigeria. Le prix de 8 milliards de dollars pour une raffinerie d'une capacité de 250 000 b/j était tout simplement scandaleuse.

Ensuite, et c'est encore plus scandaleux, ce que la Chine exigeait en échange - un sixième des 36 milliards de réserves de pétrole du Nigeria. Une simple multiplication par le prix du pétrole à 107 dollars le baril a donné 642 milliards de dollars, ce que la Chine exigeait pour un projet d'infrastructure de 23 milliards de dollars.

- *Un accord de 3 milliards de dollars pour le Ghana*

La Chine a offert au Ghana un prêt de 3 milliards de dollars à des conditions de troc. Le prêt devait servir à réhabiliter des parties du système ferroviaire délabré du Ghana, à construire des infrastructures pour capturer le gaz qui autrement serait brûlé à la torche lors de la production de pétrole, et à reconstruire les routes. En échange de ce prêt, la Chine exigeait un approvisionnement quotidien de 13 000 barils de pétrole brut ghanéen, soit la totalité de la production de la part du gouvernement du Ghana dans les champs pétroliers de Jubilee pour les quinze ans et demi à venir ! Le gouvernement NDC au pouvoir, qui avait une majorité au Parlement, accepta de signer l'accord (Daily Guide, 29 février 2012, <http://bit.ly/xfmQdP><http://bit.ly/xfmQdP>).

Quelques secondes sur une calculatrice révèlent qu'en quinze ans et demi, 74 millions de barils de pétrole seront expédiés en Chine. La valeur de 110 dollars par baril au prix du pé-

trole brut de l'époque, en 2010, s'est élevée à 8,1 milliards de dollars. Un beau remboursement pour un prêt de 3 milliards de dollars.

Dans ces accords « aigre-doux » (doux pour la Chine mais aigre pour l'Afrique), il y avait des « édulcorants » supplémentaires. La construction et la réhabilitation des infrastructures seraient entreprises par des entreprises chinoises, qui apporteraient leurs propres travailleurs et matériaux. En outre, dans le cas du Ghana, les Chinois avaient également le droit de premier refus d'acheter tout gaz capté par l'infrastructure gazière qu'ils construisaient.

11. Il semble que la Chine ait tiré plus d'avantages de cette relation que l'Afrique. L'Afrique a souffert du dumping des produits manufacturés et textiles chinois bon marché, des ressources vendues à des prix trop bas, du soutien des régimes autocratiques de corruption en Afrique, etc. Mais il ne faut pas blâmer la Chine, car elle poursuit ses intérêts et non ceux de l'Afrique.

12. Il semble que la véritable intention de la Chine en Afrique était quadruple. La première était de pousser du coude les entreprises occidentales et d'accéder aux ressources africaines à des prix défiant toute concurrence. La façon dont les populations de ces pays s'en sortaient ou en bénéficiaient n'avait aucune importance. Le second était de solliciter les votes des Africains aux Nations unies dans sa quête d'hégémonie mondiale. En ce sens, les Chinois ne sont pas différents des Français, qui ont utilisé l'Afrique francophone pour projeter « la grande France ». La troisième consistait à rechercher de nouveaux marchés pour les produits chinois, les marchés européens étant saturés de produits chinois. La quatrième consistait à chercher des terres africaines pour y déverser son surplus de population.

13. L'Afrique n'a pas besoin d'aide étrangère car les ressources dont elle a besoin pour se développer se trouvent en Afrique même. L'Afrique gaspille ses ressources : sur les importations de nourriture, les guerres civiles, les dépenses d'armement, le maintien de l'armée, la fuite des capitaux, la corruption, etc. L'économie de ces ressources serait supérieure à l'aide étrangère annuelle que

l'Afrique reçoit.

14. Les programmes d'aide à l'étranger ont échoué pour diverses raisons. Du côté des donateurs, les programmes d'aide étrangère impliquaient une incroyable paperasserie, étaient influencés par des considérations géopolitiques, un manque de surveillance et de responsabilité, centrés sur les dirigeants, etc. Du côté des bénéficiaires, l'aide étrangère était utilisée pour financer des projets grandioses, mais minés par la corruption, etc.

QUESTIONS DU CHAPITRE 7

1. Le gouvernement, comme on l'appelle généralement en langue française, l'État, a cessé d'exister dans la plupart des pays africains. Le « gouvernement » ou « l'État », en tant qu'entité, est totalement séparé du peuple et perçu par ceux qui le dirigent comme un véhicule, et non pour servir, mais pour escroquer le peuple. L'État africain a été réduit à un bazar mafieux, où toute personne ayant une désignation officielle peut piller à volonté. Dans de nombreux pays africains, nous avons donc un « État pirate ou gangster », un gouvernement détourné par une phalange de gangsters, de voyous et d'escrocs qui utilisent les instruments de l'État pour s'enrichir, ainsi que leurs proches et les membres de la tribu. Tous les autres sont exclus (politique d'exclusion). Les personnes les plus riches en Afrique sont les chefs d'État et les ministres. Et bien souvent, le bandit en chef est le chef de l'État lui-même.

2. Il présente les caractéristiques suivantes : Premièrement, il reprend et monopolise toutes les institutions clés de l'État, telles que la police, la justice, les médias, la banque centrale, etc. Ces institutions sont ensuite subverties pour servir les intérêts de la cabale au pouvoir. Deuxièmement, il utilise la machine étatique pour s'enrichir. Troisièmement, ils utilisent les institutions de l'État pour persécuter leurs rivaux et se maintenir au pouvoir.

3. L'Angola, la Guinée équatoriale, le Nigeria ou le Kenya peuvent être de bons exemples. Attendez-vous à ce que l'on vous explique pourquoi ; par exemple, l'étendue de la corruption dans le pays.

4. Finalement, l'« État africain vampire » implose, aspirant le pays dans un tourbillon de carnage sauvage et de destruction odieuse : Libéria, Rwanda, Somalie, Soudan et Zaïre. Le processus varie, mais son déclenchement suit deux schémas de réaction prévisibles.

Tout d'abord, les personnes exploitées par l'État vampire sont poussées à exercer la « option de sortie » : quitter ou réduire leur exposition à l'économie formelle en faisant de la contrebande et en orientant leurs activités vers l'économie souterraine ou le marché noir. Cela prive l'État de recettes fiscales et de devises étrangères. Au fil du temps, l'économie formelle se réduit progressivement et l'État a de plus en plus de mal à percevoir des recettes car les impôts sont massivement éludés, ce qui conduit les élites dirigeantes de la vampire à recourir à l'impression de monnaie et à faire de l'inflation.

5. Un seul mot, le pouvoir, explique pourquoi l'Afrique est en proie à un cycle sans fin de chaos indescriptible, de carnages horribles, de guerres civiles insensées et d'effondrement des économies. La lutte est pour le pouvoir, sa monopolisation par un individu ou un groupe, avec le refus d'y renoncer ou de le partager. La politique étant la porte d'entrée vers de fabuleuses richesses en Afrique, la compétition pour le pouvoir politique a toujours été féroce. Le « vainqueur emporte tout », les concurrents doivent donc se battre jusqu'au « dernier homme » - même si cela implique la destruction du pays. Une défaite politique peut signifier l'exil, la prison ou la famine.

Ceux qui gagnent le pouvoir s'emparent de l'État et le transforment en leur propriété personnelle. Les institutions de l'État, telles que l'armée, la justice, les médias, la fonction publique, la police et le système bancaire, sont reprises et débauchées. Les postes clés au sein de ces institutions sont confiés aux tribus du président, à ses amis et à ses loyaux partisans, afin de servir leurs intérêts et non ceux du peuple ou de la nation. La méritocratie, l'État de droit, les droits de propriété, la transparence et la capacité administrative disparaissent. Ces évolutions ont un impact délétère sur la croissance économique.

6. Les personnes suivantes et les montants qu'elles ont détournés peuvent être mention-

nés :

Daniel arap Moi (Kenya) : 1 à 3 milliards de dollars

Mobutu Sese Seko (Zaire, aujourd'hui RD Congo) : 1 à 5 milliards de dollars Charles Taylor (Liberia) : 5 milliards de dollars

Feu le général Sani Abacha (Nigeria) : 5 milliards de dollars Omar al-Bashir (Soudan) : 9 milliards de dollars

Ibrahim Babangida (Nigeria) : 12 milliards de dollars Ben Ali (Tunisie) : 13 milliards de dollars

Hosni Moubarak (Égypte) : 40 milliards de dollars Mouammar Kadhafi (Libye) : 200 milliards de dollars

7. Les facteurs qui favorisent la corruption, les pots-de-vin et autres types de malversations en Afrique sont les suivants : le système de contrôles et de réglementations omniprésents de l'État ; la concentration du pouvoir économique et politique entre les mains de l'État ou d'un individu ; l'institution de systèmes d'État à parti unique qui n'ont pas à rendre des comptes ; la confusion de la presse pour dénoncer la corruption ; la perversion du système judiciaire, bannissant l'État de droit ; et une culture d'élite qui tolère des niveaux élevés de corruption. Il est évident qu'il serait futile de s'en prendre à la corruption tout en maintenant en place le système qui la génère.

8. La corruption a plusieurs effets néfastes sur le développement économique. Premièrement, elle engendre l'inefficacité et le gaspillage. Les entrepreneurs et les fournisseurs ne tiennent pas leurs promesses. Savoir qui vous êtes et quelle est l'importance de la ristourne que vous offrez comptent plus que la qualité ou l'efficacité de votre travail. En conséquence, le travail effectué est de mauvaise qualité : les routes sont mal construites et sont emportées par les eaux dès la première goutte de pluie. Les téléphones refusent de fonctionner. Le service postal est inexistant et tout le système de communication est une imposture, qui coûte au pays des milliards de dollars en perte de production.

Deuxièmement, la corruption aggrave le problème du déficit budgétaire. Les chiffres des dépenses sont gonflés. Les travailleurs fantômes prolifèrent sur les listes de paie du gouvernement. Troisièmement, la corruption

fait fuir les investisseurs étrangers. Enfin, la corruption entraîne une contraction et un effondrement de l'économie.

L'expérience de l'Afrique montre qu'un gouvernement corrompu est incapable de gérer efficacement l'économie et de susciter les sacrifices nécessaires à l'effort de développement. Un gouvernement africain corrompu ne peut pas attirer les investissements étrangers ni stimuler les investissements nationaux. Tout comme l'État colonial, l'État africain prédateur est aussi un État extractif. Sous le colonialisme, les ressources et les richesses de l'Afrique ont été pillées pour le développement des pays européens métropolitains. Aujourd'hui, les minuscules élites dirigeantes parasites utilisent leur autorité pour exploiter et extraire les ressources des membres productifs de la société. Ces ressources sont ensuite dépensées sans compter par les élites pour elles-mêmes ou siphonnées hors d'Afrique.

9. Les entreprises occidentales ont participé au pillage de l'Afrique. Les donateurs occidentaux et les institutions multilatérales ont fermé les yeux sur la corruption en Afrique. Les banques occidentales ont reçu de l'argent volé en Afrique. Par exemple, pendant la guerre froide, les alliés occidentaux de la guerre froide, tels alors que Ferdinand Marcos des Philippines et Mobutu du Zaïre, pillaient aveuglément leur pays. Les organismes donateurs connaissaient les motivations et les activités de ces dirigeants. Patricia Adams de Probe International, un groupe environnemental basé à Toronto, a accusé : « dans la plupart des cas, les gouvernements occidentaux savaient que des portions substantielles de leurs prêts - jusqu'à 30 %, selon la Banque mondiale - allaient directement dans les poches de fonctionnaires corrompus, pour leur usage personnel » (*Financial Post*, 10 mai 1999).

L'Occident savait que des milliards de dollars étaient transférés aux banques suisses par des dirigeants africains avides. « Chaque franc que nous donnons à l'Afrique appauvrie, se retrouve sur un compte en Suisse ou au Japon » écrivait *Le Monde*, quotidien parisien, en mars 1990. Selon *The Economist* (17 janvier 2004) : « Pour chaque dollar que des pays du Nord ont prêté de manière insensée à l'Afrique entre 1970 et 1996, 80 cents ont été

versés en capital la même année, généralement sur des comptes bancaires suisses ou pour acheter des hôtels particuliers sur la Côte d'Azur » (*Survey*, p. 12).

La Banque mondiale elle-même a estimé que « près de 40 % de la richesse globale de l'Afrique a fui vers des comptes bancaires étrangers » (*Washington Post*, 25 novembre 1999, A31). Et qu'a fait la Banque mondiale pour mettre fin à ce pillage ? Rien, honteusement.

10. Le développement ne se fait pas dans le vide, mais dans un environnement. Diverses législations gouvernementales, Les politiques (taxes, droits et subventions), les institutions et les attitudes façonnent cet environnement. Ainsi, la politique, le droit, l'écologie et la culture font tous partie de ce que l'on peut appeler l'environnement du développement. Lorsque cet environnement est tel qu'il encourage ou incite les gens à faire plus d'efforts, il est décrit comme « propice » à l'effort productif. Bien qu'un « environnement favorable » soit un concept intangible et amorphe, certaines caractéristiques pertinentes peuvent être isolées à des fins d'étude en ce qui concerne leur impact sur le développement. La Banque mondiale (1989) a identifié « les incitations et l'infrastructure physique » comme étant cruciaux. Mais un ensemble plus large d'exigences pour un "environnement favorable" comprendrait les éléments suivants :

- Sécurité des personnes et des biens
- Système d'incitations
- État de droit
- Infrastructure de base fonctionnelle
- Stabilité : économique, politique et sociale
- Libertés fondamentales : intellectuelles, politiques et économiques

11. La constitution et le système de lois définissent les paramètres ou le cadre juridique dans lequel se déroule l'activité économique ou la concurrence. Si les paramètres sont constamment modifiés ou violés, il peut en résulter une confusion, une incertitude, voire un chaos. Sur le plan économique, il est difficile de faire des plans d'investissement lorsque les lois sont soudainement abrogées et que de nouveaux décrets sont publiés sans préavis et prennent effet immédiatement. On ne peut pas attendre des citoyens qu'ils

suivent les règles lorsque les autorités elles-mêmes bafouent la loi ou l'appliquent pour favoriser capricieusement une personne plutôt qu'une autre. Il ne serait pas juste pour un concurrent de voir une entreprise rivale violer la loi de manière flagrante alors que les autorités ferment les yeux. Et retirer à une entreprise sa licence d'exploitation simplement parce que le président du pays n'aime pas les opinions politiques ou l'origine ethnique de son propriétaire a un effet dissuasif sur les investissements des entreprises et l'innovation.

Pour garantir la primauté du droit, la condition préalable la plus fondamentale est l'existence d'un système judiciaire indépendant et impartial. En d'autres termes, les juges doivent être libres de tout contrôle ou de toute manipulation de la part du gouvernement. Les juges ne doivent pas tous être nommés par le président ou être issus de son groupe ethnique. Et les juges doivent être libres de délibérer sur des questions sans craindre de mécontenter le gouvernement et même de rendre des verdicts contre le gouvernement sans craindre d'être enlevés et assassinés - comme cela est arrivé à trois juges ghanéens en 1982.

12. Il existe différents types de stabilité - politique, sociale et économique. Elles sont toutes importantes car un environnement stable est nécessaire pour planifier l'avenir. Cependant, la stabilité économique est la plus cruciale et elle comporte deux aspects : la stabilité des prix et la stabilité monétaire. Le cas du Zimbabwe peut être discuté, où l'hyperinflation a rendu la monnaie sans valeur.

13. Les acteurs économiques (producteurs et consommateurs) doivent disposer d'une certaine liberté de décision. Au niveau individuel, un agriculteur, par exemple, doit être libre de déterminer quel type de cultures il souhaite cultiver, quelle quantité de sa production il souhaite consommer avec sa famille, où le surplus doit être vendu, et à quel prix. Le gouvernement ne peut pas prendre ces décisions pour des millions d'agriculteurs. De même, les consommateurs doivent être libres de déterminer eux-mêmes quels produits acheter et à quels prix. Si un article est trop cher, un consommateur peut refuser de l'acheter, acheter un substitut, ou produire l'article lui-même.

Personne ne sait mieux que le consommateur lui-même ce qui est le mieux pour lui. Par conséquent, les acteurs économiques doivent avoir la liberté de prendre ces décisions pour eux-mêmes.

Le but du développement est d'améliorer le niveau de vie de la population. Le bon sens veut que ceux dont la vie est améliorée aient leur mot à dire ou participent au processus de prise de décision en matière de développement. Comment savoir ce que veulent les paysans et si leurs besoins sont satisfaits ?

QUESTIONS DU CHAPITRE 8

1. « Réforme » signifie réparer les systèmes politiques et économiques ainsi que les institutions, afin qu'ils puissent fonctionner ou faire ce qu'ils sont censés faire. Par exemple, le pouvoir judiciaire est censé faire respecter l'État de droit. Si les juges sont corrompus, l'État de droit ne peut pas être appliqué. Le système politique doit être réformé pour devenir plus démocratique. Le système économique doit également être réformé, ce qui a été l'objet des programmes d'ajustement structurel (PAS) - pour réduire l'influence omniprésente de l'État et s'appuyer davantage sur le secteur privé.

2. Le développement durable à long terme de l'Afrique - ou le plan directeur pour la prospérité de l'Afrique - est un processus de réforme en quatre étapes. La première étape consiste à « changer le moteur », c'est-à-dire à remplacer les « présidents à vie » corrompus, incompetents et immobiles par des dirigeants plus compétents. La deuxième étape consiste à réparer le navire de l'État qui est kaput. La réforme exige des réformes constitutionnelles et institutionnelles. Il est évident qu'une constitution qui concentre une grande partie du pouvoir entre les mains d'un bouffon, qui interdit les partis d'opposition et se déclare président à vie, devrait être abrogée. Le pouvoir doit être décentralisé et la politique d'exclusion doit être remplacée par la politique d'inclusion. La troisième étape consiste à « assainir l'environnement ». Les guerres civiles, le banditisme armé, la corruption, la fuite des capitaux et le vandalisme militaire doivent cesser. Les infrastructures doivent être réparées pour assurer un approvisionnement fiable en équipements sociaux tels

que l'eau courante propre, l'électricité, le téléphone, les soins de santé et l'éducation. L'État de droit doit être appliqué. Les élections doivent être libres, équitables et ouvertes. La méritocratie doit être respectée dans la fonction publique.

Un développement significatif ne peut avoir lieu dans un pays en proie à une guerre civile. Personne n'investirait dans un tel pays, sauf peut-être les marchands d'armes.

Une fois les trois étapes franchies, la quatrième étape consiste à définir une stratégie de développement pour sortir du point A (état de sous-développement) au point B (état développé) plus rapidement. Il est vrai que chaque pays africain est « différent » et qu'une taille ou une stratégie unique peut ne pas convenir à tous. Mais il existe suffisamment de points communs pour délimiter ce qui ne doit pas être fait. Il devrait être évident que la stratégie de développement appropriée ne peut pas être la stratégie d'industrialisation « de substitution des importations » des années 60, qui a échoué.

3. Aux fins de la gouvernance, une société compte sept institutions clés : la fonction publique, le système judiciaire, les médias, les forces de sécurité (militaires, police ou forces de l'ordre), la commission électorale, le parlement et la banque centrale. Chaque institution a une fonction spécifique à jouer et ne doit pas être associée à des fonctions différentes. Par exemple, le rôle des militaires est de défendre l'intégrité territoriale de la nation et de protéger ses citoyens, tandis que celle du pouvoir judiciaire est de faire respecter l'État de droit et de rendre la justice de manière équitable.

Le fait que des soldats dirigent le gouvernement est une inadéquation car ils ne sont pas formés en tant que tels ; ils ne sont formés que pour combattre et tuer un ennemi.

Pour que ces sept institutions fonctionnent bien, elles doivent être indépendantes et libres de toute interférence de la part n'importe quel quartier. Ils doivent également se surveiller les uns les autres, assurant ainsi un équilibre des pouvoirs institutionnels. Alors que le Parlement doit surveiller l'exécutif pour s'assurer qu'il ne dépense pas de manière imprudente, le président doit également veiller à ce que les juges ne soient pas sur la sellette. Lorsque toutes ces institutions

fonctionnent bien, on dit que la bonne gouvernance prévaut, c'est-à-dire qu'un véhicule est en bon état de marche lorsque tous ses systèmes fonctionnent bien. La bonne gouvernance signifie également qu'il existe un environnement favorable, c'est-à-dire que le pouvoir judiciaire fait respecter l'État de droit et que les forces de sécurité assurent la sécurité des personnes et des biens, entre autres. Ainsi, la bonne gouvernance exige, en premier lieu, des institutions indépendantes et, en second lieu, le bon fonctionnement de chaque institution.

4. Ces sept institutions sont impératives :

1 Parlement, un organe opérationnel à l'écoute de ses fonctions, exerçant un véritable contrôle sur l'exécutif et non pas seulement d'approbation.

2 Une banque centrale indépendante doit assurer la stabilité monétaire et économique, ainsi que freiner la fuite des capitaux hors d'Afrique. Si possible, les gouverneurs des banques centrales d'une région, par exemple l'Afrique de l'Ouest, peuvent faire l'objet d'une rotation pour permettre cette indépendance.

3 Un pouvoir judiciaire indépendant est essentiel pour l'État de droit. Les juges de la Cour suprême peuvent également faire l'objet d'une rotation au sein d'une région.

4. Un média libre et indépendant pour assurer la libre circulation de l'information.

5. Une commission électorale indépendante.

6 Une fonction publique efficace et professionnelle, qui fournira des services sociaux essentiels à la population sur la base des besoins et non de l'appartenance ethnique ou l'appartenance politique.

7 Des forces armées et de sécurité neutres et professionnelles.

Pour que chaque institution fonctionne bien, elle doit s'assurer que ses fonctionnaires respectent certains principes professionnels et éthiques, collectivement appelés « le code ». Ainsi, il y a le code de la fonction publique, puis le code militaire, le code des barreaux, le code ou le protocole du Parlement, etc. Il est absolument impératif que le chef de l'État ne soit pas autorisé à s'approcher de la réforme institutionnelle parce qu'elle implique un conflit d'intérêts. Par exemple, une société a besoin de contrôles et d'équilibres institutionnels pour maîtriser un président autocrati-

que.

On ne peut évidemment pas demander au président de superviser la réforme d'une institution qui contrôlera son utilisation arbitraire du pouvoir. Ces institutions doivent être mises en place par la société civile.

Changer de dirigeant par le seul biais d'élections démocratiques ne signifierait pas grand-chose si le véhicule de l'État était en panne. L'expérience de plusieurs pays africains dans les années 1990 est instructive à ce stade : certains dirigeants ont simplement changé sans réparer leurs systèmes/institutions délabrés : La Zambie en 1991 (de Kenneth Kaunda à Frederick Chiluba), le Liberia en 1996 (de Samuel Doe à Charles Taylor), la Côte d'Ivoire en 1999 (de Konan Bedie à Robert Guie en 1999 et de Guie à Laurent Gbagbo en 2000) et le Nigeria en 1999 (d'Abusallam Abubakar à Olusegun Obasanjo). Par conséquent, les questions d'accélération du développement (devenir un État développé) doivent être reportées jusqu'à ce que le système étatique soit fixé. On peut discuter sans fin pour savoir si cette situation héritée des colonialistes était défectueuse ou non, mais cela ne servirait à rien. Comme les Africains eux-mêmes le disent souvent, « Nous nous efforçons de retirer un cafard du pouvoir, mais la tête de noix de coco suivante vient faire la même chose ».

L'armée a laissé tomber l'Afrique à bien des égards. Premièrement, elle est intervenue inutilement dans la politique par des coups d'État, créant ainsi une instabilité politique. Deuxièmement, les soldats ont fait preuve d'un mauvais leadership. Troisièmement, les dirigeants militaires ont été les plus corrompus. Quatrièmement, un grand nombre des États qui se sont effondrés et qui ont échoué ont été causés par des dictateurs militaires.

Sur le plan scientifique, la résolution efficace d'un problème nécessite de prendre cinq mesures fondamentales. La première consiste à exposer le problème, ce qui se fait normalement par le biais des médias (journaux, magazines, radio, télévision) et des forums publics (conférences, séminaires, ateliers et discours) et par la société civile. C'est l'affaire des intellectuels, des journalistes, des rédacteurs et des écrivains. Il est souvent difficile de s'exposer en raison de la répression intellectuelle - refus de la liberté d'expression, des médias et intolérance des différentes opi-

nions.

La seconde consiste à diagnostiquer les causes du problème. Trop souvent, les causes sont attribuées à des facteurs externes. La troisième consiste à prescrire une solution. Des solutions externes sont souvent prescrites. La quatrième consiste à mettre en œuvre la solution, et la cinquième à surveiller la solution. Le plus souvent, la solution est mise en œuvre sans enthousiasme - par exemple, le programme d'ajustement structurel de la Banque mondiale (chapitre 6).

8. Peu de progrès ont été réalisés parce que les institutions nécessaires à la lutte contre la corruption ont été mises en place : les médias, le procureur général, le parlement et le pouvoir judiciaire. Par exemple, les médias sont contrôlés par le gouvernement dans la plupart des pays africains et n'exposent pas les cas de corruption. Les médias privés qui le font sont punis ; des journalistes ont été tués et emprisonnés pour avoir révélé des pratiques de corruption.

9. Pas très efficace. L'approche typique des gouvernements africains dans la lutte contre la corruption consiste à mettre en place une commission ou un groupe de travail officiel de lutte contre la corruption, avec une touche de chicane. C'est un peu comme si une bande d'escrocs demandait à une autre bande d'escrocs d'attraper un voleur.

Un « tsar » de la corruption est nommé en grande pompe. Mais il n'a pas de pouvoir de poursuite, ni de pouvoirs ou de budget suffisants. Même dans ce cas, si le tsar de la lutte contre la corruption flaire trop près des « gros bonnets », il est instantanément dénigré, remercié, ou pire encore.

10. Dans le cas du Ghana, le gouvernement dispose d'un comptable et vérificateur général, d'un auditeur général et d'un procureur général. Ce sont les trois fonctionnaires clés à cibler dans la guerre contre la corruption. Il suffit aussi de trois institutions clés pour lutter contre la corruption :

- Un média libre d'exposer les faits de corruption. « Celui qui dissimule sa maladie ne peut espérer être guéri », dit un proverbe éthiopien.

- Un procureur général agressif pour poursuivre la corruption.

- Un système judiciaire indépendant qui fait respecter l'État de droit et punit les corrompus, à la vue de tous.

Cependant, si le mobile de développement est kaput, ces institutions peuvent également être dysfonctionnelles. La seule façon de réparer le véhicule et de renforcer les institutions est de les réformer. Le système de nettoyage normal peut être renforcé :

- en rendant le comptable général, l'auditeur général et le procureur général indépendants de l'exécutif en les faisant nommer par le parlement et non par le président.

- en créant une direction de la corruption et de la criminalité économique indépendante de l'exécutif et de l'administration et qui fait des rapports au parlement, comme l'a fait le Botswana,

- en mettant en œuvre des mesures supplémentaires, telles que le programme "Signaler les auteurs de pots-de-vin pour obtenir une récompense" et un programme de "dénonciation".

QUESTIONS DU CHAPITRE 9

1. Une stratégie ou un modèle de développement se préoccupe avant tout de savoir comment ou à quelle vitesse le revenu par habitant peut être augmenté. Un modèle peut être construit de haut en bas ou de bas en haut. Il peut être centré dans les zones urbaines ou rurales. Il peut également inclure ou exclure la participation des chefs locaux, etc.

Il devrait être évident que la stratégie de développement appropriée ne peut pas être la stratégie d'industrialisation « de substitution des importations » des années 1960, qui a échoué. Toutefois, avant de discuter d'une stratégie de développement appropriée, qui consiste à atteindre notre destination plus rapidement, il est important de partir du principe que notre véhicule a été réparé et qu'il est en bon état de marche. Si ce n'est pas le cas, alors tout système qui fonctionne mal doit être réparé avant de continuer.

Une stratégie d'investissement, en revanche, suppose que l'on dispose déjà d'un modèle de développement et d'un certain montant de fonds à investir. Ainsi, la question principale serait de savoir où investir les fonds. Quel est le meilleur secteur d'activités ou d'industries - préparation des aliments, transport, pêche, télécommunications, mécanique automobile,

etc.

2. Parce que la stratégie d'industrialisation de « substitution des importations » des années 1960 a échoué. En outre, le développement était centré sur les villes où vivait la grande majorité des pauvres, négligeant les secteurs traditionnel et informel. Si l'on veut sortir les pauvres de la pauvreté en Afrique, les secteurs informels et traditionnels doivent être le premier objectif de la politique et de l'action de développement, car ce sont des domaines où se trouve la grande majorité des pauvres africains. Mais les secteurs traditionnels et informels sont précisément les secteurs que les élites dirigeantes ont fustigés comme étant « primitifs et arriérés » et ignorés à l'époque postcoloniale. Ils ont canalisé une grande partie des ressources de développement et de l'aide étrangère pour développer les secteurs modernes où ils vivaient eux-mêmes. Plus de 70 % du développement de la Côte d'Ivoire, par exemple, a été concentré à Abidjan, la capitale. Au Kenya, la capitale, Nairobi, a reçu beaucoup plus d'attention que les secteurs ruraux. Les élites ont construit des supermarchés et des centres commerciaux pour elles-mêmes et ont ignoré les besoins de base en matière de routes, de soins de santé et de scolarisation dans les zones les plus pauvres. L'Afrique a besoin d'une stratégie de développement en faveur des pauvres.

3. Pour améliorer le niveau de vie des pauvres, il faut poursuivre des politiques et des stratégies de croissance qui ont un impact positif sur les secteurs où les pauvres sont nombreux. Une économie africaine se compose de trois secteurs : traditionnel ou rural, informel ou transitoire, et moderne. Les secteurs traditionnel et informel sont les foyers de la grande majorité des pauvres d'Afrique, les paysans. Ils produisent la véritable richesse de l'Afrique - cultures commerciales, minéraux, etc. L'agriculture est leur principale occupation. Le secteur informel, fustigé à tort dans la littérature économique comme étant un paradis pour les fraudeurs fiscaux, est plutôt un secteur dynamique, animé par l'esprit d'entreprise. Il peut servir de moteur dynamique de croissance.

4. Oui, pour trois raisons. Premièrement, c'est là que l'on trouve les pauvres. Si l'on veut

élever les pauvres, négliger ou détruire leurs secteurs n'a guère de sens. Deuxièmement, ces secteurs font partie de leur patrimoine. Au lieu de le détruire, les élites devraient le développer, l'améliorer ou le moderniser. Ce qui existe, c'est l'héritage économique indigène de l'Afrique, avec ses marchés villageois libres, sa libre entreprise et son libre-échange. Troisièmement, les investissements dans ces deux secteurs ne coûtent pas très cher mais peuvent générer beaucoup d'emplois et de croissance.

5. Les secteurs traditionnels et informels sont les foyers de la grande majorité des pauvres d'Afrique, les paysans. Ils produisent la véritable richesse de l'Afrique - cultures commerciales, minéraux, etc. L'agriculture est leur principale occupation. En revanche, le secteur moderne - le siège de l'État - est la demeure des élites dirigeantes parasites. Il est surdimensionné, lent à bouger et truffé de gaspillages, d'inefficacité et de corruption. Ce secteur est perdu, dysfonctionnel et s'effondre. Il n'est pas réformable parce que les élites dirigeantes répugnent à le réformer car elles profitent du statu quo « pourri ».

Le secteur moderne a également été la source de la plupart des problèmes de l'Afrique, le centre des luttes de pouvoir qui débordent et englobent les autres secteurs, faisant des victimes innocentes. Il est certain que si l'on veut sortir les pauvres de la pauvreté en Afrique, les secteurs informel et traditionnel doivent être au centre de la politique et de l'action de développement car ce sont les domaines où se trouve la grande majorité des pauvres africains. Mais les secteurs traditionnels et informels sont précisément les secteurs que les élites dirigeantes ont qualifiés de « primitifs et arriérés » et ignorés à l'ère post-coloniale. Ils ont canalisé une grande partie des ressources de développement et de l'aide étrangère pour développer les secteurs modernes dans lesquels ils vivaient. Qu'en est-il des pauvres ? A l'opposé, le marché de Wakulima à Nairobi, où les pauvres font leurs courses et leurs affaires. Il a fallu trente ans de négligence avant qu'il ne soit enfin nettoyé.

6. Les denrées alimentaires africaines sont produites par des paysans - des femmes pour la plupart - dans les secteurs traditionnels et

informels, qui ont été à maintes reprises victimes de la négligence et de l'adversité du gouvernement. Tout d'abord, les gouvernements africains n'ont guère prêté attention à ces secteurs, et encore moins apporté une aide ou des incitations. Au Ghana, les marchés ont été détruits au Zimbabwe. Deuxièmement, les systèmes économiques et politiques étrangers que les dirigeants et les élites nationalistes africains ont transplanté en Afrique n'ont pas fonctionné - un double coup dur. Troisièmement, le mastodonte interventionniste étatique a détruit la base productive de l'Afrique en imposant des contrôles des prix, ce qui a supprimé l'incitation à produire et créé des pénuries artificielles. Les marchés noirs, qui n'ont jamais existé dans l'Afrique traditionnelle, ont soudainement émergé, offrant de riches opportunités pour des activités de recherche de rente et d'enrichissement illicite par la corruption. Les fonctionnaires ont également inventé des « pénuries » de formulaires de candidature afin d'extraire des pots-de-vin. Les contrôles des importations et des changes étaient les plus lucratifs. Les ministres exigeaient une commission de 10 % avant de délivrer des licences d'importation pour extraire des pots-de-vin. Le reste est de

7. Premièrement, trop de projets ont été élaborés et financés avec des fonds de la Banque mondiale sans même prendre la peine de consulter ou de demander l'avis de ceux à qui les projets étaient censés profiter. Deuxièmement, de nombreux projets étaient mal conçus, grandiose et prestigieux. Troisièmement, les projets étaient centrés sur les zones urbaines. Quatrièmement, de nombreux programmes étaient truffés de corruption.

8. Oui, les Japonais ont pu moderniser leurs institutions indigènes pour les rendre plus efficaces, mais sans les détruire. En dehors du Botswana, les dirigeants et les élites nationalistes africains n'ont jamais relevé ce défi ailleurs dans l'Afrique postcoloniale. Les systèmes et l'attirail étrangers ont été apurés parce qu'ils étaient « modernes ». L'Afrique traditionnelle a été rejetée et les paysans ont été méprisés par les élites. L'agriculture paysanne a été rejetée comme une forme inférieure d'occupation. Ainsi, aucun développement organique n'a eu lieu de la base vers le sommet. Au lieu de cela, ce qui s'est passé

dans l'Afrique post-coloniale a été « le développement par imitation ».

9. Dans les secteurs rural et informel, les fonds de capitaux sont généralement rares. Il existe des banques, mais elles ne sont guère une option pour les pauvres, car les banques exigent des adresses résidentielles ou postales que les pauvres n'ont pas, ainsi que des garanties. Avant d'ouvrir un compte, les banques exigent également un dépôt minimum de 50 000 cedis au Ghana, ainsi que la preuve de revenus réguliers, impossible à fournir pour la plupart des petits commerçants puisqu'ils tiennent des registres dans leur tête.

Pour obtenir le capital de départ nécessaire à leurs activités de pêche et de commerce, les pauvres se tournent vers deux sources de financement traditionnelles : le « pot familial » et un système de crédit renouvelable, appelé *susu* au Ghana, *esusu* en yoruba, *ton-tines* ou *chilembe* au Cameroun, et *stokvel* en Afrique du Sud. La deuxième option est la plus populaire auprès des paysans. Ils sécurisent toujours leur capital grâce à leurs systèmes de crédit renouvelable. Au Ghana, la majorité des clients de *susu* sont des femmes, qui représentent entre 70 et 90 % des clients de la *susu*. Il s'agit pour la plupart de petits commerçants qui ont du mal à satisfaire les conditions d'acceptation des clients par les banques.

10. Un conseil ou comité de développement du village (CDV) est établi sous la direction d'un chef traditionnel, par exemple un chef, qui jouit toujours de l'autorité et du respect. Les chefs sont des atouts humains importants : ils sont plus proches des gens, comprennent leurs besoins et commandent leur respect. Il est contraire au bon sens de les exclure de tout modèle de développement rural. Le conseil de développement du village peut fournir certaines infrastructures de base et les services suivants sur la base d'un partage des coûts à parts égales avec un district ou une administration régionale : construire des écoles simples pour l'enseignement élémentaire, fournir de l'eau propre par la construction de puits de forage, construire des cliniques simples et encourager l'interaction entre la médecine traditionnelle et moderne. La grande majorité des paysans africains con-

tinuent de recourir à la médecine traditionnelle, soit parce qu'ils n'y ont pas accès, soit parce qu'ils ne sont pas en mesure de se procurer des médicaments de la médecine moderne ou en raison de l'effondrement des infrastructures de soins de santé. Les autres responsabilités peuvent comprendre la construction d'un centre ou d'une salle civique, d'un marché et de routes de desserte. Un exemple serait le plan de développement quinquennal élaboré par le Conseil traditionnel d'Akrodié pour améliorer la zone.

11. Les cultures vivrières sont cultivées par les paysans africains, dont la grande majorité - plus de 70 % - sont des femmes. La récolte est transportée sur la tête jusqu'à la ferme et stockée. Une partie est consommée, une autre pourrit (environ 30 %) en raison de la médiocrité des installations de stockage, et le surplus est transporté au marché pour être vendu aux consommateurs. Ainsi, le paysan produit de la nourriture, transporte les produits de la ferme au village, les stocke, apporte le surplus au marché et transporte les invendus vers la ferme.

Il y a plusieurs maillons dans ce processus en chaîne. La rupture d'un maillon peut entraîner des pénuries alimentaires sur le marché, qui ne sont pas nécessairement dues à une production inadéquate. Ces ruptures sont dues à des pénuries de main-d'œuvre, à des difficultés de transport et à l'absence de marchés ou d'acheteurs. Pour la récolte et le transport des produits, les paysans comptent sur leurs enfants et les membres de la famille élargie. Mais les enfants vont maintenant à l'école et les jeunes et les personnes valides migrent vers les zones urbaines. En conséquence, l'Afrique rurale a été touchée par une pénurie de main-d'œuvre persistante. Les paysans transportent ce qu'ils peuvent, laissant le reste pourrir dans les fermes. Le mauvais état des routes secondaires ou de desserte de l'Afrique rend également difficile l'obtention de tout surplus au marché.

Il y a eu des cas documentés au Ghana, au Mali et au Nigeria où les zones urbaines ont été confrontés à des pénuries de nourriture à des moments où la nourriture pourrissait dans les fermes en raison de difficultés de transport.

Au début des années 1990, on a enregistré des cas similaires de captures exceptionnelles

de poissons pourrissant sur les plages du Ghana. Le gouvernement de l'époque prétendait ne pas pouvoir aider les pêcheurs indigènes parce que ses installations de stockage au froid étaient en panne.

12. En effet, les tomates qui pourrissent, les ordures qui s'entassent, la production insuffisante de poisson, les fruits de palmier pourris et les denrées alimentaires dans les fermes sont autant d'opportunités commerciales. [Attendez-vous à un exemple tel que le projet Pwalugu sur les tomates. Les paysans de Pwalugu, dans le district de Talensi de la région de l'Upper East, cultivent des tomates.

En 2004, le gouvernement les a encouragés à cultiver davantage de tomates, en leur assurant qu'il réhabiliterait une usine de tomates en ruine et qu'il achèterait leurs produits pour alimenter l'usine. Les agriculteurs ont cru le gouvernement sur parole et ont considérablement augmenté la production. Mais le gouvernement n'a pas tenu sa promesse de réhabiliter l'usine. Tant de paysans se sont retrouvés avec des tonnes de tomates récoltées qu'ils ne pouvaient pas vendre. Les vies de nombreuses familles ont été ruinées et quelques-uns se sont même suicidés.

13. Les élites africaines peuvent être classées en deux groupes : les générations Hippopotame (« hippo ») et Guépard. Les Africains jeunes et en colère sont la « génération guépard » ou la « génération agitée ». Ils sont les nouveaux espoirs de l'Afrique - dynamiques, intellectuellement agiles, pragmatiques et l'esprit d'entreprise. Ils abordent les questions et les problèmes africains d'un point de vue tout à fait unique. Ils ne ruminent pas les héritages de la traite des esclaves, du colonialisme occidental, de l'impérialisme, de la Banque mondiale ou d'un système économique international injuste. Pour les guépards, ce paradigme « colonialisme-impérialisme », dans lequel chaque problème africain est analysé, est obsolète et « kaput ».

Les guépards reconnaissent respectueusement les contributions de la première génération de héros nationalistes africains tels que Kwame Nkrumah, Jomo Kenyatta, Kenneth Kaunda et Julius Nyerere, mais ne se réfèrent ni à eux ni à leurs idées.

En revanche, la « génération Hippo » comprend de nombreux dirigeants, intellectuels

ou élites africains qui, souffrant d'astigmatisme intellectuel, sont coincés dans leur parcelle pédagogique « colonialiste » boueuse. Ils sont de la vieille époque des années 1960 et de la mentalité guindée et mariée au vieux paradigme « colonialisme-impérialisme ».

Tout ce qui a mal tourné en Afrique serait la faute du colonialisme ou d'un complot impérialiste. Avec une foi inébranlable dans la puissance de l'État, ils restent assis dans leurs bureaux gouvernementaux climatisés, à l'aise dans leur conviction que l'État peut résoudre tous les problèmes de l'Afrique. Tout ce dont l'État a besoin, serait de plus de pouvoir et d'aide étrangère. Et ils défendraient féroce-ment leur territoire puisque c'est ce qui leur procure leur richesse. Ils se moquent bien que le pays tout entier s'effondre autour d'eux ; ils sont satisfaits tant que leur bassin est sécurisé.

Les guépards ne sont pas aussi intellectueller-

ment astigmatiques. Alors que les hippopotames voient constamment des problèmes, les guépards voient des opportunités commerciales. La génération des guépards n'a aucun scrupule à se « salir les mains » pour faire avancer les choses. Ils reconnaissent que l'on peut gagner de l'argent en résolvant les problèmes des pauvres, et il n'y a rien d'immoral à cela. En fait, c'est ainsi que les riches des pays riches ont gagné de l'argent, en créant un produit ou un service qui répond aux besoins ou aux problèmes de la population. Bill Gates, par exemple, a gagné des milliards de dollars en créant les logiciels informatiques de Microsoft.

14. Ils peuvent esquisser un profil de n'importe quel guépard figurant dans le texte.

CHAPITRE 10 : PAS DE QUESTIONS

À propos de l'auteur



George B. N. Ayittey, PhD, est *Senior Fellow* d'*Atlas Network* et président de la *Free Africa Foundation*.

Natif du Ghana, il a été économiste distingué à l'*American University* avant de prendre sa retraite. M. Ayittey a écrit plusieurs livres primés sur l'Afrique, dont *Africa Unchained : The Blueprint for Africa's Future* et *Defeating Dictators : Fighting Tyranny in Africa and Around the World*, et a participé à de nombreux programmes de télévision et de radio tels que *CNN*, *BBC* et *Voice of America*.

Le Dr Ayittey a été sélectionné comme l'un des « 100 meilleurs penseurs mondiaux » par la politique étrangère et a servi de conseiller à l'administration Obama. Il a beaucoup voyagé en Afrique et a prononcé des discours dans de nombreux pays africains et partage ouvertement le fait que le secret de l'avenir de l'Afrique se trouve au sein de son propre peuple.

« Le livre que vous tenez dans vos mains est l'histoire économique de l'Afrique. Avec l'émergence de ce que le Dr Ayittey a appelé la « génération du guépard » – de jeunes entrepreneurs ayant la vision d'appliquer les principes de ce livre, la promesse d'un avenir meilleur n'a jamais été aussi forte. Le Dr Ayittey utilise avec grand art des exemples familiers aux lecteurs africains pour expliquer avec une clarté remarquable les outils utiles de l'économie et ainsi comprendre la réalité complexe qui nous entoure. C'est une introduction puissante à la pratique de l'économie de marché. La théorie est intellectuellement belle, d'autant plus qu'elle s'est avérée si utile dans le monde entier. Qu'elle le prouve aussi en Afrique ».

Prof. **Thomas J. Sargent**, W. R. Berkley Professeur d'économie et de commerce à l'Université de New York ; Prix Nobel de sciences économiques.

« C'est de l'économie africaine pour les Africains, écrite par un Africain. Les principes qu'elle enseigne sont universels et profondément importants. Ce qui la rend spéciale, et qui en fait une formule gagnante, c'est la simplicité et la clarté du style, abondamment illustrée dans des contextes africains. Les étudiants peuvent relier le texte et les leçons à leur propre vie, et voir comment ce qu'ils savent et font dans leur économie se combine avec celle des autres pour améliorer la vie de tous ».

Prof. **Vernon Smith**, titulaire de la chaire George L. Argyros en finance et économie, Université de Chapman, lauréat du prix Nobel de sciences économiques

« Le degré de connaissance de l'économie chez les étudiants, les enseignants et les décideurs africains est effroyablement bas. Ce fait a entraîné des erreurs graves et évitables et a causé des dommages à de nombreuses économies africaines postcoloniales. L'ouvrage de George Ayittey, *Économie appliquée pour l'Afrique*, est attendu depuis longtemps et arrive à point nommé. Il s'agit d'une tentative sérieuse pour améliorer les connaissances économiques et ainsi contribuer à arrêter le déclin économique de l'Afrique et à remédier aux dommages causés par des politiques économiques malavisées »

Charles Mensa, président de l'Institut des affaires économiques, Accra, Ghana

Économie appliquée pour l'Afrique de George Ayittey est une lecture essentielle pour quiconque s'intéresse au développement économique, que ce soit en Afrique ou au sens large. Plus important encore, Ayittey explique clairement que si certaines questions de développement sont propres à des pays africains particuliers, ou à l'Afrique dans son ensemble (en raison d'accidents historiques, d'institutions spécifiques ou de l'héritage du colonialisme), cela n'immunise en rien l'Afrique contre les lois fondamentales de l'économie, qui s'appliquent en Afrique comme ailleurs. Cela signifie, en particulier, que les marchés libres sont la clé de l'augmentation de la richesse et de la liberté en Afrique, et que l'interventionnisme a les mêmes effets contre-productifs qu'ailleurs. La bonne prescription politique pour les pays africains est économiquement simple, bien que politiquement difficile. *Économie appliquée pour l'Afrique* rend tout cela plus clair tout en fournissant une analyse réfléchie et convaincante de l'histoire économique et du développement de l'Afrique »

Jeffrey Miron, Département d'économie, Université de Harvard, Directeur des études économiques, *Cato Institute*